ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

Natura maximè miranda in minimis.

Quatrième série.

TOME SEPTIÈME.

PARIS

AU BUREAU DU TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ,

M. LUCIEN BUQUET,

rue Neuve-Saint-Placide, 50 (Faub. St-Germain).

1867

Article 38 du Règlement. *Les opinions émises dans les* Annales *de la Société sont exclusivement propres à leurs auteurs. La Société n'entend aucunement en assumer la responsabilité.*

Paris — Typographie FÉLIX MALTESTE et Ce, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, 22

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. MAURICE GIRARD

le 9 janvier

en prenant les fonctions

DE

Président de la Société entomologique de France pour l'année 1867

SUIVI DE NOTES ET RENSEIGNEMENTS

ET DE LA

Table des travaux d'Entomologie appliquée

PUBLIÉS

PAR LES MEMBRES DE CETTE SOCIÉTÉ DEPUIS SA FONDATION.

Messieurs,

Le premier devoir que votre choix m'impose, et qu'il m'est doux de remplir, est de vous présenter l'expression de ma reconnaissance et l'assurance de mes soins les plus empressés pour les intérêts de la science que nous étudions en commun en nous prêtant un mutuel appui. Je crois être votre interprète à tous en remerciant le collègue que je viens remplacer aujourd'hui de son dévouement à notre Société, de son zèle plein d'énergie et d'ardeur pour l'entomologie, zèle éprouvé et accru par les années et dont nous conserverons un souvenir continuel en consultant les Tables de nos Annales, si nécessaires à nos travaux, que nous devrons à sa persévérance de tous les jours. M. Paris donne à notre Société beaucoup plus qu'une souscription pécuniaire, sacrifice momentané et oublié bientôt par le donateur, il nous accorde son temps en s'occupant de l'intérêt commun dans de longues heures d'un travail assidu; or, à notre

époque d'activité féconde, rien n'est plus précieux que ce temps qui nous est prodigué avec une si généreuse cordialité.

Il me semble qu'une coïncidence fortuite m'amène tout naturellement au sujet dont je vous demande, mes chers collègues, la permission de vous entretenir quelques instants.

L'année 1867 verra se renouveler, sur une échelle grandiose, une de ces solennités bienfaisantes qui sont les véritables congrès de la paix du monde. L'histoire naturelle doit y occuper une place de premier ordre, surtout par les produits dérivant des trois règnes. L'entomologie y figurera à deux points de vue. Dans l'île de Billancourt, où l'on concentrera les animaux vivants, nous verrons s'édifier des magnaneries de divers modèles où seront élevées les meilleures races du *Sericaria mori*; les utiles auxiliaires de cette précieuse espèce ne seront pas oubliés, et M. Givelet, notamment, doit exposer des spécimens du Bombyx de l'Ailante en bien plus grand nombre encore que ceux qui furent l'objet de la curiosité générale à l'Exposition des Insectes de 1865. On annonce en outre la construction d'une magnanerie dans les dépendances de l'Exposition du Portugal. D'autre part, des Abeilles butineront sur les rives de la Seine et peupleront des ruches de tous les types, échantillons variés d'une industrie qui n'est devenue que tout récemment de second rang par les progrès de la science moderne (1)*.

Dans une autre section prendront place des collections d'insectes, et sans doute les pays lointains nous offriront des espèces intéressantes, comme cela est arrivé en 1855 pour les Lépidoptères de la Tasmanie; mais surtout, grâce aux préoccupations de plus en plus vives à cet égard de l'opinion publique, des exemples nombreux d'espèces utiles et nuisibles seront mis sous les yeux des visiteurs; la nécessité bien reconnue de l'enseignement professionnel, qui commence à s'organiser, doit répandre de plus en plus l'usage de ces collections d'études (2).

Il me semble que le rôle de notre Société doit tendre, en raison de ces symptômes évidents, à comprendre également de plus en plus dans ses travaux les applications de la science. Sans doute les sciences subsistent en dehors de toute utilité pratique, et chacune de leurs branches constitue un corps de doctrine indépendant du milieu humain; on peut même dire que les spéculations abstraites séduisent quelques esprits distingués, aimant à planer dans ces régions sereines inaccessibles au vulgaire; mais toute science qui ne cherche pas, comme but principal, les applications

* Voir pour les notes 1 et suivantes à la suite du discours.

destinées à accroître le bien-être de l'espèce humaine tombe peu à peu dans la subtilité ou la futilité, jusqu'à ce que, devenue stérile, elle soit abandonnée à l'indifférence générale.

On a toujours cherché à justifier les études théoriques par ces continuels exemples où surgit tout à coup une application qui les vivifie et les féconde, de sorte que toutes les découvertes de la science, même les plus minimes au premier abord, ont leur importance, en ce qu'elles peuvent concourir à cette noble mission de l'utilité générale, même à l'insu de leurs auteurs. Ainsi nous voyons les sections coniques étudiées par Platon demeurer pendant de longs siècles l'objet de la curiosité érudite, mais purement spéculative, des écoles. Tout à coup, par le génie de Képler et de Newton, elles sont reconnues constituer les trajectoires des corps célestes, et leurs propriétés permettent de calculer les périodes et le retour des phénomèmes astronomiques. En chimie, les découvertes du phosphore, du sulfure de carbone, de l'hyposulfite de soude, se bornent longtemps à la préparation de quelques grammes de ces substances, ne figurant qu'à titre de simple curiosité dans les cabinets des amateurs, puis l'application vient tout à coup, et des usines se construisent qui fabriquent ces mêmes produits par centaines de kilogrammes.

Que signifie le vers du poëte résumant les aspirations des philosophes antiques :

Felix qui potuit rerum cognoscere càusas,

sinon la joie de l'homme instruit qui, ayant conquis les secrets de la création, se hâte d'en faire profiter ses semblables et acquiert ainsi sur eux l'autorité la plus légitime, celle qui découle de la reconnaissance ?

Dans le célèbre *Discours de la Méthode*, Descartes exprime le vœu qu'au lieu de s'adonner à la philosophie spéculative et stérile des écoles, l'homme arrive, par l'étude des forces physiques, à devenir maître et possesseur de la nature. Il regarde comme la meilleure invention celle qui permet de conserver la santé, « laquelle, dit-il, est sans doute le premier » bien et le fondement de tous les biens de cette vie ; car même l'esprit » dépend si fort du tempérament et de la disposition des organes du » corps, que, s'il est possible de trouver quelque moyen qui rende com» munément les hommes plus sages et plus habiles qu'ils n'ont été jusques » ici, je crois que c'est dans la médecine qu'on doit le chercher. » Toutes les sciences doivent concourir à réaliser cette juste et belle pensée du philosophe et s'attacher à améliorer les conditions de la vie humaine sur la terre, puisque l'homme est, en définitive, l'instrument de la recherche de leurs vérités.

Quel stimulant, Messieurs, pour nos études que ce qui se passe continuellement autour de nous ! Que de mécomptes cruels ne voyons-nous pas se produire tous les jours dont la source est une ignorance qui rend inutiles les efforts les plus dévoués et les plus consciencieux ! Dans l'épidémie terrible qui désole l'industrie de la soie et dont on n'est pas certain de triompher, quelle part ne revient-il pas à l'absence de connaissances scientifiques des éleveurs qui ont traité des êtres vivants comme une substance inerte, s'imaginant augmenter indéfiniment le produit par l'accumulation des matériaux du travail et la diminution du temps employé au profit de la réduction des frais généraux ? Les échecs presque exclusifs des tentatives faites pour reproduire artificiellement les poissons et les huîtres dans nos eaux épuisées sont dus principalement à ce qu'il y a eu insuffisance dans l'étude de l'organisation de ces êtres et des conditions de milieu indispensables pour leur accroissement. Que d'argent dépensé tous les jours pour de prétendues recettes infaillibles contre les ravages de tel ou tel insecte nuisible ! C'est le devoir des entomologistes instruits de s'occuper des applications, parce que seuls ils peuvent le faire avec succès. La connaissance exacte des organes, nécessaire pour la détermination des espèces, conduit à la notion assurée de la fonction de ceux-ci, car elle y est liée par une dépendance réellement mathématique, quoique sa formule technique soit inconnue. Il en résulte ensuite, comme vérification rationnelle, l'étude des mœurs des insectes, et par suite l'invention des meilleurs moyens d'assurer la reproduction des espèces utiles, la conservation de leurs races, ou la destruction de celles qui sont pour l'homme de continuels ennemis. Je suis convaincu en particulier que ceux d'entre nous qui se sont occupés avec succès de l'éducation des larves des insectes seraient les plus aptes à amener à un bon résultat les essais d'introduction des nouveaux Bombyx auxiliaires du Ver à soie.

Je suis loin de demander à la Société des études insolites. Un grand nombre de nos membres marche depuis longtemps dans cette voie. Au travail, ancien déjà et si souvent cité, d'Audouin (3) sur la Pyrale de la Vigne, sont venues se joindre des recherches multipliées. M. Guérin-Méneville (4), poursuivant son but avec une persévérance que ne peuvent décourager les obstacles, a publié de fréquentes études sur les insectes industriels de la soie et a fondé pour eux la *Revue de sériciculture*. Nos *Annales* attestent dans tous leurs volumes que les dégâts causés par les insectes nuisibles et les moyens d'y porter remède ont été un continuel sujet de préoccupation dans sa vie laborieuse. On doit à M. Guérin-Méneville, sans contestation, d'avoir introduit en France le Bombyx de l'Ailante (*Attacus cynthia vera*), complétement acclimaté aujourd'hui, et

les véritables acclimatations sont rares ; il faut, comme il est arrivé parmi les végétaux pour le robinier du Canada couvrant les talus de nos chemins de fer, que le sujet puisse vivre seul, libre et sans soins, dans le nouveau milieu. M. Goureau (5), marchant avec succès sur les traces de Réaumur, nous a donné les descriptions et les connaissances des mœurs de beaucoup d'espèces nuisibles. M. Blanchard a suivi la même route en publiant la *Zoologie agricole* (6), en étudiant et élevant, en même temps que M. Lucas (7), les Bombycides américains et faisant l'examen de leur soie, en s'occupant en ce moment même des dégâts causés par l'*Agrotis segetum*. Nous connaissons tous les remarquables mémoires de M. E. Perris sur les Insectes du Pin maritime (8), qui lui ont valu une médaille d'argent au concours des Sociétés savantes. Qui n'a admiré avec quelle sûreté de raisonnement M. Perris établit que les insectes n'attaquent que les arbres déjà malades? M. Perris est en outre l'auteur d'un des meilleurs traités qui existent sur l'éducation des Vers à soie. Il y a quelques jours à peine la Société recevait l'hommage de l'*Entomologie horticole* de M. Boisduval (9); il a cru avec raison qu'il manquerait un fleuron à sa couronne entomologique s'il ne mettait au service de tous les connaissances dues à toute une vie d'études. Il compte persévérer dans cette voie.

Les noms viennent en foule à ma mémoire. M. Milne-Edwards (10) s'est occupé de la production de la cire ; il a le premier élevé en France le Bombyx du Ricin et établi sa détermination exacte ; Bruand d'Uzelle (11) a publié les Lépidoptères nuisibles ; M. Géhin (12), des études estimées sur les insectes qui attaquent diverses plantes, notamment les poiriers. Notre regretté président honoraire Léon Dufour (13), parmi ses si nombreux mémoires d'entomologie pure, nous en offre quelques-uns consacrés à des insectes utiles ou nuisibles. Je m'empresse de joindre à lui, sous ce rapport, un des membres qui ont le plus contribué à fonder notre Société et dont le zèle pour la science ne s'est jamais démenti, M. A. Lefebvre (14). M. Lucas (15), avec un soin qu'on ne saurait trop louer, a l'usage de faire part à notre Société des documents continuels que les dons faits au Muséum lui permettent de recueillir sur l'entomologie appliquée.

Au même point de vue, tantôt d'intéressantes notices ou de précieuses indications, tantôt des envois répétés à diverses expositions de collections d'entomologie appliquée, rappellent à notre souvenir Amyot (16), M. Laboulbène (17), M. Aubé (18), M. Coquerel (19), M. Sallé (20), M. Vinson (21), MM. Bazin (22), M. Millière (23), M. Reiche (24), M. Fairmaire (25), M. Mocquerys (26), frère Milhau (27), M. Bellier de la Chavignerie (28), etc. Enfin, M. Emile Deyrolle, au moyen de son injecteur de vapeur

de soufre, cherche à détruire les ennemis des végétaux des jardins et des serres (29).

J'arrête ici, avec des omissions forcées que je regrette (30), cette énumération si longue et pourtant formée de membres de notre Société seule. Si je me trompe dans l'idée qui domine ce discours, je me trompe du moins en nombreuse et bonne compagnie. C'est en mêlant toujours les applications aux études théoriques que nous ne craindrons jamais la formation d'une Société rivale, certains de lutter sans désavantage, grâce à la réunion féconde des connaissances précises et des expériences pratiques. Nous devons nous souvenir d'une tentative récente et qui sera renouvelée (31).

Qu'il me soit permis de terminer par un vœu qui nous ramène au début de mon sujet. Qu'un certain nombre d'entre nous se partagent cordialement le travail; que chacun d'eux rende compte, après un examen spécial et limité, sans aucune préoccupation officielle, avec la stricte impartialité de la science, d'une des branches concernant l'entomologie à l'Exposition qui va s'ouvrir dans peu de mois; nos Annales s'enrichiront par cela même d'un travail très-utile, précieux jalon pour l'avenir, et conserveront ainsi, en ce qui nous regarde et nous intéresse, un souvenir de ce concile œcuménique de l'intelligence humaine.

NOTES et RENSEIGNEMENTS.

(1) 8e GROUPE. — *Produits vivants et spécimens d'établissement de l'agriculture.* — Classe 81. Insectes utiles : Abeilles, Vers à soie et Bombyx divers, Cochenilles, Insectes producteurs de laque, etc. Matériel de l'élevage des Abeilles et des Vers à soie. — *Comité d'admission :* MM. Blanchard (de l'Inst.), de Quatrefages (de l'Inst.), Robinet (Acad. de Méd.). — *Jury des récompenses :* MM. Blanchard, de Quatrefages.

L'exhibition des instruments indigènes d'apiculture sera à peine représentée au Champ-de-Mars, à cause du manque d'espace et du prix élevé d'installation. La Société d'Apiculture dispose de 1 mètre 25 centimètres d'emplacement. La Commission

impériale vient de décider que ces instruments seront portés à Billancourt et qu'un concours pour les produits des Abeilles sera ouvert dans le courant de l'été. Les frais d'installation seront là peu élevés, 10 fr. au plus par mètre sous hangar.

(Extrait de l'*Apiculteur*, février 1867, p. 131.)

(2) 2e Groupe. — *Matériel et applications des arts libéraux.* — Classe 12. Instruments de précision et matériel de l'enseignement des sciences (Palais, galerie II)...... Collections pour l'enseignement des sciences naturelles. Figures et modèles pour l'enseignement des sciences médicales; pièces d'anatomie plastique, etc. — *Comité d'admission :* MM. Milne-Edwards (Inst.), L. Foucault (Inst.), Bourdaloue, Jamin, Privat-Deschanel. — *Jury des récompenses :* MM. Milne-Edwards, Foucault, Lissajoux.

TABLE

DES

Travaux d'Entomologie appliquée.

(3) **V. Audouin.** — Notice sur les ravages causés dans quelques cantons du Mâconnais par la Pyrale de la vigne et sur les moyens qui ont été jugés les plus convenables pour arrêter le fléau (Journal l'Institut, sept. 1837, et Ann. des Sciences natur., 2e série, Zool., 1837, t. VIII, p. 5). — Considérations nouvelles sur les dégâts occasionnés par la Pyrale de la vigne, particulièrement dans la commune d'Argenteuil (Ann. des Sciences natur., 2e série, Zool., 1838, t. VIII, p. 65). — De la Pyrale, insecte qui attaque la vigne (Soc. d'Agricult. et des Sciences de Rochefort). — Histoire des insectes nuisibles à la vigne et particulièrement de la Pyrale qui ravage les vignobles des départements, 1 vol. in-4°, Paris, 1842, avec atlas. — Exposé sommaire de diverses observations recueillies sur les insectes nuisibles à l'agriculture (Ann. des Sciences natur., 2e série, Zool., 1838, t. IX, p. 54). — Histoire naturelle du Ver

à soie, Paris, 1839 (Extrait de la Maison rustique du XIX[e] siècle, br. in-8°). — Recherches anatomiques et physiologiques sur la maladie contagieuse qui attaque les Vers à soie et qu'on désigne sous le nom de *Muscardine* (Paris, 1838, br. in-8°, 2 pl. col., et Ann. des Sciences natur., t. VIII, p. 229, 2[e] série). — Nouvelles expériences sur la nature de la maladie contagieuse qui attaque les Vers à soie et qu'on désigne sous le nom de *Muscardine* (Ann. des Sciences natur., t. VIII, 2[e] série, p. 257).

Observations sur certains insectes qui attaquent les bois employés dans les constructions, Ann. des Sciences natur., 2[e] série, Zool., t. XIV, p. 39, et C. R. Acad. des Sciences, t. X, p. 689. — Recherches pour servir à l'histoire naturelle des Cantharides (lues à l'Acad. le 3 septembre 1826; Ann. des Sciences natur., 1[re] série, t. IX, p. 31). — Sur une éducation faite à Paris d'un Ver à soie de la Louisiane (le *Bombyx* [*Attacus*] *cecropia*), C. R. Acad. des Sciences, t. II, p. 96, 1840. — Remarques sur les dégâts occasionnés aux ormes de nos routes par les insectes (inédites, mais publiées par extrait dans le grand ouvrage de M. Loudon, intitulé : *Arboretum et fruticetum britannicum*, p. 1387 et suiv.).

Travaux publiés dans les Annales de la Société entomologique, 1[re] série : Recherches sur la cause de certaines fissures qu'on remarque sur la tige des poiriers et qu'on attribue à la gelée, t. V, 1836, Bull., p. LXX. — Mémoire sur une larve de Taupin (*Elater segetis*) qui exerce de grands ravages dans les champs d'avoine (inédit, lu à la Soc. Ent. le 3 juin 1839). — Observations sur les insectes qui, depuis plusieurs années, dévastent le bois de Vincennes, t. V, Bull., p. XV et p. XXX.—Observations sur le dépérissement de plusieurs chênes qui a eu pour cause la piqûre faite à l'écorce par des milliers d'insectes du genre *Coccus*, t. V, Bull., p. XXIX. — Observations sur les dégâts occasionnés par le *Ptinus fur* dans les farines conservées en magasin, t. V, Bull., p. LXII. — Observations sur la manière dont les Scolytes nuisent aux arbres forestiers, t. VI, 1837, Bull., p. II. — Sur la Muscardine chez différents insectes, t. VI, Bull., p. LXXXI.—Sur la Pyrale de la vigne, t. VI, Bull., p. LX.—Ravages du *Rhynchites bacchus* sur les pommiers, t. VI, Bull., p. LVI. — Sur le Puceron lanigère attaquant les pommiers, 1835, 1[re] série, t. IV, Bull., p. IX.—Sur la soie d'un Bombycite indien, t. II, 1[re] série, 1833, Bull., p. LXXVI. — Dégâts causés aux céréales par la *Musca*

pumilionis, t. VIII, 1839, 1re série, Bull., p. XIII. — Éducation des Cochenilles (*Cactus cacti*) dans les serres du Muséum, t. V, 1836, Bull., p. LXVIII. — Remarques sur la Cochenille du nopal, 1839, t. VIII, Bull., p. XLVI, et broch. in-4° sous ce titre, 1839.

(4) **M. Guérin-Méneville.** — Revue de sériciculture, 1863, 1864, 1865, 1866 (y voir notamment ce qui se rapporte à l'*Attacus Bauhiniæ,* du Sénégal). — Éducation des Vers à soie de l'ailante et du ricin, Paris, Bouchard-Huzard, 1860. — (Avec M. E. Robert.) Guide de l'éleveur de Vers à soie. — Sur la *Saturnia (Attacus) Perrotteti* (Revue et Magas. de Zool., 2e série, 1843, t. V, Insectes, pl. 123. — Sur le Ver à soie du chêne et son introduction en Europe (*A. mylitta* et *Pernyi,* op. cit., 1855, p. 292, pl. 6). — Description d'un nouveau Ver à soie du chêne provenant du Japon (*Ya-ma-maï*, op. cit., 1861). — Nouveaux Vers à soie *A. insularis* et *B. Fleurioti,* op. cit., septembre 1862.

Flottes de soie grége des cocons du Ver à soie de l'ailante, C. R. de l'Acad. des Sciences, 1863, p. 364. — Sur l'introduction d'une quatrième espèce de Ver à soie du chêne (*Attacus Roylei*), op. cit., 1864, p. 742.

Publications dans le Bulletin mensuel de la Société d'Acclimatation : Recherches sur les Vers à soie sauvages et domestiques, mars et août 1854 et 1855. — Sur les travaux relatifs à l'acclimatation des Vers à soie exotiques en 1859, janvier 1860. — Du Ver à soie de l'ailante à l'étranger et éducation du Ver à soie du ricin, avril 1862. — Rapport sur les cocons vivants d'un *Bombyx* séricigène du Brésil, rapportés par M. John Lelong, 1855, p. 49. — Sur les éducations de l'*Attacus mylitta*, 1856, p. 356. — Sur le Ver à soie sauvage *Ya-ma-maï,* juillet 1861. — Sur les progrès de l'acclimatation du Ver à soie du chêne (*Ya-ma-maï*), juillet 1863. — Mémoire sur trois espèces d'insectes hémiptères dont les œufs servent à faire une sorte de pain nommé *hautlé* au Mexique, 1857, t. IV, 1re série, p. 578 (et Ann. Soc. Ent., 1857, t. V, 3e série, Bull., p. CXLVIII). — (Et M. E. Robert.) Études sur la Muscardine, 1 vol. in-8°, Paris, 1848.

Publications dans les Annales de la Société entomologique de France : (Avec M. E. Robert.) Sur les mœurs du *Scolytus destructor*, 1846, 2e série, t. IV, Bull., p. LXIX et LXXXVIII. — Sur des chenilles de *B. mori* nourries avec de la laitue, op. cit., Bull., p. XIX. — Nourriture des Vers à soie au moyen de la feuille de

scorsonère recouverte d'un enduit spécial, 1848, 2e série, t. VI, Bull., p. XII. — Sur les ravages de la larve du *Dacus oleæ*, 1847, 2e série, t. V, Bull., p. X. — Sur les cocons et les chenilles des *B. aurota* et *mylitta*, 1855, 3e série, Bull., p. CVIII. — Sur les insectes attaquant l'olivier, 1845, 2e série, t. III, Bull., p. LXVIII. — Sur l'*Altica oleracea* [Coléopt.] attaquant les vignes, 1845, Bull., p. LXVII. — Sur les ravages de l'*Agapanthia marginella* [Coléopt.] ou *aiguillonnier* dans les blés, 1845, Bull., p. LXV. — Sur l'*Hylesinus crenatus* [Coléopt.] attaquant le frêne, 1845, Bull., p. XXVIII. — Sur les insectes attaquant l'olivier, 1846, Bull., p. LVIII. — Sur les dégâts de la larve de la *Musca pumilionis* (Dipt.), 1842, XI, 1re série, Bull., p. II. — Insecte nuisible aux oliviers, *Œcophora olivella* (Lép.) et son parasite, 1843, I, 2e série, Bull., p. LXXVII. — Sur les moyens de détruire les insectes nuisibles, 1845, t. III, 2e série, Bull., p. XX. — Sur les ravages des Scolytes (Col.) et des Chlorops (Dipt.), 1845, Bull., p. XXII. — Dégâts causés aux betteraves par les larves de *Cassida nebulosa* (Col.), 1846, t. IV, 2e série, Bull., p. LXXI. — Haricots et chanvres ravagés par des Noctuelles, 1846, Bull., p. LXVII. — Remède aux dégâts de l'*Eumolpus vitis* (l'Écrivain, Col.), 1846, Bull., p. XXXV. — Dégâts causés aux betteraves par la *Noctua brassicæ* (Lép.) et par des *Altica* (Col.), 1846, Bull., p. CXVI. — Sur les insectes nuisibles aux oliviers, 1846, Bull., p. LXXVIII. — Sur les ravages du *Calamobius* (*Saperda*, Col.) *gracilis* (aiguillonier) dans les blés, 1847, 2e série, t. V, Bull., p. XVIII. — Dégâts du *Scolytus amygdali* (Col.), 1847, Bull., p. XLVI. — Sur la muscardine des Vers à soie, 1847, Bull., p. XLV et LVI. — Sur les insectes nuisibles à l'olivier, 1847, Bull., p. XLVI. — (Et M. Pilate.) Ravages du *Liparis chrysorrhea* (Lép.), 1848, 2e série, t. VI, Bull., p. LXXVIII. — Ravages des pommiers par l'*Yponomeuta padella*, 1848, Bull., p. LXV. — Dégâts des chenilles de *Pieris cratægi* et *Procris pruni*, 1849, t. VII, 2e série, Bull., p. XV. — Destruction des Charançons et Alucites par le procédé Herpin, ou tarare à grande vitesse dite *brise-insectes*, 1849, Bull., p. XXVII. — Ravages de la *Lytta vesicatoria* (Col.), Bull., p. XCIII. — Maladies des Vers à soie, 1850, VIII, 3e série, Bull., p. XLIV. — Larves d'Acariens attaquant les bourgeons de pêcher, 1851, t. IX, 3e série, Bull., p. V. — Sur des roses trémières (*Alcœa rosea*) attaquées par un Apion (Col.), 1851, Bull., p. CII. — (Et M. Pigeau.) Sur la préservation des

blés en magasin contre les attaques des insectes, 1851, Bull., p. VI. — Études sur les Vers à soie, 1853, t. I, 3e série, Bull., p. LX. — Sur l'*Attacus mylitta* et sa soie, 1855, t. III, 3e série, Bull., p. LXXXIX et XCVIII, et sur l'*Attacus Pernyi*, op. cit., Bull., p. LV, LVI, LXVI, LXVIII. — Sur un *Coccus* des fèves de marais produisant une couleur rouge, 1855, Bull., p. LXVIII. — Sur l'*Attacus cynthia* élevé à Paris, 1856, t. IV, 3e série, Bull., p. XLVII. — Dégâts causés aux amandiers par le *Buprestis tenebrionis* (Col.), 1856, Bull., p. LXX. — Sur la matière colorante de la Cochenille de la fève, 1856, Bull., p. LXXIV. — Faits d'entomologie appliquée, 1856, Bull., p. VI. — Sur la maladie des Vers à soie, 1856, Bull., p. LXXIV. — Diverses notes sur les Vers à soie, 1857, t. V, 3e série, Bull., p. CXIX, CXXXVIII et X. — (Et M. Boisduval.) Notes sur divers Vers à soie (*cynthia, arrindia, mori, Prometheus*, 1858, t. VI, 3e série, Bull., p. CLI, CLXXXIII, CLXXXV, CXCIII, CLXXIV, CLXVIII. — Sur une *Tortrix* (Lép.) nuisible aux ormes, 1858, Bull., p. CXI. — (Et M. Boisduval.) Sur les Vers à soie ordinaires et nouveaux, 1858, Bull., p. CLXVIII, CIX, CLXV, CCXIV, CCIX, CCXV, CCXVI. — (Et M. Aubé.) Hybridation des *Attacus cynthia* et *arrindia*, 1859, t. VII, 3e série, Bull., p. XLVI et XLVIII. — Sur les nouveaux Vers à soie, 1859, Bull., p. CX et CCXLVI. — Sur l'*Agrotis crassa* (Lép.), nuisible aux tabacs, 1859. Bull., p. CXCII. — Sur la nourriture et les métis des *Attacus cynthia* et *arrindia*, 1859, Bull., p. CXCIV.—Ravages d'un Culicide (Dipt.) dans les troupeaux, 1860, t. VIII, 3e série, Bull., p. CVII. — Note sur l'enfouissement des ruches en hiver, 1857, t. V, 3e série, p. 33. — Note sur la distinction des *Attacus cynthia* et *arrindia*, 1857, Bull., p. XCVII. — Sur la maladie du *Bombyx mori*, 1857, Bull., p. XCVII.—Sur la *Cetonia aurata* (Col.) contre l'hydrophobie, 1857, Bull., p. XCVII. — (Et Delarouzée.) Notes diverses d'entomologie appliquée, 1858, t. VI, 3e série, Bull., p. CXLIV et CXLV. — (Et autres.) Sur l'emploi de la poudre insecticide de pyrèthre, 1858, Bull., p. CLXXIV et CLXXVI. — Sur des éducations de Ver à soie de l'ailante, 1860, t. VIII, 3e série, Bull., p. LXIV. — Note relative aux *Attacus mylitta, Pernyi* et *Ya-ma-maï*, 1863, t. III, 4e série, Bull., p. XIII et XX. — Sur le Ver à soie de l'ailante, 1863, Bull., p. XIII. — (Et M. Boisduval.) Notes diverses sur les *Attacus mylitta, Pernyi, Ya-ma-maï, Polyphemus, Roylei*, 1864, t. IV, 4e série, Bull., p. X, XV, XVI, LI. — Sur des soies de Lépidoptères et d'Arachnides, 1865, t. V,

4e série, Bull., p. III. — (Et divers.) Sur l'acclimatation définitive en France de l'*Attacus cynthia vera*, 1866, t. VI, 4e série, Bull., p. XLIX. — Sur les cocons des Vers à soie de l'ailante et du ricin, 1866, Bull., p. III. — Sur des Acariens en grand nombre (*Tyroglyphus feculæ*) trouvés sur des pommes de terre originaires de l'Australie, 1866, Bull., 4e trim., p. LXIII.

(5) **M. Goureau.** — Les Insectes nuisibles, 1 vol. et 2 suppl., Paris, Victor Masson et fils, 1862, 1863, 1865 (Extrait du Bulletin de la Société des Sciences naturelles et historiques de l'Yonne). — Insectes nuisibles à l'homme, aux animaux, à l'économie domestique, Paris, V. Masson et fils, 1867.

Publications dans les Annales de la Société entomologique de France : Ravages occasionnés par la chenille d'*Yponomeuta padella* (Lép.), 1845, 2e série, t. III, Bull., p. LXXX. — Sur des parasites détruisant le *Lecanium vitis*, 1863, t. III, 4e série, Bull., p. IV. — Sur les dégâts produits par la larve du *Rhynchites auratus* (Coléopt.), 1860, t. VIII, 3e série, Bull., p. V. — Ravages de la chenille de *Nepticula acerella* (Lépid.), 1860, t. VIII, Bull., p. XXIII. — (Et Amyot.) Note sur les insectes nuisibles, 1851, t. IX, 2e série, Bull., p. XXXVI. — Observations sur l'utilité de l'entomologie (en raison des insectes utiles et nuisibles), 2e série, 1844, t. II, p. 261. — Sur les parasites de la chenille d'*Hadena brassicæ* (Lép.), 4e série, 1861, t. I, Bull., p. VII. — Sur la destruction des insectes nuisibles, 1857, 3e série, t. V, Bull., p. XXVIII. — Sur un parasite de la chenille de *Nepticula acerella*, 1860, 3e série, t. VIII, Bull., p. XXIII. — (Et M. Aubé.) Ravages et parasites de la *Cecidomya tritici*, 1857, t. V, 3e série, Bull., p. XII et XIV. — Sur l'entomologie accessoire de la médecine, 1865, 4e série, t. V, Bull., p. XVI. — (Et M. Laboulbène.) Sur les larves de Curculionites attaquant des Crucifères cultivées, 1865, Bull., p. II. — Sur des larves de Diptères et de Lépidoptères observées chez l'homme, 1865, Bull., p. XVI. — Note sur l'*Yponomeuta padella*, ses ravages, ses parasites, 1847, 2e série, t. V, p. 239. — Note sur les insectes qui attaquent les ajoncs, 1847, p. 245. — Luzernes attaquées par des larves mineuses de Diptères, 1846, t. IV, 2e série, p. 227. — Note sur les insectes nuisibles aux pommiers, 1852, t. X, 2e série, Bull., p. LXXIX. — Sur les insectes qui vivent aux dépens de la truffe, 1852, Bull., p. LXXV. — Sur des parasites des Yponomeutes, des

Aphis et des *Coccus,* 1855, t. III, 3e série, Bull., p. XXXV et XXXVII. — Sur le *Cephus compressus* (Hym. tenthr.) nuisible aux poiriers, 1858, Bull., p. CCXXI.

(6) **M. E. Blanchard.** — Zoologie agricole, 1 vol. gr. in-8° avec pl. (inachevé), Paris, V. Masson (sans date). — Acclimatation des Bombyx qui produisent de la soie, et particulièrement de trois espèces américaines (*cecropia, luna, Polyphemus*), Bull. Soc. Zool. d'Acclim., 1re série, t. I, 1854, p. 415. — De l'acclimatation de divers Bombyx qui produisent de la soie, C. R. Acad. des Sciences, décembre 1849, p. 670. — Bapport sur la communication de M. le docteur Vinson au sujet du Ver à soie de l'Ambrevate, C. R. Acad. des Sciences, avril 1863, p. 620. — Des ravages occasionnés aux betteraves par la Noctuelle des moissons dans le nord de la France et en particulier dans l'arrondissement de Valenciennes, Revue des Cours scient., Paris, G. Baillière, 16 septembre 1865.

(7) **M. Lucas.** — Notes sur les chenilles d'*Attacus* (*Saturnia*) *cecropia* élevées à Paris, Ann. Soc. Ent. 1845, 2e série, t. III, Bull., p. LI, LV, LX, LXXIII, LXXXIV. — Même sujet, 1846, t. IV, Bull., p. XXXVII et LXII. — Sur une éclosion d'*Attacus luna,* Ann. Soc. Ent., 1851, 2e série, t. IX, Bull., p. LXXVII. — Observations sur les manières de vivre de l'*Attacus cynthia* et sur ses cocons obtenus en France, op. cit., 1854, 3e série, t. II, Bull., p. LXVII et LIX. — Sur des éclosions et éducations des *Attacus cecropia* et *polyphemus,* Ann. Soc. Ent., 1858, t. VI, 3e série, Bull., p. XCVI, CXIV, CLXVIII, CLXI. — Sur les œufs pondus par l'*Attacus Pernyi,* Ann. Soc. Ent., 1855, t. III, 3e série, Bull., p. LX.

Voir les autres travaux du même auteur (15), page 19.

(8) **M. Perris.** Traité de la culture du mûrier et de l'éducation des Vers à soie. Mont-de-Marsan, Leclercq, 1846. — Histoire des insectes du pin maritime, Ann. Soc. Ent., 2e série, t. X, 1852, p. 491; 3e série, t. I, 1853, p. 551; id., t. II, 1854, p. 85 et 593; id., t. IV, 1856, p. 173 et 423; 4e série, t. II, 1862, p. 173. — Note pour servir à l'histoire des mœurs des *Apion,* Ann. Soc. Ent., 1863, t. III, 4e série, p. 451. — Sur les ravages des chenilles du *Bombyx pityocampa,* op. cit., 1864, t. IV, p. 307. — Sur les ravages de la chenille du *Bombyx pityocampa,* Ann. Soc.

Ent., 1865, 4ᵉ série, t. V., Bull., p. XVII. — Sur l'impuissance de l'homme à empêcher les ravages des insectes xylophages, Ann. Soc. Ent., 1856, t. IV, 3ᵉ série, p. 230.

(9) **M. Boisduval.** — Essai sur l'Entomologie horticole, 1 vol. in-8° avec figures, Paris, Donnaud, 1867. — Sur deux Bombyx de l'Inde produisant de la soie, Ann. Soc. Ent., 1854, 3ᵉ série, t. II, p. 755. — Sur la soie du *B. cynthia,* même vol., Bull., p. XXVIII. — Sur l'*Agrotis saucia* nuisible aux tabacs. Ann. Soc. Ent., 1859, t. VII, 3ᵉ série, Bull., p. CII. — (Et M. Waga.) Dégâts de la chenille de *Xanthia flavago,* Ann. Soc. Ent., 1857, t. V, 3ᵉ série, Bull., p. CXXVIII et CXXX. — Ravages des chenilles dans le bois de Boulogne, Ann. Soc. Ent., 1858, 3ᵉ série, t. VI, Bull., p. XCI. — (Et Bruand d'Uzelle.) Ravages de l'*Acridium migratorium* (Orth.), Ann. Soc. Ent., 1858, t. VI, 3ᵉ série, Bull., p. CXXXIX et CXI. — (Et M. Waga.) Ravages des chenilles des *Agrotis,* Ann. Soc. Ent., 1847, t. V, 3ᵉ série, Bull., p. CXXVII et CXXIX. — Sur les ravages de la Tenthrède (Hymén.) du poirier, Ann. Soc. Ent., 1866, t. VI, 4ᵉ série, Bull., p. XLVII. — (Et M. Guérin-Méneville.) Sur la soie de l'*Attacus cynthia,* Ann. Soc. Ent., 1854, t. II, 3ᵉ série, Bull., p. XXVIII.

(10) **M. Milne-Edwards.** — Lettre sur la première éducation de Vers à soie du ricin faite en France, Bull. Soc. Zool. d'Acclim., 1854, t. I, 1ʳᵉ série, p. 340 (voir aussi C. R. Acad. des Sciences, 28 août 1854). — Détermination de l'*Attacus arrindia,* Bull. Soc. impér. et centr. d'Agriculture, 15 novembre 1854. — (Et M. Dumas.) Note sur la production de la cire des Abeilles; C. R. Acad. des Sciences, t. XVII, 1843, p. 531. — Rapport sur un mémoire de M. Blaud, relatif à la *Teigne de l'olivier,* C. R. Acad. des Sciences, séance du 18 mai 1846.

(11) **Bruand d'Uzelle.** — Monographie des Lépidoptères nuisibles, 7 livraisons, 1846-48-49-50-51-55-56, Annales de la Société d'Émulation du Doubs. — Ravages dans les seigles de la larve de l'*Elater segetis* (Coléopt.), Ann. Soc. Ent., 2ᵉ série, 1848, t. VI, Bull., p. XCII.

(12) **M. Géhin.** Notes pour servir à l'histoire des insectes nuisibles : 1° Introduction, br. in-8°, Metz, Rousseau-Pallez, 1856 (extrait du Journal de la Soc. d'Hortic. de la Moselle); 2° Insectes qui

attaquent les blés, br. in-8°, Metz, F. Blanc, 1857 (extrait du même journal); 3° Insectes qui attaquent les poiriers (Coléoptères), br. in-8°, Metz, J. Verronnais, 1857 (Bull. de la Soc. d'Hist. nat. de la Moselle); 4° Insectes des ormes et des peupliers, br. in-8°, 1860, Metz, F. Blanc (extrait du Bulletin des Comices); 5° Insectes qui attaquent les poiriers (autres ordres, sauf les Lépidoptères), br. in-8°; 1860, Metz, J. Verronnais (Bull. Soc. Hist. nat. de la Moselle).

(13) **L. Dufour.** — Note sur les dévastations de la larve du *Colaspis barbara* (Ann. Soc. Ent., 1re série, 1836, p. 371, 372). — Notes sur la question de la production de la cire chez les Abeilles (C. R. Acad. des Sciences, 1843, t. XVII, p. 809 et 1248).

(14) **M. Lefebvre.** — Sur la Cochenille en Algérie, Ann. Soc. Ent., 1re série, 1834, t. III, Bull., p. LVI. — Larves dévorant le chanvre et leurs parasites, op. cit., 1834, Bull., p. LXIII. — Sur un Myriapode qui aurait vécu dans les sinus frontaux d'une femme, Ann. Soc. Ent., 1833, t. II, Bull., p. LXVI. — Dévastations d'Acridiens en Espagne, op. cit., 1833, Bull., p. XLV. — Sur l'*Attacus cynthia* (Lép.) des Indes et son acclimatation projetée, Ann. Soc. Ent., 1848, t. VI, 2e série, Bull., p. X. — Dégâts causés par le *Scolytus pruni* (Col.), Ann. Soc. Ent., 1847, t. V, 2e série, Bull., p. LXXXII.

(15) **M. Lucas.** — Annales de la Société entomologique de France : Sur la morsure de la Malmignate (Arach.), 2e série, t. I, 1843, Bull., p. VIII (et Pierret). — Ravages de l'*Acridium peregrinum* en Algérie, 1845, t. III, 2e série, Bull., p. XXXII, XXXIX, LX. — Mœurs de la *Galleria cerella*, 1846, t. IV, 2e série, Bull., p. CVIII. — Dégâts du *Sitophilus orizæ* (Col.) dans les grains de maïs, 1846, Bull., p. CX. — Sur le *Bostrichus dactyliperda* (Col.) des noyaux de dattes, 1846, Bull., p. C. — Larves de *Saperda populnea* (Col.) attaquant le tremble, 1846, Bull., p. XLVIII. — Dégâts causés par l'*Aphis tiliæ* (Hémipt.), 1860, t. XIII, 3e série, Bull., p. LXXIV. — Sur la *Braula cæca*, Diptère parasite des Abeilles, 1850, t. VIII, 2e série, Bull., p. LXIX. — Ravages de l'*Anthonomus rubi* (Col.) sur les fraisiers, 1851, t. IX, 2e série, Bull., p. CXIV. — Dégâts du *Dendroctonus piniperda* (Col.), 1850, t. VIII, 2e série, Bull., p. XLVIII et CXII. — Dégâts du *Lophyrus pini* (Hym. tenthr.), 1852, t. X, 2e série, Bull., p. XXXIX. — Ravages de l'*Atomaria linearis* (Col.), 1854, t. II, 3e série, Bull., p. XXXIX. — Dégâts causés aux pavots industriels par le *Ceuthorhynchus*

Raphaelensis (Col.), 1860, t. VIII, 3e série, Bull., p. LXVI. — Dégâts causés par le *Diplorhopterum fugax* (Hym. Form.) dans les chocolats en magasin. — Dégâts causés par la chenille de l'*Yponomeuta cognatella*, 1859, 3e série, t. VII, Bull., p. CXV. — Dégâts causés aux haricots par le *Blaniulus guttulatus* (Myriap.), 1861, t. I, 4e série, Bull., p. XIX. — (Et Amyot.) Dégâts causés par la *Gracillaria syringella*, 1861, Bull., p. XXVI, XXIX, XXX, XLII. — Tentative d'éducation de la *Melipona scutellaris* (Hym.) à Paris, 1861, Bull., p. XXXVII. — (Et M. de Laferté-Sénectère.) Dégâts du *Lecanium vitis*, 1863, t. III, 4e série, Bull., p. XXII. —Dégâts causés aux marronniers roses par le *Liparis chysorrhea* (Lép.), 1863, Bull., p. XXII.—(Et M. Azambre, Amyot, M. Guérin-Méneville.) Maladie des feuilles de tilleul dues à des Acariens, 1855, t. III, 3e série, Bull., p. LXII, LXIII, LXIV. — Acariens nuisant au *Camelia japonica*, 1864, 4e série, t. IV, Bull., p. LIV. — (Et M. Reiche.) Sur les *Acridium peregrinum* (Orth.) en Algérie, 1864, Bull., p. XXVIII. — Sur le *Lophyrus pini* (Hym.) et son parasite, 1864, p. 215.—Ravages de l'*Acridium peregrinum* en Syrie, 1865, 4e série, t. V, Bull., p. XXXII. — Chenilles du *Bombyx pityocampa* sur les cèdres en Algérie, 1853, t. I, 3e série, Bull., p. X. — Dégâts de l'*Acanthophorus serraticornis* (Col.), 1854, t. II, 3e série, Bull., p. XLVII. — Dégâts causés dans les planches de bois par les *Anobium* (Col.), 1854, Bull., p. XXXIV. — Dégâts de l'*Halticus pallicornis* (Hémipt.) sur les pois et les haricots, 1854, Bull., p. XXXI. — Dégâts produits sur les peupliers par le *Buprestis plebeja* (Col.), 1856, t. IV, 3e série, Bull., p. XCVI. — Sur les effets de la piqûre de l'*Androctonus funestus* (Arach.) en Algérie, 1856, Bull., p. XV.—(Et M. Mégnin.) Sur un *Ixodes* causant une maladie pustuleuse chez le cheval, 1866, LVII.

Voir les travaux du même auteur (7), page 17.

(16) **Amyot.** — Ravages des Acridiens en Chine, Ann. Soc. Ent., 1re série, t. V, Bull., p. XLI. — Sur une poudre chimique à répandre dans les champs, Ann. Soc. Ent., 1847, Bull., p. XLIV. — Sur l'emploi de la Cétoine dorée contre la rage, Ann. Soc. Ent., 1851, Bull., p. XLIV. — Note sur les mœurs et sur les ravages de la *Tipula* (*Cecidomya*) *tritici*, Ann. Soc. Ent, 2e série, t. IX, 1851, Bull., p. LVI, et 1855, t. III, 3e série, Bull., p. CIV. — (Et M. Sichel.) Sur la Cécidomye du froment et son parasite, Ann. Soc. Ent., 1856, 3e série, t. IV, Bull., p. VIII. — Sur les

moyens de s'opposer aux dommages causés par l'Alucite des blés, Ann. Soc. Ent., 1852, t. X, 2ᵉ série, Bull., p. VI. — Histoire de la Teigne syringelle (espèce nuisible aux lilas), Ann. Soc. Ent., 1864, 4ᵉ série, t. IV, p. 5. — Note sur les insectes nuisibles, Ann. Soc. Ent., 1851, Bull., p. XXXVI. — Sur les dégâts des Scolytes des pins (Col.) et les moyens d'y remédier, Ann. Soc. Ent., 1851, Bull., p. CXVIII. — Sublimé corrosif impuissant à empêcher les attaques des *Anobium* (Col.), Ann. Soc. Ent., 1851, Bull., p. CXV.

(17) **M. Laboulbène.** — Sur la *Cochylis roserana* (Lép.) nuisible à la vigne, Ann. Soc. Ent., 1857, 3ᵉ série, t. V, Bull., p. XC. — (Et M. Lespès.) Sur les Termites lucifuges du S.-O. de la France, Ann. Soc. Ent., 1860, 3ᵉ série, t. VIII, Bull., p. CV. — Sur les insectes qui attaquent le colza, Ann. Soc. Ent., 1857, t. V, 3ᵉ série, p. 791. — Ravages de l'*Acridium migratorium* (Orth.), Ann. Soc. Ent., 1858, Bull., p. CLX et p. 866. — Sur les parasites de l'*Hadena brassicæ* (Lép.), Ann. Soc. Ent., 1861, t. I, 4ᵉ série, p. 612. — (Et M. Linder.) Dégâts de l'*Otiorhynchus sulcatus* (Col.), Ann. Soc. Ent., 1861, Bull., p. XXXVII. — (Et Jacquelin du Val.) Dégâts de la *Cecidomia brassicæ* (Dipt.), Ann. Soc. Ent., 1857, t. V, 3ᵉ série, Bull., p. XC et XCI. — Note sur le *Blaniulus guttulatus* (Myriap.) nuisant aux fruits, Ann. Soc. Ent., 1862, t. II, 4ᵉ série, Bull., p. XLV. — Sur les insectes des truffes, Ann. Soc. Ent., 1864, 4ᵉ série, t. IV, p. 69, 95, 99. — Sur les insectes tubérivores à propos d'une note erronée de M. Valserres, Ann. Soc. Ent., 1865, 4ᵉ série, t. V, Bull., p. LXII et LXIII. — Sur la préparation des petits insectes et la préservation des collections, Ann. Soc. Ent., 1866, 4ᵉ série, t. VI, p. 581.

(18) **M. Aubé.** — Note sur les inconvénients qui peuvent résulter des défauts de croisement dans la propagation des espèces animales, Bul. Soc. Zool. d'Acclim., 1857, 1ʳᵉ série, t. IV, p. 509. — Dégâts causés par l'*Hylurgus betulæ* (Col.), Ann. Soc. Ent., 1838, t. VII, 1ʳᵉ série, Bull., p. LVI. — Description d'un nouveau Thérentome, Ann. Soc. Ent., 1839, t. VIII, 1ʳᵉ série, Bull., p. V. — Observations sur les Vers à soie (influence de la nourriture sur les sexes), Ann. Soc. Ent., 1844, t. II, 2ᵉ série, Bull., p. LXXXVI. — (Et M. Bigot.) Note sur la poudre insecticide de Pyrèthre, Ann. Soc. Ent., 1860, 3ᵉ série, t. VIII, Bull., p. XXI. — Note sur les moyens d'améliorer les races de Vers à soie (lue à la séance du 28 juin 1854 de la Soc. Ent.). — Réflexions sur

un mémoire de M. Focillon sur les insectes nuisibles aux colzas, Ann. Soc. Ent., 1852, t. X, 2e série, Bull., p. LXXXIII. — Note sur un appareil à nourrir les Abeilles, Ann. Soc. Ent., 1853, t. I, 3e série, Bull., p. XXII.

(19) **M. Coquerel** (*). — Sur la soie du *Bombyx Radama*, Ann. Soc. Ent., 1854, t. II, 3e série, Bull., p. LXVI. — Sur deux Bombyx séricigènes de Madagascar, Ann. Soc. Ent., 1855, t. III, 3e série, p. 529, et Bull. Soc. Zool. d'Accl., 1855, t. II, 1re série, p. 25. — Sur la *Lucilia hominivorax* (Dipt.), sa larve et les accidents produits chez l'homme, Ann. Soc. Ent., 1858, t. VI, 3e série, p. 171. —Sur l'*Idia Bigoti* (Dipt.) et sa larve dans des furoncles chez l'homme, Ann. Soc. Ent. — (Et M. Mondière.) Larves de Diptères dans des tumeurs humaines, Ann. Soc. Ent., 1862, t. II, 4e série, p. 69. — Mœurs et ravages des *Oryctes* (Col.) à Madagascar, Ann. Soc. Ent., 1855, t. III, 3e série, p. 167. — Ravages à l'île de la Réunion des *Oryctes insularis* et *tarandus*, Ann. Soc. Ent., 1866, t. VI, 4e série, p. 334. — Des Bombyx producteurs de soie à Madagascar, Ann. Soc. Ent., 1866, p. 341. — (MM. Signoret, P. Gervais.) Sur les insectes nuisibles à divers végétaux, Ann. Soc. Ent., 1866, Bull., p. XIX. — Sur les Bombyx qui produisent la soie à Madagascar, Bull. Soc. Zool. d'Acclim., janvier 1866. — (Et M. Vinson.) Note sur les Vers à soie de Madagascar qui pourraient être acclimatés à la Réunion, Bull. Soc. d'Acclim. et d'Hist. nat. de la Réunion, 1863, p. 16, pl. 1.

(20) **M. Sallé.** — Sur le *Bombyx psidii* et la soie sauvage du Mexique, Ann. Soc. Ent., 1857, t. V, 3e série, p. 15.

(21) **M. Vinson.** — Du Ver à soie de Madagascar *(Borocera Cajani)*, Bull. Soc. Zool. d'Acclim., t. VI, 1er sem., août 1863. — Note

(*) Une triste et douloureuse nouvelle nous arrive : M. Coquerel, médecin de la marine, directeur de l'hôpital de Saint-Denis (île de la Réunion), vient de mourir, le 12 avril 1867, à l'âge de 44 ans, à Salazie (Réunion), dans ces lointains parages où il était retourné, se préparant à de nouvelles conquêtes scientifiques. La Société connaît toute l'intelligence et le savoir du collègue dont elle déplore la perte. Nos séances ont permis maintes fois d'apprécier son jugement et l'étendue de ses connaissances dans des discussions pleines d'intérêt et de précieux renseignements; nos Annales contiennent des mémoires nombreux et remarquables dont il est l'auteur. M. Coquerel préparait une faune entomologique de la Réunion et des îles voisines qui devait compléter les travaux sur ce sujet de MM. Boisduval, Maillard, Vinson. Une notice détaillée, dont M. L. Fairmaire a bien voulu se charger, permettra à la Société de mesurer toute l'étendue de la perte qu'elle vient de faire et ne pourra qu'ajouter à la douleur commune.

sur le Ver à soie de l'ambrivate, C. R. Acad. des Sciences, 1863, 1er sem., p. 534, séance du 23 mars.

(22) **MM. Bazin.** — C. Bazin. Notice sur la Cécidomye du froment et ses parasites, br. in-8°, Paris, Librairie agricole et Deyrolle, 1856. — A. Bazin. Insectes qui dévorent le blé de semence (Journal d'Agr. pratique, 20 mai 1854); Insectes détruisant les betteraves (*Atomaria linearis*, Col.) (Journal d'Agric. pratique, 20 octobre 1854). — C. et A. Bazin. Maladies de diverses plantes causées par les insectes; moyens curatifs de ces maladies; animaux destructeurs des insectes nuisibles (Cosmos, 3e année, t. V, août 1854, p. 170, 174, 179). — C. Bazin. Dégâts de la *Cecidomya (Tipula) tritici*, Ann. Soc. Ent., 1855, t. III, 3e série, Bull., p. CIII.

(23) **M. Millière.** — Éducation en plein air de l'*Attacus cecropia*, Ann. Soc. Ent. de France, 1852, 2e série, t. X, Bull., p. LXIV.

(24) **M. Reiche.** — Déterioration de bouchons de liége par une chenille de Microlépidoptère, Ann. Soc. Ent., t. I, 3e série, 1853, Bull., p. VII. — Entomologie appliquée à résoudre quelques difficultés commerciales, Ann. Soc. Ent., 1856, 3e série, t. IV, Bull., p. XLVII, et 1858, t. VI, Bull., p. CCXXIII. — Note sur les moyens propres à conserver les collections d'histoire naturelle, Ann. Soc. Ent., 1858, 3e série, t. VI, Bull., p. CLXXIV et CLXXVI. Sur la maladie des Vers à soie au Bengale, Ann. Soc. Ent., 1859, 3e série, t. VII, Bull., p. CXIX. — Remarques sur l'application de l'entomologie au commerce, Ann. Soc. Ent., 1860, 3e série, t. VIII, p. 331. — Note sur la destruction des insectes nuisibles, Ann. Soc. Ent., 1862, t. II, 4e série, Bull., p. XLVI.

(25) **M. L. Fairmaire.** — Ann. Soc. Ent. de France : Dégâts causés par la chenille du *Lycæna betica*, 1859, 3e série t. VII, Bull., p. CLXXVIII. — Note d'entomologie appliquée sur les *Galles de Chine*, 1860, t. VIII, 3e série, Bull., p. LXV. — (Et M. Cussac.) Ravages des larves de *Silpha opaca* (Col.), 1857, 3e série, t. V, Bull., p. LXXIII. — *Coccus* produisant de la cire, 1860, t. VIII, Bull., p. LXV. — Note d'entomologie appliquée, 1860, Bull., p. LXV. — (Et M. Brémi.) Sur des collections de dégâts d'insectes nuisibles, 1850, t. VIII, 2e série, Bull., p. V. — Sur des larves de Mouches ayant vécu à l'intérieur dans l'espèce humaine, 1851, t. IX, 2e série, Bull., p. CIX. — Note sur les Méloés proposés pour le traitement de la rage, 1856, t. IV, 3e série, Bull., p. LXXVII.

(26) **M. Mocquerys.** — Sur les Coléoptères nuisibles et utiles placés à l'Exposition universelle de 1855, Ann. Soc. Ent., 3e série, t. IV, 1856, p. 731. — Note sur les insectes nuisibles, op. cit., 2e série, t. IX, 1851, Bull., p. CII. — Singulier emploi de l'*Œcodoma cephalotes* (Hymén. Form.) pour la guérison des plaies, Ann. Soc. Ent., 1844, 2e série, t. II, Bull., p. LXVII. — Sur le *Cerambyx cerdo* attaquant les pommiers, Ann. Soc. Ent., 1855, t. III, 3e série, Bull., p. CII. — Note sur l'entomologie appliquée à l'agriculture et aux arts, Ann. Soc. Ent., 1857, t. V, 3e série, Bull., p. LXXI.

(27) **Frère Milhau.** — Série d'articles sur les insectes nuisibles ou utiles à l'agriculture publiés dans l'*Encyclopédie pratique de l'Agriculture* (*).

(28) **M. Bellier de la Chavignerie.** —Rapport sur les dégâts causés aux oliviers par la chenille de l'*Elachista olivella* (Microlép.), Ann. Soc. Ent., 1847, t. V, 2e série, Bull., p. LI. — Rapport sur la Muscardine, 1847, Bull., p. LXVI. — Dégâts des chenilles et rapport sur l'échenillage et la nécessité de l'exécution stricte de la loi, Ann. Soc. Ent., 1848, t. VI, 2e série, Bull., p. LXII et LXXIV. — Dégâts dans les vignes du *Lecanium* (*Kermes*) *vitis* (Hémip.), Ann. Soc. Ent., 1854, 3e série, t. II, Bull., p. XLII.— (Et autres.) Dégâts de la *Cecidomya fagi* (Dipt.), Ann. Soc. Ent., 1857, t. V, 3e série, Bull., p. CXVI et CXVII. — (MM. Reiche, Lucas, Desmarest.) Ravages des chenilles de l'*Orgya pudibunda* (Lép.) dans l'Est de la France, 1848, Bull., p. LXII et LVII. — Impression sur papier de Lépidoptères, Ann. Soc. Ent., 1848, Bull., p. XLIX. — Ravages des chenilles de *Liparis chrysorrhea* et *Lithosia quadra*, Ann. Soc. Ent., 1852, 2e série, t. X, Bull., p. XXV et XXXVIII. — Procédé pour la conservation du corps des Lépidoptères, Ann. Soc. Ent., 1851, t. IX, 2e série, Bull., p. LXXVIII.

(*) Entre l'époque où fut prononcé ce discours et son impression, la Société entomologique a eu la douleur d'apprendre la mort du frère Milhau, à la fin de février 1867. Cette perte est grande au point de vue de l'entomologie appliquée, sans nous occuper ici des autres titres de l'homme de bien à l'estime publique. Frère Milhau a envoyé à l'Exposition universelle de 1867 une collection d'Insectes utiles et nuisibles et de leurs dégâts, plus complète encore qu'aux Expositions précédentes. Il avait reçu à ce sujet une lettre très-encourageante de M. le Ministre de l'Instruction publique.

(29) **M. E. Deyrolle.** — Sur un appareil injecteur de soufre en vapeur, Ann. Soc. Ent., 1866, 4e série, t. VI, Bull., p. LIV.

(30) **Audinet-Serville.** — Ravages de l'*Acridium peregrinum* en Algérie, Ann. Soc. Ent., 1845, t. III, 2e série, Bull., p. CXV.

M. Azambre (et M. Sichel).— Des moyens à employer pour détruire les *Acarus,* Ann. Soc. Ent., 1856, t. IV, 3e série, Bull., p. XVI et XVII. — Dégâts du *Cossus ligniperda* (Lép.), Ann. Soc. Ent., 1856, Bull., p. VII.

M. Balbiani. — Diverses communications, Ann. Soc. Ent. France, 1865-1866, sur la maladie des Vers à soie, et recherches microscopiques sur leur embryogénie.

Becker. — Impression de Lépidoptères, Ann. Soc. Ent., 1851, t. IX, 2e série, Bull., p. CXII. — Lépidoptères fixés sur verre, Ann. Soc. Ent., 1852, t. X, 2e série, Bull., p. LXXIX.—Dégâts causés par les chenilles du *Sphinx* (*Acherontia*) *atropos*, Ann. Soc. Ent., 1854, t. II, 3e série, Bull., p. VIII.

Blisson. — Mémoire sur la destruction des Fourmis (Mém. de la Soc. royale et cent. d'Agriculture de Paris, 1846). — Mémoire sur les chenilles des Sésies. Ann. Soc. Ent., 1846, 2e série, t. IV, p. 207. — (Et M. Aubé.) Sur le Thérentome, Ann. Soc. Ent., 1re série, 1838, t. VII, Bull., p. XXII, et 1839, t. VIII, Bull., p. X.

Boyer de Fonscolombe.—Sur les Kermès des environs d'Aix, Ann. Soc. Ent., 1re série, t. III, 1834, p. 201.—Insectes qui attaquent l'Olivier, 1er mém., op. cit., 1re série, 1837, t. VI, p. 179; 2e mém., op. cit., 1re série, 1840, t. IX, p. 101.—Sur les *OEcophora oleella* et *Elachista olivella* (Lépid.), op. cit., 1851, Bull., p. XVII et LV. — Description des Pucerons qui se trouvent aux environs d'Aix (avec indication des ravages de plusieurs espèces). Ann. Soc. Ent., 1re série, t. X, 1841, p. 157.

Brême (de). — Note sur le genre *Ceratitis* (Dipt.) et ses dégâts sur les oranges et les citrons, Ann. Soc. Ent., 1842, 1re série, t. XI, p. 183.

M. Brullé. — Navets ravagés par les Altises, Ann. Soc. Ent., 1835, t. IV, 1re série, Bull., p. VIII. — Ravages de l'*Eumolpus vitis* (Col.), op. cit., 1837, t. VI, Bull., p. LVIII.

M. Bureau (et MM. Guérin-Méneville et Sichel). — Ravages des chenilles de *Pieris brassicæ*, Ann. Soc. Ent., 1855, t. III, 3e série, Bull., p. XCV.

M. Chevrolat. — Ravages des larves de *Silpha obscura* (Col.), Ann. Soc. Ent., 1857, t. V. 3e série, Bull., p. LXXIII. — Dégâts de la *Crepidodera cicatrix* (Col.), Ann. Soc. Ent., 1860, t. VIII, 3e série, Bull., p. XXXIII.

Coulon. — Ravages des larves de *Noctua segetis* (Lép.) et *Galeruca tanaceti* (Col.), Ann. Soc. Ent., 1834, t. III, 1re série, Bull., p. XIX.

M. Daube. — Ravages du *Colaspis barbara* (Col.), Ann. Soc. Ent., 1836, 1re série, t. V, Bull., p. XLV. — Ravages de l'*Altica oleracea* (Col.) dans les vignes, op. cit., Bull., p. XLVI. — Mêmes sujets, 1837, t. VI, Bull., p. XLIX.

Dejean. — Destruction spontanée d'insectes nuisibles, Ann. Soc. Ent., 1839, t. VIII, Bull., p. XLI.

M. Desmarest. — Résumé et appréciation des travaux relatifs à l'emploi de la *Cetonia aurata* (Col.) pour la guérison de la rage, Ann. Soc. Ent., 1851, t. IX, 2e série, Bull., p. XLIV.

A. Deyrolle. — Amas d'insectes produisant des fièvres pestilentielles, Ann. Soc. Ent., 1847, Bull., p. XCVII. — Dégâts des larves de *Cleonus* (Col.), Ann. Soc. Ent., 1859, t. VII, 3e série, Bull., p. CXCIII. — Stéréoscope appliqué aux insectes, Ann. Soc. Ent., 1852, t. X, 2e série, Bull., p. XXVI. — Sur le Thérentome, Ann. Soc. Ent., 1857, t. V, 3e série, Bull., p. XXXI.

Divers auteurs. — Ann. Soc. Ent. de France : Larves rejetées par des sujets humains malades, 1836, t. V, 1re série, Bull., p. LXXIV. — Sur les *Coccus* cérifères du Brésil, 1848, t. VI, 2e série, p. 139 (mém. publié par la Société entomologique vu son importance, quoique l'auteur (M. Chavanne) ne fût pas de ses membres). — Notes sur la poudre insecticide de pyrèthre, 1860, t. VIII, 3e série, Bull., p. XXI. — Notes sur les larves de *Ceratitis* (Dipt.) dévorant les oranges, 1859, t. VII, 3e série, Bull., p. XXVI et XXVII. — Discussion au sujet des insectes nuisibles, 1851, t. IX, 2e série, Bull., p. XXXV. — Ravages causés par les chenilles aux environs de Paris, 1864, 4e série, t. IV, Bull., p. XXIV et XXV. — Mort d'une femme résultant de la piqûre d'une Mouche, 1864, Bull.,

p. xxxv, xxxvi, xxxvii. — Sur l'exposition des insectes utiles et nuisibles, 1865, t. V, 4e série, Bull., p. xlviii. — Emploi de l'acide phénique contre les insectes nuisibles, 1865, Bull., p. vi. — Sur les perforations des insectes, 1857, t. V, 3e série. Bull., p. ci et cii.

M. Dor. — Ravages de l'*Acridium* (*Œdipoda*) *migratorium* en Suisse, Ann. Soc. Ent., 1858, Bull., p. ccxxiv.

M. Doüé. — Passage et ravages de nuées de Pucerons, Ann. Soc. Ent., 1847, t. V, 2e série, Bull., p. lxxiv. — (Et M. Blanchard.) Objets d'écaille attaqués par l'*Anthrenus pimpinellæ* (Col.), Ann. Soc. Ent., 1851, t. IX, 2e série, Bull., p. xv.

C. Duméril. — Sur les éducations à Paris et les métis des *Attacus cynthia* et *arrindia*, Ann. Soc. Ent., 1859, 3e série, t. VII, Bull., p. cxciv.

Duponchel (et Desjardins). — Ravages de l'Alucite xylostelle (Lépid.), Ann. Soc. Ent., 1837, t. VI, 1re série, p. 229 et 235.

M. Fallou. — Emploi de l'eau pulvérisée dans l'éducation des chenilles, Ann. Soc. Ent., 1866, 4e série, t. VI, Bull., p. xliii.

Feisthamel. — Sur la destruction des arbres du parc de Vincennes attribuée aux Scolytes, Ann. Soc. Ent., 1re série, 1837, t. VI, p. 393.

M. Gervais (Paul). — Détails sur les mœurs des Abeilles, Ann. Soc. Ent., 1849, 2e série, t. VII, Bull., p. lxxxiv. — Note au sujet d'insectes soi-disant développés dans les sinus frontaux et les narines de l'homme, Ann. Soc. Ent., 1862, t. II, 4e série, Bull., p. xxxviii et p. xxxix.

M. Gervais d'Aldin. — Emploi du silicate de potasse pour les collections entomologiques, Ann. Soc. Ent., 1862, t. II, 4e série, Bull., p. xlvii.

M. Ghiliani. — Sur les mœurs des Mélipones, Ann. Soc. Ent., 1847, t. V, 2e série, Bull., p. xxxix.

M. Girard. — Ann. de la Soc. Ent. de France : Ravage des oseilles par l'*Apion pisi*, 1859, t. VII, 3e série, Bull., p. cxxi. — Ravages des betteraves par l'*Epicauta adspersa* (Col.), 1860, t. VIII,

3e série, Bull., p. LXXIII. — Notes sur les Abeilles, 1860, Bull., p. LXXIX, et 1861, 4e série, t. I, Bull., p. XXXVII. — Emploi de divers liquides et en particulier du sulfure de carbone pour conserver les collections entomologiques, 1861, p. 623. — Larves d'insectes employées comme amorces pour la pêche, 1862, 4e série, t. II, p. 351. — (Et M. J. Pinçon.) Sur une éducation de l'*Attacus Ya-ma-maï*, 1863, 4e série, t. III, Bull., p. XXXIV, XXXVI, XXXVII. — Sur les ravages de la *Tortrix viridana* (Lép.), 1863, Bull., p. XXXII, et (avec M. Fallou) 1865, 4e série, t. V, Bull., p. XXXI. — Sur les ravages de diverses chenilles aux environs de Paris, 1864, 4e série, t. IV, Bull., p. XXV. — (Et M. Aubé.) Sur la nécessité des croisements, 1865, 4e série, t. V, Bull., p. IV et V. — Sur les éducations de Vers à soie japonais à Scutari, 1866, t. VI, 4e série, Bull., p. XI. — Charbon résultant de la piqûre d'un Diptère, 1866, Bull., p. XI. — Notes diverses sur la sériciculture, 1866, p. 427. — Sur l'emploi des poulaillers roulants pour combattre les ravages des larves de Hannetons, 1866, p. 570. — Remarques sur l'injecteur de vapeur de soufre, 1866, Bull., p. LIV.

Note sur les Écrevisses et leur reproduction pour l'usage alimentaire, Bull. Soc. Zool. d'Acclim., 1860, 1re série, t. VII, p. 187. —Sur les Abeilles, Cosmos, 1860, t. XVII, p. 260.—Sur le *Sericaria mori* (Ver à soie), conférence au Jardin d'Acclimatation, Bull. Soc. Zool. d'Acclim., 1862, t. IX, 1re série, p. 903 et 1050. — Les Auxiliaires du Ver à soie, même Bull., 1864, 2e série, t. I, p. 229, 308, 383 et 444, et br. in-8°, Paris, 1864, J.-B. Baillière et fils.

M. Goossens. — Du phénol pour la conservation des collections entomologiques, Ann. Soc. Ent., 1866, 4e série, t. VI, p. 597. — Notice sur la préparation des chenilles, Ann., Soc. Ent., 1865, t. V, 4e série, p. 493.

M. Graëlls (et M. Fairmaire). — Sur la propriété venimeuse de la Malmignate (Arach.), Ann. Soc. Ent., 1842, p. 205.

M. Guenée. — Sur le nécrentome, Ann. Soc. Ent., 1838, 1re série, t. VII, Bull., p. XXVII. — Emploi du nécrentome pour les collections, Ann. Soc. Ent., 1862, 4e série, t. II, p. 381. — (Et Becker.) Sur le décalquage des insectes, Ann. Soc. Ent., 1850, t. VIII, 2e série, Bull., p. XXVII et XXIX.

M. Jourdheuil. — Dégâts causés par la chenille du *Bombyx processionea* (Lép.), Ann. Soc. Ent., 1861, t. I, 4ᵉ série, Bull., p. VIII.

M. Lacerda (de). — Sur les éducations de Vers à soie à Bahia (Brésil), Ann. Soc. Ent., 1860, t. VIII, 3ᵉ série, Bull., p. LXIX. — Dégâts causés aux caféiers par l'*Elachista coffeella* (Lép.), Ann. Soc. Ent., 1861, t. I, 4ᵉ série, Bull., p. XXIX.

M. Leprieur. — Sur l'alcool arsénié pour conserver les collections entomologiques, Ann. Soc. Ent., 1861, t. I, 4ᵉ série, p. 75.

M. Lespès. — Sur les Termites, Ann. Soc. Ent., 1856, t. IV, 3ᵉ série, Bull., p. LXXIX.

Macquart. — Ravages de l'*Atomaria linearis* (*Cryptophagus bettæ*) dans le Nord de la France (Ann. des Sciences natur., 1ʳᵉ série, t. XXIII, p. 93). — Sur un Puceron du blé (Ann. des Sciences natur., 1ʳᵉ série, 1831, t. XXII, p. 468). — Sur les dégâts causés aux betteraves par la larve de l'*Elater segetis* (Col.), Ann. Soc. Ent., 2ᵉ série, t. V, 1847, Bull., p. XLIV, et de l'*Altica oleracea* (Col.), Bull., p. LXXXI. — Sur les ravages de l'*Atomaria linearis* (*Cryptophagus*, Col.) dévastant les betteraves, Ann. Soc. Ent., 1847, Bull., p. L.

M. Naysser. — Dégâts causés par le *Coccus hesperidum* (Hémip.) et remède proposé, Ann. Soc. Ent., 1865, t. V, 4ᵉ série. Bull., p. LV.

M. Norguet (de). — Dégâts causés par la *Gracillaria syringella* (Microlép.), Ann. Soc. Ent., 1861, t. I, 4ᵉ série, Bull., p. XLI.

M. Paris. — Sur la *Lycosa saccata* (Arach.) détruisant la Pyrale de la vigne, Ann. Soc. Ent., 1862, 4ᵉ série, t. II, Bull., p. XIX. — Accidents causés par les piqûres des insectes, Ann. Soc. Ent., 1865, 4ᵉ série, t. V, Bull., p. XI. — Extraction d'un *Cysticercus* (Helm.) des tissus de l'œil humain, Ann. Soc. Ent., 1866, 4ᵉ série, t. VI, Bull., p. XI.

Passerini. — Sur le *Lixus angustatus* (Col.) nuisant aux fèves, Ann. Soc. Ent., 1852, t. X, 2ᵉ série, Bull., p. XLIX.

M. Peragallo. — Ravages des oliviers par le *Cionus fraxini* (Col.), Ann. Soc. Ent., 1866, Bull., p. XLV.

Pierret. — Ann. de la Soc. Ent. de France : Dégâts du *Scolytus pygmæus* (Col.), 1841, 1ʳᵉ série, t. X, Bull., p. XXVI. — Sur la

soie filée du Bombyx du pin, 1842, 1re série, t. XI, Bull., p. XXVII. — Ravages exercés par les chenilles des *Pieris cratægi*, *brassicæ* et *rapæ* (Lép.), 1846, 2e série, t. IV, Bull., p. XLIII.

M. Pradier. — Communication d'entomologie appliquée, Ann. Soc. Ent., 1858, Bull., p. CVIII.

M. Rattet. — Ravages de la chenille du *Bombyx processionea*, Ann. Soc. Ent., 1865, t. V, 4e série, Bull., p. XXVII.

M. Rauton. — Sur l'éducation des Vers à soie, Ann. Soc. Ent., 1858, t. VI, 3e série, Bull., p. CCLI.

Robineau-Desvoidy. — Larves de l'*Aglossa pinguinalis* (Lép.) et larves de diverses Muscides chez l'homme, Ann. Soc. Ent., 1849, 2e série, t. VII, Bull., p. XVIII et XIX. — Ravages des chenilles d'*Orgya pudibunda* (Lép.) dans l'Est de la France, et de *Tortrix viridana* (Microlép.), 1849, Bull., p. XIV.

Rouzet. — Rapport sur l'échenillage, Ann. Soc. Ent., 1848, 2e série; Bull., p. LX. — Sur l'*Otiorhynchus raucus* (Col.) rongeant les feuilles de poirier, op. cit., 1852, 2e série, Bull., p. XXXIV. — Ravages causés par la chenille de *Noctua malinella* (Lép.), op. cit., 1856, 3e série, Bull., p. LXIV. — (Et M. Lucas.) Ravages des fraises par le *Blaniulus guttulatus* (Myriap.), 1849, 2e série, Bull., p. LVIII.

M. Sichel (et M. Azambre). — Sur une larve de *Sarcophaga carnaria* extraite de l'angle de l'œil, Ann. Soc. Ent., 1857, t. V, 3e série, Bull., p. XLIX.

Solier. — Apparition d'Orthoptères (Acridiens dévastateurs) dans les environs de Marseille, Ann. Soc. Ent., 1re série, t. II, 1833, p. 486.

M. Waga. — Dégâts occasionnés aux greffes des arbres fruitiers par le *Polydrusus* (*Phyllobius*) *oblongus* (Col.), Ann. Soc. Ent., 1839, 1re série, t. VIII, Bull., p. VIII. — Sur les dégâts du *Pezotettrix pedestris* (Orthopt.), Ann. Soc. Ent., 1857, Bull., p. CXXVIII. — Sur les ravages du *Jassus vastator* (Hémipt. Homopt.) dans les céréales, Ann. Soc. Ent., 1857, t. V, 3e série, Bull., p. CXXVI. — Sur les effets de la poudre persane pour la destruction de la *Blatta germanica* (Orth.), Rev. et Mag. de Zool., 1859, t. IX, p. 505-510.

Walkenaer. — Recherches sur les insectes nuisibles à la vigne et sur les moyens de s'opposer à leurs ravages, Ann. Soc. Ent., 1re série, 1835, t. IV, p. 687, et 1836, t. V, p. 219.

Villiers (de). — Conservation des collections entomologiques, Ann. Soc. Ent., 1838, 1re série, t. VII, Bull., p. x.

Versin.—Sur le *Pachytylus* (*Ædipoda, Acridium*) *migratorius* (Orth.), Biblioth. univ. de Genève, Arch. Sciences phys. et natur., LXIIIe année, t. III, p. 267, 1858.

(31) En effet, ce discours n'a précédé que de peu de jours la reprise des efforts déjà tentés, lors de l'Exposition des Insectes de 1865, pour la fondation d'une Société uniquement destinée à l'entomologie appliquée. Dans le numéro du journal l'*Apiculteur,* de février 1867, était insérée l'annonce de la prochaine publication de l'*Insectologie agricole,* journal mensuel, rédigé par MM. Boisduval, Focillon, Guézou-Duval, Hamet, Pouchet, E. Robert, Deyrolle fils. Dans le premier numéro de ce journal, mis en vente dès la fin de février 1867, M. Carcenac, président de la Société d'Apiculture, indique une réunion pour le 12 mars courant, afin de s'entendre pour fonder une *Société d'Insectologie agricole*, destinée à chercher les moyens de multiplier les insectes utiles et de détruire les nuisibles, et dont le journal précédent sera l'organe. Dans le projet imprimé des statuts, et par une disposition à laquelle on doit adresser de complètes félicitations, les membres des Sociétés savantes dont le concours est capable d'aider la Société nouvelle peuvent assister à ses réunions.

Cette explication préalable m'a paru nécessaire pour justifier auprès de mes collègues le développement qu'a pris dans les notes annexées à mon discours l'indication des travaux d'entomologie appliquée publiés par nos membres seuls. Avant tout, je dois déclarer qu'on ne peut qu'approuver toute fondation de Société destinée à propager le goût des sciences naturelles, si peu connues dans notre pays, bien que d'une utilité de tous les jours, et qui sont l'objet de tristes comparaisons pour nos concitoyens instruits, en voyant la juste faveur attachée à ces sciences dans la plupart des pays qui nous entourent. Quand plusieurs Sociétés savantes se rencontrent en tout ou en partie dans l'objet de leurs travaux, il ne peut en résulter que l'émulation la plus digne et la plus profitable à tous. Il est pour nous toutefois un

juste et actuel intérêt : nous devons hautement faire connaître que les membres de la Société entomologique de France ont toujours eu à cœur de joindre les applications à la science pure, que jamais cette Société n'a refusé un travail d'entomologie appliquée, et que ses Annales contiennent en maints endroits des études de ce genre, dues à des personnes étrangères, en toute occasion où leur utilité est reconnue. Il lui suffirait seulement de disposer méthodiquement les matières pratiques que publient ses Annales pour joindre à ses travaux de science pure un véritable *Annuaire d'Entomopraxie*, nom plus significatif et plus grammatical que celui d'*Insectologie*. On ne saurait trop, d'autre part, annoncer d'une manière précise ce que nous avons déjà publié à ce point de vue, afin de permettre de rendre justice à qui de droit dans les productions nouvelles d'entomologie appliquée qui se préparent, d'éviter, comme cela est souvent arrivé, des oublis et des erreurs donnant lieu, en pure perte pour la science, à des réclamations de priorité.

En outre, si on joint la table précédente, d'une destination spéciale, à la Table générale de nos Annales dont la publication est commencée et au Catalogue qui a paru de notre riche bibliothèque, on ne pourra contester que notre Société, à sa trente-sixième année d'existence, avec des ressources bien administrées, ne puisse justifier des plus utiles services rendus à la science. Elle se trouve ainsi présenter toutes les conditions requises par M. le Ministre de l'Instruction publique pour les Sociétés savantes, qui sont fondées à demander, avec espérance légitime de succès, la reconnaissance d'utilité publique. (Circulaire aux Préfets, du 12 février 1866, Bull. administr. du Minist. de l'Instr. publ. 1866, n° 95.) (*)

(*) D'après la condition fondamentale de nos publications, je crois avoir à peine besoin de faire remarquer que j'expose dans tout ceci des opinions personnelles.

G.

HISTOIRE

DES

Métamorphoses de la TEICHOMYZA FUSCA,

Par M. le D[r] Alexandre LABOULBÈNE.

(Séance du 22 Octobre 1862.)

Pendant son dernier séjour à Paris, notre vénéré Président honoraire Léon Dufour aperçut la *Mouche noirâtre* qui fait le sujet de ce travail, et il me la fit remarquer. « Cette obscure bête, si commune aujourd'hui, me dit-il, et que vous m'avez apportée d'Agen, était autrefois très-rare dans le midi de la France ; j'en ai fait l'anatomie avec quatre individus pris à Bordeaux. Je vous charge de donner un portrait fidèle de cette Mouche et de faire connaître sa larve. » Je viens, en ce moment, remplir la promesse que j'avais faite à M. Léon Dufour.

La *Teichomyza fusca* a été pour la première fois décrite par Macquart dans son *Histoire naturelle des Insectes Diptères* (t. II, p. 535, Paris, Roret, 1835). Elle était fort commune à Lille, et se trouvait sur les vieux murs humides des latrines, des écuries et des étables. Le nom de *Teichomyza* (τειχος, mur, muraille, et μυῖα, mouche) indique ses habitudes et les endroits où on la rencontre de préférence.

Robineau-Desvoidy a prétendu dans nos *Annales* de 1848 (Bull., p. xciv) qu'il avait fait avec la *Teichomyza* le type du genre *Scatella*, et qu'une négligence d'imprimerie avait empêché cette espèce d'être éditée. Notre collègue avait nommé cette Mouche *Scatella urinaria*, parce que les larves vivent dans l'urine de l'homme, et non dans le ciment qu'elles tendraient sans cesse à dégrader, suivant l'opinion de Macquart.

En 1827 Robineau-Desvoidy trouvait cette Mouche à Paris, où elle

n'avait point été signalée. Depuis lors, cette espèce s'avança vers les départements du centre; il l'a retrouvée, dit-il, à Melun, à Orléans, et en 1848 à Auxerre.

Robineau-Desvoidy assurait que la *Scatella urinaria* est propre à l'urine de l'homme, et qu'elle n'a jamais été rencontrée dans aucune écurie, ni sur aucun fumier provenant des animaux domestiques. Les mêmes idées ont été reproduites dans la *Revue et Magazin de Zoologie* (t. I, p. 94, 1849).

Cette Mouche est extrêmement commune à Paris; il n'y a pas d'endroit servant à l'hygiène publique, dans les rues ou sur les places, qui ne soit peuplé de cette sombre Muscide. Elle se blottit de préférence dans l'angle des murailles, au-dessous des reliefs de pierre de tous les urinoirs publics ; elle marche lentement sur les murs et les vitres des latrines dans nos maisons. Il est rare de la trouver isolée; elle se réunit en groupes et forme des plaques sombres ou noirâtres visibles de loin. Elle hume avec les grosses lèvres de sa trompe les liquides azotés qui se trouvent sur les murs infiltrés, et si on soufle sur elle, elle s'accroche fortement avec ses ongles et laisse soulever ses ailes sans chercher à s'envoler, ou bien, si on veut la saisir, elle ne s'échappe que lentement et comme à regret, pour revenir bientôt à son gîte de prédilection.

Pendant longtemps j'ai cherché la larve de cette Mouche sans la pouvoir rencontrer. Le respect humain, ou la fausse honte de la poursuivre dans les immondices où elle vit, ne m'arrêtait pas. La science n'a rien à voir avec les dédains du vulgaire et avec les sarcasmes inintelligents. Je m'étais assuré toutefois que la larve de la *Teichomyze* ne se trouve pas dans le ciment des murailles, où l'a indiquée Macquart qui paraît ne l'avoir point vue. Je la cherchais dans les urinoirs et je ne la voyais point à terre ou dans les rigoles à ciel ouvert.

Enfin, mon ami Léon Fairmaire m'envoya un jour une quantité assez considérable d'une substance singulière qui avait causé l'obstruction d'un tuyau de lieux d'aisances. C'était un enchevêtrement de petits corps allongés, brunâtres, longs d'un centimètre et demi environ, et au milieu de ce feutrage singulier se trouvaient des larves grisâtres assez agiles.

Je procédai à la constatation de ce singulier corps étranger ayant produit un obstacle dans le tuyau précité, une sorte de lésion de canalisation.

Je trouvai des pupes de Muscide que je connaissais déjà, ayant des tiges pilifères sur les côtés et le dessus du corps, et appartenant à une

Anthomyia ou *Homalomyia*; mais je ne connaissais point les pupes allongées, qui, débarrassées de leur gangue immonde, étaient brunâtres ou d'un brun jaunâtre.

Les larves de tous les âges n'étaient point faciles à démêler, et j'avais d'abord cru qu'il y en avait plusieurs espèces. Vérification faite, elles se résumaient ainsi : 1° celles de l'*Anthomyia*, qui se rapportaient à la pupe épineuse signalée déjà; 2° les autres larves, bien qu'indiquant la forme générale (plus allongée toutefois) des pupes enchevêtrées, ces larves, dis-je, devaient être étudiées dans leur transformation, pour décider si elles produisaient les pupes allongées, et finalement les *Teichomyzes*.

Ayant placé dans des bocaux séparés et arrosés de temps à autre, avec le liquide spécial que mes reins leur fournissaient, les pupes et les larves distinctes, je vis éclore dans les uns l'*Anthomyia* (*Homalomyia*) *scalaris*, et dans les autres la *Teichomyza fusca*. J'observai la transformation en pupes des larves incarcérées, transformation fournissant la preuve irréfragable de la provenance exacte des espèces de Mouches.

Je puis donc affirmer que c'est dans les matières azotées provenant des déjections du corps de l'homme que vit la larve de la *Teichomyza fusca*. Il me reste à faire connaître la larve de cette espèce et la nymphe. On verra, du reste, à la fin de ce travail, que cette larve a déjà été vue par un bon observateur, mais sans qu'il ait su à quel insecte elle appartenait.

§ I. LARVE.

(Voyez pl. 5e, fig. 2 à 10.)

Larva *acephala, grisea, sub lente asperulè spinosula; elongata, antice attenuata, postice bicaudata; mandibulis nigris; stigmatibus anticis* 18-*digitatis, posticis nigris rotundatis longiter exsertis; lateribus mamillis ambulatoriis instructis. — Longitudo sex lineas æquat* (12 à 13 mill.).

Habitat in ureticis immunditiis; Campo lutetiano haud infrequens.

Larve allongée, grisâtre, recouverte d'aspérités spinuleuses ayant l'apparence de points fins; elle est atténuée en avant et en arrière; cette dernière extrémité bifurquée (fig. 2).

Corps composé de onze segments, non compris le pseudocéphale ; mandibules noires, bien visibles à l'extérieur et dans le corps par transparence.

Premier segment ayant de chaque côté un stigmate, composé de 18 digitations, partant d'une base élargie et un peu triangulaire, supportée par un col étroit (fig. 5). Les *deux segments suivants* (méso et métathoraciques) ont sur le milieu des bords latéraux un petit pseudopode. *Tous les segments suivants* (4e à 11e) ont vers le milieu du bord latéral un fort pseudopode (fig. 9 et 10); le 10e et le 11e segment ont le pseudopode sur la partie postérieure et non point vers le milieu (fig. 2). Les *stigmates postérieurs* sont divergents, naissant de grosses trachées visibles au 11e segment et ils se terminent par deux gros boutons noirs (fig. 2 et 7).

Tout le corps de la larve est couvert d'aspérités spinuleuses, qui recouvrent aussi les mamelons ambulatoires. Ces aspérités vues au microscope sont des crochets allongés (fig. 11) sur lesquels je reviendrai. En dessous du corps on trouve aussi des espaces arrondis, qui peuvent faire saillie et servir à la progression.

. Dans les larves vivantes, on aperçoit par transparence dans l'intérieur du corps des traits brunâtres et rougeâtres qui tiennent au tube digestif et aux vaisseaux de Malpighi. Les parties dures de la bouche sortent et rentrent avec rapidité dans leur enveloppe charnue. Les mandibules ont la forme que j'ai représentée (fig. 3) ; elles se composent de deux parties similaires réunies sur le milieu, formées elles-mêmes de plusieurs pièces. La figure 4 montre l'extrémité mandibulaire très-grossie et disposée en crochet dentelé ; au-dessous est une petite pièce apophysaire. Je n'ai noté comme parties molles spéciales que deux prolongements bi-articulés, que je rapporte à la lèvre.

Les stigmates sont fort remarquables ; chacun des stigmates antérieurs, composé ordinairement de 18 digitations, n'en offre parfois qu'un nombre moindre, 16 ou 17, j'en ai compté une fois 19. Il n'est pas rare de voir le nombre varier d'un côté à l'autre.

J'ai étudié avec soin sur ce stigmate la disposition de la partie terminale (fig. 6) ; je me suis assuré que la digitation est fermée à son extrémité. On trouve une fine membrane qui enveloppe entièrement le prolongement final du stigmate ; cette membrane ténue passe sur l'extrémité comme partout ailleurs ; puis au-dessous d'elle est une membrane épaisse, résistante et obscure qui disparaît sur l'extrémité des digitations. Cette disposition explique pourquoi à un faible grossissement il semble que la partie digitée du stigmate soit perforée ; on n'aperçoit pas alors la fine

membrane enveloppante, et la teinte noire de la membrane épaisse venant à cesser au bout, celui-ci est plus clair et paraît libre ou sans paroi. Je crois pouvoir affirmer qu'en regardant à un très-fort grossissement, on mettra toujours en évidence la fine membrane enveloppante (fig. 6).

Les stigmates postérieurs sont terminés en demi-sphère, très-foncés, rappelant l'aspect de certains clous arrondis, avec une base foncée aboutissant à une grosse trachée (fig. 7 et 8). La trachée, d'une couleur sombre, apparaît dans le corps de la larve à partir du 11e segment. L'extrémité arrondie de chaque stigmate postérieur est-elle perforée ? c'est ce que je n'ai pu constater ; je n'ai point aperçu de pertuis, mais j'ai bien vu, en examinant de profil et à un fort grossissement, des poils partant du bouton noir stigmatique et presque appliqués sur lui ; ces poils ont la base élargie et soudée à celle des poils voisins ; ils représenteraient en fin de compte une membrane très-laciniée, presque jusqu'à la base.

La disposition des stigmates tant antérieurs que postérieurs nous ferait penser que, dans la larve de la *Teichomyze*, comme dans beaucoup de larves de Diptères, les orifices stigmatiques ne seraient pas ouverts, mais obturés par une très-fine membrane. Ce point intéressant d'anatomie et de physiologie mérite de nombreuses recherches (voyez les *Annales* de 1862, p. 787 à 791, à ce sujet).

Les mouvements de cette larve ne sont pas très-vifs ; elle rampe en faisant agir les mamelons latéraux de son corps, et les spinules dont tout le tégument est recouvert. Les mamelons et les saillies sont bien moins faciles à voir sur la larve que sur la nymphe. Cette dernière exagère pour ainsi dire les caractères de la larve d'où elle provient.

En examinant avec soin une larve de *Teichomyza* ayant macéré dans l'alcool, on voit la disposition des mamelons latéraux telle que l'indique la figure 2 ; on les trouve très-peu accusés sur les 2e et 3e segments, et placés en arrière et non au milieu du bord latéral sur les 10e et 11e segments. On voit de plus des espaces arrondis sous le ventre de la larve, pouvant faire saillie et aider à la progression. La figure 14 appartenant à la nymphe représente cette disposition.

Les figures 9 et 10 montrent les mamelons latéraux en action ; une couronne de petits crochets les termine et ils sont garnis à la base de poils spinuleux. Du reste, tout le corps offre des poils à base élargie et terminés en pointe fine et recourbée ; ces poils spinuleux de diverses grandeurs sont dirigés de telle sorte que la progression de la larve résulte de leur mise en jeu (voy. fig. 9).

Je n'ai pas besoin d'insister plus longuement sur les points spéciaux de l'organisation de cette larve; elle diffère beaucoup de celle des *Anthomyia*, avec lesquelles elle habite; ces dernières, élargies en arrière et fournies de plusieurs rangées de longues épines, sont bien plus lentes dans leurs mouvements.

§ II. PUPE.

(Voyez pl. 5, fig. 12, 13 et 14.)

PUPA *nuda, oblonga, rufescens seu fusca; antice segmentis primis supra declivis; postice fortiter emarginata; segmentis intermediis spinosis nec haud tuberculatis. — Longitudo quatuor lineas cum dimidia attingit* (10 millim.).

PUPE allongée, elliptique, composée de 11 segments, renflée vers le tiers antérieur, atténuée vers les deux extrémités (fig. 12). La partie antérieure est déprimée en dessus et montre la séparation des 3 premiers segments thoraciques. Le *premier segment* a de chaque côté une saillie formée par le stigmate antérieur. Le *troisième segment* a vers l'arrière une ligne qui indique le point ou le panneau thoracique s'enlève à la naissance de la Mouche. Les *segments intermédiaires* (4e-10e) sont spinuleux, puis mamelonnés latéralement et en dessous; le *dernier segment*, échancré en arrière, présente les saillies des stigmates postérieurs.

Cette pupe est non-seulement une des plus curieuses que je connaisse, mais son étude est très-instructive. Elle confirme ce que j'ai avancé (*Annales* 1861, p. 241, et 1864, p. 77-79) sur l'importance capitale des caractères fournis par la pupe d'une Mouche, caractères qui grossissent ou qui exagèrent ceux de la larve.

La figure 12 montre en effet des bourrelets segmentaires, des épines et des saillies arrondies qui proviennent de la peau durcie et contractée de la larve, car la pupe n'est point formée d'une autre manière. Examinons ces diverses parties.

Le pseudocéphale a disparu, et de chaque côté deux petites saillies en forme d'oreilles indiquent la place des stigmates antérieurs. Les trois segments prothoraciques sont déclives, sur le 3e est la ligne de soudure du panneau qui s'enlève à la naissance de la Mouche. Jusqu'ici nous ne

voyons pas de saillies ou de tubercules. Mais à partir du 4e jusqu'au 10e segment, on trouve des pointes épineuses, situées entre deux bourrelets, ainsi que le montre la figure 12, sur la face dorsale et latérale. Au contraire, en dessous, on voit des élévations arrondies, situées côte à côte ou espacées. La figure 13 offre la coupe schématique d'un segment médian et fait apprécier la disposition des pointes spinuleuses et des tubercules élevés; la figure 14 représente la portion ventrale de trois segments intermédiaires de la pupe. Chaque segment, du reste, peut être par la pensée divisé en trois parties ou zones ; à la première répond en dessus un bourrelet limité par des épines et se continuant en dessous avec une série de quatre mamelons (fig. 12, 13 et 14); la deuxième partie du segment est encore formée en bourrelet et épineuse au sommet en dessus, mais n'ayant en dessous que deux espaces élevés, un de chaque côté; la troisième partie enfin est large et sans aucune saillie en dessus et pareillement lisse en dessous (fig. 12 et 14).

Toutes les épines et les espaces mamillaires doivent exister chez la larve sous forme de pointes molles et d'espaces rétractiles ; la pupe les met en évidence de la manière la plus nette. Les spinules elles-mêmes du tégument se retrouvent sur la pupe, mais elles sont racornies et moins visibles à cause de l'opacité de la peau chez cette dernière, tandis que celle de la larve est transparente. La surface de la pupe paraît guillochée ou striée irrégulièrement.

§ III. INSECTE PARFAIT.

(Voyez pl. 5, fig. 1.)

Teichomyza fusca Macquart, Histoire naturelle des Insectes Diptères, t. II, p. 535, 1835.

Fusco-brunnea, obscura, ultro citroque cinerea; scutello albicante. Alis infuscatis.— Longitudo duas lineas usque ad duas lineas cum dimidia attingit (4 1/2 à 5 mill.).

H. Parisiis, haud infrequens.

Macquart a soigneusement caractérisé le genre *Teichomyza* (*loc. cit.*, p. 534). Robineau-Desvoidy dans son *Essai sur les Myodaires* (Mém. des savants étrangers de l'Institut, t. II, p. 801, 1830) a de même indiqué les

caractères de son genre *Scatella*, dont la *Teichomyza obscura* aurait pu, dit-il, être le type sous le nom d'*urinaria* (*Ann. ent. France*, 1848, Bull., p. XCIV). Je n'ai donc pas à répéter ici la description d'un insecte très-commun et qu'on voit toute l'année à Paris; la figure 1 suffit pour le faire reconnaître sûrement.

La longueur varie de la tête au bout de l'abdomen entre 4 millimètres 1/2 à 5 millimètres; quand les ailes sont fermées et au repos, la *Teichomyze* paraît beaucoup plus grande; la longueur peut alors égaler 6 à 8 millimètres.

Léon Dufour a fait l'anatomie de la *Teichomyza fusca;* il a représenté la tête et l'appareil digestif (1); il donne des détails anatomiques sur le testicule et les ovaires de cette espèce (2).

On a vu que Léon Dufour et surtout Robineau-Desvoidy avaient constaté la rareté primitive de la *Teichomyze* et plus tard son extension du nord au sud de la France. D'où provient donc originairement cette Mouche? Vient-elle d'une autre contrée ou d'un autre continent? Je pose la question, sans pouvoir la résoudre par des faits positifs.

J'ai dit qu'un auteur de mérite avait entrevu la larve que j'ai étudiée. En effet, M. le docteur Davaine, notre collègue, a décrit et figuré dans les comptes rendus de la Société de Biologie (3) des larves de Muscides rendues dans les selles, par une femme, après de vives douleurs intestinales.

Le fait observé par M. le docteur Henri Roger et la description de M. le docteur Davaine ne peuvent laisser de prise au doute. Mais il appartenait à une étude postérieure de décider à quel insecte se rapportaient exactement les larves qui avaient causé les accidents. Je puis dire que ce sont des larves de la *Teichomyza fusca*; les figures faites sans idée préconçue et données par M. Davaine le prouvent complétement à mon avis. Voyez la larve dessinée avec les pseudopodes latéraux (4); les cro-

(1) L. DUFOUR, *Recherches anatomiques et physiologiques sur les Diptères* (Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des sciences de l'Institut, t. XI, p. 319, 320, pl. 11, fig. 130, 1851).

(2) L. DUFOUR, *ibid.*, t. XI, p. 324 et 338.

(3) C. DAVAINE, *Sur des larves rendues par les selles* (Comptes rendus de la Société de Biologie, 1re série, t. III, p. 112-113, pl. 1, 1851); voyez aussi H. ROGER (*ibid.*, p. 88 et 89).

(4) C. DAVAINE, *loc. cit.*, pl. 1, larve, fig. *b ;* mandibules, fig. *f ;* stigmates antérieurs, fig. *c* et *i ;* stigmates postérieurs, fig. *g ;* pseudopodes, fig. *k ;* crochets du corps, fig. *l*.

chets des mandibules ; les stigmates mis en évidence, les antérieurs avec 15 à 17 digitations, les postérieurs divergents, globuleux, et terminant une grosse trachée; enfin les pseudopodes et les crochets formant les aspérités du tégument. Ces détails sont identiques avec ceux que j'ai moi-même représentés. Ce n'est point un des traits les moins curieux de l'histoire de la *Teichomyze* que la nocuité de sa larve dans quelques circonstances. Je ferai toutefois observer en terminant que cette fois encore il ne s'agit pas d'un insecte spécialement nuisible à l'espèce humaine ; il n'y a pas plus de *Teichomyza hominis* qu'il n'y a d'*Œstre humain* ou de *Culex* propre à l'homme, à l'exclusion des autres animaux domestiques ou sauvages.

EXPLICATION DES FIGURES 1[res] DE LA PLANCHE 5[e].

Fig. 1. *Teichomyza fusca* Macquart, très-grossie, et au-dessous d'elle mesure de sa grandeur naturelle. (Cette figure a été dessinée par M. Jules Migneaux.)

2. *Larve* de la *Teichomyza*, grossie, et à côté d'elle mesure de sa taille ordinaire.

3. *Mandibule* très-grossie de cette larve,

4. *Extrémité* encore plus grossie de la mandibule, montrant les dents du bord inférieur.

5. *Stigmate antérieur* très-grossi, pourvu de 18 *digitations*.

6. Trois de ces *appendices digitiformes* extrêmement grossis, mettant en évidence une fine membrane enveloppante et un tube inclus, continu avec la base commune. L'extrémité libre ne paraît point perforée, mais elle est recouverte seulement par la fine membrane d'enveloppe ; aussi est-elle beaucoup plus transparente que le reste de l'appendice.

7. *Stigmates postérieurs* divergents et situés au bout de deux grosses trachées qui apparaissent dès le 11[e] segment.

8. *Un des stigmates postérieurs* extrêmement grossi; on voit des poils qui partent en rayonnant de la surface externe arrondie.

Fig. 9. *Bord d'un segment abdominal intermédiaire* fort grossi, pour montrer le pseudopode latéral et la disposition des aspérités spinuleuses.

10. *Un des pseudopodes* latéraux avec les crochets de la base et la couronne de spinules terminales.

11. *Aspérités spinuleuses* extrêmement grossies.

12. *Pupe* grossie de la *Teichomyza fusca,* et au-dessous d'elle mesure de sa grandeur naturelle.

13. *Coupe schématique transversale* de cette pupe pour montrer la disposition des spinules et celle des mamelons inférieurs.

14. *Trois segments ventraux* de la pupe mettant en évidence les spinules latérales et la disposition des mamelons arrondis.

RECHERCHES

SUR LES

Organes de sécrétion chez les Insectes

DE L'ORDRE DES HÉMIPTÈRES (1),

Par M. Jules KÜNCKEL.

(Séance du 13 Février 1867.)

L'anatomie des insectes compte un ensemble de travaux assez considérable pour permettre de saisir le plan général de l'organisation de ces êtres; cependant si l'on veut approfondir la constitution de leurs appareils, on ne tarde pas à reconnaître que cette étude, souvent superficielle, laisse d'immenses lacunes.

Les Hémiptères, par exemple, si nettement caractérisés à beaucoup d'égards, offrant dans leur organisation comme dans leurs conditions biologiques plusieurs particularités notables, devaient à ce point de vue fournir les éléments d'un travail. Léon Dufour, il est vrai, a publié en 1833 ses Recherches anatomiques et physiologiques sur les Hémiptères; mais depuis aucun anatomiste ne s'est occupé de ces insectes. Persuadé que ce sujet méritait encore un sérieux examen j'ai entrepris une étude générale de l'anatomie et de la physiologie des Hémiptères.

Les organes de sécrétion ont été l'objet de mes premières recherches, et sur ce point je suis arrivé à constater un certain nombre de faits qui n'avaient pas été reconnus, ou qui n'avaient pas été étudiés par les anatomistes.

Je me propose d'exposer ici succinctement le résultat de mes travaux, en m'efforçant de suppléer par la clarté au manque de figures (2).

(1) Voir les comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences, 1866, p. 433.

(2) Les figures accompagneront le mémoire détaillé que je publierai sur l'anatomie et la physiologie des Hémiptères.

Les glandes salivaires, au nombre de deux paires, ayant un développement très-considérable chez les Hémiptères, ont été observées sous le rapport de leur position et de leurs formes, notamment par Léon Dufour; mais on ne s'était préoccupé jusqu'ici ni de la structure de ces organes, ni de leurs relations avec les pièces buccales, ni de la manière dont leur produit est versé dans la bouche.

Les glandes les plus volumineuses, appuyées sur l'estomac, occupent toute la partie supérieure de la cavité thoracique et se prolongent jusque dans l'abdomen; chacune d'elles est séparée en deux portions par un étranglement, et c'est sur ce point même, à la face inférieure, que prend naissance le conduit éjaculateur. Considérons la glande placée à droite : son canal éjaculateur se divise immédiatement en deux branches, qui diffèrent l'une de l'autre par leur volume comme par leur longueur ; la plus grosse branche se porte à peu près en ligne droite vers la tête, passe sous l'œsophage, où elle s'adosse à son homologue arrivant de la glande située à gauche. Ainsi les conduits principaux des deux glandes, s'engageant dans une petite pièce cylindrique de consistance solide, s'ouvrent chacun par un orifice distinct.

La branche la plus faible descend dans le thorax, et l'abdomen, en décrivant de nombreuses sinuosités, remonte ensuite vers la tête en se rapprochant de son homologue venant de la glande gauche. Ces deux branches suivent alors la même direction que les troncs principaux; mais arrivées au devant de l'œsophage elles prennent brusquement une direction perpendiculaire et passent, l'une à droite, l'autre à gauche, chacune sur une large pièce coriace. Ces deux pièces coriaces de nature chitineuse jouent un grand rôle dans les mouvements des pièces de la bouche comme dans l'acte de la succion et de la déglutition : exécutant, si je puis employer cette comparaison vulgaire, mais expressive, les mouvements de va-et-vient du soufflet, elles servent, d'une part à l'aspiration de la séve, de l'autre à l'éjaculation de la salive et au passage dans l'estomac de ces liquides mélangés.

Les glandes salivaires de la seconde paire, cachées sous les glandes principales, se composent l'une et l'autre d'un simple tube aveugle, enroulé sur lui-même, aboutissant à l'angle externe de chacune de ces pièces coriaces qui viennent d'être signalées.

L'examen de la structure de l'appareil salivaire supérieur m'a fait reconnaître une membrane sécrétoire couverte dans toute son étendue d'utricules de dimensions égales. Au premier abord on pourrait être porté à croire que la partie antérieure, souvent si gonflée, sert de réservoir à la partie postérieure, qui dans la plupart des groupes d'Hémiptères affecte

la forme de grappes. Il n'en est rien : la constitution histologique nous montre que la même fonction s'exerce dans les deux portions de l'organe. Le second appareil salivaire offre dans sa structure beaucoup d'analogie avec le précédent, seulement les utricules sont plus clair-semées. Les deux glandes dont il est formé sont le siége d'une sécrétion spéciale ; il était essentiel de s'assurer de ce fait, car Léon Dufour regarde l'appareil salivaire inférieur comme le réservoir des glandes principales. Pour mieux exprimer sa pensée, il l'a désigné sous le nom de *bourse salivaire*, expression qui ne répond pas à la réalité.

On sait que dans la famille des Pucerons certaines espèces déterminent par leurs piqûres la production d'excroissances sur les végétaux ; il m'a paru intéressant de rechercher quelle action la piqûre des Hémiptères Hétéroptères exerçait sur la végétation. J'ai inoculé le liquide salivaire des glandes principales dans les tigelles, dans les nervures des feuilles, dans le pétiole de la fleur, choisissant les plantes les plus variées : les feuilles sont demeurées intactes, les boutons se sont ouverts, les graines ont mûri. Il a donc fallu conclure de ces expériences que les fâcheux effets produits sur certains végétaux par les piqûres de ces insectes n'étaient dus qu'à l'épuisement résultant de la succion de la séve.

Ces expériences tendent aussi à montrer que le liquide secrété par ces glandes volumineuses exerce particulièrement, sinon exclusivement, une action digestive ; ce liquide est alcalin, il bleuit fortement le tournesol comme la salive des mammifères, comme la salive de l'homme. Chez les Hémiptères, les aliments consommés étant fluides, le liquide salivaire ne peut avoir pour objet de diluer ces aliments ; son rôle physiologique réside donc simplement dans son action chimique.

L'appareil désigné par l'épithète d'odorifique est connu depuis longtemps chez les Pentatomides adultes ; c'est une sorte de sac situé à la partie inférieure du corps, à la base de l'abdomen, s'ouvrant au dehors dans le métathorax par deux ostioles, au niveau de la dernière paire de pattes. Chez ces Hémiptères, encore à l'état de larves et de nymphes, cet organe n'existe pas, et cependant ces larves et ces nymphes jouissent, comme les insectes adultes, de la propriété d'émettre cette odeur *sui generis*. Je me suis alors attaché à reconnaître quel pouvait être le siége de cette sécrétion, et je suis arrivé à le découvrir dans une situation bien différente de celle qu'il occupe dans un âge plus avancé.

Chez les jeunes individus, c'est-à-dire depuis la naissance jusqu'au moment de la dernière transformation, à la partie supérieure de l'abdomen, au-dessous du tégument, se trouvent deux glandes présentant les mêmes caractères et ayant les mêmes fonctions que la glande inférieure

des adultes. La présence de ces organes est indiquée sur les arceaux de la région dorsale par deux scutelles ; chacune de ces scutelles présente deux ostioles servant à l'éjaculation du liquide qui répand cette odeur de Punaise si caractéristique et si parfaitement connue de tout le monde.

Je me suis assuré que les deux glandes odorifiques des larves et la glande unique des adultes ont une constitution entièrement semblable ; j'y ai retrouvé la même enveloppe, la même matière colorante rouge, la même membrane sécrétoire; j'y ai reconnu des utricules identiques, toujours d'une extrême petitesse : leurs dimensions sont vingt-cinq fois moindres que celles des utricules des glandes salivaires. Est-il besoin d'ajouter que les liquides sécrétés ont les mêmes propriétés chimiques ? Leur réaction est toujours fortement acide.

Ainsi, jusqu'à la dernière mue, l'appareil odorifique est une dépendance de la région abdominale supérieure ; après la dernière mue, il est une dépendance de la région ventrale. L'écusson, les élytres et les ailes venant couvrir les arceaux supérieurs de l'abdomen mettraient obstacle à l'accomplissement du rôle physiologique de l'organe. Dans les derniers moments qui précèdent le changement de peau, les glandes de la larve s'atrophient peu à peu, et l'organe destiné à les remplacer commence à se former à la partie inférieure du corps : c'est d'abord un petit sachet opalin, translucide, encore dépourvu de sa couleur rouge et de son enveloppe chitineuse ; mais dans l'espace de peu de jours il prend ses caractères définitifs.

Au point de vue de la physiologie générale, ce phénomène m'a semblé avoir une importance réelle. Ordinairement, dans les phases successives du développement des êtres, lorsqu'une fonction cesse d'être nécessaire, les organes s'atrophient ou disparaissent ; quand une fonction nouvelle doit se manifester, des organes nouveaux se constituent, afin de permettre à l'animal de satisfaire aux exigences d'une vie différente. Chez les Hémiptères nous trouvons l'exemple d'un organe remplaçant un autre organe pour exercer absolument le même rôle. Les changements qui surviennent dans la constitution de ces insectes empêchant un appareil de satisfaire à la fonction qui lui est dévolue, cette fonction ne demeurant pas moins utile à l'animal; ce n'est pas un déplacement de l'organe qui s'effectue, c'est une autre formation qui a lieu. Le nouvel organe, semblable au premier par tous ses caractères, identique même dans sa constitution histologique, doit occuper dans tous les cas une situation telle, qu'il serve efficacement pour l'objet auquel il est destiné par la nature, c'est-à-dire pour donner à l'animal qui en est pourvu un moyen de défense.

DESCRIPTION
D'ESPÈCES NOUVELLES DE BUPRESTIDES
ET D'UN
HISTÉRIDE DU GENRE CARCINOPS,

Par M. S.-A. de MARSEUL.

(Séance du 12 Décembre 1866.)

En préparant pour l'*Abeille* une monographie des Buprestides d'Europe et des contrées voisines, j'ai glané dans les riches collections étalées sous mes yeux quelques espèces inédites des plus remarquables, dont j'offre aujourd'hui la description à la Société entomologique. C'est une bien faible contribution auprès des nombreux et importants mémoires présentés par nos savants collègues, dont nous connaissons tous le zèle et la propagande empressée. La famille des Buprestides s'est tellement enrichie depuis MM. de Castelnau et Gory qu'il n'y a guère à espérer une monographie complète; ces descriptions seront toujours autant d'acquis pour la science, et, quoique isolées, ne pourront pas faire double emploi. D'ailleurs, si ce petit travail n'a pas d'autre mérite, il prouvera à mes collègues que je n'ai jamais cessé d'être disposé à préparer des mémoires pour les publications de la Société, et que mes recherches particulières pour l'*Abeille*, loin d'y mettre obstacle, me facilitent la tâche, comme la publication elle-même, en propageant le goût de l'étude des Coléoptères, ménage des découvertes aux collections, un moyen facile de publication aux entomologistes et même des membres à la Société. J'ose espérer que mes savants collègues accueilleront avec indulgence ces pages, que le mauvais temps ne me permet pas d'aller leur présenter en personne.

1. ACMÆODERA BISSEPTEM-GUTTATA Laferté.

(Long. 9,6; larg. 4 mill.)

Ovale allongé, peu convexe, mais un peu voûté, et assez acuminé, d'un bronzé obscur brillant avec les élytres bleuâtres, ornées, ainsi que les côtés du pronotum, de grandes pustules jaune rouge, couvert d'une fine pubescence rare. Antennes noires, courtes, épaisses; 1er article renflé au bout, plus long que les 2 suivants ensemble; 2-3 égaux, globuleux, 4e subtriangulaire, les suivants fortement dentés en dedans et porifères. Tête légèrement bombée, ridée et ponctuée ocellée, déprimée au milieu du front; épistome échancré; yeux ovales, assez grands, distants. Pronotum beaucoup plus large que long, peu convexe, marqué de points fins espacés, de gros et plus serrés latéralement, légèrement canaliculé au milieu, rétréci et subbisinué en devant avec le bord relevé et les angles abaissés saillants, arrondi et rebordé sur les côtés, avec la plus grande largeur au delà du milieu et une large tache allongée jaune rouge, tronqué droit à la base avec l'angle droit un peu abaissé, et 3 fovéoles, dont la scutellaire large et forte. Élytres 2 fois plus longues que larges, 4 fois plus que le pronotum, sinuées sous l'épaule avec le calus lisse et fort, atténué après le milieu et fortement denticulé avec la pointe obtuse; stries enfoncées, profondément ponctuées, 3-4, 6-9 réunies avant l'extrémité, interstries étroits, en carène, uni-sérialement pointillés, 1, 2, 4 et 8 seuls entiers; 7 grosses pustules jaune-rouge disposées sur 2 lignes longitudinales; 1re juxtasuturale, 2e au tiers, 3e aux 2/3, 4e subapicale occupant toute la largeur, 5-7 sur le bord latéral. Prosternum avec des points espacés, rebordé sinueusement en devant; abdomen rarement pointillé.

Colombie (col. Mniszech.).

Il a quelques rapports de forme et de couleur avec le *cruenta*, mais il est beaucoup moins élargi, et les taches sont moins nombreuses et plus régulièrement arrondies.

2. ACMÆODERA SOUDANA.

(Long. 8,5 ; larg. 3 mill.)

Ovale, subcylindrique, assez convexe, oblong, noir profond, peu luisant, faiblement pubescent de gris. Antennes grêles, assez courtes ; 1er article renflé au bout, de la longueur des 2 suivants ; 2 globuleux, 3-4 aussi courts, mais plus petits, obconiques, les suivants porifères et dentés en dedans. Tête large, convexe, ridée ponctuée ; épistome échancré ; yeux grands, ovales, espacés. Pronotum beaucoup plus large que long, rétréci aux 2 bouts, ponctué assez densément, ridé latéralement, bombé sur le dos avec un canal médian, bisinué en devant, avec les angles abaissés, obtus, arrondi et rebordé sur les côtés, tronqué droit à la base avec les angles abaissés, un peu obtus, trifovéolé. Élytres près de 2 fois plus longues que larges, 3 fois 1/2 plus que le pronotum, rebordées à la base, sinuées un peu sous l'épaule avec le calus saillant, atténuées et denticulées aux 2/3, terminées en pointe obtuse ; stries densément ponctuées, enfoncées par derrière ; 6-7 raccourcies et réunies postérieurement ; scutellaire peu marquée ; interstries assez étroits, sérialement ponctués et ridés, peu élevés ; 4 taches d'un jaune paille, 1-2 petites, arrondies, 1 derrière le calus, 2 un peu plus basse et rapprochée de la suture, réunies quelquefois ensemble en une bande oblique de dehors et de haut en dedans et en bas, 3e au milieu en équerre, 4e aux 3/4 transverse. Prosternum ponctué, rebordé et tronqué droit en devant ; abdomen peu densément ponctué.

Cette espèce du Soudan, qui pourrait bien se retrouver dans les parties méridionales de nos possessions d'Afrique, vient se placer avant le 6-*pustulata* avec lequel elle a beaucoup de rapports, mais elle est plus grande, plus convexe, à pronotum plus dilaté, moins pulviniforme et ses taches sont disposées différemment.

3. ACMÆODERA TRIANGULARIS.

(Long. 10 ; larg. 3,5 mill.)

Ovale oblong, subcylindrique, pas très-convexe, d'un noir bronzé avec les élytres d'un bleu foncé, ornées chacune de 3 bandes jaune paille, et

d'un triangle commun pourpre doré couvrant la base et les calus huméraux; brillant, pubescent de gris, avec quelques poils obscurs sur le dos du pronotum et le vertex. Antennes grêles, assez courtes, noires; 1er article renflé au bout, de la longueur des 3 suivants ensemble, 2-4 très-courts, globuleux, les suivants dentés en dedans et porifères. Tête bombée, ponctuée; épistome échancré; yeux grands, ovales. Pronotum large, convexe, couvert de points assez forts, ridés latéralement, finement canaliculé au milieu; rétréci aux 2 bouts, bisinué en devant, avec les angles abaissés assez aigus, arrondi et rebordé sur les côtés, tronqué droit à la base et trifovéolé, avec les angles rabattus, obtus. Élytres 3 fois 1/3 plus longues que le pronotum, 2 fois plus longues que larges, un peu rebordées au milieu de la base, échancrées sous l'épaule avec le calus saillant et lisse, subparallèles jusqu'aux 2/3, denticulées et arrondies au bout; stries de points serrés bien marquées, enfoncées; scutellaire distincte, 6-7 réunies et raccourcies au bout; interstries égaux, médiocres, un peu ridés, unisérialemement ponctués, convexes par derrière; bandes jaunes assez étroites, régulières, 1 et 2 obliques, partant du bord externe sous le calus et se rapprochant angulairement de la suture, jusqu'au 2e interstrie, 3e transverse au quart supérieur ne joignant ni la suture, ni le bord latéral. Prosternum ponctué, étroitement rebordé et droit en devant. Abdomen couvert de points lancéolés peu serrés et peu forts.

Lac N'Gami.

Un peu plus grand et plus convexe que le *Soudana*, il est d'un noir moins profond, ses bandes sont plus régulières, plus étendues et la belle tache triangulaire d'un pourpre doré de la base des élytres le sépare entièrement.

4. Acmæodera stellata.

(Long. 7 ; larg. 2,5 mill.)

Allongé convexe, un peu gibbeux, luisant en dessous, terne en dessus, noir, finement et peu densément squamuleux; élytres rouge de sang à taches ou bandes bleu violet. Antennes assez robustes; 1er article renflé au bout, de la longueur des 3 suivants ensemble, 2-4 globuleux courts, les suivants transverses, dentés et porifères en dedans. Tête assez grosse, convexe, rugueusement ponctuée; épistome échancré; yeux grands, ovales. Pronotum beaucoup plus large que long, bombé, densément réticulé ponctué, trifovéolé au bord postérieur, bisinué et rétréci en devant avec les angles arrondis, un peu abaissés, rebordé et arqué sur les

côtés, droit au milieu de la base, et fortement sinué de chaque côté vers l'angle qui est saillant quoique obtus. Élytres 2 fois 1/2 plus longues que larges, 3 fois 1/2 plus longues que le pronotum, échancrées sous l'épaule avec le calus huméral bien marqué, atténuées et denticulées postérieurement et terminées en pointe arrondie; stries fortes, formées de gros points, un peu plus enfoncées postérieurement, scutellaire assez longue, 6-7 raccourcies un peu par derrière; interstries égaux, assez étroits, cannelés, unisérialement ponctués et très-ruguleux, 8e postérieurement en carène élevée; taches grosses ainsi disposées : calus huméral, une commune grande semi-circulaire à la partie scutellaire, puis sur chacune au milieu une série de 3 taches rondes, et entre elles 2 suturales rondes communes, qui, dans l'individu unique sur lequel je décris cette espèce, se réunissent obliquement avec les 2 dernières de l'élytre droite, enfin une postérieure transverse sur la suture. Dessous rugueusement et densément ponctué, 1-2 segments de l'abdomen tachés de rouge jaune.

Voisin pour la forme et la coloration du *Dregei* Gory, il est plus grand, plus convexe, la couleur des taches et leur forme sont très-différentes. Il a quelques rapports avec le *tæniata*.

Lac N'Gami (col. Deyrolle).

5. Acmæodera bellivestis.

(Long. 7; larg. 2,3 mill.)

Subparallèle, allongé, assez convexe, à peine semé d'un court duvet, d'un bronzé foncé brillant, verdâtre en dessus. Antennes grêles, courtes; 1er article renflé au bout, de la longueur des 2 suivants ensemble; 2 globuleux court, 3-4 obconiques minces, les suivants porifères, dentés en dedans. Tête convexe, densément ponctuée, faiblement sillonnée au milieu; épistome échancré; yeux ovales, grands, distants. Pronotum beaucoup plus large que les élytres, transverse, densément réticulé ponctué, surtout latéralement, peu convexe, bisinué et un peu rétréci en devant avec les angles abaissés, obtus, arrondi dilaté sur les côtés avec la marge tranchante relevée, tronqué droit à la base avec 3 petites fovéoles, sinué avant les angles, qui sont largement arrondis. Élytres avec le bord basal en partie relevé, fortement sinuées sous l'épaule avec le calus saillant, subparallèles, atténuées aux 2/3 et denticulées, arrondies séparément au bout, ornées de 3 taches rouges, 1re arrondie après le milieu sur 8-10

interstries envoyant une ligne marginale jusqu'à l'échancrure, ce qui lui donne l'air d'une noire (note de musique), 2e transverse atténuée vers la suture qu'elle n'atteint pas, 3e subapicale. Stries fines, ponctuées, enfoncées par derrière, 6-7 réunies et raccourcies postérieurement, interstries peu élevés, unisérialement ponctués ridés, cannelés sur leur partie postérieure. Prosternum ponctué, rebordé et tronqué droit en devant. Abdomen densément et aciculairement ponctué.

Abyssinie.

Voisin pour la forme du *vulnerata*, ayant comme lui 2 bandes postérieures transverses rouges et une tache au-dessus; mais leur forme est fort différente, la couleur est verdâtre, et non bleue, la ponctuation beaucoup moins forte.

6. Acmæodera semi-marmorata Deyr.

(Long. 10 ; larg. 3,5 mill.)

Allongé, convexe sur le dos, brillant, d'un bronzé sombre, bleu et varié de jaune sur les élytres, à peine pubescent. Antennes noires, assez fortes; 1er article renflé au bout presque égal aux 3 suivants ensemble; 2-3 courts obconiques à peu près égaux, les suivants transverses, dentés et porifères en dedans. Tête large, assez convexe, densément ponctuée; épistome échancré; yeux gros, ovales. Pronotum assez densément ponctué, peu convexe, faiblement trifovéolé à la base, près de 3 fois plus large que long, bisinué et rétréci en devant avec les angles obtus, peu abaissés, presque droit avec le bord tranchant et un peu relevé sur les côtés, tronqué droit à la base avec les angles arrondis. Élytres 2 fois plus longues que larges, 4 fois plus longues que le pronotum, gibbeuses en devant avec le calus huméral lisse, et une forte échancrure sous l'épaule, parallèles sur les côtés, atténuées au bout en pointe obtuse, et garnies de longues épines; stries fortes, assez enfoncées, ponctuées, 6-7 raccourcies postérieurement, scutellaire courte réduite à quelques points; interstries égaux, plans, peu larges, unisérialement ponctués; suture élevée en carène par derrière; ornées de 2 bandes longitudinales dépassant le milieu, l'interne occupant 2-4 interstries, externe les 2 plus latéraux, puis sur le tiers postérieur, de 4 bandes transverses, plus ou moins séparées, ordinairement accolées de manière à laisser 2 ou 3 taches suturales et la pointe des élytres noir bleu, ainsi que 2 bandes transverses courtes de chaque côté.

Prosternum large, rebordé, à points écartés. Abdomen couvert de points assez forts et peu serrés.

Fait partie du petit groupe d'espèces à pronotum large, incliné, et a des bosses avec les élytres assez larges et déprimées par derrière, telles que *arabia, elevata, polita.* etc.

Lac N'Gami.

7. Acmæodera apice-rubra (Deyr.).

(Long. 9; larg. 3 mill.)

Ovale allongé, assez convexe sur le dos, bronzé, brillant et couvert d'une courte pubescence grise, élytres nues, d'un bleu violet foncé brillant et ornées de bandes jaunes postérieurement teintées de rouge, deux longitudinales dépassant les 3/4, interne sur 2-4 interstries, externe sur 9-10, réunies postérieurement par une bande transverse, 2 autres transverses communes, 1re anastomosée avec la bande de jonction et enclosant une tache violette suturale commune et 2 de chaque côté, réunie avec la suivante et enfermant une tache suturale ovale, laissant la pointe libre. Antennes médiocres; 1er article renflé au bout, de la longueur des 3 suivants ensemble, 2-4 globuleux courts, 3e le plus petit, les suivants transverses, dentés et porifères en dedans. Tête large, assez convexe, fortement ponctuée; épistome profondément échancré; yeux ovales, grands. Pronotum beaucoup plus large que long, couvert de points forts et assez serrés, faiblement trifovéolé au bord basal, bisinué et rétréci en devant avec les angles obtus abaissés, rebordé et à peine arqué sur les côtés, tronqué droit à la base avec les angles obtus dépassant un peu l'angle des élytres. Celles-ci près de 4 fois plus longues que le pronotum, 2 fois 1/2 plus longues que larges, échancrées sous l'épaule avec le calus huméral lisse, à partir des 2/3 fortement denticulées et sinueusement atténuées en pointes arrondies séparément; stries fortes surtout par derrière, formées de gros points, 6-7 raccourcies, scutellaire courte, composée de quelques points bien marqués ; suture élevée en carène par derrière, interstries unisérialement ponctués, lisses, un peu convexes, égaux, 9e beaucoup plus large. Prosternum large, rebordé, vaguement ponctué. Abdomen couvert de points lunulés, peu serrés.

Voisin du précédent pour la forme et les couleurs, il s'en distingue par sa taille plus petite, sa forme plus large, sa ponctuation plus forte, et une disposition différente des bandes transversales.

Lac N'Gami.

8. Acmæodera subprasina.

(Long. 7 ; larg. 3 mill.)

Allongé, subparallèle, assez convexe, voûté dans sa longueur, d'un vert doré brillant en dessus, bleu foncé, finement pubescent en dessous. Antennes grêles, assez courtes, noires ; 1[er] article renflé au bout, de la longueur des 2 suivants réunis, 2-4 courts, globuleux, les suivants dentés en dedans et porifères. Tête assez convexe, à peine pubescente, densément réticulée ponctuée, avec une crête étroite sur le milieu du vertex ; épistome échancré ; yeux ovales, grands. Pronotum plus large que long, débordant le corps, rétréci aux 2 bouts, bisinué en devant avec les angles abaissés obtus, dilaté arrondi sur les côtés avec le bord mince et un peu relevé, tronqué droit à la base, avec les angles largement arrondis ; très-densément réticulé ponctué, trifovéolé à la base : fovéoles latérales émettant une fine strie qui remonte jusqu'au tiers. Élytres 3 fois plus longues que le pronotum, 2 fois plus longues que larges, fortement échancrées sous l'épaule, avec le calus saillant et un peu ruguleux, imbriquées sur les côtés et vers l'extrémité, atténuées aux 2/3 et denticulées, arrondies séparément au bout ; stries de points serrés peu distinctes, un peu enfoncées postérieurement ; interstries ridés, unisérialement ponctués, cannelés sur leur dernière moitié, 7 et 9 saillants par derrière. Prosternum rugueusement ponctué, rebordé et tronqué droit en devant. Élytres assez densément pointillées.

Abyssinie, Nil blanc.

Cette jolie espèce a beaucoup du *repercussa* Gory, taille, forme générale, mais la coloration n'est pas comme dans celui-ci noir violet, marginé de pourpre doré, le pronotum à angles postérieurs droits avancés et fortement canaliculé au milieu, et le front sillonné.

9. Ptosima chinensis.

(Long. 10 ; larg. 4 mill.)

Allongé, subcylindrique, peu convexe, d'un noir bleu brillant, faiblement pubescent de gris. Antennes longues et grêles ; 1[er] article renflé au bout, plus long que les 2 suivants ensemble, 2-3 obconiques, égaux, les

suivants fortement dentés en dedans. Tête grosse, bombée, ponctuée; épistome sinué; yeux ovales, distants. Pronotum convexe, densément ponctué. plus long que large, trifovéolé sur le bord basal rétréci et tronqué droit en devant et derrière, étroitement rebordé et à peine arqué sur les côtés. Écusson cordiforme, concave. Élytres aussi larges à la base que le pronotum, 3 fois plus longues, fortement dilatées à l'épaule avec un large repli ponctué, sinuées au tiers, rebordées, denticulées par derrière et arrondies séparément au bout; suture élevée par derrière, longées d'une étroite gouttière, peu distinctement marquées de lignes de points fins, scutellaire supplémentaire atteignant le milieu, interstries plans, lisses, sérialement ponctués; ornées de 2 taches d'un jaune blanc, transverses, partant du bord externe et n'atteignant pas la suture, l'une aux 3/4, l'autre subapicale. Prosternum large, ponctué, entouré d'un étroit rebord; abdomen ponctué de points fins écartés.

Beaucoup plus étroit, plus brillant, moins fortement ponctué que le 9-*maculata*, différemment coloré, stries dorsales moins marquées, écusson plus grand, concave.

Chine boréale (Deyrolle).

L'*Agrilus sericellus*, remarquable espèce de Biskra, décrite par M. Léon Fairmaire, dans le 1er trimestre des Annales, p. 27, paru le 22 août 1866, est identique à mon *Agrilus croceivestis*, comme j'ai pu m'en assurer par l'inspection du type que mon savant ami a bien voulu me communiquer.

Je profite de l'occasion pour faire connnaître un petit Histéride du genre *Carcinops* appartenant à la section que j'ai cru devoir y établir sous le nom de Xestipyge.

Carcinops Garbigliettii.

(Long. 2,3 ; larg. 1,5 mill.)

Ovale court, assez convexe, noir luisant, avec les pattes et l'extrémité du pygidium bruns; front plan, assez densément pointillé, élevé sur l'insertion des antennes, bordé jusque-là d'une fine strie. Pronotum transverse, échancré et fort rétréci en devant avec les angles abaissés aigus,

arrondi sur les côtés, un peu arqué à la base avec les angles droits; densément ponctué aciculé latéralement, à peine visiblement pointillé sur le dos. Écusson très-petit. Élytres plus larges et 2 fois plus longues que le pronotum, courbées sur les côtés, rétrécies et tronquées droit au bout; stries fortes, crénelées, devenant très-fines vers l'extrémite et se confondant avec les strigosités longitudinales qui remplissent les interstries, de sorte que l'extrémité de l'élytre semble régulièrement striée de strigosités serrées; 4e dorsale recourbée en dedans à la base pour aller rejoindre la suturale, 5e raccourcie, 2 subhumérales entières séparées par quelques strioles; bord infléchi creusé de 2 sillons ponctués. Propygidium hexagonal, densément pointillé; pygidium trigone, moins densément ponctué, rabattu, gibbeux au milieu. Prosternum parallèle, fortement bisillonné, arrondi à la base; mésosternum échancré en devant, rebordé d'une strie ponctuée, subruguleux avec quelques gros points espacés. Jambes antérieures amincies, dilatées, garnies de 2 denticules au tiers et aux 2/3, avec quelques autres espacés à peine visibles.

Ce curieux *Carcinops* du Brésil ressemble parfaitement pour la forme et l'aspect au *radula*, au groupe duquel il appartient, mais il est un peu plus long, ses stries dorsales sont plus profondes et plus fortes, ses interstries beaucoup plus strigueux surtout en devant, son pygidium gibbeux est moins densément ponctué, son prosternum à sillons plus parallèles et plus profonds, et son mésosternum ponctué tout différemment.

Je me suis fait un devoir de dédier cette espèce à M. le docteur Garbiglietti, entomologiste de Turin, bien connu du monde savant par ses travaux anatomiques, qui me l'a communiquée avec beaucoup d'autres espèces d'Histérides intéressants du même pays.

NOUVEAU TABLEAU DES ACALLES

AVEC LA

description de deux nouvelles espèces

ET CELLE DE

L'ORCHESTES QUEDENFELTII GERHARD,

Par M. HENRI BRISOUT DE BARNEVILLE.

(Séance du 24 Octobre 1866.)

De nouvelles espèces d'*Acalles* m'obligent à modifier mon tableau pour les y introduire; j'en profite aussi pour rectifier quelques inexactitudes.

Tableau rectifié des ACALLES.

Prothorax longitudinalement caréné, échancré en forme d'arc postérieurement, les angles de la base très-avancés en arrière; épaules des élytres saillantes; antennes fines. *Denticollis.*

A. Épaules des élytres arrondies ou presque arrondies, rarement rectangulaires.

Antennes courtes, épaisses, les articles du funicule, 3 à 7, transversaux, de moitié plus larges que longs.

Corps fortement et profondément ponctué, n'ayant que des squamules rares; deuxième article du funicule de moitié plus court que le premier; épaules presque rectangulaires. *Punctaticollis.*

Antennes fines, quelquefois assez fortes, les articles du funicule 3-7 plus ou moins arrondis, quelquefois brièvement obconiques, ou les derniers un peu transversaux.

Tibias, surtout les antérieurs, un peu dilatés au milieu, distinctement sinués au sommet.

Élytres profondément ponctuées sillonnées, pourvues postérieurement de quatre tubercules transversalement placés; deuxième article du funicule égal au premier, le troisième et le quatrième d'un tiers plus courts que les précédents, brièvement obconiques . . *Camelus.*

Tibias antérieurs presque droits, à peine sinués au sommet.

Élytres médiocrement ponctuées-sillonnées, pourvues seulement d'une légère élévation à la base; antennes assez fortes, grossissant un peu vers l'extrémité; deuxième article du funicule presque égal au premier. . . . . *Aubei.*

Tous les tibias droits.

Deuxième article du funicule un peu plus long que le premier.

a. Forme subovale.

Prothorax obsolètement canaliculé, ponctué serré; élytres peu profondément ponctuées-sillonnées.. . . *Hypocrita.*

Prothorax distinctement canaliculé, ponctué profondément et épars; élytres fortement ponctuées-sillonnées. *Bellieri.*

b. Forme courtement ovale.

Prothorax profondément ponctué; élytres finement ponctuées-striées. . . . . *Variegatus.*

Deuxième article du funicule un peu plus court que le premier ou presque égal.

Écusson invisible.

Élytres à la base avec deux élevations en forme de calus allongé.

Prothorax canaliculé.

Derniers articles du funicule légèrement transversaux, le septième un peu plus large que le sixième.

Subovale, prothorax élargi sur les côtés, taille généralement supérieure . . . . *Pyrenæus.*

Forme plus ovale, prothorax presque droit sur les côtés ; tibias plus courts ; taille généralement inférieure. . . . . *Abstersus.*

Derniers articles du funicule un peu arrondis, le septième pas plus large que le précédent.

Subovale, squamules jaunâtres serrées sur les côtés du prothorax, rares sur les élytres ; celles-ci assez profondément ponctuées-sillonnées; prothorax oblong; tibias plus courts que dans le *Pyrenæus*. . . . . . *Croaticus*, n. sp.

Prothorax sans canal.

Oblong-ovale, couvert de squamules serrées d'un jaune pâle; prothorax oblong. . . . . *Pulchellus.*

Élytres à la base sans élévations.

Antennes fines, ne grossissant pas vers le sommet, les derniers articles du funicule pas plus larges que les précédents.

Corps couvert de soies noires, obscures ou d'un cendré blanchâtre, relevées en arrière ou dressées, plus ou moins longues.

Forme oblongue.

Soies des élytres courtes, relevées, blanchâtres, en série assez régulière; prothorax obsolètement resserré, presque aussi long que large. . . . . *Sierræ*, nov. sp.

Forme subovale.

Élytres profondément ponctuées-sillonnées, son tiers postérieur jamais blanchâtre ou jaunâtre; soies épineuses des elytres courtes et nombreuses, dressées, formant des faisceaux indistincts; articles du funicule arrondis . . . . *Lemur.*

Élytres médiocrement ponctuées-sillonnées, son tiers postérieur jaunâtre ou blanchâtre; soies épineuses des élytres moins courtes et éparses, formant des

faisceaux distincts; articles du funicule brièvement obconiques. . . . . *Turbatus.*

Forme courtement ovale.

Prothorax profondément ponctué; élytres hérissées de soies longues et dressées. . . . . *Capiomonti.*

Corps dépourvu de soies noires dressées.

Ovale. Prothorax ponctué serré et peu profondément, médiocrement arrondi sur les côtés . . . . *Ptinoïdes.*

Antennes assez fortes, grossissant un peu vers le sommet, les deux derniers articles du funicule visiblement un peu plus larges que les précédents.

Élytres assez profondément ponctuées-sillonnées; prothorax presque aussi long, ou un peu plus long que large, ponctué profondément, couvert presque entièrement de squamules jaunâtres ou blanchâtres, marqué à la base de deux taches obscures. . . . . . . *Barbarus.*

Rebord basilaire des élytres arrondi et légèrement relevé; celles-ci fortement crénées-striées, couvertes de squamules d'un jaunâtre pâle, moins serrées que sur le prothorax; prothorax un peu plus long que large, ponctué assez fortement. Écusson enfoncé. . . *Reinosæ*, n. sp.

Écusson visible.

Oblong, assez étroit, sans enduit crétacé. . . . . *Wollastoni.*

Subovale, revêtu d'un enduit crétacé; prothorax ponctué ruguleusement. . . . . *Lentisci.*

B. Épaules des élytres coupées obliquement, sans saillie.

Squamules des élytres d'un jaune roux formant une large tache aux épaules et occupant entièrement l'extrémité; soies formant des faisceaux. . . . . . . *Humerosus.*

C. Épaules des élytres coupées obliquement, avec une saillie angulairement avancée.

Base des élytres distinctement bisinuée dans son milieu.

Élytres tricarénées, acuminées au sommet; prothorax un peu oblong, arrondi sur les côtés; antennes fines; articles du funicule arrondis, le deuxième un peu plus court que le premier . . . . *Æonii.*

Base des élytres presque droite, à peine arquée dans son milieu.

Écusson invisible.

Antennes assez fortes; articles du funicule transversaux, un peu plus larges que longs.

Élytres tricarénées, ponctuées-striées peu profondément; prothorax sans carène. . . . . *Argillosus.*

Antennes courtes, épaisses; articles du funicule de moitié plus larges que longs.

Élytres profondément ponctuées-striées; prothorax caréné. . . . . *Diocletianus.*

Base des étytres arquée dans son milieu, plus ou moins fortement échancrée de chaque côté.

Antennes assez fortes; articles du funicule transversaux, un peu plus larges que longs.

Écusson visible; prothorax sans carène, inégal; élytres profondément ponctuées-striées . . . . *Rolleti.*

Antennes courtes, épaisses; articles du funicule de moitié plus larges que longs.

Écusson invisible; prothorax sans carène; élytres peu profondément ponctuées-striées, présentant, ainsi que le prothorax, des élévations distinctement fasciculées; deuxième article du funicule égal au premier. . . . *Fasciculatus.*

Var. Prothorax assez caréné. . . . . *Dromedarius.*

Antennes courtes, fines, grossissant un peu vers l'extrémité; articles du funicule près de moitié plus larges que longs.

Écusson visible; prothorax caréné.

Forme courte; base des élytres un peu arquée dans son milieu; élytres peu profondément ponctuées-striées, pourvues de tubercules distants, fasciculés. . . . . *Tuberculatus.*

Oblong; base des élytres assez fortement arquée dans son milieu; élytres régulièrement ponctuées-striées, dépourvues de tubercules fasciculés. . . . . *Querilhaci.*

—

Acalles Croaticus Mihi. Nov. sp.

Subovatus, parce silaceo-squamosus, antennis, tibiis, tarsisque obscure ferrugineis; articulo funiculi ultimo præcedente non latiore; thorace oblongo, late constricto, lateribus dense silaceis, sat profunde canaliculato, evidenter setoso- quadri-tuberculato; elytris sat profunde punctato-sulcatis, postice fascia obsoleta notatis, interstitiis elevatis, præsertim primo tertioque, secundo quartoque basi leviter; tibiis, ut in A. Pyrenæo, *brevioribus rectis.*

Long. 3 1/2 mill.

Presque de la forme et de la taille de l'*A. Pyrenæus;* il en diffère par une légère modification du funicule, le dernier article étant de la largeur du précédent ; tandis que dans le *Pyrenæus* les articles grossissent un peu vers l'extrémité, le dernier article est au contraire un peu plus large que le précédent ; il en diffère aussi par son prothorax un peu plus long, les élévations de la base des élytres moins fortes, celles du disque continues, ses élytres fortement ponctuées-sillonnées, ornées postérieurement d'une bande formée de squamules jaunâtres, et enfin par ses tibias distinctement plus courts. Les intervalles des élytres sont presque alternativement élevés ; les élévations de la base sont légères ; celles du disque, premier et troisième intervalle, sont plus fortes et continues.

De Croatie (H. de Bonvouloir).

Acalles Reinosæ Mihi. Nov. sp.

Oblongus, nigro-piceus, squamulis obscure silaceis sat dense variegatus; thorace oblongiusculo, lateribus paulo rotundatis, distincte canaliculato; scutello demerso; elytris margine basilari rotundato, leviter reflexo, sat fortiter crenato-striatis, interstitiis planis; tibiis rectis.

Long. 4 mill.

Cette espèce se distingue de toutes les autres par le rebord basilaire des élytres arrondi de chaque côté et légèrement relevé. Tête arrondie, convexe. Rostre fort, de la longueur du prothorax, de la même structure que celui de l'*Aubei;* ponctué finement et serré, ferrugineux obscur.

Antennes ferrugineuses, le deuxième article du funicule un peu plus court que le premier, grossissant peu à peu vers le sommet, le dernier article un peu plus large que les précédents. Prothorax un peu plus long que large, obsolètement resserré au sommet, un peu rétréci en avant et en arrière, un peu arrondi sur les côtés, assez fortement bisinué postérieurement, ponctué fortement et serré, distinctement canaliculé, le canal assez fort. Écusson enfoncé, visible seulement dans le fond de cet enfoncement. Élytres avec les épaules arrondies, presque de même largeur que le prothorax à sa base, et près du double plus longues que celui-ci, peu élargies sur les côtés, aiguëment arrondies à l'extrémité, convexes, assez fortement crénées-striées; intervalles plans, couverts de squamules d'un jaunâtre pâle qui paraissent plus serrées sur le prothorax que sur les élytres; on aperçoit çà et là quelques légers faisceaux de soies très courtes, à peine distinctes. Jambes fortes, cuisses brunes, tibias et tarses obscurément ferrugineux; tibias droits.

Mon frère Charles et M. Lethierry ont pris cette espèce en Espagne, dans les Asturies, à Reinosa.

ORCHESTES QUEDENFELTII Gerhard, Ent. Stett. Zeit., 1865, 214.

Oblongo-ovatus, totus niger, pilis tenuibus, longioribus, erectis, nigris, sat dense tectus; antennis, magna ex parte, tarsisque obscure testaceis; thorace angusto, lateribus parum rotundato, sat profunde punctato; scutello corpori concolore; elytris fortiter punctato-striatis; femoribus posticis obsolete denticulatis, denticulis apicem versus distinctioribus, ultimo acutiore.

Long. 2 mill.

Cette espèce se distingue principalement de toutes les autres par les poils longs et fins qui couvrent le prothorax et les élytres, ainsi que par son écusson. Tête ponctué-serré, moins fortement que le prothorax. Yeux très-rapprochés sur le front. Rostre médiocrement fort, un peu caréné à la base, lisse au milieu, pointillé finement sur les côtés. Antennes d'un testacé obscur, les derniers articles ou seulement la massue noirs. Prothorax étroit, ayant à peu près la même forme que celui du *rufus*, les côtés presque obliques, moins arrondis; distinctement bisinué à la base, ponctué assez profondément et serré. Écusson de la couleur du corps,

arrondi. Élytres allongées, un peu plus larges que le prothorax à sa base et environ quatre fois plus longues que celui-ci, fortement ponctuées-striées ; intervalles plans ou doucement convexes, couverts de longs poils dressés, un peu recourbés en arrière. Tarses d'un testacé roussâtre, l'unguiculaire obscur ; cuisses postérieures fortement angulées, obsolètement denticulées, les quatre derniers denticules plus distincts, le dernier plus aigu ; les cuisses antérieures ont une petite épine aiguë.

Suivant M. Gerhard, cette espèce habite les feuilles des ormes, *Ulmus campestris* et *effusa,* auprès de Liegnitz, en Silésie ; on la trouve au printemps et jusque dans le mois d'août avec l'*O. rufus* et *alni ;* il l'a dédiée au major Quedenfelt.

Quoiqu'elle ait, sauf la coloration, du rapport avec l'*O. rufus,* elle se place dans mon tableau dans le voisinage de l'*ilicis*. J'en dois la communication à l'obligeance de notre collègue M. Javet.

J'ai trouvé sur le bord de la Seine, à Port-Marly, sous des touffes de *Potentilla anserina,* le *Gymnetron rostellum.*

Le *Gymnetron sanguinipes* Chev. est identique au *variabilis* de Rosenh. ; conséquemment l'insecte que j'ai décris sous ce dernier nom constituera une espèce distincte sous le nom d'*algiricus.*

M. Bellier de la Chavignerie m'a communiqué une variété de l'*Acalles pyrenæus* qui se distingue du type par ses tubercules portant des soies plus nombreuses, plus régulièrement disposées, ainsi que par une bande blanche transversale placée avant le sommet. Elle vient de Corse.

NOTES ENTOMOLOGIQUES,

Par M. ABEILLE DE PERRIN.

(Séance du 9 Janvier 1867.)

I.

Mœurs du CARDIOPHORUS EXARATUS Erichson.

Cette espèce n'est pas rare sur les monticules de sable de Mazargues (banlieue de Marseille); mais nous étions surpris de ne prendre qu'un nombre de femelles proportionellement bien moindre que celui des mâles, puisque nous en rencontrions une seulement en moyenne sur 150 ou 200 de ces derniers. Cela venait de ce que, suivant les indications incomplètes de nos devanciers, nous chassions cet Élatéride aux heures les plus chaudes de la journée.

Depuis lors, des observations plus approfondies nous mirent sur la voie, et finalement nous permirent de capturer sur le nombre total un tiers à peu près de femelles.

C'est dans la première quinzaine d'avril ordinairement qu'est limitée l'apparition de cet insecte. Pendant le jour, quelques mâles seuls surgissent du sable et courent au soleil. Mais lorsque les ombres qui tombent commencent à refroidir le sable, les femelles se montrent alors et songent à accomplir l'acte de la reproduction; en général cependant elles se tiennent cachées à moitié dans les touffes de graminées ou autres plantes des sables, et il faudrait un œil bien exercé pour les y découvrir, si l'on n'avait un moyen plus sûr de les dénicher, en suivant de l'œil les mâles qui errent à leur recherche. Ces derniers se trouvent

souvent plusieurs pour une seule femelle, et nous en avons observé, à plusieurs reprises, deux ou trois accouplés avec la même. Après la copulation, les femelles, pressées d'assurer le sort de leur génération, creusent un trou au pied des graminées et s'y enfoncent ensuite, l'abdomen en avant, pour y déposer leurs œufs. On reconnaît qu'elles accomplissent cette dernière opération en voyant les tiges de ces plantes secouées par des ébranlements souterrains et presque spasmodiques. Puis elles remontent à la surface et meurent.

Je crois que ce Cardiophore se nourrit soit des cryptogames, soit des animalcules qui se trouvent sur les graminées ; j'ai, en effet, souvent observé qu'en se promenant sur ces herbes, il s'arrête par moments surtout aux embranchements, comme s'il léchait leurs tiges.

II.

Mœurs du CORŒBUS BIFASCIATUS Olivier.

Une preuve de plus de la vérité de cet aphorisme qu'il n'y a réellement pas d'espèces rares dans la nature. Le *Corœbus bifasciatus*, quoique par la beauté de sa robe il soit un des ornements obligés de toute collection, n'avait pas, que je sache, été trouvé bien communément jusqu'ici. M. Raymond d'Hyères, un des chasseurs les plus redoutables de ce Bupreste, était parvenu à en prendre seulement quelques-uns régulièrement chaque année ; et pourtant, depuis que je connais les mœurs de cet insecte, partout je vois les traces de son passage : dans le Var, la Vaucluse, les Bouches-du-Rhône et jusqu'à la hauteur de la Grande-Chartreuse, partout les chênes verts, blancs ou même les chênes liéges lui payent un large tribut.

En octobre dernier, je reçus un de ces insectes du conservateur des eaux et forêts, avec prière de lui indiquer un moyen d'arrêter ses ravages dans les forêts de l'État au Luberon. Qu'on juge de ma surprise à l'idée qu'un insecte que je considérais comme si rare pût devenir redoutable !

A l'époque ordinaire de son éclosion, c'est-à-dire fin de mai, je me rendis donc sur le théâtre de ses dégâts, en compagnie de MM. Peyron et Rizaucourt ; mais la saison était en retard et nous ne réussîmes pas à prendre

un seul *Corœbus* à l'état parfait ; nous rapportâmes seulement des branches renfermant des larves et des nymphes. Du 25 mai au 5 juin, j'en vis sortir une centaine de mes Buprestes, et voici les observations que j'ai pu faire sur leurs habitudes.

La femelle dépose un œuf seulement à l'extrême sommet de chaque rameau. Dès que la larve éclôt, elle creuse une galerie descendant dans l'intérieur de la branche et s'agrandissant à mesure qu'elle grossit elle-même. Dans les premiers temps, c'est souvent sous l'écorce que cette galerie lui est plus facile à pratiquer; mais quand ses mandibules ont acquis plus de solidité, l'instinct de la sécurité la porte à s'enfoncer davantage dans l'aubier. En mars ou avril, époque où la larve a atteint son maximum de croissance, elle perfore annulairement le bois sous l'écorce même, pour achever de faire mourir toute la partie de la branche au-dessus de cette incision ; puis elle reprend en sens inverse le chemin qu'elle a déjà parcouru, et remonte de quelques centimètres. De la sorte quand elle revêt sa dernière livrée, ses mandibules moins fortes n'ont plus à travailler qu'un bois mort et par conséquent plus friable pour la délivrer de sa prison. J'ai vu pourtant des *Corœbus* échouer dans cette dernière opération et mourir étouffés dans l'intérieur de leurs retraites.

Ainsi par éclosion il est aisé de se procurer cet insecte, que son habitude de se tenir sur des rameaux souvent inaccessibles et probablement son existence éphémère mettaient jusqu'ici à l'abri des entomologistes. Toutes les fois qu'on voit une branche un peu grosse à feuilles flétries sur un chêne bien vivant, on peut être certain qu'un *Corœbus* a passé par là. Il faut seulement vérifier si l'insecte n'est pas déjà sorti, ce que l'on reconnaîtrait au trou qu'il aurait pratiqué à cet effet.

Dès que le *Corœbus* a délaissé la branche qu'il a tuée, une foule d'autres Coléoptères viennent y chercher leur pâture. Je citerai seulement les *Agrilus biguttatus*, *Mecinus pyraster*, *Thylacites fritillum*, *Camptorhinus statua*, *Stenopterus præustus*, *Callidium femoratum* et *melancholicum*, *Platysoma*, et des Xylophages divers avec un de leurs parasites, le *Tarsostenus*, que j'ai tous trouvés vivants ou en débris dans ces conditions.

III.

Note synonymique sur l'AGAPANTHIA KIRBYI.

Dans quelques collections figure une *Agapanthia* de Syrie sous le nom de *verbasci* Megerle. Ce nom, complétement inédit, doit, comme le porte avec raison le Catalogue Gaubil, céder la priorité à celui de *Kirbyi*, que lui a donné Schœnher en décrivant l'espèce.

Depuis lors, M. Mulsant a baptisé dans sa nouvelle édition des Longicornes français une *Agapanthia* propre au département de Vaucluse du nom de *latipennis*; et enfin M. Fairmaire vient tout récemment de décrire sous celui de *Zawadszkyi* une *Agapanthia* du Levant se rencontrant à Smyrne, Constantinople, etc.

Possédant déjà la *Kirbyi* que mon ami M. Peyron a recueillie en nombre à Tarsous, je fus assez heureux pour prendre à Apt, et pour recevoir d'un ami qui l'avait rapportée des Basses-Alpes, la *latipennis*; et j'ai pu me convaincre que ces deux espèces étaient identiques.

En outre, M. Deyrolle m'a envoyé le type de la *Zawadszkyi* Fairm., qui semble au premier abord devoir constituer une espèce distincte. Cependant, en la comparant attentivement à ses congénères, on peut remarquer qu'elle n'en diffère que par la forme un peu plus convexe et la taille plus grande. Or, parmi les exemplaires que M. Peyron a rapportés du Levant, on trouve toutes les gradations de taille et de forme entre la *Kirbyi* et l'espèce de M. Fairmaire. Cette considération ne permet donc pas d'admettre cette dernière. Observons que M. Fairmaire, dans sa description, la compare à l'*asphodeli*, dont elle est bien distincte, et ne parle nullement de ses rapports avec la *Kirbyi* ou la *latipennis*, ce qui semble faire présumer qu'il ne connaissait pas en nature ces deux espèces.

Du reste, le premier entomologiste venu aurait pu aussi bien que moi signaler cette confusion s'il eût eu à la fois les trois types sous les yeux.

La synonymie de cet insecte devra donc être, jusqu'à rectification meilleure :

Kirbyi Schœn.
Verbasci Meg.
Latipennis Muls.
Zawadsckyi Fairm.

Le nom qui lui conviendrait le mieux serait cependant celui de Megerle, puisque, soit à Tarsous par M. Peyron, soit dans d'autres endroits du Levant par M. Lederer, soit enfin en France par Mulsant et par moi, cet insecte a toujours été pris sur le *Verbascum*; et c'est là une présomption de plus de l'identité de cette Agapanthe.

Je note en passant que j'ai remarqué dans la tige du *Verbascum* de grosses larves paraissant appartenir à des Longicornes, et ne pouvant évidemment se rapporter qu'à cette espèce. Je me propose de les élever et peut-être de les décrire ainsi que leur nymphe.

IV.

Synonymies et notes.

Myrmedonia Erichsonii Peyron. = *aptera* Peyron.

M. Peyron a été très-étonné de voir paraître dans les catalogues sous son patronage une *Myrmedonia aptera*, n'ayant jamais décrit d'espèce sous cette dénomination. Il ne s'est expliqué ce fait qu'en se rappelant que sa diagnose de l'*Erichsonii*, qui a paru dans les Annales un an avant sa description complète, commençait par ce mot : *Aptera*. Je trouve cette confusion assez singulière.

Catopsimorphus formicetorum Peyron. = *Fairmairii* Delarouzé.

Psiloptera chlorana Cast. = *Xerces* Mars.

M. Peyron, qui m'a enrichi de ces deux espèces répondant à merveille aux deux descriptions différenciées de M. de Marseul, possède tous les passages entre ces deux extrêmes.

Malachius limbifer Kiesw. = *Axinotarsus semilimbatus* Fairm.

Anthocomus lateplagiatus Fairm.

Je ne sais pourquoi dans le dernier catalogue de Marseul on a réuni l'*Anthocomus lateplagiatus* Fairm. à l'*Axinotarsus ruficollis*, qui ne lui ressemble nullement. L'espèce dont le *lateplagiatus* se rapproche le plus est l'*Anthoc. terminatus* Mén. de Syrie, à côté duquel on doit le placer.

Labidostomis decipiens Fald.. = *lineola* Redt.

Le *lineola* n'en est qu'une variété. J'ai vu tous les passages.

Le *Lucanus hexaphyllus* de Mulsant n'est, comme on l'avait rectifié, qu'une variété du *cervus*. Il vient d'être pris à Marseille une autre variété encore plus curieuse, ayant sept feuillets très-entiers à la massue antennaire, et qu'on pourrait appeler *heptaphyllus*, si l'on voulait s'amuser à baptiser de simples variétés.

Les *Apate capucina* et *luctuosa* ne sont qu'une seule espèce, ainsi que j'ai pu m'en assurer par tous les passages de taille et de couleur entre les deux types que j'ai vus sortir de la même branche de chêne vert.

Je vois figurer sur les catalogues une *Anoplodera* décrite par Fabricius sous le nom de *4-fasciata*. J'ai cherché dans les *Leptura* de cet auteur et j'ai trouvé en effet ce nom, mais rapporté par lui à Linné. D'un autre côté sa description convient parfaitement à la *Strangalia 4-fasciata* de ce dernier. Ne serait-ce pas par confusion que les nomenclateurs ont admis et placé l'espèce de Fabricius dans les *Anoplodera*, et ne faudrait-il pas la retrancher comme synonyme de la *Strangalia* décrite par Linné ?

V.

Coléoptères nouveaux ou rares pour la faune française trouvés en Provence.

Dermestes bicolor Fab. Apt, contre une maison.

Agriotes litigiosus Cand. Environs de Marseille dans les prés.

— *brevis* Cand. Environs de Marseille, dans les prés.

Limonius turdus Cand. Aix, dans les prés.

Dicerca pisana Rossi. Rare, dans le chêne et le pin.

Attalus coarctatus Er. Commun sur les frênes ou ormeaux du bord de l'Huveaune au Rouet, banlieue de Marseille en fin mai.

Dorcus Musimon Gené. Ste-Baume.

Sphenoptera subcostata Muls. Espèce décrite sur un exemplaire envoyé par M. Wachanru comme venant de Tarsous ou de Marseille. La trouve-t-on à Tarsours ? je l'ignore ; mais ce que je sais très-bien c'est que dans ces derniers temps nous l'avons prise quatre ou cinq fois dans nos environs, et je pense qu'on peut la considérer, jusqu'à nouvel ordre, comme exclusivement française.

Malachius Barnevillei Puton. Colmars (Basses-Alpes).

Le *Dasytes bipustulatus* est bien distinct du *4-pustulatus* par sa grande taille, sa ponctuation et l'absence de stries sur les cotés du prothorax. En les réunissant dans le Catalogue Grenier on aura sans doute confondu le *bipustulatus* avec la variété à deux taches du *4-pustulatus*.

Bradybatus subfasciatus Gerst. Marseille.

Xylophilus flaveolus Mulsant. Cet auteur, qui a créé cette espèce sur un exemplaire mutilé, doute à tort de sa validité. J'en ai pris deux individus ♂ ♀ à Marseille. Ses antennes, que M. Mulsant n'a pu décrire, sont remarquables par leur deuxième article égalant la moitié du troisieme, qui est plus grand que le quatrième. La ♀ est à peu près de la couleur du *populneus ;* le ♂ est d'un flave testacé, comme l'indique la description.

Pseudochina (*Catorama*) *Bubalus* Fairm. Marseille.

Balaninus Mastodon Jekel. Apt, Marseille, sur les jeunes pousses de chênes en mai. Rare.

Notice nécrologique sur Barthélemy MILHAU,

Par M. E. DESMAREST.

(Séance du 13 Mars 1867.)

Barthélemy Milhau naquit à Saint-Flour le 8 avril 1826 ; il n'avait donc pas encore 41 ans lorsque la mort est venue le surprendre le 25 février, à la suite d'une courte maladie. Il était bien jeune encore quand sa famille, subitement éprouvée par des revers de fortune, vint s'établir à Paris. Doué d'une intelligence précoce et d'une activité rare, que beaucoup d'entre nous ont pu apprécier, à l'âge de seize ans, malgré des obstacles de toutes sortes, il voulut entrer comme élève au pensionnat des Frères de Paris, et très-peu de temps après on le vit déjà professeur au noviciat de Passy, puis à celui de Beauvais, où il devint sous-directeur, position qu'il quitta en 1863 pour en occuper une semblable, mais plus importante, à Orléans.

Depuis longtemps le frère Milhau se livrait avec passion à l'entomologie, et il chercha surtout le côté pratique de la science. On sait qu'il fit plusieurs collections des insectes nuisibles à l'agriculture et à la sylviculture qui lui valurent des médailles d'encouragement, notamment à la suite de l'Exposition de 1865 au Palais de l'Industrie. Il y a quelques jours il avait envoyé à l'Exposition universeelle une nouvelle et riche collection d'insectes nuisibles et de leurs produits. La Revue d'économie rurale, l'Encyclopédie pratique de l'Agriculture, et d'autres recueils, lui doivent d'excellents articles qui montrent une fois de plus que l'entomologie ne se propose pas uniquement un but scientifique, mais qu'elle ne néglige aucune des applications utiles pour tous et dont on ne saurait nier l'importance.

C'est en 1858 que la Société admit le frère Milhau au nombre de ses membres, et plusieurs fois nous l'avons entendu dans nos séances faire d'intéressantes communications.



MONOGRAPHIE

de la tribu des

ZOPHOSITES

Par ACHILLE DEYROLLE.

(Séance du 26 Septembre 1866,)

AVERTISSEMENT.

Cette monographie est une œuvre posthume de mon père, à laquelle il avait consacré tous ses loisirs pendant plusieurs années ; c'est au moment d'atteindre son but et de livrer le manuscrit à l'impression qu'il a été atteint de la cruelle maladie qui l'a ravi à sa famille et à ses études favorites.

Ce fut pour moi un pieux devoir que de livrer à la science ce manuscrit qui lui avait coûté tant de peines; ce fut aussi un triste labeur que de coordonner ces notes dont chaque ligne me rappelait le bon père et le sage conseiller que j'ai perdu, regretté de tous ceux qui l'ont connu et qui ont pu apprécier son excellent cœur et la droiture de son caractère.

Aimant la science et s'étant adonné tout entier à l'Entomologie, il a toujours consacré ses soins et ses économies à la faire progresser ; ses dernières préoccupations en mourant étaient de laisser cette monographie et le Genera des Coléoptères inachevés. J'ai dû commencer par le plus pressant et j'ai terminé les *Zophosites*. M. Gilnicki m'a beaucoup aidé pour

la mise en ordre du manuscrit laissé par mon père, ainsi que pour la rédaction des parties qu'il n'avait pas encore traitées; je le prie de recevoir mes remerciements. Mon frère Théophile s'est spécialement occupé de la partie iconographique ; ce sont ses débuts ; je laisse à plus experts le soin de les juger comme dessins; ils sont d'une rigoureuse exactitude, c'est pour moi l'important.

Je ne saurais trop remercier ceux de nos bienveillants collègues qui ont bien voulu communiquer à mon père les types qui lui étaient nécessaires pour son travail, et dont la patience ne s'est pas lassée malgré les retards apportés à son exécution. M. Humbert nous a envoyé les Zophosites du Musée de Genève, parmi lesquels figurent ceux de la riche collection Melly ; c'est grâce à l'obligeance de M. Ghiliani que nous avons eu entre les mains la collection du Musée de Turin contenant les types de Dejean. M. Mæcklin nous a communiqué les espèces intéressantes du Musée d'Helsingfors et M. Gerstäcker celles du Musée de Berlin. Schaum, de regrettable mémoire, MM. Chevrolat, Doüé, Haag, Lethierry, de Mniszech, Moufflet, Reiche, Thomson, Wollaston, nous ont prodigué de riches matériaux ; nous leur renouvelons notre sincère gratitude.

EMILE DEYROLLE.

CARACTÈRES DE LA TRIBU DES **ZOPHOSITES.**

Ce n'est que récemment que cette tribu très-naturelle a été séparée des Erodiites ; jusqu'ici elle était composée du seul genre *Zophosis;* nous avons établi sept genres nouveaux qui, malgré les différences souvent considérables que présentent certains de leurs organes, conservent toujours les caractères fondamentaux et le faciès des *Zophosis;* six d'entre eux sont fondés sur des espèces entièrement nouvelles, provenant de l'Afrique australe, auxquelles on devra probablement en adjoindre beaucoup d'autres lorsque la faune entomologique de ce pays presque inexploré sera mieux connue : aussi avons-nous admis cette tribu proposée par M. Lacordaire dans son Genera. Parmi les espèces comprises jusqu'ici dans le genre *Zophosis* une seule nous a paru devoir être distinguée génériquement ; bien que les autres ne soient pas très-homogènes, les plus différentes se trouvent reliées entre elles par des passages qui ne nous ont pas permis de les séparer.

Les caractères essentiels peuvent s'établir de la manière suivante :

Tête fortement enfoncée dans le prothorax; épistome échancré en avant, laissant le labre et les mandibules en majeure partie à découvert.

Yeux obliques, ovalaires.

Labre quadrangulaire, arrondi aux angles antérieurs, sinué au milieu de son bord antérieur.

Mandibules bifides à l'extrémité.

Lobes des mâchoires inermes, densément setuleux.

Dernier article des palpes maxillaires oblong, tronqué.

Menton transversalement trapézoïdal, remplissant en entier le cadre buccal.

Languette cachée derrière le menton, divisée en deux lobes setuleux.

Dernier article des palpes labiaux élargi et tronqué au sommet.

Antennes peu robustes, assez courtes, plus ou moins épaissies vers l'extrémité, insérées sous un rebord du front.

Pronotum transversal, profondément et quadrangulairement échancré en avant, limité sur les côtés par une arête vive, intimement appliquée contre les élytres.

Ecusson nul.

Élytres soudées; épipleures larges.

Prosternum terminé en arrière par une saillie variable.

Epimères mesothoraciques externes, linéaires.

Metasternum plus ou moins grand, obliquement coupé sur les côtés en arrière, terminé par un court prolongement bifide, à lobes aigus; épimères indistinctes.

Hanches peu écartées; les postérieures fortement obliques.

Pattes grêles, les médianes et surtout les postérieures plus longues que les antérieures; portant au bord inférieur des cuisses et aux côtés externe et interne des jambes des soies plus ou moins spiniformes; jambes antérieures triangulairement élargies vers l'extrémité, déprimées; les autres presque filiformes.

Éperons longs et grêles.

Tarses grêles, les antérieurs courts, les quatre postérieurs allongés; le premier article beaucoup plus allongé que les autres, le dernier plus long que les intermédiaires; tous convexes en dessus, déprimés en dessous; garnis à l'extrémité et sur les côtés de leur bord inférieur de cils spiniformes.

Tels sont ceux des caractères des Zophosites qui ne sont pas sujets à l'exception, en faisant abstraction, bien entendu, de ceux qui leur sont communs avec la totalité ou la majeure partie des Ténébrionides.

Les Zophosites se reconnaissent aisément à leur faciès dû à la forme généralement ovale de leur corps, à la longueur et à la gracilité de leurs pattes et à la direction oblique des hanches.

La tête est assez large, convexe, fortement enchâssée dans le prothorax; l'épistome en est séparé par une suture souvent peu distincte ou même nulle; lorsqu'elle est bien visible, elle est généralement interrompue ou échancrée dans son milieu; l'épistome est souvent plus convexe que la tête, surtout chez les mâles; en avant il se rétrécit graduellement, son bord externe étant arqué en dehors, sauf chez quelques-uns (genres *Calosis, Cardiosis, Ansiosis*), où le rétrécissement se fait plus brusquement, le bord étant arqué en dedans; son bord antérieur est faiblement échancré en arc sur toute sa largeur, laissant ainsi le labre à découvert, sauf chez la *Z. submetallica,* où l'échancrure est plus étroite et laisse le labre en partie

recouvert par l'épistome. Le labre varie peu; il est toujours de forme quadrangulaire. Les mandibules sont assez robustes, bifides à l'extrémité. Le menton affecte la forme d'un trapèze large et court, ses angles antérieurs sont arrondis; son bord antérieur est arqué en avant, et sauf une seule exception (genre *Hologenosis*), échancré au milieu. Les yeux sont supérieurs, obliquement ovales, parfois petits : ils présentent en général à leur bord inférieur un petit angle ou une saillie obtuse, parfois assez développée pour se prolonger jusque sur la face inférieure de la tête (genre *Cheirosis*, et à un degré beaucoup moindre quelques *Zophosis*). Ils sont entourés d'un rebord qui se développe chez quelques-uns en une véritable orbite très-saillante; dans ce cas, les yeux deviennent verticaux (genres *Cardiosis*, *Anisosis*, *Ophtalmosis*). Les antennes sont grêles, subcylindriques, parfois visiblement comprimées (genre *Onychosis*, quelques *Zophosis*); en général elles atteignent ou à peu de chose près les angles postérieurs du corselet; rarement elles les dépassent sensiblement (genre *Cardiosis*); habituellement elles sont glabres ou ne présentent çà et là que de petits poils courts et couchés; mais parfois leur bord antérieur offre des poils plus longs et redressés (genres *Cardiosis*, *Anisosis*); elles sont composées de 11 articles, à l'exception du genre *Ophthalmosis*, chez lequel les 10e et 11e sont soudés, tout en laissant voir la suture qui les sépare; le 1er article est toujours court et anguleux à son extrémité; le 2e est très-variable; tantôt sa longueur n'excède pas le tiers de celle du 3e, tantôt il est aussi long que lui; souvent aussi il est sensiblement plus épais que les autres; le 3e est d'habitude le plus long; la longueur des suivants va en décroissant graduellement jusqu'au 10e; néanmoins le 4e offre souvent bien peu de différence avec le 3e; les quatre derniers s'épaississent graduellement en formant une massue plus ou moins distincte, excepté chez le genre *Cheirosis*, où ces articles ne sont pas sensiblement plus gros que les autres; le 10e est en général fortement transverse; il est, comme nous avons dit, soudé au suivant chez le genre *Ophthalmosis*; le 11e offre assez bien la forme d'un gland dont la partie supérieure, finement velue, de forme ovale et acuminée ou obliquement tronquée à l'extrémité, représente le 12e article, le 11e n'étant en réalité que la pièce basilaire, glabre, en forme de cupule. Le pronotum est convexe au milieu; ses côtés sont tantôt abaissés en suivant la convexité du milieu, tantôt déprimés et amincis sur une étendue plus ou moins large; il est plus ou moins transverse; sa largeur est double ou triple de sa longueur; il est tantôt fortement, tantôt faiblement rétréci en avant; ses côtés sont plus ou moins arrondis; son bord antérieur est profondément et quadrangulairement échancré pour recevoir la tête; les angles anté-

rieurs viennent souvent recouvrir la partie inférieure des yeux ; le fond de l'échancrure est droit ou presque droit ; la base est en général arrondie dans son milieu, parfois très-fortement (genre *Cardiosis*); parfois elle est presque droite (genres *Calosis, Anisosis*); sur les côtés, elle est largement sinuée et d'autant plus profondément que le milieu est plus arrondi et que les angles sont plus aigus et plus saillants; ceux-ci le sont assez pour embrasser les élytres à leur base, sauf chez les genres *Calosis*, *Onychosis*, *Anisosis* et *Cardiosis*. Les élytres sont en général ovales, parfois presque hémisphériques, atténuées en arrière, plus ou moins convexes, plus ou moins échancrées en arc à la base, rarement (*Cardiosis*, *Anisosis*) leur extrémité se rétrécit en forme de petite queue ; leurs épipleures sont assez larges ; elles présentent souvent deux parties déprimées ou concaves, l'une basilaire, l'autre un peu au delà du milieu, dans lesquelles jouent les jambes médianes et postérieures ; l'arête épipleurale est généralement sinuée près de l'extrémité ; dans le genre *Cardiosis* elle est invisible sur la plus grande partie de son étendue ; tantôt elle est complétement marginale, tantôt elle est inférieure ; dans ce dernier cas une partie du bord de l'élytre se trouve dans le plan de l'épipleure ; nous l'avons désignée, à l'exemple de Jacquelin du Val, sous le nom de fausse épipleure ; elle est séparée de la partie dorsale par un bourrelet plus ou moins saillant ; outre ce bourrelet marginal les élytres peuvent présenter quatre côtes qui n'existent parfois qu'en vestige : l'une voisine de la suture, que nous appellerons suturale, l'autre voisine du bord externe, que nous appellerons marginale ; les deux autres seront désignées sous le nom de dorsale. Le prosternum est médiocrement large, il se prolonge en une saillie généralement horizontale, très-rarement déclive, dépassant souvent plus ou moins les hanches en arrière ; généralement cette saillie est lancéolée, quelquefois elle est parallèle, son extrémité est tantôt aiguë, tantôt arrondie, rarement elle est sillonnée ou impressionnée ; lorsqu'elle est assez longue, elle vient se loger dans une échancrure correspondante du mésosternum. Celui-ci est de longueur et de largeur assez variables, il est plus ou moins élevé et rétréci entre les hanches, sa partie antérieure est tantôt graduellement, tantôt abruptement déclive ; dans ce dernier cas, qui se présente généralement quand la saillie prosternale est longue, il est plus ou moins excavé dans cette partie pour la recevoir ; l'excavation ne se prolonge alors pas habituellement en forme de sillon ; quand il est graduellement déclive, il n'est pas toujours sillonné, mais lorsqu'un sillon existe, il est habituellement mal limité et se prolonge souvent jusqu'à l'extrémité. Le métasternum n'est pas très-court, ses côtés sont très-obliquement coupés, son extrémité est un peu plus

prolongée, échancrée en angle plus ou moins aigu; les angles de l'échancrure sont aigus, et son fond est prolongé en un sillon médian, qui atteint généralement le tiers ou la moitié de la longueur du métasternum; rarement ce sillon occupe toute la longueur, plus rarement encore il est nul; en outre, cette pièce présente toujours de chaque côté une ligne oblique qui vient rejoindre le bord latéral près de son extrémité. L'abdomen est toujours composé de cinq segments ; la saillie intercoxale est aiguë; la forme des segments ventraux offre chez quelques genres des modifications importantes qui seront indiquées en leur lieu. Les hanches sont peu écartées; les quatre antérieures sont ovales, les postérieures sont transversalement obliques; sauf chez le genre *Cardiosis*, où ces dernières sont saillantes sur leur bord postérieur, elles sont enfouies. Les pattes sont construites sur le même type qui est indiqué dans la diagnose; leur armature, la longueur relative des articles des tarses et celle des éperons présentent de bons caractères; mais la particularité la plus remarquable qu'elles offrent est l'inégalité des crochets des tarses chez quelques-uns. Ce dernier caractère peut servir à diviser la tribu en deux sections : *Zophosites* vrais et *Onychosites;* c'est dans cette dernière division que se présente, à un degré variable, le développement du rebord des yeux en forme d'orbites, la présence de poils distincts et souvent hérissés sur les antennes, et la contraction plus ou moins considérable des trois premiers segments de l'abdomen au moins chez les mâles. On pourrait même détacher de ce groupe le genre *Cardiosis,* qui présente un caractère de première importance dans l'interruption de l'arète épipleurale, et qui formerait alors à lui seul une troisième section (*Cardiosites*).

Les Zophosites sont en général de couleur noire ou obscurément bronzée, plus ou moins mate, avec les pattes et le dessous plus brillants; les seules exceptions existent pour le genre *Cardiosis,* qui est en partie d'un brun rougeâtre, et pour le genre *Calosis*, dont les élytres sont de couleur variable et souvent très-vive, relevée par des taches d'un blanc d'ivoire.

Disons aussi un mot de la sculpture des téguments; en dessus existe toujours une réticulation très-fine parfois très-peu visible, mais en général bien distincte; sur cette sculpture foncière se détachent soit des points enfoncés ou saillants, soit des tubercules allongés et linéiformes; seulement remarquons que les points enfoncés sont aussi communs sur la tête et le pronotum que les points tuberculeux y sont rares; c'est l'inverse qui a lieu sur les élytres, où les linéoles saillantes se rencontrent surtout et

sont toujours plus nombreuses vers les côtés et vers l'extrémité ; elles se présentent aussi, mais rarement, sur les côtés du corselet. Les épipleures sont habituellement moins ponctuées que les élytres ; le plus souvent ce sont des linéoles saillantes ou des points tuberculeux qui se trouvent sur ces parties. Jamais les élytres n'ont de stries ou de séries de points.

Les différentes pièces du sternum offrent des points enfoncés, parfois confluents, la partie qui se trouve entre les hanches est toujours moins ponctuée que les côtés et la partie antérieure. Les épisternums prothoraciques sont plus ou moins visiblement plissés ; les métapleures et les mésopleures sont d'habitude finement et peu densément ponctués. L'abdomen offre des points épars ; ses premiers segments sont parfois plissés longitudinalement.

Les *Zophosis* recherchent les endroits chauds ; ils paraissent se trouver dans le sable au bord de la mer ou des grands lacs ; du moins l'un de nous (1) en a trouvé en Portugal, sur le bord de la mer, enterrés dans le sable près des racines des plantes qui y croissent parfois jusqu'à trente centimètres de profondeur.

La plus grande partie des espèces et aussi les plus remarquables que nous connaissons viennent de l'Afrique méridionale ; mais on en trouve dans toute cette partie du monde, ainsi que dans l'Asie occidentale et le midi de l'Europe.

(1) M. Emile Deyrolle.

TABLEAU DES GENRES.

A. Crochets des tarses égaux.

B. Angles postérieurs du corselet saillants, embrassant les épaules des élytres.

C. Premier article des tarses antérieurs subégal à l'éperon correspondant, généralement plus court que lui; articles 2 à 4 transverses.

D. Menton entier . . . . G. 1. HOLOGENOSIS.

Dd. Menton échancré . . . . G. 2. ZOPHOSIS.

Cc. Premier article des tarses antérieurs beaucoup plus long que l'éperon correspondant; articles 2 à 4 allongés . . . . . . G. 3. CHEIROSIS.

Bb Angles postérieurs du corselet n'embrassant pas les élytres à leur base. Élytres fauves ou brunes à taches blanches. . . . . G. 4. CALLIOSIS.

Aa. Crochets des tarses inégaux.

E. Arête épipleurale entière.

F. Antennes glabres.

G. Corps ovale-court. Yeux médiocrement saillants en dessus. . . . . G. 5. ANISOSIS.

Gg. Corps ovale-oblong. Yeux très-saillants supérieurement. . . . . G. 6. OPHTHALMOSIS.

Ff. Antennes hérissées de poils. Élytres brusquement rétrécies à l'extrémité en forme de petite queue. . . . . G. 7. UROSIS.

Ee. Arête épipleurale largement indistincte sur la plus grande partie de sa longueur. Élytres en forme de cœur, velues sur les côtés. G. 8. CARDIOSIS.

Genre 1. **Hologenosis.**

Labre médiocre, quadrangulaire, arrondi aux angles.

Bord antérieur du menton entier.

Yeux médiocres, latéraux, sans orbite distincte.

Angles postérieurs du pronotum embrassant les épaules des élytres.

Élytres ovalaires; arête épipleurale entière.

Abdomen simple.

Tarses médiocres; 1er article des antérieurs à peu près de la longueur de l'éperon.

La seule espèce qui compose ce genre offre complétement le faciès de certains *Zophosis* (*Z. crypticoides, dytiscoides*, etc.). Génériquement, elle ne s'en distingue que par la forme du menton; mais comme c'est la seule espèce de Zophosites qui ait cet organe ainsi constitué, nous avons pensé qu'il donnait un caractère très-suffisant pour l'isoler. Il est également voisin du genre *Cheirosis*; mais ses tarses antérieurs sont autrement faits. Quant aux autres genres, ses ongles égaux et les angles postérieurs de son prothorax embrassant les épaules des élytres l'en distinguent à première vue.

La tête est large, épaisse; l'échancrure antérieure de l'épistome n'est guère qu'une simple troncature un peu arquée. Les yeux sont assez petits, placés sur la partie supra-latérale de la tête, munis inférieurement d'un court prolongement arrondi; le rebord de leur côté interne est plan et ne s'élève pas en forme d'orbite. Les antennes sont de médiocre longueur, peu robustes; leur 3e article est le plus long de tous, mais il l'est à peine plus que le second; celui-ci est un peu plus épais; les suivants sont graduellement moins longs, mais d'une manière à peine sensible; les quatre derniers s'élargissent graduellement, de façon à constituer une faible massue; le dernier est arrondi, et acuminé à l'extrémité. Le labre est quadrangulaire, un peu élargi en avant; son bord antérieur est sinué dans son milieu et arrondi aux angles. Le dernier article des palpes est oblong, tronqué à l'extrémité. Le menton est transversal, élargi en avant; son

bord antérieur est régulièrement arqué. Le prothorax est épais, étroitement aminci sur les côtés. Les élytres sont régulièrement ovalaires; l'arête épipleurale est inférieure sur toute sa longueur, entière. La saillie prosternale est courte, lancéolée, abaissée vers le corps, impressionnée près de son extrémité, qui est acuminée. Le mésosternum est assez fortement rétréci entre les hanches intermédiaires, caréné à la base, muni d'un sillon sur le reste de sa longueur. Le métasternum est un peu plus court que l'abdomen; il est faiblement prolongé en arrière et sépare à peine les hanches; son sillon médian est très-profond et prolongé jusqu'à la moitié.

Hologenosis laceratus.

Long. 5 1/2 à 8 mill.; larg. 2 3/4 à 4 mill.

H. laceratus Chev. Coll.

(Pl. 1, fig. 1.)

Régulièrement ovale, d'un noir mat en dessus, plus brillant en dessous, bronzé sur le métasternum. Tête grosse, convexe, couverte de points profonds très-serrés, un peu allongés, à peine moins forts sur l'épistome chez le mâle, plus arrondis et moins serrés surtout sur l'épistome chez la femelle; suture de celui-ci invisible dans les deux sexes, son bord antérieur peu largement échancré; dessous de la tête rugueux. Yeux prolongés à leur partie inférieure en un court appendice arrondi, n'atteignant pas la limite de la face supérieure de la tête. Antennes n'atteignant pas les angles postérieurs du pronotum; 3e article à peine plus long et un peu moins épais que le 2e, les suivants décroissant faiblement et graduellement, élargis à partir du 8e, le 10e aussi large que long. Mandibules robustes, leur côté externe rugueux. Menton faiblement impressionné près de son bord antérieur, rugueux. Prothorax épais, faiblement aminci sur les côtés. Pronotum un peu plus de deux fois aussi large que long, très-peu rétréci en avant, faiblement arrondi sur les côtés; échancrure antérieure large, peu profonde, à angles arrondis; bord postérieur arrondi, faiblement sinué près des angles, qui sont assez sensiblement plus prolongés en arrière que le milieu. Côtés fortement abaissés, surtout vers les angles antérieurs; dessus couvert de points allongés, très-serrés surtout

vers les côtés. Élytres régulièrement ovales, faiblement arrondies sur les côtés, assez brièvement rétrécies près de l'extrémité; leur plus grande largeur est vers le milieu; faiblement convexes en dessus, à réticulation bien distincte, couvertes de petits points tuberculeux, entremêlés sur leur moitié externe et sur leur extrémité de linéoles saillantes, serrées, plus allongées, plus nombreuses et plus fortes en se rapprochant des côtés; suture saillante vers l'extrémité. Fausses épipleures très-étroites à la base, graduellement élargies jusqu'au tiers, de largeur à peu près égale jusque près de l'extrémité où elles sont très-brusquement rétrécies; couvertes de linéoles semblables à celles des côtés des élytres. Épipleures médiocrement larges, à linéoles moins serrées et beaucoup plus faibles que celles des élytres; leur arête régulièrement arquée, à peine sensiblement sinuée près de l'extrémité. Propleures et parties latérale et antérieure du prosternum rugueuses; celui-ci à ponctuation espacée dans son milieu et sur la saillie; celle-ci courte, fortement abaissée et acuminée à l'extrémité, marquée d'une impression oblongue, profonde, généralement prolongée en avant en forme de sillon atteignant parfois le milieu de la longueur du prosternum. Mésosternum caréné près du bord antérieur, finement rugueux sur les côtés, assez fortement rétréci entre les hanches, marqué dans cette partie de points épars et d'un sillon généralement terminé à sa partie antérieure par une impression longitudinale. Métasternum à ponctuation éparse; son sillon profond, atteignant la moitié. Méso- et métapleures finement rugueuses. Abdomen à ponctuation éparse, assez fine; la base des 2e et 3e segments marquée de rides longitudinales fines et serrées, visibles seulement à l'aide d'une forte loupe.

Cap de Bonne-Espérance. (Musée de Turin; Coll. Chevrolat, Thomson, Deyrolle.)

Genre 2. **Zophosis.**

Bord antérieur du menton plus ou moins échancré.

Yeux médiocres, latéraux, offrant à leur bord inférieur un angle parfois prolongé en forme d'appendice sur la partie inférieure de la tête; rebord non en forme d'orbite.

Angles postérieurs du pronotum embrassant les épaules des élytres.

Élytres ovalaires; arête épipleurale entière.

Tarses médiocres; 1er *article des antérieurs à peu près aussi long que l'éperon.*

Ce genre, tel qu'il est constitué ici, ne diffère en aucune façon de celui de Solier. Il contient des formes assez variées, mais qui passent tellement de l'une à l'autre qu'on ne peut y voir que des modifications d'un même type.

Le corps est plus ou moins ovale, tantôt allongé, tantôt raccourci, parfois presque orbiculaire, plus rarement subparallèle. Les yeux sont ovales, médiocres; ils présentent à leur bord inférieur un angle qui prend assez souvent la forme d'une petite dent émoussée; parfois cet appendice se prolonge jusqu'à la partie inférieure de la tête. Les antennes sont assez variables; toutefois on peut dire d'une façon générale qu'elles atteignent à peu près les angles postérieurs du corselet; elles les dépassent quelquefois, mais de fort peu; la différence est également légère lorsqu'elles ne les atteignent pas. Leur grosseur varie également, mais elles ne sont jamais très-épaisses. Le deuxième article est extrêmement variable : tantôt sa longueur égale celle du troisième, tantôt il est de plus de moitié plus court; il est toujours un peu plus gros, et parfois présente sous ce rapport une différence assez considérable. Les trois ou quatre derniers articles sont plus ou moins épaissis; le 10e est généralement transverse, le 11e ovalaire. Le menton est échancré. Le pronotum est transversal; ses angles postérieurs embrassent plus ou moins fortement les élytres; il est rétréci en avant; ses côtés sont arrondis; sa base est fortement arrondie au milieu et largement sinuée près des angles; la portion amincie des côtés est généralement beaucoup plus large en arrière; cependant la différence est parfois peu sensible. La forme des élytres est toujours ovalaire; mais leur longueur, leur largeur et leur convexité sont très-variables; tantôt l'arête épipleurale est marginale, tantôt elle est inférieure; dans ce dernier cas il existe de fausses épipleures, dont la largeur est très-variable, mais qui sont généralement indistinctes à la base et présentent leur plus grande largeur vers les deux tiers ou les trois quarts de la longueur. L'arête épipleurale est presque toujours sinuée près de son extrémité; mais parfois le sinus est presque nul. Le prosternum présente toujours une saillie lancéolée qui, dans l'immense majorité des espèces, est longue, horizontale, rarement un peu redressée au bout; parfois elle est courte et plus ou moins déclive; son extrémité est acuminée, obtuse ou arrondie; très-rarement elle est impressionnée ou sillonnée. Le mésosternum est assez fortement rétréci entre les hanches; sa partie antérieure est déclive et impressionnée ou sillonnée; rarement ce sillon se prolonge jusqu'à l'extrémité. Le métasternum est plus ou moins allongé; son sillon médian est toujours bien marqué, de longueur très-variable; il est assez

rare qu'il en occupe toute la longueur. Le 4ᵉ segment de l'abdomen est le plus petit de tous. Les cuisses présentent chacune en dessous une double rangée de courtes épines; les jambes en offrent également sur les deux côtés; le plus grand des éperons de la jambe antérieure atteint généralement l'extrémité du premier article du tarse; le plus grand des autres jambes n'atteint guère que la moitié du premier article des tarses. Les articles intermédiaires des tarses antérieurs sont courts et serrés, toujours plus larges que longs. Les soies spiniformes qui sont sur les côtés de la partie inférieure de chaque article et à son extrémité sont courtes. Les ongles sont égaux.

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE **ZOPHOSIS**.

A. Arête épipleurale plus ou moins inférieure, dépassée surtout en arrière par le contour extérieur des élytres; ou lorsque exceptionnellement elle est complétement marginale, le 2ᵉ article des antennes pas plus long que la moitié du 4ᵉ. (Espèces 1 à 72.)

B. Saillie prosternale non sillonnée dans toute sa longueur. (Esp. 1 à 71.)

C. Saillie prosternale horizontale, plus ou moins longue. (Esp. 1 à 68.)

D. Métasternum coupé très-obliquement de chaque côté. (Esp. 1 à 67.)

E. Arête épipleurale en arc assez régulier, faiblement sinuée vers l'extrémité. (Esp. 1 à 57.)

F. Yeux oblongs, ayant inférieurement un appendice un peu prolongé sous la tête, arrondi

à l'extrémité ; pronotum le plus souvent moins de trois fois aussi large que long, son bord postérieur faiblement arrondi et prolongé au milieu. (Esp. 1 à 24.)

G. Sillon médian postérieur du métasternum très-court, moins d'un quart de la longueur; taille au plus moyenne. (Esp. 1 à 12.)

H. Élytres ayant chacune trois côtes plus ou moins marquées. (Esp. 1 à 4.)

I. Bourrelet marginal costiforme, ce qui donne en apparence quatre côtes aux élytres. (7 1/2 à 10 mill.) . . . . 1. *quadrilineata.*

II. Bourrelet marginal non costiforme, les élytres n'ayant ainsi que trois côtes apparentes. (Esp. 2 à 4.)

a. Côtes des élytres bien marquées. (5 1/2 à 8 mill.). 2. *abbreviata.*

aa. Côtes des élytres peu marquées. (Esp. 3 et 4.)

b. Antennes très-grêles, côtes droites, élytres graduellement atténuées en arrière. (7 mill.) 3. *Bocandei.*

bb. Antennes un peu épaisses, côtes onduleuses, élytres brièvement atténuées en arrière. (7 1/4 mill.) . . . . 4. *abyssinica.*

HH. Élytres sans côtes apparentes. (Esp. 5 à 12.)

c. Ponctuation du pronotum en général bien apparente jusqu'au milieu. (Esp. 5.)

d. Ponctuation des élytres et du pronotum très-forte. (Esp. 5.)

e. Arête épipleurale moins arquée; linéoles des épipleures longues et médiocrement serrées. (Esp. 5.)

f. Pronotum régulièrement arrondi sur les côtés ; joues peu profondément incisées à la suture de l'épistome. (5 1/2 à 8 mill.). . . . . . . 5. *punctata,* type.

ff. Pronotum presque droit sur les côtés; joues profondément incisées à la suture de l'épistome. (7 1/2 mill.). . . . . 5. Var. E. *Kollari.*

ee. Arête épipleurale plus arquée; linéoles des épipleures courtes et assez serrées. (7 1/2 mill.). 5. Var. F. *Barbara.*

dd. Ponctuation des élytres et du milieu du pronotum peu forte. (Esp. 5.)

g. Corps plus convexe, graduellement atténué en arrière. (Esp. 5.)

h. Forme ovale-court. (Esp. 5.)

i. Ponctuation du pronotum bien apparente au milieu. (5 1/2 à 6 mill.) . . . . 5. Var. C. *sicula.*

ii. Ponctuation du pronotum moins apparente au milieu. (Esp. 5.)

. Couleur submétallique; pronotum peu convexe; ponctuation des élytres bien marquée. (6 mill.) . . . . 5. Var. B. *Maillei.*

jj. Couleur noire; pronotum convexe; ponctuation des élytres peu marquée. (6 mill.). . . 5. Vr. A. *gibbicollis.*

gg. Corps moins convexe, plus brièvement atténué en arrière. (6 à 8 mill.). . . . . 5. Var. D. *ovata.*

cc. Ponctuation du pronotum visible sur les côtés seulement. (Esp. 5 à 12.)

k. Élytres à ponctuation bien visible, lisses, non plissées; côtés du pronotum arrondis. (Esp. 5 à 11.)

l. Impression du mésosternum très-courte et peu apparente. (5 1/2 mill.). . . . . 5. Var. J. *mediocris.*

ll. Impression du mésosternum occupant au moins un tiers de la longueur. (Esp. 5 à 11.)

m. Couleur noire ou à peine métallique. (Esp. 5 à 6.)

n. Forme allongée, médiocrement convexe; arête épipleurale peu arquée; couleur légèrement métallique. (Esp. 5.)

o. Ponctuation des côtés du pronotum faible. (5 1/2 à 6 1/2 mill.) . . . . 5. Var. G. *Vescoi*.

oo. Ponctuation des côtés du pronotum bien marquée. (7 à 7 1/2 mill.). . . . . 5. Var. H. *varie-* [*punctata*.

nn. Forme courte, plus convexe; arête épipleurale fortement arquée; couleur d'un noir profond. (7 1/2 à 8 mill.). . . . . 6. *osmanlis*.

mm. Couleur submétallique bien prononcée. (Esp. 7.)

p. Deuxième article des antennes plus court que le troisième. (Esp. 7 et 8.)

q. Couleur bronzée peu brillante; ponctuation des élytres fine et écartée. (5 1/2 à 8 1/2 mill.) 7. *orientalis*.

qq. Couleur bronzé brillant; ponctuation des élytres grosse. (5 1/2 mill.) . . . . 8. *Truquii*

pp. Deuxième article des antennes au moins aussi long que le troisième. (Esp. 9 à 11.)

r. Ponctuation des côtés du pronotum très-fine. (Esp. 9 et 10.)

s. Antennes courtes, leurs articles 4 à 7 subtransversaux; sillon du mésosternum atteignant l'extrémité. (5 1/2 mill.). . . . . 9. *Faldermani*.

ss. Antennes un peu allongées, leurs articles 4-7 oblongs; sillon du mésosternum limité en arrière un peu au delà du milieu. (4 1/2 à 5 mill.) . . . . 10. *algeriana*.

rr. Ponctuation des côtés du pronotum forte et assez serrée. (5 1/2 mill.) . . . . 11. *pygmæa*.

kk. Élytres à ponctuation peu visible, plissées; côtés du pronotum presque droits. (5 mill.) 12. *nitida*.

GG. Sillon médian postérieur du métasternum long, occupant environ le tiers de la longueur. (Esp. 13 à 24.)

J. Bord postérieur du pronotum formant un angle distinct au milieu; saillie du prosternum très-longue; 2e article des antennes de la longueur du 3e. (4 1/2 mill.). . . . . 13. *puella*.

JJ. Bord postérieur du pronotum arrondi au milieu; saillie du prosternum longue; 2e article des antennes plus court que le 3e. (Esp. 14 à 24.)

K. Élytres ayant chacune quatre traits longitudinaux fins, fortement ondulés. (8 mill.). 14. *madagascariensis.*

KK. Élytres sans traits longitudinaux ondulés. (Esp. 15 à 24.)

t. Élytres sans côtes apparentes ou n'en ayant qu'un vestige. (Esp. 15 à 19.)

u. Ponctuation du pronotum fine et très-dense jusque dans son milieu; fausses épipleures étroites et assez nettement limitées en dehors par un bourrelet étroit. (Esp. 15 à 16.)

v. Épistome sans impression, sa suture peu marquée; pronotum sans sillon de chaque côté de la base; pas de vestiges de côtes sur les élytres. (7 1/2 à 8 mill.) . . . . 15. *praocioides.*

vv. Épistome ayant de chaque côté une impression transverse, et la suture bien marquée; pronotum sillonné de chaque côté de la base; un vestige de côte en arrière de chaque élytre(8 mill.). . . . . 16. *convexiuscula.*

uu. Ponctuation du pronotum assez grosse, quoique parfois faiblement marquée, écartée au milieu; fausses épipleures assez larges, vaguement limitées en dehors par un bourrelet large. (Esp. 17 à 19.)

x. Pronotum presque lisse au milieu, ponctué-rugueux sur les côtés. (9 à 10 mill.). . . . 17. *caffer.*

xx. Pronotum également ponctué au milieu ou à peine un peu plus fortement ponctué sur les côtés. (Esp. 18 et 19.)

y. Pronotum près de trois fois aussi large que long, son bord postérieur très-arrondi. (8 mill.) . . . . 18. *inexplicata.*

yy. Pronotum à peine plus de deux fois aussi large que long, son bord postérieur peu arrondi. (8 à 11 mill.) . . . . 19. *Delalandei.*

tt. Espèces ayant deux à trois côtes plus ou moins apparentes outre le bourrelet marginal. (Esp. 20 à 24.)

z. Côtes des élytres non relevées en carène ; pronotum peu arrondi au milieu de son bord postérieur. (Esp. 20 à 23.)

a. Linéoles des épipleures rapprochées et bien apparentes ; pas d'impression ruguleuse en avant du métasternum. (Esp. 20 à 22.)

b. Ponctuation du pronotum régulière, peu marquée ; côtes des élytres peu apparentes. (10 à 12 mill.) . . . . 20. *Dregei.*

bb. Ponctuation du pronotum plus forte sur les côtés ; côtes des élytres assez apparentes. (Esp. 21 et 22.)

c. Les deux côtes dorsale et latérale assez larges, aussi ponctuées et tuberculeuses que les parties voisines. (8 à 11 mill.). . . . . . . 21. *Boei.*

cc. Les côtes dorsale et latérale très-étroites, lisses, un peu ponctuées. (8 à 10 mill.) . . 22. *angusticostis.*

aa. Linéoles des épipleures écartées et peu apparentes ; une impression ruguleuse en avant du métasternum. (8 mill.) . . . . 23. *agaboides.*

zz. Côtes dorsale et latérale des élytres relevées en carène ; pronotum fortement arrondi au milieu de son bord postérieur. (9 1/2 mill.) 24. *Solieri.*

FF. Yeux ovalaires, sans appendice dépassant les joues, formant inférieurement un angle assez prononcé ; pronotum le plus souvent plus de trois fois aussi large que long. (Esp. 25 à 43.)

L. 2[e] et 3[e] articles des antennes subégaux ; épistome à peine échancré ; labre très-petit. (4 à 5 mill.) . . . . 25. *submetallica.*

LL. 2e article des antennes sensiblement plus court que le 3e. (Esp. 26 à 57.)

M. Antennes à 3e article moins de deux fois aussi long que le 2e. (Esp. 26 à 43.)

N. Arête épipleurale très-inférieure; fausses épipleures larges; épipleures ayant des linéoles très-longues; pronotum beaucoup moins de trois fois aussi large que long; cuisses postérieures ne dépassant pas les élytres. (Esp. 26 à 30.)

d. Saillie du prosternum terminée en pointe. (Esp. 26 à 29.)

e. Ponctuation du pronotum forte et peu apparente. (Esp. 26 et 27.)

f. Pronotum très-convexe; antennes très-grêles, leur 3e article sensiblement plus long que le 2e; angles antérieurs de l'épistome non émoussés; ponctuation des élytres forte. (6 1/4 mill.) . . . . 26. *gracilicornis.*

ff. Pronotum peu convexe; antennnes grêles, leur 3e article subégal au 2e; angles antérieurs de l'épistome émoussés; ponctuation des élytres faible. (5 mill.). . . . . , ... 27. *Burkei.*

ee. Ponctuation du pronotum très-fine. (Esp. 28 et 29.)

g. Forme ovale-oblong; élytres graduellement atténuées; pronotum très-élargi à la base; antennes très-grêles. (5 1/2 à 6 1/4 mill.). . 28. *Goryi.*

gg. Forme ovale; élytres brièvement atténuées; pronotum peu élargi à la base; antennes grêles. (5 1/2 à 6 1/2 mill.) . . . . 29. *angusta.*

dd. Saillie du prosternum arrondie à l'extrémité. (7 1/2 mill.) . . . . 30. *Chevrolatii.*

NN. Arête épipleurale rarement très-inférieure; fausses épipleures peu larges ou presque

nulles, dans un plan plus ou moins relevé par rapport aux épipleures; celles-ci ayant des linéoles peu longues, le plus souvent très-courtes et tuberculiformes; pronotum près de trois fois aussi large que long, fortement arrondi au milieu de son bord postérieur; cuisses postérieures dépassant l'abdomen; mésosternum longuement rétréci, très-étroit. (Esp. 31 à 43.)

h. Pronotum toujours très-visiblement ponctué. (Esp. 31 à 39.)

i. Forme ovale-oblong; pronotum peu largement aminci sur les côtés; linéoles des épipleures pas très-courtes, jamais tuberculiformes. (Esp. 31 à 33.)

j. Ponctuation du pronotum très-serrée; élytres couvertes de linéoles élevées, serrées jusque près de la suture; côtes peu marquées. (6 1/2 à 9 mill.) . . . . 31. *similis.*

jj. Ponctuation du pronotum un peu écartée; élytres ayant des linéoles élevées, écartées, sur les côtés et en arrière seulement; deux des côtes bien marquées. (Esp. 32 et 33.)

k. Ponctuation entre les côtes fine, subtuberculiforme, peu apparente. (6 1/2 à 8 mill.) . . 32. *Murrayi.*

kk. Ponctuation entre les côtes grosse, nullement tuberculiforme. (6 à 7 1/2 mill.) . . . . . . 33. *Montrouzieri.*

ii. Forme ovale-court; pronotum largement aminci sur les côtés; linéoles des épipleures très-courtes, le plus souvent tuberculiformes. (Esp. 34 à 43.)

l. Bourrelet marginal étroit et saillant. (Esp. 34 et 35.)

m. Fausses épipleures bien inférieures et plus larges en arrière, au delà du milieu. (9 mill.) 34. *subænea.*

mm. Fausses épipleures peu inférieures, pas plus larges en arrière au delà du milieu. (7 mill.) 35. *subcordata.*

ll. Bourrelet marginal large et non saillant. (Esp. 36 à 39.)

n. Élytres ayant chacune trois côtes assez distinctes. (Esp. 36 et 37.)

o. Côtes des élytres nullement saillantes; fausses épipleures vaguement indiquées, à peine inférieures; ponctuation de la tête et du pronotum non confluente. (7 1/2 mill.). . . 36. *rotundata.*

oo. Côtes des élytres légèrement saillantes en arrière; fausses épipleures bien indiquées et inférieures en arrière; ponctuation de la tête et du pronotum confluente en partie. (6 mill.) . . . . 37. *Mellyi.*

nn. Élytres sans côtes distinctes. (Esp. 38 et 39.)

p. Élytres brusquement arrondies à l'extrémité, leurs tubercules sublinéiformes et confluents sur les côtés jusqu'au delà du milieu. (6 1/2 mill.) . . . . 38. *difficilis.*

pp. Élytres atténuées à l'extrémité, leurs tubercules linéiformes et confluents sur les côtés seulement à la base, courts et séparés bien avant le milieu. (6 1/2 à 7 1/4 mill.) . . . . 39. *obsoleta.*

hh. Pronotum peu visiblement ponctué. (Esp. 39 à 43.)

q. Élytres offrant des apparences de côtes. (5 à 7 mill.). 40. *Castelnaudi.*

qq. Pas d'apparence de côtes sur les élytres. (Esp. 41 à 43.)

r. Ponctuation très-affaiblie; celle du pronotum presque complétement effacée; celle des élytres peu tuberculeuse, surtout à la suture et à la base. (5 à 6 1/2 mill.) . . . . . 41. *lævigata.*

rr. Ponctuation bien marquée; celle du milieu du pronotum encore assez visible; celle des élytres tuberculeuse, serrée et bien apparente jusqu'à la base. (Esp. 42 et 43.)

s. Fausses épipleures bien apparentes; pas de sillon en avant du mésosternum; élytres brusquement atténuées; angles antérieurs du pronotum aigus, mais largement émoussés. (6 à 6 1/2 mill.) . . . . 42. *Emilia.*

ss. Fausses épipleures peu apparentes, un sillon en avant du mésosternum; élytres graduellement atténuées; angles antérieurs du pronotum peu aigus, non émoussés. (8 mill.) 43. *sinuatocollis.*

MM. Antennes à 3e article deux fois aussi long que le 2e. (Esp. 44 à 57.)

O. Fausses épipleures indistinctes, l'arête épipleurale étant marginale ou submarginale jusqu'à l'extrémité des élytres. (Esp. 44 à 46.)

t. Pronotum imponctué au milieu; étytres couvertes de tubercules serrés, sans fond distinctement réticulé. (7 3/4 mill.) . . . . . . 44. *Balyi* (1).

tt. Pronotum distinctement ponctué au milieu; élytres couvertes de tubercules peu serrés sur un fond distinctement et très-finement réticulé. (Esp. 45 et 46.)

u. Tubercules des élytres saillants et linéiformes à partir du milieu. (8 1/2 mill.). . . . . . . 45. *Dejeanii.*

uu. Tubercules des élytres non saillants, linéiformes le long de la marge seulement. (7 à 7 1/2 mill.). . . . . 46. *Candezei.*

OO. Fausses épipleures très-distinctes en arrière où l'arête épipleurale est manifestement inférieure. (Esp. 47 à 57.)

v. Élytres brusquement et subverticalement déclives en arrière. (Esp. 47 à 52.)

x. Élytres convexes, leur déclivité postérieure un peu longue, leur bourrelet marginal large et peu indiqué. (Esp. 47 à 49.)

(1) C'est par analogie que je place ici cette espèce dont je n'ai pu observer les antennes.

y. Prosternum en pointe à son extrémité; mésosternum profondément sillonné. (9 mill.). . 47. *impuncticollis.*

yy. Prosternum arrondi à son extrémité; mésosternum peu distinctement sillonné. (Esp. 48 et 49.)

z. Prosternum non fortement gibbeux en avant; ponctuation des élytres un peu écartée. (8 mill.) . . . . 48. *Haagii.*

zz. Prosternum fortement gibbeux en avant; ponctuation des élytres subconfluente. (10 mill.) 49. *distincta.*

xx. Élytres déprimées en arrière, leur déclivité postérieure très-courte; leur bourrelet marginal étroit et bien indiqué. (Esp. 50 à 52.)

a. Prosternum en pointe à son extrémité. (9 à 10 mill.) . . . . 50. *Linnei.*

aa. Prosternum fortement arrondi à son extrémité. (Esp. 51 et 52.)

b. Mésosternum distinctement impressionné en avant; déclivité postérieure des élytres un peu oblique en dehors. (8 à 10 mill.) . . . 51. *placata.*

bb. Mésosternum non distinctement impressionné en avant; déclivité postérieure des élytres un peu oblique en dedans. (8 1/2 à 10 mill.) 52. *Racinei.*

vv. Élytres graduellement déclives en arrière. (Esp. 53 à 57.)

c. Élytres modérément tuberculeuses, atténuées et non brusquement arrondies en arrière; angles postérieurs du pronotum très-aigus, embrassant fortement les épaules. (Esp. 53 à 56.)

d. Pas de côtes saillantes sur les élytres. (Esp. 53 à 55.)

e. Une dépression le long de la suture des élytres, plus marquée en arrière. (Esp. 53 et 54.)

f. Bourrelet marginal des élytres arrondi, peu saillant; arête épipleurale en arc peu relevé au milieu. (8 mill.). . . . . 53. *glabricollis.*

ff. Bourrelet marginal des élytres étroit, saillant ; arête épipleurale en arc fortement relevé au milieu. (10 mill.). . . . . 54. *Mniszechii.*

ee. Pas de dépression sensible le long de la suture des élytres ; abdomen fortement déprimé au milieu chez le mâle, dont le 3e segment est le plus court. (6 1/2 à 9 1/2 mill.) . . . . . 55. *acuta.*

dd. Trois côtes saillantes sur chaque élytre. (8 1/2 mill.). 56. *sexcostata.*

cc. Élytres fortement tuberculeuses, brusquement arrondies en arrière ; angles postérieurs du pronotum moins aigus, embrassant moins fortement les épaules. (12 à 15 mill.). . . . 57. *muricata.*

EE. Arête épipleurale profondément sinuée en arrière à la hauteur du pénultième segment abdominal. (Esp. 58 à 67.)

P. Élytres très-sensiblement déprimées le long de la suture. (Esp. 58 et 59.)

g. Dépression des élytres étroite au milieu ; pas de bourrelet marginal apparent, excepté en avant du sinus postérieur ; forme ovale très-court. (11 à 16 mill.). . . . . 58. *testudinaria.*

gg. Dépression des élytres large au milieu ; un bourrelet marginal étroit, bien marqué, distant de l'arête épipleurale ; forme ovale-oblong. (9 à 11 mill.) . . . . 59. *cursor.*

PP. Élytres non sensiblement déprimées le long de la suture. (Esp. 60 à 67.)

Q. Bourrelet marginal des élytres recouvert de tubercules irréguliers, gros et beaucoup plus serrés que ceux des parties voisines. (Esp. 60 et 61.)

h. Élytres brillantes le long de la suture, mates sur les côtés, leur bourrelet aussi marqué et aussi tuberculeux près du sinus postérieur. (10 1/2 à 12 1/2 mill.) . . . . 60 *Migneauxii.*

hh. Élytres brillantes sur toute leur surface, leur bourrelet moins marqué et moins tuberculeux près du sinus postérieur. (9 à 11 mill.) 61. *armeniaca.*

QQ. Bourrelet marginal des élytres recouvert de tubercules réguliers à peine plus gros que ceux des parties voisines. (Esp. 62 à 67.)

i. Ponctuation tuberculeuse des élytres très-fine et à peine apparente; forme assez courte. (7 à 8 1/2 mill.) . . . . 62. *rugosa.*

ii. Ponctuation des élytres toujours bien apparente. (Esp. 63 à 67.)

j. Ponctuation peu tuberculiforme, assez forte et écartée ; linéoles du bourrelet marginal longues. (8 à 10 mill.). . . . . 63. *asiatica.*

jj. Ponctuation sensiblement tuberculiforme, serrée ; linéoles du bourrelet marginal courtes. (Esp. 64 à 67.)

k. Tubercules des élytres petits, peu réguliers, assez serrés. (11 à 13 mill.) . . . . 64. *complanata.*

kk. Tubercules des élytres très-petits, assez réguliers et très-serrés. (Esp. 65 à 67.)

l. Ponctuation du pronotum bien marquée, tant au milieu que sur les côtés. (Esp. 65 et 66.)

m. Pronotum faiblement arrondi sur les côtés, sensiblement plus étroit à la base que les élytres ; celles-ci élargies au mileu, non convexes. (9 mill.). . . . . 65. *Humbertii.*

mm. Pronotum fortement arrondi sur les côtés, presque aussi large que les élytres à sa base ; celles-ci peu élargies, subparallèles, assez convexes. (11 à 12 mill.) . . . . 66. *pulverulenta.*

ll. Ponctuation du pronotum moins marquée, à peine visible sur les côtés. (8 à 10 mill.). . 67. *miliaris.*

DD. Métasternum coupé peu obliquement de chaque côté ; corps subparallèle ; pattes courtes. (8 1/2 mill.) . . . . 68. *parallela.*

CC. Saillie prosternale très-courte, fortement déclive en arrière; ponctuation très-fine. (Esp. 69 à 71.)

R. Ponctuation extrêmement serrée. (5 à 5 1/2 mill.). . . . . 69. *nigroœnea.*

RR. Ponctuation peu serrée, au moins sur les élytres. (Esp. 70 et 71.)

n. Ponctuation serrée sur les côtés du corselet seulement, (6 1/4 à 7 mill.) . . . . 70. *crypticoides.*

nn. Ponctuation espacée sur le corselet et les élytres. (5 à 7 mill.). . . . . 71. *dytiscoides.*

BB. Saillie prosternale sillonnée dans toute sa longueur. (4 1/2 à 6 1/4 mill.). . . . . 72. *angolensis.*

AA. Arête épipleurale complétement marginale; 2[e] article des antennes toujours plus long que la moitié du 3[e]. (Esp. 73 à 104.)

S. Des côtes plus ou moins saillantes sur les élytres. (Esp. 73 à 89.)

T. Élytres ayant chacune une côte dorsale à peu près dans le plan de la suture, ce qui fait paraître le dos déprimé, et une seule côte ou carène latérale au-dessus de l'arête épipleurale, parfois une côte faible de chaque côté de la dorsale; mais alors forme ovale-oblong. (Esp. 73 à 83.)

U. Yeux ayant un appendice distinct prolongé en dessous. Forme ovale-oblong. (Esp. 73 à 76.)

o. Élytres lisses ou tuberculeuses non plissées, conjointement arrondies à l'extrémité; pronotum à peine trois fois aussi large que long; milieu de son bord postérieur dépassé beaucoup par les angles. (Esp. 73 à 75.)

p. Une côte étroite de chaque côté de la dorsale; élytres recouvertes d'une pulvérulence rougeâtre sur le dos, jaunâtre sur les épipleures. (11 mill.) . . . . 73. *Mæklinii.*

pp. Pas de côte ou une côte à peine indiquée de chaque côté de la dorsale. (Esp. 74 et 75.)

q. Côte dorsale subparallèle à la suture dans les deux tiers antérieurs. Carène latérale sensiblement rapprochée de l'arête épipleurale en arrière, les tubercules placés entre elles plus gros que les autres. (13 mill.). . . . . 74. *Bohemanni.*

qq. Côte dorsale se rapprochant de la suture à partir du milieu; carène latérale subparallèle à l'arête épipleurale; les tubercules placés entre elles pas plus gros que les autres. (8 à 11 1/2 mill.). . . . . 75. *sulcata.*

oo. Élytres fortement plissées, séparément arrondies à l'extrémité; pronotum plus de trois fois aussi large que long. (12 mill.) . . . . 76. *plicatipennis.*

UU. Yeux terminés en pointe mousse sans appendice prolongé sur la partie inférieure de la tête. Forme ovale-court. (Esp. 77 à 83.)

r. Côtes toujours très-marquées, peu abrégées aux extrémités. (Esp. 76 à 82.)

s. Côte dorsale plus rapprochée de la suture à la base que de la carène marginale. (Esp. 77 à 79.)

t. Une seconde côte dorsale généralement bien marquée entre la dorsale et la suture, plus rapprochée de la première côte dorsale, laquelle s'écarte un peu de la suture à la base; carène marginale subparallèle à l'arête épipleurale. (7 1/2 à 11 mill.) . . . . 77. *carinata.*

tt. Pas de côte ou une côte peu marquée entre la dorsale et la suture; côte dorsale se rapprochant un peu de la suture vers la base; carène marginale notablement rapprochée de l'arête épipleurale en arrière. (Esp. 78 et 79.)

u. Élytres convexes peu profondément divisées à l'extrémité de la suture, l'angle formé à la

côte dorsale par le dos et le côté peu obtus; côte dorsale atteignant entre le 7ᵉ et le 8ᵉ antérieur. (6 3/4 à 10 1/2 mill.) . . . . . . 78. *Schœnherri.*

uu. Élytres peu convexes, assez profondément divisées à l'extrémité de la suture, l'angle formé à la côte dorsale par le dos et le côté très-obtus; côte dorsale effacée vers le 5ᵉ antérieur. (7 à 8 1/2 mill.). . . . . 79. *approximata.*

ss. Côte dorsale plus écartée de la suture à la base que de la carène marginale. (Esp. 80 à 82.)

v. Côte dorsale graduellement rapprochée de la suture d'avant en arrière; pas de seconde côte dorsale. (Esp. 80 et 81.)

x. Côtés des élytres un peu excavés, à peine tuberculeux. (5 1/2 à 8 mill.) . . . . 80. *quadricostata.*

xx. Côtés des élytres un peu convexes, notablement tuberculeux. (7 mill.). . . . . 81. *Ghilianii.*

vv. Côte dorsale subparallèle à la suture, une deuxième côte peu marquée entre la dorsale et la suture. (5 3/4 à 6 3/4 mill.) . . . 82. *quadricarinata.*

rr. Côtes peu marquées, très-abrégées aux extrémités. (6 à 8 mill.) . . . . 83. *cognata.*

TT. Élytres ayant chacune trois ou quatre côtes à peu près égalemeut espacées, la dorsale étant plus bas que le plan de la suture; toujours une côte intermédiaire entre la dorsale et la latérale, à peu près aussi saillante qu'elles. (Esp. 84 à 89.)

V. Côtes des élytres plus ou moins marquées, mais en partie toujours bien visibles, la suturale toujours apparente. (Esp. 84 à 88.)

y. Côtes des élytres plus ou moins larges, non saillantes. (Esp. 84 et 85.)

z. Côtes des élytres effacées en avant, modérément larges; couleur non métallique. (6 1/2 mill.). . . . . 84. *posticalis.*

zz. Côtes des élytres entières, très-larges, couleur métallique. (5 1/2 à 7 1/2 mill.) . . . . . . 85. *trilineata*

yy. Côtes des élytres étroites, plus ou moins saillantes. (Espèce 86 à 88.)

a. Côtes des élytres très-saillantes, la suturale bien apparente; élytres plissées. (6 à 9 mill.) 86. *plicata*.

aa. Côtes des élytres peu saillantes, la suturale peu apparente. (Esp. 87 et 88.)

b. Côtes des élytres également élevées, la latérale subparallèle à peu près à l'arête épipleurale. (6 à 6 3/4 mill.) . . . . 87. *vagans*.

bb. Côte intermédiaire des élytres plus abrégée en avant et moins élevée, la suturale rapprochée de l'arête épipleurale en arrière. (6 1/2 à 7 1/2 mill.). . . . . 88. *Clarkii*.

vv. Côtes des élytres très-peu marquées, la suturale rarement un peu apparente (1) (5 1/2 à 8 mill.). . . . . 89. *bicarinata*.

SS. Pas de côtes bien sensibles. (Esp. 90 à 104.)

X. Forme ovale-court ou suborbiculaire; métasternum beaucoup plus court que l'abdomen. (Esp. 90 à 101.)

Y. Mésosternum étroit ou médiocrement large entre les hanches. (Esp. 90 à 94.)

c. Antennes épaisses, à articles 2 à 4 subégaux. (Esp. 90 à 92.)

d. Élytres régulièrement arrondies sur les côtés, non fortement atténuées en arrière. (Esp. 90 et 91.)

(1) Les côtes sont parfois totalement effacées; l'espèce ressemble alors beaucoup à la *Z. minuta*, mais elle s'en distingue aisément par son mésosternum plus large entre les hanches, plus brusquement déclive et plus profondément sillonné en avant, par sa forme un peu moins convexe et par les angles du pronotum moins aigus. Ces caractères permettent de distinguer de la *Z. bicarinata* les exemplaires de *minuta* qui ont des apparences de côtes.

e. Forme suborbiculaire; ponctuation peu marquée. (5 1/2 à 7 mill.) . . . . 90. *minuta.*

ee. Forme ovale; ponctuation bien prononcée sur le pronotum et les élytres. (6 1/2 à 7 3/4 mill.) 91. *errans.*

dd. Élytres élargies en arrière des épaules, très-atténuées à l'extrémité. (4 1/2 à 6 mill.). . 92. *dilatata.*

cc. Antennes grêles, à 3[e] article beaucoup plus long que le 4[e], subégal au 3[e]. (Esp. 93 et 94.)

f. Forme suborbiculaire; ponctuation très-faible; 2[e] article des antennes à peine plus gros que le 3[e]. (5 1/2 à 8 mill.). . . . . 93. *orbiculata.*

ff. Forme ovale; ponctuation forte; 2[e] article des antennes très-sensiblement plus gros que le 3[e]. (6 à 8 1/2 mill.) . . . . 94. *Marseulii.*

YY. Mésosternum très-large entre les hanches. (Esp. 95 à 101.)

g. Élytres et métasternum non rugueux. (Esp. 95 à 100.)

h. Métasternum et 1[er] segment abdominal non plissés. (Esp. 95 à 99.)

i. Forme ovalaire; 2[e] article des antennes épais, pas sensiblement plus court que le suivant. (6 à 6 3/4 mill.) . . . . 95. *Lethierryi.*

ii. Forme suborbiculaire; 2[e] article des antennes à peine plus gros que le suivant, sensiblement plus court que lui. (Esp. 96 à 99.)

j. Ponctuation serrée et assez forte. (Esp. 96 à 98.)

k. Élytres peu élargies; une dépression oblongue à l'extrémité du métasternum. (5 1/2 à 7 1/2 mill.). . . . . 96. *curtus.*

kk. Élytres très-élargies; pas de dépression oblongue à l'extrémité du métasternum, lequel est finement sillonné dans toute sa longueur. (Esp. 97 et 98.)

l. Ponctuation tuberculeuse des élytres très-saillante. (8 3/4 mill.) . . . . 97. *Wollastonii.*

ll. Ponctuation tuberculeuse des élytres peu saillante. (7 à 8 mill.) . . . . 98. *Ghilianii.*

jj. Ponctuation faible. (6 1/4 à 7 3/4 mill.) . . . 99. *depressipennis.*

hh. Métasternum et 1er segment abdominal plissés longitudinalement en avant. (6 1/2 à 8 mill. 100. *rotundata.*

gg. Élytres et métasternum fortement rugueux. 9 1/2 à 10 1/2 mill.) . . . . 101. *orbicularis.*

XX. Forme ovale-oblong; métasternum presque aussi long que l'abdomen, subappendiculé. (Esp. 102 à 104.)

Z. Élytres brusquement rétrécies près de l'extrémité. Couleur bronzée, peu brillante. (6 mill.) . . . . 102. *acuminatus.*

ZZ. Élytres graduellement atténuées en arrière. Couleur noire, brillante. (Esp. 103 et 104.)

m. Ponctuation faible, avec des linéoles à peine saillantes sur le bord externe des élytres; celles-ci médiocrement allongées. (6 1/2 mill.). . . . . 103. *benguelensis.*

mm. Ponctuation plus forte, avec des linéoles saillantes sur le tiers externe des élytres; celles-ci très-allongées. (6 mill.) . . . . 104. *elongata.*

1. Zophosis quadrilineata Ol.

Long. 7 1/2 à 10 mill. ; larg. 4 à 5 mill.

Erodius 4-lineatus Oliv., Ent., III, 63, pl. 1, fig. 6, *a b*.

Zophosis 4-lineata Latr., Gen. Cr. Ins., III, p. 146.

Var. *b*. *Côtes des élytres à peine saillantes.*

(Pl. 1, fig. 7.)

Ovale oblong, rétréci en arrière, assez convexe, d'un noir mat en dessus, un peu plus brillant en dessous, avec quelques reflets submétalliques. Tête couverte d'une ponctuation très-fine, un peu aciculée, très-serrée et confluente. Épistome faiblement échancré, sa suture postérieure à peine marquée. Labre arrondi sur les côtés, subtronqué en avant. Mandibules fortement ponctuées, un peu rugueuses sur leur face externe. Ponctuation du menton forte, un peu écartée. Palpes d'un brun noirâtre. Antennes atteignant à peine les angles postérieurs du prothorax, noires, faiblement comprimées, leur 2e article beaucoup plus court que le 3e, à peu près égal au 5e. Prothorax un peu plus de deux fois plus large que long, s'élargissant d'avant en arrière en arc de cercle, ayant le fond de son échancrure antérieure à peu près droit, ses angles correspondants saillants et arrondis ; il est très-faiblement courbé et prolongé au milieu de sa base ; ponctué comme la tête. Prosternum à peine ponctué dans son milieu, sa saillie postérieure à peu près lisse. Élytres ayant leur plus grande largeur avant le milieu, graduellement et fortement rétrécies en arrière, conjointement subacuminées à l'extrémité ; très-finement réticulées, ayant en outre de très-petits tubercules qui deviennent à la fois plus nombreux, allongés et saillants vers les côtés et en arrière ; elles ont chacune trois côtes étroites, un peu saillantes, légèrement tuberculeuses, la suturale moins marquée et plus courte ; la suture un peu relevée et lisse ; le bourrelet marginal, parallèle à l'arête épipleurale, la

déborde un peu en arrière et limite assez nettement les fausses épipleures, qui sont peu inférieures. Épipleures se rétrécissant à partir du milieu, apparentes jusqu'à la suture, couvertes de hachures longitudinales assez rapprochées; arête épipleurale saillante, régulièrement arquée, faiblement sinuée pour contourner le dernier segment abdominal. Sillon du mésosternum conique, assez profond, généralement limité avant l'extrémité, qu'il atteint cependant quelquefois; métasternum peu ponctué, assez étroitement prolongé, son sillon très-court. Pattes brunes; ongles testacés. Abdomen assez allongé, fortement rétréci, arrondi et subtronqué à l'extrémité, à peu près imponctué, parfois ayant quelques rides longitudinales.

La var. *b* ne diffère du type que par les côtes des élytres beaucoup moins saillantes.

Elle habite le Sénégal, où l'espèce est assez commune; un exemplaire du Kordofan communiqué par le docteur Schaum sous le nom de *porcata* Kollar diffère un peu par son thorax, plus fortement et subanguleusement lobé dans son milieu en arrière; un autre de Syrie faisant partie de la collection Melly, actuellement au Musée de Genève, est identique au type.

2. ZOPHOSIS ABBREVIATA Solier.

Long. 5 1/2 à 8 mill.; larg. 3 à 4 1/2 mill.

Zophosis abbreviata (Klug.) Solier, Ann. Soc. ent. de Fr., 1834, 606, 3.

Var. *semilineata* Dej.

Ovale oblong, brièvement rétréci en arrière, peu convexe, d'un noir peu brillant avec quelques légers reflets submétalliques. Tête couverte d'une ponctuation fine, serrée, un peu confluente sur les côtés seulement. Épistome échancré. Labre arrondi sur les côtes, tronqué en avant. Palpes brun rougeâtre plus clair à l'extrémité. Antennes noires, un peu épaisses, leur 2e article plus long que le 4e, presque égal au 3e. Prothorax de même forme que celui de la *quadrilineata*, mais ayant son bord postérieur subangulé vers la suture des élytres; couvert d'une ponctuation fine, serrée sur les côtés, non confluente. Prosternum visiblement ponctué dans son milieu. Élytres ayant leur plus grande largeur vers le milieu, subovalaires, très-brièvement subacuminées à l'extrémité; parais-

sant, avec une forte loupe, très-finement réticulées, ayant des petits points tuberculeux, écartés, plus nombreux et allongés sur les côtés et en arrière; elles ont chacune trois côtes, peu saillantes en avant, où elles sont déprimées et effacées bien avant la base, lisses ainsi que la suture, qui est un peu relevée; la dorsale et la latérale sont à peu près égales entre elles et plus longues que la suturale; la latérale est cependant assez fréquemment effacée en avant et devient alors la plus courte; le bourrelet marginal, peu saillant et arrondi, déborde visiblement l'arête épipleurale, de façon que les fausses épipleures sont plus inférieures en arrière que chez la *quadrilineata*. Épipleures se rétrécissant à partir du tiers antérieur, n'atteignant pas la suture, ses deux bords étant confondus un peu avant l'extrémité, couvertes de hachures longitudinales un peu écartées; leur arête saillante, en arc très-ouvert, est à peine sinuée. Sillon du mésosternum conique, atteignant généralement l'extrémité. Métasternum assez ponctué, peu étroitement prolongé, son sillon très-court. Pattes d'un brun obscur, un peu épaisses. Abdomen peu allongé, obconique, médiocrement rétréci et subéchancré à l'extrémité, faiblement ponctué.

Cette espèce, voisine de la précédente, s'en distingue aisément par sa taille plus petite, sa forme moins convexe, plus brièvement acuminée en arrière, sa couleur un peu plus brillante et surtout par l'absence de la quatrième côte des élytres; les antennes sont aussi un peu différentes; elle varie assez notablement pour la taille et l'élévation des côtes des élytres.

Très-répandue en Égypte et en Arabie.

La var. *semilineata* Dej. est plus petite, moins ponctuée. Oran. (Mus. de Genève, coll. Gory.)

3. Zophosis Bocandei.

Long. 7 mill.; larg. 4 mill.

Ovale oblong, convexe, atténué en arrière, d'un noir peu brillant, très-légèrement bronzé. Ponctuation de la tête fine, serrée, confluente sur les côtés; épistome assez échancré. Labre subtronqué. Palpes brun rougeâtre, plus clair à l'extrémité. Antennes noires, grêles et comprimées; leur 2e article un peu plus long que le 4e, plus court que le 3e; 4e à 7^{e}

subégaux ; 8ᵉ à 11ᵉ un peu plus comprimés que chez les précédentes. Prothorax brusquement rétréci en avant, faiblement arrondi sur les côtés, avec le milieu de sa base presque droit. Prosternum peu ponctué. Élytres ayant leur plus grande largeur un peu avant le milieu; graduellement rétrécies et subacuminées, très-finement réticulées lorsqu'on les examine avec une forte loupe, ayant des petits points tuberculeux écartés, plus nombreux et allongés sur les côtés et en arrière; elles ont chacune 2 à 3 côtes peu marquées, la suturale étant quelquefois presque effacée, lisses, ainsi que la suture qui est à peine relevée; leur bord externe est arrondi, un peu costiforme en arrière et la fausse épipleure, quoique très-inférieure, est vaguement limitée, surtout en avant. Épipleures commençant à devenir plus étroites un peu avant le milieu, atteignant presque la suture, leurs hachures écartées; arêtes épipleurales saillantes, en arc assez ouvert, leur sinus apical faible; les fausses épipleures, vaguement limitées par le bourrelet marginal, sont très-inférieures en arrière et remontent assez près des épaules. Sillon du mésosternum assez large et profond, prolongé plus ou moins vers l'extrémité. Métasternum peu ponctué et peu prolongé, son sillon très-court. Pattes d'un brun obscur. Abdomen comme celui de l'*abbreviata.*

Très-voisine de la précédente, mais visiblement plus convexe et plus acuminée en arrière. Elle s'en distingue encore par ses antennes plus grêles, rappelant davantage celles de la *quadrilineata,* mais à 2ᵉ article relativement plus long, et aussi par les côtes des élytres moins marquées, la 3ᵉ étant presque entièrement effacée.

De la Sénégambie, où elle a été recueillie par M. Bocandé, auquel nous l'avons dédiée. Deux exemplaires de cette espèce font partie de ma collection.

4. ZOPHOSIS ABYSSINICA Chev.

Long. 7 1/4 mill. ; larg. 4 mill.

Ovale, très-brièvement atténuée et assez brusquement déclive en arrière, d'un noir à peine un peu bronzé. Ponctuation de la tête fine et serrée, peu visible en avant de l'épistome; celui-ci un peu abaissé, sa suture à peine apparente sur les côtés seulement. Antennes épaisses, submoniliformes, leur 2ᵉ article un peu plus long que le 3ᵉ. Prothorax large, assez convexe, arrondi sur les côtés, fortement rétréci en avant, très-faiblement arrondi à la base, ses angles antérieurs à peine émoussés, les pos-

térieurs moins aigus et prolongés que chez les précédentes. Élytres ayant chacune trois côtes à peine saillantes, lisses et onduleuses, effacées avant la base et l'extrémité; leurs intervalles sont remplis par une très-fine réticulation et de très-petits points enfoncés, écartés, accompagnés en arrière et sur les côtés de petites lignes élevées très-fines et très-serrées; le bourrelet marginal est large et faiblement indiqué; épipleures couvertes, excepté le long de l'arête, de linéoles fines et un peu serrées; leur arête, assez saillante, un peu sinuée, très-inférieure en arrière, donne lieu à une fausse épipleure, nulle en avant, mais très-large dans la moitié postérieure. Sillon du mésosternum court. Métasternum un peu déprimé autour du sillon postérieur, finement ponctué au milieu, fortement sur les côtés. Pattes d'un brun rougeâtre. Abdomen d'un brun obscur, à peine ponctué, son dernier segment arrondi.

Les fausses épipleures, très-larges en arrière, rendent cette espèce remarquable entre toutes celles de cette division.

Elle est d'Abyssinie et j'en dois la communication à M. Chevrolat, qui n'en possède qu'un exemplaire sous le nom que je lui ai conservé.

5. Zophosis punctata Brullé.

Long. 5 1/2 à 8 mill.; larg. 2 1/2 à 4 mill.

Zophosis punctata Brullé, Expéd. scientif. de Morée, Coléopt., p. 191, 334.
— Solier, Annal. Soc. ent. Fr., 1834, p. 609, 7.

Var. A. *gibbicollis* Solier.
B. *Maillei* Solier.
C. *sicula* Villa.
D. *ovata* Latr., *subinflata* Brul., *curta* Solier.
E. *Kollari* Chev., *punctulata* Kolla.
F. *barbara* Solier.
G. *Vescoi* Deyr.
H. *variepunctata* Deyr.
J. *mediocris* Deyr.

Ovale oblong, un peu atténué en arrière, un peu convexe, d'un noir assez brillant, parfois très-faiblement bronzé; palpes, antennes et pattes

variant du brun noirâtre au brun rougeâtre. Tête finement ponctuée, sa ponctuation un peu aciculée et plus serrée vers les yeux, mais non confluente; suture de l'épistome faiblement indiquée sur les côtés seulement. Mandibules finement rugueuses sur leur face externe. Menton transversalement ruguleux. Antennes courtes n'atteignant pas les angles postérieurs du prothorax, leur 2e article presque aussi long que le 3e, les suivants peu allongés. Prothorax environ deux fois aussi large que long, faiblement arrondi sur les côtés, rétréci en avant, où les angles sont fortement émoussés, sa plus grande largeur vers la base, le milieu du bord postérieur largement et faiblement arrondi en arrière; il est couvert d'une ponctuation fine, parfois très-affaiblie au milieu, un peu plus forte à mesure qu'elle se rapproche des angles postérieurs; ses bords latéraux sont brièvement amincis en avant, largement en arrière. Prosternum très-finement ponctué, ruguleux en avant; sa saillie postérieure un peu arrondie, non anguleuse à l'extrémité, est couverte de points écartés, fins, mais généralement bien apparents. Élytres de la largeur ou à peine un peu plus larges que le prothorax, couvertes d'une ponctuation un peu forte, mais très-variable, irrégulière, assez écartée, et sur les côtés de petites lignes plus nombreuses et plus serrées en arrière. Épipleures se rétrécissant parfois à partir du tiers antérieur, d'autres fois subparallèles jusqu'au delà du milieu; linéoles écartées vers le bord externe, parfois plus ou moins réunies bout à bout; leur arête assez saillante, en arc peu régulier, peu profondément, mais longuement sinuée vers leur quart postérieur et un peu relevée à l'extrémité; le bord marginal de l'élytre étant arrondi, nullement saillant; les fausses épipleures sont vaguement indiquées, quoique assez larges. Mésosternum ayant en avant un sillon large, anguleux en arrière, limité un peu au delà du milieu, mais qui se prolonge quelquefois jusqu'à l'extrémité. Métasternum très-vaguement ponctué au milieu; son sillon médian, peu arrêté à l'extrémité, occupe un peu plus du quart de la longueur. Abdomen faiblement ponctué, son dernier segment arrondi, à peine subsinué. Cuisses ayant une ponctuation légère, très-écartée. Tibias postérieurs un peu arqués.

Le type est surtout de Grèce, de l'Asie Mineure et de l'Algérie; le Musée de Turin le possède de Tunis.

Deux exemplaires, l'un appartenant à M. Chevrolat et l'autre à M. le docteur Haag, sont indiqués du cap de Bonne-Espérance; ils se rapportent à la variété *angustata* Solier. Y a-t-il erreur dans l'indication de provenance, ou sont-ils réellement du Cap? Je n'ai jamais rencontré cette espèce dans les nombreux *Zophosis* que j'ai reçus de cette localité.

Aucune espèce ne m'a paru aussi difficile à caractériser d'une manière un peu précise à cause des nombreuses modifications qu'elle éprouve dans la forme, la taille et la ponctuation; plusieurs de ces modifications ont été admises par les auteurs comme caractérisant autant d'espèces. Ayant moi-même cherché à les reconnaître et à les circonscrire, j'avais par suite été obligé d'en admettre plusieurs autres; mais, après une longue étude, je n'ai pu les considérer que comme des variétés d'un même type, dont les extrêmes seuls sont caractérisés, mais entre lesquels on trouve tous les passages. Je leur conserve leur nom et en donne une courte description qui permettra de les distinguer.

Var. *Gibbicollis* Solier.

Long. 5 1/2 mill.; larg. 2 3/4 mill.

D'un noir plus brillant que le type; prothorax un peu plus convexe; ponctuation du milieu de la tête du prothorax et des élytres beaucoup moins marquée.

Provenant d'Algérie. Le type de Solier fait partie de ma collection.

Var. *Maillei* Solier.

Long. 5 3/4 mill.; larg, 3 mill.

Un peu moins allongé, d'une couleur un peu cuivreuse; côtés du prothorax plus fortement arrondis, sa ponctuation très-obsolète au milieu. Dans l'exemplaire de la collection Solier, le sillon du mésosternum est profond et en occupe toute la longueur, caractère qui se retrouve aussi parfois chez le type de *punctata*.

Tunis, ma collection, type Solier.

Var. *Sicula* Villa.

Long. 5 1/2 à 6 mill.; larg. 3 à 3 1/4 mill.

La forme un peu plus allongée et le prothorax un peu plus ample sont les seules différences qui caractérisent cette variété; je n'en ai pas vu d'exemplaires de grande taille comme certains des variétés *curta* et *ovata*.

De Sicile et de Sardaigne; certains exemplaires d'Algérie se rapportent aussi à cette variété. Ma collection.

Var. *Ovata* Latr.
subinflata? Brullé.
curta Solier.

Long. 6 à 8 mill.; larg. 3 1/4 à 4 mill.

Le plus souvent d'une taille assez grande, un peu moins convexe et moins atténuée en arrière, la ponctuation du milieu du prothorax très-affaiblie. Les épipleures sont fréquemment un peu plus étroites et subparallèles dans leur moitié antérieure.

De Grèce et de Syrie; Solier l'indique avec doute de Barbarie; mais c'est surtout parmi des exemplaires indiqués de Grèce dans la collection du Musée de Genève et dans ceux de l'Asie Mineure de diverses collections que j'ai remarqué cette variété. Musée de Turin; collections Reiche, Chevrolat, Deyrolle, et Haag, qui l'indique par erreur du Sénégal.

Un exemplaire de Syrie, ayant 9 millim. de long, que j'ai reçu de M. Schaufuss sous le nom erroné d'*asiatica* Müller, ne me paraît que l'exagération de taille de cette variété ; la ponctuation semble plus forte, mais cela est dû à sa plus grande taille.

Var. *Kollari* Chevr.
punctulata Kollar.

Long. 7 1/2 mill.; larg. 3 3/4 mill.

Ponctuation du dessus assez forte et serrée, celle du prothorax à peu près égale partout, un sinus bien marqué aux joues à la suture de l'épistome. Prothorax plus fortement rétréci en avant, ses côtés presque droits. Épipleures subparallèles en avant dans plus de la moitié de leur longueur, pattes brun rougeâtre.

Corfou; collect. Chevrolat.

Var. *Barbara* Solier.

Long. 7 1/2 mill.; larg. 3 3/4 mill.

Elle est de la forme de la variété *ovata* (*curta*), dont elle se distingue par une ponctuation encore plus forte que celle des exemplaires les plus

ponctués, surtout sur les côtés du prothorax; la saillie du prosternum est plus brièvement arrondie et plus fortement ponctuée; les linéoles des épipleures sont plus serrées, plus courtes et ne se réunissent pas bout à bout comme cela a lieu généralement chez la *punctata*, quoique chez certains exemplaires de cette dernière elles se modifient à peu près de la même façon, mais à un degré moindre; tout le dessous est aussi un peu plus ponctué. L'arête épipleurale est ici en arc régulier faiblement sinuée en arrière et les épipleures sont assez fortement et longuement rétrécies en avant.

Je ne possède que le type de Solier, qui l'indique de Barbarie sans désignation plus spéciale.

Var. *Vescoi.*

Long. 5 1/4 à 6 1/2 mill.; larg. 2 1/2 à 3 1/4 mill.

Entièrement de la forme de la *punctata*, elle n'en diffère essentiellement que par l'absence complète de ponctuation au milieu du pronotum, sa couleur d'un noir plus brillant, ses antennes un peu plus longues, ses pattes en général d'un rouge un peu plus clair; quelquefois le pronotum est légèrement ridé longitudinalement.

Cette espèce a été rapportée de Grèce et donnée à M. Reiche par M. Vesco, auquel je la dédie comme un souvenir affectueux. J'en possède des exemplaires d'Anatolie et de Syrie.

Var. *Variepunctata.*

Long. 7 à 7 1/2 mill.; larg. 3 1/4 à 3 1/2 mill.

Semblable à la précédente, mais plus courte avec les points des côtés du pronotum plus gros et plus serrés; elle ressemble aussi à la *Maillei*, dont elle a la coloration, mais la ponctuation du pronotum est encore plus effacée au milieu et plus forte sur les côtés. Un exemplaire d'Algérie, de la collection de M. Reiche, a les parties inférieures rougeâtres, ce qui n'est dû, je crois, qu'à l'éclosion encore récente de l'insecte lorsqu'il a été capturé; un autre exemplaire du Musée de Turin est indiqué, avec doute, comme provenant de Jérusalem.

Var. *Mediocris.*

Long. 5 1/2 mill.; larg. 2 7/8 mill.

Ovale peu allongé, très-convexe, d'un noir un peu brillant. Ponctuation de la tête fine, écartée, mais bien apparente. Prothorax un peu plus de deux fois aussi large que long, à peine arrondi sur les côtés, rétréci en avant, ses angles antérieurs un peu avancés, mais très-largement émoussés, les postérieurs très-faiblement rentrants, son bord postérieur à peine arrondi et presque droit; sa ponctuation sur les côtés est un peu moins apparente que celle de la tête, au milieu elle est presque entièrement effacée; prosternum finement rugueux en avant, distinctement ponctué sur la saillie postérieure. Élytres à peine plus larges que le prothorax, convexes, largement arrondies sur les côtés, très-brièvement atténuées en arrière, leur ponctuation fine et écartée, les linéoles des côtés fines mais visibles presque jusqu'aux épaules. Les linéoles des épipleures sont longues, en partie formées par la réunion de plusieurs entre elles, l'arête épipleurale est régulièrement arquée, à peine relevée en avant, légèrement sinuée et un peu relevée en arrière; et les fausses épipleures sont assez larges, mais aucunement limitées par le bord marginal, qui est très-arrondi. Mésosternum sans sillon, n'ayant qu'une petite impression obsolète tout à fait à sa base. Métasternum comme celui de la *punctata*. Abdomen imponctué, son dernier segment subtronqué.

Je ne possède qu'un exemplaire très-médiocrement conservé de cette variété sans indication de provenance. Il rappelle un peu certains exemplaires de la *punctata,* à ponctuation du milieu du prothorax obsolète; mais je n'en connais aucun autre qui n'ait pas un sillon bien marqué à la partie antérieure du mésosternum.

6. ZOPHOSIS OSMANLIS.

Long. 7 1/2 à 8 mill.; larg. 3 1/2 à 4 1/2 mill.

Ovale peu allongé, convexe, d'un noir profond, brillant, ponctuation très-obsolète, celle de la tête assez visible quoique fine et écartée. Antennes à 2e article sensiblement plus court que le 3e, de la longueur

environ du 4e. Prothorax convexe, assez fortement rétréci en avant, arrondi sur les côtés, milieu de son bord postérieur droit; sa ponctuation, entièrement effacée au milieu, est peu apparente sur les côtés, un peu plus vers les angles postérieurs. Élytres convexes, peu atténuées en arrière, à ponctuation fine et écartée, leurs linéoles latérales très-déliées. Épipleures larges, à linéoles peu serrées, leur arête saillante, très-arquée, peu sinuée en arrière, assez rapprochée du bord marginal, qui est très-arrondi, de sorte que les fausses épipleures sont étroites et vaguement limitées. Parties inférieures légèrement ponctuées. Pattes d'un noir brunâtre.

Quoique assez semblable pour le facies à certaines variétés (*ovata*) de la *punctata*, elle s'en distingue aisément par sa couleur, sa convexité plus grande, la courbe plus forte de l'arête épipleurale et la largeur moindre des fausses épipleures.

De Syrie, un exemplaire dans la collection de M. Thomson et trois dans la mienne; un exemplaire du Musée de Genève portait le nom d'*ovata*.

7. Zophosis orientalis.

Long. 5 1/2 à 8 1/2 mill.; larg. 2 3/4 à 4 1/2 mill.

Ovale oblong, parfois très-allongé (7 sur 3) atténué en arrière, d'autres fois un peu plus court graduellement, plus convexe et plus arrondi (5 1/2 sur 3), d'un brun foncé mat un peu bronzé. Antennes et pattes d'un brun rougeâtre, souvent assez clair. Ponctuation du milieu de la tête très-fine et écartée; celle du prothorax effacée au milieu, faible sur les côtés, celle des élytres écartée, très-peu profonde et presque effacée sur la base de la suture. Cette espèce est très-voisine de la *punctata*; je l'en crois cependant distincte par sa couleur, qui la rend assez facilement reconnaissable, quoiqu'elle offre une assez grande différence dans la forme et que sa ponctuation devienne quelquefois un peu forte; elle ressemble alors beaucoup à la variété *Maillei*, dont le nom lui a été appliqué dans plusieurs collections, entre autres celle de M. Chevrolat d'après l'opinion de Solier lui-même, mais sa couleur mate l'en distingue aisément.

Elle est de Syrie, d'où elle a été rapportée en assez grand nombre par feu Truqui, et de la Daourie; elle figure dans les collections du Musée de Turin et de MM. Chevrolat, de Mniszech et Reiche.

8. ZOPHOSIS TRUQUII.

Long. 5 1/2 mill.; larg. 2 1/2 mill.

Ovale assez allongé d'un bronzé brillant. Antennes et pattes d'un brun un peu rougeâtre. Ponctuation de la tête peu serrée, mais assez forte, surtout sur l'épistome et près des yeux. Antennes à 3e article un peu plus long que le 2e. Pronotum convexe, à ponctuation écartée, effacée au milieu en avant, mais non complétement à la base. Élytres un peu abaissées vers la suture, qui est ainsi comme canaliculée, mais peut-être accidentellement; leur ponctuation est écartée, grosse et très-prononcée; les linéoles latérales sont très-fines et peu apparentes, même vers l'extrémité où se remarquent quelques petits plis obliques. L'arête épipleurale est bien franchement inférieure en arrière, à peine sinuée et un peu relevée. L'abdomen est brun rougeâtre comme les pattes.

Quoique n'ayant en ma possession qu'un seul exemplaire de cette espèce, j'ai dû l'admettre comme distincte, n'ayant pu la rapporter à aucune des nombreuses variétés de la *punctata,* de laquelle sa couleur franchement métallique la distingue tout d'abord; son aspect brillant l'éloigne de l'*orientalis;* ses antennes, sa taille et sa ponctuation de l'*algeriana* et de la *pygmæa.*

Elle est des environs de Smyrne, où elle a été recueillie par feu Truqui, de regrettable mémoire, auquel je la dédie, et fait partie de la collection du Musée de Turin.

9. ZOPHOSIS FALDERMANNI.

Long. 5 1/2 mill.; larg. 2 3/4 mill.

Ovale oblong, d'un noir légèrement bronzé, peu brillant; antennes, pattes et abdomen brunâtres. Tête couverte en dessus d'une ponctuation assez forte et assez serrée; suture de l'épistome à peine distincte sur les côtés seulement; menton couvert de points assez gros et confluents; antennes n'atteignant pas les angles postérieurs du pronotum, assez robustes, un peu épaissies et comprimées à l'extrémité; la longueur des articles décroissant légèrement et graduellement après le second, qui est

le plus long de tous. Pronotum un peu plus de deux fois aussi large que long, médiocrement rétréci en avant, peu arrondi sur les côtés, fortement échancré en avant, faiblement arrondi au milieu de sa base, fortement sinué sur les côtés de celle-ci; ses angles postérieurs très-saillants, aigus, mais à peine plus prolongés en arrière que le milieu; ponctuation fine, peu serrée, espacée au milieu, plus serrée à la base, où elle forme une ligne interrompue au milieu. Élytres ovales oblongues, peu arrondies sur les côtés; leur plus grande largeur au premier tiers; graduellement atténuées en arrière, couvertes de points assez fins et espacés, remplacés sur le bourrelet marginal par des linéoles; fausses épipleures très-étroites, à peine distinctes. Arête épipleurale à peine inférieure, régulièrement arquée; épipleures marquées de linéoles peu serrées. Prosternum finement rugueux en avant, sa saillie assez forte, horizontale, à ponctuation peu serrée, assez fine, mais distincte. Mésosternum déclive, son sillon profond, atteignant l'extrémité, fortement élargi en avant, ponctué sur les côtés, complétement lisse au milieu; échancrure postérieure faible, à lobes courts; sillon médian nul. Abdomen lisse.

Cette espèce est très-voisine de l'*algeriana;* elle s'en distingue par sa taille plus grande, ses antennes plus épaisses et sa couleur mate. Elle ressemble aussi à la *punctata*, var. *Maillei;* mais ses antennes sont plus courtes, caractère qui la sépare également de l'*orientalis*.

Elle est de la Perse occidentale et fait partie de la collection du Musée de Turin; elle y est indiquée, sur l'étiquette de la collection Dejean, comme ayant été donnée à cet entomologiste sous le nom de *rugosa* Fald. par Faldermann lui-même; mais c'est une erreur: la *rugosa* est un insecte tout autre.

10. Zophosis algeriana Solier.

Long. 4 1/2 à 5 mill.; larg. 2 1/4 à 2 1/2 mill.

De la forme de la *punctata*, mais beaucoup plus petite, sa taille restant au-dessous des plus petits exemplaires de cette espèce. Elle en diffère encore par sa couleur d'un bronzé plus clair et plus brillant, par la ponctuation de son prothorax effacée au milieu, par la couleur de ses antennes et de ses pattes d'un rougeâtre plus clair. Ses antennes ont leur deuxième article épais et un peu plus long que le 3e, caractère commun avec la *pygmæa*, dont elle se distingue par sa forme moins brièvement atténuée en arrière et la ponctuation des côtés du prothorax moins forte.

Var. *A*. L'exemplaire de la collection Dupont, aujourd'hui au Musée de Turin, est un peu plus petit, très-brillant, et la ponctuation du prothorax est entièrement effacée.

Ma collection; types de Solier; de l'Algérie, sans indication plus précise, et de Tripoli dans la collection de M. Chevrolat.

On confond dans beaucoup de collections cette espèce avec de petits exemplaires de la *punctata* provenant de l'Algérie.

11. ZOPHOSIS PYGMÆA Solier.

Long. 5 à 5 1/2 mill.; larg. 2 1/2 à 2 3/4 mill.

Z. pygmæa Sol., Ann. Soc. Ent. France, 1834, 611, 8.

Z. pusilla Dej., Cat.

Z. dermestoides Klug.

Ovale oblong, brièvement atténué en arrière, d'un noir bronzé, un peu brillant; menton, palpes, antennes et pattes rougeâtres. Tête légèrement ponctuée au milieu, un peu plus sur les côtes; antennes plus courtes que le prothorax, leur 2ᵉ article au moins aussi long que le 3ᵉ, 5 à 7 à peine allongés. Pronotum peu rétréci en avant, faiblement arrondi sur les côtés, ses angles antérieurs très-ouverts et très-largement émoussés, le milieu de son bord postérieur faiblement arrondi en arrière; lisse dans son milieu, assez fortement ponctué sur les cotés. Élytres de la largeur ou un peu plus larges que le prothorax, brièvement atténuées; leur ponctuation fine et écartée, les linéoles des côtés plus fortes et plus serrées en arrière. Arête epipleurale en arc un peu relevé en avant, légérement sinué vers l'extrémité. Abdomen très-peu ponctué.

Var. *A*. Ponctuation de la tête et des côtés du prothorax moins marquée.

Une des plus petites du genre; cette espèce se distingue des très-petits exemplaires de la *punctata* par sa couleur un peu plus métallique, par son prothorax à ponctuation plus effacée au milieu, avec ses angles antérieurs plus ouverts, par ses antennes, dont le 2ᵉ article est relativement plus long; de l'*algeriana*, par sa ponctuation plus forte sur les côtés du prothorax.

Elle se distingue de l'*algeriana* par sa forme plus brièvement atténuée,

un peu plus convexe, ses antennes un peu plus épaisses, à articles plus transverses, son prothorax plus fortement ponctué sur les côtés.

Le type de Solier n'existait pas dans sa collection d'Égypte, Alexandrie et le Caire. Musées de Genève et de Turin; coll. Haag et Wollaston.

12. Zophosis nitida Gebler.

Long. 5 mill.; larg. 2 1/2 mill.

Z. splendens Gebler.

De la forme de la *pygmæa*, d'un noir profond très-brillant. Labre, menton, palpes, antennes et pattes d'un brun un peu rougeâtre. Tête lisse, faiblement ponctuée. Antennes grêles, à 2e article à peine plus court que le 3e, le 4e seulement un peu plus court que le 2e. Prothorax un peu moins de deux fois aussi large que long, fortement rétréci en avant, à peine arrondi sur les côtés, ses angles antérieurs très-largement émoussés, le milieu de son bord postérieur à peu près droit, assez vaguement ponctué sur les côtés, lisse au milieu; il a de chaque côté une impression transverse sinueuse partant du milieu des bords latéraux, dont elle s'éloigne; obliquant en arrière, elle devient transversale vers le tiers postérieur et se termine vers le cinquième de la largeur en envoyant un petit crochet en arrière; ces impressions étant parfaitement symétriques, je ne les crois pas accidentelles. Élytres ayant chacune quatre petits traits longitudinaux onduleux et de petits traits transversaux qui les font paraître plissées; leur ponctuation est très-fine, écartée et à peine visible; les petites linéoles des côtés sont aussi très-écartées et peu apparentes; les épipleures vont en se rétrécissant presque à partir des épaules, elles sont comme chiffonnées et n'ont que des linéoles faibles et très-distantes. Mésosternum finement rugueux en avant, lisse et à peine ponctué sur son prolongement. Abdomen ponctué sur son dernier segment qui est assez ample, tronqué à l'extrémité et qui présente de chaque côté une impression large peu profonde, peut-être accidentelle.

Je n'ai vu qu'un seul exemplaire de cette espèce, qui fait partie de la collection de M. le comte de Mniszech.

Elle provient de la Russie orientale, du pays des Kirghis.

13. ZOPHOSIS PUELLA.

Long. 4 1/2 mill.; larg. 2 1/2 mill.

Ovale court, atténué en arrière, convexe, d'un bronzé assez brillant; partie inférieure d'un brun ferrugineux, plus clair aux palpes et aux pattes. Ponctuation de la tête très-fine et serrée, surtout en avant; suture de l'épistome à peine indiquée sur les côtés seulement. Antennes brunes, assez fortes, dépassant les angles postérieurs du prothorax, leur 2e article de la grandeur du 3e, les suivants peu allongés. Pronotum arrondi sur les côtés, rétréci en avant; ses angles antérieurs peu aigus et largement émoussés; son bord postérieur légèrement prolongé, faisant un angle bien marqué au milieu. Élytres graduellement et assez fortement atténuées en arrière, conjointement arrondies à l'extrémité, suture un peu relevée, leur ponctuation est fine, régulière et peu serrée, les côtés sont largement occupés par de petites linéoles bien marquées en arrière. Épipleures larges vers leur tiers antérieur, graduellement très-rétrécies en arrière, leurs linéoles sont fines et écartées; arêtes épipleurales faiblement arquées, pas sensiblement sinuées et non relevées en arrière, où elles sont très-inférieures, donnant lieu à de fausses épipleures, en partie dans le plan des épipleures, assez larges, quoique nulles en avant et vaguement limitées par un bord marginal très-arrondi. Mésosternum horizontal en arrière, subanguleusement abaissé en avant, où le prolongement du prosternum est reçu dans un sillon. Métasternum ruguleux en avant, à peine ponctué sur son prolongement, qui excède en longueur celui de la plupart des espèces du genre et est longuement acuminé en fer de lance; son sillon court, ne dépassant pas le tiers de la longueur, assez large à sa base avec les côtes oblique en dedans, se termine en pointe aiguë. Abdomen ayant à peine quelques points épars, son dernier segment arrondi.

Cette espèce est la plus petite du genre, et son facies est assez particulier, la longueur de ses antennes et celle de son prosternum la rendent surtout remarquable; le sillon du métasternum est intermédiaire pour la longueur avec celui des espèces précédentes; mais la position de l'arête épipleurale et de la fausse épipleure la rapproche davantage de celles qui suivent.

Elle est du Sénégal; je n'en ai vu que le seul exemplaire faisant partie de la collection de M. Thomson, où elle porte le nom que je lui ai conservé.

14. Zophosis madagascariensis.

Long. 8 mill.; larg. 4 1/2 mill.

Ovale oblong, peu convexe, d'un bronzé obscur assez terne; palpes, base des antennes et pattes d'un brun rougeâtre, ponctuation de la tête et du prothorax fine : celle des élytres plus forte et plus écartée. Tête un peu déprimée au milieu, régulièrement ponctuée, mais un peu plus fortement en arrière de l'épistome; celui-ci fortement rétréci en avant, assez profondément échancré. Labre peu transverse, à peine ponctué; mandibules épaisses, ponctuées, rugueuses sur leur côté externe. Prothorax faiblement arrondi sur les côtés, régulièrement, mais peu fortement rétréci d'arrière en avant, ses angles antérieurs fortement émoussés, son bord postérieur à peine arrondi, ses bords latéraux un peu épaissis ; entièrement couvert d'une ponctuation très-fine en dessous, peu serrée, à peine un peu plus forte sur les côtés; un très-mince sillon longitudinal à peine distinct existe au milieu. Élytres à peine plus larges que le prothorax, largement arrondies sur les côtés, faiblement atténuées et subsinuées en arrière ; elles ont chacune quatre traits longitudinaux très-fins, fortement ondulés et d'autres petits traits transversaux courts, à peine marqués, de sorte qu'elles paraissent comme légèrement plissées en long ; elles ont au milieu des points enfoncés, écartés, assez marqués, et sur les côtés ainsi qu'en arrière, des tubercules linéiformes ; le bourrelet latéral est peu sensible et les fausses épipleures, quoique bien inférieures, sont vaguement limitées. Epipleures graduellement et fortement rétrécies en arrière, se terminant en pointe à la suture; leurs linéoles sont peu longues et peu serrées; leur arête fine, en arc très-ouvert et un peu relevé en avant, est assez sensiblement sinuée et brusquement recourbée en arrière; elle semble doublée le long du sinus postérieur par une petite ligne élevée interne. Sillon du mésosternum large et peu prolongé. Mésosternum et abdomen ayant quelques points fins très-écartés; dernier segment de celui-ci un peu échancré.

L'unique exemplaire de cette espèce bien distincte de toutes celles de la même section appartient au Musée de Genève; elle faisait partie autrefois de la collection Gory; je lui conserve le nom que lui avait imposé son premier possesseur.

15. ZOPHOSIS PRAOCIOIDES.

Long. 7 1/2 à 8 mill.; larg. 4 à 4 1/2 mill.

Ovale, un peu atténué en arrière chez le mâle, peu convexe, d'un noir terne, très-faiblement bronzé en dessus, un peu plus brillant en dessous. Ponctuation de la tête fine et très-serrée, aciculée entre les yeux, orbiculaire et confluente sur l'épistome, dont la suture postérieure est très-faiblement indiquée par un très-léger sillon; antennes dépassant un peu les angles postérieurs du pronotum. Celui-ci large, arrondi sur les côtés, se rétrécissant en avant à partir des quatre cinquièmes postérieurs, son bord postérieur largement arrondi et sensiblement lobé au milieu, surtout chez le mâle; il est couvert d'une ponctuation fine et très-serrée, plus forte et confluente sur les côtés. Prosternum visiblement marqué au milieu de points un peu gros et espacés, ses bords sont larges et limités en dessous par une impression longitudinale. Élytres à peine plus larges que le prothorax, un peu atténuées, longuement et graduellement déclives en arrière, couvertes d'une très-fine réticulation à peine visible et de très-petits tubercules espacés au milieu, plus serrés et linéaires sur les côtés; elles ont chacune deux ou trois vestiges de côtes larges, ondulés, très-peu apparents, plus une côte ou bourrelet latéral effacé en avant, mince en arrière, où il limite nettement de fausses épipleures très-inférieures, peu larges, qui se rétrécissent vers les épaules en se confondant avec les côtés. Épipleures larges, n'atteignant pas la suture, leur arête peu saillante, en arc légèrement relevé avant les épaules, faiblement sinuées et un peu relevées à l'extrémité. Sillon du mésosternum assez profond, limité avant l'extrémité ou linéairement prolongé. Métasternum assez étroitement prolongé; son sillon ne dépasse guère le tiers postérieur et se trouve placé dans le fond d'une impression ovalaire. Pattes d'un brun rougeâtre obscur. Abdomen un peu étroit, son dernier segment échancré, sa ponctuation fine et espacée.

Bien qu'ayant quelque ressemblance avec les plus petits exemplaires de la *Delalandei*, cette espèce s'en distingue aisément par sa forme moins convexe, le bourrelet latéral de ses élytres plus mince (ce qui la sépare aisément aussi de l'*inexplicita*), les fausses épipleures plus brusquement inférieures et plus étroites et l'impression postérieure de son métasternum.

Elle se trouve à Zanzibar et m'a été communiquée par M. de Léséleuc.

16. Zophosis convexiuscula Gerst.

Long. 8 mill.; larg. mill.

Z. convexiuscula Gerst., Monats. Berlin. Acad., 1854, p. 530.

Ovale oblong, convexe, d'un noir très-faiblement bronzé et peu luisant, palpes, antennes et pattes, d'un brun un peu rougeâtre. Tête légèrement convexe, sa ponctuation très-dense et un peu aciculée; épistome à peine échancré en avant, ayant de chaque côté une impression transverse peu profonde, sa suture bien marquée forme un angle rentrant au milieu. Menton offrant un sillon longitudinal. Prothorax largement arrondi sur les côtés, brusquement rétréci en avant, son échancrure antérieure pas très-profonde et subarrondie, son bord postérieur presque droit ; ponctuation fine, un peu plus forte sur les côtés, très-serrée et un peu confluente; de chaque côté de la base, très-près du sinus, existe un petit sillon étroit peu profond; à côté de ce sillon se trouve une petite impression linéaire, obliquement dirigée d'avant en arrière et de dehors en dedans; en dehors de celle-ci, dans la direction du bord latéral, une légère dépression. Élytres convexes, atténuées et un peu déprimées en arrière; leur côte ou bourrelet marginal, assez mince en arrière, limite nettement les fausses épipleures, qui sont par suite assez inférieures; un vestige de côte s'aperçoit sur le milieu de chacune en arrière; elles sont très-finement et légèrement ponctuées-tuberculeuses; ces tubercules remplacés sur les côtés et en arrière par de petites lignes longitudinales élevées assez serrées; épipleures se terminant en pointe à la suture, leurs linéoles peu serrées. Abdomen légèrement ponctué, les deuxième et troisième segments ridés longitudinalement de la base jusqu'au milieu, le dernier échancré et plus fortement ponctué à l'extrémité.

Cette espèce se distingue surtout par la ponctuation du prothorax confluente jusque dans son milieu. Je dois la communication du type qui existe au Musée de Berlin à l'obligeance de M. le Dr Gerstäcker.

Elle habite la côte de Mozambique.

17. ZOPHOSIS CAFFER (Ecklon et Zeyher).

Long. 9 à 10 mill.; larg. 5 à 5 1/2 mill.

Ovale oblong, un peu convexe, d'un noir intense, assez brillant; ponctuation du dessus du prothorax très-faible au milieu, ruguleuse sur les côtés. Ponctuation de la tête peu profonde, les points arrondis sur le devant, oblongs sur le reste de sa surface et confluents près des yeux. Prothorax de la même forme que celui de la *Boci;* sa ponctuation, très-faible au milieu, est forte, serrée et confluente sur les côtés; les points, en se réunissant, forment des linéoles, qui semblent converger vers les angles antérieurs. Élytres couvertes de points tuberculeux assez serrés, sur une très-fine réticulation apparente seulement en arrière et sur les côtés, ce qui leur donne un aspect brillant au milieu et en avant; sans côtes distinctes, excepté le bourrelet marginal, qui n'est indiqué qu'en arrière et recouvert dans toute sa longueur de linéoles longitudinales élevées; les fausses épipleures, quoique très-vaguement limitées, sont assez inférieures en arrière. Hachures des épipleures assez serrées, leur arête un peu saillante, en arc très-faiblement relevé en avant, sensiblement sinué et relevé en arrière. Sillon du mésosternum assez large, n'atteignant pas l'extrémité. Métasternum et abdomen brillants, imponctués au milieu, deuxième et troisième segment de celui-ci un peu ridés longitudinalement à la base, dernier subtronqué.

Cette espèce se distingue aisément des espèces voisines par la ponctuation de son prothorax.

Elle est du cap de Bonne-Espérance.

Je n'ai eu sous les yeux que cinq exemplaires, dont quatre font partie de ma collection, deux reçus de M. Drège sous le nom que je leur ai conservé et les deux autres trouvés dans la partie des récoltes de M. de Castelnau qu'il m'a cédée; le cinquième appartiennt au Musée d'Helsingfors.

Var. *A.* Ponctuation du milieu du pronotum entièrement effacée.

Var. B. *dilaticollis* Dej.

N'en connaissant qu'un seul exemplaire communiqué par M. Chevrolat, je n'ai pas osé la décrire comme espèce; elle diffère du type par la taille plus grande (long. 11 1/2 mill.; larg. 5 3/4 mill.), son prothorax fortement arrondi et dilaté sur les côtés en arrière, sa plus grande largeur

étant vers les quatre cinquièmes, de sorte que les angles postérieurs sont un peu rentrants. Les élytres n'excèdent pas en largeur le prothorax et diminuent graduellement à partir du quart antérieur; le bourrelet marginal est encore moins prononcé. La ponctuation du prothorax et des élytres est la même.

18. Zophosis inexplicita Dej.

Long. 8 mill.; larg. 4 1/2 mill.

Ovale oblong, faiblement convexe, d'un noir presque mat, ponctuation du dessus du corps fine, assez serrée, non confluente. Tête ayant un petit espace lisse au milieu, peut-être accidentel, suture de l'épistome faiblement marquée et subsinuée. Antennes atteignant très-près des angles postérieurs du pronotum. Pronotum court, fortement rétréci en avant, largement arrondi sur les côtés, son bord postérieur fortement sinué aux épaules, prolongé au milieu suivant un arc très-ouvert, n'atteignant pas au niveau de ses angles, dont les côtés externes sont subparallèles; sa ponctuation assez égale. Prosternum subrugueux en avant; sa saillie faiblement rétrécie et arrondie à l'extrémité; lisse avec quelques points espacés. Élytres un peu plus larges que le pronotum, leur plus grande largeur vers le tiers antérieur, arrondies sur les côtés, graduellement rétrécies en arrière, un peu convexes, ayant, outre le bourrelet marginal, deux côtes à peine marquées; elles sont couvertes d'une très-fine réticulation et d'une ponctuation assez serrée, très-affaiblie en arrière, remplacée sur les côtés par des tubercules linéiformes, plus apparents sur le bourrelet marginal, surtout en arrière. Épipleures graduellement rétrécies à partir du tiers antérieur, d'une teinte très-faiblement bronzée, leurs linéoles faibles et peu serrées; arête épipleurale saillante, en arc régulier, longuement et faiblement sinuée en arrière; fausses épipleures bien marquées, assez larges, et inférieures en arrière. Abdomen ayant son dernier segment assez large, peu échancré, faiblement impressionné de chaque côté, sa ponctuation très-écartée, plus apparente sur les 2e et 3e segments. Pattes d'un brun obscur.

Cette espèce a quelque ressemblance avec la *Delalandei*, mais elle s'en distingue aisément, ainsi que des autres espèces de la même division, par la forme de son pronotum, sa ponctuation moins effacée au milieu, et par ses élytres moins brusquement atténuées; elle fait la transition avec les suivantes, dont le pronotum est fortement arrondi au milieu en arrière.

Je n'ai vu que le seul exemplaire de ma collection, qui provient de la Cafrerie.

19. ZOPHOSIS DELALANDEI Solier.

Long. 8 à 11 mill.; larg. 4 1/2 à 6 mill.

Z. Delalandei Solier, Ann. Soc. Ent. de Fr., 1834, 608, 5.
Z. punctulata Falderm.
Z. subcostata Reiche.

Ovale oblong, brusquement atténuée en arrière, assez convexe, d'un noir presque mat, un peu verdâtre; ponctuation du dessus du corps fine, assez serrée, mais non confluente. Tête et prothorax comme ceux de la *Boei*, la ponctuation du dernier un peu aciculée sur les côtés. Élytres couvertes d'une ponctuation tuberculeuse assez forte sur un fond très-finement réticulé; sans côtes bien apparentes, la première manquant toujours et les 2[e] et 3[e] étant très-peu indiquées; la 4[e] ou marginale est remplacée par un bourrelet large, vaguement limité et fortement recouvert de tubercules linéiformes, surtout en arrière; fausses épipleures, assez larges, vaguement limitées en dessous, assez inférieures et brusquement rétrécies en arrière. Épipleures apparentes jusqu'à la suture, leurs hachures assez marquées; leurs arêtes peu saillantes, en général régulièrement arquées, assez inférieures en arrière, leur sinus court et relevé en arrière. Sillon du mésosternum se rapprochant beaucoup de l'extrémité, qu'il atteint quelquefois. Abdomen faiblement ponctué et ridé, son dernier segment peu profondément échancré. Le mâle est un peu moins convexe que la femelle, un peu rétréci et faiblement déprimé en arrière.

Cette espèce ressemble beaucoup à certaines variétés de la *Boei* et j'avais été tenté de la réunir à celle-ci; mais la couleur noire, presque mate, assez constante, l'oblitération souvent complète des côtes des élytres, les fausses épipleures plus larges et leurs arêtes un peu plus relevées en arrière m'ont déterminé à l'en séparer; j'avoue cependant que ces différences sont quelquefois bien faibles.

Elle se rencontre, comme la précédente, assez communément dans une grande partie de l'Afrique australe et figure dans toutes les collections qui m'ont été communiquées.

Var. A. *major*.

Long. 11 mill. ; larg. 6 mill.

Ponctuation plus serrée, les hachures des épipleures plus nombreuses et rapprochées; un exemplaire appartenant au Musée de Turin et un dans ma collection.

Var. B. *minor*.

Long. 8 mill.; larg. 4 1/2 mill.

Menton ayant de chaque côté une fossette bien marquée; sillon du mésosternum long, étroit et rebordé. Prothorax un peu relevé le long de sa base; une impression légère de chaque côté du dernier segment de l'abdomen. Je n'ai pu vérifier si ces caractères étaient constants, n'en ayant eu qu'un seul exemplaire sous les yeux.

Var. C. Ponctuation du prothorax plus fine et obsolète, réticulation du fond des élytres plus effacée, ce qui donne à tout l'insecte un aspect plus brillant. J'aurais été tenté de considérer celle-ci comme une espèce distincte, si entre elle et le type je n'avais vu tous les passages ; elle ressemble un peu à la *Dregei*, dont elle se distingue aisément par sa taille plus petite et ses fausses épipleures plus larges.

20. Zophosis Dregei.

Long. 10 à 12 mill.; larg. 5 1/2 à 7 1/2 mill.

Z. metallescens (Ecklon et Zeyher).

Ovale oblong, à peine atténué en arrière, assez convexe, d'un noir un peu brillant très-faiblement bronzé, ponctuation du prothorax fine et espacée. Tête finement ponctuée, les points, quoique faibles, un peu confluents et aciculés près des yeux; suture de l'épistome effacée en arrière. Prothorax régulièrement rétréci d'arrière en avant, en arc de cercle, son bord postérieur faiblement arrondi; également recouvert d'une

ponctuation fine. Élytres un peu déprimées en arrière, faiblement atténuées, recouvertes de points tuberculeux assez fins sur une très-fine réticulation à peine apparente même à un très-fort grossissement; elles offrent quelques vestiges de deux à trois côtes à peine marquées, à l'exception de la marginale qui est en bourrelet un peu plus saillant en arrière et recouvert de tubercules linéaires rapprochés; fausses épipleures étroites, inférieures et graduellement rétrécies en arrière. Épipleures comme chez *Boei* et *Delalandei*, leur arête en arc régulier, peu sinuée et à peine relevée en arrière. Parties inférieures n'offrant pas de différence appréciable avec celles de ces deux espèces.

Celle-ci est assurément très-voisine de la *Boei*, surtout de la var. B; mais la ponctuation encore plus fine et régulière de son prothorax permet de l'en distinguer.

Je n'ai vu que trois exemplaires de cette espèce, dont deux font partie de ma collection, l'un reçu de M. Drège sous le nom de *metallescens*, l'autre plus grand recueilli par M. de Castelnau, le troisième communiqué par le Musée de Genève, où il est inscrit sous le nom de *subcostata* (Reiche) : cet exemplaire est moins convexe, plus elliptique, plus brusquement rétréci en arrière.

Du cap de Bonne-Espérance.

21. ZOPHOSIS BOEI Solier.

Long. 8 à 11 mill. ; larg. 4 1/2 à 6 mill.

Z. Boei Solier, Ann. Soc. Ent. de Fr., 1834, 606, 4.

Var. *Reichei* Deyr.

Var. *rugosa* Deyr. ♀ *cursor* Ol.?

Var. *abbreviata ?* Klug.

Var. *minor* Deyr.

Var. *bicostata* Melly.

Ovale oblong, un peu atténué en arrière, assez convexe, d'un noir légèrement bronzé, un peu brillant; ponctuation variable. Celle de la tête peu profonde, quoique assez serrée et confluente près des yeux; suture de l'épistome effacée au milieu. Antennes dépassant très-peu les angles pos-

térieurs du prothorax. Celui-ci arrondi sur les côtés, rétréci en avant, son bord postérieur largement arrondi au milieu en arc très-ouvert; il est couvert d'une ponctuation un peu écartée au milieu, plus serrée et parfois confluente sur les côtés. Pronotum peu ponctué, ayant sur les côtés des rides longitudinales plus ou moins effacées. Élytres, ♂, ovalaires, légèrement déprimées, à ponctuation tuberculiforme bien prononcée; ♀, elliptiques, plus brusquement déclives en arrière, à ponctuation tuberculiforme faible; ayant chacune quatre côtes, le plus souvent peu apparentes, surtout les 1re et 4e; la ponctuation est remplacée au delà de la 3e par des linéoles longitudinales plus serrées sur la 4e, laquelle forme un peu bourrelet et limite vaguement les fausses épipleures. Épipleures apparentes jusqu'à la suture des élytres, leurs hachures assez marquées; arêtes épipleurales saillantes, formant une courbe généralement peu régulière, leur sinus très-faible. Sillon du mésosternum large, n'atteignant presque jamais l'extrémité; celui du métasternum limité un peu avant le milieu. Pattes des femelles un peu plus courtes que celles des mâles; les jambes postérieures arquées chez les deux sexes. Abdomen faiblement ponctué et ridé longitudinalement; le dernier segment échancré chez le mâle, plus faiblement chez la femelle.

Cette espèce est l'une des plus variables sous le rapport de la taille, de la forme et de la ponctuation et, dès lors, difficile à bien caractériser; je l'avais d'abord divisée en plusieurs, qui me semblaient distinctes, mais qui m'ont paru ne pouvoir être limitées assez rigoureusement. Un exemplaire du lac N'Gami que j'avais nommé *Reichei* se fait remarquer par une taille plus grande, une couleur plus bronzée, une ponctuation plus forte et un sillon de chaque côté de la base du prothorax, prenant naissance aux angles postérieurs, s'éloignant peu à peu de la base et occupant chacun environ un tiers de la largeur; ses élytres sont peu rétrécies en arrière, assez déprimées et leur côte latérale est mince, un peu saillante, parallèle et plus rapprochée de l'arête épipleurale; celle-ci est régulièrement arquée et son sinus est large et bien marqué; le sillon du mésosternum est court, il n'occupe guère que la moitié de la longueur. Ne possédant qu'un seul exemplaire de cette variété, je n'ai pas cru, malgré ces différences, devoir la séparer de la *Boei*.

La variété *B* de Solier, que m'a communiquée M. Humbert, appartient au Musée de Genève, où est maintenant la collection Melly dont elle faisait partie; elle se rapproche beaucoup de la précédente, mais en diffère cependant par sa forme un peu moins élargie en arrière des épaules et subparallèle, sa ponctuation moins serrée, ce qui la rapproche aussi de la

Dregei. Elle a entre les yeux deux fossettes larges, disposées transversalement, qui me paraissent accidentelles.

Trois exemplaires, recueillis dans l'Afrique australe intérieure par Burke, ont les côtes plus saillantes; leur ponctuation, leur forme et leur taille les rapprochent de la *rugosa;* leur couleur est bronzée comme celle de la *Reichei;* ils portaient le nom de *bicostata* Melly dans la collection du Musée de Genève.

Mon *Z. rugosa* est surtout remarquable par la ponctuation du dessus très-forte et confluente, les hachures des épipleures, beaucoup plus serrées et la ponctuation du dessous plus apparente que dans le type. Je n'en possède également qu'un exemplaire du cap de Bonne-Espérance.

M. le Dr Mæklin m'a communiqué, sous le nom de *cursor* Ol.? un exemplaire, appartenant au Musée d'Helsingfors, que je suis tenté de considérer comme la femelle de *rugosa,* à cause de la rugosité de ses élytres, quoique sa ponctuation soit moins forte, surtout sur la tête et le prothorax, où elle n'est nullement confluente.

Un exemplaire ♀ de la collection Melly, dans laquelle il porte le nom d'*abbreviata* Klug, est surtout remarquable par sa petite taille, sa forme elliptique et convexe et il semble d'abord peu admissible que cette variété puisse appartenir à la même espèce que la *Reichei;* mais on trouve presque tous les passages entre ces deux extrêmes.

Enfin Solier avait considéré comme distinct de sa *Boei* un exemplaire ♀? de la collection de M. Chevrolat, *minor* nobis, qui lui avait été communiqué postérieurement à la publication de son travail; il diffère par sa petite taille, la ponctuation de son prothorax très-fine, ses élytres déprimées le long de la suture, et par le sillon de son mésosternum prolongé jusqu'à l'extrémité.

Elle paraît répandue sur une grande étendue de l'Afrique australe, surtout au cap de Bonne-Espérance et en Cafrerie.

22. Zophosis angusticostis.

Long. 8 à 10 mill.; larg. 4 1/2 à 5 1/2 mill.

Ovale oblong, un peu convexe, d'un bronzé obscur, un peu brillant, entièrement couvert d'une ponctuation très-serrée. Celle de la tête un peu écartée sur le vertex, légèrement aciculée et confluente près des yeux;

suture de l'épistome marquée sur les côtés par un trait fin et lisse, effacée au milieu. Ponctuation du menton écartée. Palpes et antennes d'un brun presque noir. Ces dernières un peu allongées, dépassant faiblement les angles postérieurs du prothorax ; leur 2e article subégal au 4e. Prothorax un peu moins de trois fois aussi large que long, régulièrement arrondi sur les côtés et rétréci en avant, son bord postérieur largement arrondi et à peine prolongé ; couvert d'une ponctuation serrée et confluente sur les côtés. Pronotum faiblement ponctué au milieu, longitudinalement ridé sur les côtés. Élytres peu élargies au delà des épaules, faiblement rétrécies à partir du tiers antérieur, arrondies à l'extrémité ; assez convexes et brusquement déclives en arrière ; elles ont chacune quatre côtes, dont les deux moyennes, très-étroites et presque entièrement lisses, sont seules bien apparentes, la suture est à peine relevée ; leur ponctuation assez forte, subtuberculeuse, est très-serrée et remplacée au delà de la troisième côte par des linéoles, lesquelles sont plus fortes et plus serrées sur la quatrième. Épipleures se rétrécissant un peu avant le milieu, atteignant la suture ; leurs hachures bien marquées ; arêtes épipleurales en arc régulier, parfois un peu relevées vers les épaules, leur sinus faible ; elles sont sensiblement inférieures en arrière ; fausses épipleures assez larges. Sillon du métasternum peu profond, atteignant quelquefois l'extrémité, bien limité un peu avant le milieu. Abdomen un peu allongé, faiblement ridé longitudinalement sur le deuxième et quelquefois le troisième segment : celui-ci échancré.

Voisine de la *Solieri*, cette espèce s'en distingue par sa forme plus régulièrement ovale, moins élargie ; son prothorax un peu moins profondément échancré antérieurement et à peine prolongé postérieurement et ses élytres nullement acuminées. Elle diffère de la *Boci* par ses côtes étroites, lisses ou à peine tuberculeuses.

Des bords du lac N'Gami, d'où elle a été rapportée assez abondamment par M. de Castelnau, mais malheureusement en exemplaires très-défectueux.

23. Zophosis agaboides Gerst.

Long. 8 mill. ; larg. 4 1/2 mill.

Z. agaboides Gerst., Monats. Berlin. Acad., 1854, p. 530.

Ovale oblong, un peu convexe, d'un noir brunâtre légèrement bronzé. Tête un peu convexe, à ponctuation assez fine et un peu confluente près des

yeux; suture de l'épistome à peine apparente. Prothorax graduellement rétréci en avant, faiblement arrondi sur les côtés; son échancrure antérieure profonde, droite dans son fond; ses angles correspondants aigus, non émoussés; son bord postérieur droit au milieu, peu sinué en dedans des angles; sa ponctuation comme celle de la tête, un peu écartée au milieu, confluente sur les côtés. Pronotum vaguement ponctué, un peu ridé longitudinalement sur les côtés. Élytres assez convexes, un peu plus larges que le prothorax, arrondies sur les côtés, assez brusquement atténuées en arrière, ayant chacune quatre côtes peu apparentes; elles sont couvertes d'une ponctuation tuberculiforme faible et écartée, remplacée sur la côte marginale et les fausses épipleures par de petites lignes élevées, longitudinales. Épipleures entièrement lisses; leurs linéoles longitudinales très-écartées et peu apparentes; leur arête régulièrement arquée et à peine sinuée en arrière. Mésosternum sillonné jusqu'à l'extrémité, le sillon diminuant graduellement de largeur. Métasternum ayant à sa partie antérieure une impression ruguleuse, caractère qui est peut-être sexuel; son sillon postérieur limité un peu avant le milieu. Abdomen à peine ponctué, excepté à la base des segments, celle des deuxième et troisième finement et longitudinalement ridée; dernier segment faiblement échancré.

Cette espèce est voisine de la *Boci*, dont il est facile de la distinguer par son prothorax moins arrondi sur les côtés avec ses angles antérieurs plus aigus; on la distingue de toutes les espèces analogues par l'impression ruguleuse du mésosternum.

Elle est de la côte de Mozambique. L'unique exemplaire typique qui appartient au Musée de Berlin m'a été obligeamment communiqué par M. le Dr Gerstäcker.

24. ZOPHOSIS SOLIERI.

Long. 9 1/2 mill.; larg. 5 1/2 mill.

Ovale un peu élargi, subdéprimé, peu convexe; d'un noir brun assez brillant, très-légèrement bronzé, entièrement couvert d'une ponctuation très-serrée. Celle de la tête fine, un peu aciculée et confluente sur le vertex, arrondie et plus espacée sur l'épistome, en avant duquel elle est presque effacée. Suture de celui ci vaguement indiquée par un petit trait lisse faiblement sinué. Menton à ponctuation rapprochée en avant et sur

les côtés, très-écartée au milieu. Palpes brun obscur. Antennes à 2e article épais, un peu plus long que le 4e, à peine plus court que le 3e, 5e-7e subégaux. Prothorax environ trois fois aussi large que long, très-profondément échancré antérieurement, le fond de l'échancrure à peu près droit, graduellement et assez fortement rétréci en avant en ligne courbe à partir des angles postérieurs, largement et faiblement prolongé en ligne courbe au milieu du bord postérieur. Prosternum lisse sur son prolongement; propleures très-concaves, leurs bords étant très-amincis, et couverts de rides longitudinales. Élytres régulièrement ovales, très-brièvement subacuminées, un peu déprimées vers la suture; elles ont chacune quatre côtes effacées avant la base et qui n'atteignent pas l'extrémité; les deux moyennes sont plus saillantes et relevées en carène; elles sont, de la suture à la troisième côte, couvertes de gros points enfoncés un peu confluents; et de cette dernière à l'arête épipleurale, ainsi qu'en arrière, elles présentent des linéoles longitudinales; les côtes ainsi que la suture, qui est un peu relevée, sont lisses avec quelques points très-distants, à l'exception de la plus externe, plus large que les autres, qui est couverte de tubercules linéaires obliquement disposés. Épipleures apparentes jusqu'à la suture; leurs hachures longues, bien marquées et peu serrées; leur arête, inférieure en arrière, peu saillante, en arc un peu relevé aux épaules; leur sinus large et peu profond; les fausses épipleures sont très-marquées dans leur moitié postérieure. Sillon du mésosternum assez profond et large, atteignant l'extrémité. Métasternum peu ponctué, largement prolongé; son sillon atteint le milieu, où il est vaguement limité. Abdomen un peu court; les 2e et 3e segments finement ridés longitudinalement, le dernier visiblement échancré.

Cette espèce s'éloigne des précédentes par son prothorax relativement plus court.

Des bords du lac N'Gami. Je n'ai vu que le seul exemplaire qui fait partie de ma collection.

25. Zophosis submetallica.

Long. 4 à 5 mill.; larg. 2 à 2 1/2 mill.

(Pl. 1, fig. 6.)

Ovale, bronzé. Tête large, densément et assez finement ponctuée; épistome médiocre, sa suture nulle au milieu, droite et lisse sur les côtés

chez le mâle, complétement nulle chez la femelle; marqué près de son bord antérieur de deux impressions réunies par une petite ligne transverse ; un peu renflé et moins densément ponctué dans la partie qui est en avant de cette ligne transverse ; son échancrure étroite. Antennes courtes, assez robustes, n'atteignant pas les angles postérieurs du prothorax; leurs articles tous plus longs que larges ; 2e plus épais et un peu plus court que le 3e, à peu près de la longueur du 4e ; les suivants décroissant à peine et les trois derniers sensiblement élargis. Labre très-petit. Mandibules rugueuses sur leur face externe. Menton fortement ponctué. Pronotum près de deux fois plus large que long ; échancrure antérieure large et peu profonde, à angles arrondis; bord postérieur faiblement arrondi, assez fortement sinué près des angles, qui sont sensiblement plus prolongés en arrière que le milieu de la base; côtés peu arrondis, souvent faiblement sinués vers leur tiers postérieur; disque fortement abaissé sur les côtés, offrant une dépression ou fossette large et peu profonde sur leur bord près des angles de l'échancrure; ponctuation assez fine et assez serrée, surtout sur les côtés et vers le tiers postérieur. Prosternum à ponctuation assez forte, confluente en avant et sur les côtés, un peu espacée sur la saillie ; celle-ci obtuse à l'extrémité, dépassant à peine les hanches en arrière. Élytres faiblement arrondies sur les côtés, leur plus grande largeur étant vers le milieu, rétrécies graduellement, à peine sinuées près de l'extrémité, couvertes de petits points tuberculeux serrés, mêlés sur les bords avec des linéoles saillantes. Fausses épipleures médiocrement larges, visibles sur toute la longueur des élytres, leur plus grande largeur vers le quart postérieur; marquées de linéoles saillantes, peu serrées. Épipleures médiocrement larges, sculptées comme les fausses épipleures ; leur arête régulièrement et faiblement arquée, non sinuée. Mésosternum fortement ponctué, très-rétréci entre les hanches, sa partie antérieure peu brusquement déclive, largement sillonnée. Métasternum marqué de points gros et espacés, son sillon prolongé jusqu'à la moitié. Abdomen à ponctuation bien visible, médiocrement forte, peu serrée. Pattes plus courtes et plus larges que chez la plupart des autres espèces du genre.

Cette espèce est commune au cap de Bonne-Espérance.

Elle est assez isolée dans le genre par la faiblesse de l'échancrure de l'épistome, la petitesse de son labre, la brièveté de la saillie mésosternale, les pattes plus courtes et plus larges, le pronotum abaissé vers les bords, à partie amincie peu développée ; mais ces caractères ne paraissent pas être génériques.

26. Zophosis gracilicornis.

Long. 6 1/4 mill.; larg. 3 3/4 mill.

Ovale, arrondi sur les côtés, assez brièvement atténué en arrière, peu convexe, d'un noir peu brillant, ponctuation forte et serrée. Tête couverte d'une ponctuation forte, serrée et presque confluente entre les yeux, plus fine en avant; épistome ayant sa suture assez marquée sur les côtés par une petite ligne élevée; on peut encore suivre cette ligne en arrière par sa ponctuation, un peu différente de celle du vertex. Antennes très-grêles, environ de la longueur du prothorax; leur 2ᵉ article plus épais, plus court que le 3ᵉ et de la longueur du 4ᵉ. Pronotum fortement abaissé sur les côtés en avant, ce qui le fait paraître plus convexe, très-rétréci en avant, à peine arrondi sur les côtés; fond de l'échancrure antérieure un peu arqué en avant, ses angles correspondants aigus et légèrement émoussés, bord postérieur un peu anguleusement prolongé au milieu; sa ponctuation est forte, serrée et un peu confluente sur les côtés en arrière, plus fine et plus écartée au milieu. Prosternum ponctué rugueux en avant, lisse avec quelques points sur son prolongement, qui est assez fortement acuminé. Élytres un peu déprimées au milieu, élargies sur les côtés en une courbe qui semble la continuation des côtés du pronotum, atténuées en arrière; leur ponctuation est assez forte et serrée, moins cependant que celle des côtés du pronotum, les linéoles des côtés sont fortes, très-serrées et saillantes en arrière. Épipleures larges en avant, rétrécies à partir de leur tiers antérieur; leur arête peu saillante en arc régulier très-ouvert, à peine sinué en arrière; fausses épipleures larges en arrière, en partie dans le plan des épipleures. Mésosternum déclive en avant, sans sillon. Métasternum peu ponctué, son sillon occupant la moitié de sa longueur. Abdomen à peine ponctué, son dernier segment arrondi. Pattes d'un brun obscur.

Sa ponctuation forte, son prothorax très-rétréci en avant avec ses côtés faiblement arrondis distinguent facilement cette espèce de l'*angusta*. Sa taille, la ponctuation de ses élytres empêcheront de la confondre avec la *nana*.

Elle est du cap de Bonne-Espérance et fait partie de la collection du Musée de Turin, précédemment celle de M. le marquis de Brême; elle y est représentée par un seul exemplaire.

27. Zophosis Burkei.

Long. 5 mill.; larg. 2 1/2 mill.

Ovalaire, peu convexe, d'un noir brunâtre, avec quelques reflets un peu bronzés, paraissant rougeâtre chez le seul exemplaire que j'ai vu, mais qui probablement était mort peu de temps après sa transformation. Ponctuation de la tête forte, un peu écartée, plus faible en avant; épistome ayant ses angles antérieurs arrondis. Antennes grêles, ayant leur 2e article de la longueur environ du 3e et un peu plus épais que lui; leur massue peu élargie. Pronotum faiblement arrondi sur les côtés, assez brusquement rétréci en avant, fond de l'échancrure antérieure à peu près droit, angles antérieurs aigus, faiblement émoussés, bord postérieur largement arrondi et un peu prolongé au milieu. Prosternum éparsement ponctué sur toute sa surface. Élytres faiblement arrondies sur les côtés et atténuées en arrière, couvertes d'une ponctuation très-fine, sur une réticulation bien visible seulement à un fort grossissement; les côtés sont largement couverts d'une très-fine réticulation plus saillante en arrière; épipleures médiocrement élargies en avant, leurs linéoles peu serrées, laissant une surface lisse le long de l'arête: celle-ci régulièrement arquée, à peine sinuée; faussses épipleures assez larges en arrière. Mésosternum ayant dans sa moitié antérieure un sillon assez large, peu profond. Métasternum très-faiblement ponctué même sur les côtés, son sillon profond, occupant environ la moitié de la longueur. Abdomen non sensiblement ponctué, son dernier segment arrondi. Pattes rougeâtres.

Sa taille, ses antennes, son épistome distinguent aisément cette remarquable petite espèce de ses voisines.

De l'Afrique méridionale intérieure, recueilli par Burke, suivant l'indication qu'elle porte dans la collection Melly, actuellement au Musée de Genève.

28. Zophosis Goryi Solier.

Long. 5 1/2 à 6 1/4 mill.; larg. 2 3/4 à 3 1/4 mill.

Z. Goryi Solier, Ann. Soc. Ent. de Fr., 1834, 624, 24.

Ovale oblong, peu convexe, graduellement atténué en arrière, d'un noir peu brillant. Tête très-finement et densément ponctuée. Antennes très-grêles, de la longueur environ du prothorax; leur 2e article sensiblement plus court que le 3e, les suivants plus courts que celui-ci, mais encore très-allongés. Pronotum arrondi sur les côtés, fortement rétréci en avant, ses angles antérieurs aigus et faiblement émoussés, son bord postérieur arrondi au milieu et un peu prolongé; sa ponctuation, un peu écartée, moins fine que celle de la tête, surtout en arrière, est très-affaiblie vers le milieu. Élytres à peine plus larges que le prothorax, fortement et graduellement atténuées en arrière, longuement déclives à partir environ du tiers antérieur; ponctuation tuberculeuse assez serrée, ainsi que les linéoles des côtés. Épipleures un peu moins fortement rétrécies vers leur tiers postérieur que chez le *dytiscoïdes;* leur arête est un peu plus arquée et les fausses épipleures sont par suite un peu plus étroites vers leur tiers postérieur; elles sont aussi un peu mieux arrêtées en dehors par un bord marginal moins arrondi. Le reste comme chez l'espèce précédente.

Var. *A*. Ponctuation plus faible, antennes encore plus grêles, leur 2e article environ de la longueur du 7e: il est à peu près égal au 4e dans le type; pronotum moins rétréci en avant; élytres un peu plus longues et plus atténuées en arrière; leur plus grande largeur est vers le quart antérieur, tandis qu'il est au tiers chez le type. Quoique la différence des antennes soit très-notable, ne possédant de l'espèce que le type communiqué par le Musée de Genève, je n'ai pas cru devoir, quant à présent, considérer ce second exemplaire de ma collection comme formant une espèce distincte.

Différent de l'*angusta* par sa forme et ses antennes.

Du cap de Bonne-Espérance.

29. ZOPHOSIS ANGUSTA Wiedm.

Long. 5 1/2 à 6 1/2 mill., larg. 3 à 3 3/4 mill.

Erodius punctulatus, Oliv., Ent., III, p. 7, in coll. Chevr., type.

Z. dytiscoïdes, Solier, Ann. Soc. ent. de Fr., 1834, 623, 23.

Z. lævigata (von Wintheim).

Z. ovulum (Klug).

Z. labiata (Reiche).

Ovale peu allongé, assez brièvement atténué en arrière, d'un noir peu brillant. Tête finement et densément ponctuée ; suture de l'épistome peu marquée et sur les côtés seulement ; yeux assez grands ; menton assez convexe, ponctué, rugueux. Antennes grêles atteignant à peine les angles postérieurs du prothorax, leur 2e article un peu plus court que le 3e, les suivants allongés. Pronotum arrondi sur les côtés, fortement rétréci en avant, ses angles antérieurs aigus et légèrement émoussés, son bord postérieur légèrement et faiblement arrondi au milieu : il est entièrement recouvert d'une ponctuation fine, égale, moins serrée que sur la tête, le plus souvent affaiblie au milieu. Prosternum prolongé entre les hanches, terminé en pointe mousse, visiblement ponctué. Élytres un peu plus larges que le prothorax, largement arrondies sur les côtés, assez brusquement atténuées en arrière ; elles sont couvertes d'une très-fine réticulation, visible seulement à un très-fort grossissement, et de points assez serrés qui se transforment sur les côtés en linéoles fines très-rapprochées ; elles sont souvent aussi un peu chagrinées. Épipleures se rétrécissant graduellement à partir du tiers antérieur, leurs linéoles peu serrées ; arête épipleurale saillante en avant, très-inférieure, en arc très-ouvert, à peine sinuée et très-peu relevée en arrière ; fausses épipleures très-larges, en partie dans le plan des épipleures, visibles à partir des épaules, vaguement limitées en dehors par un bord marginal arrondi. Mésosternum abaissé en avant à partir de son extrémité, visiblement ponctué, non sillonné. Métasternum ponctué jusqu'au milieu, son sillon occupant environ le tiers de la longueur ou le dépassant un peu. Abdomen

ayant des points écartés plus serrés sur le dernier segment qui est arrondi. Pattes brun rougeâtre.

Il règne une assez grande confusion touchant la synonymie de cette espèce, qui avait été confondue, je crois, par Wiedman et Solier avec la *dytiscoïdes* de ce dernier, faute d'avoir examiné la saillie du prosternum pourtant si différente ; j'ai néanmoins conservé les noms de Wiedman pour celle-ci et celui de Solier pour l'autre. C'est bien l'*angusta* de Wiedman, dont le type m'a été communiqué par M. Gerstäcker. C'est aussi le véritable *Erodius punctulatus* Oliv., dont je dois la connaissance à M. Chevrolat, qui en possède le type; d'autre part j'ai plusieurs *dytiscoïdes* Solier, venant de sa collection, qui appartiennent évidemment à cette même espèce, laquelle est inscrite dans diverses collections sous le nom de *lævigata* V. Winth et de *labiata* Reiche ; enfin elle porte dans la collection de M. de Mniszech le nom d'*ovulum* Klug.

Je n'ai trouvé aucune différence avec cette espèce chez un exemplaire de ma collection inscrit sous le nom d'*ovata* Brullé, et j'aurais volontiers cru à une erreur de provenance; mais M. de Mniszech m'en a communiqué un individu identique provenant du Caucase.

Elle est du cap de Bonne-Espérance et de Natal, et s'il n'y a pas erreur elle proviendrait aussi de Grèce et du Caucase.

30. Zophosis Chevrolatii.

Long. 7 1/4 mill.; larg. 3 1/4 mill.

Ovale oblong, subparallèle, peu convexe, d'un noir verdâtre un peu brillant ; antennes et pattes d'un brun un peu rougeâtre, les parties inférieures d'un brun obscur. Tête assez convexe, sa ponctuation fine, médiocrement serrée ; épistome peu profondément échancré, sa suture à peine marquée sur les côtés seulement; menton finement et densément ponctué; antennes à 2[e] article à peine un peu plus court que le 3[e] et peu épais. Pronotum ayant ses bords latéraux épaissis en avant, légèrement arrondi sur les côtés, rétréci en avant, ses angles antérieurs étroits, largement émoussés, les postérieurs un peu rentrants, son bord postérieur presque droit, au milieu un angle en arrière à peine sensible, sa ponctuation éparse, fine au milieu, plus forte sur les côtés. Prosternum ruguleux sur les côtés, plus faiblement au milieu jusque sur son prolongement; celui-ci

subparallèle et brusquement arrondi à l'extrémité. Élytres un peu déprimées, à peine plus larges que le pronotum, légèrement arrondies sur les côtés, brusquement atténuées en arrière, entièrement couvertes d'une ponctuation régulière assez dense et bien marquée, mais un peu affaiblie en avant, et sur les côtés, de petites linéoles un peu plus saillantes en arrière. Épipleures subparallèles en avant, graduellement et longuement rétrécies en arrière, leurs linéoles peu serrées; leur arête en arc très-faible et très-court, peu sensiblement sinuée en arrière. Fausses épipleures larges, sensibles jusqu'aux épaules, où elles deviennent pourtant très-étroites, leur plus grande largeur vers le tiers postérieur, où elle égale celle des épipleures mesurée au même point. Mésosternum déclive en avant, un peu relevé entre les hanches, sans sillon, très-finement et densément ponctué. Métasternum peu ponctué au milieu, plus fortement sur les côtés ; son sillon, occupant un peu moins de la moitié de la longueur, forme une sorte de fossette oblongue. Abdomen peu ponctué, son dernier segment subtronqué. Pattes d'un brun un peu rougeâtre.

Cette espèce se distingue aisément des précédentes par sa forme plus étroite et son prosternum subparallèle, à prolongement plus arrondi.

Elle est du cap de Bonne-Espérance et fait partie de la collection de M. Chevrolat; l'extrémité des antennes manque à l'unique exemplaire qui m'a été communiqué.

31. *Zophosis similis.*

Long. 6 1/2 à 9 mill.; larg. 3 1/2 à 5 mill.

Ovale oblong, atténué en arrière, peu convexe, d'un noir à peine brillant; antennes et pattes brunes; ponctuation serrée, tuberculiforme sur les élytres. Tête large à ponctuation fine et très-dense; suture de l'épistome marquée sur les côtés seulement par une petite carène faiblement indiquée. Antennes atteignant les angles postérieurs du pronotum. Celui-ci court, fortement rétréci en avant, largement arrondi sur les côtés, échancrure ayant ses angles antérieurs curvilignes, émoussés; l'échancrure du même côté oblique sur les côtés, à peu près droite dans son fond, formant avec ceux-ci des angles bien accusés, obtus; son bord postérieur largement arrondi se prolonge presque jusqu'au niveau des angles; sa ponctuation un peu plus forte et un peu moins dense que celle de la tête, assez régulière;

ponctuation du prosternum éparse, assez apparente. Élytres de la largeur, ou à peine plus larges, que le pronotum, faiblement arrondies sur les côtés, graduellement atténuées en arrière à partir du tiers ou du quart antérieur, peu convexes, légèrement déprimées le long de la suture dans leur moitié postérieure, ayant chacune trois côtes très-faibles, outre le bourrelet marginal ; leur ponctuation tuberculiforme bien apparente et serrée se transforme sur les côtés en linéoles élevées, plus saillantes en arrière. Épipleures subparallèles en avant jusqu'au milieu, leurs linéoles peu serrées, avec l'arête saillante, en courbe régulière à peine sinuée en arrière ; fausses épipleures peu larges, légèrement inférieures en arrière. Mésosternum très-rétréci à l'extrémité, un peu saillant, non sillonné. Métasternum sillonné dans un peu moins de la moitié de sa largeur, son extrémité assez profondément divisée pour recevoir la pointe médiane du premier segment abdominal. Abdomen court, légèrement ponctué, un peu plus densément sur le dernier segment, qui est arrondi ; cuisses postérieures dépassant faiblement l'extrémité des élytres.

Outre sa forme différente, la ponctuation de ses élytres et son mésosternum autrement construit distinguent aisément cette espèce de la précédente.

Elle provient des bords du lac N'Gami, d'où elle a été rapportée par M. de Castelnau ; elle fait partie de ma collection.

32. Zophosis Murrayi.

Long. 6 1/2 à 8 mill. ; larg. 3 1/2 à 4 1/4 mill.

Ovale peu allongé, atténué en arrière, assez convexe, d'un noir verdâtre peu brillant, à peine bronzé, antennes et pattes brunes, ponctuation fine, subtuberculiforme sur les élytres. Tête à ponctuation fine et serrée. Suture de l'épistome marquée sur les côtés seulement. Antennes atteignant les angles postérieurs du pronotum, celui-ci de la même forme que chez l'espèce précédente (*similis*), ayant sa ponctuation fine et écartée ; ponctuation du prosternum très-peu apparente. Élytres un peu plus larges que le pronotum, arrondies sur les côtés, atténuées en arrière en commençant un peu avant le milieu, assez convexes, très-faiblement déprimées le long de la suture en arrière, ayant chacune trois côtes bien marquées ; leur ponctuation est fine, écartée, subtuberculiforme au milieu,

plus distinctement élevée et linéiforme à mesure qu'elle se rapproche des côtés et de l'extrémité. Épipleures subparallèles jusqu'au delà du milieu, brusquement rétrécies en arrière, leur arête saillante, en arc un peu relevé vers l'extrémité, mais pas distinctement sinué; fausses épipleures étroites, subparallèles, plutôt latérales qu'inférieures, assez saillantes, limitées presque jusqu'aux épaules par un bourrelet marginal. Mésosternum très-rétréci à l'extrémité, un peu saillant, largement et peu profondément sillonné en avant. Métasternum sillonné dans sa moitié postérieure environ, son extrémité assez profondément divisée. Abdomen court, arrondi à l'extrémité, à peine ponctué, excepté sur le dernier segment, qui l'est plus distictement. Cuisses postérieures dépassant notablement l'abdomen.

Cette espèce se rapproche de la précédente par sa forme, bien qu'elle soit un peu plus courte et moins atténuée; mais elle en est très-distincte par sa ponctuation et les côtes saillantes de ses élytres.

Elle provient aussi des bords du lac N'Gami et des récoltes de M. de Castelnau, qui en a recueilli un certain nombre d'exemplaires. Je lui ai donné le nom de M. Andrew Murray, bien connu des entomologistes par ses travaux autant que par son aménité.

33. Zophosis Montrouzieri.

Long. 6 à 7 1/2 mill.; larg. 3 1/2 à 4 1/4 mill.

Ovale peu allongé, atténué en arrière, assez convexe, d'un noir verdâtre peu brillant, à peine légèrement bronzé, antennes et pattes brunes, ponctuation des côtés des élytres profonde non tuberculiforme; entièrement de la forme de la *Murrayi*, quoique un peu plus élargie ; elle s'en distingue pourtant aisément par la ponctuation de ses élytres, laquelle, assez fine à la base entre la suture et la deuxième côte, est forte, profonde et irrégulière au milieu, surtout entre celle-ci et le bourrelet marginal; l'extrémité est couverte de petits tubercules épars sur un fond très-finement réticulé, oblongs, moins linéiformes que chez la *Murrayi*; les tubercules linéiformes élevés des fausses épipleures sont un peu plus courts, plus obliques et plus serrés; les parties inférieures n'offrent aucune différence essentielle avec celles de cette espèce.

Il en a été rapporté aussi un assez grand nombre d'exemplaires des bords du lac N'Gami par M. de Castelnau.

Je l'ai dédiée au père Montrouzier, missionnaire apostolique de la Nouvelle-Calédonie, à qui l'entomologie de ces contrées est redevable de précieuses et nombreuses découvertes ainsi que de la description d'une foule d'espèces nouvelles de plusieurs ordres d'insectes.

34. Zophosis subænea.

Long. 9 mill.; larg. 5 3/4 mill.

Ovale court, atténué en arrière, peu convexe, d'un noir bronzé assez brillant; ponctuation assez serrée, tuberculiforme sur les élytres, quelques poils grisâtres assez longs sur les épipleures. Tête recouverte d'une ponctuation fine et serrée; épistome offrant en avant deux impressions ponctiformes disposées de chaque côté, lesquelles se réunissent quelquefois pour n'en former qu'une seule transversale; sa suture, assez bien marquée, fait au milieu un angle rentrant très-profond qui la fait paraître bilobée. Antennes grêles, leur 3e article près de deux fois aussi long que le 2e, atteignant les angles postérieurs du pronotum. Celui-ci court, très-rétréci en avant, largement arrondi sur les côtés, qui sont très-amincis et un peu relevés, suivant une ligne à peu près droite, dont le point en dehors de l'angle antérieur aboutit en dedans de l'angle postérieur; son échancrure antérieure est subanguleuse de chaque côté de son fond, qui est à peu près droit; le milieu de son bord postérieur est fortement arrondi et prolongé à peu près jusqu'au niveau des angles correspondants; sa ponctuation est assez fine, peu serrée, comme chez la *Murrayi*. Prosternum peu ponctué; les propleures ou flancs du prothorax, profondément creusés, sont légèrement plissés longitudinalement. Élytres largement arrondies et un peu dilatées sur les côtés, graduellement atténuées en arrière, peu convexes, offrant chacune trois côtes très-abrégées en avant, irrégulières, larges, plus ou moins marquées; elles sont couvertes sur un fond finement réticulé de quelques petits espaces lisses, de points irréguliers, assez fins sur la base, plus gros et plus tuberculeux à mesure qu'ils se rapprochent des côtés et de l'extrémité, où ils sont plus régulièrement disposés; ces points deviennent de véritables lignes élevées sur le bourrelet marginal et les fausses épipleures. Épipleures graduellement rétrécies à partir du quart antérieur, couvertes de petis tubercules linéiformes courts, peu serrés; arète épipleurale saillante, en arc très-ouvert, à peine relevée et peu sensiblement sinuée à l'extrémité; fausses épipleures très-

étroites en avant, dilatées et très-inférieures dans leur moitié postérieure, où elles sont nettement limitées par un bourrelet marginal étroit, peu saillant. Mésosternum non sillonné. Métasternum assez large, sensiblement divisé à l'extrémité, sillonné dans la moitié de sa longueur, sa ponctuation très-distante. Abdomen légèrement ponctué et longitudinalement ridé sur les 3e et 4e segments : le dernier arrondi.

La forme de cette espèce et surtout la disposition de ses fausses épipleures la rapprochent de la division de la *muricata*, dont l'éloignent ses autres caractères.

Elle vient des bords du lac N'Gami ; ma collection.

35. Zophosis subcordata.

Long. 7 mill.; larg. 4 1/2 mill.

Ovale court, très-atténué en arrière, assez convexe, d'un noir verdâtre un peu bronzé, assez brillant; antennes brunes ; pattes rougeâtres ; ponctuation des élytres tuberculiforme, peu marquée ; quelques poils longs sur les épipleures près des épaules. Tête recouverte d'une ponctuation aciculée, longitudinale, très-fine et très-serrée, plus lâche et subtransversale en avant de l'épistome ; celui-ci un peu déprimé au milieu, sa suture un peu élevée, et visible sur les côtés seulement. Antennes à 2e article épais, à peine plus court que le 3e, beaucoup plus long que le 4e. Pronotum court, très-rétréci en avant, arrondi sur les côtés, qui sont très-amincis et un peu relevés ; l'échancrure antérieure subarrondie de chaque côté de son fond, qui est à peu près droit (1); son bord postérieur assez étroitement et fortement arrondi en arrière, largement sinué aux épaules ; sa ponctuation fine, aciculée, vague et confluente. Prosternum petit, spatuliforme, peu prolongé au dela des hanches ; propleures ou flancs finement et très-distinctement ridés longitudinalement. Élytres largement arrondies en avant des épaules, subcordiformes et fortement arrondies sur les côtés, graduellement atténuées à partir du tiers antérieur, assez convexes, offrant cha-

(1) Les côtés du pronotum sont en partie détruits chez l'unique exemplaire que j'ai sous les yeux ; mais ce qui en reste permet encore de préjuger sa forme.

cune trois côtes larges, à peine saillantes et très-peu marquées, surtout la plus externe, entièrement recouvertes d'une très-fine réticulation peu visible et de points tuberculiformes écartés, à peine sensibles à la base et près de la suture, linéiformes sur les côtés, plus saillants le long du bourrelet marginal, lequel limite assez nettement les fausses épipleures : celles-ci étroites, plutôt latérales qu'inférieures. Épipleures larges, subdilatées au milieu, assez brusquement rétrécies en arrière, couvertes de petits tubercules courts, à peine linéiformes, assez écartés ; arête épipleurale saillante, subparallèle au bourrelet marginal, fortement cambrée vers le haut au delà du milieu, un peu relevée et faiblement sinuée à l'extrémité. Mésosternum trés-rétréci en arrière, presque en pointe, faiblement déclive, un peu relevé en bourrelet, subrugueux. Métasternum assez court, lisse, avec quelques points très-écartés ; son sillon assez profond occupe environ la moitié de la longueur ; il est étroitement divisé à l'extrémité. Abdomen court, à ponctuation indistincte, ses segments 2e à 4e subégaux, le dernier assez grand, arrondi, faiblement ponctué, les autres ne l'étant pas distinctement.

Provient des bords du lac N'Gami. Un seul exemplaire de ma collection.

36. Zophosis rotundata.

Long. 7 1/2 mill. ; larg. 5 mill.

Régulièrement et brièvement ovalaire, non sensiblement atténué en arrière, convexe, d'un noir intense assez brillant en avant, mat en arrière, quelques poils fauves sur les épipleures, antennes et pattes d'un brun obscur ; ponctuation moyenne, un peu serrée. Tête large, à peine convexe, sa ponctuation profonde, assez serrée, non confluente ; épistome ayant sa suture très-oblique et bien marquée sur les côtés, faible et subbilobée en arrière. Antennes atteignant à peine les angles postérieurs du prothorax ; leur 2e article aussi long que le 3e. Pronotum court, très-rétréci en avant, fortement arrondi sur les côtés, qui sont faiblement relevés ; l'échancrure antérieure subanguleuse de chaque côté de son fond qui est droit, son bord postérieur largement et fortement arrondi en arrière, sa ponctuation semblable à celle de la tête, un peu plus écartée. Prosternum modérément développé, son prolongement visiblement ponctué. Élytres fortement et

régulièrement arrondies sur les côtés, leur plus grande largeur étant à peu près au milieu ; à peine atténuées en arrière, où elles sont assez brusquement déclives, ayant chacune trois côtes larges, très-peu marquées, effacées en avant; elles sont recouvertes d'une très-fine réticulation à peu près nulle en avant, bien apparente en arrière, où elle leur donne un aspect mat, et présentent des points tuberculiformes assez serrés, saillants et linéiformes sur les côtés, surtout en arrière; le bourrelet marginal est à peine indiqué et les fausses épipleures, latérales, mal limitées, sont pourtant encore bien distinctes. Épipleures larges au milieu, assez brusquement rétrécies en arrière, couvertes de points tuberculiformes, à peine linéiformes, un peu écartés, dans chacun desquels est implanté un poil fauve ; arête épipleurale saillante, cambrée vers le haut au delà du milieu, non sinuée et un peu relevée en arrière. Mésosternum fortement rétréci, presque en pointe en arrière, largement et peu profondément sillonné en avant. Métasternum court; sa ponctuation assez apparente, quoique écartée, son sillon peu profond, abrégé avant le milieu; il est assez largement divisé à l'extrémité. Abdomen court, à peine ponctué, ses segments moyens subégaux, le dernier arrondi.

Des bords du lac N'Gami ; un seul exemplaire femelle de ma collection.

37. Zophosis Mellyi.

Long. 6 mill. ; larg. 4 mill.

Brièvement ovalaire, faiblement et brusquement atténué en arrière, peu convexe, d'un noir profond et brillant ; antennes et pattes brunes. Tête couverte d'une ponctuation longitudinale très-fine, aciculée et confluente, excepté sur le milieu du devant, où elle est moins serrée et ronde ; suture de l'épistome bien marquée sur les côtés, vaguement au milieu, par une ligne sinueuse. Antennes atteignant à peine les angles postérieurs du pronotum, leur 2e article un peu plus court que le 3e, subégal en longueur au 4e. Pronotum de la même forme que celui de la *rotundata*, un peu moins convexe ; sa ponctuation un peu plus forte, plus serrée et confluente vers les côtés. Prosternum assez développé au delà des hanches, plan, peu ponctué. Élytres à peine plus larges que le pronotum, faiblement arrondies sur les côtés, brusquement atténuées en arrière, ayant chacune trois côtes larges, assez marquées ; elles sont couvertes de points tuberculeux assez

gros et serrés, obliques et linéiformes sur les côtés, sur un fond très-finement réticulé, perceptible seulement à un très-fort grossissement; leur bourrelet marginal est sensiblement indiqué et les fausses épipleures sont un peu élargies au delà du milieu, où elles sont bien manifestement inférieures. Épipleures de largeur moyenne, faiblement rétrécies au delà du milieu et assez brusquement en arrière; leurs tubercules sont très-faibles, un peu linéiformes, et donnent naissance à des poils fauves très-légers et peu apparents, leur arête en arc régulier, peu cambré et à peine sinué en arrière. Mésosternum très-rétréci en arrière, très-faiblement sillonné. Métasternum assez court, lâchement ponctué, son sillon n'atteignant pas le milieu. Abdomen lisse, faiblement ridé longitudinalement sur les premiers segments, dont le quatrième est beaucoup plus court que les deux précédents, le dernier arrondi à peine ponctué.

Var. *A*. Mésosternum sans sillon; métasternum un peu déprimé transversalement au milieu, son sillon plus court. Je ne saurais dire si cette différence est sexuelle ou simplement accidentelle, n'ayant vu de cette espèce que deux exemplaires de la collection Melly, actuellement au Musée de Genève, où elle porte le nom de *costata* Dej., qui s'applique à l'*abbreviata*.

Elle provient de l'Afrique australe intérieure, où elle a été recueillie par Burke.

38. Zophosis difficilis.

Long. 6 1/2 mill.; larg. 4 mill.

Ovale assez court, très-brièvement arrondi à l'extrémité, médiocrement convexe, d'un noir profond, un peu brillant, antennes et pattes brunes. Tête couverte d'une ponctuation moyenne, un peu aciculée et confluente, excepté sur le milieu du devant, où elle est ronde et un peu écartée; suture de l'épistome peu marquée sur les côtés, effacée au milieu. Antennes atteignant à peine les angles postérieurs du pronotum, ayant le 2e article plus court que le 3e, un peu plus long que le 4e. Pronotum assez brusquement rétréci en avant, fortement arrondi et aminci sur les côtés, qui forment avec le contour des élytres un angle rentrant un peu relevé; son échancrure antérieure subanguleuse de chaque côté de son fond qui est à peu près droit, son bord postérieur très-largement arrondi en arrière et par suite assez brièvement sinué vers les épaules; il est fortement ponctué, très-rugueux vers les côtés. Prosternum assez développé, visiblement

ponctué. Élytres un peu plus larges que le pronotum, faiblement arrondies sur les côtés, brièvement en arrière, où elles sont brusquement déclives, un peu déprimées le long de la suture, couvertes de tubercules ponctiformes, très-petits vers la base et la suture, serrés, confluents et fortement linéiformes vers les côtés; le fond est très-finement réticulé en arrière, où l'on aperçoit des vestiges de côtes à peine perceptibles, qui sont réduits à des lignes vagues un peu plus brillantes que le fond; le bourrelet marginal est peu distinct, et les fausses épipleures, assez dilatées vers le tiers postérieur, sont sensiblement inférieures. Épipleures assez graduellement rétrécies à partir du milieu, finement tuberculeuses, les tubercules ou linéoles, très-courts, assez serrés, donnant naissance à de petits poils très-fins et très-peu apparents, leur arête légèrement saillante, un peu cambrée, à peine sinuée. Mésosternum très-rétréci en arrière, un peu déprimé le long du sillon, qui est assez profond. Abdomen à peine ponctué, son 4e segment un tiers plus petit que les 2e et 3e, le dernier arrondi.

Un seul exemplaire de ma collection provenant des bords du lac N'Gami.

39. ZOPHOSIS OBSOLETA.

Long. 6 1/2 à 7 1/4 mill.; larg. 3 3/4 à 4 1/4 mill.

Z. obsoleta V. Winth., Kraatz coll.

Assez voisine de l'espèce précédente, elle s'en distingue néanmoins très-facilement. Ses antennes, un peu plus courtes, restent assez loin des angles postérieurs du pronotum; celui-ci est plus graduellement rétréci en avant, moins fortement arrondi sur les côtés qui continuent la courbe des élytres, sans former avec celles-ci un angle rentrant distinct et ne sont pas sensiblement relevés; il est aussi un peu plus finement et moins densément ponctué; le prosternum est ponctué, moins visiblement sur son prolongement, qui est assez étroit et un peu en pointe. Élytres à peine plus larges que le pronotum, atténuées à partir du milieu ou du tiers antérieur et assez brusquement déclive en arrière, couvertes de tubercules ponctiformes, très-petits vers la base et la suture, plus saillants et brièvement linéiformes sur les côtés, non confluents, excepté vers le bourrelet marginal, où ils se réunissent en s'allongeant un peu plus;

leur fond est bien distinctement, mais finement réticulé; tubercules des épipleures en linéoles courtes, écartées, sans poils distincts; mésosternum distinctement sillonné en avant.

Cette espèce ressemble un peu à la *Mellyi*; mais, outre l'absence des côtes, les tubercules de ses élytres sont plus courts, moins serrés; le fond réticulé est plus distinct et les fausses épipleures sont un peu plus larges et plus apparentes.

Deux exemplaires de cette espèce m'ont été communiqués par M. le Dr Haag, sous le nom que je lui ai conservé; un troisième fait partie de ma collection et provient des récoltes de M. de Castelnau, à Karou, dans l'Afrique australe.

40. Zophosis Castelnaudi.

Long. 5 à 7 mill.; larg. 3 à 4 1/2 mill.

Ovale court, atténué en arrière, un peu convexe, d'un noir bronzé, légèrement brillant; antennes et pattes brunes. Tête couverte d'une ponctuation fine, assez serrée; suture de l'épistome marquée sur les côtés, très-vaguement au milieu, où elle semble profondément sinuée. Antennes atteignant à peine les angles postérieurs du pronotum; leur 2e article plus court que le 3e, à peine plus long que le 4e. Pronotum court, très-rétréci en avant, arrondi sur les côtés; l'échancrure antérieure profonde, subanguleuse de chaque côté de son fond, qui s'arrondit un peu sur la tête, ses angles peu ouverts, faiblement obtus; son bord postérieur largement et fortement arrondi au milieu, assez brièvement sinué aux épaules; recouvert d'une ponctuation peu serrée, fine au milieu, un peu plus marquée sur les côtés. Prolongement du prosternum étroit, un peu en pointe, vaguement ponctué. Elytres arrondies sur les côtés, assez brusquement atténuées, peu longuement déclives en arrière, ayant chacune trois côtes à peine saillantes, vaguement indiquées par des séries longitudinales de petits espaces lisses; les intervalles sont occupés par de petits tubercules et de petites plaques lisses, irrégulièrement disposées; leur bourrelet marginal est large, à peine distinct et recouvert de linéoles obliques, longues et subconfluentes; les tubercules des épipleures sont un peu linéiformes, subconfluents, peu serrés; l'arête épipleurale est à peine distinctement sinuée, et les fausses épipleures, quoique assez larges,

sont très-vaguement limitées. Mésosternum étroit à l'extrémité, quelquefois assez profondément sillonné ♂? d'autres fois sans sillon distinct ♀? Métasternum sillonné jusqu'au milieu, ayant quelques points épars assez marqués. Abdomen peu distinctement ponctué, ses 2e et 3e segments un peu ridés à la base, le dernier arrondi à l'extrémité.

Cette espèce se distingue aisément par les plaques irrégulières lisses des élytres et l'aspect de leurs côtes. Elle a été rapportée assez abondamment des bords du lac N'Gami par M. de Castelnau, auquel je la dédie. Malheureusement tous les exemplaires qu'il a recueillis sont mal conservés.

41. Zophosis lævigata.

Long. 5 à 6 1/2 mill. ; larg. 3 à 4 1/4 mill.

Ovale court, longuement atténué en arrière ♂, plus brièvement ♀, peu convexe, d'un noir brillant chez le mâle, beaucoup moins chez la femelle. Ponctuation de la tête fine, assez serrée, de densité variable ; suture de l'épistome peu marquée, profondément sinuée, surtout chez le mâle. Antennes à 2e article plus court que le 3e, un peu plus long que le 4e. Pronotum très-rétréci en avant, arrondi sur les côtés, l'échancrure antérieure assez profonde, subarrondie de chaque côté de son fond, plus anguleuse chez le mâle, mais à angles légèrement obtus, ses angles antérieurs aigus, mais très-émoussés ; son bord postérieur largement arrondi au milieu, assez brièvement sinué aux épaules ; sa ponctuation fine et peu serrée, à peine visible au milieu, plus sensible vers les côtés. Prosternum peu large dans son prolongement, dont la pointe est légèrement émoussée. Élytres faiblement arrondies sur les côtés, commençant à s'atténuer un peu en arrière des épaules, ♂ ; plus fortement arrondies, plus brusquement atténuées à partir du milieu et plus brièvement déclives en arrière, ♀ ; elles sont recouvertes d'une ponctuation médiocrement serrée, peu marquée à la base et le long de la suture, tuberculiforme et allongée en linéoles à mesure qu'elle se rapproche des côtés ; le fond n'est pas distinctement réticulé, le bord est arrondi, sans bourrelet distinct. Les épipleures sont faiblement recouvertes de tubercules peu marqués, en linéoles courtes ; l'arête épipleurale est un peu saillante, peu distinctement sinuée en arrière ; les fausses épipleures bien distinctes, mais vaguement limitées. Mésosternum un peu déprimé en avant, sans sillon distinct.

Métasternum vaguement ponctué, sillonné jusqu'au milieu, un peu déprimé vers la partie occupée par le sillon. Abdomen faiblement ponctué, son dernier segment arrondi à l'extrémité.

La forme de cette espèce diffère très-peu de celle de la *Castelnaudi ;* mais elle s'en distingue aisément par sa ponctuation et l'absence de tout vestige de côte.

Je crois bien ne pas me tromper en considérant comme les mâles de l'espèce les exemplaires plus brillants et plus longuement atténués que j'avais reçus de M. Drège sous le nom de *politus* Ecklon Zeyher. Elle figure dans la collection de M. Haag sous le nom de *lævigata* V. Winthem, que je lui ai conservé, quoiqu'il soit appliqué aussi à d'autres espèces. Elle est aussi nommée *dytiscoïdes* dans la collection du Musée de Genève et M. Drege me l'a aussi envoyée sous ce nom, quoiqu'elle n'ait guère de rapport avec cette espèce.

Elle provient du cap de Bonne-Espérance. Ma collection.

42. Zophosis Émilia.

Long. 6 à 6 1/2 mill. ; larg. 3 1/2 à 4 mill.

Très-voisine de la *lævigata ;* elle a la forme des exemplaires que je considère comme les femelles, et s'en distingue par la ponctuation du pronotum visible jusqu'au milieu, quoique fine et peu serrée ; par celle des élytres plus serrée, distinctement tuberculiforme jusque très-près de la base et de la suture, plus brièvement linéiforme, excepté vers les fausses épipleures, d'où il résulte que la ponctuation est moins inégale ; le fond des élytres est aussi bien distinctement et finement réticulé. Les fausses épipleures sont un peu plus larges, mais tout aussi vaguement limitées.

Je n'ai vu jusqu'ici de cette cette espèce que deux exemplaires faisant partie de ma collection et rapportés de Karou en Cafrerie par M. de Castelnau.

Je la dédie à mon fils Émile en témoignage de profonde affection et de gratitude pour son inaltérable dévouement filial.

43. ZOPHOSIS SINUATOCOLLIS.

Long. 8 mill.; larg. 4 1/2 mill.

Ovalaire, longuement atténué en arrière, d'un noir très-légèrement bronzé, un peu luisant; antennes et pattes d'un brun noirâtre. Tête légèrement convexe, à ponctuation aciculée, longitudinale au milieu, ronde transversalement et obliquement disposée en avant; suture de l'épistome peu marquée, paraissant peu profondément sinuée au milieu; labre distinctement ponctué. Antennes atteignant les angles postérieurs du pronotum; leur 3e article un peu moins de deux fois aussi long que le 2e; celui-ci un peu plus épais et subégal au 4e, qui est à peine plus long que les trois suivants. Pronotum près de trois fois aussi large que long, très-rétréci en avant, fortement arrondi sur les côtés; échancrure antérieure subanguleuse de chaque côté de son fond, qui est à peu près droit; ses angles assez ouverts, le côté qui longe les yeux plus largement rebordé; angles antérieurs peu aigus, non émoussés; bord postérieur fortement et largement arrondi au milieu, profondément sinué aux épaules; ponctuation fine, régulière et assez écartée. Élytres à peine un peu plus larges que le pronotum, arrondies sur les côtés, assez longuement atténuées à partir du tiers antérieur, et longuement déclives en arrière; recouvertes d'une ponctuation tuberculeuse fine et peu serrée, qui s'allonge en petites linéoles sur les côtés et en arrière: ces linéoles sont d'autant plus longues et confluentes qu'elles sont plus rapprochées des fausses épipleures; la fine réticulation du fond est très-distincte surtout en arrière; la marge est arrondie, sans bourrelet bien distinct. Épipleures subparallèles jusqu'au delà du milieu, un peu brusquement rétrécies en arrière, à linéoles un peu longues, subconfluentes, peu serrées, sur un fond un peu inégal; leur arète, assez saillante, est légèrement sinuée en arrière; les fausses épipleures sont étroites et mal limitées. Mésosternum très-étroit en arrière, distinctement sillonné en avant jusqu'au delà du milieu. Métasternum un peu étroitement prolongé entre les hanches postérieures; son sillon postérieur assez profond, limité un peu avant le milieu. Abdomen assez court et rétréci, pas beaucoup plus long que le métasternum; son dernier segment arrondi. Cuisses intermédiaires et postérieures ayant quelques points tuberculeux épars.

Un seul exemplaire dans ma collection, provenant des bords du lac N'Gami.

44. Zophosis Balyi.

Long. 7 3/4 mill.; larg. 4 1/2 mill.

Brièvement elliptique, longuement atténuée en arrière, assez convexe, d'un noir profond, très-brillant sur la tête et le pronotum. Tête un peu déprimée au milieu; sa ponctuation peu profonde, effacée sur le vertex. Épistome à suture assez marquée, légèrement sinuée au milieu. Yeux grands, oblongs. Pronotum un peu plus de trois fois aussi large que long, très-fortement rétréci en avant, arrondi sur les côtés, qui sont faiblement relevés; son échancrure antérieure peu ouverte, profonde, arrondie de chaque côté du fond, qui est à peu près droit, son bord postérieur très-largement arrondi au milieu, assez brièvement sinué aux épaules; sa ponctuation presque complétement effacée. Prosternum modérément prolongé, sa pointe très-mousse, subarrondie. Élytres à peine plus larges que le pronotum, atténuées en s'arrondissant légèrement, le rétrécissement commençant un peu au delà des épaules, assez convexes, un peu déprimées en arrière le long de la suture; recouvertes d'une ponctuation tuberculeuse forte, très-affaiblie en avant sur une faible étendue, linéiforme et confluente sur les côtés. L'arête épipleurale assez saillante, à peine sinuée en arrière, forme en entier le contour marginal et ne laisse guère de traces de fausses épipleures. Les épipleures sont larges, recouvertes de linéoles courtes, assez serrées. Mésosternum un peu relevé, déprimé en avant, sans sillon distinct. Métasternum impressionné et sillonné en arrière jusqu'au milieu. Abdomen peu distinctement ponctué, son dernier segment assez large, arrondi. Cuisses intermédiaires et postérieures ayant des points tuberculiformes un peu agglomérés.

Je ne possède de cette espèce qu'un seul exemplaire qui provient du cap de Bonne-Espérance; il manque d'antennes et ce n'est que par analogie que je l'ai placé dans la même section que la *Dejeanii*, dont il se distingue par son pronotum plus court, encore plus rétréci en avant, moins fortement arrondi à son bord postérieur et presque lisse; les élytres sont plus longuement atténuées et leurs tubercules sont plus marqués, plus irréguliers, leur fond n'est pas distinctement réticulé. Il s'éloigne de la *sinuatocollis* par sa couleur, son pronotum et ses élytres.

45. ZOPHOSIS DEJEANII.

Long. 8 1/2 mill.; larg. 5 mill.

Régulièrement et brièvement ovalaire, assez convexe, d'un noir brillant sur la tête et le pronotum, mat sur les élytres, pattes et antennes d'un brun presque noir. Tête plane au milieu, recouverte d'une ponctuation fine, arrondie, un peu espacée. Épistome légèrement et peu profondément échancré, sa suture faiblement marquée, étroitement sinuée au milieu. Labre assez grand, très-finement ponctué. Yeux grands, ovales. Menton faiblement ponctué. Antennes ayant leur 2e article moitié plus court que le 3e, inférieur en longueur au 4e. Pronotum un peu moins de trois fois aussi large que long, très-rétréci en avant, arrondi sur les côtés, son échancrure antérieure peu ouverte en avant, finement rebordée, arrondie de chaque côté du fond, qui est un peu arqué vers la tête; ses angles antérieurs sont aigus, mais très-émoussés, son bord postérieur subanguleusement arrondi au milieu, largement sinué aux épaules; il est recouvert d'une ponctuation fine, écartée, peu profonde. Prosternum longuement prolongé en pointe émoussée, légèrement relevé, lisse, avec quelques points écartés. Élytres notablement plus larges que le pronotum, largement arrondies sur les côtés, faiblement atténuées en arrière, où elles sont assez brusquement déclives; leur ponctuation, peu serrée, très-fine en avant et le long de la suture, devient successivement plus tuberculiforme et linéaire, à partir du milieu, le fond est très-distinctement réticulé; l'arête épipleurale saillante, très-légèrement sinuée, forme le contour marginal jusqu'en arrière, où l'on retrouve difficilement des traces des fausses épipleures. Les épipleures sont larges, très-finement réticulées et recouvertes de linéoles très-courtes, assez saillantes, peu serrées. Mésosternum un peu relevé au milieu, légèrement sillonné en avant. Métasternum luisant, distinctement ponctué, impressionné en arrière sur la partie occupée par le sillon, qui est profond et atteint le milieu. Abdomen lisse; ses 2e et 3e segments un peu ridés longitudinalement à la base, le dernier arrondi, bien visiblement ponctué. Cuisses intermédiaires et postérieures offrant, outre des points tuberculiformes épars, une ponctuation fine, assez distincte.

Je ne connais qu'un exemplaire de cette espèce confondu dans l'ancienne

collection Dejean, appartenant au Musée de Turin, avec la *Zophosis acuta,* dont elle est pourtant bien distincte.

Cette espèce offre quelque analogie avec la *sinuatocollis*, mais elle a le 3e article des antennes plus long, les angles antérieurs du pronotum plus aigus et plus émoussés, le bord postérieur du même segment moins profondément sinué et les fausses épipleures indistinctes.

Du cap de Bonne-Espérance.

46. Zophosis Candezei.

Long. 7 1/2 mill. ; larg. 4 1/4 mill.

Ovalaire, faiblement convexe, d'un noir peu brillant, pattes et antennes brunes. Tête à peine convexe, très-finement ponctuée; épistome largement et peu profondément échancré, sa suture très-peu marquée, indistinctement sinuée; les côtés forment avec la joue un angle rentrant distinct. Yeux oblongs. Antennes grêles, leur 3e article deux fois aussi long que le 2e. Pronotum un peu moins de trois fois aussi large que long, très-rétréci en avant, arrondi sur les côtés, son échancrure antérieure profonde, peu ouverte en avant, à peu près droite dans son fond, avec ses angles très-arrondis; angles antérieurs aigus, émoussés; bord postérieur fortement arrondi au milieu, largement et profondément sinué aux épaules ; il est recouvert d'une ponctuation fine, écartée, peu profonde. Prolongement du prosternum émoussé, lisse à l'extrémité, qui est un peu relevée. Élytres plus larges que le pronotum, arrondies sur les côtés, non sensiblement atténuées en arrière, recouvertes d'une très-fine réticulation et de points peu serrés et peu marqués, qui ne sont distinctement tuberculeux que vers le bord externe, et linéiformes le long de l'arête épipleurale seulement; celle-ci est saillante, distinctement sinuée et tout à fait marginale, de sorte que les fausses épipleures sont complétement disparues. Épipleures finement réticulées avec des linéoles faibles, peu distinctes. Mésosternum un peu relevé, légèrement impressionné en avant. Métasternum luisant, un peu ponctué, impressionné et sillonné dans sa moitié postérieure. Abdomen très-finement et lâchement ponctué, un peu ridé à la base du 2e segment. Cuisses intermédiaires avec des points tuberculeux assez nombreux, les postérieures offrant de petits points enfoncés, écartés, entremêlés de quelques points tuberculeux.

Quoique voisine de la *Dejeanii*, elle s'en distingue aisément par sa forme moins convexe, sa ponctuation plus fine, moins distinctement tuberculeuse et l'arête épipleurale plus complétement marginale.

Du cap de Bonne-Espérance; collection de M. Chevrolat et la mienne.

47. Zophosis impuncticollis.

Long. 9 mill.; larg. 5 1/2 mill.

Ovalaire, largement arrondie sur les côtés, brièvement subacuminée en arrière, assez convexe, brusquement déclive; d'un noir profond assez brillant; antennes et pattes brun foncé. Tête couverte d'une ponctuation fine, confluente, un peu allongée sur le milieu, arrondie en avant; épistome assez profondément échancré, ses côtés formant avec les joues un angle rentrant distinct; sa suture, peu distincte au milieu, laisse cependant apercevoir un sinus peu marqué, qui le divise en deux lobes peu larges; labre largement échancré. Antennes à 3e article deux fosi aussi long que le 2e, celui-ci plus court que le 4e, subégal aux 5e et 7e, ceux-ci égaux entre eux. Pronotum un peu moins de trois fois aussi large que long, très-fortement rétréci en avant; échancrure antérieure subparallèle sur les côtés, un peu arquée vers la tête, presque droite dans son fond, ses angles arrondis; bord postérieur fortement arrondi au milieu et profondément sinué vers les épaules; à peine ponctué. Prosternum assez brusquement dilaté en arrière des hanches; son prolongement long, aigu, distinctement abaissé vers les côtés. Élytres subacuminées, assez convexes et brusquement déclives; cette déclivité, à peu près verticale à partir du 7e postérieur, se relève brusquement un peu avant l'extrémité; elles sont couvertes d'une ponctuation presque obsolète en avant et le long de la suture, tuberculeuse à partir du milieu, et disposée en linéoles fines, obliques et serrées le long du bourrelet marginal, ces linéoles sont plus saillantes et mieux marquées en arrière; la très-fine réticulation du fond n'est un peu apparente que vers les côtés; arête épipleurale saillante, sensiblement cambrée vers le haut au milieu, faiblement sinuée très-près de l'extrémité, distinctement débordée par le bourrelet marginal un peu avant le milieu; les fausses épipleures sont bien distinctes en arrière, quoique très-vaguement limitées. Les épipleures ont de petites linéoles très-courtes, assez saillantes et serrées. Mésosternum profondément sillonné dans sa

moitié antérieure, assez large entre les hanches. Métasternum impressionné et sillonné en arrière, dans un peu moins de la moitié de sa longueur. Abdomen très-rétréci vers le sommet, à peine ponctué, son dernier segment obconique, arrondi. Cuisses médianes ayant au milieu de gros points écartés, les postérieures n'en ayant que quelques-uns, mêlés à une fine ponctuation peu marquée.

Du cap de Bonne-Espérance; collection de M. Chevrolat, où elle est indiquée comme *Z. acuta* suivant Solier.

48. Zophosis Haagii.

Long. 8 mill.; larg. 4 3/4 mill.

De la forme de l'*impuncticollis*, proportionnellement un peu plus étroite. Elle s'en distingue par les caractères suivants : ponctuation de la tête un peu plus fine, côtés de l'épistome sinués, ce qui rend les angles antérieurs plus saillants. Pronotum de même forme, à peine un peu plus court. Prosternum graduellement et faiblement dilaté en arrière des hanches, son prolongement arrondi à l'extrémité, non abaissé vers les côtés. Élytres un peu moins élargies, leur déclivité postérieure un peu plus oblique en dehors, non relevée à l'extrémité, leur bourrelet marginal plus épais; leur ponctuation plus forte, moins serrée et plus distincte, ainsi que la fine réticulation du fond. L'arête épipleurale est à peine cambrée vers le haut, moins distinctement sinuée en arrière et les fausses épipleures sont un peu plus larges. Les épipleures sont distinctement et très-finement réticulées et leurs linéoles sont moins apparentes et beaucoup moins serrées. Les cuisses postérieures ne sont pas perceptiblement ponctuées.

J'avais eu la pensée que cet insecte et le précédent pouvaient être les sexes différents d'une même espèce; mais, après un examen attentif, il m'a semblé que les différences dans la forme du prosternum, du mésosternum et de l'arête épipleurale, qui leur donnent un aspect tout différent lorsqu'on les regarde de profil, s'opposaient à cette réunion.

Du cap de Bonne-Espérance. Ma collection.

49. ZOPHOSIS DISTINCTA.

Long. 10 mill. ; larg. 6 1/2 mill.

Ovalaire, longuement arrondie sur les côtés, brièvement en arrière, assez convexe, brusquement déclive, d'un noir luisant. Tête faiblement convexe, couverte d'une ponctuation très-fine, peu serrée ; un petit trait longitudinal se remarque entre les yeux. Épistome largement et peu profondément échancré en avant, sinué sur les côtés, sa suture faisant un angle peu distinct avec les joues, faiblement marquée au milieu, où elle semble séparée en deux lobes obconiques peu distincts ; labre grand, subtronqué, pas distinctement ponctué. Antennes n'atteignant pas les angles postérieurs du pronotum ; leur 3e article plus de deux fois aussi long que le 2e, celui-ci plus court que le 4e, égal seulement au 7e, le pénultième fortement transverse, le dernier très-brièvement ovalaire, terminé en pointe un peu oblique. Yeux grands, oblongs. Pronotum près de trois fois aussi large que long, très-rétréci en avant, fortement arrondi sur les côtés. Son échancrure antérieure légèrement ouverte, a son fond en arc un peu avancé sur la tête, ses angles arrondis et légèrement sinués, le bord postérieur est très-fortement arrondi au milieu, profondément et largement sinué vers les épaules, sa ponctuation fine et écartée, visible jusqu'au milieu, où il existe une ligne enfoncée, interrompue, peu marquée. Prosternum sensiblement gibbeux en avant, assez élargi au delà des hanches, légèrement relevé vers l'extrémité ; prolongement lisse, avec quelques points écartés. Élytres pas beaucoup plus larges que le pronotum, longuement arrondies sur les côtés, brièvement en arrière, où elles forment à leur réunion une très-courte pointe mousse, convexes, à déclivité postérieure verticale à partir environ des sept huitièmes, couvertes d'une ponctuation assez serrée, obsolète en avant et le long de la suture, profonde et très-marquée vers le milieu, tuberculeuse sur les côtés et en arrière, en linéoles à la marge ; ces linéoles sont d'autant plus longues, fines et serrées, qu'elles sont plus rapprochées des épaules ; leur fond n'est bien sensiblement réticulé qu'à partir de la moitié postérieure, un peu en dehors. Arête épipleurale légèrement sinuée près de l'extrémité, fortement débordée en arrière par le bourrelet marginal, lequel est très-épais, de sorte que les fausses épipleures n'ont pas de limite arrêtée. Épipleures peu-distinctement réticulées, ayant de très-petites linéoles écartées, peu sail-

lantes. Mésosternum assez large entre les hanches, un peu saillant, étroitement et faiblement sillonné au milieu. Métasternum peu distinctement impressionné, sillonné jusqu'au milieu, lisse, avec quelques points faibles, très-écartés. Abdomen à peine ponctué, un peu ridé longitudinalement sur les trois premiers segments. Pattes noirâtres, le milieu des cuisses intermédiaires occupé par de gros points tuberculeux écartés, les postérieures un peu plus longues que l'abdomen, très-faiblement ponctuées.

Cette espèce rappelle assez complétement la forme de la *Haagii*; mais son prosternum relevé en bosse en avant, sa taille plus grande et surtout sa ponctuation bien différente la feront aisément reconnaître. Elle se distingue de *Linnei* et des espèces voisines par ses élytres moins déprimées en arrière, à déclivité postérieure plus longue et à bourrelet marginal large et arrondi.

Elle est de Port-Natal. Ma collection.

50. Zophosis Linnei Solier.

Long. 9 à 10 mill.; larg. 6 1/3 à 7 mill.

Z. Linnei Solier, Ann. Soc. Ent. de Fr., 1834, 618, 18.

Ovalaire, largement arrondie sur les côtés, brièvement en arrière, assez convexe, brusquement déclive à l'extrémité sur une courte étendue, d'un noir luisant; antennes et pattes d'un brun foncé. Ponctuation de la tête assez marquée, un peu écartée sur le vertex ; épistome largement et peu profondément échancré, ses côtés formant avec les joues un angle rentrant distinct, sa suture indistincte au milieu; labre arrondi. Antennes atteignant très-près de l'extrémité des angles postérieurs du pronotum, leur 3ᵉ article deux fois aussi long que le 2ᵉ, celui-ci un peu plus court que le 4ᵉ; 5ᵉ à 7ᵉ diminuant notablement de longueur. Pronotum un peu moins de trois fois aussi large que long, très-rétréci en avant; son échancrure antérieure, à côtés subparallèles, est un peu arquée vers la tête dans son fond, qui forme avec eux des angles arrondis; son bord postérieur est largement arrondi au milieu et fortement sinué vers les épaules; sa ponctuation est fine et très-écartée ; il présente au milieu un faible sillon abrégé en avant et dépassant peu le milieu. Prosternum ponctué en avant, lisse au milieu, peu dilaté au delà des hanches, légèrement abaissé

vers les côtés, assez fortement prolongé en pointe. Élytres plus larges que le pronotum, dont elles suivent la courbure, sans former avec lui d'angle distinct, arrondies sur les côtés, plus brièvement en arrière, où elles sont à peine subacuminées, assez convexes, leur dos formant d'avant en arrière un arc régulier brusquement abaissé très-près de l'extrémité ; leur ponctuation, sur un fond réticulé bien apparent, est assez serrée ; obsolète en avant et le long de la suture, bien marquée, enfoncée et tuberculeuse vers le milieu, remplacée vers les côtés par des tubercules lisses qui s'allongent en linéoles élevées sur le bourrelet marginal, celui-ci assez étroit et bien marqué en arrière. Arête épipleurale à peine sinuée en arrière, graduellement débordée par le bourrelet marginal, à partir du tiers antérieur et formant dans la moitié postérieure une fausse épipleure assez large et nettement limitée, dans un plan peu relevé. Épipleures distinctement réticulées avec des tubercules écartés, peu saillants et lisses. Mésosternum relevé en avant, assez large entre les hanches, notablement impressionné au milieu de la saillie. Métasternum lisse avec quelques points très-écartés, son sillon paraissant se prolonger au delà du milieu jusqu'en avant par un petit trait peu profond. Abdomen faiblement ponctué, un peu ridé longitudinalement sur les deux premiers segments, le dernier ayant au milieu de gros points écartés. Cuisses antérieures très-faiblement ponctuées, les postérieures dépassant un peu l'abdomen.

Cette description est faite sur l'exemplaire type de Solier, qui fait actuellement partie de la collection du Musée de Genève ; celui de la collection de M. Chevrolat présente sur le pronotum deux fossettes bien marquées, disposées symétriquement de chaque côté du milieu ; sa ponctuation est un peu plus forte que chez le type ; les élytres sont un peu déprimées de chaque côté de la suture, qui est un peu relevée ; le premier segment de l'abdomen est comprimé de chaque côté du milieu, qui paraît caréné ; mais ces différences m'ont semblé purement accidentelles. Un troisième exemplaire de cette espèce existe dans l'ancienne collection Dejean, actuellement au Musée de Turin, où il était confondu avec l'*acuta*.

Du cap de Bonne-Espérance.

51. Zophosis placata.

Long. 8 à 10 mill.; larg. 5 à 6 1/4 mill.

Ovalaire, longuement arrondie sur les côtes, brièvement en arrière, faiblement convexe, d'un noir peu luisant. Cette espèce est très-voisine de la *Linnei*, dont elle se distingue par sa forme plus allongée et moins convexe. La ponctuation de la tête est plus serrée, celle des élytres au contraire est moins marquée, non enfoncée au milieu, où elle est seulement tuberculeuse; le bourrelet marginal est un peu plus étroit et les fausses épipleures remontent en avant jusque très-près des épaules. Le prosternum est fortement arrondi, tandis qu'il est aigu dans la *Linnei*; l'impression du mésosternum est moins profonde que chez cette espèce; les tubercules des épipleures sont peu distincts. Ces différences, celle surtout que présente la forme du prosternum, sépare suffisamment cette espèce, qui est représentée dans ma collection par trois exemplaires.

Elle provient du cap de Bonne-Espérance.

52. Zophosis Racinei.

Long. 8 1/2 à 10 mill.; larg. 5 1/4 à 6 mill.

Voisine de la *placata*, avec laquelle elle présente les différences suivantes : les élytres ont leur déclivité postérieure plus abrupte, même un peu rentrante, et se terminent par une petite acumination plus marquée: leur ponctuation est distinctement enfoncée au milieu, parfois presque variolée. Le prosternum est arrondi comme chez cette espèce, mais l'impression du mésosternum est à peine indiquée.

Posssédant trois exemplaires identiques, j'ai dû les considérer comme constituant une espèce distincte.

Du cap de Bonne-Espérance. Ma collection.

53. ZOPHOSIS GLABRICOLLIS.

Long. 8 mill.; larg. 5 mill.

Brièvement ovalaire, très-faiblement atténuée en arrière, peu convexe, d'un noir paraissant presque mat, ponctuation faible. Pattes et antennes brunâtres. Tête un peu déprimée au millieu, recouverte d'une ponctuation fine, serrée et confluente. Épistome largement et peu profondément échancré, ses côtés formant avec les joues un angle rentrant assez prononcé, sa suture faiblement marquée, sinuée au milieu, où elle forme deux lobes peu distincts; il présente de chaque côté, en avant, une impression transversale peut-être accidentelle. Antennes n'atteignant pas les angles postérieurs du pronotum, leur 3e article à peine deux fois aussi long que le 2e; 5e à 7e subégaux. Pronotum très-rétréci en avant, faiblement arrondi sur les côtés, son échancrure antérieure ayant ses côtés légèrement plus écartés en avant et formant avec le fond qui est droit, des angles arrondis; bord postérieur fortement arrondi au milieu, largement sinué aux épaules, ses angles correspondants très-aigus; ponctuation très-écartée, à peine perceptible. Prosternum imponctué au milieu, un peu relevé vers l'extrémité. Élytres largement arrondies sur les côtés, légèrement convexes, déprimées le long de la suture, plus fortement en arrière, suivant deux lignes qui se rapprochent vers l'extrémité; leur ponctuation, à peine visible en avant, devient distinctement tuberculeuse près des côtés, linéiforme vers la marge, qui forme un bourrelet arrondi assez sensible. Arête épipleurale largement et faiblement échancrée en arrière, inférieure à partir du tiers antérieur; fausses épipleures peu larges, bien manifestement inférieures. Épipleures lisses, ayant de petites linéoles très-courtes, écartées et peu distinctes. Mésosternum impressionné peu largement et peu profondément en avant. Métasternum ayant une impression oblongue, profonde sur la partie occupée par le sillon postérieur, qui atteint le milieu sans le dépasser. Abdomen distinctement ponctué, les points du 2e segment longitudinaux et serrés, dernier segment obconique, arrondi.

Je n'ai vu qu'un seul exemplaire de cette espèce qui figure dans la collection du Musée de Turin sous le nom que je lui ai conservé.

Elle est du cap de Bonne-Espérance.

54. Zophosis Mniszechii.

Long. 10 mill.; larg. 6 mill.

Régulièrement ovale, très-faiblement atténuée en arrière, assez convexe, d un noir qui semble peu brillant, recouvert par places chez l'exemplaire que j'ai examiné, d'une substance agglutinée d'une couleur rosée en dessus, moins dense et blanchâtre en dessous; ponctuation fine et serrée. Épistome largement échancré, ses angles antérieurs aigus, projetés en dehors, et par suite ses côtés sinueux, ne formant pas d'angle distinct avec les joues, sa suture assez marquée, étroitement et profondément sinuée au milieu. Labre subtronqué en avant. Menton lisse, peu ponctué. Antennes très-grêles, le 3e article plus de deux fois aussi long que le 2e; les suivants diminuant progressivement de longueur. Pronotum court, environ trois fois aussi large que long, arrondi sur les côtés, ses angles de devant très-émoussés, son échancrure antérieure droite dans son fond qui ne forme pas avec les côtés d'angle distinct, ceux-ci à courbure interne assez marquée, son bord postérieur fortement arrondi au milieu, largement sinué aux épaules; ponctuation fine, assez marquée au milieu, mais masquée en partie sur les côtés par la substance agglutinée. Élytres ayant une forte dépression sur la suture en arrière, bordées de chaque côté par un large bourrelet; elles sont légèrement tuberculeuses et recouvertes, sur les parties les moins saillantes, sur la dépression suturale et sur les côtés, d'une couche assez épaisse de substance agglutinée, de couleur plus claire vers la marge; le bourrelet marginal est étroit, un peu saillant en arrière, garni de tubercules linéiformes, d'autant plus marqués qu'ils se rapprochent davantage de l'extrémité. Arête épipleurale saillante, à peine sinuée, fausses épipleures peu larges, commençant un peu avant le milieu, notablement inférieures. Épipleures ayant des tubercules oblongs, assez marqués, et une couche légère de substance blanchâtre. Mésosternum un peu saillant en avant, où il présente un sillon peu profond. Métasternum distinctement ponctué, son sillon étroit, dépassant un peu le milieu en avant. Abdomen couvert d'une ponctuation fine et de rides longitudinales fines, bien marquées sur les trois premiers segments, le dernier arrondi. Pattes très-grêles.

Cette espèce provient des bords du lac N'Gami; elle fait partie de la

collection de M. le comte de Mniszech, à qui nous l'avons dédiée comme une faible marque de reconnaissance pour l'extrême libéralité avec laquelle il nous permet de consulter les richesses de sa magnifique collection.

55. Zophosis acuta.

Long. 6 1/2 à 9 1/2 mill.; larg. 3 3/4 à 6 mill.

Z. acuta Solier, Ann. Soc. Ent. de Fr., 1834, 621, 21.

Ovale peu allongé, atténué en arrière, plus faiblement chez la femelle, médiocrement convexe, noir, plus brillant en dessous qu'en dessus. Ponctuation de la tête fine, serrée, un peu oblongue vers les yeux ; épistome assez convexe, notablement échancré en avant, ses angles aigus un peu portés en dehors, ses côtés sinueux ne formant pas d'angle sensible avec les joues; sa suture peu marquée laisse difficilement apercevoir une étroite sinuosité au milieu qui forme un enfoncement léger; labre subtronqué, convexe, très-finement ponctué. Antennes atteignant très-près des angles postérieurs du pronotum, leur 3e article deux fois aussi long que le 2e, 5 à 7 subégaux; menton ponctué en avant, à peu près lisse en arrière. Pronotum largement arrondi sur les côtés, avec ses angles antérieurs très-émoussés; son échancrure à côtés subparallèles, sinueux, formant avec le fond, qui est légèrement arqué vers la tête, des angles très-arrondis, son bord postérieur largement arrondi au milieu, assez brièvement sinué aux épaules ; ponctuation écartée, peu profonde. Prosternum légèrement relevé, un peu ponctué. Élytres atténuées et un peu déprimées en arrière, peu convexes, recouvertes d'une ponctuation tuberculeuse, plus fine et plus serrée en avant, plus écartée et linéiforme en arrière sur un fond très-finement réticulé ; le bourrelet marginal est étroit, assez saillant, les tubercules qui le recouvrent sont élevés et linéaires; l'arête épipleurale est très-inférieure en arrière, pas distinctement sinuée; les fausses épipleures larges et bien limitées commencent au quart antérieur et s'élargissent jusqu'au quart postérieur, puis se rétrécissent brusquement pour finir un peu avant l'extrémité. Les épipleures finement réticulées ont leurs tubercules peu distincts. Mésosternum à peine ponctué, non sillonné. Métasternum distinctement ponctué au milieu, notablement relevé entre les hanches postérieures chez le mâle, moins chez la femelle, et formant une

sorte de gibbosité à sa jonction avec l'abdomen, qui s'abaisse brusquement chez le premier; son sillon étroit dépassant le milieu. Abdomen assez fortement ponctué chez le mâle, surtout sur le dernier segment, moins chez la femelle, ayant au milieu chez le premier son deuxième anneau obliquement abaissé sur le troisième, celui-ci très-rétréci et présentant un bord vertical qui s'abaisse sur une dépression du suivant, le dernier subtronqué à son extrémité. Cette constitution de l'abdomen chez le mâle de cette espèce présente ce fait anormal dans le genre que le 3e segment, du moins au milieu, est plus étroit que le 4e, tandis que le contraire a toujours lieu même chez la femelle de cette même espèce; les autres caractères n'offrant pas de différences notables avec les autres *Zophosis*, je n'ai pas cru devoir en faire un genre distinct. Jambes intermédiaires présentant de gros points triangulaires épars, les postérieures ayant des points analogues le long du bord postérieur, et d'autres plus petits disséminés.

Du cap de Bonne-Espérance, assez répandu dans les collections.

56. Zophosis sexcostata.

Long. 8 1/2 mill.; larg. 6 mill.

Suborbiculaire, brièvement atténuée en arrière, faiblement convexe, d'un noir presque mat. Tête peu convexe, couverte d'une ponctuation très-fine, allongée et confluente entre les yeux, ronde et moins serrée en avant; épistome largement échancré en avant, ses angles un peu rejetés en dehors, ses côtés légèrement sinueux ne formant pas d'angle avec les joues, sa suture indistincte au milieu; labre subtronqué, à peine ponctué. Antennes ayant leur 3e article à peine deux fois aussi long que le 2e, les 5e à 7e subégaux en longueur, le pénultième fortement transverse. Pronotum très-court, très-rétréci en avant, faiblement arrondi sur les côtés, ses angles antérieurs peu émoussés, son échancrure large, modérément profonde, à peu près droite dans son fond, dont les angles sont très-arrondis; son bord postérieur fortement arrondi au milieu, où il dépasse un peu le niveau des angles, qui sont moins prolongés que chez la plupart des autres espèces, sa ponctuation un peu écartée, bien distincte. Prosternum peu ponctué, son prolongement assez large, arrondi à l'extrémité. Élytres peu convexes, entièrement recouvertes de petits tubercules très-faibles en avant et le

long de la suture, plus forts et mieux marqués vers les côtés, sur un fond très-finement réticulé, visible à un fort grossissement; elles ont chacune trois côtes, bien marquées au milieu, effacées en avant et en arrière, dont la plus rapprochée de la suture est la plus longue et la plus saillante; les tubercules qui les recouvrent sont linéiformes; le bourrelet marginal est étroit, saillant, couvert de tubercules oblongs très-serrés. Arête épipleurale très-inférieure en arrière, assez rapprochée du bourrelet marginal, non sinuée; fausses épipleures peu larges. Épipleures larges en avant, peu distinctement réticulées, leurs tubercules bien apparents, plus serrés en avant. Mésosternum étroit entre les hanches, légèrement sillonné dans sa moitié antérieure. Métasternum ayant des points écartés bien distincts en avant et sur les côtés, son sillon atteignant à peine le milieu. Abdomen très-peu ponctué, très-faiblement ridé longitudinalement à la base des 2e et 3e segments, le dernier large, arrondi à l'extrémité.

Je n'ai vu qu'un exemplaire de cette espèce bien distincte, qui m'a été obligeamment donné par M. Moufflet, chirurgien de la marine impériale, à qui l'entomologie est redevable de découvertes importantes. Elle fait partie de ses récoltes sur la côte occidentale d'Afrique.

57. ZOPHOSIS MURICATA Fabr.

Long. 12 à 15 mill.; larg. 8 1/2 à 11 mill.

Erodius muricatus Fab., Syst. Éleut., I, p. 121.
— — Sch. ? Syn. Insect., I, p. 125.
— — Solier, Ann. Soc. Ent. de Fr., 1834, 620, 20.
Erodius testudinarius Oliv., Entom. t. III, 63, p. 4, pl. 1, fig. *a b*.
— — Illig., Dej. Cat.

(Pl. 2, fig. 8.)

Suborbiculaire, déprimée en arrière, gibbeuse en avant, d'un noir un peu brillant. Tête presque plane, sa ponctuation fine, parfois un peu écartée au milieu, serrée et confluente sur les côtés et en avant; épistome largement échancré, ses côtés un peu sinueux, sa suture à peine distincte

même vers les côtés; labre large, subtronqué, lisse. Menton échancré en avant, sillonné et déprimé au milieu dans sa partie antérieure, les lobes formés par l'échancrure arrondis. Antennes un peu épaisses, n'atteignant pas les angles postérieurs du pronotum; 3e article deux fois aussi long que le 2e, 4e à 7e diminuant graduellement, 9e et 10e transverses, subtriangulaires, le dernier petit, semi-spongieux. Pronotum très-court, fortement arrondi sur les côtés, qui sont très-abaissés et largement amincis, son échancrure très-profonde, avec les cotés peu écartés en avant et le fond en arc très-prononcé dirigé vers la tête; angles antérieurs très-émoussés, bord postérieur arrondi au milieu, dépassant un peu les angles correspondants, qui sont à peine prolongés; lisse et brillant au milieu, mat et très-finement réticulé sur les côtés, recouvert d'une ponctuation fine et écartée. Prosternum fortement élargi et prolongé au delà des hanches antérieures, arrondi à l'extrémité, peu ponctué. Élytres suborbiculaires, un peu plus larges que le pronotum, déprimées en arrière, ce qui les fait paraître longuement déclives, brusquement abaissées très-près de l'extrémité, subtronquées, couvertes de tubercules assez rapprochés, couchés en arrière, plus faibles vers la suture en avant, très-saillants sur les côtés et en arrière, oblongs et serrés sur le bourrelet marginal, qui est très-mince. Arête épipleurale très-inférieure et notablement sinuée en arrière; fausses épipleures très-inférieures, leur plus grande largeur très-près de l'extrémité. Épipleures peu distinctement réticulées, faiblement tuberculeuses. Mésosternum court et large entre les hanches, saillant et brusquement abaissé en avant, profondément sillonné, faiblement ponctué. Métasternum peu convexe, assez large entre les hanches, son sillon dépassant un peu le milieu, sa ponctuation assez distincte. Abdomen sillonné longitudinalement sur les trois premiers segments, ayant en outre sur toute sa surface de petits points écartés, dernier segment subarrondi. Pattes assez robustes, les tarses étant un peu moins grêles que chez les espèces précédentes, tibias des antérieurs très-fortement prolongés en dehors en un appendice subaigu, fémur des intermédiaires offrant de gros points épars, ceux des postérieurs n'en ayant que quelques-uns entremêlés d'autres plus petits et plus nombreux.

Cette espèce, l'une des plus grandes du genre, offre un faciès assez particulier et quelques caractères spéciaux : la forme du menton et des tibias antérieurs, la minceur du bourrelet marginal, l'épaisseur des antennes et des tarses; mais ces différences ne sont pas assez tranchées pour donner lieu à l'établissement d'un genre distinct.

Du cap de Bonne-Espérance, où elle semble assez rare.

58. ZOPHOSIS TESTUDINARIA Fabr.

Long. 11 à 16 mill.; larg. 7 1/2 à 9 3/4 mill.

Erodius testudinarius Fabr., Syst. Éleut., 1, p. 121.
— — Sch., Syn. Ins., excl. Syn. Ol.
Zophosis testudinaria Latr. gen. Crust. et Insect., 11, p. 146.
— — Solier, Ann. Soc. Ent. de Fr., 1834, p. 622, 22.
Erodius farinosus Oliv.
Zophosis plana Dej. Cat.

(Pl. 1, fig. 2.)

Ovalaire, un peu élargie en arrière, assez convexe, déprimée sur le dos, brusquement inclinée sur les côtés, d'un noir peu brillant, mat sur les côtés. Tête un peu convexe, entièrement recouverte d'une ponctuation très-serrée ♂; plane, sa ponctuation lâche en arrière de l'épistome, plus fine et serrée sur celui-ci ♀; épistome du mâle très-ample, largement et peu profondément échancré en avant, un peu sinué sur les côtés et formant avec les joues un angle peu prononcé; sa suture bien marquée est très-rapprochée des yeux; elle se divise en arrière en deux lobes séparés par un sinus et un étroit sillon, qui descend presque jusqu'au milieu; chez la femelle il est moins étendu et n'approche pas autant des yeux, dont il n'atteint pas le niveau du bord postérieur; sa suture est moins marquée et le sillon est remplacé par un intervalle moins ponctué. Menton assez profondément échancré en avant, où il est un peu déprimé, les lobes formés par l'échancrure subacuminés. Antennes atteignant très-près des angles postérieurs du pronotum chez le mâle, un peu plus courtes chez la femelle; 3[e] article un peu moins de deux fois aussi long que le 2[e], celui-ci égal au 6[e], 9[e] et 10[e] triangulaires, transverses, 11[e] obliquement pyriforme. Pronotum environ trois fois aussi large que long, très-rétréci en avant, à peine arrondi sur les côtés, qui sont presque droits et un peu épaissis en avant; son échancrure antérieure est modérément profonde, droite dans son fond, très-ouverte en avant, angles antérieurs assez aigus, un peu émoussés, bord postérieur faiblement arrondi au milieu, largement

et peu profondément sinué aux épaules; les angles correspondants sont plus prolongés en arrière que le milieu; il est brillant au milieu, sa ponctuation est bien apparente, assez serrée, quoique beaucoup moins que celle de la tête. Prosternum assez large entre les hanches, à peine élargi au delà, faiblement ponctué en avant, lisse sur son prolongement, dont l'extrémité est arrondie. Élytres subparallèles ou légèrement arrondies, un peu élargies en arrière, atténuées vers l'extrémité, un peu déprimées et brillantes le long de la suture, plus étroitement en arrière qu'en avant; assez brusquement inclinées sur les côtés; couvertes de points un peu écartés, tuberculeux sur les côtés; ces tubercules plus gros et plus serrés le long du bourrelet marginal qui longe immédiatement l'arête épipleurale qui le déborde; celle-ci formant le bord externe dans toute la longueur, à l'exception d'un sinus profond situé intérieurement en arrière vers le milieu du 3e segment abdominal, et donnant lieu à une sorte de fausse arête épipleurale, courte, très-vaguement limitée. Épipleures paraissant lisses à la vue simple, couvertes de petits tubercules oblongs, un peu écartés. Mésosternum large entre les hanches, gibbeux, non sillonné en avant. Métasternum court, assez large entre les hanches, relevé longitudinalement au milieu, assez fortement ponctué, son sillon peu profond n'atteignant pas le milieu. Abdomen plus de deux fois aussi long que le métasternum, déprimé vers les côtés en avant, distinctement ponctué sur les trois premiers segments qui sont très-longs comparativement aux espèces des autres groupes, lisses sur les deux autres segments qui sont au contraire très-courts; le dernier tronqué. Jambes antérieures assez longues, peu triangulaires, à peine prolongées en dehors; cuisses moyennes et postérieures à peine ponctuées, ces dernières plus courtes que l'abdomen.

M. Chevrolat possédant dans sa collection, qu'il a bien voulu me communiquer tout entière, le type de l'*Erodius farinosus* d'Olivier, il n'y a aucun doute sur cette synonymie.

Il habite l'Arabie. Un exemplaire de la collection de M. Chevrolat était par erreur indiqué comme le *complanata* de Dejean.

Elle existait dans la collection du Musée de Genève sous le nom de *acuta* Wiedm.; et dans celle du Musée de Turin sous le nom de *plana*.

59. ZOPHOSIS CURSOR Oliv.

Erodius cursor Oliv., Dej. Cat.

Zophosis oblonga Solier, Ann. Soc. Ent. de Fr., 1834, p. 625, sp. 25.

Z. quadricarinata Latr., in coll. Dej.

Long. 9 à 11 mill.; larg. 4 1/2 à 5 1/2 mill.

Ovale oblong, subparallèle, déprimé sur le dos, d'un noir assez brillant. Tête un peu convexe ♂, à peu près plane ♀, recouverte d'une ponctuation fine et serrée. Épistome du mâle très-ample, convexe, largement et peu profondément échancré en avant, très-faiblement sinué sur les côtés; sa suture bien marquée, très-rapprochée des yeux sur un point de son contour, n'atteignant pas au milieu le niveau du bord postérieur de ceux-ci, divisée en deux lobes au sommet par un sinus et un petit sillon peu marqué; il est moins grand chez la femelle, moins convexe, et sa suture est à peine marquée. Menton comme chez l'espèce précédente. Antennes un peu épaisses, plus courtes que le pronotum, leur 3e article une fois et demie environ aussi long que le 2e, celui-ci égal au 4e, 5e à 7e subégaux. Pronotum un peu moins de trois fois aussi large que long, arrondi sur les côtés qui sont peu amincis en avant, son échancrure antérieure modérément profonde, très-ouverte en avant, droite dans son fond; angles antérieurs très-arrondis, son bord postérieur à peu près droit au milieu, arqué aux épaules, ses angles postérieurs modérément prolongés; il est lisse et brillant au milieu, très-finement réticulé vers les côtés, couvert d'une ponctuation un peu serrée, confluente vers les angles postérieurs. Prosternum légèrement ponctué en avant, largement spatuliforme et lisse au delà des hanches. Élytres subparallèles, atténuées en arrière, à peine plus larges que le pronotum, inclinées et presque planes sur les côtés, leur bourrelet marginal étroit et saillant, surtout en arrière, tout à fait supérieur et distant de l'arête épipleurale; assez brillantes au milieu, mates vers les côtés, couvertes de points bien marqués, assez rapprochés, tuberculeux sur les côtés et formant des linéoles élevées sur le bourrelet marginal. Arête épipleurale saillante, fortement sinuée vers le 4e segment de l'abdomen; pas de fausses épipleures distinctes. Épipleures lisses, couvertes de linéoles élevées bien apparentes, plus serrées en avant, nulles le long de l'arête. Mésoster-

num large, gibbeux, brusquement déclive, faiblement impressionné en avant, peu distinctement ponctué. Métasternum large entre les hanches, ayant de gros points écartés, plus rapprochés en avant, son sillon graduellement moins profond atteint à peine le milieu. Abdomen un peu déprimé vers les côtés en avant, lisse et ayant des points plus gros et plus rapprochés sur les deux premiers segments, plus petits et plus écartés sur le 3e, nuls sur les deux autres, le dernier tronqué; le premier segment largement et brièvement acuminé entre les hanches postérieures, qui sont très-écartées. Tibias antérieurs élargis au sommet, peu prolongés en dehors.

C'est d'après le type de la collection d'Olivier, appartenant actuellement à M. Chevrolat, que nous avons rétabli le nom de *cursor*.

De l'Arabie et de la Perse.

Collection Chevrolat; musée de Turin.

60. Zophosis Migneauxi.

Long. 10 1/2 à 12 1/2 mill.; larg. 6 1/2 à 7 1/2 mill.

Ovale, à peine convexe, d'un noir un peu brillant au milieu, mat sur les côtés. Tête très-densément ponctuée, plus convexe chez le mâle; joues amples et projetées en dehors; épistome largement et peu profondément échancré en avant, sinué sur les côtés qui forment avec les joues un angle peu marqué, plus grand chez le mâle, plus rapproché des yeux; sa suture mieux marquée, bilobée au milieu; labre grand, tronqué, peu ponctué. Menton comme chez la *testudinaria*. Antennes atteignant presque les angles postérieurs du pronotum. Celui-ci trois fois aussi large que long, peu convexe, faiblement arrondi sur les côtés; son échancrure antérieure assez profonde, très-ouverte en avant, droite dans son fond; angles antérieurs arrondis, bord postérieur faiblement arrondi au milieu, arqué aux épaules; lisse au milieu, mat et finement réticulé vers les côtés; couvert d'une ponctuation très-fine, assez serrée. Prosternum largement spatuliforme et lisse sur son prolongement. Élytres faiblement arrondies sur les côtés, atténuées en arrière, légèrement déprimées latéralement, ayant un bourrelet étroit, bien marqué, peu distant de l'arête épipleurale; très-brillantes au milieu, où elles présentent des ondulations longitudinales et des rides transversales peu marquées, entremêlées de points tuberculiformes; très-mates et très-finement réticulées sur les côtés, qui présentent

de petits tubercules écartés, un peu plus saillants et rapprochés en avant, gros et serrés le long du bourrelet marginal. Arête épipleurale saillante, fortement sinuée en arrière à la hauteur du 4e segment abdominal, où elle forme une fausse épipleure distincte. Épipleures peu distinctement et finement réticulées, ayant des linéoles assez nombreuses, parfois confluentes. Métasternum longitudinalement un peu élevé au milieu, à peine ponctué, son sillon graduellement aminci, dépassant le milieu. Abdomen un peu déprimé latéralement en avant, légèrement ponctué, un peu plus visiblement sur les deux premiers segments, qui présentent en outre de petits traits longitudinaux très-fins; dernier segment légèrement tronqué au sommet. Tibias antérieurs coupés obliquement à l'extrémité de dedans en dehors, mais non prolongés. Cuisses des deux dernières paires n'ayant que quelques points épars peu distincts.

De l'Arabie. Je n'ai vu que deux exemplaires : le mâle dans la collection de M. de Mniszech où il portait le nom de *testudinaria* Solier; la femelle dans celle de M. Doüé.

Nous la dédions à M. Jules Migneaux, le peintre d'insectes le plus habile de notre époque, comme un souvenir d'affection sincère.

61. Zophosis armeniaca.

Long. 9 à 11 mill.; larg. 5 1/2 à 6 1/2 mill.

Ovale, d'un noir un peu brillant, légèrement ponctué. Tête convexe chez le mâle, un peu moins chez la femelle, densément ponctuée chez tous deux; épistome du premier très-ample, abaissé et assez profondément échancré en avant, à peine sinué sur les côtés, sa suture peu marquée, touchant presque aux yeux, au niveau du bord postérieur desquels elle arrive en arrière, où elle est un peu sinuée et séparée en deux lobes par un étroit sillon; celui de la femelle est moins abaissé en avant, ce qui le rend moins convexe, sa suture passe assez loin des yeux et ne dépasse guère le niveau de leur milieu en arrière, où elle est aussi assez distinctement bilobée. Labre grand, subtronqué, très-finement ponctué. Antennes un peu épaisses, plus courtes que le pronotum, leurs articles dans la même proportion que chez le *cursor*. Pronotum comme celui de la *Migneauxi*, un peu plus abaissé sur les côtés, qui sont brillants comme le milieu et un peu plus fortement ponctués. Prosternum encore plus largement spatuliforme que chez cette

dernière espèce avec quelque points épars assez distincts. Élytres de même forme, leur bourrelet moins marqué, plus rapproché de l'arête épipleurale, un peu brillantes sur toute leur surface, très-finement ponctuées, tuberculeuses, excepté sur le bourrelet marginal, qui est couvert de tubercules oblongs assez gros. Arête épipleurale saillante, assez fortement sinuée en arrière du 4e segment abdominal, formant une fausse épipleure courte, peu distincte. Épipleures couvertes de linéoles élevées assez serrées. Mésosternum large entre les hanches, gibbeux, impressionné en avant. Métasternum court, un peu déprimé latéralement, couvert de gros points écartés; son sillon graduellement aminci atteignant à peine le milieu. Abdomen déprimé latéralement en avant, gibbeux au milieu, sa ponctuation écartée, bien apparente, à peu près égale sur tous les segments; le dernier est un peu tronqué au sommet. Tibias antérieurs subtriangulaires.

Cette espèce est voisine de la *Mignauxi,* dont elle est cependant très-distincte par sa taille plus petite, son épistome plus grand chez le mâle, ses élytres également brillantes, à ponctuation beaucoup plus fine et à bourrelet marginal plus effacé et plus rapproché de l'arête épipleurale.

Elle est de l'Arménie, et je pense que c'est par erreur que dans quelques collections on lui a donné le Caucase pour patrie. Je l'ai vue dans les collections de MM. Chevrolat, de Marseul, Thomson et dans la mienne.

62. Zophosis rugosa Falderm.

Long. 7 à 8 1/2 mill.; larg. 4 à 5 mill.

Z. rotundata Mann.
X. dilatata Erichs.

Ovale, d'un noir assez brillant, semblable à l'*armeniaca,* dont elle diffère par sa taille plus petite; ses élytres non déprimées latéralement, à bourrelet marginal large, peu marqué, recouvert de tubercules à peine plus saillants que ceux des côtés; son abdomen proportionnellement un peu plus large, à ponctuation des derniers segments plus effacée, et dont le dernier est plutôt arrondi que tronqué chez le mâle.

Cette espèce est bien la *rugosa* de Faldermann, dont le type, provenant de la Transcaucasie, est dans la collection de M. de Mniszech. Nous la

retrouvons sous le même nom dans la collection du Musée de Genève, primitivement celle de Gory, commme venant de la Perse.

M. Mäklin nous en a communiqué sous le nom de *rotundata* Mann. un exemplaire ♂ recueilli en Turcomanie par Kareline, et nous l'avons vue dans la collection du Musée de Turin sous le nom de *dilatata* Erich., nom sous lequel elle nous était connue.

63. ZOPHOSIS ASIATICA Muller.

Long. 8 à 10 mill.; larg. 4 1/4 à 6 mill.

Z. asiatica Muller, Monats.
Z. testudinea Latr., Chev. *Persica* Chev.

Ovale oblong, légèrement convexe, faiblement déprimé sur le dos, d'un noir un peu brillant. Tête un peu convexe, plus sensiblement chez le mâle que chez la femelle, couverte d'une ponctuation fine et serrée; épistome abaissé et largement échancré en avant, très-légèrement sinué sur les côtés, sa suture bien marquée, rapprochée des yeux et arrivant à peu près au niveau de leur bord postérieur chez le mâle, limitée à leur milieu chez la femelle, bilobée en arrière par un sinus bien marquée et un petit sillon étroit chez le premier; ce sinus est plus long et moins profond dans l'autre sexe. Antennes un peu plus courtes que le pronotum, leur 3ᵉ article de moitié plus long que le 2ᵉ, celui-ci à peu près égal au 5ᵉ. Pronotum un peu moins de trois fois aussi large que long, faiblement arrondi sur les côtés, son échancrure modérément profonde, très-ouverte en avant, droite dans son fond; les angles antérieurs peu aigus et largement émoussés, le bord postérieur droit au milieu, arqué aux épaules; ses angles postérieurs sensiblement prolongés; il est couvert d'une ponctuation forte, serrée, oblongue et subconfluente sur les côtés, un peu plus effacée vers les angles antérieurs. Prosternum lisse sur son prolongement, qui est le plus souvent moins large que chez les précédentes espèces, avec quelques points épars assez marqués. Élytres à peine plus larges que le pronotum, faiblement arrondies sur les côtés, atténuées et subacuminées en arrière, très-légèrement déprimées au milieu; leur bourrelet marginal large, peu saillant; couvertes sur le dos de gros points enfoncés et de fines ondulations transversales, moins marquées en avant; et sur les côtés, de tubercules

ou linéoles élevées, très-rapprochés, plus saillants en arrière. Arête épipleurale sinuée vers le 4[e] segment abdominal, formant une fausse épipleure vaguement limitée. Épipleures couvertes de linéoles élevées, assez nombreuses, parfois confluentes longitudinalement. Mésosternum assez large, un peu relevé et faiblement impressionné en avant. Métasternum élevé au milieu, couvert de gros points écartés, son sillon bien marqué diminuant graduellement. Abdomen un peu déprimé latéralement en avant, offrant sur ses trois premiers segments de gros points écartés qui vont en s'affaiblissant d'avant en arrière, et sur les deux derniers des petits points écartés peu apparents; le dernier segment est tronqué à l'extrémité, parfois même un peu échancré. Pattes d'un brun noirâtre. Cuisses des deux dernières paires faiblement ponctuées.

C'est à M. Schaum que je dois la connaissance de cette espèce sous le nom d'*asiatica* Muller. Je l'ai retrouvée dans la collection de M. de Mniszech et dans celle du Musée de Genève qui ne possèdent que des femelles.

M. Chevrolat n'a que les deux mâles que j'ai eu occasion d'examiner et desquels il avait fait deux espèces, trompé sans doute par la grande différence de taille, car ils présentent les deux extrêmes, et aussi par la différence d'habitat, le plus petit étant indiqué de Téhéran dans la collection d'Olivier, dont il faisait partie.

Tous les autres exemplaires viennent de Syrie.

64. Zophosis complanata Solier.

Long. 7 3/4 à 13 mill.; larg. 4 1/4 à 8 mill

Z. complanata Sol., Ann. Soc. Ent. de Fr., 1834, 626, 25.
Z. hyphidroides Ménétr.
Z. pulverulenta Sol.? coll. Serv., *errans* Gory.
Z. testudinaria Mus. Genève.

Ovale, subacuminé, à peine convexe, d'un noir peu brillant avec un reflet cuivreux à peine sensible, couvert d'une ponctuation fine et serrée. Tête un peu convexe chez le mâle, plane au milieu chez la femelle, couverte d'une ponctuation assez forte, très-serrée, plus effacée en avant; épistome largement échancré en avant, faiblement sinué sur les côtés, qui

forment avec les joues un petit angle peu sensible, sa suture, ♂, bien apparente, limitée en arrière un peu avant le bord postérieur des yeux, légèrement échancrée au milieu avec un petit sillon longitudinal qui la fait paraître bilobée ; ♀, faiblement arrondie, un peu moins marquée, ne paraissant pas bilobée et atteignant à peine au niveau du milieu des yeux. Antennes atteignant presque les angles postérieurs du pronotum, leur dernier article assez grand. Pronotum un peu moins de trois fois aussi large que long, arrondi sur les côtés, son échancrure antérieure modérément profonde, légèrement arrondie dans son fond, très-ouverte en avant; angles antérieurs arrondis, bord postérieur à peu près droit au milieu, arqué aux épaules, les angles correspondants assez prolongés; il est lisse au milieu, très-finement réticulé sur les côtés et recouvert d'une ponctuation fine, serrée et affaiblie vers les angles antérieurs. Prosternum assez large entre les hanches, son prolongement peu dilaté, arrondi au sommet, parfois assez notablement ponctué. Élytres un peu plus larges que le pronotum, très-peu convexes, légèrement arrondies sur les côtés, atténuées et subacuminées à l'extrémité; leur bourrelet marginal étroit, peu saillant et rapproché de l'arête épipleurale; elles sont un peu brillantes au milieu, très-finement réticulées sur les côtés et entièrement couvertes d'une ponctuation fine et serrée, d'autant plus sensiblement tuberculiforme qu'elle se rapproche davantage du bourrelet marginal, sur lequel elle s'allonge en linéoles courtes et élevées; vers l'extrémité sont des tubercules plus saillants en forme de râpe. Arête épipleurale saillante, fortement sinueuse vers le 4e segment abdominal et formant une fausse épipleure bien marquée. Épipleures très-finement réticulées, couvertes de linéoles assez courtes, nombreuses, non confluentes. Mésosternum très-large entre les hanches, gibbeux, notablement ponctué, sans impression. Métasternum large, élevé au milieu, couvert de gros points assez rapprochés, son sillon peu marqué, excepté à la base. Abdomen déprimé latéralement en avant, couvert d'une ponctuation forte et serrée, un peu plus fine sur les deux derniers segments; le dernier court, largement tronqué et un peu échancré. Tibias antérieurs assez longs, non sensiblement triangulaires.

Cette espèce a quelque ressemblance avec la *Migneauxi*; mais, outre qu'elle est un peu plus allongée, son bourrelet marginal est moins saillant et moins tuberculeux, et sa ponctuation est beaucoup plus forte surtout en dessous. Sa forme en général moins convexe et surtout sa ponctuation, empêchent de la confondre avec la précédente. Ce dernier caractère la distingue facilement aussi de la suivante.

Var. *A*. Semblable au type, mais taille très-petite. Un seul exemplaire ♀ d'Égypte. Ma collection. — Long. 8 mill.; larg. 4 1/2 mill.

Var. *B*. Forme plus parallèle, un peu plus convexe, le bourrelet marginal moins marqué, plus écarté de l'arête épipleurale, ponctuation tuberculiforme des élytres plus fine et plus serrée. De l'Arabie Pétrée, rapportée par Boissier; musée de Genève, ♂ et ♀. — Long. 9 1/2 mill.; larg. 5 mill.

Var. *C*. Forme allongée, parallèle, plus convexe, pronotum très-arrondi sur les côtés, bourrelet marginal des élytres plus arrondi, leurs tubercules plus allongés et plus rapprochés surtout vers les épaules. Un seul exemplaire ♂. Collection Reiche. — Long. 12 mill.; larg. 6 1/2 mill.

Var. *D*. Forme allongée, assez convexe, analogue à la var. *B*, mais le pronotum peu arrondi sur les côtés, tubercules des élytres très-serrés, taille très-petite. Un seul exemplaire ♀. Collection Reiche. — Long. 7 3/4 mill.; larg. 4 1/2 mill.

J'aurais volontiers considéré ces trois dernières variétés comme devant former une espèce distincte, ayant l'Arabie pour patrie, tandis que le type est d'Égypte. Mais un exemplaire du musée de Genève également d'Arabie semble faire le passage, bien que sa forme soit encore un peu plus parallèle et plus convexe; j'ai dû dès lors ne les admettre qne comme une variété locale susceptible de se modifier notablement.

Patrie : Égypte et Arabie. Musées d'Helsingfors, de Genève et de Turin; collections de MM. de Mniszech et Reiche.

65. Zophosis Humberti.

Long. 9 mill.; larg. 5 mill.

Z. Solieri Gory coll.

Ovalaire, un peu atténué aux deux extrémités, peu convexe, d'un noir mat. Tête peu convexe, couverte d'une ponctuation très-fine, très-serrée, confluente. Épistome à suture peu marquée, limitée en arrière au tiers de la hauteur des yeux, peu distinctement bilobée. Pronotum presque droit sur les côtés, ses angles antérieurs étroits, peu arrondis, les postérieurs très-aigus, sa ponctuation très-fine, très-serrée, confluente. Pro-

sternum large, son prolongement peu dilaté au delà des hanches. Élytres plus larges, arrondies sur les côtés, atténuées et subacuminées en arrière, leur bourrelet marginal bien marqué quoique assez large, peu saillant; couvertes de tubercules très-fins, très-serrés et brillants sur un fond partout très-finement réticulé, quoique plus visiblement vers les côtés, ceux du bourrelet un peu plus saillants en arrière. Arête épipleurale très-sinueuse vers le 4e segment abdominal, formant une fausse épipleure large en arrière, nettement limitée presque jusqu'au milieu. Épipleures couvertes de tubercules à peine linéiformes, peu serrés, sur un fond très-distinctement et finement réticulé. Mésosternum large entre les hanches, gibbeux, ponctué. Métasternum couvert de gros points subtriangulaires assez serrés. Abdomen à ponctuation également forte et serrée, excepté sur les deux derniers segments, où elle est plus fine et plus écartée; ceux-ci étroits, le dernier sinué à l'extrémité.

Cette espèce se distingue de la *complanata* par sa forme et sa ponctuation plus fine et plus régulière; de la *pulverulenta* également par la forme et la ponctuation du métasternum et de l'abdomen.

Le seul exemplaire qu'il m'a été donné d'examiner faisait partie de la collection de Gory, aujourd'hui au musée de Genève, dans laquelle elle portait le nom de *Solieri* et était indiquée comme provenant du cap de Bonne-Espérance; c'est une erreur sans nul doute, toutes les autres espèces de ce groupe habitant l'Asie occidentale et la Nubie.

Je l'ai dédiée à M. Humbert, qui m'a obligeamment communiqué la collection du musée de Genève lorsqu'il en était conservateur.

66. ZOPHOSIS PULVERULENTA Oliv.

Long. 11 à 12 mill.; larg. 6 à 7 mill.

Z. pulverulenta Oliv., type coll. Chevrolat.

Ovale, oblong, assez brusquement atténué en arrière, un peu convexe, d'un noir mat. Tête à peine convexe, couverte d'une ponctuation très-fine, très-serrée, confluente. Épistome à suture assez marquée, limitée en arrière, où elle est faiblement arrondie, légèrement sinuée et peu fortement bilobée à la hauteur du tiers antérieur des yeux. Pronotum arrondi sur les côtés, médiocrement rétréci en avant, ses angles antérieurs larges, très-arrondis,

les postérieurs très-légèrement courbés en dedans; sa ponctuation fine, très-serrée, mêlée vers les côtés à une très-fine réticulation. Élytres à peine plus larges que le pronotum, longuement arrondies sur les côtés, brièvement en arrière, à peine subacuminées; leur bourrelet marginal plus marqué; très-finement réticulées sur les côtés, couvertes de petits tubercules très-serrés, confluents sur le dos, un peu plus écartés et un peu brillants vers les côtés, plus gros et saillants sur le bourrelet marginal en arrière. Arête épipleurale très-sinueuse vers le 4ᵉ segment abdominal, formant une fausse épipleure courte, large, peu nettement limitée. Épipleures couvertes de tubercules oblongs assez serrés, sur un fond distinctement et très-finement réticulé. Mésosternum assez large entre les hanches, un peu gibbeux, fortement ponctué sans impression. Métasternum peu élevé au milieu, couvert de gros points entremêlés d'autres plus petits, peu nombreux. Abdomen peu déprimé latéralement, couvert de gros points subtriangulaires entremêlés d'autres plus petits, son dernier segment échancré.

Bien que rappelant un peu la variété *B* de l'espèce précédente pour la forme, cette espèce ne peut se confondre avec elle, à cause de sa couleur mate, de sa ponctuation plus fine et plus serrée, des tubercules de ses élytres plus fins et plus rapprochés, et de la ponctuation du métasternum et de l'abdomen.

Elle habite la Perse. Je n'ai vu que deux exemplaires, tous deux femelles, dans la collection de M. Chevrolat, qui possède le type d'Olivier, et dans celle du musée de Genève, où elle porte le nom d'*oblonga* Solier.

67. Zophosis miliaris.

Long. 8 à 10 mill.; larg. 4 1/2 à 5 1/2 mill.

De la forme et de la couleur de la *complanata,* les jambes paraissant cependant plus claires, ce qui semble n'être dû qu'à la transformation plus récente des individus; parfois recouverte d'une pulvérulence jaunâtre très-abondante, sous laquelle la ponctuation du dessus et celle des épipleures disparaissent presque entièrement. Elle se distingue de la *complanata* par sa ponctuation beaucoup plus fine, très-serrée et presque complétement effacée sur les côtés du pronotum. La ponctuation des élytres, confluente au milieu, forme sur les côtés de petits tubercules bien déta-

chés. La fine réticulation des épipleures est bien apparente à un fort grossissement, et leurs tubercules peu serrés, assez saillants en arrière, ne sont nullement linéiformes. Le mésosternum, le métasternum et l'abdomen sont à peu près semblables à ceux de la *complanata.*

La ponctuation effacée des côtés du pronotum et les tubercules nullement linéiformes des épipleures, distinguent facilement cette espèce des plus voisines. J'en ai vu deux exemplaires dans la collection de M. Chevrolat, indiqués comme provenant du cap de Bonne-Espérance; mais je doute fort de l'exactitude de cette provenance. C'est avec quelque hésitation que j'y rapporte un exemplaire de Syrie, communiqué par M. Reiche; la pulvérulence jaunâtre dont il est recouvert dissimulant presque complétement la ponctuation du pronotum et des élytres, tandis que celle du métasternum et de l'abdomen, bien visible, est évidemment plus écartée que chez les deux autres; je n'ai pas cru cependant devoir le décrire comme espèce distincte sous le nom de *sulphurea* que je lui avais donné.

68. Zophosis parallela.

Long. 8 1/2 mill.; larg. 4 mill.

(Pl. 1, fig. 3; pl. 2, fig. 10.)

Oblong, allongé, subparallèle, d'un noir médiocrement brillant. Tête large, fortement et très-densément ponctuée, rugueuse sur les côtés; épistome un peu renflé, sa partie antérieure moins densément ponctuée. Menton bronzé, marqué de points forts et peu serrés. Antennes assez robustes; 2e article à peine plus court et à peine plus gros que le 3e, un peu plus long que le 4e. Pronotum moins de deux fois aussi large que long, très-peu rétréci en avant, densément couvert de points fins au milieu, plus forts et un peu confluents vers les côtés; échancrure antérieure assez large et assez profonde; côtés faiblement arrondis dans leur moitié antérieure, droits et subparallèles dans leur moitié postérieure; bord postérieur presque droit, assez faiblement sinué près des angles, qui sont à peine plus prolongés en arrière que le milieu. Prosternum couvert d'une ponctuation assez forte et assez serrée; sa saillie assez forte, plane,

obtuse à l'extrémité. Élytres allongées, faiblement arrondies sur les côtés, parallèles sur les quatre cinquièmes antérieurs, rétrécies graduellement à partir de ce point, très-faiblement sinuées près de l'extrémité, qui est arrondie; couvertes de points très-marqués, serrés, remplacés sur les côtés et à l'extrémité par des linéoles saillantes; portant trois côtes peu élevées, assez larges, effacées en avant, plus lisses que les intervalles; suture un peu élevée et également lisse. Fausses épipleures très-étroites sur leur moitié antérieure, à peu près aussi larges que les épipleures vers les quatre cinquièmes de leur longueur; couvertes de linéoles saillantes, tuberculeuses en arrière. Épipleures médiocrement larges, offrant un léger reflet bronzé, moins densément couvertes de linéoles que les fausses épipleures; leur arête sensiblement sinuée près de son extrémité. Mésosternum assez brusquement déclive en avant, largement sillonné dans cette partie. Métasternum finement rugueux dans sa partie antérieure, couvert de points fins et espacés sur le reste de sa surface; son sillon prolongé jusqu'à la moitié. Abdomen marqué de points fins et épars; 2e et 3e segments ridés longitudinalement à la base. Pattes courtes, brunes; premier article des tarses antérieurs notablement plus court que l'éperon.

Un seul exemplaire, dont les pattes et les antennes sont en grande partie brisées, fait partie de ma collection. J'en ignore la provenance ; mais je suppose qu'il est de l'Afrique australe.

69. Zophosis nigroæneus.

Long. 5 à 5 1/2 mill.; larg. 2 1/2 mill.

Oblong, d'un noir bronzé mat; pattes d'un brun bronzé. Tête grosse, assez fortement et très-densément ponctuée; épistome fortement convexe, sensiblement moins ponctué que la tête, nettement limité en arrière par une suture droite chez le mâle; faiblement convexe, à peine moins ponctué que la tête, à suture interrompue au milieu chez la femelle. Antennes atteignant les angles postérieurs du pronotum; 2e article aussi long et un peu plus gros que le 3e, les suivants graduellement plus courts et plus épais, le 10e aussi long que large. Menton et bord externe des mandibules fortement ponctués. Pronotum environ deux fois aussi large que long, à peine plus large à la base; échancrure antérieure large, très-peu profonde, à angles très-arrondis; côtés et bords postérieurs faiblement arrondis; angles postérieurs pas plus prolongés en arrière que le milieu

de la base; angles antérieurs fortement abaissés; côtés peu largement amincis; ponctuation assez fine et très-serrée. Prosternum finement rugueux, sa saillie courte, ne dépassant pas les hanches en arrière, déclive vers l'extrémité qui est arrondie; ponctuée peu densément, mais assez fortement. Élytres faiblement arrondies sur les côtés, subparallèles dans les deux tiers antérieurs, rétrécies graduellement jusqu'au sinus anté-apical, qui est assez prononcé; réticulation fine, serrée, très-marquée, entremêlée de petits tubercules plus serrés, plus forts et un peu allongés sur les côtés. Fausses épipleures médiocrement larges, peu distinctes vers la base, couvertes de tubercules linéiformes, serrés, confluents, entremêlés de points. Épipleures couvertes de linéoles médiocrement serrées, un peu confluentes, entremêlées de points assez fins, leur arête très-légèrement sinuée près de l'extrémité. Mésosternum à peine sensiblement déclive en avant, finement rugueux, sauf à son extrémité, qui est parsemée de points; largement et superficiellement sillonné jusque près de l'extrémité. Métasternum parsemé de points assez fins, finement rugueux sur les côtés, son sillon prolongé jusqu'au milieu. Abdomen parsemé de points assez fins, les trois premiers segments finement ridés longitudinalement à la base, les deux premiers très-finement rugueux sur les côtés.

Nous n'en avons vu que deux exemplaires provenant du cap de Bonne-Espérance et faisant partie de la collection de M. de Marseul.

70. ZOPHOSIS CRYPTICOIDES.

Long. 6 1/4 à 7 mill.; larg. 3 1/4 à 3 1/2 mill.

(Pl. 1, fig. 4.)

Ovale oblong, faiblement convexe, d'un noir peu brillant; antennes et pattes d'un brun obscur. Tête convexe, couverte d'une ponctuation serrée, très-forte sur le vertex, diminuant graduellement en avant, où elle devient très-fine; épistome fortement rétréci et profondément échancré en avant; sa suture peu ou point apparente; dans le premier cas l'on distingue, quoiqu'avec peine, qu'elle forme au milieu un angle aigu dirigé en avant. Labre peu transverse, convexe, très-finement ponctué. Mandibules épaisses, leur face externe rugueuse. Antennes grêles, presque de la longueur du pronotum, leurs articles 2e et 3e subégaux, 4e à 8e à peine plus courts, égaux entre eux; massue composée seulement des trois derniers articles.

Menton convexe, abaissé vers les bords de l'échancrure antérieure, sa ponctuation écartée à la base. Pronotum peu convexe, rétréci en avant, faiblement arrondi sur les côtés, ses bords latéraux épais, non tranchants, le fond de l'échancrure antérieure un peu lobé sur la tête, son bord postérieur largement arrondi au milieu et un peu prolongé en arrière; il est fortement et densément ponctué sur les côtés, finement au milieu. Prosternum peu prolongé au delà des hanches, son extrémité fléchie vers le corps, finement ponctué au milieu, fortement en avant; propleures ou flancs ayant leur milieu occupé par une ponctuation grosse, confluente, qui les fait paraître comme variolés. Élytres un peu élargies et faiblement arrondies sur les côtés, brusquement atténuées en arrière, leur ponctuation fine, serrée, à peu peu comme celle d'*angustata;* les linéoles des côtés fines, serrées, un peu plus fortes en arrière. Épipleures relativement étroites, leur plus grande largeur vers le cinquième antérieur; leurs linéoles longues, médiocrement serrées; arête épipleurale peu saillante, régulièrement arquée, longuement et faiblement sinuée en arrière; fausses épipleures très-larges en arrière, leur largeur à peu près égale à celle des épipleures au tiers postérieur. Mésosternum un peu relevé, régulièrement déclive, non sillonné, finement ponctué. Mésopleure ayant de gros points peu profonds qui les font paraître comme variolés. Métasternum à peine ponctué en arrière; son sillon, assez profond, dépasse un peu le milieu. Abdomen ayant une ponctuation assez forte, écartée, les points un peu oblongs, son dernier segment subtronqué.

Je ne possède que deux exemplaires de cette espèce, rapportée de Karoo (Cafrerie) par M. de Castelnau, assez dissemblables entre eux, en ce sens que l'un est un peu plus grand et a les élytres plus élargies au delà du milieu, tandis que dans l'autre leur plus grande largeur est vers le tiers antérieur, plus longuement déclives et sa ponctuation plus effacée; je ne saurais dire si ce caractère est sexuel.

On pourrait être tenté de la considérer comme un genre distinct des *Zophosis,* ayant pour caractères la tête plus convexe, l'épistome plus rétréci et plus profondément échancré, la massue des antennes formée de trois articles seulement, les côtés du prothorax fortement abaissés, très-étroitement amincis, la saillie du prosternum courte et fléchie; mais une partie de ces caractères se retrouvant, quoiqu'à un degré un peu moindre, chez la *Z. dytiscoides,* ils ne sont manifestement pas génériques.

71. ZOPHOSIS DYTISCOIDES Solier.

Long. 5 à 7 mill.; larg. 2 1/2 à 3 mill.

Z. angusta Wied. ? Dej.
Z. ovulum Illig. ? Gory.

Ovale oblong, subparallèle, légèrement convexe, d'un noir entièrement mat, parties inférieures d'un brun obscur un peu brillant, pattes d'un brun un peu plus rougeâtre. Tête convexe; sa ponctuation très-fine et écartée sur le vertex, plus fine encore et un peu plus serrée en avant; épistome assez rétréci et échancré en avant, ses angles antérieurs bien marqués. Menton finement et sparsement ponctué. Antennes grêles, un peu plus courtes que le pronotum; leur 3e article à peine plus long que les 2e et 4e, subégaux entre eux, le 2e à peine plus épais. Pronotum de la forme de celui de l'espèce précédente, mais ayant ses bords latéraux épaissis sur une plus grande étendue, sa ponctuation très-fine et éparse, même sur les côtés, quoique un peu moins qu'au milieu. Saillie du prosternum brusquement interrompue (peut-être accidentellement) vers le milieu des hanches, qui paraissent ainsi subcontiguës. Élytres aussi comme chez la précédente espèce, quoique un peu plus allongées et un peu plus convexes; leur ponctuation est fine, peu serrée, et les linéoles des côtés sont assez fortes en arrière, où elles se rapprochent très-près de la suture. Épipleures assez étroites, leur plus grande largeur en arrière du tiers antérieur, leurs linéoles assez marquées, quoique peu serrées, leur arête très-faible, régulièrement arquée, sensiblement sinuée en arrière, où elle est très-inférieure; les fausses épipleures larges, sensibles jusqu'aux épaules, où elles conservent encore un tiers de leur largeur. Mésosternum faiblement impressionné en avant, ayant entre les hanches un petit trait fin, qui peut être est accidentel. Métasternum à peine ponctué, son sillon prolongé en avant en un petit trait très-délié et peu apparent, qui doit probablement manquer chez d'autres exemplaires. Abdomen plus sensiblement ponctué en avant qu'en arrière, à dernier segment subarrondi.

Cette espèce est voisine de la précédente, mais s'en distingue aisément par sa couleur mate, sa ponctuation plus fine, les côtes de son pronotum épaissies sur une plus grande étendue. Elle a un peu l'aspect de certains

exemplaires de l'*angusta*, avec laquelle Solier la confondait; mais sa forme est tout autre et son prosternum autrement fait.

Var. *A*. Noir verdâtre, ponctuation mieux marquée, abdomen d'un noir très-brillant; la saillie du prosternum est relevée presque à angle droit. C'est l'*angusta* de la collection Dejean, à qui il a été donné par M. Wiedman, qui confondait bien évidemment deux espèces.

Var. *B*. Taille beaucoup plus petite et moins allongée (long. 5 mill.; larg. 2 1/2 mill.); ponctuation faible; saillie du prosternum relevée, suivant un angle obtus. C'est la *dytiscoides* var. *A* Solier, qui fait partie de la collection Gory, aujourd'hui au Musée de Genève.

Var. *C*. Petit, court (5 sur 2 1/2 mill.), les élytres un peu élargies au delà du milieu, la ponctuation du dessous plus forte. Le dernier segment de l'abdomen présente une petite impression oblique de chaque côté. C'est l'*angusta* Wied. de la collection de M. Chevrolat.

72. Zophosis angolensis Erichs.

Long. 4 1/2 à 6 1/4 mill.; larg. 2 1/2 à 3 1/4 mill.

(Pl. 1, fig. 5.)

Ovale oblong, un peu atténué en arrière, assez convexe, d'un noir intense un peu brillant. Tête légèrement convexe, les joues assez larges, sa ponctuation fine et un peu serrée au milieu, très-fine et très-serrée sur l'épistome, celui-ci assez brusquement abaissé en avant, peu profondément échancré, sa suture non apparente; labre court, rétréci, subéchancré en avant, où il est garni de cils courts blanchâtres, insérés sur la face inférieure. Menton à peu près plan, ponctué; en arrière de la pièce probasilaire existent deux fossettes orbiculaires situées de chaque côté. Yeux très-brièvement subovalaires. Antennes grêles, n'atteignant pas les angles postérieurs du pronotum, leur 2e article environ moitié plus court que le 3e. Pronotum une fois et demie seulement environ aussi large que long, régulièrement rétréci d'arrière en avant, ses côtés légèrement arqués, le fond de l'échancrure antérieure faiblement courbé en avant, ses angles correspondants aigus et un peu émoussés, son bord postérieur largement arrondi et à peine prolongé au milieu, sa ponctuation un peu

écartée, faible au milieu, plus forte sur les côtés. Prosternum un peu convexe au milieu, peu prolongé et fléchi vers le corps, sillonné dans toute sa longueur, avec une fossette bien marquée vers l'extrémité ; sa ponctuation est fine et peu serrée. Élytres peu sensiblement plus larges que le pronotum, arrondies sur les côtés, graduellement atténuées en arrière et subacuminées, leur ponctuation fine, un peu serrée, se modifiant sur les côtés en linéoles très-fines en avant, plus saillantes en arrière. Épipleures graduellement rétrécies à partir du sixième antérieur, leurs linéoles peu serrées; arête épipleurale assez saillante, surtout en avant, régulièrement arquée, faiblement sinuée en arrière; fausses épipleures très-larges en arrière. Mésosternum sillonné dans toute sa longueur. Métasternum long, son sillon atteignant en s'atténuant l'extrémité antérieure; il est recouvert d'une ponctuation écartée, assez apparente. Abdomen à ponctuation faible, un peu aciculée, son dernier segment arrondi. Pattes d'un brun obscur assez brillantes.

La brièveté de son labre assez fortement cilié en avant, les fossettes de la pièce prébasilaire, son prosternum, son mésosternum et son métasternum sillonnés dans toute leur longueur, font de cette espèce une des plus tranchées.

J'ai dû la communication du type, ayant servi à la description d'Erichson, à l'extrême obligeance de M. le docteur Gerstäcker, qui remplit avec distinction la place laissée vacante au Musée de Berlin par la mort de Klug. L'espèce existe aussi dans la collection de M. Chevrolat et dans la mienne, provenant des récoltes de M. Moufflet à Benguela.

73. ZOPHOSIS MÆKLINI.

Long. 11 mill.; larg. 6 mill.

Ovale oblong, d'un noir presque mat, recouvert d'une légère pulvérulence rougeâtre en dessus, jaunâtre en dessous, qui doit disparaître le plus souvent; ponctuation très-fine, assez serrée; pattes brunes. Tête un peu convexe avec une dépression peu marquée au milieu sur la suture de l'épistome, entièrement couverte d'une ponctuation très-fine et très-serrée. Épistome largement échancré, formant avec les joues une ligne continue sans angle distinct, sa suture peu distinctement marquée, atteignant à peine à la hauteur du milieu des yeux; sinus formant deux lobes

peu distincts. Antennes n'atteignant pas les angles postérieurs du pronotum, leur 3e article à peine plus long que le 2e, le 4e un peu plus court que le 3e, 5 à 7 subégaux, 10e transverse, 11e pyriforme. Pronotum un peu moins de trois fois aussi large que long, régulièrement arrondi sur les côtés, son échancrure antérieure modérément profonde, à peu près droite dans son fond, ses angles latéraux arrondis. Angles antérieurs aigus, émoussés; bord postérieur largement arrondi au milieu, peu profondément sinué aux épaules; les angles postérieurs notablement prolongés en arriére, un peu en dehors; il est recouvert d'une ponctuation très-fine, un peu plus écartée au milieu que vers les côtés; un fin sillon transversal situé à peu près vers le tiers postérieur existe chez l'unique exemplaire que j'ai eu à ma disposition. Prosternum très-faiblement ponctué, peu comprimé latéralement, prolongement assez large, subarrondi, à peine rebordé. Élytres longuement arrondies sur les côtés, graduellement atténuées, à peine un peu sinuées en arrière, subconjointement arrondies à l'extrémité; elles ont une carène latérale au-dessus de l'arête épipleurale, de laquelle elle se rapproche un peu plus en arrière qu'en avant; la côte dorsale dans le plan de la suture, à peu près à égale distance de celle-ci et de la carène, est étroite, assez saillante, subparallèle dans le tiers antérieur à la suture, dont elle se rapproche graduellement en arrière, effacée vers l'extrémité; de chaque côté il existe une petite côte étroite peu saillante, séparant en parties à peu près égales les intervalles compris entre la suture d'une part et la carêne de l'autre; leur ponctuation est fine, assez serrée, tuberculeuse; les petits tubercules qu'elle forme sont d'autant plus saillants et allongés qu'ils se rapprochent davantage de l'arête épipleurale. Épipleures ayant des linéoles élevées, très-longues, confluentes longitudinalement. Mésosternum lisse, assez large entre les hanches, gibbeux, non sillonné en avant. Métasternum assez brillant, ayant quelques points très-espacés, peu visibles; son sillon bien marqué limité à peu près au tiers postérieur. Abdomen imponctué ayant à peine quelques petits sillons en avant du 2e segment, le dernier subéchancré.

D'Égypte. Collection de M. le comte de Mniszech. J'ai dédié cette belle espèce à M. Mäcklin.

74. ZOPHOSIS BOHEMANNI.

Long. 13 mill.; larg. 8 mill.

Ovalaire, assez convexe, d'un noir peu brillant; pattes d'un brun presque noir. Tête peu convexe avec une dépression marquée au milieu sur la suture de l'épistome, recouverte d'une ponctuation fine, bien marquée et serrée. Épistome largement échancré formant avec les joues un angle très-ouvert, peu distinct; sa suture assez bien marquée, largement échancrée en arrière, atteint à peine à la hauteur du milieu des yeux; il offre deux petites fossettes en avant, peut-être accidentelles. Pronotum environ trois fois aussi large que long, un peu convexe, assez fortement arrondi sur les côtés; son échancrure un peu arrondie dans son fond; angles antérieurs peu aigus, très-émoussés; bord postérieur un peu brièvement arrondi au milieu, longuement sinué aux épaules; les angles postérieurs à peine un peu rentrants, sa ponctuation fine, écartée, peu marquée. Prosternum à peine ponctué, un peu comprimé latéralement en avant des hanches, assez élargi, un peu acuminé, non rebordé en arrière. Élytres faiblement arrondies sur les côtés, subparallèles, très-brusquement atténuées en arrière, à peine sinuées très-près de l'extrémité, où elles sont conjointement arrondies; leur carène latérale fine, saillante, notablement plus rapprochée de l'arête épipleurale en arrière qu'en avant; leur côte dorsale saillante au milieu, élargie et effacée en avant et vers le cinquième postérieur, parallèle à la suture jusqu'aux trois cinquièmes, dirigée ensuite en ligne courbe vers l'angle apical; une côte large, à peine marquée, existe de chaque côté de celle-ci, et les côtes sont un peu creusées en gouttière; ponctuation fine, très-écartée, peu distinctement tuberculeuse entre la côte dorsale et la suture, plus forte, plus serrée et notablement tuberculeuse vers la carène latérale, surtout entre celle-ci et l'arête épipleurale. Épipleures ayant des linéoles longues, peu serrées. Mésosternum lisse, gibbeux, sillonné en avant. Métasternum court, un peu déprimé transversalement en avant, lisse; son sillon bien marqué dépassant le tiers postérieur. Abdomen un peu comprimé latéralement en avant, lisse avec quelques petits sillons très-fins et quelques points épars sur le 2e segment, le dernier un peu subéchancré avec une petite impression de chaque côté.

Assez semblable à la var. *B* de la *plana*; elle s'en distingue par sa taille

plus grande, par son épistome, ses élytres plus parallèles et plus brusquement atténuées en arrière.

D'Égypte. Un seul exemplaire, privé d'antennes, existe dans ma collection.

75. Zophosis sulcata Klug, Dej.

Long. 8 à 11 1/2 mill.; larg. 4 1/2 à 6 mill.

Z. sulcata, Klug, in coll. Dej., D. Klug. Coll. Thomson et Buquet.
Z. alternans, Klug. Mus. de Genève, D. Klug.
Z. sulcata, Dej. Mus. de Genève.

Ovale oblong, peu convexe, d'un noir assez brillant; pattes d'un brun presque noir. Tête assez convexe, recouverte d'une ponctuation fine et serrée. Épistome échancré, ses côtés subarrondis, ne formant pas avec les joues d'angle distinct, sa suture assez marquée, profondément sinuée au milieu, formant deux lobes arrondis bien séparés. Antennes atteignant très-près des angles postérieurs du pronotum, le 2e article d'un cinquième environ plus court que le 3e, un peu plus long que le 4e. Pronotum environ trois fois aussi large que long, assez convexe, arrondi sur les côtés, son échancrure à peu près droite dans son fond, ses côtés très-obliques; angles antérieurs très-émoussés, subarrondis; bord postérieur un peu brièvement arrondi au milieu, longuement sinué aux épaules; les angles postérieurs à peu près droits ou très-faiblement rentrants; sa ponctuation fine, écartée, peu marquée. Prosternum à peine ponctué, assez élargi, un peu acuminé, très-finement rebordé. Élytres faiblement arrondies sur les côtés, assez brièvement atténuées en arrière, à peine sinuées près de l'extrémité, où elles sont conjointement arrondies; leur carène latérale à peine plus rapprochée de l'arête épipleurale en arrière qu'en avant; leur côte dorsale saillante au milieu, élargie et effacée en avant et vers le cinqnième postérieur, subparallèle à la suture jusqu'au delà du milieu, s'en rapprochant ensuite graduellement en arrière; parfois une côte large, très-peu saillante de chaque côté, partage à peu près également l'intervalle compris entre la suture et la côte dorsale, et l'intervalle entre celle-ci et la carène latérale; ponctuation fine, peu serrée, peu distinctement tuberculeuse entre la côte dorsale et la suture, plus forte et notablement tuberculeuse vers la carène latérale, surtout entre celle-ci et l'arête épipleurale. Épi-

pleures ayant des linéoles longues, peu serrées. Mésosternum lisse, peu gibbeux et très-faiblement sillonné en avant. Métasternum à peine ponctué ; son sillon peu profond, excepté à la base, se prolonge parfois en un trait délié jusqu'au delà du milieu. Abdomen un peu comprimé latéralement en avant, lisse avec quelques petits sillons très-fins sur le 2e segment; le dernier arrondi, légèrement tronqué.

Var. *A.* Ponctuation plus apparente ; côte dorsale se rapprochant de la suture à partir du tiers antérieur; quelques longs traits (peut-être accidentels) bien marqués à l'extrémité du 3e segment abdominal ; sillon du métasternum prolongé au delà du milieu.

Var. *B.* Élytres un peu creusées en gouttière, entre la côte dorsale et l'arête latérale, avec des reflets bronzés un peu bleuâtres le long des côtes; c'est le *sulcata* de la collection Dejean, qui lui avait été donné par Klug.

Var. *C. alternans* Klug, collection Melly, taille très-petite (8 mill.); ponctuation peu marquée. Menton présentant de chaque côté une large fossette ; sillon du métasternum très-court. Abdomen sans trace de sillons sur le 2e segment. Pattes d'un brun rougeâtre. Chez cet exemplaire la saillie du prosternum manque; elle est comme tronquée et un peu relevée entre les hanches, en avant desquelles il y a un sillon transverse assez profond, résultant sans doute d'un refoulement de la substance lors de la transformation, qui aura été gênée dans son développement ; il fait partie de la collection du Musée de Genève, ancienne collection Melly, auquel il avait été donné par Klug sous le nom de *sulcata;* il est indiqué d'Arabie.

D'Égypte et d'Arabie. Musées de Turin et de Genève. Collections Thomson et la mienne.

76. ZOPHOSIS PLICATIPENNIS.

Long. 12 1/2 mill. ; larg. 7 3/4 mill.

Ovalaire, faiblement convexe, d'un noir brillant. Tête à peine convexe, couverte d'une ponctuation fine, assez serrée ; épistome largement échancré en avant, obliquement coupé sur les côtés, et formant avec les joues un petit angle assez marqué ; sa suture bien prononcée ne dépassant pas la hauteur du milieu des yeux, sinuée au milieu, formant deux lobes distincts. Menton bien mitriforme, les côtés latéraux formant avec les extré-

mités de l'échancrure des angles saillants; sa ponctuation écartée, assez distincte; labre subtronqué, très-finement ponctué. Antennes n'atteignant pas les angles postérieurs du pronotum; leur 2e article environ un tiers plus court que le 3e, de la longueur du 4e, 9e et 10e transverses, le 11e court, obliquement pyriforme. Pronotum un peu plus de trois fois aussi large que long, très-rétréci en avant, régulièrement arrondi sur les côtés; son échancrure antérieure un peu arrondie dans son fond, très-ouverte; angles antérieurs émoussés; bord postérieur un peu arrondi au milieu, largement sinué aux épaules; les angles correspondants prolongés, un peu rentrants, dépassant le milieu; il est lisse et très-brillant au milieu, ponctué vers les côtés, sa ponctuation plus serrée et oblongue vers les angles postérieurs. Prosternum faiblement ponctué, un peu comprimé latéralement en avant des hanches; son prolongement lisse, peu élargi, subacuminé et rebordé. Élytres arrondies sur les côtés, un peu subparallèles vers le milieu, brièvement atténuées, faiblement sinuées en arrière, subconjointement arrondies à l'extrémité, où la suture forme un petit angle rentrant très-peu prononcé; elles ont une carène latérale au-dessus de l'arête épipleurale et subparallèle avec elle et une côte dorsale dans le plan de la suture, saillante, à peu près droite et parallèle à celle-ci jusqu'aux deux tiers postérieurs, affaiblie ensuite, ondulée et se dirigeant vers l'angle sutural. Elles sont fortement plissées longitudinalement et couvertes de petits tubercules plus longs et mieux marqués vers la carène latérale, et de lignes élevées entre celle-ci et l'arête épipleurale; cette dernière saillante, faiblement sinuée tout à fait en arrière. Épipleures lisses, ayant des linéoles peu élevées, longues, effacées vers l'extrémité. Mésosternum lisse, assez large entre les hanches, sillonné, assez brusquement déclive en avant. Métasternum court, élevé au milieu, lisse, n'ayant que quelques points épars à peine visibles; son sillon assez profond n'atteignant pas au tiers de la longueur. Abdomen déprimé vers les côtes en avant, non distinctement ponctué, très-légèrement et finement ridé sur les premiers segments; son dernier subtronqué offre de chaque côté une impression peu marquée.

Par sa forme plus courte, son pronotum plus de trois fois aussi large que long, cette espèce fait le passage avec les suivantes, mais elle s'en éloigne par ses yeux prolongés au delà des joues.

De la Nubie. Collection de M. le comte de Mniszech. Un seul exemplaire.

77. ZOPHOSIS CARINATA Sol.

Long. 7 1/2 à 11 mill.; larg. 5 à 7 1/4 mill.

Z. carinata Sol., Ann. Soc. Ent. de Fr.
Z. Reaûmurii Sol., Ann. Soc. Ent. de Fr.
Z. Schönherri Sol., Ann. Soc. Ent. de Fr.
Z. Germari Sol., Ann. Soc. Ent. de Fr.
Z. quadricostata Chevr. nec Dej.
Z. plana Chevr.

Brièvement ovalaire, convexe, d'un noir un peu brillant au milieu, parfois légèrement verdâtre. Tête à peine convexe, sa ponctuation fine et serrée, un peu écartée au milieu. Épistome largement échancré en avant, très-obliquement coupé sur les côtes, ne formant pas un angle distinct avec les joues, sa suture, sinueuse sur les côtés, formant en arrière deux lobes distincts; ♂, il est plus élevé; sa suture bien marquée en arrière atteint presque au niveau du bord postérieur des yeux, sa ponctuation plus forte; ♀, il est moins élevé, sa suture effacée au milieu ne dépassant pas le niveau du milieu des yeux, sa ponctuation plus fine. Labre subtronqué, très-finement ponctué. Menton bien mitriforme, visiblement ponctué en avant. Antennes atteignant à peu près aux angles postérieurs du pronotum, leur 2e article un quart plus court que le 3e, notablement plus long que le 4e, 5e à 7e subégaux, 9e et 10e transverses, 11e brièvement pyriforme, un peu obliquement. Pronotum un peu plus de trois fois aussi large que long, très-rétréci en avant, fortement arrondi sur les côtés, son échancrure antérieure profonde, à peu près droite dans son fond, sinueuse sur le côté, modérément ouverte en avant, ses angles internes un peu arrondis, angles antérieurs très-émoussés, bord postérieur arrondi au milieu, largement et peu profondément sinué aux épaules, les angles correspondants modérément prolongés dépassant peu le milieu, un peu rentrant, il est lisse au milieu, très-finement réticulé et mat vers les côtés, sa ponctuation très-fine, écartée, peu distincte; son bord est mince sur une assez grande largeur, même en avant. Prosternum à peine ponctué, assez large entre les hanches, son prolongement peu élargi, long, subacuminé, légèrement rebordé, ses flancs

ou épisternums vaguement ridés. Élytres arrondies sur les côtés, atténuées et légèrement sinuées vers l'extrémité, où elles sont arrondies séparément, de manière à former à la suture, qui est un peu enfoncée en cet endroit, un petit angle rentrant; elles ont une carène latérale entière en avant, effacée vers le cinquième postérieur, subparallèle à l'arête épipleurale, et une côte dorsale saillante à peu près dans le plan de la suture, dont elle est plus rapprochée que de la carène latérale, au moins au milieu, subparallèle à la première, de laquelle elle s'éloigne cependant un peu vers le tiers antérieur, tandis qu'elle s'en rapproche vers l'extrémité, effacée vers le huitième antérieur et le cinquième postérieur, puis une seconde côte plus ou moins saillante entre la dorsale et la suture, de laquelle elle est un peu plus éloignée, le milieu est assez brillant, le plus souvent un peu inégal, peu distinctement, très-finement réticulé en arrière, à ponctuation à peine visible, parfois enfoncée le long de la suture, où il forme une gouttière large, plus ou moins prononcée; les côtes sont plus distinctement très-finement réticulées avec de petits tubercules écartés, assez apparents vers la carène latérale et très-prononcés entre celle-ci et l'arête épipleurale. Épipleures lisses, assez brillantes avec de très-petits tubercules épars à peine distincts. Mésosternum large entre les hanches, assez brusquement déclive et profondément sillonné en avant, parfois un mince sillon et une petite impression en arrière peu ponctuée. Métasternum court, large entre les hanches, à peine ponctué en arrière, un peu plus distinctement en avant, son sillon assez profond en arrière se prolonge presque jusque jusqu'au mésosternum en diminuant graduellement. Abdomen à peine ponctué, un peu comprimé latéralement en avant; son dernier segment arrondi, subtronqué.

Var. *A*. Secondes côtes dorsales les plus rapprochées de la suture très-saillantes, laissant entre elles une gouttière assez profonde; le métasternum est plus ponctué, un peu déprimé et rebordé en avant.

Égypte. Collection de M. Wollaston. Un exemplaire ♀.

Var. *B*. Seconde côte dorsale presque entièrement effacée, sillon du métasternum effacé avant le milieu; elle se distingue néanmoins de l'espèce suivante par la côte dorsale s'éloignant de la suture à la base et par la carène latérale subparallèle à l'arête épipleurale.

Var. *C*. Sillon du métasternum court, abrégé bien avant le milieu. *Germari* Sol.

D'Égypte. La plupart des collections.

78. Zophosis plana Fab.

Long. 6 3/4 à 10 1/2 mill.; larg. 4 1/2 à 6 3/4 mill.

Z. *Schönherri* Sol., Ann. Soc. Ent. de Fr.
Z. *Germari* Sol., pars.
Z. *elevata* Dej., pars.
Z. *quadricostata* Dej., Mus. Genève.
Z. *plana* Schaum, Mus. Helsingfors.
Z. *subproducta* Chevr.
Z. *plana* Fabr., Sol.

Espèce voisine de la précédente, dont elle offre la plupart des caractères ; elle en diffère par l'absence d'une seconde côte dorsale, ou du moins celle-ci, lorsqu'elle existe, n'est que faiblement indiquée par la côte dorsale, qui tend à se rapprocher un peu de la suture vers le tiers antérieur, ce qui l'éloigne d'autant de la carène latérale, et par la carène latérale, qui se rapproche notablement de l'arête épipleurale, au point de se confondre parfois avec elle; la suture est généralement un peu relevée, et le milieu ne forme que bien rarement un peu la gouttière. Ces caractères ne sont pas toujours très-tranchés; cependant j'ai pu assez facilement rapporter à l'une ou l'autre des deux espèces les nombreux exemplaires que j'ai eu l'occasion d'examiner.

Elle habite aussi l'Égypte et la Nubie.

Var. *A*. Une seconde côte dorsale peu marquée. Mésosternum sillonné dans toute sa longueur, légèrement au milieu, profondément en arrière. Métasternum sillonné transversalement vers le tiers antérieur, déprimé longitudinalement au milieu. (Collection de Mniszech.) La *quadricostata,* type de la collection Dejean, a le sillon profond jusqu'en arrière.

Var. *B*. *Germari,* de la collection Solier, a le sillon du métasternum très-court.

79. Zophosis approximata Dej.

Long. 7 à 8 1/2 mill.; larg. 4 3/4 à 5 1/2 mill.

Z. subcaudata Chev., in litt.

Brièvement ovalaire, peu convexe, d'un noir un peu brillant. Assez semblable aux deux espèces précédentes, elle en diffère par ses élytres moins convexes, plus séparées et un peu relevées à l'extrémité, où elles forment à la suture un angle rentrant bien prononcé; leur côte dorsale est effacée plus loin de la base, vers le cinquième antérieur, où elle est assez rapprochée de la suture et s'en éloigne graduellement d'avant en arrière; quoique très-rapprochée de la *Schönherri*, ses élytres moins convexes, plus séparées et relevées à l'extrémité, et sa côte dorsale plus courte en avant, empêchent de la confondre avec elle.

Habite l'Algérie, aux environs de Biskara. Collection Deyrolle.

80. Zophosis quadricostata Dej., Sol.

Long. 5 1/2 à 8 mill.; larg. 3 1/4 à 4 3/4 mill.

Z. quadricostata Sol., Ann. Soc. Ent. de Fr., 1834, p. 628, esp. 8.

Brièvement ovalaire, légèrement convexe, d'un noir peu brillant, parties inférieures d'un brun foncé, hanches un peu plus claires. Tête peu ponctuée en arrière, assez fortement en avant. Épistome un peu relevé, abaissé en avant vers ses angles, qui paraissent émoussés; sa suture assez marquée, sinuée en arrière, où elle forme deux lobes distincts, parfois séparés par un léger enfoncement. Antennes à 2[e] article un peu plus court que le 3[e] et plus long que le 4[e], le dernier très-brièvement pyriforme. Pronotum très rétréci en avant, arrondi sur les côtés; son bord postérieur largement arrondi au milieu, assez brièvement et peu profondément sinué aux épaules; ses angles correspondants dépassant faiblement le milieu, un peu rentrants; il est lisse au milieu, mat sur les côtés et sa ponctuation est

très-peu distincte. Prosternum assez étroit entre les hanches, son prolongement dilaté au delà, modérément long, arrondi à l'extrémité, très-finement sillonné très-près du bord. Élytres arrondies sur les côtés, notablement atténuées en arrière, à peine sinuées, faiblement relevées à l'extrémité, où elles forment à la suture un angle très-ouvert, à peine distinct; leur carène latérale, assez éloignée de l'arête épipleurale, s'en rapproche faiblement en arrière ; la côte dorsale, qui lui est subparallèle, est oblique vers la suture d'avant en arrière ; la portion latérale comprise entre la côte dorsale et la carène latérale est notablement creusée en gouttière, le dos est à peine ponctué, les côtés ont de petits tubercules écartés, peu visibles, excepté entre la carène et l'arête épipleurale, où ils sont serrés et assez saillants. Épipleures peu distinctement tuberculeuses. Mésosternum modérément large entre les hanches, assez brusquement déclives en avant, longuement et peu profondément sillonné. Métasternum lisse, imponctué; son sillon assez profond n'atteignant pas le milieu. Abdomen lisse, son dernier segment arrondi.

Espèce très-distincte des précédentes par la disposition des côtes dorsales, l'évasement des côtés, ainsi que par son prosternum plus court et son métasternum plus étroit.

D'Égypte. La plupart des collections.

81. ZOPHOSIS GHILIANI.

Long. 7 mill.; larg. 4 1/2 mill.

Ovale court, suborbiculaire, peu convexe, d'un noir légèrement brillant, parties inférieures d'un brun rougeâtre foncé. Tête finement ponctuée en arrière, fortement en avant. Épistome relevé, abaissé en avant et vers les côtés, sa suture bien marquée, peu profondément sinuée en arrière, formant deux lobes peu séparés. Antennes atteignant les angles postérieurs du pronotum, à 2e article presque aussi long que le 3e, 4e à 6e beaucoup plus courts, subégaux entre eux, le dernier suborbiculaire. Pronotum un peu moins de trois fois aussi large que long, très-rétréci en avant, arrondi sur les côtés, ses angles antérieurs très-émoussés, son bord postérieur largement arrondi, subanguleusement vers la suture, assez largement et peu profondément sinué aux épaules, ses angles un peu rentrants, dépassant légèrement le milieu; sa ponctuation est très-fine, mais pourtant assez

distincte. Prosternum assez large entre les hanches, son prolongement assez brillant, à peine ponctué, long, arrondi à l'extrémité. Élytres arrondies sur les côtés, un peu dilatées, à peine atténuées à l'extrémité, non sinuées, très-peu relevées et formant à la suture un petit angle assez distinct; leur carène latérale, assez distante de l'arête épipleurale, s'en rapproche faiblement en arrière; la côte dorsale est peu saillante, oblique vers la suture d'avant en arrière, et se rapprochant de la carène latérale vers ses deux extrémités; la partie latérale, comprise entre la côte dorsale et la carène, un peu convexe; elles sont entièrement couvertes de petits tubercules rapprochés, un peu déprimés sur le dos, plus saillants vers la carène, linéiformes et très-serrés entre celle-ci et l'arête épipleurale. Épipleures luisantes, distinctement tuberculeuses. Mésosternum modérément large entre les hanches, assez brusquement déclive en avant, peu profondément sillonné. Métasternum lisse, à peine ponctué, son sillon postérieur assez profond, limité à environ un tiers de la longueur. Abdomen lisse, imponctué; son dernier segment arrondi et subtronqué à l'extrémité.

Un seul exemplaire mâle de la collection du Musée de Turin, sans indication de provenance.

Je l'ai dédié à M. Victor Ghiliani, conservateur des collections entomologiques du Musée de Turin, à l'obligeance duquel je dois la communication des précieux matériaux que renferme cette collection, entre autres celle de Dejean, qui avait été acquise par M. le marquis de Brême, qui en a fait don au Musée.

82. Zophosis quadricarinata Wollaston.

Long. 5 3/4 à 6 3/4 mill.; larg. 3 1/2 à 4 mill.

Ovalaire, subparallèle et convexe, d'un noir peu brillant. Pattes et antennes d'un brun très-foncé. Tête finement ponctuée, plus densément en avant que sur le vertex; suture de l'épistome très-faible, formant un angle un peu rentrant au milieu; 2e article des antennes à peine plus long que le 4e. Pronotum plus de trois fois plus large que long, arrondi sur les côtés, fortement rétréci en avant des angles, ceux-ci émoussés; largement arrondi et subanguleux au milieu en arrière, à peine ponctué. Élytres

un peu plus larges que le prothorax, subparallèles, faiblement arrondies sur les côtés, brusquement rétrécies et à peine subsinueuses en arrière, ayant chacune deux côtes saillantes subparallèles, la marginale un peu sinueuse, plus écartée de l'arête épipleurale vers le tiers antérieur qu'en avant et en arrière; le dos est un peu convexe et l'intervalle entre les deux côtes est un peu creusé en gouttière ; elles sont à peine visiblement tuberculeuses, même à un fort grossissement, excepté au delà de la côte marginale, où les tubercules sont plus gros et plus serrés. Épipleures presque complètement lisses, marquées jusqu'à la suture, leur arête fine et saillante.

Var. *A*. Prothorax fortement arrondi sur les côtes et un peu dilaté, les angles postérieurs devenant par suite un peu rentrants. Élytres un peu dilatées au dela du milieu, ayant une troisième côte, la suturale un peu onduleuse, faiblement marquée.

Cette espèce a quelque analogie avec la *Clarkii* et lui ressemble un peu pour la forme; mais elle s'en distingne au premier coup d'œil par la disposition des côtés de ses élytres.

Elle habite Ténériffe, où elle a été recueillie par M. Wallaston, qui m'en a communiqué trois exemplaires, y compris la variété *A*.

83. Zophosis cognata Miller.

Long. 6 à 8 mill.; larg. 4 à 5 mill.

Z. cognata Miller, Wiener, Monatschrift.

Ovale court, atténué en arrière, modérément convexe, d'un noir assez brillant ; pattes et antennes d'un brun très-foncé. Tête un peu convexe, très-finement et densément ponctuée. Épistome échancré en avant, obliquement coupé sur les côtés, qui forment avec les joues un sinus assez marqué. ♂; il est relevé, un peu rugueux; sa suture bien indiquée, limitée en arrière un peu au delà du milieu des yeux, bilobée avec un point enfoncé au milieu de l'échancrure. ♀, nullement relevé, densément ponctué; sa suture à peine indiquée sur les côtés seulement et effacée en arrière; le point enfoncé qui occupe la place du milieu de l'échancrure est peu marqué. Menton mitriforme, son échancrure peu large, distinctement ponctué, surtout en avant. Antennes dépassant un

peu les angles postérieurs du pronotum, leur 2e article à peu près aussi long que le 3e, les suivants diminuant graduellement, le dernier brièvement ovale. Pronotum un peu plus de trois fois aussi large que long, très-rétréci en avant, arrondi sur les côtés ; son échancrure antérieure fort ouverte en avant, légèrement arquée dans son fond, ses angles internes arrondis ; angles antérieurs un peu émoussés ; bord postérieur fortement arrondi au milieu, largement sinué aux épaules, les angles correspondants modérément prolongés, un peu rentrants, dépassant peu le milieu, ses bords très-amincis; il est très-finement et peu densément ponctué. Prosternum légèrement ponctué, fortement prolongé et élargi au delà des hanches, subacuminé, finement rebordé. Élytres arrondies sur les côtés, atténuées, un peu sinueuses et légèrement relevées en arrière, séparément arrondies à l'extrémité et formant à la suture un angle distinct; elles ont une carène latérale peu saillante, fort abrégée aux extrémités, assez distante de l'arête épipleurale vers le tiers antérieur et s'en rapproche très-notablement en arrière, et une côte dorsale située à peu près à égale distance de la carène et de la suture également peu saillante et abrégée en avant et en arrière, dans un plan légèrement inférieur à celui de la suture, à laquelle elle est subparallèle en avant, s'en rapprochant faiblement en arrière; les élytres sont peu distinctement très-finement réticulées, à peine tuberculeuses, excepté entre la carène et l'arête épipleurale, où règnent de petits tubercules oblongs, assez saillants et serrés. Épipleures un peu excavées le long du bord antérieur, légèrement tuberculeuses. Mésosternum de largeur moyenne entre les hanches, peu brusquement déclives, sillonné en avant. Métasternum court, peu ponctué, son sillon abrégé un peu avant le milieu. Abdomen lisse, à peine ponctué ; son dernier segment arrondi.

De Syrie.

Elle figure dans la collection de M. Chevrolat sous les noms de *subproducta* et *Berythensis*.

84. Zophosis posticalis.

Long. 6 1/2 mill.; larg. 4 mill.

Ovale court, un peu atténué en arrière, légèrement convexe, d'un noir assez brillant, parties inférieures d'un brun rougeâtre obscur. Tête finement et densément ponctuée. Épistome largement et peu profondément

échancré en avant, très-obliquement coupé sur les côtés, qui semblent former avec les joues une ligne continue légèrement courbée; il est un peu relevé, très-densément ponctué et sa suture assez distincte est bilobée en arrière, un peu au delà du milieu des yeux, avec une légère fossette au milieu de l'échancrure entre les deux lobes. Menton un peu convexe, ponctué en avant et offrant de chaque côté une légère fossette peu marquée. Antennes un peu épaisses n'atteignant pas les angles postérieurs du pronotum, leur 2e article un peu plus court que le 3e, notablement plus long que le 4e, 5e à 7e à peine plus longs que larges, le dernier court, subacuminé. Pronotum moins de trois fois aussi large que long, peu rétréci en avant, arrondi sur les côtés; son échancrure antérieure très-ouverte en avant, modérément profonde; son bord postérieur très-arrondi au milieu, fortement sinué aux épaules; ses angles correspondants peu prolongés, dépassant faiblement le milieu; il est lisse, très-finement réticulé près des bords latéraux, avec des points très-écartés, peu distincts. Prosternum très-prolongé au delà des hanches, acuminé, finement rebordé, à peine ponctué. Élytres arrondies sur les côtés, atténuées et légèrement sinueuses en arrière, conjointement arrondies à l'extrémité; elles ont chacune quatre côtes peu saillantes, très-abrégées en avant, surtout l'intermédiaire et la latérale, cette dernière disparaissant presque entièrement, de sorte qu'on pourrait presque dire qu'elles n'en ont que trois; la dorsale est la plus longue; ces côtes sont un peu larges et leurs intervalles sont remplis par une très-fine réticulation et des petits tubercules écartés, un peu visibles en avant. Épipleures légèrement tuberculeuses. Mésosternum modérément large entre les hanches, graduellement déclive en avant, profondément sillonné jusque très-près de l'extrémité. Métasternum court, à peine ponctué; son sillon dépassant à peine le quart de la longueur. Abdomen lisse, assez brillant, son dernier segment arrondi.

Je n'ai vu que deux exemplaires de cette espèce; celui de la collection de M. Reiche a l'épistome un peu plus relevé; il est un peu plus élargi au milieu, les réticulations et les tubercules des élytres sont plus fins, ce qui le fait paraître un peu plus lisse. Je ne saurais décider à quels sexes ils appartiennent; je les suppose cependant être deux mâles.

Cette espèce se place évidemment près de la *trilineata;* je lui ai conservé le nom de *posticalis* qu'elle porte dans la collection de M. Reiche, qui l'avait reçue de M. Lédérer.

D'Égypte. Collection de MM. Reiche et Wollaston.

85. Zophosis trilineata Olivier.

Long. 5 1/2 à 7 1/2 mill.; larg. 3 1/2 à 4 1/2 mill.

Erodius trilineatus Oliv., Ent., III, 63, p. 6, tab. 1, fig. 5 *a, b.*
Schönh., Syn. Ins., I, p. 125.

Zophosis trilineata Latr., Gen. Crust. et Ins., II, p. 146.
Encycl méth., X, p. 822.

Ovale court, un peu convexe, d'un bronzé obscur, brillant sur les côtés et la suture des élytres ; parties inférieures d'un brun foncé. Palpes, antennes et pattes brun rougeâtre. Ponctuation du dessus de la tête forte et serrée au milieu, plus faible en avant, linéaire près des yeux. Épistome formant avec les joues un angle assez prononcé. ♂, assez élevé ; sa suture bien marquée, arrivant très-près du niveau postérieur des yeux, sinueuse en arrière, le divise en deux lobes séparés par une petite fossette. ♀, non élevé, suture à peine marquée, peu sinueuse, dépassant à peine le milieu des yeux. 2ᵉ article des antennes à peine plus long que le 4ᵉ. Prothorax environ trois fois aussi large que long, très-fortement rétréci en avant, arrondi sur les côtés; ses angles antérieurs largement émoussés, les postérieurs un peu recourbés en dedans ; sa ponctuation forte et serrée sur les côtes, plus faible et écartée au milieu. Élytres largement et régulièrement arrondies sur les côtes, un peu atténuées et à peine sinueuses en arrière, ayant chacune quatre côtes, larges, très-déprimées, lisses et brillantes ; les intervalles, finement granuleux, sont souvent occupés par une poussière blanchâtre; épipleures finissant en pointe à la suture, ayant des petits tubercules linéiformes peu serrés et des petites rides, fines, transverses, le long du bord interne ; leur arête en arc, très-ouverte en avant, très-faiblement sinuée en arrière. Mésosternum assez brusquement déclive en avant, son sillon bien marqué. Métasternum un peu déprimé en arrière sur la partie occupée par le sillon, qui est d'environ un tiers de sa longueur. Abdomen lisse, son dernier segment arrondi.

Var. *A*. Les côtes des élytres très-larges et très-déprimées ne laissent entre elles qu'un intervalle étroit.

De la Sénégambie, où elle est commune.

86. ZOPHOSIS PLICATA Brullé.

Long. 6 à 9 mill.; larg. 3 1/2 à 5 1/2 mill.

Z. plicata Br. in Webb et Berthel. Canar.; Emtom., p. 64.

Elliptique, assez convexe, d'un noir brillant; pattes et antennes brun noirâtre. Tête finement ponctuée, les points assez serrés en avant sont très-espacés sur le vertex, linéaires et confluents près des yeux ; épistome largement et peu profondément échancré en avant, bilobé en arrière, sa suture faisant un angle rentrant au milieu. Mandibules finement rugueuses sur leur face externe. Yeux petits. Antennes plus longues que le prothorax, à 2e article plus long que le 4e. Prothorax plus de trois fois plus large que long, arrondi sur les côtés, fortement rétréci en avant, avec les angles brièvement émoussés et l'échancrure profonde ; son bord postérieur à peine arrondi et subanguleux, très-faiblement et lâchement ponctué. Prosternum un peu gibbeux entre les hanches, sa ponctuation très-écartée. Élytres un peu plus larges que le prothorax, arrondies sur les côtés et un peu dilatées vers le tiers postérieur, brusquement rétrécies et subsinueuses en arrière; elles ont chacune quatre côtes élevées et lisses, dont la première est la plus courte, la moins élevée et tend à s'effacer plus ou moins; la marginale s'écarte de l'arête épipleurale, vers le tiers antérieur, et s'en rapproche graduellement en arrière ; les intervalles sont un peu plissés et ont de très-petits tubercules, visibles seulement à un fort grossissement, excepté sur le dernier, où ils sont plus gros et plus serrés. Épipleures larges, subparallèles dans les deux tiers antérieurs, apparentes jusqu'à la suture, lisses ou un peu plissées et à peine tuberculeuses; leur arête brusquement courbée et faiblement subsinueuse en arrière. Mésosternum anguleusement abaissé en avant, large et à peine rétréci en arrière entre les hanches, son sillon limité bien avant l'extrémité. Métasternum ayant quelques points très-écartés, son sillon vaguement arrêté au tiers postérieur, quelquefois prolongé en un petit trait délié. Éperons des jambes testacés, rougeâtres. Abdomen à peine ponctué, son dernier segment arrondi, subtronqué.

Var. *A*. Élytres très-fortement plissées, la première côte onduleuse, à peine saillante, la 3e onduleuse et un peu ramiforme.

Var. *B*. Élytres plissées, la première côte irrégulière, à peine saillante, la 3e un peu ondulée et beaucoup moins élevée que les 2e et 4e, ce qui lui donne quelque ressemblance avec la *Clarkii.*

Cette espèce est des îles Canaries, où elle a été recueillie assez abondamment par M. Wollaston, à Lanzarota et Puerta-Ventura; c'est parmi les exemplaires qu'il m'a communiqués que se trouve la variété *A;* la variété *B* fait partie de la collection Melly, actuellement au musée de Genève.

87. ZOPHOSIS VAGANS Brullé.

Long. 6 à 6 3/4 mill.; larg. 3 1/4 à 4 mill.

Z. vagans Brullé in Webb et Berthel. Canar.; Entom., p. 64.

Elliptique, un peu allongée et convexe, d'un noir un peu brillant, très-légèrement submétallique. Tête comme celle de la *plicata.* Prothorax fortement rétréci en avant, avec les angles largement émoussés et l'échancrure relativement peu profonde. Élytres à peine plus larges que ce dernier, subparallèles et faiblement arrondies sur les côtés, brusquement rétrécies et subsinueuses en arrière ; elles ont chacune trois côtes, la suturale étant effacée, peu élevées, lisses et légèrement ondulées, dont la marginale est subparallèle à l'arête épipleurale. Un vestige de côte existe quelquefois à la place de la suturale ; les intervalles sont très-légèrement plissés et à peine visiblement tuberculeux, excepté sur le dernier, où les tubercules sont plus gros et plus serrés.

Cette espèce est très-voisine de la *plicata;* la profondeur moindre de l'échancrure du prothorax et ses angles plus largement émoussés, les côtes des élytres moins élevées et surtout la position de la marginale par rapport à l'arête épipleurale l'en distinguent; ces différences s'étant trouvées constantes dans quatre exemplaires, dont deux appartiennent à M. Wollaston et les deux autres font partie de ma collection, je l'ai considérée comme suffisamment distincte.

Elle est aussi des îles Canaries (grande Canary).

88. ZOPHOSIS CLARKII.

Long. 6 1/2 à 7 1/2 mill. ; larg. 4 à 4 3/4 mill.

Brièvement ovalaire, assez convexe, d'un noir un peu brillant. Ponctuation de la tête plus serrée en avant, écartée sur le vertex, sublinéaire près des yeux. Suture postérieure de l'épistome presque entièrement effacée. Antennes dépassant sensiblement les angles postérieurs du prothorax, leur 2e article plus long que le 4e. Prothorax plus de trois fois plus large que long, arrondi sur les côtés, rétréci en avant, les angles brièvement émoussés, l'échancrure profonde, un peu lobée dans son fond ; son bord postérieur largement arrondi au milieu. Élytres un peu plus larges que le prothorax, régulièrement arrondies sur les côtés, subsinuées en arrière ; elles ont chacune trois côtes peu élevées ; la suturale est effacée, ou à peine apparente, et l'intermédiaire est beaucoup plus faible ; elles sont lisses ou à peine un peu onduleuses sur le dos, et c'est à peine si l'on y distingue de très-petits tubercules écartés ; très-finement réticulés sur les côtés et visiblement tuberculeux entre la côte marginale et l'arête épipleurale, qui se rapprochent graduellement du tiers antérieur en arrière. Épipleures larges, non sensiblement tuberculeuses ; leur arête régulièrement courbée et subsinueuse.

Var. *A*. Côte intermédiaire des élytres presque entièrement effacée, la marginale plus écartée de l'arête épipleurale, les tubercules entre ces dernières plus gros et plus apparents.

Celle-ci ressemble un peu à la *plicata* et à la *Wollastonii ;* elle se distingue de toutes les deux par sa forme brièvement et régulièrement ovalaire ; de la première, par les côtes des élytres moins élevées, dont deux seulement bien apparentes ; de la deuxième, par son prothorax plus échancré en avant, ses angles moins émoussés et par la côte marginale des élytres non parallèles à l'arête épipleurale.

Elle habite les îles Canaries, d'où elle a été rapportée par M. Wollaston.

89. Zophosis bicarinata Solier.

Long. 5 1/2 à 8 mill.; larg. 3 1/4 à 5 mill.

Z. bicarinata Solier, Ann. Soc. Ent. de Fr., 1834, 617, 17.

Brièvement ovalaire, convexe, d'un noir un peu brillant. Tête finement et densément ponctuée en avant, très-vaguement sur le milieu. Épistome faiblement bilobé en arrière, sa suture peu marquée et peu profondément sinuée. Antennes sensiblement plus longues que le prothorax, à 2e article plus long que le 4e. Prothorax plus de trois fois plus large que long, arrondi sur les côtés, fortement rétréci en avant, avec les angles brièvement émoussés, l'échancrure assez profonde, ayant son fond très-faiblement lobé, son bord postérieur à peine arrondi et subanguleux au milieu, très-faiblement ponctué. Prosternum un peu gibbeux entre les hanches, son prolongement peu dilaté sur les côtés, à peine ponctué. Élytres un peu plus larges que le prothorax, régulièrement arrondies sur les côtés, un peu atténuées et subsinueuses postérieurement, un peu déprimées en arrière chez les mâles, à peu près lisses au milieu, finement tuberculeuses sur les côtés; elles ont chacune deux à trois côtes (la suturale étant effacée) à peine marquées et qui manquent quelquefois complétement; l'intermédiaire est celle qui disparaît la première; la marginale est subparallèle à l'arête épipleurale ou ne s'en rapproche que faiblement en arrière. Épipleures atteignant la suture, ayant de petits tubercules épars à peine visibles; leur arête plus brièvement arrondie et subsinueuse en arrière. Mésosternum anguleusement abaissé en avant, subparallèle entre les hanches, son sillon limité bien avant l'extrémité. Sillon du métasternum vaguement limité vers le tiers postérieur par un trait très-délié. Abdomen imponctué, son dernier segment arrondi.

Var. *A.* Deux côtes seulement sur chaque élytre, très-peu marquées, l'intermédiaire manquant complétement : c'est la *Z. bicarinata* de Solier, dont le type m'a été communiqué par le musée de Turin, où il se trouve actuellement dans la belle collection donnée à cet établissement par M. le marquis de Brême. Cette variété existe aussi au musée de Genève.

Var. *B.* Toutes les côtes entièrement effacées.

Des îles Canaries. M. Wollaston m'en a communiqué une douzaine

d'exemplaires qu'il a recueillis lui-même dans les endroits sablonneux près de las Palmas (*gran Canaria*), parmi lesquels figurent les différentes variétés.

90. Zophosis minuta Fab., Sol.

Long. 5 1/2 à 7 mill.; larg. 3 1/2 à 4 1/2 mill.

Erodius minutus Fab., Ol., Sol., Ann. Soc. Ent., 1834, p. 615, sp. 15.

Er. suborbicularis Sol., p. 616, sp. 16.

Ovale court, suborbiculaire, convexe, d'un noir assez brillant. Tête à ponctuation très-fine et écartée, plus forte et serrée sur l'épistome; celui-ci abaissé et assez profondément échancré en avant, très-obliquement coupé sur les côtés, qui forment avec les joues un angle rentrant très-ouvert; ♂, un peu relevé, sa suture bien marquée, échancrée en arrière, où elle atteint assez près du niveau du bord postérieur des yeux; le milieu de l'échancrure est occupé par une petite fossette oblongue qui le fait paraître bilobé; ♀, non relevé; sa suture, à peine distincte en arrière, ne paraît pas sinueuse, dépasse très-peu le milieu des yeux. Menton très-finement rugueux. Antennes n'atteignant pas les angles postérieurs du pronotum, leur 2e article épais, un peu plus long que le 3e, 5e à 7e à peine plus longs que larges, 8e à 10e transverses, 11e brièvement ovalaire. Pronotum environ trois fois aussi large que long, peu régulièrement arrondi sur les côtés; son échancrure antérieure large, modérément ouverte en avant, son bord postérieur largement arrondi au milieu, sinué aux épaules, ses angles correspondants dépassant notablement le milieu; il est assez convexe, lisse au milieu, légèrement ponctué sur les côtés, plus distinctement vers les angles postérieurs. Prosternum très-légèrement ponctué, son prolongement un peu convexe, subacuminé, finement rebordé. Élytres convexes, arrondies sur les côtés, leur plus grande largeur dépassant parfois un peu le milieu, à peine sinuées et conjointement arrondies en arrière; elles sont lisses au milieu, très-finement réticulées vers les côtés et recouvertes de très-petits tubercules d'autant plus saillants et serrés qu'ils se rapprochent davantage du bord marginal. Épipleures lisses, recouvertes de petits tubercules linéiformes assez serrés. Mésosternum graduellement déclive en avant, sillonné, médiocrement

large entre les hanches. Métasternum court, sa ponctuation très-écartée; son sillon, assez profond, atteint environ au tiers de la longueur et le dépasse quelquefois. Abdomen lisse, son dernier segment arrondi.

Var. *A*. Élytres un peu plus sinueuses, subacuminées et relevées à l'extrémité, ayant deux à trois côtes peu distinctes et la suture un peu relevée.

Habite le sud de l'Espagne, le Maroc et l'Algérie. M. le docteur Haag m'en a communiqué un exemplaire provenant de l'Égypte, qui ne m'a pas présenté de différence appréciable.

Le *Z. suborbicularis* de Solier ne présente évidemment qu'une différence sexuelle : les caractères différentiels qu'il indique appartiennent au mâle.

91. Zophosis errans Solier.

Long. 6 1/2 à 7 3/4 mill. ; larg. 4 à 4 1/2 mill.

Z. errans Solier, Ann. Soc. Ent. 1834, p. 614 (nec Dejean).
Z. græca Dej. coll.
Z. Dureti Peyron.

Espèce voisine de la *Z. suborbicularis*, elle s'en distingue par une forme plus allongée et plus régulièrement ovale; la ponctuation du pronotum est plus distincte au milieu; les élytres sont très-distinctement ponctuées, subtuberculeuses au milieu, et les tubercules des côtes sont plus saillants, ainsi que ceux des épipleures. Le métasternum et l'abdomen sont en général plus distinctement ponctués.

La même variété à côtes peu distinctes se présente de la même façon que chez la *Z. minuta*.

Habite le sud de l'Espagne, le Maroc et la Grèce.

Dejean ou Solier se sont trompés en appliquant à cette espèce le nom d'*errans* du Catalogue du premier de ces auteurs, qui se rapporte à la *Delalandei*; quoi qu'il en soit, je conserve à cette espèce le nom sous lequel Solier l'a décrite.

Je n'ai pu trouver de caractère distinctif chez le *Z. græcus* de la collec-

tion Dejean, communiqué par M. Ghiliani, du musée de Turin, si ce n'est d'avoir les élytres un peu plus atténuées en arrière, caractère qui se retrouve au même degré chez la *Z. errans* Solier, dont la description a été faite sur un exemplaire ♀, et exceptionnellement, il est vrai, chez quelques-uns de l'Espagne, communiqués par M. Schaum, sans que cette différence soit sexuelle. Y a-t-il eu transposition dans la collection Dejean, ou bien son exemplaire vient-il réellement de Grèce ?

92. Zophosis dilatata Er.

Long. 4 1/2 à 6 mill.; larg. 3 à 4 mill.

Z. lugubris Boh.
Z. græca Gory.

Ovale court, suborbiculaire, atténué en arrière, convexe, bronzé assez brillant en dessus, noir en dessous. Tête à ponctuation fine, peu serrée; plus forte et plus serrée sur l'épistome. Menton finement alutacé, avec quelques points épars. Antennes dépassant les angles postérieurs du pronotum; 2e article plus épais et plus court que le 3e; 4e à 7e à peine plus longs que larges, 8e et 10e transverses, 11e brièvement ovalaire. Pronotum environ trois fois aussi large que long, régulièrement arrondi sur les côtés; échancrure antérieure assez profonde; bord postérieur arrondi, sinué près des angles, ceux-ci aigus, pas plus prolongés en arrière que le milieu; ponctuation écartée, assez faible, presque nulle au milieu, mieux marquée et légèrement confluente près des bords latéraux. Prosternum finement ponctué; saillie presque lisse, plane, obtuse à l'extrémité, finement rebordée. Élytres convexes, un peu déprimées le long de la suture, brusquement élargies et arrondies au-dessous des épaules; leur plus grande largeur un peu avant le milieu; atténuées en arrière, sinuées près de l'extrémité, qui est arrondie; réticulation à peine visible, avec quelques points épars et quelques tubercules allongés vers l'extrémité des bords latéraux. Épipleures couvertes de tubercules linéiformes, plus serrés vers l'extrémité. Mésosternum médiocrement large entre les hanches, graduellement déclive en avant, sillonné. Métasternum lisse, son sillon très-court, n'atteignant que le sixième de la longueur. Abdomen marqué de petites lignes sur le milieu de la base des trois premiers segments et

de quelques points épars sur les côtés; le dernier arrondi, lisse, ainsi que le précédent.

Égypte, Syrie, Anatolie, Caucase. Collections Haag, de Mnizseck, Reiche, Deyrolle.

93. Zophosis orbiculata Latr.

Long. 5 1/2 à 8 mill.; larg. 3 1/2 à 5 1/2 mill.

Ovale court, suborbiculaire, convexe, d'un noir peu brillant. Tête à ponctuation fine et serrée; suture de l'épistome du mâle bien marquée et échancrée au milieu avec une petite fossette oblongue qui fait paraître l'échancrure plus profonde; chez la femelle la suture est à peine marquée. Menton à ponctuation un peu confluente. Antennes dépassant un peu les angles postérieurs du pronotum, à 2e et 3e articles subégaux, 4e un peu plus court, 5e à 7e subégaux entre eux, un peu plus longs que larges, 8e plus court, 9e et 10e transverses, 11e brièvement ovalaire. Pronotum environ trois fois aussi large que long, à peine arrondi sur les côtés; échancrure antérieure médiocrement large, assez profonde; bord postérieur arrondi, assez fortement sinué près des angles, qui sont à peine plus prolongés en arrière que le milieu; ponctuation très-fine et très-écartée, à peine plus serrée sur les côtés. Prosternum finement ponctué, son prolongement subacuminé, finement rebordé. Élytres convexes, planes en arrière, arrondies sur les côtés, atténuées en arrière, à peine sinuées près de l'extrémité, qui est étroitement arrondie; finement réticulées, couvertes de tubercules très-petits et espacés sur le milieu, plus distincts et plus rapprochés vers les côtés, serrés et linéiformes près des bords; portant en outre les traces plus ou moins visibles d'une côte dorsale, habituellement réduite à une ligne légèrement plus convexe, séparant la partie dorsale, qui est plane, de la partie latérale; parfois plus distincte, sous forme de ligne mousse dans sa moitié antérieure, ponctuée d'ailleurs comme le reste de l'élytre; toujours nulle postérieurement. Épipleures finement rugueuses, couvertes de petits tubercules linéiformes plus ou moins nombreux. Mésosternum médiocrement large entre les hanches, déclive et sillonné en avant. Sillon métasternal atteignant le tiers ou parfois la moitié de la longueur du métasternum. Abdomen lisse; dernier segment arrondi.

Syrie. Collections Reiche, Chevrolat; musée d'Helsingfors et de Turin

94. ZOPHOSIS MARSEULI.

Long. 6 à 8 1/2 mill.; larg. 4 1/2 à 5 1/2 mill.

Corps ovale court, convexe, d'un noir médiocrement brillant. Tête à ponctuation fine, espacée, très-serrée sur l'épistome, qui est convexe chez le mâle; sa suture dans ce sexe profonde, presque droite, légèrement échancrée au milieu; peu visible mais plus profondément échancrée chez la femelle. Menton à ponctuation bien marquée, serrée en avant. Antennes atteignant les angles postérieurs du pronotum; 2ᵉ article plus épais et un peu plus court que le 3ᵉ; celui-ci plus épais que les suivants; 4ᵉ à 8ᵉ décroissant graduellement, un peu plus longs que larges; 9ᵉ et 10ᵉ transverses. Pronotum environ trois fois aussi large que long, peu arrondi sur les côtés; échancrure antérieure médiocrement large, assez profonde; bord postérieur arrondi, sinué près des angles postérieurs, qui sont un peu plus prolongés en arrière que le milieu de la base; ponctuation fine, espacée, mais bien distincte; plus marquée et un peu plus serrée près des côtés. Prosternum finement ponctué, sa saillie obtuse, finement rebordée, légèrement convexe. Élytres convexes, arrondies sur les côtés, à peine sinuées près de l'extrémité; ponctuation assez forte, bien nette, peu serrée, et entremêlée vers les côtés de tubercules linéiformes assez faibles. Épipleures marquées de tubercules linéiformes très-fins, peu serrés. Mésosternum médiocrement large, à ponctuation un peu confluente, à peine visiblement sillonné en avant. Métasternum à ponctuation assez fine, espacée, mais bien marquée; son sillon atteignant presque son bord antérieur, et se rétrécissant à partir de la moitié. Abdomen lisse.

Algérie. Collections Marseul, Haag, Doüé, Reiche, Deyrolle; musée d'Helsingfors.

Var. *A.* De petite taille. Plus courte, plus ramassée; corselet plus lisse; un peu renflé près des angles antérieurs; le sillon marginal paraissant par suite plus profond en cet endroit. Ces caractères ne nous ont pas paru avoir une valeur spécifique.

Algérie. Coll. Reiche.

95. Zophosis Lethierryi.

Long. 6 à 6 3/4 mill.; larg. 4 à 4 1/2 mill.

Ovale assez court, noir assez brillant, avec un léger reflet bronzé. Ponctuation de la tête fine, écartée en arrière, serrée sur l'épistome, presque rugueuse près des yeux. Menton finement ponctué. Antennes atteignant les angles postérieurs du corselet; 2ᵉ article épais, presque égal au 3ᵉ; 4ᵉ à 7ᵉ décroissant graduellement, 8ᵉ et 9ᵉ transverses. Corselet environ trois fois aussi large que long, peu arrondi sur les côtés; échancrure antérieure assez profonde. Bord postérieur arrondi, assez profondément sinué près des angles postérieurs, qui ne sont pas plus prolongés en arrière que le milieu. Prosternum finement ponctué; sa saillie assez longue, étroite, acuminée. Élytres peu arrondies sur les côtés, à peine sinuées près de l'extrémité; couvertes de très-petits tubercules d'autant plus serrés qu'ils se rapprochent du bord externe. Épipleures marquées de tubercules linéiformes petits, peu saillants, écartés. Mésosternum assez large entre les hanches, ponctué, sillonné dans toute sa longueur. Métasternum finement et sparsément ponctué; son sillon atteignant environ le tiers de sa longueur. Abdomen à ponctuation à peine visible, très-écartée.

Algérie. Musée d'Helsingfors; coll. Reiche, Chevrolat, Deyrolle. Deux exemplaires appartenant à M. Lethierry lui ont été envoyés de Biskara.

96. Zophosis curta.

Long. 5 1/2 à 7 1/2 mill.; larg. 4 à 4 1/2 mill.

Ovale court, suborbiculaire, d'un noir légèrement bronzé, médiocrement brillant; tête du mâle à ponctuation assez forte, peu serrée sur la partie postérieure; épistome légèrement convexe, séparé par une suture presque droite, légèrement échancrée dans son milieu, l'échancrure prolongée en forme de sillon jusqu'à la moitié; à ponctuation serrée; chez la femelle, la ponctuation est plus fine, moins serrée, la suture peu marquée, la ligne longitudinale nulle; dans l'un et l'autre sexe la tête offre

un reflet violet assez prononcé. Menton presque lisse, à ponctuation très-fine et peu serrée. Antennes atteignant les angles postérieurs du pronotum; 2e article à peine plus gros et d'un quart plus court que le 3e, les suivants décroissant graduellement; 9e et 10e transverses. Pronotum environ trois fois aussi large que long; côtés assez fortement arrondis, échancrure antérieure assez large, bord postérieur arrondi, assez fortement sinué près des angles, qui ne dépassent pas en arrière le bord postérieur; couvert d'une fine réticulation et de points épars, qui deviennent plus nombreux et plus distincts près des angles et des côtés. Prosternum densément ponctué sur les côtés, presque lisse au milieu et sur la saillie, qui est courte, un peu convexe. Élytres médiocrement arrondies sur les côtés, à peine sinuées près de l'extrémité; couvertes d'une réticulation fine bien visible et de tubercules ponctiformes épars, ceux voisins des bords ayant une tendance à se réunir et à devenir linéiformes. Épipleures couvertes de petits traits linéiformes peu serrés. Mésosternum assez large entre les hanches, sillonné en avant. Métasternum à ponctuation éparse, son sillon atteignant le tiers environ de la longueur. Abdomen presque lisse.

Algérie. Collection de Marseul.

97. ZOPHOSIS WOLLASTONII.

Long. 8 3/4 mill.; larg. 5 3/4 mill.

Ovale court, assez convexe, d'un noir assez brillant. Tête à ponctuation fine et serrée. Épistome plus fortement ponctué, convexe, plutôt tronqué qu'échancré en avant; sa suture postérieure bien marquée, fortement anguleuse au milieu, l'angle prolongé en un sillon qui atteint le milieu et fait paraître l'épistome fortement bilobé en arrière. Menton à ponctuation assez fine, mais bien marquée, serrée au milieu. Antennes n'atteignant pas les angles postérieurs du corselet; 2e article un peu plus épais et plus court que le 3e, à peu près de la longueur du 4e, les suivants décroissant graduellement, 9e et 10e transverses. Pronotum environ trois fois aussi large que long; légèrement arrondi sur les côtés; son échancrure antérieure assez profonde, médiocrement large; bord postérieur faiblement arrondi, sinué près des angles, qui sont plus prolongés en arrière que le milieu de la base; ponctuation assez fine, bien marquée, serrée sur les côtes,

espacée au milieu. Prosternum à ponctuation assez fine et assez serrée; sa saillie assez longue, obtuse, presque lisse, avec une impression arrondie au milieu de sa longueur. Élytres médiocrement arrondies sur les côtés, à peine sinuées près de l'extrémité, déprimées près de la suture, légèrement renflées longitudinalement à une petite distance de la suture; couvertes de petits tubercules plus serrés vers les côtés, très-espacés près de l'extrémité. Épipleures presque lisses, portant de très-petits tubercules linéiformes à peine distincts. Mésosternum assez large entre les hanches, impressionné au milieu, à ponctuation bien marquée, mais peu serrée; échancré et sillonné en avant. Métasternum à ponctuation bien marquée, espacée; son sillon prolongé sur toute sa longueur. Ponctuation de l'abdomen assez fine, espacée; les 2e et 3e segments finement ridés à la base, le dernier presque lisse.

Caucase. Un seul exemplaire mâle dans la collection de M. de Marseul.

98. Zophosis Zuberi (1).

Long. 7 à 8 mill.; larg. 4 1/2 à 5 mill.

Ovale court, assez convexe, d'un noir assez brillant. Tête à ponctuation assez fine et serrée, légèrement confluente sur l'épistome, celui-ci impressionné en arrière sur le milieu de la suture, qui est peu marquée. Ponctuation du menton assez forte, espacée en arrière, transversalement confluente en avant. Antennes atteignant les angles postérieurs du pronotum; 2e article plus gros et un peu plus court que le 3e, à peu prés égal au 4e; les suivants décroissant graduellement, 9e et 10e transverses. Pronotum environ trois fois aussi large que long, faiblement arrondi sur les côtés; ses angles postérieurs pas plus prolongés en arrière vers le milieu de sa base. Ponctuation très-fine, peu serrée, presque nulle au milieu. Prosternum à ponctuation assez fine et espacée; sa saillie assez longue, acuminée. Élytres arrondies sur les côtés, convexes, déprimées près de la suture; couvertes de petits points tuberculeux, plus rares vers l'extrémité. Épipleures lisses, parsemées de petites linéoles à peine marquées. Mésosternum et métasternum à ponctuation fine et espacée; le premier assez large entre les hanches et étroitement échancré en avant.

(1) Sur le tableau synoptique des espèces, le nom de *Ghilianii* a été substitué au nom de *Zuberi* par suite d'un *lapsus calami.*

Sillon métasternal étroit, atteignant la partie antérieure du métasternum. Abdomen à ponctuation rare et fine.

Sahara algérien. Coll. Deyrolle et Lethierry.

Nous avons dédié cette espèce à M. Zuber-Hofer, entomologiste très-zélé.

99. ZOPHOSIS DEPRESSIPENNIS Lucas.

Long. 6 1/4 à 7 3/4 mill.; larg. 4 à 5 mill.

Z. depressipennis Lucas, Ann. Soc. Ent. de France, 1858, p. 222.

Ovale court, suborbiculaire, médiocrement atténué en arrière, d'un noir peu luisant. Ponctuation de la tête fine et peu serrée. Épistome angulairement échancré en arrière ; sa suture peu marquée ; plus fortement et plus densément ponctué que la tête ; son échancrure antérieure assez étroite. Ponctuation du menton médiocrement forte, serrée. Antennes atteignant les angles postérieurs du corselet ; leur 2e article un peu plus court et un peu plus épais que le 3e, le 4e à peine plus court que le 2e, les suivants décroissant graduellement, 9e et 10e transverses. Pronotum un peu plus de trois fois plus large que long, médiocrement arrondi sur les côtés et en arrière ; angles postérieurs à peine plus prolongés en arrière que le milieu de la base ; marqué d'un sillon longitudinal peu profond dans son milieu ; ponctuation fine, assez serrée, se détachant à peine sur les côtés de la fine réticulation du fond ; au milieu les points sont plus gros, plus marqués, plus espacés. Prosternum couvert d'une ponctuation assez fine et serrée en avant ; saillie assez forte, lisse, acuminée. Élytres à peine sinuées près de l'extrémité, médiocrement convexes, assez largement déprimées le long de la suture, couvertes, outre leur fine réticulation, qui est bien visible, de petits points tuberculeux plus serrés sur les côtés, plus rares vers l'extrémité. Épipleures ne présentant outre leur fine réticulation que quelques points rares et peu marqués. Mésosternum à ponctuation fine et serrée en avant, marqué de quelques points épars en arrière ; son échancrure assez étroite, suivie en arrière d'une impression qui la fait paraître plus profonde. Métasternum marqué de points fins, espacés ; son sillon atteint environ le tiers de sa longueur. Abdomen lisse.

Algérie. Collection Deyrolle.

100. Zophosis rotundata Solier.

Long. 6 1/2 à 8 mill.; larg. 4 1/2 à 5 mill.

Z. rotundata Solier in litt.
Z. subconvexa Ménétriés.
Z. convexa Waltl.

Ovale très-court, atténué en arrière, d'un noir brillant avec un reflet violet bien prononcé sur le métasternum, l'abbomen et les pattes. Tête lisse. Épistome couvert de points serrés, légèrement confluents, mais très-superficiels; sa suture postérieure peu marquée, échancrée au milieu; l'échancrure prolongée en un sillon étroit dépassant la moitié; chez la femelle la suture est presque nulle et la ponctuation à peine distincte, parfois même oblitérée complétement. Antennes atteignant les angles postérieurs du pronotum; 2e article sensiblement plus court et à peine plus gros que le suivant, à peu près de la longueur du 5e; 4e un peu plus long que le 2e, les suivants décroissant graduellement, 9e et 10e transverses. Menton ponctué finement et peu densément en avant, lisse en arrière. Pronotum environ trois fois aussi large que long, assez fortement arrondi sur les côtés et en arrière, ses angles postérieurs à peine plus prolongés postérieurement que le milieu de la base; lisse au milieu, couvert de points fins près du bord externe, espacés en se rapprochant de la partie médiane. Prosternum marqué de points fins et peu serrés; sa saillie plus ou moins indistinctement sillonnée à la base, à ponctuation plus espacée, surtout vers l'extrémité; celle-ci obtuse. Élytres assez fortement arrondies sur les côtés, médiocrement atténuées en arrière; assez convexes, assez largement déprimées près de la suture, celle-ci notablement saillante; la dépression juxta-suturale est limitée par un renflement longitudinal plus luisant que le reste de l'élytre, et plus saillant vers les deux tiers de sa longueur; leur surface présente deux systèmes de granulation; l'un très-fin, bien distinct seulement à l'aide de la loupe; l'autre formee de grains un peu plus gros, plus rares, parfois presque nuls, surtout à l'extrémité et sur la dépression juxta-suturale, plus saillants et plus serrés près du bord externe. Épipleures lisses. Mésosternum échancré assez fortement, à ponctuation rare mais bien marquée, ayant en outre une fossette dans son milieu. Métasternum ponctué comme le mésosternum; son sillon est prolongé jusqu'au bord antérieur et accompagné de chaque côté en avant

d'un sillon flexueux, irrégulier, prolongé habituellement jusqu'au tiers de la longueur et souvent d'un second sillon semblable, mais beaucoup plus court. Abdomen lisse ; premier segment marqué au milieu de sa base, de 1 à 6, sillons longitudinaux, flexueux, irréguliers, de longueur variable, les externes toujours plus courts, les médians atteignant presque le bord postérieur ; 2e segment marqué de sillons semblables, mais en général moins nombreux.

Cette espèce, très-remarquable par les sillons de l'abdomen et du métasternum, provient d'Égypte et d'Arabie. Musées de Genève et d'Helsingfors. Collection Deyrolle.

101. ZOPHOSIS ORBICULARIS Boheman.

Long. 9 1/2 à 10 1/2 mill., larg. 6 1/2 à 7 1/2 mill.

(Pl. 2, fig. 9.)

Ovale court, d'un noir assez brillant. Tête couverte de points fins et rares ; plus forts et un peu moins espacés sur l'épistome, médiocrement serrés, même à sa partie antérieure ; suture non apparente. Antennes n'atteignant pas les angles postérieurs du pronotum ; 2e article un peu plus court et un peu plus gros que le 3e, à peu près égal au 5e ; les suivants décroissant graduellement, 9e et 10e transverses. Menton marqué de quelques points rares et fins. Pronotum environ trois fois aussi large que long, assez fortement arrondi sur les côtés ; échancrure antérieure médiocrement large mais profonde ; angles antérieurs arrondis ; bord postérieur fortement arrondi, largement et profondément sinué de chaque côté ; angles postérieurs très-notablement moins prolongés en arrière que le milieu de la base ; dessus marqué de points fins et rares, à peine plus serrés sur le bord externe, complétement lisse au milieu. Prosternum marqué de points assez gros et serrés en avant ; saillie obtuse, presque lisse. Élytres fortement arrondies près des épaules, faiblement sur les côtés, à peine sinuées très-près de l'extrémité, ciliées, couvertes sur leur disque de fossettes peu ou moins confluentes, qui les font paraître rugueuses ; ces fossettes plus petites et entremêlées de nombreux tubercules petits, allongés sur les côtés ; près de l'extrémité les fossettes sont nulles, les tubercules plus arrondis, plus régulièrement disposés. Épipleures fortement concaves à la base, cette concavité prolongée obliquement en

dehors jusqu'à près du tiers de la longueur, ce qui rend presque verticale cette partie du bord externe des épipleures; dans cette concavité se meut la jambe intermédiaire; au second tiers environ se remarque une dépression assez large, également dirigée obliquement en dehors, dans laquelle se meut la cuisse postérieure; les autres parties de l'épipleure sont assez sensiblement convexes; la ponctuation, forte et assez serrée sur les parties convexes, est nulle sur les parties déprimées et concaves, ainsi que le long du bord interne. Mésosternum assez fortement échancré en avant, couvert de points gros et assez serrés. Métasternum plus fortement et plus densément ponctué que le mésosternum, son sillon prolongé peu distinctement jusqu'au tiers environ. Abdomen marqué de points fins épars; les trois premiers segments ridés longitudinalement sur leur partie médiane, les rides plus fortes et entremêlées de points plus gros sur le 2e et surtout le 1er segment, qui est très-rugueux.

Cette curieuse espèce est très-distincte par tous ces caractères: la conformation particulière des épipleures est un caractère peut-être plus que spécifique.

Natal, collection de Mniszech; cap Negro, collection Deyrolle.

102. Zophosis acuminata.

Long. 6 mill.; larg. 3 mill.

Oblong, subparallèle, brusquement rétréci à l'extrémité, d'un bronzé obscur. Tête assez grosse, couverte d'une ponctuation forte et serrée sur toute sa surface; suture de l'épistome nulle. Menton rugueux. Antennes à 2e et 3e articles égaux. Pronotum environ deux fois plus large que long; échancrure antérieure large, médiocrement profonde, à angles très-arrondis; côtés légèrement arrondis dans leur moitié antérieure, presque droits dans leur moitié postérieure; bord postérieur faiblement arrondi, légèrement sinué; angles postérieurs un peu plus prolongés en arrière que le milieu de la base; ponctuation bien marquée, assez fine, serrée, surtout près des sinus basilaires, où les points sont un peu allongés. Prosternum finement rugueux; sa saillie courte, marquée de points épars et assez gros, arrondie à l'extrémité, n'atteignant pas le mésosternum. Élytres faiblement arrondies sur les côtés, subparallèles, brusquement rétrécies près de l'extrémité; régulièrement et assez fortement convexes avec la suture un peu élevée; couvertes, outre leur fine réticulation, qui est bien visible,

surtout à l'extrémité, ce qui rend cette partie plus mate, de petits points tuberculeux, serrés, surtout vers la base, plus rares à l'extrémité et sur les côtés, jusqu'au tiers à la base, jusqu'à la moitié vers l'extrémité de linéoles saillantes, obliquement longitudinales, plus saillantes, plus longues et confluentes près du bord externe. Arête épipleurale peu saillante, légèrement inférieure; épipleures ayant des linéoles courtes, médiocrement saillantes, peu nombreuses. Mésosternum étroit, finement rugueux, largement sillonné presque jusqu'à l'extrémité. Métasternum un peu allongé, marqué de points épars, assez forts; son sillon prolongé presque jusqu'à la moitié. Abdomen à ponctuation bien marquée, assez forte, surtout sur le dernier et les deux premiers segments, entremêlée à la base des trois premiers de rides longitudinales.

Le seul exemplaire que nous avons eu de cette espèce était privé d'antennes (sauf les trois premiers articles) et de tarses antérieurs; il provient de Natal et fait partie de la collection de M. le comte de Mniszech.

103. Zophosis benguelensis.

Long. 6 1/2 mill.; larg. 3 1/2 mill.

Elliptique, d'un noir assez brillant avec un reflet vert bleuâtre. Tête à ponctuation fine, peu serrée, à peine plus forte sur l'épistome; partie antérieure de celui-ci un peu épaissie, plus densément ponctuée, d'un violet pourpré peu brillant, limitée en arrière par une ligne peu distincte, légèrement élevée, arquée, à convexité antérieure; suture postérieure de l'épistome nulle. Menton fortement et densément ponctué. Antennes atteignant les angles postérieurs du pronotum; 2e et 3e articles subégaux, les autres décroissant graduellement. Pronotum un peu plus de deux fois plus large que long, médiocrement arrondi sur les côtés, presque droit au bord postérieur, qui est peu sinué près des angles; ceux-ci sensiblement plus prolongés en arrière que le milieu de la base; échancrure antérieure assez large, peu profonde, à angles arrondis; ponctuation très-fine, espacée, sauf le long du bord externe, à peine visible au milieu. Prosternum à ponctuation bien marqués, éparse, sauf sur les côtés et en avant, où elle est confluente; sa saillie médiocre, obtuse. Élytres faiblement arrondies sur les côtés, subparallèles dans leur moitié antérieure, graduellement

rétrécies à partir de ce point jusqu'à l'extrémité, qui est arrondie, peu convexes ; couvertes de points très-petits, tuberculeux, épars, et près du bord externe, de linéoles saillantes peu distinctes. Épipleures marquées de linéoles longitudinales bien marquées. Mésosternum étroit, graduellement déclive, finement rugueux, sillonné dans presque toute sa longueur. Métasternum à ponctuation éparse, assez fine ; son sillon prolongé presque jusqu'à la moitié. Abdomen couvert de points épars, peu serrés, assez fins ; les deux premiers segments ridés longitudinalement à leur base.

Benguela. Collection Chevrolat.

104. Zophosis elongata.

Long. 6 mill. ; larg. 3 mill.

(Pl. 2, fig. 11.)

Ovale très-allongé, d'un noir assez brillant. Tête large, à ponctuation serrée et médiocrement forte; suture postérieure de l'épistome nulle; partie antérieure de l'épistome plus densément ponctuée, un peu inclinée séparée par une ligne saillante, arquée, à convexité antérieure. Menton fortement et très-densément ponctué. Antennes dépassant les angles postérieurs du pronotum ; 2e article un peu plus court et à peine plus gros que le 3e, à peu près égal au 4e, les suivants décroissant graduellement. Pronotum une fois et demie aussi large que long, très-peu rétréci en avant, à peine arrondi sur les côtés ; échancrure antérieure faible mais très-large, à angles très-arrondis ; bord postérieur presque droit, ses angles plus prolongés en arrière que le milieu ; ponctuation assez serrée, bien marquée, plus faible au milieu, surtout en avant. Prosternum marqué de points épars, sauf sur les côtés et en avant, où il est finement rugueux; sa saillie extrêmement courte, obtuse et relevée. Élytres allongées, faiblement arrondies sur les côtés, subparallèles dans leur premier tiers, graduellement rétrécies de ce point jusqu'à l'extrémité qui est arrondie, très-faiblement convexes ; couvertes de points assez fins, médiocrement serrés, entremêlés sur le tiers externe des élytres près de la base, sur toute leur largeur à l'extrémité de linéoles saillantes, plus fortes, plus longues, plus serrées et plus confluentes vers l'extrémité et le bord externe. Épipleures couvertes de linéoles nombreuses et très-allongées. Mé-

sosternum très-rétréci entre les hanches, largement sillonné jusque près de son extrémité. Métasternum marqué de points fins et espacés ; son sillon finement prolongé jusqu'au tiers. Ponctuation de l'abdomen fine et espacée.

Benguela. Collection Thomson.

Genre 3. **Cheirosis.**

Bord antérieur du menton échancré.

Yeux grands, fortement prolongés inférieurement, leurs orbites peu développées.

Angles postérieurs du pronotum embrassant les épaules des élytres.

Élytres ovalaires, arête épipleurale entière.

Abdomen non contracté.

Tarses antérieures assez allongés; tous leurs articles beaucoup plus longs que larges, le premier sensiblement plus long que l'éperon.

Ongles égaux.

Ce genre se distingue facilement des *Zophosis* par l'allongement des articles des tarses antérieurs et la dimension des yeux. Ces mêmes caractères et l'échancrure du menton le séparent du genre *Hologenosis*. Quant aux autres genres, il ne saurait être confondu avec eux. Le faciès de l'unique espèce qui le compose est aussi voisin de celui de quelques *Pedinus* et *Crypticus* (*P. helopoides, C. quisquilius*) que de certains *Zophosis* (*Z. punctata*).

Le corps est ovale, sensiblement rétréci en arrière, médiocrement épais, peu convexe. Les yeux sont plus fortement développés que chez les autres Zophosites, faiblement entamés pas les joues, qui se développent en une lame horizontale parfaitement comparable au *canthus* d'un grand nombre de Lamellicornes. Sur leur bord interne et supérieur, ils sont surmontés d'une légère arête, qui en avant s'élargit et vient rejoindre le *canthus*. Les antennes sont assez longues, médiocrement robustes ; leurs articles terminaux ne sont pas sensiblement épaissis. Les palpes maxillaires sont plus longs et leur dernier article est un peu plus épais que chez les *Zophosis*. Le labre, le menton et les mandibules ne diffèrent pas de ceux

de ce genre. Le prothorax est également semblable à celui des *Zophosis*; les angles postérieurs du pronotum sont très-saillants et embrassent largement les épaules des élytres; la saillie prosternale est assez saillante. Les élytres sont régulièrement et fortement rétrécies de la base à l'extrémité, sans fausses épipleures bien distinctes.

Le mésosternum et le métasternum ne diffèrent pas essentiellement de ceux de beaucoup de *Zophosis*. Le premier est fortement incliné sur toute sa longueur et sillonné dans son milieu; le second est fortement échancré en arrière et n'a pas de sillon médian. Les premiers segments de l'abdomen ne sont pas contractés; le 4e segment est à peine plus court que les précédents. Les pattes sont assez longues; les tarses antérieurs plus longs que les jambes de la même paire; le 1er article égale en longueur les deux suivants réunis; il est à peine aminci vers la base; les 2e et 3e sont deux fois plus longs que larges, égaux; le 4e est de la même longueur, mais plus grêle; le 5e est une fois et demie aussi long que le précédent; leur partie inférieure est bordée de chaque côté de petites épines; les autres tarses paraissent être construits sur le même plan; mais les exemplaires qui sont à notre disposition ne présentent pas plus de deux articles.

CHEIROSIS OVATA Faldermann.

Long. 7 mill.; larg. 3 1/2 mill.

Z. ovata Fald., Fauna transcaucasica, 2, 5.
Pedinus acuminatus Fisch.

(Pl. 2, fig. 12.)

Ovale assez allongé, fortement rétréci en arrière, d'un noir brillant. Tête à ponctuation éparse et assez fine, un peu plus forte, mais à peine plus serrée sur l'épistome. Antennes n'atteignant pas tout à fait les angles postérieurs du pronotum, peu robustes, un peu comprimées; 2e article à peu près de la longueur du 6e, à peine plus gros que le 3e; celui-ci environ une fois et demie de la longueur du second, les suivants décroissant graduellement, les trois derniers subarrondis, mais pas plus larges que les précédents. Mandibules ponctuées sur leur face externe. Menton marqué de points fins et espacés, impressionné longitudinalement en arrière du sinus. Pronotum deux fois aussi large que long; assez faiblement rétréci

en avant, médiocrement arrondi sur les côtés; échancrure antérieure assez profonde, à angles arrondis; bord postérieur presque droit; ses angles beaucoup plus prolongés en arrière que le milieu, embrassant fortement les épaules; dessus couvert de points assez fins, médiocrement serrés. Élytres graduellement rétrécies en arrière dès la base, sinuées un peu avant l'extrémité; médiocrement convexes, couvertes de points assez fins et espacés, remplacés près du bord externe par de courtes linéoles à peine saillantes. Arête épipleurale très-légèrement inférieure, sinuée près de l'extrémité; épipleures médiocrement larges, couvertes de linéoles peu saillantes et espacées, accompagnées vers l'extrémité et le bord interne de rides transversales. Prosternum rugueux en avant et sur les côtés; sa saillie médiocre, dépassant les hanches, horizontale, arrondie à l'extrémité, marquée de points fins et peu serrés. Mésosternum régulièrement déclive jusqu'à l'extrémité, graduellement rétréci entre les hanches; son sillon large, profond, prolongé jusqu'à l'extrémité. Métasternum à ponctuation peu serrée, sauf sur les côtés et en avant; son échancrure postérieure très-forte, à angles très-aigus; sillon médian nul, sillons latéraux très-marqués. Ponctuation de l'abdomen médiocrement grosse, mais profonde. Pattes assez fortement et assez densément ponctuées; éperons testacés.

Nous n'avons vu que deux exemplaires de cette espèce; l'un est indiqué comme provenant de Syrie; c'est le type de Faldermann, qui fait aujourd'hui partie de la collection de M. le comte de Mniszech; l'autre appartient au musée de Turin et provient de la Russie méridionale; il était réuni à l'*ovatus* Latr.; la similitude de nom avait évidemment amené cette confusion.

Genre 4. **Calosis.**

Bord antérieur du menton échancré.

Yeux médiocres, latéraux, sans orbites.

Angles postérieurs du prothorax n'embrassant pas les épaules des élytres.

Élytres ovalaires, arête épipleurale entière.

Tarses médiocres, le premier article des antérieurs à peine plus long que l'éperon.

Ongles égaux.

L'espèce qui paraît être unique jusqu'ici de ce genre, le plus beau sans

contredit de la tribu actuelle, se fait remarquer entre toutes par ses élytres d'une belle couleur rougeâtre ou jaunâtre, relevée par des taches blanches sur les côtés; son érection en un genre particulier est justifiée par la forme des angles postérieurs du pronotum, qui n'embrassent pas les épaules des élytres, combinée avec l'égalité des ongles.

Le corps est large, peu convexe, en ovale raccourci, non atténué en arrière. La tête est assez grande; les yeux sont en ovale allongé; leur rebord ne forme pas une orbite distincte. L'épistome est rétréci un peu au-dessous de sa base; il est faiblement échancré sur toute sa largeur. Le labre est grand; le menton, les mandibules et les palpes ne diffèrent pas de ceux des *Zophosis*. Les antennes sont assez courtes, peu robustes. Le 3e article est au moins deux fois aussi long que le second; celui-ci est un peu épais, ainsi que le premier; à partir du 4e ils décroissent graduellement en longueur; ils commencent à s'élargir à partir du 8e; le 10e est transverse; le 11e obliquement ovoïde, acuminé. Le pronotum est transverse, assez faiblement convexe au milieu, peu largement aminci sur les côtés; son bord postérieur est presque droit au milieu, assez fortement sinué près des angles, qui sont émoussés et n'embrassent pas les épaules. Les élytres sont larges, ovoïdes, obtuses aux épaules, peu sensiblement atténuées et très-arrondies en arrière; leur plus grande largeur est vers le milieu; elles sont assez fortement convexes au milieu, mais elles s'aplanissent un peu sur les côtés; elles sont remarquables par leur coloration et leur sculpture, qui consistent en un réseau plus foncé sur un fond d'un beau brun rouge ou jaunâtre, dont les cases sont irrégulièrement quadrangulaires; les latérales et les postérieures sont occupées par une tache d'un blanc d'ivoire. L'arête épipleurale est marginale, mince et saillante; elle est accompagnée en dessus d'une côte semblable, très-rapprochée d'elle, qui commence à l'épaule, s'affaiblit et disparaît près de l'extrémité, laissant entre elle et l'arête épipleurale un canal étroit et assez profond. Les épipleures sont très-larges, presque horizontales; elles forment chacune le tiers environ de la largeur de l'insecte en dessous. Le prosternum est large, mais il se rétrécit notablement entre les hanches; sa saillie est longue, étroite, obtuse à l'extrémité. Le mésosternum est étroit, à peine déclive en avant et assez faiblement impressionné. Le métasternum est également étroit; son sillon est long et bien marqué. L'abdomen est complétement normal; le 3e segment est arqué en avant à son bord postérieur chez le mâle. Les pattes sont longues et peu robustes; les cuisses antérieures et médianes ne dépassent pas les côtés du corps; les postérieures font saillie aussi bien arrière que sur les côtés; les médianes présentent en dessous une rangée de cils spiniformes et les postérieures une

rangée de cils flexibles très-fins. Les jambes antérieures offrent une rangée d'épines à leur côté interne ; les quatre autres portent sur les deux côtés des épines plus courtes, moins régulièrement disposées ; les épines terminales sont très-courtes ; les éperons sont grêles ; le plus grand des antérieurs est d'un tiers environ plus court que le premier article du tarse, celui des antérieurs et médians plus court de moitié environ que le premier article. Les tarses sont grêles ; le premier article de tous égale à peu près la moitié de la longueur totale du tarse ; ils portent à leur extrémité et sur chacun des côtés de leur face interne des épines très-courtes ; les ongles sont égaux, courts et grêles.

CALOSIS AMABILIS Boh.

Long. 10 1/2 à 13 mill.; larg. 8 à 9 mill.

(Pl. 3, fig. 14-15.)

Ovale arrondi, court. Tête d'un noir peu luisant, couverte d'une ponctuation assez fine et très-serrée ; suture de l'épistome à peine distincte sur les côtés, complétement nulle au milieu. Mandibules très-rugueuses sur les côtés ; menton marqué de points espacés. Labre n'offrant que de très-petits points espacés. Antennes noires, n'atteignant pas les angles postérieurs du corselet, constituées comme il a été dit. Pronotum trois fois aussi large que long, faiblement arrondi sur les côtés, médiocrement rétréci en avant ; échancrure antérieure profonde, médiocrement large ; base droite au milieu, très-largement mais peu profondément sinuée sur les côtés ; angles postérieurs obtus ; d'un noir mat, à ponctuation extrêmement fine et très-espacée, offrant quelques points plus gros sur la partie déprimée des côtés ; celle-ci assez nettement séparée de la partie convexe, qui présente dans son milieu un sillon vague. Élytres ovales, fortement arrondies à l'extrémité, leur plus grande largeur un peu avant le milieu, d'un brun rouge très-vif, presque mat avec la suture un peu élevée, noire ainsi que la partie interne de la base et quatre lignes un peu élevées, irrégulières, plus ou moins interrompues, réunies transversalement par de petites ligne de même couleur, enclosant des espaces irrégulièrement quadrangulaires, plus ou moins confluents, surtout près des côtés, formant cinq rangées longitudinales ; ceux de la 4ᵉ rangée, qui est la plus large,

sont occupés chacun par une tache d'un blanc d'ivoire, qui s'unit plus ou moins avec les taches voisines ; ceux de la 3ᵉ rangée offrent des taches semblables mais plus petites, et qui n'occupent que la moitié postérieure de la longueur de l'élytre ; enfin les 1ʳᵉ, 2ᵉ et 5ᵉ présentent parfois, tout à fait à l'extrémité, des vestiges de taches semblables mais très-petites, peu distinctes et fortement teintées de jaune. L'arête épipleurale et celle qui la surmonte sont noires, luisantes ; le canal intermédiaire est d'un brun luisant, son fond est plissé transversalement ; les épipleures sont larges, lisses, d'un noir brun assez luisant ; elles offrent près du bord externe une ligne d'un brun orangé assez vif, insensiblement fondue sur ses bords avec la couleur du fond. Parties inférieures d'un noir assez luisant. Prosternum offrant sur les côtés et en avant de petites rides obliques ; partie médiane et saillie marquées de points rares et très-fins ; épisternums couverts de rides obliquement longitudinales. Mésosternum finement et peu densément ponctué, peu déclive et excavé en avant, sillonné sur le reste de sa longueur. Métasternum finement et peu densément ponctué ; sillon prolongé jusqu'à la moitié environ ; échancrure postérieure étroite. Mésopleures et métapleures lisses, imponctuées. Les trois premiers segments de l'abdomen sont ridés longitudinalement ; le 4ᵉ offre des points espacés, à peine visibles ; le 5ᵉ a des points un peu plus forts et moins espacés. Pattes noires ; éperons et ongles testacés.

Ce bel insecte est peu commun ; il a été rapporté des bords du lac N'Gami et du fleuve Knisip. Collections Chevrolat, de Mniszech, Deyrolle.

Var. A. *tricolor* Melly.

Cette variété ne diffère du type que par ses couleurs. La teinte générale des élytres est peu claire, tirant davantage sur l'orangé ; elles présentent de chaque côté une large bande submarginale d'un beau blanc d'ivoire prolongé jusqu'à la base et à l'extrémitée, formée par la réunion des taches des 4ᵉ et 5ᵉ rangées ; les quelques taches postérieures des autres rangées offrent une teinte tout à fait jaune et se confondent avec le fond ; le dessin noir est mieux marqué et ne s'étend pas du tout sur la bande blanche latérale ; la partie noire de la base s'étend jusqu'au tiers de la suture en forme de tache triangulaire commune. L'arête épipleurale et celle qui la surmonte sont noires ainsi que le canal qu'elles laissent entre elles ; l'épipleure est entièrement noire.

Nous n'avons vu de cette variété que deux exemplaires indiqués dans la collection Melly comme ayant été pris dans l'Afrique occidentale par 20° de latitude sud.

Var. B.

Cette variété diffère des précédentes par la disposition des taches des élytres et sa couleur plus mate; celle du fond varie depuis le blanc jaunâtre jusqu'au brun noirâtre; plus habituellement elle est d'un brun jaunâtre, avec la suture, le réseau, l'arête épipleurale, l'arête marginale et le canal intermédiaire d'un brun un peu plus foncé; les taches blanches sont plus nombreuses, celles des 4e et 5e rangées s'étendent jusqu'à la base, elles sont confluentes, mais ne forment pas une bande continue sans interruption; celles des 3e, 2e et 1re s'étendent moins, celle-ci dépasse à peine la moitié; toutes présentent de très-petits grains noirs élevés; ceux qui sont plus près de la base de l'élytre sont entourés d'une aréole jaunâtre plus ou moins distincte; les espaces privés de taches blanches présentent de petits grains semblables entourés chacun d'une aréole jaunâtre d'autant plus foncée qu'elle est plus rapprochée de la base; les épipleures sont d'un brun foncé avec la bande latérale d'un brun jaunâtre.

Nous en avons vu plusieurs exemplaires des environs du lac N'Gami.

Genre 5. **Onychosis.**

Bord antérieur du menton échancré.

Yeux médiocres, latéraux, leurs orbites peu développés.

Antennes n'offrant que quelques poils courts et couchés.

Angles postérieurs du pronotum n'embrassant pas les épaules des élytres.

Élytres ovalaires, arête épipleurale entière.

Tarses antérieurs courts, à 1er article moins long que l'éperon.

Ongles inégaux.

L'unique espèce de ce genre ressemble à un *Zophosis* de forme courte et déprimée; elle se distingue de celles qui ont les ongles inégaux par sa forme courte, assez régulièrement ovale, ses antennes non hérissées, ses orbites réduites à un simple rebord et la forme de ses tarses.

Le corps est court, ovale, atténué en arrière, peu épais et médiocrement convexe. La tête est assez grande, peu épaisse. L'épistome n'est pas rétréci sur les côtés, il est faiblement échancré en avant. Les yeux sont médiocres, latéraux, un peu anguleux en dessous, mais non prolongés inférieurement; ils sont entourés d'un rebord bien distinct, mais ne constituant pas une véritable orbite. Les antennes sont médiocres, assez robustes, un peu comprimées, très-graduellement et faiblement épaissies à l'extrémité, submoniliformes dans cette dernière partie; elles présentent des poils rares, courts, couchés; les articles sont courts, larges; le 2e est à peine près de moitié de la longueur du 3e; à partir du 4e ils décroissent graduellement; le dernier article est tronqué. Le labre, le menton, les mandibules et les palpes ne diffèrent pas de ceux des *Zophosis*. Le pronotum est assez large, transversal, arrondi assez faiblement en arrière, profondément échancré en avant; ses angles postérieurs sont aigus, mais n'embrassent pas les épaules des élytres. Celles-ci sont ovales, arrondies sur les côtés, atténuées en arrière; leur extrémité est arrondie un peu en dehors de l'angle sutural; les épipleures sont larges, subhorizontales; l'arète est marginale et présente à la base quelques cils espacés chez les exemplaires que nous avons sous les yeux, mais ils ne sont peut-être pas très-frais, et il est probable que les cils doivent être plus serrés et plus nombreux.

Les pièces sternales ne présentent rien de particulier; la saillie prosternale est assez forte, horizontale, lancéolée et arrondie à l'extrémité; le mésosternum se rétrécit assez fortement entre les hanches, il est tronqué carrément à son extrémité, antérieurement il est graduellement déclive et assez légèrement sillonné; le métasternum est assez long; son sillon est bien marqué; son échancrure postérieure est étroite, assez profonde. L'abdomen est court, celui du mâle est construit d'une façon toute particulière; le 1er segment est court, obliquement déclive en arrière dans sa partie médiane; le 2e est extrêmement court, soudé au précédent dans son milieu; le 3e est très-rétréci au milieu, son bord postérieur étant fortement arqué en avant; la moitié postérieure est presque verticalement déclive dans son milieu; les deux derniers segments sont normaux. L'abdomen de la femelle ne se fait remarquer que par la brièveté du 1er segment, qui est à peine déclive; les trois suivants sont subégaux. Les quatre pattes postérieures sont très-longues, mais assez robustes chez le mâle, notablement moins longues chez la femelle. Chacune des cuisses présente en dessous un double rang de cils spiniformes très-courts et serrés; les jambes présentent sur chacun de leurs côtés un rang de cils semblables.

mais très-espacés aux quatre postérieures. Les éperons sont assez courts ; le plus grand des antérieurs n'atteint pas l'extrémité du 1er article du tarse ; le plus grand des quatre postérieurs n'atteint pas la moitié du 1er article du tarse. Les tarses antérieurs sont courts, les articles intermédiaires brièvement triangulaires ; le dernier de la longueur de ceux-ci réunis, un peu moins long que le premier. Les tarses médians sont environ une fois et demie aussi longs que les jambes, comprimés ; le 1er article forme la moitié de la longueur du tarse ; les quatre suivants sont subégaux ; les tarses postérieurs sont semblables, abstraction faite du nombre de leurs articles ; ils sont seulement un peu plus grêles et leur longueur n'excède que d'un quart celle de la jambe. Tous les articles présentent sur chaque côté de leur face inférieure une rangée de cils spiniformes courts, et leur troncature est armée d'une couronne de soies semblables, mais plus longues. Les ongles sont courts, l'externe est plus long d'un tiers que l'interne.

ONYCHOSIS GRACILIPES.

Long. 7 à 10 mill. ; larg. 4 1/2 à 7 mill.

♂ *Zophosis gracilipes* Melly, inéd.
♀ *Z. gibbus* Melly, inéd.

(Pl. 2, fig. 13.)

Ovale large, d'un noir peu brillant. Tête médiocrement large, assez longue, couverte d'une ponctuation fine et serrée, surtout sur les côtés ; front marqué d'un sillon vague et mal limité. Épistome moins fortement ponctué chez la femelle que chez le mâle ; sa suture très-faible, mais distincte sur les côtés, nulle au milieu. Antennes atteignant les angles postérieurs du pronotum ; leurs articles proportionnés comme il a été dit. Menton et côté externe des mandibules rugueux. Pronotum un peu plus de deux fois aussi large que long, à peine plus étroit à la base que les élytres, notablement rétréci en avant, arrondi sur les côtés, médiocrement arrondi à la base, laquelle est faiblement sinuée près des angles, qui sont aigus ; profondément échancré antérieurement, assez fortement convexe au milieu, assez largement aminci sur les côtés, à ponctuation très-fine, espacée, indistincte au milieu, plus serrée sur les côtés et près

des angles ; le long de la base existe une rangée de points un peu plus forts et aciculés ; près des côtés ils occupent le fond d'un sillon peu profond, parallèle à la base. Élytres courtes, ovales, médiocrement arrondies sur les côtés, leur plus grande largeur étant vers le milieu, peu brusquement atténuées près de l'extrémité, arrondies chacune un peu en dehors de la suture; convexes; chargées chacune de quatre côtes à peu près équidistantes, outre la suture, qui est un peu relevée; la suturale très-rapprochée de la suture et subparallèle; les deux dorsales se réunissant plus ou moins distinctement à leurs extrémités; la marginale peu élevée, très-rapprochée du bord ; complétement couverte de gros points serrés, plus ou moins confluents sur les côtés et en arrière. Épipleures couvertes de points peu serrés, médiocrement gros, de chacun desquels sort un poil noir. Prosternum et mésosternum rugueux; métasternum peu densément et peu fortement ponctué; son sillon profond, prolongé presque jusqu'à la moitié ; épisternums du prothorax assez fortement plissés ; ceux du mésothorax et du métathorax presque lisses n'offrent que quelques points rares et fins. Abdomen construit comme il a été dit, n'offrant que des points épars, assez fins, mais bien marqués ; 3e et 4e segments lisses au milieu.

La femelle diffère du mâle, outre la forme de son abdomen et la longueur moins considérable de ses pattes, par ses élytres plus convexes, plus brièvement rétrécies près de l'extrémité, à côtes moins saillantes.

Un exemplaire a été rapporté de Benguela par M. Moufflet; deux exemplaires, mâle et femelle, faisant partie de la collection Melly, ont été recueillis dans l'Afrique occidentale par 20° de latitude sud ; ceux de notre collection proviennent de Natal ; ils sont un peu plus petits, leur ponctuation est moins serrée, leurs côtes plus distinctes ; mais ces différences sont extrêmement faibles et ces insectes ne peuvent pas même constituer une variété bien tranchée.

Nous avons conservé à l'espèce le nom que portait le mâle dans la collection Melly.

Genre 6. **Ophtalmosis.**

Bord antérieur du menton échancré.

Yeux assez grands, latéraux ; leurs orbites très-développées, verticales.

Antennes présentant des poils médiocres, peu nombreux, redressés ; les deux derniers articles intimement unis.

Angles postérieurs du pronotum embrassant les épaules des élytres.

Élytres ovales, déprimées ; arête épipleurale entière.

Mésosternum très-développé.

Tarses antérieurs courts, à 1er article moins long que l'éperon ; les médians et postérieurs grêles, allongés.

Ongles inégaux.

Ce genre se distingue nettement de tous ceux qui ont les ongles inégaux par les angles postérieurs de son pronotum qui embrassent les épaules et par ses antennes de dix articles apparents. Comme faciès, il se rapproche de certains *Zophosis* un peu allongés, mais il est beaucoup plus déprimé qu'aucune espèce de ce genre.

Le corps est assez allongé, ovale, peu épais, relativement très-déprimé en dessus. La tête est large; les yeux sont assez grands, non anguleux inférieurement ; les orbites sont plus développées que chez aucun autre *Zophosite.* Les antennes sont assez longues, grêles; elles offrent sur leur bord antérieur des poils courts, redressés et peu nombreux; le 2e article est d'un tiers environ plus court que le 3e ; les suivants décroissent graduellement et assez faiblement ; les 9e et 10e sont transverses, serrés : celui-ci est intimement uni, presque soudé avec le 11e. Les organes buccaux ne diffèrent pas de ceux des *Zophosis.*

Le pronotum est assez large, peu rétréci et profondément échancré en avant, arrondi au milieu de son bord postérieur, sinué près des angles, qui embrassent assez faiblement les épaules des élytres. Celles-ci sont ovales, graduellement atténuées en arrière; les épipleures sont médiocrement larges. à arête marginale. Le prosternum est large ; sa saillie parallèle, peu allongée, arrondie et abaissée à l'extrémité ; le mésosternum est très-grand, plan, très-large entre les hanches, coupé carrément à l'extrémité, à peine déclive et faiblement impressionné en avant. Le métasternum est large, son sillon est long, bien marqué. L'abdomen est normal; ses trois segments intermédiaires sont subégaux. Les pattes sont grêles, les quatre postérieures très-longues ; les cuisses, sauf les antérieures, dépassent fortement le corps sur les côtés; les cils épineux de leur partie inférieure sont très-courts, à peine distincts, ainsi que ceux des jambes ; le plus grand éperon des extérieures est de la même longueur que le 1er article du tarse ; les autres sont de moitié moins longs. Les tarses sont grêles; les antérieurs sont à peu près de la longueur de la jambe; les ar-

ticles intermédiaires sont très-courts ; le 1er est à peu près de la longueur des trois suivants réunis ; les tarses médians sont environ de moitié plus longs que la jambe ; le 1er article égale à peu près les trois suivants réunis; les tarses postérieurs sont de la longueur de la jambe ; le 1er article forme la moitié de la longueur totale du tarse. Chaque article présente sur chacun des côtés de sa face inférieure une rangée de cils spiniformes peu serrés. L'ongle externe de tous les tarses est notablement plus long que l'interne ; la différence est environ d'un tiers aux antérieurs et de deux tiers aux postérieurs.

Ophtalmosis longipes.

Long. 6 mill. ; larg. 3 mill.

(Pl. 3, fig. 16.)

Ovale, d'un noir mat, offrant un reflet légèrement bronzé en dessous et sur les élytres. Tête couverte d'une ponctuation très-fine et très-serrée. Épistome sans suture distincte postérieurement, offrant deux impressions transverses en arrière de son bord antérieur, qui est un peu renflé, plus fortement et moins densément ponctué. Menton et bord externe des mandibules rugueux. Pronotum environ trois fois aussi large que long, médiocrement arrondi sur les côtés, peu rétréci et assez profondément échancré en avant ; son bord postérieur arrondi au milieu, sinué sur les côtés, un peu moins prolongé en arrière que les angles ; peu convexe, étroitement aminci sur les côtés ; couvert d'une ponctuation excessivement fine et très-serrée, surtout sur les côtés, et parsemée de quelques points un peu plus gros. Élytres ovales, peu arrondies sur les côtés, leur plus grande largeur étant vers le tiers antérieur, très-graduellement atténuées en arrière, arrondies à l'extrémité ; couvertes d'une petite réticulation très-fine et très-serrée entremêlée de tubercules plus nombreux et plus saillants sur les côtés ; de chacun de ces tubercules naît un poil jaunâtre, extrêmement petit, visible seulement sous un certain jour et avec une forte loupe. Arête épipleurale marginale, à peine visiblement sinuée près de l'extrémité. Épipleures médiocrement larges, couvertes de points très-fins et assez serrés. Prosternum couvert de points médiocrement gros, espacés, rugueux sur les côtés de sa partie antérieure ; sa saillie peu allongée, abaissée en arrière, subparallèle, arrondie à l'extrémité ; épister-

nums couverts d'une ponctuation fine et serrée et de linéoles saillantes. Mésosternum un peu plus fortement ponctué que le prosternum; épisternums vaguement ponctués. Métasternum n'offrant que des points fins et très-espacés; son sillon fin, bien marqué, prolongé au delà de la moitié. Abdomen à peine visiblement couvert de points excessivement fins et très-peu nombreux. Éperons et ongles d'un jaune testacé clair.

Il a été rapporté du cap Negro (Guinée méridionale) par M. Moufflet.

Genre 7. **Anisosis.**

Bord antérieur du menton échancré.

Yeux médiocres, supérieurs, saillants; leur orbite bien distincte, subverticale.

Antennes hérissées de poils longs et peu nombreux.

Angles postérieurs du pronotum n'embrassant pas les épaules des élytres.

Élytres très-convexes, fortement resserrées à l'extrémité en forme de petite queue.

Arête epipleurale entière.

Premier segment de l'abdomen plan.

Tarses antérieurs courts, à 1er article moins long que l'éperon; les médians et postérieurs à 1er article long et grêle, les autres courts et larges; soies spiniformes de l'extrémité des articles très-longues; ongles inégaux.

Ce genre n'est composé que d'une espèce, qui se distingue facilement de ceux qui, comme lui, ont les ongles inégaux, par une foule de caractères, dont les plus apparents sont, outre l'aspect général du corps, qui est très-épais et convexe avec un petit prolongement caudiforme, plan à l'extrémité des élytres, la forme des tarses, la longueur de leurs soies terminales et la présence de poils redressés aux antennes; le genre *Cardiosis*, qui présente également ce dernier caractère, s'en distingue trop aisément par l'interruption de l'arête épipleurale pour qu'il soit nécessaire d'insister.

Le corps est court, épais et très-convexe. La tête est grosse; les yeux sont assez petits, verticaux, supérieurs; leur orbite est bien développée et

subverticale ; l'orbite antennaire est médiocrement développée ; l'épistome est court et se rétrécit un peu au-dessous de sa base ; son bord antérieur est échancré en arc sur toute sa largeur. Le labre, le menton, les mandibules et les palpes ne diffèrent en rien d'essentiel de ceux des autres Zophosites. Les antennes sont peu robustes, sensiblement épaissies à l'extrémité ; le 1er article est bien visible ; le 2e est court, à peine aussi long que la moitié du 3e, et à peu près égal au 8e ; à partir du 4e ils décroissent graduellement jusqu'au 10e ; les 8e et 9e sont sensiblement élargis à l'extrémité ; celui-ci n'est pas plus long que large ; le 10e est très-court, environ trois fois aussi large que long ; le 11e est ovoïde, aussi long que les deux précédents réunis. Tous les articles, sauf le dernier, portent sur leur côté antérieur des poils flexibles, assez longs, redressés. Le pronotum est faiblement arrondi en arrière, assez profondément échancré en avant, peu largement aminci sur les côtés ; ses angles postérieurs sont obtus et n'embrassent pas les élytres. Les élytres sont courtes, larges, très-convexes, fortement resserrées à l'extrémité en forme de petite queue déprimée. Les épipleures sont larges ; elles offrent au niveau du métasternum un renflement prolongé obliquement jusqu'à l'épaule ; la partie qui longe le prolongement apical de l'élytre est fort étroite ; l'arête épipleurale est marginale, entière. Le prosternum est large ; sa saillie est longue, large, subparallèle ; elle dépasse fortement les hanches et est reçue dans une échancrure du mésosternum. Celui-ci est large et long ; subparallèle entre les hanches ; son échancrure antérieure est large. Le métasternum est court, large ; largement, mais peu profondément échancré postérieurement ; l'épisternum est obliquement convexe dans le même sens que le renflement de l'épipleure. L'abdomen est près de deux fois aussi long que le métasternum ; le troisième segment est obliquement déclive en arrière ; son bord postérieur est fortement arqué en avant. Les hanches n'offrent rien de remarquable, si ce n'est leur plus grand écartement par suite de la largeur plus considérable de la partie médiane du sternum. Les pattes sont longues et grêles ; les cuisses médianes et postérieures dépassent assez fortement le corps sur les côtés ; les postérieures le dépassent en arrière du tiers de leur longueur ; les antérieures sont garnies en dessous de deux rangs et les médianes d'un rang de courts cils spiniformes. Les jambes sont à peine moins longues que les cuisses ; elles offrent sur leur bord interne et externe une rangée de soies spiniformes assez longues et serrées aux antérieures, courtes et très-espacées aux quatre autres ; elles offrent à leur troncature une couronne d'épines semblables, mais plus longues, surtout à l'angle externe. Les éperons sont longs et grêles ; les antérieurs sont subégaux et atteignent l'extrémité du 3e article du tarse ;

le plus grand des antérieurs et des médians dépasse un peu la moitié du 1er article. Les tarses antérieurs sont un peu moins longs que la jambe ; le 1er article n'est pas plus de deux fois aussi long que chacun des suivants, qui sont subégaux, courts et serrés ; le dernier est un peu plus de deux fois aussi long que l'avant-dernier ; les tarses médians sont à peine moins longs que la jambe, à premier article grêle, brusquement élargi à l'extrémité, les suivants courts et larges, le dernier à peine plus long que le précédent ; les postérieures ne diffèrent en rien, sauf le nombre des articles des médians ; ils sont à peine plus courts qu'eux et d'un tiers moins longs que la jambe ; chacun des articles offre à son extrémité sur les côtés et en dessous des soies spiniformes très-longues qui atteignent et dépassent même l'extrémité de l'article suivant. L'ongle externe de tous les tarses est un peu plus large et plus long que l'interne ; il l'est de moitié aux tarses antérieurs et postérieurs, et de deux tiers aux tarses médians.

Anisosis caudatus.

Long. 7 1/2 mill. ; larg. 5 1/2 mill.

(Pl. 4, fig. 17.)

Ovale, court, épais, d'un noir luisant. Tête couverte de points assez petits, peu serrés, sauf sur les côtés et au bord antérieur de l'épistome ; suture de celui-ci indistincte ; orbites lisses. Antennes atteignant le huitième de la longueur des élytres ; le 8e article arrivant au niveau de l'angle postérieur du pronotum ; leurs articles offrant les proportions relatives décrites plus haut ; à poils brun noirâtre. Labre et menton couverts de points fins et assez serrés ; côté externe des mandibules faiblement rugueux. Pronotum environ trois fois plus large que long ; fortement convexe, assez étroitement aminci sur les côtés, qui sont un peu relevés ; échancrure antérieure profonde, assez large ; côtés médiocrement arrondis ; bord postérieur presque droit, sans sinus distinct près des angles ; ponctuation très-espacée, à peine distincte, même à l'aide d'une forte loupe, sur les côtés, paraissant complétement nulle au milieu. Élytres ovales, courtes, très-convexes, presque hémisphériques, leur plus grande largeur étant vers le milieu ; à peine arrondies aux épaules, à base presque droite, brusquement rétrécies près de l'extrémité en forme de petite queue ; courte, large, déprimée, obtusément arrondie à l'extrémité ; couvertes de petits tuber-

cules peu serrés, indistincts vers la base, l'extrémité et les côtes; confluents et réunis en forme de rides transverses près de la suture. Épipleures larges, réduites à un simple canal le long du prolongement apical; ponctuation indistincte. Prosternum marqué de points assez gros et peu serrés, surtout sur la saillie; celle-ci longue, large, plane, parallèle, arrondie au bout; épisternums ayant quelques points rares et quelques rides peu serrées. Métasternum rugueux; sa partie médiane élevée, déprimée, large, subparallèle, largement et peu profondément excavée en avant, faiblement échancrée en arrière; épisternums offrant des points espacés; épimères imponctuées. Métasternum fortement et densément ponctué; son sillon médian prolongé jusqu'au tiers; épisternums n'offrant que quelques points. Abdomen marqué de points assez gros et peu serrés, sauf sur le premier segment où ils sont confluents. Jambes flexueuses. Éperons et ongles testacés.

Nous n'en avons vu qu'un seul exemplaire rapporté de la côte de Benguela par M. Moufflet.

Genre 8. **Cardiosis.**

Bord antérieur du menton échancré.

Yeux très-petits, supérieurs, leurs orbites médiocres.

Antennes hérissées de poils longs et peu nombreux.

Angles postérieurs du pronotum n'embrassant pas les épaules des élytres.

Élytres très-convexes, cordiformes; arête épipleurale largement interrompue, visible seulement à la base et à l'extrémité.

Métasternum très-grand, refoulant les trois premiers segments de l'abdomen; le premier recourbé verticalement en arrière, le deuxième soudé au précédent et à peine distinct au milieu, le troisième très-court.

Tarses antérieurs courts, à 1er article moins long que l'éperon; les médians et postérieurs très-longs et grêles, à 1er article aussi long que la pointe.

Ce genre des plus remarquables est certainement le plus anormal de la tribu; ses élytres cordiformes, son corselet court, son corps épais, la longueur et la gracilité de ses tarses, sa couleur d'un brun rougeâtre, donnent

à la seule espèce qui le constitue un faciès tout particulier. D'autres caractéres plus importants le rendent fort tranché; c'est notamment le seul Zophosite dont l'arête épipleurale soit interrompue et dont l'abdomen soit aussi fortement contracté à sa base, caractères qui le séparent fort nettement du genre précédent, le seul avec lequel il ait quelque analogie.

Le corps est court et épais. La tête est assez large, mais courte et peu épaisse. L'épistome, assez fortement rétréci, est tronqué en avant. Les yeux sont plus petits que chez la plupart des autres Zophosites, et tout à fait supérieurs; l'arête qui les borde supérieurement est relevée en forme d'orbite bien distincte. Les antennes sont allongées, leur 6e article arrivant au niveau des angles postérieurs du pronotum; elles sont grêles et garnies de poils assez longs, très-fins et redressés; le 2e article est à peu près de la longueur du 4e, moins long d'un tiers que le 3e; les suivants décroissent graduellement; les quatre derniers s'élargissent sensiblement; le 10e est deux fois aussi large que long; le dernier est à peu près de la longueur des deux précédents réunis, arrondi à l'extrémité. Le labre affecte la forme quadrangulaire, à angles arrondis et à bord antérieur sinué, qui est de règle chez les Zophosites; seulement il est un peu plus allongé que chez ceux-ci, ainsi que les mandibules et les palpes, qui ne diffèrent d'ailleurs pas non plus. Le menton est fortement échancré au milieu et bisinué de chaque côté sur son bord antérieur. Le pronotum est très-court, sensiblement plus étroit que les élytres à la base, notablement rétréci en avant; la base est très-fortement arrondie; les angles postérieurs sont arrondis et un peu distants des élytres; l'échancrure antérieure est profonde; il est revêtu de poils près des bords latéraux et sur les côtés de la base, caractère tout à fait insolite pour cette tribu. La portion inférieure du prothorax est très-courte; les propleures sont très-larges; le prosternum l'est au contraire assez peu; il est extrêmement étroit entre les hanches et se dilate brusquement pour former la saillie, qui est courte et arrondie. Les élytres sont conjointement échancrées en arc à leur base, fortement arrondies aux épaules, élargies jusque vers le quart de leur longueur, terminées à partir du 6e postérieur en forme de petite queue; en un mot, elles sont exactement en forme de cœur. L'arête épipleurale est marginale et bien distincte à la base; elle s'efface peu à peu et cesse d'être visible au point où l'élytre a sa plus grande largeur, pour ne reparaître qu'à l'endroit où l'élytre se resserre en forme de petite queue; à cet endroit, elle est légèrement inférieure et contiguë au bord marginal; l'épipleure est large, horizontale à la base jusqu'à l'endroit où l'arête cesse d'être visible, verticale à partir de ce point, très-rétrécie à l'endroit où la carène reparaît; réduite

à l'extrémité à un sillon étroit qui sépare les deux arêtes. L'arête épipleurale est garnie de poils assez longs et assez serrés; à l'endroit où elle s'interrompt les poils sont moins serrés et occupent toute la largeur de l'épipleure et le bord externe de la partie dorsale de l'élytre; l'extrémité est revêtue en dessus de poils courts et serrés. Le mésosternum est petit, plan, non sillonné, vertical en avant et fortement rétréci entre les hanches. Les mésopleures sont très-larges et courtes. Le métasternum est très-grand; son échancrure profonde, mais étroite; son sillon court, mais très-marqué; les métapleures sont également très-développées. L'abdomen est très-singulièrement modifié; les deux derniers segments sont normaux; mais les trois premiers, refoulés par le grand développement qu'a pris le métasternum, se raccourcissent considérablement au milieu. La partie médiane du premier segment est verticalement recourbée en arrière; le second, soudé au premier, est réduit au milieu à un simple liséré à peine distinct; le 3[e] n'égale en longueur dans sa partie médiane que le tiers du suivant. Les hanches antérieures et intermédiaires ne diffèrent pas de celles des *Zophosis*; les postérieures sont un peu plus grandes et surtout plus saillantes. Les cuisses sont assez longues; les antérieures sont canaliculées en dessous et garnies de chaque côté de ce canal d'une rangée de cils spiniformes; les médianes sont semblables, mais les cils de la rangée interne sont plus longs et moins rigides; les postérieures sont à peine sensiblement canaliculées, elles ne présentent qu'une rangée de poils flexibles. Les jambes antérieures sont d'un tiers moins longues que les cuisses, comprimées, un peu courbées en dedans et légèrement dilatées et prolongées en dehors à l'extrémité; leur arête externe est bordée en dessous d'une dizaine de gros points, de chacun desquels part un cil spiniforme; l'arête interne est bordée de points et cils semblables, mais au nombre de quatre ou cinq seulement; la troncature en offre également sur son bord antérieur; celles de l'angle externe sont très-sensiblement plus longues que les autres. Les jambes médianes sont un peu moins de moitié moins longues que la cuisse, subcylindriques, un peu plus épaisses vers l'extrémité; elles sont armées de petites épines semblables à celles des jambes antérieures, mais moins serrées et chacun des côtés en a deux rangées; la troncature en a sur son bord inférieur et à l'angle externe. Les postérieures sont exactement semblables aux médianes, mais elles ne sont guère que d'un quart moins longues que les cuisses. Les éperons sont longs et un peu courbés à toutes les pattes; le plus grand des antérieurs est à peine d'un quart moins long que la jambe et dépasse un peu l'extrémité du second article du tarse; le plus petit l'atteint presque; le plus grand des

médians et des postérieurs est un peu moins long que la moitié de la jambe; il atteint environ la moitié de la longueur du premier article du tarse. Les tarses antérieurs sont un peu plus longs que la jambe, à articles à peu près coniques, convexes en dessus, déprimés en dessous; le 1er est presque aussi long que les trois suivants réunis, grêle à la base, élargi à l'extrémité; les 2e, 3e et 4e sont transverses, courts, trigones; le dernier est un peu moins long que le premier, subcylindrique. Les tarses médians sont près de deux fois aussi longs que la jambe; le 1er article est grêle, allongé, formant environ la moitié de la longueur du tarse, les autres triangulaires, fortement amincis à la base, environ deux fois aussi longs que larges. Les tarses postérieurs sont un peu moins de deux fois aussi longs que la jambe; le 1er article forme à peu près la moitié de leur longueur, les trois autres sont subégaux; plus longs que les articles correspondants des intermédiaire et plus grêles. Tous les articles sont terminés par une couronne de cils spiniformes, sauf le dernier de chaque tarse, qui n'en présente qu'un ou deux à chacun de ses angles. Les ongles sont inégaux; l'un d'eux est plus long d'un cinquième que l'autre; les antérieurs sont assez fortement courbés; l'interne, qui est le plus long, égale à peu près en longueur les trois derniers articles du tarse; les médians et les postérieurs sont à peine courbés, très-longs et grêles; l'externe, qui est le plus long, égale presque les quatre derniers articles du tarse médian; il est un peu plus long que les deux derniers aux postérieurs.

CARDIOSIS MOUFFLETI.

Long. 5 1/2 mill.; larg. 4 à 5 mill.

(Pl. 4, fig. 18.)

Corps épais, court, cordiforme, d'un brun noirâtre ou rougeâtre. Tête luisante, noirâtre, offrant un reflet rougeâtre un peu métallique sur les canthus, irrégulièrement parsemée de points médiocres; front offrant une fossette vague en arrière de l'épistome; celui-ci court, brusquement rétréci en arc dès sa base, tronqué à l'extrémité; sa suture nulle, sauf sur les côtés où elle est très-fine. Labre d'un noir luisant, à ponctuation presque nulle. Dessous de la tête et organes buccaux d'un brun rougeâtre. Menton et côtés des mandibules rugueux. Antennes longues et assez grêles; leur 6e article dépassant les angles postérieurs du corselet, leur

extrémite atteignant jusqu'au cinquième environ de la longueur des élytres ; d'un rouge testacé clair, parfois un peu rembruni à l'extrémité de chaque article, couvertes de poils d'un gris jaunâtre, peu serrés, plus rares, plus longs et hérissés sur le bord antérieur. Pronotum environ trois fois aussi large que long, fortement rétréci en avant ; côtés très-arrondis ; base fortement arquée, faiblement sinuée près des angles, ceux-ci arrondis ; échancrure antérieure profonde, son bord postérieur un peu arqué en avant. Disque d'un brun noir brillant avec un reflet bronzé au milieu, passant sur le bord externe au brun rougeâtre ; très-lisse et faiblement ponctué sur le tiers médian ; le tiers externe assez densément et fortement ponctué ; les points placés près de la base, du bord externe et des angles, plus serrés, plus gros et donnant chacun naissance à un poil gris jaunâtre, médiocrement long, couché. Élytres cordiformes, courtes, leur longueur n'étant pas supérieure à leur plus grande largeur, qui se trouve vers el cinquième antérieur ; largement et conjointement échancrées en arc à leur base, fortement arrondies aux épaules, très-convexes, leur sixième postérieur brusquement rétréci en forme de petite queue. Arête épipleurale prolongée depuis la base jusqu'au quart de la longueur, interrompue à partir de ce point jusqu'au cinquième postérieur. Épipleures larges, presque horizontales sur leur tiers basilaire, presque verticales sur le reste de leur étendue, offrant leur plus grande largeur un peu après la moitié, rétrécies à partir de ce point, réduites sur le sixième postérieur à un simple sillon placé entre l'arête épipleurale et le bord marginal, qui sont subcontigus. Partie dorsale des élytres d'un brun noirâtre, avec une large tache commune d'un brun rougeâtre, fondue insensiblement avec la couleur foncière, offrant la forme d'un triangle à sommet dirigé postérieurement, occupant le troisième quart de l'élytre et n'atteignant pas les côtés ; épipleures d'un brun noirâtre avec la base rougeâtre. Partie dorsale des élytres presque imponctuée à la base et vers l'extrémité, offrant sur les côtés et au milieu des points assez fins, peu serrés, plus rapprochés et un peu confluents vers la suture ; ceux des côtés donnant chacun naissance à un poil gris jaunâtre, un peu redressé ; prolongement caudal recouvert en dessus d'une ponctuation très-fine, extrêmement serrée et de petits poils couchés ; épipleures couvertes, sauf à la base et à l'extrémité, de points tuberculeux assez gros, plus serrés près du bord externe, donnant chacun naissance à un poil redressé. Parties inférieures du corps d'un brun noirâtre, rougeâtre sur les propleures, parfois aussi sur les mésopleures et le prosternum. Celui-ci court, étroit, rugueux ; sa saillie courte, arrondie, horizontale, fortement rebordée, marquée de quelques gros points. Propleures ridées longitudinalement. Mésosternum grossière-

ment et très-densément ponctué; épisternums marqués de gros points espacés; épimères à peine visiblement ponctuées. Métasternum couvert de points très-gros et très-serrés, sauf à l'extrémité, qui est lisse ; échancrure très-forte à lobes très-aigus; sillon médian profond, atteignant le tiers de la longueur ; épisternums marqués de points aussi gros mais moins serrés que ceux du métasternum. Premier segment de l'abdomen finement rugueux dans son milieu; ses côtés et ceux du second à rugosité plus forte ; les deux suivants lisses au milieu, parsemés de gros points sur les côtés; le dernier parsemé de points semblables sur toute sa surface. Hanches et pattes d'un brun plus ou moins rougeâtre et luisant; tarses d'un rouge testacé, avec l'extrémité de chaque article noire ; ongles et éperons d'un jaune testacé très-clair ; cils spiniformes noirs ; cils flexibles des pattes médianes et postérieures gris jaunâtre.

Quelques exemplaires sont plus foncés, d'autres plus clairs ; parfois le corps est presque entièrement d'un brun rouge clair.

Deux exemplaires, sur les cinq que nous possédons, sont plus grands et paraissent un peu plus larges que les autres; nous croyons que ce sont des femelles, bien qu'ils ne nous aient pas offert d'autres différences.

Cet insecte est rare dans les collections; il a été rapporté du cap Negro par M. Moufflet, chirurgien de la marine impériale et entomologiste zélé, auquel nous nous faisons un devoir de le dédier. M. de Léséleuc et nous-même la possédons également.

Catalogue des ZOPHOSITES.

SOUS-TRIBU DES ZOPHOSITES VRAIS.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Planche 1.

1. *Hologenosis laceratus* Deyr.
1 *a.* — — *Labre.*
1 *b.* — — *Menton.*
2. *Zophosis testudinaria* Oliv.
3. — *parallela* Deyr.
4. — *crypticoides* Deyr.
5. — *angolensis* Erichson.
6 *a.* — *submetallica* Sol. *Mâchoire.*
6 *b.* — — *Languette.*
7 *a.* — *quadrilineata* Oliv. *Mâchoire.*
7 *b.* — — *Languette.*
7 *c.* — — *Mandibule, face supérieure.*
7 *d.* — — — — *inférieure.*
7 *e.* — — *Menton.*

Planche 2.

8. *Zophosis muricata* Fabr.
9. — *orbicularis* Boheman.
10 *a.* — *parallela* Deyr. *Mâchoire.*
10 *b.* — — *Languette*
11. — *elongata* Deyr.
12. *Cheirosis ovata* Fald.
12 *a.* — — *Tête.*
12 *b.* — — *Antenne.*
13. *Onychosis gracilipes* Deyr.
13 *a.* — — *Tête.*
13 *b.* — — *Antenne.*
13 *c.* — — *Menton.*
13 *d.* — —

Planche 3.

14.	*Calosis amabilis* Boheman, variété *B.*		
14 *a.*	—	—	
14 *b.*	—	—	*Tête.*
14 *c.*	—	—	*Antenne.*
15.	—	—	Var. *tricolor.*
16.	*Ophthalmosis longipes* Deyr.		
16 *a.*	—	—	
16 *b.*	—	—	*Tête.*
16 *c.*	—	—	*Antenne.*

Planche 4.

17.	*Anisosis caudatus* Deyr.		
17 *a.*	—	—	
17 *b.*	—	—	
17 *c.*	—	—	*Tarse postérieur.*
18.	*Cardiosis Mouffleti* Deyr.		
18 *a.*	—	—	
18 *b.*	—	—	
18 *c.*	—	—	*Tête.*
18 *d.*	—	—	*Antenne.*
18 *e.*	—	—	*Tarse median.*
18 *f.*	—	—	*Abdomen.*

—

Errata.

Page 81, ligne 15, au lieu de : CALLIOSIS, lisez : CALOSIS.
— 88, — 16, ajoutez devant la diagnose : *j.*
— 104, — 4, au lieu de : *Ghilianii,* lisez : *Zuberi.*
— 119, — 3, — dans sa collection d'Égypte, lisez : dans sa collection. D'Égypte,
— 133, après la ligne 33, ajoutez : *Z. submetallica* Sol., Ann., Soc. Ent., 1834, p. 614.
— 181, ligne 22, au lieu de : NIGROÆNEUS, lisez : NIGROÆNEA.
— 115, — 26, — est peu claire, lisez : est plus claire.

NOTICES SUR DIVERS COLÉOPTÈRES,

Par M. JEAN WANKOWIEZ.

(Séance du 27 Février 1867.)

I.

DESCRIPTIONS

DE

Trois Coléoptères nouveaux trouvés en Lithuanie.

GROUPE DES **SYNCHITITES**, GENRE **Bitoma** ?

1. BITOMA ? JELSKII, sp. nov. — Long. 2 1/2 à 3 1/2 mill.

Antennæ clava triarticulata. Caput minus insertum. Lingula lateribus apicem versus fortius rotundatis. Maxillæ mala exteriore margine externo subangulato. Pronotum medio foveolis tribus conjunctis longitudinaliter canaliculato, lateribus foveolis flexuosis impressis. — Gen. nov. LADO ?

Linearis, minus depressa, rufo-fusca, scabra, opaca, pubescens. Capite prothorace parum angustiore, subquadrato; disco plano, antice biimpresso; marginis lateralibus antice orbitisque oculorum incrassatulis. Prothorace elytris leviter angustiore, subquadrato, basin versus leviter angustato;

lateribus subrectis, distincte marginatis, margine reflexo, subtiliter crenulato; angulis anticis vix productis posticisque subrectis. Elytris hoc triplo longioribus, parallelis, apice conjunctim rotundatis, striato punctatis; interstitiis angustis, alternis suturaque forte elevatis, 4°, 6° *apice conjunctis abbreviatis.*

Linéaire, assez convexe, d'un brun fauve, à base des élytres et extrémités plus claires; opaque, scabré et revêtu de poils couchés formant une pubescence médiocrement dense.

Tête sensiblement dégagée, les yeux y compris, un peu plus étroite que le corselet, presque carrée, à angles antérieurs assez arrondis; disque plan, à bord antérieur légèrement défléchi, les latéraux un peu épaissis en bourrelet qui suit postérieurement l'orbite des yeux, ce qui donne à la partie basale de la tête un air de cou, surtout par suite d'une légère élévation transversale du vertex; entre la base des antennes, deux légères impressions obliques. Les antennes à 9ᵉ article à peu près de la largeur des suivants, avec lesquels il forme une massue bien accentuée, les autres formées comme dans la *B. crenata.* Corselet un peu plus étroit que les élytres, en carré un peu plus large que long, légèrement rétréci vers la base, ce qui lui fait perdre un cinquième de sa plus grande largeur, qui revient à une légère dilatation arrondie précédant les angles antérieurs; les côtés, qui sont distinctement amincis et relevés, sont finement crénelés; les angles antérieurs sont presque droits et avancent fort peu en avant; les postérieurs sont droits ou légèrement obtus, mais à pointe tranchante. Le bord antérieur du disque est très-légèrement arrondi, épaissi, et vers les angles un peu sinué; le postérieur, le long de son milieu, légèrement arrondi et finement bordé; le disque lui-même, le long de son milieu, sillonné par un enfoncement considérable formé par trois fossettes réunies les unes à la suite des autres, et dont l'intermédiaire est la plus grande et occupe jusqu'à un tiers près de la largeur du corselet dans cette région; la postérieure est la moins forte et reste souvent réduite à un faible sillon; de chaque côté du sillon médian on trouve une grande fossette triangulaire qui a pour base tout le bord latéral, qu'elle rend aminci et relevé; une autre fossette, en demi-lune anguleuse, ouverte vers le centre du disque, accompagne le bord antérieur, le long duquel elle communique avec la précédente par un petit canal; une troisième, assez faible, ovale, accompagne le rétrécissement postérieur du canal médian ; de plus, de chaque côté du milieu de la base se laisse encore remarquer une légère impression qui prend naissance dans la rainure marginale et tend à occuper l'espace libre entre la fossette

latérale et les internes (1). Quand on compare cette sculpture à celle de la *B. crenata*, on croit voir que les crêtes intérieures sont ici représentées par le bourrelet qui sert de cloison à la fossette latérale d'un côté, et la fossette en demi-lune et l'impression basale de l'autre; que les internes commencent par l'éminence qui forme les parois centrales des fossettes en demi-lune, se lient de suite aux bords du canal central et aux soi-disant cercles extérieurs, pour ne se dégager en quelque sorte libres que sous l'aspect du renflement qui sépare l'impression basale des fossettes internes. Quant aux limites primitives du canal médian, ou pour dire autrement sa source, elle est due au grand développement du léger relief qui se fait remarquer sur la plate-forme médiane dans la *B. crenata*. Entre les autres grandes modifications que subissent dans notre espèce les deux crêtes, il reste à observer que, contrairement à ce qui se voit dans la *B. crenata*, elles ne se relient pas aux bordures.

Les élytres trois fois plus longues que larges, parallèles dans plus des deux tiers et de là s'arrondissant graduellement; striées ponctuées à points profonds séparés par d'étroites cloisons, les interstices fort étroits; les alternes et la suture sont élevés en côtes dont la pubescence paraît être plus marquée, et dont la 3e et la 4e se réunissent avant le sommet, qu'elles n'atteignent pas.

Les caractères tout particuliers propres à la *B. Jelskii* nécessiteraient, à mon avis, la formation pour celle-ci d'une nouvelle coupe générique, surtout par suite de la composition de la massue antennaire, et peut-être aussi par les autres différences exposées dans la première partie de la diagnose. Le nom de *Lado* que je propose pour le nouveau genre est emprunté à la mythologie slave. Quant à l'espèce, j'ai l'extrême plaisir de la dédier à mon intime ami et collègue Constantin Jelski.

Prise pour la première fois en 1864, aux environs de Minsk, où on la trouve au printemps sur les troncs de sapins restés après l'abattage des individus morts : abattage fait dans la saison précédente. On la rencontre blottie dans les fentes du bois, et je n'en ai jamais pris sous l'écorce, ni sur des troncs qui appartenaient à des arbres sains, ni sur ceux provenant d'un abattage antérieur à l'hiver précédent.

(1) Il reste à remarquer que la forme du corselet et la grandeur relative des fossettes changent sensiblement; ainsi, aux bords latéraux du premier se développe souvent au delà du milieu une sinuosité assez notable pour le rendre quelque peu cordiforme. Quant aux fossettes, elle paraissent ne constituer que les interstices des bourrelets qui leur servent de limites, et dont le développement présente de notables degrés.

2. IPIDIA INTEGRA, sp. nov. — Long. 4 mill.

Suboblongo-ovata, elytris integris, prothorace lateribus late marginatis; pubescens, nigra, sat nitida, singulis elytris maculis tres, duabus primis confluentibus, flavo-rufis; dense, supra inæqualiter et partim rugoso, punctata; elytris striato-punctatis, interstitiis inter se subæqualibus, antice parum, apice forte convexis, punctulatis, pilis rufis depressis, ad latera et apicem seriatis, sat parce vestitis.

Ovale, un peu allongée, pas moins convexe que la *quadriguttata*, mais décroissant beaucoup plus graduellement vers les bords. La tête, dont le front est assez fortement déprimé, est densément parsemée de gros points très-profonds qui, en s'anastomosant pour la plupart, rendent la surface rugueuse et un peu rude; elle est, en outre, même à l'intérieur des points primitifs, parsemée de petits points quelque peu âpres, servant de base aux petits poils roux couchés qui forment une pubescence médiocrement dense. Corselet du double plus large que long, largement mais légèrement bisinué à la base, où il est de la largeur des élytres; presque à partir de la base, assez fortement mais graduellement en courbe légère, rétréci vers le sommet, qui est fortement découpé; les côtés sont largement bordés, excepté aux angles postérieurs, quelque peu relevés; les angles antérieurs à peine obtus, les postérieurs quelque peu aigus; le disque porte au delà du milieu, de chaque côté, une légère impression transversale un peu oblique, et vers l'angle latéral de celle-ci une autre plus grande, issue de l'enfoncement marginal; pubescence et ponctuation de même nature que celles de la tête, mais les gros points du milieu sont largement séparés, bien accentués, et les petits points y perdent leur âpreté, laissant la surface unie et polie. Élytres d'un tiers plus longues que larges, à partir du tiers antérieur, légèrement rétrécies et arrondies graduellement; à angles suturaux un peu arrondis; bords latéraux, surtout vers la base, élargis plus fortement que dans l'*I. quadriguttata*, et relevés; disque strié-ponctué; les points sont plus égaux et de beaucoup moins forts que dans ladite espèce; les interstices, qui vers le bout deviennent fortement convexes, sont parsemés de petits points quelque peu âpres, portant de petits poils roux couchés, qui, vers le sommet et les côtés des élytres, se coordonnent en séries. Le noir luisant qui, sur le devant de la tête, les

côtés du corselet, les hanches, les tarses et les antennes, la massue exceptée, passe au brun, et sur le reste des extrémités et les bords des élytres au brun noir, s'orne sur le disque de celles-ci de six taches brun jaune disposées comme il suit : deux, de la largeur de trois interstices chacune, accompagnent la base de l'écusson; deux autres, un peu plus grandes et rattachées aux premières par une large bande un peu obscure, les suivent en arrière et un peu de côté; enfin deux autres un peu transversales, séparées par les interstices suturaux, sont placées juste au delà du milieu. La ponctuation du dessous de l'abdomen est uniforme, dense et assez fine. Les jambes sont plus grêles que dans la *quadriguttata*.

Cette espèce doit être très-voisine de l'*Ipidia lata* de M. Aubé, dont malheureusement je ne connais que la description, du reste assez courte, insérée jadis dans ces mêmes Annales.

Un seul individu, pris aux environs de Minsk sous de petits *Dedalea* croissant sur un tronc de tremble.

Si mon espèce et la *lata* devaient être identiques, ce dont je crois être en droit de douter, ma découverte serait toujours une intéressante acquisition pour la faune européenne, car M. Aubé donne à son espèce Batoum pour patrie.

3. QUEDIUS POLYSTIGMA, sp. nov. — Long. 7 à 8 mill.

Thorace seriebus dorsalibus 4-punctatis. Capitis disco utrinque, ad marginem oculorum posteriorem et supra medium interiorem, puncto accessorio notato. Niger, nitidus, elytrorum sutura margineque laterali sæpe; antennis pedibusque rufo-piceis. In reliquum Qued. fulgido *similis.*

Cette espèce ressemble beaucoup aux petits individus de la variété noire du *Q. fulgidus*, mais se caractérise par un grand développement de la ponctuation de la tête et du corselet; car outre les six paires de points mentionnées dans la diagnose, et dont celle du front trouve ses analogues chez le *Q. tristis*, on remarque sur le corselet encore une paire accessoire de poiuts placée entre les séries dorsales et les trois premiers points latéraux qui se coordonnent ici constamment en une autre série oblique; tous les points sont bien forts, excepté ceux de la quatrième paire dorsale, qui sont assez faibles et plus rapprochés entre eux que leurs congénères. Les huit points qui limitent le milieu du disque de la tête sont généralement

d'égale force et décrivent, avec les deux points du devant du front, une demi-ellipse assez régulière. Les antennes paraissent à peine plus grêles que dans le *Q. fulgidus*. La tête est, dans les deux sexes, plus étroite que le corselet qui est moins arrondi ; la ponctuation des élytres est un peu plus dense.

Une dizaine d'individus pris dans le gouvernement de Minsk, parmi des éclats de bois.

II.

NOTE

SUR LES

Variétés de l'Oxyporus maxillosus F.

Les contrées que j'habite abondent en variétés de l'*Ox. maxillosus*, et l'*Ox. Mannerheimii* n'y est pas rare. La distinction de ces deux espèces n'étant fondée, comme j'ai pu m'en convaincre, que sur des différences de coloration, j'ai pensé utile d'indiquer ici les variétés extrêmes du *maxillosus* auxquelles je suis arrivé par dix-sept variations successives, et de pouvoir prouver que l'*Ox. Mannerheimii* n'est qu'une simple variété à peine plus tranchée que les autres.

Voici ce que je considère comme le type de l'*Ox. maxillosus* : pattes, palpes et élytres d'un testacé pâle : ces dernières à angles postérieurs, à partir du sommet de la suture jusque vers le milieu des côtés, légèrement noircies, les limites des deux couleurs bien marquées ; yeux noirs ; le corps d'un testacé un peu brun.

Nous arrivons par gradations successives à cette dernière variété :

Tache des élytres élargie un peu à la suture, qui est très-sombre dans toute son étendue et près de l'écusson, noire ainsi que tout le reste du bord des élytres ; les jambes intermédiaires noires en grande partie, les postérieures encore plus foncées.

L'*Ox. Mannerheimii* offre les caractères suivants : Les pattes et les palpes, excepté leur dernier article, qui est noir en partie, sont presque uniformément d'un brun sale ; le dessous de la tête, du corselet et de la poitrine, d'un brun noir ; le reste du corps et les élytres, d'un noir pur.

Nous voyons maintenant que l'*Ox. maxillosus* ne diffère du *Mannerheimii* que par les jambes postérieures plus claires (caractère du reste nullement tranché) et par la tache testacée de chaque élytre, tache qui conserve encore une étendue considérable et une forme assez stable. Ces dernières circonstances pourraient jeter quelque doute sur l'identité des deux espèces si le développement irrégulier et souvent par soubresauts de la coloration des autres parties du corps ne venait à l'appui de notre assertion. Par exemple, deux variétés ont déjà beaucoup de noir à la tête et au corselet, tandis qu'une autre n'en présente pas de traces, et pourtant la tache noire des élytres de cette dernière est sans comparaison plus développée. La comparaison de plusieurs des variétés offre pour la coloration de l'abdomen deux phases bien distinctes : l'une a les trois derniers segments fortement noircis et l'autre tous les segments antérieurs. Nous possédons de plus une variété très-remarquable en ce qu'elle se range par le noir de ses pattes et de ses palpes parmi les variétés très-avancées en coloration, tout en conservant néanmoins beaucoup de testacé aux segments antérieurs de l'abdomen.

Comme une preuve encore de l'identité des deux espèces, on peut citer une certaine communauté d'habitat propre au *Mannerheimii*, ainsi qu'aux variétés sombres du *maxillosus* ; aussi je ne me rappelle pas avoir jamais trouvé le *Mannerheimii* en compagnie des variétés claires du *maxillosus*, mais toujours avec les variétés foncées.

NOTE

SUR LA

Synonymie de l'HYDROPORUS OPATRINUS Germ.

et ses congénères,

Par M. le docteur CH. AUBÉ.

(Séance du 27 Février 1867.)

Si, dans les sciences naturelles, il est utile de donner la description des nouveaux êtres recueillis par les observateurs, il ne l'est pas moins de rectifier certaines erreurs échappées à leurs auteurs par diverses causes, dont les plus saillantes sont, sans contredit, les suivantes : la difficulté de se procurer les types qui, quelquefois même, quoique très-rarement, vous sont refusés ; le nombre restreint des individus qu'on a sous les yeux, et enfin les variations si fréquentes de certaines espèces dont la forme et la couleur se modifient dans des limites tellement étendues, qu'elles donnent souvent le change sur leurs véritables caractères spécifiques.

Le but de cette note est d'élucider la synonymie de l'*Hydroporus opatrinus* Germ. et de ses congénères, en faisant ressortir autant que possible les caractères propres à chacune des espèces que je considère comme réellement distinctes.

HYDROPORUS OPATRINUS.

Oblongo-ovatus, convexiusculus, tenuissime pubescens, ater, vix nitidulus (♂), *opacus* (♀), *subtilissime reticulatus et sparsim punctatus. Thorace ante medium rotundato, postice coarctato, ad basin elytris an-*

gustiore; angulis posticis rectis, plus minusve acutis. Elytris obsolete costatis.

Long. 5 1/2 mill.; larg. 3 mill.

Hydroporus opatrinus Germ., Ins. spec. nov., p. 31,
— *hispanicus* Rosenh., Die Thiere And., p. 49.

Var. *piceo-brunneo-ferrugineus.*

Hydroporus Lareyniei Fairm., Ann. Soc. Ent., 1859, p. 273.
— *coarcticollis* Reiche, Ann. Soc. Ent., 1862, p. 293.

Cette espèce, qui est le véritable *Hyd. opatrinus* Germ., comme j'ai pu m'en convaincre sur un exemplaire typique provenant de la collection de Germar et communiqué par son neveu Schaum lors de son dernier séjour à Paris, se distingue des suivantes par la forme de son corselet, très-manifestement cordiforme, sensiblement plus étroit que les élytres à sa base. C'est aussi le plus grand du groupe. Les mâles sont ordinairement un peu moins ternes et ont les bords du corselet un peu plus épais.

Je ne saurais voir, dans les exemplaires d'un brun plus ou moins ferrugineux sur lesquels ont été établis les *Hyd. Lareyniei* et *coarcticollis*, qu'une simple variété locale.

J'ai pris plusieurs fois le type de cette espèce dans les Pyrénées orientales, et la variété brunâtre, dont je n'ai vu que cinq sujets, provient de Corse.

HYDROPORUS MOESTUS.

Oblongo-ovatus, convexiusculus, dense pubescens, ater, vix nitidulus (♂), *opacus* (♀), *subtilissime reticulatus et sparsim punctatus. Thorace regulariter rotundato, ad basin vix elytris angustiore; angulis posticis plus minusve obtusis. Elytris obtuse costatis.*

Long. 4 à 4 1/2 mill.; larg. 2 1/2 à 2 3/4 mill.

Hydroporus mæstus Fairm., Ann. Soc. Ent., 1859, p. 272.
— *opatrinus* Aubé, Spec. gén. des Hydroc., p. 564.
— *opatrinus* Fairm. et Lab., Faun. entom., p. 209.

Il est généralement plus petit que le précédent; mais ce qui le distingue surtout, c'est la forme de son corselet, qui est assez régulièrement arrondi sur les côtés et nullement rétréci en arrière.

Il se rencontre dans le midi de la France, en Espagne, en Corse, en Sicile, etc.

Hydroporus vestitus.

Oblongo-ovatus, magis convexus, dense ochro-sericeo-pubescens, nitidulus, subtilissime reticulatus, et sparsim punctulatus. Thorace lateribus rotundato, ad basin vix elytris angustiore; angulis posticis plus minusve obtusis. Elytris vix costulatis.

Long. 4 1/2 mill.; larg. 2 1/2 à 2 3/4 mill.

Hydroporus vestitus Fairm., Ann. Soc. Ent., 1859, p. 272.

Sa forme, plus régulièrement elliptique, sa pubescence plus soyeuse, sa couleur moins noire et plus brillante, la réticulation et la ponctuation plus fines, ainsi que les côtes des élytres moins sensibles, la distinguent de ses congénères.

Je n'ai vu que dix exemplaires de cette espèce, deux dans la collection de M. Fairmaire, un dans celle de M. Reiche; les autres m'ont été communiqués par M. Marquet, de Toulouse, qui m'a généreusement autorisé à en garder trois pour ma propre collection.

Tous proviennent de la même source et ont été pris aux environs de Béziers par M. Marquet lui-même.

DESCRIPTIONS
DE
CARABIQUES NOUVEAUX.

Par M. DE CHAUDOIR.

(Séance du 8 Mai 1867.)

1. Carabus microderus. Un mâle.

Long. 17 1/2 mill.

Voisin du *convexus*, mais parfaitement distinct. Tête exactement pareille, devant et derrière de la tête plus ponctués; antennes plus allongées; palpes tout aussi sécuriformes à l'extrémité. Corselet plus étroit et plus allongé, presque aussi long que large, légèrement arrondi sur les côtés, pas plus étroit derrière que devant, base à peine échancrée, angles postérieurs à peine prolongés en arrière, ce qui le fait surtout différer du *convexus*; la rugosité du dessus pareille. Élytres un peu plus allongées, semblables d'ailleurs pour la forme, mais autrement sculptées; elles sont couvertes de nombreuses séries de points élevés, étroits, allongés et terminés postérieurement en dents de râpe; trois de ces séries semblent un peu plus saillantes que les autres; c'est surtout sur les côtés et vers l'extrémité que ces dents sont plus serrées; les côtés des parties du sternum et des segments abdominaux fortement ponctués (lisses dans le *convexus*). Pattes plus longues.

Anatolie (Lederer).

2. Carabus rumelicus. Les deux sexes.

Long. 17 à 20 mill.

Également voisin du *convexus*, mais se rapprochant du *bessarabicus*. Tête comme dans le *convexus*, mais beaucoup plus lisse; antennes à

articles plus allongés, bien plus longues; yeux de la femelle moins saillants que ceux du mâle. Corselet moins court que celui du *convexus*; la base est assez échancrée en arc de cercle, mais elle ne forme pas d'angle rentrant près des angles postérieurs, qui sont moins prolongés en arrière, quoiqu'ils le soient plus que dans le *microderus;* le dessus est comme dans le *convexus,* mais beaucoup moins ponctué, surtout sur le disque et la partie antérieure. Élytres en ovale un peu plus allongé que dans le *convexus*, avec les épaules plus obtuses; leur convexité est à peu près la même, et elles se rétrécissent un peu dans leur moitié antérieure; chacune offre environ quatorze rangées un peu irrégulières de points enfoncés peu serrés, précédés chacun, surtout sur les côtés et vers l'extrémité, d'une très-petite dent de râpe; les intervalles sont presque plans; chaque élytre présente trois séries de petites fovéoles assez distinctes; la ponctuation des bords et de l'extrémité est peu serrée et irrégulière. Les côtés du prosternum sont à peu près lisses, mais les épisternes du métasternum et les côtés de l'abdomen, sauf l'anus, assez fortement ponctués.

Deux des individus que je possède m'ont été donnés comme pris en Roumélie; le troisième doit venir de Syrie. Est-ce le *salax* Friwaldsky ?

3. LEISTUS MEGALODERUS. Une femelle.

Long. 9 mill.

De la taille du *spinibarbis*, dont il diffère surtout par le corselet. D'un bleu verdâtre plus obscur, nullement violet. Antennes et pattes plus foncées, ainsi que les palpes, presque bruns. Tête comme dans le *spinibarbis;* corselet bien plus large, aussi large que les élytres; côtés formant une courbe uniforme et bien plus forte depuis l'extrémité antérieure jusqu'à la base; angles antérieurs plus arrondis; angles postérieurs se redressant très-brièvement et subitement, droits et aigus; bords latéraux plus largement déprimés et relevés, surtout passé le milieu, le disque plus convexe, ce qui fait paraître les impressions plus profondes, la ponctuation du pourtour à peu près pareille; les élytres ont la même forme, elles sont seulement un peu plus convexes et les intervalles des stries plus relevés. Le dessous du corps est ponctué de la même manière.

Cette espèce, si remarquable par la forme de son corselet, m'a été vendue par M. Tieffenbach comme trouvée en Grèce par Krueper; elle aura échappé à l'observation de Schaum quand il a fait la faune de ce pays.

4. LEISTUS CAUCASICUS. Un mâle.

Long. 8 mill.

Il a la coloration du *ferrugineus,* avec la tête et le sternum plus obscurs; mais par la forme il ressemble davantage au *nitidus*, quoiqu'il en diffère notablement par la forme du corselet. Tête moins lisse, surtout près des impressions frontales; front moins convexe. Corselet plus court, plus large; angles antérieurs moins avancés, plus obtus et bien plus arrondis, ainsi que les côtés, ceux-ci nullement sinués vers la base sur laquelle ils tombent très-obliquement; l'angle postérieur forme une très-petite saillie dentiforme très-aiguë, les bords latéraux un peu moins déprimés et rebordés, la ligne du milieu moins imprimée. Les élytres, à part leur couleur ferrugineuse, à peu près comme dans le *nitidus*, un peu plus larges, avec les épaules un peu plus marquées.

Un seul individu de cette espèce, si caractérisée par les angles postérieurs du corselet, se trouvait dans la collection Dejean, confondu avec des *ferrugineus,* ce qui s'explique par la mauvaise conservation de l'individu, qui a été sans doute écrasé. Il lui avait été envoyé par Stéven comme venant du Caucase. Il diffère parfaitement du *fulvus* ♂, dont il n'a ni le corselet, ni les élytres ovalaires, ainsi que des autres espèces de ce pays, et ne saurait être confondu avec aucune des espèces de ce genre jusqu'ici connues.

5. LEISTUS BARNEVILLEI. Un mâle.

Long. 7 mill.

Il ressemble extrêmement au *L. oopterus* ♂, mais il en diffère suffisamment pour constituer une espèce distincte. Sa taille est la même, mais sa coloration est moins obscure, ses antennes, ses palpes et ses pattes ferrugineux et non brunâtres comme dans l'*oopterus.* La tête et les élytres diffèrent peu ; celles-ci sont moins convexes ; mais le principal caractère consiste dans la forme du corselet, qui est simplement arrondi sur les côtés, dont le milieu n'offre pas de vestige d'angle comme ceux de l'*oopterus*, et dont la partie postérieure continue à dessiner une courbe, tandis que dans l'*oopterus* cette partie forme une ligne droite depuis l'angle obtus du milieu jusqu'à la sinuosité basale, qu'on retrouve d'ailleurs dans notre nouvelle espèce.

M. Brisout de Barneville, à qui je me fais un plaisir de dédier cette espèce, l'a trouvée à Reynosa, dans les Asturies ; il en a pris trois individus, dont il a bien voulu me donner un. Ces régions paraissent riches en espèces de ce genre. Nous connaissons, en fait de formes voisines : 1° *Leistus angusticollis* Dejean, si remarquable par l'angle aigu du milieu des côtés du corselet, et que le comte Dejean a pris en Portugal, d'où on ne l'a plus reçu ; 2° *L. oopterus* ♂, de la Galice espagnole ; 3° *L. Barnevillei* ♂, des Asturies ; et 4° *L. constrictus* Schaufuss, des montagnes voisines de l'Escorial.

6. LEISTUS OVIPENNIS. Un mâle.

Long. 7 mill.

C'est encore une espèce voisine du *nitidus,* dont elle a la coloration ; mais elle a une forme d'élytres toute différente. La tête, qui ne diffère pas d'ailleurs, est un peu ponctuée sur le front et légèrement rugueuse près des impressions; le corselet est un peu plus large et il est moins rétréci à la base ; les angles antérieurs sont plus avancés, les bords latéraux plus largement relevés. Les élytres ne sont pas parallèles comme dans le *nitidus*, mais elles sont en ovale peu allongé et rétréci vers la base; depuis l'extrémité humérale de l'ourlet basal, les côtés vont en s'élargissant graduellement jusqu'un peu au delà du milieu, en décrivant une légère courbe uniforme, tandis que dans le *nitidus* ils se dilatent brusquement derrière l'angle huméral et y forment presque un angle obtus, après lequel ils redeviennent droits et parallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur ; les élytres sont un peu plus courtes et un peu plus larges derrière que celles du *nitidus.* Les antennes, les palpes et les pattes sont d'une nuance plus brune.

Je connais deux individus de cette espèce qui se trouve au mont Cenis, versant oriental. L'un appartenait à Schaum ; l'autre, qui m'a été donné, quoique unique chez lui, par M. Grut, de Londres, figure dans ma collection.

DESCRIPTIONS

DE

Quelques espèces nouvelles de Crustacés Brachyures,

Par M. Alphonse MILNE-EDWARDS.

(Séance du 27 Février 1867.)

Tribu des **OXYRHINQUES.**

Famille des **Maiens.**

Mithrax spinifrons.

La carapace est relativement allongée, et par sa forme générale ressemble beaucoup à celle du *Mithrax asper* et du *M. dichotomus*. Elle est entièrement couverte de granulations serrées les unes contre les autres et parsemées de quelques épines; on en compte six sur la région gastrique, dont quatre disposées en ligne transversale en arrière et deux en avant à la base des cornes frontales. Les régions branchiales en portent sept ou huit. Le front est formé de deux cornes bifurquées, dont la branche interne est la plus longue, légèrement recourbée en dedans, et est armée en dessus, à sa base, d'une petite épine qui ne se retrouve pas chez le *M. asper*. Le bord sourcilier présente en dessus un tubercule et une épine; les bords latéro-antérieurs du bouclier céphalo-thoracique portent six épines acérées et dirigées un peu en avant. L'article basilaire des antennes externes est grand et terminé par deux pointes qui se voient de chaque côté au-dessous du front. Les pattes antérieures sont longues et grêles; la main est lisse, mais le bras et l'avant-bras sont couverts d'épines. Les pattes ambulatoires, légèrement pubescentes, sont lisses. La cuisse est armée en dessus, à son extrémité, d'une courte épine.

Largeur de la carapace, 30 mill.; longueur, 35 mill.

Cette espèce provient de l'île des Navigateurs.

MIMULUS ACUTIFRONS.

Le genre *Mimulus* a été établi par M. Stimpson pour recevoir un Crustacé trouvé à Monterey, et qui ne pouvait prendre place dans aucun genre connu (1).

Les caractères assignés à ce genre par le savant carcinologiste américain sont les suivants : Carapace aplatie, plus ou moins pentagonale. Bords latéro-antérieurs s'étendant en forme d'expansions lamelleuses et bilobées, les deux lobes étant contigus. Front horizontal, court, bifide. Orbites incomplètes en dessous, pourvues en dessus de dents pré-orbitaire et post-orbitaire. Yeux rétractiles, mais ne pouvant se cacher entièrement dans l'orbite. Épistome médiocre. Troisième article des pattes-mâchoires externes court, obtus à son angle externe, échancré à son angle interne. Exognathe dilaté en dehors. Pinces très-comprimées et surmontées d'une crête lamelleuse. Pénultième article des pattes ambulatoires armé en dessous d'une dent couverte de poils. Pattes de la première paire plus longues que les suivantes.

Ce genre est voisin des *Epialtus* et présente des expansions latérales qui rappellent celles de certaines espèces du genre *Huenia*, dont il s'éloigne d'ailleurs beaucoup par la conformation du front.

Jusqu'à présent le genre *Mimulus* ne comptait qu'une seule espèce, décrite et figurée par M. Stimpson, le *M. foliatus*. Le Muséum d'histoire naturelle s'est récemment enrichi d'une seconde espèce de ce genre curieux. Malheureusement nous n'en connaissons pas la provenance ; ce Crustacé faisait partie des collections du baron de Lafresnaye. La plupart des caractères qu'elle présente s'accordent avec ceux que je viens de signaler comme propres au genre *Mimulus ;* cependant on n'observe pas de tubercule ou de dent sur le pénultième article des pattes ambulatoires. Je désigne cette espèce sous le nom de *Mimulus acutifrons*, pour rappeler une de ses particularités les plus frappantes.

La carapace est très-large et doit cette largeur aux expansions lamelleuses bilobées des bords latéro-antérieurs. Le lobe antérieur se termine par un angle aigu, tandis que le postérieur est tronqué en arrière et seu-

(1) Stimpson, Notes on North American Crustacea (Ann. of the Lyceum of Nat. Hist. of New-York, t. VII, p. 72, 1860, pl. 3, fig. 1).

lement aigu à son angle postérieur. Le front est horizontal, avancé et formé par deux cornes bifides beaucoup plus longues et plus écartées que chez le *M. foliatus*. Le bord sus-orbitaire s'avance en pointe; l'angle post-orbitaire est également pointu. Le bord postérieur de la carapace est sinueux; il se prolonge en arrière sur la ligne médiane et il offre au-dessus de la base de l'abdomen un petit tubercule arrondi. L'article basilaire des antennes externes est intimement soudé au lobe sous-orbitaire et au front; il est allongé et un peu déprimé. Les articles suivants sont courts et élargis en manière de lames. Les pattes antérieures sont très-développées. La main, fortement comprimée latéralement, porte en dessus et en dessous une crête élevée et tranchante. L'avant-bras présente en dedans une expansion de même nature. Le bras est entièrement caché sous le lobe antérieur du bord latéral; il est marqué en arrière de trois tubercules arrondis. La première paire des pattes ambulatoires est beaucoup plus longue que les suivantes; leur pénultième article et les doigts sont comprimés latéralement. L'abdomen du mâle se compose de sept articles. La carapace et les membres sont couverts de poils tellement courts qu'ils ne cachent aucun des détails de conformation de l'animal. Lorsqu'on les enlève, le test examiné à la loupe paraît finement ponctué. A la base du front, il existe quelques poils un peu plus longs.

La forme des dents frontales de cette espèce la sépare nettement du *Mimulus foliatus*, chez lequel elles sont courtes, à peine séparées de la ligne médiane, et où les angles sus-orbitaires ne s'avancent que très-peu.

Tribu des **CYCLOMÉTOPES.**

Famille des **Cancériens.**

Actumnus nudus.

Cette espèce est remarquable par l'absence complète de poils sur le corps et sur les membres. La carapace est peu élargie, assez fortement bombée et à régions peu indiquées; celles-ci sont, dans leur portion antérieure, ornées de quelques granulations. Les bords latéro-antérieurs sont divisés

en cinq dents (en comptant l'angle orbitaire externe). Le front est avancé et divisé en deux parties par une scissure médiane. Les pattes antérieures sont courtes et inégales. La main est couverte, en dehors aussi bien qu'en dessus, de granulations arrondies perlées. Il en existe quelques-unes sur l'avant-bras. Les pattes ambulatoires sont courtes, assez grêles et à peine granulées.

Largeur de la carapace, 6 mill.; longueur, 4 mill.

Habite Pondichéry.

XANTHO BIDENTATUS.

Cette espèce se rapproche beaucoup du *Xantho punctatus* (Edw.) de l'île Maurice ; elle peut cependant s'en distinguer facilement par la forme des bords latéro-antérieurs qui, au lieu d'être épais, entiers et à peine lobulés, présentent en arrière deux tubercules dépendant des lobes branchiaux; en avant, le bord est presque entier. Chez le *X. punctatus* les sillons gastro-hépatiques sont plus larges et plus profonds que chez l'espèce que nous faisons connaître ; mais les lobes gastriques sont moins profondément marqués. Enfin j'ajouterai que le front est beaucoup plus sinueux.

Largeur de la carapace, 30 mill.; longueur 24 mill.

Habite les îles Sandwich.

XANTHO NUDIPES.

Carapace très-élargie, faiblement bombée en avant, aplatie en arrière. Portion antérieure couverte de petites dépressions peu profondes et très-rapprochées les unes des autres. Régions séparées par des sillons bien marqués, surtout les branchio-gastriques. Bords latéro-antérieurs formant avec le front une courbure régulière à grand rayon et divisés en dix ou douze petites dents tuberculiformes et inégales. Front à bord légèrement sinueux et échancré latéralement; bord sourcilier épais. Orbites très-petites. Troisième article des pattes-mâchoires externes court et un peu érodé. Pattes antérieures inégales et fortes; doigts courts, gros, lisses, entièrement noirs et portant sur leur bord libre des denticulations blanches, la coloration noire de l'index s'étendant un peu sur la main :

celle-ci rugueuse et comme érodée en dessus. Avant-bras rugueux; bras court. Pattes ambulatoires lisses et peu allongées, pourvues de doigts plus longs que dans l'espèce précédente. Abdomen du mâle petit et étroit.

Longueur de la carapace, 40 mill.; largeur, 28 mill.

Cette espèce se trouve aux Seychelles et à la Nouvelle-Calédonie.

Il est facile de distinguer le *Xantho nudipes* du *X. crassimanus* par le nombre des dents latéro-antérieures et par la forme du front. Il est peu d'espèces de Xanthe chez lesquelles ces dents soient aussi nombreuses, et sous ce rapport notre espèce se rapproche beaucoup du *Xantho denticulatus* (White) qui se trouve aux Antilles et au Mexique; mais chez cette dernière espèce il n'existe généralement que huit ou neuf dents, et de plus le test ne présente pas ces petites dépressions rapprochées qui rendent si remarquable la carapace du *Xantho nudipes*.

Xantho crassimanus.

Carapace très-élargie, un peu plus bombée que d'ordinaire chez les Xanthes. Régions séparées par des sillons profonds. Lobes protogastriques séparés par un sillon peu marqué. Lobe urogastrique se prolongeant en pointe entre les précédents. Région hépatique subdivisée en deux lobes. Portion postérieure du bouclier céphalo-thoracique non lobulée. Bords latéro-antérieurs épais et divisés en cinq ou six dents tuberculiformes et peu saillantes (sans compter l'angle orbitaire externe qui est peu marqué), les deux premières et la dernière plus petites que les autres. Bords latéro-postérieurs très-obliques, courts et un peu convexes. Front divisé en quatre dents tuberculiformes (sans compter l'angle sus-orbitaire interne), les deux médianes un peu plus saillantes que les autres. Article basilaire des antennes externes court, trapu et s'unissant largement au front. Troisième article des pattes-mâchoires externes quadrilatère et plus large que long. Pattes antérieures très-renflées et très-robustes chez le mâle. Main épaisse, un peu rugueuse en dessus, mais lisse en dehors, en dedans et en dessous. Doigts longs, noirs, la coloration noire se prolongeant un peu de l'index sur la main, lisses, non cannelés et faiblement dentés sur leur bord préhensible. Avant-bras garni sur son angle interne d'une large dent obtuse et tuberculiforme. Bras court et entièrement caché sous la cara-

pace. Pattes ambulatoires courtes et fortes; doigt trapu et large. Abdomen très-étroit; sixième article à bords un peu concaves.

Largeur de la carapace, 50 mill.; longueur, 32 mill.

Cette espèce provient de la Nouvelle-Calédonie.

Le *Xantho crassimanus*, par sa forme extérieure, ressemble un peu aux Xanthes de nos côtes, mais il s'en distingue facilement par la forme du front, qui est denté et non entier, et parce que les bords latéro-antérieurs se prolongent plus loin en arrière. Le *Leptodius exaratus* et le *Leptodius sanguineus* s'en rapprochent sous ce rapport; mais leurs pinces en cuillère et la disposition du front ne permettent pas de les confondre avec notre espèce.

XANTHO PILIPES.

Cette espèce se rapproche par sa forme générale du *Xantho rivulosus* de nos côtes, mais elle peut cependant s'en distinguer par plusieurs caractères faciles à saisir. La carapace est plus étroite et beaucoup moins bombée, les sillons qui séparent la région branchiale des régions hépatiques sont beaucoup plus profonds, les bords latéro-antérieurs sont divisés en quatre dents bien détachées et triangulaires, dont la première est plus petite que les autres; l'angle orbitaire externe est peu saillant; les parties inférieures et latérales de la carapace sont couvertes de poils; il en est de même pour le bord supérieur des pattes. La région antennaire, les pattes-mâchoires, les pattes ambulatoires sont disposées comme chez l'espèce de nos côtes.

Largeur de la carapace, 40 mill.; longueur, 34 mill.

Habite les côtes du Sénégal.

XANTHODES PACHYDACTYLUS.

La carapace est complétement lisse, sans granulations ni rides transversales. La région gastrique est nettement circonscrite; on aperçoit en avant les lobes protogastriques et le lobe mésogastrique, mais en arrière cette région est indivise. Le sillon branchio-hépatique est large et profond auprès du bord latéral. En arrière, la carapace est lisse. Les bords latéro-

antérieurs sont courts et présentent trois dents bien marquées, deux branchiales et l'autre hépatique; en avant de celle-ci on en voit deux très-petites. Le bord sourcilier est épais et présente à son angle externe deux tubercules. Le front est droit et échancré sur la ligne médiane. La région antennaire et les pattes-mâchoires externes ne présentent rien de particulier à noter. Les pattes antérieures du mâle sont fortes et inégales. La main, courte et épaisse, est lisse, mais porte à la partie supérieure de sa face externe un sillon peu profond. Les doigts sont longs, peu dentés et noirs; cette coloration s'étend de l'index sur la main; l'extrémité de l'index est aiguë et relevée. L'avant-bras est lisse; son angle interne est bifide et obtus. Le bras est entièrement caché sous la carapace. Les pattes ambulatoires sont grêles et assez longues; leur bord supérieur porte quelques petites granulations, et il existe sur les derniers articles des poils très-rares et d'un blond clair. L'abdomen du mâle est court et resserré vers sa portion moyenne.

Largeur de la carapace, 19 mill.; longueur, 13 mill.

Habite la Nouvelle-Calédonie.

L'espèce qui se rapproche le plus du *Xanthodes pachydactylus* est le *Xanthodes nitidulus*, décrit par M. Dana; mais chez ce dernier les bords latéro-antérieurs présentent une disposition différente; ils sont divisés en quatre dents bien découpées et à peu près égales, tandis que je viens de dire que, chez l'espèce de la Nouvelle-Calédonie, les trois dents postérieures seules étaient nettement marquées; le front y est moins arqué, et enfin la forme des pinces est différente.

CYLOXANTHUS LINEATUS.

J'ai établi en 1864 le genre *Cyloxanthus* pour recevoir une espèce du Chili, le *Xanto sexdecimdentatus* (Lucas) qui, à raison de sa forme générale, me semblait devoir être séparé des Xanthes proprement dits. Ses bords latéro-antérieurs sont longs et se courbent fortement en arrière, et le front est extrêmement avancé. Les pattes-mâchoires externes ne sont pas disposées sur le même plan que celles du *Paraxanthus hirtipes*, ce qui ne permet pas de réunir ces deux espèces dans une même division générique.

Aujourd'hui j'ajouterai au *Xantho sexdecimdentatus* une autre espèce qui s'en rapproche par un assez grand nombre de particularités, bien que ses bords latéro-antérieurs ne soient pas aussi fortement dentés.

La carapace est large, très-déprimée et lisse ; les régions y sont peu marquées. Les bords latéro-antérieurs sont longs et s'avancent très-loin en arrière, de telle sorte que si on réunit par une ligne leurs angles postérieurs, la portion située en avant de cette ligne serait de beaucoup plus grande que celle située en arrière. Ces bords sont divisés d'une façon obscure en quatre lobes, dont la portion moyenne s'avance en une petite saillie dentiforme. L'angle orbitaire externe est peu marqué ; les orbites sont petites et le bord sourcilier est divisé par une scissure étroite. Le front est extrêmement avancé, un peu sinueux latéralement, plus proéminent vers le milieu, où il est divisé par une scissure. Les antennes et les pattes-mâchoires n'offrent rien de particulier à noter. Les pattes antérieures sont inégales. La main, aplatie en dedans, porte en desssus une sorte de crête obtuse et très-peu marquée. Les pattes ambulatoires sont courtes.

Sur les exemplaires desséchés de cette espèce que le Muséum possède la carapace est marquée de lignes très-fines, alternativement rouges et jaunes, qui se dirigent du front vers les bords latéraux. Les pattes sont marquées de taches rouges et jaunes.

Largeur de la carapace, 18 mill.; longueur, 13 mill.

Habite la Nouvelle-Calédonie et l'île Lifou.

MEDOEÚS ELEGANS.

Carapace étroite, peu bombée, fortement lobulée, surtout en avant, les parties saillantes couvertes de petites granulations nombreuses. Front divisé sur la ligne médiane par une fissure étroite et légèrement échancré latéralement. Bords latéro-antérieurs divisés en trois dents principales, entre lesquelles se voient de nombreuses petites épines ou de petits tubercules. Portions inférieures de la carapace granuleuses. Pinces portant en dessus des nodosités granuleuses disposées sur trois lignes longitudinales et couvertes en dehors de granulations. Doigts noirs et cannelés. Avant-bras noduleux. Pattes ambulatoires petites et spinuleuses en dessus.

Longueur de la carapace, 13 mill.; largeur, 8 mill.

Habite la Nouvelle-Calédonie.

Le genre *Medæus*, établi par M. Dana, se reconnaît à la disposition des bords latéro-antérieurs qui, au lieu de se terminer au canthus externe de l'orbite, se prolonge en dessous jusqu'au cadre buccal, à sa carapace étroite, à la forme du troisième article des antennes externes, qui se joint largement au front. Le *Cancer spinimanus* (Edwards) appartient à ce

genre; mais il se distingue de notre espèce par la crête dentelée qui garnit le bord supérieur de la main. Le *Medæus ornatus* de Dana ne peut être confondu avec le *M. elegans*, à cause de l'absence de spinules et de petites denticulations entre les dents principales du bord latéro-antérieur.

Le *Polycremnus ochtodes* (Herbst) est très-voisin des *Medæus*, mais sa carapace est lisse.

Medoeus nodosus.

Cette espèce est beaucoup plus étroite que la précédente et se rapproche davantage par sa forme du genre *Polycremnus*. La carapace est fortement lobulée, mais les tubercules qui garnissent les parties saillantes sont moins nombreuses. Le front, légèrement échancré au milieu, est droit et très-avancé; les bords latéro-antérieurs sont divisés en quatre dents tuberculeuses dont les deux postérieures sont les plus fortes et sont elles-mêmes ornées de granulations. Les pattes antérieures sont couvertes de nodosités granuleuses disposées en séries d'une manière plus régulière que chez le *Medæus elegans*. Les pattes ambulatoires sont grêles et n'offrent pas d'épines en dessus. La forme des dents du bord latéro-antérieur est complétement différente de celle qui existe chez le *Medæus ornatus*, où celles-ci sont grandes, triangulaires et nettement détachées.

Largeur de la carapace, 12 mill.; longueur, 10 mill.

Habite la Nouvelle-Calédonie (île Lifou).

Zozymus pilosus.

La carapace de cette jolie petite espèce est fortement lobulée et les lobes sont légèrement granuleux, comme celle du *Zozymus æneus*; mais les sillons interlobulaires, au lieu d'être glabres, sont couverts d'un duvet serré, qui est plus abondant sur le contour antérieur des lobes. Les bords latéro-antérieurs sont divisés en quatre dents peu avancées, surtout la première. Le front est droit, légèrement échancré sur la ligne médiane. Les pinces sont couvertes de mamelons arrondis et granuleux; les sillons qui les circonscrivent sont poilus comme ceux de la carapace. L'avant-bras présente la même disposition que la main. Les pattes ambulatoires

sont comprimées latéralement; leur bord supérieur est surmonté d'une crête; le pénultième et l'anté-pénultième article sont mamelonnés et granulés comme les pinces; le doigt est gros, poilu et terminé par une extrémité très-aiguë.

Les lobulations granulées et entourées de poils de la carapace et des pattes suffisent pour distinguer cette espèce des autres du même genre.

Largeur de la carapace, 12 mill.; longueur, 9 mill.

Habite la Nouvelle-Calédonie.

LOPHOZOZYMUS CRISTATUS.

J'ai établi en 1864 le genre *Lophozozymus* pour y faire rentrer plusieurs espèces qui se distinguaient des Xanthes par des caractères trop importants pour que l'on puisse les laisser dans ce groupe sans en forcer les limites. Les bords latéro-antérieurs, au lieu d'être épais, sont toujours minces, cristiformes et plus ou moins dentés, et les pattes ambulatoires sont pourvues en dessus de crêtes tranchantes. Le *X. incisus* (Edw.), le *X. octodentatus* (Edw.) et le *X. superbus* (Dana) doivent rentrer dans cette division générique. Le Muséum a reçu depuis quelques années plusieurs espèces qui doivent se ranger à côté de celles que je viens de citer, et entre autres une remarquable par sa taille et la beauté de ses couleurs, que je désigne sous le nom de *Lophozozymus cristatus*.

La carapace est élargie et très-aplatie, le front est sinueux et divisé par une fissure sur la ligne médiaire; les bords latéro-antérieurs sont minces et divisés en quatre dents, dont les deux premières sont larges et peu avancées, tandis que les postérieures sont très-aiguës. Les portions inférieures de la carapace sont poilues. Les pattes antérieures, subégales et assez fortes, sont surmontées d'une crête continue; en dehors elles sont couvertes de grosses granulations, entre lesquelles se voient des poils courts et serrés. L'avant-bras porte en dedans deux grosses dents aplaties; le bord postérieur du bras est fortement cristiforme et exactement appliqué contre la carapace. Les pattes ambulatoires sont cristiformes, comprimées latéralement et hérissées de quelques poils. La couleur générale est rougeâtre avec des taches blanches disposées d'une manière symétrique.

Largeur de la carapace, 70 mill.; longueur, 40 mill.

Habite la Nouvelle-Calédonie.

Lophozozymus actoeoides.

Par plusieurs de ses caractères cette espèce ressemble un peu aux *Actæa,* mais elle s'en distingue par les crêtes qui surmontent les pattes et bordent en avant la carapace. Cette dernière est peu aplatie. Les régions y sont distinctement dessinées et séparées par des sillons larges et profonds; elles sont couvertes de granulations assez grosses et écartées. Le front est marginé et un peu avancé au milieu, où il est divisé par une fissure. Les bords latéro-antérieurs sont cristiformes et se terminent en arrière par une dent bien marquée; ils sont très-obscurément divisés en trois lobes. Les pattes antérieures sont granuleuses en dehors; la main est surmontée d'une crête perlée sur son bord libre. Les doigts sont noirs, à extrémité blanche et aiguë. Les pattes ambulatoires sont marquées de sillons profonds, les uns longitudinaux, les autres transversaux. Le corps et les pattes sont couverts de poils assez longs, rares et d'un jaune très-clair.

Les granulations qui couvrent la carapace et la forme des bords latéro-antérieurs permettent de distinguer facilement cette espèce.

Largeur de la carapace, 23 mill.; longueur, 15 mill.

Habite la Nouvelle-Calédonie.

Lophozozymus pulchellus.

Par sa forme générale cette espèce ressemble au *Lophozozymus octodentatus.* La carapace est assez fortement bombée et traversée par deux lignes saillantes et granuleuses, dont l'une s'étend sur les régions hépatiques et gastrique, tandis que l'autre, partant de l'extrémité du bord latéro-antérieur, s'avance vers la région gastrique; cette dernière est bien marquée. En avant et sur les côtés on remarque quelques granulations peu saillantes. Le front est sinueux et divisé par une fissure sur la ligne médiane. Les bords latéro-antérieurs sont arrondis en avant et tranchants en arrière, où ils sont divisés en trois dents. Les pattes antérieures sont finement granuleuses et dépourvues de crêtes; les doigts sont noirs à leur extrémité. Les pattes ambulatoires sont comprimées et surmontées d'une crête tranchante.

Cette espèce est colorée d'une manière très-élégante en rouge sur un fond jaune. Chaque pince porte en dessus une grosse tache rouge qui descend de chaque côté. Le doigt mobile est marqué à sa base d'une petite tache de même couleur; une autre existe sur l'avant-bras. Chacun des articles des pattes ambulatoires est rouge au milieu et jaune près des articulations. La carapace est couverte d'une sorte de réseau de lignes rouges, qui sont remplacées par des taches de cette couleur sur les régions hépatiques, épibranchiales et cardiaque antérieure.

Largeur de la carapace, 25 mill.; longueur, 17 mill.

Habite la Nouvelle-Calédonie.

MENIPPE LEGUILLOUII.

La carapace de cette espèce est élargie et plus fortement bombée que chez la plupart des autres du même genre, par exemple les *M. Rumphii* et *Bellangerii*. Les sillons intéro-régionaires sont faiblement indiqués; les bords latéro-antérieurs sont divisés en quatre dents, sans compter l'angle orbitaire externe, qui est très-peu marqué. La deuxième dent est beaucoup plus large que les autres; la première et la troisième sont à peu près égales; la dernière est la plus petite. Leur bord est finement granuleux. Le bord sourcilier est divisé par deux fissures. L'angle sous-orbitaire interne est large, arrondi et saillant. Le front est composé de six dents, dont les deux médianes sont tronquées carrément, lamelleuses et peu avancées. Les latérales sont petites et tuberculiformes. Les pattes antérieures sont grosses, renflées et lisses. Les pattes ambulatoires sont couvertes d'un duvet brun serré, au milieu duquel sont espacés des poils plus longs.

La forme du front permet de distinguer facilement cette espèce du *M. Rumphii* et du *M. Bellangerii*. Elle en diffère également par la disposition des bords latéro-antérieurs.

Largeur de la carapace, 60 mill.; longueur, 46 mill.

Cette espèce provient de la mer des Indes; elle a été rapportée par M. Leguillou, lors de l'expédition de la *Zélée*.

Menippe granulosa.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente; elle présente la même disposition du front et des bords latéro-antérieurs; mais les régions de la carapace y sont beaucoup plus fortement indiquées et elles sont couvertes sur toutes leurs parties saillantes de grosses granulations aplaties. Des granulations analogues couvrent les faces externe et supérieure des pinces et de l'avant-bras.

Largeur de la carapace, 75 mill.; longueur, 56 mill.

Cette espèce de *Menippe* provient de Batavia.

HETEROZIUS, nov. gen.

Carapace arrondie en avant, très-déprimée. Front étroit et avancé. Article basilaire des antennes externes n'atteignant pas le front. Troisième article des pattes-mâchoires externes très-petit et rétréci en avant. Endostome non canaliculé. Abdomen divisé en cinq articles.

Heterozius rotundifrons.

Par son aspect extérieur cette espèce se rapproche de certains Pinnothères, mais la carapace est très-aplatie, entièrement lisse, à l'exception d'un sillon qui circonscrit en arrière la région hépatique et s'étend en droite ligne à une petite distance du bord vers la région cardiaque. Les bords latéro-antérieurs sont très-longs, de façon qu'une ligne qui joindrait leurs angles postérieurs diviserait la carapace en deux parties inégales, dont l'antérieure serait de beaucoup la plus grande. Ils forment avec le front une courbe régulière; ils sont entiers et offrent en arrière deux petites fissures, dont l'antérieure se continue avec le sillon subhépatique et qui dessinent obscurément deux lobes. Le front est très-étroit, avancé, arrondi au milieu, où il est divisé par une échancrure étroite et peu profonde. Les orbites sont très-petites. L'article basilaire des antennes ex-

ternes est si petit que celles-ci sont à peine séparées des fossettes antennulaires. La face inférieure du corps et les pattes sont couvertes d'un duvet extrêmement court. Les pattes antérieures sont subégales. La main est lisse, arrondie en dessus et présente en dedans, près de l'articulation de l'avant-bras, un gros tubercule. Les doigts sont longs, minces et presque droits.

Largeur de la carapace, 18 mill.; longueur, 13 mill.

Habite la Nouvelle-Calédonie.

PANOPEUS AFRICANUS.

Cette espèce se rapproche beaucoup du *Panopeus chilensis*, et pour l'en distinguer il faut l'examiner avec une grande attention ; on reconnaît alors que les caractères auxquels on serait tenté d'accorder peu d'importance en acquièrent par la constance avec laquelle ils se montrent chez tous les individus de cette espèce. Ainsi le front du *Panopeus africanus* est moins avancé que chez le *P. chilensis*; la carapace est plus granuleuse, et les dents latéro-antérieures se dirigent plus en dehors et moins en avant ; enfin les pattes sont beaucoup plus pubescentes.

M. Aubry-Lecomte et le père Duparquet ont rapporté au Muséum plusieurs individus de cette espèce, recueillis sur les côtes du Gabon. M. Barboza du Bocage en a offert d'autres provenant d'Angola.

Largeur de la carapace, 27 mill.; longueur, 20 mill.

EURYCARCINUS, nov. gen. (1).

Ce genre peut être considéré comme représentant en Orient le genre *Eurytium*, qui ne se trouve que sur les côtes d'Amérique. Il présente en effet avec ce dernier les plus grandes analogies, mais il s'en distingue nettement par la conformation de l'abdomen du mâle, dont tous les articles sont libres, tandis que chez les Panopées les troisième, quatrième et cinquième anneaux sont soudés.

(1) De εὔρος, large, et χαρκινος, crabe.

Eurycarcinus Grandidierii.

De même que l'*Eurytium limosum*, cette espèce est remarquable par sa carapace élargie et lisse en dessus, ainsi que par la brièveté des bords latéro-antérieurs; les dents, dont ceux-ci sont découpés, sont beaucoup moins saillantes que chez cette dernière espèce; la deuxième est plus large que les autres; et la postérieure est très-petite. J'ajouterai que la carapace est entièrement lisse, tandis que, chez l'espèce d'Amérique, le lobe méso-gastrique est toujours dessiné par deux sillons peu profonds, et la base des dents latéro-antérieures est légèrement granuleuse. Enfin, le front est plus échancré au milieu que chez l'*E. Grandidierii*.

Largeur de la carapace, 33 mill.; longueur, 21 mill.

Habite l'île de Zanzibar, où elle a été trouvée par M. A. Grandidier.

Eurycarcinus orientalis.

Chez cette espèce les bords latéro-antérieurs sont plus courts que chez la précédente, de façon que si l'on joignait leurs deux angles postérieurs on diviserait la carapace en deux portions, dont l'antérieure serait de beaucoup la plus petite. Les dents latéro-antérieures sont à peine saillantes.

Largeur de la carapace, 35 mill.; longueur, 24 mill.

Habite Bombay.

Pilumnopeus maculatus.

J'ai proposé d'établir le genre *Pilumnopeus* pour quelques espèces qui, bien que présentant quelques-uns des caractères des Panopés, tels que l'échancrure du cadre buccal et l'hiatus sous-orbitaire, s'en éloignent par l'existence de sept articles à l'abdomen et par la forme plus bombée de la carapace, ce qui les rapproche des Pilumnes.

L'un de ces Crustacés, que je désigne sous le nom de *Pilumnopeus maculatus*, se rapproche beaucoup du *Panopeus Herbstii* par son aspect général; mais la carapace est plus convexe et les sillons intéro-régionaires moins profonds; la taille de cette espèce reste toujours bien inférieure à

ce qui se voit chez le *P. Herbstii;* enfin les pinces sont relativement beaucoup plus grosses. Le front est droit et les bords latéro-antérieurs divisés en quatre dents, dont la première est légèrement sinueuse. La couleur de la carapace est jaunâtre lavée de violet. Les pinces sont couvertes de petites taches rouges.

Largeur de la carapace, 13 mill.; longueur, 9 mill.

Habite l'île de Zanzibar, où elle a été recueillie par M. A. Grandidier.

PILUMNOPEUS CRASSIMANUS.

Carapace peu élargie et très-bombée. Régions à peine distinctes. Front formé de deux lobes arrondis. Bords latéro-antérieurs quadridentés. Pinces courtes, inégales et très-renflées. Pattes et face inférieure de la carapace légèrement pubescentes.

Largeur de la carapace, 25 mill.; longueur, 20 mill.

Habite Port-Western (Nouvelle-Hollande).

PSEUDOZIUS SINENSIS.

Cette espèce se distingue facilement du *Pseudozius planus* (Dana) et du *Pseudozius microphthalmus* (Stimpson) par les granulations fines et régulières qui couvrent les parties antérieure et latérale de la carapace ainsi que les pattes antérieures. Les bords latéro-antérieurs sont entiers sans aucune trace de lobulations.

Largeur de la carapace, 20 mill.; longueur, 14 mill.

Habite les côtes de la Chine.

EPIXANTHUS HELLERII.

Le genre *Epixanthus* proposé par M. Heller ne comprend jusqu'à présent qu'une seule espèce, l'*Epixanthus* (*Ozius*) *frontalis* (Edwards). Je puis aujourd'hui en ajouter une nouvelle, reconnaissable à sa carapace plus

bombée et dont les bords latéro-antérieurs ne présentent que des traces très-obscures de lobulations. Les pinces sont très-inégales; la plus forte est extrêmement renflée, la plus faible est longue, et les doigts, très-grêles, sont en contact sur toute leur longueur.

Par sa forme générale cette espèce se rapproche un peu du *Xantho dispar* de Dana, mais le front est divisé en quatre dents ou tubercules, au lieu d'être droit.

Largeur de la carapace, 28 mill.; longueur, 18 mill.

Habite le Gabon et le Sénégal.

Ruppellia granulosa.

Cette espèce se distingue de la *Ruppellia annulipes* par la profondeur des sillons qui limitent les lobules des régions. Ces lobules sont rugueux et granuleux. Les pattes antérieures sont également couvertes de grosses granulations peu élevées. Les autres caractères sont les mêmes que chez la *Ruppellia annulipes*.

Largeur de la carapace, 30 mill.; longueur, 20 mill.

Habite les îles Marquises.

RUPPELLIOIDES, nov. gen.

Je crois devoir séparer des *Ruppellia* une espèce des mers de l'Australie, qui, bien que présentant la plupart des caractères de ces derniers Crustacés, s'en distingue par la disposition de la région antennaire. En effet, le lobe sous-orbitaire ne s'unit pas au front de façon à exclure l'antenne externe de l'orbite, mais l'article basilaire de celle-ci est très-développé et se prolonge entre le lobe sous-orbitaire et le front et porte à son extrémité la tigelle mobile qui, par conséquent, est comprise dans l'orbite.

Ruppellioides convexus.

La carapace est large et très-bombée; elle est fortement lobulée en avant et les lobes sont couverts de granulations; les bords latéro-antérieurs

sont divisés en cinq dents peu saillantes et dirigées en avant. Le front est bimarginé et constitué par quatre dents arrondies. Les pattes antérieures sont fortement granuleuses.

Largeur de la carapace, 18 mill.; longueur, 12 mill.

Habite la Nouvelle-Zélande.

PILUMNUS AFRICANUS.

La carapace de cette espèce est un peu plus bombée dans tous les sens que celle du *Pilumnus spinifer;* les régions y sont indiquées par des sillons peu profonds. Les bords latéro-antérieurs sont armés de six épines (en comptant l'angle orbitaire externe); les deux premières sont très-rapprochées. Le bord sourcilier est inerme. Le front est formé de deux lobes peu avancés et hérissés de petites épines. Les pattes antérieures sont inégales. La main porte en dessus aussi bien qu'en dehors des épines fortes et assez espacées; on en voit de plus petites au-dessus de la base du doigt immobile. L'avant-bras porte aussi quelques épines. Les pattes ambulatoires sont à peine spinuleuses. Le corps et les pattes sont couverts d'un duvet très-court entremêlé de quelques poils raides et beaucoup plus longs.

Largeur de la carapace, 32 mill.; longueur, 22 mill.

Habite la côte de Gorée et d'Angola.

PILUMNUS OVALIS.

Cette petite espèce se reconnaît facilement à la forme de sa carapace, qui est relativement très-longue. La carapace, très-bombée longitudinalement, est légèrement granuleuse et porte quelques poils courts. Les bords latéro-antérieurs sont entiers et garnis seulement de granulations sur leur bord. Le front est formé de deux lobes très-déclives. Les pattes antérieures sont grosses est courtes. La pince est granuleuse et armée de doigts noirs très-trapus. Les pattes ambulatoires sont hérissées sur leur bord supérieur de poils gros, raides et très-espacés.

Largeur de la carapace, 9 mill.; longueur, 8 mill.

Habite les îles Sandwich.

Pilumnus deflexus.

La carapace est élargie, peu bombée en arrière; mais sa portion antérieure est très-déclive. Les régions y sont peu distinctes, à l'exception du lobe mésogastrique, qui est limité par des sillons assez profonds. Sa surface est presque lisse et n'offre que de très-petites granulations. Les bords latéro-antérieurs sont armés de trois épines très-courtes. Le front est divisé en deux lobes inermes. Les pattes antérieures sont inégales; la plus grosse porte en dessus et en dessous des granulations très-fines et très-serrées. La petite main est spinuleuse. Les pattes ambulatoires sont presque lisses. Le corps et les membres sont couverts de poils fins et très-espacés.

Largeur de la carapace, 20 mill.; longueur, 14 mill.

Habite l'Australie.

Trapezia acutifrons.

Cette espèce se rapproche beaucoup par sa taille de la *Trapezia tigrina* d'Eydoux et Souleyet; mais elle se distingue de cette dernière espèce par la forme de la carapace et la disposition du front. Le bouclier céphalothoracique est allongé et peu élargi et porte une dent latérale aiguë. Le front est divisé en six dents (en comptant les angles orbitaires internes), dont les quatre médianes sont très-avancées et très-aiguës. Le bras est armé de cinq ou six dents sur son bord antérieur. Les pinces sont longues et portent sur leur bord inférieur une série de granulations. Le corps et les pattes sont couvertes de taches rouges arrondies.

Largeur de la carapace, 21 mill.; longueur, 18 mill.

Habite les îles Sandwich.

Trapezia latifrons.

Cette espèce se distingue de toutes celles du même genre par sa forme triangulaire. Le front est en effet très-large et découpé en lobes sinueux, et la carapace est très-rétrécie en arrière. L'angle orbitaire externe est aigu et il existe une autre épine acérée très-peu en arrière. Le bras

est armé en avant de trois ou quatre dents; l'avant-bras porte une petite épine à son angle interne. La carapace et les pinces sont marquées de grandes taches blanches sur un fond jaunâtre ou rougeâtre.

Largeur de la carapace, 7 mill.; longueur, 6 mill.

Habite les îles Sandwich.

FAMILLE DES **Portuniens.**

GONIOSOMA HELLERII.

Goniosoma orientale Heller, Expédition zoologique de la *Novara*, Crust., p. 29, pl. 3, fig. 3 (non Dana).

M. Heller a rapporté au *Goniosoma orientale* de Dana une espèce qui me paraît s'en distinguer. En effet, les dents frontales, au lieu d'être aplaties, courtes et élargies à leur extrémité, sont longues et séparées les unes des autres par des échancrures profondes; les externes se terminent en pointe. Les dents latéro-antérieures sont au nombre de sept dans les deux espèces; mais chez le *G. orientale* les deux premières sont plus petites que les autres, ce qui n'a pas lieu chez le *G. Hellerii*; enfin j'ajouterai que la carapace de ce dernier est moins élargie et dépourvue de duvet ou de poils. On ne peut tirer aucune indication de la disposition des pattes pour séparer ces deux espèces, car M. Dana n'a fait connaître que la carapace du *G. orientale*.

Dans le *Goniosoma Hellerii* les pattes antérieures sont fortes; la main, très-renflée, ne porte pas de lignes granuleuses comme le *G. japonicum*; elle présente en dessus cinq épines disposées sur deux lignes parallèles. Les doigts des pinces sont noirs à leur extrémité, rouges à leur base et pourvus d'une dent basilaire très-puissante mais arrondie. L'avant-bras, peu granuleux, porte en dedans une forte épine et en dehors trois ou quatre spinules. Le bras est armé sur son bord antérieur de trois fortes dents. Les pattes ambulatoires sont de longueur médiocre; celles de la cinquième paire sont très-élargies; leur cuisse est armée en dessous d'une forte épine, et le bord inférieur du pied est denticulé. Ce dernier caractère n'existe pas chez le *C. japonicum*.

Le *G. sexdentatum*, par sa forme générale, se rapproche un peu de

notre espèce ; mais la carapace est garnie d'un duvet court et serré qui manque chez le *G. Hellerii;* enfin les pattes antérieures sont garnies de lignes longitudinales granuleuses.

Largeur de la carapace, 85 mill.; longueur, 60 mill.

Habite l'Inde archipélagique et la Nouvelle-Calédonie.

TRIBU DES CATOMÉTOPES.

METOPOGRAPSUS PICTUS.

Cette espèce se distingue facilement de toutes celles du même genre par la forme de la carapace, qui est remarquablement rétrécie en arrière, ce qui lui donne une certaine ressemblance avec celle de l'*Aratus Pisonii.* Le front est extrêmement large, fortement déclive, à bord droit et garni de denticulations fines et régulières. Les yeux occupent les angles latéro-antérieurs du bouclier céphalo-thoracique. Les bords latéraux sont inermes et se terminent en avant par l'angle orbitaire externe. La région antennaire et les pattes-mâchoires sont disposées comme chez le *Metopograpsus messor.* Les pattes antérieures sont courtes, inégales ; la main est épaisse, presque lisse en dessous, marquée en dessus de granulations et de petites crêtes. L'avant-bras est spinuleux. Le bras est armé sur son bord antérieur d'une crête avancée et denticulée. Les pattes ambulatoires sont grêles, très-comprimées latéralement ; celles de la première paire sont beaucoup plus courtes que les autres ; celles de la troisième paire sont les plus longues. La cuisse est ornée près de son extrémité de deux épines en dessous et d'une seule en dessus. Les doigts sont courts et spinuleux. L'abdomen du mâle est composé de sept articles, dont les six premiers ont à peu près la même largeur, et le septième est petit et triangulaire.

Le *Metograpsus maculatus* de Batavia ressemble plus au *M. pictus* qu'aucune autre espèce du genre, mais sa carapace est moins rétrécie en arrière et ses pattes sont plus robustes.

Cette espèce habite les marais saumâtres de la Nouvelle-Calédonie, où elle se fait remarquer par ses belles couleurs mélangées de violet et de jaune.

DISCOPLAX, nov. gen. (1)

Ce genre nouveau doit se placer dans la division des Grapses, bien que sa carapace ne présente pas la forme quadrilatère caractéristique de ces Crustacés. Le bouclier céphalo-thoracique est arrondi en avant. Le front, très-déclive, est étroit et à bord droit. Les bords latéraux, régulièrement arqués en avant, ne portent qu'une seule dent très-peu proéminente en arrière de l'angle orbitaire externe. Les orbites sont grandes ; elles regardent en avant et se prolongent en dehors par une échancrure. Les pédoncules oculaires sont courts. L'article basilaire des antennes externes est petit et ne se joint pas au front. L'épistome est étroit, peu élevé ; l'endostome n'est pas canaliculé. Le troisième article des pattes-mâchoires externes est long, tronqué en avant pour l'insertion de la tigelle mobile et arrondi en dedans. Les pattes antérieures sont égales et assez développées ; les pattes ambulatoires sont remarquablement longues ; celles de la deuxième paire dépassent les autres. L'abdomen du mâle se compose de sept articles.

DISCOPLAX LONGIPES.

Cette espèce est jusqu'à présent la seule qui compose ce nouveau genre. La carapace, très-aplatie en arrière, est légèrement déclive en avant ; les régions y sont peu indiquées ; la ligne marginale antérieure forme une petite crête granuleuse, qui se prolonge jusque vers la moitié seulement du bord latéral ; les régions branchiales sont marquées de quatre lignes saillantes obliques en arrière et en dedans et parallèles. Les pattes antérieures sont légèrement granuleuses ; les pattes ambulatoires sont longues, mais fortes ; le pénultième article et le doigt portent en dessus et en dessous une double rangée de petites épines.

Largeur de la carapace, 55 mill. ; longueur, 54 mill. Largeur totale (les pattes étendues), 30 cent.

Cette espèce provient de la Nouvelle-Calédonie.

(1) De δίσκος, disque, et πλάξ, plaque.

LIBYSTES, nov. gen. (1)

Ce genre se rapproche beaucoup des *Carcinoplax* (ou *Cleistomes* de Dehaan). On y retrouve la même forme très-bombée de la carapace, le même front déclive ; mais la forme des pattes-mâchoires externes et des pattes ambulatoires est bien différente. Le troisième article des pattes-mâchoires est, en effet, très-dilaté à son angle antéro-externe et rappelle ce qui existe chez certains Portuniens. Le dernier article des trois premières pattes ambulatoires est styliforme; mais celui des pattes postérieures est comprimé, fortement cilié sur ses bords, et ressemble à celui de quelques espèces de *Macrophthalmus*. Enfin j'ajouterai que le cadre buccal est très-large en avant et que l'article basilaire des antennes n'atteint pas le front.

LIBYSTES NITIDUS.

La carapace est large et peu allongée; les régions y sont à peine marquées et le test est complétement lisse; les bords latéraux sont très-renflés et épais. Les orbites sont petites et situées tout à fait en avant. Le front est déclive, peu avancé et presque droit. Les pattes antérieures de la femelle sont longues, dépourvues d'épines ou de tubercules. La main est arrondie en dessus. Les pattes ambulatoires sont faibles et cylindriques.

Largeur de la carapace, 24 mill.; longueur, 15 mill.

Cette espèce a été découverte sur les côtes de l'île de Zanzibar par M. Grandidier.

MACROPHTHALMUS GRANDIDIERII.

La carapace de cette espèce est très-élargie, entièrement lisse; c'est à peine si à l'aide d'une loupe on aperçoit sur le test de fines granulations.

(1) De Λιϐυστις, africain.

Les bords latéraux sont armés de deux dents (en comptant l'angle orbitaire externe), dont la postérieure est très-petite. On en voit une autre à l'extrémité externe du bord sourcilier, qui se trouve comme accolée à l'angle orbitaire externe. Les bords sourciliers sont sinueux; les pédoncules orbitaires, presque aussi longs qu'eux, n'atteignent cependant pas leur extrémité. Les pattes antérieures du mâle sont longues et fortes; les mains portent en dessus une ligne de granulations régulières; en dedans elles sont couvertes d'un duvet brun et serré, et sont armées d'une épine située près de l'articulation de l'avant-bras; en dehors elles sont lisses et ne portent qu'une petite crête granuleuse parallèle au bord inférieur. Le doigt immobile de la main est pourvu d'une grosse dent conique; le doigt mobile est légèrement courbé en dedans et garni d'une seule dent basilaire.

Les dimensions du pédoncule oculaire séparent nettement cette espèce des *Macrophthalmus podophthalmus* (Eydoux), *Verreauxii* (Edwards), *compressipes* (Randall), *transversus* (Latreille), *sulcatus* (Edwards). L'épine qui garnit la face interne de la main ne permet pas de la confondre avec les *Macrophthalmus japonicus* (Dehaan), *depressus* (Ruppell), *setosus* (Edwards), *tomentosus* (Eydoux). Chez d'autres espèces, telles que les *Macrophthalmus carinimanus* (Latreille), *lævimanus* (Edwards), *dilatatus* (Dehaan), *parvimanus* (Latreille), *crassipes* (Edwards), la carapace est ou granuleuse ou au moins tuberculeuse sur les régions branchiales.

Largeur de la carapace, 33 mill.; longueur, 16 mill.

Cette espèce a été rapportée de l'île de Zanzibar par M. Grandidier.

MACROPHTHALMUS INERMIS.

Chez ce Macrophthalme les pédoncules oculaires atteignent presque l'extrémité des bords sourciliers, mais ne sortent pas de l'orbite, à peu près comme chez le *M. Grandidierii*. La carapace est lisse et très-large en avant; elle se rétrécit en arrière. Il n'existe pas à l'extrémité du bord sourcilier de fissure déterminant la formation d'une petite dent susorbitaire. Les bords latéraux sont découpés en avant en deux dents, dont la dernière est très-petite. Les pattes, chez le mâle, sont assez robustes. La main inerme en dedans ne porte de duvet que sur la face interne des doigts; elle est lisse en dessus et en dehors.

Ainsi que je viens de le dire, les espèces dont la main est dépourvue d'épine sur sa face interne ont la carapace plus ou moins granuleuse et presque toujours plus étroite et plus quadrilatère.

Largeur de la carapace, 25 mill.; longueur, 13 mill.

Cette espèce a été trouvée aux îles Sandwich et à la Nouvelle-Calédonie.

Macrophthalmus loevis.

Les pédoncules oculaires de cette espèce sont notablement plus courts que les orbites. La carapace est lisse et peu élargie en avant, ce qui lui donne un aspect tout à fait différent de celle de l'espèce précédente. Les bords latéraux portent deux dents (en comptant l'angle orbitaire externe) presque égales.

N'ayant eu à ma disposition que des femelles de ce Macrophthalme, je n'ai pu tirer aucune indication de la disposition des pinces. Mais il est assez nettement caractérisé par la forme peu élargie de la carapace, qui est dépourvue de tubercules ou de granulations, ce qui le distingue nettement des *Macrophthalmus affinis, Guerini* et *japonicus*, avec lesquels il a d'ailleurs beaucoup de ressemblance.

Largeur de la carapace, 18 mill.; longueur, 11 mill.

Habite la mer des Indes.

Pinnotheres Fischerii.

La carapace de la femelle est élargie comme celle du *Pinnotheres faba* de Dana; sa forme est à peu près quadrilatère et elle est aussi large en avant qu'en arrière; les portions latérales, très-renflées, sont couvertes de très-fines granulations, qui disparaissent sous un duvet brun, court, fin et serré. La portion centrale est lisse, glabre, et ne porte que de faibles indices des sillons branchio-gastriques et branchio-cardiaques. Le front, légèrement arrondi, est finement granuleux. Les pattes sont couvertes de poils très-fins, courts et serrés, au milieu desquels s'en trouvent quelques-

uns plus longs et disposés principalement sur les bords supérieur et inférieur. Les pinces sont robustes, si on les compare à celles des autres espèces de ce genre. La main, très-comprimée latéralement, porte sur sa face externe de petites granulations qui deviennent plus aiguës vers les bords. L'avant-bras est légèrement spinuleux en dedans. Les pattes ambulatoires sont courtes et terminées par un doigt très-trapu. La cuisse de celles de la cinquième paire est hérissée de très-petites épines disposées sur deux rangs le long de son bord inférieur. Les pattes-mâchoires externes sont longues et très-étroites.

Je n'ai encore pu étudier que la femelle de cette espèce; elle provient de Port de France (Nouvelle-Calédonie), et a été donnée au Muséum par M. P. Fischer.

L'espèce la plus voisine de ce Pinnothère est le *P. faba*, décrit par Dana et trouvé dans le détroit de Puget ; mais chez ce Crustacé la carapace est entièrement lisse et les pattes ne portent pas de petites épines.



QUELQUES REMARQUES

SUR LE

PHILANTHUS APIVORUS[1], Hyménoptère fouisseur

DE LA

TRIBU DES CRABRONIENS ET DE LA FAMILLE DES CERCÉRITES,

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 22 Mai 1867.)

La route qui conduit de Lion-sur-Mer à Ouistreham est construite au pied des dunes et même les entame plus ou moins en différents endroits de son parcours. Comme ces dunes n'ont pas une très-grande élévation, les pans coupés qui bordent la route sont peu saillants et n'attirent pas beaucoup l'attention des touristes; mais il n'en est pas de même pour l'entomologiste observateur. En effet, lorsqu'on examine attentivement ces parties sablonneuses ainsi découpées, on ne tarde pas à remarquer que les trous dont les pans sont parsemés doivent donner asile à un très-grand nombre d'insectes et particulièrement à des Hyménoptères fouisseurs.

Le mois d'août 1866 que j'ai passé à Lion-sur-Mer n'a pas été favorable aux recherches entomologiques; je n'ai cessé d'avoir pendant mon séjour un ciel gris et couvert ; la température était pour la saison extraordinairement froide et pluvieuse, et si à cela on ajoute un vent violent qui a longtemps régné, il sera facile de voir combien les conditions atmosphériques étaient peu favorables à la recherche des insectes. Tous ces inconvénients, quelque peu engageants qu'ils fussent, ne m'ont pas découragé; au contraire, le désir d'observer et les difficultés sans nombre qui s'opposaient aux recherches auxquelles je voulais me livrer me surexcitèrent et doublèrent ma patience.

Après avoir parcouru le pays dans tous les sens, je ne tardai pas à remarquer qu'il était partout trop bien cultivé pour que je pusse espérer une moisson abondante d'insectes. Je me rejetai donc sur les dunes, qui, je

(1) Latr., Gener. Crust. et Ins., t. IV, p. 95. *Philanthus triangulum*, Fabr., Syst. Piezat., p. 302, n° 4.

l'avoue, me donnaient de faibles espérances à cause de la végétation qui est peu variée, excessivement pauvre et qui n'est représentée que par cinq ou six espèces de plantes appartenant à la famille des Carduacées.

On sait qu'un temps calme et un soleil ardent sont deux conditions favorables et même indispensables pour rechercher les insectes hyménoptères. Comme le vent était toujours très-fort et que dans ces parages il se fait d'ordinaire violemment sentir, je choisis pour observatoire le pan d'une dune très-grande, qui avait été coupée pour le passage de la route conduisant d'Hermanville à la mer en traversant celle qui mène de Lion-sur-Mer à Ouistreham. J'étais là parfaitement à l'abri et du vent et surtout du sable sans cesse soulevé par des rafales froides et humides qui fouettaient le visage et obscurcissaient la vue.

Mon observatoire une fois choisi, je l'explorai minutieusement et vis avec satisfaction qu'un des pans coupés de cette vaste dune présentait un assez grand nombre de trous. Mais je ne tardai pas à remarquer aussi que ces ouvertures, toutes de forme circulaire, étaient émoussées sur leurs bords et paraissaient ou abondonnées ou anciennement construites : je crus donc pendant un certain temps n'avoir à visiter que des nids délaissés par leurs propriétaires.

La nuit ayant été plus calme, je retournai le lendemain à mon observatoire ; vers le commencement de la journée, l'atmosphère s'était sensiblement réchauffée et le soleil, qui avait toujours été voilé par des nuages, se montra enfin. Les insectes, sensibles à cette douce température, sortirent de leurs retraites et donnèrent par leur bourdonnement de la vie et de l'animation à ces régions sablonneuses généralement tristes et monotones. En examinant de nouveau les ouvertures de ces demeures, qui la veille me paraissaient anciennes ou abandonnées, je remarquai que leurs bords étaient devenus saillants, nets, propres ; le même changement se présentait sur la plus grande partie de ces habitations. Enfin, en jetant les yeux au pied de cette dune ainsi criblée de trous, j'aperçus des tas de sable d'un jaune foncé et qui semblaient avoir été tout nouvellement remués. J'examinai avec attention ces petits monticules sablonneux et je remarquai que presque tous correspondaient aux ouvertures dont le pan de cette dune était perforé. Je me remis donc à observer ces habitations et je crus que ces tas de sable fraîchement remués ne pouvaient réellement provenir que des ouvertures qui étaient placées au-dessus : cette opinion ne resta pas longtemps sans être pleinement confirmée. En effet, ayant les yeux constamment fixés sur ces habitations, je vis sortir de l'une d'elles un petit tas de sable expulsé avec beaucoup de prestesse, et qui ne pouvait être rejeté au dehors que par un insecte fouisseur, mais dont je ne vis que

l'extrémité abdominale. Enfin, en poussant plus loin mes recherches, je remarquai à quelque distance de la dune où je me tenais ensablé et immobile plusieurs cadavres encore frais de l'*Apis mellifica*. Cette rencontre tout à fait inattendue me suggéra la pensée que j'avais sans aucun doute affaire à un Hyménoptère apicide, peut-être même au *Philanthus apivorus*.

N'ayant avec moi aucun instrument pour fouiller ces clapiers, qui sont très-profondément creusés dans le sable, j'attendis patiemment la sortie du propriétaire. Il y avait à peu près deux heures que j'observais ces nids, lorsqu'un bourdonnement se fit entendre ; je levai les yeux et j'aperçus un Hyménoptère qui planait et qui tenait sous sa région sternale un corps étranger, très-volumineux, mais qu'il me fut impossible de distinguer, cet insecte ravisseur ayant trouvé sa vraie habitation, disparut à mes yeux avec la proie qu'il emportait. Peu de temps après, je vis trois de ces Hyménoptères sortir de leurs nids, après avoir préalablement dirigé leurs antennes dans tous les sens, comme pour sonder le terrain et disparaître aussitôt dans l'espace.

Le soleil commençant à se cacher et manquant d'instrument pour m'emparer de ces Hyménoptères au vol rapide, je remis au lendemain la capture de mon insecte ravisseur. Ce jour-là le temps fut calme et le ciel, presque sans nuage, permit au soleil de se montrer d'une manière non interrompue. Je me transportai à mon observatoire et, une fois installé, j'examinai toutes les habitations, dont les ouvertures me parurent dans un état parfait de conservation. Je reconnus aussi que les tas de sable qui se trouvaient au pied de la dune étaient plus nombreux et j'y découvris de plus au moins vingt cadavres de l'*Apis mellifica*, indices qui me démontrèrent que ces Hyménoptères fouisseurs ne passent pas la nuit dans un repos parfait. Peu de temps après je les vis sortir de leurs clapiers et pendant les cinq heures que je passai à observer ces insectes, je remarquai que leurs allées et venues étaient très-fréquentes. Voici alors le moyen que je mis en usage pour m'en emparer. En observant ces Hyménoptères, que je reconnus pour être le *Philanthus apivorus*, je m'aperçus qu'une fois arrivés en vue de leurs habitations, ils ne s'y précipitaient pas immédiatement ; les uns montraient une certaine hésitation avant de pénétrer dans l'intérieur ; les autres couraient sur le pan vertical de la dune et se mettaient à la recherche de leurs véritables clapiers. Je profitai de ces moments d'hésitation et surtout de cette espèce de vérification de leurs demeures particulières pour m'en emparer. Muni de brucelles, je les saisissais par le thorax, et comme la proie qu'ils tenaient sous leur sternum les embarrassait considérablement dans leur démarche, il me fut facile d'en recueillir

un certain nombre d'individus. Ayant remarqué qu'après avoir déposé dans le fond de leurs cellules leur proie, qui n'était autre que l'*Apis mellifica* (1), ces insectes nettoyaient ou réparaient presque toujours leurs habitations et que pendant cette opération ils rejetaient à l'extérieur deux ou trois pelletées de sable avec leur abdomen, je profitai aussi de cette manœuvre pour m'en procurer le plus grand nombre possible. Muni d'un couteau à large lame, je saisissais le moment où quelques grains de sable commençaient à sortir de l'habitation, et qui annonçaient presque toujours la présence du *Philanthus*, pour planter la lame de mon couteau entre l'habitant et le fond de son clapier. Cela m'a très-souvent réussi, car j'ai pris près de trente de ces Hyménoptères au moyen de cette ruse. Ainsi surpris, le *Philanthus* ne pouvait plus trouver le chemin qui menait au fond de son clapier. Grand devenait alors son embarras; il faisait entendre un bourdonnement très-fort, et ne sachant à quoi attribuer cet obstacle insurmontable, il se mettait à jeter avec son abdomen et ses pattes une très-grande quantité de sable; enfin, de guerre lasse, il se décidait à sortir de son clapier et c'est quand il montrait sa tête qu'armé de brucelles je le saisissais par cet organe.

J'ai fait une autre observation assez curieuse, c'est que quelquefois ces insectes se trompaient de clapier, et pénétraient dans une habitation qui n'était pas la leur. Dans cette circonstance, j'ai observé qu'ils étaient toujours fort mal reçus par le vrai propriétaire qui les chassait impitoyablement, et qu'étant ainsi expulsés, ils sortaient de cette propriété étrangère ayant leur abdomen fortement recourbé et embrassant presque entièrement leur proie; et que, restant quelque temps en cet état après leur expulsion, ils ne prenaient pas immédiatement leur vol; je profitai plusieurs fois encore de cette méprise pour m'emparer et du *Philanthus* et de sa proie.

C'est en étudiant ainsi les allées et venues de ces insectes apicides, c'est en épiant leurs manœuvres, c'est en employant la ruse et en mettant à profit quelquefois leur erreur que je suis parvenu à prendre près de cent individus de cet Hyménoptère ravisseur.

(1) Suivant Lepeletier de Saint-Fargeau, le *Philanthus Abd-el-Kader*, Hist. nat. des Ins. Hym., t. III, p. 33, 1845, et que j'ai figuré Hist. nat. des Anim. art. de l'Algérie, t. III, p. 257, Hym., pl. 13, fig. 5, approvisionne aussi ses larves avec des *Apis mellifica*, espèce abondamment répandue dans toute l'Algérie. C'est un fait que j'ai été à même d'observer en 1850, aux environs de Boghar, pendant un séjour de neuf mois sur les hauts plateaux de la province d'Alger.

Durant mes longues stations employées à épier ces insectes (1), j'ai observé que pendant qu'ils abandonnaient leurs nids pour aller à la recherche des Abeilles, un autre Hyménoptère, mais appartenant à un genre et à une famille tout à fait différents, profitait de leur absence plus ou moins prolongée pour pénétrer dans leurs clapiers et y déposer probablement un œuf. Je dois dire que je n'ai pas surpris *de visu* cet Hyménoptère déposant un œuf; mais comme il passait toujours un certain temps dans ces clapiers, j'ai pensé que ce n'était que pour y accomplir ce grand phénomène de la nature. Cet Hyménoptère est le *Chrysis ignita* et tous les hyménoptérologistes savent que ces richards de cet ordre, remarquables par l'éclat métallique de leurs couleurs, déposent ordinairement leurs œufs dans les nids des Apiaires solitaires maçonnes ou dans ceux de quelques autres Hyménoptères, et que leurs larves dévorent ensuite celles de ces insectes.

J'ai capturé aussi un certain nombre d'individus de cette jolie Guêpe dorée, comme l'appelle l'historien des insectes des environs de Paris, et voici dans quelles conditions il m'a été possible de les surprendre.

Plus haut, j'ai dit que ces Hyménoptères pénétraient dans les demeures du *Philanthus*, dont ils mettaient l'absence à profit. Mais souvent il arrive que les clapiers dans lesquels le *Chrysis ignita* s'introduit sont habités; on peut se figurer quelle doit être la réception faite à cet hôte étranger! En effet, il est expulsé et poursuivi à outrance et s'il échappe à la fureur bien légitime du *Philanthus apivorus*, ce n'est pas par la fuite, mais par la propriété que lui a donnée la nature de pouvoir prendre une forme sphérique. On voit combien celle-ci a été prodigue de ses dons envers ces insectes par la richesse métallique et les brillantes couleurs qui ornent la robe de toutes les espèces comprises dans cette coupe générique; mais elle leur a donné aussi un derme excessivement épais et dur, qui forme une cuirasse impénétrable à l'aiguillon des Hyménoptères, aux larves desquelles les Chrysides en général confient leur progéniture. Lorsqu'on étudie le *Chrystis ignita*, on reconnaît qu'il est cuirassé dans toute l'acception du mot. La nature lui a donné, en outre, la faculté de courber son abdomen en dessous, de

(1) En étudiant ces Hyménoptères, j'ai été à même d'observer d'autres fouisseurs; ainsi j'ai remarqué que le *Cerceris variabilis* approvisionnait ses larves avec des *Halictus abdominalis* et *ovatus*; que la *Psammophila arenaria* transportait dans son nid des chenilles fortement tuméfiées de la *Xylophasia lithoxylea* et que le *Mellinus* (*sabulosus*) *arvensis* nourrissait ses larves avec des *Scatophaga scybalaria* et des *Pollenia rudis*. Au sujet des Insectes Diptères dont cet Hyménoptère approvisionne ses larves, consultez le mémoire que j'ai publié dans les Ann. de la Société, 4e série, t. I, p. 219 (1861).

manière à porter son extrémité jusqu'à la tête; les antennes et les pattes se replient contre le thorax, et se trouvent ainsi renfermées et garanties de toute atteinte entre cet organe et l'abdomen. Son corps ressemble alors à une boule; position gênante, mais qui rend impuissants les coups d'aiguillon distribués au *Chrysis* par le *Philanthus apivorus*. Ainsi expulsé, le *Chrysis ignita* tombe toujours sous la forme sphérique au pied des clapiers du *Philanthus apivorus*, et c'est en observant les mœurs de celui-ci qu'il m'a été possible de prendre un certain nombre d'individus de cet Hyménoptère parasite.

Désirant pousser plus loin mes recherches, c'est-à-dire voulant voir comment les Abeilles apportées dans ces nids étaient disposées et quel en était le nombre, je fouillai une très-grande partie de ces habitations. Elles sont sensiblement courbées dans leur milieu, très-prolongées dans le sable et n'ont pas moins de 30 à 32 centimètres de profondeur. Les Abeilles, au nombre de 5, 6 et même de 7 individus, sont placées les unes à la suite des autres, quelquefois même superposées (1), et en étudiant ces victimes, j'ai remarqué qu'elles n'étaient pas mortes, mais seulement engourdies et comme chloroformées. Si on observe attentivement ces Hyménoptères ainsi déposés par le *Philanthus apivorus*, il est facile de voir que les antennes, les organes de la manducation, ainsi que ceux de la locomotion, éprouvent de temps en temps des mouvements de contraction très-appréciables, et cette marque de leur existence peut durer longtemps, car j'ai conservé chez moi des Abeilles retirées de ces clapiers, et quinze jours après cette extradition, on y voyait encore les mêmes mouvements de contraction que je viens de signaler. J'ai cherché à observer les œufs, mais en vain; j'ai fait aussi toutes les recherches possibles pour me procurer des larves; mais je n'ai pas été plus heureux; il aurait fallu pour cela prolonger mon séjour; mais mon congé touchait à sa fin et des circonstances tout à fait indépendantes de ma volonté s'opposaient à sa prolongation. Cependant je dois dire qu'en explorant ces clapiers j'ai éprouvé une bien grande satisfaction et voici quelle en a été la cause. J'ai communiqué à la Société, il y a trois ou quatre ans à peu près, des cocons qui avaient été envoyés au Muséum par notre zélé collègue M. Gervais d'Aldin, juge à Péronne, qui les avait rencontrés dans une sablière située aux environs de cette ville. Lorque j'ai fait cette communication, il m'avait

(1) Le terrain sur lequel je faisais mes observations était tellement meuble, qu'il m'est difficile d'indiquer d'une manière exacte la disposition réelle de chaque Abeille; car lorsque j'étais parvenu au fond de ces terriers, ce qui n'est pas très facile, une partie, pour ne pas dire la totalité du réceptacle ou garde-manger étant toujours plus ou moins éboulée et même détruite.

été impossible de dire quel était l'architecte et en même temps le propriétaire de cette jolie construction. En effet, cette habitation remarquable ressemble à une coque qui ne paraît pas filée, mais plutôt composée d'une matière visqueuse, de manière qu'en se desséchant elle devient une membrane flexible, imitant tout à fait une petite bouteille à goulot fort court, l'extrémité opposée étant arrondie ; puis ce qui complète la bouteille, c'est qu'elle est fermée à son extrémité, non par une calotte ou couvercle, mais par un bouchon de consistance résineuse, d'un noir brillant, très-tenace et dur au toucher. La longueur totale de ce cocon, si remarquablement construit et bouché, est de 20 millimètres environ.

Or, en fouillant les habitations du *Philanthus apivorus*, j'ai rencontré des débris assez nombreux rappelant tout à fait la texture des cocons communiqués à la Société entomologique, et qui me permettent aujourd'hui d'avancer d'une manière à peu près certaine que ces cocons, que je n'avais pu rapporter à aucun insecte, sont ceux de la larve du *Philanthus apivorus*. Il est vrai que depuis cette communication ces cocons ont été publiés et même représentés ; mais je dois dire que de Saint-Fargeau, bien antérieurement aux diverses publications qui ont été faites sur ces habitations remarquables (1), les avait connues et parfaitement décrites ; il a fait connaître aussi la larve, qu'il a été à même d'observer. Suivant lui, lorsque le nid est suffisamment garni de proie, les femelles y pondent un œuf et ferment le trou ; puis elles vont en recommencer un autre pour y déposer un nouvel œuf. La larve éclôt très-peu de temps après et consomme en quelques jours la proie qui a été mise à sa disposition. Ces larves, dont la longueur égale 10 à 12 millimètres environ, sont blanchâtres, molles, rases, convexes en dessus, un peu aplaties en dessous, amincies vers la partie anale. Leur corps est composé de douze segments espacés par des étranglements sensibles avec des bourrelets latéraux. Les stigmates situés de chaque côté des segments sont très-apparents sur le premier et l'avant-dernier. La bouche forme une espèce de bec armé de deux petits crochets. Avant trois semaines la larve est arrivée à toute sa grandeur ; elle reste sous sa forme pendant plusieurs mois et ne se change en nymphe que vers la fin de l'hiver ; par conséquent il n'y a pas deux générations dans l'année. Les mâles sont très-ardents ; on les voit se précipiter sur leurs femelles au moment où celles-ci rentrent chargées dans leurs nids en volant péniblement ; ils se joignent à elles avec tant de violence qu'ils roulent souvent ensemble sur le sable dans un espace de plusieurs mètres. C'est en l'air,

(1) Réaumur, Mém. pour servir à l'Hist. nat. des Ins., t. VI, pl. 28, fig. 8, a représenté un cocon qui par sa forme rappelle beaucoup celui construit par la larve du *Philanthus apivorus*.

à une très-grande élévation et hors de la portée de nos yeux, suivant de Saint-Fargeau, que le rapprochement des sexes a lieu et que s'accomplit alors ce grand acte de la nature.

Dans l'espoir de surprendre des *Philanthus* faisant la chasse aux Abeilles, j'explorai minutieusement les végétaux que nourrissent les dunes de Lion-sur-Mer; j'ai pris un certain nombre de ces insectes butinant sur les chardons; j'y ai vu aussi des Abeilles, mais je n'ai jamais surpris ces Mellifères chassées et emportées par le *Philanthus apivorus;* je ne puis donc rien dire relativement aux précautions prises par le *Philanthus* pour aborder ces Hyménoptères vulnérants.

Je ferai remarquer qu'en fouillant les terriers de ces Hyménoptères fouisseurs, j'ai toujours rencontré dans le fond de leurs habitations, qui sert de garde-manger et de logement à l'unique larve qu'ils y déposent, des Abeilles neutres ou des femelles à ovaires atrophiés et jamais de mâles.

De Saint-Fargeau, cet observateur consciencieux qui a aussi étudié les mœurs de ces Hyménoptères fouisseurs, fait remarquer que la hardiesse avec laquelle ils saisissent une proie si bien armée, soit sur les fleurs, soit à la porte des ruches, est très-grande, ainsi que la vitesse avec laquelle ils les percent de leur aiguillon.

Enfin, je terminerai ces quelques observations en avouant que n'ayant prêté aucune attention à la position occupée par l'Abeille sous le sternum du *Philanthus apivorus*, je ne puis dire si cette victime est ou non renversée sur le dos. De Saint-Fargeau ne dit rien non plus à ce sujet. Quoique j'aie observé un certain nombre d'individus de cet Hyménoptère pourvus de leur proie, je regrette de ne pas avoir porté aussi mon attention sur la position occupée par l'*Apis mellifica* sous la région sternale du *Philanthus apivorus.* Plusieurs auteurs ont représenté cette victime, les uns renversée sur le dos, les autres ayant la région dorsale appliquée contre le sternum du *Philanthus apivorus*; quelle est sa position réelle? je ne puis l'indiquer d'une manière précise. Cependant M. le colonel Goureau, qui a aussi observé ces Hyménoptères apicides et que j'ai consulté, m'a assuré que l'*Apis mellifica* était retournée par le *Philanthus apivorus* et apportee dans son nid, conservant cette position, c'est-à-dire renversée sur le dos, les pattes en l'air par conséquent et ayant le sternum appliqué à celui du *Philanthus apivorus.* Mais n'est-il pas présumable que l'une et l'autre manière de placer sa proie peut bien être indifféremment employée par cet Hyménoptère apicide?

Études sur le genre PHYLLOXERA de Fonscolombe,

Par M. le Dr SIGNORET.

(Séance du 27 Mars 1867.)

Les insectes composant ce genre, qui se distingue des autres Aphidiens par trois articles aux antennes, trois nervures aux ailes supérieures, etc., tiennent le milieu entre les Chermes et les Coccides; ils se rapprochent beaucoup des Aleurodes dans l'état de larves, et surtout par quelques circonstances dans lesquelles quelques espèces vivent. Jusque dans ces derniers temps une seule espèce était connue, la *Phylloxera quercûs*, qui vit sur la feuille de chêne à la face inférieure; mais depuis j'en ai découvert une autre espèce, vivant également sur le chêne, et dont les différences sont assez difficiles à signaler dans l'insecte parfait, mais qui s'en distingue facilement par un habitat particulier. Ainsi, pendant que l'on trouve les premiers durant toute l'année, celui-ci, au contraire, ne se rencontre que pendant le mois de juillet, et, ce qu'il y a de plus extraordinaire, sous une pellicule d'un aspect cireux ayant au centre un noyau d'où partent les rayons (cette pellicule insoluble dans l'éther et l'alcool), et par conséquent un peu analogue aux pellicules qui recouvrent les *Aspidiotus*. L'espèce que je signale ici n'est pas la seule, du reste, qui offre cette particularité. Ainsi, M. Asa Fitch, dans son mémoire sur les Insectes nuisibles à l'agriculture pour l'année 1856, signale une autre espèce de *Phylloxera* qui vit sur le noyer blanc d'Amérique (*Hychory*), *Carya alba*, avec cette différence qu'au lieu d'être une pellicule c'est une loge, une espèce de galle que l'insecte a sécrétée, ou bien, pour être plus juste, que l'arbre a sécrétée sous l'action de la piqûre de l'insecte. Ceci resterait à établir pour l'espèce de M. Asa Fitch. Pour la mienne, je pense que le noyau dont je parle est peut-être une dépouille de ♀ ayant pondu autour d'elle et ayant sécrété elle-même la pellicule cornée pour mettre à l'abri ses œufs. Une particularité des espèces de ce genre, qui les rapprochent des *Aphis* ordinaires, c'est que les ♀ sont aptères à une certaine

époque de leur vie; d'autres fois, au contraire, elles sont ailées comme le ♂. Ainsi, pendant presque toute l'année, en examinant une feuille de chêne habitée par un *Phylloxera,* vous apercevrez des groupes formés au centre d'une ♀ aptère ayant autour d'elle des cercles concentriques d'œufs, ou d'autres fois, en juillet et août surtout, des insectes disséminés sur toute la feuille, ♂ ou ♀ ailés, celles-ci plus grosses, des nymphes ou même des larves de l'un ou de l'autre.

Dans mon espèce, au lieu d'une coque, comme pour l'espèce de M. Fitch, c'est une pellicule formant une plaque rayonnante d'un centre, qui a une forme ovalaire-allongée et qui, je crois, représente le corps de la mère, d'où aura émargé cette sécrétion et dans le but, je pense, de garantir les œufs. Ici ce n'est qu'une supposition, je n'ai pas saisi le fait sur nature. Les feuilles de chêne où se trouvent les *Phylloxera* sont toutes maculées de taches jaunes produites par la piqûre de l'insecte. Sur chaque feuille j'aurais pu récolter des centaines de plaques, et vu l'abondance je pensais toujours en pouvoir retrouver. Malheureusement il n'en a pas été ainsi, et depuis près de quatre ans je n'ai pu remettre la main dessus. Ceux que je possède ont été récoltés en juillet.

Voici maintenant les descriptions des espèces de ce genre, dont il faut écarter le *Phylloxera longirostris* de Fonscolombe (Ann. Soc. Ent., t. X, p. 197), lequel appartient au genre *Lachnus* de Kaltenbach, et *Dryobius* de Koch : *Dryobius roboris* Linné, *longirostris* Fab., *fasciatus* Burm.

PHYLLOXERA CARYA ALBA Asa Fitz, Third Report of Noxious and Other Insectes Trans. of the N. Y., State Agricult. Soc., 1856. 446, 166.

Je crois ne pouvoir mieux faire que de donner la traduction de la description de l'auteur même, n'ayant pas vu l'insecte en nature.

Cet insecte forme plusieurs petites élévations coniques sur la face supérieure des feuilles, ayant chacune un orifice au sommet. C'est un *Aphis* très-petit et noir, avec l'abdomen pâle ainsi que les jambes; les ailes sont couleur de fumée, posées horizontalement sur le dos et n'ayant que trois veines provenant de la côte.

Long. 6 mill.

Les protubérances formées par cet insecte ont environ 15 mill. de haut sur 20 mill. de large à la base; elles sont d'une forme conique, d'un rouge

brun, entourées d'un léger anneau qui occupe la substance de la feuille à une courte distance de la base. Le sommet du cône est frangé ou découpé d'un grand nombre de petites dents tournées vers l'extérieur, et dans le centre; entre les bases de ces dents, il y a un petit orifice conduisant dans l'intérieur du cône dont les parois sont à peine plus épaisses que du papier, mais résistantes comme du cuir. Quelques feuilles de noyer ne portent qu'une seule galle, d'autres deux, trois, et quelquefois une douzaine. Les insectes ailés arrivés à toute leur croissance errent sur la surface de la feuille après leur sortie de la galle où ils ont pris naissance et qui en renferme encore une multitude à tous les états et couvrant les parois de la cavité. Les individus ailés non encore sortis sont d'une nuance beaucoup plus claire; le corps entier est d'un jaune pâle avec une bande plus sombre sur le prothorax, entre l'insertion des ailes. Peu après leur sortie ils deviennent plus foncés et quelquefois noirs, l'abdomen seul restant d'un jaune pâle mêlé d'un peu de vert. On peut remarquer quelques individus dans lesquels les changements de couleur ne sont pas complets et qui portent une bande jaune clair sur le cou. Leurs jambes sont courtes et pâles, avec les tarses et les genoux noirs. Les antennes sont courtes, épaisses, ressemblant à du fil (1), à peine de la longueur de la tête, n'ayant que trois à quatre articulations difficiles à discerner. Les ailes sont placées horizontalement sur le dos et non pas élevées comme dans la plupart des Aphides ; elles sont transparentes et couleur de fumée, avec une tache sombre, ou stigmate sur la marge extérieure ou côte; la nervure côtière est droite et non courbe comme dans les *Aphis ;* de la nervure côtière partent trois nervures obliques, droites et noires ; la première est placée en avant du milieu de l'aile et va de la côte au bord intérieur; la seconde part de celle-ci pour se rendre vers le bord intérieur, à égale distance de la précédente et de la suivante ; au point de départ elle est presque invisible; la troisième est parallèle à la première. Les ailes inférieures forment une pointe anguleuse très-visible ; au milieu du bord externe elles ont une nervure côtière longitudinale, mais manquent absolument de nervures obliques (2).

(1) Je pense que l'auteur indique cette ressemblance à cause des nombreux sillons transverses dont sont composés les articles des antennes, quelques-uns de ses sillons étant même très-oblique.

(2) Ces nervures sont presque invisibles, mais il me semble difficile qu'il n'y en ait pas, ce serait par trop anomal.

D'après ce que l'on vient de lire on verra que ce petit *Phylloxera* offre des particularités notables. Nous en possédons une seconde espèce appartenant au chêne et qui est son complet congénère. Aucune des figures dans l'ouvrage de Koch ne correspond avec ces insectes, et le genre auquel ils appartiennent lui est évidemment inconnu (1). Mais en examinant les divers détails de l'*Aphis* européen nommé *quercûs*, sur lequel le genre *Phylloxera* a été fondé par Fonscolombe, nous y trouvons une coïncidence si parfaite que nous sommes convaincu que nos insectes sont congénères avec cette espèce.

Nous pouvons donc penser que l'observation d'Amyot (Ann. Soc. Ent., 2ᵉ série, vol. V, p. 485), portant que dans cette espèce les trois veines obliques partent directement du bord extérieur des ailes, est inexacte, puisqu'une telle disposition formerait une anomalie complète parmi les espèces de cette famille. Si ce caractère cependant était tel que le décrit Amyot, nos insectes constitueraient un nouveau genre, puisque chez eux les trois veines obliques sortent parfaitement d'une nervure côtière bien distincte (2).

PHYLLOXERA QUERCUS Fonscolombe, Ann. Soc. Ent., III, 222 (1834). — *id.*, Ann. Soc., X, 196 (1841), pl. 1, 4, 5, 6. — *Vacuna coccinea* Heyden, Mus. Leukenb., II, Heft. 3, 289 (1837). — Hartig, Germ. Zeitsc. fur Ent., III, 45 (1851). — Kaltenb. *Phyll. coccinea*, 205, 1, pl. 1, fig. 30, 31, ailes; 32, antennes. — Amyot, Soc. Ent., 2ᵉ série, vol. V, p. 285 (1847).

(Pl. 7, fig. 1 : insecte parfait; 2 : femelle aptère; 3 : antenne; 4 : rostre; 5 : feuille attaquée.)

Pendant la majeure partie de l'année jusqu'au moment de la chute des feuilles, si vous examinez une feuille de chêne maculée de petites taches jaunes, vous ne tarderez pas à apercevoir que ces taches sont dues à la

(1) Koch avait évidemment l'intention d'en parler, car il indique le genre *Phylloxera* dans son tableau, page VIII de l'avant-propos ; mais il ne faut pas perdre de vue que cet ouvrage a été publié après la mort de son auteur.

(2) Amyot comprenait la veine côtière dans le bord : ce n'est pas là qu'il a eu tort, mais c'est en annonçant que les trois nervures obliques partent du bord externe, tandis que la seconde prend naissance sur la première nervure oblique.

présence d'insectes qui se nourrissent par la succion de la séve de la feuille : il y en a d'aptères et d'ailés; les premiers sont des larves ou des femelles aptères et des nymples; les seconds, des mâles ou des femelles ailés. C'est surtout en juillet et août que l'on rencontre les individus ailés, tandis que dans les derniers mois de la saison ce sont généralement des individus aptères. Ainsi, en examinant une feuille en septembre et octobre, on aperçoit au centre d'une tache une femelle pondant et entourée de ses œufs qui forment autour d'elle des cercles concentriques, les plus externes les plus anciennement pondus, et les plus internes les plus récents; à fur et à mesure qu'elle pond, son corps diminue et les cercles se rappetissent. Parmi les ailés on en rencontre de plus gros les uns que les autres : les plus petits sont les mâles. Ailés, ils ont le port d'un *Coccus*, et ce n'est qu'en l'observant qu'on voit quatre ailes et qu'on est ramené à penser que c'est un *Aphis*. Ailés ou aptères, ils sont d'une couleur écarlate plus ou moins foncée, suivant l'âge; lorsqu'ils viennent d'éclore ils sont très-clairs, presque jaunes; plus vieux, ils deviennent presque bruns, même noirs.

Corps large, arrondi, aplati en dessus. Tête plus étroite que le prothorax, arrondie en avant, avec une légère fossette entre les deux antennes, où l'on voit un ocelle grand, rouge. Yeux gros, divisés; une masse supérieure très-grande, une plus petite en bas et plus sur le côté; entre les yeux et les antennes, un ocelle assez grand, d'un brun rougeâtre, quelquefois bordé de brun. Bec long, atteignant l'insertion des pattes intermédiaires, dans la larve la dépassant et atteignant le premier segment abdominal; premier article le plus long. Antennes de trois articles visibles, courtes, tout au plus aussi longues que la largeur de la tête, compris les yeux; premier article gros, épais; le second aussi court, mais le double moins gros; troisième article quatre fois plus long que les deux premiers réunis, et composé d'un grand nombre de fausses articulations, les plus basilaires transversales, les plus apicales très-obliques (fig. 3) et présentant vers son quart inférieur une protubérance et après elle une échancrure; un peu plus loin, vers le milieu, une nouvelle tubérosité, puis une nouvelle échancrure, et à partir de cet endroit les fausses articulations complétement obliques; ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'à partir de ce point, cachant l'échancrure, on remarque une membrane comme si l'antenne était encore contenue dans un fourreau, ce que j'ai vu et dessiné sur plusieurs insectes à l'état parfait ailés. Ces différences d'épaisseur ont fait penser à quelques auteurs, van Heyden, entre autres (et à Asa Fitch, ainsi qu'on a pu le voir ci-dessus), que l'antenne était de cinq articles. Ainsi avant le premier tubercule ce serait un article

et le troisième ; après et jusqu'à la seconde tubérosité, les fausses articulations, encore transverses, un autre article, le quatrième alors; puis, après tout l'espace où les fausses articulations sont très-obliques, un nouvel article et le cinquième.

Les deux opinions peuvent donc se défendre ; mais pour mon compte je suis de l'avis de Kaltenbach. Quant à l'échancrure, elle est un peu trop accentuée dans la figure de ce dernier auteur, et je ne la vois dans aucun de mes individus aussi profonde.

Thorax beaucoup plus large que la tête, rétréci un peu en avant, circulaire sur les côtés. Prothorax avec le bord antérieur sinueux, présentant sur son disque une légere impression. Mésothorax séparé du prothorax par une bande plus foncée que le reste et présentant aussi sur son disque une impression bilobée en arrière. Élytres très-longues, translucides, finement chagrinées, avec la côte large et d'un rouge écarlate foncé. Abdomen finissant en pointe échancrée au sommet et présentant de chaque côté un fort bourrelet. Pattes rouges, légèrement pubescentes, offrant quelquefois une teinte noirâtre; les tibias ayant vers le sommet des stries transversales. Tarses biarticulés, le premier article très-court.

La ♀ aptère, vers la fin de la saison, est écarlate, globuleuse, ovalaire, finissant en pointe vers l'extrémité. Les diverses parties du corps sont peu distinctes, excepté les segments abdominaux ; les membres et les antennes offrent peu de différence avec l'état parfait; mais ce qui frappe le plus, ce sont la petitesse des yeux et l'absence d'ocelles.

La larve : parmi elles on en remarque de deux formes : l'une arrondie, plus rare, l'autre plus allongée; il est probable que ce sont des différences sexuelles, et je pense que les allongées sont des ♂ et les arrondies des ♀. Quoi qu'il en soit, la tête est fortement inclinée en dessous et présente à son bord antérieur quatre fortes mais courtes pointes (Kaltenbach dit trois); on en remarque aussi à chaque segmentation du corps et de l'abdomen, et dès la sortie de l'œuf on les voit; elles sont même plus apparentes à cet état qu'à aucun autre.

Au moment où les œufs viennent d'être pondus ils sont lisses et brillants, en ovale allongé et clairs; mais au bout de quelques jours ils se rident et deviennent plus foncés. Lorsque la femelle les pond, elle le fait en tournant et les place par conséquent en cercles concentriques; ceux-ci se rétrécissent au fur et à mesure que le corps de la femelle se vide, de manière que le cercle le plus interne la touche toujours ; les plus externes sont les plus avancés, et tous les œufs offrent cette particularité d'avoir la partie qui doit être la tête tournée du côté de la mère, ce que l'on peut voir très-facilement par deux petits points noirs qui doivent représenter

les yeux dans l'insecte éclos; il y en a même où l'on voit dejà les rudiments des membres. Ces œufs sont au nombre de 80 à 100. Ils se forment lentement dans le corps de la femelle; car, en l'examinant attentivement, l'écrasant doucement, on ne remarque toujours que six à huit œufs parfaitement formés.

Ces insectes sont en général indolents et ne quittent guère la place qu'ils ont choisie, surtout les larves, qui restent où elles se sont fixées, de même que la nymphe; il n'y a que lorsqu'ils sont ailés qu'ils vont et viennent. Les larves, au moment où elles naissent, sont vives et vont et viennent; mais elles ne tardent pas à se fixer dans un endroit où elles subissent leurs diverses métamorphoses, à l'égard desquelles je ne puis rien dire.

M. Kaltenbach dit que les femelles aptères sont peu fréquentes; ce qui, pour moi, serait le contraire; qu'elles pondent des œufs qui restent l'hiver, et que ce serait au commencement du printemps que l'on observerait les femelles aptères. Pour moi, c'est toujours dans l'arrière-saison que j'ai observé ces dernières. Il y a quelque chose qui ferait penser que, suivant les localités, elles se modifient peut-être, que les particularités de l'espèce suivante ne sont également que des modifications dues au lieu et au temps.

Phylloxera scutifera Mihi.

(Pl. 7, fig. 6.)

Comme insecte parfait je ne puis pas indiquer de différences sensibles avec le précédent, si ce n'est que celui-ci est plus grand et généralement plus foncé. Seulement ce n'est que pendant un moment qu'il paraît, pour bientôt disparaître sans laisser après lui trace de sa présence, si ce n'est la pellicule qui l'a recouvert et qui reste sur la feuille jusqu'à ce que celle-ci séchant se détache et tombe. Cette pellicule est formée d'un centre d'où rayonne une sécrétion céro-vitreuse; le centre lui-même représente une capsule ovalaire d'un brun foncé, fermée, mais pointue à ses deux extrémités. Cette capsule, par une coupe transversale, représente une figure arrondie; je n'ai pu trouver dedans rien qui m'indique ce qu'elle pouvait contenir; elle est dure, ferme comme du cuir, d'une matière insoluble dans l'éther et l'alcool, de même que la partie rayonnée. C'est sous ces pellicules, qui sont placées sur la feuille et non dessous

que j'ai découvert les insectes, mais en petit nombre; de même que sur la feuille la parcourant en tous sens, il y en avait aussi de plusieurs grandeurs, mais tous étaient ailés et je n'en ai pas remarqué d'aptères. Du reste, comme je l'ai dit précédemment, je n'ai jamais pu en retrouver depuis que j'en ai pris pour la première fois en 1862 pendant le mois de juillet, et à cette époque mon intérêt n'était point éveillé sur ce point. Je pense que je serai plus heureux plus tard, car mon intention est de le rechercher avec persévérance, afin de pouvoir achever son historique, qui me paraît très-intéressant. D'où vient-il et comment se propage-t-il ? Comme insecte parfait, la seule différence que je puisse signaler est l'impression scutellaire, qui est arrondie postérieurement et non bilobée; il est plus gros, plus foncé, presque brun, avec l'abdomen plus clair, ainsi que les pattes.

Phylloxera castaneæ Haldeman.

Pour achever l'historique du genre, il me reste à signaler le *Phylloxera castaneæ,* que je vois cité par Asa Fitch dans Transact. of State Agricult. Soc., 1856, vol. XVI, p. 472, et dont je donne la traduction littérale. Ce dernier vit sur les châtaigniers en août et septembre, sur le dessous et le dessus des feuilles, les pointillant et extrayant leur séve et les rendant malades. Jaune, avec le thorax, la poitrine et les yeux noirs, les pieds et les antennes teintés de noir, les ailes translucides. Les individus aptères que l'on trouve avec eux sont entièrement jaunes, avec les yeux rouges. Je n'ai, dit-il, jamais rencontré cette espèce. Mais la description des ailes qui en est donnée comme suit me fait bien penser que c'est un *Phylloxera.* La première et la dernière nervure oblique sont parallèles et normales; la seconde s'élève du milieu de la première et se termine normalement vers le bord intérieur; les ailes postérieures sont sans nervures. Et il ajoute à cette description : les nervures sont entièrement différentes de celles des *Chermes,* auxquels le professeur Haldeman les compare; et je pense qu'une observation plus attentive fera découvrir une nervure oblique dans les ailes inférieures et prouvera que c'est un *Phylloxera*

NOTE

SUR

Deux espèces Linnéennes du genre PAPILIO,

Par M. GUENÉE.

(Séance du 13 Mars 1867.)

Le groupe américain du genre *Papilio,* qui porte dans le Species le n° XIX, a acquis dans ces derniers temps une importance considérable. Pour en donner une idée il suffit de dire que, d'une vingtaine d'espèces qu'il comprenait du temps de Godart, il s'est élevé à cinquante dans le Species de M. Boisduval, et dépasse actuellement une centaine dans le Catalogue de M. Felder. Cet accroissement paraîtra bien plus rapide encore si l'on tient compte de la nécessité où nous sommes aujourd'hui de *dédoubler* la plus grande partie des anciennes espèces, par suite de l'expérience qui nous a appris qu'une grande quantité de *Papilio,* comme *Dimas, Tros, Nephalion, Amosis,* etc, ne sont que des femelles d'autres espèces décrites sous des noms différents. En présence de pareilles difficultés, nous devons, ce me semble, fixer avec soin les points de départ et bien préciser les espèces des anciens auteurs, car si nous compliquons encore de créations inutiles et de noms nouveaux une étude déjà si ardue, il est à craindre que le jour ne s'y fasse pas de longtemps. Je me suis donc appliqué à retrouver le plus authentiquement possible les anciennes espèces qui servent pour ainsi dire de base à ce beau groupe et à élucider leur synonymie encore bien embrouillée, et je viens livrer à mes collègues le résultat de mes recherches, en commençant par le premier de nos auteurs : celui du *Systema naturæ.*

Le groupe se réduit, chez Linné, à deux espèces : *Æneas* et *Anchises,* et l'on va voir si toutes deux n'exigent pas une étude approfondie pour

dégager les broussailles qu'ont entassées autour d'elles les naturalistes qui ont suivi le père de la nomenclature. Commençons par l'*Æneas.*

Si personne n'eût songé à commenter Linné, la question serait fort claire, car notre illustre maître n'a fait qu'une seule citation, celle de Rœsel, qui a bien figuré le véritable *Æneas,* si méconnu depuis. Pour s'en assurer (car je conviens, malgré mon respect pour Linné, que ses citations ne sont pas toujours concluantes), il n'y a qu'à rapprocher les descriptions du *Systema naturæ* et du *Mus. lud. Ulr. reg.* de cette figure de Rœsel, et l'on verra que les mots : *macula rotunda, viridi nitente,* sans qu'il soit parlé de taches blanches qui la surmonteraient, ne peuvent s'appliquer qu'à elle.

Fabricius ne nous a fait, si l'on veut me permettre de m'exprimer ainsi, ni bien ni mal, puisqu'il se borne à copier la phrase de Linné et à se demander si l'*Æneas* est suffisamment distinct du *Vertumnus,* question qui n'était peut-être pas alors aussi naïve qu'elle nous le paraît aujourd'hui.

Mais arrive Cramer, et avec lui la confusion. Cet iconographe donne en effet sous le nom d'*Æneas* deux papillons distincts. De plus, il prend deux mâles pour deux sexes différents, et celui qui devrait porter le nom le plus authentique, puisqu'il en fait le mâle, c'est-à-dire le chef de son espèce, est précisément celui que Linné n'a pas connu.

Herbst confirme l'erreur de Cramer, bien qu'il ne figure que le véritable *Æneas,* car il lui donne une si grande envergure et un si puissant abdomen qu'on doit naturellement croire qae c'est une femelle qu'il a vue.

Esper renchérit encore sur la faute de Cramer en nous donnant trois espèces au lieu d'une, savoir : les deux sexes prétendus, sous le nom d'*Æneides,* puis, sous celui d'*Æneas,* un *Papilio,* qui n'est probablement qu'un petit individu de l'*Eurymas.*

Hubner paraît s'être aperçu du double emploi de Cramer, puisque dans son *Verzeichniss* il a donné un nom nouveau à la seconde espèce (*Gargasus,* n° 909); mais il a eu deux torts lui-même : celui d'inventer un nom inutile, puisque celui d'Esper existait déjà (dès 1785), et celui de substituer à la citation de Rœsel, qu'il omet, celle de l'*Eurimedes* de Cramer, qui représente une autre espèce.

Viennent maintenant les auteurs modernes : Godart d'abord, qui n'a connu que l'*Æneides,* qu'il décrit suffisamment; puis M. Boisduval, qui revient à l'erreur de Cramer, en ayant soin toutefois d'ajouter : la femelle, *ou au moins l'individu que les auteurs regardent comme telle.....* Ce sagace

entomologiste avait donc déjà des doutes; et en effet, après la publication de son Species, il s'aperçut que cette prétendue femelle était en réalité un mâle, et il lui donna, dans sa collection, le nom de *Bochus,* sans s'apercevoir que Esper d'abord, puis Hubner l'avaient nommée avant lui.

M. Doubleday, dans ses *Diurnal Lepidoptera,* laisse subsister l'erreur des anciens et cite les quatre figures de Cramer, tout en ajoutant le nom de *Gargasus* d'Hubner.

Enfin, M. Felder dans son Catalogue se borne à mentionner l'*Æneas* ♂, sans aucune synonymie, et le *Gargasus,* sans citer l'*Æneides* d'Esper. En outre, il sépare ces deux *Papilio* si voisins par vingt-deux numéros et l'*Eurimedes* par huit autres, sans nous donner la clef de ces intercalations.

Ce sont tous ces nuages que je viens m'efforcer de dissiper aujourd'hui, en donnant des phrases diagnostiques séparatives et une synonymie exacte des mâles de ces deux espèces :

PAPILIO ÆNEAS Lin., S. N., 16. — Mus. lud. Ulr., p. 197. — Fab., E. S., 50. — Rœsel, IV, pl. 2. — Herbst, pl. 9, fig. 5 et 6.

Syn. *Æneas* ♀ Cram., 279, C. D. — Bdv., Species, p. 286. — Dbday, p. 18, n° 202.

Syn. *Æneides* ♀ Esp., pl. 15, fig. 4 (non 3).

Alæ nigræ : antice elongatæ, acutæ, marginibus tamen subconvexis, macula unica, viridi, ovali, uni-nervata; subtus nigræ, immaculatæ. Posticæ valdè dentatæ, arcubus terminalibus albis, macula magna, media, purpurea, antice triangulariter vinoso infuscata, postice palmata, in 4 maculas rotundas chermesinas divisa.

Habitat Surinami.

PAPILIO ÆNEIDES Esp., pl. 15, fig. 3 (non 4).

Syn. *Æneas* ♂ Cram., 279, A. B. — God., Encycl., p. 34, n° 24. — Bdv., Species, p. 286.

Gargasus Hb., Verz., 909. — Felder, Catal., n° 103.

Alæ nigræ : antice elongatæ, acuminatæ, margine externo recto, apice

subhyalinæ, macula magna subquadrata interna pallide virescente, maculis 2 vel 3 albis coronata; posticæ dentaiæ, arcubus terminalibus roseis, macula media subtrigona purpurea, totam cellulam includente, antice vinoso infuscata, postice palmata, in maculas 4 vel 5 irregulares, inæquales, subquadratas, divisa.

Habitat in Guyana.

Voilà pour les mâles. Restent maintenant les femelles, et ici la tâche sera plus difficile.

Je ne connais pas celle d'*Æneas*. M. Felder (en admettant toutefois que son *Æneas* soit bien le vrai) dit que la femelle est celle figurée par Hubner sous le nom de *Marcius*. Elle aurait alors les dents des ailes inférieures plus fortes et plus saillantes que celles du mâle, une tache blanche, arrondie, au centre des supérieures, et une série de six taches rouges internervurales, ovales, bien isolées et assez rapprochées du bord des secondes ailes. Je dois dire toutefois que M. Boisduval, après avoir décrit séparément ce *Marcius* sur la figure de Hubner, en a fait plus tard la femelle de l'*Anchises*.

Quant à celle de l'*Æneides*, je crois la posséder. Elle se rapporte assez bien à celle que Hubner a figurée sous le nom d'*Echemon*. Ses premières ailes ont une tache blanche, oblongue, divisée par deux nervures; mais je ne vois point au-dessous et sur les côtés ces traces d'atomes verts qui, dans la figure de l'iconographe allemand, indiquent que c'est à cette espèce ou à quelqu'une bien voisine que cet *Echemon* doit être rapporté (1). Les secondes ailes ont les dents profondes, mais égales, et une bande composée de cinq taches d'un rouge rosé. Je dois observer toutefois que, dans mon exemplaire, cette bande est beaucoup plus centrale et à taches moins isolées que dans l'*Echemon*. Il va sans dire que les échancrures sont roses, comme celles du mâle.

Quant au corps de ces *Papilio*, si je n'en ai rien dit, c'est que, dans tout le groupe, il est noir avec les mêmes points rouges sur la poitrine, le collier et l'abdomen.

(1) Cet *Echemon* a été considéré à tort par MM. Boisduval et Doubleday comme la femelle du *Zacynthus* (*Polymatus* God.). Il paraît prouvé maintenant que la vraie femelle de ce dernier est le *Dimas* des auteurs, espèce brésilienne comme lui.

Sur le **Papilio Anchises.**

Je voudrais pouvoir dire, au sujet de ce *Papilio* linnéen, quelque chose d'aussi précis que sur le précédent; malheureusement je ne possède qu'un des sexes, et c'est précisément la femelle qui laisse toujours plus d'incertitude que le mâle; mais nous connaissons ce dernier par la figure de Clerck, qui est d'une rare perfection et qui nous prouve que presque tous les auteurs subséquents ont fait fausse route.

Le premier est Cramer, dont Esper a relevé l'erreur. Disons pourtant que la cause primitive de cette faute est la figure de Mérian que Linné avait citée lui-même et qui représente l'*Anchisiades*, c'est-à-dire un papillon tout différent de celui de Clerck. C'est cet *Anchisiades* dont les premiers états ont été figurés par Mérian et Stoll.

Fabricius demeure neutre, puisqu'il n'a fait que citer la phrase linnéenne, tout en multipliant les citations qui se rapportent aussi à l'*Anchises* et à l'*Anchisiades*. M. Boisduval veut y trouver aussi le *Panthonus*.

L'*Anchises* de Sulzer est la femelle du *Zacynthus* (*Dimas* des auteurs).

Esper n'a point donné notre espèce, car son *Anchises* a les échancrures roses. Il en est de même de son *Arbates*, qui, à cela près, ressemblerait beaucoup à la figure de Clerck, mais qui n'est probablement que le *Panthonus*.

Hubner cite dans son *Verzeichniss*, comme synonymes de son *Anchises*, l'*Arbates* de Cramer et le sien propre, qui ont également tous deux les échancrures rouges.

La même considération nous prouve que l'*Anchises* de Godart est le *Panthonus*; car je ne puis concéder, ni à lui, ni à M. Boisduval, que ce caractère puisse varier comme ils le supposent tous deux; je l'ai toujours vu de la plus complète stabilité. Les échancrures peuvent devenir roses, carnées si l'on veut, mais jamais de la blancheur absolue qu'elles présentent dans les espèces qui possèdent en propre cette dernière couleur.

M. Boisduval paraît avoir retrouvé le premier le véritable *Anchises*. Cependant je ne sais pourquoi sa description me paraît un peu vague; il y entremêle le mâle et la femelle et parle bien peu affirmativement de la tache blanche de cette dernière.

Enfin M. Doubleday se borne à citer Linné et Clerck, et M. Felder n'entre pas dans plus de détails.

De tout cela il faut conclure que l'*Anchises* ♂ de Linné est un papillon bien rare et qui n'a guère été revu depuis lui.

Pour moi, les deux femelles que j'ai reçues de Surinam me paraissent bien authentiques, du moins elles réunissent tous les caractères exigés par Linné et Clerck. Elles sont noires, à ailes supérieures un peu arrondies sur les bords et ayant toute la moitié externe demi-transparente : on voit, sur leur milieu, une tache blanche très-nette, mais de moyenne grandeur, divisée par une nervure noire en deux parties, dont la supérieure obtuse. Le dessous ne diffère pas du dessus. Les secondes ailes ont les dents peu saillantes et toutes égales ; elles présentent, à égale distance de la cellule et du bord, sept taches très-isolées d'un carmin rosé, dont l'extérieure ponctiforme et les deux anales subcarrées, confluentes et formant en haut par leur réunion une anfractuosité qui reçoit *un angle ouvert et bien net de la couleur du fond. En dessous les intermédiaires ont le milieu plus pâle. Les échancrures des quatre ailes sont d'un blanc pur.*

Cette femelle est, comme on voit, très-voisine de l'*Ariarathes;* mais la tache blanche est plus petite, à angles moins aigus. Les taches rouges sont plus nombreuses, et les trois intermédiaires ne sont point allongées. Enfin il n'y a point de taches rouges à la base en dessous.

Je finis en rappelant que le mâle, pour être conforme à la figure de Clerck, doit présenter tous les caractères que je viens de signaler chez mes femelles, à l'exception toutefois de la tache blanche des ailes supérieures qui manque tout à fait.

NOTES SUR LES INSECTES DE L'ALGÉRIE,

Par M. Gaston ALLARD.

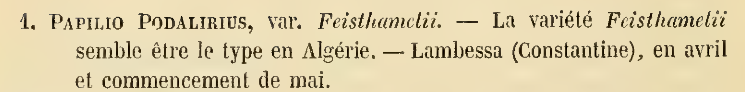
(Séance du 27 Mars 1867.)

J'ai l'honneur de soumettre à la Société le résultat des chasses entomologiques que j'ai faites pendant les hivers et printemps de 1864 à 1866 dans le Sud des provinces d'Alger et de Constantine. — Ayant parcouru une grande étendue de pays et m'étant adonné à la recherche de tous les genres d'animaux : mammifères, oiseaux, reptiles, poissons et insectes, je n'ai pu approfondir complétement chacune des branches que j'ai étudiées. Néanmoins j'ai recueilli un certain nombre de types entomologiques intéressants, et j'ose espérer que mes collègues voudrout bien recevoir ce travail, si peu complet qu'il soit. Puisse-t-il seulement fournir le moyen de retrouver les espèces que j'ai prises moi-même et donner aux entomologistes voyageurs le dessein de se livrer plus complétement à une chasse très-productive et à peine effleurée !

Je me proposais de donner le Catalogue des insectes de tous les ordres que j'ai recueillis ; malheureusement le temps m'a manqué ; je désirais visiter encore le Portugal et les Canaries; revenu d'Afrique en juillet dernier (1866) et de nouveau en route à la fin de novembre (même année), je ne puis donner qu'une partie, c'est celle des Lépidoptères. Que MM. Guenée, Fallou et Oberthür, qui m'ont aidé de tous leurs moyens pour la détermination de mes insectes, reçoivent ici l'assurance bien cordiale de mes sentiments reconnaissants.

I.

LÉPIDOPTÈRES.



1. Papilio Podalirius, var. *Feisthamelii.* — La variété *Feisthamelii* semble être le type en Algérie. — Lambessa (Constantine), en avril et commencement de mai.

2. Papilio Machaon. — Lar'ouat (Alger), fin de mars ; vole sur les dunes de sable du désert ; est extrêmement petit (5 centimètres d'envergure) et presque toujours d'une teinte ochracée très-foncée.

3. Pieris Daplidice. — Je l'ai prise à la fin de mars dans l'intérieur de l'oasis de Biskra. Le type est extrêmement semblable à celui de nos environs.

4. Anthocharis Glauce. — Biskra, en mars ; vole avec rapidité au-dessus des champs d'orge. Le type est magnifique, vigoureusement coloré et de très-grande dimension.

5. Anthocharis Belemia. — Lambessa, derniers jours d'avril ; volant sur de petits coteaux couverts de *Quercus ilex* et de *Cupressus oxycedrus,* dans des localités qui ont beaucoup d'analogie avec celles de la Provence. Bien plus rare que *Glauce.*

6. Anthocharis Falloui Allard. — Vole avec *Glauce* dans les mêmes lieux et en même temps ; mais elle est bien plus rare. Contre 60 *Glauce* je n'ai pris que 6 individus de cette nouvelle espèce. M. Guenée, à qui je l'ai communiquée, la croit bien nouvelle ; d'ailleurs sa coupe d'aile et son faciès particulier la distinguent bien de ses congénères (voir la description p. 318 et les fig. 1 *a* et *b,* pl. 6). Je dédie cette brillante et gracieuse *Anthocharis* à mon ami M. Fallou, de Paris, comme témoignage de l'amitié sincère que je lui porte et de mon attachement pour lui.

7. Anthocharis Belia. — Vole à Lambessa avec *Belemia* et dans les mêmes lieux qu'elle. Assez commune et d'un type parfaitement conforme à celui de la Provence.

8. Anthocharis Ausonia. — Grand et beau type. Lambessa et Biskra. Paraît en avril et dure jusqu'à fin mai.

9. Anthocharis Levaillantii Luc. — Environs d'Aïn-el-Ouessouera, caravansérail sur la route de Lar'ouat à Alger, plus au sud que Médéah, puis Biskra, au commencement de février. — J'ai rencontré les deux sexes de cette jolie et rare espèce ; la femelle ne diffère du mâle que par une plus grande taille ; comme lui, elle a les ailes d'un jaune citron. Jusqu'alors on la croyait inconnue, mais elle avait été confondue avec le mâle (voir la note rectificative par M. Lucas, page xxiii, Bull. 1867). Cette *Anthocharis* vole dans les parties arides et sablonneuses parsemées de quelques touffes de maigres graminées.

10. Anthocharis Doüei. — Lambessa, en avril et mai, où il remplace l'*Eupheno* du midi de la France.

11. Colias Edusa. — Lar'ouat et Biskra, en mars ; ne diffère nullement de notre type.

12. Rhodocera Cleopatra. — Lambessa, fin d'avril. Une deuxième génération paraît en juin.

13. Polyommatus Ballus. — Ligne d'Alger à Lar'ouat. Environs d'Aïn-el-Ouessuera, premiers jours de mars.

14. Lycæna Boetica. — Biskra ; vole autour des *Poa* en fleurs ; même type qu'en France.

15. Lycæna Psitaccus. — Biskra ; volant autour du jujubier (*Ziziphus vulgaris*). — Je pense bien que la chenille de cette charmante espèce doit vivre sur cet arbrisseau. Cette espèce n'est pas très-rare dans le sud de la province de Constantine, où j'en ai recueilli un assez grand nombre d'individus des deux sexes.

Dans les Catalogues ce *Lycæna* est réuni à *Balkanica* Freyer (Staudinger, n° 99). — Je trouve des différences bien tranchées entre mes *Psitaccus* et *Balkanica* ; ne serait-ce pas bien deux espèces séparées ? J'ai trop peu de *Balkanica* bien purs et bien frais pour pouvoir comparer convenablement et émettre un avis bien

motivé ; mais je crois utile de soumettre cette question aux entomologistes compétents.

16. LYCÆNA ABENCERRAGUS. — Lambessa, derniers jours d'avril. Cette jolie espèce assez distincte d'*Hylas* et de *Panoptes* est commune dans certaines parties des environs de Lambessa. J'en ai recueilli une centaine d'individus parfaitement identiques.

17. LYCÆNA ADONIS. — Grand et beau type. Lambessa. Les ♀ sont bleues en dessus et appartiennent à la variété *Ceronus*. Le ♂ porte des points noirs près de la frange de l'aile inférieure en dessus très-gros et très-accentués.

18. LYCÆNA MARTINII. — Je n'ai trouvé que des ♀ de cette nouvelle espèce. C'est assez remarquable ; les dix ou douze exemplaires que j'ai pris étant parfaitement identiques et très-frais, le ♂ ne devait point être passé encore. D'ailleurs, ayant rencontré cette espèce à Lambessa en 1864 et 1866, vers le milieu de mon séjour, j'aurais pu rencontrer le ♂ si son éclosion avait lieu avant celle de la ♀. — M. Guenée suppose que le ♂ doit être d'un bleu d'*Acis*. — Cette *Lycæna* a quelque chose de la *Bellis* ; elle ne se rapporte, croyons-nous, à aucune des espèces connues jusqu'à présent (voir description page 319, et figure pl. 6, fig. 2). J'ai dédié ce Lépidoptère à mon ami M. Emmanuel Martin, de Creil, en souvenir des heureux et agréables moments que j'ai passés avec lui dans la Lozère et comme témoignage de l'affection que je lui porte.

19. LYCÆNA MELANOPS. — Lambessa, en avril ; type bien plus grand que celui des environs d'Hyères. — J'ai rencontré la variété sans taches ocellées en dessous.

20. THECLA RUBI. — Autour des buissons de chênes verts. Lambessa, premier printemps.

21. THECLA LYNCEUS. — Type noir et obscur, sans vestige de la tache qui caractérise la variété *Cerri*.

22. VANESSA CARDUI. — Vole sans différer du type de France jusque vers les parties les plus éloignées du désert, où je l'ai prise entre Tuggurd et Ouargla.

23. MELITÆA ÆTHERIE. — Grand et beau type. Lambessa, en avril. Les ♀ varient beaucoup et offrent comme celles de *Didyma* des teintes verdâtres et cuivreuses sur les ailes du dessus.

24. MELITÆA DIDYMA. — Commune à Lambessa, en avril et mai.

25. ARGYNNIS PANDORA. — Magnifique type. — Forêts des environs de Lambessa, en juin. Assez commune en 1864; plus rare en 1866.

26. ARGE CLOTHO, var. *Atropos*. — Très-beau type, très-grand et très-obscur ; vole comme *Cleanthe*, en aussi grand nombre et dans les lieux arides. Lambessa, en mai.

27. ARGE INES. — N'est pas rare à Bou-Saâda, en avril, sur un plateau couvert d'*Alfa*. Elle se trouve dans les mêmes lieux et en même temps qu'une belle Noctuelle, *Leucanitis Cailino*.

28. SATYRUS ABD-EL-KADER. — Je n'ai malheureusement trouvé la localité de ce beau Satyre qu'à la fin de mai, et cette espèce n'était plus fraîche. Son vol ressemble à celui de *Circe* et des autres grandes espèces de Satyres. On le trouve surtout près de la fontaine au Lion, tout près de Lambessa. C'est sur un plateau calcaire exposé au midi et couvert de chênes verts, pins d'alep et oliviers sauvages. Il était assez commun en 1864, plus rare en 1866.

29. SATYRUS SEMELE. — Beau type, intermédiaire entre celui du Midi et la race *Aristæus* de Corse. Lambessa, juin.

30. EPINEPHILE LYCAON. — Le type d'Algérie appartient à la race *Lupinus*. Commun à Lambessa, fin mai.

31. SPILOTHYRUS LAVATERÆ. — Lambessa, en mai ; assez rare ; beau type.

32. SPILOTHYRUS MALVÆ. — Lambessa, en mai ; abondant ; ne diffère pas de notre type.

33. SYRICTHUS PROTO. — Grand et beau type. Environs de Lambessa. Endroits secs et pierreux ; assez rare.

34. HESPERIA NOSTRODAMUS. — Endroits limoneux qui environnent la rivière de Biskra, mars. Presque toujours elle est déchirée et en mauvais état ; elle se repose sur le sol.

35. DEILEPHILA LINEATA. — Biskra. Je l'ai élevée de chenille ; elle n'est pas rare sur les Euphorbiacées. J'ai obtenu de grands et beaux individus, mais différant peu de ceux que nous prenons dans le midi de la France et souvent même dans nos environs.

36. MACROGLOSSA FUCIFORMIS. — Lambessa, en avril.

37. SESIA MINIACEA. — Lambessa, deux exemplaires, posés sur des tiges de graminées séchées.

38. PROCRIS GLOBULARIÆ. — Lambessa, mai.

39. ZYGÆNA AUSTRALIS. — Lambessa, mai.

40. ZYGÆNA ALGIRA. — Lambessa, mai.

41. ZYGÆNA ZULEMA. — Lambessa, mai.

42. ZYGÆNA BOETICA. — Lambessa, mai.

43. ZYGÆNA FAUSTINA. — Lambessa, mai.

Toutes ces Zygènes se trouvent ensemble sur un plateau gazonné d'une certaine élévation près de Lambessa. La *Zulema* est la plus rare ; l'*Algira* la plus abondante. J'ai recueilli aussi en certaine quantité une Zygène que M. Guenée croit être la vraie *Faustina*. Voici ce qu'il me dit à ce sujet : » La figure 141-142 de Hubner la représente très-fidèlement. Pour Ochsenheimer, il y aurait un peu plus de doute à cause du collier qui n'est pas rouge, des pattes qui devraient être entièrement d'un vert noir ; mais il est presque évident qu'Ochsenheimer a mal observé cet organe. » D'ailleurs cette Zygène varie beaucoup pour la forme et la taille des taches, la présence ou l'absence de l'anneau. La *Zygæna Faustina* trouvée par M. Rambur aux environs de Malaga, qui est décrite et figurée par Duponchel, Supplément, t. II, pl. XII, fig. 6, se rapporte à celles prises par moi à Lambessa, sauf le collier, qui n'est pas rouge chez cette dernière.

44. ATYCHIA APPENDICULATA. — Un seul échantillon pris sur un *Carduus*, près de Lambessa; en juin.

45. PSYCHE? ...... — J'ai rencontré dans le Sud un fourreau extrêmement remarquable, qui me paraît appartenir à une espèce de *Psyche*. Déjà plusieurs fois la Société a été entretenue de fourreaux semblables ; n'ayant pas trouvé le ♂, je ne puis savoir à quelle espèce appartient celui que j'ai recueilli. Ce fourreau est le même que celui de notre savant collègue M. Lucas a décrit et fait figurer dans nos Annales, 1866, page 223, pl. 8, fig. 4, *b, c*.

46. ORGYA SPLENDIDA. — N'est pas rare sur des coteaux avoisinant Lambessa, couverts de chênes verts. Son vol est très-désordonné, comme d'ailleurs celui de notre *Antiqua* et de l'*Aurolimbata* des Pyrénées.

47. Plusia Gamma. — Aussi commune en Algérie qu'en France.

48. Omia Cyclopæa. — J'ai recueilli un seul exemplaire de cette rarissime espèce à Marcouma, près de Lambessa.

49. Omia Oberthüri. — J'ai pris pour la première fois, le 10 mai, cette espèce nouvelle si tranchée sur un plateau gazonné des environs de Lambessa. Puis j'ai trouvé plusieurs exemplaires posés et accouplés sur les fleurs de l'*Asphodelus luteus.* (Voir description, page 320, et figure, pl. 6, fig. 3 *a* et 3 *b*.) J'ai dédié cette jolie espèce à mon excellent ami Oberthür, mon compagnon d'autrefois en Dalmatie, mon compagnon de cette année en Andalousie, en témoignage de ma cordiale affection.

50. Heliothis Dipsacea. — Marcouma, dans des ravins couverts de plantes aromatiques.

51. Heliothis Peltigera. — Lambessa.

52. Heliothis Armigera. — Avec les deux précédents.

53. Heliothis Incarnata. — Parties sablonneuses du sud de la province de Constantine, sur les touffes de l'*Astragalus gomo.*

54. Acontia Solaris. — Lambessa.

55. Anthophila Purpurina. — Lambessa, en mai.

56. Cerocala Scapulosa. — Biskra, dans les mêmes lieux que *Nostrodamus.*

57. Leucanitis Candicans Rambur. — J'ai trouvé à Lambessa un seul mais bel individu de cette espèce à peine connue.

58. Leucanitis Cailino. — Bou-Saâda, sur un plateau couvert d'*Alfa*, où elle se tient blottie.

59. Catocala Conversa. — Lambessa, en juillet. — La chenille, en mai sur les chênes verts.

60. Spintherops Dilucida. — Lambessa.

61. Fidonia Chrysitaria. — Vole le matin, de 8 à 10 heures. La ♀ est bien plus rare que le ♂ et toujours posée. Lambessa, en avril. Le type est bien plus grand que celui d'Espagne. — J'ai repris cette espèce assez communément avec mon ami Oberthür à Cordoue et à Madrid, en 1867.

62. Phorodesma Plusiaria. — Lambessa, en mai; assez rare. J'en ai pris cinq à six individus seulement.

63. SCODIONA EMUCIDARIA. — Guet-es-Tel (Caravansérail). Une seule ♀.

64. ACIDALIA SERICEATA. — Extrêmement abondante à Lambessa, en mai; le type est semblable à celui de la Lozère et du Valais.

65. ACIDALIA DECORATA. — Lambessa, mai.

66. CINGLIS HUMIFUSCARIA. — Un seul individu à Lambessa.

67. BOTYS (SPILODES) PALEALIS, variété *Algiralis*. G. Allard. — Un seul individu, que j'ai pris à Lambessa, bien frais et bien caractérisé. (Voir page 321, pl. 6, fig. 4 *a* et 4 *b*.)

ANTHOCHARIS FALLOUI (G. Allard).

Envergure de 33 à 38 mill.

(Pl. 6, fig. 1 *a* et 1 *b*.)

Cette espèce se rapproche de *A. Glauce*, qui n'est considérée par certains lépidoptéristes que comme une variété de A. *Belemia*, mais elle diffère de ces deux espèces ou variétés par un faciès qui lui est propre et par des caractères distincts. Je vais faire ressortir ces caractères dans ma description, qui sera toute comparative.

Mâle. Dessus des ailes supérieures ayant la même conformation que dans *A. Glauce*, si ce n'est l'angle interne, qui est arrondi. A la base de l'aile, la côte prend une légère teinte orangée qui vient se terminer vers son milieu.

Le fond des quatre ailes est d'un blanc jaunâtre et non verdâtre comme dans *A. Belemia* et *Glauce*. La tache costale est d'un noir foncé, plus petite que chez *Glauce;* cette tache est réniforme et ne s'étend pas comme chez cette dernière espèce jusque sur la côte, mais elle s'arrête nettement entre la nervure costale et la médiane ; de plus, cette même tache n'est pas traversée par une ligne arquée, blanchâtre, comme cela a lieu dans *Belemia* et *Glauce*. La tache noire de l'angle apical s'étend moins chez notre *Falloui* que chez ses congénères; mais le noir est plus intense et la bande maculaire blanche beaucoup plus développée. La frange, qui est blanche entrecoupée de gris depuis l'angle apical jusqu'à la moitié du

bord terminal dans *Belemia* et *Glauce,* est entièrement blanche chez notre nouvelle espèce.

La forme des ailes inférieures diffère chez *A. Falloui* de celles qu'offrent les deux espèces déjà citées, en ce que l'angle anal n'est pas aigu comme chez ces espèces, mais arrondi comme dans la *Pieris Napi.*

Le dessus des ailes inférieures est blanc, laissant apercevoir par transparence le dessin du dessous. En outre, des atomes noirs, peu apparents chez le mâle, viennent former chez la femelle des taches qui obscurcissent légèrement le bord terminal entre le bord supérieur et l'angle anal. Ce qui ne se présente pas chez les espèces les plus rapprochées de la nôtre.

Dessous des ailes supérieures ayant une série de petits points noirs placés sur la côte moins apparents que chez *Belemia;* sommets d'un jaune citron, ornés de quatre bandes transverses, ondulées, verdâtres, pointillés de noir et séparés par trois taches nacrées d'inégale grandeur : la bande la plus rapprochée du bord terminal est séparée de la frange par un filet jaune d'or plus accusé chez la femelle : ce qui ne se voit sur aucune des espèces voisines.

Dessous des ailes inférieures d'un vert jaunâtre avec cinq bandes transverses d'un blanc nacré, espacées plus régulièrement que chez *Glauce.*

La femelle diffère du mâle par ses quatre ailes plus larges et par toutes les taches noires qui occupent un plus grand espace, surtout aux inférieures, et aussi par sa tache costale; sa forme est à peu près celle d'un parallélogramme oblique; mais le côté touchant à la nervure costale est arrondi; elle n'est pas plus que celle du mâle traversée par un croissant blanchâtre, mais au contraire coupée par un trait d'un noir plus intense que la tache elle-même.

Les palpes sont gris mélangé de blanc.

Le collier et les poils de la partie antérieure du thorax jaunes.

Abdomen du mâle dépassant les ailes, plus court chez la femelle.

Les tibias et les tarses d'un fauve clair.

D'après son faciès, cette espèce serait, selon nous, celle qui se rapproche le plus du genre *Pieris* Bdv.

LYCÆNA MARTINI (G. Allard).

(Femelle.) Envergure, 27 à 28 mill.

(Pl. 6, fig. 2.)

Description. — Ailes se rapprochant pour la forme de celles de *Lyc.*

Acis W. V.; mais elles sont plus arrondies; leur couleur est en dessus d'un brun noirâtre.

A la base d'un bleu violet, des atomes de cette dernière couleur s'étendent aux inférieures jusqu'au bord terminal et viennent entourer les points marginaux.

Ces points sont noirs, ornés d'un croissant jaune orangé à la partie supérieure.

Les quatre ailes ayant une lunule discoïdale noire, la frange est blanche aux premières et aux secondes ailes.

Dessous, d'un gris cendré, uni, avec une lunule centrale assez grosse aux ailes supérieures suivie d'un rang de six points noirs ocellés, variant de forme et de grosseur et placés en demi-cercle.

Les quatre ailes ont un rang de taches antéterminal, fauve aux supérieures et peu indiqué, mais très-marqué d'un jaune orangé aux inférieures. Enfin, au-dessous des trois taches placées à l'angle anal, entre le bord terminal et la frange, on remarque trois petits points d'un bleu métallique.

Les ailes inférieures ont aussi une série de points noirs ocellés, mais plus petits qu'aux supérieures.

Les antennes sont noires, annelées de blanc.

Le dessus du thorax et celui de l'abdomen participent de la couleur du dessus des ailes; le dessous est blanc ainsi que les pattes.

D'après l'avis de MM. Boisduval, Guenée et de plusieurs autres de nos collègues, cette espèce viendrait prendre place dans les Catalogues près du *Lyc. Bellis* Evr.

OMIA Hb. OBERTHÜRII (G. Allard).

Envergure : ♂, 18 à 19 mill.; ♀, 20 mill.

(Pl. 6, fig. 3 *a* et 3 *b*.)

Cette espèce est voisine de *Omia Cymbalariæ*, à côté de laquelle elle doit prendre place.

Description. — En *dessus*, ailes supérieures étroites ayant aux deux tiers de la côte une légère inflexion, d'un brun noirâtre, éclairées au centre; les nervures bien marquées, accentuées par un trait d'un noir vif à l'extrémité; la tache réniforme est composée de deux points noirs; un trait blanc à l'extrémité de l'aile; la frange noire entrecoupée de blanc.

Ailes inférieures d'un noir de velours vif; lunule cellulaire blanche; la frange comme aux supérieures.

Antennes grisâtres en dessus, blanches en dessous.

Thorax velu, orné de poils gris de lin; abdomen également velu, noir, avec une petite touffe de poils mélangés de blanc à l'extrémité.

En *dessous,* ailes supérieures grises avec une tache noire à la base et deux autres près de la frange, séparées entre elles par un trait blanc; l'éclaircie du dessus et le trait blanc de l'extrémité de l'aile reproduits en dessous.

Ailes inférieures noires avec reproduction de la lunule blanche du dessus qui se prolonge jusqu'au bord antérieur; une tache oblongue d'un gris clair partant du bord antérieur descend entre la lunule et la frange et s'arrête avant l'angle anal; cette tache est sillonnée par des nervures marquées de traits noirs.

La femelle ne diffère du mâle que par une taille un peu plus grande.

Spilodes (Guenée), Palealis W. V., var. *Algiralis* (G. Allard.)

(Pl. 6, fig. 4 *a* et 4 *b*.)

N'ayant rencontré qu'un seul exemplaire de cet élégant *Botyde*, nous avons mieux aimé le rapporter au *Palealis* comme une de ses variétés sous le nom d'*Algiralis* que de créer une nouvelle espèce sur un seul sujet; cependant les différences sont tellement tranchées avec *Palealis* que nous croyons utile de les signaler et d'en donner une description succincte, à laquelle nous joignons une figure.

Description. — Taille et port du *Palealis.* Ailes supérieures ayant de même en dessus une belle couleur jaune soufre avec l'aspect soyeux; mais elles en diffèrent en ce que toutes les nervures et nervules, qui ne sont que légèrement indiquées chez l'espèce typique, sont au contraire dans notre variété très-marquées et viennent former des lignes longitudinales d'un fauve clair et doré.

Ailes inférieures d'un blanc jaunâtre, irisées avec les sept nervules principales, teintées à leur extrémité comme celles des ailes supérieures.

L'abdomen est en dessous vers son milieu d'une couleur fauve et doré, tandis qu'il est blanc chez les *Palealis* avec lesquels nous l'avons comparé.

M. Guenée, qui a bien voulu examiner cet exemplaire avec attention,

m'a communiqué son opinion à ce sujet. Je crois qu'il est utile et intéressant de reproduire ici le passage de la lettre de notre savant collègue.

Je vais citer textuellement : « Votre *Botys* pourrait sans doute n'être qu'une variété du *Palealis*. Cependant je dois vous dire que j'ai des individus de ce dernier très-marqués venant de Madrid, et encore une autre variété rayonnée des Pyrénées ; mais la vôtre diffère de toutes par l'absence complète de toutes les taches internervurales en dessous, ce qui contredirait la présence de nervures si noires, car si cette accentuation des nervures *jusqu'au* bord terminal, et même plus marquées au bord terminal (c'est l'inverse chez les variétés de *Palealis*), n'était due qu'à une variété chaude, les taches internervurales devraient suivre la même loi et même être plus marquées, tandis qu'ici bien au contraire elles manquent. »

NOTES GÉNÉRALES

SUR LES

VARIATIONS DES LÉPIDOPTÈRES,

Par M. Robert MAC-LACHLAN.

Traduit de l'anglais avec annotations

par MM. Maurice GIRARD et J. FALLOU.

(Séance du 27 Février 1867.)

Je ferai (1) (*) quelques remarques générales sur les variations dans les Lépidoptères, basées principalement sur les observations concernant les espèces de l'Angleterre. Ce pays, en effet, a été emphatiquement appelé par M. Guenée : « *le pays des variétés,* » et il est bien reconnu que les spécimens anglais sont toujours recherchés par les collectionneurs du continent.

En effet, je ne puis m'empêcher, lorsque je regarde certaines collections parisiennes, de remarquer l'absence des raretés qui sont pour nous les formes typiques de nombreuses espèces. Cette grande richesse en variétés peut être attribuée : d'abord à notre position insulaire (2) ; secondement, à notre climat anomal et variable ; et troisièmement surtout, à la diversité dans la structure géologique de nos îles (3). Par conséquent je mets hors de question la variation sexuelle (4) et aussi les cas appelés « *hermaphrodisme* » ou « *gynandromorphisme* ; » car je les regarde plutôt comme des monstruosités. Ces cas doivent être considérés comme des variations accidentelles, ainsi que celles des espèces qui ont deux générations dans l'année. Dans notre pays les espèces du genre *Selenia* sont des exemples

(*) Pour les notes, voir à la page 335 et suivantes.

du dernier cas, et l'on en trouve un plus remarquable encore sur le continent dans le cas des *Vanessa prorsa.* La variabilité locale est donc le chef sous lequel on doit classer la variation dans l'image ou état parfait.

Plusieurs espèces deviennent plus ou moins foncées en couleur (méla-niennes), lorsqu'on se rapproche du nord de l'Angleterre ou de l'Écosse; la teinte foncée se fait d'autant plus sentir qu'on s'avance davantage vers le Nord. Parmi celles-ci on peut citer : *Spilosoma fuliginosa, S. mendica* (♂), *Liparis monacha, Crocalis elinguaria, Hypsipetes elutata, Melanthia rubiginata, Cidaria testata, C. populata, C. suffumata, Notodonta dromedarius, Ceropacha flavicornis, C. or, C. Duplaris, Acronycta rumicis, Xylophasia rurea, X. polyodon, Luperina testacea, Celena Haworthii, Rusina tenebrosa;* beaucoup d'espèces d'*Agrotis, Noctua festiva, N. neglecta, Trachœa piniperda, Tæniocampa gothica, T. leucographa, T. miniosa, Orthosia lota;* toutes les espèces de *Dianthæcia, Polia chi, Aplecta nebulosa, A. tincta, A. occulta, Hadena adusta, H. dentina, Calocampa vetusta* et aussi beaucoup d'espèces de *Tortrices* et de *Tineinæ.*

Inversement il y a quelques espèces qui deviennent plus pâles à mesure que nous avançons vers le nord de l'Angleterre. Je puis citer à l'appui les *Fidonia* (5) *piniaria*, dont le mâle, qui a les ailes d'un jaune brillant dans les régions du Sud, les a blanches dans celles du Nord, et la *Cidaria corylata*, chez qui, dans les exemplaires du Nord, la bande d'ocre jaune disparaît complétement, et les marques noires sont beaucoup moins remarquables, étant souvent parsemées de taches grises.

On peut citer un autre exemple dans lequel la localité où on rencontre l'insecte change et mêle la variation naturelle des couleurs dans les deux sexes ; je fais allusion à l'*Hepialis humuli,* chez qui les caractères de coloration dans les deux sexes sont si bien distincts; mais dans les îles Shetland on trouve une variété de cette espèce dans laquelle le mâle a la même coloration que la femelle. On rencontre dans les districts du nord de l'Angleterre des variétés tirant sur le noir avec une nuance de fumée, surtout dans le voisinage de Warrington. Mais cela disparait en s'approchant de ce district du Nord, et ce district paraîtrait être particulièrement affecté à la production des variétés. Je puis mentionner *Epunda viminalis*, *Amphidasys betularia* (6), *Hypsipetes impluviata*, *Tephrosia biundularia* et *Cidaria russata*, comme des exemples dans lesquels ces caractères de couleur en fumée prédominent dans cet endroit, et M. Doubleday remarque que les variations des (7) *Arctia caja*, *Spilosoma menthastri* et *Abraxas grossulariata* sont beaucoup plus fréquentes là que par-

tout ailleurs. Il me semble alors qu'il n'est pas difficile de se figurer que, si ce district était tout à coup isolé, ces formes deviendraient nécessairement bientôt ce que nous appelons *espèces* (8). Beaucoup d'insectes de l'Amérique du Nord sont très-semblables aux nôtres; quelques-uns sont considérés comme identiques; d'autres, possédant quelques différences, sont appelés espèces distinctes. Sûrement il y a là un cas bien évident (9) de *développement progressif.*

Enfin, en laissant encore de côté les Lépidoptères de l'Angleterre, j'ajouterai que ce qui se passe pour les *Rhopalocera* exotiques m'a convaincu de la probabilité de la théorie de ce *développement;* car c'est là que nous avons trouvé la plus grande difficulté à distinguer ce que l'on doit considérer comme espèce de ce que l'on doit considérer comme variété, parce que les différences de localités produisent des formes qui, quoique étroitement unies, présentent cependant des caractères secondaires distincts. Il n'y a pas de doute que l'on ne les désigne bien en les appelant espèces; mais cependant nous ne pouvons pas mettre leur commune origine en doute. En Europe le genre *Erebia* le prouve, et c'est justement celui dans lequel nous espérons trouver une démonstration de nos idées, parce que, comme ces insectes semblent demander une température assez basse, on les trouve naturellement dans les districts montagneux ou sur les pentes des pays environnants, et là, devenus isolés, ils ont les meilleures conditions d'un développement graduel. Pour en revenir à mon sujet, je puis dire qu'il y a quelques espèces anglaises qui présentent, seulement chez les femelles, des formes dimorphiques comme dans les femelles de *Colias edusa* et *Argynnis paphia.*

D'autres encore présentent des variations finales sans rapport avec la localité, surtout dans les espèces du genre *Miana*, plusieurs *Geometridæ*, le genre *Peronea*, etc. Un autre insecte anglais a deux formes qui, quoique je les considère comme ayant une commune origine, sont cependant désignées par des noms distincts, je veux dire le *Lasiocampa quercûs* qui, dans les pays du Nord et dans quelques parties isolées du Sud, offre la forme connue sous le nom de *L. callunæ*, dont les habitudes diffèrent beaucoup de *L. quercûs* et dont les larves affectent certaines différences correspondant à de petites différences dans les adultes. La *Metrocampa margaritaria*, qui a deux générations dans le sud de l'Angleterre, n'en a qu'une en Écosse, et je pense qu'il y a d'autres exemples analogues (10), Tous les lépidoptéristes écossais savent bien que beaucoup d'espèces demeurent habituellement trois ou quatre ans à l'état de chrysalides, quoique dans le Sud cela formerait une véritable exception à la règle dans

la même espèce; ce retard dans le développement doit avoir quelque effet et causer la variété, selon les observations de M. Bellier de la Chavignerie.

J'en viens maintenant à examiner les variations à l'état de larve (11).

J'ai été fort aidé dans ce travail par MM. Hellins et Buckler, dont la compétence est spéciale et reconnue sur cette matière, ce qui me permet de donner d'après eux *in extenso* le tableau suivant :

VANESSA ATALANTA (espèce). — *Urtica dioïca* (plante nourricière). — Diverses nuances de la teinte du fond (variation de la larve). — C. (*) (image ou état adulte).

V. CARDUI. — *Carduus.* — Diverses nuances de la teinte du fond; lignes plus ou moins distinctes et brillantes. — Un peu variable de teinte.

ARGE GALATHEA. — *Graminaceæ.* — Ochracée ou verte. — C.

THECLA QUERCUS. — *Quercus.* — Diverses nuances de brun ardent; verdâtre. — C.

SMERINTHUS POPULI. — *Populus, Salix.* — Une ou deux teintes de la couleur verte du fond; quelquefois plus ou moins tachée de rouge. — Variable de teinte pour la couleur du fond.

ACHERONTIA ATROPOS. — *Solanum tuberosum.* — Brune ou jaunâtre. — C.

SPHINX CONVOLVULI. — *Convolvulus, Impatiens,* etc. — Verte ou brune, etc. — C.

CHOEROCAMPA [DEILEPHILA] ELPENOR. — *Epilobium, Vitis, Fuchsia,* etc. Verte, brune. — C.

MACROGLOSSA STELLATARUM. — *Galium* de diverses espèces. — Verte, couleur de plomb, brun olive. — C.

ZYGÆNA FILIPENDULÆ. — *Lotus corniculatus.* — Verte, vert jaunâtre. — C.

ORGYA PUDIBUNDA. — Polyphage. — Verte, jaune, brune, blanche ? — C.

TRICHIURA CRATÆGI. — *Prunus spinosus, Salix, Cratægus.* — Brune, blanche, noire, mouchetée de rouge, etc. — C.

PÆCILOCAMPA POPULI. — *Populus, Quercus, Salix, Prunus, Betula,* etc. — Brune, bleue, grise, etc. — C.

SATURNIA CARPINI. — *Calluna, Salix, Rubus,* etc. — Tachée de jaune ou de rose. — C.

(*) C. signifie : constant.

RUMIA CRATÆGATA. — *Prunus spinosus.* — Verte, tachetée de rouge brun, grise, tachetée de vert, etc. — C.

ODONTOPERA BIDENTATA. — *Fraxinus, Hedera, Helix,* etc. — Grise, brune, blanche, verte. — Passablement constante.

CROCALLIS ELINGUARIA. — *Salix, Prunus, Cratægus.* — Brune, grise, jaunâtre, ochracée, etc. — Passablement constante.

ENNOMOS FUSCANTARIA. — *Quercus, Ligustrum vulgare.* — Verte, gris brunâtre, etc. — C.

E. ANGULARIA. — *Quercus, Fagus?* — Brunâtre, verte (quelquefois glabre). — Un peu variable.

BISTON HIRTARIUS. — *Salix, Quercus,* etc. — Brun obscur, brun grisâtre, ardoisée. — C.

AMPHIDASIS BETULARIA. — Grisâtre, grise, brune. — Des variétés constantes.

BOARMIA REPANDATA. — *Salix, Rubus, Cratægus,* plantes basses. — Grise, blanchâtre ochrée. — Variable.

B. RHOMBOIDATA. — *Ligustrum, Hedera, Cratægus, Ulmus, Spartium, Vitis, Trifolium, Clematis,* etc. — Brun ardent, rougeâtre, blanc sale; marquée de noir, etc. — Variable.

TEPHROSIA BIUNDULARIA. — *Larix* et ? — Rougeâtre, blanchâtre, ochracé gris. — Variable.

GNOPHOS OBSCURATA. — *Cistus, Sanguisorba, Potentilla,* etc. — Grisâtre, ochracée, noirâtre. — Variable.

HEMITHEA THYMIARIA. — *Quercus* et aussi sur les plantes basses. — Verte, rougeâtre. — C.

HALIA WAVARIA. — *Ribes.* — Verte, brun pourpré. — C.

MACARIA NOTATA. — *Salix, Betula.* — Vert jaunâtre, vert brunâtre, brune, pourprée, etc. — C.

M. LITURATA. — *Pinus.* — Verte, couleur de fumée, etc. — C.

FIDONIA ATOMARIA. — *Calluna* et *Erica.* — Vert pâle, grise, ochracée, brune, rouge rosâtre. — Variable.

LIGDIA ADUSTATA. — *Evonymus europæus.* — Vert clair, brun pâle. — C.

HIBERNIA RUPICAPRARIA (12). — *Prunus, Cratægus, Calluna, Ribes,* etc. — Vert pâle, vert bleu, enfumée. — C.

H. LEUCOPHOEARIA. — *Quercus.* — Blanchâtre, vert pale, vert olive, brunâtre. — Variable.

H. PROGEMMARIA. — *Quercus, Betula, Ulmus, Prunus,* etc. — Couleur chamois pâle, bleu vert, enfumée. — Passablement constante.

CHEIMATOBIA BRUMATA. — *Quercus, Pomus, Cratægus,* etc. — Gris verdâtre pâle, diverses nuances de vert. — C.

OPORABIA DILUTATA. — *Prunus, Acer, Castaneus, Betula, Quercus, Laurus,* etc. — Verte ; verte, couverte de marques rouges. — Variable.

LARENTIA CÆSIATA. — *Vaccinium vitis-idæa.* — Entièrement verte ; d'un beau rouge. — Le plus souvent constante.

L. PECTINARIA. — *Galium.* — Brun foncé, grise, etc. — C.

EMMELESIA DECOLORARIA. — Diverses espèces de *Lychnis.* — Plus ou moins verte. — C.

EMM. ALCHEMILLATA. — *Galeopsis tetrahit.* — Rouge ou brune. — C.

EUPITHECIA LINARIATA. — Fleurs et graines de *Linaria.* — Jaune, verte, brune. — C.

E. PULCHELLATA. — Fleurs et graines de *Digitalis.* — Vert pale, verte, enfumée. — C.

E. CENTAUREATA. — Fleurs de *Senecio, Solidago, Clematis, Saxifraga, Reseda,* etc. — Vert blanchâtre, entièrement verte, jaune, couleur chamois ; avec des marques rouges, pourpres, noirâtres ou vertes. — C.

E. SATYRATA. — Fleurs de plantes basses. — Verte, puce, brune ou marquée de rouge. — Un peu variable.

E. CASTIGATA. — Sur toutes les plantes. — Différentes nuances de brun et de gris. — Presque jamais variable.

E. VIRGAUREATA. — Fleurs de *Solidago* et de *Senecio.* — Rouge brun, brun obscur. — C.

E. TRIPUNCTATA. — Fleurs d'*Angelica.* — Vert pâle, entièrement verte, brun olive, brun foncé. — C.

E. FRAXINATA. — *Fraxinus.* — Entièrement verte ; jaune verte ; puce ; uniformément d'un riche dessin. — C.

E. VULGATA. — *Cratægus,* et aussi des fleurs variées. — Rouge-brun ; olive ; noirâtre, etc. — C.

E. EXPALLIDATA. — Fleurs de *Solidago.* — Jaune, jaune verte ; entièrement verte ; uniformément à riches marques. — C.

E. ABSINTHIATA. — Fleurs de *Senecio*, *Achillæa*, *Artemisia*, *Agrimonia*, *Centaurea*, etc. — Jaune verte, olive, puce, brune; avec des marques roses, noirâtres, brunes ou vertes. — C.

E. MINUTATA. — *Calluna vulgaris.* — Verdâtre; d'un rosé vermeil. — C.

E. ASSIMILATA. — *Ribes nigrum*, *Humulus.* — Verte, rose, pourprée. — C.

E. NANATA. — *Calluna vulgaris.* — D'un rosé vermeil; olive, blanche, verte, jaune, etc. — Le plus souvent constante.

E. DODONEATA. — *Quercus.* — Vert-olive, rouge brun. — C.

E. LARICIATA. — *Pinus larix.* — Entièrement verte, puce, brune. — C.

E. EXIGUATA. — *Cornus, Cratægus.* — Entièrement verte, puce. — C.

E. SOBRINATA. — *Juniperus communis.* — Verte, olive, légèrement rouge; uniformément à dessins ou à lignes rouges ou bruns. — Variable.

E. PUMILATA. — *Clematis, Scabiosa, Agrimonia, Senecio, Potentilla*, *Spartium*, etc. — Blanchâtre, rosâtre, jaune, brune, pourpre; uniformément marquée. — Le plus souvent constante.

E. CORONATA. — Fleurs de *Clematis.* — Diverses nuances de vert, d'olive, de brun. — C.

HYPSIPETES ELUTATA. — *Salix capræa.* — Diverses nuances de brun. — Très-variable.

MELANIPPE RIVATA. — *Galium.* — Verte, avec des marques brunes ou rougeâtres. — C.

M. SUBTRISTATA. — *Galium.* — Brune, etc. — C.

M. GALIATA. — *Galium.* — Ochrée pâle, d'un brun obscur; à marques variables. — C.

M. FLUCTUATA. — Plantes basses. — Brune, verte; uniformément marquée. — Variable.

ANTICLEA BADIATA. — *Rosa canina.* — Vert pâle; d'un rouge pourpré. — Un peu variable.

A. BERBERATA. — *Berberis.* — Ochrée; d'un rouge pourpré. — C.

CHESIAS SPARTIATA. — *Spartium scoparium.* — D'un brun obscur, jaune, etc. — C.

CAMPTOGRAMMA FLUVIATA. — Plantes basses. — Vert jaunâtre, brun verdâtre, brun rougeâtre. — Variable.

SCOTOSIA RHAMNATA. — *Rhamnus catharticus.* — Verte, noire et jaune. — C.

CIDARIA RUSSATA. — Polyphage. — Verte, vert jaunâtre; avec une ligne extérieure d'un rouge pourpre. — Variable.

C. SILACEATA. — *Epilobium.* — Verte; d'un vert rosâtre. — Variable.

C. PRUNATA. — *Ribes rubrum* et *grossularium.* — Brune; grise; vert pâle. — C.

C. POPULATA. — *Vaccinium vitis-idæa.* — Brune; vert rougeâtre, etc. — Le plus souvent constante.

NOTODONTA CAMELINA. — *Quercus, Fagus, Corylus.* — Verte; lilas, rougeâtre. — C.

N. DICTÆA. — *Salix capræa,* etc. — Verte; brune. — C.

N. DICTÆOIDES. — *Betula.* — Verte; pourpre. — C.

XYLOPHASIA RUREA. — *Graminaceæ.* — Diverses teintes d'ochre, de rougeâtre et de brun sombre. — Variable.

MAMESTRA BRASSICÆ. — Polyphage. — Verte, grise, brune. — C.

GORTYNA FLAVAGO. — Dans les tiges de *Cnicus, Arctia, Verbascum, Digitalis,* etc. — Gris pourpré; d'un jaunâtre couleur de chair. — C.

RUSINA TENEBROSA. — Plantes basses. — D'un riche rouge; d'un brun rougeâtre; brune. — C.

GRAMMESIA TRILINEA. — *Plantago.* — Gris obscur; ochrée. — Un peu variable.

AGROTIS PORPHYREA. — *Calluna* et *Erica.* — Vert foncé, chamois, rouge. — C.

TRIPHÆNA ORBONA. — Polyphage. — Nombreuses teintes de gris et de brun. — Variable.

T. PRONUBA. — Racines de graminées. — Verte, vert-olive; diverses teintes de brun. — Variable.

NOCTUA PLECTA. — Plantes basses. — Diverses teintes de brun; ochrée, verte. — C.

N. C.-NIGRUM. — Plantes basses. — Grise, brune. — C.

N. DITRAPEZIUM. — Plantes variées. — Diverses teintes ochrées, rouges, brunes. — C.

N. TRIANGULUM. — Plantes variées, — Diverses teintes ochrées, rouges, brunes. — C.

N. NEGLECTA. — *Erica* et *Salix capræa.* — Orange; brune; verte. — Variable.

N. XANTHOGRAPHA. — *Graminaceæ*, etc. — Nombreuses teintes de couleur chamois et brune. — Variable.

TÆNIOCAMPA GRACILIS. — *Salix, Rubus.* — Verte; rouge brun. — Un peu variable.

T. CRUDA. — Sur tous les *Quercus.* — Verte; noire; brune, puce. — Le plus souvent constante.

DIANTHÆCIA CARPOPHAGA. — Graines de *Silene inflata.* — Nombreuses teintes de couleurs chamois et ochrée. — Variable.

D. CAPSINCOLA. — Graines de *Silene* et de *Lychnis.* — Chamois, brunâtre, verdâtre. — C.

EPUNDA LICHENEA. — *Senecio vulgaris,* etc. — Brune, verte, grise. — C.

PHLOGOPHORA METICULOSA. — *Polyphage.* — Verte, brune, ochrée. — C.

HADENA CHENOPODII. — *Chenopodium* et *Atriplex.* — Verte, brune; avec des lignes rouges extérieures. — C.

H. CONTIGUA. — *Salix.* — Verte; d'un rouge éclatant. — C.

H. OLERACEA. — Plantes basses. — Verte, brune. — C.

H. PISI. — *Erica, Spartium, Salix, Pteris,* etc.; peut-être polyphage. — Vert foncé; cramoisie. — Un peu variable.

CUCULIA CAMOMILLÆ. — *Anthemis.* — Rose; verte; jaune. — C.

C. LYCHNITIS. — *Verbascum nigrum* et *Lychnitis.* — Verte; jaune. — C.

HELIOTHIS MARGINATA. — *Ononis, Betula.* — Verte; rouge, enfumée. — C.

H. PELTIGERA. — *Hyoscyamus, Ononis.* — Verte, rouge; uniformément couverte de dessins. — C.

STILBIA ANOMALA (13). — *Graminaceæ.* — Verte, brune. — C.

M. Hellins ajoute ensuite une liste d'espèces qui, quoique variables à l'état d'image ou adultes, sont constantes ou presque constantes à l'état de larve.

Parmi ces espèces on peut citer *Arctia caja, Hadena protea, Tæniocampa instabilis, Anchoscelis lunosa, Apamea oculea,* etc.

L'inspection de la table précédente montre que, quand l'image est très-constante, la larve offre une grande tendance à la variation; cela se remarque surtout dans les espèces du genre *Eupithecia.* A quoi alors devons-nous attribuer cette variété des larves? J'ai déjà exprimé mes doutes sur les effets que la nourriture peut avoir sur les changements affectant l'adulte; il n'en est pas ainsi pour la larve, car je crois que la

variété dans ce dernier genre est causée, dans une grande mesure, mais indirectement, par la nourriture, et que l'objet d'un tel changement est, comme l'a justement dit M. Hellins dans les lettres qu'il m'a écrites, l'*imitation*, non que les larves d'une espèce imitent les larves d'une autre espèce, mais seulement les plantes sur lesquelles elles vivent.

Par le fait, les couleurs prédominantes des larves de la majorité des Lépidoptères sont le vert et le brun, et sont ainsi admirablement assimilées au feuillage et à la tige des plantes et des arbrisseaux. Cela se voit surtout dans la plupart des larves de *Geometridæ*, qui ne sont pas strictement des mangeurs nocturnes, comme presque toutes les larves des *Noctuæ ;* celles-ci se retirent dans un lieu de retraite pendant le jour lorsqu'elles seraient le plus exposées aux attaques des oiseaux. Les larves de beaucoup d'espèces du genre *Eupithecia* montrent ce pouvoir d'imitation avec beaucoup d'avantage pour leur sûreté. Ce sont, pour la plus grande partie, des chenilles mangeuses de fleurs, et elles ont évidemment le pouvoir de prendre la couleur des fleurs sur lesquelles elles se nourrissent. Il y a cinq ans de cela que je pris à l'automne une centaine de larves de l'espèce *Eupithecia absinthiata*, et je remarquai que celles trouvées sur le *Senecio jacobæa* étaient jaunâtres, tandis que celles trouvées sur la *Centaurea nigra* étaient rougeâtres ; celles trouvées sur la *Matricaria*, blanchâtres. Après leur capture je les plaçai toutes sur le *Senecio jacobæa ;* lorsqu'elles étaient déjà presque toutes à leur taille, je ne trouvai pas qu'elles eussent une tendance à devenir jaunâtres; cela prouve, d'après moi, d'abord qu'il était nécessaire que la larve se fût nourrie sur la même espèce de plante depuis l'œuf pour acquérir le pouvoir d'imitation, et, secondement, que la couleur de la larve ne pouvait pas être causée par la nourriture, se montrant à travers les téguments transparents.

Il semble toutefois que les couleurs des larves des Lépidoptères sont surtout destinées à les préserver contre les oiseaux et leurs autres ennemis, et il est raisonnable de supposer que, dans ces cas-là, lorsque les couleurs ne sont pas d'accord ou sont tout à fait dissemblables à celle de la plante nourricière, il peut y avoir d'autres circonstances rendant inutile la ressemblance (14). Les larves qui se nourrissent dans la partie la plus interne des végétaux, qui ne sont pas très-exposées par suite aux ennemis du dehors, montrent peu de variété, soit dans les espèces particulières, soit en général.

Ainsi je conclus que la nourriture a un effet immédiat, quoique indirect, pour produire la variation des larves; mais que, dans l'image, le régime ne possède plus cette propriété qu'à un bien faible degré. Pour ce dernier état il nous faut chercher une autre cause plus cachée. Cette

imitation n'existe pas sur l'image avec la même étendue que sur la larve, où elle semble évidente ; mais je ne puis pas hésiter à croire que la nature ne soit encore prodigue sous ce rapport. Je n'ai pas de doute que les causes de variété à l'état d'image ne soient aussi puissantes que pour l'état de larve ; mais, pour le moment, elles ont pour la plupart dépassé notre compréhension.

Je parlerai peu des variations proprement dites. Il me semble que les variétés ordinaires ont une tendance à revêtir ce que nous considérons comme le type, mais que, hormis certaines circonstances, non-seulement elles ne se revêtent pas ainsi, mais la dissemblance devient graduellement plus large jusqu'à leur développement à l'état où on les considère comme espèces. Je ne dis pas que je sois préparé à accepter la théorie du développement avec la grande extension que voudraient lui donner quelques auteurs, mais que c'est une voie raisonnable de considérer des phénomènes qui autrement ne peuvent pas être expliqués d'une façon satisfaisante. Cela doit, je crois, paraître évident à tous ceux qui hésitent à se délivrer de leurs préjugés héréditaires (15). L'acceptation partielle ou entière de cette théorie n'est pas si désastreuse que quelques-uns veulent la considérer. Les plus déterminés faiseurs de descriptions d'espèces nouvelles ne doivent pas craindre que l'objet de prédilection de leurs recherches soit inutile ou sans but s'il est bien fait ; car leur développement successif est d'une lenteur si peu appréciable que, dans tous les cas, une description fidèle d'une espèce ou d'une forme est aussi utile à un naturaliste adoptant cette manière de voir qu'à un autre qui préfère s'en tenir aux vieilles idées ; peu importe que chacun regarde l'origine des espèces à un autre point de vue que l'autre.

Je demande à mes lecteurs la permission de me suivre pour un moment pendant que je m'écarte des Lépidoptères pour en revenir à un autre ordre auquel j'ai donné une attention particulière : les Névroptères. C'est un fait sur lequel on ne saurait trop insister que les appendices sexuels, auxiliaires et secondaires présentent presque tous des caractères infaillibles pour la séparation des espèces. Si ces caractères existaient d'une manière absolument invariable, s'il n'y avait pas quelques formes dans une condition variable ou de transition, ceci serait, à mon avis, fatal à la théorie du développement ; mais de telles formes ou espèces de passage existent, et naturellement je m'en rapporte à M. de Selys-Longchamps ou à M. Hagen dans la « Monographie des Gomphines » dans laquelle on fait voir que, dans deux espèces au moins, *Gomphus* (*Onycogomphus*) *forcipatus* (p. 28-40, pl. II) et *Cordulegaster annulatus* (p. 333-337, pl. XVII), l'appendice anal présente, selon la localité, des variations de

forme remarquables et peut-être en rapport avec certaines différences de coloration. Je ne doute pas que l'on ne puisse citer d'autres exemples, et je pense que, même dans les *Trichoptera*, on trouvera des cas semblables.

En terminant je dois m'en rapporter à un ouvrage auquel l'auteur a travaillé avec soin : *Les variétés phytophagiques et les espèces phytophagiques* par M. Benj. Walsh, de Roch-Island, de l'Illinois (auteur tout à fait imbu des vues de Darwin), publié dans les *Proceedings* de la Société entomologique de Philadelphie (vol. III, p. 403-430) (16). Il range dans cet ouvrage, suivant la nourriture, les variations sous onze chefs différents (p. 407-428), qu'il serait trop long de reproduire ici. Aussi bien que je puis le comprendre, M. Walsh est opposé aussi à la notion qui veut que la nourriture soit une cause immédiate de variation dans l'image; mais il prétend que, dans quelques insectes, il y a quelques formes plus ou moins constantes attachées à des plantes particulières, formes se reproduisant seulement entre elles, qui sont étroitement alliées, et qu'il envisage comme des espèces seulement phytophagiques, mais, néanmoins, devant être considérées et nommées comme distinctes. A la suite de cette classe viendraient beaucoup d'espèces anglaises de Microlépidoptères, et j'imagine que si M. Walsh avait bien connu les espèces américaines de ce groupe, il aurait insisté davantage sur elles pour appuyer son opinion.

En quittant ce sujet je remercie sincèrement MM. Hellins et Buckler de la bonté qu'ils ont eue de me prêter leurs notes.

Note de M. Mac-Lachlan.

Dans les genres *Gelechia*, *Elachista*, *Lithocolletis*, *Nepticula*, etc., il y a certains groupes d'espèces étroitement unies; chacune d'elles se nourrit apparemment exclusivement sur différentes espèces de plantes de la même famille. Dans les *Lithocolletis* cela est surtout remarquable dans le groupe des espèces *L. pomifoliella* et ses alliées, attaché aux Rosacées à fruits. Au contraire, nous voyons souvent des espèces entièrement distinctes, n'ayant qu'une race et vivant côte à côte sur la même feuille. Je veux que l'on comprenne clairement que je suis diamétralement opposé aux vues de certains entomologistes qui prétendent que ces formes sont immédiatement occasionnées par la différence de la plante nourricière, quoiqu'elles aient pu devoir leur origine à cette cause, et sont ainsi ce que M. Walsh appelle espèces phytophagiques.

Notes de MM. Maurice Girard et J. Fallou.

(1) Le mémoire de M. Mac-Lachlan, dont nous donnons une traduction partielle, contient d'abord la description de plusieurs variétés d'une Phalénide, la *Sterrha sacraria* Linn., avec une planche coloriée, qui les représente. La seconde partie, ici publiée, est relative aux variétés et aux aberrations en général chez les Lépidoptères. Ce travail a paru dans les Transactions de la Société entomologique de Londres, 3e série, séance du 4 décembre 1865. G.

(2) Ce qui montre combien il est facile, dans les questions qui nous occupent, de faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre selon qu'on prend tels ou tels faits, c'est que la géographie entomologique et la paléontologie nous fournissent des arguments et pour la variation lente des espèces et pour leur invariabilité depuis des temps énormes. Nous empruntons la plus grande partie de ces faits au dernier et célèbre ouvrage de M. Lyell (1), dans les chapitres où il traite de l'origine des espèces par variations et sélection naturelle.

Il existe dans l'Amérique du Nord un certain nombre d'espèces qu'on s'accorde à regarder comme les mêmes que celles qui se rencontrent en Europe; ce sont cependant des races présentant, comme l'a reconnu M. Stéphens, de légères mais constantes variations. Ainsi la *Pyrameis Atalanta* d'Amérique offre une petite différence dans la coloration d'une petite portion de l'aile antérieure (MM. Stéphens, Doubleday); la *Vanessa morio* américaine présente les séries d'atomes noirs de la bordure jaune plus accusés qu'en Europe.

M. Wollaston, dans son ouvrage sur les variations des insectes sur les bords de la mer et dans les petites îles (*On the variations of Species...* London, 1856, Van Voorst) a vu que la couleur et la grandeur des ailes se modifient par l'influence continue des conditions locales. On sait que certaines espèces indiennes du genre *Papilio* perdent les queues des ailes dans les petites îles des Moluques; à l'île de Céram, au contraire, toutes

(*) L'ancienneté de l'Homme prouvée par la géologie, traduction par Chaper, Paris, 1864, J.-B. Baillière et fils.

les espèces communes au continent et aux îles sont plus grandes; on trouve au Japon des Vanesses et des Argynnes pareilles aux nôtres, mais de taille très-amplifiée (coll. Boisduval), etc.

M. Broun (Trans. of northern entomol. Soc. 1862) a vu que les insectes des îles Shetland s'écartent légèrement des types correspondants de la Grande-Bretagne, mais avec des variations bien moins accusées que celles qui distinguent entre elles les variétés anglaises et américaines. Or, la réunion des Shetland à l'Écosse devait encore exister postérieurement au début de l'époque glaciaire, tandis que la communication entre l'Amérique et l'Europe par l'Irlande et le Groënland, autrefois doué d'un climat fort doux, a dû être bien antérieure à l'époque glaciaire. De même, M. Bellier de la Chavignerie a vu que la Corse a bien moins d'insectes nouveaux que ne le croyait M. Rambur; mais on peut dire que toutes les espèces sont modifiées et deviennent des races locales; ainsi la *Vanessa ichnusa* peut prendre les deux points noirs de la *V. urticæ*, et ses chenilles, dans les régions montagneuses froides, deviennent tout à fait semblables à celles de l'espèce continentale, dont elle n'est, sans doute, qu'une race insulaire.

Parmi les insectes fossiles il en est au contraire dont le type, très-constant, n'a pas subi de variations à travers une longue série de siècles. On a trouvé en Suisse, dans des marnes à minces feuillets de la période miocène supérieure, à Œninghem, près du lac de Constance, des insectes que M. Heer appelle des *formes homologues* d'espèces actuelles, car il n'a pas osé les identifier, bien qu'il n'ait pu trouver aucun caractère différentiel; tels sont les *Lampyris noctiluca, Geotrupes stercorarius*, *Coccinella septempunctata*, *Libellula depressa*, *Apis mellifica*, *Aphrophora spumaria*, etc., et, avec eux, des formes spécifiques tout à fait étrangères à l'Europe actuelle. G.

(3) La science a déjà enregistré beaucoup de faits d'animaux appropriés par leur couleur aux terrains ou aux végétaux sur lesquels ils vivent. Blisson a donné une étude intéressante de l'harmonie des formes et des couleurs des chenilles avec les végétaux sur lesquels elles vivent comme moyen d'échapper à leurs ennemis (Ann. Soc. Ent., 1840, 1re série, IX, Bull., p. IX). M. A. Lefebvre a constaté sur les Erémiaphiles (*Mantides, Orth.*) des déserts de l'Égypte la plus parfaite identité de teinte avec la nature des terrains sur lesquels il les rencontrait; leur couleur variait du brun au jaunâtre, de sorte qu'on ne pouvait les distinguer du sol que par leurs mouvements. Des *Anthies*, des *Graphiptères* offrent des faits analogues.

De même Bruce avait distingué en Égypte des Fourmis d'un rouge pourpre identiques au sable porphyrique du sol (Ann. Soc. Ent., IV, 1re série, 1835, p. 449, et 1851, IX, 2e série, Bull., p. xxv).

Le *Bacillus Rossii* (Orth.) vert se confond tout à fait avec les jeunes tiges; les *Mantes* sont vertes, jaunes, brunes dans la même espèce; de même les *Phyllies*, se confondant ainsi avec les végétaux verts ou secs. La *Cymatophora ridens* (Noctuo-Bombyc. Lép.) semble appropriée aux écorces par ses couleurs vertes, brunes et blanches, panachées, son port d'ailes, son corselet à faisceaux de poils. La chenille et la chrysalide du *Charaxes Jasius* sont exactement du même vert que l'arbousier et fort difficiles a en séparer à la vue.

Les animaux vertébrés offrent aussi beaucoup de pareils exemples. Les Mammifères des sables, Gazelles, Lièvres, Lapins prennent des pelages isabellins, l'Isatis, l'Hermine, le Lièvre alpin deviennent en hiver blancs comme les plaines de neige où ils courent. On a remarqué que les Moineaux des villes industrielles prennent une teinte noire, transmise par génération, appropriée à la couleur des toits et des murs des lieux enfumés où ils passent leur existence. L'Œdycnème (Echassier, Ois.), le *Trapelus ægyptiacus* (Saurien) ont la couleur du sol, bruns sur la terre brune, argentés sur les dalles calcaires ou les débris de coquilles. De même la Vipère ammodyte, le Céraste cornu se confondent avec le sable où ils cachent leur dangereuse présence.

Que de faits, dira-t-on, en faveur de la théorie de Darwin! Cependant cet auteur, comme tous les naturalistes systématiques, accepte tous les faits favorables à ses idées, souvent avec peu de contrôle, comme on le lui a reproché pour des exemples donnés par les éleveurs d'animaux domestiques, et néglige ou omet ceux qui lui sont contraires. Bien des espèces ou des races sont sans liaison aucune avec les couleurs qui les avoisinent. Pourquoi la chenille du *Deilephila euphorbiæ* tranche-t-elle si vivement avec les plantes par ses couleurs noires, rouges et orangées? Cette espèce, qui aime le soleil, est ainsi exposée aux yeux de ses ennemis. On ne se rend aucun compte de la raison pour laquelle l'*Argynnis valezino* ♀, à fond noir, remplace le type dans le Valais et très-accidentellement seulement en France. Pourquoi quelques cantons seuls des forêts de Compiègne et de Villers-Cotterets offrent-ils une race de Lapins de garenne noirs avec quelques métis *charbonniers?* Pourquoi à Java une Panthère mélanienne s'ajoute-t-elle aux trois autres typiques dans chaque portée? Il est triste d'avouer son ignorance, mais il est préférable d'exposer les faits pour et contre que de risquer des conclusions prématurées. G.

(4) On doit citer parmi les espèces de Lépidoptères dont la différence de sexe apparaît dès la chenille les deux Livrées de notre pays, la Livrée commune (*B. neustria*) et surtout la Livrée des prés (*B. castrensis*). Ces insectes doivent leur nom vulgaire aux lignes bleues, analogues à des galons de livrée, qui s'étendent longitudinalement sur la chenille. Les chenilles femelles ont les raies bleues plus larges et, dans la dernière espèce, les chenilles mâles ont les raies vraiment linéaires. La taille distingue les deux sexes dans les chenilles complétement développées de *Liparis dispar*, *d'Orgya antiqua* et surtout d'*Orgya gonostigma*. Les chenilles femelles sont fortement plus grosses que celles des mâles. G.

(5) J'ai pris au mois de mai à Fontainebleau, où cette espèce est commune, la variété blanche mêlée au type jaune; ce n'est donc pas l'influence du climat qui a dû agir sur les couleurs. J'ai observé que, lorsque le temps est beau, avec un soleil persistant, on rencontre assez souvent des sujets à ailes blanches; mais cela doit être le résultat d'une décoloration et ne peut constituer une variété, tandis que ceux cités plus haut ont été pris à l'éclosion, ainsi que le type jaune, au pied des Pins sur lesquels leurs chenilles avaient vécu. F.

(6) La citation que fait M. Mac-Lachlan de l'*Amphidasis betularia* nous rappelle la belle aberration noire de cette espèce venant d'Angleterre et communiquée à la Société par M. Bellier de la Chavignerle. Cette aberration se rencontre de temps à autre dans ce pays ainsi que des modifications analogues dans les Noctuelles *polyodon* et *oxyacanthæ*, et sont attribuées par M. Bellier à l'atmosphère brumeuse de la Grande-Bretagne (Ann. Soc. Ent., 1863, III, 4e série, Bull., p. VIII). G.

(7) Il est une espèce que notre honorable collègue ne cite pas; cependant elle existe en Angleterre ; c'est la *Nemeophila plantaginis* (*). Je l'ai chassée dans plusieurs pays et j'ai pu me convaincre qu'elle est variable partout; cependant j'ai observé que la variété *matronalis* Hub. est plus commune dans les pays montagneux ainsi que les passages du type à cette variété. Quant à la variété *hospita,* elle existe dans toutes les localités où l'espèce typique se trouve. Je l'ai obtenue d'éclosion à Paris d'une deuxième génération provenant d'Auvergne, qui m'a donné des exemplaires

(*) Cat. Brit. Mus. Lépid. Brit., p. 50, 1856.

à fond blanc où les bandes noires des ailes inférieures ont presque disparu, ainsi que cela se présente quelquefois chez le type jaune. Mais, ce que je n'ai jamais obtenu de mes éducations ni pris dans mes chasses, c'est la femelle à ailes inférieures blanches, analogue au mâle de cette variété *hospita*. Je ne puis dire si elle existe ou si la variété *hospita* est exclusive aux mâles. On se demande alors quelle est la cause qui fait que la couleur blanche se reproduit si souvent chez les mâles et point sur les sujets femelles. Ce n'est bien certainement pas la nourriture, puisque cette espèce vit presque en famille sur les mêmes plantes; ce n'est pas non plus l'influence des climats ni celle des terrains, puisqu'elle subit dans les localités où elle se trouve les mêmes intempéries, les mâles et les femelles devant nécessairement coexister.

C'est encore un de ces secrets de la nature qu'on ne peut expliquer; espérons qu'il arrivera pour celui là comme pour tant d'autres, et que de savants observateurs, persévérant dans leurs recherches minutieuses, pourront bientôt nous renseigner sur ce fait intéressant. F.

(8) Rien de plus difficile dans les questions auxquelles a trait le mémoire de M. Mac-Lachlan que de bien préciser les définitions, et cependant rien de plus nécessaire. Beaucoup de discussions sur ces sujets ardus de philosophie naturelle sont des logomachies (et à combien de nos disputes en tout genre ceci ne s'applique-t-il pas!); il y a très-peu de naturalistes qui s'entendent exactement sur la valeur des mots genre, espèce, race, variété, aberration, monstruosité, dont ils se servent continuellement. J'ai cherché à présenter dans *la 4me note* 9 ce qui m'a semblé le plus conforme sur ces points aux notions acquises actuellement par l'expérience en se hasardant, le moins possible, dans les théories spéculatives. G.

(9) (1re note). Les théories de M. Darwin sont des modifications, avec importantes et nouvelles additions, des doctrines françaises d'Étienne Geoffroy Saint-Hilaire et surtout de Lamarck sur le développement progressif des espèces. C'est Lamarck qui a été le plus loin dans cette voie, au point de frapper les esprits les plus disposés à admettre ses prémisses par l'absurdité de ses conclusions.

Linnœus avait défini l'espèce : une réunion d'individus tous semblables entre eux et reproduisant par génération des êtres semblables à eux. Lamarck fut amené, par ses études de conchyliologie, à introduire dans la définition de l'espèce la notion du temps. Une espèce, dit-il, se compose d'individus semblables les uns aux autres et reproduisant par génération

des êtres semblables à eux tant que les conditions dans lesquelles ils vivent ne subissent pas de changements suffisants pour faire varier leurs habitudes, leurs caractères et leurs formes. Il part de ce principe certain que la vie, par ses propres forces, tend continuellement à accroître le volume de tout corps qui la possède et à étendre les dimensions de ses parties jusqu'à un terme qu'elle amène elle-même. Il remarque ensuite que l'habitude peut accroître ou réduire le volume d'un muscle, en général hypertrophier ou atrophier un organe, et que, de plus, les modifications de formes ainsi que les instincts acquis par l'influence des divers milieux se transmettent par génération. Dans tout ceci Lamarck reste parfaitement dans le vrai, et nous trouvons une application fort juste de ces idées dans la manière dont M. Grenier explique le développement variable des yeux dans certains genres de Coléoptères des grottes, les *Anophthalmus*, les *Machærites*, en raison du plus ou moins de lumière des cavernes où vivent les sujets, devenant ainsi des races locales diversifiées sous le rapport de l'organe de la vision d'une grotte à l'autre.

Nous allons voir comment il est facile de glisser de proche en proche de principes exacts à de graves erreurs quand on se laisse entraîner par l'imagination dans ces questions délicates, et qu'on n'apporte pas le sévère et minutieux contrôle des faits à chaque idée nouvelle qu'enfante l'esprit.

Lamarck suppose qu'un nouveau besoin survenant chez une espèce placée dans des conditions nouvelles, il en résulte l'extension de l'organe approprié et même la naissance d'un organe nouveau, tandis que le défaut d'emploi d'un organe devenu constant par des habitudes prises appauvrit graduellement cet organe et même finit par l'anéantir et le faire disparaître, et la génération transmet aux descendants la modification. Ainsi les oiseaux pêcheurs, le Cygne, l'Oie, etc., ont acquis leur long cou par habitude, la Girafe également pour atteindre aux feuilles des arbres élevés; les tentacules céphaliques sont nés chez le Gastéropode se traînant sur le ventre par le besoin de palper les corps qui se trouvaient devant lui; le genre de nourriture a fait disparaître les dents du fourmilier; la vie dans des cavités sans lumière a anéanti les yeux de l'Aspalax et du Protée; l'habitude de se cacher sous les herbes a détruit les pattes des Serpents et allongé leur corps; le défaut d'emploi a amené la perte des ailes chez les insectes de divers ordres; l'usage fréquent au contraire a fait naître les ongles longs des oiseaux grimpeurs et l'action de nager les palmures des Palmipèdes; l'Échassier a vu ses jambes s'allonger à force de marcher en s'élévant au-dessus des herbes aquatiques; les sabots sont venus aux herbivores par l'habitude de rester sur leurs jambes, les combats

fréquents des mâles des ruminants ont armé leurs fronts de cornes menaçantes, etc. Si je cite ces nombreuses et si souvent paradoxales propositions extraites textuellement de Lamarck, et où quelques vérités possibles se mêlent à tant d'aberrations certaines, c'est afin de montrer jusqu'où l'esprit systématique peut conduire les hommes les plus éminents; jamais l'expérience n'a vérifié la création d'organes nouveaux; les erreurs anatomiques des conceptions précédentes sautent aux yeux, les espèces deviennent seulement des races locales si les conditions d'existence changent autour d'elles, ou s'anéantissent si elles ne peuvent s'y accommoder.

Ce sont les idées de Lamarck qui ont amené la doctrine de la transmutation des espèces (MM. Darwin, Hooker), bien qu'on puisse voir continuellement, et en entomologie plus qu'ailleurs les espèces les plus voisines coexister dans les mêmes conditions de milieu, d'époque, de nourriture, de mœurs, et s'accoupler même sans parvenir à passer de l'une à l'autre. Lamarck ajoutait, à ce que nous avons dit précédemment, que la nature, n'opérant rien que graduellement et par cela même n'ayant pu produire les animaux que successivement, a évidemment procédé dans cette production du plus simple au plus composé; de là la théorie de la progression des espèces (Cuvier, MM. Sedgwick, Miller, Owen), des types moins élevés vers les plus élevés, théorie qu'on croyait étayée par les plus solides arguments géologiques et que l'expérience tend à infirmer de plus en plus à mesure que les découvertes récentes font apparaître les types supérieurs à des époques plus reculées.

Nous devons dire qu'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, intelligence moins vaste mais plus précise que celle de son illustre père, avait bien compris le danger des idées que nous exposons et la nécessité de la vérification continuelle par l'expérience. Ses études sur les races des animaux domestiques l'avaient conduit à n'accepter la variabilité des espèces que d'une manière restreinte et limitée.

Les caractères des espèces, dit I. Geoffroy Saint-Hilaire, ne sont ni absolument fixes, comme plusieurs l'ont dit, ni surtout indéfiniment variables, comme d'autres l'ont soutenu. Ils se modifient si les circonstances ambiantes viennent à changer. Les espèces sauvages ne présentent de variations que dans des limites très-étroites; leur extension géographique graduelle, conséquence de la multiplication des individus, amène des différences de climat, d'habitat, de régime même, d'où résultent des *races* caractérisées par des modifications dans la couleur et les autres caractères extérieurs, dans le volume et la taille et parfois dans l'organisation intérieure. Ces races sont, fort arbitrairement, tantôt appelées variétés de

localité, tantôt considérées comme des espèces distinctes. Au contraire, chez les animaux domestiques, les causes de variation sont bien plus nombreuses et plus puissantes, car l'action de l'homme les a contraints à se plier à des régimes et à des climats très-divers. En résumé, dit le savant auteur, l'observation des animaux sauvages démontre déjà la variabilité *limitée* des espèces ; les expériences sur les animaux sauvages devenus domestiques et sur les animaux domestiques redevenus sauvages le démontrent plus clairement encore, et ces mêmes expériences prouvent de plus que les différences produites peuvent être de valeur générique d'après la manière dont les classificateurs différencient d'habitude les genres.
G.

(9) (2[me] note). Notre collègue M. Grenier émet une idée analogue à celles de Lamarck sur l'influence des habitudes quand il explique les variations des yeux dans les Coléoptères cavernicoles en raison des modifications permanentes transmises par génération dans des sortes de races variant sous ce rapport par suite de l'éclairement inégal des cavernes. Ainsi les *Anophthalmus* (*Trechus*) et *Glyptomerus* ont des yeux allongés, non réticulés, tandis qu'il n'y en a pas trace chez les *Leptoderus, Adelops, Pholeuon* (Ann. Soc. Ent., 1864, IV, 4[e] série, p. 133). Depuis on a trouvé dans les *Machærites* tous les passages entre l'existence et l'absence des yeux. C'est ce qui se voit chez le *Machærites Mariæ* J. du V. ; dans le *Machærites Bonvouloiri* de Saulcy les yeux sont très-petits chez le mâle et ils disparaissent presque entièrement chez la femelle (Ann. Soc. Ent., 1865, V, 4[e] série, p. 16).
G.

(9) (3[e] note). L'idée nouvelle que les naturalistes anglais ont ajoutée aux anciennes doctrines de Lamarck et d'Étienne Geoffroy Saint-Hilaire est celle de la *sélection naturelle*. Elle est exposée dans l'ouvrage de M. Wallace : Sur la tendance des variétés à s'éloigner indéfiniment du type originel, et dans celui de M. Darwin : De la tendance des espèces à former des variétés et de la perpétuation naturelle des espèces et des variétés par la sélection. Ces auteurs appliquent à toutes les créations organiques la théorie de Malthus sur la population, c'est-à-dire la tendance de chaque espèce à croître en progression géométrique, tandis que les sources d'alimentation augmentent au plus en progression arithmétique. Un grand nombre des êtres qui naissent chaque année est donc condamné à périr, et la vie devient un véritable combat dans lequel résistent seuls et arrivent seuls à la reproduction les êtres les mieux adaptés aux conditions du milieu ambiant. La nature obtiendra ainsi en grand le résultat auquel arrivent les éleveurs par

sélection artificielle des reproducteurs pour perpétuer d'une manière durable telle ou telle race. Tant que les conditions extérieures ne subissent pas de modifications, les types demeurent inaltérés; mais les climats, les conditions alimentaires, les associations animales ou végétales changeant, un type donné est astreint à se modifier et peut arriver à une nouvelle espèce appropriée au nouvel ordre de choses. Supposons qu'une variation individuelle légère, mais favorable à l'existence, apparaisse chez un individu, comme un vol plus rapide, un instinct plus rusé, une couleur permettant d'échapper à l'œil des ennemis, etc., l'individu vivra et reproduira, ainsi que tous les descendants auxquels seront transmises les mêmes qualités, de sorte que par ce choix naturel se constitue une nouvelle race, ou, selon M. Darwin, un commencement d'espèce. Le long cou de la girafe ne vient pas d'une habitude, comme le pensait Lamarck, et des efforts continus de l'animal pour atteindre aux feuilles des arbres élevés, mais d'une variété à cou plus long que les autres, qui seule aura continué à subsister par quelque année de disette. Peu importe, dans cette doctrine, que les types spécifiques proviennent d'un premier couple unique, ou que leur existence première soit multiple, successive ou simultanée; l'espèce devient une notion vague sans commencement ni fin définis dans le temps et l'espace; une variation avantageuse dans le combat de la vie peut, par la suite des générations, arriver à la valeur d'espèce, puis de genre. Il y a deux idées chez M. Darwin : 1° sélection naturelle ; 2° modification indéfinie des formes. G.

(9) (4ᵉ note). Les avantages de la théorie de MM. Darwin et Wallace sont les suivants : Il est tout aussi arbitraire d'admettre la faculté indéfinie de variation de l'espèce à partir de son type originel que de supposer à chaque espèce des limites qu'elle ne peut franchir dans aucune circonstance ni au bout d'un nombre quelconque de générations; car l'expérience n'a apporté aucune vérification expérimentale complète de l'une ou l'autre hypothèse. La première opinion, celle de la modification et de la sélection naturelle, permet d'expliquer un grand nombre de faits : ainsi la localisation des espèces par les régions géographiques due à des variations transmises d'un même type primitif, l'importance pour la classification naturelle des organes rudimentaires : ainsi les yeux atrophiés des insectes des cavernes et les ailes devenues impropres au vol de certaines espèces par suite de conditions nouvelles d'existence où ces organes deviennent inutiles; les rapports entre la faune entomologique des îles et celle des continents, les espèces ayant été originairement les mêmes à l'époque où ces îles faisaient partie du continent et s'étant peu à peu modifiées alors

que des affaissements de terrain ont amené la séparation, les ressemblances intimes entre la faune et la flore de chaque grande région du globe avec les faune et flore éteintes post-tertiaires et tertiaires des mêmes régions, etc.

Cependant, quelque séduisante que puisse paraître cette théorie, je crois qu'il est impossible de l'admettre avec toute l'extension que lui donne M. Darwin. Quelque difficulté que l'esprit éprouve à comprendre des espèces créées de toutes pièces et une fois pour toutes c'est encore la seule hypothèse qui conduise à des conséquences extrêmes raisonnables et justifiées par les faits. Il faut supposer seulement que l'espèce est susceptible de variations limitées, conservant le plan fondamental du Créateur. Si on ne restreint pas les idées de modification et de passage à ces variations d'une seule espèce, on peut, de proche en proche, arriver aux conclusions les plus absurdes, et, avec un peu de bonne volonté, faire descendre l'homme, non seulement du singe, mais du trilobite ou de la monade. L'espèce reconnue fixe dans certaines limites assez restreintes, les seules qu'indique l'expérience rigoureuse, est susceptible d'*anomalies*, en donnant ce nom à tout écart du type normal, c'est-à-dire en théorie du plus fréquent, mais parfois simplement en pratique du premier observé et décrit. L'anomalie transmise d'une manière continue et régulière constitue la *race* ou *variété* qui peut acquérir tout autant d'importance que le type spécifique, l'*aberration*, si sa transmission, possible par génération, reste toutefois accidentelle, la *monstruosité*, si elle ne se reproduit pas. Entre ces formules idéales, mais claires, la nature réalise tous les passages. Voilà du moins tout ce que l'observation actuelle permet de conclure.

Les idées de variabilité et de transmutation spécifique ont reçu des échecs très-graves et sous forme d'objections sans réponse jusqu'à présent dans les découvertes les plus récentes de la science. On s'est longtemps complu à admettre le perfectionnement successif des créations dans la série des âges géologiques, notion tout à fait favorable à la variabilité indéfinie et à la transmutation ; or on voit les types élevés reculer de plus en plus en ancienneté, et, pour nous en tenir à l'entomologie, des insectes et des Scorpions, formes supérieures, apparaître dès l'époque primaire. L'embryogénie, mieux étudiée, est venue apporter une démonstration analogue de la fixité originelle et fondamentale des espèces. Les observations modernes ont fait justice de ces doctrines fausses d'après lesquelles l'embryon d'une espèce passait transitoirement par les formes permanentes des espèces inférieures, de sorte que la création de celles-ci s'expliquait par des arrêts de développement de l'espèce la plus élevée.

Il est reconnu maintenant que le type spécifique se caractérise dès les premiers linéaments de l'embryon; ainsi notre savant et regretté collègue P. Gratiolet a fait voir que si les encéphales de l'homme et des singes supérieurs offrent une incontestable ressemblance, leur développement fœtal s'est opéré en ordre inverse, d'avant en arrière pour l'homme, d'arrière en avant pour le singe, ce qui établit une différence typique originelle.

Si nous prenons les groupes d'insectes, très-nombreux en espèces, nous trouvons dans leur étude une des meilleures preuves de l'absence de passage des espèces. Dans le groupe des Noctuélides il y a des espèces si voisines à l'état adulte qu'on est obligé pour les distinguer de recourir à la couleur des chenilles, à leurs mœurs, à leur mode de nourriture, etc. On ne constate pas de passage entre ces espèces, pourtant semblables de forme et de coloration, vivant parfois sur la même plante; les faibles mais constants caractères distinctifs se maintiennent toujours. M. Piochard de la Brûlerie, dans son intéressant Rapport sur l'excursion en Espagne, a observé des preuves analogues dans les Coléoptères, où les espèces voisines et distinctes cependant sont si fréquentes (Ann. Soc. Ent., 1866, 4e série, tome VI, p. 537). Dans les montagnes de l'Escorial il a vu les *Dorcadion hispanicum* et *Grætlsi* s'accoupler fréquemment ensemble et donner naissance à des hybrides souvent mal conformés, comme si la nature avait regret de les produire. Ces deux espèces diffèrent moins l'une de l'autre que certaines de leurs aberrations de la forme typique de chacune d'elles, et cependant vivant ensemble dans les mêmes conditions de milieu et avec les mêmes mœurs, elles restent parfaitement distinctes, montrant ainsi que dans la nature la spécificité est quelque chose de réel, d'essentiel, d'intime, plus même que la forme. G.

(10) (1re note). D'après une lettre de M. Mac-Lachlan, qui autorise d'abord complétement la traduction de son mémoire, il est nécessaire de faire remarquer qu'il ne donne nullement comme règle générale le fait que la *Metrocampa margaritaria* a deux générations en Angleterre et une seulement en Écosse. Il y a beaucoup d'autres exemples, par suite de la différence de durée de la saison chaude, de Lépidoptères ne paraissant qu'une fois en Écosse et deux fois dans la même année en Angleterre.

G.

(10) (2e note). Un certain nombre de Lépidoptères ont deux générations annuelles différentes, sans qu'on puisse établir de loi à cet égard.

Dans le *P. Machaon* la génération de printemps a toujours le fond des ailes d'un jaune soufre pâle ; la génération de la fin de l'été au contraire présente parfois des sujets où ce fond tire sur l'orangé. Cela est probablement dû à une insolation de la chrysalide, car le fond des ailes prend souvent cette teinte chez les individus de collection exposés longtemps à la lumière.

L'*Anthocharis belia* à taches blanches nacrées provient de chrysalides hibernantes écloses au printemps ; *A. ausonia* à taches d'un blanc mat éclôt de chrysalides d'été à courte période. De même, *A. belemia* et *glauce* ne forment qu'une espèce, cette dernière estivale (M. Boisduval et Pierret, Ann. Soc. Ent., 1844, II, 2e série, Bull. LXVIII et LXIX). Dans le genre *Araschnia*, *A. levana* de printemps est plus petite et moins foncée en couleur que *A. prorsa* d'été. Au contraire, dans les *Ennomos illunaria* et *illustraria* et dans la *Metrocampa margaritaria*, la première génération de printemps est plus grande et plus caractérisée que la seconde d'août.

G.

(11) (1re note). L'examen du tableau *in extenso* sur les variations des espèces britanniques nous démontre que c'est bien la même loi qui a réglé les variations qui se produisent en Angleterre que celles qui se présentent sur le continent ; car toutes les espèces signalées dans ce tableau comme variant sont aussi les mêmes dont la variation a le plus souvent lieu dans notre pays, et réciproquement pour les espèces dont le dessin reste constant. Cependant nous reconnaissons bien que chez différentes espèces anglaises ces mêmes variétés sont plus tranchées et d'un ton plus obscur que certaines des nôtres. Je citerai particulièrement les *Amphidasis betularia*, *Epunda viminalis* et *Cidaria russata*. F.

(11) (2e note). L'importance accordée dans le travail de M. Mac-Lachlan à l'étude des larves nous ramène à cette question déjà agitée plusieurs fois par la Société entomologique de la valeur comparée des états de larve et d'adulte pour la classification des insectes. Je crois qu'en histoire naturelle il ne faut pas prendre appui et argument dans des faits exceptionnels et prétendre que les larves donnent de meilleurs caractères que les adultes, et surtout fonder sur celles-ci des classifications entières. Je pense, avec Duponchel, que la forme adulte des insectes est celle qui donne les meilleurs caractères et les plus variés pour établir l'espèce ; car la nouvelle et importante fonction de reproduction qui s'est ajoutée aux autres a amené une plus grande diversité dans les organes. L'ordre entier des

Hyménoptères (sauf les Tenthrédiniens), qui comprend les types les plus parfaits des insectes, a des larves apodes toutes très-analogues; les Lamellicornes, si diversifiés, ont des larves établies sur une forme commune, etc.

L'étude des larves devient très-utile quand un même groupe offre beaucoup d'espèces très-voisines comme les Noctuelles et, dans une diagnose complète, les caractères de larve et de nymphe doivent être cités. Il faut bien prendre garde aux faits exceptionnels de développement récurrent, où les premiers états sont d'un type plus élevé que le dernier, ainsi que nous en voyons des exemples dans les Crustacés suceurs et cirrhipèdes.

G.

(12) Le genre *Hibernia* étant un de ceux dont toutes les espèces se rencontrent en France et même aux environs de Paris, il nous a été facile de les étudier, et nous avons pu remarquer que, sous le rapport des variations, ce genre offre beaucoup d'intérêt.

Trois espèces de ce genre ne sont pas signalées dans le tableau ci-joint. Ce sont les *Hibernia aurantiaria* et *defoliaria* et l'*Anisopteryx æscularia*. Elles ne sont cependant pas étrangères à l'Angleterre, car elles sont citées dans le Catalogue des espèces anglaises du British Museum (1856, p. 143). Ayant l'intention de comparer toutes les espèces de ce genre et de ceux qui s'en rapprochent sous le rapport des variations, je dois les citer avec les espèces de M. Mac-Lachlan.

Du 15 mai aux derniers jours de juin, si on fait des promenades dans nos forêts et que l'on batte les branches du chêne ordinaire (*Quercus robur*), on en fera tomber indistinctement les chenilles des *Hibernia leucophæaria, progemmaria, defoliaria, pilosaria, aurantiaria,* des *Anisopteryx æscularia* et plus rarement *aceraria,* qui manquerait en Angleterre d'après le même Catalogue et qui ne vit pas exclusivement sur l'érable ; car je l'ai prise à Meudon dans des taillis où il n'y avait que des chênes et des bouleaux; on y rencontre aussi la commune *Cheimatobia brumata;* je n'ai jamais pris celles de *H. bajaria* ni de *rupicapraria.*

Du 15 octobre jusqu'aux derniers jours de décembre, si on renouvelle ces promenades, il est facile de rencontrer environ moitié des espèces précédentes à l'état parfait provenant des chenilles que l'on a vues au printemps et de s'assurer que ces espèces, qui cependant ont vécu à la même époque et sur les mêmes arbres, subissent dans leurs transformations une influence toute particulière, qui fait que les unes sont très-variables, tandis que chez les autres les dessins sont toujours constants.

Ainsi *H. defoliaria* varie à faire croire que certains exemplaires appartiennent à une tout autre espèce; j'en possède, obtenus *ex larvâ*, qui sont dans ce cas. Au contraire, *H. aurantiaria, aceraria* et *C. brumata* sont constamment invariables.

Vers les mois de février et mars éclôt la deuxième moitié des mêmes espèces dont les chenilles étaient prises en mai et juin de l'année précédente. Ici encore on observe *leucophæaria* très-variée, *progemmaria* presque invariable, *A. æscularia* et *P. pilosaria* constantes.

Il me semble que ces considérations doivent suffire à prouver qu'il ne faut pas s'arrêter à croire que la nourriture et la différence climatérique sont les seules causes immédiates des variations chez les Lépidoptères, et qu'il reste à rechercher d'autres causes qui les produisent. C'est ce que je me propose d'étudier d'une manière toute spéciale dans la suite de mes recherches. F.

(13) On pourrait joindre bien des exemples à la liste des variations de chenilles de M. Mac-Lachlan; ainsi celles, très-carnassières, d'*Orthosia miniosa* et qu'on récolte en mai varient du vert au brun lilas; celles d'*Hibernia defoliaria* offrent sur le dos des couleurs allant du brun foncé au brun jaunâtre clair, le ventre restant toujours jaune citron, etc.

G.

(14) Quant à la variation des chenilles, je partage l'avis de notre collègue. Je crois que l'assimilation de la couleur des larves des Lépidoptères avec les plantes qui les nourrissent ou avec les tiges de celles où elles se reposent semble plutôt être un prévoyant moyen du Créateur pour les faire passer inaperçues de leurs ennemis; je ne crois pas au pouvoir d'imitation de ces insectes.

M. Goossens a communiqué à la Société entomologique (séance du 13 février 1867) une note relative aux variations des chenilles, dans laquelle notre collègue dit qu'il étudie depuis longtemps les différentes couleurs et même les différents dessins sur la même espèce de chenille ; il ajoute qu'il se propose de publier plus tard la liste des espèces sur lesquelles il a pu faire des remarques qui, sans être entièrement nouvelles, viendront augmenter le nombre des espèces déjà connues dont les changements de couleurs et de dessins ne sont que la différence d'un sexe à l'autre.

J'ai observé ce fait sur la *Chelonia Quenseli*, que j'ai élevée en nombre

au mois d'août 1866, espèce qui, jusqu'à cette époque, était regardée comme une grande rareté; la chenille est velue d'un noir velouté et offre une ligne vasculaire blanche, qui n'est point ou peu accusée chez le mâle, mais qui devient chez la femelle large et très-apparente; on peut donc facilement reconnaître, à l'aspect de la chenille de cette espèce, le sexe futur de l'insecte parfait.

Mais il est d'autres espèces dans lesquelles les chenilles varient beaucoup de couleur et qui pourtant produisent indistinctement les deux sexes; je citerai pour exemple la *Phlogophora meticulosa* (Noctuélite), dont les chenilles varient du vert clair au brun foncé. J'ai élevé cette espèce en assez grande quantité et chaque couleur séparément; il est venu de ces chenilles soit vertes ou brunes autant de sujets d'un sexe que de l'autre, et ces chenilles, si différentes de colorations, m'ont toutes donné leurs papillons sans aucune variation du type ordinaire. Aussi, malgré toutes les idées émises sur cette question, il est évident pour moi qu'il ne faut pas trop se hâter de conclure qu'elle est la cause des variations chez les larves des Lépidoptères; car si le fait de reconnaître le sexe de l'insecte parfait à l'état de chenille est constant pour certaines espèces, il ne peut encore s'appliquer maintenant qu'à un très-petit nombre de celles déjà connues.

Néanmoins j'ai la conviction que les observations faites à ce sujet par notre collègue M. Goossens attireront certainement l'attention des entomologistes zélés qui s'occupent de l'éducation des Lépidoptères, et chacun faisant des remarques nouvelles sur cette question à résoudre, la science entomologique aura bientôt à ajouter quelques faits nouveaux à ceux déjà connus. F.

(15) Ce passage du mémoire de M. Mac-Lachlan nous fait voir que notre collègue est loin de pousser ses opinions jusqu'aux conséquences extrêmes de certains auteurs de chaque côté du détroit. G.

(16) J'avais l'intention de consulter l'ouvrage de M. Benj. Walsh de Roch-Island, mais je n'ai pu me le procurer, afin de connaître son système sur le rangement des variations suivant la nourriture; il eût été intéressant de voir où cet auteur placerait une espèce que j'ai élevée en grand nombre et que j'ai déjà eu l'occasion de citer plusieurs fois, la *Chelonia Quenseli* dont toutes les chenilles, après avoir vécu des mêmes plantes, m'ont donné un seul sexe varié, les femelles, tandis que chez tous les

sujets mâles le dessin est resté constant. Ce fait justifierait assez que ce n'est pas la nourriture qui agit sur l'insecte parfait, et j'avoue que, dans un pareil cas, on doit être embarrassé, lorsqu'un insecte se présente ainsi, pour le classer d'après une méthode basée sur la nourriture qu'il prend.

F.

Je crois devoir revenir encore en peu de mots sur le prétendu pouvoir d'imitation dont il a été question ci-dessus, parce qu'une note contenant une idée analogue a été remise à la Société au sujet des couleurs verte ou grise des chrysalides des *Papilio Podalirius* et *Machaon*, en raison de la nature et de la couleur des corps sur lesquels ces chrysalides seraient appliquées. Je pense, comme M. Fallou, qu'un instinct défensif porte les insectes à se poser de préférence sur les objets de leur couleur, afin d'être mieux dissimulés à l'œil ennemi : ainsi les chenilles vertes sur les feuilles, grises sur les écorces, brunes sur la terre ou les tiges. D'après M. Guenée, je crois, la chenille très-jeune de *Noctua neglecta* (espèce citée dans le tableau de M. Mac-Lachlan) est verte comme les bruyères sur lesquelles elle se trouve, et, plus tard, devenue brune, rampe sur le sol entre les plantes basses; cela expliquerait les variétés de M. Mac-Lachlan. M. Goossens me communique une observation inédite du même genre. La chenille très-jeune de la *Xylomyges conspicillaris* (*Bombycoidæ*, Lép. Hétér.) est d'un vert foncé comme les tiges du genêt où elle s'attache, puis est jaune, et alors, sans doute, se cache dans les fleurs, redevient verte et enfin prend divers tons bruns, et alors ne se trouve plus pendant le jour sur les genêts, mais seulement dans les feuilles sèches et la mousse, où il est difficile de la trouver, tandis que jeune on se la procure assez communément. Les insectes adultes ont aussi de pareilles appropriations instinctives : ainsi M. Fallou a remarqué que la *Larentia dilutaria* (Géom. Lép. Hétér.) grise se pose d'habitude sur les troncs rugueux et foncés des chênes, et que la *L. autumnaria*, presque toute blanche et qui paraît en automne très-peu après l'autre espèce et en même temps, se place de préférence sur les troncs lisses et clairs du châtaignier et les troncs blancs du bouleau. G.

MUTILLARUM NOVARUM SPECIES ALIQUOT

Auctore H. de SAUSSURE.

(Séance du 8 Mai 1867.)

Genus MUTILLA Linn.

(Tabulæ 8.)

Dispositio specierum secundum feminas.

1. Abdominis segmenta 2m-6m simul sumpta ovata, sed primo segm. magno, paulo angustiore quam 2m. Abdomen inter 1m et 2m segmentum constrictum; primo segmento subsessili. (Thorax ovatus, utrinque dente armatus.)

1. Mutilla egregia. Nov. sp.

(Tab. 8, fig. 1.)

Sat valida, ubique crassissime punctata, segmentis 3-6 tenuiter punctatis; capite et thorace rufis; abdomine nigro; thorace ovato, utrinque tuberculato; abd. 1° segmento angustato; segm. 1m–3m apice fascia aurea. — Long. corp. 13 à 15 mill.

♀. Caput minus latum quam thorax, occipite transverse subtumido. Thorax ovatus, convexus, antice latior truncatus; postice angustior, etiam

truncatus, marginibus lateralibus arcuatis; pleura subplana at mesopleura turgida, tuberculo compresso armata; ante illud et altius, in loco ubi pronoti anguli postici a mesonoto separantur, ruga transversa prominula. Caput crasse punctatum; thorax ubique crassius subconfluenter punctatus; canthis omnibus rotundatis etiamque punctatis; pleura crassissime cribrato- vel foveolato-punctata; metapleura minus dense, sed crassissime insculpta; metanotum utrinque depressione obsoleta notatum; facies postica metathoracis paulum excavata, sed nihilominus metathorax ubique ut dorsum crassissime punctatus. Abdominis 1m segmentum duplo angustius quam secundum, utrinque crasse punctatum; antice in extrema basi bidentatum; facie antica et superna distincte separatis; superna transversa. Quoad reliquum abdomen perfecte ovatum, a primo segmento constrictione profunda sejunctum; apice retuso; pygidio haud elongato-planato, sed sexto segmento trigonali, convexo, sine ulla distinctione. 2m segmentum crasse in longitudinem strigato-punctatum et appresso-pilosum; margine et reliquis segmentis punctulatis. Caput et thorax rufa, vel obscuriora, vel metanoto nigro; superne nigro-pilosa; subtus pleuris et capitis facie fulvido-pilosis; os et antennæ nigra, vel rufescentia, fulvo-pilosa. Abdomen nigrum : 1m segm. fascia emarginata aureo-hirsuta, et in medio cantho penicillo nigro instructum; segmenta 2-3 fascia aurea, vel aureo-hirsuta; subtus segm. 2, 3 fulvo-, reliqua nigro-fimbriata. Pedes fusci, fulvo-pilosi; tibiis et tarsis ferrugineis.

Variat : Metanoti apice et abd. 1° segmento fulvo-aureo hirsutis; margine segmentorum 2°, 3° potius aureo-hirsuto quam fimbriato.

Ceylon; Trincomalie. 2 ♀.

Cette Mutille, ainsi que plusieurs des suivantes, a été découverte dans l'île de Ceylan par M. le professeur Aloïs Humbert, de Genève, qui a bien voulu me les communiquer pour la rédaction de la présente note.

L'espèce qui vient d'être décrite est très-remarquable par la grandeur de son premier segment abdominal, qui offre une face antérieure et une face supérieure transversales, ces faces étant séparées par une arête mousse.

2. Abdomen ♀ subsessile, ovatum ; primo segmento subcupuliformi, minuto.

A. THORAX ELONGATO-QUADRATUS, UTRINQUE EXCAVATUS ; CAPUT MEDIOCRE VEL PARVUM.

a. *Thorax valde elongatus, fere bis longior quam latior.* — M. Novaræ, Sauss. Reise der Fregatte Novara; Hym., 106, 3, fig. 63.

b. *Thorax mediocriter elongatus, longitudine haud duplici latitudini æquali.*

※. *Abdomen aureo fasciatum.*

†. Abdominis 2° segmento basi aureo-maculato.

2. MUTILLA HUMBERTIANA. NOV. sp.

(Tab. 8, fig. 2.)

Sat valida, fusco-nigra, capite et dorso obscure rufis; abdomine nigro, aureo-hirsuto; fascia subinterrupta 2^i segmenti basis et fascia marginali 2^i et 3^i, aureis. — Long. corp. 14 mill.

♀. Statura, sculptura et formæ ut in *M. Novaræ,* et illi simillima. Thorax valde brevior, elongato-quadratus, postice sublatior quam antice; pleura tantum in medio polita, pro- et metapleuris ut dorsum punctata; mesopleura carinulis 2 furcam vel trigonum magnum efficientibus instructa. — Fusco-nigra; caput et dorsulum obscure-rufa, ore nigro. Caput et metathorax postice fulvo-pilosa; vertex et dorsulum thoracis fusco-pilosa. Antennæ nigræ, articulis 1-3 rufis. Abdomen nigro-velutinum; basi, subtus et in lateribus pilis aureis longis hirsutum; 1^m segmentum fascia marginali angusta interrupta aurea; 2^m basi maculis 2 (vel fascia lata subinterrupta aurea), et margine fascia aurea in medio emarginata; 4^m 5 fusco-pilosa, pilis aureis intermixtis; 6^m aureo-fimbriatum; subtus segm. 2-6 longe aureo fimbriata; 2^m, 3^m anguste flavo-limbata. Pedes fusco-rufi, spinis et pilis rufis; tibiis et tarsis rufescentibus.

Ceylon; 2 ♀. A. Dom. A. Humbert prope Trincomaliam lectæ, mihi benigne ad examinandum transmissæ fuerunt.

3. MUTILLA SOROR. Nov. sp.

(Tab. 8, fig. 3.)

Sat minuta, nigra; thorace rufo; maculis 2 basalibus 2^{i} segmenti fasciisque 3^{i} et 4^{i}, fulvo-aureis. — Long. corp. 8 mill.

♀. *M. Humbertianæ* formis simillima, at minor. Differt ab illa et a *M. intermedia* capite dense crasse punctato, sed non confluenter striato-punctato; metathoracis facie postica minus crasse punctata quam dorsum; pleuris excavatis, politis, carinulis fere nullis; mesopleuris carinula vix perspicua infere furcata; metapleuris politis; propleuris etiam lævibus vel punctulatis. Abdomen crassius, basi convexius quam in *intermedia.* — Nigra, fulvo-pilosa, vertice et dorso nigro-pilosis. Mandibulæ mediæ, et tubercula 2 supra-antennaria, rufa. Antennarum scapus fusco-rufescens. Thorax rufus (vel superne obscurior). Abdominis 1^{m} segmentum margine fusco-velutino; basi fulvo-piloso; 2^{m} nigro-velutinum, fusco-pilosum, oculis 2 subbasalibus magnis, subcontiguis, fulvo-aureis, fulvo-pilosellis; segmenta 3, 4 aurea; reliqua et venter fulvo-fimbriata. Femora ferruginea, apice fusca; tarsi ferruginescentes.

Ceylon; ♀. A. Dom. Humbert prope Habourenne lecta.

4. MUTILLA INTERMEDIA. Nov. sp.

Fusco-nigra; abd. 2° segmento basi, 3°, 4° apice fascia aurea; pedibus et antennis basi ferrugineis. — Long. corp. 10 mill.

♀. Formæ et sculptura ut in *M. Humbertiana*, at abdomine depressiore; pictura abdominis fere ut in *M. Novaræ;* statura minor. Thorax quadratus paulò longior quam latior, postice paulo latior. Pleura plane excavata; metapleura crasse reticulato-rugosa; propleura lævis, tantum in angulo antico rugosa; carinula verticalis nulla, vel tenuissima, in propleuris sita; abdomen magis conicum, basi magis truncatum.—Fusco-nigra, fulvo-pilosa et fimbriata. Caput fusco-rufum, antice nigrum; antennis nigris, articulis 1-4 rufis. Abdominis segmenta : 2^{m} basi fusca trans-

versa in medio emarginata aurea; 3m, 4m fascia aurea; 5m fusco-rufo-pilosum; 6m et subtus 2m-6m fulvo-fimbriata, segmentis 3m-5m subtus bas testaceis. Pedes rufi.

Ceylon; ♀. A Dom. Humbert detecta.

A *M. severe* differt capite crassissime confluenter strigato-punctato: metapleuris punctatis: metanoti facie postica crassissime rugosa.

††. Abdominis 2° segmento basi immaculato.

5. MUTILLA BICINCTA. Nov. sp.
(Tab. 8, fig. 4.)

Præcedenti simillima, rufa: abdomine nigro, basi subtus et apice fulvo-piloso: segmentis 2, 3 fascia marginali aurea: thoracis pleura omnino polita. — Long. corp. 13 mill.

♀. *M. Humbertianæ* simillima. Differt tamen thoracis pleuris omnino excavatis et politis, pro- et metapleuris haud rugosis: thorace postice haud latiore: 1° abd. segmento apice et 2° basi fascia aurea nulla: 2° segmento (per detritionem?) minus velutino, crasse punctato, fascia marginali haud repanda sed regulari. — Caput et thorax rufa: mandibulis nigris: antennis nigris: scapo fusco-rufo: pedibus fuscis, ferrugineo-pilosis, femoribus rufescentibus.

Variat metanoto obscurescente.

Ceylon. Dom. A. Humbert in *Ceylon* in vicinitate Paradiniæ et Trincomaliæ detexit et mihi amice 2 ♀ communicavit.

⁂. *Abdomen argenteo maculatum vel fasciatum.*

†. Abdominis 2m segmentum basi vel in medio unimaculatum.

Ici viennent se placer les espèces suivantes :

M. CORONATA Fabr. S. P.; Sauss., Reise Freg. Novara, Hym., 106, 4.

M. MACULO-FASCIATA Sauss., Reise Freg. Nov., Hym., 107, 5.

6. Mutilla ocellata. Nov. sp.

(Tab. 8, fig. 5.)

Minuta, rufa, abdomine nigro; 2° segmento basi et apice macula, margineque utrinque, argenteis; 5° segm. macula argentea. — Long. corp. 7 1/2 mill.

♀. Formæ ut in *M. Ceylonica* et *maculato-fasciata*, at prothorax postice et antice æque latus. Caput et thorax punctulata, metathorace superne crassius rugato; superne etiam transverse rugato-cristulato; propleura obsolete punctata; mesopleura strigulata, in longitudinem cano appresso-pilosella; carinula quæ excavationem mesopleurarum antice marginat, ad coxam intermediam vergens; metapleura crasse punctata. Abdomen velutinum, 2° segmento crassiuscule punctato. Caput et thorax rufa, cinereo-hirta, vertice et dorsulo fusco-pilosis; antennæ obscuræ, basi rufæ. Abdomen nigrum; segmentum 1^m^ cinerescens, apice medio penicillo pilorum canorum; 2^m^ prope basim macula minuta et margine medio macula majore, argenteis; margine insuper utrinque argenteo-limbato; 5^m^ segmentum macula argentea; quoad reliquum abdomen basi et subtus cano sparse hirsutum; segmentis subtus cano-fimbriatis. Pedes rufi, genubus fuscis.

Ceylon.

††. Abdominis 2^m^ segmentum basi bimaculatum.

7. Mutilla hexaops. Nov. sp.

(Tab. 8, fig. 6.)

Minuta, nigra, cano-pilosa; thorace et pedibus rufescentibus; abdominis segmentis 2-4 argenteo-bimaculatis; ano canescente. — Long. corp. 7 mill.

♀. Formæ præcedentium. Thorace postice paulo latiore quam antice. Caput fere in lineas, thorax crasse, punctata; metanoto rugosiore, fere squamoso-denticulato-rugato, transverse cristulis obsoletis crenulatis 2 instructo; facies postica basi sublævis, in longitudinem fere radiato-strigata; pars superna rugosissima, rotundata, marginibus lateralibus subdenticulatis. Pleura inæqualis et perfecte polita, tantum angulo superno metapleurarum punctulato, mesopleuris verticaliter ad coxam anticam cana-

liculatis; carinula pleurarum in propleuris sita et ad coxam anticam vergens (non ad intermediam). Abdomen velutinum, 2° segmento crassiuscule punctato. — Nigra, cano-pilosa, superne fusco-pilosa; capite et thoracis pleuris argenteo-cinerescentibus. Antennæ fusco-nigræ, scapo obscure-rufo. Thorax fusco-rufescens. Abdomen profunde atrum, basi subcinerescens, cano hirsutum; 2^{m} segmentum prope basim oculis argenteis ovatis 2 minutis, invicem distantibus, ornatum; 3^{m} et 4^{m} utrumque argenteo-bimaculatum; 6^{m} basi fuscum, apice albidum. Subtus 2^{m} segm. albido-, reliqua pallide-fulvo-fimbriata. Pedes ferruginei, genibus fuscis.

Ceylon; ♀. A Dom. A. Humbert prope Nattan lecta et amice ad examinationem missa.

B. THORAX BREVIS, CUBICUS, VEL GLOBOSUS, PLEURIS VERTICALITER CARINATIS, ANTICE ET POSTICE LATE CANALICULATIS, AD FEMORA LOCANDA.

a. *Capite maximo.* — M. Chilensis, Spin. Hist. fis. de Chile, Zool. VI, 270, 1; Sauss., Reise Freg. Novara, Hym., 107.

b. *Capite mediocri.* — M. Capensis, Sauss. Reis. Freg. Novara, Hym., 107, 6, fig. 64.

3. **Abdomen fere ut in Divis. 2^{a}, vel primo segmento paulo angustiore, subpetiolari. Thorax postice attenuatus.**

A. *Thorax brevis, subcubicus.*

8. MUTILLA SUMICHRASTI. NOV. SP.

(Tab. 8, fig. 7 et 8.)

♀ Nigro-velutina, fulvo-pilosa; capite et fascia arcuata dorsali, mesonotum et metanotum marginante, aureis; abdomine aureo-sericeo, antice macula biloba, postice macula magna subquadrata, nigris. — Fig. 7.

♂ Fulvo vestitus, fascia transversa mesonoti nigra; abdomine supra læte sanguineo, basi nigro; alis infuscatis. — Fig. 8. — Long. corp. 13 mill.; ♂ alæ 8 mill.

♀. Caput mediocre. Thorax subcubicus, vix longior quam latior, at postice angustior, antice capitis latitudine, angulatus. Metapleura sub-

excavata, crassissime punctata, utrinque in cantho supero puncto vel tuberculo lævi, polito, fusco. Abdominis 1m segmentum minutum. Pygidium coriaceo-striolatum. — Corpus piloso-velutinum, nigrum. Caput fulvo-velutinum (vel per detritionem, scilicet ponè oculos, nudum). Thorax niger, mesonoto utrinque et metanoto postice fulvo-aureo marginatis; mesopleuris fulvis. Antennæ et pedes cinereo-pilosi. Abdomen fulvo-aureo velutinum et pilosellum, macula magna profunde bilobata secundi segmenti, ad basim perducta, nigra; macula secunda nigra subquadrata in margine 2i segmenti, in 3° et 4° sita, apice emarginata (vel margo medius secundi, 3° medio et maculis quarti basis nigris); 4m fulvo-fimbriatum. Anus niger. Subtus : segmenta fulvo-fimbriata, 2° utrinque lineola-aurea.

Variat indumento fulvo ad aureum vel ad cinereum varians; — 2m segmentum basi et utrinque per detritionem plus minusve nudum.

♂. Thorax antice parum incrassatus; metathorax crassissime reticulato-punctatus. Abdomen subpetiolatum, valde punctatum; primo segmento planato, basi lævi; secundo antice basi pro articulatione constricto. — Caput, et thorax, fulvo-cinereo hirta; superne fulvo-cinereo dense vestita, fascia mesonoti transversa nigra inter tegulas nigras extensa. Abdomen nigrum, fulvo-pilosellum, supra totum rufo-coccineum, vel sanguineum, sanguineo-sericeo-vestitum et fimbriatum; 1° segmento nigro, apice rufescenti fimbriato; ano nigro; 2° segmento medio subtus rufescente. Alæ infuscatæ, venis fuscis, fusco nitentes limbo ultra areolas obscuriore, subviolascente; areola radialis apice truncata; areolæ cubitales tantum 2 perspicuæ; 2a primam venam recurrentem ante medium marginem excipiens; 3a areola cubitalis tantum antice, per venam brevem ab apice areolæ radialis emissam, indicata; vena recurrens 2° deficiens, tantum postice indicata.

Ager mexicanus.

Cette belle Mutille a été récoltée au Mexique par mon ancien aide M. Fr. Sumichrast. Ses deux sexes se trouvent en nombre dans la collection du docteur Sichel.

Chez la femelle le fond du thorax est noir; mais sur le dos il porte comme un fer à cheval fauve-doré, qui occupe l'extrémité du métathorax et les bords du mésothorax.

Cette espèce ressemble beaucoup à la *M. arachnoides* Smith (Catal. B. M., III, 57, 281, ♀); mais elle en diffère par sa tête plus grosse, son thorax plus court, plus cubique; par son prothorax noir et non revêtu de poils

blanchâtres. Chez la *M. arachnoides* le dos du thorax est blanchâtre avec une grande tache noire qui occupe le mésothorax et l'écusson; chez la *Sumichrasti* il n'y a de blanchâtre ou fauve qu'un fer à cheval, le cercle n'étant pas complet en avant. Chez la première la tache noire du 2e segment est fortement *trilobée;* elle est dorsale et n'atteint pas la base du segment, et le bord des segments 2-6 est tout frangé de poils blanchâtres. Chez notre espèce la tache du 2e segment est fortement bilobée; elle est placée plus en avant, s'étendant jusqu'à la base du segment; le milieu du bord des segments 2e, la partie dorsale du 3e et deux taches à la base du 4e sont noirs-veloutés; les 2e et 3e étant frangés de noir.

Ces deux espèces, quoique d'un facies analogue, sont donc très-distinctes.

B. *Thorax elongatior, subovatus.*

9. Mutilla gloriosa. Nov. sp.

(Tab. 8, fig. 9.)

Fusco-ferruginea, cano-lanosa et longissime plumosella albido-hirsuto-crinita. — Long. corp. 15 mill.

♀. Caput sat minutum. Thorax ovatus, muticus, postice subattenuatus, verticaliter truncatus; pleuris carinam verticalem gerentibus. Abdomen ovatum, primo segmento minuto, brevi; pygidio plano, tenuiter granulato. —Fusco-ferruginea, vel castanea (superne nigrescens ?), antennarum flagello, mandibulis et pygidio fuscis. Corpus totum indumento denso albido-lanoso vestitum et insuper pilis longissimis albidis dense hirsutum; crines in capite minus longi, in thorace longissimi, in abdomine *perlongissimi;* segmento 4°, 5° subtus, 5° superne albido-fusco, vel albido-rufescente fimbriato. Spinæ tibiarum nigræ, vel basi testaceæ; spinæ tarsorum variabiles, nigræ, fuscæ, vel partim testaceæ.

Variat : Segmentis 3-5 subtus rufescente-fimbriatis.

California inferior. 2 ♀. A I. Xantus in Promontorio Sancti-Lucæ lectæ fuere.

Cette magnifique Mutille est d'un facies unique dans son genre. Elle est

revêtue partout d'une fourrure si épaisse de poils blancs que la couleur foncière du corps disparaît entièrement, ainsi que la ponctuation, sauf au 1er segment de l'abdomen, à la base du 3e en dessous et à l'anus en dessus. Mais, en outre, tout le corps est hérissé de poils très-nombreux et excessivement longs, qui rappellent les poils de certaines fourrures de Mammifères. Ces longs cils sont très-abondants; cependant ils sont jusqu'à un certain point rangés par zones. Ils apparaissent surtout nombreux au pourtour du thorax; sur les flancs, où ils forment un éventail qui garnit l'arête verticale des mésopleures; puis sur la 1re moitié du 2e segment de l'abdomen, où ils forment une auréole qui, vue par devant, rappelle un peu par leur disposition rayonnante la roue du paon; et enfin sur le bord des segments 2-5. Ces longs cils ressemblent presque à de longs fils de moisissures, et au premier abord on serait en effet tenté de croire que l'insecte est couvert d'une moisissure exubérante. Le premier segment de l'abdomen est nu; il a seulement à sa base et à son extrémité un éventail de poils blancs. Chez l'un de nos individus les épines des tarses sont jaunes-pâles à la patte gauche, noires à la patte droite.

10. Mutilla Sicheliana. Nov. sp.

(Tab. 8, fig. 10.)

Fusco-rufa, cinereo-pilosella; capite et dorsulo abdominisque segmentis 3-6, nigris; capite, pro- et metanoto albido-hirsutis; abd. segmentis 1-3 albido fimbriatis; 4, 5 utrinque albido pilosis; 2° segmento insuper maculis 2 albido-pilosis. — Long. 13 mill.

♀. Statura *M. Sumichrasti,* et formis affinis, at caput paulo minus, thorace angustius; thorax minus brevis et minus cubicus, paulo ovatior. Thorax et abdomen fere regulariter ubique crassissime punctata; abdominis 2m segmentum præ margine rugose-constrictum. — Caput et thorax nigro-rufescentia. Antennæ nigræ. Caput plerumque nigrum, albido-vestitum; thorax rufescens, sparse albido-pilosus; dorsulo nigro-piloso; pronoto et metanoto superne albido-lanoso vestitis. Abdomen obscure rufum; segmenta 1, 2 haud velutina, sed pilis erectis fuscis rigidis instructa; 1° basi albido-piloso; 1° et 2° in margine albido-fimbriatis; 2° superne fere in medio maculis 2 orbicularibus vel piriformibus cano-velutinis; pars dorsalis hujus segmenti obscurior, fusco-, vel rufo-fusco, vel nigro-fusco

pilosa; pars antica et latera minus obscura, pilis fusco-rufis et albidis intermixtis; pars præmarginalis constricta, obscurior, sparse nigro-pilosella. Reliqua segmenta velutina; 3^{m} cano-vestitum et fimbriatum; 4^{m}, 5^{m} fusco- vel nigro-pilosa, utrinque cano-fimbriata; 6^{m} fusco-nigrum, pilis fusco-rufis vel fulvidis. Segmenta omnia subtus albido-pilosa et fimbriata. Pedes obscure-rufi, albido-pilosi; antici plus minusve, genua et articulationes, nigrescentia et nigro spinosa.

Variat : a. Tomento cinereo plus minusve fulvescente; — *b.* Fascia marginali albida 2^{i} segmenti in medio angulata; — *c.* Fascia albida 3^{ii} segm. interrupta.

Ager mexicanus.

Nous avons récolté deux individus ♀ de cette belle espèce sur le versant oriental de la Cordillière. Trois autres femelles, prises par M. Sumichrast à Tehuacan, nous ont été généreusement données par le docteur Sichel.

On voit souvent se dessiner deux petites taches obscures placées en avant des deux taches blanches du 2e segment, mais en contact avec ces taches. Elles sont formées par des poils noirâtres qui, sur ces points, apparaissent plus abondants que partout ailleurs.

11. Mutilla holotricha. Nov. sp.

(Tab. 8, fig. 11.)

Sat minuta, rufa, superne dense pallide sulfureo-vestita; metanoto subnudo; segmentis 3-5 pallide fimbriatis, pilis fuscis sparse hirsutis. — Long. corp. 10 mill.

♀. Gracilis. Caput paulo latius quam thorax. Thorax elongatiusculus, ovatus, apice attenuatus. Corpus rufum subtus albido-pilosum. Caput superne, pronotum mesonotum scutellumque indumento lanoso citrino-albido dense et valde vestita; hoc indumentum postice angulatim terminatum. Metathorax nudus, crassissime punctatus, sparse fusco-rufo pilosellus, superne nigrescens; mesopleura tenuius punctata et thorax subtus cinereo-pilosella. Abdomen crasse punctatum, primo segmento angusto, depresso, crasse punctato, fulvido-piloso, margine apicali pilis nigris

instructo; 2^m segmentum basi subnudum, superne eodem indumento citreo-cano quam caput et thorax vestitum, pilis sericeis appressis et aliis hirsutis; reliquis segmentis pilis ejusdem coloris fimbriatis, pilis nigris intermixtis. Pedes cinereo-pilosi.

Ager mexicanus. Dr Sichel 2 ♀ a F. Sumichrast in Tehuacan lectas mihi benigne transmisit.

C. *Thorax valde compressus.*

12. Mutilla Claraziana. Nov. sp.

Nigro-velutina; capite minuto superne albido; thorace valde compresso, angustissimo, superne albido, antice nigro; abdomine ovato, 1° segmento nodiformi, albido; 2° fascia interrupta utrinque constricta albida; 4°, 5° supra albidis. — Long. corp. 10 mill.

♀. Caput minutum, oculis prominulis. Thorax maxime compressus, altior quam latior, antice quadratim sectus, vix latior quam caput, postice paulo angustior. Pleura planata subexcavata, crassiuscule sed nullomodo profunde punctata; cantho supero tantum postice subacuto. Metathorax angustus, rugulosus, apice in collum breve ad abdominis articulationem productum terminatus. Abdomen ovatum, bis latius quam thorax; primum segmentum minutum, nodiforme, antice ex utraque parte articulationis dentem compressam oblique antrorsum directum efficiens. Secundum segmentum convexum, antice planatum, inter 1^m et 2^m segmentum paulum canaliculatum vel subconstrictum. Pygidium breve, tenuiter in longitudinem strigatum. — Corpus totum piloso-velutinum, pilis longioribus sparse pilosum; nigrum; caput antice et superne (frons et vertex) albido velutinum. Thorax superne et postice albido-vestitus, antice trigono nigro. Primum abdominis segmentum albido-vestitum et pilosum, utrinque macula duplici (vel utrinque fascia transversa lata, in medio constricta) ornatum; subtus albido-pilosum; 3^m segm. superne in medio margine pilis albidis aliquot ornatum; 4^m et 5^m superne albido-vestita et fimbriata. Pedes albido-pilosi.

Ager argentinus, Bahia Blanca.

Cette Mutille, originaire de La Plata, est très-remarquable par ses formes, en particulier par la petitesse de la tête, l'étroitesse du thorax, par l'espèce de col du métathorax sur lequel s'articule l'abdomen, par la forme de nœud, aplati en avant, du 1er segment, et la forme aplatie en avant du 2e, qui est un peu cannelé autour de sa jonction avec le 1er. — Le velours de la surface du corps est formé par des poils assez longs et couchés. Le revêtement blanchâtre du prothorax et du mésothorax est un peu interrompu par le sillon qui indique la limite du métathorax, en sorte que le pro- et le mésothorax paraissent ornés d'un V ou d'un U blanchâtre. Les flancs et la tête en dessous offrent des poils gris épars. Le 2e segment est orné de deux taches étranglées au milieu (en forme de violon), qui forment une large bande interrompue, placée aux deux tiers postérieurs du segment et qui sont garnis sur les côtés de longs poils couchés.

Nous devons cette espèce à M. Georges Claraz, auquel nous la dédions.

4. Abdominis primum segmentum ♀ infundibuliforme, breviter petiolare.

M. Gayi, Spin., Hist. fis. de Chile, Zool., VI, 276, 5; Sauss., Reise Freg. Novara, Hym., 108, 7.

EXPLANATIO TABULÆ 8.

Fig. 1. *Mutilla egregia* Sauss., ♀. Ceylan.
2. — *Humbertiana* Sauss., ♀. Ceylan.
3. — *soror* Sauss., ♀. Ceylan.
4. — *bicincta* Sauss., ♀. Ceylan.
5. — *ocellata* Sauss., ♀. Ceylan.
6. — *hexaops* Sauss. ♀. Ceylan.
7. — *Sumichrasti* Sauss., ♀. Mexique.
8. — — — ♂. Id.
9. — *gloriosa* Sauss., ♀. Basse Californie.
10. — *Sicheliana* Sauss., ♀. Mexique.
11. — *holotricha* Sauss., ♀. Mexique.

QUELQUES REMARQUES

SUR LES

Nids des POLYBIA SCUTELLARIS et LILIACEA,

HYMÉNOPTÈRES SOCIAUX DE LA TRIBU DES VESPIDES,

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 13 Février 1867.)

I.

DU NID DE LA **Polybia (Myrapetra) scutellaris** WHITE.

M. White a décrit et représenté dans les Annals of natural history, t. XII, p. 315, pl. 4, fig. 1 à 3, 1841, un nid d'Épiponites ayant beaucoup d'analogie avec ceux construits par les *Chartergus*, mais en différant par les nombreuses aspérités et surtout par les tubercules spiniformes ou apophyses dont il est couvert.

L'architecte de ce nid, excessivement remarquable, forme pour M. White un genre particulier, auquel cet entomologiste a donné le nom de *Myrapetra* (loc. cit., p. 320) et à l'unique espèce qui le représente celui de *scutellaris* (loc. cit., p. 322, pl. 4, fig. 4 à 7).

Dans un envoi fait dernièrement au Muséum de Paris par M. Lasseaux se trouva un nid de *Polybia* (*Myrapetra*) *scutellaris* recueilli aux environs de Montévideo.

Quand on étudie les constructions établies par cet Hyménoptère social, on voit qu'elles sont remarquables non-seulement par des tubercules spiniformes dont elles sont hérissées et qui donnent à ces habitations un aspect

tout particulier, mais aussi par leur développement, car elles acquièrent des dimensions parfois considérables.

M. White donne au nid de la *Polybia* (*Myrapetra*) *scutellaris* qu'il a représenté une longueur de 46 centimètres; il ne parle pas de la circonférence.

Celui de M. Lasseaux, qui a été recueilli dans les environs de Montévideo, mesure en longueur 54 centimètres et en circonférence 1 mètre 35 centimètres.

Enfin, au sujet des dimensions considérables acquises par ces habitations remarquables, je dirai que j'ai rencontré à Honfleur, en 1863, chez M. Chevalier, antiquaire et marchand de curiosités et d'objets d'histoire naturelle, un nid de *Polybia* (*Myrapetra*) *scutellaris* dont la longueur est de 72 centimètres et la circonférence de 1 mètre 20 centimètres.

Je ne sache pas que l'on connaisse d'exemplaire aussi grand : ce nid, dont la patrie m'était inconnue, mais qui très-probablement provient soit de l'Uruguay, soit de Montévideo, est actuellement exposé dans les galeries du Muséum. Cette *Polybia* dans le pays est désignée sous le nom de *Camuati*; suivant M. Lasseaux, elle donne un miel noirâtre qui est mangé par les habitants de la campagne et dont la saveur, dit-on, n'est pas désagréable.

M. de Saussure, dans sa Monographie des Guêpes sociales, n'adopte pas le genre *Myrapetra* de M. White; il le rapporte à celui de *Polybia* (loc. cit., p. 163). Dans sa classification des nids, M. de Saussure range celui de la *Polybia* (*Myrapetra*) *scutellaris* parmi ses Phragmocyttares, dans sa section des Phragmocyttares rectilignes, dans son sous-genre des Phragmocyttares parfaits et parmi ses Phragmocyttares subsphériques. Ces nids, comme je l'ai déjà dit plus haut, atteignent des dimensions considérables par rapport à leur artisan (1); ils sont de forme ovale, quelquefois même très-allongés et ordinairement un peu rétrécis ou étranglés dans leur milieu. Leur carton est d'une dureté remarquable, collé, lisse, car l'on peut écrire dessus très-facilement sans éprouver la moindre résistance ; il est brun, et lorsqu'on le touche, on sent qu'il est épais, résistant et d'une texture assez grossière. Dans le pays, les naturels disent qu'il est

(1) Cette espèce, qui a eté figurée par M. White, Ann. and magaz. of Nat. Hist., t. VII, p. 315, pl. 4, fig. 4 à 7 (1841), et par M. de Saussure, Monogr. des Guêpes sociales, p. 192, pl. 23, fig. 4 (1853 à 1855), est longue de 8 à 9 millim. *P. parva, nigra; scutellis flavis, hyalinis; petiolo lineare.*

fait avec les excréments du *Capincha,* nom sous lequel est désigné le Tapir.

Ce qui étonne quand on observe cette habitation et que l'on cherche à s'en rendre compte, c'est la disposition toute particulière des rayons. Suivant M. de Saussure, qui a étudié aussi cette remarquable nidification et que je suivrai dans la description qu'il en a faite, les rayons plus supérieurs sont des espèces de sphères emboîtées, exactement comme dans les Phragmocyttares sphériques (voyez la figure théorique de cet auteur) ; ensuite, les insectes, trouvant sans doute trop laborieux de bâtir une sphère entière à mesure qu'ils augmentaient leur guêpier, n'ont plus fait que de grands arcs de cercle, et le nid a été croissant comme M. de Saussure l'a figuré pl. 39, fig. 3 ; puis ces arcs de cercle vont en diminuant, en sorte que la moitié supérieure du nid est un vrai Phragmocyttare rectiligne croissant par chambres successives, comme celui qu'a figuré M. de Saussure pl. 32, avec cette différence que les planchers sont convexes en bas. M. White ne nous apprend pas comment est placée l'entrée. D'après sa description et ses propres expressions, on serait tenté de croire qu'il en existe plusieurs ; mais ce fait est inadmissible et je suis de l'avis de M. de Saussure. En examinant le nid envoyé par M. Lasseaux et surtout celui que j'ai rencontré chez un marchand d'objets d'histoire naturelle à Honfleur, je vois que l'entrée de ces singulières habitations est unique, située sur le côté et à la partie inférieure. Cependant je dois dire que dans l'exemplaire rapporté par M. Lasseaux toute cette partie est fort endommagée. Je partage aussi l'opinion de M. de Saussure relativement à la forme de ces nids : ils sont à volonté un Phragmocyttare sphérique ou rectiligne, ou plutôt ils sont mixtes ; on pourrait aussi les nommer sphériques imparfaits, parce que leur principe de sphéréité ne se poursuit pas, comme le fait judicieusement remarquer M. de Saussure, au delà d'un certain nombre de rayons.

Ce qu'il y a de remarquable dans les guêpiers de cette espèce, c'est la configuration extraordinaire, et on peut même dire unique jusqu'à présent, de leur enveloppe. Le carton extérieur est épais, assez fin et donne naissance à une infinité de gros piquants ou plutôt de grosses apophyses également de carton. Quand on étudie ces apophyses ou épines, on reconnait qu'elles sont disposées par couches horizontales, qui semblent correspondre plus ou moins aux rayons de ces nids et sont formées de plusieurs couches papyracées très-compactes et peu distinctes qui leur donnent une grande dureté. Quoique peu aiguës, on comprend qu'elles puissent néanmoins devenir une arme défensive contre certaines bêtes fauves qui sont souvent

très-friandes de miel, car les ennemis les plus redoutables des guêpiers, selon Hawkins (Ann. Magaz., tom. XII, p. 268), sont les Jaguars, Kuguars et autres chats ; ils se réunissent, dit cet auteur, réussissent souvent à les abattre des arbres et les ouvrent ensuite pour en dévorer le miel. Quant aux piquants dont toute l'enveloppe extérieure est hérissée, on se demande s'il ne faut pas voir dans ces épines ou apophyses plutôt un simple jeu de la nature qu'une arme protectrice. Quand on étudie la face inférieure de ces nids, on voit qu'elle est également pourvue de piquants ; il est à supposer que les constructeurs de ces habitations rongent ces apophyses et les détruisent chaque fois qu'ils veulent ajouter un étage à leurs nids ; ce travail se fait probablement en ramollissant le carton par quelque suc que fournit leur économie, et que ce même carton sert à construire le nouvel étage ou à établir des alvéoles nouvelles. Nos connaissances à ce sujet sont si peu avancées qu'il reste encore bien des recherches à faire sur l'industrie très-remarquable des Guêpes en général et particulièrement des espèces américaines, qui nichent toutes sur des arbres, mais avec une variété de procédés qu'on ne saurait réellement trop contempler et surtout approfondir.

Je dois dire aussi que les deux nids qui ont servi aux quelques observations que je viens d'exposer à la Société sont traversés çà et là, soit longitudinalement, soit transversalement, par des branches très-fortes ; l'insecte qui a été en même temps l'architecte et le constructeur de ces habitations, en procédant ainsi a eu sans aucun doute pour but de donner plus de solidité à sa construction. Enfin, je ne terminerai pas ces quelques remarques sans faire observer que le nid de la *Polybia* (*Myrapetra*) *scutellaris* envoyé au Muséum par M. Lasseaux avait été placé avec les habitants vivants dans une caisse bourrée de copeaux ; il va sans dire que toutes ces Polybies ou Myrapètres n'ont pas dû vivre bien longtemps dans une condition aussi anormale ; car on sait combien sont peu grandes les provisions amassées par ces industrieux Hyménoptères ; en effet, ils sont arrivés tous privés de vie et le nombre des individus que j'ai recueillis dans cette caisse, qui a été en même temps leur tombeau, s'élève au chiffre de 2,300. Il est possible que, quand ce nid a été placé dans la caisse pour être ensuite expédiée en France, les trois quarts au moins de ces populations étaient absents ou avaient pris la fuite, car tous les entomologistes savent combien est grand le nombre des individus qui habitent un guêpier et dont le chiffre ordinairement est de plusieurs milliers.

—

II.

Du Nid de la **Polybia (Polistes) liliacea** Fab.

(Pl. 9, fig. 1.)

Les collections du Muséum possèdent un nid encore plus grand que ceux que je viens de signaler et qui appartient à une espèce du même genre déjà anciennement décrite par des auteurs sous le nom de *Polybia* (*Polistes*) *liliacea* (Fabr., Syst. Piez., p. 271, n° 10, 1804). Ce nid, qui n'a pas été figuré et qui provient de Cayenne, a été donné au Muséum par le Ministre de la marine et des colonies; il est long de 1 mètre 20 centimètres et sa circonférence égale environ 1 mètre 16 centimètres; par sa forme il rappelle un peu celui de la *Tatua morio* et appartient à la division des Phragmocyttares parfaits de M. de Saussure. Lorsqu'on observe ce guépier, exposé dans les galeries du Muséum, on voit qu'il est entièrement d'un brun ferrugineux, oblong, comprimé, et que cette espèce a augmenté la largeur ou la circonférence de son habitation au fur et à mesure qu'elle construisait un rayon ou plancher nouveau; on peut donc dire que c'est un Phragmocyttare croissant par chambres successives. Son enveloppe est lisse, épaisse, résistante, rugueuse et dure au toucher; le carton est moins dense cependant que celui de la *Polybia* (*Myrapetra*) *scutellaris* et sa texture paraît aussi plus grossière; il est collé, mais il est difficile d'écrire dessus à cause des aspérités nombreuses que la plume rencontre à chaque instant et surtout du peu de soin que cette espèce a apporté à sa fabrication. Il est fixé à une forte branche transversale et extérieurement; rien n'indique que cette vaste construction soit autrement maintenue que par son enveloppe et l'adhérence des rayons qui y sont attachés. Vers la partie antérieure, du côté élargi et comprimé, on aperçoit deux cailloux de couleur ferrugineuse, assez gros, qui font saillie et sont placés l'un au-dessus de l'autre : ces corps étrangers, qui se trouvent là probablement par hasard ou accidentellement, alourdissent plutôt qu'ils ne solidifient cette bizarre construction. Afin de mieux étudier cette remarquable nidification, on a pratiqué sur un côté, vers la partie élargie et comprimée, une ouverture longitudinale qui permet aux yeux de pouvoir pénétrer dans l'intérieur et de se rendre compte de la forme des rayons,

de leur disposition et surtout de leur nombre ; j'ai compté 27 rayons ou gâteaux placés les uns au-dessous des autres, et ce chiffre doit être, sans aucun doute, inférieur à celui qui existe ordinairement, car je dois dire que ce nid, que l'on peut considérer à juste titre, suivant M. de Saussure, comme un des plus grands miracles de l'architecture des insectes, est incomplet et qu'il y a encore sept ou huit rayons, mais détachés et dans un état de conservation défectueux. Lorsqu'on étudie ces rayons ou planchers, on voit qu'ils sont concaves en dessus, de forme ovalaire et que le carton en est assez friable ; de plus, il paraît aussi fait avec un soin beaucoup plus grand, car il est plus fin et surtout plus dense et plus uni que celui de l'enveloppe extérieure ; l'entrée de cette remarquable habitation doit être unique et située sur le côté; mais, comme je l'ai fait observer plus haut, ce nid étant incomplet, je ne puis rien dire de bien affirmatif à ce sujet. Cependant, d'après M. de Saussure, qui a observé aussi ce nid, il est probable que l'unique entrée de cet édifice était évidemment au milieu du toit, qui devait être plat puisque les rayons le sont. Les trous de communication percent aussi le milieu des rayons ; mais comme la société était immense et que le nombre des allants et venants devait être d'autant plus grand qu'ils ne pouvaient gagner la sortie qu'en traversant toutes les chambres, ces ouvertures ont une assez grande dimension pour offrir passage à un assez grand nombre d'individus à la fois.

L'architecte et le constructeur en même temps de cette vaste nidification est plus grand que celui de la *Polybia* (*Myrapetra*) *scutellaris*; car il est long de 13 millimètres et son envergure égale environ 31 millimètres. *P. nigra; thorace flavo-variegato, mesothorace lineis flavis; abdominis segmentis flavo-marginatis; alis hyalinis, nervis fuscis.*

Cette espèce habite Cayenne, où elle est très-abondamment répandue.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 9.

Fig. 1. Nid de la *Polybia liliacea,* 8e de nature.

2. Un gâteau, 8e de nature vu de face.

3. Quelques alvéoles de grandeur naturelle.

Notice sur un Homoptère peu connu (PERIPHYLLUS),

Par M. le docteur V. SIGNORET.

(Séance du 27 Mars 1867.)

Lorsque l'on considère une feuille de sycomore (*Acer campestris*), l'on est frappé de la quantité d'embryons ou larves d'*Aphis* vivant à ses dépens, et de la différence qui existe entre eux; il y en a un surtout qui est remarquable sous plusieurs rapports et qui est celui auquel l'on prête le moins d'attention, ce qui n'est pas difficile à comprendre, car à peine s'il est vissible, et si l'on n'est prévenu on ne peut le voir. C'est lui qui est cependant le plus extraordinaire et qui jusqu'à présent n'a frappé que peu d'entomologistes.

Cette espèce, sur laquelle nous voulons appeler plus particulièrement l'attention, est généralement connue en Angleterre des amateurs de microscopie sous le nom de *Leaf insect*, insecte des feuilles. Il est signalé en 1852 pour la première fois dans les Transactions microscopiques de Londres du 28 janvier de cette année par une notice de M. Thornton, intitulée : *On the pupa of Phyllophorus testudinatus*; puis dans les Transactions entomologiques, 2e série, tome II, Bulletin, page 78; par M. Fernie, dans *Morris naturalist,* tome II, page 265, avec figure et sous le titre de : *On a new insect parasite on the sycomore.* Plus tard, en 1858, sous le nom de *Chelimorpha phyllophora,* il fit encore le sujet d'une communication de M. Lane Clark dans un volume ayant pour titre : *The microscope being a popular description of the must instructive and beautiful object for exhibition.* Enfin, en 1862, M. le professeur Van der Hœven, de Leyde, en donne un historique avec bonne figure dans une notice publiée dans le journal entomologique de la Société néerlandaise et ayant pour titre : *Over een Klein Hemipterum, dat op de bladen van verschillende soorten van Acer, gevonden vordt;* seulement il change le nom générique de *Phyllomorpha* et *Chelimorpha* en *Periphyllus,* ces deux premiers ayant

déjà été employés en histoire naturelle. M. J. Clark considère cet insecte comme la larve d'un *Aphis* indéterminé formant une espèce nouvelle et même un genre nouveau, et il ajoute qu'on le trouve sous ses différents états sous les feuilles de l'*Acer campestris*, ce qui me fait penser qu'il considérait les diverses larves d'*Aphis* que l'on trouve sur les mêmes feuilles comme un des états différents du même insecte, ce qui peut être vrai pour les uns et faux pour les autres, ainsi que l'on pourra le voir dans la suite de ce travail.

M. Van der Hœven, avec lequel je me suis mis en communication au sujet de ces insectes, me faisait remarquer que, comme moi, il l'a observé pendant toute la saison et sans aucun changement : « Ils restent, m'écrit-il, » immobiles sur les feuilles jusqu'à ce que celles-ci tombent, vers la fin » d'octobre ou novembre ; quand on les a détachés des feuilles ils se » meuvent et marchent même sur les lames de verre qu'on emploie pour » les porter sous le microscope. Sur les feuilles je ne les ai jamais vus » marcher. »

J'ajouterai que si on cueille une feuille de sycomore et si on la met dans une boîte à observation on voit bientôt tous les *Periphyllus* quitter la feuille au fur et à mesure que celle-ci se sèche; ils envahissent toutes les parties environnantes et finissent par périr. Jamais, malgré tout ce que j'ai pu faire pour cela, je n'ai pu observer de changement d'état ni de peaux. J'en ai mis dans des boîtes, sur de l'eau, sur du sable mouillé; je les conservais vivants très-longtemps, mais ils finissaient toujours par périr avec la feuille.

Ainsi, voilà un insecte qui a occupé plusieurs auteurs et dont on faisait, non-seulement une espèce nouvelle, mais encore un genre nouveau, que l'on décrit et figure comme tel, ce que j'avais fait comme les autres, jusqu'au moment où le désir de m'édifier mieux sur son compte m'amena à aller consulter notre savant collègue M. le docteur Balbiani, déjà si connu dans la science par ses observations microscopiques de toutes sortes, et qui me paraissait, justement à cause de celles qu'il avait faites sur les *Aphis* et qu'il était en train de continuer, devoir m'aider plus que tout autre à me sortir d'embarras, quant à sa provenance, ce que l'on ignorait, et surtout à son but, que nous ne connaissons pas encore.

Après plusieurs recherches nous eûmes le bonheur de tomber à examiner une femelle d'*Aphis* venant d'effectuer la ponte d'un *Periphyllus*, ce qui nous amena à écraser de suite plusieurs individus, à les soumettre

au microscope et à y trouver des embryons qui, d'abord, tous arrondis, n'offraient rien de particulier et paraissaient comme enveloppés d'une membrane, mais finissaient par se développer complétement en dépliant, comme à l'aide d'une détente, toutes les folioles que l'on admire dans le *Periphyllus*. En poussant plus loin nos recherches, nous avons trouvé, non-seulement des embryons à folioles, mais aussi des embryons pubescents, pareils aux mères, et même des embryons tenant de l'un et de l'autre, et, ce qu'il y a de plus extraordinaire, réunis dans la même mère. Ainsi : 1° des embryons foliacés, 2° des embryons pubescents, 3° des embryons que je nommerai mixtes, puisque, étant pubescents, ils offrent cependant quelques poils aplatis simulant une écaille, et cela pour les poils que l'on observe sur la tête et sur ceux de l'extrémité de l'abdomen. Nous avons observé que c'était surtout les femelles ailées ou aptères, mais disséminées, qui nous donnaient les embryons à folioles, et que les femelles agglomérées nous fournissaient les embryons poilus pareils aux mères. Quant aux mixtes, il nous serait difficile d'indiquer une circonstance qui leur soit plus propice. Dès que l'on écrasait les femelles, et avant même le développement, soit des poils, soit des folioles, il nous était facile de distinguer par la couleur ces divers embryons, ceux à folioles, ou *Periphyllus*, étant d'un jaune verdâtre clair, tandis que ceux à poils étaient d'une couleur plus foncée et brune.

Maintenant, avant de passer à la description, un mot sur la manière de trouver le *Periphyllus* et sur son habitat. J'en ai trouvé sur toutes les espèces d'érables, *Acer platanus*, *pseudoplatanus*, *campestris* et même *negundo*. A première vue on ne voit rien, l'insecte se confondant comme couleur avec celle de la feuille, et il faut une assez grande attention pour le découvrir ; mais une fois prévenu on ne peut trouver une feuille qui n'en possède en plus ou moins grande quantité. C'est surtout sur l'érable sycomore que l'on en voit en plus grande quantité, à la face inférieure des feuilles, rarement en dessus ; il est toujours logé le long d'une nervure, jamais sur la partie plane ; toujours isolé, très-aplati, foliacé, à peine s'il forme une légère élévation au-dessus de la feuille, et pour le trouver le meilleur moyen est de voir la feuille en transparence, et alors chaque point opaque indique le corps d'un *Periphyllus*. Jamais nous n'en avons vu sur les rameaux de l'arbre. Quant aux embryons poilus, ils sont pondus par la mère en masse agglomérée le long des tiges, à la base des feuilles, à la naissance du pédoncule, et même sur les feuilles, entre les nervures épaisses de la base de la feuille.

Outre ces deux embryons appartenant, quoique si différents, à la

même espèce, on trouve souvent d'autres embryons d'*Aphis*; on voit surtout des agglomérations de larves d'*Aphis* jaunes aplaties paraissant provenir d'éclosions d'œufs; car presque tous sont de la même taille, et que Réaumur représente dans sa planche 22, figures 7 à 10, ainsi que M. Van der Hœden dans sa notice, et que le premier confond avec l'*Aphis aceris*. Ce jeune Puceron offre encore une très-grande conformité avec le *Periphyllus*; seulement les folioles de l'un sont remplacées dans l'autre par des poils très-longs. Cet embryon, moins la couleur et la longueur des poils, ressemble beaucoup aux embryons poilus de l'*Aphis aceris*, avec lequel il a été confondu de tout temps, et s'en distingue plus tard à l'état parfait par la structure différente du troisième article des antennes, qui offre une série d'anneaux au côté inférieur et ressemblant à une perforation. Nous reviendrons plus loin sur cette espèce.

Il y a de plus sur la feuille des larves plus allongées, plus pâles, avec des cornicules plus grandes et qui appartiennent à une espèce distincte, l'*Aphis platanoides* de Schrank, dont nous ne nous occuperons pas.

Si nous savons maintenant d'où proviennent ces embryons foliacés, il reste à savoir ce qu'ils deviennent. Nous appelons donc l'attention des naturalistes sur cette question. Serait-ce l'état embryonnaire du mâle de l'*Aphis aceris ?* nous n'en savons rien, et il est bon de faire observer ici que pendant la plus grande partie de l'année l'on ne voit que des femelles, tandis que le mâle n'apparaît qu'à une époque. — Quel rôle est-il donc destiné à remplir dans les fonctions de la reproduction ? Pendant que toutes les autres larves subissent des mues, grandissent et deviennent des insectes parfaits, aptères ou ailés, suivant les circonstances, celui-ci reste stationnaire à la même place et au même état, ne subissant qu'un changement de couleur, vivant au lieu d'élection, jusqu'à ce que la feuille tombe ou sèche, et même dans ce cas y mourant le plus souvent et n'offrant à l'examen microscopique qu'un état rudimentaire de l'appareil générateur; et à quelque époque qu'on l'observe les fonctions nutritives sont également très-peu développées, il ne subit aucune mue, ne prend jamais d'ailes, n'acquiert aucun développement de taille, et les antennes conservent toujours les cinq articles que l'on observe chez tous les jeunes Aphides avant la première mue, et cependant il est muni d'un rostre très-développé. Quelle est donc la signification de ces individus anormaux de l'*Aphis aceris*, dépourvus de la faculté de se reproduire (1) ?

(1) Voir notre note publiée dans les Comptes rendus de l'Institut du 17 juin 1867: Balbiani et Signoret.

Nous allons maintenant donner la description des divers embryons de l'*Aphis aceris* et d'une nouvelle espèce d'*Aphis*, que nous nommerons *perforatus*.

EMBRYON ANORMAL DE L'**Aphis aceris** Fabr.,

OU PERIPHYLLUS TESTUDINATUS.

(Pl. 10, fig. *A*, 1 à 4.)

Phyllophorus testudinatus Thornton (1852), Transaction microsc. Soc. Lond., 28 janv.; *id.*, Transact. Entom. Soc. Lond., série 2e, proceed., p. 78. — Fernie, Morris natur., vol. II (1852), p. 265, avec figure. — *Chelymorpha phyllophora* Lane Clark (1858), The microsc. being a pop. desc. — *Periphyllus testudo* Van der Hœven (1862), Tijdscr. voor. Ent. Soc. Nederl., vol. VI, p. 1 à 7, pl. 1. — Balbiani et Signoret, Comptes rendus de l'Académie des Sciences, juin 1867.

Longueur, à peine 1 millimètre.

Habite l'Europe; jusqu'à présent signalé en Angleterre, en Suède, en Hollande, en France et en Suisse où je l'ai récolté dernièrement.

D'un jaune verdâtre plus ou moins foncé suivant l'âge, très-clair lorsqu'il vient d'être pondu, plus foncé et presque brunâtre lorsqu'il existe déjà depuis plusieurs mois; très-aplati, présentant sur le front, sur les bords latéraux du thorax et de l'abdomen, sur les deux premiers articles des antennes et sur l'arête externe des tibias des quatre pattes antérieures un grand nombre de folioles aplaties, plus ou moins arrondies, plus ou moins allongées, partant d'un petit tubercule et parcourues par des nervures divergentes et ramifiées.

Corps ovalaire allongé, plus large postérieurement, tronqué en avant. Tête large, plus longue en dessous qu'en dessus et présentant en avant une profonde excavation séparant le vertex du front; du bord supérieur, qui est concave, sinueux, un peu échancré au milieu, partent quatre folioles arrondies, pédonculées; le bord inférieur est arrondi, convexe; de chaque côté de la tête, les antennes de cinq articles : le premier article, très-gros, protubérant, présente deux folioles arrondies, inclinées au côté externe; le second article, le plus court, offre au bord supérieur une

petite foliole allongée ; le troisième article, le plus long, est un peu contourné à son sommet et offre au côté supérieur une longue carène écailleuse ; le quatrième article, également contourné au sommet, à peine la moitié aussi long que le précédent, offre aussi dans sa partie moyenne une petite carène écailleuse : celui-ci, comme le précédent, présente sur la protubérance de la partie contournée un point obscur brun ; le cinquième article, un peu plus court que le précédent, multiarticulé et finissant en pointe, présente au sommet quelques poils raides, ce qui lui donne un peu l'aspect bifurqué. En dessous des antennes, sur les côtés de la tête, les yeux, composés de huit globules ou facettes distant l'un de l'autre. Le rostre, large, prend naissance au niveau des pattes antérieures et est plus ou moins rétractile ; premier article le plus long, mais tellement rentré quelquefois qu'il paraît le plus court ; le second, moitié plus court, très-large, les côtés convexes ; le troisième à peine la moitié aussi long que le second, terminé en pointe obtuse, les filets dépassant plus ou moins selon la contractibilité du rostre. Au-dessus du premier article, la partie frontale représentant le chaperon forme un carré à angle arrondi ; à travers les téguments de la peau on aperçoit l'insertion des filets rostraux. Thorax plus large que long ; prothorax à peine plus large que la tête et séparé du mésothorax par un sillon profond presque droit ; le bord antérieur confondu avec la tête ; mésothorax allant en s'élargissant d'avant en arrière et confondu avec le métathorax ; de chaque côté de ceux-ci une partie striée à la place qu'occuperait la naissance des ailes ; celui-ci confondu avec l'abdomen. Sur les côtés on remarque sur le mésothorax et le métathorax une foliole allongée dirigée en arrière et plus petite que celles de l'abdomen ; celui-ci, arrondi sur les côtés, présente sur la portion dorsale une marqueterie formée sur le milieu de deux séries de cellules pentagonales, de chaque côté une série de cellules hexagonales, et enfin sur les bords des cellules pentagonales : en tout six séries ; cette marqueterie imitant assez celle que l'on remarque sur la carapace de certaines Tortues. Des bords latéraux des segments abdominaux part une foliole écailleuse présentant une ramification irrégulière prenant naissance d'un tronc commun partant de l'abdomen même. Les ramifications sont plus ou moins abondantes, suivant la force de l'écaille, et sont de plus en plus dirigées en arrière au fur et à mesure que l'on se rapproche du sommet de l'abdomen. Celui-ci est terminé par une plaque à bord sinueux, biconvexe, et présente quatre folioles allongées prenant naissance : deux sur le bord externe même, deux sur la suture. Tant sur le thorax que sur l'abdomen on en compte vingt-deux. L'abdomen en dessous est composé de segments distincts

plus ou moins échancrés au fur et à mesure que l'on se rapproche de l'extrémité. Si, jusqu'à présent, l'ornementation de l'insecte est extraordinaire, elle ne l'est pas moins pour les pattes. Elles sont assez épaisses; les quatre antérieures présentent au sommet du fémur une petite écaille allongée, et sur les tibias, au bord externe, une série de tubercules donnant naissance à autant d'écailles allongées, généralement six pour les tibias antérieurs, huit pour les intermédiaires; quelquefois il n'y en a que cinq pour les antérieurs et sept pour les intermédiaires. Ces folioles ou écailles sont remplacées pour les jambes postérieures par des poils très-longs. Aux côtés internes de tous les tibias on voit six à huit poils plus courts. Enfin, les tarses présentent aussi des écailles : les antérieurs une seule, les intermédiaires deux et chez les postérieurs elles sont remplacées par des poils, comme pour les tibias. Les tarses sont composés de deux articles, le premier très-court, le second plus allongé; ce dernier porte les folioles ou écailles. Les crochets, au nombre de deux, sont accompagnés de deux poils à sommet tuberculeux et de deux autres plus longs et pointus.

Embryon normal de l'**Aphis aceris.**

(Pl. 10, fig. *B*, 1 et 2.)

Vient-on à faire sortir par la pression du corps de la mère un embryon normal, il paraît, comme le précédent, enveloppé d'une mince pellicule, qui disparaît bientôt et laisse apparaître des poils aux mêmes places environ où dans l'espèce précédente nous observions les folioles. Tout l'insecte offre la même forme que le *Periphyllus;* seulement l'abdomen est plus acuminé et ne présente pas les dessins de marqueterie que l'on voit dans celui-ci. De plus, la couleur plus foncée de celui-ci suffirait, à défaut d'autres caractères, pour les faire reconnaître dans les premiers moments de la sortie forcée de la larve normale de l'*Aphis aceris.* Mais cette sortie vient-elle naturellement, alors tous les caractères sont évidents et il n'y a plus d'incertitude possible. D'un autre côté, l'embryon normal ne tarde pas à se développer d'une manière visible, à grossir et à prendre la couleur de la mère, puis à changer de peau, à prendre le nombre normal des articles des antennes et à devenir propre lui-même, et cela en peu de jours, à procréer lui-même. L'*Aphis aceris,* à l'état parfait, a été décrit

par bien des auteurs, et ce n'est pas lui que nous voulons décrire à nouveau, notre but étant de faire voir seulement la différence des deux larves. Pour l'insecte parfait, sans parler des auteurs anciens, Réaumur, Fabricius, Geoffroy, etc., qui ont confondu plusieurs espèces ensemble, nous renverrons à Kaltenbach, Monographie der fam. der Pflauzenlaüse (1843), page 125, et à Koch, die Pflauzenlaüse (1857), page 14, pl. 3, fig. 19, à l'exclusion de la fig. 20, qui est un individu aptère de l'*Aphis*, dont nous donnons la description à la suite de cette note.

De même grandeur et forme que le précédent, il s'en distingue de suite par la couleur plus foncée et par l'abdomen plus acuminé; la tête est moins tronquée, plus arrondie, et présente, au lieu de quatre folioles, six poils; les antennes, un peu plus allongées, ont le premier et le second article bien moins gros que dans le précédent, présentant en dessus, le premier trois petits poils, le second deux; le troisième, cylindrique, offre à la place de la carène du premier cinq à six poils; le sommet de celle-ci et du quatrième, contourné et avec un point obscur. Les folioles de l'abdomen sont ici remplacées par des poils; on en voit en outre une rangée en dessus sur le disque de chaque segment, tout près des bords latéraux, et une double rangée médiane. Les segments sont ici bien visibles en dessus et en dessous. Les tibias offrent aussi des poils partout où l'on observait des folioles. En examinant pendant quelques jours ces larves, elles ne tardent pas à prendre plus de couleur, et par les mues successives à revêtir les caractères de l'insecte parfait, ce que nous n'avons jamais pu voir pour le *Periphyllus*. Si même, bien avant cette époque, on le soumet au microscope, on reconnaît déjà des ovules bien développées, ce que nous n'avons jamais pu observer pour le premier.

A côté de ces deux embryons de l'*Aphis aceris* il en existe un autre très-remarquable aussi, qui est un embryon normal d'une espèce particulière et que nous avons vu provenir d'un adulte remarquable par la forme du troisième article des antennes, et que nous nommerons, à l'état parfait, *Aphis perforatus*. Réaumur l'a confondu, à l'état de larve, avec l'*Aphis aceris*, sous les n°s 7, 8, 9, 10, et Kaltenbach l'indique comme synonyme de l'*Aphis ribis*. Cette larve a été observée aussi par Van der Hœven comme vivant en groupes agglomérés sous les feuilles de l'érable sycomore.

Larve de l'Aphis perforatus.

(Pl. 10, fig. *C*, 1 et 2.)

Embryons jaunes, très-poilus, formant des agglomérations d'individus de même grandeur paraissant provenir d'éclosion d'œufs. Mais, comme les précédents, ils proviennent d'une mère, ce que nous avons pu constater en prenant la nature sur le fait. En pressant le corps d'une mère que nous avons trouvée sur ces amas, nous avons fait sortir de jeunes embryons, qui prirent bientôt tous les caractères de ceux éclos. Ces embryons, qui se rapprochent beaucoup de celui de l'*Aphis aceris* normal, en diffèrent par la longueur extraordinaire des poils et surtout par le troisième article des antennes (pl. 10, fig. *C*, 2), qui n'offre qu'un grand poil au sommet et en dessous, tandis qu'il y en a cinq à six dans l'*Aphis aceris*. A première vue on pourrait presque penser que c'est aussi un embryon anormal d'un *Aphis;* mais en l'examinant attentivement au microscope on ne tarde pas à observer qu'il doit subir des mues; car on aperçoit à travers la peau la forme future des antennes, des pattes et même de l'abdomen; et du reste nous avons, dans ces derniers temps, été assez heureux pour trouver des embryons dans un état plus avancé, prenant déjà de la couleur et formant l'intermédiaire entre l'embryon et l'insecte parfait, qui ressemble beaucoup au *versicolor* de la figure 14 de Koch, mais qui en diffère par la structure du troisième article des antennes (pl. 10, fig. *D*, 1). Ainsi, à l'état d'embryon, nous venons de voir qu'il n'y a qu'un poil au sommet du troisième article, tandis qu'à l'état parfait il y a neuf à dix poils très-grands, et entre eux et à côté part sur la même ligne une série de cicatrices circulaires, caractère que je ne vois indiqué ni figuré nulle part.

Comme forme, l'embryon ressemble beaucoup à celui du *Periphyllus :* la tête est tronquée en avant et le thorax très-séparé aussi du mésothorax par un sillon profond. Il est, comme taille, un peu moins grand que la larve de l'*Aphis aceris,* et s'en distingue, non-seulement par la grandeur vraiment extraordinaire des poils, mais encore par l'absence de la série de poils près du bord latéral de l'abdomen.

Outre ces divers embryons, on en observe encore un, plus allongé, plus clair, d'un vert très-pâle, avec des cornicules saillants, et différant des précédents surtout par la forme des poils qui, au lieu d'être terminés en pointe, sont tuberculeux au bout ; il appartient, pensons-nous, à l'*Aphis platanoides* Schranck.

Explication de la planche 10.

A. 1. *Periphyllus testudinatus.*
  2. Antennes du même.
  3. Tarses, id.
  4. Folioles abdominales, id.

B. 1. Embryon normal de l'*Aphis aceris.*
  2. Antennes du même.

C. 1. Embryon de l'*Aphis perforatus.*
  2. Antennes de l'embryon.

D. 1. Antennes de l'insecte parfait.

NOTES SUR LA SÉRICICULTURE.

Par M. Maurice GIRARD.

(Séance du 12 Juin 1867.)

Je présente à la Société de très-beaux cocons de Vers à soie provenant de l'éducation de grainage que vient de terminer à Brives (Corrèze) Mlle de Lavergne. Il est impossible de voir de plus beaux produits pour la forme parfaite du cocon, le grain serré et la finesse de la soie. Cette éducation, grâce à des soins intelligents, a très-bien réussi, tandis que, dans la même localité, beaucoup de chambrées n'ont pas abouti à bien. Ces cocons, destinés à la reproduction, appartiennent à nos excellentes et anciennes races françaises, *sina* (cocons blancs) et *milanaise* (cocons jaune nankin de diverses nuances.)

(Séance du 24 Juillet 1867.)

Je viens d'indiquer les beaux résultats obtenus cette année à Brives par Mlle de Lavergne pour les races *sina* et *milanaise* du *Sericaria mori* ; malheureusement les succès sont rares en général cette année, et, à la maladie qui désole depuis plus de vingt ans l'industrie de l'éducation du Ver à soie, la pébrine ou maladie des taches, se joignent de la muscardine et d'autres affections anciennes. Ainsi, en Lombardie et Piémont, les milanais jaunes, dont on peut voir à l'Exposition de très-beaux cocons, analogues à ceux de Mlle de Lavergne et provenant de l'éducation de M. Delprino, n'ont pas réussi en grand ; les anciens japonais, déjà natu-

ralisés en Italie, ont fait demi-récolte ; la race portugaise un quart ; la race corse récolte entière, mais elle est rare ; les nouveaux japonais, provenant de graine originaire, bonne récolte ordinaire.

C'est surtout, selon mon habitude depuis quelques années, des éducations faites à la magnanerie expérimentale du Jardin d'Acclimatation sous l'habile direction de M. J. Pinçon que je dois entretenir la Société. Dans une lettre en date du 17 juin 1857, M. Pinçon m'apprend que toutes les anciennes graines d'une dizaine de races ont échoué cette année. Les graines de reproduction de la race japonaise à cocons blancs et à cocons verts qui, en 1865, année de leur importation, et, en 1866, à leur seconde génération, avaient produit de si beaux résultats et dont la taille et le cocon s'étaient accrus, n'ont rien donné en 1867 à leur troisième génération. Il est intéressant et juste de faire remarquer que, l'année dernière, notre collègue M. Balbiani avait trouvé cette graine acide et corpusculeuse et avait pronostiqué un échec, sinon immédiat, au moins prochain ; ses prévisions ne se sont que trop justifiées. Seulement, il est curieux de noter qne la troisième génération de Vers japonais en France a offert des sujets sains jusqu'à la troisième mue ; puis ont commencé à apparaître quelques *morts flats*, ou *tripes* ou *vaches* et des *arpians* ou Vers dont les pattes s'accrochent, et tout a disparu après la quatrième mue par ces anciennes maladies ; il n'y avait pas de pébrine, du moins caractérisée par les taches. C'est un fait général dans notre époque d'infection épidémique de l'atmosphère que les Vers à soie provenant d'une graine saine importée donnent toujours une bonne première récolte, mais la dégénérescence ne tarde pas. Ainsi, à l'Exposition, dans les produits de la maison Chabod fils, de Lyon (classe 43), on pouvait voir le 11 juillet courant de beaux et énormes cocons blancs de race perse bien fournis, d'un grain serré ; mais on était obligé de jeter à mesure de leur éclosion les grosses femelles qui en sortaient, car leurs ailes avortées et surtout leur large abdomen dénudé et infiltré de graisse n'annonçaient que trop une graine dégénérée et dont on ne pouvait attendre qu'un détestable produit.

La magnanerie du bois de Boulogne présente comme toujours de beaux spécimens de cocons de l'*Attacus arrindia*, des cocons, des papillons et des chenilles de l'*Attacus cynthia vera* ; on peut dire désormais qu'il devient inutile de parler de cette espèce, devenue robuste et bien acclimatée. Le résultat est bien remarquable pour ceux qui, comme moi, ont pu voir les premiers sujets débiles et tendant à la dégénérescence lors des premières éducations au Muséum. La force et la rusticité des sujets

actuels est une des meilleures preuves qu'on puisse opposer à ceux que découragent des échecs momentanés pour d'autres espèces et dus surtout aux pernicieuses influences locales. En effet, l'*Attacus ya-ma-maï*, bien plus intéressant pour la soie, n'a pas réussi cette année au Jardin d'Acclimatation ; il est bon de constater pour lui, contrairement à ce qui s'est montré pour le Ver à soie du mûrier, que la perte de l'éducation de 1867 a eu lieu par la pébrine bien caractérisée par ses taches noires. La couleur verte de la chenille a commencé à pâlir dès le second âge, et les taches ont paru après la quatrième mue. Il en a été ainsi partout aux environs de Paris, du moins pour le résultat final, en totalité chez M. Guérin-Méneville à Joinville-le-Pont, en médiocre partie seulement chez M. Personnat à l'Exposition universelle, dans un petit enclos près de la porte de l'École militaire. Jusqu'à présent ce n'est qu'en quelques localités isolées que cette précieuse espèce a réussi en Europe.

La magnanerie du Jardin d'Acclimatation présente aussi des cocons de l'*Attacus mylitta* reçus du Bengale. Il y a eu éclosion des papillons, mais ils sont morts, refusant de s'accoupler. Au reste, ce n'était là qu'un essai de curiosité, car l'acclimatation de cette espèce n'est nullement à tenter en Europe ; l'Inde fournit en abondance la soie tussah qui en provient et qui entre dans beaucoup de tissus.

C'est également à titre d'essai très-intéressant pour les entomologistes, mais inutile au point de vue industriel en France, que je dois citer une belle éducation offerte en ce moment aux visiteurs de la magnanerie du bois de Boulogne. Il s'agit aussi d'une de ces espèces de régions trop chaudes pour réussir en France, mais que son abondance peut rendre très-importante pour l'avenir du pays d'où elle est originaire. Un lot considérable de cocons de l'*Attacus aurota* du Brésil a été donné par M. Dionisio Martins, commissaire du gouvernement brésilien à l'Exposition universelle. Cette espèce produit de grands cocons ouverts, riches en soie, à pédicule plat, d'un gris jaunâtre, à plusieurs vestes pouvant donner une filoselle avantageuse, en plus grande quantité que les cocons de l'ailante. Les insectes adultes sont d'une espèce voisine de l'*Attacus hesperus* de Cayenne déjà mentionnée comme pouvant offrir à notre colonie une source de produit. Dans une visite faite au Jardin d'Acclimatation le 17 juillet, j'ai été heureux de contempler en grand nombre de magnifiques exemplaires des deux sexes vifs et bien développés de l'*Attacus aurota*. L'œil est ravi par ces beaux papillons à ailes veinées de rouge pourpre avec quatre grandes taches vitrées subtrigones. D'après les renseignements fournis par le donateur, cette espèce vit sur les Térébinthacées ; cependant

les premières petites chenilles écloses au Jardin sont mortes, refusant de manger les feuilles de l'ailante; on va essayer d'autres Térébinthacées (1). Les accouplements des papillons ont lieu la nuit et les femelles pondent des œufs blancs, gros et très-oblongs.

(Séance du 28 Août 1867.)

Je suis retourné le 7 août 1867 à la magnanerie du bois de Boulogne pour revoir l'intéressante éducation des *Attacus aurota*. Les éclosions étaient fort diminuées vu la température essentiellement froide des derniers jours de juillet et des premiers jours d'août. Les mâles sont, pendant la nuit, d'une vivacité extrême, volent continuellement et mettent en lambeaux leurs belles ailes. Les petites chenilles provenant des œufs pondus ont refusé toutes les espèces de Térébinthacées que la collection du Jardin a pu fournir. C'est à peine si elles ont laissé quelque trace de l'action de leurs mandibules sur les feuilles de ricin que M. de Castelnau indique comme nourrissant l'espèce au Brésil. Elles ont mangé un peu les feuilles du pêcher et mangent passablement bien la feuille de fusain; c'est sur des rameaux de cet arbuste plongés dans des carafes qu'on les élève. Leur croissance paraît très-lente, ce qui tient sans doute au peu de chaleur; mais l'inconvénient est compensé en partie par le grand aérage de la magnanerie. Elles avaient encore leur première peau quand je les examinai, et, à ce moment, ont le fond et les pattes noirs avec 12 verticilles serrés de tubercules jaunes épineux, un par anneau. J'espère pouvoir continuer leur étude.

(Séance du 13 Novembre 1867.)

Dans une dernière visite faite à la magnanerie du jardin du bois de Boulogne, le 25 octobre 1867, j'ai constaté les faits suivants :

Les chenilles de l'*Attacus aurota* nées à la magnanerie n'ont pas réussi

(1) A la lecture de cette note M. Guérin-Méneville dit que, selon M. de Castelnau, on élève dans l'Amérique méridionale les chenilles de ce Lépidoptère avec les feuilles du ricin.

et sont mortes une à une, à toutes les mues, sans trace de pébrine. Elles avaient été partagées en deux séries : les unes nourries à la feuille de fusain, les autres à celle de ricin. Les secondes ont donné un seul cocon.

Un grand nombre des cocons de l'*Attacus aurota* provenant du Brésil n'ont pas donné de papillons ; ils sont conservés avec soin par M. J. Pinçon dans l'espérance d'éclosion à une autre époque, car on sait que les chrysalides des Attacites peuvent se développer à divers moments : ainsi on a vu celles de l'*Attacus Pyri* (Grand Paon de nuit) n'éclore qu'au bout de sept ans, et très-souvent elles demeurent à leur état de vie latente deux ou trois ans.

On a vu que les *Attacus Mylitta* ou Vers à soie du chêne et du jujubier, de l'Inde, nés au jardin, n'avaient pas pu s'accoupler. Cela tenait à l'humidité et à une température trop basse; car la chaleur étant venue à augmenter en août 1867, des accouplements eurent lieu et donnèrent des œufs féconds. En même temps, de la graine de cette espèce fut remise à la magnanerie par la Société d'acclimatation. Les chenilles qui provinrent de la graine de ces deux origines étaient très-belles au début, mais ont toutes succombé entre la troisième et la quatrième mue, sans présenter aucune tache de pébrine, demeurant encore vivantes une quinzaine de jours sans pouvoir opérer leur quatrième mue.

L'insuccès des éducations de ces deux espèces était facile à prévoir, car elles appartiennent à des climats très-chauds.

La magnanerie du jardin n'offrait plus que des chenilles de l'*Attacus cynthia vera* (Ver à soie de l'ailante) à toutes les mues et en excellent état. Les unes étaient encore libres au dehors, les autres à l'intérieur, élevées au rameau. Les chenilles provenaient de la troisième génération de l'année et donneront, grâce à un peu de feu dans la magnanerie, des cocons qui passeront l'hiver. Au reste le Ver à soie de l'ailante est devenu réellement, comme on sait, une espèce parisienne à l'état sauvage. A tous les exemples à l'appui déjà donnés dans nos Annales, je puis encore joindre le fait suivant : le 18 octobre de cette année, me trouvant au laboratoire d'entomologie du Muséum, je vis arriver un petit garçon apportant, avec l'espoir d'un riche salaire, un papillon mâle de cette espèce, vivant et bien développé, trouvé dans la rue Poliveau.

Les insuccès éprouvés en 1867 à la magnanerie du bois de Boulogne doivent aussi tenir, outre la cause de la température, à des conditions atmosphériques qui paraissent avoir été cette année générales en France et qui ont contribué à la recrudescence observée dans l'épidémie des Vers à soie. En effet, les divers entomologistes qui, dans toutes les régions de notre pays, se sont occupés cette année de la chasse des Lépidoptères,

sont unanimes à déclarer que les espèces habituellement communes ont été beaucoup plus rares que d'habitude. J'ai été frappé, au printemps et en été, de la pénurie des Argynnes et des Mélitées, qui remplissent parfois les allées des bois des environs de Paris et qui, cette année, se trouvaient çà et là une à une ; les choux ont peu souffert des chenilles des Piérides. Dans les derniers jours d'octobre et les premiers jours de novembre je n'ai trouvé dans les bois qu'un nombre assez restreint de *Larentia*, d'*Hibernia*, de Platyomides d'automne, de Ptérophores. Peut-être une influence épidémique générale s'est-elle produite sur les Lépidoptères. Je crois devoir faire connaître à ce propos une intéressante observation de M. Fallou, à la sagacité duquel nous devons déjà tant d'utiles remarques et que beaucoup d'amateurs feraient bien d'imiter en notant avec soin leurs observations de chaque jour. Que de faits curieux sont perdus pour la science par leur fréquente incurie ! M. Fallou observa, cet été, dans les environs d'Auteuil, des chenilles de Vulcain (*Pyrameis Atalanta* Linn.), espèce des plus rustiques, mortes et gonflées sur la plante. Soupçonnant à cela quelque cause insolite, il parvint, après d'assez longues recherches, à en réunir une trentaine. Il les éleva chez lui en plein air avec des orties en pot sur une terrasse, tout à fait dans les conditions naturelles, afin d'éviter une grave objection à son expérience. Pas une seule ne parvint à se chrysalider. Un quart périrent par des parasites : c'est la proportion ordinaire; les trois autres quarts des chenilles parvenues à leur dernière mue moururent; leurs anneaux gonflèrent et devinrent tachés de noir. Le corps était rempli de liquides noirâtres, au lieu des matières vertes qui en sortent dans l'état de santé, et qui sont dues à la coloration du sang par la chlorophylle si abondante dans les feuilles d'ortie.

Les communications de plusieurs membres de la Société ont confirmé les assertions précédentes. Ainsi M. Coret a remarqué que le *Liparis chrysorrhea* n'était pas dévastateur cette année comme en 1866 aux environs de Puteaux; M. Guérin-Méneville, dans sa tournée d'inspection dans le Midi de la France, a vu les chenilles du *Liparis dispar* écloses en multitudes périr et tomber des arbres; et à Joinville-le-Pont, il a perdu cette année beaucoup de chenilles d'*Attacus* de l'ailante et toutes celles du *Ya-ma-maï*. M. Laboulbène a signalé une grande pénurie de Coléoptères en 1867 ; divers journaux ont parlé d'une mortalité considérable sur les Mouches, etc. Il semble donc qu'en 1867 une épidémie a régné sur la classe des Insectes.

ESSAI

SUR LES

COLÉOPTÈRES DE BARBARIE

CINQUIÈME PARTIE (1).

Par M. Léon FAIRMAIRE.

(Séance du 12 Juin 1867.)

Fam. Cicindelidæ.

Cicindela Coquerelii. — Long. 12 mill. — *Læte viridis, labro albido, elytris utrinque maculis duabus nigro-cinctis, in disco ornatis, prima media, secunda ante apicem, macula rotunda nigra inter illas, suturæ proxima, subtus viridi-metallica, lateribus cupreis; tenuiter rugosula, labro tridentato, prothorace disco bilobo, lateribus valde arcuato, elytris ad latera planatis.*

D'un vert gai avec une étroite bordure cuivreuse sur le corselet, les élytres et la suture; sur chaque élytre deux taches d'un blanc jaune entourées de noir : la 1re au milieu du disque, oblongue, oblique, la pointe tournée vers l'écusson ; la 2e plus petite, presque ronde, avant l'extrémité ; entre les deux une petite tache noire, ronde près de la suture; labre d'un blanc jaunâtre ; antennes brunes, bronzées à la base, garnies de quelques poils blancs ; dessous du corps cuivreux ainsi que les pattes; milieu de l'abdomen d'un vert métallique. Tête finement striolée en long,

(1) Voir 1re partie, Annales 1858, p. 643 ; 2e partie, 1860, p. 148; 3e partie, 1860, p. 419, et 4e partie, 1866, p. 17.

fortement creusée en avant. Labre tridenté, la dent médiane très-forte. Corselet assez fortement arrondi sur les côtés, un peu rétréci en arrière, les bords latéraux très-finement festonnés; le disque bilobé. Élytres larges, peu convexes, aplaties et tranchantes sur les côtés, plus fortement rugueuses vers la base, qui présente une dépression longitudinale avant l'épaule. — Maroc.

Cette Cicindèle ressemble pour la forme à la *campestris* et pour les taches des élytres aux *C. ismenia* et *asiatica*; la tache médiane est placée presque comme chez la première de ces deux espèces, et la tache anté-apicale comme chez la deuxième; elle est plus allongée que la var. *maroccana*, le labre est fortement tridenté et presque angulé de chaque côté; le corselet est arrondi latéralement, au lieu d'avoir les côtés presque droits formant un angle en avant; les élytres, plus longues, présentent une granulation bien plus fine et bien plus serrée; les bords latéraux sont moins dilatés et moins tranchants; la position des taches ne permet pas de confondre les deux espèces, car la tache discoïdale est située juste au milieu de l'élytre et se dirige obliquement vers l'écusson; aucune variété de la *campestris* n'offre de tache noire en arrière près de la suture.

Il ne faut pas chercher dans cette espèce la véritable *maroccana* de Fabricius, qui est bien l'insecte désigné sous ce nom dans nos collections. La description du *Systema Eleutheratorum* ne permet pas de doute à cet égard :

Statura omnino et magnitudo C. campestris. *Antennæ fuscæ, basi cupreæ, caput viride labio albo, vertice impresso; maculis quatuor interdum confluentibus cupreis. Thorax viridis, maculis duabus magnis dorsalibus et margine subtus purpureis. Elytra viridia, maculis purpureis, et in his puncta quinque alba. Abdomen cupreum.*

En reprenant seul le cours de ces études sur les Coléoptères de Barbarie, qu'il me soit permis de rappeler, par le nom de cette belle Cicindèle, la mémoire d'un ami bien cher à ceux qui, comme moi, ont pu apprécier ses qualités de cœur et d'esprit et auquel l'entomomologie africaine doit de nombreuses découvertes.

Fam. Carabidæ.

Pseudotrechus mutilatus Rosenh., Thier., Andal., 24, pl. 3, fig. A. — Long. 3 mill. — *Apterus, piceus, nitidus, ore scutelloque rufis, palpis, antennis pedibusque pallide testaceis; prothorace lunato, angulis anticis, prominulis, posticis rectis, acutis, elytris breviter ovatis, medio dilatatis, lævissimis, basi valde emarginatis, humeris et lateribus rotundatis, apice truncatis, abdomine brevioribus; alis deficientibus.*

Ce petit insecte, qui est encore fort rare dans les collections, a été trouvé en Andalousie, sous des pierres, par M. Rosenhauer; il a été repris récemment dans le Maroc, et j'en dois la communication à l'obligeance de M. Gougelet.

Ce genre rappelle tout à fait, à première vue, les *Trechus;* mais tous ses caractères le classent à côté des *Dromius.*

Casnonia Olivieri Buq., Ann. Soc. Ent. Fr., 1864, 115. — Long. 7 mill. — *Nigra, nitida, antennarum basi, abdomine pedibusque testaceis; elytris flavo-testaceis, nitidis, sutura pectoreque nigro piccis; capite ovato, lævi, prothorace elongato, capite angustiore, antice angustato, elytris latis, ovato-oblongis, striato-punctatis.*

Ce joli insecte, dont je reproduis la diagnose à titre d'avertissement pour les entomologistes algériens, n'est pas encore un véritable habitant de notre colonie africaine; car, s'il a été trouvé à Bone, il est bon de savoir que c'était dans la terre entourant des rhizomes de cannes à sucre envoyées de je ne sais quelle contrée intertropicale. Si cette *Casnonia* était unique dans l'envoi, il est à craindre qu'on ne la revoie plus; mais si la fortune entomologique a permis l'introduction de quelques couples, il ne faut pas désespérer de voir l'Algérie dotée d'un charmant insecte de plus.

Pheropsophus hispanicus Dej. — Dans notre dernier article sur les Coléoptères d'Algérie, que je n'ai pu revoir sur épreuve, quelques erreurs, dont une au moins peut être qualifiée de monstrueuse, se sont glissées malgré moi. Ainsi l'on m'a fait dire que le *Brachinus hispanicus* est une variété de l'*africanus.* Les entomologistes qui connaissent les deux insectes

ont dû avoir de la peine à s'expliquer cette réunion, d'autant plus que le second est particulier à l'Égypte, à l'Arabie et n'a pas encore été signalé au delà de Tripoli, du côté de l'Ouest. Mais l'espèce que j'avais en vue est le *B. litigiosus* Dej. du Sénégal. Quand on le compare aux individus peu développés d'Andalousie, on peut éprouver un léger doute; mais, en comparant les grands individus des environs d'Algérie et ceux de Tanger avec les Sénégaliens, il est impossible de constater une différence appréciable soit dans la taille, soit dans le dessin.

Graphipterus Rolphii. — Long. 16 mill. — *Supra fuscus, fuliginoso-pubescens, subtus niger, nitidus, capite vage bivittato et prothorace cinereo-luteo marginato, elytris utrinque vittis quatuor cinereo-luteis ornatis, 1ª subsuturali 3ªque discoidali postice abbreviatis; capite magno, ad oculos striolato, epistomate medio valde foveato, prothorace postice angustato, lateribus angulisque posticis rotundato, basi medio sinuata, elytris latis, subquadrato-rotundatis, apice sinuato-truncatis; calcaribus posticis truncatis, infundibuliformibus.*

Forme générale et coloration du *G. exclamationis*, mais plus large, plus court, les bandes plus roussâtres; épistome plus striolé, ayant au milieu une fossette bien plus profonde; le corselet est plus large, plus rétréci en arrière; les angles postérieurs sont plus arrondis et nullement relevés; les élytres sont plus larges, plus courtes, plus angulées en arrière, en dehors, avant la troncature, qui est plus sinuée, mais plus arrondie aux épaules; près de la suture une bande étroite se perdant après le milieu, la 2ᵉ bande entière très-droite, à peine angulée en dedans à l'extrémité; la 3ᵉ atteint les 3/5 de la longueur de l'élytre et la marginale est très-large jusqu'à l'extrémité; enfin l'éperon, en forme de cornet, aux tibias postérieurs, est moins nettement tronqué et se prolonge en dedans de manière à agrandir l'ouverture de cet entonnoir. — Maroc; trouvé par M. Rolph, et communiqué par notre collègue M. Gougelet.

Genre AMARA.

Le genre *Amara* est encore assez mal représenté en Algérie; cependant, grâce aux recherches de nos collègues MM. Hénon et Gaston Allard, je puis ajouter quelques espèces nouvelles à celles déjà indiquées. Voici la liste des *Amara* algériennes qui me sont connues aujourd'hui:

1. A. RUFIPES Dej.

2. A. SUBCONVEXA Putz., Étud. Amar., 177. — Long. 8 à 9 mill. — Je ne connais pas cette espèce et me borne à reproduire ce qu'en dit M. Putzéis dans son excellente étude sur les *Amara :*

D'un noir brillant en dessus et pour le surplus colorée comme la *similata.* Le corselet est de la même longueur, mais il est plus convexe et notablement plus rétréci vers la base, où il est moins large que la base des élytres ; les côtés qui, dans l'*A. similata,* cessent d'être arrondis à partir du milieu, continuent dans la nouvelle espèce à être arrondis jusqu'à la base ; les angles postérieurs sont obtus et beaucoup moins grands ; les deux fossettes de la base sont plus marquées, surtout l'externe, qui est aussi profonde que l'autre et presque arrondie ; les élytres sont plus convexes et surtout moins rétrécies à l'extrémité. — Algérie ; Tanger.

Cette espèce était confondue par Dejean avec l'*A. similata.*

3. A. PALUSTRIS Baudi, Berl. Ent. Zeit., 1864, 210.

4. A. TRIVIALIS Gyll. — Constantine (Hénon.)

5. A. FAMILIARIS Duft. — D'après la collection Chaudoir.

6. A. INGENUA Duft. — Batna (Hénon.)

7. A. FUSCA Dej. — Batna (Ogier de Baulny).

Le groupe des *Leiocnemis* est beaucoup plus nombreux relativement que les autres ; on peut en juger d'après ce qui suit :

8. A. COTTYI Coq.

9. A. (LEIOCNEMIS) PUTZEISII. — Long. 7 1/2 mill. — *Fusco-nigra, nitida, obsolete metallescens, subtus fusca, antennis, palpis pedibusque piceis, capite antice obsoletissime impresso, prothorace brevi, lateribus rotundato, angulis posticis obtusis basi lævi, utrinque bifoveolato, elytris ovatis, tenuissime striatis, stria præscutellari cum prima conjuncta.*

Oblongue, d'un brun noir brillant, faiblement métallique ; antennes, palpes et pattes d'un brun rougeâtre ; côtés du corselet un peu rougeâtres par transparence. Tête à impressions antérieures presque indistinctes.

Antennes très-grêles, dépassant un peu la base du corselet. Celui-ci très-court, arrondi sur les côtés, surtout en avant ; angles postérieurs obtus ; base non ponctuée, ayant de chaque côté deux fossettes, l'interne plus grande, ayant parfois quelques petits points, l'externe assez petite. Élytres ovalaires, à peine plus larges à la base que le corselet, mais s'élargissant ensuite notablement ; rebord basilaire très-fin, droit, formant une très-petite saillie aux épaules ; stries extrêmement fines, surtout latéralement, un peu plus enfoncées à l'extrémité, lisses ; strie préscutellaire se réunissant à la première. — Algérie.

Cette *Amara*, trouvée par notre collègue M. Gaston Allard à Ain-Touta, ressemble beaucoup à la *fervida* ; mais, outre la coloration, elle en diffère par le corselet non distinctement ponctué à la base et par les élytres à stries plus fines, non ponctuées.

10. A. (Leiocnemis) chlorotica. — Long. 6 1/2 à 7 mill. — *Pallide fulva, nitida, obsolete æneo-micans, capite ad oculos haud foveolato, inter antennas tenuiter transversim lineato, antennis brevibus, prothorace lateribus, antice præsertim valde rotundato, basi haud punctato, utrinque biimpresso, impressione interna lineari, interna ad angulum punctiformi, elytris ovatis, ad humeros dentatis, tenuiter striatis, striis haud punctatus.*

Ovalaire, oblongue, d'un fauve pâle ayant quelquefois un reflet bronzé à peine sensible sur la tête et le corselet. Tête ayant entre les antennes une ligne transversale fine, quoique bien nette, avec une courte strie de chaque côté. Antennes courtes, grêles. Corselet fortement arrondi sur les côtés, surtout en avant, coupé droit en avant, largement sinué au milieu de la base ; angles antérieurs obtusément arrondis ; tous les angles postérieurs presque droits, bien marqués ; base non ponctuée, mais quelquefois très-finement striolée en long ; de chaque côté deux impressions, l'interne en forme de strie assez profonde, l'externe ponctiforme, placée presque sur l'angle même. Élytres ovalaires plus larges que le corselet, un peu dentées aux épaules par le rebord basilaire, à stries fines, lisses ; la préscutellaire longue. Pointe prosternale arrondie, rebordée, non striée, avec deux points pilifères. — El-Aghouat, Boussada (Gaston Allard).

Cette nouvelle espèce se rapproche de l'*A. Cottyi*, mais elle est bien plus grande, pâle ; son corselet est moins fortement arrondi sur les côtés, en arrière et aux angles postérieurs ; les élytres sont plus oblongues et la tête n'a, de chaque côté, qu'une seule impression peu marquée.

11. A. (Leiocnemis) Henonii. — Long. 7 mill. — *Oblonga, nigra, nitida, subtus picea, clytrorum margine reflexo piceo, antennis, palpis pedibusque dilute testaceis, capite utrinque uniimpresso, antennis prothoracis basin attingentibus, prothorace lateribus rotundato, basi utrinque sat fortiter dense punctato, et late biimpresso, angulis posticis obtuse rectis, elytris oblongo-ovatis, sat tenuiter striatis, striis tenuiter punctulatis, stria prescutellari longa.*

Oblongue, d'un brun noir brillant à faibles reflets bronzés, devenant rougeâtre par transparence sur les côtés du corselet; dessous d'un brun plus ou moins noirâtre avec le bord réfléchi des élytres d'un roux obscur; antennes, palpes et pattes d'un rousse testacé clair. Tête ayant de chaque côté une légère impression entre les antennes. Corselet transversal; côtés arrondis surtout en avant, non redressés en arrière; angles postérieurs un peu obtus, mais assez bien marqués; base fortement ponctuée de chaque côté avec deux impressions assez marquées, l'interne plus allongée. Élytres assez ovalaires, un peu plus larges que le corselet; à stries fines, plus profondes tout à fait à l'extrémité; à ponctuation peu distincte; strie préscutellaire longue et bien marquée. — Dans les fentes des rochers, à Constantine, rare (Hénon).

Cette jolie espèce ressemble extrêmement à la *glabrata*, mais elle en diffère par le corselet, dont les côtés ne sont nullement redressés à la base et dont les angles postérieurs ne sont ni pointus ni même tout à fait droits; les fossettes postérieures sont presque confondues dans une large impression fortement et densément ponctuée; les élytres sont un peu plus ovalaires; la strie préscutellaire est bien développée; les stries sont plus fines, à ponctuation presque indistincte; enfin la carène du prosternum, au lieu d'être arquée dans la longueur, est presque droite et ne forme une légère déclivité que tout à fait à la pointe.

Fam. **Staphylinidæ.**

Myrmedonia festiva Saulcy, Bull. Acad. Hippone, 1866, 51. — Long. 4 mill. — *Nigra, nitida, capite, prothorace, scutello pedibusque anteriori-*

bus rufis, humeris brunneis, genubus anguste tarsisque testaceis, antennis brunneis, basi rufis, elytris abdomineque fortiter punctatis.

Espèce charmante, la plus petite que je connaisse, très-remarquable par la disposition de ses couleurs et la forte ponctuation de l'abdomen. Tête rouge, arrondie, convexe, à ponctuation peu serrée et peu forte; palpes brunes; antennes épaisses, cylindriques, assez courtes, les deux premiers articles rouges, les autres bruns; premier article deux fois aussi long que large, pas plus épais ni plus long que le 2e; 3e à peine plus long; articles 4e à 10e égaux en longueur, de moitié plus courts que le 3e, transversaux, sauf le 4e, qui est carré, moins larges que les suivants; 11e à peine plus long que les deux précédents, obtus à l'extrémité. Corselet rouge, à ponctuation assez serrée et peu forte, avec une fossette transversale au-dessus de l'écusson, pas plus large que la tête, à peine plus large que long; plus grande largeur au tiers antérieur; côtés arrondis en avant et légèrement rétrécis en ligne droite vers la base, qui est très-légèrement sinuée au milieu; angles postérieurs obtus, les antérieurs arrondis. Écusson rouge, finement et densément ponctué. Élytres noires avec les épaules brunes, à ponctuation forte et assez serrée, d'un quart plus larges que le corselet, plus longues que lui, carrées, parallèles, légèrement tronquées obliquement en dedans à l'extrémité suturale, et échancrées vers l'angle apical externe. Abdomen un peu moins large que les élytres, fortement rebordé, noir brillant, parallèle, à ponctuation peu serrée et très-forte, surtout à la base des segments, qui sont égaux en longueur. Pattes antérieures entièrement rouges, les intermédiaires et postérieures noires, toutes avec les genoux étroitement et les tarses testacés. Pubescence fine et grise, plus épaisse sur les élytres, plus rare sur l'abdomen. — Bone.

PROTEINUS OLIVERII Saulcy, Bull. Acad. Hippone, 1866, 53. — Long. 1 1/4 mill. — *Fusco-niger, pedibus, ore antennarumque basi testaceis, his apice nigris, elytris crebre punctatis.*

Tête et abdomen noirâtres; corselet et élytres bruns; parties de la bouche d'un testacé pâle ainsi que les deux premiers articles des antennes; les trois ou quatre suivants d'un roux brun; les derniers noirs. Pattes entièrement testacées. Voisin de l'*atomarius*, mais généralement un peu plus grand, quoique la taille soit très-variable. Antennes autrement colorées, bien plus longues; tous les articles pris séparément d'une forme plus allongée. Tête plus fortement convexe. Corselet d'une forme différente, un peu plus large, bien moins rétréci en avant; angles postérieurs un peu

moins saillants; plus grande largeur située avant le milieu; côtés légèrement arrondis, presque parallèles; base coupée plus droit. Élytres plus fortement ponctuées. La couleur du corps de ces deux espèces est semblable et distribuée de même; néanmoins, l'*Oliverii* est presque toujours un peu plus grand, et ses antennes et son corselet, très-différents, l'en distinguent facilement. Diffère du *macropterus* par la taille, de moitié plus petite, la forme moins convexe, la couleur plus claire, les antennes un peu moins longues, le corselet moins rétréci en avant, et les élytres plus fortement ponctuées. — Bone.

Fam. **Nitidulidæ.**

Cychramus Henonii. — Long. 3 mill. — *Breviter ovatus, convexus, fulvo-pubescens, fuscus, nitidus, prothoracis lateribus basique et plaga elytrorum basali oblonga, pedibusque luteis; dense punctatus, prothorace antice angustato, margine postico utrinque sinuato, elytris fortius punctatis, obsoletissime costulatis.*

En ovale très-court, convexe, d'un brun noir brillant à pubescence fauve assez longue; bouche, bords latéraux et postérieurs du corselet, une tache oblongue au milieu de la base de chaque élytre, une étroite bordure interne, et pattes d'un roux fauve. Tête assez finement et densément ponctuée, front séparé de l'épistome par une forte impression transversale. Corselet pas plus large que les élytres, se rétrécissant peu à peu en avant, indistinctement rebordé sur les côtés; bord postérieur largement et faiblement sinué de chaque côté; angles postérieurs obtusément arrondis; ponctuation assez fine, serrée. Écusson en triangle très-arrondi, densément ponctué. Élytres se rétrécissant insensiblement en arrière, presque dès la base, étroitement marginées, à ponctuation beaucoup plus grosse que celle du corselet, et présentant des vestiges de côtes à peine distinctes. — Bone (Hénon).

Cette jolie espèce se distingue facilement des autres *Cychramus* par sa taille, sa coloration et sa longue pubescence.

Fam. **Scarabœidæ.**

Pachydema decipiens. — Long. 11 mill. — *Oblongo-ovata, fusco-nigra, capite dense fere rugose punctato, summo anguste lævi, margine antico reflexo, medio tantum leviter sinuato, prothorace grosse sat dense unctato, medio lævi fulvo-piloso, scutello lævi, linea arcuata interrupta, impresso, elytris medio ampliatis, grosse sat dense punctatis, pygidio parum dense punctato, tarsis anticis et intermediis articulis 2° 3°que dilatatis.*

Oblong-ovalaire, épais, peu convexe, d'un brun noir brillant, avec de longs poils fauves sur le corselet et la poitrine. Tête densément, presque rugueusement ponctuée, surtout dans la moitié supérieure, mais lisse tout à fait au sommet; bord antérieur relevé, arrondi sur les côtés, faiblement sinué au milieu. Corselet transversal, fortement arrondi sur les côtés, rétréci en avant; bord postérieur arrondi au milieu, sinué de chaque côté; ponctuation grosse et serrée, surtout latéralement, où elle est presque rugueuse, moins serrée au milieu, avec un espace médian lisse qui ne dépasse guère le milieu. Écusson grand, lisse, ayant une ligne arquée interrompue au milieu. Élytres un peu plus larges que le corselet, s'élargissant un peu au milieu, puis légèrement rétrécies vers l'extrémité, qui est arrondie, avec l'angle sutural obtus; ponctuation plus grosse que celle du corselet, un peu moins serrée, parfois confluente, avec trois vestiges de stries à peine distinctes, la suturale bien marquée; cette ponctuation plus fine et plus serrée sur les côtés, bord externe cilié. Propygidium et pygidium à ponctuation assez fine, très-écartée. Les 2e et 3e articles des quatre tarses antérieurs dilatés. — Mazagan, Maroc.

Diffère de l'*hirticollis* Luc. par la tête non échancrée de chaque côté, par le corselet et les élytres plus ponctués, et par la couleur plus noire.

1. Rhizotrogus (Geotrogus) Olcesii. — Long. ♂ 17 mill.; ♀ 22 mill. — *Oblongo-ovatus, crassus, convexus, ater, parum nitidus, antennarum clava ferruginea, supra nitidior, capite rugose punctato, prothorace lateribus subangulato, dense punctato, punctis subocellatis, linea media lævi antice abbreviata, scutello fere lævi, elytris obsoletissime costulatis, apice vix oblique truncatis, angulo suturali recto, propygidio oculto; pygidio lævi; ♀ major, magis ovata.*

Ressemble extrêmement au *R. dispar*, qu'il remplace dans l'ouest de l'Afrique septentrionale; en diffère au premier abord par la forme un peu plus convexe et les côtes des élytres effacées; l'extrémité des élytres est tronquée et ne forme pas à leur jonction un angle obtus rentrant bien marqué comme chez le *dispar*; l'angle sutural est droit; le propygidium n'est pas visible; le corselet est un peu plus densément ponctué, la ligne médiane est bien moins large, moins saillante et n'existe que dans la moitié postérieure; les élytres sont bien plus convexes en travers et plus déclives à l'extrémité, et la suture, non saillante, est accompagnée d'une ligne suturale peu marquée; le pygidium est lisse, comme chez le *dispar*. — Maroc; communiqué par M. Gougelet.

2. R. ASPERIVENTRIS. — Long. 13 mill. — *Fusco brunneus, parum nitidus, lateribus, antennis, prosterno pedibusque pallide testaceis, subtus nitidior; capite opaco, densissime punctato, antice vix sinuato, prothorace lateribus medio subangulatis, postice leviter sinuatis, angulis posticis rectis, sat dense punctato, linea media elevata lævi, elytris subovatis, apice fere truncatis, laxe punctatis, haud costulatis, pygidio punctato, abdomine sat dense tenuiter asperulo; ♀ major, magis convexa, ovata.*

Ce nouveau Rhizotrogue, découvert par M. Hénon dans les environs de Constantine, se place à côté des *R. sinuatocollis* et *punctiventris*, auxquels il ressemble extrêmement; mais il en diffère, notamment par les fines aspérités râpeuses, assez serrées, qui garnissent le dessous de l'abdomen. En outre, il diffère du premier par la tête encore plus ponctuée, moins atténuée en avant et très-légèrement sinuée au bord antérieur; par le corselet plus large et plus sinué au bord antérieur, à ligne médiane mieux marquée; par l'écusson plus court, plus ponctué, à côtés plus droits; par les élytres plus courtes, plus unies; par le pygidium plus ponctué; enfin par la coloration pâle des bords des élytres. Il se distingue du *punctiventris* par le corps plus large, le corselet plus court, moins angulé latéralement, à ligne médiane lisse; par les élytres moins rétrécies à la base, plus arrondies aux épaules, à côte latérale plus saillante, et par la ponctuation râpeuse du pygidium et du ventre. Les ♀ de ces trois espèces sont plus difficiles à séparer, ayant la même forme et la même coloration; celle de notre nouvelle espèce diffère du *sinuatocollis* par la tête plus carrée, plus ponctuée, par le corselet à angles antérieurs plus saillants, à ligne médiane marquée, et par le pygidium ponctué, et du *punctiventris* par la ligne médiane du corselet mieux marquée, par l'écusson plus court, les élytres plus unies, plus rétrécies en arrière, et par le pygidium plus fortement ponctué.

3. R. NITIDIVENTRIS. — Long. 13 à 16 mill. — ♂. *Oblongus, convexus, fulvo-luteus, sat nitidus, pedibus dilutioribus, abdomine paulo obscuriore nitidiore; capite infuscato, valde ac dense punctato, prothorace magno, lateribus tenuissime crenulato et angulatim rotundato, sat fortiter sat dense punctato, linea media lævi, plus minusve distincta, angulis posticis obtusis, scutello tenuiter punctato, elytris sat brevibus, subtruncatis, disco suturali infuscatis, sat grosse parum dense punctatis.*

♂ oblong, convexe, d'un fauve roussâtre assez brillant, avec les pattes un peu plus claires et l'abdomen ordinairement plus foncé, plus brillant. Tête d'un brun foncé, presque mate, fortement et densément ponctuée, avec le bord antérieur faiblement sinué. Corselet grand, presque également rétréci en avant et en arrière, un peu plus en avant, anguleusement arrondi au milieu des côtés, qui sont très-finement crénelés; ponctuation assez forte, médiocrement serrée, mais plus profonde et plus dense en avant et sur les côtés; au milieu, une ligne lisse plus ou moins distincte; de chaque côté, près l'angle, une petite tache brune; angles postérieurs obtus, mais marqués. Écusson finement ponctué. Élytres assez courtes, presque tronquées à l'extrémité, avec l'angle externe arrondi, brunâtres sur le disque sutural; à ponctuation assez grosse, peu enfoncée, médiocrement serrée, avec les intervalles très-finement rétractés; des vestiges de côtes à peine distinctes. Pygidium très-finement ponctué. Abdomen très-lisse, à peine ponctué. Pattes grandes et fortes. ♀ ovalaire, convexe, aptère comme le ♂.

Ressemble beaucoup au *R. gonoderus;* en diffère par le corselet moins angulé au milieu des côtés, moins rétréci en arrière et en avant, à ponctuation plus profonde et moins égale; par les élytres moins rétrécies à la base, moins arrondies aux épaules, qui ne sont pas dépassées par les angles du corselet, et par les élytres plus fortement ponctuées ; les ♀ sont difficiles à distinguer, mais les épaules sont aussi plus marquées et présentent une petite côte qui se prolonge latéralement beaucoup plus saillante; le sommet de la tête est uni, et ne présente pas de petit relief transversal.

4. R. POLITUS. — Long. 19 mill. — ♀. *Apterus ovatus, crassus, nitidus, fusco-brunneus, elytris luteis, capite grosse punctato, utrinque oblique impresso, prothorace sat dense grosse punctato, linea media lævi, lateribus crenulatis, scutello lævi, elytris medio vix ampliatis, apice subtruncatis, sat grosse parum dense punctatis, sutura subelevata et utrinque costulis 3, apice evanescentibus, latis, depressis, sublævibus, pygidio grosse sat dense punctato, pectore dense punctato, fulvo-hirto.*

Ovalaire, épais, convexe, uni, brillant, d'un brun foncé, avec la poitrine et les pattes plus claires, et les élytres d'un roux fauve. Tête grossement et fortement ponctuée, très-rugueuse sur le vertex, bord antérieur un peu relevé, indistinctement sinué au milieu et très-arrondi aux angles. Corselet à côtés festonnés, parallèles en arrière, s'arrondissant à partir du milieu : angles antérieurs courts et obtus, les postérieurs saillant en arrière, embrassant la base des élytres; ponctuation grosse, médiocrement serrée, surtout latéralement, mais beaucoup plus serrée au bord antérieur ; au milieu, une bande lisse, étroite, mais très-marquée, un peu convexe en avant. Écusson large, triangulaire, lisse, fortement déprimé et ponctué à la base. Élytres convexes, s'élargissant un peu au milieu, à peine rétrécies vers l'extrémité, qui est presque tronquée et arrondie en dehors : ponctuation grosse, médiocrement serrée, plus forte sur la partie dorsale : suture élevée, lisse ; de chaque côté, trois larges côtes aplaties, presque lisses, se perdant avant l'extrémité. Pygidium fortement et peu densément ponctué. Poitrine très-ponctuée, à villosité fauve. Pattes courtes, cuisses postérieures larges, comprimées, presque ovalaires. — Algérie.

Cette curieuse espèce, dont je ne possède qu'une femelle, est remarquable par son corps lisse et brillant ; elle se rapproche un peu de celle du *R. crassus,* mais elle est moins courte, moins large, et les côtes des élytres sont à peine marquées, quoique plus larges.

5. R. TENUISPINA. — Long. 13 mill. — *Oblongo-ovatus, convexus, nitidus, supra brunneo-castaneus, subtus cum pedibus, antennis maculaque prothoracis laterali, sat dilute testaceus, abdomine obscuriore pectore, lanato, capite fere rugoso-punctato, prothorace transverso, lateribus rotundato aut subangulato, grosse, plus minusve dense punctato, scutello dense punctato, elytris ovatis, utrinque costis tribus subplanatis, interstitiis sat dense punctatis, pygidio fere lævi ; tibiis anticis, intus spina gracili armatis, tarsis elongatis, unguibus basi dentatis.*

Oblong, un peu ovalaire, convexe, brillant, d'un brun marron en dessus, d'un roussâtre clair en dessous, ainsi que les antennes et les pattes, avec l'abdomen plus foncé, côtés du corselet plus pâles et quelquefois aussi les bords des élytres. Tête à ponctuation forte, serrée, presque rugueuse, bord antérieur à peine relevé, presque droit, arrondi aux angles. Corselet transversal, côtés presque droits en arrière, fortement ou même anguleusement arrondis au milieu, couvert d'une ponctuation grosse, plus ou moins serrée, mais toujours plus dense en avant : angles antérieurs obtus ou

presque arrondis, les postérieurs presque droits ou obtus; tous les bords finement marginés, le postérieur largement arrondi au milieu, faiblement sinué de chaque côté. Écusson assez grand, en forme d'ogive, à ponctuation presque aussi forte et un peu plus serrée que celle du corselet. Élytres de même largeur à la base que le corselet, se dilatant un peu après le milieu, puis fortement arrondies en arrière, avec l'angle sutural presque droit; sur chacune, trois côtes assez larges, peu saillantes, ainsi que la suture, à peine ponctuées, les intervalles finement réticulés, à ponctuation assez grosse, mais peu profonde, médiocrement serrée, un peu plus dense sur les côtés. Pygidium à peine ponctué. Poitrine à villosité fauve assez longue et serrée. Tibias antérieurs armés en dedans d'une épine très-fine. Tarses longs; crochets munis à la base d'une petite dent. — Constantine (Hénon).

Ce *Rhizotrogus* ressemble au *fastidiosus*, de Tanger; il est plus petit, plus uni, bien moins ponctué, le pygidium notamment.

Fam. **Cebrionidæ.**

1. CEBRIO LUCTUOSUS. — Long. 13 mill. — *Elongatus, fusco-niger, nitidus, abdomine tantum rufescente, capite triangulariter impresso, antennis haud ciliatis, articulo 4° 1° haud longiore, prothorace sat tenuiter punctato, linea media anguste subelevata, angulis posticis gracilibus, parum divaricatis, elytris sat fortiter dense punctatis, substriatulis, apicem versus leviter rugosulis.*

Allongé, entièrement d'un brun noir brillant, abdomen seul d'un roux testacé, pattes et antennes d'un brun foncé. Tête à ponctuation forte, assez serrée; en avant, une impression large, peu profonde, triangulaire. Antennes non ciliées, d'un brun noir, dentées, à articles larges, médiocrement triangulaires, le 4e un peu plus court que le 1er, aussi large, mais plus court que le 5e, les 2e et 3e plus gros que dans les autres espèces. Corselet arrondi en avant et aux angles antérieurs, les postérieurs en pointe assez grêle, oblique; ponctuation assez forte, assez serrée, mais très-écartée sur le milieu, qui présente une ligne lisse bien nette. Écusson concave, finement et densément ponctué. Élytres gibbeuses en avant, à ponctuation grosse, rugueuse, à stries fines, bien distinctes dès la base. Dessous et pattes d'un brun foncé. — Algérie (coll. Reiche).

Ce *Cebrio* ressemble au *barbarus;* il en diffère par les antennes non ciliées, l'abdomen entièrement roux, la tête nettement impressionnée en triangle, le corselet presque caréné au milieu vers la base, et par les stries des élytres bien visibles dans toute leur longueur.

2. C. Reichei. — Long. 13 mill. — *Fuscus, fulvo-pilosis, elytris, abdomine, prothoracis lateribus subtus, antennis pedibusque rufo-testaceis, capite grosse parum dense punctato, antice impresso, margine antico truncato, antennis serratis, articulis triangularibus, intus ciliatis, prothorace transverso, antice parum angustato, angulis posticis rectis, muticis, sat grosse dense punctato, linea media subelevata, elytris grosse sat dense punctatis, obsolete costulatis, apice leviter infuscatis.*

La forme et la coloration de ce *Cebrio* le rapprocheraient beaucoup des *dimidiatus* et *attenuatus;* mais les angles postérieurs du corselet, extrêmement courts, le rangeraient à côté du *C. obtus-angulus,* dont il diffère par la coloration, la forme plus large, le corselet moins arrondi aux angles antérieurs, à ponctuation plus serrée. Parmi les espèces européennes, il a la plus grande affinité avec le *C. Amorii,* tant pour la coloration que pour la forme du corselet; il en diffère par le corps beaucoup moins convexe, les élytres plus atténuées en arrière, moins arrondies à l'extrémité, aux côtes distinctes; par les antennes d'un brun roussâtre, l'impression de la tête plus transversale; par le corselet moins arrondi aux angles antérieurs, plus densément ponctué, et par l'abdomen et les pattes roussâtres. — Oran (coll. Reiche).

3. C. pilifrons. — Long. 16 mill. — *Elongatus, parum convexus, niger, nitidus, elytris rufo-testaceis, abdomine obscure rufescente, pedibus rufescentibus, femoribus dilutioribus, genubus infuscatis, capite prothoraceque dense punctatis fulvo-pilosis, illo impresso, hoc linea media anguste elevata, antennis haud ciliatis, dentatis, articulo ultimo acute appendiculato, scutello subcordato, elytris postice antennatis, dense punctatis, tenuiter striatis, striis basi obsoletis.*

Ressemble au *dimidiatus* pour la forme et la coloration générale, mais les élytres ne sont nullement gibbeuses à la base; la tête est moins convexe, impressionnée en avant, avec le bord antérieur relevé, couverte de longs poils roux, serrés, les antennes sont plus étroites, à articles moins triangulaires, le dernier est plus brièvement appendicé, leur couleur est brune avec l'extrémité des articles roussâtre, le corselet est moins court,

plus rétréci en avant, plus finement et plus densément ponctué, les angles postérieurs sont beaucoup plus courts, les élytres sont beaucoup plus unies, leur ponctuation est plus fine, plus serrée, les stries sont très-fines, presque effacées vers la suture et vers l'extrémité, qui est plus acuminée; l'abdomen est plus obscur. — Mazagan, Maroc.

4. C. COSTICOLLIS. — Long. 15 mill. — *Elongatus, convexus, nigro-fuscus, sat nitidus, fulvo-pilosus, elytris rufo-testaceis, segmentis abdominalibus apice rufo-marginatis, capite densissime punctato, antice obsolete impresso, utrinque ad oculos carinato, antennis haud ciliatis, obtuse dentatis, prothorace convexo, dense punctato, medio carinato, angulis posticis retrorsum ductis, elytris sat dense punctatis, striatis, interstitiis leviter convexis, striis basi intus absoletis.*

Oblong, convexe, d'un brun noir assez brillant, à villosité fauve, élytres d'un roux testacé, segments abdominaux marginés de roux. Tête très-densément ponctuée, ayant en avant une impression faible, un peu triangulaire; bord antérieur un peu arqué, tranchant ; de chaque côté, une carène bien visible le long des yeux. Antennes d'un brun noir, à peine ciliées à la base, à articles oblongs ; 3e article un peu plus long que le 2e. Corselet convexe, peu rétréci en avant, bord antérieur fortement arqué ; surface densément ponctuée ; au milieu, une carène étroite, bien nette ; angles postérieurs saillants en arrière, non divariqués, assez courts, mais pointus. Écusson arrondi à l'extrémité, un peu concave, finement ponctué. Élytres convexes, médiocrement atténuées en arrière, assez densément ponctuées, à stries bien marquées, quoique peu profondes, s'effaçant à la base, surtout en dehors, intervalles assez convexes. — Tanger.

Cette espèce se rapproche beaucoup du *dimidiatus* pour la coloration et la forme générale ; mais elle diffère des espèces voisines par les carènes juxta-oculaires et la côte médiane du corselet.

5. C. IMPRESSIFRONS. — Long. 15 mill. — *Fuscus, nitidus, elytris brunneo-rufis, sutura margineque infuscatis, abdomine, palpis, antennis femoribusque flavo-testaceis, capite dense punctato, antice triangulariter valde impresso, summo medio elevato, antennis sat latis, ciliatis, articulis 2° 3°que æqualibus, reliquis subæqualibus, prothorace transverso, dense punctato, margine antico fere angulatim rotundato, angulis posticis gracilibus, divaricatis, scutello lato, truncato, elytris evidentius striatis, interstitiis subconvexis sat dense punctatis.*

Oblong, assez convexe, d'un brun noirâtre, avec les élytres d'un roux testacé, brunes sur la suture et les côtés ; métasternum roux ; abdomen, antennes, palpes et fémurs d'un roux plus clair, tibias noirâtres à la base, d'un roux obscur dans le reste, ainsi que les tarses. Tête fortement et densément ponctuée, ayant en avant une impression triangulaire bien marquée, surtout au sommet, derrière lequel est une petite saillie oblongue ; bord antérieur un peu arqué, peu saillant sur l'épistome. Antennes assez larges, à peine ciliées, à articles non triangulaires, oblongs, formant un peu la dent à l'extrémité ; 2[e] et 3[e] assez grands, égaux, à peine plus courts, réunis, que le 4[e]; les suivants égaux. Corselet transversal, presque angu-leusement arrondi au bord antérieur, se prolongeant en arrière en angles assez longs, obliques : ponctuation assez forte, assez serrée ; au milieu, en arrière, une ligne élevée courte, assez large, lisse. Écusson large, un peu concave, arrondi à l'extrémité. Élytres presque parallèles, se rétrécissant seulement à l'extrémité, à stries assez bien marquées, mais effacées vers la suture, intervalles légèrement convexes, un peu ridés sur les côtés et à l'extrémité ; ponctuation assez forte, médiocrement serrée. — Algérie (coll. Reiche).

Ce *Cebrio* ressemble au *scutellaris* pour la coloration générale, mais il est plus grand, plus large, moins convexe ; ses élytres ne s'atténuent pas peu à peu dès la base, elles sont plus striées, l'écusson est large et la tête est plus fortement impressionnée ; la longueur des 2[e] et 3[e] articles des antennes est aussi à remarquer.

La description du *C. suturalis* Boisd. (Voy. Astrol., 1835, Entom. 112) conviendrait assez à cette espèce, mais elle peut s'appliquer aussi bien au *C. marginipennis* et au *C. insignitus* ; d'ailleurs, le *suturalis* a été pris à Algésiras, et l'on sait que les mêmes espèces de *Cebrio* se retrouvent très-rarement dans des pays un peu éloignés.

6. C. SCUTELLARIS. — Long. 13 mill. — *Fuscus, nitidus, elytris brunneo-rufescentibus, sutura margineque fuscis, abdomine, antennis pedibusque obscure testaceis ; capite convexo, punctato, antice triangulariter impresso, antennis gracilibus, ciliatis, articulo 2° 3° paulo longiore reliquis subæqualibus, prothorace minus transverso, dense punctato, margine antico valde rotundato, angulis posticis productis, parum divaricatis, scutello triangulari, sat minuto, elytris vix striatis, interstitiis vix sensim convexis, dense punctatis, transversim rugosulis.*

Oblong, très-convexe, d'un brun noir brillant, élytres d'un roussâtre un

peu obscur, avec la suture et les bords d'un brun noirâtre, abdomen, antennes et pattes d'un roux un peu obscur. Tête convexe, densément ponctuée, ayant en avant une impression triangulaire; bord antérieur coupé presque droit. Antennes grêles, ciliées ; les articles allongés, à peine élargis vers l'extrémité, 2e article un peu plus long que le 3e, les suivants presque égaux. Corselet presque aussi large que les élytres, moins transversal que dans les espèces voisines, fortement arrondi en avant, angles postérieurs prolongés peu obliquement ; surface très-convexe, densément ponctué, n'ayant qu'en arrière une petite ligne élevée peu distincte. Écusson triangulaire, assez petit. Élytres très-convexes, allongées, à stries indistinctes, avec les intervalles faiblement et étroitement convexes ; ponctuation médiocrement forte et peu serrée, avec de très-fines rides transversales, plus marquées en arrière. — Algérie.

Cette espèce est remarquable par sa forme convexe et allongée, qui le distingue des *marginipennis* et de l'*impressifrons ;* la forme de l'écusson est peut-être accidentelle, car je n'ai qu'un seul individu de ce *Cebrio.* Les articles de ses antennes sont plus étroits et plus parallèles que ceux des deux espèces précitées.

Fam. **Tenebrionidæ.**

1. Asida Rolphii. — Long. 18 mill. — *Oblonga, subparallela, crassa, convexa, nigra, sat nitida, capite parce punctato, transversim impresso, prothorace antice tantum angustato, disco tenuiter asperato, lateribus late reflexis, grosse granulatis, margine postico medio fere recto, angulis posticis latis postice productis, elytris utrinque bicostulatis, interstitiis fere concavis, dorso tenuiter asperatis, lateribus et postice grosse granulatis, margine reflexo canaliculato, parce asperato.*

Oblongue, un peu parallèle, épaisse, convexe, d'un noir assez brillant, surtout sur les parties saillantes. Tête faiblement ponctuée, ayant une impression transversale en avant des yeux, et une autre plus faible avant le bord de l'épistome. Antennes assez grêles, hérissées de poils, 3e article aussi long que les 2 suivants réunis, les derniers grossissant un peu. Corselet presque aussi large que les élytres, se rétrécissant tout à fait en avant ; côtés faiblement arqués ; bord antérieur fortement échancré, ce qui rend les angles saillants; bord postérieur faiblement sinué de chaque

côté, mais avec les angles postérieurs largement saillants en arrière, assez pointus; disque à fines aspérités peu serrées; bords latéraux largement relevés et formant gouttière, couverts de fortes aspérités assez serrées; bord postérieur un peu relevé par une impression sinuée. Écusson large, très-densément et très-finement granulé à la base, le reste lisse. Élytres presque parallèles, ne se rétrécissant qu'après les 3/4 postérieurs, médiocrement convexes jusqu'aux 2/3 postérieurs, où elles sont gibbeuses et fortement déclives; sur chacune 2 côtes discoïdales peu saillantes, un peu inégales, et émettant quelques faibles réticulations; intervalles à aspérités très-fines sur la partie dorsale, beaucoup plus fortes entre la 2e côte et le bord externe; une rangée plus régulière de ces aspérités indiquant une 3e côte en arrière; côte marginale mince et tranchante; bord réfléchi formant gouttière au-dessous de cette côte, couvert d'aspérités assez fines, peu serrées. Poitrine fortement ponctuée. Abdomen presque lisse. Pattes rugueuses; éperons antérieurs assez grands, l'un droit, l'autre un peu arqué. — Maroc; trouvée par M. Rolph et communiquée par M. Gougelet.

Cette *Asida* se rapproche beaucoup de la *Servillei*, en diffère par les côtes des élytres à peine marquées, avec les intervalles un peu réticulés et les côtés bien plus granulés; les épaules sont plus angulées.

2. A. OBSOLETA. — Long. 17 à 19 mill. — Cette *Asida* ressemble extrêmement à la précédente; elle présente la même forme, sauf le corselet qui est moins dilaté en avant, de sorte que la plus grande largeur est plus en arrière; le disque est plus nettement tranché des côtés qui sont plus densément rugueux, ces rugosités étant aplaties et non pointues; la tête est rugueusement ponctuée, avec une forte impression transversale entre les antennes; le bord postérieur est moins droit, de sorte que les angles ne font pas une saillie aussi marquée en avant; le disque est finement ponctué en arrière, au lieu d'être finement granulé; les élytres sont un peu plus convexes en travers, les côtes encore moins marquées, le dos un peu plus convexe en travers, un peu inégal, les côtés à granulation excessivement fine, ne dépassant guère la 2e côte; le bord réfléchi très-finement et peu granulé. —Batna (Hénon), Ain-Touta (Gaston Allard).

3. A. OLCESII. — Long. 12 mill. — *Sat brevis, valde crassa, parum convexa, postice subtruncata, fusco-nigra, opaca, prothorace antice angustato, lateribus arcuatis, disco dense sat tenuiter, lateribus magis grosse asperato, lateribus reflexis, angulis posticis acutis, retrorsum valde pro-*

ductis, elytris disco unicarinatis, dorso tenuiter sat dense asperatis, interstitiis externis grosse granulatis, costa laterali valde carinata, margine reflexo, sat tenuiter asperato.

Assez courte, parallèle, très-épaisse, d'un noir mat en dessus, faiblement brillant en dessous. Tête couverte d'aspérités presque effacées, ayant en avant une faible impression transversale. Antennes assez courtes, médiocrement épaisses. Corselet presque plus large que les élytres, fortement arrondi sur les côtés, rétréci en avant, fortement échancré au bord antérieur ; bord postérieur fortement sinué de chaque côté ; angles postérieurs aigus, fortement prolongés en arrière ; disque convexe, couvert de fines aspérités serrées ; au milieu, en avant, un fin sillon longitudinal se perdant sur la convexité postérieure ; de chaque côté de ce sillon, une faible trace d'une ligne un peu oblique ; bords latéraux largement, mais peu fortement creusés en gouttière, couverts d'aspérités plus fortes que celles du disque, mais se fondant peu à peu avec ces dernières. Écusson très-petit, déprimé, un peu rugueux, triangulaire. Élytres parallèles, se rétrécissant assez brusquement aux 2/3 postérieurs, peu convexes en avant, mais brusquement déclives et presque tronquées en arrière ; sur chacune, une seule côte discoïdale très-saillante, mais se perdant à la déclivité postérieure et plus rapprochée de la suture que du bord externe ; espace entre ces deux côtes discoïdales couvert d'aspérités extrêmement fines, serrées ; espace externe à aspérités beaucoup plus grosses, moins serrées ; côte externe mince, tranchante, formant en dessous une gouttière sur le bord réfléchi, qui est couvert de fines aspérités. Dessous du corps et abdomen couverts d'aspérités très-fines, un peu aplaties. Pattes très-rugueuses ; éperons antérieurs courts, arqués. — Maroc ; communiquée par M. Gougelet.

Espèce très-tranchée, ressemblant un peu à l'*A. silphoides,* mais n'ayant qu'une seule carène dorsale sur chaque élytre, avec la suture non élevée ; la granulation fine et serrée sur les côtés du corselet et des élytres est remarquable. La ♀ ne se distingue que par les élytres moins parallèles.

4. A. ABRUPTA. — Long. 9 à 12 mill. — *Oblonga, supra depressa, nigra, indumento terreo dense obtecta, prothorace lateribus late explanato, antice angustato, medio postice sulcato, margine postico ante angulos utrinque valde emarginato, elytris utrinque bicostatis, costa externa parum sinuata et costa discoidali valde sinuata, postice abrupte truncata, utraque breviter luteo-pilosa, elytrorum disco reticulato ; ♂ parallela, costis magis exsertis ; ♀ oblongo-ovata, costis magis arcuatis, minus insertis.*

Oblongue, déprimée en dessus, d'un brun noir, finement granulée recouverte d'un enduit terreux, serré. Tête petite. Corselet rétréci en avant, côtés largement marginés et assez relevés, formant une large gouttière arquée; bord externe plus fortement granulé; bord antérieur profondément échancré, avec les angles largement saillants; bord postérieur arrondi au milieu, mais avec une petite échancrure vis-à-vis l'écusson, fortement sinué de chaque côté, avant les angles postérieurs qui sont larges et assez saillants en arrière; au milieu du disque, un sillon longitudinal bien marqué, surtout en arrière. Élytres ornées chacune de 2 côtes, l'une marginale, à peine sinuée, tranchante aux épaules, l'autre discoïdale, très-ondulée, se terminant en arrière en s'arrondissant vers la suture, le reste du disque réticulé; ces 2 côtes sont garnies d'une pubescente veloutée, qui existe aussi, mais plus courte, sur les réticulations du disque. ♂ presque parallèle, corselet plus large au milieu que les élytres, côtés plus fortement arqués; côtes des élytres plus saillantes, plus pubescentes, terminées brusquement en arrière; ♀ plus ovalaire, corselet plus court, plus large, plus rétréci en avant. — Constantine (Hénon).

Voisine de l'*A. marginata* Sol., d'Espagne, en diffère par le corselet sillonné au milieu, avec les côtés plus rentrants à la base, les angles antérieurs un peu moins saillants, et par les reliefs des élytres beaucoup plus saillants, la côte externe étant très-relevée et se terminant brusquement avant l'extrémité.

PIMELIA INSIGNIS. — Long. 13 mill. — *Breviter ovata, antice angustata, convexa; nigra, nitida; antennis brevibus; prothorace brevissimo, lateribus rotundatis; elytris brevibus, utrinque carinis 4 granulatis, interstitiis sparsim granulatis, et medio tuberculis rotundatis seriatim, sed irregulariter dispositis; interstitiis externo tantum granulato, basi interdum tuberculato.*

Ovalaire, courte, atténuée en avant, convexe, d'un noir assez brillant, glabre. Tête à ponctuation peu serrée, plus forte sur les côtés; labre et épistome légèrement sinués. Antennes courtes, ne dépassant pas le milieu du corselet, les 2 derniers articles assez gros. Corselet très-court, trois fois au moins aussi large que long; côtés arrondis, un peu rétrécis en avant; angles postérieurs obtusément arrondis; surface granulée, très-finement au milieu. Élytres à peine plus larges à la base que le corselet, arrondies, ayant chacune 4 côtes peu saillantes, crénelées ou granulées, intervalles à fines granulations écartées, avec une série peu régulière de tubercules arrondis; intervalle externe n'ayant au milieu que des granu-

lations plus grosses, parfois quelques tubercules à la base. Pattes courtes, granulées. — Mogador.

Voisine de l'*obesa,* mais encore plus courte, plus trapue, et très-distincte par la sculpture des élytres.

HELIOTAURUS ROLPHII. — Long. 9 mill. — *Oblongo-subovalis, convexus, niger, nitidus, ano rufo, elytris atro-cæruleis, capite prothoraceque dense punctatis, albo-pilosis, hoc antice tantum rotundato, angulis posticis fere obtusis, scutello punctato, apice fisso, elytrorum striis latis, grosse punctatis, interstitiis planis, dense punctatis, densissime seriatim albo-hirtis.*

Oblong, un peu ovalaire, un peu élargi en arrière, convexe, d'un noir brillant, à villosité blanche, extrémité de l'abdomen rouge, élytres d'un bleu foncé. Tête allongée, fortement et densément ponctuée, ayant une faible impression transversale entre les antennes; celles-ci assez fortes, grossissant vers l'extrémité, dépassant la base du corselet, noires, 3e article de moitié au moins plus long que le 4e. Corselet un peu transversal, côtés arrondis en avant; ponctuation forte, serrée; angles postérieurs presque obtus. Écusson tronqué, fortement ponctué à la base, marqué à l'extrémité d'un sillon large et profond, lisse. Élytres notablement plus larges que le corselet, convexes, un peu élargies en arrière, à stries larges, mais peu profondes, marquées de gros points serrés, intervalles plans, assez fortement et densément ponctués, et hérissés de poils blancs très-serrés, formant une bande longitudinale occupant la largeur de chaque intervalle. — Mazagan, côtes du Maroc.

Cette espèce est extrêmement remarquable par les bandes de poils blancs soyeux, hérissés, qui ornent les élytres, et par la largeur des stries, ainsi que par la forte ponctuation du corselet et de la tête qui n'a pas d'impression médiane.

Fam. **Curculionidæ.**

CNEORHINUS SETARIUS. — Long. 6 mill. — *Oblongo-ovatus, valde convexus, rufo-brunneus, indumento cinereo dense tectus, pallido brunneo maculosus, prothorace trivittato, setis cinereis in elytris seriatim dispositis,*

hispidis, sat dense obsitus ; capite asperato, rostro transversim et longitudinaliter sulcato, prothorace vix transverso, sat dense cribrato, elytris oblongo-ovatis, postice subcompressis, valde punctato-striatis, interstitiis parum convexis.

Oblong, un peu ovalaire, très-épais, convexe, d'un brun roussâtre, couvert d'une couche écailleuse cendrée, très-serrée, avec de petites taches brunâtres, nébuleuses sur les élytres, et trois bandes de même couleur sur le corselet, couvert, en outre, de soies cendrées assez nombreuses, hispides et disposées en lignes sur les élytres. Tête finement granulée, ayant à la base et au devant des yeux deux sillons transversaux, et au milieu un sillon longitudinal atteignant l'extrémité du rostre. Corselet transversal, arrondi sur les côtés, percé de gros points médiocrement serrés. Élytres ovalaires-oblongues, un peu comprimées latéralement, surtout à l'extrémité, coupées obliquement aux épaules, puis presque parallèles, et se rétrécissant en s'arrondissant aux 3/4 de leur longueur; à stries bien marquées, ponctuées, les intervalles faiblement convexes, la suture surtout. Dessous couvert d'écailles cendrées, qui deviennent un peu métalliques sur les pattes. Fémurs presque échancrés en dessous avant l'extrémité. — Maroc.

Thylacites Rolphii. — Long. 5 1/2 mill. — *Breviter ovatus, crassus, fusco-niger, indumento griseo dense obtectus, albido, luteo-metallico et fusco variegatus, longe pilosus, rostro brevi, strigoso-punctato, medio sulcato, antennis brevibus, piceo-rufis, prothorace lateribus valde ampliato, medio leviter elevato, vitta longitudinali fusca, medio dilutiore, elytris brevibus, prothorace multo latioribus, pedibus brevibus, femoribus crassis.*

Ovalaire, court, épais, hérissé de poils roux assez longs, peu serrés, d'un brun noir, recouvert d'un enduit gris blanchâtre, avec des bandes d'un brunâtre un peu métallique et des taches plus foncées, dénudées. Rostre court, rugueusement ponctué, presque strigueux; au milieu, un court sillon longitudinal. Antennes d'un roux brunâtre, courtes, 2e article du funicule à peine plus court que le 1er, les suivants devenant de plus en plus courts; massue brièvement ovalaire. Corselet court, fortement arrondi sur les côtés, parsemé de points écartés plus gros que ceux du fond; au milieu, deux bandes d'un roux métallique se réunissant aux deux extrémités; sur les côtés, quelques petites taches. Élytres d'un tiers au moins plus larges que le corselet, convexes, à stries ponctuées assez distinctes, les intervalles faiblement convexes, à bandes rousses longitudinales médio-

crement régulières, les intervalles marquetés de quelques taches brunes dénudées; avant l'extrémité, de chaque côté, une tache blanchâtre arrondie, entourée d'un anneau dénudé. Dessous de même couleur. Pattes courtes, velues ; cuisses grosses. — Maroc.

1. OTIORHYNCHUS GASTONIS. — Long. 7 mill. — *Ovatus, crassus, convexus, niger, sat nitidus, antennis, tibiarum apice tarsisque piceis, capite tenuiter punctato, rostro brevi, crasso, prothorace subgloboso, punctis grossis, ocellatis dense impresso, linea media lævi, elytris breviter ovatis humeris oblique truncatis, late striatis, interstitiis sat convexis, asperatis, hirtis, striis ipsis granulatis, femoribus inflatis, inermibus, ♂ abdomine basi triangulariter impresso.*

Ovalaire, épais, convexe, d'un noir assez brillant, avec les antennes, l'extrémité des tibias et les tarses d'un brun rougeâtre. Tête très-finement ponctuée, avec quelques points plus gros au sommet; rostre assez court, assez épais, rétréci en cône, avec les ptéryges grandes et divariquées; yeux rapprochés, oblongs, peu saillants; rostre ayant trois faibles carènes qui se rapprochent vers la base. Antennes assez courtes, de grosseur médiocre, hérissées de poils assez raides; articles du funicule décroissant peu à peu de longueur, les 2 premiers presque égaux. Corselet presque globuleux, mais rétréci en avant et en arrière, couvert d'énormes points ronds, ocellés, serrés, laissant au milieu une ligne lisse plus ou moins régulière. Élytres ovalaires, presque deux fois aussi larges que le corselet, coupées obliquement aux épaules, largement et assez profondément striées, intervalles assez convexes, ayant une rangée de fines aspérités, donnant chacune naissance à un poil roux un peu couché, les stries elles-mêmes ayant une rangée de granulations, parfois plus grosses que celles des intervalles. Dessous aussi brillant que le dessus, à gros points écartés. Fémurs renflés, inermes. ♂, une forte impression triangulaire à la base de l'abdomen; dernier segment fortement et densément ponctué. — Aïn-Touta.

Cette espèce, découverte par M. Gaston Allard, doit se placer près du *planithorax*, dont elle diffère par le corps plus large, plus court, et les élytres plus fortement sillonnées, avec les intervalles plus relevés et les stries plus grassement ponctuées, parfois granulées.

2. O. HENONII. — Long. 4 mill. — *Elongatus, fusco-piceus, griseo-setulosus, antennis pedibusque vix dilutioribus, rostro dense tenuiter rugoso-punctato, haud carinato, prothorace oblongo, antice posticeque valde*

angustato, sat grosse punctato, elytris dorso subplanis, late parum profunde sulcatis, sulcis grosse punctatis, interstitiis subcarinatis; transversim plicatis, seriatim setulosis, femoribus muticis, sat grossis, tibiis intus sinuatis.

Ce petit *Otiorhynchus* ressemble tout à fait pour la forme à l'*O. affaber ;* sa couleur est moins foncée, mais son corselet est ponctué au lieu d'être rugueux ; le rostre est un peu plus étroit, dépourvu de carène médiane; les antennes sont un peu moins courtes, et les élytres sont moins profondément sillonnées, bien que les fossettes des sillons soient presque aussi grandes. — Constantine.

Nanophyes Oliverii Desbrochers, Bull. Acad. Hippone, 1866, 49. — Long. 1 1/2 mill. — *Ovatus, livide testaceus, parum nitidus, pube molli vestitus, rostro ferrugineo, antennis pallidioribus, prothorace antice valde attenuato, subtiliter dense punctulato, elytris fascia nigra fere communi medio ornatis femoribus spinula una subtili armatis.*

Ovale, assez convexe, couvert d'une pubescence blanchâtre, soyeuse, assez longue et couchée, entièrement d'un testacé pâle, livide. Tête petite, arrondie, ferrugineuse ; yeux médiocrement saillants, très-développés, noirâtres ; rostre cylindrique, légèrement courbé, plus ong d'un quart environ que la tête et le prothorax réunis, s'élargissant insensiblement de la base au sommet, d'un ferrugineux rougeâtre, avec l'extrémité rembrunie, assez brillant, marqué à la base d'un sillon longitudinal extrêmement fin, très-obsolétement pointillé dans toute sa longueur. Antennes plus longues que le rostre, d'un ferrugineux sale, à 2[e] article beaucoup plus gros que les suivants ; massue assez forte, peu allongée, rembrunie. Prothorax assez court, d'un tiers environ plus large à la base que long dans son milieu, très-rétréci antérieurement, pas plus large que la tête à son bord antérieur, coloré comme elle, couvert d'une fine ponctuation, serrée et très-peu profonde. Élytres peu allongées, médiocrement convexes, très-peu saillantes aux épaules, où leur largeur dépasse à peine celle du prothorax, striées, ponctuées de points peu rapprochés ; intervalles peu convexes, couverts d'une pubescence blanchâtre, soyeuse ; chacune d'elles marquée, vers la suture, d'une tache brunâtre paraissant formée de trois petites taches : la première plus allongée, située sur le premier intervalle ; la seconde, plus petite, presque carrée, placée un peu au-dessous sur le deuxième ; la troisième enfin, également petite, remontant un peu plus sur le troisième intervalle. Chaque tache présente ainsi l'apparence

d'une sorte d'accent circonflexe renversé, et leur réunion (elles ne sont séparées vers la suture que par un très-petit espace) offre l'aspect d'une bande transversale commune aux deux étuis. Les élytres sont séparément arrondies à l'extrémité. Pattes testacées, cuisses munies vers le milieu interne d'une petite épine extrêmement ténue. — Bone.

Fam. **Chrysomelidæ.**

CLYTHRA (LABIDOSTOMIS) TRIFOVEOLATA Desbrochers, Bull. Acad. Hippone, 1866, 42. — Long. 6 mill. — *Brevior, viridescens vel cyaneus, antennis nigricantibus, basi infra rufescentibus, fronte excavata, trifoveolata, prothorace lævi, sat tenuiter punctulato, lateribus subdenticulatis, parum convexo, basi bisinuato, apice arcuato, angulis posticis apertis, elytris rugose punctatis. ♂ mandibulis valde prominentibus, capite magno, epistomate bidentato sat profunde inciso.*

Cette espèce doit être placée entre les *C. Hordei* Fab., et *C. Guerinii* Bassi ; elle est d'une taille plus grande; le manque de dent dans l'échancrure de l'épistome, la ponctuation des élytres plus rugueuse, l'écusson ponctué, le prothorax plus large, la distinguent suffisamment; les fossettes du front sont disposées comme chez la *C. Guerinii,* mais les élytres manquent de la tache jaune apicale. — Algérie.

1. CRYPTOCEPHALUS NIGRIDORSUM Chevr., Rev. Zool., 1860, 453. — *Flavo-rubidus, nitidus; marginibus anticis et lateribus thoracis flavis; scutello-albo; elytris pallidioribus, punctato-striatis, macula dorsali nigrovirente ornatis; pectore tantum in ♂ nigro, pectore et abdomine nigris in ♀ cum marginibus segmentorum flavis; antennis basi pedibusque pallidis.* — Alger.

Je ne puis voir dans cet insecte qu'une variété du *C. alboscutellatus* qui se trouve sur toutes les côtes de la Méditerranée, et dont je possède plusieurs individus récoltés à Alger par M. Lallemant.

2. C. PALLIDOCINCTUS. — Long. 2 2/3 mill. — *Oblongus, parallelus, convexus, virescenti-cæruleus, nitidus, epistomate, prothoracis elytrorumque limbo angusto, apice dilatato, pedibusque pallide flavis, antennis corpore*

vix brevioribus, gracilibus, nigris, basi flavis, prothorace vix perspicue punctulato, scutello lævi, elytris substriato-punctatis, interstitiis brevibus, planatis.

Oblong, parallèle, convexe, d'un bleu d'acier brillant, parfois un peu verdâtre, joues, épistome, pattes et une bordure étroite sur les côtés du corselet et des élytres, dilatée à l'extrémité de ces dernières, d'un jaune paille ; antennes presque aussi longues que le corps, grêles, noires, avec la base jaune. Corselet sensiblement rétréci en avant à partir du milieu, à ponctuation extrêmement fine, peu distincte. Écusson lisse. Élytres à lignes de gros points, formant presque des stries ; intervalles lisses, unis. — Trouvé à Batna, par notre zélé collègue M. Hénon.

Cet insecte ressemble extrêmement, mais en petit, au *C. marginellus* ; seulement la bande externe des élytres est entière ; il s'en éloigne par la ponctuation régulière des élytres, ce qui le rapproche du *C. Hubneri,* et il diffère des deux par la sculpture du corselet moins forte que chez le *marginellus,* plus marquée que chez l'autre.

3. C. DISCICOLLIS. — Long. 1 3/4 mill. — *Oblongus, niger, nitidus, capite, prothorace (macula discoidali baseos excepta), elytrorum limbo, sæpius interrupto, macula apicali pedibusque flavo-ochraceis, antennis nigris, basi flavis, prothorace lævi, antice angustato, scutello lævi, acuto, elytris punctato-substriatis, interstitiis lævibus.*

Oblong, presque parallèle, épais, assez convexe, d'un noir brillant, avec la tête, la base des antennes, le corselet (sauf une tache discoïdale à la base), une bordure étroite des élytres souvent interrompue, une tache apicale et les pattes d'un jaune d'ocre. Tête unie, ayant une petite impression transversale entre les antennes, et quelquefois un court sillon au sommet. Antennes grêles, dépassant le milieu du corps. Corselet très-convexe, arrondi sur les côtés, rétréci en avant, finement rebordé sur les côtés et au bord antérieur, aussi large que les élytres et paraissant les embrasser à la base ; chez les ♂ un peu moins large et plus atténué en avant chez lés ♀. Écusson triangulaire, pointu, lisse. Élytres à lignes de points régulières, tantôt à peine indiquées, tantôt bien marquées, effacées sur la tache apicale. — Algérie.

La bande étroite qui entoure les élytres est, ainsi que la tache apicale, d'un jaune plus clair que le corselet ; elle est souvent interrompue. Quelquefois on voit à la base des élytres une étroite bande transversale fauve, un peu nébuleuse. Souvent aussi le dessus des pattes est noirâtre.

On pourrait, au premier abord, prendre cet insecte pour une variété du *C. minutus*, mais la forme est bien plus étroite, le corselet est plus large, moins conique, et rappelle plutôt celle du *scapularis*.

4. C. LINEELLUS Suff. — Long. 2 mill. — *Oblongus, subparallelus, convexus, ochraceo-flavus, nitidus, fronte media brunnea, grosse punctato, prothorace utrinque late brunneo, dense punctulato, elytris profunde lineato-punctatis, utrinque brunneo plagiatis, subtus fuscus.*

Oblong, presque parallèle, convexe, d'un beau jaune d'ocre brillant, avec une grande tache d'un brun acajou de chaque côté du corselet, et une bande presque double de même couleur au milieu de chaque élytre ; une petite tache brune sur le milieu du front ; dessous d'un brun noir. Tête fortement ponctuée, presque corrodée entre les yeux. Corselet aussi large à la base que les élytres, un peu rétréci en avant, à ponctuation assez fine, serrée, presque striolée sur les côtés. Écusson lisse. Élytres à stries de gros points bruns, plus profondes à la base ; intervalles lisses, unis ; calus huméral saillant. — Maroc.

Cette jolie espèce se trouve aussi en Andalousie.

1. STYLOSOMUS BIPARTITUS. — Long. 1 1/5 mill. — *Parallelus, crassus, supra parum convexus, fuscus, capite, prothorace, pedibus antennisque testaceo-rufis, capite prothoraceque dense punctatis, capite medio breviter striato, prothorace antice haud angustato, basi elevato, elytris dense ac grosse lineato-punctatis, interstitiis albido-hispidis.*

Parallèle, épais, mais médiocrement convexe sur la partie dorsale, d'un brun noir peu brillant, avec la tête, le corselet, les antennes et les pattes d'un roux testacé. Tête large, finement et densément ponctuée, ayant au milieu une courte strie ou petite fossette oblongue. Corselet non rétréci en avant, aussi large que la tête, relevé à la base, couvert d'une ponctuation extrêmement serrée, rugueuse, qui le rend presque mat, et d'une pubescence fauve, soyeuse. Élytres relevées à la base, couvertes de lignes de gros points, serrées ; les intervalles assez convexes, au moins à la base, et garnis d'une pubescence hispide assez longue. — Algérie.

Cette espèce, que je dois à M. Lethierry, est remarquable par sa coloration, par son corselet parallèle et par les gros points régulièrement disposés qui couvrent les élytres.

2. S. TAMARICIS H.-Sch. — La variété à tache suturale dilatée en arrière se retrouve en Algérie comme dans le sud de l'Europe.

3. S. MINUTISSIMUS Germ. — Se retrouve à Mers-el-Kébir, à Tanger et en Andalousie.

CHRYSOMELA SERIATOPORA. — Long. 6 mill. — *Subglobosa, viridi-metallica, nitida, corpore subtus, clytrorum marginibus reflexo et externo rufis, capite lævi, medio evidenter bipunctato, prothorace antice angustato, lævi sed lateribus valde sat dense punctato, scutello lævi, elytris lævibus, punctis grossis, intus cupreis, seriatim dispositis.*

Subglobuleuse, d'un vert métallique brillant, avec le dessous du corps, le bord réfléchi des élytres et un peu leur bord externe d'un roux assez brillant. Tête d'un vert un peu roussâtre, lisse, ayant sur le sommet deux points rapprochés, bien marqués et, en avant, une impression arquée. Corselet retréci en avant, avec le bord antérieur fortement échancré et les angles antérieurs très-déclives, très-marqués; surface lisse, mais côtés fortement et assez densément ponctués, sans impression longitudinale. Écusson lisse, fortement arrondi à l'extrémité. Élytres lisses, à lignes assez écartées de gros points, ne formant pas de stries, ces points un peu cuivreux en dedans. — Algérie.

La forme de cette Chrysomèle la rapproche de la *diluta* et de la *Dohrnii*; mais elle diffère de la première par le manque d'impressions latérales au corselet, même à la base, et par les lignes de points des élytres très-régulières et espacées; elle diffère de la seconde par le corselet presque aussi large à la base que les élytres, sans impressions, par l'écusson presque tronqué, et par les élytres à points plus gros, non disposés en séries géminées.

LUPERUS ACUTIPENNIS. — Long. 4 1/2 mill. — *Oblongo-ovatus, convexus, lævis, ruber, nitidus, clytrorum apice, corpore subtus, pedibus antennisque flavo-testaceis, pectore nigro, prothorace angusto, fere lævi, angulis posticis rectis, elytris lævibus, postice sensim-dilatatis, angulo suturali spinoso, divaricato.*

Oblong-ovalaire, un peu élargi en arrière, convexe, lisse, d'un rouge un peu acajou brillant, avec l'extrémité des élytres, le dessous du corps, sauf la poitrine, qui est noire, les pattes et les antennes d'un jaune roussâtre clair. Tête grosse, aussi large que le corselet. Calus frontaux en triangle aplati, séparés par un sillon bifide entre les antennes. Antennes assez fortes, les articles un peu angulés à l'extrémité, finement pubescents en dedans;

1er article assez grand, en massue un peu arquée, le 2e plus court que le 3e, celui-ci réuni au 2e, égal au 4e, les articles suivants égaux. Corselet beaucoup plus étroit que les élytres, côtés arrondis en avant, se redressant un peu vers la base pour former des angles postérieurs droits, pointus; ponctuation extrêmement fine, peu serrée. Écusson triangulaire, assez grand. Élytres s'élargissant sensiblement en arrière après le milieu, s'arrondissant en dehors et se terminant à l'angle sutural en un angle assez pointu, la suture divergente à l'extrémité. — Maroc.

La terminaison remarquable des élytres et la coloration rendent cet insecte bien facile à reconnaître. C'est avec un peu de doute que je le rapporte aux *Luperus;* mais le seul individu que j'aie vu est dans un état qui ne permet pas un examen complet.

Fam. **Coccinellidæ.**

MICRASPIS TETRADYMA. — Long. 3 mill. — *Hemisphærica, subtus nigra, supra rubra, elytris utrinque nigro bisignatis, sutura et margine basali externoque anguste nigris; lævis, nitida, elytris amplis, humeris prominentibus, rotundatis.*

Courte, très-convexe, presque hémisphérique, très-lisse, noire en dessous, rouge en dessus, avec deux grosses taches noires sur chaque élytre, une bande suturale étroite, noire, ainsi qu'une bordure extrêmement étroite à la base et le long du bord externe. Corselet court, bien plus étroit que les élytres; côtés très-déclives, arrondis, formant en avant des angles tombants obtus et des angles postérieurs fortement arrondis. Écusson assez petit. Élytres à épaules débordant le corselet, assez saillantes, mais arrondies; une faible dépression entre les épaules et l'écusson; bord externe nullement marginé. — Maroc.

Cette espèce diffère un peu des autres *Micraspis* par l'écusson un peu moins petit et les épaules plus saillantes. Sa coloration la rend facile à distinguer de ses congénères.

RÉVISION

DE LA

Tribu des **HYPÉRIDES**, Lacordaire,

ET EN PARTICULIER DES GENRES

Hypera Germ., **Limobius**, Schönh. et **Coniatus** (Germ.) Schönh.

RENFERMANT LA

DESCRIPTION DE PLUSIEURS GENRES NOUVEAUX

ET DE

85 ESPÈCES NOUVELLES,

Par M. G. CAPIOMONT.

(Séance du 24 Juillet 1867.)

AVANT-PROPOS.

Lorsque je me décidai à entreprendre la révision du genre *Hypera* de Germar (*Phytonomus* Schönherr), j'étais loin de me douter des difficultés que je rencontrerais. Depuis longtemps j'avais été frappé des dissemblances extérieures que présentaient quelques-unes des espèces placées par Schönherr parmi les *Phytonomus*, et je pensais qu'après un examen attentif de l'organisation de ces petits animaux, j'arriverais facilement à les grouper d'après des caractères bien tranchés, faisant ressortir clairement leurs analogies.

Je dois avouer tout d'abord que si je n'ai pas toujours échoué dans cette distribution méthodique à laquelle j'avais la prétention d'arriver, je

n'en ai pas moins rencontré des obstacles insurmontables lorsqu'il s'est agi de caractériser nettement les divisions qui me semblaient les plus naturelles.

C'est que, à l'exception des segments abdominaux et des parties latérales de la poitrine, dont les formes sont assez constantes, il m'a pour ainsi dire été impossible d'utiliser les organes qui, partout ailleurs dans la famille des *Curculionides,* sont employés avec succès à la délimitation des groupes.

Ainsi, le rostre, les scrobes, les antennes, les yeux, les pieds, la saillie mésosternale, etc., *considérés isolément,* m'ont été lé plus ordinairement d'un faible secours. Certes, il existe une très-grande différence entre le rostre du *Phyt. punctatus* Fabr. et celui du *Phyt. maculipennis* Fairmaire, et on peut être surpris, à première vue, qu'on soit obligé de conserver ces deux espèces dans un même genre; eh bien, la dégradation de cet organe devient tellement insensible, en passant par les espèces intermédiaires, qu'il m'a été impossible de les éloigner complétement l'un de l'autre et que je ne suis parvenu à les ranger dans deux sections différentes du genre *Phytonomus* qu'en associant aux caractères tirés du rostre d'autres particularités dont la réunion venait trancher la difficulté (1).

Au début de mes recherches, alors que les matériaux dont je disposais étaient peu nombreux, j'étais arrivé sans trop d'efforts à les classer méthodiquement; mais, par la suite, les choses changèrent : plus les matériaux abondaient, plus mes embarras augmentaient, et j'ai dû passer par une foule de tâtonnements infructueux avant de trouver un arrangement qui me satisfît, je ne dirai pas complétement, mais assez pour me permettre de classer dans un ordre à peu près naturel les espèces que j'avais sous les yeux.

Les personnes adonnées à l'étude des *Curculionides* comprendront les obstacles qui m'ont arrêté, et voudront bien m'excuser, je l'espère, de n'avoir pu mieux faire.

La nature même de ce travail m'imposait l'obligation de revoir, et au besoin de contrôler, les caractères à l'aide desquels M. Lacordaire (Genera, tome VI, page 395) avait constitué sa tribu des *Hypérides.* J'ai été forcé,

(1) Qu'on examine successivement, et dans l'ordre que j'indique, les rostres des *Phyton. punctatus*, *Isabellinus*, *fasciculatus*, *brevicollis*, *polygoni*, *murinus*, *variabilis*, *ononidis*, *pathriacæ* et *maculipennis*, et on restera convaincu que, isolé des autres organes, le rostre ne pouvait être que d'une utilité secondaire.

par la grande quantité d'espèces nouvelles que je devais y faire entrer, à en modifier l'ordre et la composition.

Tout en maintenant dans cette tribu les genres que ce savant y avait introduits, j'ai dû leur adjoindre quelques coupes génériques de nouvelle création, ainsi que le genre *Macrotarsus* de Schönherr que M. Lacordaire en avait éloigné pour des motifs dont je ne puis admettre la validité.

On verra, en parcourant les pages suivantes, les considérations qui m'ont fait adopter pour ces genres une distribution différente de la sienne. On trouvera également les descriptions de quelques espèces exotiques, soit nouvelles, soit connues seulement sous des noms de collection ou de catalogue, et, enfin, la révision aussi complète qu'il m'a été possible des genres *Hypera* Germar (*Phytonomus* Schönherr), *Limobius* Schönherr et *Coniatus* (Germar) Schönherr.

Avant de terminer cette sorte de préface, je veux adresser mes remerciements à ceux de mes collègues qui ont bien voulu me venir en aide, soit en me communiquant les remarques qui intéressaient l'histoire de ces petits êtres, soit en me confiant les *Hypérides* de leur collection, soit encore en mettant à ma disposition les ouvrages qui me manquaient (1).

Je dois surtout témoigner ma reconnaissance à M. Bohemann qui, à la demande de M. de Bonvouloir, m'a envoyé en communication les types de la collection Schönherr, aujourd'hui la propriété du musée de Stockholm. Tous les entomologistes comprendront combien cette communication m'était précieuse, et que, sans elle, il m'eût été fort difficile, sinon impossible, de reconnaître la plupart des espèces schönherriennes, malgré l'exactitude de leur description.

Je dois aussi des remerciements particuliers à M. Kraatz, qui s'est procuré, pour me les communiquer, les types de Germar déposés au musée de Hales; à M. Émile Blanchard, qui, avec une gracieuseté que je dois reconnaître, m'a donné toutes les facilités désirables pour examiner les

(1) Ce sont, à l'étranger, MM. Bohemann, Émile von Bruck, Crotch, Haagrutenberg, de Heyden, von Kiesenwetter, Kraatz, Stierlin, Waga, Wollaston; et parmi nos compatriotes, MM. Aubé, Bellevoye, Bonnaire, Charles et Henri Brisout de Barneville, Chevrolat, Desbrochers des Loges, Achille et Henri Deyrolle, Léon Fairmaire, de Geminy, Grandin de l'Éprevier, Dr Grenier, Hénon, Javet, Jekel, Dr Laboulbène, de Laferté, Lethierry, Linder, Lucas, Marmottan, de Marseul, de Mniszech, Pandellé, Perris, Piochard de la Brûlerie, Poupillier, Reiche, Félicien de Saulcy, Dr Senac, de Wuillefroy et Wencker.

Hypérides du Muséum, et à MM. Aubé, Chevrolat, Fairmaire, de Laferté, de Mniszech et Reiche, dont les cartons renfermaient de nombreux types et des espèces nouvelles simplement cataloguées ou entièrement inédites, parmi lesquelles celles de la collection Dejean m'intéressaient à plus d'un titre.

Je ne puis oublier non plus M. Henri de Bonvouloir, qui a été pour moi d'une obligeance extrême. Ses nombreuses relations lui ont permis de me procurer une foule de renseignements et de matériaux qui m'ont été du plus grand secours. C'est à lui que je dois d'avoir pu examiner à loisir les types de Schönherr, de Germar, de M. Wollaston, etc., et les riches collections de MM. de Kiesenwetter, Kraatz, Stierlin, etc. Je ne saurais donc trop l'en remercier.

Paris, le 15 Juillet 1867.

G. CAPIOMONT.

Tribu des HYPÉRIDES.

CARACTÈRES : *Sous-menton* muni d'un pédoncule ordinairement large, rarement un peu étroit, plus ou moins saillant. — *Rostre,* en général notablement plus long que la tête (*Bubalocephalus* et *Cephalalges* exceptés), ou plus médiocrement robuste, le plus souvent arrondi ou émoussé aux angles, entier en avant; celui du mâle ordinairement plus court, quelquefois cependant (*Hypera*) plus long que celui de la femelle; ses *scrobes* prolongées en avant, dans le plus grand nombre, jusqu'à la commissure de la bouche, ou s'arrêtant à peu de distance de cet organe; obliquement dirigées vers l'œil, ordinairement linéaires. — *Antennes* médiocres, rarement terminales, généralement subterminales ou submédianes, leur funicule de sept articles, de six seulement chez les *Limobius.* — *Yeux* presque toujours grands et transversaux, exceptionnellement petits, arrondis et saillants chez les *Bubalocephalus* et *Coniatus.* — *Prothorax* échancré ou non sur son bord antéro-inférieur, dépourvu de lobes oculaires chez la plupart, ces lobes très-faibles, quand ils existent. — *Jambes* inermes,

rarement et alors très-brièvement mucronées au bout, les corbeilles des postérieures ouvertes, terminales; *tarses* plus ou moins larges et spongieux en dessous (*Macrotarsus* exceptés), leurs crochets libres. — *Métathorax* médiocrement allongé, parfois assez court, ses épisternums de largeur variable; épimères mésothoraciques en général peu développées. — Deux premiers segments de l'abdomen séparés par une suture plus ou moins arquée à ses extrémités, le 2e pas plus long que 3 et 4 réunis. — *Corps* ailé ou aptère revêtu de poils ou d'écailles piliformes, très-rarement d'écailles.

Cette formule est à peu de chose près celle qu'a donnée M. Lacordaire (Genera des Coléoptères, tome VI, page 395). On sait d'ailleurs que ce savant a rangé la tribu des *Hypérides* dans la 2e section de la 1re phalange de ses *Curculionides phanérognathes synmérides*, 2e section qui a pour caractères distinctifs un métasternum plus ou moins allongé et des épisternums métathoraciques au moins médiocrement larges.

Ce qui ne veut pas dire que toutes les espèces d'*Hypérides* aient à la fois un métasternum et des épisternums métathoraciques conformés de la sorte, loin de là. Beaucoup d'entre elles ont, au contraire, un métasternum court et des épisternums métathoraciques étroits (caractères qui appartiennent à la 1re section), et on serait fort embarrassé de les faire entrer dans la 2e si on ne tenait compte que de la longueur du métasternum et de la largeur des épisternums métathoraciques (1).

Il est alors indispensable de chercher autre part les analogies qui relient ces espèces à leurs congénères, et c'est en m'appuyant sur des considérations d'ordre semblable que je me suis cru autorisé à ranger parmi les *Hypérides* un genre nouveau (*Bubalocephalus* Cap.), pour lequel j'aurais été obligé de créer une tribu séparée, que j'aurais dû reléguer dans la section *A*, près des *Somatodides* et fort loin du groupe qui nous occupe, si je ne m'étais arrêté qu'à la forme des parties inférieures du thorax.

La tribu des *Hypérides* est un exemple de la difficulté qu'on éprouve à classer méthodiquement les *Curculionides* lorsqu'on se base exclusivement sur la structure de certains organes pris isolément. Je suis porté à croire qu'on arriverait à des divisions plus naturelles si on les groupait

(1) De l'aveu même de M. Lacordaire, les deux sections de ses *Phanérognathes synmérides* sont mal limitées. (Voir la note 2 de la page 289 du tome VI de son Genera.)

d'après l'ensemble de leur organisation extérieure. M. Lacordaire l'a tenté, et, assurément, sa classification est de beaucoup préférable à celle de Schönherr. Néanmoins je crains qu'il n'ait donné encore trop d'importance à certains organes, et que, par suite, il n'ait dissocié des éléments dont la connexité me paraît évidente.

Bien qu'il ait abandonné les deux grandes divisions de Schönherr, celles des *Orthocères* et des *Gonatocères*, et qu'il ait rejeté également les groupements basés sur la longueur du rostre, cependant, à son insu peut-être, et probablement par un reste d'habitude, il a respecté parfois la manière de voir de Schönherr au sujet des *Brachyrhynches* et des *Mécorhynches*. On peut s'en assurer à propos de la tribu des *Hypérides* et du genre *Hypera* (1), dont il est disposé à éloigner les espèces à rostre relativement plus allongé, et à les ranger, pour ce seul motif, parmi les *Erirhinides*.

Ces reflexions ne sont ici placées que pour justifier la composition de la tribu des *Hypérides* telle que je l'exposerai plus loin, mon intention n'étant nullement de critiquer la classification adoptée par l'illustre professeur de Liége, dont j'admire plus que personne l'immense savoir et la merveilleuse sagacité.

Étude des parties extérieures du corps.

La *tête* est généralement peu développée, toujours plus ou moins convexe, naturellement plus large chez les espèces à rostre court et épais; par exception assez volumineuse et bombée en avant chez les *Bubalocephalus*. En dessous, la tête présente, postérieurement et sur la ligne médiane, les traces d'un léger sillon faisant suite à une fossette, quelquefois très-profonde (2).

Le *front* est rarement aplati (*Alophus*).

Les *yeux* sont ronds (*Coniatus*, *Bubalocephalus*), ou ovales (*Alophus*, *Hypera*, etc.), ou oblongs (*Cepurus*, *Tylopterus*), quelquefois sinueux à

(1) Voir la note 3 de la page 401 de son Genera, tome VI.

(2) On n'aperçoit bien cette fossette que chez les espèces à rostre dirigé en avant chez les autres, il faut ramener l'organe dans cette position pour la découvrir.

leur bord interne (*Chlorophohus*), ou bien à leur côté externe (*Phytonomus maculipennis*), rarement à tous les deux à la fois (*Phelypera distigma*). Ces organes sont toujours latéraux, mais plus ou moins; quelquefois franchement latéraux (*Alophus*), d'autres fois paraissant antérieurs vus d'en haut (certains *Phytonomus*); tantôt ils sont contigus sur le front (*Tylopterus* et *Phelypera*), et dans ce cas ils atteignent une très-grande dimension, l'intervalle qui les sépare inférieurement étant lui-même fort réduit; tantôt l'espace interoculaire supérieur est presque égal à la largeur de la tête (*Alophus*). Entre ces deux extrêmes on rencontre tous les intermédiaires.

En général, les yeux sont subdéprimés, rarement un peu convexes, plus rarement encore franchement saillants (*Coniatus*, *Bubalocephalus*). Les *facettes oculaires* forment un réseau composé le plus souvent de mailles très-fines (*Coniatus*), et moins fréquemment de mailles grossières, séparées par des sillons profonds (*Phelypera*, *Tylopterus*).

Le front offre ordinairement entre les yeux et sur la ligne médiane une impression plus ou moins profonde, de forme arrondie, ovale, oblongue, ou même linéaire, quelquefois peu apparente sous les poils qui la recouvrent. Dans quelques espèces de *Cépurides,* cette impression, *fossette interoculaire* de mes descriptions, manque complétement.

Le *rostre* présente des variations nombreuses; tantôt il est court, large, vertical, aplati en dessus, évidemment moins long que la tête (*Bubalocephalus*), ou un peu plus long qu'elle, et alors, soit épais, infléchi, peu ou point arqué, subanguleux sur les côtés (beaucoup d'*Hypérides*, genres *Alophus* et *Lepidophorus*), soit cylindrique, droit, incliné en avant (*Phyt. arundinis* et espèces voisines), soit mince, un peu allongé, plus ou moins arqué, peu ou point dilaté au sommet, strié ou non en dessus de chaque côté et parallèlement aux scrobes. Le plus souvent il est muni d'une carène très-visible, parfois même saillante; mais dans certains cas (quelques *Cépurides*) cette carène est à peine apparente. Chez les *Alophus* elle est remplacée par un sillon assez large, peu profond et paraissant se bifurquer vers l'extrémité. Dans ce genre, mais surtout chez les *Lepidophorus,* les *ptérygies* sont légèrement indiquées, et le rostre est un peu brusquement dilaté à la hauteur de l'insertion des antennes.

A la hauteur de cette insertion le rostre est creusé en dessus, sur la ligne médiane, d'un sillon que j'ai appelé *nasal*, et qui présente, dans son étendue et dans sa profondeur, des variations nombreuses.

Dans certaines espèces d'*Hypérides,* particulièrement dans le genre *Hypera*, on trouve des mâles chez qui le rostre est manifestement plus

allongé que chez les femelles; le fait est surtout très-évident chez le ♂ de l'*Hyp. oxalis* Herbst (1).

Bien que dans ces espèces les scrobes antennaires soient prolongées, dans les deux sexes, jusqu'à la même distance de l'extrémité du rostre, cependant l'insertion des antennes est moins antérieure dans le mâle que dans la femelle, les scrobes dépassant en avant le point où s'articule l'antenne d'une longueur différente, selon les sexes (2).

Les *scrobes* sont complètes et profondes en avant, évanescentes en arrière, quelquefois à bords arrêtés dans toute leur étendue (sous-genre *Dapalinus*), généralement obliques et sinueuses et atteignant les yeux, rarement (*Lepidophorus*) s'arrêtant à une assez grande distance de ces organes; recourbées vers le bord inférieur de l'organe visuel chez les *Alophus*; quelquefois (dans les *Cephalalges*) fortement arquées à leur origine, le plus ordinairement prolongées en avant jusqu'auprès de l'ouverture de la bouche.

Mandibules en tenaille; tantôt fortes, épaisses, ayant leur branche gauche sillonnée extérieurement vers son extrémité (où elle paraît presque bilobée) et plus antérieure que la droite, mais ne la recouvrant pas (*Hypera, Macrotarsus, Bubalocephalus*, etc.); tantôt s'amincissant sur leur face externe et devenant obliques, leur bord inférieur étant dirigé en avant (sous-genre *Tigrinellus*).

Sous-menton muni d'un pédoncule toujours bien apparent, d'autant plus large que le rostre est plus court et plus épais.

Antennes de 12 articles (11 *Limobius*); antérieures, soit subterminales (*Alophus, Hypera*), ou submédianes (beaucoup de *Phytonomus*), soit même médianes (*Cephalalges*); médiocrement robustes (*Hypera*) ou assez grêles (*Tigrinellus, Tylopterus*). — *Scape* plus ou moins épaissi au bout, attei-

(1) Cette particularité est en contradiction avec ce qu'on observe dans la plupart des autres tribus, et je l'avais signalée à plusieurs de mes collègues avant que M. Jekel eût publié dans nos Annales (année 1864, page 537) ses recherches sur la classification des Curculionides, recherches pleines d'observations judicieuses, et où le même fait se trouve consigné; ce qui ne veut pas dire que M. Jekel ne l'ait pas entrevu avant moi; seulement je tiens à constater, dans l'intérêt de la vérité, et comme preuve à l'appui de cette conformation exceptionnelle, que, de mon côté, j'en avais reconnu l'existence.

(2) Il est toujours facile de trouver le point exact où se fait l'insertion antennaire. Il existe à la paroi supérieure de la scrobe un petit renflement subtuberculiforme qu'on aperçoit très-distinctement en regardant le rostre de bas en haut; c'est exactement à cette place et à la partie inférieure de ce petit tubercule que l'antenne s'articule avec le rostre.

gnant le bord inférieur de l'œil, quelquefois le milieu de cet organe, rarement (*Bubalocephalus, Lepidophorus*) dépassant son bord supérieur. — *Funicule* de sept articles (*Limobius* excepté), 1-2 allongés, soit subégaux, soit le 1er moitié ou un tiers plus grand que le 2e, soit (*Chlorophotus*) celui-ci plus long que le 1er; 3-4 parfois obconiques, mais le plus souvent très-courts, ainsi que 5-7; ceux-ci de forme variable, arrondis, turbinés, lenticulaires, noueux, etc. —*Massue* ovale ou oblongo-ovale, ou oblongue, plus ou moins acuminée, articulée, paraissant formée de cinq articles dans le genre *Tylopterus* aux dépens du funicule, dont le 7e article semble faire corps avec elle.

Prothorax généralement plus court que large, souvent transversal, tantôt régulièrement arrondi sur les côtés (*Macrotarsus*), orbiculaire (*Bubalocephalus*), en ovale transversal (*Dapalinus*); tantôt trapézoïdal (*Cepurus*), quelquefois subcordiforme (*Tigrinellus*) ou encore cylindrique (*Eririnomorphus*); — à bord postéro-supérieur légèrement arqué, rarement sinueux (*Cepurus*, *Chlorophotus*); paraissant comme échancré à son bord antéro-supérieur (*Pachypera*), et le plus souvent à son bord antéro-inférieur : dans ce cas, les lobes oculaires, quoique faibles, sont toujours plus ou moins visibles. —Le *pronotum* est sans exception confondu avec les flancs du prothorax. Chez les *Pachypera*, *Larinosomus* et *Chlorophotus* il est manifestement déclive en avant (1); dans toutes les autres espèces il est plan ou simplement incliné. En dessus, le disque est généralement, mais plus ou moins, convexe. Le pronotum est très-souvent canaliculé dans une partie variable de sa longueur au-dessus de l'écusson, et dans deux espèces du genre *Phelypera* (*distigma* et *sparsuta*) il est transversalement impressionné parallèlement à la base. Ses angles postérieurs sont presque toujours droits ou légèrement obtus, rarement un peu prolongés en pointe en arrière (*Cepurus*), plus rarement encore presque complétement arrondis (*Bubalocephalus*).

En dessous le prothorax offre à sa partie postérieure, entre les hanches antérieures, un petit tubercule plus ou moins saillant, généralement suivi d'une crête; celle-ci parfois peu apparente et paraissant parcourue par un léger sillon.

Écusson ordinairement petit, presque constamment triangulaire.

(1) Chez les *Pachypera* le pronotum offre, de chaque côté du disque, une impression oblique, bien visible, quand on regarde l'insecte obliquement, sous un certain angle. Ce caractère, assez singulier, m'avait paru d'abord un fait accidentel, mais il est constant et particulier à ce sous-genre.

Élytres recouvrant ou non des ailes, en général assez convexes; franchement gibbeuses dans les *Tylopterus;* d'autres fois planes en avant; — soit en ovale, plus ou moins écourté, soit oblongues ou un peu allongées; quelquefois parallèles dans les deux tiers de leur longueur, le plus souvent dilatées sur les côtés, échancrées ou non en arc à leur base, avec les épaules ou obliquement arrondies, ou légèrement saillantes, ou encore calleuses (*Phelypera*), ou même tuberculeuses (*Eurychirus*), — infléchies sur les côtés, plus ou moins déclives postérieurement; toujours visiblement ponctuées-striées, et dans certains cas assez fortement chagrinées; assez souvent munies d'un calus à l'extrémité du cinquième intervalle. — Leur sommet est généralement arrondi, moins souvent terminé en pointe obtuse, quelquefois précédé d'une sinuosité latérale peu prononcée. — Dans quelques espèces d'*Hypera* (*palumbaria, comata*) les élytres sont un peu déhiscentes au sommet. — Interstries, plans ou bombés, les impairs en général plus larges et plus relevés que les autres, surtout chez les mâles.

Pattes médiocres, quelquefois très-courtes et robustes (la plupart des *Hypera*), rarement grêles et allongées (*Eurychirus, Macrotarsus* ♂). — Hanches antérieures contiguës; cuisses en massue, inermes (*Hyp. salviæ* excepté); — tibias droits ou faiblement arqués en dedans, principalement les antérieurs chez les mâles; sinueux ou non intérieurement avant l'extrémité, parfois ciliés au côté interne et dans certaines espèces renflés vers le milieu de ce côté, ou très-exceptionnellement munis à cette place d'une dent spiniforme (*Phyt. Pandellei* et *polygoni*).

Dans le sous-genre *Pachypera* les tibias sont dilatés en dehors à leur extrémité; partout ailleurs ils sont arrondis ou coupés obliquement au sommet de leur bord externe.

Les tibias antérieurs et intermédiaires sont parcourus, sur leur face interne, par une sorte de gouttière, bien apparente surtout vers l'extrémité, et dont le bord externe se termine par un prolongement ayant dans certains cas l'apparence d'un *mucro*.

Tarses de quatre articles apparents, les trois premiers en général dilatés et spongieux en dessous, avec le troisième très-profondément bilobé; toutefois, dans le genre *Macrotarsus*, ils sont étroits, comprimés, ciliés, presque épineux sur les bords et dénués de cupules spongioles en dessous (tous chez les femelles, en partie seulement chez les mâles).

Ongles libres, plus ou moins allongés et recourbés, jamais appendiculés.

Corbeilles des jambes postérieures ouvertes.

Mésosternum plus ou moins court. — *Saillie mésosternale* de forme

variable, le plus souvent ogivale ou en triangle allongé, avec le sommet arrondi ou acuminé, rarement tronqué. Vue de profil, cette saillie paraît, soit verticale à son origine, puis renflée en avant et brusquement rejetée horizontalement en arrière; soit faiblement courbée de haut en bas et d'avant en arrière; soit fortement inclinée dans le même sens. — *Épimères métathoraciques* à peine visibles; *épisternums métathoraciques* larges et assez courts chez les *Cépurides,* étroits et plus ou moins allongés chez les *Hypérides;* ordinairement convexes sur leur bord inférieur, s'épanouissant en avant en deux lobes, dont le supérieur est toujours bien marqué et s'enchâsse dans le bord correspondant de chaque élytre, et dont l'inférieur n'est bien développé que chez les espèces ailées. — *Épimères mésothoraciques* non ascendantes, toujours assez volumineuses chez les *Cépurides,* très-rarement chez les *Hypérides,* où la branche inférieure seule prend parfois un peu de développement, les deux branches formant à leur point de réunion un angle plus ouvert que l'angle droit, mais toujours plus obtus chez les espèces privées d'ailes. — *Épisternums métathoraciques* de forme triangulaire ou trapézoïdale.

Abdomen de cinq segments : le 1er généralement plus long que le 2e, marginé antérieurement et sur les côtés, son bord postérieur faiblement en arc rentrant, son bord antérieur arrondi ou très-rarement tronqué, avancé en pointe au milieu; cette pointe toujours très-petite, presque nulle dans le genre *Alophus,* reçue dans l'échancrure correspondante du métasternum (1); 2e segment ordinairement moins long que 3-4 réunis, par exception plus long chez les *Alophus* et quelques *Cépurides* (*Chlorophotus* ♂); arqué à son bord antérieur, dirigé en arrière à ses extrémités; 3-4 semblables par la taille et la forme, le plus souvent relevés en une sorte de bourrelet chez les mâles, leurs extrémités plus ou moins arquées ou anguleusement courbées en arrière, empiétant quelquefois sur les segments suivants; — plus étendus d'arrière en avant, pris ensemble, que le 5e chez les femelles et même chez les mâles de quelques *Cépurides ;* plus courts que celui-ci, au contraire, ou tout au plus aussi longs que lui, chez les *Chlorophotus, Cephalalges,* et chez les mâles de la plupart des *Hypérides.* Dans ce dernier sexe, chez les *Hypérides,* la portion du pygidium qui recouvre l'orifice anal prend, comme dans beaucoup d'autres genres de Curculionides, un développement assez considérable pour simuler une sorte de petit segment supplémentaire.

(1) Cette pointe n'est bien visible que lorsqu'on éloigne le métasternum du 1er arceau ventral, en les désarticulant avec soin.

Corps ovale, oblong-ovale ou oblong, finement écailleux ou pubescent, souvent en outre hispide (1).

Vie évolutive.

Les premiers états de quelques Hypérides ont été étudiés par différents auteurs. Les larves observées jusqu'à ce jour appartiennent à la sous-tribu des Hypérides vrais. Ce sont celles des espèces suivantes :

Hypera oxalis Herbst (*viennensis* ♀ Herbst) (2).
— *tessellata* Herbst (*maculata* Redtenb.), Héeger Sitz ungs bericht der vien Academie, VII, p. 348, pl. 12, fig. 1-12.

Phytonomus punctatus Fabr. (2).
— *arundinis* Fabr. (Boie, Stettin Entom. Zeitung, 1850, p. 359).
— *Pollux* Fabr. (Boie, d°).
— *rumicis* Linné (de Géer, Mémoires, V, p. 232, pl. 7, fig. 10 à 16).
— d° d° (Goureau, Ann. Soc. Ent. Fr., 1844, p. 49).
— *murinus* Fabr. (Héeger, Isis, 1848, p. 980).
— *variabilis* Herbst (Audouin, Ann. Sc. nat., 2e série, t. XI, p. 107).

(1) Les téguments sont recouverts d'écailles, de poils et de soies, presque toujours réunis sur le même individu. Cependant dans certaines espèces (*Hypera comata, velutina*) on ne trouve que des écailles piliformes et quelques soies rares, mi-dressées, visibles seulement sous un certain angle; dans d'autres (*Hyp. philantha, austera*), la surface supérieure n'offre que des écailles et des soies, tandis que l'abdomen est pubescent. Quelques *Macrotarsus* (*Bartelsi* et *Motschoulskyi*) paraissent dénudés en dessus; mais en y regardant de près on s'aperçoit que cette desquamation est plus apparente que réelle.

(2) Malgré des recherches souvent renouvelées, et quoique sachant très-bien que les larves des *Ph. punctatus* et *viennensis* ont été décrites dans un des ouvrages périodiques allemands que notre Société reçoit régulièrement, il m'a été impossible de découvrir dans quel ouvrage ces descriptions avaient été publiées.

Phytonomus meles Fabr. (Laboulbène, Ann. Soc. Ent. Fr., 1862, p. 569).
— *viciæ* Gyllenh. (Perris, Mém. Acad. Lyon, série 2e, I, p. 93).
— *plantaginis* de Géer (de Géer, Mémoires, V, p. 237, pl. 7, fig. 17-21).

Coniatus tamarisci Fabr. (Dufour, dans une note de M. Perris,. Ann. Soc. Ent. Fr., 1850).
— *chrysochlora* Lucas (*suavis* Schönherr) (Perris, Ann. Soc. Lin. de Lyon, série 2e, t. IV, 1857, p. 138).

Toutes ces larves ont une grande ressemblance; elles ont le corps allongé, atténué aux deux extrémités, un peu bombé en dessus, aplati en dessous et fortement ridé transversalement. Leurs segments, de même que ceux des larves de Curculionites vivant à découvert sur les feuilles de végétaux, sont diversement colorés; généralement ils sont d'une nuance verdâtre plus ou moins pâle, passant quelquefois au jaunâtre, avec une ligne longitudinale médiane et souvent aussi le bord externe de couleur plus claire. Dans quelques-unes de ces larves chaque segment est, en outre, marqué en dessus et en travers d'une petite ligne noirâtre interrompue au milieu.

Leur tête est cornée; les ocelles sont au nombre de deux de chaque côté selon MM. Perris et Laboulbène, de trois selon Héeger. Les antennes sont très-petites, insérées contre le bord antérieur de la tête, du côté externe, et sont composées de deux articles. Les mandibules sont fortes, cornées, tridentées, brunâtres; les mâchoires, à lobe arrondi (*meles*) et terminées par un crochet recourbé intérieurement, ont au côté interne des poils en dents de peigne; leurs palpes sont biarticulés. Les palpes labiaux sont aussi de deux articles; les lèvres sont épaisses et cornées, l'inférieure cordiforme, la supérieure échancrée au milieu.

Le thorax est formé de trois segments se distinguant à peine du reste du corps.

Neuf paires de stigmates : 1re sur les côtés du premier segment thoracique, 2-9 sur les côtés des segments quatre à onze.

Trois séries de mamelons latéraux superposés, les inférieurs remplissant l'office de pseudopodes et constituant avec le segment anal, gros et charnu, les organes de la progression. Tous ces mamelons latéraux ont sur les côtés et près de leur extrémité inférieure de un à quatre poils, et chaque segment porte en dessus une série de poils claviformes, ayant chacun à leur base une sorte de petite verrue, et situés des deux côtés de la

ligne médiane, sur la petite ligne transversale noirâtre dont j'ai parlé plus haut.

La plupart des auteurs admettent que les larves d'Hypérides secrètent une liqueur visqueuse qui les aide à se maintenir sur le plan de position. M. Goureau prétend, au contraire, qu'elles marchent et adhèrent à ce plan au moyen de ventouses qui existeraient, selon lui, aux mamelons inférieurs ou pseudopodes.

Quel que soit, d'ailleurs, le moyen qu'elles emploient, elles sont très-solidement fixées sur les parties des végétaux dont elles font leur habitat, au point même de résister aux coups de vent les plus violents.

Parvenues au terme de leur existence vermiforme, ces larves se tissent un cocon de forme ronde ou ovale à l'aide d'une matière visqueuse qui, d'après M. Perris, serait identique à celle qui les fait adhérer sur les végétaux, et qui, d'après d'autres observateurs, proviendrait de l'intérieur de la bouche. Selon ces derniers, les cocons seraient ouvrés au moyen d'une filière, qui leur est refusée par le plus grand nombre des auteurs.

Tantôt ces coques sont formées d'un tissu très-compacte, composé de fils minces entremêlés dans tous les sens et comme feutrés (*Hyp. tessellata*, *Phyt. nigrirostris*); tantôt elles ressemblent à une sorte de réseau à mailles plus ou moins fines, presque toujours inégales (*Phyt, rumicis*, *Con. suavis*). En général, quand le tissu est feutré, les fibres extérieures sont grossières et disposées sans ordre; puis elles deviennent de plus en plus déliées et condensées à mesure qu'elles sont plus internes.

Dans tous les cas, ce tissu n'est jamais assez opaque pour empêcher d'apercevoir par transparence l'insecte qu'il renferme et de distinguer s'il s'y trouve à l'état de larve, de nymphe ou d'insecte parfait.

En général, les larves filent leur cocon sur les feuilles des végétaux qui les ont nourries; cependant, celle du *Ph. scolymi* Cap. construit le sien au milieu des fleurons des *Scolymus giganteus* et *grandiflorus*.

Deux ou trois jours après avoir terminé sa coque, la larve se transforme en nymphe, et dix à vingt jours plus tard, selon les espèces, celle-ci se change en insecte parfait, qui sort de son enveloppe protectrice en y pratiquant un trou à l'une de ses extrémités.

Je renvoie au mémoire de Héeger cité plus haut (Isis, 1848, p. 980) pour ce qui concerne la ponte des œufs et l'éclosion des jeunes larves. L'étude très-détaillée que cet auteur a donnée de ces premiers états chez le *Phyt. murinus* suffira pour se faire une idée de ce qui a lieu, dans les mêmes circonstances, chez les autres *Hypérides*.

Historique et Classification.

Pour les anciens entomologistes les Coléoptères dont nous nous occupons étaient des *Curculiones* ou des *Rhynchæni*. Germar fut le premier qui découvrit leurs affinités, et en 1821, dans son Magasin, t. IV, p. 325, il constitua, avec les espèces alors connues et quelques autres qu'il décrivit pour la première fois, son genre *Hypera*, dont les caractères, bien qu'insuffisants aujourd'hui, étaient exposés avec un soin remarquable pour l'époque. Toutefois, il y comprenait des espèces qui en ont été détachées depuis pour former des genres distincts, telles que *Coniatus repandus* et *tamarisci, Ellcschus scanicus* et *bipunctatus*, et *Limobius dissimilis.*

En 1826 Schönherr (Curculion. Dispositio method., p. 166) publia les caractères du genre *Alophus*, genre très-naturel et parfaitement circonscrit.

Dans le même ouvrage, page 175, après avoir retranché des *Hypera* de Germar, les *Coniatus* et les *Elleschus,* l'auteur suédois composa, avec le surplus et quelques espèces récemment découvertes, son genre *Phytonomus*, dont la dénomination, bien que postérieure de cinq ans à celle de Germar, fut adoptée par la plupart des entomologistes.

A la page suivante du même livre il caractérisa le genre *Coniatus,* déjà indiqué par Germar (Magasin, t. II, p. 340).

En 1833, Kirby, dans sa Faune de l'Amérique boréale, page 201, créa le genre *Lepidophorus,* qui ne comprend encore aujourd'hui que l'espèce typique, un petit Curculionite, dont le *facies* est un peu différent de celui des *Hypera.*

Un an plus tard, M. Waterhouse (Transact. of the Entom. Soc., série 2, p. 182) fonda le genre *Eurychirus* sur un Curculionite qui a les plus grands rapports avec les *Hypérides* de l'Amérique.

De 1833 à 1847, dans son grand ouvrage sur la famille des Curculionites, Schönherr exposa les caractères des genres *Cepurus* ('. II, p. 247), *Cephalalges* (t. VI, 1, p. 467) et *Macrotarsus* (t. VI, 2, p. 337).

Enfin en 1847, dans ses *Mantissa secunda Curculion.*, p. 44, Schönherr, toujours, créa le genre *Limobius.*

Depuis, à part deux ou trois coupes génériques indiquées par Dejean et par M. Jekel, et dont ils n'ont pas publié les caractères, aucun genre nouveau n'est venu s'adjoindre aux précédents (1).

A l'exception du genre *Eurychirus*, qui resta totalement inconnu à Schönherr, tous ceux que nous venons d'énumérer prirent place dans son *Genera* et *Species Curculionidum*, où il les distribua, soit parmi ses *Brac ydérides* (*Cephalalges*), soit parmi ses *Cléonides* (*Alophus* et *Lepidophorus* (2), soit parmi ses *Molytides* (*Cepurus*, *Macrotarsus*, *Phytonomus*, *Limobius*, *Coniatus*).

Le savant Suédois avait, comme on le voit, assez éloigné les uns des autres certains de ces genres. Cependant, quoiqu'il eût placé les *Cephalalges* parmi les *Brachydérides*, il avait signalé leur ressemblance avec ses *Phytonomus*. Quant aux genres *Alophus* et *Lepidophorus*, au point de vue où s'était placé Schönherr, le rang qu'il leur avait assigné, et qui n'était pas, au surplus, séparé par un très-grand intervalle de celui des *Phytonomus*, était en quelque sorte rationnel.

En 1855, Jacquelin Duval, dans son *Genera* des Coléoptères d'Europe, adopta, pour ceux de ces genres qui rentraient dans son cadre, la manière de voir de Schönherr; toutefois, il réunit les *Molytides* aux *Cléonides* et en composa son groupe des *Cléonites*.

Huit ans plus tard, en 1863, M. Lacordaire (Genera des Coléoptères, t. VI), abandonnant les errements suivis par Schönherr, et reconnaissant parmi ces genres des rapports communs, en forma un groupe, qu'il éleva au rang de tribu, laquelle reçut le nom de Tribu des *Hypérides*, emprunté à celui du genre *Hypera*, le plus nombreux de tous en espèces.

Il distribua les huit genres de cette tribu dans l'ordre suivant :

1. *Alophus* Schönherr.
2. *Cepurus* d°.
3. *Lepidophorus* Kirby.
4. *Hypera* Germar.

(1) Je laisse de côté les noms de *Donus* Mégerle et de *Phœopus* Stephens, qui sont synonymes du genre *Hypera;* de même que je ne parle pas des auteurs dont les publications sur les *Phytonomus* ou les genres voisins reproduisent, sans les modifier sensiblement, les travaux de leurs devanciers.

(2) Schönherr ne vit jamais le genre *Lepidophorus* en nature, et il ne le rangea parmi ses *Cléonides* que d'après la description de Kirby.

5. *Limobius* Schönherr.
6. *Cephalalges* d°.
7. *Eurychirus* Waterhouse.
8. *Coniatus* (Germar) Schönherr.

Je n'ai rien à dire sur cet arrangement, sinon que je ne comprends pas pourquoi les *Lepidophorus* ne suivent pas les *Alophus*, ni pourquoi les *Cephalalges* sont placés entre les *Limobius* et le genre *Eurychirus*, avec lesquels ils ont certainement moins de rapports qu'avec les *Cepurus*. Je dois avouer, en outre, que j'ai longtemps hésité avant de me décider à conserver le genre *Alophus* parmi les *Hypérides*. Assurément, si la base des mâchoires avait été recouverte par le sous-menton, je l'aurais trouvé mieux à sa place près des *Barynotus*, dont il a pour ainsi dire le rostre, les scrobes, les yeux (ils sont plutôt obliques que transversaux chez les *Alophus*), l'abdomen, les parties inférieures du thorax et, jusqu'à un certain point, les corbeilles des jambes postérieures.

J'en dirai autant du genre *Lepidophorus*, qui, par ses ptérygies légèrement indiquées, ses scrobes ouvertes, brusquement arrêtées après l'insertion des antennes, le scape de celles-ci dépassant le bord postérieur des yeux, et ses jambes postérieures triangulairement dilatées à l'extrémité, semble anormal dans cette tribu (1).

D'un autre côté, je ne puis accepter les motifs qui ont porté le savant auteur du *Genera des Coléoptères* à reléguer fort loin des *Hypérides* les *Macrotarsus*, que Schönherr avait placés immédiatement avant ses *Phytonomus*, et qui en sont tellement voisins que le créateur du genre lui-même avait laissé parmi ces derniers deux espèces (*Phytonomus Gebleri* et *varius*) qui ont tous les caractères des *Macrotarsus*.

De toutes les particularités invoquées par M. Lacordaire pour justifier cet éloignement, il n'en est aucune, la conformation des tarses exceptée, qu'on ne retrouve chez certaines espèces d'*Hypérides* (2).

(1) Le *Lepidophorus lineatocollis* Kirby, que M. Lacordaire dit ressembler en petit à l'*Hypera maculosa* L. Redtenb., a, selon moi, beaucoup de rapports de forme et de couleur avec le *Peritelus* (*Otiorhynchus* olim.) *intersetosus* Chevrolat. Cependant je l'ai maintenu parmi les *Hypérides*, en raison de la conformation de sa bouche, de son abdomen et des parties inférieures du thorax.

(2) La face supérieure du corps paraît dénudée chez les *Macrot. Bartelsi* et *Motschoulskyi;* mais il se pourrait que cette nudité fût accidentelle, toutes les autres

Il est vrai que, de l'aveu même de ce savant, ses investigations n'ont porté que sur une seule espèce, le *Macrotarsus Bartelsi*, dont l'aspect est un peu différent de celui des autres *Macrotarsus*, et en particulier des *M. Gebleri* et *varius*.

Depuis la publication du 6e volume de l'ouvrage de M. Lacordaire, M. Jekel (Annales de la Société entom. de France, 1864, p. 537) a proposé une nouvelle distribution méthodique de la tribu des *Hypérides*, que je n'ai pas cru devoir adopter, parce qu'elle m'a paru d'une difficulté extrême dans la pratique, les caractères sur lesquels elle repose étant purement sexuels et si peu appréciables dans un grand nombre d'espèces, que, bien que j'eusse le plus grand désir d'en tirer parti et que je misse tous mes soins à les constater, je n'ai pu souvent y parvenir.

Parmi les espèces qui se prêtent mal à cet arrangement, je citerai surtout les *Phyt. polygoni*, *murinus*, *plantaginis*, etc., que M. Jekel regarde comme *hétérorhines* — c'est-à-dire à rostre plus long et plus effilé dans la femelle que dans le mâle et à insertion antennaire plus antérieure dans le sexe masculin — et qui, pour moi, sont tout aussi *homorhines* que les *Ph. fasciculatus*, *Grandini*, etc., le rostre étant construit sur le même plan dans les deux cas, seulement plus court et plus robuste dans ceux-ci, plus long et plus mince dans ceux-là. Je ne vois là qu'une question de dimension, rien de plus (1).

espèces étant entièrement recouvertes d'écailles, et, de plus, chez le *M. varius*, d'une villosité assez longue.

Cette opinion me paraît d'autant plus fondée que l'abdomen et les parties latérales du corps, moins exposés aux frottements extérieurs, ont conservé de nombreuses écailles bien visibles, malgré leur teinte obscure. Au surplus, alors même que cette desquamation serait habituelle chez les deux espèces précitées, elle ne justifierait pas leur éloignement des *Hypérides*, attendu qu'il existe das genres très-naturels, où, à côté d'espèces entièrement revêtues d'écailles ou de poils squamiformes, on en trouve d'autres qui n'en offrent plus que sur les parties inférieures et latérales du corps. A ce sujet, je ferai remarquer que dans l'ouvrage de Schönherr on décrit le plus souvent comme dénudées des parties qui ont une vestiture noire facile à reconnaître.

(1) M. Jekel est assurément un des entomologistes qui connaissent le mieux la famille des *Curculionides*, et je le regarde comme très-capable d'en donner une bonne classification. Mais je ne crois pas que celle dont il a publié les bases dans nos Annales soit sans reproche. Ses sections des *Platygynes* et des *Isogynes* reposent sur des caractères mal définis, et qu'il est souvent impossible de vérifier. Ses *Métriogynes* sont moins bien limités encore.

Évidemment, si on a sous les yeux des individus de l'*Hypera oxalis* Herbst, dont

Il existe cependant des espèces pour lesquelles la qualification d'*homorhines* ou d'*hétérhorhines* paraît justifiée. Quand on compare les deux sexes du *Phyt. punctatus* avec ceux du *Phelypera distigma*, on peut, à

la ♀ est l'*Hypera viennensis* du même auteur, la différence qui existe entre les deux sexes ne laissera aucun doute sur leur classement ; pour tous les entomologistes, ils devront prendre place parmi les *Platygynes* de M. Jekel. Mais il n'en sera plus de même pour les petites espèces de *Phytonomus*, telles que *ononidis*, *melarhynchus*, *trilineatus*, et même pour d'autres d'une taille relativement beaucoup plus forte, *murinus* et *fasciculatus*, par exemple, dont les femelles diffèrent trop peu des mâles pour qu'on n'hésite pas à en faire des *Platygynes*. Pour ma part, je ne vois pas ce qui empêcherait de les ranger parmi les *Isogynes*.

Voici, du reste, cette classification, abstraction faite des considérations très-savantes, mais trop étendues pour trouver place ici, dont notre collègue a cru devoir l'appuyer.

Après avoir séparé des *Curculionites* de Schönherr les *Bruchides*, les *Anthribides*, les *Attelabides*, les *Calandrides*, les *Cossonides* et les *Brenthides*, dont il fait autant de familles distinctes, M. Jekel compose avec le surplus sa famille des *Curculionides*.

Dans cette famille il reconnaît d'abord trois sous-familles aberrantes, savoir : les *Brachycérides*, les *Byrsopsides* et les *Amyctérides*, qu'il retranche des *Curculionides vrais*.

Restent donc ceux-ci, qu'il partage en trois grandes sections, désignées sous les noms de *Platygynes*, *Isogynes* et *Métriogynes*.

Les *Platygynes* comprennent les espèces chez lesquelles les femelles sont plus trapues, plus dilatées latéralement, surtout aux élytres, plus ventrues en un mot que les mâles.

Les *Isogynes* embrassent toutes les espèces qui ont les deux sexes à peu près d'égale dimension, les différences sexuelles, quand elles existent, étant loin d'être comparables à celles de la 1re section.

Quant aux *Métriogynes*, tantôt les mâles sont supérieurs aux femelles en taille et en ampleur, tantôt les deux sexes sont semblables, et pour les distinguer des *Isogynes*, il faut avoir recours à des caractères également sexuels, mais indépendants de la forme générale.

Les *Platygynes* sont divisés en *Homorhines* et en *Hétérorhines*. Il en est de même des *Isogynes*.

Les *Métriogynes* sont partagés en *Cryptopyges* et *Gymnopyges*.

Ces deux dernières qualifications se comprennent d'elles-mêmes ; celles d'*Hétérorhines* et d'*Homorhines*, qui semblent tout aussi claires, ont cependant besoin d'explication.

M. Jekel appelle *Homorhines* les *Curculionides* à scrobes antennaires prolongées jusqu'à l'ouverture de la bouche, et à insertion antennaire également distante de cette

la rigueur, admettre que le premier est *homorhine* et le deuxième est certainement *hétérorhine;* mais, comme je l'ai déjà dit, les limites de ces deux divisions sont difficiles à tracer, et, malgré les points de repère indiqués par M. Jekel, on est parfois fort embarrassé de savoir si telle ou telle espèce appartient à l'une plutôt qu'à l'autre.

Je reproche surtout à cet arrangement d'avoir éloigné des *Hypérides* des genres qui n'en diffèrent pas essentiellement. Je veux parler des *Cepurus*, *Cephalalges* Schönherr et *Chloropholus* Dejean. Même en acceptant les idées de M. Jekel, je ne découvre pas pourquoi il a fait de ceux-ci des *Isogynes*, tandis qu'il a laissé les *Phelypera distigma*, *Schuppeli*, *melanocephala*, etc., parmi ses *Platygynes.*

Cette classification ne me satisfaisant point, j'en ai donc cherché une autre. Je me suis surtout attaché à trouver des caractères qui me permissent, non seulement de conserver parmi les *Hypérides* les genres que M. Lacordaire y avait fait entrer, mais encore de leur adjoindre quelques genres de nouvelle création, plus le genre *Macrotarsus*, qui, ainsi que j'en ai donné la raison plus haut, doit en faire partie.

Après une étude comparative des caractères employés par mes prédécesseurs, et après un examen attentif de l'organisation extérieure des genres en question, je suis resté convaincu que le rostre devait être aban-

ouverture, dans les deux sexes, bien que le rostre soit quelquefois un peu plus long et plus mince dans le ♂ que dans la ♀.

Par opposition, les *Hétérorhines* ont l'extrémité des scrobes antennaires plus ou moins rapprochée de l'ouverture buccale; mais cette extrémité, ainsi que l'insertion des antennes, est plus voisine de la bouche dans le ♂ que dans la ♀, et le rostre est plus long et plus mince dans la ♀ que dans le ♂.

Cela posé, notre collègue prend les genres de la tribu des *Hypérides* de M. Lacordaire, en éloigne les *Chloropholus*, *Cepurus* et *Cephalalges*, qu'il regarde comme *Isogynes*, reconnaît aux autres les caractères de ses *Platygynes*, leur réunit quelques petits *Listroderes*, dont il forme le genre *Hyperodes*, indique deux ou trois coupes génériques nouvelles parmi les *Phytonomus* de Schönherr, et selon que tous ces genres lui paraissent *Homorhines* ou *Hétérorhines*, il les distribue dans deux tribus séparées, celles des *Phytonomides* et des *Hypérides.*

La 1re comprend les genres *Alophus*, *Donus* Mégerle (Hypera, pars.), *Phytonomus* Schönherr (pars.), *Lepidophorus* Kirby et *Eurychirus* Waterhouse.

La 2e se compose des genres *Phelypera* Jekel (*Phyton.* Schönh. pars.), *Hypera*, Germar (pars.), *Limobius* Schönherr, *Hyperodes* Jekel et *Coniatus* Germar.

Ne pouvant m'étendre plus longtemps sur ce sujet, je renvoie le lecteur au travail de M. Jekel.

donné en tant que propre à fournir des caractères de premier ordre ; et j'ai reconnu que deux organes, dont l'importance avait déjà été entrevue par M. Lacordaire, séparaient parfaitement les *Hypérides* en deux divisions ou sous-tribus, qui me paraissent très-naturelles.

La première, celle des *Cépurides,* renferme toutes les espèces vraiment exotiques, moins le genre *Lepidophorus*, qui est originaire du Canada, et on sait que les espèces de ce pays ont beaucoup d'analogie avec celles d'Europe.

La seconde, celle des *Hypérides vrais,* renferme toutes les espèces d'Europe, celles du nord de l'Afrique et de l'Asie occidentale, plus le genre *Lepidophorus* de Kirby (1).

Le tableau suivant présente, tel que je le conçois, l'ordre dans lequel ces Coléoptères doivent être distribués :

1. Épisternums métathoraciques larges, très-dilatés à leur extrémité antérieure, leur plus grande largeur à cette extrémité égalant environ la moitié de leur longueur totale. Épimères mésothoraciques grandes............... 1re sous-tribu : *Cépurides.*

(1) Les Hypérides sont répandus sur toutes les parties du globe ; mais, tandis que les Cépurides sont propres aux parties les plus chaudes de l'Amérique et de l'Afrique, les Hypérides vrais se rencontrent presque exclusivement en Europe, en Afrique et en Asie, autour du bassin méditerranéen et dans la Sibérie occidentale.

De tous les Hypérides d'Asie que j'ai pu examiner, je n'en connais qu'un seul, le *Chloropholus Lacordairei*, de la Cochinchine, qui appartienne aux Cépurides ; mais il doit en exister d'autres dans les parties chaudes et les plus orientales de cette partie du globe, et, d'après ce qu'il m'a été donné de voir, j'affirmerais à l'avance, et sans le savoir autrement, que les Hypérides des îles de la Sonde, de la Malaisie, de la Nouvelle-Hollande, etc., qu'on découvrira par la suite, appartiendront aux Cépurides, tandis que les espèces du nord de l'Amérique rentreront au contraire dans les Hypérides vrais.

Nota. M. Émile Blanchard a décrit dans l'ouvrage de M. Gay, sur le Chili, trois espèces de *Phytonomus*, les *Phyt. ornatipennis*, *lineatocollis* et *minutus*, qui ont au premier aspect beaucoup d'analogie avec les Hypérides vrais, et qui semblent, par conséquent, contredire mon opinion sur la distribution géographique des Cépurides et des Hypérides vrais ; mais il n'en est rien : j'ai étudié depuis ces trois espèces, dont les types existent dans les cartons du Muséum, et aucune d'elles ne doit appartenir à la tribu des Hypérides telle que je l'ai établie d'après M. Lacordaire.

II. Épisternums métathoraciques étroits, peu ou médiocrement dilatés à leur extrémité antérieure, leur plus grande largeur à cette extrémité n'égalant jamais le tiers de leur longueur totale. Épimères mésothoraciques peu développées. 2e sous-tribu : *Hypérides vrais.*

1re Sous-Tribu. — CÉPURIDES.

Les *Cépurides* sont parfaitement séparés des *Hypérides vrais* par la configuration de leurs épisternums métathoraciques et des épimères du mésothorax. En outre, toutes les espèces ont les yeux très-grands, transversaux, toujours très-rapprochés, souvent même contigus sur le front. Toutes ont également les segments intermédiaires de l'abdomen fortement prolongés en arrière à leurs extrémités et empiétant un peu sur les suivants. Les élytres ont la fin du cinquième intervalle plus ou moins relevé en une sorte de calus qui, parfois, devient presque dentiforme ; le calus huméral est aussi toujours très-apparent.

Tous les *Cépurides* que j'ai pu examiner avaient des ailes.

Les autres caractères ont été exposés dans la formule générale de la tribu et leur sont communs avec les *Hypérides vrais*, à part, toutefois, quelques modifications caractéristiques des genres qui seront décrites à leur place.

Tableau synoptique des Genres.

a. Septième article du funicule des antennes ne faisant pas corps avec la massue ; suture des élytres non relevée en bosse vers le milieu.

b. Pronotum trapézoïdal, évidemment moins large au milieu qu'à la base, progressivement rétréci de celle-ci au sommet........................ 1er Genre : *Cepurus* Schönherr.

bb. Pronotum non trapézoïdal, le plus souvent très-fortement transversal, sensiblement aussi large au milieu qu'à la base.

c. Jambes de longueur moyenne.

d. Rostre court, toujours moins long que deux fois sa largeur, cylindrique, d'égale largeur partout, ni strié, ni fortement caréné en dessus.

f. Dernier segment de l'abdomen du mâle aussi long au moins que les deux précédents réunis...........

2e Genre : *Cephalalges* Schönherr.

ff. Dernier segment de l'abdomen du mâle moins long que les deux premiers réunis..................

3e Genre : *Isorhinus* Capiomont.

dd. Rostre toujours au moins deux fois aussi long que large, évidemment élargi au bout, le plus souvent fortement strié et caréné en dessus.

f. Deuxième article des antennes plus long que le premier. 4e Genre : *Chlorophotus* (Dejean inédit) Capiomont.

ff. Deuxième article des antennes jamais plus long que le premier.

g. Pronotum fortement transversal, très-arrondi sur les côtés et déclive en avant.

5e Genre : *Larinosomus* Capiomont.

gg. Pronotum seulement un peu plus large que long, peu convexe, nullement déclive en avant, à peine arrondi sur les côtés..................

6e Genre : *Phelypera* Jekel (pars) Capiomont.

cc. Jambes très-longues........ 7e Genre : *Eurychirus* Waterhouse.

aa. Massue des antennes paraissant formée de cinq articles, le septième du funicule semblant faire corps avec elle ; suture des élytres relevée en bosse avant le milieu............

8e Genre : *Tylopterus* Capiomont.

1er Genre : CEPURUS Schönherr, Curcul., II, p. 347. — Lacordaire, Genera, VI, p. 398.

Rostre un peu plus long que la tête, assez robuste, vertical, légèrement élargi au bout, à peu près arrondi aux angles, à peine convexe en dessus; scrobes assez profondes en avant, un peu brusquement élargies et presque superficielles en arrière, n'atteignant pas les yeux. — Antennes médiocres, robustes; *scape déjeté en dehors*, grossissant peu à peu, atteignant les yeux ; funicule à articles 1-2 médiocrement allongés, obconiques, celui-ci un peu plus long, 3-7 transversaux, subturbinés, 7 subcontigu à la massue; celle-ci oblongue, ovale, acuminée, articulée. — Yeux grands, déprimés, oblongs, transversaux, aréolés assez grossièrement, étroitement séparés sur le front. — Prothorax transversal, *peu convexe*, fortement rétréci en avant, avec ses côtés *antérieurs rabattus, obliquement et à peu près progressivement rétréci d'arrière en avant sur les côtés,* avec ses *angles postérieurs aigus* et *un peu prolongés en arrière*; *bisinué à la base*, tronqué en avant, légèrement échancré à son bord antéro-inférieur, aminci près de la base sur les bords latéraux. — Écusson en triangle équilatéral. — Élytres médiocrement allongées, assez convexes, parallèles, largement arrondies en arrière, à peine plus larges que le prothorax et très-faiblement échancrées à leur base, avec les épaules obtusément anguleuses. — Pattes courtes, cuisses en massue; jambes droites, *très-brièvement mucronées à leur extrémité;* tarses larges, à article 4 long, ses crochets courts, assez robustes et fortement arqués. — 2e *segment abdominal aussi long que* 3-4 *réunis,* séparé du premer par une suture arquée ; prolongement intercoxal médiocrement large, arrondi en avant. — Métathorax médiocrement long, ses épisternums larges. — Épimères mésothoraciques grandes; saillie mésosternale triangulaire, inclinée en arrière. — Prosternum muni en arrière des hanches antérieures d'un *tubercule relativement assez fort.* — Corps oblong, finement et densément écailleux.

Cette formule est à peu près copiée sur celle de M. Lacordaire; je n'y ai ajouté que quelques mots, destinés à mieux séparer le genre *Cepurus* de ses voisins.

On n'en connaît qu'une espèce, décrite d'abord par Olivier, puis par Gyllenhal dans l'ouvrage de Schönherr. En voici la diagnose :

CEPURUS TORRIDUS Olivier.

Oblongus-ovatus, convexus, niger, opacus, squamulis angustis depressis, albidis, ochraceis et brunneis, supra maculatim variegatus; thorace confertim rugoso-punctato; elytris oblongis, remotè punctato-striatis, ante apicem fascia communi, albicante, signatis.

Long. 8-10 mill.; larg. 4, 5-6 mill.

Habite le Sénégal.

Curculio torridus Olivier, Entomol., V, 83, p. 347, pl. 8, fig. 91 *a*, *b*.

Cepurus torridus Schönherr, Curcul., II, p. 348.

Le mâle est un peu plus étroit que la femelle; il a le rostre un peu plus court, l'abdomen largement mais superficiellement impressionné sur la ligne médiane, le dernier segment ventral plus long que le correspondan dans l'autre sexe. Le bord postérieur de ce segment est muni de chaque côté de la ligne médiane d'un petit fascicule de poils, beaucoup plus apparent dans le mâle.

N'est pas rare dans les collections.

2e Genre : CEPHALALGES Schönherr, Curculio, VI, 1, p. 467. — Lacordaire, Genera, p. 403.

Rostre un peu plus long et de moitié plus étroit que la tête, assez robuste, un *peu arqué*, cylindrique, arrondi aux angles, convexe en dessus, tronqué au bout; scrobes presque complètes en avant, assez profondes, linéaires, *courbées après l'insertion des antennes* et atteignant le bord antérieur des yeux. — *Antennes médianes* courtes, peu robustes; scape arrivant au bord antérieur des yeux; funicule à articles obconiques: 1-2 peu allongés, égaux, 3-7 très-courts; massue assez forte, ovale, acuminée articulée. — Yeux grands, transversaux, subcontigus en dessus, à facettes un peu grossières. — Prothorax transversal, droit sur les côtés

en arrière, arrondi en avant, rétréci dans son tiers antérieur, un peu en arc à sa base, à peine *échancré à son bord antéro-inférieur*; ses lobes oculaires nuls. — Écusson petit, triangulaire. — Élytres médiocrement convexes, ovales, un peu plus larges que le pronotum, légèrement échancrées à leur base, avec les épaules obtusément anguleuses. — Pattes courtes, assez robustes; cuisses en massue; jambes droites, *inermes au bout;* tarses larges, le 3e article fendu en dessus jusqu'à la base, le 4e assez long; crochets médiocres, fortement recourbés. — 2e segment de l'abdomen séparé du 1er par une suture arquée, 3-4 plus petits ensemble que le précédent, 5e au moins aussi grand que 3-4 réunis; prolongement intercoxal assez large, arrondi en avant. — Métathorax assez court. — Épisternums métathoraciques larges; épimères du mésothorax grandes. — Corps ovale, densément revêtu de poils écailleux. — Insectes de petite taille, originaires de Cuba et d'Haïti, et ayant un peu l'aspect du *Gymnetron teter*.

Ce genre diffère du précédent par son prothorax convexe, non trapézoïdal, par ses scrobes arquées un peu brusquement après l'insertion des antennes, par ces dernières insérées plus près du milieu du rostre; par le 5e arceau de l'abdomen au moins aussi grand que 3-4 réunis dans le mâle; par sa forme plus courte, plus ovale, moins oblongue, etc.; et du genre *Chloropholus* par son rostre non élargi à l'extrémité, ni strié, ni caréné, par l'insertion des antennes plus médiane, par les deux premiers articles du funicule subégaux, par son pronotum moins déclive en avant, sa forme moins naviculaire, etc.

Le mâle est un peu plus étroit que la femelle. Il en est surtout très-distinct par son abdomen largement impressionné sur la ligne médiane, par les segments 3-4 plus petits que les correspondants dans l'autre sexe, un peu relevés en forme de bourrelets, et par le 5e plus grand que les deux précédents réunis.

Schönherr avait placé ce genre dans ses *Brachydérides*, fort loin du genre *Phytonomus;* mais, ainsi que le fait observer M. Lacordaire, il n'avait pas complétement méconnu ses rapports avec les *Hypérides,* car il dit au sujet du genre *Cephalalges : Habitu simile generi Phytonomo, sed differt oculis approximatis, antennisque brevioribus, haud in apice rostri insertis.*

Les deux espèces rentrant dans ce genre sont connues depuis une trentaine d'années; ce sont :

1. Cephalalges murinus Schönherr.

Ovatus, niger, griseo-squamosus; antennis pedibusque ferrugineis, thorace anterius subito angustiore, suprà paulo convexo, confertim ruguloso-punctato, scutello albido-squamoso, elytris mediocriter subremote punctato-striatis, obsolete fusco-variegatis.

Long. 5 mill.; larg. 3·6 mill.

Patrie : Saint-Domingue.

Bohemann in Schönherr, VI, 1, p. 468.

2. Cephalalges cubæ Chevrolat.

Ovatus, niger, brunneo-squamosus, remote atro-variegatus; antennis testaceis, extrorsum infuscatis, rostro basi utrinque leviter impresso, thorace supra paulo convexo, anterius angustiore, confertim punctulato; scutello albido-squamoso; elytris mediocriter subremote punctato-striatis. —

Long. 4-5 mill.; larg. 3 à 3 2/5 mill.

Patrie : Cuba.

Phytonomus? cubæ Chevrolat, Revue cuviérienne, II, 1838, p. 281.

Cephalalges cubæ Bohemann in Schönherr, VI, 1, p. 469.

3e Genre : ISORHINUS Capiomont.

Phytonomus pars Schönherr.

Rostre un peu plus long et moitié plus étroit que la tête, cylindrique, médiocrement robuste, un peu arqué, à angles arrondis; scrobes presque complètes en avant, assez profondes, *arquées et dirigées obliquement vers l'œil.* — *Antennes submédianes*, médiocrement robustes; scape épaissi au

bout, atteignant les yeux; funicule à articles 1-2 allongés, *à peu près d'égale longueur*, 3-7 très-courts, subturbinés; massue *courte*, *ovale*, assez forte, articulée. — Yeux grands, transversaux, presque contigus sur le front. — Prothorax plus large que long, droit sur les côtés à la base, arrondi assez fortement vers sa moitié antérieure, rétréci en avant, un peu en arc à la base, tronqué au sommet, légèrement échancré à son bord antéro-inférieur. — Écusson bien apparent, en triangle équilatéral. — Élytres ovales, un peu oblongues, plus larges que le pronotum et un peu échancrées en arc à leur base, avec les épaules obtusément anguleuses, munies d'un calus assez saillant à l'extrémité du 5e intervalle. — Jambes droites, inermes au bout; tarses larges, le 3e article fendu en dessus dans toute sa longueur, le 4e long ainsi que ses crochets. — 2e segment abdominal *à peu près aussi long que 3-4 réunis*, séparé du 1er par une suture arquée; 5e *segment plus petit que les deux précédents réunis*; prolongement intercoxal assez étroit, arrondi en avant; saillie mésosternale large à la base, rétrécie et presque parallèle dans sa seconde moitié, obtusément arrondie au bout, *progressivement inclinée en arrière*. — Épisternums métathoraciques larges; épimères du mésothorax grandes. — Corps ovale, un peu oblong, médiocrement convexe, densément recouvert de squamules piliformes.

Insectes de petite taille, originaires de l'Amérique centrale et méridionale.

Genre extrêmement voisin des *Cephalalges*, dont, à la rigueur, il pourrait ne constituer qu'une section. Il n'en diffère que par sa forme un peu plus oblongue, ses antennes moins médianes, son pronotum moins large, et le 5e arceau de l'abdomen plus court que 3-4 réunis. La saillie mésosternale est aussi plus courte et plus resserrée entre les hanches intermédiaires.

Je rapporte à ce genre les espèces suivantes :

1. Isorhinus fusco-maculatus (Chevrolat in museo).

Ovalis, niger, squamulis piliformibus obscure ochraceis fuscisque variegatus; rostrum breve, crassum, fere gibbosum, piceum, versus basin rugulosum ibique obscure ochraceo-pubescens, apice denudatum.

Antennæ breviusculæ, piceæ, incrassatæ, articulo basali capite breviore,

articulis 1-2 funiculi obconicis, subæqualibus, sequentibus abbreviatis, subnodosis, clava ovali, infuscata. — Oculi magni, transversi, in fronte subcontigui, modice areolati.

Prothorax latitudine maxima dimidio brevior, basi parum arcuatus lateribus ante basin subrectus, dein modice rotundatus, apice angustatus et marginatus; supra paulo convexus, pone oculos vix lobatus, confertim punctulatus; niger, obscure ochraceo fuscoque tessellatus, linea media pallidiore. — Scutellum majus, triangulare, pallide testaceum.

Elytra oblongo-quadrata, thoracis basi fere duplo latiora, humeris vix prominulis; lateribus haud ampliata, supra parùm convexa, postice declivia, apice conjunctim rotundata; subremote punctato-striata, nigro-picea, squamulis piliformibus ochraceis fuscisque variegata; interstitiis planatis, subtiliter coriaceis, interstitio quinto apice calloso.

Corpus subtus alutaceum, squamositate ochraceo-lurida rarius obsitum.

Pedes validi, picei, obscure ochraceo-squamosi, femoribus clavatis; tibiis teretibus rectis, tarsis dilatatis; unguibus abbreviatis, arcuatis.

Long. 7 mill.; larg. 4 mill.

Patrie : Bolivie, Yucatan.

Cette espèce ressemble à la suivante; mais elle est plus grande, sa vestiture est moins grossière, la ponctuation du pronotum est plus égale, les antennes sont plus massives, l'écusson est du double plus grand, etc.

Deux individus, probablement ♀.

Collections Chevrolat et Deyrolle.

2. ISORHINUS CHEVROLATI Capiomont.

Summa similitudo præcedentis, ab illo, statura minore, corpore squamulis majoribus obsito, antennis minus incrassatis, pronoto præsertim lateribus et basi rugoso-punctato, scutello minore, differt.

Long. 5 1/2 mill.; larg. 3 1/2 mill.

Patrie : Mexique.

Cette espèce est extrêmement voisine de la précédente. Cependant elle m'en paraît distincte par sa taille plus faible, par les écailles de son revêtement plus grossières, par ses antennes moins épaisses, par son pronotum, dont la ponctuation est moins égale, plus rugueuse, surtout à la

base et près des côtés, et principalement par son écusson moitié moins grand.

Je crois inutile de la décrire autrement, le reste étant tout à fait semblable à ce qui existe chez l'*Isor. fusco-maculatus.*

Deux individus, appartenant à M. Chevrolat.

Ces deux individus me paraissent être des mâles, au moins si j'en juge par le sillon longitudinal qui se voit sur le milieu de l'abdomen, sillon surtout très-apparent sur le 5e segment, et par la forme en bourrelet des segments 3 et 4.

3. Isorhinus confusus Chevrolat.

Ovatus, piceus, squamulis ochraceis variegatus, antennis pedibusque ferrugineis, rostro brevi, crasso, parum arcuato, thorace anterius angustiore, confertissime punctulato, linea media lateribusque cinereo-albido squamosis; elytris subtiliter punctato striatis, interstitiis planis.

Long. 4 mill.; larg. 2 3/5 mill.

Patrie : Mexico.

Phytonomus confusus (Chevrolat) Bohemann in Schönherr, VI, 2, p. 350.

J'ai vu le type de cette espèce dans la collection de M. Chevrolat. Il rentre certainement dans le genre où je l'ai placé et dont il a tous les caractères. L'individu examiné me paraît être un mâle.

4e Genre : CHLOROPHOLUS (Dejean inédit) Capiomont.

Phytonomus (pars) Schönherr.

Hypera (pars) Lacordaire.

Rostre plus long et au moins moitié plus étroit que la tête, médiocrement robuste, *un peu élargi au bout*, à angles arrondis, *caréné et ruguleusement strié en dessus*; scrobes presque complètes en avant, principalement chez les ♂, assez profondes, un peu élargies près de l'œil, vers lequel elles se dirigent obliquement. — Antennes submédianes générale-

ment peu robustes; scape épaissi au bout, atteignant le bord antérieur des yeux; funicule à articles 1-2 allongés, *le 1er plus court que le 2e*, 3-7 obconiques, un peu plus longs que larges; massue oblongue-ovale, acuminée, articulée. — Yeux très-grands, transversaux, rapprochés, mais non contigus sur le front. — Prothorax transversal, droit sur les côtés à la base, fortement arrondi dans sa moitié antérieure, *déclive en avant, trisinué à la base,* légèrement échancré en dessous antérieurement, *muni de lobes oculaires faibles.* — Écusson petit, triangulaire. — Élytres fortement convexes, courtement ovales, plus larges que le pronotum et légèrement échancrées en arc à la base, avec les épaules obtusément anguleuses. — Pattes robustes, cuisses en massue, jambes droites, les antérieures quelquefois arquées inférieurement, inermes au bout; tarses larges, le 3e article fendu en dessus jusqu'à la base, le 4e assez long, ainsi que ses crochets. — 2e segment abdominal *au moins aussi long que les deux suivants réunis,* séparé du 1er par une suture arquée; 5e *segment aussi long que* 3-4 *réunis, même dans la femelle;* extrémités des 3e et 4e segments prolongés en arrière et empiétant sur l'arceau suivant; prolongement intercoxal assez étroit, arrondi en avant. — Saillie mésosternale verticale à son origine, puis rejetée brusquement en arrière entre les hanches intermédiaires. — Épisternums métathoraciques larges; épimères mésothoraciques grandes. — Corps courtement ovale, très-convexe, fortement déclive en avant et en arrière, densément recouvert de squamules piliformes.

Insectes au-dessous de la taille moyenne, originaires de Madagascar et de Cochinchine.

Ce genre, indiqué par Dejean, est créé aux dépens du genre *Phytonomus* de Schönherr, dont il est bien distinct par la conformation de ses épisternums métathoraciques et de ses épimères mésothoraciques, ainsi que par la longueur du 2e segment abdominal.

Il diffère d'ailleurs des *Cephalalges* par son rostre caréné, rugueusement strié, élargi au bout; par ses antennes insérées plus près de l'extrémité du rostre, ayant le 2e article du funicule manifestement plus grand que le 1er; par sa saillie mésosternale plus large, autrement dirigée; par le dernier arceau de l'abdomen au moins aussi grand que 3-4 réunis, même dans la femelle; par sa forme naviculaire près-prononcée, etc.

Le mâle se reconnaît à sa taille moindre, à son rostre un peu plus court, plus robuste, à l'insertion antennaire plus rapprochée de l'extrémité du rostre, à son abdomen plus plat.

Dans les deux sexes le dernier segment ventral présente au milieu une

impression assez large et assez bien limitée, tranchant par sa couleur noire sur le reste du segment.

Je connais quatre espèces rentrant dans ce genre.

1. CHLOROPHOLUS NIGRO-PUNCTATUS Gory.

Subovatus, niger, squamulis viridi-argenteis, nitidis, dense tectus, rostro in mare brevi, valido, in femina longiore; thorace amplo, transverso ante medium utrinque ampliato, maculis septem atris decorato; elytris punctato-striatis, maculis magnis, sparsis, atro-holosericeis, ornatis.

Longueur, 6-11 mill.; larg. 4-7 mill.

Coniatus nigro-punctatus Gory, Guérin, Mag. Zool., an 1834, tab. 120, fig. 1.

Chloropholus sumptuosus Dejean, Catalog., éd. 3, p. 286, ex museo certe.

Phyton. nigro-punctatus Bohemann in Schönherr, VI, 2, p. 342.

Patrie : Madagascar.

Cette espèce varie considérablement par la taille. J'ai vu dans la collection Dejean, aujourd'hui la propriété de M. de Laferté, des individus qui sont presque le double des autres. Ces grands spécimens avaient les jambes antérieures fortement arquées antérieurement, ce qui, dans la tribu des *Hypérides*, est ordinairement un des caractères du mâle; mais je ne crois pas qu'ils aient ici cette signification.

2. CHLOROPHOLUS RUBROVITTATUS Gory.

Subovatus, niger, squamulis viridi-auratis, dense tectus; rostro brevi, valido; thorace transverso, vitta longitudinali, maculisque duabus rotundatis, nigris, ornato; elytris late rufo-vittatis, sutura, maculis duabus, limbo externo, maculis tribus, atro-velutinis, notatis.

Long. 7 mill.; larg. 4 1/2 mill.

Coniatus rubrovittatus Gory, Guérin, Magas. de Zool., année 1834, tab. 120, fig. 2.

Phyton. rubrovittatus Schönherr, Curcul., VI, 2, p. 343.

Patrie : Madagascar.

Cette magnifique espèce, dont j'ai vu un très-bel individu dans les cartons du Muséum et un second, en assez mauvais état, appartenant à M. Chevrolat, est encore plus remarquable que la précédente. Les téguments sont noirs, revêtus de poils écailleux d'un vert clair brillant, avec : 1° une bande longitudinale médiane et un gros point de chaque côté, d'un noir velouté, sur le pronotum; 2° une large bande longitudinale sur chaque élytre d'un rouge vermillon, deux taches suturales d'un noir velouté, et trois gros points de même couleur à la marge extérieure.

Le dessous du corps est noir velouté, avec le mésosternum, deux taches discoïdales arrondies sur l'abdomen, et le bord extérieur de celui-ci d'un vert doré.

Les pieds sont de cette dernière couleur, sauf la base des cuisses et le milieu des jambes, qui sont teintés de noir velouté.

Elle a, du reste, exactement la forme de la précédente.

3. Chloropholus trifasciatus Capiomont.

Ovatus, gibbus, niger, squamulis, ochraceis dense tectus, nigro variegatus. Rostrum subtenue, subcylindricum, parum elongatum, vix arcuatum, ferè tricarinatum, rugoso-striatum, nigrum parce ochraceo-pubescens.

Antennæ tenues, rufo-piceæ, articulis 1-2 *funiculi elongatis, articulo* 2° 1° *longiore, cæteris abbrevialis, obconis; clava elongata, acuminata, infuscata. Oculi magni, transversi, in fronte subapproximati, subtiliter areolati.*

Prothorax transversus, latitudine maxima duplo brevior, supra convexus, antrorsùm declivis, basi trisinuatus, angulis posticis ferè prominulis, apice truncatus, lateribus basi rectus, anterius rotundatus, intrà apicem angustatus, pone oculos vix lobatus, dense punctulatus, niger ochraceo-squamosus, fusco-notatus. Scutellum minutum, triangulare, ochraceo-squamosum.

Elytra breviter ovata, gibba, humeris prominulis, apice conjunctim rotundata, striato-punctata, nigra, ochraceo-squamosa, fasciis tribus irregularibus, nigro-fuscis, transversim ornata; interstitiis subtiliter punctu-

latis, vix convexis; alternis latioribus, pallidioribus et elevatioribus, interstitio quinto apice subcalloso.

Corpus subtus alutaceum, nigrum, ochraceo-pilosum. Abdominis segmentis 3-4 medio infuscatis. Pedes validi, ochraceo fuscoque variegati; femoribus clavatis, tibiis rectis, tarsis elongatis, dilatatis; unguibus majoribus, arcuatis, piceis.

Long. 10 mill.; larg. 6 mill.

Patrie : Madagascar.

Très-jolie espèce ayant la forme naviculaire des deux précédentes, mais très-différente par sa couleur d'un beau jaune d'ocre, variée de quelques taches brunes un peu confuses sur le pronotum et de trois bandes transversales irrégulières d'un noir brunâtre sur les élytres.

Un seul individu, appartenant à M. Ach. Deyrolle.

4. CHLOROPHOLUS LACORDAIREI Capiomont.

Ovatus, convexus, niger, squamulis pallide ferrugineis, silaceisque mixtis dense tectus. Rostrum crassum, capite vix longius, fere rectum, subtricarinatum, rugoso punctulatum, nigrum, præsertim versus basin lurido-pubescens. Oculi transversi, subtiliter areolato, in fronte subcontigui.

Antennæ abbreviatæ, rostro cum capite paulo longiores, piceæ, incrassatæ, articulis 1-2 funiculi obconicis, articulo secundo primo longiore, sequentibus brevissimis, fere nodosis; clava ovali, infuscata.

Prothorax brevis, subconicus, lateribus subrectis, quemadmodùm obliquis, haud ampliatus, intra apicem angustatus, basi obsolete trisinuatus, angulis posticis acutis, supra convexus, pone oculos lobatus, confertissime punctulatus, niger, silaceo-squamosus, obscure ferrugineo quadrivittatus. Scutellum conspicuum, triangulare, pallido-squamosum.

Elytra ovata, antice thoracis basi paulo latiora, mox pone basin ampliata, humeris oblique truncatis; lateribus subparallela, apicem versus sensim angustata, apice ipso obtuse rotundata; supra convexa, postice declivia, punctato-striata, nigra; squamulis pallide ferrugineis silaceisque mixtis dense obsita; interstitiis subplanis, subtilissime coriaceis, interstitio quinto apice subcalloso.

Corpus subtus nigrum, pube pallida revestitum, abdominis segmentis 3-4 *medio infuscatis.—Pedes validi, nigri, ochraceo silaceoque squamosi;*

femoribus modice clavatis; tibiis subrectis; tarsis dilatatis; unguibus elongatis, valde arcuatis.

Long. 9 mill.; larg. 5 mill.

Patrie : Cochinchine.

Cette espèce est un peu différente des autres *Chlorophotus*; elle a le rostre de ces derniers, avec les antennes et presque le pronotum des *Cepurus*. Mais quoique sa forme soit moins naviculaire que dans les espèces précédentes, elle a encore, sous ce rapport, plus d'analogie avec les *Chlorophotus* qu'avec les genres voisins. Ses lobes oculaires sont relativement beaucoup plus prononcés que chez ses congénères, le 5e arceau de l'abdomen est aussi un peu moins long, et la saillie mésosternale est plus écourtée et moins brusquement rejetée en arrière.

L'individu que j'ai vu, probablement une femelle, appartient à M. Chevrolat, qui l'a reçu de M. Lacordaire. Je me suis permis de le dédier à ce dernier savant.

5e Genre : LARINOSOMUS Capiomont.

Rostre plus long et au moins moitié plus étroit que la tête, *élargi au bout*, en général peu robuste, *caréné et rugulcusement strié en dessus*, arrondi aux angles. — Scrobes presque complètes en avant, assez profondes, obliquement dirigées vers l'œil. — Antennes submédianes ou subterminales un peu robustes; scape épaissi au bout, atteignant les yeux; funicules à articles 1-2 allongés, obconiques, le 1er ordinairement un peu plus long que le 2e; massue courtement ovale, ou ovale allongée, acuminée, articulée. — Yeux grands, transversaux, *contigus ou presque contigus sur le front*, le plus souvent grossièrement aréolés. — Prothorax *court*, *transversal*, convexe en dessus, fortement arrondi sur les côtés et très-rétréci en avant, déclive antérieurement, à peine échancré sur son bord antéro-inférieur; lobes oculaires nuls. — Écusson assez grand, triangulaire. — Élytres toujours plus larges que le pronotum, courtement ovales, avec les épaules obtusément anguleuses; 5e intervalle muni, à l'extrémité, d'un calus subdentiforme. — Pattes assez robustes; cuisses en massue; jambes droites, inermes au bout; tarses larges, le 3e article fendu en dessus jusqu'à la base, le 4e long, ainsi que ses crochets. — 2e *segment abdominal plus long que* 3-4 *réunis*, séparé du 1er par une suture arquée; 5e segment

plus petit que 3-4 réunis, ceux-ci ayant leurs extrémités dirigées en arrière et empiétant un peu sur les suivants; *bord postérieur du 5e segment garni de chaque côté de la ligne médiane d'une touffe de poils plus apparente dans le mâle que dans la femelle*; *prolongement intercoxal assez large,* presque tronqué en avant. — Saillie mésosternale large à sa base, comprimée et comme parallèle entre les jambes intermédiaires. — Épisternums métathoraciques larges; épimères du mésothorax grandes. — Corps courtement ovale, très-large, assez convexe, déclive en avant et en arrière, recouvert de squamules piliformes. — Insectes de taille variable, ne dépassant pas la moyenne, originaires de l'Amérique centrale.

Ce genre diffère :

1° Des *Cepurus* par le pronotum très-convexe et déclive en avant, fortement arrondi sur les côtés antérieurement; par le prolongement intercoxal du double plus large, et par ses élytres courtement ovales, moins anguleuses aux épaules, très-déclives postérieurement et munies à l'extrémité du 5e interstrie d'un calus assez saillant;

2° Des *Cephalalges* par le rostre plus long, élargi au bout, strié en dessus, parallèlement aux scrobes; par ces dernières, obliques, non arquées après l'insertion des antennes; par le 5e segment de l'abdomen moins long que 3-4 réunis, etc.;

3° Des *Isorhinus* par les caractères qui le séparent des *Cephalalges,* auxquels il faut ajouter des élytres plus convexes, plus amples, un corps plus trapu, plus déclive en avant et en arrière;

4° Des *Chloropholus* par le 1er article du funicule jamais plus court que le 2e, le pronotum trisinué à la base, l'absence de lobes oculaires, etc.

(Du reste ces cinq genres ont une parenté très-proche, au point qu'il serait possible de ne les considérer que comme des sections du genre *Cepurus*. Toutefois, je crois bien faire en les conservant, ne fût-ce que pour faciliter l'étude si ingrate des espèces qui en font partie.)

Les cinq espèces suivantes rentrent dans le genre *Larinosomus,* que je partage en deux sections, d'après la structure des antennes.

1re Section. Massue des antennes ovale, assez forte, le 7e article du funicule beaucoup plus étroit qu'elle et à peu près moitié moins long que large. — Antennes densément et finement pubescentes.

1. Larinosomus nebulosus Dejean in museo.

Breviter ovatus, convexus, albido brunneoque irroratus; elytris sordide albidis, puncto humerali, macula magna basali, fascia media transversa, maculaque ocellata in callo postico, fuscescentibus.

Phytonomus nebulosus Dejean in museo.

Rostrum subtenue, capite fere duplo longius, modice arcuatum, striatum, subtricarinatum, carina media prominula, piceum, basi pallido-pubescens, apice denudatum.

Oculi magni, in fronte subapproximati, tenuiter areolati.

Antennæ piceæ, rostro cum capite æquales, articulis funiculi 1-2 obconicis; sequentibus abbreviatis; transversis, subturbinatis; clava ovata, infuscata.

Prothorax latitudine baseos duplo brevior, basi subarcuatus, apice truncatus, lateribus ante basin fere rectus, dein modice rotundato-ampliatus, intra apicem subito angustatus, supra convexus, antrorsùm declivis, nonnihil medio prope basin linea elevata abbreviata instructus, confertim ruguloso-punctulatus, piceus, brunneo pallidoque irroratus. Scutellum mediocre, triangulare, albido-pilosum.

Elytra ampla, breviter ovata, thoracis basi dimidio latiora, humeris rotundatis; latitudine maxima tertia parte vix longiora, lateribus pone humeros haud ampliata, apice conjunctim rotundata, supra valde convexa, postice declivia, subremote punctato-striata, picea, sordide albido-squamosa, puncto humerali, plaga basali utrinque, fascia transversa pone medium, maculaque laterali ante apicem, quemadmodum ocellata, brunneo-squamosis; interstitiis subconvexis, subtiliter coriaceis, interstitio quinto apice calloso.

Corpus subtus alutaceum, piceum, pallido-squamosum; abdominis segmentis ultimis fusco-maculatis; segmento quinto postice fasciculo albido,

subdentiformi, pone medium utrinque instructo. Pedes validi, fulvo pallidoque variegati, femoribus piceis, modice clavatis, tibiis teretibus rectis; tarsis dilatatis, unguibus ferrugineis, brevioribus, arcuatis.

Long. 6 mill.; larg. 3,7 mill.

Patrie : Brésil.

Collections Dejean et Deyrolle.

Le mâle a le rostre un peu plus court que celui de la femelle, l'insertion antennaire plus antérieure; l'abdomen plan, le 5e segment ventral ayant une impression triangulaire à base postérieure; cette impression bordée de chaque côté par une touffe de poils subdentiforme, plus apparente dans le sexe masculin. Dans ce sexe, les segments 3-4 sont également plus relevés en forme de bourrelet.

2. LARINOSOMUS PROPINQUUS Capiomont.

Præcedenti simillimus, ab illo statura majore, corpore latiore, pronoto breviore, ante scutellum macula pallida, semicirculari, ornato, ut ex signaturis elytrorum dignoscitur.

Ovatus, convexus, piceus, silaceo fulvoque irroratus. Rostrum, oculi, antennæ ut apud Larinosomum nebulosum ; *prothorax brevior, fulvo-silaceoque irroratus, ante scutellum macula pallida semicirculari ornatus; scutellum mediocre, triangulare, pallido-pubescens.*

Elytra breviter ovata, thoracis brevi dimidio longiora, humeris parum prominulis, latitudine maxima dimidio fere longiora, lateribus haud ampliata, supra valde convexa, postice declivia, apice rotundata, subremote punctato-striata, picea, pube silacea, lateribus pone humeros albicante, revestita; plaga laterali post medium, maculisque tribus ad basin, quarum una circa scutellum, altera minima in callo humerali, alteraque intermedia fulvo-squamosis; interstitio quinto apice calloso, ibique pallidiore.

Corpus subtus et pedes præcedentis haud diversi.

Long. 7 mill.; larg. 4 1/5 mill.

Patrie : Brésil.

Je n'ai vu qu'un seul individu de cette jolie espèce. Il fait partie de la collection de M. Chevrolat, et me paraît être une femelle.

3. LARINOSOMUS NIGRO-SPARSUS Chevrolat in museo.

Breviter ovatus, convexus, niger, silaceo fuscoque variegatus. Rostrum capite duplo longius, modice arcuatum, striatum, subtricarinatum, carinula media prominula, piceum, basi rarius silaceo-pubescens, apice denudatum.

Oculi magni, transversi, in fronte contigui, tenuiter areolati.

Antennæ ferrugineæ, paululum incrassatæ, rostro cum capite vix longiores, articulis funiculi 1-2 obconicis, subæqualibus, reliquis gradatim brevioribus et latioribus; clava ovala, acuminata.

Prothorax latitudine baseos fere duplo brevior, basi subarcuatus, apice truncatus, lateribus ante basin fere rectus, dein rotundato-ampliatus, intra apicem subito angustatus, supra convexus, antrorsum declivis, confertim ruguloso-punctulatus, piceus, brunneo silaceoque irroratus. Scutellum minutum, triangulare, albido-pilosum.

Elytra ampla, breviter ovata, thoracis basi fere duplo latiora, humeris rotundatis, latitudine maxima tertia parte haud longiora, lateribus pone humeros haud ampliata, apice conjunctim rotundata, supra valde convexa, postice declivia, subremote punctato-striata, picea, silaceo fuscoque tessellata; interstitiis subconvexis, evidentius coriaceis, interstitio quinto apice calloso.

Corpus subtus alutaceum, piceum, silaceo fuscoque variegatum, abdominis segmento ultimo obsolete trifoveolato; pedes validi, femoribus piceis, modice clavatis; tibiis rectis, rufescentibus; tarsis dilatatis, unguibusque pallide ferrugineis.

Long. 4 4/5 mill.; larg. 3 mill.

Patrie : Brésil.

Un seul individu, probablement mâle, dans la collection de M. Chevrolat.

4. Larinosomus scutellaris. — Chevrolat in museo.

Isorhino confuso *affinis, rostro duplo longiore, striato, evidentius carinato, antennis tenuioribus, pedibus gracilioribus, etc., ab illo facile distinctus.*

Ovalis, convexus, niger, squamulis fulvis, ochraceisque variegatus.

Rostrum subtenue, capite sesqui longius, vix arcuatum, striatum, subtricarinatum, carinula media prominula, basi sat dense, apice vix, ochraceo-pubescens.

Oculi magni, transversi, contigui, tenuiter areolati.

Antennæ ferrugineæ, rostro cum capite paulo longiores, subtenues, articuo basali minus incrassato; articulis 1-2 funiculi obconicis, articulo primo secundo vix longiore, sequentibus abbreviatis, transversis, quadratim latioribus; clava oblonga, ovata, acuminata, infuscata.

Prothorax latitudine postica dimidio brevior, apice truncatus, basi subarcuatus, lateribus medio vix rotundato-ampliatus, anterius angustatus, supra modice convexus, confertim ruguloso-punctulatus, niger, squamulis piliformibus depressis, fulvis ochraceisque variegatus, obscure pallido-trilineatus. Scutellum mediocre, triangulare, albido-pilosum.

Elytra quadrato-ovata, thoracis basi dimidio latiora, humeris vix elevatis, lateribus pone humeros haud ampliata, apice obtuse rotundata, thoracis fere triplo longiora, supra sat convexa, postice declivia, remote striato-punctata, picea, fulvo et ochraceo tessellata; interstitiis subplanis, subtiliter coriaceis, interstitio quinto apice subcalloso.

Pectus sat dense ruguloso-punctatum, piceum, albido-squamosum. Pedes mediocres, picei, squamositate pallida obsiti, femoribus modice clavatis; tibiis teretibus rectis, tarsis dilatatis; unguibus ferrugineis, abbreviatis, arcuatis.

Long. 4 1/2 mill.; larg. 3 mill.

Patrie : Patagonie.

L'individu sur lequel j'ai fondé cette espèce me paraît être un mâle, mais je n'en suis pas certain, l'abdomen n'existant plus, de même que pour cette raison je ne puis affirmer qu'il appartient au genre *Larinosomus,* dont il a, cependant, le rostre, les antennes et à peu près la forme générale.

2[e] SECTION. Massue des antennes oblongue, relativement mince, le 7[e] article du funicule à peine plus étroit que le corps de la massue, et au moins aussi long que large. — Articles du funicule glabres, la massue seule finement et densément pubescente.

5. LARINOSOMUS ANALIS Capiomont.

Ovalis, niger, convexus, fulvo-pubescens, fusco alboque variegatus. Rostrum fere cylindricum, subtenue, capite duplo longius, versus apicem perparum gradatimque incrassatum, arcuatum, obtuse carinatum, lateribus striatum, dense punctulatum, basi parce fulvo-pubescens, apice denudatum.

Oculi majores, transversi, contigui, rude areolati.

Antennæ piceæ, subtenues, articulo basali extrorsum incurvato; articulis funiculi 1–2 *elongatis, subæqualibus, cæteris obconicis, brevioribus, articulo* 7°, 6° *duplo longiore et latiore; clava oblonga, acuminata.*

Prothorax latitudine maxima duplo brevior, basi arcuatus, apice truncatus, lateribus medio modice rotundatus, necnon ampliatus, antrorsùm angustus ibique declivis, angulis posticis subrectis, supra valde convexus, confertim ruguloso-punctulatus, piceus, fulvo fuscoque tessellatus, macula basali, oblonga, pallida, utrinque ornatus. Scutellum mediocre, triangulare, lurido-pubescens.

Elytra basi thoracis fere duplo latiora, illoque quadruplo longiora, supra valde convexa, apice declivia, humeris prominulis, callo humerali subdentato, lateribus pone humeros haud ampliata, apice rotundata, striato-punctata, picea, fulvo-tessellata, maculis fuscis, aliisque minoribus albidis, sparsim variegata; interstitiis subplanis, coriaceis, interstitio quinto apice calloso, ibique albicante.

Corpus subtus piceum, coriaceum, pectoris abdominisque margine pallido-squamosum, medio infuscatum; segmento ultimo medio excavato. Pedes validi, picei, pilis squamulisque pallidis obsiti; femoribus clavatis; tibiis gracilibus, intus ante apicem modice sinuatis; tarsis dilatatis, unguibus arcuatis.

Long. 9 mill.; larg. 6 mil.

Patrie : Cayenne.

Un seul individu ; collection Deyrolle.

Cette espèce diffère sensiblement des précédentes. Outre la taille, qui est beaucoup plus forte, elle s'éloigne de ses congénères par des caractères dont quelques-uns ont assez d'importance pour nécessiter, peut-être, la création d'une nouvelle coupe générique.

Ainsi le rostre est relativement plus grêle, moins rugueux, moins visiblement caréné ; les scrobes sont plus rectilignes, les antennes ont une conformation tout à fait exceptionnelle dans la tribu, et enfin l'abdomen présente, sur le milieu du 5e segment, une excavation parfaitement limitée, bien différente des fossettes ou des impressions qu'on rencontre chez certains *Cépurides.*

Je me suis toutefois borné à la placer dans une section séparée, parce que les caractères que je viens de signaler, très-apparents dans l'individu ♂ que j'ai examiné, pourraient très-bien s'atténuer chez la ♀, et parce que son faciès la rapprochait des *Larinosomus.* Elle a d'ailleurs beaucoup d'analogie avec les espèces de la première section du genr *Phelypera*, dont elle n'est bien séparée que par ses antennes et sa forme plus largement ovale.

6e Genre : PHELYPERA Jekel (pars).

Phytonomus Schönherr, Lacordaire.

Rostre une fois et demie aussi long que la tête, beaucoup plus étroit qu'elle, pas robuste, un peu élargi à l'extrémité, arrondi aux angles, plus ou moins caréné. — Scrobes presque complètes en avant, assez profondes, un peu élargies en arrière et dirigées vers l'œil. — Antennes submédianes, assez grêles ; scape légèrement épaissi au bout, atteignant les yeux ; funicules à articles 1-2 obconiques, allongés, subégaux, les autres courts, serrés, transversaux ; massue grande, oblongue, acuminée, articulée. — Yeux très-grands, transversaux, contigus sur le front, le plus souvent *assez grossièrement aréolés.* — *Prothorax un peu plus court que large*, droit sur les côtés à la base, jusque vers les trois quarts antérieurs, *brusquement resserré et presque marginé au sommet, peu convexe*

en dessus, très-peu arrondi à la base, tronqué en avant, nullement échancré à son bord antéro-inférieur; lobes oculaires nuls. — Écusson petit, triangulaire, équilatéral. — Élytres *oblongo-ovales*, *planes en avant*, convexes, puis déclives postérieurement, un peu échancrées en arc à la base, *avec les épaules anguleuses et un calus huméral saillant*; 5ᵉ interstrie muni à l'extrémité d'un calus subdentiforme. — Pattes grêles; *cuisses légèrement en massue*; tibias *minces*, droits, inermes au bout; tarses larges, le 3ᵉ article fendu en dessus jusqu'à la base, le 4ᵉ assez long, ainsi que ses crochets. — 2ᵉ segment abdominal *à peine aussi long que* 3-4 *réunis*, séparé du 1ᵉʳ par une suture arquée; 5ᵉ *segment abdominal moins long que* 3-4 *réunis*, offrant à son bord postérieur et de chaque côté de la ligne médiane deux touffes de poils subdentiformes, très-apparentes dans le mâle surtout, *ces touffes existant également dans le mâle sur les segments* 3-4; prolongement intercoxal assez large, arrondi en avant. — Épisternums métathoraciques larges; épimères du mésothorax grandes. — Saillie mésosternale en triangle allongé, à côtés presque parallèles entre les hanches intermédiaires, obtusément arrondi au sommet. — Corps ovale ou ovale-oblong, peu convexe, assez épais, densément recouvert de squamules piliformes.

Insectes tout au plus de taille moyenne, originaires des parties les plus chaudes de l'Amérique centrale.

Les mâles diffèrent des femelles par une taille moindre, par le rostre plus court, les antennes insérées plus antérieurement, les pattes plus grêles, et l'abdomen garni au bord postérieur des 3-5 segments de fascicules de poils subdentiformes, disparaissant presque complétement chez la femelle.

Ce genre avait été indiqué par M. Jekel dans nos Annales (1); mais il n'en avait pas donné les caractères. Sa composition actuelle est, en outre, fort différente.

On peut diviser les *Phelypera* en deux sections, d'après la forme de leur pronotum.

(1) Voir Annales Soc. Ent. de France, année 1864, page 563.

1re SECTION. Pronotum non impressionné transversalement près de sa base.

1. PHELIPERA CERVINA Dejean in museo. (*Phytonomus.*)

Ovalis, picea, squamulis piliformis lurido-griseis dense tecta; elytris, fascia transversa interrupta pone medium, punctoque in callo postico, infuscatis.

Rostrum capite dimidio longius, crassum, arcuatum, acute carinatum, utrinque striato-rugosum, piceum, basi ochraceo-pubescens.

Oculi magni, transversi, contigui, rude areolati.

Antennnæ piceæ, crassiores, rostro cum capite vix longiores, parce pilosæ; clava ovali, acuminata.

Prothorax parvus, latitudine maxima tertia parte vix brevior, apice truncatus, basi subarcuatus, anterius subito angustatus, lateribus ante basin rectis, angulis posticis acutis; supra modice convexus, subtiliter creberrime punctulatus, piceus, squamositate pallide ochracea obsitus, obsolete fusco-bivittatus. Scutellum minutum, triangulare, ochraceum.

Elytra thoracis basi duplo latiora, illoque quadruplo longiora, humeris oblique angulatis, callo humerali vix prominulo, ab humeris ultra medium linearia, tum apicem versus angustata, apice ipso obtuse rotundata, supra modice convexa, postice declivia, subremote punctato-striata, picea, squamulis pallide ochraceis dense tecta, fascia transversa, interrupta, pone medium, maculaque in callo postico fuscescentibus; interstitiis latis, subplanis, subtiliter coriaceis, interstitio quinto apice calloso.

Corpus subtus coriaceum, piceum, pallido-squamosum. Pedes validi, picei, ochraceo-squamulosi, tibiis posticis medio fusco-notatis; femoribus clavatis, infuscatis; tibiis teretibus, rectis; tarsis dilatatis unguibusque rufescentibus.

Long. 9 à 10 mill.; larg. 5 mill.

Patrie : Montevideo.

Cette espèce est moins anguleuse aux épaules et a le rostre et les jambes moins grêles que ses congénères; les fascicules de poils si remarquables qui existent chez les autres espèces au bord des derniers segments de l'abdomen sont ici réduits à deux petites touffes, qui ne sont

bien visibles que sur le dernier segment. Mais il faudrait renoncer à constituer des groupes, si on tenait compte de toutes les particularités propres à chaque espèce.

2. PHELYPERA SCHUPPELI Schönherr. (*Phytonomus.*)

Oblongo-ovata, fusco-ferruginea, squamulis dilute brunneis vestita; rostro brevi, apicem versus nonnihil incrassato, oculis in fronte connexis, rude areolatis; thorace nigro quadrivittato, vel quadripunctato; elytris punctato-striatis, plus minusve fusco-marmoratis; sutura pone medium, macula parva, subquadrata, e maculis albidis, decorata.

Long. 8 à 10 mill.; larg. 4 1/2 à 5 1/2 mill.

Patrie : Brésil.

Phytonomus Schuppeli Bohemann in Schönherr, t. II, p. 368.

— — Dejean, Catalogue, 3e édit., p. 286.

Varie par le nombre et la disposition des taches obscures, mais facile à distinguer de toutes les espèces voisines par sa couleur d'un beau jaune d'ocre, plus ou moins variée de brun.

L'abdomen du mâle est fortement déprimé au milieu du 1er segment, et présente sur le dernier une impression triangulaire à base postérieure. En arrière, le bord des segments 3-4 offre au milieu une échancrure bien visible, bordée de chaque côté par un petit tubercule subdentiforme, rendu lui-même plus apparent par la petite touffe de poils qui le recouvre.

Dans la femelle, ces tubercules sont à peine indiqués; le rostre est un peu plus long et l'insertion antennaire est moins antérieure.

Collections Schönherr, Dejean, Chevrolat, Deyrolle.

3. PHELYPERA MOESTA Chevrolat in museo. (*Phytonomus.*)

Oblongo-ovata, picea, squamulis fusco-violaceis dense vestita, sparsim notis subargenteis decorata.

Rostrum capite fere duplo longius, subcylindricum, apice modice dila-

tatum, vix arcuatum, dense punctulatum, piceum, basi pilis fulvo-brunneis, parce tectum.

Oculi magni, transversi, approximati, modice areolati.

Antennæ ferrugineæ, crassiusculæ, rostro sesqui longiores, clava fusca.

Prothorax parvus, latitudine postica tertia parte brevior, apice truncatus, basi subarcuatus, anterius subito angustior, lateribus medio vix rotundato-ampliatus, supra parum convexus, confertim punctulatus, piceus, brunneo-squamulosus, linea longitudinali subargentea utrinque ornatus. Scutellum conspicuum, triangulare, argenteo-squamosum.

Elytra prothoracis basi duplo latiora, thorace quadruplo longiora, humeris elevatis et angulatis; ab humeris ultra medium subparallela, apice rotundata, supra modice convexa; postice declivia, punctato-striata, picea, fusco-violaceo-squamosa, notis subargenteis sparsim decorata; interstitiis subconvexis, subtiliter coriaceis; interstitio quinto apice calloso.

Corpus subtus coriaceum, piceum, brunneo squamosum, pectore parce, abdomine quadrifariam subargenteo-maculatis. Pedes validi, rufo picei, brunneo argenteoque variegati; femoribus modice clavatis, tibiis rectis; tarsis elongatis, modice dilatatis; unguibus abbreviatis, rufo-testaceis.

Long. 9 mill.; larg. 5 mill.

Patrie : Brésil.

Collection Chevrolat.

Je n'ai vu qu'un individu de cette espèces, qui a les caractères sexuels du ♂ tels que je les ai indiqués pour le *Schuppeli.* L'espèce est très-facile à reconnaître à sa couleur et à la disposition de ses taches argentées.

4. PHELYPERA GRISEO-FASCIATA Dejean in museo. (*Phytonomus.*)

Oblongo-ovata, picea, fulvo-subaurata, brunneoque variegata; thorace obscure pallido-trilineato; elytris fascia communi arcuata, pone medium aliaque apicali, antrorsum sinuata, subargenteis; pedibus ferrugineis, femoribus medio infuscatis.

Statura et conspectus præcedentis, ab illo differt colore indumenti, prothorace squamulis brunneis, aliisque fulvo subauratis mixtis, obsito, obsolete pallido trilineato; elytris brunneo-squamulosis, notis subauratis vel argenteis hinc et inde maculatis, fascia transversa, communi, pone medium, versus apicem arcuata, aliaque apicali antrorsum subdentata,

argenteo-squamosis; sutura ante medium plaga communi, atro-velutina, ornata; abdominis segmentis griseo umbrinoque variegatis; segmentis 2, 3, 4, *apice tuberculis quatuor vix elevatis, instructis, segmento ultimo evidentius bituberculato.*

Long. 8 mill.; larg. 4 1/2 mill.

Patrie : Brésil.

Collections Chevrolat, Dejean et Deyrolle.

A tout à fait le faciès du précédent, mais en est bien distinct par le dessin de son pronotum et de ses élytres et par la couleur de sa vestiture.

Les trois individus que j'ai examinés étaient tous des mâles.

Celui qui appartient à M. Chevrolat portait dans ses cartons le nom de *Phytonomus bifasciatus.* C'est une variété remarquable de l'espèce actuelle, en ce que la couleur foncière est pour ainsi dire uniformément d'un brun velouté, avec les deux taches, suturale et apicale, argentées, moins confuses que dans le type; mais avec un peu d'attention on reconnaît qu'elle ne peut en être séparée spécifiquement.

5. Phelypera dorso-notata Buquet (inédit), Dejean in museo. (*Phytonomus.*)

Statura et summa similitudo Phelyperæ griseo-fasciatæ, *colore indumenti ferrugineo, elytrorum fascia media abbreviata, maculaque apicali, differre videtur.*

Oblongo-ovata, picea, squamulis ferrugineis revestita; thorace medio infuscata, obsolete pallido bilineato; elytris ferrugineo-squamosis, macula parva, communi, subarcuata, argenteo-squamosa, pone medium ornatis; sutura ante medium plaga atro velutina decorata.

Ressemble extrêmement au précédent; cependant il m'en paraît distinct par sa couleur d'un rouge ocreux, variée seulement de quelques taches d'un brun rougeâtre, dont une, un peu plus grande, est placée sur la suture avant le milieu. La bande transversale argentée est réduite à une petite tache arquée, bornée de chaque côté au 2e intervalle. L'extrémité est de la couleur du fond; le calus du 5e intervalle est rembruni, puis terminé par un point d'un blanc argenté.

Quant à l'abdomen, il est conformé comme celui de l'espèce précédente; seulement la coloration est plus claire.

Long. 8 mill.; larg. 4 3/5 mill.

Patrie : Brésil.

Collection Dejean.

6. Phelypera oblita Capiomont.

Phelyperæ griseo-fasciatæ *valde affinis, signaturis indumenti aliis, rostro breviore, crassiore, etc., facile dignoscitur.*

Oblongo-ovata, picea, fulvo-squamosa, brunnea et silaceo subaurato variegata; elytris, macula parva oblonga, suturali, argenteo-squamosa, pone medium decoratis.

Rostrum capite vix dimidio longius, subarcuatum, apicem versus perparum incrassatum, piceum, subtiliter punctulatum, pube depressa fulvo-subaurata basi tectum, apice denudatum.

Oculi magni, transversi, connexi, sat rude areolati.

Antennæ ferrugineæ, crassiusculæ, rostro cum capite vix longiores. Clava oblongo-ovata, infuscata.

Prothorax latitudine postica brevior, basi apiceque truncatus, anterius subito angustatus, lateribus basi rectus, medio modice rotundato-ampliatus, dorso convexus, confertim subtiliter punctulatus, nigro-piceus, squamulis brunneis submetallicis obsitus, lineis tribus subargenteis ornatus; linea media augusta, vix conspicua. Scutellum parvum, triangulare, silaceo squamosum.

Elytra thoracis basi duplo latiora, humeris angulatis, callo humerali prominulo; ab humeris ultra medium subparallela, apice rotundata, supra modice convexa, postice declivia, prothorace quadruplo longiora, subremote punctato-striata, picea, squamulis fulvis notisque irregularibus silaceo subauratis, vel brunneo-velutinis, variegata; sutura pone medium macula parva oblonga, argentea, insignata; interstitiis planis, subtiliter coriaceis, interstitio quinto apice calloso, ibique infuscato.

Corpus subtus alutaceum, piceum, griseo-squamosum, abdomine medio infuscato; segmentis 2, 3, 4 postice albido-quadrifasciculatis. Pedes validi, ferruginei, silaceo subargenteo-squamulosi; femoribus modice clavatis,

medio infuscatis; tibiis rectis, tarsis parum dilatatis; unguibus arcuatis, haud elongatis.

Long. 7 1/2 mill.; larg. 4 4/5 mill.

Patrie : Brésil.

Collection Deyrolle.

2e Section. Pronotum impressionné transversalement près de la base.

7. Phelypera distigma (Chevrolat) Schönherr. (*Phytonomus.*)

Oblongo-ovata, nigra, squamulis fusco-cupreis, subargenteis atrisque variegata; oculis in fronte approximatis, rostro subarcuato, apicem versus perparum incrassato; thorace brevi, lato, transverso, pone apicem subito ampliato, ante basin transversim impresso; elytris subtiliter remote punctato-striatis, medio disci macula oblonga, atra, decoratis, setulis brevibus, pallidis, parce adspersis.

Var. β. *Ferruginea, squamulis læte ochraceis tecta, thorace linea media angusta, punctoque parvo utrinque, atris, decorato; elytris dorso maculis nonnullis obsoletis, argenteis, undique punctis remotis, atris decoratis, macula media disci evidentiore.*

Var. γ. *Minor, squamulis obscure cinereis tecta, elytris dorso maculis ochraceo-albidis, notisque remotis, atris, variegatis; macula media disci latiore, triangulari.*

Phytonomus distigma Bohemann in Schönherr, VI, p. 344.

— *signatus* Chevrolat in museo.

— *brevicollis* Dejean in museo.

Var. β. *Phytonomus distigma* Chevrolat in museo.

Var. γ. *Phelypera bimaculata* Capiomont olim.

Le type de cette espèce, décrit par M. Bohemann dans l'ouvrage de

Schönherr, porte dans la collection de M. Chevrolat le nom de *Phyt. signatus*, et la variété *β*, que cet entomologiste avait communiquée à Schönherr, celui de *distigma*. Cette variété, d'un jaune ferrugineux pâle, paraît, au premier abord, très-différente du type, qui est gris foncé, varié de taches noires et blanchâtres; mais en y regardant d'un peu près on retrouve chez elle toutes ces macules, qui sont toutefois moins apparentes, parce que les téguments sont testacés, au lieu d'être d'un noir de poix.

J'ai vu dans la collection de M. Deyrolle une variété beaucoup plus petite, ayant encore plus de différence avec le type que la variété précédente; j'en avais d'abord fait une espèce que j'avais appelée *bimaculata;* mais un examen plus attentif m'a convaincu de son identité avec l'espèce actuelle.

Cette variété est d'une couleur fauve-grisâtre, avec les macules, blanchâtres dans le type, passant au jaune pâle un peu métallique. La tache noire du 4e intervalle est aussi plus large, transversalement prolongée en triangle sur les 5e et 6e intervalles.

Long. 10 à 13 mill.; large. 6 mill.

Patrie : Mexique, Colombie.

Collections de Bonvouloir, Chevrolat, Dejean, Deyrolle, Jekel.

Les facettes des yeux sont très-grossières dans cette espèce, ainsi que dans la suivante.

8. PHELYPERA SPARSUTA Capiomont.

Præcedenti simillima, ab illa statura minore, rostro breviore, evidentius carinato, antennis crassioribus, thorace angustiore, scutello minore, etc., certe distinctus

Oblongo-ovata, picea, squamulis umbrinis obsita, sparsim fusco cinereoque variegata.

Rostrum capite dimidio longius, subcylindricum, arcuatum, carinatum, ruguloso-punctulatum, piceum, pube sordide-grisea, basi densiore, tectum.

Oculi magni, transversi, connexi, rude areolati.

Antennæ crassiusculæ, rufo-piceæ, rostro cum capite vix longiores; clava ovata, fuscescente.

Prothorax latitudine maxima tertia parte brevior, apice truncatus et

marginatus, basi subarcuatus, lateribus subrectis; anterius angustatus, angulis posticis vix prominulis, dorso planiusculus, confertim subtiliter punctulatus, piceus, squamis sordide griseis, certo situ argenteo-micantibus tectus. Scutellum minutum, triangulare, sordide argenteo-squamosum.

Elytra prothoracis basi duplo latiora, humeris obtusis, callo humerali prominulo; ab humeris ultra medium fere parallela, apice conjunctim rotundata, supra parum convexa, postice declivia, prothorace quadruplo longiora; striato-punctata, picea, squamulis sordide griseis fuscisque tecta, notis albidis nigrisque sparsim ornata; interstitiis subconvexis, subtiliter coriaceis, interstitio quinto apice calloso.

Corpus subtus subtiliter coriaceum, piceum, squamis albidis subargenteis, obsitum. Pedes mediocres, ferruginei, sordide griseo-squamosi; femoribus modice clavatis, basi nigricantibus; tibiis intus ante apicem vix incurvatis; tarsis parum dilatatis; unguibus validioribus, arcuatis.

Long. 7 mill.; larg. 4 mill.

Un individu mâle appartenant à M. Chevrolat et originaire du Brésil.

7e Genre : EURYCHIRUS Waterhouse, Transact. of the Entom. Soc., série 2, II, p. 182. — Lacordaire, Genera, VI, p. 404.

Rostre un peu plus long et de moitié plus étroit que la tête, assez robuste, faiblement arqué, un peu épaissi au bout, arrondi aux angles; muni de sillons latéraux, finement caréné en dessus, déclive au bout; scrobes profondes, arquées, obliques, arrivant au bord inférieur des yeux. — Antennes antérieures médiocres, assez robustes; scape renflé au bout, atteignant les yeux; funicule à articles 1-2 obconiques, allongés, égaux; 3-7 courts, turbinés; massue oblongo-ovale, articulée. — Yeux grands, oblongo-ovales, transversaux, médiocrement séparés en dessus. — Prothorax transversal, convexe, fortement et brièvement rétréci en avant, arrondi sur les côtés, tronqué à sa base et en avant, sans échancrure en dessous. — Écusson en triangle rectiligne. — Élytres assez courtes, planes en avant, déclives dans leur moitié postérieure, notablement plus larges que le prothorax et échancrées en arc à leur base, avec les épaules prolongées extérieurement en une tubérosité oblongue. — Pattes longues; cuisses fortement en massue, grêles à leur base; jambes inermes, les anté-

rieures un peu arquées au bout; tarses médiocres, très-larges, surtout les antérieurs, leur 4ᵉ article robuste et long, ainsi que ses crochets. — 2ᵉ segment abdominal à peine aussi long que les deux suivants réunis, séparé du 1ᵉʳ par une suture arquée; prolongement intercoxal large, tronqué en avant. — Métasternum assez long. — Épisternums métathoraciques larges. — Épimères du mésothorax assez grandes. — Corps convexe, écailleux, ailé.

Insecte d'assez grande taille, originaire de l'Australie.

N'ayant pu me procurer l'espèce sur laquelle a été créé ce genre, j'ai dû me contenter de reproduire la formule qu'en a donnée M. Lacordaire.

Il est de toute évidence pour moi que le genre *Eurychirus* doit faire partie de la tribu des *Cépurides;* mais je ne suis pas aussi certain que sa place dans cette tribu soit bien celle que je lui attribue. Il est toujours fort difficile, quand on n'a pas un insecte sous les yeux, d'apprécier à leur valeur réelle les caractères qui le distinguent de ses voisins. Si je l'ai placé après les *Phelypera*, c'est que son rostre, ses antennes, son abdomen et même ses élytres, dont les tubercules ne me semblent qu'une exagération de ce qu'on rencontre dans le genre précédent, me paraissent militer en faveur de cette manière de voir.

Il n'en existe qu'une espèce, décrite par M. Waterhouse dans l'ouvrage précité sous le nom d'*Eurychirus bimaculatus*.

8ᵉ Genre : TYLOPTERUS Capiomont.

Phytonomus Schönherr, Lacordaire.

Phelypera Jekel (pars).

Rostre à peine plus long que la tête dans le ♂, presque une fois et demie aussi long dans la ♀, au moins moitié plus étroit qu'elle, peu robuste, élargi à l'extrémité, arrondi aux angles, obtusément caréné. — *Scrobes s'arrêtant à une distance assez grande de l'extrémité du rostre,* assez profondes en avant, évanescentes en arrière, montant presque directement vers l'œil. — Yeux grands, transversaux, presque contigus, assez grossièrement aréolés. — Antennes submédianes, assez grêles; scape graduellement et légèrement épaissi au bout, atteignant les yeux; funicule de sept articles, mais ne paraissant formé que de six, le 7ᵉ beaucoup plus

grand que les précédents, semblant faire corps avec la massue ; les deux premiers articles du funicule allongés, obconiques, égaux, les quatre suivants courts, serrés, un peu noueux, surtout dans le ♂, le 7ᵉ presque trois fois aussi long que le 6ᵉ, un peu plus long que large, et *confondu avec la massue par sa dimension, par sa couleur et sa teinte mate;* celle-ci étroite, allongée, comprimée, articulée. — Prothorax un peu plus large que long, droit sur les côtés depuis la base jusque vers les 3/4 antérieurs, assez brusquement resserré en avant, presque marginé au sommet, peu convexe en dessus, tronqué au sommet, légèrement arrondi à la base, très-peu échancré à son bord antéro-inférieur. — Lobes oculaires à peine apparents. — Écusson petit, en triangle équilatéral et rectiligne. — Élytres ovales, *ayant la suture fortement relevée en bosse vers le tiers antérieur,* très-déclive postérieurement, un peu échancrées en arc à leur base, avec les épaules obliquement tronquées et le calus huméral saillant ; 5ᵉ interstrie muni, à l'extrémité, d'une callosité moins prononcée que dans le genre *Phelypera,* mais, néanmoins, très-évidente. — Pattes assez grêles ; cuisses légèrement en massue ; tibias minces, droits, inermes au bout ; tarses longs et assez larges, le 3ᵉ article fendu en dessus jusqu'à la base, le 4ᵉ allongé, robuste, ainsi que les ongles. — 2ᵉ segment abdominal presque aussi long que 3-4 réunis, séparé du 1ᵉʳ par une suture arquée ; segments 3-4 prolongés en arrière à leurs extrémités, et offrant à leur bord postérieur et de chaque côté de la ligne médiane des touffes de poils, plus apparentes dans le ♂ ; sur le 5ᵉ arceau, ces touffes limitent à gauche et à droite une impression légère, de forme triangulaire. — Prolongement intercostal assez large, arrondi en avant. — Épisternums métathoraciques larges. — Épimères du mésothorax grandes. — Saillie mésosternale médiocre, triangulaire, un peu inclinée en arrière et terminée au milieu des hanches intermédiaires. — Corps ovale, très-convexe, assez épais, densément recouvert de squamules piliformes.

Insectes en général au-dessous de la taille moyenne, propres aux parties les plus chaudes du nouveau monde.

La conformation des antennes et la gibbosité suturale caractérisent parfaitement ce genre.

1. Tylopterus melanocephalus de Géer.

Subovatus, niger, squamulis piliformibus dilute umbrinis dense tectus; oculis in fronte subapproximatis; rostro fere recto, apicem versus ampliato;

thorace parvo, subcylindrico, obsolete punctulato, anterius angustiore; elytris subtiliter remote punctato-striatis, parce atro albidoque maculatis, sutura ante medium gibbosa.

Curculio melanocephalus de Géer, Insect., V, 272, 6, tab. 15, fig. 27.

Phytonomus melanocephalus Bohemann in Schönherr, VI, 2, p. 343.

A peu près de la forme et de la couleur de la *Phelypera Schuppeli*, mais très-différent par ses antennes, dont la massue parait formée de cinq articles, le 7e du funicule ayant presque les dimensions du 1er de la massue.

Comme le fait remarquer M. Bohemann, cette espèce a la suture fortement relevée en bosse un peu avant le milieu, ce qui lui donne un aspect un peu étrange, aspect qui se retrouve au surplus chez toutes les espèces du genre.

Outre les taches noirâtres signalées par M. Bohemann, on observe sur les élytres de la plupart des individus de petites taches blanchâtres inégalement réparties à la partie médiane et placées sur les stries elles-mêmes. Chez les individus ainsi maculés, le calus du 5e intervalle est aussi coloré en blanc.

Long. 8 à 10 mill.; larg. 4 1/2 à 5 1/2 mill.

Patrie : Cayenne, Surinam.

Collections Schönherr, Chevrolat, Deyrolle.

2. TYLOPTERUS CAMELUS Capiomont.

Ovatus, gibbus, niger, squamulis fuscis, aliisque obscure ochraceis, tectus; elytris humero, fascia transversali, interrupta, pone medium, aliaque apicali, albicantibus.

Rostrum subtenue, vix arcuatum, capite fere duplo longius, versus apicem gradatim et perparum incrassatum, obsolete carinatum, apice lævigatum, basi confertim punctulatum ibique parce fulvo-pubescens.

Oculi magni, transversi, in fronte contigui, sat rude areolati.

Antennæ piceæ, subtenues, articulis funiculi 1-2 *obconicis, elongatis,* 3-6 *fere transversis, articulo* 7° 6° *duplo longiore et crassiore, clavæ adpresso. Clava elongata, acuminata, compressa.*

Prothorax parvus, latitudine media brevior, anterius subito angustior, basi apiceque truncatus, intra apicem constrictus, lateribus vix rotundato-ampliatus, angulis posticis acutis, dorso convexus, creberrime subtiliterque punctulatus; niger, squamulis piliformibus pallidis vestitus, fusco late bivittatus. Scutellum minutum, triangulare, pallido-pubescens.

Elytra subovata, thoracis basi duplo latiora, humeris elevatis, subdentatis; ab humero ultra medium linearia, apicem versus citius angustata, apice ipso subrotundata, thorace plus triplo longiora, supra valde convexa, sutura ante medium gibbosa, postice declivia, punctato-striato, interstitiis subplanis, subtilissime coriaceis, interstitio quinto apice calloso; nigra, squamulis obscure ochraceis obsita, maculis atris sparsim notata, humeris, interstitio tertio basi, fascia transversa, interrupta, pone medium, maculaque apicali antrorsum sinuata, sordide albidis.

Corpus subtus piceum, subtiliter coriaceum, pallido-squamosum. Pedes elongati, graciles, silaceo-squamulosi; femoribus modice clavatis; tibiis rectis, tarsisque dilatatis, ferrugineis.

Long. 6 à 8 mill.; larg. 3 1/2 à 4 1/2 mill.

Patrie : Cayenne.

Collections Chevrolat, Deyrolle.

3. Tylopterus ochraceus Capiomont.

Tylopt. Germari *proximus, statura majore, structura funiculi antennarum alia, etc., ab illo facile discernitur.*

Subovatus, gibbus, piceus, squamulis piliformibus læte ochraceis vestitus, fusco sparsim variegatus.

Rostrum capite duplo longius, crassiusculum, parum arcuatum, confertim punctulatum, versus apicem perparum gradatimque incrassatum, piceum, pube tenui, silacea, revestitum.

Oculi magni, transversi, approximati, rude areolati.

Antennæ subtenues, basi rufo piceæ, apice fuscescentes, articulo 7° funiculi 6° duplo longiore et crassiore, clavæ adpresso, clava elongata, acuminata.

Prothorax latitudine postico brevior, apice truncatus, anterius subito angustior, lateribus fere rectis; basi leviter bisinuatus, modice convexus, subtiliter confertim punctulatus, piceus, læte ochraceo-squamosus, fusco bivittatus. Scutellum parvum, triangulare, pallido-squamosum.

Elytra ovata, prothoracis basi duplo latiora, humeris oblique angulatis, subelevatis, lateribus vix ampliata, ultra medium oblique attenuata, apice obtuse rotundata, prothorace plus triplo longiora, supra valde convexa, sutura ante medium gibbosa, antice posticeque declivia, subremote punctato-striata, picea, squamulis læte ochraceis dense vestita, fascia transversa, interrupta, pone medium, maculaque apicali pallidioribus, ut et strigis nonnullis fuscis in disco, variegata; interstitiis coriaceis, alternis subconvexis, interstitio quinto apice calloso.

Corpus subtus alutaceum, piceum, squamulis læte ochraceis vestitum, abdominis segmentis ultimis fusco variegatis. Pedes graciles, læte ochraceo-squamulosi; femoribus piceis, modice clavatis; tibiis rectis tarsisque dilatatis, ferrugineis.

Long. 6 mill.; larg. 3 4/5 mill.

Patrie : Brésil.

De la couleur du *Germari*, mais facile à distinguer par sa taille plus grande et la structure des antennes. Dans le *Tyl. Germari*, bien que la massue soit allongée et comprimée comme dans les précédentes espèces ; cependant le 7ᵉ article du funicule ne fait pas corps avec elle, au moins au même degré.

Collection Deyrolle.

4. TYLOPTERUS GERMARI Schönherr.

Subovatus, gibbus, ferrugineus, squamulis piliformibus, ochraceis, supra variegatus, subtus vestitus; antennis testaceis, clava fusca; rostro longitudine thoracis, apice perparum gradatimque incrassato; thorace fere transverso, anterius subito angustiore, lateribus subrecto, dorso fusco-bivittato; elytris subtiliter punctato-striatis, apice rotundatis, sutura ante medium valde gibbosa.

Long. 5 mill.; larg. 3 mill.

Patrie : Brésil.

Phytonomus Germari Bohemann in Schönherr, t. VI, p. 349.

Le type de cette espèce m'a été communiqué par M. Kraatz; j'ai donc pu l'examiner et m'assurer qu'il doit rentrer dans le genre *Tylopterus*,

bien que ses antennes, ainsi que je l'ai dit plus haut, n'aient pas tout à fait la conformation des espèces précédentes ; cette particularité exceptée, tous ses autres caractères l'y ramènent.

Je n'ai vu que ce type, qui appartient aujourd'hui au musée de Hales.

Ici se bornent les descriptions des espèces d'*Hypérides* exotiques qui m'ont paru nouvelles. Les grandes collections en renferment certainement beaucoup d'autres encore inédites. Je n'ai fait aucun effort pour les connaître, parce que mon travail ayant pour but principal la révision des espèces d'*Hypera* appartenant à l'Europe, je ne me suis occupé des exotiques qu'en vue de la classification et de la détermination des genres se rapportant à la tribu des *Hypérides*.

Toutefois, je me mets à la disposition des entomologistes dont les cartons renfermeraient des *Cépurides* nouveaux ou mal dénommés, et qui désireraient me les soumettre.

2e sous-tribu. — HYPÉRIDES VRAIS.

Les insectes compris dans cette sous-tribu se distinguent très-bien des *Cépurides* par leurs épisternums métathoraciques toujours étroits, dont la plus grande largeur, à leur dilatation antérieure, est au moins trois fois plus petite que leur longueur totale, et par leurs épimères mésothoraciques peu développées, presque constamment terminées en pointe plus ou moins aiguë à leur branche supérieure (1).

A ces caractères essentiels, on peut ajouter les suivants :

Yeux ovales, oblongs ou arrondis, mais toujours plus petits, pris ensemble, que la moitié de la circonférence de la tête (chez les *Cépurides* c'est le contraire qui a lieu) ; rarement rapprochés sur le front, toujours moins que dans la sous-tribu précédente, jamais contigus ou subcontigus.

(1) Dans toute la sous-tribu il n'y a que les *Phytonomus punctatus* et *fallax* qui aient les épimères mésothoraciques se rapprochant un peu par leur forme de celles des *Cépurides* ; mais les épisternums métathoraciques sont beaucoup moins larges. (Voir pl. 1, fig. 11.)

Extrémités des segments intermédiaires de l'abdomen peu ou pas prolongés en arrière.

Calus de l'extrémité du 5[e] intervalle nul (*Hypera palumbaria*, *segnis* et *comata* exceptées).

Deuxième segment abdominal presque constamment plus court que 3-4 réunis.

Repli postéro-inférieur du pygidium simulant un petit segment ventral supplémentaire chez le mâle.

Enfin, espèces ailées ou aptères, en nombre à peu près égal.

Tableau synoptique des Genres.

a. Insertion antennaire subterminale ; rostre visiblement canaliculé en dessus dans toute sa longueur ....
1[er] Genre : *Alophus* Schönherr.

aa. Insertion antennaire antérieure le plus souvent submédiane ou médiane ; rostre jamais canaliculé en dessus dans toute sa longueur.

b. Rostre un peu brusquement dilaté à l'extrémité ; ptérygies légèrement indiquées........... 2[e] Genre : *Lépidophorus* Kirby.

bb. Rostre jamais brusquement dilaté à l'extrémité ; point de ptérygies.

c. Branches des épimères mésothoraciques formant à leur point de réunion un angle très-ouvert ; femelles toujours ventrues.

d. Articles des tarses postérieurs comprimés, ciliés sur les bords, non spongieux en dessous....................
3[e] Genre : *Macrotarsus* Schönherr.

dd. Articles des tarses postérieurs jamais comprimés, toujours spongieux en dessous.

g. Yeux arrondis ; scape des antennes dépassant leur bord supérieur.............. 4[e] Genre : *Bubalocephalus* Capiomont.

gg. Yeux ovales ou oblongs ; scape des antennes n'atteignant jamais le bord supérieur de l'organe visuel..........
5[e] Genre : *Hypera* Germar.

cc. Branches des épimères mésothoraciques formant à leur point de réunion un angle se rapprochant de l'angle droit; femelles plus développées que les mâles, mais pas ventrues.

d. Yeux ovales ou oblongs.

f. Funicule des antennes de sept articles................

6ᵉ Genre : *Phytonomus* Schönherr.

ff. Funicule des antennes de six articles..................

7ᵉ Genre : *Limobius* Schönherr.

dd. Yeux arrondis......... 8ᵉ Genre : *Coniatus* (Germar) Schönherr.

Tous ces genres me paraissent bien naturels, à part toutefois le genre *Phytonomus*, qui, même après en avoir retiré les *Hypera*, renferme encore bon nombre d'espèces présentant dans leur forme et jusqu'à un certain point dans leur organisation extérieure des différences assez sensibles.

J'ai dû me contenter de le diviser en sections, en général assez homogènes, n'ayant pu, malgré des efforts infinis et toujours stériles, parvenir à trouver des caractères suffisants pour élever ces sections au rang de genres.

On sera peut-être surpris que j'aie fait entrer le genre *Bubalocephalus* dans la tribu des *Hypérides*. Mais j'ai déjà dit que je n'avais attaché qu'une importance secondaire à la configuration du rostre dans la composition de cette tribu, les caractères essentiels me paraissant surtout résider dans la structure et l'arrangement des parties inférieures du corps. Or, dans le genre *Bubalocephalus*, ces parties sont absolument construites sur le même plan que dans le genre *Hypera*, et il m'a semblé plus naturel, bien qu'il soit éminemment *Brachyrhynque*, de le placer près de ce dernier que de le ranger avec ou près les *Somatodides*, dont il s'éloigne par l'ensemble de son organisation.

Les *Hypérides* vrais touchent aux *Barynotides*, aux *Cléonides* et aux *Molytides* par les *Alophus*, aux *Tychiides* par certains *Phytonomus*, aux *Erirhinides* par les *Phytonomus*, surtout ceux de la section *Erirhinomorphus*, et enfin aux *Cylindrorhinides* par les *Macrotarsus*.

1er Genre : ALOPHUS Schönherr.

Rostre ordinairement du double plus long que la tête, assez robuste, légèrement arqué, visiblement élargi au bout, subanguleux, plan et finement canaliculé en dessus ; scrobes obliques, dirigées vers l'extrémité inférieure des yeux. — Antennes subterminales, médiocres, assez grêles ; scape renflé au bout, ne dépassant pas le bord antérieur des yeux ; funicule à articles 1-2 allongés, subégaux, 3-7 courts, subturbinés, moniliformes ou serrés ; massue oblongue, articulée. — Yeux médiocres, oblongo-ovales, subdéprimés, transversaux ou légèrement obliques (1). — Prothorax un peu plus long que large, subcylindrique, arrondi sur les côtés en avant, tronqué à sa base, échancré sur son bord antéro-inférieur, ses lobes oculaires bien visibles. — Écusson en triangle curviligne ou arrondi, légèrement saillant. — Élytres régulièrement ovales ou oblongo-ovales, atténuées en arrière, à peine plus larges que le prothorax et tronquées ou échancrées à leur base, avec les épaules arrondies. — Pattes médiocres ; cuisses en massue ; jambes droites ; inermes ou à peu près au bout ; tarses assez longs et assez étroits, à article 4 assez grand, ainsi que les crochets. — 2e segment abdominal au moins aussi long que 3-4 réunis, séparé du premier par une suture arquée ; prolongement intercoxal assez large, arrondi en avant. — Épisternums mésothoraciques étroits ; épimères du mésothorax médiocres ; saillie mésosternale en triangle aigu, inclinée en arrière. — Corps oblongo-ovale, finement écailleux et pubescent.

Genre très-naturel et assez nombreux en espèces. On en connaît aujourd'hui plus de vingt, dont M. Lacordaire a donné la liste, et auxquelles il faut ajouter les *Alophus foraminosus* Stierlin, de Turquie, et *syriacus* Chevrolat, inédit, de Syrie (2).

On rencontre des *Alophus* en Europe, en Asie, dans le nord de l'Afrique et dans l'Amérique septentrionale.

(1) Je les vois à peu près transversaux dans le *leucon* et le *syriacus* Chevrolat et légèrement obliques dans le *quadriguttatus*, le *rudis* et le *triguttatus*.

(2) J'ai émis plus haut l'opinion que ce genre serait mieux placé dans les *Barynotides*.

2e Genre : LEPIDOPHORUS Kirby, Faun. Bor. Amer., p. 201.

Schönherr, Curcul, VI, 2, p. 256.

Lacordaire, Genera, VI, p. 399.

Rostre un peu plus long et un peu plus étroit qne la tête, assez robuste, subanguleux, déclive au bout, assez brusquement dilaté un peu avant l'extrémité; ses scrobes complètes en avant, profondes, ouvertes antérieurement, faiblement arquées et s'arrêtant brusquement à une assez grande distance des yeux. — Antennes antérieures médiocres, assez robustes; scape grossissant peu à peu, dépassant le bord postérieur des yeux; funicule à article 1 notablement plus gros et plus long que les suivants, obconique, 2 de même forme, de moitié plus court, 3-7 très-courts, transversaux, submoliniformes; massue assez forte, ovale, acuminée, articulée. — Yeux ovales, presque arrondis, médiocres, transversaux. — Prothorax aussi long que large, convexe, un peu rétréci en arrière, un peu arrondi sur les côtés en avant, arrondi à sa base, légèrement échancré sur son bord antéro-inférieur, et muni de lobes oculaires très-faibles. — Écusson très-petit. — Élytres régulièrement ovales, médiocrement convexes, un peu plus larges que le prothorax et faiblement échancrées à leur base, avec les épaules obtuses. — Pattes médiocres; cuisses en massue; jambes droites, un peu sinueuses ultérieurement avant l'extrémité et légèrement mucronées; tarses médiocres, à articles 1-3 courts et très-dilatés, le 4e peu allongé; crochets assez forts, très-recourbés. — Corbeilles des jambes postérieures grandes, triangulaires. — 2e segment abdominal au moins aussi long que les deux suivants réunis, séparé du 1er par une suture arquée, prolongement intercoxal assez large, arrondi en avant. — Épisternums mésothoraciques étroits. — Épimères du mésothorax petites. — Saillie mésosternale en triangle assez large à la base, verticale à son origine, puis recourbée en arrière entre les hanches intermédiaires, et terminée en pointe obtusément arrondie.

Ce genre a été créé par Kirby sur un petit Curculionite du Canada qui a quelque ressemblance avec certains *Peritelus* allongés. M. Lacordaire lui trouve, au contraire, de l'analogie avec l'*Hypera maculosa* Redtenbacher.

Cette contradiction, ainsi que quelques autres que je remarque dans sa

formule générique, doit tenir à ce qu'il a eu sous les yeux une femelle, tandis que les deux individus que j'ai examinés étaient deux mâles.

Le *Lepidophorus lineatocollis* Kirby, seule espèce connue, est un petit insecte d'un fauve brunâtre, avec trois lignes longitudinales sur le pronotum, les épaules extérieurement, quelques taches obsolètes sur les élytres et l'abdomen d'un gris sale. L'enduit qui le recouvre est de nature écailleuse. Les interstries des élytres sont hérissés de petites soies courtes, visibles seulement à la loupe.

Long. 4 à 5 mill.; larg. 2 mill.

J'ai expliqué ailleurs pourquoi, malgré la structure de son rostre, la longueur de ses antennes et la forme de ses corbeilles postérieures, j'avais maintenu provisoirement ce genre dans la tribu des *Hypérides*.

3e Genre MACROTARSUS Schönherr, Curcul, VI, 2, p. 337.

Lacordaire, Genera, VI, p. 345.

Rostre tantôt un peu plus, tantôt du double plus long que la tête : dans le premier cas, robuste, dans le second, moins; faiblement arqué, légèrement épaissi au bout, arrondi aux angles, déclive en avant; scrobes rectilignes, un peu obliques, complètes en avant, superficielles en arrière. — Antennes subterminales assez longues et assez grêles; scape légèrement épaissi au bout, atteignant les yeux; funicule à articles 1-2 très-allongés, noueux au bout, subégaux, 4-7 obconiques, décroissant et grossissant peu à peu, 7 contigu à la massue; celle-ci allongée, comprimée, acuminée et articulée. — Yeux grands, déprimés, oblongo-ovales. — Prothorax transversal, médiocrement convexe, arrondi régulièrement ou seulement en avant sur les côtés, tronqué à sa base et en avant, largement et profondément échancré en dessous, ses lobes oculaires très faibles. — Écusson de dimension variable, généralement assez grand. — Élytres convexes, régulièrement ovales ou oblongo-ovales, un peu plus larges que le prothorax et faiblement en arc à leur base, avec les épaules arrondies. — Pattes longues, assez robustes; cuisses graduellement en massue; jambes droites ou flexueuses; tarses longs, les antérieurs médiocrement dilatés et spongieux chez les mâles, les quatre postérieurs dans le même

sexe (1), tous chez les femelles, linéaires et ciliés en dessous ; leur 4e article très-grand, ainsi que ses crochets. — 2e segment abdominal séparé du 1er par une suture arquée, plus court que les deux suivants réunis ; ceux-ci arqués à leurs extrémités ; prolongement intercoxal assez large, arrondi en avant. — Épisternums métathoraciques très-étroits. — Épimères mésothoraciques faibles, très-étroits à leur branche antéro-supérieure. — Saillie mésosternale en triangle allongé, verticale à son origine, un peu renflée en avant, puis courbée en arrière. — Corps oblongo-ovale ou ovale, très-noir, finement squamuleux et pubescent, parfois même velu, aptère.

Insectes de taille moyenne habitant la Mongolie, les monts Altaï, la Perse occidentale et les parties méridionales et orientales de la Russie d'Europe.

Lès différences sexuelles sont assez tranchées. Outre la conformation des articles des tarses déjà indiquée, les mâles ont le corps bien plus étroit, les antennes et le rostre plus minces et plus allongés, les pattes bien plus longues, les jambes plus ou moins sinueuses ou même assez fortement arquées en dedans ; les tarses et surtout leurs crochets plus longs.

Ce genre se distingue surtout des *Hypera* par la structure des tarses, par le rostre un peu élargi à l'extrémité, et par l'allongement des pattes chez les mâles.

Des six espèces que je connais, deux avaient été laissées par Schönherr parmi ses *Phytonomus ;* une troisième était comprise dans l'envoi de M. Bohemann comme étant une nouvelle espèce de *Phytonomus,* et les trois autres sont les types des *Macrotarsus* décrits dans le grand ouvrage de Schönherr. Par un hasard assez étrange, ces trois types sont des mâles, et présentent, par conséquent, les caractères particuliers à ce sexe, caractères qui les éloigneut un peu des vrais *Hypera,* dont les femelles sont, au contraire, très-voisines (la conformation des tarses exceptée).

Voici la diagnose de ces six espèces, qu'on peut discerner d'après les signes distinctifs exposés dans le tableau synoptique suivant :

a. Pronotum chagriné, imponctué sur le disque ....
2. *Bartelsi* Schönherr.

(1) Les articles des tarses intermédiaires ne sont jamais complétement dénués de spongioles chez les mâles. Il est certaines espèces, le *Motschoulskyi,* entre autres, dont le mâle a les quatre tarses antérieurs presque également spongieux en dessous ; de même qu'on retrouve également quelques cupules spongieuses au milieu du 3e article des tarses postérieurs. Dans les femelles les articles des deux tarses antérieurs présentent aussi quelques spongioles sur la ligne médiane.

aa. Pronotum ponctué sur le disque.

b. Corps non hérissé en dessus de soies longues.

c. Mâle ; très-allongé ; tibias antérieurs très-arqués intérieurement ; pronotum moins densément ponctué...... 1. *Motschoulskyi* Schönherr.

cc. Mâle ; ovale-oblong ; tibias antérieurs faiblement arqués en dedans ; pronotum marqué de points plus petits et plus rapprochés.

d. Pronotum droit sur les côtés à la base, dilaté seulement vers le tiers antérieur............ 3. *Faldermanni* Schönherr.

dd. Pronotum régulièrement arrondi et dilaté au milieu.

f. Pronotum un tiers plus large que long ; élytres plus parallèles sur les côtés, très-obtuses à l'extrémité... 4. *Gebleri* Schönherr.

ff. Pronotum seulement un peu plus large que long ; élytres en ovale à peu près régulier, arrondies à l'extrémité........................ 5. *notatus* Schönherr.

bb. Corps hérissé de soies assez longues en dessus........... 6. *concinnus* Schönherr.

1. MACROTARSUS MOTSCHOULSKYI Schönherr.

Oblongus niger, subnitidus, subtus parce albo-squamulosus ; antennis ferrugineis, rostro breviori, minus crasso, confertim punctulato ; thorace crebre subtiliter punctulato, lateribus mox pone apicem modice rotundato, dein angustato ; elytris subtiliter punctato-striatis, interstitiis confertim subtiliter coriaceis ; pedibus elongatis, tibiis anterioribus apicem versus arcuatis.

Long. 12 mill. ; larg. 4 mill.

Patrie : monts Altaï.

Bohemann in Schönherr, VI, p. 340.

J'ai placé cette espèce la première, parce que c'est elle qui s'éloigne le plus des *Hypera*. Le type que j'ai sous les yeux est un mâle qui a à peu

près les dimensions du *Brachyderes lusitanicus,* et dont les caractères sexuels sont un peu exagérés. Il a une forme très-allongée comparativement à celle des autres espèces, et ses quatre tarses antérieurs sont à peu près également spongieux en dessous; sa couleur est d'un noir brillant en dessus, avec le dessous du corps couvert d'écailles d'un gris argenté, et quelques traces de squamules plus obscures sur les parties latérales du corps.

J'ai la conviction que cet insecte était primitivement couvert en dessus d'écailles, qui ont disparu par le frottement; car, avec un peu d'attention, on en retrouve des vestiges sur le pronotum et, çà et là, sur les élytres. La couleur de ces écailles était d'un gris obscur, probablement variée, à l'instar des autres espèces, de macules plus claires sur les intervalles alternes des élytres.

Je ne connais pas la femelle, mais elle doit être plus développée latéralement et avoir tous les tarses linéaires et privés de spongioles.

2. Macrotarsus Bartelsi Schönherr.

Oblongo-ovatus, niger, parce pubescens, lateribus et subtus albo squamulosus antennis tarsisque ferrugineis aut piceis, rostro breviori, validiori, confertim punctulato; thorace subtiliter crebre coriaceo, lateribus æqualiter rotundato; elytris subtiliter punctato-striatis; interstitiis subtilissimis crebre coriacis.

Mas : *Angustior, tarsis anterioribus modice dilatatis, subtus spongiosis.*

Femina : *Latior, tarsis omnibus angustis, subtus haud spongiosis.*

Long. 10 à 11 mill.; larg. 5 à 6 1/2 mill.

Patrie : Turcomanie, bords de la mer Caspienne.

Bohemann in Schönherr, VI, p. 339.

Le *M. Bartelsi* est beaucoup moins allongé que le précédent. Il est à peu près coloré de même, avec cette différence que les écailles sont beaucoup plus apparentes sur les parties latérales du corps. Ainsi que le dit M. Bohemann, il a un peu le faciès du *Psallidium maxillosum,* il est cependant moins lourd et moins trapu.

Le mâle est un peu plus court et un tiers plus large que le mâle du *Motschoulskyi,* et il a les pattes bien moins allongées que lui.

Son pronotum aplati, régulièrement arrondi sur les côtés, finement chagriné, *imponctué*, le distingue de toutes les autres espèces.

3. Macrotarsus Faldermanni Schönherr.

Oblongo-ovatus, subopacus, niger, supra squamulis fuscis cinereisque variegatus, subtus squamulis piliformibus cinereis obsitus; rostro longiore, tenuiore, carinato; thorace subtiliter confertim punctulato, lateribus ante medium modice rotundato-ampliato, linea media albida notato; elytris subtiliter punctato-striatis, dorso parce, lateribus crebre cinereo-albid tessellatis; tibiis anticis intus modice sinuatis.

Long. 11 mill.; larg. 5 mill.

Patrie : Mongolie.

Bohemann in Schönherr, VI, p. 338.

Entièrement couvert de squamules d'un cendré noirâtre, avec les côtés et les intervalles alternes tachés de gris-cendré.

Diffère du précédent par son aspect moins brillant, ce qui est peut-être dû simplement à la présence des écailles; par son rostre plus étroit, visiblement caréné; par son pronotum un peu élargi et arrondi vers le tiers antérieur; par ses jambes de devant moins arquées en dedans chez le mâle, et par son abdomen plus fortement rugueux.

Les tarses du mâle sont identiques à ceux du *Motschoulskyi* ♂, seulement un peu moins longs.

Je n'ai vu que le type de Schönherr. Son faciès le rapproche beaucoup du mâle du *notatus* (*Gebleri* des collections).

4. Macrotarsus Gebleri Schönherr.

Oblongo-ovatus, niger, supra cervino fuscoque variegatus, subtus squamulis piliformibus albidis obsitus; antennis ferrugineis; rostro parum incrassato, subrecto, carinato, obsolete punctulato; prothorace transverso, latitudine maxima tertia parte breviore; lateribus valde rotundato-ampliato, supra vix convexo, creberrime punctulato, squamulis cervinis

tecto, albido-trilineato ; elytris brevioribus, lateribus ante medium subrectis, dorso planiusculis, ante apicem subdilatatis, apiceque ipso evidentius obtuse rotundatis; cervino vel cinereo-squamosis, interstitiis subplanis, alternis albidioribus, remote fusco-notatis.

Long. 11 mill. ; larg. 6 mill.

Patrie : Sibérie occidentale.

Phytonomus Gebleri Bohemann in Schönherr, t. II, p. 399.

Cet insecte n'est pas celui qui est répandu dans les collections sous le nom de *Phytonomus Gebleri*, dénomination qui appartient au suivant.

Il se distingue de celui-ci par son pronotum transversal, un tiers plus large que long, par ses élytres presque carrées en avant, plus larges et beaucoup plus obtuses en arrière, planes sur le dos, brusquement déclives postérieurement. Sa couleur est aussi plus pâle et les taches obscures des intervalles alternes des élytres sont moins étendues.

J'ai vu deux femelles de cette espèce; le type de Schönherr est un individu appartenant à M. Chevrolat.

5. Macrotarsus notatus Schönherr in museo.

Oblongo-ovatus, niger, subtus cinereo subargenteo-squamosus, supra squamulis cinereo-fuscis et albidis tectus ; antennis obscure ferrugineis articulis 1-2 funiculis subæqualibus, clava elongata; rostro longiore, crassiusculo, subrecto, carinato, obsolete punctulato ; prothorace latitudine maxima vix breviore, lateribus æqualiter rotundato-ampliato, supra convexo, creberrime punctulato, squamulis cinereo-fuscis, submetallicis tecto, albido-trilineato; elytris ovalibus, supra convexis, punctato-striatis ; cinereo vel fusco-squamosis ; interstitiis vix convexis, alternis pallidioribus, maculis fuscis variegatis.

Long. 9 à 13 mill.; larg. 4 à 5 1/2 mill.

Patrie : Sibérie méridionale, monts Altaï; Russie méridionale.

Mas : *Angustior, tarsis anticis omnino, posticis vix, subtus spongiosis.*

Femina : *Latior, tarsis anticis, medio vix, posticis angustis, haud spongiosis.*

Cette espèce est connue généralement sous le nom de *Phytonomus Gebleri;* elle est bien plus régulièrement ovale que la précédente, même chez la femelle ; ses élytres sont plus arrondies sur les côtés, moins brusquement écourtées postérieurement, relativement plus longues et plus convexes ; son pronotum est beaucoup moins court et plus convexe ; enfin, sa couleur, quoique variant du gris cendré au cendré noirâtre, est toujours plus foncée que celle du *Gebleri.*

Toutefois ces deux espèces sont très-voisines et pourraient fort bien n'être que deux variétés d'un même type.

Le mâle a les tarses garnis de spongioles à l'égal du *Bartelsi;* cependant celles placées sur le milieu du 3e article des tarses postérieurs sont plus apparentes.

Les tarses antérieurs de la femelle en présentent quelques-unes en dessous, sur la ligne médiane ; les quatre postérieurs en sont complétement dépourvus.

Le *Macr. notatus* a un habitat très-étendu ; on le rencontre depuis les monts Altaï jusque dans les steppes de la Russie méridionale. J'en ai vu, dans la collection M. Javet, deux exemplaires étiquetés comme provenant de Syrie, mais cette indication me paraît erronée.

L'espèce est assez répandue dans les collections.

6. Macrotarsus concinnus Schönherr.

Ovatus, niger, subargenteo squamosus et albido-setosus ; antennis tarsisque ferrugineis vel piceis ; rostro brevi, crasso, subarcuato, obsolete carinato ; thorace lateribus rotundato, fusco bivittato ; elytris tenue punctato-striatis, interstitiis subconvexis, alternis remote fusco-maculatis.

Long. 6 à 8 mill. ; larg. 3 à 4 mill.

Patrie : bord oriental de la mer Caspienne.

Mas : *Brevior et angustior, tarsis anticis, subtus spongiosis.* — *Phytonomus concinnus,* Bohemann in Schönherr, VI, 2, p. 363.

Femina : *Major et latior, tarsis omnibus angustis, anticis solummodo medio parce spongiosis.* — *Phytonomus varius,* Bohemann in Schönherr, VI, 2, p. 362.

Beaucoup plus petit que les précédents, surtout le mâle. Remarquable par les soies longues qui le hérissent de toutes parts. Ces soies sont droites, assez roides et plus longues chez le mâle ; molles et plus courtes chez la femelle qui, en outre, est plus grande et plus dilatée latéralement. Son pronotum est bien plus déclive en avant que dans les autres espèces.

Les téguments sont noirs, recouverts d'écailles assez grandes d'un gris cendré, avec deux bandes longitudinales obscures sur le pronotum, et les intervalles alternes des élytres blanchâtres, notés, en outre, de taches arrondies d'un roux brunâtre.

Comme la plupart des Coléoptères riverains de la mer Caspienne, elle est très-rare dans les collections françaises.

Je me suis convaincu, par l'examen des types des *Phytonomus varius* et *concinnus* de Schönherr, qu'ils étaient les deux sexes d'une même espèce à laquelle j'ai conservé le nom de *concinnus* que Schönherr avait appliqué au mâle.

En dehors de ces deux types, je n'ai vu qu'un seul individu appartenant à cette espèce. Il fait partie de la collection de M. Reiche.

Il est très-probable que plusieurs des Curculionites originaires de la Mongolie, du Turkestan, etc., décrits par les auteurs russes comme appartenant au genre *Phytonomus* ; sont des *Macrotarsus* : n'ayant pu me les procurer, je ne puis trancher la question.

4e Genre : BUBALOCEPHALUS Capiomont.

Tête forte, arrondie, *bombée en avant.* — Mâchoires découvertes. — Sous-menton muni d'un pédoncule court. — Mandibules en tenaille, un peu saillantes. — *Rostre moins long que la tête*, à peine plus long que large, robuste, *vertical,* parallèle, *plan et rugueux en dessus*, obliquement tronqué au bout ; scrobes antérieures et un peu supérieures en avant, courtes, assez profondes d'abord, superficielles en arrière, à peu près dirigées en ligne droite vers l'œil. — Antennes assez longues, peu robustes ; scape grossissant peu à peu, *dépassant le bord supérieur des yeux* ; funicule à articles 1-2 allongés, 1er plus long, 3-4 obconiques, 5-7 plus courts que longs ; massue oblongue, articulée. — Yeux médiocres, *arrondis, saillants.* — Prothorax fortement arrondi sur les côtés, presque orbiculaire,

à peu près également rétréci en avant et en arrière, coupé carrément à la base, son bord antéro-inférieur à peine échancré; lobes oculaires nuls. — Écusson petit, en triangle arrondi. — Élytres en ovale à peu près régulier, à peine échancrées à la base, avec les épaules très-arrondies. — Pattes de moyenne grandeur, assez robustes, inermes; cuisses en massue; jambes antérieures un peu arquées, les postérieures à peu près droites; corbeilles postérieures ouvertes; tarses assez longs, dilatés, à 3e article fendu jusqu'à la base, 4e long, renflé au bout; ongles grands, fortement recourbés. — Saillie mésosternale étroite, presque parallèle. — Métasternum très-court. — Épisternums mésothoraciques étroits. — Épimères du mésothorax étroites, non remontantes. — 2e segment abdominal plus court que les deux suivants réunis, séparé du 1er par une suture arquée, 3-4 arqués en arrière à leurs extrémités. — Prolongement intercoxal assez large, *coupé carrément en avant.* Corps ovale, squamuleux et pubescent, en outre hispide.

Insectes au-dessous de la taille moyenne, propres à l'Espagne méridionale.

Ce genre, très-remarquable, se distingue de tous ses voisins par son rostre court, large, plan en dessus, sans carène; sa tête forte, bombée en avant; ses yeux arrondis et saillants, et ses antennes, dont le scape dépasse le bord supérieur des yeux.

Le mâle est plus petit et presque moitié moins large des élytres que la femelle, son rostre est bien plus étroit, ses antennes sont plus grêles, plus allongées, le scape dépasse manifestement le bord supérieur des yeux, tandis que, dans la femelle, il l'atteint seulement; le dernier arceau de l'abdomen est plus grand, les segments 3-4 sont, au contraire, plus courts; enfin la ponctuation des stries est plus profonde, les pattes sont plus grêles, plus allongées, et les tibias antérieurs sont visiblement sinueux et recourbés intérieurement avant l'extrémité.

1. BUBALOCEPHALUS ROTUNDICOLLIS Schönherr in museo.

Ovalis, niger, squamulis piliformibus cinereis vestitus, parce albidosetosus; rostro crasso, capite breviore, supra planato, rugoso-punctato; thorace transverso, lateribus valde rotundato-ampliato, basi apiceque angustato, supra conxexo, dense punctulato, cinereo-pubescente; elytris ovatis,

striato-punctatis, cinereo-tessellatis, interstitiis subconvexis, coriaceis, alternis albido-fuscoque notatis ; pedibus nigris, tarsis rufescentibus.

Long. 8 mill.; larg. 4 1/2 mill.

Patrie : Andalousie (Westring), Bohemann.

Phytonomus rotundicollis Schönherr in museo.

Tête grosse, arrondie, convexe, finement pointillée, noire, garnie de poils couchés d'un blanc-cendré. Rostre plus court que la tête, large, épais, subanguleux sur les côtés, transversalement déprimé à la base, aplati en dessus, déclive au sommet, ruguleusement ponctué, noir, hérissé de poils cendrés plus nombreux à la base, disparaissant complétement au bout; fossette interoculaire très-petite, peu apparente, sillon nasal assez long, mal limité. — Yeux noirs, arrondis, très-saillants, médiocres.

Antennes assez longues, d'un ferrugineux clair; scape dépassant le sommet des yeux; 1er article du funicule plus grand que le 2e ; celui-ci un peu moins long que les deux suivants réunis, les derniers à peine aussi longs que larges, diminuant de longueur; massue oblongue, acuminée, à pubescence rare, grisâtre.

Pronotum évidemment plus court que large, en ovale transversal, presque également resserré au sommet et à la base, tronqué en avant et en arrière, très-convexe et densément ponctué en dessus, noir, revêtu d'une pubescence cendrée assez dense. Écusson visible, arrrondi, pubescent.

Élytres régulièrement ovales, à peine plus larges à la base que le pronotum, plus de trois fois plus longues que lui, à épaules arrondies, fortement dilatées sur les côtes depuis les épaules jusqu'au milieu, rétrécies ensuite progressivement jusqu'à l'extrémité, où elles se terminent en pointe obtuse; convexes en dessus, déclives postérieurement, fortement ponctuées, striées, avec les interstries légèrement bombés; très-finement chagrinées, noires, recouvertes d'écailles piliformes cendrées et notées, sur les intervalles alternes, de taches brunes et blanchâtres assez espacées ; les téguments sont, en outre, porteurs en dessus de soies blanchâtres mi-dressées, pas très-longues, assez nombreuses sur la tête, le rostre, la base et les côtés du pronotum, plus espacées sur les élytres.

Dessous du corps noir, garni de poils cendrés ; abdomen visiblement chagriné, dernier segment transversalement impressionné au milieu; pieds assez grands, robustes, à pubescence d'un blanc grisâtre ; cuisses en massue ; tibias médiocres ; tarses dilatés, d'un ferrugineux obscur ; ongles médiocres, colorés de même.

Cette curieuse espèce m'a été communiquée par M. Bohemann sous

le nom de *Phytonomus rotundicollis* Schönherr inédit, que je lui ai laissé.

Je n'ai vu que ce seul individu, qui me paraît être une femelle, et qui provient de l'Espagne méridionale, d'où il a été rapporté par Westring.

Sa taille, sa couleur, son front moins bombé, ses interstries à peine convexes, etc., le font facilement distinguer du suivant.

2. Bubalocephalus Kiesenwetteri Capiomont.

Ovatus, niger, squamulis piliformibus, pubeque depressa, umbrinis, obsitus, parce griseo-setosus. Rostro capite breviore, crasso; supra planato, parallelo, rugoso-punctato; antennis ferrugineis; thorace transverso, lateribus valde rotundato-ampliato, basi apiceque angustato, supra convexo, dense rugoso-punctato, umbrino-pubescente; elytris ovatis, ad suturam depressis, remote punctato-striatis, punctis majoribus; nigris, rarius umbrino cinereoque tessellatiis, interstitiis convexis, coriaceis; pedibus piceis, tarsis ferrugineis.

Long. 5 à 6 mill. ; larg. 2 1/2 à 3 mill.

Tête forte, très-convexe en avant, densément et un peu ruguleusement pointillée, à pubescence rare d'un gris sombre, hérissée en outre en avant de soies roussâtres bien apparentes à la loupe. Rostre plus court que la tête, large, épais, arrondi aux angles, aplati en dessus, déclive au sommet, ruguleusement pointillé, noir, hérissé de poils roussâtres, nombreux à la base, rares au sommet. Fossette interoculaire très-petite, arrondie; sillon nasal assez long, mal limité.

Yeux noirs, médiocres, arrondis, saillants.

Antennes peu allongées, ferrugineuses; scape dépassant les yeux; articles 1-2 du funicule allongés, 1 plus grand que 2, 3-7 subturbinés, diminuant progressivement de longueur, les derniers transversaux; massue assez forte, ovale-oblongue, acuminée, finement pubescente.

Prothorax en ovale transversal, presque orbiculaire, à peu près également rétréci au sommet et à la base, tronqué à ses bords antéro et postéro-supérieurs, très-convexe en dessus, ruguleusement et densément ponctué; noir, varié de poils gris et roussâtres peu serrés. Écusson petit, en triangle arrondi, pubescent.

Élytres régulièrement ovales dans le mâle, en ovale élargi dans la femelle, à peine plus larges à la base que le pronotum, plus de trois fois aussi longues que lui, à épaules effacées; fortement dilatées sur les côtés depuis les épaules jusqu'au milieu, rétrécies ensuite progressivement jusqu'à l'extrémité où elles se terminent en pointe obtuse; convexes en dessus, déclives postérieurement, déprimées le long de la suture; ponctuées-striées de gros points écartés, avec les interstries relevés et visiblement chagrinés; noires, variées de gris et de roussâtre, avec quelques taches plus claires sur les intervalles alternes.

Dessous du corps noir, parsemé de poils fins d'un gris obscur, abdomen rugueux, brillant. Pieds assez robustes, un peu allongés, à pubescence grisâtre rare; cuisses en massue; tibias assez grêles, légèrement sinueux en dedans avant l'extrémité; tarses assez longs, médiocrement dilatés, d'un ferrugineux clair, ainsi que les ongles; ceux-ci grands, fortement arqués.

En dessus, les téguments sont hérissés de toutes parts de petites soies roussâtres, mi-dressées, assez condensées sur le rostre, le front, la base et les côtés du pronotum, et sur les pattes, où elles prennent une teinte plus pâle.

Le mâle est un tiers plus étroit et un peu plus petit que la femelle. Il a le rostre moins large et un peu plus long, les antennes un peu plus grêles, leur scape plus allongé, dépassant plus sensiblement le bord supérieur des yeux; ses pattes, surtout les antérieures, sont plus longues; les tibias sont plus minces, ceux de devant plus fortement sinueux et recourbés intérieurement avant l'extrémité; l'abdomen est plus plat; le 5e segment est plus long que le correspondant dans l'autre sexe; les segments 3-4 sont, au contraire, plus courts; enfin la suture des élytres est moins déprimée.

J'ai vu un mâle et une femelle de cette espèce. Ils ont été rapportés de la Sierra-Nevada par MM. de Kiesenwetter et le docteur Kraatz.

Le *Bubalocephalus Kiesenwetteri* diffère du précédent par sa taille moindre, la couleur de son revêtement, sa forme un peu plus écourtée, son front plus bombé, ses interstries plus convexes, les points des stries relativement plus gros, sa suture plus déprimée, etc.

Je ne pouvais mieux faire que de le dédier au savant auteur de la Monographie des *Téléphorides*, et de tant d'autres travaux remarquables sur l'ordre des Coléoptères.

5e Genre : HYPERA Germar (pars), Magas. Zool., IV, p. 325. — Lacordaire, Genera, t. VI, p. 400.

Phytonomus (pars) Schönherr, Curcul. Dispos. méthod., p. 175.

Rostre un peu plus long et de moitié plus étroit que la tête, au plus médiocrement robuste, cylindrique, rarement subanguleux; scrobes complètes en avant, assez profondes, obliques et atteignant les yeux. — Antennes subterminales peu robustes; scape épaissi au bout, atteignant le bord antérieur des yeux; funicule à articles 1-2 obconiques, égaux ou subégaux, 3-7 en général très-courts, de forme variable; massue ovale ou oblongo-ovale, acuminée, articulée. — Yeux médiocres, ovales ou oblongo-ovales, transversaux, jamais rapprochés en dessus. — Prothorax transversal, tantôt régulièrement arrondi sur les côtés, tantôt seulement en avant et rétréci en arrière, avec les côtés un peu redressés à la base; quelquefois déclive en avant, légèrement arrondi en arc à la base, tronqué au sommet et plus ou moins échancré à son bord antéro-inférieur; ses lobes oculaires parfois distincts, toujours faibles, souvent nuls. — Écusson petit, constamment triangulaire. — Élytres plus ou moins convexes, ovales, débordant généralement le prothorax et échancrées en arc à leur base; *avec les épaules arrondies.* — Pattes assez robustes; cuisses en massue; jambes droites ou faiblement arquées, inermes au bout; tarses plus ou moins larges, à article 4 assez long, ainsi que ses crochets; ceux-ci robustes. — 2e segment abdominal plus court que les deux suivants réunis, séparé du 1er par une suture arquée; prolongement intercoxal large, arrondi en avant. — *Métasternum court;* épisternums métathoraciques étroits (1). — Épimères du mésothorax faibles, leurs branches étroites, et *formant à leur point de réunion un angle beaucoup plus ouvert que l'angle droit.* — Saillie mésosternale assez forte, triangulaire, le plus souvent verticale à son origine, puis recourbée assez brusquement en arrière. — Corpe ovale ou oblongo-ovale, *toujours aptère,* finement écailleux, pubescent et parfois même hispide. — Femelles *toujours ventrues,* leur abdo-

(1) Le plus souvent, chez les *Hypera,* la dilatation inférieure de l'extrémité antérieure des épisternums métathoraciques est rudimentaire, la supérieure seule est bien indiquée, quoiqu'elle ait moins de développement que chez les *Phytonomus.*

men dépassant constamment en largeur celui des mâles de près d'un tiers.

Insectes propres à l'Europe, au nord de l'Afrique et à l'occident de l'Asie.

Les mâles sont plus étroits, plus plats en dessus ; ils ont le rostre plus mince et plus allongé, les antennes plus longues et plus grêles, les stries des élytres plus profondes, les points de ces stries plus forts et plus écartés, les interstries plus bombés, les pattes plus grêles et plus longues, les jambes antérieures plus minces, plus allongées, presque toujours arquées et sinueuses intérieurement, l'abdomen aplati, souvent largement impressionné sur la ligne médiane ; enfin, contrairement à ce qui se rencontre chez la femelle, le 5e segment abdominal est aussi long que les deux précédents réunis, et ceux-ci sont moins plans et comme relevés en forme de bourrelets transversaux. La portion verticale ou recourbée du pygidium est aussi plus grande et simule un petit segment supplémentaire, que j'ai appelé dans mes descriptions *segment anal*.

Ce genre ne se distingue bien du suivant que par la conformation des épimères mésothoraciques, la brièveté du mésosternum et les caractères sexuels de la femelle, dont le développement abdominal est tel qu'il a induit en erreur la plupart des entomologistes qui se sont occupés des *Hypera*, et que pour beaucoup d'espèces les mâles et les femelles ont été décrits sous des noms différents et comme appartenant à des espèces distinctes.

Tel que je l'ai constitué, le genre *Hypera* est un démembrement de celui de Germar, et ne renferme que trois des espèces que cet illustre entomologiste y avait comprises. Je lui ai cependant conservé la dénomination de Germar, parce qu'il est formé des espèces les plus belles et les plus grandes de l'ancien genre *Hypera*, et que j'ai voulu par là honorer la mémoire d'un savant qui, un des premiers parmi les entomologistes du commencement de ce siècle, avait su mettre un peu d'ordre dans cet énorme chaos des *Rhynchæni* et des *Curculiones* où les anciens auteurs enfouissaient tous les Curculionites.

Le genre *Hypera* se partage assez bien en quatre sections ou sous-genres, d'après les caractères distinctifs ci-après :

a. Tibias antérieurs dilatés extérieurement à l'extrémité ; pronotum fortement déclive en avant..... 1re Section : *Pachypera.*

aa. Tibias antérieurs non dilatés extérieurement à l'extrémité ; pronotum peu ou pas déclive en avant.

b. Élytres toujours fortement déclives postérieurement dans la ♀; corps épais, à courbure antéro-postérieure toujours très-sensible; forme plus trapue.

c. 1[er] article du funicule des antennes plus court que le 2[e], ou les deux premiers articles subégaux. 2[e] Section : *Hypera*

cc. 1[er] article du funicule des antennes plus long que le 2[e]. 3[e] Section : *Brachypera.*

bb. Élytres planes, ni gibbeuses, ni fortement déclives postérieurement; corps un peu épais, mais plan en dessus; forme ovale allongée.............. 4[e] Section : *Pseudhypera.*

1[re] Section : **Pachypera.**

Diffère des suivants par ses tibias antérieurs courts, larges, transversalement dilatés à l'extrémité et amincis sur la tranche externe; par le pronotum fortement déclive en avant, ayant les angles antérieurs très-tombants, marqué le plus souvent de deux impressions obliques sur le disque.

Tableau synoptique des espèces.

a. Tibias antérieurs fortement dilatés en dehors à l'extrémité. Impressions du pronotum bien apparentes, vues obliquement.

b. Pronotum fortement transversal, extrêmement dilaté et arrondi latéralement, à peu près aussi rétréci à la base qu'au sommet. — Élytres très-obtusément arrondies à l'extrémité.

c. Fossette interoculaire en forme de sillon assez profond et assez large, terminée inférieurement par deux sillons obliquement dirigés au-dessous de chaque œil. — Lobes oculaires bien prononcés.... 1. *spissa* Schönherr.

cc. Fossette interoculaire ponctiforme et légèrement ovale, peu marquée et non terminée inférieurement par deux sillons obliques. — Lobes oculaires très-faibles.....
2. *Kraatzi* Capiomont.

bb. Pronotum assez fortement dilaté et arrondi sur les côtés, mais toujours moins que chez *b,* beaucoup plus rétréci au sommet qu'à la base. — Élytres terminées en pointe obtuse

c. Abdomen finement et densément pointillé, à peine rugueux, recouvert d'une pubescence fine très-serrée.

d. Écusson à peine visible; plus grande largeur des élytres se trouvant vers les trois cinquièmes postérieurs; corps plus trapu, presque gibbeux........
3. *deportata* Schönherr.

dd. Écusson assez grand; plus grande largeur des élytres se trouvant au milieu; corps plus allongé, moins convexe........................ 4. *punctella* Schönherr.

cc. Abdomen rugueusement et grossièrement ponctué, garni d'une pubescence rare et plus forte. 5. *arvernica* Capiomont.

aa. Tibias antérieurs peu dilatés en dehors à l'extrémité. Pas d'impression au pronotum.

b. Interstries plus finement chagrinés; points des stries plus espacés, la strie suturale en comprenant environ trente-cinq.................................. 6. *cyrta* Germar.

bb. Interstries plus fortement chagrinés; points des stries plus rapprochés, surtout postérieurement, la suturale en comprenant environ cinquante....... 7. *pyrenæa* Capiomont.

1. Hypera spissa Schönherr.

Ovata, crassa, nigra, squamulis piliformibus cinereis dense vestita; antennis piceis, clava dilutiore; rostro brevi, crasso, arcuato; thorace transverso, latissimo, basi apiceque angustato, lateribus valde rotundato-ampliato, angulis anticis deflexis, supra subtiliter confertim punctulato, disco, linea obliqua, impressa, utrinque notato; elytris tenuiter punctato-

striatis, pube cinerea revestitis, interstitiis alternis maculis quibusdam fulvo-brunneis, ornatis; tibiis anticis apice extrorsum dilatatis.

Long. 10 mill.; larg. 5 mill.

Phytonomus spissus, Bohemann in Schönherr, VI, 2, p. 355.

Courtement ovale, très épais, à convexité antéro-postérieure très-prononcée.

Tête assez grande, arrondie, légèrement convexe, enfoncée dans le prothorax, densément pointillée, noire, garnie de poils écailleux cendrés. Yeux oblongs, déprimés, bruns. Rostre à peine plus long que la tête, pais, visiblement arqué, subcaréné, un peu rugueux, noir, recouvert d'écailles piliformes cendrées. Fossette interoculaire ovale, profonde, se bifurquant en bas pour former de chaque côté un léger sillon obliquement dirigé au-dessous de l'œil; sillon nasal étroit et assez long.

Antennes un peu fortes, ferrugineuses, légèrement pubescentes; les deux premiers articles du funicule subégaux, allongés, deux fois aussi longs que larges, les suivants moins longs que larges. Massue grande, oblongue, acuminée, d'un ferrugineux clair.

Prothorax moitié au moins plus court que large, échancré en dessus et en dessous en avant, assez fortement arqué à la base, rétréci en avant et postérieurement, fortement dilaté et régulièrement arrondi sur les côtés, à surface supérieure convexe; très-déclive antérieurement, densément et finement pointillé; marqué de chaque côté sur le disque, et à peu près à égale distance de la ligne médiane et des bords latéraux, de deux impressions obliques, courtes, bien visibles; brièvement canaliculé à la base; noir, revêtu de poils squamiformes de couleur cendrée; lobes oculaires assez prononcés. Écusson petit, triangulaire, pubescent.

Élytres ovales, un peu échancrées et à peine plus larges à la base que e pronotum, à épaules arrondies, très-dilatées latéralement après celles-ci, diminuant de largeur après le milieu et très-obtusément arrondies à l'extrémité; environ trois fois plus longues que le pronotum, fortement convexes en dessus, déclives postérieurement, faiblement ponctuées-striées, avec les interstries larges, légèrement bombés et finement chagrinés; noires, revêtues de poils écailleux cendrés, parsemées de macules très-petites d'un fauve roussâtre et ornées en outre sur les intervalles alternes de taches ponctiformes de même couleur et beaucoup plus apparentes.

Dessous du corps noir, à pubescence grisâtre assez rare. Abdomen densément et ruguleusement pointillé, le dernier segment impressionné transversalement avant l'extrémité. Pieds robustes, noirs, finement pointillés,

garnis de poils cendrés; cuisses en massue; tibias épais, courts, sensiblement dilatés *intus et extra* au sommet, les antérieurs amincis sur leur tranche externe, les postérieurs ciliés intérieurement; tarses ferrugineux; ongles de même couleur, les postérieurs grands, fortement recourbés.

Je n'ai vu que deux individus de cette belle espèce, le type de Schönherr et un deuxième qui fait partie de la collection de M. de Marseul. Vue de profil elle a une convexité antéro-postérieure très-prononcée.

Originaire du Caucase.

2. Hypera Kraatzi Capiomont.

Ovata, spissa, nigra, squamulis piliformibus fuscis griseisque vestita; antennis piceis; rostro brevi, crasso, subarcuato; thorace latissimo, transverso, lateribus valde rotundato-ampliato, basi apiceque angustato; angulis anticis deflexis, dorso linea obliqua, impressa, utrinque notato; elytris obovatis, amplis, convexis; interstitiis planis, alternis brunneo cinereoque maculatis; tibiis anticis apice extrorsum dilatatis.

Long. 7 à 10 mill.; larg. 4 à 6 mill.

Fort remarquable par la conformation de son pronotum, singulièrement développé sur les côtés et très-rétréci au sommet et à la base.

Tête grosse, arrondie, convexe, enfoncée dans le prothorax, densément pointillée, un peu rugueuse, garnie de poils grisâtres. Yeux transversaux, grands, déprimés, bruns. Rostre court, épais, subcaréné, rugueusement ponctué, à peine arqué, recouvert de poils gris, très-abondants sur les côtés, dénudé tout à fait au bout. Fossette interoculaire presque ponctiforme, peu marquée; sillon nasal court, assez superficiel.

Antennes épaisses, de grandeur moyenne, couleur de poix, légèrement pubescentes; les deux premiers articles du funicule allongés, le premier plus que le deuxième, les deux suivants presque aussi larges que longs, les derniers transversaux; massue grande, ovale-oblongue, acuminée.

Prothorax environ moitié plus large que long, échancré en dessus et en dessous en avant, arrondi en dessus à la base, extrêmement et comme anguleusement dilaté sur les côtés, fortement rétréci au sommet et à la base, avec les angles postérieurs un peu redressés; très-déclive antérieurement, densément et ruguleusement ponctué, ordinairement marqué, vers le tiers postérieur du disque et parallèlement aux bords latéraux, de

deux impressions obliques peu visibles; canaliculé à la base; noir, paraissant comme moucheté de macules brunes et grises, les premières plus apparentes en avant et près de la base; orné en outre au milieu d'une ligne longitudinale de poils d'un cendré blanchâtre. Lobes oculaires très-faibles. Écusson assez grand, triangulaire, pubescent.

Élytres largement ovales, pas plus larges à la base que le pronotum, nullement anguleuses aux épaules, très-dilatées latéralement immédiatement après la base, presque parallèles ensuite, diminuant de largeur après le milieu et très-obtusément arrondies à l'extrémité; évidemment convexes, très-déclives postérieurement, faiblement ponctuées-striées, avec les interstries larges, à peine bombés, finement chagrinés; les alternes variés de taches brunes et cendrées assez grandes et bien marquées.

Dessous du corps noir, rugueux, parsemé de poils de la couleur foncière. Abdomen rugueux, paraissant comme dénudé sur la ligne médiane. Pieds forts, assez courts, pubescents; cuisses en massue; tibias antérieurs semblables à ceux de l'espèce précédente; tarses bruns, ongles ferrugineux.

Le mâle est plus étroit et un peu plus parallèle que la femelle; il a les pieds plus allongés, mais épais; les tibias plus longs et plus minces; les antérieurs plus sinueux en dedans au sommet et à la base, ce qui les fait paraître plus dilatés intérieurement vers le milieu. Enfin le pygidium, en se recourbant en dessous, semble former un petit segment anal supplémentaire.

Cette magnifique espèce paraît rare. Je n'en ai vu que quelques exemplaires qui provenaient de la Hongrie.

J'ai cru longtemps que c'était elle qui avait été décrite dans l'ouvrage de Schönherr sous le nom de *Ph. turbatus*, la description lui convenant bien, à l'exception de ce qui se rapporte à l'écusson, qui n'est pas toujours aussi développé que je l'ai dit chez tous les individus. Aussi, lorsque, grâce à l'obligence de M. Bohemann, j'ai pu examiner le type du *turbatus*, ai-je été fort surpris de trouver accolé à l'étiquette de ce dernier un *cyrtus* Germar, entièrement semblable à ceux qui m'ont été envoyés comme étant les types de cet auteur. J'ai été dès lors forcé de réunir le *turbatus* au *cyrtus* (1). Le *Kraatzi* mihi est l'*oxalis* de la collection Dejean.

(1) On rencontre souvent dans l'ouvrage de Schönherr la même espèce décrite sous deux noms différents. Ces doubles emplois proviennent, ou de ce que, faute d'un nombre suffisant d'exemplaires, les caractères sexuels ont été regardés comme spé-

Je donne ici la diagnose de deux espèces propres à la Sibérie occidentale, et décrites par M. Bohemann dans l'ouvrage de Schönherr. Bien qu'elles soient étrangères à l'Europe, je crois devoir les signaler, parce qu'elles appartiennent, par leur conformation générale, au type des espèces européennes.

3. Hypera deportata Schönherr.

Ovata, brevior, crassior, nigra, squamulis piliformibus cinereis dense vestita; antennis nigro-piceis; rostro mediocri, subcylindrico, vix arcuato, dense ruguloso-punctulato; prothorace amplo, latitudine maxima breviore, lateribus ante apicem valde rotundato-ampliato, fortius dense punctulato; dorso linea obliqua, impressa, vix conspicua, utrinque notato; elytris breviter ovatis, convexioribus, ante apicem fere gibbosis, dein declivioribus, subtiliter punctato-striatis, pube cinerea obsitis; interstitiis subplanis, alternis remote obsoleteque fusco-notatis; sutura interstitioque quinto postice pallidioribus; tibiis anticis apice extrorsum dilatatis.

Long. 9 mill.; larg. 5 mill.

Phytonomus deportatus, var. β, Bohemann in Schönherr, VI, 2, p. 354.

Des deux individus qui m'ont été communiqués par M. Bohemann comme étant le type du *Ph. deportatus* de Schönherr et sa variété β, le type ne diffère en rien du *Ph. punctellus* du même auteur, tandis que la variété β en est bien distincte. C'est donc à celle-ci que j'ai conservé le nom de *Hyp. deportata.*

Elle s'éloigne de la suivante par sa couleur, son corps plus trapu, moins allongé, une demi-fois plus épais ; par son pronotum plus grossièrement ponctué; par ses élytres plus écourtées, plus convexes et plus brusquement déclives postérieurement, ayant leur plus grande largeur vers les trois cinquièmes de leur longueur, rétrécies un peu subitement vers l'extrémité; par son écusson très-petit et par la coloration de la suture et du

cifiques, ou de ce que la seconde partie, publiée à un assez long intervalle de la première, et alors que Schönherr n'avait plus sous les yeux les types de certaines espèces déjà décrites dans celle-ci, renferme les descriptions de ces mêmes espèces qui lui étaient communiquées comme nouvelles et sous des noms qu'il croyait devoir respecter.

cinquième intervalle, qui sont marqués de blanc cendré dans leur dernière moitié.

Il en existe quatre individus dans la collection de M. Mniszech, possesseur des types de Gebler, de qui Schönherr tenait l'individu qui a servi à la description de M. Bohemann.

4. Hypera punctella Schönherr.

Ovata, nigra, squamulis piliformibus cervinis tecta; antennis piceis parum elongatis; rostro longiore, minus crasso, subrecto; thorace longiore, ante medium valde rotundato-ampliato; disco linea impressa, obliqua, vix conspicua, utrinque notato, supra modice convexo, angulis anticis deflexis, basi canaliculato; elytris ovatis, convexis, subtiliter punctato-striatis; interstitiis alternis remote fulvo-maculatis; tibiis anticis apice extrorsum dilatatis.

Long. 9 à 11 mill.; larg. 4 à 5 mill.

Mas. *Phyt. punctellus* Bohemann in Schönherr, VI, 2, p. 357.

Femina. *Phyt. deportatus* Bohemann in Schönherr, VI, 2, p. 354, type.

Ainsi que je l'ai dit à propos de l'*Hypera deportata*, l'insecte qui m'a été communiqué par M. Bohemann comme étant le type de ce dernier est un *Phyt. punctellus* ♀.

L'*Hypera punctella* diffère de la *deportata* par sa couleur, sa forme plus allongée, plus ovale, moins trapue; par son pronotum à ponctuation plus égale, par ses élytres plus allongées, en ovale assez régulier, ayant leur plus grande largeur au milieu; très-convexes, mais pas gibbeuses et beaucoup moins brusquement déclives postérieurement, etc.

Outre les deux individus de la collection Schönherr, j'en ai vu un troisième appartenant à M. Fairmaire et provenant comme eux de la Sibérie occidentale.

Les différences sexuelles sont identiques à celles que j'ai indiquées au sujet de l'*Hypera Kraatzi*.

5. Hypera arvernica Capiomont.

Breviter ovata, nigra squamulis piliformibus umbrinis undique tecta; antennis piceis, crassis; rostro parum elongato, vix arcuato, subcarinato; thorace lato, antice posticeque minus coarctato, lateribus rotundato-ampliato, angulis anticis fortius deflexis, disco foveola ovata, obliqua, utrinque notato; elytris convexis, tenuiter punctato-striatis, interstitiis latis, subconvexis, subtiliter coriaceis, alternis remote obsoleteque fusco-maculatis; tibiis anticis apice extrorsum dilatatis.

Long. 7 mill.; larg. 3 1/2 mill.

Tête médiocre, peu convexe, ruguleusement pointillée, enfoncée dans le prothorax; noire, garnie de poils squamiformes de la couleur foncière. Rostre une fois et demie aussi long que la tête, presque droit, subcaréné, densément et rugueusement ponctué, recouvert d'une pubescence d'un fauve grisâtre, peu serrée, disparaissant à l'extrémité. Fossette interoculaire superficielle; sillon nasal assez long, bien marqué. Yeux oblongs, un peu convexes, bruns.

Antennes courtes, épaisses, couleur de poix; les deux premiers articles du funicule subégaux, assez allongés, deux fois plus longs que larges, le 3e à peine aussi long que large, les suivants beaucoup plus courts. Massue grande, ovale-oblongue, acuminée, pubescente.

Prothorax un tiers plus large que long, médiocrement resserré au sommet et à la base, arrondi et dilaté sur les côtés, fortement déclive en avant, presque marginé postérieurement, assez grossièrement ponctué, faiblement canaliculé, offrant de chaque côté sur le disque deux impressions ovales, un peu obliques, situées presque à égale distance de la ligne médiane et des bords latéraux; revêtu de poils écailleux d'un gris fauve, à reflets métalliques peu prononcés. Écusson petit, triangulaire, pubescent.

Élytres courtement ovales, légèrement échancrées et à peine plus larges à la base que le pronotum, à épaules arrondies; assez fortement dilatées sur les côtés après celles-ci, diminuant progressivement de largeur après le milieu et obtusément arrondies à l'extrémité; près de trois fois aussi longues que le pronotum, fortement convexes, déclives postérieurement, finement ponctuées-striées; interstries larges, un peu bombés, visiblement

mais faiblement chagrinés, les alternes variés de quelques taches obscures, éparses, généralement peu apparentes.

Dessous du corps noir, parsemé de quelques poils d'un gris fauve. Abdomen ponctué rugueux. Pieds robustes, courts, à pubescence grisâtre. Cuisses en massue; tibias antérieurs assez épais, dilatés *intus et extra* à l'extrémité; tarses courts, les postérieurs plus longs, de même que les ongles, qui sont fortement recourbés et d'un ferrugineux obscur.

Cette espèce est très-distincte des précédentes par sa couleur, sa petite taille, son pronotum moins rétréci au sommet et à la base, etc. Je l'ai décrite d'après un individu appartenant à M. Ch. Brisout de Barneville et rapporté du mont Dore par feu Delarouzée. A en juger par la forme des tibias et celle du dernier arceau de l'abdomen, ce doit être une femelle.

6. Hypera cyrta Germar.

Breviter ovata, nigra, squamulis piliformibus umbrinis vel fuscis vestita; antennis piceis; rostro sat tenui, cylindrico, parum arcuato; thorace lato, transverso, ante medium rotundato-ampliato, supra convexo, antrorsum declivi, subtiliter crebre rugoso-punctato; elytris breviter ovatis, amplis, sat profunde remote punctato-striatis, interstitiis planis, alternis subconvexis, brunneo cinereoque maculatis; tibiis anticis apice extrorsum subdilatatis.

Long. 5 à 8 mill.; larg. 3 à 4 1/2 mill.

Hypera cyrta Germar, Mag. Zool., IV, p. 345.

Phytonomus cyrtus Bohemann in Schönherr, VI, 2, p. 351.

Phytonomus turbatus Bohemann in Schönherr, VI, 2, p. 356.

Tête arrondie, convexe, finement et densément ponctuée, enfoncée dans le prothorax, noire, garnie de poils écailleux gris ou fauves. Yeux oblongs, subdéprimés, bruns. Rostre une fois et demie aussi long que la tête, peu épais, cylindrique, légèrement arqué, noir, densément et rugueusement ponctué, subcaréné, revêtu de poils grisâtres, plus abondants à la base; dénudé au sommet. Fossette interoculaire ovale, bien marquée; sillon nasal court, profond.

Antennes assez fortes, d'un ferrugineux plus ou moins obscur; articles

1-2 du funicule grands, allongés, 1[er] plus long que 2[e], les suivants beaucoup plus courts, obconiques dans le mâle, turbinés dans la femelle; massue brune, ovale, acuminée.

Prothorax un quart plus large que long dans le mâle, moitié dans la femelle, tronqué au sommet, légèrement arqué à la base, arrondi et fortement dilaté sur les côtés vers le tiers antérieur, rétréci vers la base, où il se redresse un peu; peu convexe en dessus, très-déclive en avant, densément et rugueusement pointillé, faiblement canaliculé à la base, offrant de chaque côté une impression postoculaire peu marquée; noir, revêtu de poils gris ou fauves, ordinairement d'une nuance plus claire sur la ligne médiane et sur les côtés. Écusson petit, triangulaire, pubescent.

Élytres courtement ovales, un peu échancrées et à peine plus larges à la base que le prothorax, à épaules arrondies; fortement dilatées latéralement, immédiatement après celles-ci; rétrécies après le milieu et obtusément arrondies à l'extrémité; trois fois aussi longues que le prothorax; assez profondément ponctuées-striées de points espacés; interstries larges, plans, très-finement chagrinés, les alternes un peu relevés; noires, recouvertes d'une légère pubescence grise ou fauve brunâtre et notées sur les intervalles alternes de quelques taches brunes et cendrées assez grandes, peu nombreuses et généralement peu apparentes.

Dessous du corps noir, densément pointillé, avec quelques poils grisâtres. Pieds assez robustes, noirs, garnis d'écailles piliformes grises ou fauves; cuisses en massue; tibias épais, un peu dilatés en dehors à l'extrémité, ciliés intérieurement; tarses postérieurs allongés; ongles grands, fortement recourbés, couleur de poix.

Le mâle diffère de la femelle par le corps plus étroit, plus aplati; par le rostre un peu plus long, moins épais; par les tibias antérieurs moins courts, moins larges, plus sinueux au côté interne; par le pronotum moins convexe, plus trapézoïdal, ayant sa plus grande largeur plus près du sommet; par son abdomen plus plan et par le segment anal plus fort. Mâles et femelles présentent une dépression longitudinale sur le milieu du 5[e] segment.

L'*Hypera cyrta* est une espèce rare, mal connue. Elle portait, dans les cartons qui m'ont été confiés, ceux de M. de Heyden exceptés, une foule de noms, sans jamais avoir celui qui lui revenait. On l'avait appelée : *Phytonomus latipennis, follitus, vestitus, velutinus, Ragusanus,* etc., et M. Bohemann, après l'avoir décrite sous sa vraie dénomination, l'avait décrite une seconde fois sous celle de *Phyt. turbatus.* Dans la collection Dejean elle était confondue, sous le nom de *globosus*, avec des *salviæ* et de véritables *globosus.*

Je dois à la complaisance de M. Kraatz d'avoir pu rectifier toutes ces erreurs par l'examen des types de Germar qui appartiennent au musée de Hales, et dont notre collègue a bien voulu faire la demande pour me les communiquer.

Je regarde comme appartenant à la *cyrta* deux petits individus que j'ai vus dans les collections Kraatz et Haag-Rutenberg et originaires de la Grèce. Ces deux exemplaires diffèrent du type, non-seulement par leur taille un tiers plus petite, mais aussi par leur pronotum moins développé latéralement et cependant plus rugueux. Les élytres sont aussi relativement plus étroites; mais ces différences ne m'ont pas semblé dépasser les limites qui circonscrivent une même espèce.

Elle habite la Sicile, la Dalmatie, l'Illyrie, la Grèce et la Hongrie.

7. Hypera pyrenæa Capiomont.

Ovata, nigra, squamulis piliformibus fuscis cinereisque mixtis dense vestita; antennis piceis, articulo 1° funiculi 2° longiore; rostro brevi, crasso, parum arcuato, obsolete carinato; prothorace amplo, transverso, lateribus modice dilatato, antrorsum valde rotundato, supra convexo, antice deflexo, dense punctulato; elytris ovatis, convexioribus, striato punctatis, fusco-squamosis; interstitiis subplanis, evidentius coriaceis, alternis suturaque postice, pallidioribus, remote brunneo-maculatis; tibiis anticis apice utrinque modice dilatatis.

Long. 8 mill.; larg. 4 1/2 mill.

Forme de la femelle de l'*Hypera Aubei*, mais autrement coloré et très-distinct par ses tibias antérieurs dilatés extérieurement à l'extrémité.

Tête assez forte, convexe, finement pointillée, noire, à pubescence d'un noir grisâtre. Yeux grands, ovales, subdéprimés, noirs. Rostre seulement un peu plus long que la tête, épais, peu arqué, légèrement caréné, densément et finement pointillé, noir, garni d'une pubescence grisâtre, assez serrée à la base, presque lisse et dénudé au sommet. Fossette interoculaire ponctiforme, peu marquée; sillon nasal, ovale, assez profond.

Antennes insérées près le sommet du rostre, à peu près deux fois aussi longues que lui, d'un brun rougeâtre; article 1er du funicule allongé, évidemment plus long que le 2e; celui-ci deux fois aussi long que large au sommet, les suivants courts, serrés, presque transversaux; massue médiocre, ovale, rembrunie.

Prothorax ample, un tiers plus large que long, un peu dilaté sur les côtés, fortement arrondi en avant, très-rétréci au sommet, qui est à peine moitié aussi large que la base; très-convexe en dessus, surtout antérieurement, déclive en avant, superficiellement et largement canaliculé à la base, densément pointillé, noir, revêtu de poils gris et noirâtres entremêlés. Écusson petit, triangulaire, à pubescence grisâtre.

Élytres courtement ovales, à peu près moitié plus larges que le pronotum, environ trois fois aussi longues que lui, à épaules très-arrondies; augmentant faiblement et graduellement de largeur après celles-ci jusque vers le milieu, rétrécies ensuite régulièrement et plus sensiblement vers l'extrémité, où elles se terminent en s'arrondissant; très-convexes en dessus, presque gibbeuses, puis déclives postérieurement; médiocrement ponctuées-striées; intervalles plans, visiblement chagrinés, revêtus d'écailles piliformes d'un gris noirâtre, les alternes et postérieurement la suture d'une couleur plus pâle et ornés de taches d'un brun roussâtre assez espacées.

Dessous du corps noir, à pubescence grise, obscure; abdomen finement chagriné; pieds robustes, variés de gris noirâtre et de cendré; cuisses fortement en massue; tibias épais, visiblement dilatés en dehors à l'extrémité; tarses courts, dilatés; ongles médiocres, fortement recourbés, couleur de poix.

Le seul individu, probablement ♀, qu'il m'ait été donné de voir, a été capturé dans les environs de Bagnères-de-Bigorre par M. Henri de Bonvouloir qui, avec sa générosité habituelle, s'en est dessaisi en ma faveur, ce dont je le remercie bien cordialement.

Premier et deuxième article des antennes subégaux ou le deuxième plus large que le premier.

2e Sous-Genre : HYPERA VRAIS.

A proprement parler, ce sous-genre n'est séparé du suivant que par des caractères peu appréciables. Quoique la structure des antennes soit telle que je l'indique, il est cependant quelquefois difficile de s'assurer, surtout chez la femelle, de la longueur respective des deux premiers articles du funicule.

Toutefois les *Hypera vrais* sout en général moins lourds que les *Brachypera,* leur rostre est ordinairement cylindrique, toujours plus mince et plus long ; leurs antennes sont plus grêles, leurs pieds plus longs et plus minces, etc.

Chez les *Brachypera* (ceux du groupe de la *crinita* exceptés) le rostre est plus court, plus épais, subanguleux, se rapprochant davantage de celui du *Phyt. punctatus;* les antennes sont moins allongées, plus épaisses, en général couvertes de poils plus longs et plus grossiers.

Mais, je le repète, ces différences sont souvent peu appréciables, et à part la distinction tirée de la longueur respective des deux premiers articles du funicule, les *Hypera vrais* et les *Brachypera* ont les plus grands points de ressemblance.

Leur séparation n'a d'autre but que de faciliter l'étude d'un genre nombreux en espèces.

Tableau synoptique des espèces du Sous-Genre *Hypera vrais.*

a. 2e article du funicule des antennes un peu plus long que le 1er.

b. Antennes plus grêles; les trois derniers articles du funicule au moins aussi longs que larges dans le mâle; taille plus grande. — 9 à 11 mill. .... 10. *oxalis* Herbst.

bb. Antennes plus épaisses, les trois derniers articles du funicule évidemment plus larges que longs, même dans le mâle; taille plus faible. — 8 à 9 mill.... 11. *ovalis* Schönherr.

aa. Les deux premiers articles du funicule égaux ou subégaux en longueur.

b. Élytres régulièrement ovales, diminuant progressivement de largeur à partir du milieu, jamais calleuses à l'extrémité du 5e intervalle (1).

(1) Les élytres des nos 12 à 17, quoique ayant beaucoup d'analogie pour la forme avec celles des *Hyp. salviæ*, *Bonvouloiri*, etc., ne sont cependant ni aussi déclives postérieurement, ni aussi obtuses à l'extrémité ; la ponctuation sériale des élytres est en outre bien moins profonde et les points sont plus rapprochés, surtout en arrière. Quant au no 31, son pronotum a une forme tellement exceptionnelle, qu'il ne peut être confondu avec aucun autre.

c. Pronotum fortement déclive en avant, aminci sur les côtés, son bord antéro-supérieur, vu par le côté, paraissant situé dans un plan bien inférieur à celui qui passe par la base des élytres.

d. Plus largement ovale ; pronotum moins rétréci à la base, partant moins dilaté latéralement ; épimères mésothoraciques larges d'un millimètre à leur extrémité antérieure......... 8. *orientalis* Capiomont.

dd. En ovale plus allongé ; pronotum plus rétréci près de la base ; épimères mésothoraciques presque terminées en pointe à leur extrémité antérieure.
9. *Cypris* Reiche.

cc. Pronotum peu ou pas déclive en avant ; son bord antéro-supérieur, vu de côté, étant à peu près dans le même plan que la base des élytres.

d. Insectes de 7 à 9 millimètres ; taches foncées des intervalles alternes des élytres mal limitées ou peu apparentes.

f. Pronotum jamais globuleux.

⊙. Rostre à peu près de la longueur du prothorax, brusquement aminci, vu de profil à partir de l'insertion antennaire..... 12. *Mniszechi* Capiomont.

⊙⊙. Rostre à peine plus long ou aussi long que la moitié de la longueur du prothorax, n'étant pas brusquement aminci à partir de l'insertion antennaire.

g. Vestiture piliforme.

h. Écailles piliformes plus fines, plus soyeuses; ponctuation du pronotum plus faible, plus égale ; point de ligne élevée sur le milieu de cet organe ; élytres très-finement chagrinées, nullement striolées dans les interstries.

k. Couleur fauve uniformément variée de cendré ; ♂ taille plus grande, interstries moins convexes ; ♀ forme plus élargie, élytres à peine d'un cinquième plus longues que larges....
13. *marmorata* Capiomont.

kk. Couleur fauve avec les intervalles alternes des élytres ornées de taches brunes et cendrées, très-peu apparentes; ♂ taille plus faible, interstries des élytres plus saillants; ♀, forme moins écourtée; élytres environ un tiers plus longues que large.......
12 *bis. intermedia* Germar.

hh. Ecailles piliformes plus grossières, ponctuation du pronotum plus forte, moins régulière; cet organe présentant souvent en avant du milieu une petite ligne élevée; élytres plus visiblement chagrinées, presque striolées en travers............. 14. *Aubei* Capiomont.

gg. Vestiture écailleuse....................
15. *vicina* (Dejean) Capiomont.

ff. Pronotum globuleux, taille de 7 millimètres au plus......................... 31. *globosa* Fairmaire.

dd. Insectes de 4 à 6 1/2 millimètres; taches brunes des intervalles alternes des élytres bien apparentes et bien limitées.

e. Ponctuation du pronotum plus forte, plus profonde.

f. Pronotum moitié moins large que les élytres dans la ♀; forme générale plus allongée; épisternums métathoraciques ayant environ un millimètre de largeur vers leur milieu....
16. *tessellata* Herbst.

ff. Pronotum seulement un peu moins large que les élytres ♂ et ♀; forme générale courtement ovale; épisternums métathoraciques ayant seulement, au milieu, 1/2 millimètre de largeur.
17. *insularis* Capiomont.

ee. Ponctuation du pronotum plus fine, moins marquée, plus serrée,............... 31 *bis. Lucasi* Capiomont.

bb. Élytres non régulièrement ovales; subogivales ou diminuant de largeur à partir des 2/3 postérieurs, quelquefois calleuses à l'extrémité du 5ᵉ intervalle.

c. Élytres plus ou moins calleuses à l'extrémité du 5e intervalle ou un peu déhiscentes.

d. Élytres ayant leur plus grande largeur vers le deuxième tiers postérieur.

f. Pronotum droit sur les côtés, brusquement rétréci au sommet ; téguments mats ; taille de 9 à 11 mill. . . . . 21. *palumbaria* Germar.

ff. Pronotum un peu arrondi latéralement, un peu moins large à la base qu'au milieu ; téguments un peu brillants ; taille de 7 millimètres. . . . . 22. *segnis* Capiomont.

dd. Élytres ayant leur plus grande largeur au milieu (1).

f. Pronotum presque cylindrique, à peine arrondi sur les côtés vers le premier tiers antérieur.

h. Plus grand. — 9 à 11 mill. — Vestiture plus fine, plus soyeuse, n'ayant rien d'écailleux ; ♀, élytres anguleusement dilatées au milieu. . . 23. *comata* Schönherr.

hh. Plus petit. — 8 à 9 mill. — Vestiture plus grossière, écailleuse à la base des poils ; ♀, plus régulièrement ovale. . 25. *tristis* Capiomont.

ff. Pronotum visiblement arrondi sur les côtés . . . . 24. *velutina ?* Schönherr.

cc. Élytres ni calleuses ni déhiscentes à l'extrémité, soit subogivales, soit diminuant de largeur après le deuxième tiers postérieur.

d. Cuisses dentées. . . . . 27. *salviæ* Schranck.

dd. Cuisses mutiques.

e. Pronotum fortement convexe, surtout en avant chez le ♂, forme générale relativement très-allongée . . . . 26. *oblonga* Schönherr.

(1) La largeur des élytres est plus grande au milieu que partout ailleurs ; mais leur extrémité, au lieu d'être régulièrement arrondie comme dans le groupe de l'*intermedia*, est terminée en pointe mousse, et de plus les élytres sont un peu déhiscentes.

ee. Pronotum plat ou à peu près plat en dessus chez le ♂ ; forme générale en ovale écourté.

f. Pronotum droit, ou à peu près sur les côtés.

g. Pronotum uni, égal.

h. Vestiture piliforme, extrémité des élytres très-obtusément arrondie..........
20. *Pantherina* Capiomont.

hh. Vestiture écailleuse, extrémité des élytres terminée en pointe mousse.........
19. *Philantha* Olivier.

gg. Pronotum visiblement inégal, comme chiffonné.

h. ♂, interstries subcostiformes; ♀, forme plus convexe, élytres plus gibbeuses postérieurement ....
19 *bis*. *Philantha* var. *carinirostris*.

hh. ♂, interstries non relevés en côtes; ♀, forme plus aplatie ; élytres généralement moins gibbeuses postérieurement............ 18. *austera* Schönherr.

ff. Pronotum plus large au milieu ou vers le premier tiers qu'à la base.

g. Pronotum ayant sa plus grande largeur en avant du milieu.

h. Front fortement impressionné entre les yeux, en forme de sillon court.

j. Vestiture de couleur fauve dorée, plus dense sur le pronotum, clairsemée sur les élytres.................
28. *elegans* (Dahl) Schönherr.

jj. Vestiture fauve à reflets chatoyants, également clairsemée sur le pronotum et sur les élytres...........
29. *Bonvouloiri* Capiomont.

hh. Impression interoculaire peu marquée, ponctiforme.

j. Interstries des élytres visiblement granuleux; vestiture fauve à reflets dorés ou cuivreux argentés......
30. *Brucki* Capiomont.

jj. Interstries des élytres peu ou point chagrinés; vestiture noirâtre avec des taches espacées formées par des touffes de poils d'un vert cuivreux brillant. 32. *chlorocoma* Schönherr.

gg. Pronotum ayant sa plus grande largeur au milieu; tibias antérieurs du ♂ très-amincis à la base, très-fortement recourbés et sinueux en dedans (voir pl. II, fig. 9).
33. *obscura* Capiomont.

8. HYPERA ORIENTALIS Capiomont.

Ovalis, nigra, squamulis piliformibus umbrinis dense tecta; antennis rufo-piceis, articulis funiculi 1–2 *subæqualibus; rostro crassiusculo, cylindrico, arcuato, haud carinato, tenuiter denseque punctulato, prothorace latitudine maxima breviore, lateribus rotundato-ampliato, supra convexo, dense punctulato; elytris ovatis, amplis, convexis, sat fortiter punctato-striatis; interstitiis vix coriaceis, planis, alternis pallidioribus et latioribus, fusco remote maculatis.*

Long. 9 mill.; larg. 5 1/2 mill.

Tête petite, convexe, finement pointillée, à pubescence d'un gris fauve. Yeux oblongs, bruns, déprimés. Rostre un quart moins long que le pronotum, assez mince relativement à la taille de l'insecte, presque cylindrique, arqué, très-densément et finement pointillé, nullement caréné, noir, couvert surtout à la base, de poils d'un gris fauve, presque lisse et dénudé au sommet. Fossette interoculaire ovale, bien visible; sillon nasal étroit, court, peu marqué.

Antennes insérées près le sommet du rostre, environ deux fois aussi longues que lui, d'un rouge brun; les deux premiers articles du funicule

allongés, subégaux; le 3e à peine aussi long que large, presque trois fois plus petit que le 2e; le 4e un peu plus long que le 3e; les suivants diminuant progressivement de longueur; massue grande, ovale, allongée, peu acuminée.

Pronotum environ un quart plus large que long, arrondi à la base, échancré au sommet, arrondi et dilaté sur les côtés, surtout vers le premier tiers antérieur, un peu lobé et impressionné derrière les yeux, convexe en dessus, déclive en avant, très-finement et très-densément pointillé, noir, recouvert de poils d'un gris fauve un peu métallique. Écusson très-petit, presque imperceptible.

Élytres amples, ovales, environ deux fois aussi larges que le pronotum, plus de trois fois aussi longues que lui, à épaules arrondies, augmentant sensiblement et régulièrement de largeur depuis la base jusqu'au milieu, puis diminuant ensuite progressivement jusqu'à l'extrémité, où elles se terminent en s'arrondissant, assez fortement convexes en dessus, infléchies sur les côtés, ponctuées-striées de points moins prononcés que dans l'*Hyp. Cyrta* Germar; intervalles très-finement chagrinés, presque plans, un peu relevés seulement vers l'extrémité; les alternes plus larges, d'une nuance plus pâle et marqués, en outre, de taches brunâtres assez grandes et assez espacées.

Dessous du corps noir, garni d'une pubescence grisâtre, variée de brun; abdomen assez fortement chagriné; le dernier arceau impressionné transversalement avant l'extrémité. Pieds robustes, à pubescence grise, obscure; cuisses en massue; tibias épais; tarses médiocrement dilatés; ongles d'un brun rougeâtre.

Je n'ai vu que deux individus femelles de cette espèce; un dans la collection du Muséum et originaire de Grèce; le 2e dans celle de M. de Vuillefroy, où il était indiqué comme provenant d'Orient. Il a beaucoup de ressemblance avec l'*Hyp. Cypris* Reiche, mais son pronotum est bien moins rétréci à la base, partant moins arrondi sur les côtés; la ponctuation de cet organe est plus faible, les élytres sont plus développées latéralement, plus finement chagrinées, et les poils écailleux qui les recouvrent sont autrement colorés; ses épimères mésothoraciques sont plus larges, surtout en avant, et l'angle résultant de la réunion des deux branches est plus ouvert; enfin son épaisseur est presque double.

Il a aussi un peu l'aspect d'une femelle d'*Hyp. Cyrta,* mais il est moins écourté, et les tibias antérieurs ne sont pas dilatés en dehors à l'extrémité.

9. Hypera Cypris Reiche et de Saulcy.

Oblongo-ovata, nigra, squamulis piliformibus cinereis dense vestita, fusco-variegata. Antennis ferrugineis, articulis 1-2 funiculi subæqualibus; rostro mediocri, fere cylindrico, subarcuato, punctulato, medio vix carinato; prothorace latitudine maxima breviore, lateribus valde rotundato-ampliato, antrorsum deflexo, supra convexo, ruguloso-punctulato, fusco subbivittato; elytris subovatis, punctato-striatis, interstitiis alternis convexioribus, fusco sparsim maculatis.

Long. 8 à 9 mill.; larg. 4 1/2 mill.

Reiche et de Saulcy, Ann. Soc. ent. de Fr., 1858, p. 679.

Ovale allongé, noir, revêtu d'une pubescence grise, serrée, variée de brun. Tête médiocre, arrondie, criblée de points enfoncés. Yeux oblongs, latéraux, peu convexes, bruns. Rostre tomenteux, surtout à la base, dénudé à l'extrémité, presque cylindrique, légèrement arqué, moitié plus long que la tête, à peine caréné, ruguleusement ponctué. Fossette interoculaire petite, ponctiforme ; sillon nasal assez allongé, bien marqué.

Antennes atteignant la moitié du pronotum, roussâtres ; 1er article du funicule allongé, à peine plus court que le 2e; le 3e moitié moins long que le 2e, les suivants progressivement plus courts ; massue grande, ovale, rembrunie, finement pubescente.

Pronotum presque trois fois aussi large que la tête, un tiers moins long que large dans la femelle, seulement un peu moins long que large dans le mâle, fortement dilaté et très-arrondi sur les côtés, convexe en dessus, déclive en avant, densément et granuleusement pointillé, avec deux fascies longitudinales brunâtres, peu apparentes, sur le disque, et les côtés nuancés de brun. Écusson très-petit, ponctiforme.

Élytres ovales, à peine plus larges que le pronotum à la base, environ trois fois plus longues que lui, à épaules effacées, arrondies ; élargies immédiatement après celles-ci, presque parallèles ensuite jusqu'au milieu, puis diminuant de largeur jusqu'à l'extrémité, qui est arrondie ; striées-ponctuées de points assez gros et profonds, avec les intervalles un peu convexes, finement chagrinés, les impairs d'un gris plus pâle et ornés de taches brunes assez distinctes et assez espacées.

Dessous du corps d'un gris sombre avec l'abdomen finement pointillé et varié de brunâtre. Pieds assez robustes, assez allongés, çà et là maculés de brun. Cuisses en massue ; tibias antérieurs sinueux et recourbés intérieurement près de l'extrémité ; tarses dilatés, un peu roussâtres ; ongles couleur de poix.

Le mâle diffère de la femelle par une forme plus élancée, par le rostre un peu plus grêle, les antennes un peu plus allongées, le pronotum plus long et moins large et surtout par les tibias antérieurs plus minces, plus sinueux et plus fortement recourbés en dedans à l'extrémité.

Cette jolie espèce a été rapportée de l'île de Chypre par M. de Saulcy. J'en ai vu également dans la collection de M. Chevrolat et dans celle de M. Javet quelques individus qui provenaient de Syrie.

Elle a quelque ressemblance de forme et de couleur avec l'*Hyp. orientalis* mihi ; mais elle est plus allongée, moins convexe, d'un gris tirant moins sur le fauve, et s'en éloigne surtout par la forme de ses épimères mésothoraciques. (Voir fig 2, pl. 1.)

10. HYPERA OXALIS Herbst.

Oblonga ♂, ovata ♀, nigra, squamulis piliformibus fusco-umbrinis vel griseis tecta ; antennis rubro-piceis, rarius testaceis, articulis funiculi 1-2 subæqualibus, articulo quarto tertio æquali ; rostro mediocri, subarcuato ; thorace, præcipue ad latera inæqualiter rugose punctato, basi tenuiter canaliculato, lateribus ampliato, obsolete trilineato ; elytris coriaceis, remote granulatis, lineis quinque alternis griseo fuscoque variegatis, apice subacuminatis ; mesosterno triangulari, longiore, apice obtuso.

Long. 9 à 15 mill. ; larg. ♂ 4 mill., ♀ 5 à 5 1/2 mill.

Mas : *Curculio oxalis* Herbst, Col., VI, p. 247, n° 213, tab. 78, fig. 1.

Ph. oxalis Gyll. in Schönherr, t. II, p. 375.

Femina : *Curculio viennensis* Herbst? Col., VI, p. 338, n° 311, tab. 86, fig. 9.

Ph. viennensis Bohemann in Schönherr, t. II, p. 396.

Mas : *Ph. monticola* Bach., Stettin, 1856, p. 244.

Le plus grand du genre, noir, couvert d'une pubescence écailleuse de couleur variable, généralement fauve grisâtre, offrant sous un certain jour un reflet métallique. Tête petite, courte, convexe, à ponctuation serrée, un peu rugueuse, couverte de poils d'un gris fauve ; yeux oblongs, déprimés, bruns. Rostre deux fois et demie plus long que la tête chez le mâle, évidemment plus court chez la femelle, médiocrement épais, légèrement arqué, subtricaréné, plus ou moins fortement ponctué, très-souvent rugueux, lisse et échancré à l'extrémité; une fossette oblongue entre les yeux et une autre plus profonde et à bords abruptes au niveau de l'insertion des antennes; couvert partout, excepté au sommet, de poils d'un gris fauve.

Antennes insérées vers le sommet du rostre, assez épaisses et presque de la longueur de la tête et du thorax pris ensemble chez le mâle, plus épaisses et plus courtes chez la femelle, ordinairement d'un rouge testacé avec le sommet des premiers articles et la massue rembrunis, couvertes de poils cendrés beaucoup plus denses et plus courts sur la massue; articles 1-2 du funicule presque égaux, deux fois plus longs que le 3e, le 4e au moins de la longueur du 3e, les suivants à peu près aussi longs que larges, diminuant de longueur.

Pronotum moins long que large, très-rarement aussi long que large chez le mâle ; tronqué au sommet, visiblement arrondi à la base, fortement rétréci près du sommet, dilaté immédiatement après celui-ci sur les côtés, diminuant de largeur à partir du milieu jusqu'à la base, où il se relève pour former un angle droit; sa plus grande largeur étant vers le tiers antérieur; légèrement convexe, noir, marqué de points rugueux plus forts et plus irréguliers sur les côtés; un léger sillon longitudinal à la base; couvert de poils d'un gris fauve avec trois bandes longitudinales plus claires, souvent peu apparentes, situées au milieu et près des bords latéraux. Écusson très-petit, triangulaire, pubescent.

Élytres ovales-oblongues ♂, ou courtement ovales ♀, trois fois au moins aussi longues que le pronotum, deux fois plus longues que larges chez le mâle, une fois et demie seulement chez la femelle ; plus larges que le pronotum à la base, à épaules saillantes, fortement déclives sur les côtés et postérieurement, presque parallèles dans leur tiers moyen chez le mâle, très-dilatées au contraire latéralement dans la femelle ; diminuant et assez brusquement de largeur à partir du tiers postérieur, paraissant échancrées avant l'extrémité et se terminant en pointe obtuse ; peu convexes en avant ; régulièrement ponctuées-striées; interstries plans ou légèrement bombés, un peu chagrinés et munis de petits tubercules transverses écar-

tés, les alternes généralement subcostiformes ; couvertes de poils d'un gris fauve, avec la suture et les intervalles alternes ordinairement d'une teinte plus claire et notés en outre de taches obscures irrégulières, comme dénudées.

Dessous du corps noir, rugueusement ponctué, surtout sur les côtés et à l'extrémité, recouvert d'écailles piliformes grisâtres; pieds allongés, forts et pubescents ; cuisses mutiques, un peu en massue; tibias épais; tarses allongés, couleur de poix, spongieux en dessous ; ongles variant du brun au ferrugineux clair; mésosternum en triangle allongé, assez large ; la base obtusément arrondie au sommet.

Les 1 (sutural), 3, 5, 7 et 9e intervalles des élytres sont généralement bombés, le 7e limitant sur les côtés la face supérieure de l'élytre ; les 3e et 9e sont plus saillants que les autres, surtout vers l'extrémité, où ils se réunissent pour former une pointe terminale mousse. Toutefois on trouve des individus chez lesquels les interstries sont tous à peu près également plans, les intervalles alternes ne se relevant sensiblement en côte que vers l'extrémité.

Le sillon du pronotum est quelquefois très-court et d'autres fois il se prolonge jusque vers le sommet. Tantôt le prothorax est manifestement convexe, tantôt il est plan et même un peu déprimé sur la ligne médiane ; il est parfois moitié plus large que long, le plus souvent sa largeur ne dépasse pas sa longueur de plus du tiers, du quart ou du cinquième, et on trouve même des mâles chez lesquels il est aussi long que large.

Les dimensions du rostre varient également beaucoup chez les individus du même sexe ; il en est de même pour les élytres.

Les mâles diffèrent extrêmement des femelles ; ils sont plus étroits dans toutes leurs parties, le pronotum excepté ; le rostre est plus long, moins épais, plus rétréci à la base ; tous les articles des antennes, y compris la massue, sont plus allongés ; les points des stries sont plus profonds; les interstries sont moins larges, plus bombés, les alternes plus saillants ; tous les pieds sont plus longs, les tibias antérieurs sont, en outre, fortement arqués en dedans à l'extrémité; le dernier segment de l'abdomen est toujours plus allongé que celui de la femelle ; le pénultième et l'antépénultième sont, au contraire, plus courts. Enfin, l'abdomen présente chez le mâle une dépression longitudinale légère, quelquefois peu apparente sur les premiers arceaux, mais généralement bien visible sur le dernier segment, et, dans la femelle, ce dernier segment est plus ou moins déprimé transversalement au milieu.

C'est une des espèces qui varient le plus. J'ai eu sous les yeux plus de

cent exemplaires des deux sexes du *Ph. oxalis* et je ne crois pas avoir rencontré deux individus se ressemblant, je ne dirai pas exactement, mais à peu près. Il m'a été impossible de tenir compte de toutes les différences qu'il présente dans la couleur, la taille et la forme générale, ainsi que dans la grandeur relative de certains organes, toutes ces différences ne constituant pour moi que des variétés individuelles.

Herbst, et après lui Schönherr, ont fait de la femelle leur *Ph. viennensis* (1); Dahl a donné à une variété mâle plus foncée en couleur le nom de *mehadiensis*, et c'est sur un individu de cette variété, dont les caractères sexuels sont très-tranchés, que M. Bach a décrit son *Ph. monticola*.

Quant aux *Ph. budensis*, *croaticus* Dej., Mégerle, etc., ils ne diffèrent pas du type.

11. Hypera ovalis Schönherr.

Oblonga ♂, *ovata* ♀, *nigra, squamulis piliformibus umbrinis, vel griseis, vel virescenti-umbrinis, certo situ aureo-micantibus tecta. Antennis brevioribus, rubro-piceis, articulis* 1-2 *subæqualibus, tertio quarto majore; rostro mediocri, subarcuoto; thorace rugoso-punctato, dorso tenuiter canaliculato, lateribus ampliato; elytris transversim granulatis, lineis quinque alternis cinereo fuscoque maculatis, femoribus muticis.*

Long. 8 à 12 mill. ; larg. ♂ 3 à 3 1/2 mill., ♀ 4 à 5 mill.

Bohemann in Schönherr, t. VI, p. 371. — Mas.

Ressemble au *Ph. oxalis* Herbst, au point qu'il est fort difficile de l'en séparer. On le reconnaîtra à sa taille toujours moindre, à ses antennes moins grêles et moins allongées, dont les articles sont plus courts, plus larges que longs à partir du 4e article du funicule, qui est, en outre, toujours plus petit que le 3e, tandis que le 4e est au moins égal en longueur au 3e chez l'*oxalis ;* à son prothorax généralement moins développé sur les côtés, surtout chez le mâle, ordinairement canaliculé dans toute sa longueur ; à ses élytres paraissant plus courtes relativement à la longueur du

(1) Je ne suis pas toutefois bien certain que ce soit cette espèce que Herbst ait décrite sous le nom de *viennensis,* attendu que la description et surtout la figure qu'il en donne s'adapteraient mieux, selon moi, à l'*Hyp. comata* ♀.

prothorax, plus convexes transversalement, très-rarement ou très-légèrement relevées en côte sur les intervalles alternes ; enfin à ses pieds plus courts et plus robustes dans les deux sexes.

Le mâle, comparé à celui de l'*oxalis*, est moins aplati et moins allongé ; ses élytres sont en ovale oblong plus régulier ; elles sont plus courtes et plus brusquement déclives postérieurement.

C'est avec le mâle que Schönherr a créé son espèce. J'ai vu le type dans la collection de M. Chevrolat. Elle porte dans la plupart des collections françaises le nom de *comata* (Mégerle) Sch., qui est une tout autre espèce étrangère à la France.

Elle varie autant que la précédente. Quant aux différences sexuelles, elles sont absolument les mêmes que celles qu'on observe dans l'*Hyp. oxalis*. Je me dispenserai donc de les décrire à nouveau.

L'*Hyp. ovalis* est assez répandue en Suisse et dans les parties montagneuses de l'est de la France. J'en ai vu des individus provenant des Vosges, du Jura, de la Haute-Loire, de Fribourg, de Schaffouse, Aarau, etc. On la prend quelquefois en plaine, mais seulement à la suite des inondations,

M. Bellier de la Chavignerie l'a capturée dans les montagnes de l'Isère sur le *Cacalia alpina*. Peut-être sa larve se nourrit-elle de cette plante ?

12. Hypera Mniszechi Capiomont.

Breviter ovata, nigra, spissa, squamulis piliformibus cervino-fuscis dense tecta ; antennis piceis basi rufescentibus, articulis 1-2 funiculi subæqualibus ; rostro sat elongato, subcylindrico, subarcuato, vix carinato, ruguloso-punctato, apice lævi, abrupte ante apicem declivi ; prothorace latitudine maxima vix breviore, lateribus basi subrectis, apice angustato, ante apicem sensim rotundato-ampliato, dorso fere planato ; ante scutellum obsolete canaliculato, dense ruguloso-punctulato, umbrino-squamoso, pallido trilineato ; elytris breviter ovatis, valde convexis, striato-punctatis, umbrino-squamosis, postice pallescentibus ; interstitiis subplanis, alternis pallidioribus, evidentius fusco-maculatis ; tibiis anticis rectis, apice extrorsum haud dilatatis.

Long. 9 mill. ; larg. 4 à 5 mill.

Ressemble à une femelle d'*Hyp. ovalis*, mais le rostre est au moins un tiers plus long, plus grêle, plus aplati à la base ; les antennes sont plus faibles, leur massue est plus allongée; les élytres sont moins dilatées postérieurement ; les taches des intervalles alternes sont plus grandes, plus apparentes; le pronotum est marqué de trois lignes longitudinales blanchâtres, dont la médiane est étroite et d'un blanc métallique, etc. Elle a aussi quelque analogie avec l'*Hyp. deportata,* mais elle est moins trapue, ses élytres sont moins brusquement déclives postérieurement, le rostre est plus du double plus long, beaucoup plus fort ; ses tibias antérieurs ne sont pas dilatés extérieurement, etc.

Courtement ovale, noire, assez trapue, recouverte de poils squamiformes d'un gris fauve brunâtre.

Tête moyenne, arrondie, peu convexe, densément pointillée, garnie de poils squameux, d'un gris pâle. Rostre presque de la longueur du prothorax, subcylindrique, assez mince, à peine caréné, légèrement anguleux sur les côtés, peu arqué, brusquement aminci d'arrière en avant vers l'extrémité à partir de l'insertion antennaire, densément et ruguleusement ponctüé, garni de poils d'un gris jaunâtre, assez serrés à la base, disparaissant au sommet qui est lisse. Fossette interoculaire à peine sensible ; sillon nasal en forme de fovéole courte, de laquelle partent deux canaux superficiels se dirigeant obliquement de dedans en dehors vers les coins de la bouche ; front plan, yeux ovales, subdéprimés, noirs, plus grossièrement aréolés que dans les espèces voisines.

Antennes ne différant de celles de l'*Hyp. intermedia* que par la massue, qui est étroite, allongée et plus longuement amincie vers l'extrémité.

Pronotum un quart plus large que long, très-rétréci en avant, beaucoup moins à la base, où les côtés se redressent et forment presque un angle droit ; assez fortement dilaté et arrondi vers le tiers antérieur, à peine convexe en dessus, superficiellement canaliculé au milieu au devant de l'écusson, densément et ruguleusement pointillé, noir, revêtu de poils d'un gris obscur avec trois bandes longitudinales plus pâles, situées sur la ligne médiane et près des bords latéraux, celle du milieu plus étroite et d'un blanc métallique doré. Écusson très-petit, triangulaire, à peine visible.

Élytres largement ovales, à peine un tiers plus longues que larges, un peu plus larges que le pronotum à la base, près de deux fois aussi larges que lui vers leur milieu; à épaules très-arrondies, fortement dilatées latéralement à partir de celles-ci, ayant leur plus grand développement vers le milieu, à peu près régulièrement atténuées ensuite, légèrement sinueuses sur les côtés avant l'extrémité, qui est obtusément arrondie ; assez forte-

ment convexes en dessus, infléchies sur les côtés, déclives postérieurement, médiocrement striées-ponctuées, recouvertes de poils écailleux d'un fauve grisâtre ; intervalles larges, presque plans, finement chagrinés, les alternes de couleur plus pâle, surtout vers l'extrémité et ornés en outre de taches brunâtres mieux limitées et plus apparentes que dans les espèces suivantes, bien que tranchant moins sur le fond que dans les *Hyp. tessellata* et *insularis*.

Dessous du corps finement striolé-pointillé, noir, revêtu de poils d'un gris sale, plus denses sur les côtés de la poitrine et sur le bord postérieur des anneaux de l'abdomen. Pieds assez robustes, noirs, à pubescence grisâtre ; cuisses assez fortement en massue ; tibias épais, droits, ciliés-épineux en dedans ; tarses courts, très-dilatés ; ongles médiocres, arqués, couleur de poix.

Cette description est faite d'après deux individus femelles qui existent dans la magnifique collection de M. le comte de Mniszech, à qui je me suis fait un devoir de dédier l'espèce. Ces deux individus proviennent de l'Altaï. Il est probable que le mâle a les caractères qu'on retrouve chez toutes les espèces du genre *Hypera*, c'est-à-dire le corps plus svelte, plus petit, les pieds plus grêles, plus allongés , les intervalles alternes des élytres plus relevés, le 5e arceau abdominal plus développé, le segment post-anal plus apparent, etc.

La forme et la longueur du rostre, brusquement aminci d'arrière en avant à partir de l'insertion antennaire, suffisent pour distinguer l'*Hypera Mniszechi* de toutes ses congénères.

12 *bis*. Hypera intermedia Bohemann in Schönherr.

Oblongo-ovata, nigra, squamulis piliformibus, umbrinis cinereisque aureo-micantibus tecta; antennis ferrugineis, clava fusca, articulis funiculi 1-2 *subæqualibus; rostro parum elongato, subrecto; thorace latiore, disco, confertim, lateribus rugose punctato, ante medium rotundato-ampliato, dorso basi tenuiter canaliculato; elytris punctato-striatis, interstitiis subtiliter coriaceis, lineis quinque alternis plus minusve griseo fuscoque variegatis; mesosterno breviore, triangulari, apice obtuso.*

Long. 7 à 10 mill. ; larg. ♂ 2 1/2 mill. à 3 mill., ♀ 3 à 4 mill.

Femina : *Ph. intermedius* Bohemann in Schönherr, t. VI, p. 261.

Mas : *Ph. fucescens* Bohemann in Schönherr, t. VI, p. 370.

Ph. globosus Dej., Catalogue.

En ovale plus régulier que les précédents, plus allongé chez le mâle ; noir, couvert de poils écailleux gris fauves à reflets dorés. Tête assez forte, convexe, rugueusement ponctuée ; yeux oblongs, déprimés, bruns ; rostre deux fois aussi long que la tête ♂, une fois et demie ♀, un peu arqué à la base, grossièrement sculpté, surtout près de l'insertion antennaire, de points profonds et irréguliers, lisse à l'extrémité ; caréné au milieu et moins visiblement sur les côtés, couvert, excepté au sommet, de poils grisâtres ; une fossette ovale entre les yeux et une autre en forme de sillon entre les antennes au niveau de leur insertion.

Antennes insérées près du sommet du rostre, assez épaisses, plus courtes dans les deux sexes que la tête et le pronotum réunis, généralement d'un rouge ferrugineux avec la massue et quelquefois le sommet des premiers articles rembrunis ; articles 1-2 du funicule presque égaux, deux fois au moins aussi longs que le 3ᵉ, celui-ci obconique, seulement un peu plus long que large, les suivants diminuant progressivement de longueur ; massue grande, en ovale allongé.

Pronotum moins long que large, tronqué au sommet, légèrement arrondi à la base, largement marginé au bord antérieur, un peu plus étroit au sommet qu'à la base, assez fortement dilaté et arrondi sur les côtés immédiatement après le sommet, diminuant progressivement de largeur à partir du milieu jusqu'à la base, où il se relève un peu, sa plus grande largeur se trouvant vers le tiers antérieur ; très-convexe, rugueusement ponctué sur le disque, granuleux et même tuberculeux sur les côtés ; canaliculé à la base ; angles postérieurs obtus. Écusson bien visible seulement chez les mâles.

Élytres ovales ♀ ou ovales-oblongues ♂, trois fois au moins aussi longues que le pronotum, moins de deux fois plus longues que larges ♂, à peine une fois et tiers ♀, plus larges que le pronotum à la base, à épaules arrondies ; dilatées et régulièrement arrondies sur les côtés, surtout chez la femelle ; très-convexes, à courbure antéro-postérieure très-prononcée, se recourbant en dessous latéralement et terminées en pointe très-obtuse. Stries régulières de gros points un peu écartées ; interstries plans ou légèrement bombés, finement ch grinés, les alternes se relevant un peu en côte à la base et à l'extrémité, chez les mâles surtout, et marqués sur un ond cendré de taches obscures irrégulièrement disposées.

Dessous du corps noir, légèrement chagriné au milieu, plus fortement sur les côtés et à l'extrémité, recouvert de poils grisâtres peu abondants; pieds forts, pubescents ; cuisses mutiques, un peu en massue ; tibias épais, munis intérieurement de sept à huit soies raides, spiniformes ; tarses peu allongés, couleur de poix, spongieux en dessous; ongles ferrugineux; mésosternum en triangle allongé, à sommet moins obtus que chez le *Ph. oxalis.*

Le mâle est plus étroit, plus élancé ; son rostre est plus long; les articles des antennes et la massue sont plus allongés ; le pronotum est moins court, moins dilaté sur les côtés; les points des stries des élytres sont plus gros, plus profonds ; les interstries plus étroits, généralement bombés, les alternes ordinairement relevés en côte à la base et à l'extrémité; les pieds sont plus allongés, les tibias antérieurs sont, en outre, fortement recourbés en dedans près de l'extrémité; enfin l'abdomen présente les mêmes différences sexuelles que dans les espèces précédentes.

La femelle a été décrite par M. Bohemann sous le nom de *Ph. intermedius,* sur l'exemplaire typique qui avait été envoyé à Schönherr par Germar, exemplaire que M. Schaum a bien voulu me communiquer. Quelques pages plus loin, le même auteur a décrit le mâle sous le nom de *fuscescens*. J'ai pu voir les types de ce dernier dans les collections de MM. Aubé et Chevrolat.

L'*Hyp. intermedia* est assez rare. On la rencontre dans les parties orientales de la France et plus rarement dans le nord; on la trouve aussi en Piémont et en Suisse. Les individus des plaines sont beaucoup moins développés que ceux des montagnes.

Dejean l'avait confondue avec plusieurs autres espèces sous le nom de *Ph. globosus.*

13. HYPERA MARMORATA mihi.

Oblonga ♂, ovata ♀, nigra, squamulis piliformibus fuscis griseisque variegata ; antennis rufo-piceis ; articulis funiculi 1–2 subæqualibus ; rostro mediocri, subarcuato, vix carinato ; thorace basi latiore, lateribus mediocriter ampliato, basi ad medium tenuiter canaliculato ; scutello vix conspicuo; elytris punctato-striatis, subtiliter coriaceis, interstitiis in

utroque sexu fere planis, maculis plurimis fuscis cinereisque notatis; femoribus muticis.

Long. 9 à 10 mill.; larg. ♂ 3 1/2 mill., ♀ 5 à 5 1/2 mill.

Très-voisin de l'*Hyp. intermedia* Schönherr, mais un peu plus grand; présente en outre les caractères différentiels suivants : forme générale plus ovale, couleur foncière plus obscure, confusément variée de gris ardoisé et de brun, paraissant comme marbrée; courbure antéro-postérieure plus prononcée. Pronotum plus large à la base, plus trapézoïdal, moins sinueux et moins développé sur les côtés, dans la femelle surtout. Les élytres sont relativement plus courtes, plus largement ovales dans la femelle et se rapprochant de la forme de celles de l'*Hyp. Cyrta* Germar; les stries sont plus superficielles; les intervalles sont moins étroits, plans ou presque plans dans les deux sexes, les alternes seulement un peu bombés à la base et vers l'extrémité dans les mâles, le 7e principalement.

Quant aux différences sexuelles, elles sont identiques à celles que j'ai indiquées chez l'*intermedia.*

Je ne décrirai pas plus longuement cette espèce, attendu que, à l'exception des caractères que je viens de signaler, ce serait refaire entièrement la description de la précédente. On la reconnaît assez facilement à la couleur ardoisée de ses marbrures.

J'en ai vu quelques individus appartenant à MM. von Bruck, von Heyden et Kraatz, et originaires de la Carniole et de la Hongrie.

14. Hypera Aubei Capiomont.

Oblongo-ovata, nigra, squamulis piliformibus fuscis cinereisque certo situ aureo-micantibus tecta; antennis piceis, articulo 1° secundo subæquali; rostro mediocri, subarcuato; thorace longiore, disco confertim fortiterque, lateribus inæqualiter, rugoso-punctato, ante medium rotundato-ampliato, dorso antico carinula lævi sæpius instructo, basi ad medium tenuiter caniculato; elytris striato-punctatis, interstitiis coriaceis, cinereo fuscoque variegatis; mesosterno lato, subgloboso.

Long. 7 à 10 mill.; larg. ♂ 3 mill., ♀ 3 à 4 mill.

L'*Hyp. Aubei* ressemble beaucoup à l'*intermedia.* Elle en diffère par sa

vestiture plus grossière, moins soyeuse, plus foncée en couleur, marbrée de brun et de gris obscur, par ses antennes plus brunes, ayant le 1[er] article du funicule un peu plus court que le 2[e]; par son prothorax plus allongé, plus trapézoïdal, moins arrondi sur les côtes, moins convexe, plus fortement et plus rugueusement ponctué, présentant à la base un léger sillon précédé ordinairement depuis le milieu jusque vers le premier cinquième antérieur d'une petite ligne élevée, lisse et brillante; par ses élytres un peu plus aplaties à la base, déprimées plus visiblement le long de la suture, plus fortement chagrinées, presque striolées en travers et granuleuses dans les interstries; par sa saillie mésosternale moins triangulaire, à peu près globuleuse.

Les deux sexes présentent des différences semblables à celles que j'ai signalées chez l'*intermedia.*

Hautes-Pyrénées, Luchon, le Vernet (de Bruck), Pic de l'Hiéris (de Bonvouloir, Ch. Brisout de Barneville), Pyrénées-Orientales (Aubé).

Je l'ai dédiée à notre savant collègue M. le docteur Aubé qui, le premier en France, en avait capturé un individu dans les environs de Collioures.

Cette espèce est toujours plus foncée en couleur que l'*intermedia*, et les élytres de la femelle n'ont pas le développement latéral de celles de la *marmorata* ♀.

15. Hypera vicina Dej., inédit.

Oblongo-ovata, picea, squamulis fulvis cinereisque dense tecta; antennis piceis, articulis funiculi 1-2 subæqualibus; rostro sat elongato, subarcuato, carinato; prothorace breviore, lateribus subparallelo, antice parum angustato, creberrime ruguloso-punctulato, obsolete cinereo-trilineato; elytris ovatis, profunde punctato-striatis, brunneo-umbrino-cinereoque variegatis, interstitiis subconvexis, alutaceis, alternis elevatioribus.

Long. 8 à 10 mill.; larg. 5 mill.

Phytonomus vicinus Dej. in museo.

Cette espèce a tout à fait l'aspect lourd et ramassé de mon *Donus fallax;* mais, par l'ensemble de ses caractères, elle appartient au genre *Hypera.*

Tête forte, convexe, densément pointillée, noire, à pubescence fauve et cendrée entremêlée. Yeux grands, oblongs, subdéprimés, noirs. Rostre

près de deux fois aussi long que la tête, un peu épais, légèrement arqué, fortement caréné, densément et ruguleusement pointillé, noir, à pubescence cendrée, assez serrée à la base, disparaissant presque complétement au sommet. Fossette interoculaire petite, ovale, peu profonde ; sillon nasal linéaire, à peine apparent, souvent effacé.

Antennes entièrement semblables à celles de l'*austera*.

Pronotum visiblement plus large que long, droit sur les côtés depuis la base jusque vers le premier tiers antérieur, où il s'arrondit un peu, assez fortement rétréci en avant ; lobé derrière les yeux, convexe en dessus, inégal, comme chiffonné, très-densément pointillé ; couvert d'écailles piliformes fauves et cendrées entremêlées, avec trois lignes blanchâtres, peu apparentes, situées au milieu et sur les côtés. Écusson très-petit, triangulaire.

Élytres ovales, environ une fois et demie aussi larges que le pronotum, trois fois et demie aussi longues que lui, à épaules anguleusement arrondies ; peu dilatées latéralement après celles-ci, diminuant de largeur à partir du milieu, et obtusément arrondies à l'extrémité ; assez convexes en dessus, infléchies sur les côtés, déclives postérieurement, fortement ponctuées-striées, variées d'écailles brunâtres, fauves et cendrées ; intervalles convexes, visiblement chagrinés, les alternes subcostiformes.

Dessous du corps densément et finement granuleux, garni d'une pubescence blanchâtre, marbrée de fauve. Pieds assez robustes, colorés et vêtus de même ; cuisses fortement en massue ; tibias peu épais ; tarses longs et très-dilatés ; ongles grands, fortement recourbés.

Les caractères sexuels sont ceux de l'*Hypera Philantha*, dont il se rapproche par sa couleur, la forme du rostre, des antennes, des parties de la poitrine et de l'abdomen, mais dont il me paraît distinct par son pronotum un tiers plus court que large, plus épais, ressemblant un peu à celui du *Donus fallax*, et par ses élytres régulièrement ovales, nullement ventrues postérieurement.

Bien que j'aie trouvé cinq individus de cette espèce conformés exactement de même, il se pourrait que l'*Hyp. vicina* ne fût qu'une variété de l'*austera*.

Barbarie, Tanger (Dejean), Alger (Capiomont).

16. HYPERA TESSELLATA Herbst.

Ovata, picea, pube umbrina cinereaque variegatâ. Antennis rufo-piceis, articulis funiculi 1-2 subæqualibus. Rostro mediocri, crassiusculo, arcuato, lateribus subangulato. Prothorace latitudine maxima in mare vix, in femina sensim breviore, lateribus rotundato-ampliato, apice angustato, dorso convexo, dense ruguloso-punctulato, basi canaliculato, obsolete pallido trilineato. Elytris ovatis, sat fortiter punctato-striatis, interstitiis vix convexis, subtiliter coriaceis, alternis convexioribus, albido fuscoque tessellatis; pedibus piceis vel rufo-piceis.

Long. 4 à 6 mill.; larg. 2 1/2 mill. à 3 1/2 mill.

Curculio tessellatus Herbst, Col., VI, p. 369, tab. 89, fig. 2.

Phytonomus variegatus Brullé, Expéd. scientif. de Morée, p. 241.

Phytonomus maculatus Redtenbacher, Fauna austriaca, p. 434.

Tête assez forte, convexe, ruguleusement pointillée, rouge de poix, marbrée de poils roux brunâtres et cendrés. Yeux ovales, petits, noirs, un peu saillants. Rostre deux fois et demie aussi long que large dans le mâle, plus court dans la femelle, légèrement arqué, subanguleux sur les côtés, ruguleusement pointillé, brunâtre, couvert d'une pubescence grise mêlée de fauve, plus dense à la base. Fossette interoculaire ovale, assez grande, bien marquée. Sillon nasal oblong, assez large et profond.

Antennes plus de deux fois aussi longues que le rostre, d'un rouge de poix plus ou moins clair. Scape dépassant le bord inférieur de l'œil; les deux premiers articles du funicule allongés, subégaux, le 3[e] obconique, plus de deux fois moins long que le 2[e], les suivants diminuant progressivement de longueur, les derniers transversaux. Massue forte, ovale, rembrunie.

Pronotum un peu moins long que large dans le mâle, visiblement plus large que long dans la femelle, fortement convexe en dessus, assez arrondi et dilaté latéralement, fortement rétréci en avant, densément et un peu ruguleusement ponctué, canaliculé à la base, varié de poils cendrés et fauves entremêlés, et orné en outre au milieu et sur les côtés de trois lignes longitudinales blanchâtres. Écusson très-petit, en triangle arrondi.

Élytres ovées, à peine une fois et demie aussi larges que le pronotum, deux fois et demie aussi longues que lui, à épaules effacées; peu et régulièrement dilatées après celles-ci jusqu'au milieu, diminuant ensuite progressivement de largeur, et arrondies à l'extrémité; convexes en dessus, infléchies sur les côtés, assez fortement ponctuées-striées ; revêtues d'une pubescence fauve, variée de taches noires et blanchâtres sur les intervalles alternes ; ceux-ci plus visiblement convexes, rembrunis à la base des 1er et 5e intervalles.

Tout l'insecte est porteur en dessus de petites soies, inclinées en arrière, blanches ou brunâtres, selon la couleur claire ou foncée des parties sous-jacentes.

Dessous du corps brun de poix, un peu rugueux, varié de poils fauves et cendrés. Pieds assez robustes, colorés de même. Cuisses fortement en massue, tibias un peu épais, tarses dilatés.

Tubercule prosternal assez grand, saillant.

Les caractères sexuels sont identiques à ceux des espèces précédentes.

L'*Hyp. tessellata* est généralement indiquée dans les collections françaises comme étant le *Ph. intermedius* de Schönherr. Elle a été décrite par M. Redtenbacher sous le nom de *Ph. maculatus.*

Elle ne paraît pas très-rare en Allemagne ; mais je ne sache pas qu'elle ait jamais été trouvée en France.

La larve vit sur différentes espèces de *Verbascum.* Je donne planche 3, figure 2, le dessin du cocon construit par cette larve sur une feuille de *Verbascum thapsus* d'après un échantillon communiqué par M. de Heyden, de Francfort. Ce cocon est blanc et formé de fils très-fins, soyeux, entremêlés, imparfaitement réunis par une substance gélatineuse, mince et transparente. L'insecte parfait en est sorti fin de juin.

16 *bis.* HYPERA VARIEGATA Brullé.

Oblongo-ovata, nigra, squamulis piliformibus umbrinis, certo situ cupreo-micantibus dense vestita, nigro albidoque variegata. Antennis ferrugineis, articulis 1-2 *funiculi subæqualibus ; rostro crassiusculo, subarcuato, lateribus vix angulato, obtuse carinato ; prothorace latitudine maxima vix breviore, lateribus rotundato-ampliato, supra convexo, basi ante scu-*

tellum canaliculato, confertim punctulato, umbrino-pubescente, obsolete albido-trilineato; elytris ovatis, punctato-striatis, nigris, squamulis piliformibus umbrinis revestitis, interstitiis subplanis, alternis convexioribus, albido nigroque maculatis; pedibus nigris, gracilioribus; tarsis rufescentibus.

Long. 6 à 8 mill.; larg. 3 à 4 mill.

Phytonomus variegatus Brullé, Expéd. scientif. de Morée, 241.

J'avais d'abord confondu cette espèce avec la précédente; mais, depuis, il m'en est passé sous les yeux un assez grand nombre d'individus, tous identiques, parmi lesquels le type même de Brullé qui se trouve dans les cartons du Muséum, et je suis convaincu, aujourd'hui, qu'elle constitue une espèce parfaitement caractérisée.

Voici ses signes distinctifs:

Elle est un tiers plus grande que la *tessellata*. Sa vestiture est plus fine, plus soyeuse, plus courte, plus brillante; le pronotum est plus convexe, plus finement, plus également et moins profondément ponctué; les stries des élytres sont formées par des points aussi gros et moins rapprochés, surtout à la base; la dimension de ces points, même de ceux des premières stries, est très-appréciable sur l'insecte frais au-dessous de la fine pubescence qui les recouvre, tandis que, dans la *tessellata*, on n'aperçoit distinctement que les stries, les points étant masqués par l'épaisseur du revêtement. Les interstries sont presque lisses, et les taches noires et blanches des intervalles alternes tranchent beaucoup moins sur la couleur foncière, dont la teinte est d'un gris plus sombre, avec des reflets cuivreux ou argentés. Enfin les jambes sont relativement plus longues et plus grêles.

La ponctuation du pronotum, qui est composée de points très-fins et très-rapprochés, moitié moins gros que dans la *tessellata*, suffit pour reconnaître l'espèce.

Le mâle et la femelle ont les caractères sexuels communs à toutes les espèces du même groupe.

Tous les individus que j'ai vus étaient originaires de la Grèce.

Collections du Muséum, de Heyden, de Kiesenwetter, Kraatz, Seidlitz.

17. Hypera insularis Capiomont.

Ovalis, crassa, picea, pube depressa umbrina, dense vestita, maculis fuscis et albidis variegata; antennis ferrugineis, articulo 1° funiculi 2° paulo longiore; rostro brevi, crasso, subarcuato; prothorace latitudine maxima in mare vix, in femina sensim breviore, lateribus antice rotundato-ampliato, supra convexo, basi canaliculato, sat fortiter dense punctulato, umbrino fuscoque tessellato; elytris ovatis, convexis, striato-punctatis, umbrino-pilosis, interstitiis planis, evidentius coriaceis, alternis albicantibus, nigro-maculatis.

Long. 4 1/2 mill. ; larg. 2 à 3 mill.

En ovale court, épais, couleur de poix, revêtu d'une pubescence assez longue, fauve à reflets dorés, varié de brun et de blanchâtre.

Tête convexe, finement pointillée, brune à pubescence fauve; yeux ovales, presque arrondis, un peu saillants.

Rostre un peu plus long que la tête, assez épais, peu arqué, rugueusement ponctué, noir, garni de poils fauves, serrés à la base, presque lisse et dénudé au sommet. Fossette interoculaire peu visible; sillon nasal assez long et assez prononcé, mais peu apparent sous la pubescence qui le recouvre.

Antennes de la longueur de la tête et du pronotum réunis, ferrugineuses, 1er article du funicule un peu plus long que le 2e, celui-ci deux fois plus long que large, le 3e obconique, moitié plus court que le 2e, un peu plus long que large, ainsi que le 4e, les autres diminuant progressivement de longueur, le dernier arrondi. Massue forte, ovale, oblongue, acuminée.

Pronotum environ un cinquième plus court que large dans le mâle, presque moitié plus large que long dans la femelle, dilaté et arrondi sur les côtés vers le premier tiers antérieur, aussi étroit au sommet qu'à la base, convexe en dessus, finement canaliculé en avant de l'écusson, assez fortement et densément ponctué, noir, varié de touffes de poils brunâtres et d'un fauve doré. Écusson petit, triangulaire, peu apparent.

Élytres courtement ovales, un tiers plus larges que le pronotum, moins de trois fois aussi longues que lui, à épaules arrondies, un peu dilatées latéralement après celles-ci jusqu'au milieu, diminuant ensuite régulière-

ment de largeur et terminées en s'arrondissant ; convexes en dessus, assez profondément striées-ponctuées, avec les intervalles plans, visiblement chagrinés ; brunes, revêtues de poils d'un fauve doré, passant au blanchâtre sur les intervalles alternes, qui sont, en outre, marqués de taches noirâtres, assez bien limitées.

Dessous du corps brun de poix, garni de poils d'un gris fauve. Abdomen un peu ruguleusement pointillé. Pieds robustes, courts, variés de fauve et de gris sombre ; cuisses en massue, couleur de poix ; tibias épais ; tarses assez longs, médiocrement dilatés, ferrugineux ainsi que les ongles.

Les caractères sexuels ne diffèrent pas de ceux de l'*H. tessellata*, avec laquelle elle a une certaine ressemblance, mais dont elle diffère par une taille moindre, par le pronotum plus court, moins convexe, plus fortement ponctué, par les élytres moins développées latéralement, plus cylindriques dans les deux premiers tiers de leur longueur, même chez la femelle, et surtout par sa vestiture, formée de poils longs, soyeux, dorés, n'ayant pas l'aspect mat de ceux de la *tessellata,* chez laquelle ils sont en outre beaucoup plus courts et moins denses.

Provient de l'île de Chypre.

Collection Reiche.

18. HYPERA AUSTERA Bohemann in Schönherr.

Oblongo-ovata, nigra, squamulis umbrinis cinereisque dense tecta; antennis piceis, articulis funiculi 1-2 *subæqualibus; rostro sat elongato, subarcuato, evidenter carinato; thorace lateribus antice vix rotundato-ampliato, inæquali, ruguloso-punctulato, dorso canaliculato, cinereo trilineato; elytris sat profunde punctato-striatis, interstitiis coriaceis, subconvexis, alternis brunneo-umbrino-cinereoque variegatis.*

Long. 7 à 10 mill. ; larg. 3 à 5 mill.

Ph. austerus Bohemann in Schönherr, t. II, p. 376.

Ph. fuscatus Bohemann in Schönherr, t. VI, p. 368.

Ph. corpulentus? Schaufuss, Isis, 61, p. 50.

Ovale-oblong, noir, recouvert d'écailles fauves et cendrées, formant

comme des marbrures légères sur les élytres. Tête arrondie, convexe, finement et densément pointillée. Yeux oblongs, subdéprimés, bruns. Rostre deux fois aussi long que la tête dans le mâle, un peu plus court dans la femelle, assez fort, légèrement arqué, ponctué, caréné, noir revêtu de quelques poils grisâtres plus serrés à la base, lisse au sommet. Une fossette oblongue entre les yeux et un sillon nasal bien marqué.

Antennes assez grêles, couleur de poix; articles 1-2 du funicule subégaux, allongés, les suivants beaucoup plus courts, les derniers transversaux; massue grande, ovale-oblongue, un peu pubescente.

Pronotum ordinairement presque aussi long que large dans le mâle, moins long que large dans la femelle, tronqué au sommet, légèrement arrondi à la base; resserré au sommet, arrondi et dilaté sur les côtés après celui-ci, se rétrécissant ensuite médiocrement jusqu'à la base, où il se redresse pour former des angles droits; inégal et comme chiffonné en dessus, densément et ruguleusement pointillé, plus ou moins canaliculé; noir, revêtu d'écailles fauves assez brillantes; orné, en outre, au milieu et près des bords latéraux, de trois lignes de poils de couleur cendrée. Écusson bien visible, triangulaire, pubescent.

Élytres ovales, plus larges que le pronotum et légèrement échancrées à la base, à épaules arrondies, régulièrement et médiocrement dilatées sur les côtés, diminuant de largeur après le milieu et terminées en pointe obtuse; environ trois fois plus longues que le pronotum, une fois et demie à deux fois plus larges que lui, légèrement convexes en dessus, déclives postérieurement, fortement ponctuées-striées, les points de deux séries contiguës souvent réunis par une dépression transversale; interstries finement chagrinés, un peu convexes, les alternes plus visiblement; noires, revêtues d'écailles grises et fauves; notées en outre sur les intervalles alternes de macules brunes et d'un cendré blanchâtre, irrégulièrement disposées, plus apparentes sur les côtés et vers l'extrémité; toute la surface du corps est, en outre, munie de soies courtes, blanchâtres, nombreuses, fortement inclinées en arrière.

Dessous du corps garni de poils gris et fauves entremêlés de petites mouchetures plus obscures paraissant dénudées; dernier segment abdominal plus foncé. Abdomen finement pointillé. Pieds forts, couleur de poix, marbrés de brun et de cendré; cuisses en massue; tibias assez épais; tarses allongés, ongles grands, fortement recourbés.

Le mâle est ordinairement plus étroit, plus petit que la femelle et paraît plus élancé; ses antennes et son pronotum sont relativement plus longs; mais on trouve des femelles qui ressemblent extrêmement aux mâles par

la forme générale, et on ne distingue bien ces derniers que par leurs pieds plus grêles, plus allongés, leurs tibias antérieurs plus sinueux en dedans vers l'extrémité, par leur abdomen, dont le dernier segment est plus long que celui de la femelle, tandis que les deux précédents sont, au contraire, plus courts et véritablement convexes transversalement, et par la portion recourbée du pygidium simulant un petit segment supplémentarie.

Le type de Schönherr est du Maroc ; j'en ai vu d'autres provenant de la même contrée (Tanger, Algésiras), de l'Algérie, du midi de l'Espagne et du Portugal. M. Aubé et M. Grenier en possèdent même trois individus pris dans les environs de Collioures.

C'est lui qui est indiqué dans les collections sous le nom de *fuscatus* Bohemann in Schönherr. C'est aussi le *fuscatus* de M. Rosenhauer ; le *vicinus* de Dejean en partie, le *cribricollis* de M. Chevrolat inédit, et le *corpulentus* de M. Schaufuss.

J'ai pu m'assurer de cette dernière synonymie par l'inspection d'individus envoyés par l'auteur à MM. Stierlin, Haag-Rettenberg, Wencker, etc. Il est vrai que, sous le nom de *corpulentus* et toujours envoyés par M. Schaufuss, j'ai trouvé, dans certaines collections, des *Ph. punctatus* femelles ; erreur qui ne peut être que le résultat d'une inadvertance, le *Ph. punctatus* étant très-facile à distinguer de tous ses congénères.

Enfin je réunis à l'*Hyp. austera* le *Ph. fuscatus* de Schönherr ; mais ici je suis obligé d'exposer mes motifs, attendu que les deux types que j'ai pu examiner à loisir présentent assez de dissemblance pour avoir justifié la création des deux espèces à une époque où il n'en existait que deux ou trois individus dans les collections.

D'abord, dans toutes deux la ponctuation et la couleur sont aussi identiques que possible dans un genre où on ne rencontre, pour ainsi dire, jamais deux individus semblables : les écailles ont la même forme et les mêmes dimensions ; l'abdomen et les pieds sont conformés de la même manière. Les seules différences sensibles sont, dans le *Ph. fuscatus*, rostre à peine caréné, pronotum manifestement plus large que long, élytres plus larges aux épaules, paraissant moins convexes et moins gibbeuses postérieurement.

Or, si ces différences sont évidentes lorsqu'on compare entre eux les deux types de Schönherr, elles sont loin d'avoir la même importance lorsqu'on a à sa disposition un grand nombre d'individus dont plusieurs viennent combler les vides intermédiaires. J'ai eu entre les mains plus de soixante exemplaires des deux espèces, et, de leur examen, j'ai acquis la

conviction qu'elles devaient être réunies. J'ai agi à leur égard comme j'avais fait pour les *Hyp. oxalis, ovalis, comata, salviæ*, etc., aux dépens desquelles j'aurais pu facilement décrire ou laisser subsister une vingtaine d'espèces, si j'avais tenu compte de toutes les variations singulières qu'elles m'offraient.

J'ai dû préférer le nom d'*austera* à celui de *fuscata* comme le plus ancien, bien que celui-ci fût plus usité que le premier.

19. Hypera Philantha Olivier.

Subovata, nigra, squamulis brunneis vel umbrinis tecta ; antennis piceis, articulis funiculi 1-2 *subæqualibus ; rostro mediocri, carinato ; thorace lateribus vix ampliato, dorso sæpius canaliculato, subtiliter confertim punctulato ; utrinque subargenteo vel albido marginato, linea media cuprea aut ochracea ornato ; elytris punctato-striatis, interstitiis coriaceis ; sutura postice lateribusque subargenteo vel albido squamosis, maculis remotis, in sutura præsertim conspicuis, obscure umbrinis, decoratis.*

Long. 7 à 11 mill. ; larg. ♂ 3 à 3 1/2 mill., ♀ 4 à 5 1/2 mill.

Rhynch. Philanthus Olivier, Entom., V, 83, p. 123, 72, tab. 4, fig. 41 et tab. 35, fig. 541.

Hypera limbata Dahl, in litteris, *Hyp. meridionalis*, Villa Catalogue, 1835.

Ph. lateralis Dej., Catalogue.

Var. *Corpore convexiore ; thorace latiore, inæqualiter rugoso-punctato ; elytris convexioribus, seriatim foveolatis, cinereo fuscoque variegatis, interstitiis alternis subcostulatis.*

Ph. carinirostris Chevrolat, Revue et Mag. de Zool., 1860, p. 133.

Tête noire, convexe, arrondie, densément et finement pointillée, recouverte de poils d'un blanc sale, quelquefois d'un blanc nacré ; yeux oblongs, subdéprimés, noirs ; rostre deux fois aussi long que la tête dans le mâle, un peu moins long dans la femelle, de grosseur médiocre, un peu arqué, densément et assez finement ponctué ; caréné depuis la base jusque près

le milieu ; noir, garni de poils blanchâtres, plus serrés à la base; lisse au sommet. Une fossette oblongue entre les yeux et un sillon nasal faisant suite à la carène, profond et à bords ordinairement saillants.

Antennes assez épaisses, couleur de poix, légèrement pubescentes; articles 1-2 du funicule subégaux, allongés; les suivants beaucoup plus courts, diminuant progressivement de longueur ; massue grande, en ovale très-allongé.

Pronotum à peu près aussi long que large, mais très-variable sous ce rapport ; tronqué au sommet, à peine arrondi à la base, resserré et paraissant marginé en avant, presque droit sur les côtés, un peu dilaté seulement vers le tiers antérieur, lobé derrière les yeux, angles postérieurs quelquefois un peu aigus ; légèrement convexe en dessus, très-densément pointillé, ordinairement muni dans son milieu d'un sillon longitudinal plus ou moins apparent; noir, revêtu d'écailles brunes ou fauves, parfois métalliques, mais le plus souvent dénuées d'éclat; orné, en outre, au milieu d'une ligne d'un cuivreux doré ou d'un blanc jannâtre généralement peu apparente, et, sur les côtés, de deux bandes d'écailles, soit d'un blanc argenté, soit d'un blanc crétacé. Écusson petit, triangulaire, recouvert de squamules blanchâtres.

Élytres ovales, très-peu échancrées et un peu plus larges que le pronotum à la base, à épaules peu prononcées; régulièrement dilatées sur les côtés jusqu'au milieu, et diminuant ensuite de largeur jusqu'à l'extrémité, où elles se terminent en pointe obtusément arrondie; trois fois aussi longues que le pronotum, médiocrement convexes en dessus, plus ou moins déclives postérieurement selon les sexes ; ponctuées-striées, quelquefois très-grossièrement; interstries ou plans ou assez convexes, surtout les alternes, finement chagrinés ; noires, revêtues de poils écailleux bruns, fauves ou grisâtres, avec quelques soies mi-couchées en séries sur les interstries ; abondamment fournies latéralement et postérieurement le long de la suture de squamules d'un blanc crétacé ou argenté, et notées sur les intervalles alternes de taches obscures plus apparentes sur la suture vers son extrémité.

Corps très-finement pointillé sur l'abdomen, ruguleusement ponctué sur les côtés du prothorax; garni de poils fauves, cendrés ou d'un blanc jaunâtre, souvent à reflets métalliques; varié de parties plus obscures, paraissant comme dénudées, occupant parfois des espaces assez grands sur les derniers segments de l'abdomen.

Pieds robustes, noirs, recouverts de squamules brunes ou cendrées à reflet argenté ; cuisses mutiques en massue ; tibias épais souvent couleur

de poix ou ferrugineux ; tarses médiocrement dilatés ; ongles grands, les postérieurs fortement recourbés.

La femelle est presque d'un tiers plus développée dans toutes ses parties, à l'exception du rostre, des antennes et des pieds qui conservent, ainsi que les trois derniers anneaux de l'abdomen, les proportions relatives que j'ai mentionnées à propos des deux sexes de l'*austera*.

La description qui précède se rapporte à l'*Hyp. Philantha* telle qu'on la rencontre dans le midi de la France, et à certains individus qui habitent la Sardaigne, la Corse, l'Italie, l'Espagne et l'Algérie ; mais, le plus souvent, les exemplaires étrangers à la France sont autres, soit par leur système de coloration, soit par la forme exagérée de certains organes, soit encore par d'autres caractères que je vais signaler.

Ainsi, en Sardaigne, les *Philantha* sont d'un gris obscur sur les élytres, sans aucun reflet métallique.

En Algérie, la plupart des individus sont d'un brun clair, avec les intervalles alternes variés de gris et de brun foncé.

En Algérie encore, on en trouve qui sont comme marbrés de fauve et de blanc jaunâtre.

Dans ces trois variétés le pronotum et les élytres offrent constamment de chaque côté une bande large d'écailles blanchâtres ou d'un jaune crétacé ; le pronotum est finement pointillé sur le disque et longitudinalement canaliculé au milieu, sans bosselures bien apparentes ; les élytres sont, le plus ordinairement, médiocrement ponctuées-striées ; les intervalles sont presque plans, les alternes seulement un peu bombés. Dans toutes, la forme générale reste la même, les femelles étant plus larges et plus développées que les mâles.

Mais on en rencontre aussi, en Algérie, qui ont le pronotum très-inégal, comme chiffonné, plus ruguleusement ponctué ; les élytres ont alors une ponctuation très-grosse, profonde, comme formée par des alvéoles, et les alvéoles de deux séries contiguës semblent réunies par une dépression transversale presque toujours bien apparente, surtout chez les mâles ; les interstries sont très-convexes, souvent même relevés en côte saillante. Ces individus ont un aspect plus lourd, plus obèse ; les écailles sont uniformément variées de gris et de brun, rarement un peu blanchâtres sur les côtés du corps, et, dans la femelle, les élytres paraissent un peu plus développées vers le tiers postérieur.

Cette dernière variété est surtout propre à la Sicile et aux parties méridionales de l'Italie ; elle se rencontre aussi en Grèce et en Algérie.

C'est elle que M. Chevrolat a décrite sous le nom de *Ph. carinirostris* dans la Revue et magasin de Zoologie de M. Guérin-Méneville, année 1860, p. 133. Au premier abord elle semble très-éloignée du type de l'*Hyp. Philantha*, mais on l'y ramène assez facilement par une suite de successions intermédiaires que je ne puis indiquer ici, et que j'ai pu vérifier *de visu*; je ne l'ai donc admise que comme variété fort remarquable de l'*Hyp. Philantha* par les mêmes motifs qui m'ont fait réunir les *Ph. austerus* et *fuscatus* de Schönherr.

20. HYPERA PANTHERINA mihi.

Ovata, nigra, squamulis piliformibus umbrinis ochraceisque mixtis dense vestita; antennis piceis, articulis funiculi 1-2 *subæqualibus; rostro mediocri, subarcuato, carinato; thorace supra planiusculo, lateribus subparallelo subquadrato, antice parum angustato, medio canaliculato, rugoso-punctulato; elytris obovatis, dorso planis, postice declivibus, subtiliter punctato-striatis; interstitiis coriaceis, subplanis.*

Long. 10 mill.; larg. 4 mill.

Mas. *Ignotus.*

Tête assez forte, convexe, finement pointillée, noire, à pubescence fauve et roussâtre entremêlée. Yeux médiocres, ovales, subdéprimés, bruns. Rostre un peu plus long que la tête, peu épais, légèrement arqué, visiblement caréné, densément pointillé, rugueusement à la base, où il est couvert d'une pubescence roussâtre qui disparaîlt au sommet. Fossette interoculaire ovale bien marquée; sillon nasal allongé, un peu dilaté vers l'extrémité, superficiel.

Antennes deux fois aussi longues que le rostre, d'un noir de poix; les deux premiers articles du funicule allongés, subégaux, le 3e moitié plus court que le 2e, obconique, un peu plus long que large, les suivants progressivement plus courts. Massue grande, ovale allongée, pubescente.

Pronotum grand, presque carré, un peu plus court que large, droit sur les côtés depuis la base jusque vers le premier tiers antérieur, où ils'arrondit en se rétrécissant modérément; presque plan en dessus, déclive sur les côtés en avant, densément et ruguleusement pointillé, couvert de poils

fauves et roux dorés entremêlés. Écusson petit, triangulaire, à pubescence dorée.

Élytres environ une fois et demie aussi larges que le pronotum, deux fois et demie aussi longues que lui, à épaules un peu accusées ; augmentant médiocrement de largeur jusque vers les 3/5 de leur longueur, rétrécies un peu brusquement à partir des 3/4 postérieurs et très-obtusément arrondies à l'extrémité; planes sur le dos en avant, convexes puis déclives postérieurement, infléchies sur les côtés ; assez fortement ponctuées-striées; noires; couvertes sur toute leur surface d'une pubescence roussâtre à reflets dorés entremêlés de très-nombreuses macules brunâtres, plus développées sur les intervalles impairs.

Dessous du corps et pattes couleur de poix, variés de brun et de roux doré. Abdomen finement chagriné. Pieds assez robustes; cuisses en massue; tibias droits, épais ; tarses fortement dilatés.

L'individu que j'ai eu entre les mains est une femelle; elle appartient à M. Kraatz et m'a été communiquée comme étant originaire de la Perse, mais avec un point de doute.

Elle a une forme inusitée dans le genre *Hypera*.

21. Hypera palumbaria Germar.

Obovata, nigra, squamulis brunneis silaceisque dense tecta ; antennis ferrugineis, clava fuscescente ; articulis 1-2 *funiculi subæqualibus ; rostro mediocri, arcuato ; thorace subquadrato, anterius angustato, subtiliter punctulato, dorso canaliculato ; elytris sat fortiter punctato-striatis, dorso planiusculis, postice fastigiatis, subcallosis ; interstitiis alternis silaceo fuscoque variegatis.*

Long. 7 à 10 mill. ; larg. ♂ 3 à 3 1/2 mill., ♀ 4 1/2 à 5 1/2 mill.

Hyp. palumbaria Germar, Magasin de Zool., p. 345.

Ph. austriaca Sturm, Dej. in museo.

Hyp. idriensis ? (Dahl) Sturm et Hagenbach, Insecta quæ in itineribus collegerunt Hoppe et Hornschuch, p. 488, n° 13, tab. 45, fig. 12.

Noire, couverte de poils écailleux courts, bruns et gris ou jaunâtres à

reflets dorés très-peu apparents. Tête assez forte, arrondie, convexe, très-finement ponctuée, revêtue de poils gris ou d'un jaune plus ou moins foncé ; fossette interoculaire bien visible. Yeux oblongs, bruns, légèrement convexes ; rostre deux fois aussi long que la tête, assez étroit, cylindrique, arqué, subcaréné, assez densément ponctué, plus fortement vers le sillon nasal, qui est bien marqué ; noir, parsemé de poils gris ou jaunâtres, lisse et dénudé à l'extrémité.

Antennes insérées avant le sommet du rostre, atteignant la moitié du pronotum, assez épaisses, ferrugineuses ; massue ovale oblongue, plus obscure, pubescente ; articles 1-2 du funicule allongés, subégaux ; les suivants beaucoup plus courts, diminuant progressivement de longueur.

Pronotum à peu près aussi long que large, subitement rétréci au sommet, droit sur les côtés, arrondi à la base, légèrement convexe en dessus ; pointillé sur le disque, ruguleusement ponctué, inégal et comme tuberculeux en dessous ; offrant dans son milieu un sillon longitudinal peu profond, prolongé ordinairement de la base au sommet ; noir, recouvert de poils écailleux, couchés, courts, assez gros, de couleur brune ou brunâtre, entremêlés de poils jaunâtres plus apparents au milieu et près des bords latéraux. Écusson à peine visible.

Élytres largement échancrées et beaucoup plus larges que le pronotum à la base, à épaules obtusément anguleuses, visiblement sinueuses derrière celles-ci ; médiocrement élargies ensuite jusqu'aux 3/5 de leur longueur environ dans le mâle ; beaucoup plus développées sur les côtés dans la femelle ; fortement rétrécies à partir du tiers postérieur, très-obtusément arrondies au sommet, un peu disjointes à l'angle sutural ; environ trois fois aussi longues que le pronotum ; presque planes sur le dos, fortement déclives postérieurement ; points des séries très-gros, écartés à la base ; interstries finement chagrinés, les 5e et 7e fortement relevés en côte et presque calleux postérieurement, principalement dans la femelle ; noires, revêtues de squamules foncées, avec les intervalles alternes variés de taches brunes et cendrées, ou d'un jaune plus ou moins clair, quelquefois blanchâtres.

Abdomen finement chagriné, noir, peu garni de poils gris jaunâtres. Pieds forts, marbrés de gris et de jaune ; cuisses mutiques, à peine en massue ; tibias robustes ; tarses et ongles d'un ferrugineux plus ou moins obscur.

J'ai décrit cette espèce sur le type de Germar que M. Kraatz a eu l'extrême obligeance de demander au Musée de Hales pour me le communiquer. Elle paraît très-rare. Il en existe à peine un ou deux individus

dans les collections françaises, où elle est généralement remplacée par le *Ph. palumbarius* de Dejean, qui est le *Ph. comatus* de Mégerle et de Schönherr.

Elle a, en général, presque la vestiture du *Ph. elegans* de Dahl ; mais ses taches sont plus grandes, moins tranchées, plus fondues, moins brillantes. Elle est fort remarquable par sa forme courte, trapue ; par son pronotum ample, épais, droit sur les côtés, subitement rétréci au sommet par ses élytres ogivales, élargies jusque près le milieu, fortement rétrécies à partir du tiers postérieur, presque calleuses à l'extrémité des 5e et 7e intervalles.

Le mâle est plus étroit que la femelle ; il a le rostre un peu plus long, les articles des antennes et des tarses plus allongés ; les tibias antérieurs plus étroits, moins courts, fortement recourbés en dedans et sinueux extérieurement avant le sommet.

La femelle offre sur le dernier segment de l'abdomen un léger sillon longitudinal aboutissant à une dépression transversale presque terminale, toujours bien visible, quelquefois très-prononcée.

L'*Hyp. palumbaria* est originaire de la Carniole, de la Carinthie, de l'Istrie, du Banat, de la Dalmatie. Je l'ai vue dans plusieurs collections, celles de MM. Kraatz, de Bruck, de Heyden, Haag et Stierlin entre autres. En France, MM. Aubé, Chevrolat et de la Ferté en possèdent chacun un individu.

22. Hypera segnis mihi.

Subovata, nigra, squamulis fuscescentibus vel cinereis dense vestita ; antennis crassis, ferrugineis, clava ovata, articulis funiculi 3-7 brevioribus, transversis ; rostro mediocri, arcuato ; thorace basi recto, lateribus vix rotundato-ampliato, confertim punctulato, dorso tenuiter canaliculato ; elytris sat fortiter punctato-striatis, interstitiis alternis costulatis ; fusco cinereoque variegatis, subcallosis.

Long. 6 mill. ; larg. 2 1/2 à 3 mill.

Ressemble au premier abord à un petit individu de l'*Hyp. palumbaria* ; mais elle en est très-différente.

Courtement ovale, noire, couverte d'une pubescence plus fine, plus soyeuse, d'une couleur fauve à reflets métalliques, plus claire sur les bords

latéraux du pronotum, variée en outre de brun et de cendré, blanchâtre sur les intervalles alternes des élytres. La tête ne diffère pas sensiblement de celle de la *palumbaria ;* mais le rostre est proportionnellement plus long et la carène est encore moins apparente ; les antennes sont bien plus courtes, moins grêles ; les articles du funicule sont plus serrés, plus larges, les derniers fortement transversaux ; la massue est plus courte, en ovale raccourci, et son petit diamètre est plus grand ; le pronotum est plus arrondi sur les côtés antérieurement, très-convexe en dessus, sillonné dans toute sa longueur, et sa vestiture est beaucoup plus dense.

Les élytres sont proportionnellement moins larges et plus arrondies aux épaules, sans sinuosité apparente derrière l'angle huméral, plus régulièrement développées latéralement, moins brusquement déclives postérieurement, un peu acuminées et disjointes au sommet ; les intervalles alternes sont plus saillants dans les deux sexes, les 5e et 7e légèrement calleux près de l'extrémité.

L'abdomen et les pieds sont revêtus de poils à reflets dorés, relativement plus longs et plus rapprochés que dans *palumbaria.*

Le mâle diffère de la femelle par ses pieds plus grêles, plus allongés, et par ses tibias antérieurs amincis à la base, fortement sinueux au côté interne avant l'extrémité. Quoiqu'il soit plus étroit que la femelle, le corps est relativement plus développé sur les côtés que dans les mâles des espèces voisines.

Le dernier arceau de l'abdomen de la femelle est impressionné comme celui de la *palumbaria* ♀.

Tyrol.

Collections de Bruck et de Kiesenwetter.

23. Hypera comata (Mégerle) Bohemann in Schönherr.

Ovata, nigra, squamulis piliformibus fuscescentibus, cinereisque vel silaceis dense vestita ; antennis ferrugineis, clava fusca ; rostro mediocri, arcuato, cylindrico ; thorace lateribus recto, apice angustato, confertim punctulato, basi tenuiter canaliculato ; elytris punctato-striatis, lateribus medio, in femina fortius, subangulatim ampliatis ; postice fastigiatis ; interstitiis alternis silaceo vel griseo fuscoque variegatis.

Long. 7 à 10 mill.; larg. 3 à 5 1/2 mill.

♂ *Phyt. comatus* Bohemann in Schönherr, t. VI, p. 361.

Phyt. palumbarius Dej., Catalogue, 3e éd., p. 227.

A presque l'aspect de l'*Hyp. palumbaria*, dont elle se distingue surtout par sa forme moins trapue, point ogivale, régulièrement ovale ; par son pronotum peu, mais visiblement arrondi sur les côtés, moins brusquement rétréci au sommet, canaliculé dans une partie plus restreinte de sa longueur, plus densément quoique très-finement pointillé. Ses élytres sont moins larges aux épaules, assez convexes, peu ou point calleuses sur le 5e intervalle ; elles ont leur plus grande largeur vers le milieu et sont plus atténuées vers le sommet. La vestiture est plus fine, plus soyeuse et les interstries des élytres sont beaucoup moins chagrinés.

Elle varie beaucoup plus pour la couleur que l'*Hyp. palumbaria*. J'en ai vu dont le revêtement était d'un fauve brunâtre plus ou moins clair, d'autres couvertes de poils squameux d'un gris sombre, passant quelquefois au gris terreux, et même au jaunâtre. Ordinairement chez les individus foncés en couleur les taches des intervalles alternes des élytres sont mieux limitées et plus apparentes.

Le mâle est presque moitié plus petit que la femelle et beaucoup plus étroit qu'elle ; le 5e intervalle des élytres est un peu calleux avant l'extrémité. Ses autres caractères sexuels sont identiques à ceux des deux sexes de l'*Hyp. palumbaria*.

Habite les mêmes localités que la précédente espèce.

C'est le mâle de cette espèce que M. Bohemann a décrit sous le nom de *Ph. comatus*.

Les *Ph. palumbarius* de la collection Dejean étaient, un seul excepté, des *comatus*.

24. Hypera velutina ? Bohemann in Schönherr.

Oblongo-ovata ♂, ovata ♀, nigra, squamulis piliformibus cinereis, fuscis, fusco-cupreis, vel virescentibus dense vestita ; antennis ferrugineis, clava fuscescente ; articulis 1-2 funiculi subæqualibus ; rostro mediocri, subarcuato ; thorace confertim punctato, lateribus modice rotundato-ampliato, basi canalicula brevi nonnihil instructo ; elytris medio ampliatis, medio

criter punctato-striatis, interstitiis subplanis, alternis plus minusve cinereo fuscoque maculatis.

Long. 7 à 11 mill.; larg. ♂ 3 à 3 1/2 mill., ♀ 4 à 5 mill.

Phyt. velutinus Bohemann in Schönherr, t. VI, p. 353.

Noire, revêtue de poils de couleur variable, le plus souvent fauves à reflets dorés. Tête arrondie, convexe, densément ponctuée, noire, couverte de poils de la couleur foncière. Yeux oblongs, subdéprimés, bruns. Rostre relativement moins long et plus étroit que dans la *palumbaria*, cylindrique, un peu arqué, ponctué, subcaréné, noir, garni de poils, excepté à l'extrémité, où il est lisse; une petite fossette oblongue entre les yeux, et un sillon bien marqué entre les antennes.

Celles-ci de moyenne grandeur, pubescentes, moins fortes que dans le *palumbaria*, ferrugineuses avec la massue grande, ovale, rembrunie; articles 1-2 du funicule allongés, subégaux, le premier renflé au sommet, les 3-4 moitié plus petits, égaux en longueur, les autres beaucoup plus courts.

Pronotum à peu près aussi long que large ♂, plus large que long ♀, tronqué au sommet, légèrement arrondi à la base, plus étroit en avant, un peu dilaté sur les côtés, assez convexe, couvert de points assez serrés entremêlés de granulations plus apparentes sur les côtés, ordinairement un peu canaliculé à la base; angles postérieurs droits; revêtu de poils écailleux plus denses au milieu et près des bords latéraux où elles forment des lignes longitudinales peu prononcées. Écusson presque invisible.

Élytres plus larges que le pronotum à la base, à épaules arrondies, très-légèrement sinueuses au-dessous de l'angle huméral, régulièrement élargies de la base au milieu et rétrécies ensuite jusqu'à l'extrémité, où elles sont plus ou moins acuminées et disjointes selon les individus; trois fois au moins aussi longues que le pronotum; convexes en dessus et déclives postérieurement; ponctuées-striées, mais bien moins profondément que dans les espèces du même groupe; interstries plans, les alternes un peu bombés, surtout les 5[e] et 7[e] dans la femelle; recouvertes de poils bruns, auves, gris ou verts à reflets métalliques, avec les intervalles alternes notés de taches brunes et cendrées plus ou moins distinctes.

Abdomen pointillé, noir, garni de poils de la couleur du fond. Pieds robustes, noirs, à pubescence écailleuse, marbrée de cendré sur les cuisses; celles-ci un peu en massue; tibias et tarses couleur de poix; ongles ferrugineux. Mésosternum étroit, en triangle allongé, presque parallèle sur les côtés.

Le mâle est toujours plus petit et plus oblong que la femelle. Il a le

rostre un peu plus long, les antennes moins courtes, le prothorax moins développé sur les côtés, les pieds plus longs et plus grêles, les tibias antérieurs recourbés en dedans avant l'extrémité. En outre, l'abdomen du mâle offre, sur la ligne médiane, une dépression longitudinale large, assez sensible; les 3e et 4e arceaux du ventre sont aussi plus courts que ceux de la femelle.

Chez celle-ci le dernier segment de l'abdomen est impressionné comme dans l'*Hyp. palumbaria* ♀.

L'*Hyp. velutina* diffère de toutes les espèces du même groupe par sa forme plus gracieuse, moins écourtée; par son pronotum plus élargi et plus arrondi sur les côtés, presque marginé au sommet, couvert d'une ponctuation plus apparente; par les stries des élytres moins profondément ponctuées; par les intervalles alternes moins convexes; par son abdomen plus pubescent et par la longueur de ses poils écailleux, plus soyeux et plus métalliques.

Certains mâles ont quelque ressemblance avec celui de l'*ovalis*, mais la forme du mésosternum suffit pour les en distinguer.

Il est très-variable en couleur et en dimension et, pour cette raison, a été inscrit dans les catalogues et dans les collections sous une foule de noms. Sa vestiture est, le plus souvent, d'un fauve roussâtre à reflets métalliques; mais on rencontre des individus plus obscurs, d'autres d'un gris-sombre, et j'en ai vu deux exemplaires à revêtement d'un vert de malachite.

Cette espèce est assez répandue. On la rencontre en Russie et dans une grande partie de l'Allemagne et de l'Autriche; on la trouve également en Suisse. J'en ai vu un individu dans la collection de M. Chevrolat, qui était indiqué comme provenant des Pyrénées; mais cette origine me semble très-douteuse.

C'est, je crois, une des variétés femelles de cette espèce que M. Bohemann a décrite sous le nom de *Ph. velutinus* Schönherr; mais je n'en ai pas la certitude.

25. Hypera tristis Capiomont.

Oblongo-ovata, nigra, squamulis piliformibus cervinis dense tecta; antennis ferrugineis; rostro brevi, crassiusculo, arcuato, subangulato; prothorace latitudine maxima sensim breviore; lateribus vix rotundato-ampliato, apice angustato, supra planiusculo, confertim punctulato, nigro, cervino-pubescente, obsolete pallido-trilineato; elytris oblongis ♂, ovatis ♀, striato-punctatis; cervino-squamulosis, interstitiis convexis, coriaceis, alternis elevatioribus et latioribus, obsolete umbrino-notatis; sutura margineque externo pallidioribus, stria suturali postice intus sinuata.

Long. 7 à 8 mill.; larg. 3 à 4 mill.

Ovale-oblongue, noire, couverte de poils écailleux grisâtres, ayant, surtout chez le mâle, un léger reflet métallique.

Tête assez forte, peu convexe, finement et densément pointillée, noire, à pubescence cendrée. Yeux oblongs, subdéprimés, bruns. Rostre un tiers plus court que le pronotum, un peu épais, arqué, subanguleux sur les côtés, visiblement caréné, rugueusement ponctué, noir, garni de poils grisâtres, assez serrés à la base, plus rares vers le sommet. Fossette inter-oculaire oblongue assez bien marquée; sillon nasal, ovale, profond, à bords bien arrêtés.

Antennes moins de deux fois aussi longues que le rostre, un peu épaisses, ferrugineuses; scape fortement renflé à l'extrémité, ainsi que le 1er article du funicule; celui-ci à peine plus long que le 2e, qui est deux fois aussi long que large, 3-4 un peu plus longs que larges, 5-7 diminuant progressivement de longueur. Massue grande, ovale oblongue, acuminée, rembrunie.

Pronotum évidemment plus court que large, un peu dilaté et arrondi sur les côtés vers le premier tiers antérieur, à peine rétréci à la base, plus fortement au sommet, légèrement convexe, très-densément pointillé; noir, revêtu de poils grisâtres, avec trois lignes longitudinales blanchâtres, mal dessinées, situées au milieu et près des bords latéraux. Écusson très-petit, triangulaire, à pubescence grise.

Élytres ovales, environ trois fois aussi longues que le pronotum, moins de deux fois aussi larges que lui dans le ♂, un peu plus dans la ♀, échancrées à la base, à épaules effacées; peu, mais visiblement dilatées laté-

ralement après celles-ci jusqu'au milieu, diminuant ensuite de largeur et terminées en pointe obtuse ; assez convexes en dessus, infléchies sur les côtés, déclives postérieurement, assez fortement ponctuées-striées ; noires, recouvertes de poils écailleux grisâtres, avec la suture postérieurement et la marge extérieure plus pâles ; intervalles un peu convexes, fortement chagrinés, les alternes plus larges et plus bombés, marqués en outre de petites taches roussâtres, peu apparentes. Près de l'extrémité les deux stries suturales convergent vers la suture.

Dessous du corps ponctué-rugueux sur la poitrine, fortement chagriné sur l'abdomen ; noir, à poils grisâtres recouvrant des écailles d'un cuivreux doré. Pieds assez robustes, garnis d'une fine pubescence grise blanchâtre ; cuisses fortement en massue ; tibias assez minces ; tarses longs, dilatés, ferrugineux ainsi que les ongles.

En dessus les téguments offrent, en outre des poils et des écailles déjà décrits, de petites soies roides, inclinées en arrière, placées sur deux ou trois rangs sur les intervalles des élytres et visibles seulement à la loupe.

Le mâle diffère de la femelle par la taille plus svelte ; par les pieds plus grêles, les tibias antérieurs plus longs, plus minces, fortement sinueux au côté interne avant l'extrémité ; par l'abdomen moins ventru, aplati sur la ligne médiane, ayant le dernier segment longitudinalement impressionné au milieu, et aussi étendu d'arrière en avant que les deux précédents réunis.

L'*Hyp. tristis* ♂ a quelque ressemblance avec le ♂, de l'*Hyp. comata* e surtout avec les petits ♂ de l'*Hyp. velutina* ; mais ses élytres ne sont pas déhiscentes à l'extrémité et son revêtement est plutôt écailleux que soyeux.

Il a aussi une certaine analogie avec l'*Hyp. Barnevillei* ♂ dont il se distingue par sa taille plus forte, par ses élytres moins rugueuses, sa vestiture moins brillante, etc.

La femelle ne ressemble à aucune autre du groupe ; elle est relativement moins ventrue que ses voisines.

L'espèce est d'ailleurs très-facile à distinguer de toutes les autres par la forme des deux stries suturales qui, vers l'extrémité, se rapprochent assez brusquement de la suture, au point que la largeur du 1er intervalle en est diminuée de moitié.

Je n'en ai vu qu'un mâle et une femelle appartenant à M. von Kiesenwetter, qui les a capturés dans les Pyrénées orientales.

26. HYPERA OBLONGA Bohemann in Schönherr.

Mas. *Niger, squamulis cinereis et fuscis mixtis vestitus; antennis ferrugineis, articulis funiculi 1-2 subæqualibus; rostro brevi, crasso, subrecto; thorace confertim obsolete punctulato, antice posticeque subito angustato, lateribus valde rotundato-ampliato; dorso canaliculato; elytris profunde punctato-striatis, interstitiis subconvexis, alternis cinereo fuscoque maculatis.*

Long. 7 mill.; larg. 3 mill.

Mas : *Ph. oblongus* Bohemann in Schönherr, t. VI, p. 369.

Femina : *Ignotà.*

Tête petite, convexe, densément et ruguleusement pointillée, garnie de poils cendrés entremêlés de poils fauves. Yeux oblongs, subdéprimés, bruns. Rostre environ une fois et demie aussi long que la tête, assez épais, subcaréné, un peu arqué, densément ponctué, noir, recouvert d'une pubescence cendrée plus serrée à la base, dénudé au sommet. Fovéole interoculaire à peine visible. Sillon nasal terminé par une fossette profonde.

Antennes aussi longues que la tête et la moitié du pronotum réunies, ferrugineuses, très-peu pubescentes; deux premiers articles du funicule allongés, subégaux, le 2e aussi long que les deux suivants; les autres obconiques, à peine aussi longs que larges. Massue grande, ovale oblongue, acuminée, d'un ferrugineux clair.

Pronotum presque aussi long que large, fortement resserré au sommet et à la base, marginé antérieurement, arrondi et très-dilaté sur les côtés vers le premier tiers, un peu subcordiforme, assez convexe, surtout en avant, canaliculé, marqué sur le disque de petits points serrés, peu profonds ; noir, revêtu d'écailles piliformes fauves et cendrées entremêlées. Écusson très-petit, arrondi, noir, pubescent.

Élytres environ trois fois aussi longues que le pronotum, à peine plus larges que lui à la base, un peu échancrées, à épaules peu saillantes ; médiocrement dilatées latéralement, diminuant de largeur après le milieu et terminées en pointe obtusément arrondie ; convexes en dessus, infléchies sur les côtés, déclives postérieurement, assez fortement ponctuées-striées,

avec les interstries légèrement bombés, finement chagrinés ; noires, recouvertes de poils gris et fauves entremêlés et variées en outre sur les intervalles alternes de taches brunes et cendrées bien apparentes.

Dessous du corps noir, garni de poils écailleux grisâtres, peu serrés sur l'abdomen. Celui-ci ponctué-rugueux. Pieds robustes, allongés, noirs, à pubescence grise blanchâtre; cuisses mutiques, en massue; tibias longs, minces, les antérieurs fortement recourbés en dedans avant l'extrémité ; tarses assez longs, surtout les postérieurs ; ongles grands, couleur de poix.

Je n'ai vu que le type de cette jolie espèce. C'est un mâle qui provient de Sicile et qui appartient à M. Chevrolat.

27. Hypera salviæ Schranck.

Ovata ♂, breviter ovata ♀, nigra, squamulis fusco-griseis tecta. Antennis rufo-piceis, articutis 1-2 *funiculi subæqualibus, clava fusca. Rostro mediocri, arcuato; thorace subquadrato ♂, breviore et antice lateribus mediocriter ampliato ♀, basi obsolete canaliculato, rugoso punctato. Elytris sat profunde punctato-striatis, lineis quinque alternis plus minusve griseo fuscoque maculatis; femoribus dentatis.*

Long. 6 à 8 mill.; larg. ♂ 3 à 3 1/2 mill., ♀ 4 à 5 mill.

Mas : *Ph. salviæ* Bohemann in Schönherr, t. II, p. 398.

Femina : *Ph. latipennis* Bohemann in Schönherr, t. II, p. 397.

Ph. globosus pars Dej. in museo.

Tête petite, convexe, noire, assez fortement et assez densément ponctuée, couverte de poils gris ou fauves. Yeux oblongs, déprimés, bruns. Rostre de la longueur du pronotum, un peu épais, légèrement arqué, régulièrement ponctué à la base, ponctué-rugueux ensuite jusqu'à la hauteur du sillon nasal, qui est bien marqué ; subcaréné au milieu; revêtu de poils cendrés, lisse et dénudé à l'extrémité.

Antennes insérées avant le sommet du rostre, un peu moins longues que la tête et le pronotum réunis, médiocrement épaisses, d'un rouge plus ou moins clair avec la massue ordinairement rembrunie, garnies de poils cendrés; articles 1-2 du funicule subégaux, allongés, deux fois plus longs que le 3e, celui-ci et les suivants obconiques, diminuant progressivement de longueur. Massue grande, ovale.

Pronotum à peu près aussi long que large ♂, plus large que long ♀, tronqué au sommet, légèrement arrondi à la base, médiocrement élargi en avant sur les côtés, coupé ensuite obliquement jusqu'à la base; un peu convexe, noir, assez densément ponctué-rugueux, faiblement canaliculé au-dessus de l'écusson; recouvert de poils écailleux gris et fauves ayant un reflet métallique, les premiers formant au milieu, et près des bords latéraux, trois lignes longitudinales plus apparentes près de la base. Écusson très-peu visible.

Élytres ovales ♂, obovales ♀, un peu plus larges que le pronotum à la base, un tiers plus longues que larges ♂, un quart seulement ♀, à épaules un peu proéminentes, élargies et régulièrement arrondies sur les côtés après les épaules, plus fortement chez la ♀; plus recourbées latéralement chez celle-ci, obtusément arrondies à l'extrémité; presque planes sur le dos antérieurement et au milieu, très-déclives postérieurement, ponctuées-striées; points des séries gros, profonds, assez distants; interstries un peu convexes, finement chagrinés, couverts de poils bruns ou cendrés à reflets métalliques, les alternes marqués de taches grises et d'autres, plus obscures que le fond, paraissant dénudées.

Corps noir en dessous, ponctué, plus manifestement sur les côtés de l'abdomen; rugueux sur les parties thoraciques; garni de poils fauves clairsemés. Pieds médiocres, robustes, noirs, variés de poils gris et bruns; cuisses en massue, armées en dessous, avant le sommet, d'une dent assez forte, terminée en pointe obtuse; tibias assez longs, très-amincis près de l'articulation femoro-tibiale, élargis en dedans vers le tiers supérieur, à peu près d'égale largeur ensuite jusqu'au sommet. Tarses allongés, couleur de poix, spongieux en dessous; ongles ferrugineux.

Le mâle est plus élancé, plus parallèle ; son rostre est un peu plus long, ses antennes sont plus allongées, son pronotum est plus plan, presque carré, le plus généralement à peu près aussi long que large. Ses élytres sont plus étroites, plus fortement chagrinées, avec les stries plus profondément ponctuées, et les intervalles moins larges, plus bombés; les pieds sont, en outre, plus longs, ce qui les fait paraître plus grêles ; les tibias antérieurs sont fortement recourbés en dedans près de l'extrémité; enfin, parmi les arceaux du ventre, le pénultième et l'antépénultième sont visiblement plus courts que ceux de la femelle et presque toujours relevés transversalement en côte.

Cette espèce est excessivement variable. Parmi les nombreux individus des deux sexes qui sont passés sous mes yeux, j'en ai vu bien peu de semblables. Les différences étaient quelquefois très-grandes et auraient

suffi certainement, dans un genre tout autre, pour autoriser la création d'espèces nouvelles. Je me suis abstenu, parce que, après un long examen, je suis resté convaincu que toutes ces différences étaient purement individuelles.

Outre la taille, dont je ne parle pas, la couleur varie du brun foncé au gris clair en passant par toutes les nuances intermédiaires. Le pronotum est tantôt assez développé et sinueux sur les côtés, tantôt presque parallèle ; parfois sa longueur égale sa largeur, principalement dans les mâles, et parfois aussi il est un quart et même un tiers plus large que long. Sa plus grande largeur est, selon les individus, ou tout à fait en avant ou bien au quart, ou encore au tiers antérieur ; aussi est-il impossible de prendre cet organe pour terme de comparaison lorsqu'il s'agit d'indiquer la longueur des élytres, qui deviennent deux et demie, trois ou trois fois et demie plus longues que le pronotum, selon que celui-ci est plus ou moins écourté. Les élytres, comparées entre elles, présentent aussi des différences très-sensibles ; généralement elles sont en ovale assez régulier chez le mâle, mais souvent elles ont les côtés parallèles dans une partie de leur longueur très-variable. Dans les femelles, où elles ont un développement latéral beaucoup plus grand, elles varient beaucoup moins quant aux dimensions et à la forme ; il n'y a guère que la ponctuation des séries plus ou moins prononcée selon les individus et la saillie quelquefois très-évidente des interstries qui méritent d'être signalées

M. Bohemann, in Schönherr, a décrit le mâle comme étant le *Ph. salviæ* Schranck, et la femelle sous le nom de *latipennis*. J'ai pu m'assurer du fait par l'inspection des types de la collection de Schönherr conservés au Musée de Stockholm.

L'*Hyp. salviæ* habite une grande partie du midi de l'Europe ; on la rencontre depuis Toulon jusqu'en Turquie. Elle est surtout assez commune en Italie, principalement en Toscane. Elle existe aussi en Sicile et même en Algérie, où j'ai pris deux individus ♂, il y a une vingtaine d'années, aux environs d'Alger.

Elle est indiquée dans la plupart des collections comme étant l'*Hyp. Cyrta* Germar, qui est une espèce très-différente et beaucoup moins répandue.

28. Hypera elegans (Dahl) Bohemann in Schönherr.

Subovata, nigra, pube silacea variegata ; antennis rufo-testaceis, arti-

culis 1-2 funiculi subæqualibus ; rostro longiore, subarcuato ; thorace convexiore, canalicula tenui instructo, confertim ruguloso-punctato, pube silacea densius vestito ; elytris profunde punctato-striatis, interstitiis subconvexis, silaceo et atro tessellatis.

Long. 8 à 9 mill.; larg. ♂ 3 mill., ♀ 4 mill.

Ph. elegans (Dahl) Bohemann in Schönherr, t. VI, p. 358.

Très-voisine pour la forme générale du *salviæ* Schrank, mais plus petite, plus convexe et moins arrondie sur les côtés, facilement reconnaissable d'ailleurs à sa couleur, qui ne se retrouve dans aucune autre espèce.

Ovale ♂, courtement ovale ♀, noire, mate, revêtue d'écailles d'un jaune de paille à reflets dorés plus denses sur le pronotum, variée en outre sur les élytres de taches d'un noir brunâtre alternant avec la couleur foncière. Tête ronde, convexe, très-finement ponctuée sur le front, plus ruguleusement sur les côtés, garnie de quelques poils écailleux d'un gris jaunâtre ; yeux bruns, oblongs, un peu convexes ; rostre de la longueur du pronotum, un peu arqué, densément ponctué à la base, plus fortement en se rapprochant du sommet, caréné au milieu, lisse à l'extrémité ; parcimonieusement revêtu de poils d'un jaune doré ; fossette interoculaire oblongue, profonde et bien circonscrite.

Antennes médiocres, d'un rouge testacé, légèrement pubescentes ; articles 1-2 du funicule assez grands, subégaux, le 1er renflé au sommet, les 3-7 beaucoup plus courts, diminuant progressivement de longueur. Massue ovale, allongée.

Pronotum aussi long que large à la base, presque carré et seulement rétréci en avant chez le mâle, sensiblement élargi sur les côtés vers le tiers antérieur chez la femelle ; très-convexe, densément et ruguleusement ponctué sur le disque ; canaliculé au milieu dans toute sa longueur ; noir, recouvert d'une pubescence d'un jaune doré plus dense au milieu et sur les côtés. Écusson bien visible, pubescent.

Élytres ovales ♂, ogivales ♀, un peu plus larges que le pronotum à la base, à épaules à peu près arrondies ; un peu élargies sur les côtés dans le mâle, très-fortement dans la femelle, assez brusquement rétrécies vers l'extrémité ; obtusément arrondies au sommet ; assez convexes, déclives postérieurement, fortement ponctuées-striées ; interstries un peu relevés en côté, surtout les alternes ; visiblement chagrinées ; noires, mates, variées de mouchetures formées par des touffes de poils noirs et d'un jaune de paille à reflets dorés, alternant entre elles.

Abdomen noir, assez densément ponctué, garni d'une légère pubescence

d'un gris jaunâtre. Pieds assez robustes, noirs, variés de cendré ; cuisses mutiques, un peu en massue ; tibias assez épais; tarses spongieux en dessous.

Le mâle diffère de la femelle par les caractères sexuels appartenant à toutes les espèces du même groupe.

Le *Ph. elegans* est particulier au Bannat et à la Hongrie. Il ne doit pas y être commun. Il existe, à la vérité, dans la plupart des collections un peu sérieuses, mais il n'y est jamais représenté que par un ou deux individus.

29. Hypera Bonvouloiri Capiomont.

Subovata ♂, breviter ovata ♀, nigra, squamulis fuscis, certo situ micantibus, adspersa; antennis rufo-piceis, clava fusca, articulis funiculi 1-2 *subæqualibus; rostro longiore, arcuato ; thorace latitudine media vix breviore, lateribus antrorsum ampliato, dorso canaliculato, confertim fortiterque rugoso-punctato; scutello conspicuo; elytris punctato-striatis, subtiliter coriaceis, interstitiis alternis maculis pallidis, subaureis vel virescentibus, metallico-micantibus, notatis; mesosterno fere parallelo, apice obtuso, femoribus muticis.*

Long. 8 mill.; larg. 3 1/2 à 4 1/2 mill.

Très-voisine de l'*Hyp. elegans* (Dahl), Bohemann in Schönherr. Noire, couverte de poils écailleux assez grossiers, de couleur fauve brunâtre à reflets irisés sous un certain jour. Tête petite, un peu convexe, fortement rugueuse, marquée entre les yeux d'un sillon assez profond. Yeux noirs ovales, assez saillants. Rostre plus long et plus étroit que celui de l'*Hyp. Brucki*, très-rugueusement ponctué, surtout à la base, presque lisse au sommet, subtricaréné, couvert, excepté vers le bout, de poils d'un fauve doré, plus nombreux et plus serrés à la base.

Antennes insérées vers le premier tiers du rostre, assez épaisses, rougeâtres, avec la massue plus obscure ; les deux premiers articles du funicule subégaux, deux fois au moins aussi longs que larges, le 1er fortement renflé au sommet ; 3-7 beaucoup plus courts, diminuant progressivement de longueur. Massue forte, ovale-oblongue.

Pronotum aussi long que large au milieu, légèrement convexe dans le mâle, plus fortement dans la femelle, resserré à la base et au sommet,

élargi et arrondi sur les côtés après celui-ci, diminuant ensuite de largeur jusqu'à la base, où il se relève un peu ; sa plus grande largeur étant vers le quart antérieur, assez profondément et très-densément ponctué-rugueux sur le disque, inégal et raboteux sur les côtés ; canaliculé dans toute sa longueur, garni latéralement et au milieu de poils gris, dorés ou verdâtres, brillants, plus épais à la base. Écusson triangulaire, pubescent, très-apparent.

Élytres plus larges que le pronotum à la base, à épaules un peu saillantes ; élargies progressivement de la base aux 3/5 postérieurs, diminuant ensuite de largeur et assez brusquement vers l'extrémité, qui est obtusément arrondie ; infléchies sur les côtes, fortement déclives postérieurement ; striées-ponctuées de points gros et profonds avec les intervalles un peu chagrinés, bombés et subcostiformes vers l'extrémité, les alternes principalement ; recouvertes de poils écailleux d'un fauve brunâtre à reflets irisés et ornées sur les intervalles impairs de macules formées par des poils cendrés ou verdâtres à reflet métallique.

Corps noir en dessous ; abdomen finement chagriné, à pubescence irisée, assez rare ; saillie mésosternale parallèle, arrondie au sommet ; 5e arceau ventral offrant chez la ♀, au milieu, une impression ovale bien visible. Pieds forts, courts, mouchetés de poils cendrés, irisés ; cuisses en massue, mutiques ; tibias épais, couleur de poix ainsi que les tarses ; ongles ferrugineux.

L'*Hyp. Bonvouloiri* a quelque analogie avec la *Brucki ;* il est cependant facile de l'en distinguer à son rostre plus étroit et plus long, à son prothorax à peine plus large que long, ordinairement marqué dans toute sa longueur d'un sillon bien apparent quoique peu profond ; à son écusson plus grand, à ses élytres ogivales, plus courtes et plus déclives postérieurement, etc., etc. Elle peut être confondue plus facilement avec *l'Hyp. elegans* Dahl, dont elle a tout à fait la forme et les dimensions. Elle s'en sépare par son aspect brillant, par ses poils écailleux, autres que ceux du fond, plus espacés, plus irisés, colorés soit en vert doré, soit en vert argenté, soit en gris argenté, et surtout moins condensés sur le pronotum ; par sa tête plus rugueusement ponctuée sur le front ; par son rostre muni de trois carènes assez bien marquées ; par son abdomen très-finement chagriné, à pubescence plus rare, etc.

Le mâle ressemble beaucoup à celui de l'*Hyp. salviæ,* mais il est plus petit ; il a le rostre plus long, le sillon frontal plus prononcé, le pronotum plus rugueusement et plus fortement ponctué et les cuisses inermes.

Je n'ai vu que cinq individus de cette *Hypera;* ils ont été capturés à Cauterets et à Bagnères-de-Luchon par feu Delarouzée et MM. Ch. Brisout de Barneville et Henri de Bonvouloir.

J'ai dédié l'espèce à ce dernier qui, avec sa générosité habituelle, a bien voulu me gratifier d'un des deux exemplaires qu'il possédait.

30. Hypera Brucki mihi.

Ovata ♂, breviter ovata ♀, nigra squamulis piliformibus fuscis cinereisque certo situ metallico-micantibus tecta; antennis piceis, articulis funiculi 1–2 subæqualibus; rostro mediocri, subarcuato; thorace brevi, lateribus subrecto ♂, aut modice rotundato-ampliato ♀, basi obsolete canaliculato, dorso fortiter et inæqualiter rugoso-punctato; elytris profunde punctato-striatis, interstitiis coriaceis, maculis cinereis vel viridi-micantibus notatis; femoribus muticis.

Long. 6 à 8 mill.; larg. ♂ 3 mill., ♀ 4 mill.

Extrêmement semblable à l'*Hyp. salviæ* Schranck, dont elle a la forme et les dimensions, noire, couverte de poils écailleux bruns, paraissant métalliques sous un certain jour, variée en outre sur les élytres de taches brunes et cendrées ou d'un vert argenté. Tête petite, arrondie, fortement rugueuse. Yeux oblongs, bruns, déprimés. Rostre médiocre, à peu près de la longueur du pronotum, légèrement arqué, subtricaréné, marqué de gros points ou de sillons courts, irréguliers, profonds; couvert de poils d'un cendré brunâtre; lisse et échancré à l'extrémité; une fossette entre les yeux et un sillon nasal bien marqué.

Antennes médiocres, assez épaisses, couleur de poix, les deux premiers articles du funicule subégaux, le 3e au moins deux fois plus petit que le 2e, le 1er renflé au sommet, les suivants successivement plus courts, les derniers transversaux ; massue grande, en ovale allongé.

Pronotum presque carré, un peu plus large que long et brusquement rétréci au sommet dans le mâle, plus convexe et plus dilaté en avant et latéralement chez la femelle; fortement rugueux sur le disque, inégal et comme tuberculeux sur les côtés, légèrement canaliculé à la base; angles antérieurs très-obtus, recourbés en dessous, les postérieurs presque droits. Écusson invisible.

Élytres ovales ♂, courtement ovales ♀, plus larges que le pronotum à la base, environ trois fois plus longues, une fois et demie ♂ ou deux fois plus larges que lui ♀; planes sur le dos et déprimées le long de la suture; très-élargies et arrondies sur les côtés chez la femelle, recourbées en dessous latéralement, fortement déclives postérieurement, obtusément arrondies à l'extrémité; points des séries très-gros, très-profonds, écartés; interstries fortement chagrinés, visiblement convexes, variés sur un fond brun de taches plus sombres comme dénudées, et de macules plus claires, soit grises, soit d'un vert argenté. Abdomen très-chagriné chez le mâle, moins chez la femelle, parsemé de poils gris fauves; pieds robustes, couleur de poix; cuisses mutiques, en massue; tibias munis en dedans de quelques soies raides; tarses médiocres, spongieux en dessous; ongles d'un brun ferrugineux.

L'*Hyp. Brucki* diffère de la *salviæ* Schranck par sa taille un peu plus faible; par ses écailles plus miroitantes; par la couleur de ses antennes et de ses pieds plus foncée; par son prothorax plus rugueux; par la ponctuation sériale des élytres plus grosse, plus profonde; par les interstries plus manifestement convexes, même dans la femelle, et surtout par ses cuisses dépourvues de dents.

Le mâle a, de plus, les tibias antérieurs plus courts, plus épais, non dilatés en dedans vers le tiers supérieur.

Les différences sexuelles sont celles qu'on rencontre dans toutes les espèces du même groupe, et que j'ai signalées à propos de la *salviæ*.

Je n'ai vu cette jolie espèce que dans la collection de M. de Bruck; elle habite la Toscane, d'où elle a été rapportée par notre collègue. Je me suis fait un devoir de la lui dédier en reconnaissance de la gracieuseté avec laquelle il a mis ses richesses entomologiques à ma disposition.

31. Hypera globosa Fairmaire.

Subovata, nigra, squamulis fuscis griseisque variegata; antennis rufopiceis; articulis 1-2 funiculi subæqualibus; rostro longiore, arcuato, evidentius carinato; prothorace lateribus valde rotundato, fere globoso, dense ruguloso-punctato, medio nonnihil linea elevata parum distincta instructo; elytris ovatis sat fortiter punctato-striatis, interstitiis subtiliter coriaceis,

leviter convexis, brunneo cinereoque variegatis, femoribus clavatis, muticis.

Long. 7 à 8 mill.; larg. ♂ 3 mill., ♀ 4 mill.

Ph. globosus Fairmaire, Annales Soc. ent. France, année 1858, p. 879.

Ph. gravidus Dej., Catal.

Var. *Squamulis cinereis, argentato vel aureo micantibus* (*Ph. rotundatus* Chevrolat in museo).

Ovale allongé ♂, ovale ♀; noir, revêtu de poils écailleux, de couleur fauve ou cendrée, quelquefois métallique, plus serrés et d'une nuance plus claire sur les côtés du pronotum et des élytres. Tête assez forte, saillante, convexe, densément pointillée, garnie de quelques poils grisâtres. Yeux oblongs, déprimés, bruns; rostre plus long que dans l'*Hyp. salviæ,* un peu élargi au bout, fortement ponctué, obsolètement sillonné de chaque côté parallèlement à la scrobe; presque glabre, muni d'une carène saillante; un petit sillon entre les yeux, et un second très-bien marqué entre les antennes.

Celles-ci insérées vers le premier quart du rostre, assez longues, d'un ferrugineux plus ou moins obscur; articles 1-2 du funicule grands, subégaux; les 3-4 un peu moins larges que longs, les derniers transversaux; massue grande, en ovale allongé, pubescente.

Pronotum à peu près aussi long que large ♂, plus large que long ♀, presque globuleux, ordinairement très-convexe, rarement un peu déprimé au milieu chez la femelle, sensiblement marginé à la base, densément ponctué-rugueux, offrant parfois dans son milieu une petite ligne élevée. Écusson bien visible.

Élytres ovales, un peu plus larges que le pronotum à la base, très-arrondies aux épaules, régulièrement élargies de la base au milieu sur les côtés, diminuant ensuite progressivement de largeur jusqu'à l'extrémité, où elles se terminent en pointe très-obtuse; très-convexes en dessus, presque gibbeuses; fortement ponctuées-striées; interstries finement chagrinés, un peu convexes, les alternes notés de nombreuses macules brunes, cendrées ou d'un blanc sale; celles-ci sont beaucoup plus apparentes latéralement. Quelques soies mi-couchées, courtes, en séries sur les intervalles.

Dessous du corps garni sur les côtés de poils écailleux appliqués, le plus souvent métalliques. Abdomen finement granuleux, noir, pubescent. Pieds robustes; cuisses mutiques, en massue; marbrées de poils gris et fauves à reflets dorés; tibias couleur de poix; tarses et ongles d'un ferrugineux plus ou moins clair.

Le mâle est plus étroit que la femelle ; il a le rostre un peu plus long, les antennes moins courtes, le prothorax plus sphérique, la ponctuation des élytres plus grossière, les interstries plus convexes, les pieds plus allongés, les tibias antérieurs plus sinueux en dedans, le dernier segment de l'abdomen plus long que celui de la femelle, les deux précédents, au contraire, plus courts.

Cette jolie espèce se trouve en Suisse, en Savoie et en France dans la Provence, la Lozère et les Pyrénées.

Les individus des Pyrénées ont un aspect plus métallique que ceux des autres contrées, mais ils ne présentent d'ailleurs aucune différence essentielle. C'est cette variété qui est étiquetée dans quelques collections du nom de *Ph. rotundatus* Chevrolat, inédit.

Par sa forme, comme par la couleur de son revêtement, il est impossible de la confondre avec aucune autre.

Elle portait dans la collection Dejean le nom de *gravida,* qu'elle partageait avec des *salviæ.*

31 *bis.* Hypera Lucasi Capiomont.

Ovata, nigra, setulosa, squamulis piliformibus fuscis cinereisque variegata. Antennis rubro-piceis, clava fuscescente; rostro tenuiore, subcylindrico, arcuato, obsolete carinato, rugoso-punctato; prothorace latitudine maxima sensim breviore, lateribus valde rotundato-ampliato, supra convexo, quemadmodum globoso, dense punctulato, cinereo fuscoque tessellato; elytris ovatis, convexis, valde punctato-striatis, punctis basi remotis; interstitiis subplanis, subtiliter coriaceis, alternis pallidioribus fusco-notatis; femoribus modice clavatis ; tarsis rufescentibus.

Long. 6 mill. ; larg. 3 1/2 mill.

Plus petit que le précédent, dont il a exactement la forme ; s'en distinguant à première vue par la couleur de son revêtement, la disposition et la longueur des poils écailleux, son aspect un peu hérissé, etc.

Tête petite, arrondie, convexe, très-finement pointillée, noire, à pubescence grisâtre, courte et appliquée ; yeux un peu convexes, oblongs, noirs, un tiers au moins plus petits que ceux de l'*Hyp. globosa.* Rostre assez mince, plus long que la tête, subcylindrique, vertical, arqué ; légèrement

épaissi au bout, rugueusement ponctué, à peine caréné, noir, garni, surtout à la base, de poils grisâtres. Fossette interoculaire oblongue, bien apparente, lisse au fond. Sillon nasal large et assez profond, presque aussi long que le quart du rostre.

Antennes assez grêles, insérées vers le premier tiers du rostre, deux fois aussi longues que lui, ferrugineuses avec la massue plus obscure; articles 1-2 du funicule allongés, subégaux, le 1er plus élargi au sommet; le 3e obconique, deux fois au moins plus court que le 2e, les suivants progressivement plus courts et plus élargis. Massue assez grande, ovale-allongée, brunâtre.

Pronotum subglobuleux, à peine un quart plus large que long, assez convexe en dessus, fortement dilaté et arrondi sur les côtés, densément pointillé, noir, luisant, recouvert d'une pubescence appliquée, d'un gris cendré, varié de noirâtre, plus dense et plus développé à la base et sur les côtés. Écusson très-petit, triangulaire, à peine visible.

Élytres ovales, tout au plus un quart plus larges que le pronotum, moins de trois fois aussi longues que lui, à épaules anguleusement arrondies; légèrement dilatées latéralement jusque vers le milieu, diminuant ensuite graduellement de largeur et terminées en pointe obtuse; convexes en dessus, infléchies sur les côtés, déclives postérieurement, assez grossièrement ponctuées-striées, principalement à la base ; noires, revêtues de poils écailleux, variés de fauve et de cendré ; intervalles presque plans, très-finement chagrinés, les alternes un peu plus larges, plus visiblement bombés, d'une couleur plus pâle et notés, en outre, de petites taches arrondies, noirâtres.

Dessous du corps noir, à pubescence rare, grisâtre. Abdomen plat, très-finement pointillé ; dernier arceau plus court que les deux précédents réunis. Pieds assez grêles, médiocrement allongés, noirs, variés de cendré et de brunâtre ; cuisses faiblement en massue ; tibias presque droits, ciliés à leur bord interne ; tarses assez longs, un peu rougeâtres, leurs articles bien dilatés ; ongles médiocres, leur tige forte.

Outre les poils écailleux déjà signalés, les téguments portent en dessus des soies assez longues, dressées, noires ou blanchâtres, selon la couleur des parties sous-jacentes. Sur les intervalles des élytres ces soies sont disposées sur deux ou trois rangs.

Je n'ai vu qu'une femelle de cette espèce. Elle m'a été communiquée par notre savant collègue M. Lucas, à qui je me suis fait un plaisir de la dédier. Comme je l'ai dit plus haut, elle a beaucoup d'analogie, quant à la forme générale, avec l'*Hyp. globosa*, mais elle est un quart plus petite, sa

vestiture est plus longue, autrement disposée; son rostre est presque de moitié plus mince, non strié latéralement parallèlement à la scrobe et presque dépourvu de carène; ses antennes sont plus grêles; ses yeux moins grands, etc.

Il est à présumer que le mâle présente avec la femelle les différences que j'ai décrites à propos de l'espèce précédente.

Provient du Maroc.

32. HYPERA CHLOROCOMA Bohemann in Schönherr.

Subovata, nigra, squamulis piliformibus læte virescentibus, nitidis variegata; antennis ferrugineis, articulis funiculi 1-2 *subæqualibus; rostro mediocri, subarcuato, sat fortiter punctato, obsolete carinato; prothorace latitudine maxima breviore, subtiliter confertim punctulato, anterius angustiore, convexiore, lateribus rotundato; elytris breviter ovatis, convexis, sat fortiter punctato-striatis, interstitiis vix convexis, subtiliter coriaceis.*

Long. 4 mill.; larg. 2 1/2 mill.

Ph. chlorocomus Bohemann in Schönherr, t. VI, p. 359.

Le type qui m'a été obligeamment communiqué par M. Bohemann a été rapporté de la Perse occidentale par Faldermann. C'est une femelle qui ressemble un peu en petit à la femelle du *Barnevillei,* moins toutefois la couleur, la taille et la profondeur des stries. Le pronotum est aussi plus étroit en avant que dans cette dernière, et les élytres sont moins obtusément arrondies et même un peu en pointe à l'extrémité. Elle a également quelque ressemblance de forme avec la femelle de l'*elegans* et appartient au même groupe; mais elle en diffère en une foule de points, tels que la taille, la couleur et les dimensions des écailles, la ponctuation sériale des élytres, etc.

33. HYPERA OBSCURA mihi.

Breviter ovata, squamulis piliformibus fuscis tecta; antennis piceis, articulis funiculi 1-2 *subæqualibus; rostro breviore, crasso, præsertim in*

femina, arcuato, obsolete carinato; prothorace lato, lateribus rotundato-ampliato, basi vix canaliculato, dense punctulato, griseo-trilineato; elytris sat fortiter punctato-striatis, interstitiis convexis, coriaceis, albo-setosis, alternis brunneo griseoque maculatis, sutura postice albosquamosa.

Long. 5 à 6 mill.; larg. 3 à 4 mill.

Courte. Tête grosse, large, convexe, densément pointillée, avec quelques poils d'un gris fauve. Yeux oblongs, noirs, proéminents. Rostre de la longueur de la tête, plus long dans la femelle, très-épais et fortement arqué, ruguleusement pointillé, obsolétement tricaréné, garni de poils d'un gris obscur plus épais à la base, presque lisse et dénudé au sommet; fossette interoculaire ovale, bien apparente; sillon nasal court, assez prononcé.

Antennes moins longues que la tête et la moitié du pronotum réunis, ferrugineuses, assez épaisses, les deux premiers articles du funicule allongés, subégaux, plus longs dans le mâle, plus courts et plus larges dans la femelle, le 3e moitié plus petit que le 2e, les suivants diminuant progressivement de longueur, les derniers transversaux; massue en ovale court, un peu pointue à l'extrémité.

Pronotum une fois et demie aussi long que large, échancré au sommet et à la base, convexe en dessus, dilaté et arrondi sur les côtés, plus sensiblement dans la femelle, resserré au sommet, très-densément pointillé, un peu canaliculé à la base, noir, recouvert de poils écailleux de couleur brunâtre, orné en outre au milieu et près des bords latéraux de trois lignes longitudinales de poils d'un gris pâle, les latérales un peu sinueuses antérieurement. Écusson assez grand, triangulaire, à pubescence écailleuse blanchâtre.

Élytres un peu plus larges que le pronotum à la base, deux fois et demie plus longues que lui, à épaules arrondies; assez élargies après celles-ci, diminuant de largeur vers les 3/5 postérieurs et très-obtusément arrondies à l'extrémité; assez fortement ponctuées-striées, peu convexes; intervalles assez larges, bombés, chagrinés, munis de soies courtes, blanchâtres, disposées sur deux ou trois rangs; les alternes d'une teinte plus pâle, ornés de taches cendrées et brunâtres peu apparentes en avant, plus visibles et d'une nuance plus claire à l'extrémité de la suture et des intervalles impairs.

Dessous du corps d'un gris fauve; abdomen finement chagriné. Pieds courts et robustes dans la femelle, beaucoup plus allongés dans le mâle; cuisses en massue; tibias un peu renflés intérieurement au milieu; tarses fortement dilatés, couleur de poix ainsi que les ongles.

Le mâle a les tibias antérieurs très-minces, très-fortement recourbés en dedans, presqu'à l'égal de certains mâles de *Clythra*. Ces tibias sont très-étroits à la base, un peu et presque brusquement dilatés intérieurement ensuite, puis amincis une deuxième fois avant le sommet et fortement recourbés en dedans. Il est en outre beaucoup plus étroit et plus petit que la femelle et présente tous les caractères qu'on rencontre ordinairement dans les mâles, comme les antennes plus sveltes, le rostre plus étroit et plus allongé, la ponctuation sériale des élytres plus forte, plus espacée, les intervalles plus bombés, les soies des interstries plus grossières, etc.

J'ai vu deux individus de cette espèce, un mâle, qui fait partie de la collection de M. Fairmaire, et une femelle appartenant à M. Chevrolat. Tous les deux sont originaires de la Lozère.

L'*Hyp. obscura* se distingue aisément par sa forme courte et obèse, ainsi que par la couleur de son revêtement, de toutes les espèces voisines.

EXPLICATION DES FIGURES DES PLANCHES 11 ET 12 DES *Annales* 1867.

Hypérides : Planche Ire (*Annales*, planche 11).

Fig. 1. Épisternum métathoracique et épimère mésothoracique de l'*Hypera orientalis* ♀.
2. Id., id. de l'*Hypera Cypris* ♀.
3. Id., id. du *Cepurus torridus*.
4. Id., id. du *Chloropholus nigropunctatus*.
5. Id., id. du *Cephalalges cubæ*.
6. Id., id. du *Tylopterus ochraceus*.
7. Id., id. de la *Phelypera distigma*.
8. Id., id. du *Phytonomus variabilis*.
9. Id., id. du *Phytonomus distinguendus*.
10. Id., id. de l'*Hypera oxalis*.
11. Id., id., du *Phytonomus punctatus*.

Fig. 12. Épisternum métathoracique et épimère mésothoracique de l'*Hypera Philantha.*

13. Id., id. du *Phytonomus arundinis.*

14. Id., id. de l'*Hypera Saulcyi.*

15. Id., id. de l'*Hypera crinita.*

16. Saillie mésosternale du *Phytonomus arundinis* vue de profil.

17. Id. du *Phytonomus murinus,* id.

18. Id. de l'*Hypera oxalis,* id.

19. Id. du *Phytonomus maculipennis*, id.

19 *bis.* Id. de l'*Hypera tumida* vue de haut en bas.

20. Id. du *Phytonomus meles* vu de haut en bas, l'insecte étant retourné.

21. Saillie mésosternale du *Phytonomus subvittatus* vue de haut en bas.

21 *bis.* Id. de l'*Hypera crinita,* id.

22. Id. de l'*Hypera Cypris,* id.

23. Id. du *Phytonomus punctatus,* id.

24. Id. du *Phytonomus pastinacæ,* id.

25. Id. du *Phytonomus isabellinus,* id.

26. Bord antéro-inférieur du prothorax du *Coniatus splendidulus.*

27. Id., id. du *Coniatus Steveni.*

28. Pronotum du *Coniatus Mimonti.*

29. Id. du *Coniatus tamarisci.*

30. Id. du *Coniatus Deyrollei.*

31. Id. du *Coniatus Saulcyi.*

Hypérides : Planche II (*Annales,* planche 12).

Fig. 1. Rostre et antennes du *Phytonomus punctatus.*

2. Id., id. du *Phytonomus arundinis.*

3. Id., id. du *Phytonomus maculipennis.*

4. Rostre de l'*Hypera Cypris.*

Fig. 5. Rostre et antenne de l'*Hypera circumvaga.*

6. Antenne de l'*Hypera oxalis.*

7. Tibia antérieur de l'*Hypera Kraatzi* ♀.

8. Id. de l'*Hypera oxalis* ♂.

9. Id. de l'*Hypera obscura* ♂.

10. Cuisse antérieure de l'*Hypera salviæ.*

11. Id. de l'*Hypera Brucki.*

12. *Cephalalges cubæ* vu de profil pour montrer la forme du rostre et la déclivité du rostre en avant.

13. *Larinosomus nebulosus* vu de profil pour rendre plus sensibles la forme du pronotum et la convexité des élytres.

14. Antenne du *Tylopterus Camelus.*

15. *Tylopterus Camelus* vu de profil.

16. *Cephalalges cubæ,* figure très-grossie pour donner une idée de l'aspect de l'insecte.

17. Pronotum de la *Phelypera Schuppeli.*

18. Id. de la *Phelypera distigma.*

De quelques nouveaux Coléoptères d'Europe et d'Algérie,

Par M. H. TOURNIER.

(Séance du 22 Février 1865.)

1. MASTAX PARREYSSII (de Chaud.) Tourn. — Sétif, Algérie.

Long. 2 1/4 à 2 3/4 mill.; larg. 1 1/2 mill.

(Pl. 13, fig. 1.)

Tête, thorax et dessous du corps d'un testacé rougeâtre clair; antennes et pattes d'un jaune blanchâtre très-clair, les premières à partir du sommet du 3e article, et l'extrémité des cuisses faiblement rembrunie. Élytres d'un bleu noirâtre avec la région scutellaire, une bordure suturale abrégée aux trois quarts de sa longueur, et une bordure latérale humérale d'un testacé clair; trois taches sur chacune d'elles d'un jaune pâle, la première de ces taches placée au premier quart de la longueur de l'élytre sous l'angle huméral, la deuxième sous celle-ci, mais aux trois quarts de la longueur de l'élytre, ces deux taches en carré transverse; la troisième, beaucoup plus petite que les précédentes, est juxta-suturale et placée presque à l'extrémité où elle forme, avec sa voisine, une tache commune arrondie.

Tête et thorax finement pubescents, fortement ponctués, ce qui les rend ternes; ce dernier offrant, dans son milieu, une carène longitudinale étroite bien marquée. Élytres finement pubescentes, à côtes bien marquées.

Cette espèce se retrouve également en Égypte, d'où elle a été rapportée par le docteur Schaum et figure dans quelques collections sous le nom que je lui ai conservé.

2. BATRISUS PUNCTICOLLIS Tournier. — Genève.

Long. 2 1/3 mill. ; larg. 1 mill.

(Pl. 13, fig. 2.)

♂. Antennes robustes, dépassant en longueur la moitié du corps, à

9e article très-court, fortement transverse, lenticulaire, 10e très-grand, cinq fois plus long que le précédent, dilaté intérieurement, et formant, à son extrémité, un angle aigu surmonté d'une petite touffe de poil, ayant l'aspect d'une petite dent si l'on ne l'observe qu'avec un faible grossissement; dernier article grand, presque deux fois aussi long que le précédent, obliquement tronqué à sa face extérieure, muni à la base de sa face interne d'une petite dent aiguë dirigée intérieurement.

♀. Inconnue.

Corps convexe, allongé, d'un testacé rougeâtre brillant; abdomen rembruni. Tête large, presque quadrangulaire, marquée de deux sillons longitudinaux rugueusement ponctués, convergents en devant, et limités postérieurement par une petite fossette peu profonde, laissant entre eux un espace lisse relevé; marquée sur son centre d'une fossette allongée finement et densément ponctuée; cet espace lisse est limité postérieurement par une fossette ronde rugueusement ponctuée; bords latéraux en dehors des sillons profondément et fortement ponctués. Thorax un peu plus étroit que la tête, fortement, grossièrement, mais peu densément ponctué; ponctuation laissant entre elle de petits espaces lisses brillants; élargi antérieurement, presque cordiforme, marqué de trois sillons longitudinaux, limités chacun postérieurement par une fossette arrondie, la médiane plus profonde et moins grande que les latérales, ponctuée; réunies entre elles par une faible dépression transverse, derrière laquelle et de chaque côté de la fossette médiane se trouve une petite élévation en tubercule obtus; sillon longitudinal médian fin, les externes plus larges et situés en dessus de la dilatation latérale. Élytres presque parallèles, faiblement arrondies sur les côtés, un peu plus longues que larges, finement et peu densément ponctuées, ponctuation plus forte à leur racine et sur les angles huméraux, finement pubescentes, marquées chacune à leur base de deux petites fossettes, d'un rudiment de strie suturale et d'un sillon dorsal promptement abrégé. Abdomen d'un brun rougeâtre, finement et assez densément pubescent; premier segment marqué à sa partie antérieure de trois fossettes profondes : une médiane, deux latérales. Pattes allongées.

Un seul ♂ en juillet, en compagnie d'une petite Fourmi noire dans un tronc de noyer en décomposition. Cette espèce est voisine du *B. piceus* Muls., auprès de laquelle elle doit se placer; elle est intermédiaire comme taille entre les *B. formicarius* et *Delaportei*; elle diffère du *piceus* en ce qu'elle n'a que les deux derniers articles des antennes plus grands que les précédents, l'avant-dernier presque denté à son côté interne, par son prothorax fortement et grossièrement ponctué, tandis que M. Mulsant indique celui du *piceus* comme lisse, etc.

3. Bryaxis Aubei Tournier. — Sicile.

Long. 1 4/5 mill.; larg. 4/5 mill.

(Pl. 13, fig. 3, 3 *a*.)

♂. Premier segment abdominal impressionné transversalement en dessus au milieu de son bord antérieur ; fond de cette impression cilié ; bord postérieur du même segment faiblement échancré dans son milieu ; échancrure portant quatre petites touffes de poils soyeux dorés; largement impressionné de chaque côté de l'échancrure postérieure, partie entre ces impressions se relevant légèrement en arête jusqu'à l'échancrure médiane; bord antérieur du second segment impressionné dans son milieu, directement sous l'échancrure médiane du bord postérieur du premier segment. Tibias postérieurs épais, fortement et anguleusement arqués.

♀. Inconnue.

Un peu allongé, assez convexe, d'un testacé rougeâtre brillant; élytres un peu plus claires; tête très-finement ponctuée, largement trifovéolée ; les deux fossettes postérieures latérales se réunissant presque à l'antérieure. Prothorax lisse, brillant, subcordiforme, marqué postérieurement de trois fossettes arrondies, libres, les latérales placées tout à fait sur les côtés et à peine visibles de dessus. Élytres élargies postérieurement, légèrement arrondies sur les côtés, assez convexes, lisses, brillantes, marquées dans toute leur longueur d'une strie juxtasuturale, d'un sillon dorsal bien marqué à leur racine, mais promptement atténué et ne dépassant que peu le milieu des élytres.

Je me fais un devoir de dédier cette jolie espèce à M. Aubé, auteur d'un beau travail sur cette famille. Je l'ai reçue de Sicile de M. L. Benoit comme provenant de Bocca di Falco ou des Madonies.

La forme de son abdomen et de ses tibias postérieurs fera facilement reconnaître cette espèce.

4. Euplectus tuberculosus Tournier. — Genève.

Long. 1 1/3 mill. ; larg. 1/3 mill.

(Pl. 13, fig. 4.)

Très-allongé, parallèle, déprimé, d'un testacé orangé brillant, très-

finement et peu densément pubescent. Tête large, un peu plus large que le prothorax, déprimée, lisse, légèrement relevée à son bord antérieur, marquée en dessus de deux sillons longitudinaux, parallèles, limités antérieurement par une légère dépression transverse, et postérieurement par une fossette arrondie, partie en dehors de ces sillons, se relevant légèrement au-dessus de l'insertion des antennes en une faible carène brillante ; vertex légèrement élevé, lisse. Thorax cordiforme, marqué postérieurement de trois fossettes réunies entre elles par un faible sillon transverse, la médiane profonde placée au milieu d'une dépression transversale un peu plus grande qu'elle ; disque offrant un sillon longitudinal fin bien marqué, partant presque de la fossette médiane pour atteindre le bord antérieur. Élytres un peu plus courtes que la tête et le thorax réunis, n'offrant pas tout à fait le tiers de la longueur totale de l'insecte, lisses, presque parallèles, présentant une strie juxtasuturale bien marquée, et à la racine de chacune d'elles un sillon dorsal promptement abrégé. Abdomen brillant, lisse ; troisième segment offrant au milieu de son bord postérieur, conjointement avec la partie médiane du bord antérieur du quatrième segment, une élévation longitudinale ovalaire, tuberculiforme, brillante. Pattes assez robustes, plus densément pubescentes que le reste du corps; tibias anguleusement élargis à leur bord externe à partir du milieu.

En mai, dans une souche de chêne, en compagnie d'une petite Fourmi rouge.

Doit se placer près de l'*E. Erichsoni*; facile à distinguer par son petit tubercule abdominal qui, à un faible grossissement, fait paraître le bord postérieur du troisième segment comme armé d'une petite dent dans son milieu ; par sa forme très-allongée, etc.

5. Trimium latipenne Tournier. — Genève.

Long. 1 mill. ; larg. 1/2 mill.

(Pl. 13, fig. 6. La fig. 5 représente le *T. brevicorne.*)

D'un testacé rougeâtre brillant. Abdomen noir. Tête lisse, brillante, marquée de deux sillons comme chez le *T. brevicorne* Reichenbach, mais un peu plus large, partie élevée du vertex marquée d'une petite fossette longitudinale peu visible. Thorax plus court, plus parallèle et un peu plus convexe encore que chez le *brevicorne* Reich. (fig. 5), offrant à sa base trois fossettes peu marquées, réunies entre elles par un sillon transverse,

celle du milieu presque pas plus forte que les latérales, arrondie. Élytres deux fois aussi larges à leur base que le prothorax, à angles huméraux beaucoup plus relevés et plus saillants que chez le *brevicorne ;* sillon dorsal basilaire ainsi que la racine de la strie juxtasuturale beaucoup plus profondément marqués que chez ce dernier, ce qui fait paraître la partie antérieure des élytres plus déprimée et la partie postérieure plus convexe. Premier segment abdominal marqué à sa base et en dessus de trois fossettes profondes, les latérales petites, en carré long, la médiane plus grande, arrondie, légèrement transverse.

Mont Salève, près Genève, en janvier, février ; sous la mousse ; terrain calcaire ; rare.

6. Trimium Chevrieri Tournier. — Genève.

Long. 1 1/4 mill. ; larg. 1/3 mill.

(Pl. 13, fig. 7.)

Cette espèce a un peu la coloration du *latipenne* Tourn., quoique son abdomen soit moins foncé et que la partie basilaire de ses élytres soit faiblement rembrunie. Allongé, d'un testacé rougeâtre. Abdomen et racine des élytres rembrunis ; densément couvert d'une très-courte et très-fine pubescence jaunâtre. Cette pubescence, plus longue et beaucoup plus serrée de chaque côté des élytres, en dessous de l'angle huméral, y forme une touffe de poils dorés bien visible de dessus. Le thorax est plus allongé que chez le *brevicorne,* moins élargi antérieurement, par conséquent moins cordiforme ; les élytres ont la même forme que chez le *latipenne* Tourn., mais plus étroites, plus allongées, très-relevées aux angles huméraux, parallèles, presque planes en dessus ; premier segment abdominal marqué de trois fossettes à sa racine, les latérales ponctiformes, très-petites, la médiane grande, arrondie, transverse.

En juillet, sous la mousse recouvrant de vieilles souches de chêne ; très-rare.

Se distingue facilement de toutes les espèces voisines par la petite touffe de poils dorés qui orne l'angle huméral des élytres ; par sa forme allongée et ses antennes proportionnellement encore plus courtes que chez les autres espèces de ce genre.

Je me fais un devoir de dédier cette jolie petite espèce à M. Chevrier, entomologiste distingué, qui a découvert dans les environs de Genève tant d'espèces intéressantes. Il est à regretter qu'il ait abandonné l'étude des Coléoptères, car il aurait aidé puissamment à compléter la faune de ce pays.

7. Cryptopleurum Vaucherii Tournier. — Genève.

Long. 2 1/2 mill. ; larg. 2 mill.

De taille un peu plus grande que le *C. atomarium* Fab., plus élargi, moins convexe. Très-finement pubescent, noir ; racine des antennes, pattes et extrémité des élytres d'un testacé rougeâtre ; cuisses plus foncées. Tête finement et densément ponctuée, avec une dépression transverse entre les yeux. Thorax plus court et plus large encore que dans le *C. atomarium* Fab., fortement et densément ponctué, très-finement bordé le long de son bord postérieur. Écusson lisse. Élytres fortement arrondies sur les côtés, portant chacune dix côtes fortes, saillantes; ces côtes à ponctuation forte, peu serrée, laissant entre chacune d'elles un sillon profond, marqué d'une strie longitudinale à points gros bien détachés. Dessous du corps fortement et grossièrement ponctué.

Trouvé dans le sable humide sous des amas de plantes en décomposition.

Très-curieuse espèce, bien distincte du *C. atomarium* Fab. par sa forme plus élargie, moins convexe en dessus et par les interstries des élytres formant des côtes saillantes séparées entre elles par un sillon profond. Je la dédie à M. A. Vaucher, de Genève, jeune entomologiste très-zélé.

8. Nanophyes lythri Fab.

J'ai récolté en juin 1866, dans nos environs (à Peney, près Genève), deux exemplaires d'un *Nanophyes*, que, jusqu'à présent, j'ai considéré comme une variété du *lythri* Fab. Cependant, si l'on rencontrait d'autres exemplaires identiques à ceux-ci, ils devraient nécessairement prendre une plus grande valeur spécifique (*N. rufipes* Tourn.). Ils sont entièrement d'un noir profond, à l'exception des pattes qui, comme le fait très-justement observer M. Aubé (Ann. ent. Fr., 1862, p. 73), ordinairement plus ou moins noirâtres chez les variétés foncées du *lythri*, sont ici entièrement d'un testacé rougeâtre vif. Les élytres offrent chacune à leur racine deux petites lignes courtes, blanches, formées par une pubescence serrée, et, sur le milieu de leur longueur, une bande transversale étroite formée par une petite ligne longitudinale blanche sur le deuxième interstrie ; une semblable, presque ponctiforme, sur le troisième ; une un peu plus grande

sur le quatrième; une très-petite et peu visible formée seulement de quelques poils sur le cinquième, et enfin une un peu plus grande sur le sixième ; ces taches, comme les précédentes, formées par une pubescence courte, serrée. Rostre en dessus fortement bisillonné; ces sillons couverts d'une pubescence blanche. Thorax à pubescence plus serrée par places et formant de chaque côté une tache grisâtre.

La forme générale du corps me paraît, en outre, plus élargie, plus courte que chez le *lythri.*

9. Nanophyes difficilis Tournier. — Sicile.

Long. 1 3/4 mill. ; larg. 3/4 mill.

En ovale allongé ; tête noire ; rostre jusqu'à l'insertion des antennes de cette même couleur, extrémité depuis l'insertion des antennes d'un rougeâtre vif; antennes rougeâtres avec la massue noire ; thorax et pattes d'un testacé rougeâtre ; élytres jaunâtres, avec la racine faiblement rembrunie; dessous du corps noir. Rostre un peu plus court que la tête et le thorax réunis, courbé, brillant, marqué en dessus de deux sillons longitudinaux laissant entre eux une fine carène brillante ; ces sillons abrégés en dessus de l'insertion des antennes. Thorax fortement rétréci antérieurement, densément pubescent, pubescence dorée. Élytres à leur base un peu plus larges que le thorax, assez régulièrement ovalaires, à stries assez fortement ponctuées, surtout à la racine, où ces stries forment presque des sillons ; marquées de deux fascies transversales peu visibles, d'une pubescence dorée, la première au tiers antérieur, et la deuxième aux trois quarts de leur longueur, surface des élytres parcimonieusement recouverte d'une pubescence fine, dorée. Cuisses antérieures bispinulées.

Cette espèce, voisine du *N. Chevrieri* Bohem., près de laquelle elle doit se placer, s'en distingue par sa taille un peu plus petite, la coloration de son rostre, sa pubescence dorée, etc.

10. Nanophyes helveticus Tournier. — Genève.

Long. 2 mill. ; larg. 1 mill.

(Pl. 13, fig. 8.)

Tête et rostre noirs, thorax d'un testacé rougeâtre, maculé de chaque

côté d'une grande tache noirâtre vaguement limitée et ne laissant de testacé que les bords antérieurs et postérieurs, ainsi qu'une bande longitudinale médiane. Élytres d'un jaune testacé, avec la région scutellaire, le sixième antérieur de sa longueur, les bords latéraux et l'extrémité apicale bruns, quelques petites taches linéaires placées tout à fait antérieurement à la racine des 1, 3, 5, 7e intervalles et quelques-unes ponctiformes sur le disque, noires, ces taches alternant avec d'autres linéaires blanchâtres formées par des poils courts et serrés; dessous du corps noir, avec quelques poils blancs. Pattes testacées; cuisses largement annelées de noir, les antérieures armées à leur extrémité de deux épines noires, la première assez longue, la suivante petite; tarses rembrunis. Rostre à peu près de la longueur de la tête et du thorax réunis, assez robuste, faiblement courbé, brillant sur les côtés et à l'extrémité, marqué en dessus de deux sillons longitudinaux assez larges, courts; ces sillons sont couverts d'une pubescence blanche; cette même pubescence couvre presque toute la base du rostre, la tête entre les yeux et entoure ceux-ci postérieurement. Prothorax assez fortement rétréci antérieurement, faiblement arrondi sur les côtés, fortement et assez densément ponctué, marqué de chaque côté latéralement d'une petite fossette peu visible, d'où naît un faisceau de poils assez longs, blancs. Élytres un peu plus larges à leur racine que la base du thorax, faiblement arrondies sur les côtés, presque parallèles, assez fortement ponctuées-striées, surtout à leur racine et aux bords latéraux, où les stries forment presque des sillons, interstries très-finement et éparsement ponctués. Cuisses antérieures bispineuses à leur extrémité, la première épine plus longue que la deuxième.

Doit se placer auprès du *N. Chevrieri* Boh., Sch.

J'ai capturé quatre exemplaires de cette jolie espèce sur les bords d'une petite rivière (la London), en battant les buissons.

11. NANOPHYES BILINEATUS Tournier. — Algérie.

Long. 1 1/4 mill.; larg. 3/4 mill.

En ovale faiblement allongé, entièrement testacé, yeux noirs. Thorax orné de chaque côté d'une ligne longitudinale blanche par pubescence. Élytres avec les angles huméraux et le second interstrie couverts d'une pubescence blanche tranchant sur le fond, ce qui produit, vu de dessus et sur chaque élytre, l'effet d'une petite tache humérale et d'une ligne longitudinale blanche. Rostre court, assez robuste, plus court que la tête et le corselet réunis, brillant, sans sillons visibles en dessus; antennes insérées

au milieu de sa longueur, assez longues; massue courte, ovalaire; tête densément pubescente entre les yeux à la racine du rostre. Thorax aussi long que large, très-faiblement arrondi sur les côtés, finement et assez densément pubescent. Élytres ovalaires, à stries ponctuées, profondes, bien marquées, interstries plans recouverts d'une pubescence courte, sétuleuse et assez régulièrement disposée en séries. Épisternum densément recouvert d'une pubescence blanche. Cuisses antérieures assez renflées, biépineuses, ces épines noires, la deuxième plus courte que la première.

Cette jolie petite espèce rappelle par sa forme le *N. languidus* Bohem., mais s'en distingue facilement par sa taille plus petite, les stries des élytres, sa pubescence, ses dessins, etc.

Reçue des environs de Sétif.

12. NANOPHYES SETULOSUS Tournier. — Algérie.

Long. 1 1/2 mill.; larg. 5/6 mill.

En ovale court, arrondi; d'un jaune clair livide, avec le rostre un peu plus rougeâtre; la tête, trois taches sur le thorax, et deux postérieures sur haque élytre enfumées. Rostre plus long que la tête et le thorax réunis, cpresque droit, fin, brillant, à peine marqué à sa base de sillons fins, visibles seulement à l'aide d'un fort grossissement; antennes insérées un peu avant le milieu de sa longueur, minces, massue ovoïde, faiblement brunâtre. Thorax fortement rétréci antérieurement, plus court que large, densément pubescent. Élytres à stries ponctuées, régulières et profondes, interstries densément pubescents. Cette pubescence forte, raide, presque sétuleuse et disposée assez régulièrement sur deux lignes dans chaque interstrie. Dessous du corps faiblement brunâtre; épisternum densément couvert d'une pubescence blanche. Cuisses antérieures assez renflées, biépineuses, ces épines noires.

Doit se placer près du *pallidulus* Grav., et forme presque le passage entre celui-ci et le *pallidus* Ol.

Reçu des environs de Sétif.

13. NANOPHYES MACULATUS Tournier. — Algérie.

Long. 1 mill.; larg. 2/3 mill.

L'une des plus petites espèces du genre. Tête, rostre, thorax et dessous

du corps noirs; antennes, pattes et élytres d'un testacé pâle; ces dernières avec les bords latéraux, une tache humérale et une discoïdale assez grande noire. Rostre court, plus court que la tête et le thorax réunis, peu courbé, brillant, sans sillons visibles en dessus. Antennes insérées un peu avant le milieu de sa longueur, peu longues, à massue courte, ovoïde. Tête densément pubescente entre les yeux à la base du rostre, finement ponctuée. Thorax rétréci antérieurement, faiblement arrondi sur les côtés, finement ponctué, finement et peu densément pubescent. Élytres arrondies, courtes, fortement et régulièrement striées-ponctuées, à pubescence courte et éparse. Cuisses antérieures assez renflées, unidentées, cette dent très-courte.

Cette jolie petite espèce prend place après le *pallidus* Ol.

Reçue des environs de Sétif.

14. Nanophyes minutissimus Tournier. — Algérie.

Long. 7/8 mill.; larg. 1/2 mill.

Cette espèce n'est pas aussi longue que l'*Apion tamarisci,* mais plus large.

Courtement ovalaire, assez parallèle sur les côtés. Entièrement d'un brun rougeâtre en dessus; yeux noirs, pattes jaunâtres, dessous du corps et abdomen noirs. Rostre court, plus court que la tête et le thorax, presque droit, lisse, brillant, sans sillons visibles en dessus; antennes insérées un peu avant le milieu du rostre, peu longues, massue courte, ovale. Thorax régulièrement rétréci d'arrière en avant, presque droit sur les côtés, densément et assez fortement ponctué. Élytres plus larges à leur racine que la base du thorax, presque parallèles sur les côtés, profondément et régulièrement striées, points des stries bien visibles, assez gros, interstries très-finement coriacés. Corps en dessus très-finement et parcimonieusement pubescent. Cuisses antérieures assez renflées, armées à l'extrémité d'une très-petite dent courte et visible seulement à l'aide d'un fort grossissement.

Sa place est auprès du précédent.

Deux exemplaires reçus des environs de Sétif.

COLÉOPTÈRES DE L'ILE DE CUBA

(Suite) (1).

NOTES, SYNONYMIES ET DESCRIPTIONS D'ESPÈCES NOUVELLES.

SEPTIÈME MÉMOIRE.

Famille des **Buprestides**, **Throscides**, **Eucnémides** et **Élatérides**.

Par M. AUG. CHEVROLAT.

(Séance du 27 Mars 1867.)

Le 7e mémoire que j'ai l'honneur de présenter à la Société entomologique renferme les quatre familles suivantes : **Buprestides, Throscides, Eucnémides** et **Élatérides.**

M. le professeur T. Lacordaire, *Genera des Coléoptères,* tome IV, 1859, fait des **Buprestides** sa famille 32e, composée de trois *tribus :* 1re JULO-

(1) Voir le 1er mémoire, Annales, 1862, pages 245 à 280, et pagination spéciale de 1 à 36; 2e mémoire, loc. cit., 1863, p. 183 à 210, et pagination spéciale de 37 à 64 ; 3e mémoire, loc. cit., 1863, p. 427 à 446, et pagination spéciale de 65 à 84 ; 4e mémoire, loc. cit., 1863, p. 589 à 620, et pagination spéciale de 85 à 116 ; 5e mémoire, loc. cit., 1864, p. 405 à 418, et pagination spéciale de 117 à 130; et 6e mémoire, loc. cit., 1865, p. 21 à 36, et pagination spéciale de 131 à 146.

DIDES (aucune espèce n'appartient à l'Amérique); 2e CHALCOPHORIDES, divisée en trois groupes : 1er *Chalcochroïdes,* 2e *Chalcophorides vrais* (sept espèces rentrent dans ces deux derniers), 3e *Psiloptérides;* tribu 3e, BUPRESTIDES VRAIS, qu'il partage en sept groupes : 1er *Buprestides vrais,* 2e *Stigmodérides,* 3e *Polycestides,* 4e *Sphénoptérides,* 5e *Chrysobothrides,* 6e *Agrilides,* et 7e *Trachydes* (le 2e et le 4e n'ont eu jusqu'à présent aucun représentant dans l'île de Cuba, et les 22 espèces ci-après indiquées font partie des autres groupes).

Les **Throscides** ne sont représentés ici que par le seul genre *Drapetes.* M. Th. Lacordaire ne l'admet que comme division des *Lisssomus* de Dalmann. Cependant M. H. de Bonvouloir, qui a donné depuis sur cette famille une très-bonne monographie (1) avec un supplément (2), maintient ce genre comme coupe générique, et sur les 44 espèces qu'il énumère ou décrit, 4 lui étaient inconnues et 4 seulement vivent dans la partie des Antilles dont nous nous occupons.

Les **Eucnémides**, sur lesquels M. H. de Bonvouloir doit donner avant peu une monographie des plus étendue, et qui lui a demandé plusieurs années de labeur, nous donnent 10 espèces pour l'île de Cuba, dont 7 n'avaient pas encore été décrites.

Pour ce qui est des **Élatérides,** M. le docteur Candèze, qui a publié, avec un succès complet et après avoir surmonté les plus grandes difficultés, une importante monographie (3) sur ces insectes, avec une addition (4), ayant eu en communication à peu près tout ce qui avait pu être découvert dans cette partie de l'Amérique, je n'aurai que cinq espèces à faire connaître.

Mais comme M. Candèze ne paraît pas avoir connu le texte de la *Faune*

(1) Essai monographique sur la famille des Throscides, in-4o, 1829, p. 1 à 144, pl. 1 à 4, coloriées. Paris, chez Deyrolle.

(2) Ann. Soc. ent. Fr., 1861. Espèces nouvelles de la famille des Throscides, p. 349 à 360, pl. 8, avec figures au trait et coloriées.

(3) Monographie des Élatérides, t. I à IV, in-4°, renfermant 21 planches avec dessins lithographiés très-exacts. Liége, 1857-1863.

(4) Élatérides nouveaux, brochure in-4o, p. 1 à 63. Bruxelles, 4864.

de Cuba, j'ai dû rétablir la synonymie et l'antériorité de quelques noms d'espèces de feu J. Duval.

M. le docteur Candèze a étab pour la famille des **Élatérides** les huit tribus suivantes : 1re AGRYPNIDES, 2e MÉLANACTIDES, 3e HÉMIRHIPIDES, 4e CHALCOLEPIIDES, 5e OXYNOPTÉRIDES, 6e TÉTRALOBIDES, 7e ÉLATÉRIDES VRAIS, et 8e CAMPYLIDES. Quelques-unes se subdivisent en sous-tribu ; nous les avons indiquées dans la partie descriptive.

BUPRESTIDES.

Tribu 2. CHALCOPHORIDES.

352. CHALCOPHORA VIRGINICA. — Obscura, æneα; prothorace inæquali; linea longitudinali elevata angusta, utrinque canaliculata, elytris lineis longitudinalibus interruptis, interioribus obliquis profunde foveatis. — Long. 23-29 mill.; lat. 8-10 mill.

Buprestis virginica Drury, Ill., t. I, p. 66, pl. 30, fig. 3.

Buprestis mariana Linné, Mus. Lud. Ulr., p. 89, n° 5.

Cantharis marianus Petitvert, Gazoph, pl. 2, fig. 2.

Buprestis virginiensis, Hist. Col., t. IX, p. 114, n° 65, pl. 148, fig. 1.

— — Gory et Lap., Mon. des Bup., t. II, p. 11, pl. 11, fig. 7.

Un seul exemplaire ayant été pris dans l'île de Cuba, on devra considérer cette espèce comme importée des États méridionaux de l'Union américaine.

353. HALECIA VERECUNDA. — Elongata, postice usque ad apicem sen-

sim attenuata, nigro-opaco-virescenti; capite punctato, rotundato, longitudine sulcato rubro, antice et lateribus viridi, antennis nigris, 3° articulo antennarum fere longitudinis primi, oculis fuscis, magnis, oblongis; prothorace modice convexo, subquadrato, antice recto, postice late biarcuato, angulis anticis declivibus obtusis, posticis acutis, linea longitudinali basi impressa limboque antico viridibus; scutello lævi, rotundato purpureo; elytris planis, longe cuneatis, margine serratis apice mucronatis, in singulo fasciis tribus vittaque longitudinali versus apicem smaragdinis; fascia 1ª basali, 2ª et 3ª ante et post medium, abbreviatis, vice versa oblique positis, punctato-striatis, interstitiis vage et inordine punctatis; corpore infra minute et regulariter punctato, viridi-smaragdino, stigmatibus aureis; pedibus viridibus, tarsis nigris. — Long. 23 mill.; lat. 4 mill.

Cuba. De la collection de MM. Gundlach et Poëy.

Cette espèce et la suivante sont de forme insolite pour ce genre; celle-ci ressemble assez à l'*Anthaxia cyanicornis* F., ♀.

354. HALECIA ? QUADRICOLOR.— Elongata, crebre punctata, rubra, subtus viridi purpureo mixta, pedibus cyaneo-purpureis, tarsis nigricantibus; capite crebre punctato rubro, circa oculos cyaneo, vertice viridi, palpis antennisque nigris, oculis oblongis, fuscis; prothorace rubro, subquadrato, antice angustato, recto, postice bisinuato illis marginibus viridibus, marginibus lateralibus deflexis, valde arcuatis reflexis, supra sulcis tribus longitudinalibus profundis, linea dorsali viridi basi profunde impressa; scutello viridi obscuro, transverso, bifoveolato; elytris ad basin latitudine postica prothoracis, postice attenuatis, oblique mucronatis vix conspicue denticulatis, punctato-striatis, rubris, sutura late sulcata viridi, epipleuris læte cyaneis. — Long. 24 mill.; lat. 5 mill.

Cuba, de la partie orientale et centrale de l'île. De la collection de MM. Gundlach et Poëy.

Cette espèce rappelle assez par sa forme et ses couleurs l'*Anthaxia suturalis* Ol.

355. PELECOPSELAPHUS LANIERI. —Supra obscure viridis violaceo-nitens, punctatus, elytris striatis, punctis singulo tribus viridibus linea longitudinali dispositis, corpore subtus pedibusque viridi-auratis. — Long. 15-20 mill.; lat. 5 1/2-5 3/4 mill.

Collection de MM. Gundlach et Poëy; type chez l'auteur.

Buprestis Lanieri Chevrolat, Rev. Cuvier., 1838, p. 280.

— — Laporte et Gory, Bup., Supp., p. 123, pl. XXI, fig. 121.

— — (*Pelecopselaphus.*) J. Duval, Hist. phys. politiq. et nat. de l'île de Cuba, p. 61, pl. 7, fig. 6.

Cet insecte, sous ses premiers états, vit dans l'écorce du palmier réal (*Oreodoxa regia*).

Groupe 3. PSILOPTÉRIDES.

356. Psiloptera straba.—Elongata, valida, supra æneo-obscura, subtus præsertim in medio fulgenti-rubra, lateribus squamulis albidis tecta et punctato-rugosa ; capite lato, æneo-cupreo, fortiter punctato, punctis reticulatis, palpis labioque nigris, antennis rubris vel æneo-obscuris, oculis fuscis; prothorace antice attenuato, recto, pube tenui alba limbato, postice latiore, late bisinuato, lateribus versus medium modice rotundato, angulis anterioribus declivibus obtusis area glabra subtus notato, angulis posticis acutis divaricatis in disco lata longitudinali linea glabra et in utroque latere antico area majore etiam nitida, aliis partibus superficiei efficientibus punctis revertitos squamulis albis ; scutello parvo, rotundato fulgenti-rubro, medio fisso ; elytris postice attenuatis, productis, apice emarginatis angulo suturali externo longiore, in dorso regulariter convexis, punctato-striatis, costulis internis, foveis numerosis rotundatis irregulariter argenteo-signatis; pedibus aureo-cupreis, punctatis pilosulis, tarsis obscuris. — Long. 26-32 mill.; lat. 9 1/2-10 1/2 mill.

Cuba. Collections de MM. Gundlach, Poëy et Chevrolat.

Cette magnifique espèce ressemble un peu au *Ps. albo-hirta* H.; mais elle en est très-distincte, et nous la placerons dans son voisinage. Elle vit sur une espèce de pin et se trouve dans la partie occidentale de l'île.

357. Psiloptera aurifera. — *Ps. torquatæ* affinis, æneo-purpurea; capite viridi, nervulis elongatis tecto, palpis nigris, antennis cupreo-obscuris; prothorace transverso, sulcis quatuor profundis intus aureis : 1° longitudinali duobusque transversis; elytris postice attenuatis et truncatis utrinque breviter mucronatis, irregulariter aureo-foveatis, nervulis

transversalibus, costulis internis abbreviatis et sutura violaceis; corpore infra viridi violaceo, reticulato præsertim in abdomine; pedibus azureis.— Long. 17 1/2 mill.; lat. 7 mill.

Saint-Domingue, type, collection de l'auteur; Cuba, collection Dejean.

Buprestis aurifer Ol., Ent., t. II, genre 32, p. 13, n° 70, pl. 9, fig. 95.

— *aurifera* Fab., Ent. Syst., II, 191, 22; Syst. El., II, 191, 30.

— *amethystipes* Lap. et Gory, Bup., II, p. 35, pl. IX, fig. 41.

Cette description est faite sur le type même d'Olivier, et je ne doute nullement qu'elle ne soit identique avec celle de Fabricius que cite notre auteur français; sa description s'y rapporte; seulement Fabricius a assigné à cet insecte une fausse patrie (Cayenne).

MM. de Laporte et Gory, d'une part, et J. Duval, de l'autre, ont donc eu doublement tort de rapporter ce nom de *B. aurifera* à l'*aulica* de Dejean, qui s'applique au *torquata*. L'*aurifera* de ces auteurs devra en conséquence recevoir un autre nom.

358. Psiloptera torquata. — Viridi cuprea, prothorace viridi vittis duabus rugosis transversis cupreis; elytris rugosis, purpureo-cupreis, striatis, interstitiis viridi interruptis. — Long. 15-26 mill., lat. 6 1/2-10 1/2 mill.

Cuba, dans toutes les parties de l'île. Collections de MM. Gundlach, Poëy et Chevrolat.

Buprestis torquata Dalmann, Analecta Entomologica, p. 54, 33.

— — Lap. et Gory, Bup., II, p. 36, pl. IX, fig. 42.

— — J. Duval, loc. cit., p. 59.

— *aulica* Dej., Cat., 3e éd., p. 86. (Coll. Dejean.)

Cette espèce paraît être commune; lorsqu'elle a toute sa fraîcheur, le prothorax n'a de vert que la large bande transversale élevée, lisse et arquée du milieu et les bords antérieur et postérieur; les deux sillons qui séparent ces espaces, ainsi que la bordure des étuis, sont d'un beau jaune soufre; le corps en dessous est empâté de blanc; les pattes et le milieu du corps en dessous sont verts.

Tribu 3. BUPRESTIDES VRAIS.

359. Dicerca tuberculata. — Inæqualis, æenea; capite reticulato costulis occipitalibus abbreviatis duabus; prothorace longitudine late sulcato et bicostato, tuberculis quatuor nitidis, lateribus ante medium obtuse angulato, dein emarginato; elytro singulo tuberculis elongatis ornato, lanugine alba vestito, ultra medium modice ampliato, producto, in apice truncato; corpore infra varioloso-punctato, cupreo-nitido. — Long. 17-18 mill.; lat. 5 1/2-7 mill.

De l'Amérique septentrionale ; Cuba, La Havane; Sénégal (mais elle aura probablement été importée dans ces deux derniers pays). Types : collections de l'auteur, de MM. Gundlach et Poëy.

Dicerca tuberculata Chev., Rev. Silb., t. V, 1837, p. 65, n° 40.
— *Dumolini* Lap. et Gory, t. II, 1841, p. 98, pl. xxv, fig. 133.
— *salebrosa* Dej., Cat., 3e éd., p. 87.
— *scobina* Chev., Rev. Silb., t. V, 1837, p. 66, n° 41.
— *tuberculata* Lap. et Gory, t. II, 1841, p. 99, pl. xxx, fig. 135.
— *consobrina* Melsm., Proc. Acad., II, 145.
— *inæqualis* Dej., Cat., 3e éd., p. 87.

C'est, sans aucun doute, à des bois transportés par le commerce qu'est due la découverte de cette espèce en des pays si divers. Sa véritable patrie est l'Amérique septentrionale.

360. Buprestis (Ancylochira) lineata. — Viridi-cuprea; elytris obscuris, striatis in singulo vittis duabus rubris. — Long. 15-17 mill.; lat. 6-6 1/2 mill.

Amérique septentrionale, Guadeloupe, collection de l'auteur; Cuba, de la partie centrale et orientale de l'île, collections de MM. Gundlach et Poëy.

Buprestis lineata Fabr., Ent., Syst., II, p. 192, 37.

— — Lap. et Gory, Bup., II, p. 143, pl. xxxv, fig. 196.

Var. *maculipennis* Lap. et Gory, Bup., Suppl,, pl. 21, fig. 117.

inconstans Melsm.

M. le docteur Gundlach m'a communiqué une variété remarquable. Le corps en dessus est d'un bronzé obscur, violacé sur les bords du prothorax et rougeâtre sur l'extrémité des élytres; celles-ci n'ont aucune trace des deux lignes orangées qui existent sur chaque étui. Le dessous du corps est d'un rouge vif et brillant; la tête en dessous et les mandibules, moins l'extrémité, sont jaunes.

361. Buprestis (Ancylochira) decora. — Elongata, confertim punctata, pubescens, viridi aurata; elytris confertissime punctulatis et punctatis, granulatis, viridi-cyaneis, in sutura et in margine rubris et viridi limbatis, ad apicem truncatis et minute bidentatis; corpore infra aureo-pubescenti. — Long. ♀, 16 mill.; ♂, 20 mill.; lat. ♂, 5 mill.; ♀, 6 1/2 mill.

Amérique septentrionale, Guadeloupe, collection de l'auteur; Cuba, collections de MM. Gundlach et Poëy.

Buprestis decora Ol., Ent., II, genre 32, p. 18, n° 17, pl. 8, fig. 82.

— — Fabr., Syst. Ent., p. 217, n° 6.

— — Lap. et Gory, Bup., II, p. 145, pl. xxx, fig. 199.

— *Salisburiensis* Herbst, Col., t. IX, p. 174, n° 98, pl. 141, fig. 8.

362. Buprestis (Ancylochira ?) chalcoptera. — Oblonga, nitida, viridi-aurata; elytris æneo-cupreis; antennis æneis, basi viridibus, articulo 1° summa basi rufo; capite prothoraceque punctatis, hoc antice angustato, medio fortiter longitudinaliter late impresso; elytris inæqualibus impressis, serie in interstitiisque punctatis, costis plurimis subelevatis interruptis, lateribus postice dente acuto armatis, apice leviter emarginatis. — Long. 15-16 mill.; lat. 6 mill.

Collections de MM. Gundlach, ♂; Poëy, type; de la nôtre.

Buprestis (*Ancylochira*) *chalcoptera* J. Duval, loc. cit., p. 59.

Cette espèce devra probablement appartenir à un autre genre.

363. Cinyra costulifera. — Elongata, cuprea; capite vage et minute punctato antice transversim impresso, inter oculos costulam abbreviatam foveola vertice signato, ore antennisque gracilibus cyaneis, oculis oblongis luteis; prothorace vage punctato, notulis aureis quatuor impressis quadratim dispositis, duabus basi et duabus ultra medium, in medio et inter illas duabus foveis; scutello parvo, æneo nitido; elytris ad apicem attenuatis emarginatis aureo-viridi multi guttatis, costulis internis in singulo quatuor, ad apicem suturæ late sulcatis; corpore pedibusque æneis, punctis mediocribus, sed in abdomine punctis minutis pilisque cinereis tecto, stigmatibus luteis. — Long. 17 mill.; lat. 6 mill.

Cuba. Collections de MM. Gundlach et Poëy.

Cette espèce se trouve dans la partie centrale et orientale de Cuba; elle ressemble à la *Cyn. multipunctata* d'Olivier; elle en diffère par des taches irrégulières plus nombreuses à fond doré pâle; le prothorax en offre quatre disposées en carré; sur la ligne dorsale sont deux impressions en regard des deux autres; élytres offrant sur l'épaule une impression en équerre. Taches impressionnées ainsi disposées : trois au sommet, le long de la suture, dans un sillon assez profond; 4e près de l'écusson, 5e petite, vers le milieu, sur la deuxième strie; 7e et 8e grandes, l'une avant et l'autre après le milieu; 9e sous l'impression humérale; 10e, 11e, 12e et 13e en dehors de la marge et presque a égale distance entre elles; 14e sur la marge même et vis-à-vis de la 9e. En plus, quelques gouttelettes disposées çà et là.

364. Cinyra multipunctata. — Viridi-cuprea, prothorace albido quadripunctato; elytris striatis, punctatis; apice emarginatis, albido-irroratis. — Long. 11-14 mill.; lat. 3 3/4-5 mill.

Collections de MM. Gundlach, Poëy et de l'auteur.

Buprestis multipunctata Ol., Ent., t. II, genre 32, p. 86, n° 121, pl. xii, fig. 137.

— — Lap. et Gory, II, p. 148, pl. xxxvi, fig. 204.

— — J. Duv., loc cit., p. 61.

Les points impressionnés blancs du dessus sont ainsi disposés : quatre sur le prothorax et treize sur chaque élytre, savoir : 3 le long de la suture, 2 au centre (l'un en avant et l'autre après le milieu), le 6e sur

l'épaule, au début de l'impression, et le 7e au sommet de cette dernière ; 5 sur une ligne, en dedans de la marge et à peu près distincts entre eux; 13e enfin sur la marge au-dessous de l'épaule.

365. Cinyra sulcicollis. — Elongata, viridi-ænea, purpureo mixta; capite viridi, rugis longitudinalibus, postice sulcato, area lævi inter oculos et supra sulco brevi; antennis gracilibus viridi-cyaneis; oculis fuscis; prothorace vage punctato foveis quatuor violaceis quadratim positis sulco longitudinali antice atque postice impresso; scutello rotundato lævi concavo; elytris ad apicem emarginatis, secundum suturam canaliculatis, singulatim bispinosis extus leviter punctato-intusque sulcato striatis, interstitiis confuse punctulatis cum foveolis aliquot sparsis, unicam costam efficientibus; corpore infra pedibusque punctatis, viridi-cyaneis, in abdomine parce et breviter piloso, areolis lateralibus glabris. — Long. 15 1/2 mill.; lat. 5 mill.

Cuba, partie orientale de l'île, en juillet. Collections de MM. Gundlach et Poëy.

Cette espèce est voisine de la *C. armata* Lap. et Gory, et nous la placerons à sa suite. Elle se distingue des deux précédentes par le sillon du prothorax et par les faibles impressions ponctiformes des élytres, qui sont au nombre de huit environ par étui.

366. Melanophila notata. — Nigra, coriacea; capite punctato fovea rotundata medio impressa, prothoraceque rugosis nitidis hoc postice quinquies fossulato, fovea basali transversa; elytris opacis, confertissime granulosis, subparallelis, ad suturam angulatis, singulo maculis quatuor vel quinque luteis : 1a elongata in medio basis, 2a ante medium prope suturam, 3a margini, inferius posita postice emarginata, et 4a transversa longe ante apicem. — Long. 12 1/2 mill.; lat. 4-5 mill.

Amérique septentrionale, collection de M. le comte de Mniszech; Cuba, île des Pins, collections de MM. Gundlach et Poëy.

Cette espèce est identique avec les types de la collection Gory que j'ai examinés. Elle varie en ce que la tache marginale des élytres manque, tandis que la dernière, en forme de trait oblique, se divise en deux points arrondis.

Apatura notata Laporte et Gory, Bup., p. 4, pl. 1, fig. 5.

367. Melanophila longipes.—Confertissime granulosa, aterrima nitida; capite foveis tribus anticis; prothorace subquadrato, lateribus mediis paululum rotundato in basi triimpresso; elytris ad suturam mucronatis; corpore infra æneo-rubido, marginibus inferioribus abdominis virescentibus. — Long. 3 1/2-4 mill.; lat. 10-11 1/2 mill.

Amérique septentrionale, Cuba. Collections de MM. Gundlach et Poëy.

Melanophila longipes Gory, Suppl. 4, p. 75, pl. XIII, fig. 74.

Buprestis longipes Say, Journ. Ac. Sc. Phil., III, 1re partie, 1823, éd. Leq., p. 128-10.

Melanophila immaculata Gory, Suppl., loc. cit., p. 74, pl. XIII, fig. 72.

Phænops immaculata Dej., Cat., 3e éd., p. 89.

Apatura appendiculata Lap. et Gory, II, p. 8, pl. 2, fig. 14.

368. Anthaxia subsinuata. — Nigro-plumbea, opaca, subtus nitida; capite plano, antice sat profunde et breviter foveato, ore viridi; prothorace transverso, antice bisinuato, ad medium rotunde ampliato, in basi fere recto, lateribus versus medium transversim impresso; elytris granulosis, singulo ante medium foveolis quatuor obsoletis, postice obtuse rotundatis. — Long. 5 1/2 mill.; lat. 2 mill.

Cuba.

Anthaxia subsinuata Lap. et Gory, Bup., Suppl., p. 289, pl. XLVIII, fig. 283.

— — Dej., Cat., 3e éd., p. 91.

— — J. Duval, loc. cit., p. 65.

C'est sur le type même des auteurs que cette espèce, de la collection de Dejean, a été décrite. M. le comte de Mniszech, ayant acquis la collection de feu Gory, m'a permis d'en donner une description plus détaillée; elle doit se placer près de la vraie *A. viridicornis* Say (qui est autre que celle de Gory) et de l'*A. cyanella* Lap. et Gory.

Groupe 3. POLYCESTIDES.

369. POLYCESTA CUBÆ. — Ærea, obscura, prothorace lateribus dilatato, fortiter confertim punctato-rugoso, basi media spatiis duobus obscuris lævibus; elytris confertim fortiter rugose punctato-striatis, apice productis, oblique truncatis et extus serratis, singulo lævibus costis duabus basalibus ante medium evanescentibus. — Long. 15-25 mill.; lat. 6-9 mill.

Cuba, parties centrales et orientales de l'île. Collections de MM. Gundlach et Poëy; ♂ et ♀, de celle de l'auteur.

Polycesta cubæ Chev., Rev. Ent. de Silb. cent., V, 1837, p. 55-19.
— — Lap. et Gory. Suppl., p. 141, pl. XXIV, fig. 139.
— — J. Duval, loc. cit., p. 62.

Le ♂ a les élytres plus étroites et un peu plus aiguës sur la suture; la ♀ est large, et les élytres ont leur plus large étendue vers les deux tiers postérieurs.

370. POLYCESTA ANGULOSA ♂. — Elongata, cupreo-ænea, parum nitida, antennis viridibus; capite prothoraceque crebre fortiter punctato-rugosis, isto brevi, transverso, lateribus postice dilatato atque obtuse angulato, disco late impresso, postice areis duabus obscuris parcius punctatis; elytris singulatim acuminatis apice serratis, punctis magnis seriebus longitudinalibus numerosis dispositis, basi lineis duabus leviter elevatis et glabris postice deletis, secundum marginem suturalem linea longitudinali punctorum minutorum distincte notatis.

♀. Lata, æneo-purpurea; capite rugose confertimque punctato, mandibulis nigris, antennis viridi-obscuris; prothorace præsertim lateribus fortiter et in dorso postico remotius punctato; elytris amplioribus, oblique truncatis et extus ad apicem serratis, in singulo lævibus costis duabus viridibus integris; corpore infra rubro-æneo, confertim punctato; pedibus rubris vage punctatis leniter albo-pilosis. — Long. 20-21 mill; lat. 8-8 1/2 mill.

Cuba, au centre de l'île. Collections de MM. Gundlach et Poëy; ♂ et ♀ types, de celle de l'auteur.

Polycesta angulosa J. Duval, loc. cit., p. 62.

Cet auteur n'ayant connu que le ♂, j'ai cru devoir décrire la ♀, dont la forme est différente.

371. Acmæodera pulcherrima. — Oblongo-ovata, capite prothoraceque viridi-æneis, crebre fortiterque punctatis, pube erecta subtiliter dense vestitis, prothorace lateribus mediis macula coccinea; elytris obtriangularibus, postice fortiter angustatis, fortiter punctato-striatis, obscure viridibus, maculis numerosis coccineis, sutura nitida. — Long. 9-11 mill.; lat. 4 1/2-6 mill.

Cuba, dans les parties centrales et orientales de l'île. Collections de MM. Gundlach, ♂, ♀, Poëy et de l'auteur.

Acmæodera pulcherrima J. Duval, loc. cit., p. 56.

Cette espèce ressemble à l'*Ac. cruentata* d'Olivier, à côté de laquelle elle doit se placer. M. le docteur Gundlach possède une ♀ très-remarquable par sa taille et surtout sa largeur.

372. Acmæodera cubæcola. — Elongata, capite prothoraceque nigro-æneis, creberrime fortiter reticulato-punctatis, pube erecta alba subtiliter sat dense vestitis; prothorace lateribus macula magna sulfurea; elytris fortiter punctato-striatis, obscure cyaneis, maculis numerosissimis (singulo novem vel decem croceis); corpore subtus pedibusque cupreis crebre punctatis. — Long. 6-12 mill.; lat. 2 3/4-4 1/2 mill.

Cuba, dans la région orientale de l'île. Collections de MM. Gundlach, Poëy et de l'auteur.

M. Gundlach m'a communiqué un ♂ très-petit, fort étroit et très-allongé, et une ♀ de très-grande taille. Ces deux exemplaires ont les élytres d'un noir bleuâtre, tandis que le type de J. Duval aurait ces étuis d'un noir bronzé obscur.

Acmæodera cubæcola J. Duval, loc. cit., p. 57.

373. Acmæodera marginenotata. —Subelongata fusca fortiter rudeque punctata, capite prothoraceque pube erecta fulva dense vestitis, hoc foveis

tribus basalibus, maculaque laterali rotundata postica crocea; elytris punctato-striatis, interstitiis reflexis, luteis, maculis quatuor lateralibus (duabus posticis subfasciatis), altera apicali, et sutura obscure nigris; antennis nigro-æneis; corpore infra æneo-viridi, punctis confluentibus sat magnis et rotundatis tecto; abdomine in medio basis, rufo, tribus penultimis segmentis albo-setosis. — Long. 8 mill.; lat. 4 mill.

Cuba, au centre de l'île. Collections de MM. Gundlach et Poëy.

Cette espèce devra être placée près de l'*A. xanthosticta* Lap. et Gory, dont elle a la même taille et la même forme; mais elle est plus obtuse à l'extrémité.

Groupe 5. CHRYSOBOTHRIDES.

374. ACTENODES AURONOTATA. — Ænea, prothorace transversim punctato-rugoso, pone medium transversim impresso; elytris punctis quatuor viridi-aureis, primo basi, secundo tertioque externo ante medium oblique, quartoque pone medium dispositis; corpore subtus æneo, tarsis cyaneis. — Long. 10-16 mill.; lat. 4-7 mill.

Cuba, sur toute l'île. Collections de MM. Gundlach, Poëy et de l'auteur.

La variété, de Saint-Domingue, collection (Dej.) de Mnizech.

Chrysobothris auronotata Lap. et Gory, Chrys., t. II, p. 20, pl. IV, fig. 30, 1841.

— — J. Duval, loc. cit., p. 64.

Actenodes bellula Dej., Cat., 3e éd., p. 90.

Var. *Chrysobothris sobrina* Manh., Bull. de la Soc. Imp. des Nat. de Mosc., 1837, n° VIII, p. 79. Saint-Domingue.

Cette espèce varie beaucoup pour la taille et paraît être assez commune à Cuba.

La variété de Saint-Domingue, que m'a donnée M. Aug. Sallé, a le corps un peu plus étroit; elle n'en diffère réellement que par la couleur des quatre stigmates de chaque étui, qui, au lieu d'être dorés, sont verts, plus petits, et les deux internes relevés en bosse.

375. Chrysobothris lepida. — Crebre punctata, leniter pubescens, purpureo-ænea, prothoracis lateribus modice angulatis; elytris serratis, fasciis tribus viridibus transversis et impressis. — Long. 4-7 mill.; lat. 2 1/2-4 mill.

Cuba, régions centrales et orientales de l'île. Collections de MM. Gundlach, Poëy et de l'auteur.

Chrysobothris lepida J. Duval, loc. cit., p. 64.

Cette très-jolie espèce varie aussi beaucoup pour la taille.

376. Chrysobothris tumida ♂. — Vere affinis *C. impressæ* F., sed multo latior et brevior, impressionibus prothoracis et elytrorum aliis et profondioribus, æneo-obscura, capite antice late emarginato, plano antennisque pallide cupreis, dense albo-sericeo-pilosis, oculis luteis, oblongis, infra angustatis, supra contiguis; prothorace anguste transverso, crebre rugoseque punctato, antice arcuato, postice fortiter bisinuato, lateribus dilatato, anticis obliquis, mediis truncato, posticis emarginatis, sulco longitudinali antice obsoleto, utrinque foveis transversalibus quatuor; scutello longissimo aculeato; elytris confuse punctulatis, amplitudine latissima prothoracis, margine serratis, aculeatis, singulo costis quatuor, et circiter 10 stigmatibus plerumque violaceo notatis : 1° intra basin fortiter impresso, 2° humerali transverso, arcuato et marginato, 3° infra triangulari lato, obsoleto, 4° infra primum prope suturam, 5°, 6° approximatis et 7° prope marginem et ante medium sitis, 8° centrali fere quadrato, 9° transversali et 10° subapicali elongato inter costas duas interiores; corpore infra plano, æneo nitenti, confertim punctulato, in abdomine punctis majoribus longitudine rugosis, limbo postico segmentorum cyaneo. — Long. 15 1/2 mill.; lat. 7 1/2 mill.

Cuba, au centre de l'île. Collection de MM. Gundlach et Poëy.

Cette espèce se distingue facilement du *C. impressa* F. par sa forme courte et large, par son prothorax dilaté et tronqué presque carrément sur le côté, et par des impressions différentes, plus profondes et violacées sur les élytres ; des quatre côtes que chacune d'elles présente, la suturale part de la première fossette basale, suit la suture (qui est sillonnée du milieu à l'extrémité) et se réunit à la marginale, dont le début part du milieu; la deuxième côte naît de l'extrémité de la huitième fossette, tandis que la quatrième ne commence qu'au sommet externe de cette dernière.

377. CHRYSOBOTHRIS IMPRESSA. — Obscure æneа, corpore sat lato; prothorace utrinque subbiangulato; elytris denticulatis obscure cupreis, singulo quadri-costatis stigmatibus quatuor : tribus rotundatis valde impressis rubris (1° intra basin, 2° in medio, 3° infra, inter secundam et quartam costam), 4° transversali; obliquo æneo. — Long. 13-15 mill.; lat. 6-7 mill.

Saint-Domingue, Guadeloupe. Collection de l'auteur.

Cette espèce se trouvant communément dans ces deux îles des Antilles, il est à présumer qu'on la retrouvera un jour à Cuba.

Buprestis impressa Fab., Syst. Ent., p. 201, 19.
— — Ol. Ent., t. II, genre 32, p. 44, n° 56, pl. 5, fig. 42, *a, b*.
Chrysobothris fraterna Mannerh., Bull. de la Soc. Imp. des Nat. de Mosc., 1837, n° VIII, p. 75, 3.
— *serripennis* Lap. et Gory, Chrys., p. 46, pl. VIII, fig. 62.

Groupe 6. AGRILIDES.

378. AGRILUS DENTICORNIS. — Statura *A. geminati* Say, linearis granulatus violaceo-obscurus; capite confertim punctulato, vertice truncato, modice convexo, æneo viridi; sulco frontali postice transversim impresso, antennis basin prothoracis attingentibus, gracilibus nigris, articulis 5-10 angulatis (5-7 triangularibus); prothorace tam largo quam longo, antice recto, altitudine arcuato, basi extus valde sinuato, lateribus rotunde ampliate margine deplanato, supra profunde fossulato, in disco longitudinaliter convexo conferte transversimque granulato; scutello transversali reflexo; elytris granulosis parallelis, singulatim rotundatis, in apice denticulatis, basi impressis, in humero reflexis; alis violaceis; pedibus gracilibus nigris; corpore infra cupreo-nitenti; confertim et tenuiter punctato. — Long. 4 1/2 mill.; lat. 1 mill.

Cuba, au centre de l'île. Collections Gundlach et Poëy.

Cette petite espèce rappelle assez par sa forme nos espèces grêles d'Europe.

Groupe 7. TRACHYDES.

379. TAPHROCERUS (1) LÆSICOLLIS. — *Brachys gentili* Dej. et *albo-guttatus* Gory, vicinus; æneus, subnitidus, vage et profunde punctatus; capite punctato, antice profunde posticeque tenue sulcato; oculis nigris, aureo circinatis; prothorace transverso, vage punctato, antice recto, extus marginato dein sulcato, lateribus oblique bicarinato (carinibus intus excavato) antice declivibus, ad basin fere recto, interdum extus paululum arcuato et in medio subemarginato, sulcis duobus mediis subquadratis profundis transversis disco limitatis; scutello subrotundato, nitido, elytris elongatis ad basin paululum latioribus, sensim ac sensim attenuatis, singulatim obtuse rotundatis, in margine basali, suturali et scutellari marginatis, callo humerali elevato costulam longitudinalem efficienti, minute granosis, punctato striatis, stria suturali obsulcata, striis ultra medium deletis et punctis striarum irregularibus, postice coriaceis nitidioribus; corpore infra pedibusque æneo-obscuris. — Long. 3 3/4 mill.; lat. 1 mill.

Cuba. Collections de MM. Gundlach et Poëy.

Ma collection renferme onze espèces américaines qui rentrent dans ce genre, et les deux citées ci-dessus sont les seules décrites.

380. TAPHROCERUS TIMIDUS. — Affinis præcedenti, sed minor angustior et parallelus striis punctatis evidentioribus; punctatus æneus parum nitidus; capite vage punctato rotundato, supra convexo, oculis magnis, oblongis fuscis; prothorace transverso, antice recto, marginato et arcte constricto, basi modice biarcuato, angustissime sulcato, lateribus anticis declivibus, mediis arcuatis, angulis quatuor fere rectangulis, in disco sat grosse et vage punctato, utrinque ad medium lateralem transversim profundeque sulcato; scutello rotundato obscuro; elytris a basi et longe ultra medium fere parallelis dein sensim ac sensim attenuatis, singulatim rotundatis, in media basi modice reflexis et impressis, in humero externo paululum elevato-rotundatis, sat fortiter punctato-striatis; corpore infra æneo; pedibus obscuris. — Long. 3 1/2 mill.; lat. 2/3 mill.

(1) Solier, Buprestides, Annales, 1833, p. 314.

Cuba, au centre de l'île. Collections de MM. Gundlach, Poëy et Chevrolat, type. Cette espèce se trouve sur une sorte de jonc.

Ce petit insecte étant fixé sur une carte, je n'ai pu voir les caractères du dessous du corps.

381. LEIOPLEURA (1) COMPACTILIS. —Lata, brevis, cuprea; capite rotundato, convexo, viridi longitudine profunde sulcato; antennis nigris, oculis magnis, suboblongis, luteis; prothorace cupreo-pallido, distincte punctulato, antice attenuato, recto, vertice arcuato, intra leviter marginato et sulcato, postice latiore, late biarcuato, supra scutellum truncato, lateribus deflexis rotundatis, angulis quatuor breviter prominulis; scutello triangulari æneo; elytris aureis (quadratim metatis) parallelis, margine reflexis, dein in apice conjunctim angulose et obtuse productis, in medio basis, transversim reflexis, sed ultra semi-circuiter elevatis et postea transversim depressis, fortiter et subordine punctatis; corpore infra pedibusque cupreis. — Long. 3 1/2 mill.; lat. 2 mill.

Cuba, région centrale. Collections de MM. Gundlach et Poëy.

Le *Brachys concinna* Gory fait partie de ce genre.

THROSCIDES.

1. *Élytres n'offrant de chaque côté, en dedans du rebord latéral, lequel monte au-dessus de l'angle postérieur du pronotum, aucune trace de fine ligne élevée supplémentaire, pas même à la base.*

A. *Prosternum longitudinalement rebordé de chaque côté par deux carènes très-marquées, limitées par de fins sillons.*

382. DRAPETES NIGRIPENNIS. — Suboblongo-ovatus, glaber; capite sanguineo, fronte haud impressa; prothorace sanguineo, latitudinis longitu-

(1) H. Deyrolle, Ann. de la Soc. ent. de Belgique, t. VIII, 1867, p. 219.

dine, antice sensim vix distincte attenuato, lateribus dein perparum rotundato, apice summo coarctato, sat sparsim punctato, linea impressa postica nulla notato; elytris ovatis, ebeninis, postice parum attenuatis, subtiliter sat sparsim punctatis, stria juxta suturali subtili, pone evanescente notatis; corpore subtus, ebenino, pectore sanguineo; pedibus nigris. — Long. 4 1/4-4 1/3 mill.; lat. 2-2 2/3 mill.

Cuba, région centrale. Collections de MM. Gundlach, Poëy et de l'auteur.

Drapetes nigripennis J. Duval, loc. cit., p. 66.
— — H. de Bonvouloir, Essai monog. de la fam. des Throscides, p. 48, n° 2.

Cet insecte se rencontre sur les fleurs.

383. Drapetes tunicatus. — Oblongus, glaber; fronte haud impressa; capite prothoraceque nigris, hoc latitudinis, longitudine antice sensim vix attenuato, distincte, basi media sparsim, subtilissime punctato, pone medium depressione obsoleta lineis duabus extus retrorsum vix obliquis, antice V perparvulis forma conjunctis, terminata, notato; elytris oblongo-ovatis antice rubris, tertia parte postica nigris, subtilissime punctatis; corpore subtus nigro, metapectore abdomineque basi rubris; pedibus nigro-brunneis; tarsis testaceis. — Long. 4 1/8 mill.; lat. 1 1/8 mill.

Cuba, sur toute l'île. Type, collections de l'auteur, de MM. Gundlach et Poëy.

Drapetes tunicatus H. de Bonvouloir, Essai monog. de la famille des Throscides, 1859, p. 63, n° 12.
— — Gerst., Lin. Ent., p. 160.

2. *Élytres offrant de chaque côté un rebord supplémentaire plus ou moins prolongé postérieurement en fin sillon.*

A. *Mentonnière médiocrement saillante en avant, ne dépassant point les angles antérieurs du prothorax, bien visible en dessus.*

B. *Sillons antennaires assez longs, atteignant presque au milieu du propectus, légèrement obliques en dedans, nullement coudés avec la suture prosternale.*

384. Drapetes bicolor. — Suboblongus, nitidus, supra pube subtili

distincte sat dense vestitus; capite antennarum articulo 1° dilute rufis; fronte haud impressa; prothorace dilute rufo, latitudinis longitudine, antice sensim leviter attenuato, distincte parum crebre punctato, postice supra basin depressione parva valde obsoleta notato; elytris cyaneis, subovato-oblongis, sat fortiter crebre, sæpius antice subseriatim punctatis; corpore subtus nigro, subtiliter pubescente, capite propectoreque dilute rufis; pedibus obscure brunneis, cum trochanteribus ferrugineis sæpius femoribus anticis partim; tarsis testaceis. — Long. 3 2/3-4 1/3 mill.; lat. 1-1 1/5 mill.

Saint-Domingue; Cuba, sur toute l'île. Collections de MM. Gundlach, Poëy et Chevrolat.

Lissomus bicolor de Cast., Rev. Ent. Silb., 41, p. 180, 1833.

Drapetes bicolor H. de Bonvouloir, Essai monog. de la famille des Throscides, 1859, p. 82, n° 25.

Drapetes cyanipennis J. Duval, loc. cit., p. 67, 1858.

385. DRAPETES AZUREUS. — Breviter ovatus, postice tantum attenuatus, nitidus, sat convexus, azureus, violaceo tinctus, supra pube subtili suberecta fusca dense vestitus; fronte haud distincte impressa; prothorace latitudine breviore, antice vix attenuato sed apice coarctato, sat fortiter crebre punctato, postice supra basin ipsam leviter transversim depresso, depressione medio subinterrupta; elytris breviter subovatis, postice sensim attenuatis, valde distincte sat dense punctatis; corpore subtus, subtiliter griseo pubescente; pedibusque cæruleis. — Long. 4 1/2 mill.; lat. 2 mill.

Cuba, sur toute l'île. Collections de MM. Gundlach et Poëy; type, de celle de M. Chevrolat.

Drapetes azureus J. Duval, loc. cit.

— — H. de Bonvouloir, Essai monog. de la famille des Throscides, 1859, p. 86, n° 28.

EUCNÉMIDES.

386. Dendrocharis bombycinus. — Granulosus, validus, elongatus, cylindricus, nigricans, pilis brevissimis griseo-sericeis indutus, antennis serratis (1° articulo fusco) tarsisque sulphureis; capite convexo, antice fovea profunda impresso; prothorace antice supra rotunde protenso postice biarcuato, ad medium angulose producto, dein elevato et breviter sulcato; elytris conjunctim subangulose productis in sutura elevatis, striato-interruptis; corpore infra transversim granuloso. — Long. 12-15 mill.; lat. 4-5 mill.

Type, Colombie; Cuba, contrée orientale. Collection de M. Gundlach.

Dendrocharis (*Galba*) *bombycina* Guérin, Ann., Soc. Ent. Fr., 1843, p. 193, 4.

387. Fornax repulsus. — *F. sericato* Mannerh. formæ similis, validus, murinus, confertim granulosus, pilis densis inclinatis tectus; antennis angulatis pedibusque rufis; capite globoso, granuloso, pilis brevibus canis obsito; oculis rotundatis, fuscis; prothorace valde granoso, supra globoso, antice recto et semi-cylindrico, postice biarcuato, in medio alte lobato, lateribus margine acute obsulcato, anticis declivi, posticis paululum arcuatis, angulis posticis in humero arcte projectis; scutello elongato, subquadrato, postice truncato; elytris prothoracis basi latitudine sed fere triplo longitudine, in apice attenuatis et obtuse rotundatis, striis angustis intus punctatis; corpore infra conferte et minutissime punctato, in pectore densius piloso, sed in abdomine sericeo-nitenti. — Lat. 10 mill.; long. 5 mill.

Cuba, dans le centre de l'île. Collections de MM. Gundlach et Poëy.

D'après M. H. de Bonvouloir, cette espèce devra être placée à la fin du genre et avant le *F. senilis* de cet auteur.

388. Fornax luridus. — Elongatus, granulosus, fuscus, supra pilis inclinatis griseis dense sed infra pube brevi indutus, antennis (1° articulo infuscato) pedibusque ferrugineis, mandibulis atque oculis nigris; capite

granuloso, valde convexo; prothorace antice semi-cylindrico, postice late emarginato, ad medium sublobato foveis duabus obsoletis signato, lateribus anticis deflexis posticis arcuatis, angulis posticis supra humerum obtuse projectis; scutello rotundato; elytris ad basin latitudine prothorace sed fere triplo longioribus, postice attenuatis singulatim in sutura obtuse angulatis, striis angustis, internis quatuor vel quinque magis impressis, interstitiis subelevatis, minute coriaceis; corpore infra, præsertim in abdomine, confertissime et minute punctato et griseo-sericeo-nitenti. — Long. 7-9 1/2 mill.; lat. 2-3 mill.

Amérique septentrionale. Cuba, région orientale. Collections de MM. Gundlach et Poëy.

Dirhagus luridus Dej., Cat., 3e éd., p. 96.

389. MICRORHAGUS PYRRHOPUS. — Parvus, postice obtuse attenuatus, nigro opacus, antennis validis longis valde angulatis, capite prothoraceque rufescentibus, pedibus rubris; capite transverso, ruguloso, oculis nigris; prothorace quadrato, antice semi-circuiter truncato, ad medium paululum et late antice protenso, tenue marginato, postice subattenuato, biarcuato, supra scutellum elevato et lobato, in parte dorsali convexiusculo, confertim granuloso, pube tenui grisea tecto, angulis posticis acutis, extus reflexis supra; scutello triangulari coriaceo; elytris fere cuneatis, obtusis, coriaceis albo-sericeo-pilosis, striis obsoletis; corpore infra nigro, in prothorace coriaceo, in pectore et in abdomine nitido, ultimo segmento tantum strigis elongatis signato. — Long. 3 mill.; lat. 1/3 mill.

Cuba, au centre de l'île. Collections de MM. Gundlach et Poëy.

390. DROMOEOLUS (1) ISCHIODONTOIDES. — Curtus, sat latus, elateriformis, niger, crebre punctatus, coriaceus cinereo-pubescens; antennis sat crassis, cylindricis in apice attenuatis pedibusque obscure rufis; capite convexo; prothorace trapeziformi, antice recte truncato semi-arcuato, postice late emarginato paululum bisinuato, antice supra convexo, angulis posticis extus humeros arcte incumbentibus, paululum divaricatis, acutis, imo reflexis; scutello mediocri rotundato; elytris a basi sensim attenuatis obtusis, modice convexis, ad basin prothoracis latitudine, anguste striatis,

(1) Ce genre sera publié prochainement par M. H. de Bonvouloir.

crebre punctulato coriaceis, cinereo-pubescentibus. — Long. 7 mill.; lat. 2 1/4 mill.

Cuba. Collections de MM. Gundlach et Poëy.

Ce genre, de création nouvelle et dont les caractères seront prochainement publiés par M. H. de Bonvouloir dans sa Monographie des Eucnémides, ressemble assez par la forme à un *Ischiodontus* : les antennes sont assez épaisses et s'amincissent au sommet; le sillon qui les reçoit est placé en dessous et le long du bord latéral du prothorax; le premier article des tarses postérieurs est presque aussi long que le tibia de cette patte; les crochets sont petits, assez larges, recourbés et simples.

391. Adelothyreus (1) quadrimaculatus. — Niger albo-pruinosus, antennis, elongatis serratis, pedibusque ferrugineis; capite subverticali, modice convexo, confertim granuloso, pilis canis sat dense vestito, oculis nigris; prothorace subquadrato, convexiusculo, supra plano, longitrorsum anguste canaliculato, conferte et transverse granuloso, nigro-opaco, albo-pruinoso, antice cylindrico, postice biarcuato, in media basi carinis duabus abbreviatis; angulis posticis breviter mucronatis; elytris nigris sat nitidis, maculis transversalibus quatuor flavis, ad apicem obtuse et anguste rotundatis, striis angustis intus punctatis, interstitiis convexiusculis granulosis. — Long. 4 mill.; lat. 2 mill.

Cuba, région centrale de l'île. Collections de MM. Gundlach et Poëy.

392. Hylochares Lanieri. — Elongatus, brunneus, subtiliter flavo-pubescens, postice leviter sensim attenuatus; antennis brunneo-ferrugineis; capite prothoraceque confertim fortiter punctato-rugosis, elytris obsoletissime striatis, dense transversim punctato-rugosis, apice distincte acuminatis; pedibus ferrugineis. — Long. 3 1/2 mill.; lat. 1 1/2 mill.

Cuba, Cienfuegos. Collections de MM. Gundlach et Poëy.

Hylochares Lanieri Guérin-Méneville, Rev. Zool., Soc. Cuvier., 1838, p. 279.

Hypocælus Lanieri J. Duval, loc. cit., p. 65.

Var. *a.* *Jacquelini.* Niger, minute et confertissime coriaceus; prothorace in dorso postico, planiusculo, antennis pedibusque nigris.

(1) Voir la note de la page précédente.

Cet insecte a été trouvé sous l'écorce du *Trichilia spondioides*, arbre nommé *Guaban* par les habitants de la partie orientale de l'île de Cuba, et *Cabo de Hacha* par ceux de la partie occidentale.

393. Nematodes (Emathion) rugicollis. — *N. cylindrico* Cast. proximus, sed articulis antennarum crassioribus et prothorace confertim granulato transversimque rugato differt. Elongatus, aterrimus, sensim apice attenuatus; capite coriaceo vertice foveato; antennis submoniliformibus ad apicem crassis piceis, articulo 3° elongato duobus sequentibus simul comprehensis longiore; oculis lividis; prothorace longiore quam latiore subquadrato, parallelo, attamen antice paululum attenuato, antice circuiter recto, postice utrinque profunde biarcuato, emarginato, in margine laterali anguste reflexo et sulcato, longitudine canaliculato; scutello rotundato; elytris a basi sensim attenuatis, apice obtusis, tenue striatis (striis obsulcatis et distincte punctatis), interstitiis confertissime punctulatis coriaceis; corpore infra nitido, pube tenuissima cinereo-sericea tecto, conferte punctato granuloso, margine postico segmentorum abdominalium albo-argenteo; tibiis tarsisque cinerascentibus. — Long. 11 1/3 mill.; lat. 3 mill.

Cuba, de la partie orientale. Collections de MM. Gundlach, Poëy et Chevrolat.

Allongé, d'un noir profond, grossièrement granuleux ou ridé en dessus, d'un noir brillant mais finement et d'une manière serrée en dessous et revêtu d'une courte villosité d'un gris soyeux. Tête couverte de grains serrés et de rides, arrondie sur le bord antérieur, munie d'une impression près du vertex. Antennes fortes, allant en s'épaississant vers le sommet, les quatre premiers articles luisants, les suivants ternes et de couleur de poix; le troisième est plus long que les deux suivants pris ensemble. Yeux livides. Prothorax coupé droit et circulaire en avant, cependant un peu plus avancé au milieu, à sa partie postérieure, presque parallèle sur les côtés, avec la marge faiblement relevée et sillonnée en dedans; il est plus long que large, presque carré, assez convexe en dessus, abaissé sur les côtés, couvert d'une forte granulation qui offre des rides transverses; angles antérieurs avancés en dessous, postérieurs assez aigus, appliqués sur le dehors de l'épaule; sillon longitudinal entier. Écusson arrondi, incliné sur le devant, granuleux, impressionné au centre. Élytres allongées, de la largeur du prothorax à sa base, presque quatre fois aussi longues, s'amincissant jusqu'à l'extrémité qui est obtuse; elles offrent des stries étroites, distinctement ponctuées; interstries plans, couverts d'une

fine ponctuation. Jambes et tarses grêles, d'un gris soyeux. Les bords inférieurs des segments de l'abdomen sont d'un gris argenté, et le dernier présente des granulations et des rides assez fortes.

M. H. de Bonvouloir n'adoptera le genre *Emathion* que comme division des *Nematodes*.

394. NEMATODES (METABLETUS) LEPRIEURI. — Coriaceus, elongatus, cylindricus, fuscus, unicolor, pube brevi sericea dense tectus; capite antice ruguloso, postice granuloso, fronte convexa; antennis elongatis, fuscis, 3° articulo longo, longitudine ultimi; oculis rotundatis, fuscis; prothorace fere sesqui longiore quam latiore, antice recto semi-cylindrico, supra ad medium antice rotunde protenso, postice fortiter biarcuato, in medio emarginato, lateribus parallelo, longitrorsum anguste sulcato, supra angulos posticos utrinque oblique carinato et in disco postico planato, angulis posticis angulose et acute productis, extus reflexis in margine; scutello subcordato, postice recto; elytris basi prothoracis latitudine, sed fere triplo longioribus, cylindricis, postice sensim attenuatis, conjunctim rotundatis, rugulosis, helvo-sericeis, obsolete striatis et obsulcatis; pectore confertim et abdomine minutius punctatis, sericeo-flavescenti-nitidis. — Long. 10-13 mill.; lat. 3-4 mill.

Type : Cayenne, Cuba. Collections de MM. Gundlach et Poëy.

Galba Leprieuri Cast., Rev. Silb., III, p. 174-4.

Cette espèce ressemble infiniment au *N. simulans;* mais celle-ci est plus grande, proportionnellement plus étroite; le prothorax et les élytres sont plus longs; de plus, les antennes et les pattes sont d'un fauve obscur comme le reste du corps.

395. NEMATODES (SPHOEROCEPHALUS) SIMULANS. — Granulosus, elongatus, fuscus, postice obtuse et anguste rotundatus, pilis inflexis vestitus; antennis ad apicem pedibusque rufis; capite convexo, valde granuloso vage piloso, oculis oblongis lividis; prothorace confertissime granuloso, paululum longiore quam latiore, antice truncato et semi-circulari, postice late arcuato, lateribus parallelo, longitrorsum canaliculato, utrinque oblique carinato et in disco planiusculo, angulis posticis subacutis; scutello rotundato; elytris minute coriaceis, latitudine prothoracis basi, isto fere

triplo longioribus, obtuse attenuatis, striis levibus interstitiis subelevatis.

Cuba. Collections de MM. Gundlach et Poëy.

Cette espèce a une certaine analogie avec la précédente, mais elle est plus courte de prothorax et d'élytres, et les côtés sont moins parallèles.

ÉLATÉRIDES.

Tribu 1re. AGRYPNIDES.

396. Adelocera subcostata. — Rufo castanea, squamis albidis irrorata; fronte impressa; prothorace convexo, longitudine sublatiore; elytris punctato-striatis, interstitiis convexis, basi subcostatis, seriatim punctatis. — Long. 18-20 mill.; lat. 5-5 1/2 mill.

Cuba, Guadeloupe. Deux types; collection de l'auteur.

Adelocera subcostata Cand., Monog. des Élatérides, t. I, 1857, p. 69.

Var. *a. albicans* (Chev.), id. de la collection de l'auteur, squamis argenteis densioribus.

397. Meristhus (1) setarius. — Latus, brevis, planiusculus, subovalis, setis brevis erectis albis tectus, fuscus; palpis, antennis serratis pedibusque pallidis; capite semilunari, antice rotundato, vertice foveato; prothorace subquadrato, planiusculo, lateribus anticis constricto, dein recto, postice in medio late et rotunde lobato et fovea impresso, in disco sat grosse punctato granuloso et setuloso, angulis posticis rectangulis; scutello elevato, oblongo; elytris modice convexis, latitudine prothoracis basi, pos-

(1) Candèze, Monographie des Élatérides, t. I, p. 162.

tice conjunctim rotundatis, serie grosse punctatis et setosis (setis subcontiguis). — Long. 3 mill.; lat. 1 mill.

Cuba. Collections de MM. Gundlach et Poëy.

Cette espèce est de la taille du *M. scobinula* Cand. Celle-ci est rougeâtre et offre sur la tête et en avant du prothorax un sillon longitudinal qui ne se retrouve pas sur celle décrite actuellement.

Tribu 3. **HÉMIRHIPIDES.**

398. Calais primaria. — Brunnea, pilis squamiformibus cinereis dense vestita; prothorace quadrato, medio longitrorsum elevato, quadrifoveolato, angulis posticis divaricatis, carinatis; elytris punctato-substriatis, apice emarginatis, plagis quatuor brunneis. — Long. 32 mill.; lat. 10 mill.

Cuba, contrée orientale. Collections de MM. Gundlach, ♂, et Poëy.

Calais primaria Cand., Élat. nouv., 1864, p. 18.

399. Calais patricia. — Brunnea, pilis squamiformibus albicantibus vestita, castaneo-nebulosa; fronte elongata, antrorsum excavata; prothorace latitudine paulo longiore, medio longitrorsum elevato, lateribus apice rotundato, subsinuatoque, disco macula utrinque punctiformi brunnea, haud foveolato, angulis posticis divaricatis, carinatis; elytris subtiliter punctato-striatis, interstitiis convexiusculis, apice valde emarginatis. — Long. 35-40 mill.; lat. 10-12 mill.

Cuba, sur toute l'île. Collections de MM. Gundlach, Poëy et Chevrolat.

Calais patricia Cand., Monog. Élat., t. I, p. 242, pl. iv, fig. 8, 1857.
— — J. Duval, loc. cit., p. 73, pl. 7, fig. 15, 1857.
Alaus patricius Dej., Cat., 3e éd., p. 99.
Elater luscus Ol., Ent., n° 31, p. 12, n° 7, pl. 6, fig. 64, *b*. — Élat. nouv., Cand., 1864, p. 18 par renvoi.

En effet, Olivier a donné deux figures, dont la lettre *a* se rapporte au *C. luscus* Fab. et la lettre *b* à l'espèce de Cuba.

Le mâle est plus étroit que la femelle et a les antennes assez longuement flabellées. Ce sexe m'a été offert par M. le docteur Gundlach.

400. Hemirhipus fascicularis. — Brunneus, cinereo-villosus; prothorace medio infuscato; elytris punctato-striatis, interstitiis alternis subelevatis, testaceis, maculis oblongis sparsis, sutura, fasciis tribus linearibus undatis apiceque fuscis, metathorace profunde sulcato. — Long. 18-24 mill.; lat. 5 1/2-7 mill.

Brésil, Colombie et Cuba.

Elater fascicularis Fab., Ent. Syst., 2, 2, 216-2; Syst. Eleuth., 2, 222, 3.
— — Ol., Ent., 2, genre 31, 8, tab. 5, fig. 56.
— — Herbst, Kaf., X, 104, 123, tab. 168, fig. 1.

Hemirhipus fascicularis Lat., Règ. an., 2, 402.
— — Dej., Cat., 3e éd., p. 101.
— — Germ., Zeits. f. d. Entom., 2, 272, 2.
— — Cand., Mon. Élat., t. I, 1857, p. 252, 7.

Var. *a. Hemirhipus venosus* Lap. in Silb., Rev. Ent., IV, 1836, p. 13, Mexique.

401. Hemirhipus viduus. — Elongatus, niger indumento dense albo tectus; capite supra albo, antice depresso paululum emarginato, antennis flabellatis nigris, oculis nigris; prothorace longiore quam latiore, lateribus parallelo, longitrorsum convexo, angulis posticis imo nigris, acutiusculis, vix divaricatis, carinatis, infra albo, supra albido-flavescenti, rotundatis maculis tribus nigris, duabus ante medium, tertia majore basi; scutello elongato suboblongo, antice declivi; elytris postice paululum attenuatis, truncatis, cum maculis tribus fasciaque lata apicali nigris : 1a communi, cordiformi ante-, et duabus aliis post medium sitis (singula in utroque latere); corpore infra nigro, pedibus albis. — Long. 17 mill.; lat. 5 1/2 mill.

Cuba, pris sur la fleur d'un arbre nommé dans le pays *Peralejo* (*Byrsonima crassifolia*). Unique, de la collection de M. Gundlach.

Tribu 7. ÉLATÉRIDES VRAIS.

Sous-tribu 1. DICRÉPIDIITES.

402. ANOPLISCHIUS DEPRESSIPENNIS. — Fuscus, pube cinerea dense vestitus; fronte antice impressa; prothorace longitudine paulo latiore, trapeziformi, convexo, rugose punctato; elytris depressis, profunde punctato-striatis, interstitiis rugulosis. — Long. 11-17 mill.; lat. 3 1/2-5 mill.

Cuba, dans toutes les parties de l'île. Types : collections de MM. Riehl, Gundlach et Poëy.

Anoplischius depressipennis Candèze, Monog. des Élat., t. II, 1859, p. 69, 29.

Var. *a.* Luteo-cinereus, elytris tribus lineis nigris, suturali et laterali latis, epipleuris basi, abdomine pedibusque testaceis.

403. ANOPLISCHIUS PYRONOTUS. — Ater, nitidus, longius pubescens, fronte concava; prothorace miniato, longitudine latiore, a basi attenuato, remote fortiter punctato; elytris a basi attenuatis, striis profunde punctatis. — Long. 6-8 mill.; lat. 2-2 1/4 mill.

Cuba, sur toutes les parties de l'île. Collections de MM. Riehl, Gundlach, Poëy et Chevrolat.

Anoplischius pyronotus Candèze, loc. cit., II, p. 71, 32.

404. ANOPLISCHIUS VENUSTUS. — Rufo-ferrugineus, haud nitidus, fulvo-pubescens; antennis elongatis, basi rufis; prothorace antice angustato, fortiter crebreque punctato, angulis posticis divaricatis, carinatis; elytris e dimidio postice nigris, basi fere parallelis, punctato-striatis, interstitiis convexis, punctatis. — Long. 7-9 mill.; lat. 1 3/4-2 1/4 mill.

Cuba, au centre de l'île. Collections de MM. Gundlach, Poëy, Guérin-Méneville et Chevrolat, ♂, ♀.

Dicrepidius venustus Dej., Cat., 3e éd., p. 97.

— — J. Duval, loc. cit., p. 70, 1857,

Anoplischius seminiger Cand., loc. cit., II, p. 71, 33, 18, 1859.

405. Anoplischius Sagranianus. — Crassus, niger, breviter helvo-pubescens; fronte nigra, concava; antennis maris validissimis, nigris; feminæ gracilioribus, brunneis; prothorace transverso, a basi angustato, fortiter basi subtilius punctato, croceo; elytris subparallelis, punctato-substriatis, linea dorsali margineque externa flavis; pedibus sulphurcis. — Long. 9-10 mill.; lat. 2 3/4 mill.

Cuba, dans toutes les parties de l'île. Type, ♂, ♀ : collections de MM. Gundlach, Poëy et Chevrolat.

Dicrepidius Sagranianus J. Duval, 1857, p. 69, pl. 7, fig. 11, ♂.

Anoplischius lineipennis Cand., Monog. Élat., 1859, II, p. 72, 34, ♂, ♀.

La femelle est très-remarquable par ses antennes plus courtes et moins épaisses. Ce sexe paraît être rare dans ce genre.

406. Anoplischius ruficeps. — Fuscus, parum nitidus, longe flavo-pubescens; fronte rufa; prothorace a basi attenuato, crebre fortiterque punctato; elytris rufis, sutura late margineque laterali nigris; pedibus rufis. — Long. 7 mill.; lat. 2 mill.

Cuba. Collections de MM. Gundlach, Poëy et Chevrolat.

Anoplischius ruficeps Cand., Élat. nouv., 1864, p. 23.

407. Dicrepidius ramicornis. — Rufo-ferrugineus, nitidus, remote flavescenti-pubescens; prothorace subquadrato, grosse punctato, basi medio canaliculato; elytris postice attenuatis, singulatim apice retusis, striis antice fortiter punctatis, interstitiis dispersim punctulatis. — Long. 16-30 mill.; lat. 3 1/2-6 1/2 mill.

Cuba, dans toutes les parties de l'île; Saint-Domingue, Guadeloupe, Mexique et Amérique septentrionale. Collections de MM. Gundlach et Poëy.

Elater ramicornis Pal. de Beauv., Ins., p. 10, Col., tab. 7, fig. 3; p. 214, tab. 9, fig. 7, 1805.

Dicrepidius ramicornis Dej., Cat., 3e éd., p. 96.

— — Germ., Zeits. f. d. Entom., 1, 214, 2.

— — Lec., Rev. El. Un. St. in Am. phil. Soc. tr., p. 461, 1.

— — J. Duval, loc. cit., p. 69, 1857.

Dicrepidius ramicornis Cand., Monog. Élat., II, 1859, p. 144, 1, pl. 2, fig. 8.

— *pectinicornis* Esch. in Thom., Arc., II, 31.

— — Germ., loc. cit., 214, 1.

— *ambiguus* Dej., Cat., 3e éd., p. 96, ♂.

— *ferrugatus*, id., ♀.

408. Ischiodontus antennatus. — Brunneus, longe pubescens; fronte porrecta; antennis corporis longitudini fere æqualibus; prothorace subquadrato, fortiter haut dense punctato, angulis posticis haud divaricatis, apice intus curvatis, carinatis; elytris a basi paulo attenuatis, punctato-striatis. — Long. 8 mill.; lat. 2 mill.

Cuba, collections de MM. Gundlach et Poëy; Saint-Domingue, celles de MM. Schaum et Sallé.

Ischiodontus antennatus (Er.) Candèze, Monog. Élat., II, 1859, p. 108, 21.

409. Ischidontus striatus. — Læte ferrugineus, fulvo-pubescens; fronte antrorsum impressa valde porrecta; prothorace a basi angustato, lateribus recto, crebre punctato, punctis umbilicatis, basi depresso obsoleteque canaliculato, angulis posticis subdivaricatis, carinatis; elytris ultra medium parallelis, profunde punctato-striatis, interstitiis elevatis. — Long. 14-18 mill.; lat. 4-5 1/4 mill.

Cuba. Collection de MM. Gundlach et Poëy.

Ischiodontus striatus Cand., Monog. Élat., t. II, 1859, p. 117, 39.

410. Ischiodontus oblitus. — Brunneus, parum nitidus, fulvo-pubescens; fronte porrecta, antrorsum depressa; prothorace latitudini longitudine subæquali, apice angustato, parum convexo, crebrius fortiterque punctato, angulis posticis vix divaricatis, carinatis; elytris subparallelis, punctato-striatis, interstitiis convexis, punctatis; corpore subtus pedibusque rufescentibus. — Long. 8 mill.; lat. 2 mill.

Cuba, collections de MM. Gundlach et Poëy; Amérique septentrionale, collection (Dejean) Janson.

Monocrepidius oblitus Dej., Cat., 3e éd., p. 98.

Ischiodontus — Cand., Monog. Élat., II, 1859, p. 101, 9.

Sous-tribu 2. EUDACTYLIDES.

411. EUDACTYLUS SCHAUMII. — Luteo-ferrugineus, parce pubescens; antennis nigris; prothorace longitudine paulo latiore, apice angustato, rugose punctato, angulis posticis elongatis, valde divaricatis; elytris punctato-striatis, interstitiis granulatis, plaga basali dimidia parte posterioreque atro-cyaneis; pedibus obscuris. — Long. 9-12 mill.; lat. 3-4 1/2 mill.

Cuba, parties centrales de l'île. Collections de MM. Gundlach et Poëy.

Eudactylus Schaumii Cand., Monog. Élat., t. II, 1859, p. 167, 9.

412. EUDACTYLUS CYANIPENNIS. — Latus, subtiliter pubescens, dilute luteus; fronte subquadrata, inæquali; prothorace longitudine latiore, lateribus rotundato, apice angustato, convexo, utrinque linea impressa, crebre granulato, angulis posticis elongatis, divaricatis; elytris latis, convexis, cyaneis, tenuiter punctato-striatis, interstitiis granulatis; metathorace fusco. — Long. 8-9 mill.; lat. 3 3/4-4 mill.

Cuba, du centre et des parties orientales de l'île. Collections de MM. Gundlach, Poëy et de l'auteur.

Æolus cyanipennis Dej., Cat., 3e éd., p. 103.

Eudactylus cyanipennis Cand., Monog. Élat., t. II, p. 67, 10.

Sous-tribu 3. MONOCRÉPIDIITES.

413. MONOCREPIDIUS PINGUIS. — Brunneus, breviter sat dense cinereo-pubescens; fronte concava; prothorace latitudine longiore, creberrime punctis inæqualibus adsperso, sæpe bifoveato, angulis posticis divaricatis, extrorsum carinatis, testaceis; elytris prothorace latioribus subtiliter punctato-striatis, apice fere integris; antennis pedibusque pallidis. — Long. 12-19 mill.; lat. 3-6 mill.

Cuba. Collections de MM. Gundlach, Poëy et de l'auteur.

Monocrepidius pinguis Candèze, Monog. Élat., II, 1859, p. 207, 10.

Cette espèce, de même que la *longicornis,* a le faciès des *lividus* et *bifoveatus;* mais la structure des antennes la fait rentrer dans la deuxième division de Candèze.

414. Monocrepidius lividus. — Fuscus, pube fulvo-grisea sat dense vestitus; fronte subquadrata; prothorace elongato, antrorsum angustato, crebre subtiliter inæqualiterque punctato, angulis posticis divaricatis carinatis; elytris punctato-striatis, a medio attenuatis, apice vix emarginatis; mesosterni fossulæ lateribus postice rectis, haud protuberantibus nec angulatis; pedibus flavis. — Long. 14-16 mill.; lat. 4-4 1/4 mill.

Antilles, Mexique et Amérique septentrionale.

Elater lividus De Géer, Ins., IV, 162, tab. 18, fig. 13.

Monocrepidius lividus Lec., Rev. El. Un. St. in Am. Phil. Soc. trans., X, p. 482, 1.

— — Dej., Cat., 3e éd., p. 98.

— — Cand., Monog. Élat., II, 1859, p. 244, 65.

Elater castanipes Herbst, Col., X, p. 23, 32, pl. 160, fig. 5.

— *elongatus* Pal. de Beauv., Ins., 78, pl. 8, fig. 4.

Monocrepidius elongatus Chev., Ann. Soc. ent., 1852, p. 629.

Elater lobatus Say, Journ. Ac. Sc., 3, 175; Trans. Am. Phil. Sc., 6, 174.

Monocrepidius lobatus Germ., Zeits. f. d. Entom., 1, p. 228, 11.

— — J. Duval, loc. cit., p. 71, 1857.

Bords de la fossette mésosternale régulièrement déclives et droits, ni saillants, ni anguleux dans leur portion postérieure.

415. Monocrepidius bifoveatus. — Fuscus, pube grisea dense vestitus; fronte lata, parum convexa, prothorace latitudine vix longiore, apice paulo angustato, convexo, sensim inæqualiter punctato, plaga punctiformi sæpe impressa, pilosa, utrinque notato, angulis posticis apice divaricatis, carinatis; elytris subtiliter punctato-striatis, interstitiis planis, alternatim sæpe densius pubescentibus; mesosterni fossulæ lateribus postice prominentibus subangulatisque; pedibus testaceis. — Long. 10-16 mill.; lat. 3-4 1/4 mill.

Cuba, Saint-Domingue, Guadeloupe et autres parties des Antilles. Collections de MM. Gundlach, Poëy et Chevrolat.

Elater bifoveatus Pal. Beauv., Ins., p. 78, pl. 8, fig. 3.

Monocrepidius bifoveolatus Chev., Ann. Soc. ent., 1852, p. 629.

— — Cand., Monog. Él., II, p. 2117, 69, 1857.

Var. *b*. Prothoracis plagis pilosis haud impressis.

Monocrepidius biflocosus Pal. in Dej., Cat., 3e éd., p. 98.

— *luteipes* (pars), Dej., id.

Var. *c*. Prothorace plagis pilosis destituto.

Monocrepidius castanipes Germ., Zeits, f. d. Entom., 1, 228, 10.

Var. *d*. Corpore pube cinereo albido vestito.

Bords de la fossette mésosternale minces et saillants verticalement en arrière.

416. Monocrepidius sericatus. — Elongatus ♂, attenuatus ♀, ampla, sericeo-griseus, pube tenui tectus, palpis, antennis pedibusque pallide testaceis; oculis nigris; capite grosse punctato, antice concavo, vertice convexo, in ♀ longitrorsum convexo, punctato, dense piloso; prothorace antice recto, lateribus angustato, angulis posticis retro productis, acuminatis, paululum divaricatis, rufescentibus et supra carinatis, longitrorsum sulcato, sat confertim punctulato; ♀ latiore, subquadrato, convexo, angulis anticis rotunde et paululum antice projectis, lateribus mediis late rotundatis, angulis posticis minus aculeatis; scutello elongato, oblongo, convexo, antice declivi; elytris planis, quam longitudine prothoracis fere duplo longioribus, basi angulorum posticorum latitudine, ad apicem sensim attenuatis, singulatim rotundatis striato-punctatis, ♀ amplioribus, convexis, striis levibus, externis tantum modice punctatis; corpore infra confertissime punctulato, nitido, fusco, ♀ griseo-argenteo. — Long. 12 1/2-19 mill.; lat. 3-6 mill.

Cuba. Collections de MM. Gundlach et Poëy.

Les deux sexes de cette espèce diffèrent beaucoup l'un de l'autre (l'un représente le *M. discolor*, et l'autre le *castanipes*), tant par la forme des diverses parties du corps que par d'autre caractères. Le mâle est étroit, allongé, aplati, rétréci en avant, tandis que la femelle a la tête, le prothorax et les élytres convexes; le 2e article des antennes est le plus court, le 3e est un peu plus long, et les suivants sont allongés et presque d'égale longueur entre eux.

Cette espèce appartient à la troisième section établie par M. Candèze et me paraît devoir être placée près du *M. bifoveatus*.

417. Monocrepidius memorabilis. — Brunneus, breviter sat dense cinereo-pubescens; fronte leviter convexa; prothorace marginato, creberrime punctis inæqualibus adsperso, angulis posticis divaricatis, carinatis; elytris ultra medium parallelis, apice integris, convexis, tenuiter punctato-striatis; mesosterni fossulæ lateribus protuberantibus, angulatis; antennis pedibusque pallidis. — Long. 17-18 mill.; lat. 4 3/4 mill.

Martinique et Cuba. Collections de MM. Gundlach et Poëy.

Monocrepidius memorabilis Candèze, Monog. Élat., II, p. 249, n° 71.

418. Monocrepidius sticturus. — Fuscus, griseo-pubescens; fronte apice testacea; antennis brunneo-ferrugineis; prothorace convexo, æqualiter punctato, antice rotundatim angustato, angulis posticis retrorsum productis, flavis; elytris brevibus, punctato-striatis, apice flavo-guttatis. — Long. 5-6 mill.; lat. 1 3/4-2 mill.

Cuba, Saint-Domingue, Venezuela et Nouvelle-Grenade. Collections de MM. Gundlach, Poëy, Sallé et Chevrolat.

Monocrepidius sticturus Cand., Monog. Élat., II, 1859, p. 260, 87.

419. Æolus dorsalis. — Rufo-testaceus, nitidus, parce pubescens; fronte convexa, nigra; prothorace latitudine vix longiore, lateribus rotundato, parce punctato, vitta dorsali fusiformi nigra, angulis posticis divaricatis; elytris punctato-striatis, interstitiis convexiusculis, sutura antice, macula oblonga ante medium plagaque communi lobata, postica nigris; metathorace abdomineque obscuris, pedibus testaceis. — Long. 7-8 mill.; lat. 2 1/4-2 1/2 mill.

Cuba, Amérique septentrionale, Mexique, Guatemala et Colombie. Collections de MM. Gundlach et Poëy.

Elater dorsalis Say, Journ. Ac. Nat. Sc., 3, 167.

Monocrepidius dorsalis Lec., Rev. Élat. Un. St. in Am. Phil. Soc. trans., X, p. 485, 12.

Cryptohypnus — Germ., Zeits. f. d. Entom., V, p. 147, 19.

Elater (Oophorus) — Lap., Hist. nat., Ins. Col., 1, 246, 41.

Drasterius — Lec., List. of t. Col. of North Am., 1866, p. 46.

Æolus — Candèze, Monog. Élat., II, 1859, 285, 3, pl. v, fig. 2.

Oophorus nigrosignatus Dej., Cat., 3e éd., p. 105.

420. ÆOLUS ELEGANS. — Fuscus, pubescens; fronte convexa, antice testacea; prothorace latitudine longiore, apice angustato, convexo, confertim punctato, lateribus flavescente, angulis posticis apice subdivaricatis, acutis; elytris punctato-striatis, vitta laterali flavo-testacea; corpore subtus brunescente, pedibus epipleurisque pallidis. — Long. 6-8 mill.; lat. 1 1/2-2 mill.

Antilles, Cuba (contrées centrales), Amérique septentrionale. Collections de MM. Gundlach, Poëy et Chevrolat.

Elater elegans Fab., Ent. Syst., 1, 2, 230, 64.

Æolus — Cand., Monog. Élat., II, 1859, p. 286, 4, pl. v, fig. 3.

Var. *a*. Elytris flavo testaceis, vitta nigro-picea postice cum sutura confluente.

Monocrepidius circumscriptus Lec., Rev. El. Un. St. in Am. Phil. Soc., t. X, p. 484.

Var. *b*. Vitta testacea elytrorum ante apicem interrupta.

Elater elegans, var. *B*. Gyll. in Sch. Syn. Ins. app., p. 210, 192.

— *circumscriptus* Germ., Ins., sp. nov., p. 46, 75.

Cryptohypnus circumscriptus Germ., Zeits. f. d. Ent., V, p. 146, 18.

— — J. Duval, loc. cit., p. 75.

Oophorus marginatus Dej., Cat., 3e éd., p. 105.

Var. *c*. Elytris fuscis, vitta humerali flava.

J'ai trouvé dans la collection de M. le docteur Gundlach, sous le nom de *Æolus pleuriticus* Cand., un insecte que cet auteur n'a pas décrit, et qui m'a paru n'être qu'une des nombreuses variétés de l'*Æolus elegans* Fab. La couleur générale est d'un brun clair luisant; il n'y a de flave qu'une étroite bordure latérale du prothorax, des élytres et les épipleures; les antennes et les pattes sont pâles; la ponctuation du prothorax est aussi plus fine et plus serrée.

421. ÆOLUS BINOTATUS. — Niger, pubescens; fronte convexa; antennis testaceis; prothorace convexiusculo, longitudine paulo latiore, crebre punctato, angulis anticis posticisque rufescentibus; elytris depressis, punctato-striatis, guttis subapicalibus duabus testaceis; corpore subtus rufo-testaceo; pedibus flavis. — Long. 6 mill.; lat. 1 3/4 mill.

Cuba. Collections de MM. Riehl, Gundlach, Poëy et Chevrolat.

Æolus binotatus Cand., Mon. Él., II, p. 287, 5.

422. ÆOLUS DISCICOLLIS. — Niger, flavo-pubescens; prothorace latitudine haud longiore, apice paulo angustato, crebre punctato, flavo, plaga discoidali nigra, angulis posticis tenuibus, divaricatis; elytris punctato-striatis, vitta lata, inæquali, postice interrupta, flava; corpore subtus obscuro; pedibus flavis. — Long. 7 mill.; lat. 1 3/4 mill.

Cuba. Collections de MM. Dohrn et Gundlach.

Monocrepidius discicollis (Sturm).

Æolus discicollis Cand., Monog. Élat., II, p. 303, 30.

Var. *a.* Ante pectus flavo.

423. ÆOLUS ANGULATUS. — Dilute rufo-testaceus, pubescens, fronte vertice nigra, linea elevata; prothorace longitudine paule latiore, lateribus arcuato, apice angustato, depresso, confertissime punctato, plaga dorsali nigra, angulis posticis vix divaricatis, valde carinatis; scutello nigro; elytris prothorace subangustioribus, postice attenuatis, punctato-striatis, macula parva oblonga, juxta suturam, alteraque ultra medium communi lanceolata, utrinque appendiculata, nigris. — Long. 9 mill.; lat. 2 1/2 mill.

Cuba (partie orientale), collections de MM. Gundlach et Poëy; Saint-Domingue, celle de M. Sallé.

Elater angulatus Fab., Syst. El., II, 243, 115, Hist. Col., t. X, p. 136, 173.

Æolus angulatus Candèze, Monog. Élat., II, 1859, p. 321, 56, pl. v, fig. 31.

424. HETERODERES AMPLICOLLIS. — Fuscus, pube tenuissima, sericea, tectus; fronte impressa; prothorace disco depresso, dupliciter punctato, lateribus acute marginato, angulis posticis retrorsum productis, acutis, bicarinatis; elytris punctato-striatis, depressis; pedibus flavis; corpore subtus dupliciter punctato. — Long. 10 mill.; lat. 3 mill.

Cuba, Guadeloupe, Martinique. Collection de l'auteur.

Elater amplicollis Gyll. in Sch., Syn. Ins. app., p. 141, 194.

Heteroderes amplicollis Cand., Mon. Élat., t. II, 1859, p, 372, nº 26.

Sous-tribu 4. PHYSORHINITES.

425. ANCHASTUS RUFIVENTRIS. — Fusco-niger, subnitidus, griseo-pubescens; antennis brunneis; prothorace latitudini longitudine subæquali, parum convexo, æqualiter punctato, angulis posticis retrorsum productis, unicarinatis; elytris ultra medium subparallelis, striis angustis punctatis; corpore subtus pedibusque rufo-ferrugineis. — Long. 8 mill.; lat. 2 1/2 mill.

Cuba. Type : collection de l'auteur.

Anchastus rufiventris (Chev.) Cand., Monog. Élat., t. II, 1859, p. 401, 3.

426. ANCHASTUS RUFESCENS. — Rufo-ferrugineus, breviter pubescens; fronte convexa, rugose punctata; prothorace longitudine latiore, apice angustato convexo, confertim punctato, angulis posticis retrorsum productis, bicarinatis; elytris a basi paulo attenuatis, striis punctatis, interstitiis planis punctulatis; corpore subtus antennis pedibusque concoloribus. — Long. 7 mill.; lat. 2 mill.

Cuba, région centrale. Collections de MM. Gundlach et Poëy.

Monocrepidius rufescens Dej., Cat., 3e éd., p. 98.
Anchastus — Cand., Monog. Élat., t. II, 1859, p. 404, 5.

Sous-tribu 5. ÉLATÉRIDES.

427. MEGAPENTHES STURMII. — Niger, parum nitidus, breviter griseo-pubescens; fronte antice medio depressa; prothorace latitudine longiore, creberrime grosseque punctato, postice late et parum profunde canaliculato; elytris ultra medium subparallelis, striis latis grosse punctatis, interstitiis convexis, fortiter punctatis apice late marginatis. — Long. 14-16 mill.; lat 4-4 1/2 mill.

Cuba, du centre de l'île, Guadeloupe. Collections de MM. Gundlach et Poëy.

Aphanobius Sturmii Germ., Zeits. f. d. Entom., t. V, p. 188, 9.
— — Dej., Cat., 3e éd., p. 104.
Megapenthes — Cand., Monog. Élat., t. II, 1859, p. 496, 4, pl. 7, fig. 18.
Elater cribricollis Sturm.

428. Megapenthes opaculus. — Cinnamomeus, opacus, griseo-pilosus; fronte depressa, fortiter punctata; antennis pallidioribus, dimidio corporis longioribus; prothorace latitudine longiore, a basi angustato, fortiter punctato, angulis posticis bicarinatis; elytris a basi attenuatis, profunde punctato-striatis, interstitiis crebre punctatis. — Long. 8-14 mill.; lat. 2-4 mill.

Cuba, la Havane. Collections de MM. Riehl, Gundlach et Poëy.

Megapenthes opaculus Cand., Élatérides nouv., 1864, p. 29.

429. Megapenthes tæniatus. — Obscure testaceus, opacus, fulvo-pilosus; fronte depressa, fortiter punctata; antennis obscuris; prothorace latitudine haud longiore, a basi angustato, crebre fortiterque punctato; elytris depressiusculis, punctato-striatis, interstitiis crebre punctatis, nigris, vitta lata flava; corpore subtus obscuro, pedibus flavis. — Long. 7 mill.; lat. 2 mill.

Cuba, au centre de l'île. Collections de MM. Gundlach, Poëy et de l'auteur.

Megapenthes tæniatus Cand., Élatérides nouv., 1864, p. 30.

Sous-tribu 8. CARDIOPHORITES.

430. Horistonotus badius. — Badius, nitidus, parce pubescens; prothorace latitudine longitudine æquali, basi leviter apice fortius angustato, dupliciter punctato; elytris postice attenuatis, profunde punctato-striatis; femoribus testaceis. — Long. 10 mill.; lat. 2 3/4 mill.

Cuba.

Horistonotus badius Cand., Monog. Élat., III, 1860, p. 260, 23.

431. HORISTONOTUS ASTHENICUS. — Rufo-testaceus, pube duplici concolore tectus ; prothorace longitudine latiore, antice leviter arcuatim angustato, leviter convexo, dupliciter punctato; elytris antice parallelis, punctato-striatis. — Long. 4-5 mill. ; lat. 1 1/4-1 1/3 mill.

Cuba, collections de MM. Gundlach et Poëy; Saint-Domingue, celle de M. Sallé.

Horistonotus asthenicus Cand., Monog. Élat., III, 1860, p. 266, 33.

432. HORISTONOTUS CRUX-NIGRA. — Punctulatus, parvus, convexiusculus, niger, pube tenui cinerea vestitus; elytris flavis, late nigro-cruciatis sive nigris flavo quadrimaculatis, pedibus flavis; capite convexo, articulis antennarum in apice fuscis; prothorace subquadrato, antice recto et supra modice arcuato, in latere antico et postico paululum attenuato, sed in medio leviter rotundato, basi transversim impresso, in disco convexo, angulis posticis acutiusculis fere rectangulis, extus reflexis et oblique carinatis; scutello oblongo, plano, in media parte impresso; elytris latitudine prothoracis basi, sed longitudine fere duplo et sesqui longioribus, conjunctim subanguste rotundatis, punctato-striatis, interstitiis rugose punctatis. — Long. 4 mill. ; lat. 2 mill.

Cuba. Collections de MM. Gundlach et Poëy.

433. ESTHESOPUS POEDICUS. — Flavus, nitidus, flavo-pubescens; prothorace longitudine latiore, subtiliter punctato; elytris punctato-striatis, sutura fasciaque brunneis. — Long. 3 mill. ; lat. fere 1 mill.

Cuba, partie orientale de l'île. Collections de MM. Gundlach et Poëy.

Esthesopus pœdicus Cand., Monog. Élat., III, 1860, p. 277, 4.

Monocrepidius unifasciatus Dej., Cat., 3e éd., p. 98.

434. ESTHESOPUS HEPATICUS. — Depressus, brunneus; subtiliter griseopubescens; prothorace longitudine latiore; apice rotundatim angustato; dupliciter punctato ; elytris brevibus, antice subparallelis, prothorace haud latioribus, striis fortiter punctatis, interstitiis convexis; pedibus rufis. — Long. 6-6 1/2 mill. ; lat. 2 1/4-2 1/2 mill.

Cuba, au centre de l'île; collections de l'auteur, de MM. Gundlach et Poëy; répandu dans presque toute la zone intertropicale de l'Amérique.

Cardiophorus hepaticus Erichs., Zeits. f. d. Ent., II, p. 336, 103.
Estheropus — Cand., Monog. Élat., III, 1860, p. 283, 15.

Var. *a.* Brunneo-niger.

Sous-tribu 11. **PYROPHORITES.**

435. Pyrophorus noctilucus. — Piceo-niger, dense fusco-fulvescenti tomentosus ; vesiculis marginalibus, ellipticis vel ovatis; elytris seriatim punctatis. — Long. 30-50 mill. ; lat. 10-15 mill.

Cuba, commun dans toute l'île, et répandu dans toutes les parties de l'Amérique intertropicale.

Elater noctilicus Lin., Syst. nat., 1, 2, 657, 4.
Pyrophorus noctilucus Esch. in Thom., Arch., II, p. 32.
— — Germ., Zeits. f. d. Ent., III, 15, 2.
— — Lap., Hist. nat., II, 236.
— — J. Duval., loc. cit., p. 72.
— — Cand., Monog. Élat., IV, 1863, p. 14, 1.
— *nyctophanus* Germ., Zeits. f. d. Ent., p. 12.
— *phosphorescens* Germ. id. p. 19, 8.
— — Lap., Hist. nat., II, 236.
— — Dej., Cat., III, p. 100.

Var. *a.* Prothorace biimpresso.

436. Pyrophorus hesperus. — Piceo-niger, parcius fulvo-tomentosus; prothorace æqualiter punctato, subquadrato, vesiculis suborbiculatis, angulis posticis tenuibus, elongatis, valde divaricatis; elytris subtiliter punctato-striatis. — Long. 24-26 mill. ; lat. 6-6 1/2 mill.

Cuba, collection de M. Janson; Guadeloupe, var., collection de M. A. Deyrolle.

Pyrophorus hesperus Cand., Monog. Élat., IV, 1863, p. 18, 6.

Var. *a.* Prothorace biimpresso.

437. PYROPHORUS LYCHNUS. — Brunneo-piceus, fusco-griseo tomentosus ; prothorace latitudine longiore, lateribus leviter arcuato, convexiusculo, parcius punctato, vesiculis ovatis obliquis, angulis posticis apice extrorsum modice flexis ; elytris medio subdilatatis, lateribus arcuatis, apice acuminatis, punctato-striatis ; pedibus brunneis. — Long. 20-28 mill.; lat. 6-8 mill.

Cuba, partie orientale (collections Gundlach, Poëy) ; Saint-Domingue (Sallé, Chevrolat) ; Texas (Chevrolat).

Pyrophorus lychnus Cand., Monog. Élat., IV, 1863, 26, n° 16.
— *acuminatus* Germ., Zeits. f. d. Ent., III, p. 31, 21.
— *lychniferus* (pars) Dej., Cat., 3e éd., p. 100.

Var. *a.* Pube cinerea vel albicanti dense vestitus.

438. PYROPHORUS LYCHNIFERUS. — Elongatus, piceus, fusco-grisescenti tomentosus ; prothorace oblongo, apice vix basi angustiore, in mari fere parallelo, in femina lateribus arcuato, medio longitrorsum elevato, vesiculis marginalibus ellipticis, angulis posticis valde divaricatis ; elytris ante medium attenuatis, striis subtilissimis punctatis, apice acuminatis. — Long. 25-30 mill.; lat. 5 1/2-8 mill.

Cuba, Saint-Domingue.

Pyrophorus lychniferus Cand., Monog. Élat., IV, 1863, p. 27, 17.
Elater phosphoreus Pal. de Beauv., Ins., V, p. 76, pl. 8, fig. 1.

Var. *a.* Pube densa, cinerea, vestitus.

439. PYROPHORUS HAVANIENSIS. — Elongatus, obscure castaneus, tenuiter fusco-pubescens ; prothorace oblongo-quadrato, lateribus paulum arcuato, vesiculis fere angularibus, latis, ovatis, obliquis, flavis, angulis posticis tenuibus, valde divaricatis ; elytris subtiliter punctato-striatis, apice acuminatis. — Long. 24-32 mill. ; lat. 5 1/2-8 1/2 mill.

Cuba, commun dans toute l'île ; on le rencontre souvent sur les fleurs du palmier. Collections de MM. Gundlach et Poëy.

Pyrophorus (*Stilpnus*) *havaniensis* Lap., Hist. nat., Col., 1, p. 236, 4, 1834.
— — — J. Duval, loc. cit., p. 73, pl. 7, fig. 14, 18.

Pyrophorus (Stilpnus) corruscus Dej., Cat., 3e éd., p. 100.
— — — Germ., Zeits. f. d. Ent., III, 1863, p. 36, 28, 1841.
— — — Cand., Monog. Élat., IV, p. 28, 18.

Sous-tribu 19. LUDIITES.

440. Ludius havaniensis. — Piceo-niger, griseo-pubescens; prothorace latitudine paulo latiore, a basi arcuatim angustato, convexo, crebre punctato; elytris ultra medium parallelis, striis subtilibus fortiter punctatis. — Long. 10-13 mill.; lat. 8 1/4-4 mill.

Cuba. Collections de MM. Gundlach et Poëy.

Ludius havaniensis Cand., Monog. Élat., IV, 1863, p. 309, 16.

Var. *a.* Antennis pedibusque obscuris.

Sous-tribu 20. ADRASTITES.

441. Glyphonyx Gundlachii. — Niger, subnitidus, dense cinereo-pubescens; prothorace miniato, longitudine paulo latiore, sparsim subtiliter punctato; elytris a basi attenuatis, striis punctatis; pedibus flavis. — Long. 4-6 mill.; lat. 1-1 1/2 mill.

Cuba, se trouve dans toutes les parties de l'ile. Collections de MM. Gundlach, Poëy et de l'auteur.

Glyphonyx Gundlachii Cand., Monog. Élat., IV, 1853, p. 453, 2.

442. Glyphonyx fusculus. — Fusco-niger, subopacus, nitidus, cinereo-pubescens; prothorace latitudine paulo longiore fortiter punctato; elytris striis fortiter punctatis, interstitiis rugosis; antennis pedibusque pallide testaceis. — Long. 6-7 mill.; lat. 1 1/3-2 mill.

Cuba, dans toute l'île : collections de MM. Gundlach et Poëy; Saint-Domingue : coll. (Dejean) Janson.

Adrastus fusculus Erichs. in Germ., Zeits. f. d. Entom., III, p. 119, 3.
— — J. Duval., loc. cit., p. 75, 1857.

Glyphonyx fusculus Cand., Monog. Élat., IV, 1853, p. 453, 3.

Var. *a.* Prothorace brunneo, elytris basi rufescentibus.

Var. *b.* Corpus totum brunneum.

Agriotes subuliformis Mann. in Dej., Cat., 3e éd., p. 108.

443. GLYPHONYX RECTICOLLIS. — Fuscus, griseo-pubescens; fronte acuminata; prothorace parum convexo, punctato, lateribus dilutiore, angulis posticis divaricatis; elytris punctato-striatis, testaceis, sutura infuscata; antennis pedibusque testaceis. — Long. 4-5 mill.; lat. 1-1 1/4 mill.

États-Unis, Mexique, Saint-Domingue (Sallé); Cuba, répandu sur l'île entière (collections de MM. Gundlach et Poëy).

Elater recticollis Say., Journ. Ac. Nat. Sc., III, 168; Am. Phil., Sc. tr. VI, 1811.

Adrastus pumilus Erichs., Zeits. f. d. Entom., III, p. 120, 1.

— — J. Leconte, Rev. Élat. Un. St. in Am. Phil. Sc., new. ser., p. 459, 1.

Glyphonyx — Cand., Monog. Élat., IV, 1863, p. 454, 4.

Var. *a.* Elytris fuscis concoloribus.

444. SILESIS (1) SCABRIUSCULUS. — *Glyphonyx Gundlachii* coloribus valde similis sed minor et angustior. Elongatus, niger, pilis erectis cinereis dense vestitus, capite (valde convexo, punctato) antennis, prothorace pedibusque rubris ; oculis nigris ; prothorace punctulato, subquadrato, attamen longiore, antice cylindrico, lateribus recto, postice biarcuato, ad medium lobato, angulis posticis brevibus acutis, paululum divaricatis, oblique carinatis in disco antico convexiusculo; scutello punctiformi elevato; elytris latitudine prothoracis, subparallelis in sutura angulatis, striato-punctatis, striis infra basin magis impressis interstitiis minute granulosis. — Long. 3 1/2 mill. ; lat. 2/3 mill.

Cuba. Collections de MM. Gundlach et Poëy.

Le seul exemplaire que j'ai eu en communication avait perdu son abdomen; je n'ai donc pu indiquer la couleur de cet organe.

(1) Candèze, Monographie des Élatérides, t. IV, p. 458.

LISTE, DANS L'ORDRE MÉTHODIQUE, DES GENRES ET DES ESPÈCES

CONTENUS DANS CE 7e MÉMOIRE.

NOTA. *Les espèces nouvelles sont précédées d'un astérisque.*

Buprestides.

352. CHALCOPHORA *virginica.*
*353. HALECIA *verecunda.*
*354. — *quadricolor.*
355. PELECOPSELAPHUS *Lanieri.*
*356. PSILOPTERA *straba.*
357. — *aurifera.*
358. — *torquata.*
359. DICERCA *tuberculata.*
360. BUPRESTIS (ANCYLOCHIRA) *lineata.*
361. — *decora.*
362. — *chalcoptera.*
*363. CINYRA *costulifera.*
364. — *multipunctata.*
*365. — *sulcicollis.*
366. MELANOPHILA *notata.*
367. — *longipes.*
368. ANTHAXIA *subsinuata.*
369. POLYCESTA *cubæ.*
370. — *angulosa.*
371. ACMÆODERA *pulcherrima.*
372. — *cubæcola.*
*373. — *marginenotata.*
374. ACTENODES *auronotata.*
375. CHRYSOBOTHRIS *lepida.*
*376. — *tumida.*
377. — *impressa.*
*378. AGRILUS *denticornis.*
*379. TAPHROCERUS *læsicollis.*
*380. — *timidus.*
*381. LEIOPLEURA *compactilis.*

Throscides.

382. DRAPETES *nigripennis.*
383. — *tunicatus.*
384. — *bicolor.*
385. — *azureus.*

Eucnémides.

386. DENDROCHARIS *bombycinus.*
*387. FORNAX *repulsus.*
*388. — *luridus.*
*389. MICRORHAGUS *pyrrhopus.*
*390. DROMOEOLUS *ischiodontoides.*

*391. ADELOTHYREUS *4-maculatus.*
392. HYLOCHARES *Lanieri.*
*393. NEMATODES (EMATHION) *rugicollis.*
394. — (METABLETUS) *Leprieuri.*
*395. — (SPHOEROCEPHALUS) *simulans.*

Élatérides.

396. ADELOCERA *subcostata.*
*397. MERISTHUS *setarius.*
398. CALAIS *primaria.*
399. — *patricia.*
400. HEMIRHIPUS *fascicularis.*
*401. — *viduus.*
402. ANOPLISCHIUS *depressipennis.*
403. — *pyronotus.*
404. — *venustus.*
405. — *Sagranianus.*
406. — *ruficeps.*
407. DICREPIDIUS *ramicornis.*
408. ISCHIODONTUS *antennatus.*
409. — *striatus.*
410. — *oblitus.*
411. EUDACTYLUS *Schaumii.*
412. — *cyanipennis.*
413. MONOCREPIDIUS *pinguis.*
414. MONOCREPIDIUS *lividus.*
415. — *bifoveatus.*
*416. — *sericatus.*
417. — *memorabilis.*
418. — *sticturus.*
419. ÆOLUS *dorsalis.*
420. — *elegans.*
421. — *binotatus.*
422. — *discicollis.*
423. — *angulatus.*
424. HETERODERES *amplicollis.*
425. ANCHASTUS *rufiventris.*
426. — *rufescens.*
427. MEGAPENTHES *Sturmii.*
428. — *opaculus.*
429. — *tæniatus.*
430. HORISTONOTUS *badius.*
431. — *asthenicus.*
*432. — *crux-nigra.*
433. ESTHESOPUS *pædicus.*
434. — *hepaticus.*
435. PYROPHORUS *noctilucus.*
436. — *hesperus.*
437. — *lychnus.*
438. — *lychniferus.*
439. — *havaniensis.*
440. LUDIUS *havaniensis.*
441. GLYPHONYX *Gundlachii.*
442. — *fusculus.*
443. — *recticollis.*
*444. SILESIS *scabriusculus.*

RÉVISION DES COLÉOPTÈRES DU CHILI

Suite (1)

Par M. Léon FAIRMAIRE.

(Séance du 25 Septembre 1867.)

Fam. Buprestidæ.

Comme je le présumais dans mon premier travail sur les Buprestides du Chili, de nouvelles recherches ont encore enrichi cette famille, et je crois devoir donner dans nos Annales une liste de tous les Buprestides chiliens, en y intercalant les descriptions de quelques espèces nouvelles et celles qui ont paru dans d'autres recueils. Je profiterai de cette occasion pour rectifier quelques points de synonymie que la complaisance de M. H. Deyrolle et l'examen de la riche collection de M. de Mniszech m'ont mis à même de constater.

D'après cette liste, le nombre des Buprestes du Chili, qui était de 22 dans l'ouvrage de M. Gay, de 42 dans mon premier travail, s'élèverait aujourd'hui à 53, et peut-être à 56.

Genre PSILOPTERA Sol.

P. angulicollis Fairm., Ann. Soc. Ent. Fr., 1858, 710.

P. Decaisnii Sol. — Fairm., l. c., 711.

(1) Voyez Annales 1858 (3e série, t. VI), p. 709 ; 1859 (3e série, t. VII), p. 483 ; 1861 (4e série, t. Ier), p. 105 et 405 ; 1862 (4e série, t. II), p. 721 ; et 1863 (4e série, t. III), p. 217.

P. Buqueti Spin. — Fairm., l. c., 711.

P. fastidiosa Fairm., Rev. Zool., 1854, 259.

P. speciosa Germ. — Fairm., l. c., 712.

P. prolongata Cast. et Gory (*P. verrucifera* Fairm., l. c., 713).

P. costata, n. sp.

Genre HYPOPRASIS Fairm.

H. Harpagon Fairm., Rev. Zool., 1864, 260.

Genre PTEROBOTHRIS Fairm.

P. corrosus Fairm., l. c., 714.

Genre EPISTOMENTIS Sol.

E. pictus Cast. et Gory. — Fairm., l. c., 716.

E. Gaudichaudi Sol. (*scripta* Gory). — Fairm., l. c., 716.

Genre ANTHAXIA Esch.

A. verecunda Er., Mey. Reis., 229 (*A. marginicollis* Sol. —Fairm., l. c., 717).

A. cupriceps Fairm., l. c., 717.

A. concinna Mann.. — Fairm., l. c., 718.

A. angulosa Sol. — Fairm., l. c., 718.

A. subæqualis Fairm., Rev. Zool., 1864, 262.

A. ruginosa, n. sp.

Genre CURIS Cast. et Gory.

C. bella Guér. — Fairm., l. c., 719.

C. Chloris Germ. — Fairm., l. c., 719.

Genre STIGMODERA Lacord.

S. minor Sol. — Fairm., l. c., 721.

S. bivittata C. G. — Fairm., l. c., 721.

S. cribricollis Fairm., l. c., 722.

S. confusa Fairm., l. c., 723 (*S. conjuncta* C. G., non Chevr.. — *S. bivittata* Sol., non C. G.).

S. conjuncta Chevr. — Fairm., l. c., 723 (*S. vittata* C. G., non Fairm.).

S. Deyrollei Fairm. (*S. vittata* Fairm., l. c., 724, non C. G.).

S. amplicollis Fairm., l. c., 724.

S. Rouletii Sol. — Fairm., l. c., 725.

S. cupricollis C. G. — Fairm., l. c. 725.

S. picta C. G. — Fairm., l. c., 726.

S. semivittata Fairm., l. c. 727.

S. Rousselii Sol. — Fairm., l. c., 728.

S. hastaria Fairm., l. c., 728.

S. Souverbii Germ. — Fairm., l. c., 730.

S. chiliensis Guér. (non Fairm.).

S. viridiventris Sol. — Fairm., l. c., 730.

S. costipennis Germ. — Fairm., l. c. 734.

S. chalybeiventris Fairm. l. c., 732.

S. errata Fairm. (*S. chiliensis* Fairm., l. c., 733, non Guér.).

S. cyanicollis Fairm., Coleop. chiliens., 1860.

S. consobrina Fairm., Rev. Zool., 1864, 284.

S. monozona Fairm.; n. sp.

Genre POLYCESTA Sol.

P. carnifex Germ. — Fairm., l. c., 735.

P. costata Sol. — Fairm., l. c., 736.

Genre TYNDARIS Thoms.

T. Gayi Chevr. — Fairm., l. c., 737.
T. marginellus Fairm., l. c., 738.
T. guttulatus Fairm., l. c., 738.

Genre ACMŒODERA Esch.

A. rubronotata C. G. — Fairm., l. c., 739.
A. chiliensis C. G. — Fairm., l. c., 739.

Genre CHRYSOBOTHRIS Esch.

C. bothrideres Fairm., Coleop. chilens., 1860.

Genre AGRILUS Curtis.

A. thoracicus C. G. — Fairm., l. c., 740.
A. quadrifossulatus Fairm., l. c., 740.
A. sulcipennis Sol. — Fairm., l. c., 741.

Genre MASTOGENIUS Sol.

M. parallelus Sol. — Fairm., l. c., 742.

DESCRIPTIONS NOUVELLES.

1. Psiloptera fastidiosa Fairm., Rev. Zool., 1864, 259. — Long. 23 mill. — *Oblonga, crassa, supra depressa, elytris postice attenuatis, capite prothoraceque valde corrosis, æneis, cupreo tinctis, elytris obscure viridi-æneis, vix nitidis, corpore subtus cuprescente, nitido, lateribus albido maculato, prothorace transverso, antice paulo angustato, medio late excavato, lateribus impressis, elytris grosse substriato-punctatis, sutura et utrinque costulis tribus elevatis, interstitiis sparsim punctatis, margine externo rugoso-punctato.*

Corps oblong, épais, déprimé en dessus, rétréci en arrière. Tête et corselet d'un bronzé assez brillant, mélangé de cuivreux ; dessous du corps d'un bronzé brillant avec une rangée de taches pubescentes, blanches sur les côtés de l'abdomen ; élytres d'un bronzé verdâtre assez terne, avec un faible reflet cuivreux. Tête grossement rugueuse avec une petite bande élevée, assez lisse entre les yeux. Corselet transversal, rétréci seulement en avant ; base fortement sinuée de chaque côté, ce qui rend les angles postérieurs assez aigus ; surface fortement corrodée et grossement ponctuée ; au milieu, une grande impression assez profonde, large, tenant toute la longueur, avec les côtés saillants et la base plus lisse ; de chaque côté, une impression corrodée bien marquée. Écusson petit, très-court, tronqué. Élytres à lignes de très-gros points, formant presque des stries, les intervalles parsemés de points peu serrés, finissant vers l'extrémité par se confondre avec les points des stries ; sur chaque élytre, trois côtes peu convexes, mais distinctes, séparées par des intervalles non élevés, plus saillantes à la base ; entre la 3e et le bord externe, quelques rangées de points confondus par des rides transversales et un vestige de côte peu marquée ; extrémité échancrée un peu obliquement et biépineuse. Dessous du corps très-grossement ponctué, ces points souvent confluents, et formant presque des fossettes. — Chili.

Diffère du *P. Buqueti* par le corselet plus corrodé, à base plus fortement bisinuée, ce qui rend les angles postérieurs plus saillants, et par les côtes des élytres non interrompues par de petites dépressions ponctuées; le dessous du corps est moins fortement corrodé en long; diffère du

P. Decaisnei par les côtes des élytres non interrompues, avec les intervalles beaucoup moins ponctués et les côtés de l'abdomen tachetés de blanc.

2. P. COSTATA. — Long. 19 mill. — *Oblonga, viridi-ænea, sat nitida, supra depressa, postice valde attenuata, prothorace transversim quadrato, antice tantum angustiore, rugoso, lateribus impresso, medio late ac profonde excavato, excavatione haud carinulata, lateribus incrassatis, politis, elytris grosse punctato-lineatis, utrinque costis tribus elevâtis, sutura elevata, ad scutellum costa abbreviata et utrinque ante apicem costa externa antice abbreviata, interstitiis 3° et subscutellari grosse punctatis.*

Ce *Psiloptera* ressemble extrêmement au *prolongata* et l'on pourrait, au premier abord, les prendre pour deux variétés d'une même espèce ; mais il est plus large, plus déprimé, le corselet est assez brusquement rétréci, tout à fait arrondi, tandis que, chez l'autre espèce, les côtes s'arrondissent presque à partir du milieu; l'excavation du milieu n'a pas de carène médiane et les impressions latérales sont plus marquées ; les rugosités sont moins fines au fond des dépressions et les bords sont plus corrodés ; les points qui forment les lignes des élytres sont très-gros et les intervalles, plus relevés, plus tranchants, forment des côtes à peine interrompues par de petites impressions densément ponctuées; la 1re côte est plus relevée encore vers la base et elle est accompagnée en dedans par une côte plus faible, courte, près de l'écusson; enfin une autre côte est placée près du bord externe, en arrière et n'atteint pas le milieu de l'élytre ; les intervalles sont ridés en travers, surtout à la base, par les points des lignes qui s'étalent transversalement; l'espace marginal des élytres est aussi plus creusé. En dessous, le prosternum est aussi impressionné longitudinalement, mais l'impression de la base de l'abdomen est moins profonde, plus étroite et ne se prolonge pas sur les segments suivants ; la ponctuation des côtés du mésosternum est plus forte et plus serrée. La coloration est d'un bronzé verdâtre, moins mat que chez l'espèce précédente. — Chili.

Je conserve à cet insecte le nom de *costata* Philippi sous lequel il m'a été envoyé par mon ami Dohrn.

L'examen du type du *P. prolongata* C. G. que j'ai vu dans la collection de M. de Mniszech m'a convaincu de l'identité de cette espèce avec celle que j'ai décrite sous le nom de *verrucifera*. La localité indiquée par les auteurs est la Nouvelle-Zélande ; un autre exemplaire paraît venir d'Australie ; mais ces provenances me semblent accidentelles et la vraie patrie de cet insecte me paraît être le Chili.

Genre HYPOPRASIS Fairm., Rev. zool., 1864, 260.

Corpus parum crassum, longitudinaliter arcuatum. Antennæ ab articulo 5° dentatæ. Epistoma valde emarginatum. Oculi magni, supra sat approximati. Prothorax transversus, angulis posticis productis; scutellum subquadratum. Elytra apice denticulata, apice ipso spinoso, haud emarginato. Abdomen basi haud canaliculatum. Prosternum planum, haud striatum.

Ce genre, voisin des *Capnodis* et des *Psiloptera*, en diffère par le prosternum non sillonné, les yeux peu écartés en dessous, les élytres non échancrées, mais denticulées avant l'extrémité, les pattes peu robustes et les tarses peu larges. Outre l'espèce intéressante qui lui sert de type, ce genre compte deux représentants brésiliens, encore inédits, dans la belle collection de M. de Mniszech.

H. Harpagon. — Long. 25 mill. — *Oblonga, griseo-pilosa, hirta, supra æneo-fusca, nitida, capite vix cupreo, elytris utrinque maculis tribus cupreis ornatis, his maculis dense sulphureo-tomentosis, subtus cuprea, fulgida; capite rugoso, prothorace brevi, lateribus rugoso-punctato, impresso, basi medio sulcato, antice tantum angustato; elytris utrinque quadricostatis, interstitiis concavis, latis, parum profunde punctatis; subtus dense ac grosse punctata; tibiis æneis, tarsis æneo-cæruleis.*

Oblong, faiblement convexe, arqué dans le sens de la longueur, hérissé de poils blanchâtres assez longs, peu serrés, tant en dessus qu'en dessous. Dessus du corps d'un brun noir un peu métallique, brillant; dessous d'un cuivreux éclatant avec les tibias d'un vert métallique et les tarses d'un vert bleu foncé; sur les élytres, 4 ou 5 taches marginales, dont 3 grandes, cuivreuses, cachées (chez l'insecte frais) par des flocosités plus ou moins longues d'un beau jaune presque soufre ; la 1re longe le bord externe depuis l'épaule jusque auprès du milieu, la 2e transversale, la 3e ponctiforme, la 4e presque arrondie, la 5e extrêmement petite. Tête rugueusement ponctuée, un peu cuivreuse. Antennes grêles, n'atteignant pas la base du corselet; 3e article aussi long que le 1er, le 2e de moitié plus court que le 3e, 4e plus court que le 3e, mais un peu plus long que le 5e et commençant à former une dent; noires avec les 2 ou 3 premiers articles bronzés. Corselet court, assez fortement rétréci en avant; côtés sinués en arrière,

un peu déprimés et relevés en avant; angles postérieurs saillants en arrière; surface fortement et rugueusement ponctuée sur les côtés, ayant au milieu des points peu serrés, en arrière un sillon bien marqué, formant presque une fossette à la base. Écusson tronqué, fortement sillonné. Élytres légèrement élargies au milieu, puis rétrécies avec les côtés denticulés à partir du milieu; extrémité se terminant par une assez forte épine; sur chacune 4 côtes minces, ne commençant pas dès la base, les deux internes assez élevées, les autres plus courtes et peu distinctes; intervalles larges, un peu concaves, à ponctuation assez grosse, mais peu profonde et peu serrée; à la base même, quelques rides et une légère impression juxta-humérale. Dessous du corps grossement et densément ponctué; dernier segment presque caréné au milieu, biéchancré à l'extrémité. Pattes assez grêles; tarses peu larges, creusés en cuillère en dessous, décroissant de longueur, le 4e presque en carré arrondi.

Ce bel insecte, par la coloration terne du dessus du corps et éclatante en dessous, rappelle les *Polybothris* de Madagascar.

1. ANTHAXIA SUBÆQUALIS Fairm., Rev. zool., 1864, 262. — Long. 12 mill. — *Oblonga, parum convexa, supra viridi-ænea, prothorace cupreo tincto, parum nitido, supra cuprescens, nitidior; capite antice impresso, medio sulcatulo; prothorace transverso, lateribus valde rotundato, utrinque late depresso, medio longitudinaliter impresso, rugose, sed medio tenuiter, punctato; elytris margine externo dense crenulatis, lateribus basique tantum obsolete impressis, substriato-punctatis, interstitiis densissime rugosulis.*

Cette espèce est très-voisine de l'*angulata*, mais elle en diffère essentiellement par les élytres plus convexes, beaucoup plus unies, sans impressions marquées, à lignes de points beaucoup plus régulières, quoique confuses sur les côtés, à surface beaucoup moins rugueuse, par le corselet plus court, plus fortement échancré en avant, à bords latéraux plus minces, à ponctuation plus fine dans la partie médiane, qui présente une impression longitudinale un peu plus marquée à la base et à l'extrémité; la denticulation des élytres est aussi plus marquée; la tête est plus concave en avant avec l'épistome plus échancré; le bord antérieur du prosternum présente une impression transversale qui ne se voit pas chez l'*angulosa*. — Cordillières d'Aculco.

2. A. RUGINOSA. — Long. 7 à 10 mill. — *Oblonga, subdepressa, viridi-ænea, sat nitida, subtus nitidior, capite prothoraceque grosse dense*

punctatis, hoc transverso, utrinque late impresso, elytris inæqualibus, striatis, striis suturam versus regulariter impressis, latera versus confusis, margine externo post medium tenuiter denticulato.

Ressemble extrêmement aux individus petits et bronzés de l'*A. angulosa*; en diffère par la taille plus petite, la forme plus étroite, un peu atténuée en avant, les impressions latérales du corselet plus profondes, les côtés plus droits, les élytres plus inégales et l'abdomen plus lisse. Ce pourrait bien n'être qu'une variété plus petite et plus corrodée; cependant j'en ai vu plusieurs individus identiques.

1. Stigmodera cyanicollis Fairm., Coleop. chiliens., 1860. — Long. 22 mill. — *Cyaneo-metallica, elytris ochraceo-flavis, nitidis, post medium fasciis duabus transversis, anteriore interrupta, et macula apicali cyaneo-metallicis ; prothorace fere conico parum dense punctato, lateribus obsolete impresso ; elytris post medium lateribus serratis.*

Oblongue, peu convexe, presque également rétrécie aux deux extrémités, d'un beau bleu d'acier brillant, parfois verdâtre, avec les élytres d'un jaune d'ocre, ayant, après le milieu, deux bandes transversales d'un bleu d'acier, très dentelées et variables, parfois presque interrompues, et une petite tache apicale de même couleur. Tête densément ponctuée, très-plane, presque concave, ayant, comme le corselet, des poils blanchâtres rares. Corselet presque en triangle tronqué, transversal, les côtés convergeant fortement après le tiers et un peu sinués avant les angles postérieurs qui sont pointus; surface à ponctuation grosse, serrée sur les côtés, bien au milieu, surtout à la base, qui présente, vis-à-vis de l'écusson, une très-faible impression partagée en deux; sur les bords, une impression oblongue, peu sensible, excepté à la base. Écusson presque cordiforme, concave au milieu, lisse. Élytres allongées, presque parallèles, rétrécies peu à peu vers les 3/5, finement dentées sur les bords à partir du milieu, échancrées à l'extrémité; à stries finement ponctuées, plus profondes vers la suture, les intermédiaires se perdant avant l'extrémité ; intervalles faiblement convexes, alternativement plus saillants, surtout vers les côtés et à la suture, le 2e intervalle beaucoup plus que les autres. Dessous densément ponctué, surtout sur le sternum, qui est garni d'assez longs poils blanchâtres, médiocrement serrés. — Valdivia.

Cette espèce se distingue de ses congénères chiliennes par le corps moins arqué et le corselet notablement plus étroit que les élytres, à peine déprimé au milieu de la base, avec les impressions latérales très-courtes.

2. S. CONSOBRINA Fairm., Rev. zool., 1864, 284. — Long. 25 mill. — *Supra virescenti-cuprea, elytris ochraceo-flavis, nitidis, post medium fasciis duabus transversis, æneis, anteriore abbreviata et macula apicali tribus per suturam conjunctis, sutura ipsa antice angustissime virescenti, subtus metallico viridis ; prothorace minus conico, lateribus arcuatis, sat dense punctato, medio sulcato, lateribus leviter impressis ; elytris post medium lateribus serratis.*

Tête et corselet d'un vert bronzé cuivreux; élytres d'un beau jaune d'ocre brillant; après le milieu, deux bandes transversales et une tache apicale d'un vert bronzé, se réunissant par une étroite bande suturale, la 1re n'atteignant pas les côtés, la 2e large au milieu, mince vers les bords, la suture paraissant avoir et ayant une étroite teinte d'un vert bronzé; dessous d'un vert métallique brillant. Tête déprimée, presque rugueusement ponctuée, presque lisse à l'épistome. Corselet transversal, rétréci en avant, à côtés légèrement arqués, couvert de gros points profonds, assez serrés, à peine davantage sur les côtés; au milieu, un sillon bien marqué, se terminant à la base par une faible impression transversale; sur les côtés, une légère impression plus marquée à la base. Écusson cordiforme, lisse, très-concave. Élytres pas plus larges à la base que le corselet, mais s'élargissant immédiatement après, puis légèrement sinuées et s'élargissant légèrement vers le milieu ; finement denticulées sur les côtés et échancrées à l'extrémité; à stries bien marquées, indistinctement ponctuées, avec les intervalles convexes, les 2e, 4e, 6e et 8e plus saillants que les autres, mais tous diminuant à la base. Abdomen très-ponctué, avec le bord apical de chaque segment presque lisse. — Chili.

Ressemble à la précédente ; en diffère par le corselet plus arrondi sur les côtés, canaliculé au milieu, à ponctuation presque également serrée; par les élytres un peu moins parallèles, à intervalles plus convexes, et par le sternum glabre; ressemble encore plus à l'*errata*, en diffère par le corselet moins impressionné au milieu de la base, à angles postérieurs ne débordant nullement la base des élytres; par l'écusson plus pointu ; par les élytres striées, moins ponctuées, à intervalles d'une convexité plus égale, à épine suturale aussi longue que l'avant-dernière ; la tête est aussi plus concave, les angles antérieurs du corselet sont plus pointus et les élytres, plus ocracées, n'ont pas de bande longitudinale sur les côtés de la base.

3. S. ERRATA (*S. chiliensis* Fairm., Ann. Soc. Ent. Fr., 1858, 733).

Le *Stigmodera* que j'ai décrit sous ce dernier nom dans nos Annales est une espèce distincte du *chiliensis* Guér., ainsi que j'ai pu m'en convaincre récemment en examinant le type conservé dans la collection de M. de Mnizsech. Je crois devoir donner une description de cette espèce, qui n'est pas bien reconnaissable dans la Monographie de MM. Castelnau et Gory:

4. S. CHILIENSIS Guér., Voy. Coq., Zool., II, 66 (*Buprestis*). — Long. 20 mill. — *Oblongo-elongata, subdepressa, viridi-metallica, nitida, prothoracis disco subviolaceo, elytris flavo-testaceis, basi anguste nigra, linea suturali angusta, utrinque vitta humerali ante medium abbreviata et post medium vittis duabus transversis, prima interrupta, apiceque cyaneo-nigris, prothorace brevi, antice tantum angustato, grosse punctato, medio lateribusque late foveato; elytris post medium dilatatis, apice obsolete denticulatis.*

Cette espèce rappelle, pour la forme générale et la disposition des taches, le *S. hastaria*, mais elle est plus grande et la dernière bande des élytres est plus transversale, atteint le bord externe sans se prolonger en arrière en forme de pointe, l'extrémité est noire, avec de rares dentelures peu marquées et l'angle sutural coupé très-obliquement, à peine échancré. Elle diffère beaucoup plus de l'*errata* que je n'avais pu le croire d'après le dessin et la description des auteurs; cette dernière espèce a le corselet bien plus penché en avant et les élytres plus déclives en arrière; elle est plus large, avec le corselet plus conique et les élytres beaucoup plus denticulées, avec les côtes plus marquées.

5. S. MONOZONA. — Long. 26 mill. — *Supra viridi-metallica, elytris ochraceo-flavis, post medium fascia unica transversali et macula minutissima apicali nigro-cyaneis, subtus, cum pedibus, cyaneo-metallica, parce albido pilosa; capite dense punctata, linea media anguste laevi, prothorace antice parum angustato, grosse sat dense punctato, postice medio lateribusque obsolete impresso.*

Oblong, très-peu convexe en dessus, presque également rétréci aux deux extrémités, en dessous d'un beau bleu d'acier brillant avec quelques poils d'un blanc roussâtre; en dessus d'un vert métallique avec l'écusson violet et les élytres d'un jaune d'ocre, ayant, après le milieu, une seule bande

transversale d'un noir bleu, ne touchant pas tout à fait le bord externe, et une tache de même couleur, extrêmement petite, à l'angle sutural. Tête à ponctuation serrée; au milieu, une ligne lisse très-fine, se perdant en avant. Corselet transversal, médiocrement rétréci en avant, les côtés s'arrondissant peu à peu et après le milieu surtout; angles postérieurs un peu aigus; surface à ponctuation grosse, médiocrement serrée, surtout en arrière, au milieu, où l'on voit une faible impression devant l'écusson; de chaque côté, une très-faible impression, un peu rugueuse. Écusson lisse, un peu creusé au milieu. Élytres longues, très-peu convexes, terminées par six denticulations et une forte échancrure à l'angle sutural, à stries largement ponctuées (ces points, de couleur obscure), s'effaçant vers l'extrémité, les intervalles régulièrement convexes. Poitrine densément ponctuée, surtout le métasternum. Abdomen à ponctuation beaucoup plus grosse et moins serrée, se perdant rapidement vers l'extrémité ; dernier segment largement échancré.

Cette belle espèce, dont je n'ai vu qu'un seul individu dans la collection Mniszech, ressemble beaucoup au *cyanicollis,* mais la taille est plus grande, les bandes postérieures sont réduites à une seule, le corselet est bien moins rétréci en avant, la tête est plus grosse et les élytres bien moins denticulées à l'extrémité offrent, en outre, les intervalles des stries également convexes.

L'unique individu que j'aie pu voir présente une teinte obscure sur les épaules ; il pourrait donc se rencontrer des individus ayant une bande humérale allongée comme chez la plupart des *Stigmodera* du Chili.

CHRYSOBOTHRIS BOTHRIDERES Fairm., Col. chiliens., 1860. — Long. 12 à 14 mill. — *Oblongus, depressus, æneus, cupreo obscure marginatus, albido parce pruinosus ; prothorace lato, valde rugoso, utrinque impresso, fovea media lata ; elytris rugosis, tricostatis, costis lateralibus clathratis, utrinque leviter biimpressis.*

Oblong, assez épais, déprimé en dessus, d'un bronzé obscur peu brillant, légèrement cuivreux sur les bords, à pubescence grisâtre clair-semée et à pruinosité blanchâtre dans les dépressions. Tête densément ponctuée, fortement rugueuse entre les yeux ; épistome largement échancré ; corselet presque trois fois aussi large que long, très-faiblement rétréci en avant dans les 3/4 de sa longueur, puis fortement rétréci ; angles postérieurs un peu aigus, émoussés à la pointe ; surface très-rugueuse, au milieu une forte impression tenant toute la longueur ; de chaque côté, deux ou trois

dépressions à peine séparées l'une de l'autre; bord postérieur fortement sinué de chaque côté, lobé au milieu. Élytres de même largeur que la base du corselet, rétrécies vers les 2/3 postérieurs, ayant chacune 4 côtes assez minces, la 1re entière donnant naissance, à la base interne, à une petite côte qui va se confondre avec la suture, les 2 discoïdales peu régulières, vermiculées et un peu anastomosées, interrompues par une impression; la 2e avant le milieu, la 3e après; la côté externe ne commençant pas à l'épaule, anastomosée à sa base avec la 3e, devenant plus nette après le milieu et allant rejoindre l'extrémité de la 1re; tous les intervalles un peu inégaux, fortement et assez densément ponctués; à la base de chaque élytre deux impressions bien marquées. Dessous rugueusement ponctué. Tarses d'un bleu bronzé, comme l'extrémité des antennes. — Santiago, sur le *Trevoa trinervis.*

Le mâle, plus petit que la femelle, a le corps plus inégal et les côtes des élytres plus saillantes, plus réticulées; le dernier segment de l'abdomen est échancré.

J'ajoute ici les descriptions de quelques Buprestes chiliens publiées par M. Philippi, afin de compléter les notes sur cette famille :

Stigmodera Azaræ Phil., Stett. Entom. Zeit., 1860, 246. — Long. 12 lignes. — Parallela, subdepressa, pilosiuscula, punctata, violacea; prothorace grosse punctato, postice planato, angulis posticis parum impressis; scutello trapeziformi, violaceo; elytris margine apicali serratis, apice emarginatis, castaneis, costatis, interstitiis costarum linea punctorum costisque punctis subtilibus sparsis notatis; utroque elytro macula parva humerali, fascia postica transversa, suturam haud attingente, antice angulosa, et macula minima in suturæ apice nigro metallicis ornato. — Valdivia, dans un tronc d'*Azara microphylla.*

Me paraît bien voisin du *cyanicollis.*

Acmoeodera biimpressa Phil., Stett. Ent. Zeit., 1860, 246. — Long. 2 2/3 lignes. — Parallela, purpureo-nigra, subtus punctulata, puberula; capite granulato, prothorace scrobiculato; medio longitrorsum sulcato, angulis posticis puncto magno valde impresso, obscure æneo, angulo antico flavo; elytris punctato-striatis, flavis, sutura nigra, utroque margine et linea prope suturam multo pallidioribus, margine postico haud denticulato; humeris valde prominentibus, puncto nigro ornatis. — Santiago, sur les fleurs de *Chætanthera.*

AGRILUS VALDIVIANUS Phil., Stett. Entom. Zeit., 1860, 246. — Long. 5 1/2 lignes. — Angustus, parallelus, niger, opacus; capite punctato, cupreo, vertice nigro, prothorace postice attenuato, cupreo, margine antico transversim nigro maculato; tergo antice medio longitudinaliter sulcato, postice medio profunde bifoveolato, lateribus utrinque fovea majore antice in tuberculum terminata ornatis; elytris punctato-striatis, interstitiis punctulatis, utrinque unicostatis, costa ab humero ad suturam incurvata, deinde cum sutura parallela, apicem attingente, sutura postice elevata; apice elytrorum oblique truncato; subtus profunde punctulato; antennis nigris, valde serratis. — Valdivia.

CURIS AURORA Phil., Stett. Entom. Zeit., 1860, 246. — Long. 7 1/3 lignes. — Depressa, parallela, læte metallico-viridis, subtus subpubescens; capite punctato, prothorace punctis in disco minoribus, in angulis posticis late triangulariter impresso viridi, in medio azureomicante; scutello minimo, azureo; elytris punctato-rugosis, utroque lineis quatuor elevatis ornato, colore cupreo-aureo, basi margineque læte viridibus, apice margineque apicali azureis, abdomine nitidiore; ore antennisque azureis. — Valdivia.

Differt a *Curis* capite haud longitudinaliter excavato et antennis brevibus.

Ce pourrait bien être une simple variété du *Curis Chloris* auquel M. Philippi ne compare pas cet insecte.

Pour compléter ces renseignements sur les Buprestides du Chili, je crois devoir ajouter quelques notes synonymiques sur des espèces des environs de Mendoza et décrites par moi dans les Annales :

Psiloptera cupreo-fossa Fairm. = *plagiata* C. G.

P. Germainii Fairm. = *Cæculus americanus* C. G.

Tyndaris attenuatus Fairm. = *Ptosima irrorata* C. G.

NOTE

SUR LE

Genre XYLOTERUS Erichson,

Par M. le docteur Aug. PUTON.

(Séance du 28 Août 1867.)

Il y a déjà trois ans que M. Eichhoff a ajouté une troisième espèce aux deux déjà connues en Europe du genre *Xyloterus*, et cependant cette espèce n'a pas encore été signalée en France, où elle paraît inconnue. En faisant connaître à nos collègues qu'elle vient d'être découverte sur différents points de notre pays, nous croyons utile de donner les caractères comparatifs des trois espèces du genre. M. Eichhoff ayant décrit d'une manière très-nette et très-précise son *X. quercus*, nous nous bornons, ne pouvant faire mieux, à copier sa description latine.

Tableau dichotomique des espèces :

A. Pattes et partie du prothorax testacées. Élytres avec une bande noirâtre entre les bandes de la suture et du bord externe, non déprimées ni prolongées en arrière.

B. Taille plus grande. Élytres fortement ponctuées-striées, les points des stries plus larges que celles-ci. Massue des antennes grande, subacuminée intérieurement au sommet. — Attaque les bois feuillus....... *X. quercus* Eichh.

BB. Taille plus petite. Élytres finement ponctuées-striées. Massue des antennes arrondie au sommet. — Attaque les bois résineux .... *X. lineatus* Oliv.

AA. Prothorax et pattes noirs. Élytres sans bande noirâtre entre les bandes de la suture et du bord externe, portant en arrière, le long de la suture, une dépression en forme de canal, angle sutural prolongé............ *X. domesticus* Lin.

1. X. quercus Eichh., Berlin. Ent., VIII, 381.

Cylindricus, niger, antennis, pedibus, prothorace ex parte elytrisque brunneo-testaceis, his sutura, margine exteriore lineaque media nigris, thorace transversim exasperato, elytris punctato-striatis, punctis subdilatatis, interstitiis inde transversim subrugulosis, antennarum clava magna, apice intus subacuminata. (Eichhoff, loc. cit.) — Long. 3 1/2 mill.

Le mâle, comme celui des autres espèces du genre, diffère de la femelle par son front profondément excavé, et par son prothorax plus transversal, moins arqué en avant, à pubescence plus serrée et plus longue. Il ne nous a pas paru plus rare que la femelle.

Variations. Il présente quelques variations de couleur, suivant le développement de la matière colorante ; souvent la bande médiane est plus ou moins raccourcie en avant, mais nous ne l'avons pas encore vue manquer complétement.

Cette espèce, très-voisine de la suivante, et jusqu'alors confondue avec elle, en est bien distincte par sa taille, très-notablement plus grande, par la ponctuation plus forte des stries des élytres, dont les points, plus larges que les stries, font paraître les intervalles ridés transversalement, et par la forme de la massue des antennes, qui est plus grande et subacuminée en dedans au sommet. En outre, et comme caractères moins saillants, on peut ajouter que le *X. quercus* a la tête et le prothorax plus fortement tuberculeux, à pubescence plus serrée et plus longue ; enfin, l'intervalle juxta-sutural présente en arrière, sur la portion déclive des élytres, quatre ou cinq tubercules peu saillants, mais de la largeur de l'intervalle, qui n'existent pas chez le *X. lineatus.*

Elle s'éloigne beaucoup plus du *X. domesticus,* qui a cependant une forme de la massue des antennes analogue et même plus accentuée ; mais la taille, la disposition des couleurs, la forme de l'extrémité des élytres, etc., ne permettent pas de les confondre.

Le *X. quercus* paraît habiter les différents bois feuillus de nos forêts. Découvert d'abord en Allemagne et au Tyrol par M. Eichhoff, qui l'a signalé dans le chêne et le bouleau, il vient d'être trouvé, attaquant le hêtre en France, par mes amis, M. Lethierry, dans la forêt de Mormal (Nord), et M. Marmottan, à Compiègne. De mon côté, au mois d'avril dernier, j'en ai trouvé, à Remiremont (Vosges), un individu creusant sa

galerie dans un érable sycomore abattu, et, au mois de juillet, j'en ai récolté une quarantaine dans un grenier à bois, où se trouvaient du hêtre et du bouleau.

2. X. LINEATUS Oliv., Ratz., 164.

Cylindricus, niger; antennis, pedibus, prothorace ex parte elytrisque brunneo-testaceis, his sutura, margine exteriore lineaque media nigris, thorace transversim exasperato, elytris subtiliter punctato-striatis; antennarum clava apice rotundata. — Long. 2 3/4 mill.

Variations. Le pigment, en se développant plus ou moins, donne lieu à quelques variétés de couleur peu importantes; cependant il arrive quelquefois, mais très-rarement, que la bande médiane des élytres manque entièrement; dans ce cas, le prothorax est aussi presque en entier testacé et seulement un peu rembruni au bord antérieur.

Le *X. lineatus* se rencontre dans toute l'Europe moyenne et septentrionale; il paraît manquer dans le Midi. Il attaque exclusivement les bois résineux, surtout le sapin et l'épicea, et plus rarement le pin et le mélèze.

Il est à remarquer que cette différence d'habitat de deux espèces aussi voisines coïncide avec une différence notable dans la forme des antennes; il semble que la nature ait donné un moindre développement à la massue du *X. lineatus*, parce que les arbres qu'il recherche dégagent une odeur plus abondante et plus pénétrante.

3. X. DOMESTICUS Lin., Ratz., 164.

Cylindricus, niger, antennis tarsis elytrisque testaceis, his sutura, margine exteriore et apice nigris, thorace transversim exasperato, elytris subtiliter punctato-striatis, apice canaliculato-impressis, sutura elevata, angulo suturali producto, antennarum clava magna, apice intus acuminata. — Long. 3 mill.

Variations. Nous n'avons pas rencontré de variétés notables de cette espèce; aussi la planche 33, figure 162, du Genera des Coléoptères d'Europe, représentant le X. *domesticus* avec les pattes et la partie postérieure

du prothorax roux, nous paraît bien plutôt se rapporter à une variété sans bande médiane du *X. lineatus;* la forme arrondie des antennes vient à l'appui de cette opinion. L'antenne grossie, figure 162 *a*, appartient bien au *X. domesticus.*

Cette espèce, comme le *X. quercus*, habite différentes essences de bois feuillus; elle est assez répandue, mais peu commune, et jamais nous ne l'avons vue en grande quantité comme le *lineatus.*

Obs. Toutes les espèces du genre *Xyloterus,* au lieu de pratiquer leurs sillons entre l'écorce et l'aubier, creusent dans le bois même des galeries profondes, qui déprécient les arbres qu'elles attaquent. L'espèce la plus nuisible est le *X. lineatus*, qui perfore sur les coupes et dans les chantiers les bois fraîchement abattus, mais encore garnis de leur écorce; aussi l'écorçage pratiqué de bonne heure empêche ses dégâts.

Ces trois espèces forment un petit groupe parfaitement naturel et homogène. Les habitudes, la forme du corps, la disposition des couleurs, la massue non articulée, les yeux entièrement divisés et non-seulement échancrés, comme le dit M. Lacordaire, les différences sexuelles, les mêmes pour toutes les espèces, etc., constituent un ensemble important de caractères qui ne permet pas de diviser ces espèces en deux genres. Aussi, nous ne partageons pas l'avis de MM. G. Thomson (Skandinav., Col., I, 146), et Lacordaire (Gen., t. VII, 377) qui, en exhumant le nom de *Trypodendron* de Stephens, ont constitué pour le *X. domesticus* une coupe générique nouvelle. Les légères différences que présentent le menton et la languette dans ces deux coupes sont trop peu importantes, trop peu appréciables, et ne répondent à aucune modification dans la manière de vivre. D'un autre côté, la forme de la massue des antennes du *Trypodendron domesticum* se retrouve dans le *X. quercus,* espèce trop voisine du *X. lineatus* pour en être séparée.

NOTICES

SUR LES

LÉPIDOPTÈRES DE LA CORSE,

AVEC UNE

ÉNUMÉRATION MONOGRAPHIQUE DES EUPITHÉCIES DE LA CORSE,

(2e Notice.)

Par M. P. MABILLE.

(Séance du 11 Septembre 1867.)

Dans cette deuxième notice je réunis les observations que j'ai faites dans le courant de l'année 1867, et je reviens sur quelques espèces déjà citées dans mon premier travail (1). Deux ascensions nouvelles dans les montagnes de l'intérieur ont ajouté beaucoup aux renseignements que je recueille depuis trois ans; mais comme je n'ai point dans ces excursions difficiles et lontaines obtenu les résultats que j'espérais, je passerai très-rapidement sur elles et mentionnerai seulement les espèces intéressantes rencontrées dans chaque localité; je ferai suivre ce bref compte rendu de la première partie d'une étude monographique sur les Eupithécies de l'île de Corse: j'exposerai l'histoire de ces petits êtres en m'étendant de préférence sur leurs mœurs et celles de leurs chenilles.

(1) Voir la 1re Notice : Ann. Soc. Entom. de France, 1866, 4e cahier, p. 544 à 564.

Lépidoptères du Monte-Rotondo.

Une seconde ascension entreprise le 29 juillet dernier m'a permis de parcourir avec plus de soin que l'an passé la vallée de Rivisecco, les pentes pierreuses qui mènent au lac et les alentours de ce même lac. Les pelouses des parties humides et élevées sont formées d'une graminée très-dure, le *Nardus stricta* L. ; elles m'ont paru désertées par les Lépidoptères : je n'y ai rencontré aucune chenille ; peut-être aussi était-il trop tard. Dans les touffes des *Plantago capitellata* Salzm. et *Festuca pumila* Chx., qui croissent aux endroits plus secs, habitent plusieurs espèces dont la plupart ont déjà été signalées (1). Une *Hadena* et une *Agrotis* n'étaient point très-rares ; mais il faut attendre, pour être fixé, l'éclosion du Lépidoptère.

Sur les aunes qui bordent les torrents vivait la chenille de la *Larentia miata* Lin. ; elle est verte, allongée, avec une stigmatale indécise jaunâtre, et les incisions des anneaux marquées aussi de jaune verdâtre.

Sur les pentes qui descendent directement du lac aux bergeries de Rivisecco croît en abondance le *Genista lobelii* Dc. C'est sur cet arbrisseau que vit au commencement de juillet la chenille de l'*Orgyia Ramburi* P. Mab. ; j'en dois la connaissance à l'aimable obligeance de M. Raymond, qui a bien voulu m'en envoyer un bon nombre. Une partie seulement réussit ; les genêts étant déjà grillés à la plaine, je dus chercher quelque temps une autre nourriture ; les *Lotus* et le *Genista candicans*, qui résistent mieux à la chaleur, furent acceptés des chenilles, et j'eus du 15 au 25 juillet plusieurs éclosions.

Orgyia Ramburi P. Mab., Ann. Soc. ent., 1867.

Chenille : Elle est d'un rouge brique, avec une large vasculaire noire interrompue sur les quatrième et cinquième anneaux par deux points rouges, et sur les cinquième, sixième, septième et huitième par quatre pinceaux gris cendré très-épais ; la sous-dorsale est réduite à un espace noir

(1) Voyez P. Mabille, Notice sur les Lépidoptères de la Corse (Ann. Soc. Entom. Fr., 1867, 4e cahier.

marqué de deux taches fauves sur chaque anneau ; stigmatale jaune citron ; le ventre est gris ou noirâtre, avec une petite ligne au milieu ; les pattes sont rouges ; les houpes de la queue et les deux pinceaux qui surmontent la tête, noirs ; enfin les bouquets de poils que portent les points ordinaires sont également noirs.

Elle vit sur le *Genista lobelii* Dc., et monte au Rotondo jusqu'à plus de 2,000 mètres.

La femelle de cette *Orgyia* est d'un blanc cendré très-clair, quelquefois toute blanche, avec les pattes, et la tête noire ; je ne m'étendrai point sur la particularité qu'offre cet insecte, dont la vie est bornée à l'acte de la reproduction ; une fois éclose, la femelle de l'*O. Ramburi* ne sort pas de son cocon, où elle attend l'approche du mâle, où elle pond ses œufs et meurt sur eux, réduite à une pellicule informe ; rien n'est extraordinaire comme cette petite coque de fils gris très-clairs, qui devient un tombeau et sert deux fois de berceau.

L'*Eubolia obvallaria* P. Mab. se trouve sur les mêmes pentes où sa chenille doit vivre sur les genêts.

Dans les rochers, au bas de la gorge, je rencontrai le *Gnophos serraria* Rbr. Je l'ai pris aussi le soir, à la lumière de petits feux de bois gras que nous allumions contre les murs des bergeries ; il ne paraît pas rare, mais il est souvent passé.

En redescendant à Corte je pris, en outre, deux espèces d'*Eupithecia* en chenilles : je les élevai avec soin et obtins quelques chrysalides, qui éclôront dans un an.

Autour de la ville, dans les petits bois secs, j'ajoutai à mes listes la *Naclia punctata* F. et une *Bryophila,* que je ne rapporte qu'avec doute à la *B. ravula.*

Lépidoptères du Monte-Renoso.

Le Monte-Renoso est le point culminant de la serra della Cagnogne, grand pâté de montagnes abruptes qui occupe une bonne partie du centre et du nord de la partie méridionale de la Corse : peu visitée, cette chaîne semblait me promettre de beaux sujets d'étude et peut-être des découvertes ; mais il n'en fut rien : les hauts sommets, moins élevés qu'au Rotondo, sont plus désolés qu'en cette dernière montagne et d'une stérilité désespérante.

Je les parcourus en partie avec mes excellents compagnons d'excursion, MM. Revelière et Raymond; partout nous ne trouvâmes que des pelouses desséchées ou dévastées par lés troupeaux; partout un sol âpre et aride, qui ne donne pas même l'idée qu'il puisse jamais en mai ou juin se couvrir de ces fleurs si brillantes, de ces gazons toujours verts, ornement splendide des Alpes et des Pyrénées. Nous errâmes donc dans ces solitudes sans grand espoir d'y rien prendre, et nous les quittâmes sans regret. Les environs de Bastelica, grand village situé au pied des montagnes et entouré de maquis de *Genista scoparia* L., d'*Erica stricta* Don., et de *Quercus sessiliflora* Willd., m'ont paru bien préférables : les premières pentes sont ombragées de belles forêts de hêtres, et, quoique nous ne les ayons parcourues qu'à la hâte, nous y avons recueilli quelques espèces importantes. Il y a aussi des ruisseaux ou torrents à lit encaissé et boisé où croissent une foule de plantes basses; une *Artemisia* vient en abondance dans les champs et sur les talus; tout, enfin, ferait espérer qu'un mois plus tôt un séjour prolongé serait bien et largement payé. Un des hameaux de Bastelica, qui est à la fois le plus gros village de l'île et l'un des moins civilisés, porte le nom risible de *Piccolo Parigi*.

Liste des Insectes :

Vanessa ichnusa Bon., sur les hauteurs,
Et tous les diurnes de l'île.
Deilephila lineata Hbn.
Psyche apiformis Ross.
— *vetulella* Rbr.
Cilix spinula S. V.
Triphæna subsequa Esp.
Agrotis puta Hbn.
Mamestra sylvatica Bell., forêts de hêtres.
Dianthœcia albimacula Bkh.
Hadena polyodon Lin.
Cosmia trapezina L.
Les *Herminia* déjà notées.

Plusieurs *Acidalia,* dont la plus rare est l'*A. interjectaria* Hbn.

Les *Gnophos serrata* Rbr.

— *obscurata* S. V.

— *variegata* Hbn.

L'*Eubolia obvallaria* P. Mab. commune sur les pentes couvertes de genêts entre les hêtres. Elle était déjà passée, et la plupart des exemplaires étaient défectueux. Elle est bien plus abondante qu'au Rotondo.

Les aunes donnaient aussi la chenille de la *Lar. miata* Lin. Le genévrier des Alpes et plusieurs autres arbrisseaux ne me parurent en nourrir aucune ; mais je pense qu'il était trop tard pour faire cette recherche : en juin ou fin de septembre tous ces végétaux doivent recéler beaucoup de chenilles.

Nous revînmes à Bocognagno par un chemin de montagnes détestable, mais qui traverse des coteaux boisés et si rarement incendiés qu'on est tenté d'oublier que l'on est en Corse. Heureux le lépidoptériste qui pourrait passer un été dans cette localité ! Les végétaux du Nord y sont mêlés à ceux du Midi, une certaine fraîcheur règne dans les vallées, et les plantes ne sont pas encore détruites au commencement d'août.

Lépidoptères recueillis à Bastia et sur quelques autres points des autres côtes.

En parcourant avec soin les environs de Bastia, où je réside, j'ai pu me rendre mieux compte que dans les montagnes de la faune lépidoptérologique de l'île ; mais je suis loin de me croire près du but que doit se proposer tout naturaliste consciencieux ; je puis peut-être me flatter d'avoir éclairci quelques points ; mais les insectes sont tellement disséminés et en même temps leurs localités sont si restreintes et soumises à tant de causes de destruction, qu'on est bien vite persuadé que la vie tout entière ne suffirait pas à explorer convenablement un pays aussi accidenté. Voici les espèces qui m'ont semblé dignes d'être citées :

MACROGASTER ARUNDINIS Hbn.

Espèce septentrionale non encore indiquée en Corse : j'en ai pris un mâle aux marais de Biguglia.

LEUCANIA OBSOLETA Hbn., 233.

Encore une espèce septentrionale nouvelle pour la Corse. Je l'ai prise en assez grand nombre à l'étang de Biguglia. La chenille se retire dans les roseaux brisés ou tordus et y passe l'hiver.

SESAMIA CYRNÆA P. Mab., Ann. Soc. ent., 1867.

Je reviens sur cette espèce pour compléter son histoire, décrire la chenille (pl. 14, fig. 1), et ajouter à ce que j'ai dit sur ses mœurs. Chenille d'un jaune d'os, quelquefois blanc sale, avec une vasculaire grise et de nombreuses stries également grises formant deux bandes latérales qui absorbent les lignes ordinaires et s'arrêtent au-dessus des stigmates ; points trapézoïdaux convexes, testacés, luisants ; stigmates petits, brun clair ; plaque du col et de l'anus jaunâtre ; tête marron. Tous les dessins s'effacent dans l'âge adulte, et la chenille est d'un blanc sale, rosé sur les flancs. Elle est alors courte, épaisse, très-lente.

Quoique les antennes du male soient très-différentes de celles de la *S. hesperica* Rbr., tous les autres caractères m'engagent à placer cette espèce dans le genre *Sesamia.* Les antennes de la *cyrnæa* sont moniliformes et chaque article est garni de deux rangées de poils raides et opposés ; il y a parfois quatre poils à chaque article. Cette organisation rappelle celle des *Calomia,* où les articles, surtout chez la *lutosa,* sónt munis de pinceaux de poils flexueux ; dans la *S. hesperica,* au contraire, chaque article présente deux lames écailleuses opposées figurant une arête de poisson ; ces lames sont elles-mêmes hérissées dans toute leur longueur de poils sur deux rangs et surmontées d'un poil terminal flexueux.

Quant à l'identité probable de cette espèce avec la *S. cretica* Led., nous sommes tout disposés à reléguer notre dénomination parmi les synonymes ; mais il faudrait que cette identité fût prouvée pièces en main. Il est permis de douter encore, si l'on regarde attentivement la figure de Freyer, et

surtout quand on voit deux insectes, aussi semblables entre eux à première vue que la *cyrnæa* et l'*hesperica,* présenter cependant d'aussi énormes différences dans leur organisation.

Les mœurs de la *S. cyrnæa* sont exactement les mêmes que celles de la *S. hesperica.* Je n'ai parlé que de la dernière génération, celle dont les chenilles passent l'hiver. Mais celles qui proviennent d'œufs pondus en mai, époque de la première éclosion du Lépidoptère, vivent pendant tout le mois de juin et éclosent vers la mi-juillet. Enfin, il peut y avoir encore une génération après cette première, comme j'en ai acquis la preuve cette année : le papillon éclôt à la fin d'août. Le maïs souffre parfois beaucoup de la présence de cette *Sesamia*; les épis, rongés à l'intérieur, ne peuvent atteindre leur développement, et les grains pourrissent ou avortent. J'ai vu des épis, apportés d'une localité que son éloignement ne m'a pas permis de visiter et où cette espèce a dû être très-commune ; l'intérieur de l'épi était réduit en poudre, et la moindre pression pouvait le briser. Les cultivateurs désignent cet ennemi de leurs récoltes sous le nom vague de Vers ; et bien que leurs récits semblent attester que l'on connaît depuis longtemps l'insecte, je ne puis m'empêcher de croire qu'il a été introduit accidentellement en Corse ; il se transporte très-facilement avec la paille du maïs, et n'existe encore que sur la côte orientale ; sur l'autre, je n'ai pu constater sa présence ni par mes recherches, ni par les renseignements que j'ai demandés à Calvi et à l'île Rousse, où le maïs est cultivé en grand. On ne fait presque rien pour détruire cet insecte nuisible. Il suffirait cependant de réunir avec un peu de soin les tiges et les épis une fois dépouillés de leurs grains, puis de les incendier.

Hoporina croceago S. V.

Var. *corsica* Mihi.

Cette espèce, qui ne varie jamais sur le continent, du moins d'après les auteurs et ce que j'ai vue moi-même, m'a présenté une remarquable variation qui mérite d'être décrite.

Varietas alis superioribus pallide flavescentibus fere subroseis ad margines nigro-pulverosis ; lineis nigris nitide scriptis ; pagina inferiore albescente cum pedibus vix flavo extrorsum tinctis.

Les ailes supérieures sont d'un jaune blanchâtre comme rosé et tout criblé d'atomes bruns. Les dessins sont les mêmes que dans les individus

à ailes orangées, mais mieux marqués. Le dessous et les pattes sont blancs, les cuisses un peu lavées de jaunâtre; les antennes, pâles ou blanches à la base, sont jaunes à leur extrémité. Le reste est comme dans les exemplaires qu'on prend en France. J'en ai rencontré un individu chaque année.

Plusia Daubei Bdv.

Cette rare espèce est encore une acquisition pour la faune de la Corse. J'en ai pris deux exemplaires, dont l'un en très-mauvais état, butinant le soir sur les fleurs de l'*Inula viscosa* au mois d'octobre ; je n'ai pas trouvé la chenille, qui est bien connue maintenant.

Énumération monographique des Eupithécies de l'île de Corse.

1re partie.

Les Eupithécies de la Corse sont plus répandues dans les collections qu'elles ne sont connues ; une grande obscurité les enveloppe, et comme on ne les a guère reprises depuis leur publication, quelques-unes d'entre elles ont reçu des noms nouveaux ; de là une confusion qui a été si loin que des ouvrages récents n'ont pas reculé devant des réunions aussi hardies qu'étonnantes. J'ai consacré la majeure partie de mes recherches à ces espèces négligées ou méconnues, et je me propose aujourd'hui de passer en revue toutes les Eupithécies de la Corse. Je crois en effet que, dans un genre aussi difficile, il est imprudent de publier une espèce isolée, à moins qu'elle ne soit d'une section qui la désigne d'avance, pour ainsi dire ; je crois encore qu'une courte description en langue latine ou vulgaire est insuffisante ; il faut que chacun de ces êtres si délicats soit *entièrement* décrit et comparativement à beaucoup d'autres. J'énumérerai donc toutes les espèces, décrivant celles qui me paraîtront inédites et, en même temps, celles qui sont peu connues ; mes descriptions seront peut-être longues ; mais, si l'on veut se donner la peine de les suivre de point en point, je pense qu'on arrivera bien vite à reconnaître les insectes dont j'aurai parlé.

Je divise mon travail en deux parties : je donnerai d'abord toutes les Eupithécies dont l'histoire me paraît à peu près complète, réservant pour la seconde tout ce qui peut gagner à être étudié de nouveau.

Le nombre des Eupithécies indiquées en Corse est peu considérable; dans son Catalogue, M. le docteur Rambur est le premier qui signale dans l'île l'existence du genre; il mentionne huit espèces; après lui (1832), il faut chercher des renseignements dans beaucoup de recueils différents. Je suis parvenu à trouver trois autres espèces, déjà rappelées dans le Species général de M. Guenée, et qui avaient été publiées en France par M. Boisduval, et en Allemagne par M. Mann. Toutes ces espèces réunies font un total de onze, dont voici la liste :

1. *Eupithecia venosata* Fabr.
2. — *irriguata* Hbn.
3. — *centaureata* W. V.
4. — *exiguata* Hbn.
5. — *ericeata* Rbr.
6. — *oxycedrata* Rbr.
7. — *suberata ?* Hbn. (ad *Rectangulatam* referenda.)
8. — *scopariata* Rbr.
9. — *Guinardiaria* Bdv.
10. — *glaucomictata* Mnn.
11. — *merinuta* Gn.

Je n'ai point retrouvé l'*irriguata* ni l'*exiguata* : la première peut se rapporter à une des espèces arboricoles, et aura peut-être été indiquée par confusion. J'ajouterai à cette liste six espèces : m'en réservant bien d'autres pour mon prochain travail, lesquelles me paraissent mériter de plus longues études :

12. *Eupithecia silenicolata* P. Mab.
13. — *insigniata* Hbn.
14. — *innotata* Hbn.
15. — *unedonata* P. Mab.
16. — { *coccifera* Mill. / var. *semitinctaria* Mihi.
17. — *pumilata* Hbn.

Pour ce qui regarde la classification, je me suis borné à des rapprochements entre les espèces, à des groupes qui n'indiquent point encore une méthode bien arrêtée. Rien, en effet, ne me paraît avoir été moins approfondi que l'organisation et l'anatomie de ce genre. Ses caractères sont très-vagues et fort peu précis. Je pense que cette partie de l'histoire des Phalénites est loin d'être avancée, et c'est ce qui expliquera les changements que je propose ici. Je sépare du genre primitif de Curtis le premier groupe, qui ne se relie bien à aucun autre, et je rejette dans un genre nouveau l'*E. pumilata* Hbn., espèce singulièrement caractérisée et ne s'accommodant bien d'aucune des nombreuses places qui lui ont été assignées.

§ I.

Eupitheciæ spuriæ.

1. Eupithecia venosata Fab., Mant. Ins., p. 209.
Dup., VIII, 201, 5. — Hbn., 542.

Chenille à espace dorsal gris de fer ou gris noirâtre et à ventre de même couleur, mais plus claire. Espace sous-dorsal blanc ou blanc sale et tranchant ainsi sur la teinte plus foncée qui le limite en dessus et en dessous. Stigmates petits, saillants, concolores et cerclés de noir. Pattes antérieures et tête noires ; pattes postérieures gris clair ; points verruqueux très-visibles, piligères. L'intensité du gris varie; mais l'espace sous-dorsal est constamment plus clair et fait paraître la chenille comme ornée de trois bandes distinctes. Dans sa jeunesse, elle est presque unicolore, d'un jaune d'os.

Chrysalide d'un fauve clair uniforme, avec l'enveloppe des ailes translucide ; pointe de l'anus noirâtre, placée sur un bourrelet hémisphérique noir; elle est surmontée de 5-7 poils crochus destinés à retenir et fixer la chrysalide.

Enverg. 18 à 24 mill. — Papillon à ailes d'un gris perle rosé à dessins plus ou moins accentués, mais présentant toujours des dents très-aiguës formées par la ligne noire qui délimite intérieurement la bande terminale aux ailes supérieures; les deux plus inférieures très-longues et allant traverser la bande précédente. Palpes courts, égalant la moitié de la tête.

Éclôt du 1er avril jusqu'en mai; la chenille paraît en mai, et vit dans les capsules du *Silene tenoreana*, qui remplace en Corse l'*inflata*.

Toute la Corse, dans les plaines et les vallées basses.

Habite aussi l'Angleterre, la France, l'Espagne, l'Italie et l'Europe septentrionale.

2. Eupithecia silenicolata P. Mab., Ann. Soc. ent., 1867, pl. 8, fig. 9.

Chenille d'un blanc cendré, quelquefois laiteux ou légèrement verdâtre, avec cinq lignes roses ou purpurines : une vasculaire bien accusée, continue; les deux sous-dorsales un peu plus minces, très-rapprochées de la vasculaire; les deux stigmatales très-écartées des sous-dorsales, continues et bien nettes; tête petite, grise, marquée de points noirs. Ventre d'un gris cendré. Stigmates petits, saillants, rougeâtres. Pattes verdâtres, à extrémité rosée.

Vit en juin sur les tiges fleuries du *Silene paradoxa* L.; elle y reste à découvert et mange les fleurs, et plus rarement la capsule.

Chrysalide d'un fauve clair, avec l'enveloppe des ailes et la tête lavées de vert. Pointe conique placée sur un bourrelet hémisphérique très-prononcé, noir, à six poils crochus.

Enverg. 17 à 21 mill. — Papillon d'un gris de fer, à dessins bien moins marqués que dans l'espèce précédente; ombre intérieure de la bande terminale à dents supérieures presque nulles et n'en présentant qu'une à sa partie inférieure, très-longue et située sur les rameaux de la composée postérieure ou sous-médiane. Palpes égalant la longueur de la tête, noirs, très-aigus.

Habite la Corse dans les parties les plus chaudes.

3. Eupithecia insigniata Hbn., Beitr. — *E. consignata* Bkh., V, 542. Dup., VIII, 201, 6.

Une femelle, prise à Porto-Vecchio sur le tronc du *Pyrus amygdaliformis* le 27 mars.

Espèce très-remarquable et dont la place ne me paraît pas encore trouvée.

Je n'ai pas encore rencontré la chenille, et comme je prends pour règle de ne rien dire dans ce genre que je n'aie vu par moi-même, je m'abstiendrai de tout détail.

Enverg. 20 mill. — Ailes supérieures d'un gris cendré, avec quatre taches costales brunes ou un peu violacées indiquant la naissance des quatre bandes ou bandelettes transversales; celles-ci à peine distinctes dans mon exemplaire. Point cellulaire, linéaire, épais, réuni à la tache costale.

Corse, à Porto-Vecchio, en mars. Se retrouvera probablement partout où l'arbre qui la nourrit croît en abondance.

4. Eupithecia centaureata S. V. — Hbn., 452. — Dup., VIII, 202, 7.

Chenille d'un gris terne ou verdâtre, avec de petits dessins noirs sur le dos et les flancs.

Chrysalide d'un fauve clair, avec l'enveloppe des ailes verdâtre; pointe conique aiguë à 6-7 poils crochus.

Vit en juin et en août-septembre sur différentes plantes basses, et même sur les fleurs du chêne; je l'ai prise sur les *Galium* et les Ombellifères.

Enverg. 17 à 23 mill. — Ailes d'un blanc laiteux à bord externe largement sali de brun clair, et présentant ainsi une bordure foncée sur laquelle se détache la subterminale simple, sinuée et dentée en son milieu. Point cellulaire en demi-lune, réuni en avant à une tache costale carrée, très-foncée, sur laquelle on distingue l'origine de 4-5 bandelettes sinueuses, dont deux plus noires.

Le papillon paraît en avril-mai et en juillet-août. Il est commun dans toute la Corse, et se retrouve sur des montagnes assez élevées.

Habite aussi la France, l'Espagne, et presque toute l'Europe tempérée.

§ II.

Eupithecia veræ.

+

5. Eupithecia merinata Gn., X, 1429.

J'ai élevé la chenille sans en prendre la description.

Elle vit en août-septembre sur l'*Euphrasia* ou *Odontites lutea.*

Enverg. 16 à 19 mill. — Papillon à ailes d'un gris blanc mélangé de brun très-clair. Ailes supérieures à subterminale presque droite, à dents obtuses blanchâtres se détachant sur une bande marginale plus foncée que le reste de l'aile, noirâtre extérieurement, brunâtre ou presque fauve intérieurement. Coudée bien nette, noire, marquée dans toute sa longueur de traits sagittés petits, presque égaux ; point discoïdal noir, linéaire, presque joint à une tache çostale noire placée un peu en arrière.

Paraît en avril-mai à Bastia, Calvi, Porto-Vecchio.

Habite aussi la France occidentale et méridionale.

6. Eupithecia rectangulata Lin. — Hbn., 235. — Dup., VIII, 203, 3.
suberata? Rbr., Catal., 1832.

Chenille d'un blanc bleuâtre ou d'un vert sale très-pâle, avec une vasculaire bien marquée, d'un rouge vineux ou pourpre. Points verruqueux très-développés, piligères ; tête testacée, avec quelques points noirs ; pattes et ventre un peu plus clairs, ordinairement couleur d'os : la paire anale marquée de brun. Les poils sont plus longs qu'en aucune autre espèce.

Chrysalide entièrement fauve, avec l'enveloppe des ailes plus claire, ou verte sur les ailes et fauve sur l'abdomen. Pointe conique courte, à 5-7 poils crochus.

Vit en avril et mai dans les fleurs des Pomacées. Je l'ai prise deux fois

sur le prunellier (*Prunus spinosa*). Cause parfois des dommages considérables dans les vergers et les jardins.

Enverg. 17 à 21 mill. — Papillon facile à reconnaître à sa belle teinte verte plus ou moins accusée; subterminale presque droite, dentée, blanche, sur un espace marbré de noir sur vert; coudée anguleuse, à peine dentée dans le bas.

Paraît en mai et juin. Assez commune dans toute la Corse.

Habite aussi l'Europe entière, surtout sur les côtes et dans les parties tempérées.

++

7. EUPITHECIA INNOTATA Hbn., 441, 2. — Dup., VIII, 204, 7.

Chenille à fond vert, vert jaunâtre ou gris de fer, quelquefois rosé et rarement toute verte; portant sur chaque anneau deux traits noirs obliques presque réunis au sommet pour former un V, la pointe tournée vers la tête. Chacun de ces traits est bordé extérieurement de chevrons blanchâtres qui se réunissent en une large stigmatale blanc sale, divisée sur chaque anneau par un trait ferrugineux ou noir qui se prolonge jusque sous le ventre en petites taches vertes, fauves ou noires, suivant la variété. Le milieu du ventre est blanchâtre, un peu caréné, divisé en deux par une ligne ventrale noirâtre. La stigmatale imite un bourrelet très-prononcé, formé de rides obliques et interrompu par les taches brunes ou fauves où sont placés les stigmates.

La description de Knock, donnée par M. Guenée, n'est pas très-exacte; les arcs de la stigmatale n'existent pas à proprement parler; c'est elle qui, au contraire, est interrompue par une tache à chaque anneau.

Chrysalide à partie antérieure, enveloppe des ailes et corselet verts ou vert testacé, avec les linéaments écrits en brun. Abdomen fauve, plus ou moins lavé de vert; pointe très-courte, surmontée de six poils crochus et placée sur un bourrelet peu sensible.

Vit sur l'*Artemisia cærulescens* Lin.; plante spéciale à la Corse, en octobre et novembre. Elle semble affectionner les végétaux de ce genre, et comme il est très-répandu, l'insecte n'est point rare.

Enverg. 19 à 23 mill. — Papillon à ailes très-lancéolées, élargies au milieu, d'un gris roussâtre uni ; subterminale blanche, fléchie intérieurement à la côte, droite en son milieu, dentée et élargie au bord interne en une tache blanche triangulaire. Coudée formant un angle en face de l'apex, puis presque droite, non dentée. Point cellulaire court, oblique.

Très-abondant en Corse, dans les marais où croît l'*Artemisia cærulescens* Lin., à Bastia, Saint-Florent.

Habite aussi l'Europe entière.

Les individus de Corse sont bien moins colorés que ceux du continent, principalement de l'Allemagne et de la Hongrie.

8. Eupithecia unedonata Mihi.

(Pl. 14, fig. 3, *a, b, c*).

Chenille d'un rouge uniforme, avec une vasculaire plus sombre à peine marquée ; les pattes et le ventre sont d'un blanc rosé ; la tête est rougeâtre, avec quelques points noirs. Elle varie beaucoup, et voici ses principales formes :

Chenille d'un blanc jaunâtre, lavé de verdâtre ou vert pâle, avec une vasculaire rougeâtre, pâle ; les pattes rosées. Cette chenille est très-longue (15 à 18 mill.) ; ses flancs sont peu carénés, et le bourrelet produit par les rides de la stigmatale à peine sensible.

Chrysalide d'un testacé pâle à linéaments très-marqués ; abdomen fauve, terminé par un bourrelet peu prononcé, et surmonté de 5-6 poils crochus.

Expansio alarum 20 à 22 mill. — Eupith. *alis superioribus cinereis, opacis, velutinis, ovato-lanceolatis, lineis multis minime undulatis, obliquis, ad punctum discoidale desinentibus et ita spatium vel vestigium dilutius usque ad apicem relinquentibus. Costa lituris nigris insignita, quarum una cum media limbi fascia jungitur angulumque acutum efficit ; puncto nigro-lineari infra angulum supra dictum in linea obliqua posito nervo medio strigis nigris notato æque ac ramo secundo. Subterminali linea, albescente, undulato-sinuata.*

Alis inferioribus cinereis ad marginem intensius coloratis, strigisque numerosis inscriptis, altera parte dilutius cinerea, sine striga. Fimbria grisea, duplici, parte priore punctis nigris interrupta, altera omnino gri-

sea. Pagina inferiore cinerea, medio limbo albescente ; lineis posticarum intensius scriptis.

Cette espèce est voisine de l'*E. rosmarinata* Mill. ; mais elle s'en sépare par ses mœurs, sa chenille et les caractères que je vais faire ressortir :

Le papillon est en entier d'un gris cendré assez foncé, à ailes épaisses, opaques, comme écailleuses ou veloutées, et non d'un gris roussâtre, à ailes minces, presque diaphanes. Les faisceaux de lignes, si curieusement dirigés dans ces deux espèces, sont parallèles au bord externe, et se brisent devant le point discoïdal pour aller rejoindre la côte et former devant ce point un angle très-prononcé, répondant à l'angle apical. Ces lignes sont plus sinueuses dans l'espèce de Corse et mieux marquées ; la subterminale, à peine visible chez la *rosmarinata*, est très-bien marquée chez l'*unedonata*, formant un sinus très-large à l'angle interne, et brisée à l'angle apical pour dessiner un M, souvent peu distinct. Point discoïdal bien isolé, et non empâté ou confondu dans les lignes. Ailes inférieures assez foncées, à bordure plus grise, portant trace, au bord interne, de beaucoup de lignes interrompues.

Dessous des quatre ailes blanchâtre au milieu du limbe, avec la trace de dessins mal écrits, surtout aux inférieures. Bordure plus foncée ; les quatre points visibles, mais très-petits. Frange entrecoupée aux quatre ailes, plus fortement qu'en dessus. Elle est tout à fait concolore en dessous chez la *rosmarinata*. Le corps est d'un gris foncé, avec quatre petits traits noirs placés sur le dos de chacun des anneaux intermédiaires ; le deuxième est noir, et le premier presque blanc ; une ligne noire sépare en avant le corselet de la tête.

La chenille vit en octobre et novembre sur l'*Arbutus unedo*, et se confond par sa couleur avec les fleurs de l'arbuste dont elle se nourrit exclusivement. Elle est fort rare, et je n'ai pu en recueillir que onze, qui m'ont donné cinq papillons bien conformés.

Le papillon éclôt en mars : il se rencontre à Bastia et Porto-Vecchio, où je l'ai pris au vol. Il se retrouvera sans doute dans toute la Corse, qui est couverte de bois ou maquis d'arbousiers.

+++

9. EUPITHECIA COCCIFERATA Mill., Icon., t. II, pl. 56, fig. 4.

Var. *β. semitinctaria* Mihi.

(Pl. 14, fig. 2.)

Je me borne à faire connaître cette forme très-remarquable de l'*E. cocciferata,* que je soupçonne devoir constituer une espèce à part. Je m'abstiens de détails circonstanciés, parce que les chenilles de ces trois espèces vivent ensemble sur les fleurs des chênes, et que je n'ai pu les séparer d'une manière bien satisfaisante. La *cocciferata* Mill. est une espèce à ailes d'un noir marbré sans aucun mélange, plus foncé encore que ne le représente la figure citée. La description de l'auteur l'atteste d'ailleurs; j'ai reçu une *cocciferata* de M. Daube; j'en ai vu une autre mêlée à la variété que je décris, et appartenant à la collection de M. Dardouin, qui m'a communiqué plusieurs espèces avec une rare obligeance; je m'empresse de l'en remercier ici sincèrement. Enfin, j'en ai reçu encore une de M. Millière, laquelle est la variété *semitinctaria;* celle-ci se trouverait donc en France et en Corse. Dans ce dernier pays, j'ai pris deux *cocciferata* au vol, encore plus foncées que celles du continent; elle y est bien plus rare que la *semitinctaria,* et paraît quinze jours au moins plus tard.

Eupithecia *alis superioribus nigro-fumosis, vittis nitide scriptis, parte altera earumdem ad marginem internum rubro-tinctis; differt etiam ab* E. cocciferata Mill., *maculis sagittiformibus intensius scriptis, quarum ultimæ ad angulum internum non albo sunt introrsum cinctæ.*

Cette teinte ferrugineuse, qui occupe toute la seconde moitié des ailes supérieures, ne serait pas un bon caractère, si l'on ne voyait d'autres différences dans la direction des lignes et la place des dessins. Du reste, on remarque la même couleur et occupant la même place dans l'*E. abbreviata;* si bien qu'une étude approfondie de ces espèces sous tous leurs états pourrait bien démontrer l'identité des *E. abbreviata, cocciferata* et de notre variété.

++++

10. Eupithecia scopariata Rbr., Ann. Soc. ent. Fr., 1832, pl. 2, fig. 3.

Chenille d'un beau vert (pl. 14, fig. 4), allongée, avec une bande dorsale blanche, presque entièrement occupée par une vasculaire rouge écarlate, interrompue à l'intersection des anneaux; si bien que cette vasculaire paraît éclairée de blanc par ses bords. Stigmatale blanche, pas toujours nette; ventre verdâtre ou vert blanchâtre, avec deux lignes latérales blanches ou blanc laiteux, séparées par une bande médiane verte; toute la chenille est d'un vernissé luisant.

Chrysalide d'un jaune testacé pâle, avec les côtés un peu plus foncés; pointe conique, aiguë, à poils crochus bruns.

Vit d'octobre à février, puis de nouveau en juin, sur les *Erica scoparia* et *arborea.*

Le papillon mérite une description spéciale, car il n'est guère connu des entomologistes, et il paraît avoir été décrit plusieurs fois à nouveau depuis sa publication. Auparavant, il est nécessaire de revenir sur cette espèce et celles qui sont voisines. Comme l'*E. scopariata* forme à elle seule un groupe très-distinct, il ne sera pas difficile de circonscrire la question.

L'*E. multiflorata* Mill. (Icon., t. II, pl. 71, fig. 11-12) n'est pas autre chose que l'*E. scopariata* Rbr., comme me le prouvent la chenille (loc. cit.) et les deux beaux exemplaires que je dois à la complaisance de l'auteur. Il est fâcheux que le coloriste ait rendu le papillon d'une manière imaginaire; la figure n'a aucun rapport avec l'espèce qu'elle représente, quoique le dessin soit assez exact.

L'*E. Guinardiaria* Bdv., espèce placée par tous les auteurs très-loin de notre *scopariata,* ne m'en paraît pas non plus distincte: je vais exposer cette autre partie de la question en détail, parce que je ne la regarde pas comme entièrement éclaircie. On voit, dans la plupart des collections de France, des *Eupithecia* indiquées sous le nom de *E. Guinardiaria* Bdv. Elles proviennent de la Prusse, des Landes et du Languedoc; d'autres, d'une taille énorme (22 à 23 mill.), portent le même nom (coll. Rambur,

Dardouin et Fallou), et proviennent de la Touraine et du centre de la France; ces grandes Eupithécies semblent différer des autres, qui n'ont d'ailleurs que 16 à 18 mill.; toutes ont le fond gris rougeâtre ; mais les dessins, et surtout les stries des nervures, sont identiques. J'ai pensé qu'il y avait double emploi, et que la *Guinardiaria* et la *scopariata* étaient synonymes. Je me mis à rechercher les chenilles des différents types.

M. Lafaury, de Dax, répondant à ma demande avec une généreuse complaisance, m'envoya en mars six chenilles de son *E. Guinardiaria;* cet envoi m'était d'autant plus précieux, que c'est des Landes qu'on tire la plupart des petits exemplaires de cette espèce et que, beaucoup de ceux qui ont été recueillis par M. Lafaury ont été soumis à des entomologistes compétents, et reconnus pour être l'*E. Guinardiaria.* Vers la même époque, je reçus du bas Languedoc la même chenille sous le même nom. Or, toutes ces chenilles, de provenances diverses, sont identiques entre elles, identiques, en outre, à celle de l'*E. scopariata* que nous donnons (pl. 14, fig. 4). Comme j'étais sûr d'avoir la vraie *scopariata,* dont j'ai pu voir et étudier les types authentiques qui ont servi à fonder l'espèce, je n'ai point hésité à regarder tous ces insectes comme semblables.

Restent maintenant les grands exemplaires dont j'ai parlé plus haut, beaucoup plus pâles, plus rougeâtres, et qui m'ont présenté dans leur organisation une singularité qui, d'ordinaire, est un bon caractère spécifique ; ils ont les palpes deux fois plus longs que tous les autres, et très-aigus, nullement écartés; pour tout le reste, je ne trouve que des différences de taille. La question, comme on le voit, est encore pendante, et la seule conclusion que je puisse tirer sera que toutes les Eupithécies du midi de la France et de l'Ouest, à l'exception des grands exemplaires de Touraine et du Centre, ne forment qu'une même espèce avec celle de la Corse. Qu'on se rappelle, en outre, que celle dont il s'agit a été créée sur des individus de Montpellier et de Corse, et l'on avouera que mes soupçons d'un double emploi ont quelque raison d'être; je ne crois pas, en effet, qu'une *Eupithecia,* voisine de *scopariata* et ayant les mêmes mœurs, m'ait échappé. Quoi qu'il en soit, si la chenille de ces grands exemplaires est différente, même faiblement, ils constitueront une espèce à part, qu'on pourra toujours désigner sous le nom de *Guinardiaria.* Je remarque encore que les figures et descriptions de cette espèce problématique sont, les unes détestables, ou se rapportant à d'autres espèces ; les autre vagues, parce qu'elles n'ont pas été faites comparativement. La figure de Duponchel (Suppl., t. IV, pl. 80, fig. 3), est un peinturlurage indigne représentant un insecte de 25 millim., à fond jaune et à ailes inférieures blanches ; sa description

très-vague ne se rapporte pas aux exemplaires que j'ai vus; il ne dit rien de l'éclaircie blanche placée au-dessous du point cellulaire, l'absorbant parfois, et qui est le caractère particulier de cette Eupithécie. La figure de M. Herrich-Schæffer représente une autre espèce, peut-être la *cocciferata.* La description de M. Guenée (Spec., t. X, p. 319, 1420) est très-bonne et s'applique parfaitement à l'*E. scopariata,* sauf la couleur rougeâtre.

{ *E. scopariata* Rbr. — Les quatre ailes sont d'un gris poudreux.
{ *E. Guinardiaria* Alior. ex parte. — Foncé, nullement rougeâtre sur les exemplaires frais et récents, avec beaucoup de lignes fines, sinueuses, n'atteignant pas toujours la côte et les nervures, coupées sur le disque de noir et de blanc; il y a, en outre, une éclaircie blanche, sans forme précise, imitant une traînée de poudre blanche, quelquefois figurant une bande, placée au-dessous du point cellulaire et descendant jusqu'au dernier tiers de l'aile, et une deuxième éclaircie semblable, en avant de la coudée et blanchissant l'espace qui la sépare de l'ombre foncée, où se dessine la subterminale; c'est un mélange très-joli à l'œil, mais très-difficile à décrire. La subterminale est blanche, dentée, rarement bien nette ; elle est droite, sans flexion, et s'élargit un peu à l'angle interne. Dans la bandelette qui remplace la coudée et qui se trouve entre les deux traînées blanches, quelquefois confondue avec elles, on remarque toujours une suite de traits noirs, situés sur les nervures, et par conséquent superposés : ils commencent à l'éclaircie placée au-dessous du point discoïdal, et sont suivis en avant d'autres traits semblables plus petits, séparés par des intervalles très-blancs. Mais je n'insiste que sur les premiers, qui sont toujours constants : ils forment, par leur ensemble, une bande droite, et sont réunis entre eux par une ombre roussâtre plus ou moins marquée. Le premier, ou plus inférieur, est placé sur la sous-médiane à 4 millim. du corselet; il est souvent géminé; le deuxième sur la troisième nervule inférieure ; le troisième sur la deuxième; le quatrième sur la première ; les deux autres, enfin, quelquefois peu apparents sur les première et deuxième nervules supérieures. Le point cellulaire, très-variable, est quelquefois nul. En vieillissant, les *scopariata* deviennent un peu rousses.

Le papillon éclôt en mai-juin, puis en août-septembre; mais il est beaucoup plus commun à la première époque. Il se trouve dans toute la Corse, à la plaine et surtout à la montagne, dans les endroits frais.

Habite aussi la France au Midi et à l'Ouest, la Provence, la Saxe et la Prusse.

11. Eupithecia oxycedrata Rbr., Ann. Soc. ent., 1832, pl. 2, fig. 13, Dup., pl. 90, fig. 9 (détestable).

Chenille verte ou vert foncé à espace dorsal vert blanchâtre, sur lequel est fortement marquée la vasculaire en vert noirâtre. Les bords de ce même espace dorsal sont souvent tout à fait blancs, ce qui figure une sous-dorsale blanche et fait croire d'abord à trois lignes longitudinales. L'espace sous-dorsal est vert, bordé par la stigmatale jaune ou blanc jaunâtre, ou plus rarement blanche. Les stigmates sont très-petits, noirs, cachés dans les plis de la stigmatale. Le ventre est plus pâle, vert blanchâtre, avec une ligne ventrale bien marquée blanche. La tête est d'un vert transparent, un peu testacé, avec les mandibules et les pattes écailleuses piquetées de brun clair.

J'ai vu une variété toute verte avec une vasculaire noirâtre et la stigmatale blanche ; une autre avec toutes les lignes ordinaires marquées en brun rouge. Vit en avril et en octobre sur le *Juniperus oxycedrus*.

Enverg. 19 à 21 mill. — Le papillon est très-voisin de *sobrinata;* je me bornerai donc à signaler les différences. Il est souvent plus grand, et d'un gris foncé ou noirâtre, parfois très-clair, mais sans nuance rousse comme chez la première : la subterminale, brusquement fléchie en approchant de la côte, fait un coude rentrant pour s'aller insérer en arrière sur la côte par trois petits traits noirs sagittés, souvent oblitérés, et à 3 millim. du bord externe, y compris la frange, et non à 2 seulement. En outre, il y a deux autres traits noirs au-dessous de l'angle apical et un troisième, très-long, coupant la subterminale et se réunissant à la frange, entre la deuxième et troisième nervule supérieure. Il y en a un deuxième au-dessous, qui manque souvent à partir de ce long trait noir ; la subterminale s'arrondit en avant, puis vers la première inférieure elle se brise obliquement pour aboutir au bord interne; elle est doublée de noir dans cette dernière partie. Chez *sobrinata,* elle est bien plus droite, courbée en avant, régulièrement dentée, et n'a point cette brisure oblique que nous signalons. La bandelette médiane part de l'extrémité du point cellulaire, se confond avec lui, et se joint à la côte en le continuant ou l'allongeant pour ainsi dire. Chez *sobrinata,* la même bandelette, également évasée par en bas, part de l'extrémité intérieure du point, et le laisse en dehors isolé.

L'insecte paraît en mars et en septembre-octobre. Il est répandu dans toute la Corse méridionale, où abonde le genévrier, à Porto-Vecchio, à Calvi, à Bonifacio, etc.

Il habite aussi l'Espagne et la France méridionale.

Obs. Nous croyons, malgré l'opinion de M. Guenée, que c'est bien cette espèce qu'a voulu figurer Duponchel. Si c'était la *pheniceata,* il n'aurait pas manqué d'outrer les lignes de la coudée qui sont droites et doublées de noir, et n'aurait point marqué autant les trois traits sagittés superposés, parallèles au point discoïdal et non obliques. Du reste, la figure est mauvaise.

Genus GYMNOSCELIS Mihi.

Tibias postérieurs à une seule paire d'éperons ; premier rameau de la composée antérieure (sous-costale Gn.), soudé par approche avec la simple antérieure (costale), et décrivant, pour la rejoindre, une forte courbure. Le reste comme dans le genre précédent.

Gymnoscelis pumilata Hbn., 388. — Dup., IV, 59, 3.

Chenille verte, brune, rosée ou jaune, avec une série de chevrons colorés figurant, sur l'espace dorsal, une suite de V, la pointe en haut. Tête testacée, avec quelques points noirs ; ventre plus clair. Sa forme est particulière. Aplatie en dessus, elle a les anneaux postérieurs très-épais, et les antérieurs très-atténués. Elle est aussi plus forte, plus courte et plus ramassée que celles des chenille des genres voisins.

Sa coloration, dont je n'ai mentionné que les types les plus communs, varie à l'infini ; j'ai trouvé des chenilles entièrement vertes et presque veloutées, sans aucun dessin, principalement sur la *Passerina hirsuta* et les *Erica* en fleur.

D'un beau jaune soufre, avec les chevrons orangés ou nuls ; sur le *Genista c orsica* et les deux *Calycotomea.*

D'un gris de lin, avec les chevrons brun clair et une stigmatale gris noirâtre ; sur l'*Odontites lutea.*

De couleur d'os claire, presque diaphane ; sur la bruyère, la *Globularia alypum* et les Amaranthacées.

D'un rouge clair, avec ou sans dessins ; sur l'*Arbutus unedo.*

D'un rouge brun, avec les chevrons bruns ou pourprés, et une sous-dorsale noirâtre ; sur le *Rosmarinus officinalis,* etc.

Comme on le voit, cette chenille est polyphage ou, pour mieux dire, elle vit sur les fleurs d'un très-grand nombre de plantes ou d'arbrisseaux. Je l'ai élevée sur dix-neuf végétaux différents ; quelques-uns méritent d'être cités parce qu'ils ne nourrissent point d'*Eupithecia ;* ce sont : les *Genista,* le *Vitex agnus-castus,* la *Mercurialis annua,* la *Passerina hirsuta,* etc. Cette espèce est une des moins délicates; je l'ai vue s'accommoder des plantes desséchées lorsque je l'oubliais dans mes boîtes, et ne pas paraître en souffrir ; enfin, pour achever l'histoire déjà si curieuse de cette chenille, dont les mœurs diffèrent à tous les égards des Eupithécies, il me reste à dire qu'en Corse on peut la ranger parmi les insectes nuisibles. En effet, je l'ai trouvée dévorant les épis femelles du maïs et causant de notables dommages. Ma surprise ne fut point ordinaire quand je pus me convaincre qu'une espèce de cette famille peut vivre de Graminées. Les œufs sont pondus sur les styles qui sortent de l'enveloppe des jeunes épis et, après l'éclosion, la chenille en dévore une partie pour atteindre bientôt les grains encore mous et tendres, qu'elle évide en les rongeant. Souvent, pour pondre, la femelle de la *pumilata* profite des larges trous que fait aux épis une espèce beaucoup plus nuisible qu'elle, l'*Heliothis armigera ;* j'ai trouvé jusqu'à dix larves dans des galeries déjà profondes (1), et qui leur épargnaient la peine de percer l'enveloppe des épis.

Chrysalide très-courte, à pointe anale très-aiguë, fauve, avec l'enveloppe des ailes translucide ou verdâtre.

Je ne décris pas le papillon, qui est bien connu ; ses variétés très-nombreuses ne peuvent se classer par races : la taille, la couleur, l'intensité des dessins, sont excessivement variables.

L'*E. globulariata* Mill., Icon., t. I, pl. 3, fig. 1-7, ne peut pas, selon moi, se séparer de l'*E. pumilata ;* sa couleur grise et ses lignes un peu plus droites ne peuvent être un caractère spécifique.

(1) M. Guérin-Méneville rappelle qu'il a trouvé l'*H. armigera* sur le *Cicer arietinum* ou pois chiche. Cette *Heliothis* est en effet polyphage ; je l'ai élevée en Corse sur les Labiées, l'*Aster*, les *Spergularia,* les *Atriplex,* etc.

L'*E. pauxillata* Bdv., qui vivrait sur le genévrier, me paraît encore bien proche de la première ; sa taille microscopique n'est point non plus un caractère. Il est vrai que je ne puis juger sur les exemplaires incomplets que je possède ; ses tibias n'ont qu'une seule paire d'éperons. Je ne l'ai pas trouvée en Corse.

L'*E. pumilata* Hbn. a une envergure de 13 à 20 millim.

Elle est très-commune dans toute l'île, et ses générations se succèdent sans interruption du 1er janvier au 31 décembre. Je l'ai vue éclore dans tous les mois.

Habite aussi la France entière, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, l'Illyrie et la Russie méridionale ; elle est plus commune dans le Midi que dans le Nord, où elle n'a que deux générations par an.

NOTE

SUR LE

Mâle du MORPHO HECUBA,

LÉPIDOPTÈRE DE LA SECTION DES ACHALINOPTÈRES ET DE LA TRIBU DES MORPHIDES,

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 12 Juin 1867.)

Daubenton, dans ses planches enluminées (pl. 19), désigne sous le nom de Grand Oculé de Cayenne un Achalinoptère qui a été décrit par Linné, Mant. Alt., p. 534, sous celui d'*Hecuba*, nom qui a été adopté par Fabricius, Godart, Latreille, etc.

Cramer, Pap. exot., pl. 217, fig. A, B, et Herbst, Pap., tab. 21, fig. 1-2, représentent cette belle et grande espèce, dont ils n'ont connu que la femelle.

Godart, Encycl. méthod., t. IX, p. 440, fait connaître aussi cette remarquable espèce; mais les deux individus qui ont servi à ce savant pour décrire ce *Morpho* avaient le corps si défectueux, que cet entomologiste consciencieux n'a pu en déterminer le sexe; cependant l'analogie, dit-il, et je suis de son avis, ferait croire que ce sont deux femelles.

Tous les lépidoptéristes savent combien cette espèce est rare et peu répandue dans les collections : le seul individu que je connaisse et qui est une femelle faisait partie de la collection du général Feisthamel; actuellement cet individu, dans un bon état de conservation, appartient à la riche collection du docteur Boisduval, qui pendant longtemps a été le seul à Paris possédant ce *Morpho* remarquable.

M. Mélinon, directeur du pénitencier à la Mana, dans la Guyane française, a fait dernièrement au Muséum un envoi d'insectes Lépidoptères, parmi lesquels j'ai trouvé ce *Morpho;* il appartient au sexe mâle, et comme ce sexe était resté jusqu'à présent inconnu, je profite de la circonstance qui se présente pour en donner une description détaillée.

MM. Doubleday et Hewitson, dans leur grand ouvrage ayant pour titre : The genera of Diurnal Lepidoptera, t. II, p. 339, considèrent le *Papilio Telemachus* de Cramer, pl. 373, fig. A, B, comme étant le mâle du *Morpho Hecuba* de Linné. J'ai consulté Cramer, j'ai comparé la figure donnée par cet iconographe de ce *Morpho* avec le mâle que possèdent actuellement les collections du Muséum de Paris, et je me vois dans l'obligation de dire qu'il n'y a aucune analogie ; je crois même que la figure de Cramer (pl. 373, fig. A, B), qui porte le nom de *Telemachus,* n'appartient pas à ce sexe, et de plus est une tout autre espèce. Du reste, l'opinion que j'émets ici n'est pas seulement la mienne; Godart, dans son remarquable article *Papilio* de l'Encyclopédie méthodique, t. IX, p. 440, l'avait déjà manifestée, car le *Telemachus* (1) de Cramer, pl. 373, fig. A, B, considéré par MM. Doubleday et Hewitson comme étant le mâle d'*Hecuba,* n'est autre que la femelle du *M. Anaxibia* d'Esper, Pap. exot., tab. 55, fig. 1, ♂ (2).

Godart, après avoir décrit la femelle du *M. Hecuba,* dit à la fin de la description : Très-rare. En effet, je ne sache pas, comme je l'ai déjà dit plus haut, que cette espèce soit beaucoup répandue dans les collections, et cette rareté est probablement due aux conditions dans lesquelles vivent ces magnifiques espèces.

M. Lacordaire, dans un remarquable travail ayant pour titre : Notice sur les habitudes des Lépidoptères Rhopalocères (Diurnes) de la Guyane française, Ann. Soc. Ent., 1re série, t. II, p. 394, 1833, dit, au sujet des

(1) Je dois dire aussi, d'après Godart cependant, que, dans la figure du *Telemachus* de mademoiselle Mérian, Surin. Ins., p. 68, tab. 68, ♀, le bleu du dessus des ailes se termine presque en rayons. C'est ce qui a fait dire à Linnœus que cet insecte ressemblait beaucoup à son père (*Ulysses*), mais qu'il était plus petit et sans queue. La même figure indique avec raison des taches fauves sur le limbe terminal des ailes; cependant Linnœus, qui y renvoie, dit dans la phrase spécifique que les ailes sont sans taches en dessus : *supra immaculatis.*

(2) E. Deyrolle, Ann. Soc. Entom., 3e série, t. VIII, p. 208 (1860).—C. Bar, loc. cit., 4e série, t. IV, p. 31 (1864).

espèces qui composent cette coupe générique : « La Guyane possède un assez grand nombre de *Morpho ;* si l'on jugeait de ces brillants Lépidoptères, qui font l'ornement des forêts intertropicales, par leur rareté dans les collections, on serait naturellement conduit à penser qu'ils multiplient peu et qu'on ne les rencontre que de loin en loin. Il n'en est rien cependant : les espèces les plus rares, celles figurées et décrites dans les anciens auteurs, et que bien peu d'entomologistes possèdent aujourd'hui, sont au contraire très-communes ; mais leur habitude de se tenir constamment au sommet des arbres les plus élevés, autour desquels elles planent majestueusement sans jamais descendre à la portée du chasseur, met celui-ci dans l'impossibilité de se les procurer. Pendant vingt mois de séjour à Cayenne, malgré les récompenses promises aux nègres qui m'en apporteraient, et malgré tous mes efforts personnels, il ne m'a pas été possible d'en obtenir aucun individu, et je ne sache pas qu'on en ait pris un seul dans toute la colonie. Ils manquaient également dans toutes les collections du pays.

» Les seules espèces que j'aie pu prendre sont le *Menelaus,* l'*Helenor* et l'*Achilles.* Toutes trois sont communes dans les forêts ; leur vol n'a aucun rapport avec celui des *M. Metellus, Hecuba* et *Andromachus ;* au lieu de planer, elles s'élancent par bonds pour ainsi dire désordonnés, à la manière de certains Satyres ; mais leurs ailes offrent infiniment plus d'étendue ; à chaque bond elles franchissent un espace de huit ou dix pas et vont ainsi très-vite. On les prend alors difficilement ; mais quand vient une pluie subite, ou aux approches de la nuit, elles se posent à quelques pieds de terre sur les feuilles, ferment leurs ailes et se laissent saisir avec la main (1). »

Dans cette coupe générique, les femelles, d'après Godart, seraient ordinairement plus grandes que les mâles ; le savant auteur de l'article Papillon de l'Encyclopédie méthodique donne aux femelles de cette espèce qu'il a observées 20 à 22 centimètres d'envergure, et les figures de Cramer mesurent à peu près la même dimension. Godart, n'ayant eu à sa disposition que des individus dans un état de défectuosité très-grand, non seulement n'a pu en déterminer le sexe, mais il lui a été impossible

(1) Suivant M. C. Bar, le vol de ces Lépidoptères varie selon les groupes, et cet entomologiste, dans un article très intéressant publié dans nos Annales (Ann. Soc. Entom., 4e série, t. IV, p. 29, 1864), a fait connaître, autant que possible, celui propre à chacun d'eux.

aussi de faire connaître la couleur du thorax et de l'abdomen du *Morpho Hecuba.*

L'individu mâle que j'ai à ma disposition étant d'une très-grande fraîcheur, il me sera possible de décrire ces divers organes, et, à ce sujet, je dois dire que je ne serai pas d'accord avec Cramer. En effet, cet iconographe, en faisant connaître cette espèce, dit que la tête et le corps, en dessus, de ce beau Papillon sont garnis de poils menus, argentés et tant soit peu luisants. J'ignore si Cramer a eu à sa disposition des individus dans un état parfait de conservation; mais tout ce que je puis dire, c'est que, chez le mâle que j'ai sous les yeux, ces organes sont d'une couleur tout à fait différente, et il n'y a que l'abdomen qui présente le caractère indiqué par cet auteur (1). Je ferai encore remarquer que la femelle qui a été mise à ma disposition par M. le docteur Boisduval ne présente pas non plus le caractère signalé par Cramer, ni la figure qui a été donnée de ce sexe par cet iconographe.

Morpho Hecuba (2) Linné, Mant. Alt., p. 534, ♀.—Fabr., Syst. Ent., p. 459, n° 67, ♀. — Spec. Ins., t. II, p. 26, n° 104, ♀. — Mant. Ins., t. II, p. 13, n° 121, ♀. — Entom. Syst. Emend., t. III, pars I, p. 87, n° 273, ♀. — Cram., Pap. exot., pl. 217, fig. A, B, ♀. — Herbst, — Pap., tab. 21, fig. 1 et 2, ♀. — Daubent., pl. enlum. 19, ♀. — God., Encycl. méth., t. IX, p. 440, n° 5, ♀.

Enverg. 17 centim.

M. *Alis ad basin albicante ferrugineo tinctis, anticis supra fulvo-ferrugineo, cellula discoidali margineque externo nigris : hoc fulvo maculato dentatoque; posticis nigris, albo-dentatis, angulo postico in mare spatuliformi. Alis subtus fusco-ferrugineis, argenteo lineatis maculatisque, anticis tribus oculis magnis, posticis basi argenteo rufoque fasciatis, quadriocu-*

(1) Cependant, comme il pourrait bien se faire que les individus mâle et femelle observés par moi eussent ces organes déflorés, M. C. Bar, qui habite Cayenne depuis longtemps et qui possède les deux sexes de ce grand *Morpho,* est le seul qui pourrait décider cette question.

(2) J'aurais désiré représenter le mâle de cet Achalinoptère dans les Annales; mais j'en ai été empêché par l'exiguïté des planches

latis, oculo primo magno, sejuncto, sequentibus parvis, congregatis. Capite nigro, albo punctato; antennis nigris; palpis ferrugineis; thorace nigro, postice-albo piloso; abdomine supra griseo cinereo piloso, infra nigro.

Mâle. Le dessus des premières ailes est d'un brun fauve ferrugineux, avec la base, la cellule discoïdale, la moitié de la côte et tout le bord externe noirs; les échancrures du bord externe sont fauves, et ce même bord est parcouru par une double rangée de lunules de la couleur du fond; le noir de la base est légèrement bordé de vert, et toute cette partie est d'un blanc très-légèrement teinté de ferrugineux, couleur qui s'étend sur une partie du bord postérieur.

Le dessus des secondes ailes est noir, avec la base d'un gris violâtre terminée de jaune ferrugineux; elles sont moins échancrées que chez la femelle, et leur angle postérieur présente un prolongement spatuliforme très-prononcé; celui-ci est finement bordé de blanc et marqué de chaque côté d'une tache de cette couleur; les échancrures du bord externe sont bimaculées de blanc, tandis que celles des bords antérieur, postérieur et interne, ainsi que l'angle anal, sont seulement unimaculés de cette couleur; il est aussi à remarquer que le bord externe, au lieu d'être longé par un double cordon de lunules fauves, comme cela a lieu dans la femelle, n'est parcouru que par un seul cordon de lunules de cette couleur. La gouttière abdominale, d'un gris cendré, est très-grande.

Le dessous des premières ailes est d'un brun teinté de ferrugineux, avec des lignes divergentes à la base, des taches triangulaires au milieu et en avant du bord postérieur, d'un beau blanc argenté. Derrière les taches du milieu sont trois grands yeux noirs, ayant l'iris roux, la prunelle d'un beau blanc argenté et en croissant, à l'exception cependant de l'œil antérieur, qui se présente sous la forme d'un carré plus long que large. Le bord externe offre, en outre, une triple ligne ferrugineuse qui s'étend du sommet à l'angle interne.

Le dessous des secondes ailes est d'un brun ferrugineux vers la base, d'un blanc teinté de gris vers le bord postérieur, avec quatre yeux discoïdaux, semblables à ceux des premières ailes, mais dont l'antérieur, tout à fait isolé, est arrondi et beaucoup plus grand que les trois autres, qui sont réunis et qui affectent une forme plutôt ovalaire; ces yeux sont précédés par trois bandes d'un blanc argenté, dont l'inférieure, plus large et surtout plus prolongée, couvre une partie de l'iris du premier œil; l'intermédiaire est beaucoup plus courte; quant à la supérieure, elle est linéaire et couvre tout le bord antérieur. Le bord externe de ces ailes est

entièrement divisé par trois lignes, dont l'interne d'un blanc argent, les deux externes ferrugineuses, mais devenant argentées vers l'angle anal. Les échancrures sont très-finement lisérées de blanc, et quant au prolongement spatuliforme, il est d'un beau noir, séparé de la première ligne par des atomes d'un gris cendré; de plus, il est maculé de blanc de chaque côté comme en dessus et finement bordé de cette couleur.

La tête est noire, maculée de blanc, avec le bord postérieur des yeux liséré de cette couleur; les antennes sont noires; les palpes sont ferrugineux. Le thorax, en dessus, est noir; il est de cette couleur en dessous, mais maculé de blanc et de ferrugineux. Tout l'abdomen, en dessus, est d'un gris cendre légèrement teinté de ferrugineux, avec le dessous et les côtés noirs.

Cette jolie espèce, qui fait actuellement partie des collections du Muséum, provient de la Mana, d'où elle a été envoyée par M. Mélinon, directeur de la colonie agricole pénitentiaire de Saint-Laurent-Maroni.

D'UN ORGANE PARTICULIER

Que présente une chenille de LYCÆNA,

Par M. GUENÉE.

(Séance du 25 Septembre 1867.)

La *Lycæna bœtica,* dont je viens entretenir aujourd'hui la Société, a, comme on sait, des mœurs tout exceptionnelles, puisque, au lieu de vivre à découvert sur les arbres ou les plantes basses comme presque toutes ses congénères, elle passe sa vie entière renfermée dans les siliques du baguenaudier (*Colutes*), dont elle ne mange que les graines. Elle n'est pas, il est vrai, tout à fait la seule dans ce cas : la *Lycæna Iolas* partage ses mœurs et sa nourriture ; dans l'Inde, la *Thecla Isocrates* vit dans l'intérieur du fruit du grenadier (*Punica*), et enfin une autre Lycénide de l'Amérique septentrionale présente des habitudes analogues.

Averti par ces mœurs exceptionnelles, je me mis à observer attentivement la chenille de la *L. bœtica,* espérant que cette vie anormale amènerait quelque modification dans les organes de l'insecte. Je m'adressai d'abord à l'appareil respiratoire, pensant que la ration d'air que la nature a si parcimonieusement mesurée à notre chenille entraînerait une conformation particulière des stigmates; mais je ne trouvai rien de ce côté. Je remarquai seulement la position de ces spiracules qui, au lieu d'être placés latéralement, dans ou sur la bande ou ligne que j'ai appelée *stigmatale,* sont situés beaucoup plus haut et presque sur le dos, de sorte que le neuvième qui, comme on sait, est toujours porté au-dessus de la bande en question et hors de l'alignement des huit précédents, est ici placé absolument sur la même ligne. Mais cette disposition n'est point le partage exclusif de notre chenille, les autres Lycénides la présentent également; bien plus, les autres larves dont la forme est semblable, c'est-à-dire dont le dos est semi-ovoïde et le ventre aplati, doivent participer plus ou moins à cette situation anormale des stigmates : je puis au moins l'affirmer pour les larves de nos *Limacodes* européens.

Chercher la raison de cette exception à la loi naturelle qui préside à la conformation des chenilles n'entre point dans le sujet de cette notice ; je passe donc à l'organe qui en fait le principal objet. Toutefois, pour me faire comprendre plus facilement, je dois encore exposer ici une autre modification que présentent les chenilles des Lycénides.

Il s'agit des trois derniers anneaux, qui paraissent n'en former qu'un seul. En effet, au lieu de ces profondes incisions qui séparent les onze segments des autres chenilles, et même les neuf premiers de celles-ci, à peine peut-on saisir, même à l'aide d'une loupe, deux légers sillons irréguliers qui accusent faiblement leur séparation, et, chez la chenille de la *bœtica*, un rang circulaire de poils spiniformes, qui garnit l'incision antérieure, manque absolument aux trois derniers segments. Évidemment toute flexion latérale est interdite à ces trois anneaux, qui sont à peu près soudés ensemble. Toutefois je crois que cette soudure n'est qu'apparente, car elle ne se reproduit point dans la chrysalide.

Ces explications données pour qu'on ne se méprenne pas sur le nombre des anneaux et la position des stigmates, occupons-nous de l'organe que j'ai découvert.

Sur le 11e anneau, un peu en arrière et au-dessous de la 9e et dernière paire de stigmates, je découvris deux ouvertures tout à fait semblables à celles de ces spiracules et à peu près de la même dimension. Je crus d'abord à l'existence de deux organes respiratoires surnuméraires, et je me lançais déjà dans les conjectures pour expliquer leur présence ; mais comme je retournais la chenille en tous sens, pour bien voir la déhiscence de ces ouvertures qui me semblait différente des autres, la chenille, que ce maniement inquiétait, fit tout à coup sortir par ces trous un corps tout particulier, que je ne puis mieux comparer qu'aux tentacules que certains Polypes développent aussi à volonté. C'est un organe mou, cylindrique ou légèrement pyriforme, dont l'extrémité est garnie de petites pointes charnues imitant des poils, et tantôt redressées à sa surface, tantôt rayonnant autour d'un axe placé au sommet de cette caroncule. Soumis au grossissement du microscope, ce corps singulier me fit voir que ces prétendus poils étaient des tentacules allongés, et hérissés eux-mêmes d'épines charnues. Ceux qui sont placés à la circonférence sont assez régulièrement disposés et tantôt se couchent sur le cylindre (probablement quand celui-ci doit sortir de l'ouverture ou y rentrer), tantôt se redressent d'une manière menaçante. Mais c'est au sommet même que ces tentacules sont très-nombreux, accumulés, couchés les uns sur les autres et dirigés dans tous les sens, au point qu'il est impossible de les compter.

La chenille possède la faculté de faire sortir ces organes à sa volonté,

tantôt isolément, tantôt tous deux à la fois. Elle les lance alors comme les Y des *Papilio* ou comme les cornes des Limaçons. Parfois elle ne les montre que jusqu'à moitié de leur longueur, et alors les tentacules du sommet ne s'épanouissent que peu ou point ; tantôt elle les développe en entier en faisant rayonner ces tentacules de toutes parts. Le plus souvent elle se laisse manier, chatouiller, piquer, sans y avoir recours, ce qui paraît exclure l'idée que ces corps soient des moyens de défense ou d'intimidation. Soit à l'état de repos, soit pendant la marche, ils sont constamment retirés à l'intérieur; mais l'observateur trouvera toujours le moyen de les manifester, en pressant la chenille de la tête à l'anus, comme pour faire sortir les excréments. J'invite mes collègues à les soumettre à des grossissements plus puissants que ceux dont je dispose et surtout au moyen du microscope à gaz, pour étudier de plus près les faisceaux enlacés au sommet, et constater la présence ou l'absence d'une ouverture quelconque sur ou entre eux. J'ai vainement réuni, dans ce but, les deux systèmes d'éclairage adaptés à mon microscope, et qui consistent en un miroir concave, hémisphérique, traversé par l'objectif, puis en de grosses lentilles projetant les rayons d'une forte lampe sur le point à observer; peut-être aussi mes yeux n'ont-ils plus la puissance nécessaire pour découvrir de si petits objets.

Mais ce n'est pas tout, et notre chenille présente une autre singularité. Au sommet du 10e anneau se trouve encore une autre ouverture, unique cette fois, placée transversalement, et entourée d'un bourrelet saillant autour duquel les granulations qui couvrent tout le corps de la chenille s'accumulent particulièrement. Par cette sorte de boutonnière, et au milieu, sort, à la volonté de la chenille, une espèce de vésicule hémisphérique, transparente, qui donne passage à une sérosité assez abondante pour former une grosse gouttelette, laquelle se reproduit quand on l'a absorbée. La chenille ne sécrète cette sérosité que quand elle est inquiétée, imitant en cela les *Cucullia* et beaucoup d'autres larves qui dégorgent par la bouche une liqueur colorée, dans l'intention sans doute de rebuter ceux qui les manient. Mais chez ces dernières la destination primitive de cette liqueur paraît être, tantôt de ramollir leurs aliments, comme chez les *Cossus*, tantôt de les rendre plus assimilables à l'aide de cette sorte de salivation. Ici, rien de pareil ne peut avoir lieu. On ne peut pas davantage comparer cette vésicule aux éminences que beaucoup d'autres chenilles portent à la même place et qui sont tout à fait indépendantes des verrues trapézoïdales qui, comme je l'ai dit ailleurs, sont des pièces intimement liées à l'organisation générale des chenilles. Ces éminences sont, tantôt permanentes, tantôt rétractiles,

comme je l'ai aussi expliqué ; mais je n'en connais aucune qui soit perforée et qui puisse, par conséquent, donner passage à un liquide quelconque. Or, je me suis assuré, en dépouillant la chenille de la *bœtica,* que la peau est bien réellement percée en cet endroit, et qu'ainsi la gouttelette n'est point due à une simple exsudation. Au reste, le tempérament lymphatique de notre chenille, dû à la qualité aqueuse de ses aliments, la dispose merveilleusement à ces émissions de sérosité.

Telles sont les deux singularités que présente la chenille de la *Lycæna bœtica,* et il me paraît qu'elles méritent toutes deux d'attirer l'attention des observateurs. Quant au but que la nature s'est proposé par cette structure exceptionnelle, il n'est pas facile à deviner, et dans ce cas, comme dans tant d'autres où j'ai avoué mon impuissance, le champ des conjectures reste ouvert. Les explications qu'on a imaginées dans quelques circonstances analogues me paraissent trop forcées pour que je m'expose, en en risquant de nouvelles, à allonger inutilement cette notice.

EXPLICATION DES FIGURES 9 A 12 DE LA PLANCHE 13e.

Fig. 9 et 10. Les cinq derniers anneaux de la chenille vus de face et de côté.

a. Les stigmates.

b, fig. 9. Les ouvertures qui donnent passage aux corps tentaculiformes.

b, fig. 10. Ces corps développés.

11. Un de ces corps grossi.

12. Une des épines charnues qui le garnissent, grossie.

EXCURSION ENTOMOLOGIQUE ANNUELLE

Dans les VOSGES et l'ALSACE en 1866,

Par M. le docteur MARMOTTAN.

(Séance du 23 Octobre 1867.)

Dans la séance du 25 avril 1866, la Société avait décidé que l'Excursion annuelle aurait lieu dans les provinces de l'Est, et avait désigné Strasbourg comme point de réunion pour les entomologistes qui voudraient se joindre à elle pour explorer l'Alsace et les Vosges.

L'Alsace est, sans contredit, une de nos contrées entomologiques les plus intéressantes ; formée d'une magnifique vallée, resserrée entre deux chaînes de montagnes parallèles, les Vosges et la forêt Noire, et parcourue dans toute sa longueur par un des plus beaux fleuves de l'Europe, le Rhin, elle offre au naturaliste les conditions les plus variées, les expositions les plus diverses.

L'entomologiste parti d'un des sommets des Vosges et descendant vers le Rhin pourrait récolter dans son parcours, depuis les espèces alpines qui éclosent sur les hauts sommets, jusqu'aux espèces méridionales qu'on rencontre en assez grand nombre dans la vallée. Il passerait successivement de la région des neiges à celle des sapins, des sapins aux hêtres, et des hêtres aux forêts de chênes de la plaine. Il suffit de parcourir les Catalogues que viennent de publier nos collègues M. Wencker (Coléoptères) et M. de Peyerimhoff (Lépidoptères), pour avoir une idée de la variété et de la richesse de cette faune, en même temps que de son originalité.

Le rendez-vous était donné à Strasbourg le 20 juin, à l'hôtel de France. Dès le premier jour bon nombre de nos collègues étaient déjà réunis, MM. Goubert et Wencker, de Strasbourg ; Berce et Marmottan, de Paris, se

rencontraient avec le docteur Puton, de Remiremont; MM. Gerber et Bischoff, de Bâle; Géhin et Fridrici, de Metz ; Leprieur, de Colmar. A nos collègues venaient successivement se joindre des amis des sciences naturelles qui emploient leurs loisirs à étudier la faune et la flore de l'Alsace; M. Silbermann, connu de tous les amis des sciences; M. le pasteur Blind, homme vénérable, botaniste instruit, ayant réuni dans un vaste herbier les mousses et les lichens des Vosges, excellent entomologiste, dont nous avons aujourd'hui à regretter la perte; le respectable et excellent abbé Jacquel, curé à Coinches, botaniste, géologue, entomologiste, connaissant les Vosges à fond, et se faisant un plaisir de guider les naturalistes qui veulent explorer ces montagnes; MM. Meyer et Reiber, de Strasbourg, possédant une belle collection de Coléoptères d'Alsace; M. de Peyerimhoff, qui, depuis, est devenu notre collègue.

Les quelques jours que la Société séjourna à Strasbourg furent employés à explorer les environs et à visiter des collections; parmi celles-ci je signalerai en particulier celles de MM. Silbermann et Goubert. M. Silbermann possède une belle collection de Lépidoptères d'Alsace ; notre président, M. Berce, y remarqua un beau type de l'*Aplecta speciosa* Hb. La collection de M. Goubert est surtout remarquable par le nombre et la beauté de ses espèces exotiques : on peut la citer comme une de nos meilleures collections.

La journée du 22 fut employée à visiter le Musée, qui est certainement un des plus beaux de France. Sous l'habile direction de M. Schimper, qui déploie dans ses fonctions un zèle et une activité dignes de tous les éloges, cet établissement est arrivé à un degré de prospérité remarquable. Avec des ressources relativement faibles, ce savant est parvenu à accumuler des richesses de premier ordre. Nous remarquâmes surtout un magnifique exemplaire d'Aurochs, venu des forêts de la Lithuanie, et un squelette complet et admirablement monté du grand Elan fossile, dont M. Schimper est allé lui-même chercher les ossements dans les tourbières de l'Irlande.

Comme dans presque tous les Musées, la partie entomologique est relativement la plus faible. La collection de Coléoptères se compose de grosses espèces, comme on en trouve partout; celle des Lépidoptères est plus riche, et se divise en deux parties : une collection générale et une collection alsacienne. Ces deux collections sont bien tenues, mais il y a quelques erreurs de noms faciles à corriger. M. Berce y a découvert l'*Aplecta speciosa* Hb. confondu avec d'autres espèces.

Une de nos premières sorties fut pour l'Orangerie; on y arrive soit par l'allée de la Robertsau, soit par la belle promenade des Contades, qui sont

les Champs-Élysées de Strasbourg; en face de l'Orangerie se trouve la place Lenôtre, tout entourée de magnifiques tilleuls à petites feuilles (*Tilia microphylla*). Ces arbres séculaires, creusés et cariés par le temps, sont une véritable mine d'insectes rares, et sont souvent visités par les entomologistes de Strasbourg. On y prend abondamment le *Lampra rutilans*, et dans le terreau accumulé se développent l'*Osmoderma cremita* et la *Cetonia marmorata*; je citerai encore le *Platyrhinus latirostris*, et un grand Longicorne, l'*Ægosoma scabricorne*, qui, dans les chaudes soirées du mois d'août, sort abondamment des troncs d'arbres aussitôt le soleil couché, et se laisse prendre facilemenl à la lanterne. Nous avons vu dans la collection de M. Meyer deux beaux exemplaires de l'*Athous mutilatus* qu'il avait capturés dans ces tilleuls, et au printemps dernier notre collègue M. Varin y trouva une vingtaine d'exemplaires de l'*Apeistus Rondani*.

Une matinée fut employée à parcourir les bords du Rhin. Formées d'une couche profonde d'alluvion, les rives de ce grand fleuve sont littéralement couvertes d'une forêt de saules; l'île des épis présente une masse de verdure où se marient les feuillages des peupliers, des saules et des trembles. Les dépressions du sol, remplies par les eaux d'infiltration, sont entourées d'une ceinture de joncs, de *Scirpus* et de *Carex* entremêlés à la flore des marécages. Il y a là une abondante récolte pour le filet et le parapluie. Les premiers insectes qui frappent les yeux sont les *Chlorophanus viridis, pollinosus, salicicola*; on les trouve en grand nombre accrochés aux feuilles des saules; couverts comme les *Lixus* d'un léger pollen d'une fraîcheur remarquable, mais qui s'efface facilement, ils ont besoin d'être piqués de suite si l'on veut les conserver dans leur éclat. On y voit aussi communément l'*Otiorhynchus scabripennis*, le *Pachybrachys histrio*, le *Cryptocephalus flavescens* avec la variété *frenatus*, le *Lepirus colon*. Au bord des eaux, en remuant le gravier des alluvions ou en soulevant les débris de roseaux, on voit courir en grand nombre les Carabiques, qui aiment les rivages; les *Bembidium modestum, prasinum, fasciolatum, lunatum*; les *Agonum marginatum, impressum* et enfin la belle *Nebria livida*, qui vit en société sous les bottes de roseaux ou sous les vieilles nasses échouées sur les rives.

Nous ne voulûmes pas quitter Strasbourg sans y prendre l'*Hæmonia equiseti*, espèce qui n'y est pas rare, mais que la singularité de ses mœurs rend difficile à trouver.

Avec notre collègue M. Gerber et le pasteur Blind, qui voulut bien nous diriger, nous montâmes dans une légère embarcation et nous sortîmes de la ville en remontant le cours de l'Ill. Environ à deux kilomètres de Strasbourg

nous tombâmes dans de véritables prairies fluviales, composées des *Potamogeton natans* et *fluitans*. Formées de longues tiges menues et flexibles qui viennent s'épanouir à la surface de l'eau, ces plantes enfoncent dans le lit de la rivière des griffes ou racines qui les maintiennent solidement et les empêchent d'être entraînées par le courant. Ce sont ces racines en forme de griffes qu'il est indispensable d'avoir, car c'est là que se trouve l'*Hæmonia;* il faut s'armer de patience et de courage, car ce n'est pas chose facile que de se procurer des *Potamogeton* avec leurs racines; les tiges en sont tellement cassantes, que la plante se brise avant que vous ayez pu en dégager les griffes, et vous ne rapportez à la surface que les feuilles de la plante, complétement inutiles. Il faut enfoncer les bras dans la rivière le plus profondément possible, saisir un faisceau de tiges et les tirer doucement, en imprimant de légères secousses. Lorsque vous êtes assez heureux pour rapporter une plante complète avec ses tiges et ses racines, vous trouvez agglomérés autour de celles-ci de petits groupes de coques d'un brun rougeâtre, exactement semblables à des pupes de Diptères : ce sont les coques de l'*Hæmonia*. En ouvrant ces enveloppes imperméables, vous trouvez l'insecte entouré d'une légère couche d'air. Il était un peu tôt pour faire cette chasse; nous ne trouvâmes que peu d'insectes parfaits; la plupart des coques ne renfermaient que des nymphes. D'autres coques, exactement semblables à celles des *Hæmonia,* mais plus volumineuses et adhérant également aux griffes des *Potamegeton,* renfermaient la *Donacia bidens*.

Notre dernière excursion aux environs de Strasbourg se fit dans la forêt de Vendenheim; excellente localité souvent explorée par les naturalistes strasbourgeois. Le pasteur Blind voulut bien encore nous guider, et le chemin de fer nous déposa à la station de Vendenheim, d'où nous gagnâmes en peu de temps la lisière de la forêt. En battant les buissons, M. Gerber captura une espèce peu commune, l'*Eros affinis;* dans une coupe, sur de jeunes rejetons de peupliers, nous pûmes prendre en assez grand nombre l'*Agrilus pratensis*. Je signalerai encore la *Leptura 4-fasciata,* et enfin le *Xylophilus nigrinus,* espèce rare, que le docteur Puton et moi capturâmes en battant un vieux fagot.

Il avait été résolu que nous visiterions les deux versants des Vosges; le 23 au matin nous quittâmes Strasbourg pour aller explorer le versant alsacien; le chemin de fer nous descendit à Barr, et de là une voiture nous conduisit au *Howald*.

Le Howald est un endroit de villégiature pour les familles alsaciennes qui viennent y respirer l'air pur de la montagne; on ne peut imaginer une

situation plus riante. A peine est-on sorti d'un magnifique chalet qui sert d'hôtel aux voyageurs que partout autour de soi l'œil se repose sur les sites les plus gracieux. De belles prairies, arrosées par des eaux vives, s'étendent dans la vallée; sur les premières pentes, à quelques minutes de l'hôtel, commencent de magnifiques futaies de hêtres, entremêlés de sapins séculaires qui, d'espace en espace, s'éclaircissent pour former de belles clairières où s'épanouissent les premières fleurs alpestres. Au loin, on découvre un grand chaume dénudé; c'est le Champ-du-Feu, l'un des points culminants des Vosges alsaciennes, à 1,078 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le Howald est une des plus belles stations que puisse rêver un entomologiste; à peine sorti du chalet, on peut se mettre en chasse. En face de l'hôtel se trouvait un chantier où l'on avait amassé des tas de hêtre entremêlés à des troncs de sapin; c'était une bonne fortune pour nous, car nous pouvions sans fatigue capturer les espèces xylophages qui se développent dans ces deux essences. Des tas de hêtre sortaient en assez grand nombre la belle *Pyrochroa coccinea,* rouge comme une fleur de coquelicot; j'y capturai aussi un magnifique couple de *Campylus denticollis* qui volaient au-dessus des amas de bois. Dans les fagots se trouvait en quantité le *Coxelus pictus ;* les prairies environnantes nous donnaient la *Chrysomela lamina* et la *Phytæcia cylindrica.*

Vers le coucher du soleil, autour des sapins abattus, on voyait voler en grand nombre le *Cryphalus picæe,* le *Sirex spectrum,* toujours suivi par un grand Ichneumon, qui probablement est son parasite. Après le coucher du soleil, nous eûmes la satisfaction, le docteur Puton et moi, de prendre plusieurs exemplaires du *Serropalpus striatus* et de l'*Anobium pertinax,* se promenant sur des troncs de sapins abattus.

Ces espèces réputées rares ne doivent pas l'être autant qu'on le pense; elles sont nocturnes, et c'est ce qui explique pourquoi on les rencontre si peu dans la journée. Un peu avant le coucher du soleil, elles sortent de leur retraite, et si la soirée est chaude elles prennent leur essor. Notre collègue le professeur Fridrici put prendre à Metz beaucoup de *Serropalpus* en allant le soir se promener dans un chantier où on avait accumulé de grandes quantités de bois de sapin venant des forêts vosgiennes.

Le lendemain nous nous mîmes en marche pour faire l'ascension du Champ-du-Feu ; nous traversâmes les forêts de hêtres et de sapins qui garnissent la base de la montagne. Au bord des ruisseaux, sur les feuilles du *Cacalia,* nous prenons l'*Oreina cacaliæ ;* sur quelques pieds de saules nous trouvons en certain nombre la *Lina laponica ;* dans les forêts de

sapins volaient en grand nombre *Thera* Stp. *variata* S. V. et sa variété *vitiosata* Frey; *Larentia* Tr. *tophaceata* S. V., *ablutaria* Hb., *Melanippe* D., *molluginata* Hb., *luctuata* S. V.; dans les bois de hêtres, *Cidaria* Tr. *silaceata* S. V., *corylata* Thumb.; l'*Erebia pirene* Esp. (*Stygne* O.) nous poursuit partout; *Cassiope* est plus rare, ainsi que *ligea*.

Nous dépassons enfin la limite des forêts, et nous arrivons au sommet, vaste plateau dénudé, couvert d'herbes courtes. Ces plateaux sont connus sous le nom de Chaumes (Monts-Chauves); c'est là que s'établissent les burons (1), où se fabriquent en quantité les fromages, qui sont une des grandes richesses des Vosges. A peine les neiges de l'hiver ont-elles commencé à disparaître, que les pâtres rassemblent les vaches qu'ils louent aux cultivateurs de la vallée, et gravissent les sentiers avec leurs troupeaux. Ils s'établissent sur les hauteurs, et n'en descendent que lorsque la neige vient les en chasser. Nous en rencontrâmes quelques-uns fort étonnés de voir le silence de leur désert troublé par une bande de joyeux naturalistes.

Nous nous installâmes au sommet du Champ-du-Feu pour faire honneur aux provisions préparées par notre bonne hôtesse du Howald (M[me] Kunch).

Les hauts sommets des Vosges sont pauvres en insectes; le sol est couvert d'herbe, et l'on n'y trouve pas une pierre à soulever. Les insectes n'ont aucun abri pour se préserver des violentes raffales qui soufflent fréquemment sur ces solitudes élevées; aussi n'est-ce que dans de très-beaux jours qu'on voit courir dans les chaumes quelques *Carabus auro-nitens* et *arvensis*. Le *Silpha atrata* avec sa variété *alpina* est l'espèce que l'on rencontre le plus fréquemment. Après le déjeuner, nous battîmes de jeunes plants de sapins, que l'administration des forêts avait semés dans les parties les mieux abritées; l'espèce la plus commune était l'*Adalia livida*, que nous trouvâmes avec toutes ses variétés, depuis le jaune livide jusqu'au noir le plus pur; nous capturâmes aussi quelques exemplaires d'un rare Élatéride, le *Diacanthus impressus*; M. Gerber y prit un individu du *Satyrus davus* égaré dans cette solitude.

En retournant au Howald, nous visitâmes une magnifique cascade, qui est le but ordinaire des touristes qui habitent le chalet.

Malgré l'attrait qu'avait pour nous le Howald, il fallut songer à le quitter pour nous rendre au Hohneck, l'un des plus hauts sommets de la chaîne

(1) Leur nom vosgien est *marquairie*, et on appelle *marquards* ou *marquaires* ceux qui fabriquent le fromage.

vosgienne. C'est là qu'avant de quitter Strasbourg nous avions donné rendez-vous à ceux de nos collègues qui n'avaient pu nous accompagner au Howald. En passant à Colmar, notre collègue M. Leprieur nous donna de précieux renseignements sur les localités que nous devions parcourir, et nous signala particulièrement le lac de Lispach comme l'habitat de la *Donacia comari,* espèce qui, jusqu'alors, n'était connue que d'Allemagne. Nous arrivons à Munster vers quatre heures du soir; nous y trouvons MM. Goubert et Bischoff se rendant au point de ralliement.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, notre lieu de réunion était le chalet de le Schlucht (que l'on prononce Schloucht, et qui signifie gorge profonde), situé au col du même nom, à 1,150 mètres d'élévation. Une belle route de 16 kilomètres, construite aux frais d'un grand industriel d'Alsace, M. Hartmann, y conduit facilement. Nous nous mîmes aussitôt en marche, en admirant à mesure que nous montions le magnifique panorama qui se développait sous nos yeux. Devant nous, nos regards plongeaient dans les effrayants escarpements du versant alsacien du Hohneck ; plus loin, la magnifique plaine d'Alsace apparaissait tout entière, et à l'horizon, au delà du Rhin, la forêt Noire, formait une ligne parallèle de sommets se dessinant vaguement au milieu des vapeurs. Nous récoltâmes tout en montant l'*Otiorhynchus pupillatus,* et le *Pterostichus metallicus,* qui se promenaient sur la route.

Nous arrivâmes au chalet vers neuf heures du soir ; l'abbé Jacquel nous y avait précédés et, avec une sollicitude dont nous ne saurions trop le remercier, avait tout disposé pour nous recevoir. Nous fîmes honneur au repas qui nous attendait avec un appétit aiguisé par l'air vif de la montagne et par la satisfaction de nous trouver réunis.

Le lendemain, dès le matin, nous vîmes arriver plusieurs naturalistes habitant les vallées vosgiennes, MM. Demenge, de Raon-l'Étape ; Cuny, de Gerardmer, et Nicolas Martin, de Retournemer. Ces messieurs s'étaient mis en marche dès le point du jour, et, tout en gravissant les pentes du Hohneck, avaient trouvé moyen de faire une jolie récolte. Ils avaient capturé les *Pachyta virginea, Stenostola nigripes, Anoplodera lurida, Criomorphus rusticus, Trachodes hispidus,* etc. Nicolas Martin est un type remarquable de ces paysans des Vosges qui, par leur travail incessant, ont rendu fertiles les pentes de leurs rudes montagnes, et, par leur amour de l'instruction, ont placé leur département parmi les plus éclairés de la France. Habitant une maison isolée auprès du lac de Retournemer, et avec des ressources restreintes, il est arrivé à être un botaniste instruit. Il connaît parfaitement la flore vosgienne, désigne chaque plante par son nom latin, en

décrit les caractères, et discute les espèces incertaines comme le ferait un élève de De Candolle. Nous l'encourageâmes à étudier les insectes de son pays, persuadés qu'avec la persévérance qui caractérise cette forte race il arriverait à être en entomologie ce qu'il est en botanique. Quelques jours plus tard, le docteur Puton me fit connaître un autre paysan nommé Piérat, qui étudie l'ornithologie des Vosges comme Martin en étudie la flore; nous trouvâmes chez lui une collection d'oiseaux qu'il avait empaillés lui-même, et qui étaient étiquetés et classés dans un ordre scientifique irréprochable; il avait une petite bibliothèque qui le guidait dans ses études, et nous montra des Hémiptères et des Coléoptères dont il avait déterminé les noms avec une exactitude qui nous étonna. On est heureux et fier de rencontrer sur le sol français de ces exemples d'amour de la science qui, malheureusement, sont encore si rares dans nos campagnes.

Nous restâmes deux jours à explorer le Hohnech, dont le sommet, élevé de 1,367 mètres au-dessus du niveau de la mer, ne présente, comme le Champ-du-Feu, que de vastes pelouses où il n'y a pas une seule pierre à soulever. Un vent violent et un orage qui nous menaça contrarièrent notre chasse, et nous dûmes revenir vers les pentes couvertes d'arbres et de buissons pour y faire la chasse au parapluie (beaucoup de ces pentes sont encore ensevelies sous une épaisse couche de neige). En battant les sapins, nous y capturons les *Otiorhynchus niger, tenebricosus, fuscipes.* Les Otiorhynques abondent dans les Vosges comme dans tous les pays tempérés; ils sont quelquefois si nombreux dans certains cantons, qu'ils deviennent un véritable fléau pour les essais de reboisement exécutés par l'administration forestière. A peine les jeunes plants de sapins commencent-ils à sortir de terre, que les *Otiorhynchus* en dévorent les tiges et les bourgeons, qui se dessèchent et meurent.

Le *Podabrus alpinus* était également abondant sur les jeunes sapins; on le capturait en compagnie des *Telephorus tristis* et *abdominalis;* il faut encore signaler le *Dascillus cervinus,* le *Pissodes piceæ,* le *Sericosoma brunnea.* En battant les sorbiers, nous fîmes tomber la *Gonioctena* 5-*punctata* et ses nombreuses variétés. Sur les fleurs du même arbuste se trouvaient différentes espèces de Longicornes, les *Rhagium indagator* et *inquisitor,* les *Pachyta virginea* et 8-*maculata,* les *Leptura cincta* et *maculicornis;* sur les pelouses et les endroits découverts on voyait marcher le *Silpha atrata,* les *Carabus arvensis* et *granulatus,* le *Byrrhus ornatus,* etc.

Dans les petites vallées chaudes et dans les clairières des bois, les Microlépidoptères volaient par myriades; les lépidoptéristes capturaient

les *Acidalia commutata* Frey et *infidaria* Laharpe, espèce nouvelle pour les Vosges, et peut-être même pour la France; la *Melanthia* D. *albicillata* L., *Fidonia* Tr. *conspicuata* S. V., *Strenia* Dr. *glarearia*, *Larentia* Tr. *cæsiata* S. V., commune; les *Eupithecia* Curt. *impuraia* et *subnotata* Hb.

La *Nemeophila plantaginis* s'envolait sous nos pas en assez grand nombre; nous prenons aussi sa variété *hospita* S. V., mais plus rarement.

En face du chalet princier où nous habitions on avait accumulé de grandes quantités de bois de hêtre et de sapin destinés à être transportés dans la vallée; c'est là que nous fîmes nos meilleures captures. Le hasard nous fit arriver au moment d'une éclosion de *Pyrochroa pectinicornis*; elles s'échappaient en volant d'un grand tas de hêtre, où elles s'étaient développées, et on les prenait facilement au filet. De temps en temps nous battions les arbres et les buissons qui entouraient ce chantier, et nous prenions au parapluie celles qui avaient échappé à notre filet et étaient venues se reposer sur les feuilles; nous pûmes ainsi prendre en quelques heures une cinquantaine d'exemplaires de cette rare espèce.

Nous capturâmes de la même façon deux autres espèces également rares, le *Diacanthus affinis* et le *Campilus denticollis*; les bûches de sapin nous procurèrent le *Toxotus cursor* et le *Pogonocherus fascicularis*.

De grands amas de fagots attirèrent notre attention; nous les secouâmes fortement sur une nappe, et nous en fîmes tomber deux rares espèces: l'*Acalles camelus* et le *Salpingus æratus*; l'*Otiorhynchus septentrionis* y était en quantité avec le *Coxelus pictus* et le *Rhinosimus viridipennis*; sur les épilobes qui croissaient au bord de la route se trouvaient en nombre le *Bromius obscurus* et le *Cœliodes epilobii*.

Après ces deux jours de chasse, nous quittâmes le chalet de la Schlucht pour descendre dans la vallée de Gérardmer. Cette vallée, une des plus belles et des plus renommées de la chaîne vosgienne, est remarquable par une série de lacs qui se suivent à de courts intervalles; ce sont, en allant de l'est à l'ouest, les lacs de Retournemer, de Longemer et de Gerardmer. Dans la période géologique, connue dans la science sous le nom de période glaciaire, cette vallée était remplie par un immense glacier qui, descendant du sommet du Hohneck, allait déposer sa moraine terminale au delà du lac de Gérardmer.

Sous l'influence d'une température plus douce, le glacier a disparu depuis longtemps, et c'est dans les dépressions creusées dans la roche par cet immense fleuve de glace que se sont accumulées les eaux limpides des lacs.

Arrêtées dans leur cours naturel par la moraine terminale que le glacier a laissée comme un témoin éternel de son existence, les eaux du lac de Gerardmer sont obligées de rebrousser chemin et de venir se jeter dans une gorge latérale d'une beauté remarquable, et connue de tous les touristes qui viennent visiter la vallée des Lacs.

Nous nous arrêtâmes d'abord à Retournemer et nous nous installâmes dans la maison forestière, maison isolée et située sur les bords du petit lac dont les eaux limpides dorment dans leur lit de granit. Autour du lac s'étendent des prairies humides d'une fraîcheur ravissante et, sur la lisière des prés, croissent de grands hêtres séculaires creusés par le temps. En explorant les environs de notre séjour, nous pûmes nous procurer le *Sinodendron cylindricum,* l'*Asclera sanguinicollis* vivant dans ces vieux hêtres, qui nourrissent également le *Campylus denticollis.* Dans un hangar rustique bâti avec des troncs de sapin revêtus de leur écorce nous prenons facilement beaucoup de *Callidium violaceum.* Autour du lac vole en grand nombre le *Satyrus davus* qui, jusqu'à présent, avait été considéré comme très-rare dans les Vosges; l'*Odezia* B. *chærophyllata* y vole aussi abondamment en compagnie d'une multitude de Microlépidoptères.

Le lendemain, conduits par Nicolas Martin, nous nous rendons au lac de Lispach. Jadis d'une certaine étendue, ce petit lac tend à disparaître devant une végétation envahissante, et déjà une grande partie de son ancien lit est convertie en tourbière. C'est une mousse des plus élémentaire, appartenant au genre *Sphagnum,* qui est le principal agent de ce desséchement ; s'accumulant depuis des siècles, les *Sphagnum* ont fini par former de leurs débris superposés des masses plus ou moins épaisses, qui ont chassé devant elles les eaux vives en les circonscrivant de plus en plus. Lorsque la fonte des neiges vient augmenter la masse liquide, les eaux, s'infiltrant sous les tourbières, les soulèvent en masse et les convertissent en véritables prairies flottantes. Il ne faut s'avancer qu'avec précaution sur ce terrain mouvant; on cite des pêcheurs qui ont été entraînés vers les eaux libres du lac, portés sur des portions de tourbières détachées tout d'un coup de la masse, et livrés au caprice du vent sur ces radeaux d'un nouveau genre. Entre des portions de terrain relativement solides existent des espaces dangereux où le marcheur imprudent pourrait prendre des bains de vase d'un agrément douteux.

Sur ce sol tourbeux formé par les *Sphagnum* croissent en abondance les *Scirpus,* les *Carex,* les *Drosera* et, dans certaines parties, le *Comarum palustre,* sur lequel, d'après les renseignements donnés par M. Leprieur,

nous devions trouver la *Donacia comari.* Nous en prîmes, en effet, plusieurs exemplaires exactement semblables à ceux qu'on nous envoie d'Allemagne, et quelle que soit l'opinion qu'on adopte au sujet de la *Donacia comari*, soit qu'on la considère comme une espèce légitime, ou comme une simple variété de la *sericea*, on ne peut se refuser à la placer aujourd'hui parmi les Coléoptères de la faune française. Nous prenons aussi en grand nombre la *Donacia affinis*, ainsi que la *sericea* et l'*obscura*. Une de nos meilleures captures fut l'*Hippodamia 7-maculata*, espèce qui jamais n'avait été signalée en France, et que l'on considérait comme essentiellement allemande; elle y était rare, car le docteur Puton et moi ne pûmes en prendre que trois exemplaires.

Les lépidoptéristes furent bien étonnés de voir voler dans la tourbière de Lispach, dont l'altitude est peu considérable, un papillon diurne, la *Colias palæno* qui, jusqu'alors, n'avait jamais été signalée dans les Vosges et qui habite, en France du moins, les hauts sommets des Alpes, dans la région des rhododendrons. Nous pûmes alors admirer l'agilité et l'intrépidité de M. Gerber, qui, sans se soucier de la vase, s'élança sur le sol tremblant de la tourbière à la poursuite de cette nouvelle conquête, dont le vol rapide défie souvent les jambes les plus agiles; il put ainsi en rapporter un certain nombre de beaux exemplaires. Le *Satyrus davus* n'y était pas plus rare qu'à Retournemer.

Le lendemain la plupart de nos collègues quittaient les Vosges pour retourner dans leurs foyers. Ce fut avec un véritable serrement de cœur que nous vîmes partir nos excellents confrères. Nous ne restâmes plus que trois, M. Berce, le docteur Puton et moi, pour aller explorer les environs de Gerardmer.

Il y a environ huit ans j'avais capturé dans cette localité une douzaine d'exemplaires du *Callidium insubricum;* je les avais pris au moment où ils sortaient du tronc des érables (*Acer pseudo-platanus*) qui bordaient certains chemins. Nous ne voulûmes pas quitter les Vosges sans tenter de reprendre cette remarquable espèce. Nous fîmes à pied la route qui de Retournemer mène à Gerardmer, tout en côtoyant les lacs; c'est une charmante promenade, que l'on peut faire doucement en récoltant çà et là quelques espèces. Dans les prairies se trouvent en abondance le *Diancanthus æneus*, les *Corymbites cupreus, æruginosus, pectinicornis* et *tessellatus;* sur les aunes qui bordent les prés vivait en quantité la *Lina ænea.* Dans les sapins de la montagne M. Berce prend *Cleora* Curt. *viduaria* S. V., déjà trouvée au Howald par M. Gerber, ainsi que *Cidaria* Tr. *Kollariaria* Hb. L'*Ellopia* Stp. var. *prasinaria* Hb. n'y était pas rare. Dans

les prairies volaient aussi les *Melitæa* F. *didyma* F., *Parthenie* Bock. et *dictynna* Esp.

Dans presque toutes les vallées des Vosges on rencontre des scieries mues par l'eau rapide des torrents; on est certain de rencontrer dans ces endroits certaines espèces xylophages, entre autres le *Xyloterus lineatus,* qui envahit les planches nouvellement sciées et y fait des trous perpendiculaires pour y déposer ses œufs, et l'*Hylecœtus dermestoïdes,* qui vole autour des troncs de sapin, absolument comme dans nos forêts le *Lymexilon navale* vole autour des troncs de chêne. Sur les bois humides et fraîchement sciés on voit marcher de petits Brachélytres et certaines espèces d'*Epuræa,* dont la plus remarquable est l'*Epuræa neglecta.* Nous avancions ainsi, tout en chassant, vers Gerardmer; les érables que j'avais connus n'existaient plus; ils avaient succombé sous les mandibules du *Callidium.* Il n'en restait plus que deux, que je reconnus de loin à leur air maladif.

Nous nous en approchâmes rapidement, et nous eûmes la satisfaction de voir marcher sur le tronc de nos arbres trois magnifiques individus de notre *Callidium,* que nous nous empressâmes de mettre dans nos flacons. C'est aussi dans ces parages que se trouve le *Callidium dilatatum;* mais il est rare, et on ne le prend que de temps en temps.

Ce fut là la fin de notre excursion; le temps, qui jusque-là nous avait favorisés, se mit décidément à la pluie, et rien n'est désespérant comme une pluie dans les Vosges. Nous nous quittâmes définitivement, en rapportant avec nous le souvenir de ces bonnes journées passées en face de la nature, et en espérant revoir des compagnons avec qui nous avons passé de si bons moments et lié des rapports basés sur une estime réciproque et sur la conformité des goûts.



BULLETIN ENTOMOLOGIQUE

Recueilli par M. E. DESMAREST, Secrétaire.

ANNÉE 1867.

PREMIÈRE PARTIE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

MEMBRES DU BUREAU :

Président	MM. Maurice GIRARD.
1er *Vice-président*.	BERCE.
2e *Vice-président*.	Paul GERVAIS.
Secrétaire.	Eugène DESMAREST.
Secrétaire-adjoint.	Hippolyte LUCAS.
Trésorier	Lucien BUQUET.
Trésorier-adjoint	Léon FAIRMAIRE.
Archiviste.	Achille DOÜÉ.
Archiviste-adjoint.	Henri de BONVOULOIR.

Séance du 9 Janvier 1867.

Présidence de M. MAURICE GIRARD.

M. le professeur Pérez, d'Agen, assiste à la séance.

Après l'adoption du procès-verbal de la séance du 26 décembre dernier lu par le Secrétaire, M. Paris, Président sortant, exprime à ses collègues combien il a été touché de la bienveillance qu'ils lui ont montrée constamment dans l'exercice des fonctions qu'ils lui avaient confiées.

M. le professeur Maurice Girard, avant de prendre place au bureau,

remercie, au nom de la Société, le Président sortant, et prononce le discours qui, par décision de la Société, est reproduit au commencement de ce volume.

Lecture. Abeille de Perrin : Notes entomologiques, comprenant : 1° des détails sur les mœurs des *Cardiophorus exaratus* et *Corœbus bifasciatus;* 2° des remarques synonymiques sur divers Coléoptères et principalement sur l'*Agapanthia Kirbyi;* 3° enfin des listes de Coléoptères nouveaux pour la faune française ou d'espèces rares pour la Provence.

Membres reçus. MM. Alfred Preudhomme de Borre, ingénieur civil à Liége, et Eugène Charlier, docteur en médecine également à Liége, tous deux présentés par M. Fairmaire, au nom de M. Candèze.

M. le Secrétaire prévient ses collègues qu'il n'y aura pas de séance le 23 janvier, la salle de nos réunions devant être occupée ce jour-là pour un service municipal.

Séance du 13 Février 1867.

Présidence de M. BERCE, 1er Vice-Président.

Communications. M. Tappes annonce qu'il s'occupe en ce moment d'un travail général sur les Cryptocéphalides de France et du bassin de la Méditerranée en Afrique et en Asie. Il recevra avec reconnaissance les détails qui pourraient lui être fournis sur l'habitat, les mœurs, les larves, fourreaux et parasites des quelques genres qui composent cette famille, déjà si bien étudiée par M. Suffrian. Toutes les figures, spécimens ou collections qui pourraient lui être donnés ou communiqués lui seraient très-utiles pour étendre ses connnaissances sur cette division des Coléoptères et pour rendre par là son travail aussi complet que possible.

— M. Guérin-Méneville montre deux *Timarcha* qu'il a prises à Joinville-le-Pont et fait remarquer qu'elles se sont accouplées malgré l'époque peu avancée de l'année.

— M. Bellier de la Chavignerie dit qu'il a récolté, l'été dernier, en assez grand nombre, aux environs de Chartres, le *Necrophorus gallicus*

Duval, et qu'il y a pris aussi, mais plus rarement, les *Necrophorus sepultor*, *Troglops Dufouri* Perris, *Nemonyx lepturoides*, *Tychius polylineatus*, et la charmante *Thyamis subterlucens* Foudras.

— M. Reiche appelle l'attention de la Société sur un fait d'organisation qu'il qualifie d'extraordinaire dans l'ordre des Coléoptères.

Il s'agit de la femelle du *Dytiscus latissimus* qui présente, dans le plus grand nombre des individus recueillis en septembre, une plaque membraneuse recouvrant les deux derniers segments abdominaux. Notre collègue suppose que les individus munis de cette plaque sont fécondés, mais n'ont pas encore pondu, et que ceux qui en sont privés l'ont perdue après la ponte. Il compte bientôt soumettre au scalpel de M. le docteur Laboulbène des individus frais de cet insecte, afin de vérifier si sa supposition est fondée.

— M. Bellier de la Chavignerie, à propos de cette communication, dit qu'il a été à même d'observer une fois chez un Lépidoptère un fait intéressant qui pourrait peut-être avoir quelque analogie avec celui que vient de signaler M. Reiche. Ayant pris dans les Pyrénées-Orientales un grand nombre de *Parnassius Mnemosyne*, Lépidoptère dont la femelle porte ordinairement sous l'abdomen, comme chacun sait, une membrane en forme de sac, notre collègue remarqua qu'une partie des femelles par lui capturées étaient dépourvues de cette poche cornée, et que les femelles auxquelles manquait cet organe, dont la destination n'a pu encore être bien établie, étaient usées, déchirées et écloses évidemment depuis longtemps. Il avait pensé alors que la poche cornée du *Parnassius Mnemosyne* femelle pouvait jouer un rôle important au moment de la ponte, et que lorsque ce grand acte de la nature était accompli, la poche, désormais inutile, se détachait.

— M. le Dr Laboulbène ajoute qu'il pense également que la poche cornée située à l'extrémité de l'abdomen des *Apollo* femelles est un organe utile à la fonction de la génération.

— M. le Dr Signoret fait passer sous les yeux de ses collègues : 1° une orange criblée d'*Aspidiotus auranti* Boisduval (Essai d'Entomologie horticole, page 338); 2° une branche de cornouiller sanguin, sur laquelle on peut voir une énorme quantité d'*Aspidiotus*, voisin du *conchiformis*, et qui serait peut-être celui que Geoffroy nomme *arbustorum linearis*; et 3° une sommité de tige du *Bilbergia*, à la base des feuilles de laquelle on peut voir un grand nombre d'écailles qui sont un *Aspidiotus* qu'il considère comme semblable à l'*Aspidiotus Bromeliæ*.

Notre collègue se propose de donner prochainement à la Société une notice récapitulative de tout ce qui a été fait jusqu'ici sur ce groupe intéressant d'Hémiptères.

— M. Goossens communique la note qui suit :

Je poursuis depuis plusieurs années un travail qui, sans être entièrement nouveau, viendra, selon toute probabilité, ériger en fait ce qui n'est encore qu'une supposition pour la plupart des lépidoptéristes.

Il s'agit du sexe des chenilles révélé à l'extérieur, soit par des différences de coloration, ce qui est le plus grand nombre des cas, soit par des différences de dessins. J'ai déjà recueilli un certain nombre d'espèces offrant les caractères les plus positifs à cet égard. Mon intention est de donner à la Société, aussitôt que possible, la série des espèces que j'ai observées présentant des différences. Quelques chrysalides qui n'éclôront qu'en mai et en juin m'ont fait ajourner mon travail, dans l'espoir de pouvoir y ajouter de nouveaux renseignements.

Je serais heureux que mes collègues, d'ici au moment où je publierai ce travail, voulussent bien faire aussi connaître leurs remarques personnelles sur ce sujet, qu'il suffit de signaler pour en indiquer tout l'intérêt.

— M. Bellier de la Chavignerie montre deux *Chelonia* d'Espagne, qui font de sa part l'objet de la communication suivante :

La première de ces *Chelonia* est la *Dejeanii* Godart, découverte il y a une cinquantaine d'années, et toujours demeurée fort rare depuis cette époque. Elle est éclose chez moi à Paris et provient d'une chenille que j'avais trouvée dans les montagnes de l'Escorial pendant l'excursion entomologique de 1865. Bien que cet exemplaire se soit mal développé, par suite probablement du transport de la chrysalide, il est cependant facile de constater que la *Dejeanii* est fort distincte de la *Chelonia curialis,* à laquelle on s'est trop hâté, je crois, de la réunir comme variété. Dans un travail assez récent (Catalogue systématique des Lépidoptères de l'Andalousie, 2[e] livraison, Paris, 1866), publié par M. le docteur Rambur, cet habile entomologiste dit, avec juste raison, que les ailes inférieures, par leur dessin, rapprochent la *Dejeanii* de la *caja.* La couleur de ces mêmes ailes, la présence d'un large collier jaune sur le front, la taille robuste de l'insecte l'éloignent encore de la *curialis.* Quant à la chenille qui m'a donné ce papillon et que j'avais trouvée sous une pierre où elle s'était réfugiée pour subir sa métamorphose, je n'ai pu malheureusement l'étudier, car pendant la chasse même elle s'était déjà entourée de soies au fond de ma boîte et je ne voulus pas la déranger ; mais cette chenille m'avait paru à première vue, si mes souvenirs ne me trompent pas, différer

de la chenille de *curialis.* La chenille trouvée au commencement de mai m'a donné son papillon en août.

La deuxième *Chelonia* est un magnifique exemplaire de la *Ch. Konewkai* H.-Schæff. Cette *Chelonia* est-elle une espèce distincte de *villica?* Je n'oserais l'affirmer, bien qu'elle présente des caractères constants, notamment l'envahissement complet de la côte des ailes supérieures par les taches jaunes, qui sont toujours plus dilatées et réunies. Cette belle *Chelonia* habite les contrées les plus méridionales de l'Europe ; on la rencontre aussi dans le sud de la Sicile, surtout aux environs de Girgenti. L'individu qui fait le sujet de cette note a été trouvé en Andalousie pendant l'excursion de 1865 par notre collègue M. de Vuillefroy, qui a eu la gracieuseté de m'en faire présent.

— M. H. Lucas fait la communication suivante :

La *Leuconea cratægioides* que j'ai décrite et figurée dans nos Annales, 4[e] série, t. V, p. 503, 1865, comme étant une variété de la *Leuconea cratægi* des auteurs, est actuellement considérée comme formant une espèce distincte. En effet, en consultant les Mémoires de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg, 7[e] série, t. VIII, n° 1, p. 7 (1864), j'ai vu qu'elle est décrite et représentée par M. Otto Bremer sous le nom de *Pieris Hippia.* Cette dernière dénomination étant antérieure à celle que j'avais imposée à cette variété, la synonymie de cette Piéride doit être ainsi modifiée :

Leuconea (*Pieris*) *Hippia* Bremer, Lepidopteren ost-siberiens in Mém. de l'Acad. imp. des Sc. de Saint-Pétersb., 7[e] série, t. VIII, n° 1, p. 7, pl. 3, fig. 1 (1864).

Leuconea cratægioides Lucas, Ann. Soc. Ent. de France, 4[e] série, t. V, p. 503, pl. 11, fig. 11 (1865).

— Le même membre communique la note suivante :

J'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société un Lépidoptère Achalinoptère qui n'avait encore été signalé jusqu'à présent que comme habitant l'Europe, particulièrement la France, l'Angleterre, l'Autriche, la Russie, etc. Cet Achalinoptère, bien connu de tous les lépidoptéristes, est le *Limenitis Sibilla* de Linné et des autres auteurs. Cette espèce, curieuse au point de vue de la géographie entomologique, a été rencontrée aux environs de Yedo (Japon) par M. Syo-da Sahau-rò, interprète à l'ambassade du Taïcoun du Japon à Paris.

— M. le D[r] Aubé montre plusieurs *Nycteribia.* dont les unes vivent au milieu des poils de Chauves-Souris, et dont les autres ont été rencontrées dans une grotte au milieu d'amas stercoraires provenant de Chéiroptères.

— M. le Dr Laboulbène dit à la Société qu'il a été à même d'observer ces jours derniers un fait des plus curieux et probablement le premier qu ait été remarqué en France.

Une personne l'ayant fait demander pour un mal au pied, notre collègue constata qu'il existait au pied gauche, près du petit orteil, deux points noirâtres au centre d'une petite tuméfaction. En questionnant le malade, notre collègue apprit que cette personne arrivait de Fernambouc, où elle avait séjourné. M. le Dr Laboulbène pensa de suite au *Pulex penetrans* ou à la *Chique*.

Remettant au lendemain une petite opération à faire, M. Laboulbène revint accompagné de MM. les Drs Guyon et Léon Gage. Son diagnostic fut confirmé par M. Guyon, qui publie en ce moment dans la Revue et Magazin de Zoologie une série d'articles sur la *Chique*.

M. le Dr Laboulbène fit avec un très-grand soin l'extraction qui dura dix minutes pour chaque *Chique*. Rentré chez lui, il examina les animaux et il vit très-bien les ovaires, la forme des œufs, la structure des parois du kyste abdominal, les parties de la bouche de la *Chique*, etc.

Notre collègue donnera un travail complet pour faire suite à cette intéressante communication.

— M. Paris, en déposant sur le bureau la première livraison des Tables générales alphabétiques des Annales de 1832 à 1860, prie ses collègues de lui signaler les erreurs ou omissions qu'ils pourraient trouver dans ce travail. Cette première livraison comprend l'ordre des Coléoptères et sera suivie dans le courant de l'année des trois autres qui compléteront l'ouvrage. Ce travail sera terminé par un *erratum* général.

Lectures. H. Lucas : Quelques remarques sur les nids des *Polybia scutellaris* et *liliacea*, Hyménoptères sociaux de la tribu des Vespides; travail accompagné d'une planche.

— Künckel : Recherches sur les organes de secrétion chez les insectes de l'ordre des Hémiptères.

Membres reçus. MM. Henri Le Vasseur, consul de France à Saint-Louis du Missouri (Etats-Unis), présenté par le Secrétaire, au nom de M. Le Vasseur, des Andelys; Manuel y Presas et Jean Vilaro, bacheliers en médecine, à la Havane (Cuba), présentés par le Trésorier, au nom de M. Poëy.

Séance du 27 Février 1867.

Présidence de M. MAURICE GIRARD.

M. Pyot, de Gien, assiste à la séance.

Rapport et *décisions*. M. le Dr Grenier donne lecture du rapport de la commission (composée, conjointement avec lui, de MM. Gougelet et Sallé) chargée d'examiner les comptes du Trésorier pour l'année 1866.

Il résulte de ce travail, que, ainsi que M. L. Buquet l'a exposé avec tant de clarté dans notre séance du 13 février, grâce aux encouragements du Ministre de l'Instruction publique et surtout à l'exactitude de la plupart de nos collègues à remplir leurs engagements, notre situation financière, si on tient compte des dépenses faites tant pour achat d'obligations de chemins de fer qu'en accroissement de la bibliothèque, s'est encore améliorée sensiblement pendant l'exercice qui vient d'expirer.

Cette situation se résume comme il suit :

Les recettes se composent :

1° de l'encaisse au 31 décembre 1865.		5,979 f. 15 c.
2° des cotisations arriérées.	1,016 f. 50 c.	7,874 50
3° d° de l'année courante. .	6,858 »	
4° des sommes perçues pour affranchissement d'Annales.	338 »	636 »
5° du prix des tirages à part à la charge des auteurs.	298 »	
6° des arrérages des obligations 3 p. 0/0 des chemins de fer de l'Ouest.		787 80
7° de la subvention du ministère de l'Instruction publique.		500 »
8° du rachat par un membre de sa cotisation annuelle. .		300 »
9° de la vente de numéros d'Annales.		768 »
Total des recettes.		16,845 f. 45 c.

Les dépenses ont eu pour objet :

1° L'impression et la gravure des planches de quatre trimestres d'Annales (59 feuilles et 9 planches coloriées et noires).	7,807 f. 70 c.
2° L'achat d'ouvrages pour la bibliothèque, reliure, etc. .	854 15
3° Les loyers et frais de bureau.	1,698 65
4° L'achat de huit obligations 3 p. 0/0 des chemins de fer de l'Ouest.	2,439 55
5° Enfin l'affranchissement des Annales, le recouvrement des cotisations et dépenses accesoires.	611 82
Total des dépenses.	13,411 f. 87 c.

Les recettes étant de.	16,845 f. 45 c.
Les dépenses montant à (1).	13,411 87
Reste (2).	3,433 f. 58 c.

Indépendamment de cette réserve, il reste encore à recouvrer :

Sur les cotisations antérieures à 1866.	478 »
Sur les cotisations de 1866.	1,350 »
Total (3).	1,828 »

Après avoir entendu la lecture de ce rapport, dont elle adopte les conclusions à l'unanimité, la Société :

1° Approuve les comptes présentés par le Trésorier M. Lucien Buquet pour l'année 1866, et lui en donne décharge ;

(1) Dans ce chiffre de 13,411 fr. 87 c. figure celui de 2,439 fr. 55 c. pour achat de huit obligations de chemins de fer, de sorte que les dépenses effectives ne se montent qu'à 10,972 fr. 32 c.

(2) Sur cette somme de 3,433 fr. 58 c. devra être prélevée celle de 2,000 fr. au moins pour l'impression et la gravure des planches du 4e trimestre de 1866, de sorte que la réserve se trouvera ramenée à 1,400 fr. environ.

(3) Cette somme est de beaucoup inférieure à celle qui figure dans le compte précédent, attendu les nombreuses radiations opérées dans le courant de l'année qui vient de s'écouler.

2° Décide l'acquisition de trois nouvelles obligations 3 p. 0/0 des chemins de fer de l'Ouest (1);

3° Vote de vifs remerciments à MM. Buquet, Desmarest, Doüé, Lucas et de Bonvouloir, pour le zèle éclairé et consciencieux qu'ils ont apporté en 1866, comme les années précédentes, dans l'exercice de leurs fonctions.

Communications. M. H. Lucas appelle l'attention sur la note suivante :

J'ai été à même d'étudier tout récemment et dans un état parfait de conservation un Coléoptère de la tribu des Manticorides. Cet insecte, qui est toujours rare dans les collections, porte le nom de *Platychile pallida*; l'individu que j'ai observé appartient au sexe mâle et il est d'un testacé bien moins pâle que celui qui a servi à faire la figure donnée par Klug (Jahrb. d. Insecktenk., pl. 1, fig. 1). Ce Platychile, remarquable par sa couleur foncée et qui n'a pas l'aspect immaturé des individus connus jusqu'ici, fait actuellement partie des collections entomologiques du Musée de Paris; il a été trouvé dans l'Afrique Australe, sur le bord du Berg River (cap de Bonne-Espérance).

— M. Reiche fait la communication suivante :

Dans la dernière séance de la Société, j'ai appelé l'attention de mes collègues sur un fait d'organisation remarquable dans la femelle du *Dytiscus latissimus*, consistant en une plaque membraneuse, épaisse, recouvrant entièrement les deux derniers segments de l'abdomen et en grande partie l'orifice anal, et je faisais remarquer que ce fait, quoique très-patent, n'avait encore été signalé par aucun des auteurs qui ont traité des Hydrocanthares (2).

J'ai écrit à notre collègue M. Félicien de Saulcy, de qui je tenais les *Dytiscus latissimus*, objets de cette communication, pour lui demander des individus à l'état frais, afin de pouvoir vérifier si la supposition que j'ai faite a quelque fondement, à savoir : que les femelles munies de cette membrane sont des insectes fécondés qui, appelés à passer l'hiver avant de pondre, secrètent cet organe pour protéger leurs ovaires ou leurs œufs contre les influences extérieures.

(1) Ces nouvelles obligations ont été achetées et les numéros en ont été indiqués dans la séance du 13 mars 1867.

(2) Olivier, Entomologie, III (1795).
Latreille, Genera, I (1806).
Erichson, Genera Dyticeorum, (1832).
Aubé, Species des Hydrocanthares (1838).
Lacordaire, Genera, I (1854).

Voici ce que M. de Saulcy m'a répondu :

« Ce que vous avez remarqué sur les femelles du *Dytiscus latissimus*
» existe en novembre, décembre et janvier chez 90 ♀ sur 100 des espèces
» *latissimus*, *marginalis*, *punctulatus*, *circumflexus*, *dimidiatus*, et pro-
» bablement des autres *Dytiscus*, et encore dans la ♀ du *Cybister Roeseli*.
» Quand l'insecte est frais, cette membrane est une substance blanche,
» grasse, laiteuse, gluante, formant une seule plaque, qui en se dessé-
» chant se divise en deux plaques superposées. Je suis fort étonné qu'on
» n'ait jamais remarqué cela, car c'est très-commun à l'arrière-automne
» et au commencement de l'hiver. »

M. de Saulcy ne pouvant me procurer actuellement des *Dytiscus* frais, nous remettrons à l'automne prochain la recherche pour la solution de la question.

— M. le Dr Grenier fait remarquer que le *Necrophorus gallicus* Jacquelin du Val n'est qu'une simple variété du *Necrophorus fossor* Erichson; il en est de même du *microcephalus* Thomson relativement au *ruspator* Erichson. Les particularités différentielles qui peuvent séparer le *gallicus* et le *fossor* sont identiquement les mêmes que celles indiquées par M. Thomson entre le *microcephalus* et le *ruspator*, et doivent probablement tenir à un arrêt de développement dû soit à une nourriture insuffisante à l'état de larve, soit à toute autre circonstance qui sera venue troubler cet insecte dans son premier état. Si l'on voulait s'en rapporter à ces caractères, il faudrait dédoubler toutes les autres espèces, même le *Necrophorus germanicus*.

— Le même membre annonce que le *Dytiscus latissimus* a été pris aux Andelys par M. Le Vasseur.

M. Pyot ajoute que cet Hydrocanthare a été trouvé dans les environs de Gien (Loiret).

De ces détails il semble probable, comme le fait observer M. le Président, que ce Dytique doit appartenir à la faune parisienne.

— M. Girard communique divers extraits de lettres de M. Come, professeur de physique et d'histoire naturelle au lycée d'Alger, et relatives aux ravages exercés en Algérie par l'*Acridium peregrinum* (Orthopt.) :

Alger, 6 janvier 1867. — On prépare en ce moment à Alger une publication intéressante avec planches, due à une triple collaboration et contenant l'histoire des Acridiens : 1° au point de vue historique, 2° au point

de vue agricole, 3° au point de vue entomologique (1). Cette dernière partie sera traitée par M. Lallemant, membre de la Société entomologique.

L'opinion le plus généralement accréditée au sujet des Acridiens d'Algérie (*A. peregrinum*, *Œ. migratoria*, etc.) est qu'ils viennent des régions équatoriales de l'Afrique, du Soudan. Les essaims nombreux éclos dans les sables de ces régions se dirigent, les uns vers le Sud, les autres vers le Nord, à la recherche d'une nourriture plus abondante que dans le désert. Les Acridiens qui se dirigent au Nord arrivent par étapes jusque dans le Tell algérien. La vie de ces insectes après leur éclosion, et en y comprenant leurs diverses mues ou métamorphoses incomplètes, n'étant que de cinquante jours environ, ceux qui sont partis du Soudan n'arrivent pas aux environs d'Alger, mais pondent en route et périssent peu après. Leurs œufs éclosent et fournissent de nouveaux essaims, qui parviennent ainsi jusqu'en Algérie, où ils arrivent en mai quand notre colonie a le triste honneur de leur visite. Les Acridiens adultes qui font invasion à cette époque se livrent aussitôt au travail de la reproduction, tout en dévorant ce qui se trouve sur leur passage. Après avoir pondu et déposé leurs œufs sur le sol ils ne tardent pas à périr. Si la saison est convenable les œufs éclosent et donnent des légions innombrables de larves. Il y a six ans, les Acridiens qui sont venus n'ont pas produit de larves ; mais il n'en a pas été de même en 1866, et les larves ont fait plus de ravages que les adultes. Elles ont subi toutes leurs transformations et atteint l'âge adulte vers le mois de juillet. C'est ordinairement au mois d'août qu'adultes et larves disparaissent et qu'on n'en trouve plus de traces.

Au moment où j'allais fermer ma lettre, j'apprends une nouvelle assez singulière, c'est qu'une nuée de Sauterelles nous est arrivée aujourd'hui à Alger le 6 janvier, ce qui ne s'était jamais vu à pareille époque. J'avais entendu dire et j'avais lu dans les journaux qu'il en était arrivé dans la partie ouest de la province d'Alger il y a trois semaines. On en avait vu à Milianah et à Tenez, mais j'avais peine à y croire. Il faut bien me rendre à cette opinion aujourd'hui, car je les ai vues, et j'en ai récolté. Cela doit un peu dérouter les entomologistes. Ce n'est peut-être qu'une avant-garde. S'il en arrive d'autres demain, je vous le ferai savoir. Après le choléra et les tremblements de terre, les Sauterelles nous reviendraient, nous aurions bientôt toutes les plaies de l'Égypte à la fois !

Alger, 22 janvier 1867. — Les larves des Acridiens sont blanches au sortir de l'œuf et des espèces de petites tanières où les femelles déposent leurs

(1) L'ouvrage a paru sous ce titre : *Le Criquet pèlerin, études algériennes*, par MM. Agnély, Lallemant et Darru ; Alger et Paris, Savy, 24, rue Hautefeuille.

œufs, mais elles deviennent entièrement noires à la lumière du soleil au bout de quelques heures, et il n'est pas facile de les conserver blanches, soit à l'état de vie, soit à l'état de mort............ Les Acridiens qui s'étaient montrés à Alger et aux environs, dès les derniers jours de décembre 1866, ont été détruits par les pluies qui sont survenues et ont complétement disparu. J'en a vu pendant trois jours consécutifs, mais ils étaient déjà très-rares le troisième jour. Leur couleur était un peu différente de celle des insectes de l'invasion d'été. Ils étaient rouges couleur lie de vin, mais ce ne sont que des variétés, car beaucoup d'Acridiens étaient de cette couleur parmi ceux éclos à Alger et parvenus à l'état adulte en juillet dernier.

M. Girard ajoute à cette communication qu'il se propose de demander à M. Come des sujets de cette invasion d'hiver, curieuse et insolite, afin qu'on puisse être parfaitement fixé sur l'espèce par un examen minutieux. Il montre à la Société des échantillons à tous les âges de l'*Acridium peregrinum* de 1866, préparés par M. Lauras, préparateur à l'École de Médecine d'Alger. Il termine en faisant remarquer que la lettre de M. Come lui a donné l'explication d'une grosse faute d'histoire naturelle qu'on peut relever dans l'article du *Moniteur* (1er juillet 1866), annonçant officiellement à toute la France le fléau qui désole notre colonie, en même temps que la souscription dont la Famille Impériale s'empresse de prendre l'initiative. Il y est écrit que les Sauterelles donnent naissance à des légions de Criquets. On nomme, à Alger comme ailleurs, Sauterelles, les Acridiens, et ce sont les larves aptères qui sont appelées Criquets. L'article a été rédigé sur des notes envoyées par l'administration algérienne et avec les noms usités dans la colonie et reproduits sans examen. Les erreurs en histoire naturelle sont bien fréquentes en France et sont la triste mais nécessaire conséquence de la part presque nulle que l'enseignement élémentaire officiel accorde à cette science, malgré ses continuelles applications et son utilité de tous les jours.

En conséquence M. Girard écrivit pour obtenir des renseignements plus complets.

Dans une lettre en date du 11 avril 1867, et en réponse à celle de M. Girard, M. Come communique quelques nouveaux détails sur les Acridiens dévastateurs de l'Algérie (mention fut faite de cette lettre dans la séance du 8 mai 1867). Les Criquets, bien que n'étant pas pourvus du même appareil fouisseur que les Sauterelles proprement dites, enterrent cependant leurs œufs assez profondément et ne les déposent pas simplement sur le sol. Les femelles creusent dans la terre meuble et surtout

dans les dunes un trou qui va quelquefois jusqu'à dix centimètres de profondeur. Au moment de l'éclosion, M. Come a vu les jeunes Criquets encore blancs sortir de ces trous en grand nombre; ils deviennent noirs quelques heures après sous l'influence de la lumière.

M. Come répond à la demande au sujet d'une couleur différente observée sur les Criquets de l'invasion d'hiver. Il n'y aurait pas une espèce différente et les Criquets seraient tantôt rosés, tantôt d'un jaune verdâtre, et, selon lui, les Criquets, bien que pourvus de leurs ailes developpées, ne seraient pas immédiatement aptes à la reproduction, qui ne s'opérerait qu'après qu'ils ont pris la teinte jaune verdâtre. Toutefois il ne faudrait pas croire à une sixième mue, comme cela se produit pour les Ephémères ailées (*pseudimago et imago*).

M. Lallemant, présent à la séance du 8 mai, assure, à propos de cette communication, que les Criquets, qui vivent longtemps adultes, sont d'abord rosés, puis émigrent vers le Sud au milieu de l'été et peuvent revenir en hiver, étant alors de couleur marron avec les extrémités jaunâtres ou même jaunes.

M. Girard fait remarquer que nombre d'insectes adultes présentent des changements de couleur; ainsi des Coléoptères foncés sont d'abord beaucoup moins colorés, des mâles de Libellules se couvrent avec l'âge d'un enduit glauque, le *Calopteryx virgo* (Névr.) mâle jeune a les ailes roussâtres non opaques, enfumées à reflet bleu à l'âge moyen, et enfin opaques et d'un bleu foncé à l'âge tout à fait adulte, ce qui avait conduit à de fausses espèces ou variétés.

M. Come enfin cite surtout Mostaganem parmi les localités d'Algérie qui ont eu dans l'hiver de 1866 des Acridiens en assez grande quantité. Il en a vu un certain nombre à Alger et dans les environs immédiats à Guyotville et à Sidi-Ferruch; dans les premiers jours de 1867 quelques-uns s'abattaient encore à Alger même sur les platanes de la place du Gouvernement; mais il n'a pu en saisir.

— M. J. Giraud met sous les yeux de la Société plusieurs spécimens vivants d'un Hyménoptère gallicole du genre *Cynips*, dont l'éclosion s'opère depuis quelques jours dans ses boîtes d'étude, et il donne sur cet insecte les détails suivants :

Cette espèce est du petit nombre de celles dont il est assez difficile d'obtenir le développement; ce qu'il faut attribuer apparemment aux conditions défectueuses dans lesquelles les galles sont gardées en obser-

vation. Un assez grand nombre de ces galles conservées, en Autriche, pendant quatre ans et traitées de manière à ce qu'elles n'eussent pas trop à souffrir de la sécheresse, n'ont produit, au bout de ce temps, qu'une seule éclosion, au mois de mars, et cependant leurs habitants n'avaient pas péri. Elles contenaient des larves bien vivantes, remplissant, comme à l'ordinaire, toute leur cavité et paraissant jouir d'une bonne santé. Les insectes que je présente ici se sont fait attendre moins longtemps; ils proviennent de galles que j'ai recueillies aux environs de Grenoble en 1864 et 1865 et qui, jusqu'à présent, n'avaient fourni que quelques *Synergus*. Ces galles ont été exposées pendant l'hiver à toutes les intempéries de la saison, et c'est par une température assez basse que les éclosions ont commencé. Nonobstant la différence d'âge des galles, les insectes paraissent à la même époque, les uns dans le courant de la troisième année et les autres pendant la seconde.

La galle se trouve sur le chêne pédonculé (*Quercus pedunculata*) où elle n'est pas rare, et on en voit souvent un certain nombre sur des rameaux peu éloignés les uns des autres, ce qui semble indiquer que l'insecte-mère a successivement déposé ses œufs dans les bourgeons qu'elle pouvait atteindre sans grand déplacement. Malpighi (*Op. omnia*) l'a figurée dans son Traité des galles. C'est la *galle en artichaut* de Réaumur. Linné (Faun. suec.) l'a décrite sous le titre de *Tenthredo gallæ imbricatæ*, sans en connaître l'architecte, et, plus tard (Syst. nat.), il l'a attribuée, à tort, à son *Cynips quercus gemmæ*, qui n'en est pas le producteur, mais qui paraît appartenir au genre *Synergus*, c'est-à-dire aux insectes gallicoles appelés *inquilini* par M. Hartig et auxquels j'ai donné le nom de *familiers*. Geoffroy et Christ ont aussi parlé de cette galle, mais n'en ont pas connu le véritable propriétaire : leur *Cynips quercus gemmæ* n'est ni un vrai *Cynips* ni un *Synergus*, mais un parasite du genre *Pteromalus*. M. Hartig a, le premier, décrit l'insecte qui produit la galle en artichaut; il lui donne le nom de *Cynips fecundatrix*.

L'histoire des mœurs de cette espèce étant peu connue, j'en esquisse en quelques mots les traits principaux.

Comme ceux de toutes les espèces du genre *Cynips* des auteurs modernes, les mâles du *Cynips fecundatrix* sont absolument inconnus. Les femelles éclosent vers la fin de février ou au mois de mars, et s'occupent bientôt après de la propagation de leur espèce en déposant leurs œufs dans les bourgeons des rameaux du chêne. Chaque bourgeon ne reçoit généralement qu'un œuf. Les galles ne commencent à poindre que vers le mois de juin. En juillet ou en août, elles atteignent leur volume nor-

mal, qui est à peu près celui d'une tête de jacée (*Centaurea jacea*) ou de *Cirsium arvense*, dont elles prennent à peu près la forme. Elles se composent de deux parties bien distinctes : l'une extérieure, constituant une espèce d'appareil protecteur ; l'autre, qui est centrale, formée d'une coque ligneuse, ovoïde, faiblement striolée dans le sens de la longueur et ombiliquée au bout : c'est la galle proprement dite. La première résulte de l'assemblage d'un très-grand nombre de feuilles écailleuses, finement veloutées et étroitement imbriquées. Elle forme un bouton, qui a été aussi comparé à celui d'une rose; de là le nom de *rose du chêne* qui lui est quelquefois donné. Les écailles sont d'abord fermées. Au mois d'août, elles s'écartent comme les pétales d'une fleur qui s'épanouit. Vers cette époque, la petite coque centrale se détache de son point d'implantation et, se dégageant peu à peu des écailles qui l'enserrent, devient libre et tombe à terre; tandis que la portion écailleuse reste à sa place pendant longtemps encore.

Réaumur avait déjà remarqué qu'on trouve des galles qui n'ont pas de noyau ou de coque centrale, mais il n'avait pas cherché à se rendre compte de cette absence. Ce qui précède en donne l'explication. Les galles recueillies trop tard en automne sont en grande partie vides : celles qui ne le sont pas ne contiennent, en général, que des coques un peu déformées, souvent plus petites qu'à l'ordinaire et comme avortées. Elles sont presque toujours occupées par des larves de *Synergus*, de *Callimome*, de *Pteromæus* ou d'*Eurytoma* : d'où on peut tirer la double conclusion, que la déformation ou l'arrêt de développement tiennent à la présence des larves parasites et que l'action du légitime possesseur se fait encore sentir pendant la vie de sa larve, puisque la présence de celle-ci semble être nécessaire au développement régulier des coques. On trouve souvent des galles de plusieurs autres espèces dont le faciès insolite rend la détermination très-difficile; c'est aussi de la présence des parasites que dépend l'anomalie de leur forme.

Enfin Réaumur avait aussi signalé les petites cellules que l'on voit quelquefois à la base des écailles et qui peuvent devenir une cause d'erreur. Ces cellules sont très-différentes de la coque du *Cynips*. Elles sont dues à des *Synergus* dont les larves ont vécu dans la partie la plus tendre des écailles et y ont creusé une petite loge dont les parois ont acquis une certaine solidité. On sait que ces insectes *familiers* se nourrissent aussi bien des parties accessoires des galles que du noyau central destiné au maître de la maison.

La galle en artichaut recèle souvent dans ses plis des larves de *Ceci-*

domyia. On les trouve surtout à l'époque où les galles sont épanouies et ont souvent déjà perdu leur coque centrale. En l'absence de tout autre habitant, les nouveaux venus ont pu être regardés comme les artisans des galles, d'autant mieux que beaucoup d'espèces de Cécidomies occasionnent des productions analogues. Cette erreur, qui a été commise, dans un cas à ma connaissance, par un entomologiste très-instruit, peut se reproduire encore, et c'est pour la prévenir que j'en signale la cause.

Beaucoup d'autres galles du chêne sont aussi fréquentées par des larves du même genre.

— M. le Dr Signoret présente à la Société :

1° Une branche de pommier sur laquelle on peut voir un grand nombre de petites écailles qui sont l'*Aspidiotus conchyformis* Gmelin, qui est synonyme de *A. pomorum* Bouché, Ent. Zeit. Stett., 1851, p. 110 ;

2° Une branche de frêne sur laquelle il y a aussi un grand nombre d'*Aspidiotus* qu'il croit nouveau ; cependant, jusqu'à nouvelle preuve, il n'ose se prononcer. La pellicule soulevée, on voit un grand nombre d'œufs d'un brun rouge foncé. Il n'a pu trouver d'insectes parfaits ; mais il faut dire qu'en hiver on ne trouve que des œufs chez beaucoup d'espèces de ce groupe.

— Le même membre dit qu'il a trouvé il y a quelques jours au Jardin des Plantes un grand nombre d'*Aspidiotus hederæ*, non-seulement sur le lierre, mais aussi sur le houx et sur les buis.

Il ajoute qu'il a aussi capturé sur l'Alaterne une nouvelle espèce d'*Aleurodes* qu'il nommera *hispidulus*. Il n'a rencontré jusqu'à ce jour que la larve, mais il espère que dans le courant de l'été il pourra trouver l'insecte parfait.

— M. le Dr Signoret communique aussi la note qui suit :

Dans le courant de l'été 1863, j'ai trouvé une espèce d'Hémiptères que je ne connaissais pas et que je croyais être un *Aspidiotus*, à cause d'une pellicule ou bouclier qui le recouvrait. Depuis je n'ai pu en retrouver à cet état, mais en place j'ai rencrontré un Hémiptère ailé que je prenais pour une Cochenille quelconque. Après plusieurs recherches j'ai reconnu que cet insecte était décrit par Boyer de Fonscolombe dans le troisième volume de nos Annales, sous le nom de *Phylloxera quercûs*. Cependant cet auteur ne fait aucune mention du bouclier dont j'ai parlé.

— Une conversation s'engage entre quelques membres sur un accident

mortel résultant d'une morsure de Scolopendre, ancienne histoire répétée récemment dans plusieurs journaux et reconnue tout à fait erronée ; mais à ce propos M. Girard rappelle le fait, constaté dans la pratique médicale, de piqûres, au fond de la bouche, de Guèpes logées dans un fruit et ayant amené la mort par suffocation résultant du gonflement.

— M. Sallé dit qu'il a remis au Trésorier de la Société géographique de Paris une somme de 225 francs provenant de la souscription de dix-huit de nos membres et destinée à favoriser le voyage de M. Le Saint à travers l'Afrique.

Lectures. Aubé : Note sur la synonymie de l'*Hydroporus opatrinus* Germar et de ses congénères.

— Tournier : De quelques nouvelles espèces de Coléoptères d'Europe et d'Algérie.

— Wankowiez : Descriptions de quelques Coléoptères nouveaux trouvés en Lithuanie, et note sur les variations qu'éprouve l'*Oxyporus maxillosus*, auquel doit être réuni l'*Oxyporus Mannerheimii.*

— Girard et Fallou : Traduction de l'anglais avec annotations des observations générales sur les variations des Lépidoptères par M. Mac-Lachlan.

— Alphonse Milne-Edwards : Descriptions de quelques espèces nouvelles de Crustacés Brachyures.

Membres démissionnaires. MM. Bakewell, Cassard, Dert, Germain, l'abbé de la Godelinais, capitaine Martin et Remquet.

Séance du 13 Mars 1867.

Présidence de M. BERCE, 1er Vice-Président.

M. Lallemant, d'Alger, assiste à la séance.

Communications. M. E. Desmarest annonce la mort de notre collègue le frère Milhau, et lit sur lui une courte notice. (Voir page 72.)

— M. l'abbé de Marseul demande l'avis de la Société sur la question suivante :

Il a, dit-il, décrit en 1864 un *Teretrius* de Grèce sous le nom de *T. quercûs;* mais il a reçu depuis en communication un type d'une espèce décrite en 1856 par M. Rosenhauer sous le nom de *Paromalus Rothi.* Il a reconnu que ces deux insectes appartenaient à la même espèce.

Il demande s'il doit donner le nom de *Teretrius Rothi* à son insecte ou négliger la description d'un entomologiste qui n'a pas su distinguer un *Teretrius* véritable d'un *Paromalus.*

La Société pense que l'antériorité de publication doit toujours prévaloir, et dès lors faire adopter de préférence le nom spécifique de M. Rosenhauer, quoique cet entomologiste n'ait pas reconnu le genre véritable auquel appartenait l'insecte dont il donnait la description.

— M. Louis Bedel indique quelques Coléoptères rares pour notre faune et qu'il a été à même de prendre dans les environs de Paris. Ce sont : l'*Aristus clypeatus,* trois individus trouvés au mois de septembre à Joinville-le-Pont; l'*Hister stigmosus* Marseul, rencontré en août à Orsay dans des bolets pourris; le *Telephorus discoideus,* capturé au mois de mai dans la forêt de Sénart; le *Tribolium confusum* J. du V., pris dans le département de la Seine-Inférieure; et le *Triplax nigriceps,* qui était très-commun au mois d'août dans les agarics sur pied à Orsay.

— M. Guérin-Méneville donne lecture de la note suivante :

J'ai l'honneur de présenter à la Société, au nom de M. A. Gelot, délégué du commerce de la Plata et du Paraguay, un échantillon d'œufs de Vers à soie venant de Quito, dans la République de l'Équateur. Ces œufs proviennent de cocons obtenus aux environs de Quito, depuis trois ou quatre ans, et appartenant à une excellente race jaune dont les œufs avaient été envoyés de France. Depuis que cette race est élevée au Pérou, elle n'a montré aucune trace des maladies qui sévissent en Europe depuis quinze ans. Ces graines présentent une singulière anomalie. Elles n'éclosent pas, comme celles qui ont été produites dans notre hémisphère, au commencement du printemps, mais elles sautent une année pour n'éclore qu'au printemps suivant. Ainsi celles-ci vont demeurer inertes toute l'année 1867 et ne donneront leurs chenilles qu'au printemps de 1868.

Ayant ouvert un certain nombre de ces œufs et les ayant examinés sous la loupe, j'ai constaté qu'ils contiennent l'humeur que l'on doit trouver, pendant les sept à huit mois qui suivent leur ponte, dans les œufs produits en Europe.

Le temps m'a manqué, jusqu'à présent, pour me livrer à des études microscopiques, et je ne puis dire aujourd'hui s'ils renfermeront les corpuscules vibrants que j'ai découverts, depuis très-longtemps, dans les Vers malades, corpuscules que j'ai décrits le premier sous le nom d'*Hematozoïdes*. Du reste cela importe peu en ce moment, car ces œufs, pondus en décembre 1866 et n'ayant pas encore quatre mois, ne peuvent être en travail sérieux d'incubation et ne sauraient encore contenir de corpuscules, quand même ils devraient en avoir plus tard.

Pour le moment, la meilleure garantie qu'ils puissent offrir est leur provenance même et la certitude que les éducations dont ils proviennent, faites dans les hautes montagnes des Andes, n'ont montré aucune trace de maladies depuis plusieurs générations.

Déja, depuis trois ans, des graines de Vers à soie du mûrier m'ont été envoyées de la République argentine et de Cayenne, et elles ont toujours sauté une année. C'est, du reste, un phénomène qui se produit aussi pour certains blés étrangers introduits en France.

— M. le Dr Balbiani entretient la Société de faits relatifs à la maladie des Vers à soie sous le point de vue des études microscopiques. Parlant des corpuscules morbides dans la graine, il dit que ceux-ci sont primitivement renfermés dans les cellules vitellines et qu'ils n'apparaissent dans l'embryon que lorsque le développement de celui-ci est déjà assez avancé. Ils se montrent d'abord dans l'organe qui doit être plus tard l'intestin ; de là ils se répandent dans les tubes de Malpighi, dans les glandes de la soie, dans les muscles, puis dans l'organisme entier ; d'où il suit que chez la jeune chenille ils sont toujours plus nombreux qu'ils ne l'étaient dans l'œuf. M. Balbiani propose en conséquence de substituer à la méthode qui consiste à apprécier la qualité de la graine par l'examen de son contenu, et qui ne donne que des résultats incertains, un autre mode d'investigation portant sur les Vers eux-mêmes au moment de leur éclosion. Du reste, des graines infectées peuvent, au moins pendant une certaine période, donner encore de bons résultats. La meilleure preuve qu'on puisse en citer c'est que dans de belles éducations qui ont livré de 50 à 60 kilog. de cocons pour 30 grammes de graine, 50 à 52 p. 0/0 de cette graine présentaient des corpuscules. Enfin notre collègue rapporte des expériences auxquelles il s'est livré pour tenter de communiquer la maladie à des Vers parfaitement sains, en leur faisant manger de la feuille mise en contact avec des matières contenant des corpuscules morbides et prises à des Vers à soie malades. Dans ces expériences, l'empoisonnement n'a jamais manqué de se produire lorsque les corpuscules étaient suffisamment frais et empruntés à des Vers vivants ou morts récemment.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

M. Haliday a fait connaître en janvier 1864, dans les Linnean Society's transactions, vol. XXIV, p. 441, un nouveau genre fort curieux de *Thysanura* et qu'il place dans l'ordre des Névroptères. Cette coupe générique porte le nom de *Iapyx*, et l'unique espèce qui la représente est désignée sous celui de *solifugus*. La première fois que j'ai rencontré cet articulé, qui rappelle un Orthoptère coureur de la tribu des Forficuliens, je l'avais considéré comme n'étant pas parfait et ayant peut-être encore un ou deux changements de peau à subir.

M. Haliday ayant capturé un certain nombre d'individus de ce singulier annelé a pu en faire une étude très-approfondie et il a été conduit à le considérer comme étant parfait et ayant par conséquent subi son dernier changement de peau. En effet, cet entomologiste distingué a étudié cet articulé zoologiquement et anatomiquement, et dans la planche qui accompagne son intéressant mémoire il a représenté (pl. 44, fig. A), non-seulement l'insecte parfait, les organes buccaux, etc., mais il a fait connaître aussi son anatomie. En effet, il a figuré le canal intestinal du *Iapyx solifugus*, les ovaires, etc., et c'est d'après l'examen de ces derniers organes trouvés normalement développés que M. Haliday a été conduit à considérer cet articulé comme ayant subi les diverses phases de sa vie pseudo-évolutive.

Le *Iapyx solifugus*, dont la longueur est de 10 millimètres, paraît assez répandu ; je l'ai trouvé pour la première fois, il y a trente ans, dans les serres tempérées au Jardin des Plantes ; ensuite, en 1839 et 1840, je l'ai repris aux environs de Toulon, d'Alger et de Constantine. Enfin, M. Haliday l'a rencontré dans diverses partie de l'Italie, particulièrement en Toscane, aux environs de Naples, et sur le territoire romain.

Lecture. Guenée : Note sur deux espèces linnéennes du genre *Papilio* (*P. Œneas* et *Anchises*).

Décisions. La Société, d'après le très-petit nombre d'adhérents à l'excursion entomologique projetée pour cette année, et en considération surtout de l'Exposition universelle qui amènera très-probablement à Paris un très-grand nombre de nos collègues, décide : 1° Qu'à l'exemple de plusieurs autres Sociétés savantes, elle ne fera pas cette année d'excursion provinciale ; 2° Que des courses entomologiques, dont la première aura lieu dans la forêt de Fontainebleau le dimanche 2 juin, seront organisées dans les environs de Paris ; 3° Qu'une séance extraordinaire, qui pourra être suivie de plusieurs autres, sera tenue le mercredi 22 mai prochain ;

et 4° Que l'on facilitera autant que possible aux membres qui viendront à Paris la visite des principales collections d'insectes.

Membres reçus. MM. Albert Claudon, à Colmar, présenté par M. Buquet au nom de M. Leprieur, et Puls, à Gand (Belgique), présenté par M. Sichel au nom de M. Mors.

Séance du 27 Mars 1867.

Présidence de M. Paul GERVAIS, 2e Vice-Président.

Abdulah-Bey, entomologiste de Constantinople, assiste à la séance.

Communications. M. Guérin-Méneville donne lecture de l'extrait suivant d'une lettre qu'il vient de recevoir de M. le baron de Bretton, propriétaire en Esclavonie (Autriche), et qui est relative à l'introduction en Europe de l'élevage des Vers à soie du chêne :

J'ai le plaisir de vous informer qu'après un travail assidu de plusieurs années, j'ai réussi à acclimater et à introduire le *Bombyx Yama-maï* en Moravie, province de notre empire, au moyen des œufs que vous m'avez donnés en 1863.

Comme introducteur, je suis aussi le premier, en Autriche, qui ait obtenu une quantité suffisante de cocons d'*Yama-maï* cultivés dans le pays, pour pouvoir les dévider et filer, et les différentes qualités de soie que j'ai envoyées à Paris, pour les soumettre au jugement du Jury international, sont les premières soies du Ver à soie du chêne qui aient été jamais filées dans ma patrie.

L'année passée, j'ai fait une belle récolte de plus de 4,000 cocons qui m'ont donné près de 300,000 graines d'excellente qualité. Avec ces graines je vais faire cette année trois éducations sur une grande échelle en Moravie, en Autriche et en Esclavonie, dans le sud de l'empire, dans les immenses forêts de chênes de cette province, sous un climat doux et favorable, et nous en verrons les résultats cet automne, si mon entreprise réussit.

J'ai sacrifié une partie de mes cocons pour les faire dévider et filer à quatre fils dans la fabrique renommée de M. Hoffmansthal, située sur les

confins militaires de l'Esclavonie, et, de plus, j'ai fait filer mes cocons de semence et percés, dans la fabrique de M. de Ritter, à Gorice, non loin de Trieste; de sorte que je suis en état d'envoyer à l'Exposition universelle le fruit de mes travaux en nouvelle sériciculture, et surtout différentes sortes de soies de *Yama-maï* très-fortes et durables.

Me fiant autant à l'impartialité qu'aux hautes connaissances des membres du Jury international, j'espère que mes travaux et leurs résultats seront accueillis avec distinction. J'espère aussi que je trouverai en vous un digne avocat auprès de ce Jury, car tout succès remporté par un disciple retombe glorieusement sur le maître, et je ne suis que votre reconnaissant disciple.

Je vous adresse ces paroles parce qu'il me semble d'une haute nécessité d'assurer un brillant avenir à une nouvelle sériciculture qui, si elle réussit, donnera le bien-être à des milliers de pauvres gens et rapportera des millions à tous les pays qui possèdent des chênes. Rien ne saurait mieux contribuer à vaincre le préjugé des adversaires de cette nouveauté qu'une digne et brillante réception de notre soie du chêne à l'Exposition universelle de cette année à Paris.

J'ai aussi à vous informer de plusieurs détails qui, je l'espère, ne manqueront pas de vous intéresser : 1° Mes Vers à soie *Yama-maï* ont résisté déjà jusqu'à la quatrième génération à toute maladie de caractère désastreux, et les observations micrographiques les plus scrupuleuses, faites par ordre de notre Ministre du Commerce et de l'Agriculture par le célèbre professeur Haberlendt, d'Altenbourg, en Hongrie, ont prouvé incontestablement que mes éducations sont, jusqu'à présent, complétement exemptes de tout indice de la pébrine ou gattine ; 2° La soie de ces Vers *Yama-maï* semble, à nos fabricants et connaisseurs, préférable, sous plusieurs rapports, à l'ancienne soie du *Bombyx mori,* par sa force, par son lustre et son élasticité. Elle se dévide très-bien et très-facilement et promet une longue durée comme étoffe.

Si mon éducation, entreprise cette année sur une grande échelle, réussit, si mes Vers *Yama-maï* restent vigoureux comme ils l'ont été jusqu'à présent, mon but sera atteint. Dès lors on n'aura qu'à multiplier et à étendre les magnaneries modèles, et l'introduction générale de la nouvelle sériciculture du chêne ne tardera pas à s'effectuer rapidement en Autriche, où des milliards de chênes de tout âge existent pour fournir de suite la nourriture nécessaire à un nombre illimité de Vers à soie. Ce fait admis et prouvé, l'ancienne sériciculture ne pourrait ni se comparer, ni lutter, du moins chez nous qui ne possédons pas trop de mûriers, contre la nouvelle sériciculture des chênes, et celle-ci deviendrait nécessairement du plus haut intérêt pour notre industrie nationale.

— M. H. Lucas communique la note qui suit :

Ayant pu étudier mâle et femelle en parfait état de conservation de l'*Anthocharis Levaillantii*, recueillis aux environs de Biskara par M. Gaston Allard et qui m'ont été communiqués par M. Fallou, cet examen m'a conduit à rectifier une erreur que j'ai involontairement commise dans mon Histoire naturelle des Animaux articulés de l'Algérie. La description, t. III, p. 348, et la pl. 3, fig. 1, 1 *a* (1849), doivent se rapporter à une femelle de cette espèce et non à un mâle, comme je l'ai à tort indiqué. Cette erreur est due à ce que, quand j'ai fait la description de cette intéressante espèce, l'abdomen manquait presque entièrement à l'unique individu qui à cette époque était à ma disposition. Je dois dire aussi que les caractères qui différencient les deux sexes chez cette *Anthocharis* sont très-peu appréciables et qu'il est indispensable de posséder mâle et femelle complets et en bon état de conservation pour pouvoir les distinguer. Enfin, je terminerai cette note rectificative en faisant observer que ce n'est pas : Enverg. 46 millim. qu'il faut lire, mais bien : Enverg. 36 millim.

— M. Depuiset fait connaître quelques détails relatifs à l'habitat du *Papilio Antenor :*

En 1854, dit-il, M. Westwood (Soc. Ent. de Londres, séance du 4 décembre), annonce que cette espèce, regardée comme indienne d'après les descriptions et les figures de Drury (1793) et de Donovan (1800), avait été envoyée à M. Hope de Ritchie, dans le Soudan (Afrique centrale), et il ajoute toutefois que cet habitat était mis en doute par M. Ed. Doubleday, qui trouve à ce Lépidoptère une forme d'espèce asiatique. Tout récemment M. Westwood a fait savoir que le British Museum venait de recevoir de Madagascar un exemplaire de ce même *Papillio Antenor*. Enfin M. Felder lui donne pour patrie Sierra Leone, Tombouctou et Madagascar.

Est-il possible d'admettre que cet insecte se trouve sur des points du globe aussi éloignés les uns des autres ? Ne faut-il pas penser qu'il y a une erreur dans les premières indications du pays qu'on lui a donné pour patrie, et que probablement il ne doit pas compter parmi les Lépidoptères asiatiques ?

— M. de Bonvouloir annonce que MM. le baron de Harold et le D[r] Max Gemminger, de Munich, vont publier une nouvelle Revue entomologique sous le nom de *Coleopterologische Hefte*. Cette Revue se publiera par livraisons plus ou moins considérables et ne contiendra exclusivement que des travaux sur les Coléoptères. Ces entomologistes, comme chacun sait, travaillent depuis fort longtemps au Catalogue général de tous les Coléop-

tères publiés jusqu'ici, et ce Catalogue paraîtra dans ces *Coleopterologische Hefte*. L'intention de MM. de Harold et Gemminger étant de donner le plus possible de monographies ou de notes synonymiques sur les Coléoptères, ils font appel à tous les entomologistes français qui voudront concourir à cette œuvre, et sont disposés à leur donner toutes les facilités possibles et s'engagent à publier leurs travaux en langue française. Pour varier leurs publications, leur Catalogue ne sera publié que de deux en deux livraisons. Le premier cahier, contenant des notes synonymiques et travaux divers, doit paraître prochainement. Le second cahier suivra de près et contiendra le Catalogue des Cicindélides. Le troisième renfermera des travaux divers, et ainsi de suite. Les entomologistes pourront prendre uniquement les livraisons qui les intéressent.

— M. E. Deyrolle lit l'extrait suivant d'une lettre d'un de nos collègues :

M. Linder informe MM. les entomologistes qu'il a l'intention de vendre tous les Coléoptères *non français* faisant partie de sa collection. Ces insectes proviennent des différentes contrées de l'Europe : Allemagne, Autriche, Hongrie, Turquie, Russie, Grèce, Italie, Sicile, Suisse, Espagne, Portugal, Corse. Il fera paraître incessamment un catalogue des espèces, avec les prix de chacune d'elles.

S'adresser à M. Linder, sous-préfet à Barcelonnette (Basses-Alpes).

Lectures. Chevrolat : Coléoptères de Cuba ; 7e mémoire, contenant les familles des Buprestides, Eucnémides et Élatérides.

— H. Lucas : Description et figures du nid de la *Polybia liliacea* Fabricius.

— Signoret : Notice sur quelques Homoptères français peu connus : 1° sur le genre *Periphyllus* ; 2° sur le genre *Phylloxera*.

— Allard (Gaston) : Notes sur quelques insectes Lépidoptères d'Algérie, comprenant des remarques diverses, les descriptions et les figures de quatre espèces nouvelles : les *Antocharis Falloui*, *Lycæna Martini*, *Omia Oberthurii* et *Botys palealis*, variété *algiralis*.

— Coquerel : Description et figure d'un *Papilio* de Madagascar.

Séance du 10 Avril 1867.

Présidence de M. BERCE, 1er Vice-Président.

M. le docteur Abdullah-Bey, de Constantinople, assiste à la séance.

Communications. M. H. Lucas lit une note sur les métamorphoses de l'*Anthrænus musæorum*, Coléoptère de la famille des Dermestides :

En observant des *Anthrænus musæorum* (*Pestis collectionum*), j'ai remarqué, dit-il, que la larve de cette espèce, excessivement nuisible aux collections d'histoire naturelle en général, reste, avant de se métamorphoser en nymphe, pendant huit ou dix jours dans une immobilité complète. Si on jette de nouveau les yeux sur cette larve, on remarque que sa peau ou son enveloppe s'est fendue longitudinalement en dessus à partir de la tête ; le prothorax, le mésothorax et le métathorax sont divisés, ainsi que les segments abdominaux, et cette rupture longitudinale s'arrête au pénultième segment, lequel finit ensuite par se rompre aussi. Pour peu qu'on examine cette larve ainsi transformée en nymphe, on s'aperçoit que celle-ci est beaucoup plus courte et surtout plus large que la larve et c'est probablement l'accroissement en largeur de la nymphe qui détermine la rupture dorsale de la peau de la larve. En effet, si on observe cette nymphe douze ou quinze jours après sa transformation, on voit que l'espace qui existe entre les deux bords de cette rupture est très-considérable. Après sa transformation en nymphe, l'enveloppe ou la peau de la larve n'a extérieurement subi aucun changement, à l'exception cependant : 1° de la disparition des bouquets de poils disposés par fascicules, qui dans l'état normal de cette larve retombent le long du dos et des parties latérales du corps et se redressent lorsqu'elle est inquiétée ; 2° des organes de la locomotion, qui paraissent comme flétris, et enfin de la région ventrale, qui est parsemée çà et là par de très-petits plis. Quant à ce qui concerne les épines dont la tête est hérissée, ainsi que les parties latérales des segments dans le voisinage des stigmates, toute cette armature n'a été en aucune manière modifiée. On sait que cette larve, pour passer par les diverses phases de sa vie évolutive, n'abandonne pas sa peau, comme cela a lieu le plus ordinairement : elle la conserve, au contraire, et c'est dans cette enveloppe, qui lui servira désormais de berceau, qu'elle subit les transformations en nymphe et en insecte parfait.

En voyant la persistance des épines dont la tête et les parties latérales du corps sont hérissées, je me suis demandé quel pouvait être l'usage de cette armature et surtout quelle pouvait en être l'utilité.

Quand on étudie cette nymphe, on s'aperçoit qu'elle est d'une grande mollesse et que tout le temps qu'elle passe dans son enveloppe ne lui donne pas la consistance dure et coriace qu'acquièrent la plupart des nymphes des Dermestides. En effet, la pellicule qui voile ou cache l'insecte futur est d'une finesse extrême et le moindre choc que cette larve délicate viendrait à éprouver ne pourrait que lui être funeste. D'un autre côté, nous savons tous combien est grand le soin que nous apportons à la destruction de cette espèce dévastatrice et que, pour préserver nos insectes de ses ravages, nous visitons et remuons le plus souvent possible les boîtes qui les contiennent. Cette nymphe étant ainsi exposée à être sans cesse ou détruite ou dérangée, il est probable que les épines dont son enveloppe est hérissée sont destinées à la protéger contre tout accident et à lui rendre moins funestes les chocs auxquels elle est exposée pendant ses diverses transformations. Telle est, selon moi, l'explication la plus rationnelle qu'on puisse donner à la persistance de ces épines, et tel doit être probablement aussi le but de la nature en ne rendant pas caduques, comme les bouquets de poils de la larve, les épines qui hérissent l'enveloppe ou la peau de l'*Anthrænus musæorum.*

Beaucoup d'auteurs ont décrit cette larve et en lisant les descriptions détaillées et consciencieuses qu'ils en ont données, je remarque qu'aucun d'eux n'a signalé la persistance des épines de l'enveloppe de la larve après sa transformation en nymphe, ni les services que ces organes sont appelés à rendre pendant le cours de la vie évolutive de cet insecte destructeur.

— M. le docteur Aubé dit que pendant ces derniers temps, ne pouvant chasser les Coléoptères à la manière ordinaire, par suite des pluies continuelles, il a essayé un genre de recherche peu pratiqué jusqu'ici. Ayant installé une sorte de petit filet en forme de cuillère, et qu'il montre à ses collègues, il a saisi aisément un grand nombre d'insectes qui étaient tombés dans les flaques d'eau restées dans les ornières des chemins. Il a pu, par ce procédé, se procurer certaines espèces rares pour notre faune ; et il cite spécialement les suivantes : *Oxypoda annularis* Sahlberg, *Homalata punctipennis* Kraatz, *Catops agilis* Illiger, *Symplocaria semistriata* Fabr., *Morychus æneus* Panz., *Phytonomus plagiatus* Redt., *Coryssomerus capucinus* Beck., *Styphlus setiger* Beck., *Ceuthorhynchus euphorbiæ* Bris., *pumilio* Gyl. et *apicalis* Gyl., *Teinodactyla dorsalis* Fabr., etc.

— M. Reiche rapporte qu'un journal anglais prétend que l'ergot du

seigle est produit par la morsure d'un Malacoderme, le *Telephorus* (*Rhagonicha*) *melanurus* Linné.

Plusieurs membres, et parmi eux MM. Reiche et le docteur Laboulbène, démontrent que cette observation est tout à fait inexacte, et qu'elle doit être indiquée par la Société comme contraire à tous les faits les plus positifs étudiés par les naturalistes.

M. le docteur Aubé ajoute que si l'on a vu le Téléphore monter après les épis du seigle, cela tenait à ce qu'il venait y manger des anthères de la fleur de cette céréale.

— M. Reiche annonce que notre collègue M. Albert Fauvel, de Caen, se propose de commencer prochainement la publication d'une faune des Coléoptères de la France, de la Belgique et de la Hollande. Cet ouvrage, que l'on publiera par livraisons in-8° de 150 à 175 pages environ, avec une ou deux planches gravées, et dans lequel les insectes seront classés et décrits selon la méthode analytique, sera précédé d'une introduction à la faune gallo-rhénane.

Au sujet de cette communication, M. le docteur Laboulbène dit que M. Léon Fairmaire vient de terminer le manuscrit du Genera des Coléoptères d'Europe, et qu'ils comptent reprendre très-prochainement la publication de leur faune des Coléoptères de France. Déjà les premières feuilles du deuxième volume sont imprimées et la composition des suivantes est en train.

— M. Bellier de la Chavigneeie montre à la Société un assez grand nombre d'individus de la Géomètre *lapidaria* Herr.-Schæff, et il dit à ce sujet que :

Cette Géomètre était fort peu connue en France jusqu'à ces derniers temps, et très-rare dans les collections de Paris. Deux Géomètres *lapidaria* ont été figurées, l'une par Hubner et l'autre plus récemment par M. Herrich-Schæffer. De plus, Wood, dans le Catalogue illustré des Lépidoptères de la Grande-Bretagne, représente, sous le n° 744, une Géomètre *subrufata*, que M. Guenée réunit en synonymie à la *lapidaria*. Cette Géomètre *subrufata* des auteurs anglais, Haworth, Stephens et Wood, habite les grandes montagnes de l'Écosse. Les trois figures dont je viens de parler, celles de Hubner, de Herrich-Schæffer et de Wood diffèrent tellement entre elles qu'elles doivent s'appliquer à trois espèces différentes, ou tout au moins à trois races ou variétés locales bien distinctes. Quant aux exemplaires que j'ai l'honneur de soumettre ce soir à l'examen de la Société, ils se rapportent certainement à la Géomètre dont M. Herrich-Schæffer nous a donné le

dessin. Mais si la *lapidaria* de ce dernier auteur est la même que la *Larentia lapidaria* du Catalogue de M. le docteur Boisduval et du Catalogue de Duponchel, il doit être fait une rectification dans l'indication de l'habitat de cette Géomètre, qui a pour patrie, non pas la France méridionale et la forêt de Fontainebleau, comme l'indiquent l'Index de M. Boisduval et d'après lui le Catalogue de Duponchel, mais le nord de la Russie, les environs de Saint-Pétersbourg.

MM. Berce et Fallou confirment entièrement les observations qui viennent d'être présentées en ce qui concerne l'habitat de la *Larentia lapidaria* de M. Boisduval et de Duponchel.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

Le *Papilio* figuré par M. Charles Coquerel, et qu'il se proposait de décrire sous le nom de *Grandidieri,* est une espèce déjà anciennement connue. Drury, Ins., t. II, pl. 3, fig. 1 (1773), est le premier qui a fait connaître ce beau *Papilio* sous la dénomination d'*Antenor*. Fabricius, en 1793 (Entom. syst., t. 1, p. 4, n° 9); Godart, en 1819 (Encycl. méthod., t. IX, p. 69, n° 123), et M. Boisduval, en 1836 (Spec. génér. des Lépidopt., t. 1, p. 189, n° 2), ont décrit aussi cette remarquable espèce, à laquelle les uns ont donné avec doute pour patrie le centre de l'Afrique, les autres les Indes orientales. Suivant les lépidoptéristes anglais, chez lesquels M. Boisduval a vu plusieurs individus de ce rare *Papilio,* cette espèce habiterait, mais avec doute, Zanzibar, le Congo et même les environs de Tombouctou. Enfin, le *Papilio Antenor,* dont la patrie était jusqu'à présent douteuse, se trouve réellement dans la grande île de Madagascar, où plusieurs individus des deux sexes ont été rencontrés par M. Grandidier. La découverte, dans cette île encore fort peu explorée, de ce beau *Papilio,* permet de dire que M. Grandidier a rendu un véritable service à la science en faisant connaître la localité exacte de ce rare Achalinoptère que ne possédaient pas les collections de Paris, et sur laquelle les lépidoptéristes descripteurs et iconographes étaient encore bien peu fixés.

— M. le docteur Balbiani entretient la Société d'observations qui tendent à démontrer qu'on peut inoculer en peu de temps la maladie des Vers à soie à des chenilles très-saines de divers Lépidoptères, et cela à un point tel qu'au bout de quinze jours les chenilles expérimentées cessent de vivre. Il montre des chenilles de *Gastropacha neustria* de même âge, les unes nourries avec des feuilles saines de scorsonère, les autres avec des feuilles de la même plante arrosées d'eau dans laquelle avaient été broyées des chenilles de Vers à soie malades; les premières chenilles de *neustria* sont assez développées, bien portantes, et les deuxièmes sont, au contraire,

très-petites et meurent toutes, remplies de corpuscules au moment de leur première mue. Notre collègue ajoute qu'il a essayé également d'inoculer la maladie à des Teignes en saupoudrant du drap attaqué par ces Lépidoptères avec une poudre formée de débris de chenilles de Vers à soie muscardinés, et qu'il a vu que bientôt les Tinéites étaient farcies de corpuscules morbides. Toutefois il fait remarquer que l'infection marche beaucoup plus rapidement et est plus certaine lorsque les corpuscules qui servent de poison sont frais, et qu'au contraire elle est plus lente et moins certaine quand ceux-ci sont desséchés.

— M. H. Lucas fait connaître la note qui suit :

Les collections entomologiques du Musée de Paris possèdent un Crustacé que l'on peut considérer comme étant jusqu'à présent le géant des représentants de cette classe. Ce Crustacé, qui appartient à la famille des Oxyrhinques et à la tribu des Maiens, et dont l'envergure égale 2 mètres 60 centimètres, a pour patrie les mers du Japon, où il a été découvert par M. de Siebold sur la côte orientale de Nippon, entre les 34e et 35e degrés de latitude nord. Cet Oxyrhinque, qui a été décrit et figuré en 1850 par Dehaan (Faune Jap., p. 100, pl. 25), est désigné sous le nom de *Macrocheira Kæmpferi*. Plusieurs exemplaires de ce grand Crustacé ont été apportés en Europe, et quoique la dimension ci-dessus indiquée soit déjà bien grande, il a été cependant affirmé qu'on en avait vu des individus mesurant 11 pieds de l'extrémité d'une patte à l'extrémité de l'autre patte, mais aucun individu de cette taille n'a été apporté en Europe. Ce Crustacé gigantesque, qui sera très-incessamment exposé dans les galeries du Muséum, a donné lieu à une note de M. E. Blanchard, qui a été insérée dans les Comptes rendus de l'Académie des Sciences, p. 558 (1867), et qui a pour titre : De l'accroissement de la taille chez les animaux à sang froid.

Lecture. Alphonse Milne-Edwards : Descriptions de quelques nouvelles espèces de Crustacés Brachyures.

Séance du 24 Avril 1867.

Présidence de M. Paul GERVAIS, 2e Vice-Président.

MM. Henri Delamain, de Jarnac (Charente), et Andrew Murray, de Londres, assistent à la séance.

Communications. M. le docteur Abdullah-Bey fait connaître un travail qu'il n'a que partiellement publié en Autriche et qui comprend une classification des excroissances produites sur les plantes par divers insectes; il se propose de rédiger en français un travait accompagné de planches sur cet important sujet, et il compte l'offrir à la Société.

— M. le docteur Laboulbène met sous les yeux de ses collègues une boîte contenant quatre-vingt-cinq espèces de Trichoptères (Phryganides) britanniques que M. Mac-Lachlan donne au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, afin d'aider les études et les recherches des entomologistes français sur ce groupe si intéressant, et malheureusement si négligé jusqu'ici, de l'ordre des Névroptères. Dans cette belle collection on trouve presque toutes les espèces anglaises et les types décrits par notre zélé collègue de Londres. — La Société, au nom de la science, remercie vivement M. Mac-Lachlan de sa générosité envers les entomologistes français, qui ne manqueront pas d'en profiter.

— M. le docteur Signoret présente quelques remarques intéressantes : 1° sur plusieurs individus d'un *Aspidiotus,* qui, quoique très-commun, n'avait pas encore été signalé; cet insecte vit sur les branches du poirier, auquel il fait beaucoup de mal; 2° sur des Cochenilles probablement non encore décrites, vivant sur les marronniers, et qu'il a été à même d'étudier en grand nombre à Paris même, aux Champs-Élysées et aux Tuileries; 3° enfin il fait voir de petites Cochenilles blanches qu'il a trouvées en grande abondance dans des fagots d'orme à Clamart, et qu'il a pu observer sous trois états différents : fécondées et entourées d'œufs, non fécondées et courant le soir sur les branches, et des nymphes de mâles placées dans une petite coque.

— M. le docteur Laboulbène entretient la Société de recherches qu'il

vient de faire dans des truffes pourries et dans la marmelade de l'ulcère de l'orme, et il indique plusieurs des insectes qu'il a pu y recueillir. Il signale dans la truffe l'insecte parfait de la larve connue sous le nom de *Ver à tête noire*, qui constitue une espèce de *Mycetophila*; et, également dans l'ulcère de l'orme, l'insecte parfait du *Brachyopa bicolor*.

A ce sujet notre collègue dit qu'il croit que l'on ne recherche pas assez tôt dans l'année les insectes qu'on veut étudier; en effet, il a trouvé il y a plus d'un mois (vers le 20 mars) dans ses boîtes d'éclosion ces deux Diptères, qui, déjà développés depuis quelque temps, étaient morts desséchés, et il aurait dû les observer plus tôt pour les avoir encore vivants et peu de temps après leur transformation dernière.

M. le docteur Aubé appuie la dernière remarque que vient de présenter M. le docteur Laboulbène, et il ajoute que depuis longtemps les coléoptéristes font d'actives recherches pendant toute l'année, aussi bien dans la froide que dans la chaude saison. Pour son compte personnel il a souvent trouvé, dans les mois de décembre et de janvier, spécialement au bois de Boulogne, sous les écorces, dans les mousses, etc., de rares espèces de Coléoptères, qu'il ne retrouvait que rarement à d'autres époques de l'année.

— M. Guérin-Méneville présente diverses communications relatives à la sériciculture :

1° Il montre des cocons des *Bombyx Mylitta* et *Selene* provenant du Bengale, et dont les chenilles du second se nourrissent de feuilles de noyer. Les cocons de ces deux espèces sont beaucoup plus gros que ceux du *Bombyx mori*, et il y aurait avantage, dit-il, à essayer d'en obtenir l'introduction en Europe : 1° comme donnant un produit séricicole avantageux; 2° comme pouvant utiliser les feuilles du noyer, jusqu'ici improductives. Malheureusement on ne pourra tenter actuellement l'introduction du *Bombyx Selene*, dont notre collègue ne possède que trois cocons, mais peut-être de le faire pour le *B. Mylitta*, dont il peut disposer d'une dizaine de cocons.

2° Il fait voir un assez grand nombre de cocons de *Bombycites* qui lui ont été remis par M. Aubry Lecomte, et qui ont été recueillis au Sénégal sur un arbre qui porte le nom vulgaire de N'Dank. Ce Lépidoptère nocturne vit sur le végétal que nous venons de nommer. Il fait un cocon grisâtre et très-serré de tissu, attaché aux branches par un court ruban analogue à celui des cocons des Vers à soie du chêne, du jujubier, etc.

Comme la chenille est hérisée d'épines très-fines, on trouve ces épines dans le tissu extérieur de ces cocons, ce qui donne de vives démangeaisons quand on les touche sans précaution.

Depuis cette communication (séance du 10 juillet 1867), M. Guérin-Méneville ajoute les détails suivants :

Le Bombyx du N'Dank pond des œufs blancs très-remarquables par une large ceinture noire qui les partage en deux hémisphères, et par un gros point noir placé au milieu de l'hémisphère qui se trouve à l'extérieur, au côté opposé au plan de position. Ce nocturne appartient au sous-genre Lasiocampe des auteurs; il est voisin des *Lasiocampa quercifolia* et surtout de l'espèce turque décrite sous le nom de *Lasiocampa otus* ; mais il en diffère par des caractères tranchés que l'on peut faire ressortir par une description comparative, en donnant à cette espèce le nom de :

LASIOCAMPA PARINARII. — Tête et corselet gris, ailes supérieures d'un gris roussâtre avec l'extrémité plus claire, deux bandes transversales noirâtres et dentelées, entre lesquelles il y a un très-petit point noir placé au tiers supérieur. Ailes inférieures jaune pâle, avec une teinte roussâtre à leur base. Abdomen d'un jaune vif, presque orangé, avec l'extrémité des segments assez largement bordé de noir. Dessous des ailes supérieures d'un brun grisâtre, avec leur base et des veines longitudinales d'un jaune pâle. Dessous des ailes inférieures d'un jaune pâle, ainsi que le dessous du thorax et de l'abdomen.

Enverg. 8 cent. Long. du corps 34 mill. (mâle).

La femelle est d'un gris plus uniforme, sans teintes rousses aux ailes supérieures et avec les deux bandes moins marquées. Les ailes inférieures sont enfumées, avec la base un peu teintée de jaunâtre. L'abdomen est d'un brun roussâtre, avec le bord postérieur des segments un peu plus foncé. Tout le dessous est uniformément enfumé.

Notre collègue espère obtenir du Sénégal des échantillons du végétal appelé N'Dank (appartenant au genre *Parinarium*), afin d'en déterminer l'espèce. En terminant il remercie M. Fallou, qui a bien voulu soigner ses cocons pendant son absence et les faire éclore chez lui.

3° Il donne, enfin, lecture de la note ci-jointe, que M. le docteur Chavannes, de Lausanne, lui a adressée et qui comprend des réflexions importantes sur la nature originelle de la maladie des Vers à soie du mûrier :

« J'ai eu l'occasion de lire un travail de M. Béchamp, professeur à Montpellier. Il attaque un peu tout le monde, et c'est lui seul qui a rai-

son, comme de juste. Il dit qu'on n'a rien annoncé de précis sur la nature des corpuscules vibrants; il paraît ignorer l'opinion que j'ai émise, d'après des expériences, que ce sont les nucléoles des globules du sang vicié par la présence des acides urique et hippurique. Il affirme que les corpuscules sont inattaquables par l'acide acétique concentré; chez moi je les ai dissous facilement au moyen de cet acide; enfin le fait qu'ils se trouvent à l'extérieur de l'œuf et de la chenille ne prouve nullement que leur *origine* soit externe.

» En effet, l'œuf, en passant dans l'oviducte, doit nécessairement rencontrer des corpuscules et peut les entraîner avec lui. Le petit Ver, à sa naissance, en se promenant sur les œufs, peut en rencontrer, et, à chaque changement de peau, le ver malade doit en avoir un plus ou moins grand nombre sur sa nouvelle peau, puisqu'elle s'est formée au milieu des tissus contaminés.

» M. Béchamp dit très-bien que pour juger un travail il faut s'attacher à l'ensemble; mais ce conseil qu'il donne il ne le suit pas, car s'il avait consciencieusement lu mon travail, il y aurait vu qu'on peut à volonté fabriquer les corpuscules vibrants. En effet, lorsqu'on prend une chenille sauvage, par exemple celle du *Sphinx euphorbiæ*, qu'on la saigne immédiatement en coupant une patte membraneuse et qu'on laisse ce sang, parfaitement sain, en contact avec de l'acide urique et hippurique dans une éprouvette bien fermée, on trouve, au bout de deux jours, une masse de corpuscules vibrants au fond de l'éprouvette et plus de globules sanguins. N'est-on pas, dès lors, fondé à croire que ce sont les nucléoles dégagés des globules du sang qui subissent dans l'éprouvette un procédé semblable à ce qui se passe dans le corps du ver lorsque le sérum du sang, chargé outre mesure d'acide urique, agit sur les globules?

» Quoi qu'il en soit, M. Béchamp préconise comme remède la créosote : c'est un peu le goudron de gaz réchauffé; essayons le procédé, mais avec prudence; sinon le remède serait pire que le mal. »

Je ne saurais trop recommander, ajoute M. Guérin-Méneville, cette note d'un sériciculteur qui est en même temps un savant éminent et un praticien très-habile, aux méditations des savants qui cherchent consciencieusement la vérité dans cette grande question de l'épidémie des vers à soie. M. le docteur Chavannes est arrivé, par ses patientes recherches, à reconnaître ce que j'ai avancé depuis l'origine de mes travaux sur ce sujet, en admettant que les corpuscules vibrants, ou mes *hæmatozoïdes*, ne sont que les nucléoles des globules du sang détournés de leur mouvement normal et incapables de reproduire ces globules chez les vers atteints de gattine ou de muscardine. Il l'a prouvé par une vraie découverte, par la remarquable expérience mentionnée dans son mémoire, couronné par l'Institut lombard, mémoire qui, par ce fait capital, acquiert

plus de valeur scientifique que le plus volumineux ouvrage. C'est là un fait, un fait positif qui vient à l'appui d'une manière incontestable des vues que j'avais déduites seulement par le raisonnement et la logique, des nombreuses observations et expériences que j'ai pu faire, depuis l'origine de l'épidémie et comparativement, sur les vers à soie malades et en pleine santé.

MM. le professeur Gervais, Künckel et le docteur Laboulbène prennent la parole au sujet de cette dernière communication, et ils sont unanimes, de même que la grande majorité des membres présents, pour faire remarquer qu'il ne faudrait admettre qu'après une vérification complète des observations qui tendent à détruire des règles établies par la science, et qui semblent contraires aux lois qui régissent la nature. Dès lors ils pensent qu'il est indispensable de répéter et de varier sous toutes les formes les expériences faites par M. le docteur Chavannes avant d'adopter les conclusions auxquelles est arrivé le savant sériciculteur de Lausanne. C'est un sujet d'étude à recommander à nos collègues, car trancher la question entre l'opinion émise par M. Chavannes et celle énoncée par M. Béchamp sera faire faire un pas à la science.

— M. Bellier de la Chavignerie écrit qu'il part avec plusieurs de nos collègues pour l'Italie, afin d'explorer pendant quelques mois, sous le point de vue entomologique en général, et plus particulièrement sous celui de la recherche des Lépidoptères, les environs de Florence, ainsi que quelques parties des Apennins.

Membre reçu. M. Achille Raffray, à Montreuil-Belfroy, par Angers (Maine-et-Loire), présenté par M. L. Buquet, au nom de M. Revélière.

Séance du 8 Mai 1867.

Présidence de M. Maurice GIRARD.

Communications. M. Peyerimhoff adresse la note suivante :

Je viens de lire dans le 4e numéro des Annales 1866 de notre Société le travail de M. le docteur Laboulbène sur la préparation des insectes de

la taille la plus exiguë. J'ai été récemment dans le cas de rechercher le procédé le meilleur pour l'étalage des très-petits Microlépidoptères (*Elachistides, Lithocollethides* et *Nepticulides,* etc.); et je crois avoir trouvé un moyen très-simple et très-pratique qui conviendra peut-être à ceux qui s'occupent des petites *Tinéites,* et qui pourrait dissiper les craintes de beaucoup de lépidoptéristes qui reculent devant l'étude de ces brillants petits êtres, à raison de soins délicats qu'exige leur préparation.

Ce procédé consiste tout simplement à remplacer les bandelettes de papier, ainsi que les plaques de verre ou de carton fin, d'ordinaire employées dans l'étalage, par les paillettes de mica destinées au collage des petits insectes.

Un étaloir ordinaire, mais bien poli et proportionné à l'épaisseur du corps de l'insecte, l'aiguille à étaler usuelle et deux paillettes de mica, maintenues chacune à l'aide d'un petit cube de liége collé ou non collé sur l'extrémité et d'une épingle d'acier, tels sont les seuls ustensiles dont je me sers. Avec ces instruments, une *Lithocollethis* bien piquée est étalée parfaitement, parfois sans perdre la plus petite écaille, en moins d'une demi-minute. Depuis le commencement du mois d'avril j'ai préparé ainsi près de 600 *Lithocollethis,* et si je n'ai pas réussi à faire de chacune d'entre elles, toutes fraîchement écloses chez moi, un sujet irréprochable, c'est uniquement parce que souvent la patience ou le temps m'ont fait défaut en présence du grand nombre d'exemplaires dont je voulais assurer la conservation.

Dans le cas où des renseignements plus complets pourraient intéresser nos collègues sur l'ensemble de la préparation, je me ferai un véritable plaisir de leur faire connaître dans tous ses détails la manière dont je procède, sauf à eux à en prendre ce qu'ils trouveraient de plus commode.

J'ignore si mon procédé est connu ou non ; mais comme il m'a permis d'aller très-vite et très-convenablement en besogne, j'ai cru devoir le faire connaître.

— M. le docteur Grenier fait connaître les observations suivantes :

J'ai reçu du nord du Mexique (Monterey) plusieurs fourreaux de chenilles de Lépidoptères qui m'ont paru assez curieux pour être soumis à l'attention de la Société. Ces fourreaux gigantesques, fusiformes, mesurent de 13 à 14 centimètres de longueur ; ils sont construits de petites bûchettes placées en travers et réunies les unes aux autres par des fils de soie ; l'intérieur, plus lisse, est tapissé d'une épaisse couche d'un tissu soyeux de couleur grise ; à l'extérieur, les petites bûchettes sont aussi recouvertes par un tissu analogue à celui de l'intérieur, mais moins fin et moins uni.

La chenille qui se construit cette habitation avec tant de soins est glabre, d'une couleur jaunâtre enfumée, autant qu'on en peut juger après une assez longue macération dans l'alcool; les trois premiers anneaux offrent des taches noirâtres d'une forme triangulaire espacées vers la partie supérieure et réunies entre elles à la partie inférieure par une bande transversale de la même couleur que les taches.

D'après les renseignements qui m'ont été donnés, cette énorme Psychide ne vit pas seulement sur le rosier, où on la trouve le plus souvent; on la recueille également sur l'arbousier et le peuplier. Mais est-ce bien la même espèce qui vit sur ces trois végétaux ? Je l'ignore. Tout ce que je puis dire, c'est que les fourreaux qui viennent de passer sous vos yeux ont été détachés de l'arbousier et mis dans un jardin sur des rosiers, où chaque jour ils ont pu être facilement observés.

De cette manière on a pu remarquer que ces chenilles attachent à une des branches de l'arbuste, par un anneau soyeux, la partie supérieure de leurs fourreaux qui sont libres et flottants, et qu'ainsi fixés la chenille pouvait prendre sa nourriture sans être obligée de traîner continuellement après elle son lourd fardeau, et qu'après avoir mangé les feuilles qui l'entouraient, elle coupait son lien d'attache et allait se fixer à une autre branche pour continuer de satisfaire ainsi à ses besoins d'alimentation. On voit à l'intérieur du fourreau des traces de ces divers anneaux de suspension.

Mais avant de penser à ce changement de place, elle ajoute une nouvelle petite buchette à son enveloppe, et voici de quelle manière elle procède : au lieu de sortir en partie de son fourreau pour prendre à sa portée la portion de petite branche destinée à consolider son édifice, elle fait un trou à son enveloppe, juste au dessus de la dernière petite bûchette posée, passe sa tête par cette ouverture et prend de la branche la plus voisine un petit rameau qu'elle coupe de la longueur voulue et fixe ensuite à son enveloppe, dont elle augmente ainsi peu à peu et la longueur et la solidité. Une fois la bûchette bien placée et solidement fixée, l'animal rentre sa tête et bouche le trou qu'il avait fait, pour recommencer plus tard la même manœuvre.

J'ignore si cette particularité est la même pour toutes les espèces du genre *OEceticus* Westwood (Psychides, Lépidoptères Hétéroptères), auquel nous croyons que doit appartenir le sujet qui nous occupe et dont plusieurs espèces se rencontrent en Australie, à la Nouvelle-Hollande et dans l'Amérique du Sud.

Il n'est pas non plus à ma connaissance que nous ayons en Europe des espèces de Psychides qui, pour prendre leur nourriture, procèdent de la même manière; nous avons bien en France des analogues pour la construction des fourreaux, comme on peut le voir particulièrement dans la

Psyche constancella Mill., si commun dans le département des Landes. Mais si la structure du fourreau est la même, quelle différence de taille !

M. Goossens fait remarquer, à propos de cette communication, qu'il a reçu autrefois de Montévideo un grand nombre de fourreaux avec chenilles incluses, de toutes tailles, selon l'âge, et d'une espèce, sinon identique, au moins très-voisine de celles que montre M. Grenier. Il a obtenu les insectes adultes, et le mâle est coloré de dessins variés et non complétement de teinte uniforme, comme cela se voit chez nos Psychides d'Europe ; la femelle est larviforme, comme pour nos espèces.

M. Fallou prend la parole pour appeler plus particulièrement l'attention de la Société sur les deux détails de mœurs qui rendent surtout la communication de M. Grenier intéressante : le mode de suspension du fourreau et la manière dont la chenille perce son enveloppe pour ajouter chaque nouvelle bûchette à son édifice. Il considère ce dernier détail comme un fait complétement nouveau.

Lectures. De Chaudoir : Description de nouvelles espèces de Carabiques, les *Carabus microderus* et *rameticus*, et les *Leistus caucasicus*, *Barnevillei* et *ovipennis*.

— Abdullah-Bey : 1° Note sur les métamorphoses de plusieurs insectes, dont quelques-uns sont nuisibles à l'agriculture ; 2° Mémoire sur les insectes propres à la faune de Saïda; 3° Notice sur le développement et l'anatomie des Buprestides.

— Henri de Saussure : *Mutilarum novarum species aliquot.*

— Künckel : Notice sur l'action physiologique de la poudre de pyrèthre sur les insectes.

A la suite de cette lecture, plusieurs membres, spécialement MM. Abdullah-Bey, Berce, Girard, Grenier, Goossens, Lallemant, Paris et Reiche, prennent successivement la parole : 1° pour rapporter ce qui a déjà été dit à la Société au sujet de la poudre de pyrèthre; 2° pour présenter leurs observations personnelles, les unes tendant à démontrer l'action de cette poudre comme agent de destruction, et les autres, en plus grand nombre, semblant montrer qu'elle n'agit pas dans beaucoup de cas; et 3° pour indiquer, selon eux, la véritable action physiologique de ladite poudre.

Membre réadmis. M. le docteur Abdullah-Bey, de Constantinople, qui avait fait partie de la Société en 1833.

Séance du 22 Mai 1867.

Présidence de M. Maurice GIRARD.

MM. le docteur Kraatz, de Berlin, et Desbrochers des Loges, de Gannat, assistent à la séance.

Proposition administrative. M. le docteur Al. Laboulbène dépose sur le bureau une proposition administrative, qu'il développe à peu près en ces termes :

La proposition dont je viens vous entretenir, mes chers collègues, m'occupe depuis longtemps; son importance me paraît si grande, son application si utile pour notre Société, que je n'ai pas hésité à vous demander quelques instants de cette bienveillante attention à laquelle vous m'avez accoutumé.

Pour vous, comme pour moi, chers collègues, le but de nos efforts, c'est l'avancement de notre science aimée par des études sérieuses et des recherches infatigables; par l'animation et le charme de nos séances, où doit régner la plus libre discussion; enfin par la régularité de nos publications enrichies de dessins originaux et de gravures irréprochables.

Nous pouvons le dire hautement, aucune Société savante n'a fait plus que nous avec les ressources dont nous pouvions disposer; nos séances réunissent toujours des collègues unis par une estime réciproque et la conformité des goûts scientifiques; nos publications jouissent à l'étranger d'une juste et grande célébrité. Mais si nous portons les regards en arrière et si nous examinons notre passé, nous trouvons que les avantages que je vous signale n'arivent parfois à être obtenus qu'au prix de grandes difficultés, que les progrès ont été lents ou entravés, que de généreuses tentatives ont avorté, et que des résolutions précipitées ont donné lieu à des dissensions toujours regrettables.

Ne vous est-il pas arrivé, chers collègues, de vous demander pourquoi on ne remédiait pas à la rapidité de décisions où la majorité votait sans être éclairée suffisamment (et croyez-le bien, ici je ne juge pas, je raconte)? N'avez-vous pas regretté d'interminables discussions où la science tenait la dernière place, et où les rivalités de personnes étaient aux prises ? Avez-vous lu dans les *Annales* ces polémiques passionnées où le fait scientifique peut se résumer en quelques lignes ? Et alors, ne vous

êtes-vous pas dit comme moi : « Quel dommage qu'il n'y ait point dans notre Société un pouvoir modérateur, une *commission administrative*, analogue à notre commission de publication, qui élabore certaines questions difficiles ou délicates et qui sauvegarde la liberté de discussion scientifique, tellement qu'elle ait toujours lieu dans cette enceinte pleine, entière, et ne connaissant d'autres limites que le respect des autres et de soi-même. »

Après y avoir bien réfléchi, je crois avoir trouvé le moyen d'arriver à la solution du problème par la formation d'une *commission administrative*, élue par nous tous, ayant la mission de répondre à tout appel fait par un membre de la Société et prononçant en dehors des personnalités sur le fond même des questions qui lui seraient soumises.

Par goût et par état, je suis éloigné des innovations stériles et sans application pratique, je ne vous propose rien qui n'ait un but important.

En résumé, chers collègues, si mes idées, déjà partagées par l'honorable M. Reiche, trouvent un écho parmi vous, je vous prierai de nommer une commission composée surtout des collègues qui auront des objections à produire et qui voudront être éclairés d'une manière complète. J'espère convaincre les plus incrédules sur l'utilité de la mesure que je propose.

Si vous ne prenez pas en considération ma proposition administrative, ne la regardez pour aujourd'hui que comme une communication verbale. Le moment viendra où elle se produira d'elle-même avec une force irrésistible, car elle répond à un besoin réel et à une idée vraie.

Cette proposition, appuyée par plusieurs membres, est prise en considération par la Société, et son examen est renvoyé à une commission composée de MM. H. de Bonvouloir, Delamarche, Henri Deyrolle, L. Fairmaire et le docteur Grenier, à laquelle sont adjoints, mais avec voix consultative seulement, les Président, Secrétaire, Trésorier et Archiviste.

Communications. M. le Président annonce la nouvelle perte que vient de faire la Société en la personne de M. Jean-Charles Coquerel, décédé le 12 avril 1867, à Salazie (île de la Réunion), à l'âge de 44 ans. — La Société charge M. Léon Fairmaire de lui donner une notice sur la vie et les travaux entomologiques de Charles Coquerel.

— M. le docteur Signoret, au nom de M. de Valdan, lit la note qui suit de M. A. Baudel, conducteur des ponts et chaussées, sur les ravages produits dans les vignes aux environs de Constantine (Algérie) par un Hémiptère-Hétéroptère, le *Nysius cymoïdes* Spin.

Dans les derniers jours d'avril 1867 et à la suite d'un hiver très-sec, il

est apparu subitement un insecte à corps mou au milieu des vignes de M. de Launoy. Ces vignes sont situées proche et au sud de Constantine, exposées au couchant vers la route de Batna. Elles sont plantées dans un sol argilo-siliceux et peuvent être arrosées par un canal d'irrigation. Elles n'ont pas été façonnées de l'hiver et des herbes nombreuses, principalement des crucifères, les avaient complétement envahies lors des binages; peu de jours après cette opération l'éruption a eu lieu.

Dès le 29 avril, M. de Launoy s'était aperçu du prodigieux développement de cet insecte; dans la journée les jeunes sarments de beaucoup de ceps étaient morts presque sous ses yeux, et cette marche rapide de leur destruction l'inquiétait avec raison.

Le 1er mai, à sept heures du matin, nous étions sur les lieux pourvu d'acide phénique, de poudre de pyrèthre, de goudron et d'acide acétique. Nous n'avions pas pris de soufre : il y en avait dans les vignes. A notre arrivée, la température étant basse, nous n'avons rien vu et vainement nous cherchâmes les insectes sur les sarments attaqués; mais des taches noir-verdâtre mêlées de rouge indiquaient les ravages de la veille.

L'insecte est armé d'un suçoir, qui, au repos, est appliqué le long du thorax et occupe moins de la moitié de la longueur du corps; cette longueur varie entre 2 et 5 millimètres dans l'insecte parfait; ce dernier a des ailes. Pour se servir de son suçoir il commence par s'incliner sur les pattes de derrière qui forment arc-boutant; l'anus semble son point d'appui; dans cette position tout le corps incline en arrière; il commence par chercher le point le plus tendre de la plante; après un peu de tâtonnement il introduit son suçoir et pompe la séve; ce tâtonnement explique pourquoi l'insecte, sortant de terre, a attaqué les rameaux dans la partie qui a cédé, et la séve, s'échappant par cette piqûre, en a privé la partie supérieure encore herbacée qui se fane peu après et meurt avec le ceps. Ce premier repas pris, il se promène sur les feuilles, et les nombreuses déjections attachées aux poils sous forme de petites perles de couleur ferrugineuse dénotent sa voracité. C'est là aussi qu'il dépose ses œufs et sur tous les corps avoisinants, piquets, échalas, etc.; il est méplat et oblong. Toutes les piqûres faites dans quelque partie que ce soit de la plante sont marquées par des taches, oú le rouge les fait distinguer. N'est-ce point une liqueur âcre que laisse l'insecte dans la plante comme le font les punaises, auxquelles il ressemble un peu, surtout par l'odeur infecte que répand son corps écrasé, et qui, à s'y méprendre, la ferait confondre avec celle des punaises des lits ?

Les premières données acquises, nous sommes allé à huit heures gratter la terre au pied des ceps attaqués la veille, et quelques centimètres remués ont mis à nu, non des centaines d'insectes, mais des milliers, à ce point que leur teinte générale étant celle du sol, nous avons cru qu'il marchait.

On comprend que, sous un envahissement pareil, on craigne de voir disparaître une vigne en quelques jours sans prévoir la fin de ce fléau ; car, au fur et à mesure que la température s'élève, ils sortent de leur retraite où ils ont passé la nuit et s'échappent par millions avec une grande rapidité pour détruire un cep en quelques minutes ; car les bourgeons attaqués meurent dans le jour.

C'est contre ces légions de destructeurs que nous avons à combattre.

Nous avons commencé par arroser avec de l'eau froide le sol des pieds attaqués ; la terre, nouvellement travaillée, s'est tassée et nous n'avons plus vu d'insectes dans les parties mouillées. Nous avons ensuite employé de l'eau chaude ; les insectes la redoutent beaucoup et s'échappent de tous côtés avec une grande précipitation. Ils montent partout pour s'y soustraire ; sur la partie arrosée on ne les voyait plus remuer. Un pied de vigne, dont la terre environnante avait été remuée légèrement la veille, avait le sol qui l'entourait littéralement couvert par ces Hémiptères ; nous y avons répandu de la fleur de soufre ; mais les insectes continuèrent d'y courir comme ils le faisaient sur le sable. La poudre de pyrèthre, répandue sur cette masse grouillante, y a produit une grande animation et beaucoup d'inquiétude ; nous avons vu mourir plusieurs individus au bout de quelques minutes ; d'autres semblaient ne pas s'en apercevoir. Le soufre et la poudre de pyrèthre nous ont paru impuissants à paralyser ce fléau.

Le soleil s'élevant, l'activité devenait plus grande dans l'armée de destruction ; nous y avons jeté de l'eau froide étendue de 1/100e de son volume d'acide phénique ; nous avons aussi employé de l'eau goudronnée et de l'acide acétique étendu d'eau. Ce dernier moyen nous a été suggéré par l'habitude où l'on est, dit-on, à Lyon, d'arroser les jeunes pousses qui sont ou vont être attaquées par les pyrales. Ce travail d'arrosage a été continué jusqu'à onze heures sur ving-cinq à trente pieds de vigne. A notre départ, la partie humide du sol n'avait point d'insectes, mais elle était quelquefois parcourue par ceux qui sortaient de la terre sèche.

En résumé, nous pensons que des arrosages du sol non interrompus pendant la chaleur, des binages aussitôt que la terre le permettra après ces arrosages, mettront un terme à l'envahissement de cet insecte qui, en raison de la mollesse de son corps et de celle de sa larve, ne peut se loger qu'à la surface de la terre récemment remuée.

Après avoir fait cette lecture, M. le docteur Signoret met sous les yeux de la Société une boîte contenant un grand nombre de ces *Nysius cymoïdes*. Il fait remarquer que cet insecte est commun partout, en Europe comme dans le nord de l'Afrique; mais que, cependant, il n'avait pas encore été signalé comme se trouvant assez abondamment pour nuire aux cultures. Toutefois, ajoute notre collègue, M. Guérin-Méneville en a vu en grande quantité à Sainte-Tulle sur des plants d'épinards.

— M. le docteur Kraatz montre à ses collègues un certain nombre de Coléoptères rares ou nouveaux, et présente quelques remarques synonymiques. Il signale parmi les insectes recueillis par M. le docteur Fritsch au sud du cap de Bonne-Espérance, vers le centre de l'Afrique, une espèce probablement nouvelle de *Dromica,* un beau *Graphipterus* et une *Cetonia* : cette dernière trouvée sous le cadavre d'un animal. Notre collègue fait voir également : 1° un nouveau *Sphenoptera* de la Russie méridionale ; et 2° le type véritable du genre *Ræbus.*

— M. de Solsky fait savoir, par l'entremise de M. Kraatz, qu'il s'occupe d'une monographie des *Sagroïdes,* et qu'il serait important pour lui de recevoir en communication les espèces intéressantes que peuvent posséder nos collègues, ainsi que les remarques qu'ils ont pu faire sur les Chrysomélines de cette divison.

Lecture. Charles Brisout de Barneville : Monographie du genre *Baridius.*

Décision. Sur une proposition faite par M. Reiche dans la séance du 8 mai, et après avoir entendu la lecture d'un rapport entièrement favorable d'une commission composée de MM. Delamarche, Grenier et Laboulbène, rapporteur, la Société, à une grande majorité, décide :

1° Qu'il sera alloué au Trésorier actuel, dont les services ont pu être appréciés par tous les membres depuis plus de vingt-cinq ans, une somme totale annuelle de huit cents francs à titre de frais de bureau, à partir du 1er janvier 1867 ;

2° Que dans cette somme est comprise celle allouée précédemment par la Société pour location d'une pièce destinée à un dépôt supplémentaire d'Annales.

Membres reçus : 1° Mme Louise Gary de Latour, à Alby (Tarn), présentée par M. de Bonvouloir, au nom de M. de Mathan ; 2° M. Antoine Garbiglietti, docteur agrégé à la Faculté de Médecine de Turin, présenté par M. Leveillé ; et 3° M. Sérafin de Uhagon, de Madrid, présenté par M. Fallou, au nom de M. Oberthür.

Séance du 12 Juin 1867.

Présidence de M. Maurice GIRARD.

MM. le docteur Gustave Dufour, de Saint-Sever; Géhin, de Metz; le docteur Haag-Rutenberg, d'Isenburg, près Francfort-sur-le-Mein; Hénon, de Constantine; Kiesenwetter, de Bautzen; le docteur Kraatz, de Berlin; Emm. Martin, de Creil; Muller, de Dresde; le docteur Stierlin, de Schaffausen, membres de la Société; Marquet, de Toulouse, et Schoenbach, de Reinwiese, assistent à la séance.

Communications. M. le Secrétaire annonce que l'excursion entomologique annuelle de la Société a eu lieu cette année le dimanche 2 juin dans la forêt de Fontainebleau, et que quatorze de nos membres en ont fait partie.

— M. de Kiesenwetter entretient ses collègues d'une excursion scientifique que vont entreprendre plusieurs entomologistes allemands dans l'Italie septentrionale, principalement au mont Cenis et au mont Viso.

— M. le docteur Signoret donne lecture de la note qui suit :

Dans la séance du 27 mars dernier, je vous présentais une note sur un insecte extraordinaire nommé d'abord *Phyllophorus testudinatus* par M. Thorthon (1852), puis plus tard *Chelimorpha testudinacea* par M. Lane Clark (1858), et enfin *Peryphillus testudo* par M. Van den Hoeven (1862), et je vous disais que je pensais utile de publier dans nos Annales un nouveau travail sur cet Hémiptère, non-seulement parce que cet insecte n'avait pas encore été signalé en France, mais aussi parce qu'il offrait plusieurs particularités intéressantes et qu'il restait beaucoup à apprendre sur son compte. En effet, on ne savait ni ce qu'il était, ni d'où il provenait, ni ce qu'il devenait; je dis qu'on ne savait pas ce qu'il était, c'est-à-dire à quel état il se présentait : était-ce une larve ou un insecte parfait ? Aujourd'hui, mes chers collègues, je vous demande la permission de retirer momentanément ma première note, car j'ai pu constater depuis que c'est un état intermédiaire, un état embryonnaire de l'*Aphis* qui vit sur l'érable (*Acer pseudoplatanus*), et qui présente cette particularité des plus remarquables d'offrir à la fois plusieurs espèces d'embryons, non-seulement dans des individus différents, mais même dans

le MÊME INDIVIDU, ainsi que nous avons pu le constater plusieurs fois M. le docteur Balbiani et moi.

Ainsi, en soumettant au microscope des individus aptères ou ailés de l'*Aphis aceris* Fab., lequel se rencontre sur tout le genre *Acer*, nous avons trouvé :

1° Les embryons foliacés qui faisaient le sujet de ma première note, et que l'on a nommé le *Peryphillus testudinatus*;

2° Des embryons qui, au lieu d'être aplatis et d'offrir ces expansions foliacées que l'on admire dans le premier, étaient plus ou moins épais et présentaient des poils placés presque dans les mêmes endroits que les expansions de l'autre ;

3° Des embryons que je nommerai mixtes, c'est-à-dire participant de l'un et de l'autre, mais plus du dernier cependant ; ainsi les deux premiers segments abdominaux offrant des poils aplatis, foliacés presque, et différant du premier état par la forme épaisse et non aplatie du corps et par l'absence du dessin symétrique que l'on voit sur le dos de l'abdomen du *Peryphillus.*

En poursuivant plus loin l'examen de ces embryons que l'on fait sortir facilement du corps des femelles en les pressant entre deux lamelles de verre, on signale encore dans le premier l'absence de tout rudiment embryonnaire, tandis que l'on peut en observer déjà dans les autres états.

Maintenant, si nous savons d'où provient le *Peryphillus*, ce qui est facile à démontrer et à voir, nous ne saurions dire ce qu'il devient ; jusqu'à ce jour nous en avons examiné des quantités considérables et toujours nous les avons trouvés dans le même état : ils prennent, en vieillissant, un peu plus de couleur, voilà tout. Jamais je n'ai pu voir de dépouille de ces embryons n° 1, tandis que le n° 2, au contraire, subit assez vite toutes ses mues et métamorphoses pour devenir mère pondante.

Je dirai encore que les femelles ailées nous ont donné plus généralement des *Peryphillus* ou embryons n° 1, et les aptères les embryons n° 2, destinés à la reproduction. Toute femelle isolée est plutôt productrice d'embryons foliacés, tandis que les femelles groupées donnaient des embryons n° 2.

Maintenant il reste à savoir ce qu'est cet embryon foliacé : est-ce lui qui plus tard produirait l'embryon mâle ? C'est un champ ouvert aux investigateurs.

— Le même membre fait également passer sous les yeux de ses collègues une raquette du *Cactus opuntiæ* qui renferme un grand nombre de Cochenilles femelles et mâles ; les premières sont très-visibles et bien déve-

loppées, et les seconds peuvent être remarqués dans de petits sacs blanchâtres.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

J'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société deux individus mâle et femelle du *Papilio Antenor* de Drury et autres auteurs. Cette remarquable espèce, qui a été prise à Madagascar par M. Grandidier, fait actuellement partie des collections entomologiques du Musée de Paris, auxquelles elle a été généreusement donnée par ce voyageur naturaliste. Ce beau *Papilio*, dont la femelle atteint parfois des dimensions considérables (15 cent. d'enverg.), n'avait jusqu'à présent jamais été vu en nature à Paris, et je suis heureux de pouvoir le communiquer aux lépidoptérophiles de notre Société, qui pourront apprécier *de visu* ce rare *Papilio*.

Je dirai aussi que tous les auteurs qui ont figuré et décrit ce *Papilio* n'ont jamais dit quel sexe ils avaient représenté et décrit. Ayant eu l'avantage de pouvoir étudier les deux sexes, je pense être à même de pouvoir faire connaître prochainement le mâle de cette espèce, car je crois que toutes les figures et toutes les descriptions qui en ont été données jusqu'ici ne représentent et ne mentionnent que des femelles.

— M. Fallou met sous les yeux de ses collègues un Microlépidoptère inédit appartenant à la tribu des Tinéites, et probablement au genre *Dissoctena* Staudinger, groupe qui ne renfermait encore que la seule *D. granigerella*. Il a pris les fourreaux de ce Lépidoptère en grand nombre dans la forêt de Fontainebleau en juin 1866, et de ces fourreaux il a obtenu des insectes des deux sexes de cette espèce ; ceux-ci s'étant accouplés lui ont donné plus tard des œufs qui, étant éclos, lui ont permis d'étudier leurs petites chenilles. Il est sorti aussi de quelques fourreaux deux espèces de parasites : un Diptère et un Hyménoptère. — Notre collègue compte décrire et faire figurer cette Tinéite, sa chenille et son fourreau ; et le travail qu'il prépare est destiné à nos Annales.

— Le même membre montre également une Pyralite probablement inédite, et provenant aussi de la forêt de Fontainebleau.

Lectures. Léon Fairmaire : Essai sur les Coléoptères de Barbarie (suite).

— H. Lucas : Note sur le mâle du *Morpho Hecuba*, Lépidoptère de la section des Achalinoptères et de la tribu des Morphides.

— Maurice Girard : Notes sur la séricículture.

Membre reçu. M. Samuel Brannan, de San-Francisco (Californie), présenté par M. de Bonvouloir, au nom de M. Schaufuss.

Membre démissionnaire. M. Jules Linder, sous-préfet à Barcelonnette (Basses-Alpes).

Séance du 26 Juin 1867.

Présidence de M. Maurice GIRARD.

M. de Selys-Longchamps, de Liége, assiste à la séance.

Rapport et décisions. M. le docteur Grenier, au nom d'une commission composée, conjointement avec lui, de MM. de Bonvouloir, Delamarche, Henri Deyrolle, Léon Fairmaire, ainsi que des Président, Secrétaire, Trésorier et Archiviste, commission chargée d'étudier une proposition de MM. le docteur Laboulbène et L. Reiche tendant à ce qu'il soit établi une Commission administrative, donne lecture d'un rapport détaillé à ce sujet.

Après en avoir entendu la lecture et en avoir discuté les conclusions, la Société, au scrutin secret et à la majorité relative, décide que les paragraphes suivants seront ajoutés à son règlement :

1° La Société institue une Commission chargée de s'occuper des questions purement administratives qui lui seront soumises, soit par le Président, soit par quelqu'un de ses membres directement.

2° La Commission administrative décide en premier ressort sur les affaires qui lui sont soumises, sauf recours, s'il y a lieu, devant la Société, qui seule est souveraine;

3° Cette Commission est composée de sept membres, savoir : le *Secrétaire*, le *Trésorier*, l'*Archiviste*, plus quatre membres élus en dehors de la présidence. C'est parmi ces quatre membres élus annuellement et non rééligibles qu'est choisi par la Commission son Président, lequel a voix prépondérante en cas de partage ;

4° Cette Commission sera nommée chaque année à la seconde séance de décembre.

Depuis ces décisions (séance du 10 juillet 1867), la Société nomme membres de la Commission administrative, pour l'année 1867, MM. Henri Deyrolle, Fallou, Laboulbène et Reiche, et M. Fallou est proclamé Président par la Commission.

Communications. M. Fallou annonce qu'il a constaté sur un nouvel exemple, non cité dans les travaux des auteurs allemands, la parthénogenèse des *Psyche* (Lépidoptères-Hétérocères ou Chalinoptères). Une éclosion de chrysalides d'une des plus petites espèces de ce genre, la *Psyche nitidella*, s'est faite chez lui dans une boîte bien close. Elle n'a donné que des femelles. Celles-ci ont pondu des œufs dans la boîte fermée, où aucun mâle du dehors, en supposant qu'il pût s'en trouver à l'intérieur de Paris, n'a pénétré, et au bout de quatre jours sont nées de petites chenilles linéaires, s'empressant de se faire des fourreaux avec les débris des fourreaux maternels. Le mâle de cette espèce est bien connu; sans doute il éclôt par intermittences et renouvelle, *pour plusieurs générations*, la fécondité des femelles qu'il rencontre.

— M. Girard dit qu'ayant obtenu de l'obligeance de M. Delorme, entomologiste de Versailles, de nombreuses chrysalides de *Sphinx ligustri* (Lépid. Hétér. ou Chalin.) destinées à ses recherches de chaleur animale, il a pu constater de nouveau, lors de l'éclosion des adultes, la secrétion musquée dont il a déjà parlé dans nos Annales, et que M. Ghiliani avait au reste déjà indiquée dans cette espèce (Catal des Lépid. des États sardes), mais sans distinction de sexe. Or, cette secrétion de musc est propre aux mâles seuls et liée sans doute à la sécrétion spermatique. Elle n'existe pas au moment où l'insecte sort de la chrysalide, il faut qu'il soit vidé de son méconium; elle commence environ douze heures après l'éclosion et est complétement et assez fortement développée au bout de deux ou trois jours. Par exception, certains mâles ne l'offrent pas.

Depuis, notre collègue nous a annoncé que des éclosions de *Sphinx convolvuli,* dans la seconde quinzaine de juillet, lui ont offert absolument le même fait; la secrétion musquée ne commence à apparaître que le second jour.

— M. Eugène Vesco annonce qu'il part à bord de la frégate amirale la *Sémiramis*, pour occuper pendant deux ans les fonctions de médecin principal, chef du service de santé de la section des Antilles et des côtes de l'Amérique du Nord. Notre collègue compte se livrer à la recherche des Coléoptères, et il demande les instructions qui pourraient donner plus

de valeur à ses études entomologiques. Lui écrire à la Martinique par la voie des paquebots de Saint-Nazaire.

— M. Desbrochers des Loges fait savoir qu'il prépare en ce moment une monographie des Rhynchitides et du genre *Magdalinus*, et qu'il serait heureux de recevoir les communications qui pourraient lui être faites relativement à ces Curculionites.

Membre reçu. M. Gustave Emich, de Pesth (Hongrie), présenté par M. de Bonvouloir, au nom de M. de Friwaldsky.

La figure 7 de la planche 7 se rapporte à une aberration du Vulcain (*Pyrameis Atalanta* Linné), qui a été décrite par M. Maurice Girard dans les Annales de 1866 (pages 568-570).

Dans sa séance du 24 juillet 1867, la Société, sur la proposition de M. le docteur Laboulbène, décide, ainsi que le demandait son Président au commencement de cette année, qu'elle publiera dans ses Annales des travaux rendant compte de la partie entomologique de l'Exposition universelle. Déjà des études ont été faites dans ce but par MM. Girard et Guenée, et pour arriver à la réalisation de ce plan d'une haute portée scientifique, la Société sollicite la collaboration de nos collègues, et charge M. Künckel, non-seulement de s'en occuper personnellement de son côté, mais aussi de centraliser les recherches qui seraient faites.

M. le Trésorier prévient ses collègues qu'il tient à leur disposition des exemplaires de l'ouvrage de M. Maurice Girard : les *Métamorphoses des Insectes*. Parvenu en une année à sa seconde édition, revue et augmentée, cet ouvrage est illustré de 308 figures d'après nature et fait partie des livres de choix présentés par la librairie Hachette à l'Exposition universelle de 1867. M. Desmarest en a rendu compte en détail dans notre Bulletin (4e trim. 1866, p. LXXVIII. — Prix réduit pour les membres de la Société entomologique : 1 fr. 75 c. broché; 2 fr. 75 c. avec jolie reliure gaufrée.

Séance du 10 Juillet 1867.

Présidence de M. BERCE, 1er Vice-Président.

M. Guenée, de Châteaudun, assiste à la séance.

Communications. M. H. Lucas donne lecture de la note suivante :

Les Bombyx de l'ailante que j'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société et qui m'ont été communiqués par M. Jules Verreaux, vivent depuis un certain temps à l'état libre à Paris. C'est place Royale, dans un jardin que possède son frère Édouard, que cette espèce se plaît et se reproduit depuis trois ans environ en quantité considérable. Quoique les oiseaux fassent un carnage très-grand de ce Lépidoptère, je tiens de M. Jules Verreaux que, malgré cette guerre acharnée, il y a toujours tous les ans cinq ou six cents chenilles qui échappent à cette destruction et qui finissent par se métamorphoser. Les papillons sont tous parfaitement développés, et si on les compare à ceux élevés en captivité, on remarque que les individus vivant à l'état libre atteignent des dimensions beaucoup plus considérables et que leurs couleurs sont plus vives et plus tranchées. Comme cette espèce a déjà été rencontrée sur divers points de la capitale et dans les environs, je me demande si cet Achalinoptère, actuellement introduit et domestiqué, doit être considéré comme définitivement acclimaté.

— M. le professeur Girard entre également dans quelques détails sur le même sujet :

Le fait, dit-il, de l'acclimatation complète et définitive de l'*Attacus cynthia* (Drury) *vera* (Guérin-Méneville) en France se démontre de plus en plus par les observations de tous les jours. Des sujets de cette espèce ont été pris cette année dans divers points de Paris. Ainsi, aux premiers jours de juillet, plusieurs personnes ont vu voler des papillons de cette espèce dans la rue des Postes, encore entourée de nombreux jardins, et un individu mâle, capturé dans cette rue, m'a été apporté le 5 juillet, parfaitement conformé, vif, coloré, de grande taille. Des ailantes existent dans les jardins de cette rue. M. le docteur A. Moreau, dans son jardin, rue de Vaugirard, 63, où se trouve un magnifique ailante, a pris un papillon de l'espèce citée dans la première quinzaine de juin, et depuis

on en voit souvent le soir plusieurs voler autour du tronc de l'arbre (1). Il y a plusieurs années des papillons de cette espèce ont été élevés dans la maison, et peut-être les sujets sauvages actuels proviennent-ils d'individus échappés lors de ces éducations.

La présence de sujets adultes volant dans les jardins de Paris ne serait pas une preuve absolue de l'acclimatation de l'espèce, bien qu'il soit difficile de supposer que les nombreux exemples de leur capture qu'on indique de toute part proviennent uniquement de sujets domestiques échappés; l'instinct qui les guide vers les ailantes, joint à leur éducation habituelle en plein air, indiquerait déjà une espèce en entière possession de ses facultés naturelles; mais la démonstration complète de leur acclimatation existe, car on a trouvé sur des ailantes des cocons de l'*Attacus cynthia vera;* M. Guérin-Méneville a même, il y a déjà plusieurs années, eu d'excellente graine de sujets provenant de cocons qui lui furent apportés et qui avaient passé l'hiver dans un jardin de Joinville-le-Pont. Les acclimatations vraies sont peu nombreuses; celle de l'*Attacus cynthia vera* a été très-rapide, et bientôt ce Lépidoptère devra figurer dans la faune française; il en a été de même d'une Noctuelle, la *Chariclea delphinii*, citée dans nos catalogues, charmante espèce venue d'Orient avec le pied d'alouette des jardins, dont la chenille vit exclusivement sur cette plante, sans se nourrir du pied d'alouette des champs; cette espèce ne vit que dans nos jardins et sa fréquence est en raison des variations de la mode pour la culture de sa plante. L'*Attacus cynthia vera*, qui n'est pas exclusif à l'ailante, a donc eu plus de facilité encore à s'acclimater. On sait qu'on peut citer aussi des Dermestiens et des Blattiens devenus cosmopolites. L'*Anthrenus musœorum* a passé des collections d'insectes d'Europe dans celles d'Amérique; le hideux Kakerlac d'Orient (*Periplaneta orientalis*) infeste nos cuisines; les *Blatta germanica* et *laponica*, qui vivent à l'état libre et au dehors dans les régions tempérées de l'Europe, se sont réfugiées dans les maisons dans les climats trop froids du Nord, et deviennent, malgré l'homme, en quelque sorte, des animaux domestiques. La seconde de ces espèces dévore le poisson salé que le pauvre Lapon entasse dans sa hutte enfumée pour se nourrir dans les mois de son long hiver. Nous avons aussi des exemples d'acclimatation complète chez les animaux vertébrés. Le Rat noir (*Mus ratus*), venu lors des Croisades, est presque détruit aujourd'hui à Paris par le Surmulot (*Mus decumanus*), apporté d'Orient comme l'autre au siècle dernier par les vaissseaux. Le Faisan, au contraire, quoique plus ancien, n'est pas entièrement accli-

(1) Le 20 juillet 1867 M. A. Moreau m'a remis un sujet femelle pris sur l'ailante de son jardin, très-vigoureux, à grandes ailes bien étalées et résistantes, et qui acheva sa ponte dans le pot à fleurs où il était renfermé. M. G.

maté; il périt par les hivers froids et les printemps pluvieux, et, sans les faisanderies destinées à soutenir l'espèce, elle n'existerait plus dans nos forêts. Le Dindon n'est jamais devenu que domestique, et s'élève encore difficilement; si les vieux sujets sont très-robustes et supportent les froids de nos hivers les plus rigoureux, les Dindonneaux sont très-délicats, d'un élevage difficile, et la moitié des couvées périt.

Pour revenir à l'*Attacus cynthia vera,* espérons que sa facile acclimatation le rendant bientôt très-commun on pourra tirer un parti avantageux du cocon, par suite de l'absence de frais d'éducation, bien qu'il n'offre que peu de soie. Il serait bien préférable de voir s'acclimater l'*Attacus Ya-ma-maï* sur nos chênes. Ne désespérons pas de l'avenir.

— Plusieurs membres prennent la parole sur le même sujet.

M. Künckel dit que des Bombyx de l'ailante, à l'état parfait, ont été pris à Paris même sur le boulevard des Italiens;

M. H. Lucas indique également des observations qu'il a été à même de faire dans des plantations de Vernis du Japon que possédait le Muséum dans un terrain séparé de l'établissement et situé en bordure de la rue Cuvier : plusieurs fois il y a vu des *Attacus cynthia* y ayant passé à l'état de liberté toutes les phases de leur vie;

M. Guérin-Méneville ajoute qu'en 1867, de même qu'il l'avait constaté en 1866, on a recueilli un grand nombre de ces Bombycites dans un jardin de la rue de Reuilly; qu'on en a trouvé également sur des ailantes d'un jardin dépendant de l'ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et qu'on en signale la présence à l'état de liberté sur presque tous les points de la France où est faite la culture de l'arbre qui les nourrit. Dès lors, dit-il, la naturalisation de ces Nocturnes est un fait surabondamment démontré.

— M. Guérin-Méneville parle d'une anomalie singulière qu'il a été à même d'observer dans une chenille du *Bombyx du mûrier*. Cette chenille, au lieu d'être entièrement blanchâtre comme à l'ordinaire, ou de présenter une coloration très-foncée, ainsi que cela se voit dans quelques cas anormaux, offrait, au contraire, deux teintes bien distinctes : du côté droit elle était d'un noir bigarré de brun, et du côté gauche elle était blanche; les deux teintes s'arrêtaient brusquement sur la ligne médiane et ne se fondaient pas l'une dans l'autre. D'après cela cette chenille rappelait, d'un côté, les chenilles ordinaires du Ver à soie, et de l'autre celles de la *variété moricaude* du même Bombycite.

— M. Künckel montre une Anthémis, plante de la famille des Composées, tribu des Sénécionidés, dont la culture est très-répandue pour l'ornementation des jardins, et qui est presque entièrement détruite par des larves d'un Diptère. Il pense, d'après l'examen d'un travail de M. Westwood publié dans les Transactions de la Société entomologique de Londres, que ce Diptère, qui est très-répandu et fait beaucoup de mal aux plantations d'Anthémis, est peut-être la *Tephritis anthemisiæ* Westwood.

M. le docteur Laboulbène, qui a reçu récemment de M. le docteur Boisduval plusieurs plants d'Anthémis attaqués par des Diptères, fait remarquer que les *Tephritis* produisent des galles sur les végétaux, ce qui n'a pas lieu ici; il regarde l'insecte dont il est question, et qu'il a été à même d'étudier, comme une espèce de *Phytomyza* (probablement la *P. rufiventris*), dont la larve est mineuse des feuilles et des jeunes tiges.

— M. le docteur Laboulbène entretient la Société de quelques remarques qui lui ont été présentées au sujet de son travail sur le mode de préparation des petits insectes; il dit quelques mots relativement au fil de platine excessivement fin, très-utile suivant lui, quoique M. le docteur Giraud ne le regarde pas comme indispensable.

Décision. Sur la demande de M. Lucien Buquet, la Société décide qu'elle fera l'acquisition d'une loupe ayant appartenue à Latreille et dont se servait ordinairement notre célèbre entomologiste. Cette loupe avait été donnée par M. Valade Gabel, neveu de Latreille, à Audinet-Serville, et à la mort de ce dernier elle fut possédée par notre regretté collègue Amyot. — Dans la séance du 24 juillet, M. Lucien Buquet montre la loupe qui a été acquise, et la Société décide qu'elle sera déposée dans sa Bibliothèque, où elle sera religieusement conservée.

Membre reçu. M. Schoenbach, de Reinwiese, près de Niedergmad-sur-l'Elbe (Hongrie), présenté par M. de Bonvouloir.

Séance du 24 Juillet 1867.

Présidence de M. Paul GERVAIS, 2e Vice-Président.

MM. le marquis Doria, de Gênes, Hénon, de Constantine, et Demange, entomologiste du département des Vosges, assistent à la séance.

Décision. La Société, sur la demande de M. le docteur Laboulbène, décide, ainsi que le proposait son Président au commencement de cette année, qu'elle publiera dans ses Annales un compte rendu de la partie entomologique de l'Exposition universelle. Déjà quelques études ont été faites dans ce but par MM. Girard et Guenée, et pour arriver à la réalisation de ce plan qui n'est pas sans portée scientifique, la Société réclame la collaboration de ses membres; enfin elle charge M. Künckel, non-seulement de s'en occuper personnellement, mais encore de centraliser les travaux qui lui seraient adressés.

Communications. M. Albert Fauvel adresse des remarques sur quelques *Staphylinus* et *Ocypus* de la faune européo-méditerranéenne :

La synonymie est la plaie de la science, tout le monde le reconnaît; mais tout le monde n'est pas précisément d'accord sur les moyens d'y porter remède. Tel publie des espèces et *fait des synonymes* qui crie à l'opposition systématique, presque à la malveillance, quand on les signale; tel autre a reconnu un certain nombre de synonymies qui ne les signale pas; tel autre, enfin, nous accable de descriptions rudimentaires et non comparatives, au milieu desquelles il est lui-même incapable de se reconnaître sans ses types. De là cette série d'espèces nominales qui s'entassent dans les catalogues. J'ai examiné ailleurs, dans l'*Introduction* de ma *Faune gallo-rhénane*, quels moyens pourraient atténuer, je n'ose dire supprimer le mal; je ne veux donc pas les rappeler ici. Les remarques qui suivent me serviraient, du reste, d'exemple justificatif, s'il en était besoin, d'autant mieux qu'elles portent sur des insectes que leur grande taille et quelquefois leur fréquence dans les collections devraient préserver des vicissitudes synonymiques.

Au moment où s'annonce le précieux *Catalogue* de MM. de Harold et Gemminger, il est du devoir des amis de la science de faire connaître

toutes les remarques possibles de nomenclature. Je publierai sous peu celles que j'ai reconnues depuis l'apparition de la 5e partie de mes *Notices.* En attendant, je serais heureux que mes collègues voulussent bien donner à celles-ci leur approbation, comme ils l'ont donnée à ces paroles judicieuses d'un de nos anciens et plus chers présidents : « Les études per-
» sévérantes montrent de plus en plus que l'avenir sera consacré à la
» réunion des espèces douteuses, et que le moment est venu de recher-
» cher plutôt les ressemblances spécifiques réelles que ces dissemblances
» minutieuses qui ne sont le plus souvent que des variations de localité
» ou des accidents de développement. »

1. *Staphylinus tricinctus* Géné, in Aragona. *De quibusd. Coleopt. Ital. nov. aut rariorib.*, n° 7 (1830).

Cette espèce, cataloguée par Gaubil, mais omise depuis, est rare en Italie (Apennins, Etrurie) et remarquable surtout par la coloration variée de son abdomen. Elle appartient à la même division des *Ocypus* que les *falcifer* et *compressus.* C'est elle que M. Gautier des Cottes a décrite à nouveau, en 1860, dans nos Annales (p. 368) sous le nom d'*O. etruscus.*

2. *Staphylinus ventralis* Géné, *loc. cit.*, n° 8.

Celui-ci figure dans les catalogues de MM. Schaum et de Marseul; mais ce dernier ne cite pas l'opuscule où il est décrit. J'en dois la communication à l'obligeance de M. Baudi de Selve, de Turin.

Ce soi-disant *Staphylinus* n'est autre qu'un *Quedius* de France, Angleterre et Italie, le *truncicola* de M. Fairmaire (*Faune franç.*, I, 538, 1856), que le récent catalogue de M. de Marseul réunit à tort au *fulgidus,* dont il est très-distinct par son *écusson ponctué.* Déjà, du reste, le *Catalogus dupletorum Europæ* de Villa (*Suppl.*, 1835, p. 39) avait reconnu dans l'insecte de Géné un *Quedius,* mais en faisait erronément une variété du *fuliginosus* Grav. (*tristis* Gyll.), qui a l'écusson très-lisse.

3. *Staphylinus cingulus* Comolli. *De Coleopt. nov. aut rariorib.*, etc., 1837, p. 13.

Comolli décrivit cette espèce italienne sur un seul individu pris par les frères Villa en 1831. Or, M. Baudi a eu la bonté, sur ma demande, de réclamer de M. Villa des renseignements touchant cet insecte, et il résulte de la réponse de ce naturaliste qu'il n'y a plus trace du type dans sa collection. Il ne reste donc, ce me semble, qu'une chose à faire : le rayer des catalogues. Je crois cette radiation d'autant plus justifiée que la description paraît faite simplement sur un exemplaire frotté du *S. fulvipes* Scop., espèce répandue en Italie. Cette opinion est celle de M. Baudi, qui connaît si bien les insectes de cette région.

4. *Staphylinus brachypterus* Brull. In *Webb. et Berth., Canar. Ent.*, 59

Cet insecte, indiqué à tort d'Europe par Brullé, que MM. Redtenbacher, Fairmaire et Kraatz ont cru sur parole, est un *Ocypus* propre aux Canaries et extrêmement remarquable, outre sa couleur, par sa tête arrondie et son corselet rectangulaire allongé.

Il est difficile de ne pas s'étonner de cette confusion singulière, la description de Brullé ne convenant vraiment pas à l'espèce qu'on lui assimilait.

5. *Ocypus micropterus* Redt. *Faun. Austr.*, 697. (*O. brachypterus* Kraatz, Fairm., Redt., non Brull.)

M. Redtenbacher avoue, dans la dernière édition de sa faune, que cet *Ocypus* ne diffère de l'*olens* que par ses élytres courtes et l'absence d'ailes. MM. Fairmaire et Kraatz ajoutent : par une tête plus large et une pubescence roussâtre. Or, je tiens à la disposition de ces messieurs :

1° Un exemplaire roussâtre avec des élytres très-longues;

2° Des exemplaires à grosse tête et à élytres longues;

3° Toutes les gradations dans la longueur des élytres;

4° Des individus ailés à élytres courtes.

Quant à ce dernier caractère, il est difficile de ne pas le tenir pour illusoire depuis que M. Wollaston a démontré la présence ou l'absence des ailes chez les mêmes espèces, suivant qu'elles habitent soit des continents, où ces ailes leur sont utiles, soit des îles, où ces organes ne serviraient qu'à leur perte.

Je maintiens donc la conclusion formulée dans mes *Notices* (4e partie, 1866) que ce *micropterus* ne diffère pas de l'*olens*, opinion que professait déjà Erichson, ce grand maître de la science entomologique.

6. La description d'un nouvel *Ocypus* du même groupe que cet *olens* paraîtra sans doute intéressante, d'autant plus que l'espèce habite nos Alpes françaises (fauniquement parlant). Voici cette description :

OCYPUS BAUDII : *Gracilior, apterus, niger, opacus, confertissime subtiliter punctatus, antennis summo apice ferrugineis, thorace trapezoïdali, elytris hoc brevioribus, modo nigris, modo nigro-castaneis.* — Long. 21 mill.

Intermédiaire entre l'*olens* et l'*italicus*, mais plus voisin de celui-ci. Distinct du premier par sa forme étroite, allongée, son corselet trapézoïdal et la brièveté de ses élytres, et du second par sa forme plus déprimée, sa tête plus large, la forme non parallèle de son corselet et sa ponctuation un peu moins fine.

Mâle. Septième segment inférieur de l'abdomen simplement sinué au sommet.

Hab. Alpes du Valais (mont Rosa). —Bernina (*Ch. Brisout de Barneville*).

Reçu de M. Baudi de Selve sous le nom de *micropterus*.

Je me fais un plaisir et un devoir d'en offrir la dédicace à notre savant collègue, tant je lui dois de précieux renseignements sur la faune des Alpes françaises et piémontaises.

Les *Ocypus alpestris* Er., *similis* Fabr. et *cyaneus* Payk. sont trois espèces fort voisines, et les descriptions qu'on en a données ne me semblent pas complétement satisfaisantes. Voici le tableau de leurs caractères :

A. Tête courte, arrondie en arrière ; élytres courtes . . . . *alpestris*.

B. Tête plus allongée, presque carrée.

a. Élytres aussi longues que le corselet. . . . . *cyaneus*.

b. Élytres moitié plus courtes que le corselet. . . . . . *similis*.

7. *Ocypus alpestris* Er. *Gen. Sp. Staph.*, 408.

Espèce rare dans les Alpes de Savoie et du Dauphiné (Albertville, mont Cenis, Gap); plus commune dans celles du Piémont. Ainsi que je l'ai indiqué dans mes *Notices* (3e et 4e partie, 1865-1866), les *Ocypus Chevrolati* Baudi et *brevipennis* Heer n'en diffèrent pas, d'après les types. C'est elle que M. Hochhuth inscrit à tort dans son catalogue du Caucase, où elle n'est pas rare, sous le nom de *similis*.

8. *Ocypus similis* Fabr., Er., *loc. cit.*

Cet insecte, qui paraît distinct du précédent par la forme de sa tête, sa ponctuation serrée, etc., n'est pas propre, comme lui, aux montagnes; on le rencontre çà et là dans les plaines. Je l'ai reçu du Caucase, mêlé à l'*alpestris*.

9. *Ocypus cyaneus* Payk., Er., *loc. cit.*, 405.

Espèce commune partout. M. Fairmaire ayant eu la bonté de me donner un type de son *atrocyaneus* d'Algérie, j'ai pu constater avec lui l'identité des deux insectes. On sait, du reste, que le *cyaneus* est un des *Ocypus* les plus variables.

Je renvoie à mes *Notices* pour les autres synonymies du genre (*Ocypus alpicola* Er., *siculus* Aubé, *Olympicus* Baudi, et *nigrinus* Lucas).

— M. le docteur Marmottan annonce qu'il a trouvé auprès de Fontainebleau trois espèces de Coléoptères rares pour la faune parisienne : ce sont

les *Tropideres pudens* et *Edgreni,* pris dans des branches d'arbres fruitiers; et la *Lampra festiva,* rencontrée dans des tiges de genévriers.

— M. H. Lucas lit la note qui suit :

On sait que le *Morpho Cypris* mâle est de tous les Lépidoptères le plus riche et le plus éclatant en couleur ; aussi est-ce avec juste raison que Doubleday, de regrettable mémoire, dit, après avoir décrit cette splendide espèce dans son Genera of Diurnal Lepidoptera, tome II, p. 339 (1851) : *Omnium Papilionum nitidissimus !* Ce savant lépidoptériste, auquel il n'a pas été permis de pouvoir achever son grand ouvrage, n'a probablement pas connu la femelle de ce beau Lépidoptère. Le Muséum de Paris possède un individu de ce sexe qui provient des mines situées aux environs de Bogota, et qui lui a été généreusement donné par M. de Paul.

Cette femelle a beaucoup d'analogie avec celle du *Rhetenor*, et son envergure égale environ 14 centimètres. Les quatre ailes, faiblement dentelées, sont fauves en dessus, largement bordées de brun foncé et chargées d'une rangée marginale de taches fauves, dont les unes sont triangulaires et les autres arrondies; la cellule discoïdale des premières est d'un brun foncé et présente, un peu avant son sommet, une éclaircie fauve. En dessous, elles sont comme en dessus, mais plus pâles, avec leur base brunâtre; les premières présentent trois yeux, les secondes en offrent sept : ces yeux, dont les uns sont arrondis, les autres ovalaires, sont blancs sur un fond noir, cerclés de fauve, et se voient un peu en dessus par transparence; la cellule discoïdale des premières offre deux taches blanches, transversales, et dont la première est interrompue. Le corps en dessus est d'un brun foncé; en dessous il est fauve, avec les parties latérales du thorax blanches et maculées de rouge ; les palpes en dessous sont rouges, bordés de blanc.

— M. Fallou signale l'apparition qui a eu lieu le dimanche 21 juillet sur un grand nombre de points de Paris d'une quantité de Fourmis tellement considérable qu'elles formaient sur le sol des amas épais et qu'on aurait pu en prendre en quelques secondes des centaines d'individus. Il a observé ce fait curieux dans l'avenue de la Grande-Armée, dans les Champs-Élysées, sur le quai d'Orsay, ainsi que dans plusieurs rues de la rive gauche de la Seine. Une particularité que l'on doit noter, c'est que le lendemain du jour où notre collègue a fait cette remarque, il n'a pu, malgré d'actives recherches, retrouver que quelques individus isolés de cette Fourmi, et cela dans les lieux où la veille elle était si commune.

M. le docteur Giraud dit qu'il a fait, également le 21 juillet, une observation semblable à celle qui vient d'être présentée, en traversant Paris depuis le quartier du Marais jusqu'aux Champs-Élysées, de quatre à six

heures du soir. L'abondance de cette Fourmi était vraiment surprenante; à chaque pas on la voyait s'abattre sur le pavé. Les femelles ailées étaient beaucoup plus nombreuses que les mâles. On en observait aussi quelques-unes privées de leurs ailes.

Notre collègue ne peut déterminer immédiatement et avant d'en avoir fait un examen convenable cette espèce, dont il possède un certain nombre d'individus recueillis par lui et par M. Fallou. Mais depuis (13 août) il a reconnu que c'était la *Formica aliena* Förster, qui est très-commune dans les environs de Paris et en particulier dans les bois de Bondy. A cette détermination M. le docteur Giraud ajoute que ces Fourmis s'élèvent dans les airs en troupes innombrables pour y consommer l'union des sexes, et qu'il suppose que c'est pendant ce voyage de fête qu'un coup de vent a pu les emporter au-dessus de Paris, où elles se sont abattues, épuisées et à bout de forces.

Lectures. Capiomont : Monographie des Hypérides.

— Maurice Girard : Notes sur la sériciculture.

Membre démissionnaire. M. le docteur Henri Dor, de Vevey (Suisse).

Séance du 28 Août 1867.

Présidence de M. BERCE, 1er Vice-Président.

M. Baraquin, naturaliste-voyageur, assiste à la séance.

Communications. M. le Secrétaire annonce que la séance indiquée pour le 14 août n'a pu avoir lieu parce que la salle de nos réunions était occupée ce jour-là par un service municipal.

— M. le docteur Giraud montre à la Société un certain nombre de *Bostrichus Kaltenbachii* qu'il a recueillis récemment aux environs de Paris, et dont il a pu étudier les mœurs. Ce Coléoptère ne vit pas comme ses congénères entre l'écorce et le bois proprement dit des arbres; car c'est dans l'intérieur de la tige d'une plante herbacée, le *Teucrium scoro-*

donia, qu'on le rencontre. La larve se développe très-rapidement, et l'état de nymphe ne dure que douze à quinze jours.

M. Fallou dit avoir trouvé ce même Xylophage dans des conditions analogues à celles que vient d'indiquer M. Giraud, et qu'il a pu également en étudier la larve. Il ajoute que lui et plusieurs de nos collègues ont recueilli une assez grande quantité d'individus parfaits de cet insecte à Fontainebleau dans les premiers jours du mois de juin, et que MM. Berce, Bedel et Lemoro viennent de l'y prendre ces jours-ci, ce qui ferait présumer que ce *Bostrichus* aurait deux générations annuelles.

M. le docteur Laboulbène dit que ce même insecte se trouve dans les landes des environs de Mont-de-Marsan, où M. Ed. Perris l'avait rencontré, sur le *Teucrium scorodonia*

— M. le docteur Puton écrit qu'il a trouvé à Remiremont, dans une filature de coton, un assez grand nombre d'individus bien vivants de la *Xylopertha minuta* Fab. avec quelques échantillons de son parasite, le *Lyctus glycyrrhizæ* Chevr. Ces insectes sortaient de lianes servant à serrer des balles de coton venant de Sorocaba (Brésil). Ces lianes sont d'un bois compacte, mais flexible et muni de son écorce. M. Lethierry a trouvé à Lille le même insecte dans des roseaux fistuleux venant de Taïti et servant de même à faire des balles de coton.

M. Chevrolat fait remarquer que plusieurs communications ont déjà été adressées à la Société relativement au *Xylopertha minuta*, qui doit être considéré comme une espèce cosmopolite.

— M. Henri Brisout de Barneville annonce qu'il a rencontré au mois de juin : 1° dans les environs de Saint-Germain l'*Urodon pygmæus* dans une prairie, et l'*U. conformis* sur le *Reseda luteola;* et 2° près de Valmartin, derrière la forêt de Marly, la *Silpha opaca.*

M. Guérin-Méneville, au sujet de la *Silpha opaca*, dit que c'est un Coléoptère qui fait exception pour ses mœurs à toutes les espèces du même genre, qui sont exclusivement carnassières, car sa larve et l'insecte parfait sont herbivores et font beaucoup de tort aux plantations de betteraves dans les départements du nord de la France.

— M. Guérin-Méneville lit quelques passages d'une lettre qui lui est envoyée de Nîmes, et qui indique un fait curieux d'entomologie. On lui écrit que les vieux murs et les toits de la ville de Nîmes ont été envahis vers le 20 août par une chenille de *Lithosia,* probablement la *carniola,* et que cette chenille ne se retrouvait pas sur les arbres.

M. Berce fait remarquer que la chenille de la *Lithosia carniola* a été plusieurs fois signalée en grand nombre dans des circonstances analogues, notamment aux environs de Troyes, auprès de Paris, etc.; et ce fait, dit-il, s'explique facilement par suite de la nourriture qu'elle recherche. En effet elle se nourrit exclusivement de lichens qui végètent sur les murs construits depuis longtemps, sur les vieilles tuiles ou ardoises des toits, etc.

M. le docteur Laboulbène ajoute que la *Lithosia complana* a été trouvée parfois très-abondamment à Agen sur les murailles des habitations.

— M. Guérin-Méneville donne lecture d'un mémoire de sériciculture dans lequel il fait connaître d'une manière complète l'état actuel de l'acclimatation des diverses espèces de Vers à soie nouvellement introduites en France, et particulièrement le résultat des études auxquelles il se livre dans le domaine de l'Empereur à la ferme impériale de Vincennes.

Lectures. Auguste Puton : Notice sur le genre *Xyloterus.*

— Guenée : Une visite aux Lépidoptères de l'Exposition universelle.

— Girard : Notes de sericiculture, principalement sur l'*Attacus aurota.*

— Claudon : Quelques vers au sujet de l'entomologie.

Membres reçus. MM. le docteur Fumouze, de Paris, présenté par M. le docteur Laboulbène; et Jules Lagarde, également de Paris, présenté par M. de Bonvouloir.

Séance du 11 Septembre 1867.

Présidence de M. BERCE, 1er Vice-Président.

M. Fuchs, de Berlin, assiste à la séance.

Correspondance. M. le docteur Doumerc écrit pour offrir à la Société la traduction française du grand ouvrage de Meigen sur les Diptères d'Europe. Ce travail manuscrit, avant de lui appartenir, faisait partie de

la bibliothèque d'Audinet-Serville. —La Société accepte l'offre de M. Doumerc, et charge son Secrétaire de lui adresser ses remercîments.

Communications. M. l'abbé de Marseul fait connaître la note qui suit :

Entre les nombreuses difficultés que présente l'étude des Mylabres, dont je m'occupe en ce moment, la synonymie est une des plus grandes et des plus fastidieuses. L'une des espèces, la *Fuesslini,* très-répandue dans nos contrées méridionales, varie à l'infini pour la taille, la largeur, les couleurs, et surtout pour le dessin des élytres, de sorte qu'il est difficile de rencontrer deux individus tout à fait identiques. Aussi la synonymie a-t-elle été l'objet d'une confusion inextricable, et je désire soumettre à la Société l'examen de cette épineuse question.

Pallas, dans son Voyage (I, Append., 466, 44), décrit l'espèce dont il s'agit sous le nom d'*Attelabus polymorphus,* qu'il réunit à la 14-*punctata,* comme il le dit lui-même dans ses *Icones.* En 1775, G. Fuesslin, dans son *Catalogue des Insectes de Suisse,* décrit cette espèce sous le nom de *Meloë fasciatus* (20, 398), et ses figures font voir sans incertitude qu'il la regarde comme une variété de la *variabilis.* Fabricius, dans son *Systema entomologiæ,* daté aussi de 1775, applique le nom de *Meloë fasciata* à une grande espèce qu'il croyait provenir des Indes orientales, et que je retrouve parmi nos plus intéressantes espèces d'Arabie et d'Égypte. A ce point de départ, la question paraît facile à trancher : Pallas, quoique la date précise de sa publication ne soit pas hors de doute, ayant la priorité, le nom de *polymorphus* devra l'emporter ; le nom de Fabricius restera à l'espèce qui le porte aujourd'hui; et celui de Fuesslin ne devrait-il pas être réserve à la *variabilis,* qui lui a servi de type ?

Mais Pallas lui-même, dans ses *Icones* (qui ont paru par fascicules dont la date individuelle n'est pas exactement connue, mais ne peut pas être antérieure à 1798), est venu donner d'autres noms à son espèce, à celle qui nous occupe le nom de *floralis,* à sa variété *B* celui de 14-*punctata,* annulant le nom de *polymorphus,* parce qu'il n'avait plus de sens, ou pour éviter la confusion; et de plus il décrit sous le nom de *variabilis* le type de la *fasciata* Fuesslin. Panzer, au XXXI[e] cahier de sa faune d'Allemagne, page 204, 54°, 1795, avait déjà remplacé le nom de Fuesslin par celui de *Fuesslini.* Maintenant lequel de ces noms faut-il préférer ? Ce ne sera sans doute pas celui de *polymorphus,* que le parrain lui-même a enterré, et qui est parfaitement oublié, outre qu'il exprime une idée vague ; — sera-ce *floralis,* comme l'a pensé M. Reiche ? J'avoue que si je ne considérais que la convenance du nom en lui-même, je le choisirais avant tous les autres et je reviendrais à Pallas, comme on revient à Linné (l'immortel naturaliste conserve seul le privilége d'avoir toujours raison en fait de nomenclature !). Mais Bilberg a adopté le nom de *Fuesslini* et l'a répandu partout et avec d'autant plus de facilité et de

ténacité que c'est une de nos espèces les plus nombreuses. N'est-il pas mieux de le garder en faveur des entomologistes qui ne veulent plus de ces revirements dans la nomenclature?

Plusieurs membres prennent la parole à la suite de cette communication. M. Reiche pense que le nom de *floralis*, appliqué à l'insecte dont il est question par Pallas, qui l'a fait connaître le premier, quoique sous un autre nom (*polymorphus*), ensuite abandonné par l'auteur lui-même, doit être préféré. MM. de Bonvouloir et Grenier sont d'avis que, comme il peut y avoir doute relativement à l'antériorité des noms de *floralis* Pallas et de *Fuesslinii* Panzer, cette dernière dénomination, qui est généralement suivie dans les ouvrages récents et dans les collections, doit être adoptée de préférence.

— M. le docteur Marmottan montre à ses collègues des *Callidium humerale* vivants. Des larves de ce Longicorne avaient été rapportées par lui de Fontainebleau; il a pu les élever à Paris sur des branches de genévriers, avoir des nymphes et obtenir l'insecte parfait.

— M. Guérin-Méneville dit qu'il a été à même de constater de nouveau que certaines chenilles pouvaient vivre sur des végétaux vénéneux; c'est ainsi qu'il a vu ces jours-ci des chenilles du *Liparis chrysorhæa* dévorant des feuilles de sumac.

— M. Berce annonce que le *Satyrus Phædra*, que d'ordinaire on ne trouve qu'assez rarement dans la forêt de Fontainebleau, a été pris très-abondamment cette année dans la même localité, au Mont-Merle.

— M. Künckel dit qu'il peut citer un nouvel exemple de la présence en France du Sphinx du laurier-rose (*Sphynx nerii*). Il a rencontré cette espèce, il y a une huitaine de jours, dans le département de l'Aisne.

Lectures. Desbrochers des Loges : Monographie des *Balanidæ* et des *Anthonomidæ*.

— Paul Mabille : Observations sur divers Lépidoptères :

A. Notice sur les Lépidoptères de la Corse. Ce travail comprend :

1° Lépidoptères recueillis au monte Rotondo en 1867 : *Orgya Ramburi* P. Mab. et découverte de sa chenille ainsi que de sa femelle, etc.;

2° Lépidoptères du monte Renoso : *Gnophos obscurata* Hbn., *Gn. variegata* Hbn., *Gn. serraria* Rbr., *Larentia miata* Lin., *Lar. lætaria* Lah. ?;

3° Lépidoptères de Bastia, etc. : *Hoporina croceago* L., var. *corsica* P. Mab., *H. alis superioribus è carneo vel albido pallidè flavescentibus, lineis nigris, interdum nigro pulverosis ; pagina inferiore albida, lucida; corpore pedibusque albescentibus.*

Aporaphila australis Bdv., var. *morosa* Bell.

B. Étude monographique sur le genre *Eupithecia* en Corse (1re partie). Il y est mentionné une quinzaine d'espèces, parmi lesquelles les *E. unedonata* P. Mab. (spec. nov.). *Eup. alis griseis, opacis,* E. rosmarinatæ Mill., *similis, at major, strigis rectis, vix undulatis, ad apicem subinterruptis, ad punctum discoidale infractis, angulumque efformantibus, puncto nigro, lineari; alis inferioribus pallidioribus margine infuscato et concinne variegato.*

E. cocciferata Mill., var. *semitinctaria* P. Mab. *Eup. alis nigro variegatis,* E. cocciferata *major; lineis nitidius scriptis, semper conspicuis, inferiore alarum superiorum parte rubro tincta. — Forsan species distincta?*

Séance du 25 Septembre 1867.

Présidence de M. BERCE, 1er Vice-Président.

MM. Basile Oulianine, de Moscou; Samuel Stevens et Frédéric Moore, de Londres, assistent à la séance.

M. L. Buquet, en l'absence de MM. E. Desmarest et H. Lucas, remplit les fonctions de secrétaire.

Communications. M. Lucas adresse la note suivante :

En chassant aux environs des Loges (Haute-Marne), en août 1867, je rencontrai sous des pierres plusieurs larves appartenant au genre des *Carabus*. Les ayant placées autant que possible dans les mêmes conditions où je les avais trouvées, je suis parvenu à étudier leurs métamoprhoses. En effet, quinze jours après leur capture j'obtins une belle femelle du *Carabus concellatus* des auteurs. J'ai remarqué que lorsque cette larve

sent les approches de la métamorphose, elle se retire sous une pierre, et, après avoir choisi un lieu convenable, elle se pratique dans la terre une loge peu profonde et qui affecte une forme ovalaire. La nymphe, légèrement courbée, renversée sur le dos, est d'un blanc sale, et elle reste sous cette forme et dans cette position douze ou quinze jours environ. Quant à l'insecte parfait, il n'abandonne la retraite ou la loge dans laquelle il a subi sa dernière transformation que trois ou quatre jours après, car il est d'une mollesse extrême. La larve est entièrement d'un noir brillant, et son dernier segment présente en dessus, de chaque côté, un prolongement biépineux. La tête est ferrugineuse, avec son milieu, en dessus, légèrement teinté de noir. Les antennes sont noires, avec leur dernier article ferrugineux. Les palpes maxillaires et labiaux sont ferrugineux. Les pattes sont d'un noir brillant. Cette larve, qui est très-agile et qui se plaît sous les pierres humides, égale en longueur 25 millimètres environ.

— M. Samuel Stevens montre à la Société divers Coléoptères et Lépidoptères exotiques, entre autres un bel individu du genre *Damaster* (*D. blaptoides*), et un *Morpho* fort remarquable.

— M. Fallou fait voir à ses collègues un papillon vivant et robuste de l'*Attacus cynthia vera* ou Ver à soie de l'ailante, pris à l'état de liberté dans la rue de Rennes, à Paris. C'est un nouvel exemple à joindre à ceux déjà plusieurs fois signalés dans nos Bulletins (voir pages XLIX à LI) et ailleurs sur la facilité de cette espèce à vivre dans nos climats ; et l'on pourra rencontrer ce Lépidoptère à toute époque dans la belle saison, car il a deux et même quelquefois trois générations par an.

Lectures. Guenée : Note sur un organe particulier que présente une chenille de *Lycæna.*

— L. Fairmaire : Révision des Coléoptères du Chili : famille des *Buprestidæ.*

Décision. La Société, sur la proposition motivée de son Trésorier, décide que le nom de M. Jerckoff sera rayé de la liste des membres comme faisant double emploi avec celui de Erschoff.

Membres reçus. MM. Hermann Burmeister, directeur du Musée d'Histoire naturelle de Buénos-Ayres, présenté par M. L. Buquet ; et Waldemar Fuchs, de Berlin, présenté par M. Javet.

Membre démissionnaire. M. E.-C. Rye, de Londres.

Séance du 9 Octobre 1867.

Présidence de M. Maurice GIRARD.

MM. le docteur Cartereau, de Bar-sur-Seine, et Pascoe, de Londres, assistent à la séance.

Communications. M. Girard donne lecture de la note suivante :

Sur les côtes crayeuses de la Normandie et de la Picardie se rencontre en abondance une espèce, de petite et moyenne taille, du genre *Helix* (Mollusques Gastéropodes) (1). La coquille varie beaucoup de forme, avec tous les passages de la spirale plane à la spirale élevée ; mais toujours la bouche arrondie demeure étroite. Cette espèce, très-répandue en Europe, existe çà et là aux environs de Paris. Une des localités où on la trouve en quantité considérable est la falaise de Mers, près du Tréport (Seine-Inférieure). Dans les parties tout à fait arides, où la craie blanche affleure sans trace sensible de terre végétale, de sorte que quelques maigres avoines ou luzernes ou plus souvent des chardons et autres plantes rudérales sont les seuls végétaux, ces Mollusques sont en nombre tel qu'on ne peut faire un seul pas sans en écraser plusieurs. On comprend qu'ils doivent pulluler là où les plantes sont remplies de carbonate de chaux nécessaire à la formation de leur test. Or, l'ennemi se multiplie avec l'abondance et la facilité du festin. Un Coléoptère, le *Silpha lævigata* Fabr., se trouve dans cette localité en quantité considérable. A toutes les heures du jour on voit son corps noir et lisse se détacher sur le sol et les coquilles blanchâtres. On trouve toujours des adultes grimpant sur les petites plantes et attaquant le Colimaçon qui y adhère ; seulement, vu l'étroite ouverture de la coquille, ils ne peuvent y plonger

(1) D'après un examen très-attentif de la riche collection du Muséum, le Mollusque des falaises du Tréport et de Mers me paraît être l'*Helix variabilis* (Lam.), ou peut-être l'*H. pisana* (Mull.). Ces deux espèces, très voisines, sont fort abondantes sur tous nos littoraux. La coquille m'avait été indiquée comme appartenant à l'*H. lauta* (Lowe); mais c'est là, je crois, une espèce d'amateurs, ne figurant pas au Muséum, comme je m'en suis assuré. C'est surtout en malacologie que les grandes collections avec leurs passages mettent à néant beaucoup de races locales érigées en espèces. G.

que leur tête subquadrilatère et mobile, le bouclier prothoracique étant trop large pour pénétrer. Quant aux larves noires, elles entrent dans la coquille plus aisément et d'autant plus profondément qu'elles sont plus jeunes, au point de s'y cacher complétement. Il suffit d'écraser sur le sol une *Helix* vivante pour qu'au bout de peu de temps on trouve plusieurs *Silpha* se repaissant fraternellement des fragments du Mollusque. Par les renseignements qui me sont parvenus je sais que le *Silpha lævigata* se trouve aussi très-communément sur tous les littoraux analogues dès que les *Helix* s'offrent multipliées et couvrant le sol.

J'ai recueilli aussi à Mers le *Silpha obscura* Linné, y partageant les habitudes de l'espèce précédente, mais moins commun (Observations du mois de septembre).

— Le même membre montre ensuite à la Société deux cas de difformité chez des Lépidoptères diurnes. Ce sont des sujets où les ailes sont de chaque côté de dimensions inégales, sans plissement ni atrophie, accidents fréquents à l'éclosion hors de la chrysalide, mais comme si deux individus, chacun bien développé et de taille différente, étaient coupés selon la ligne médiane, puis accolés par moitiés dissemblables :

L'un est un Vulcain (*Pyrameis Atalanta* Linné), parfaitement éclos et sec, pris en septembre sur la falaise de Mers, près du Tréport. Il ne pouvait pas voler, bien que le temps fût beau et le soleil assez vif, soit en raison de la trop forte différence entre les aires des ailes à droite et à gauche, soit plutôt par une autre cause, et retombait aussitôt sur le sol dès qu'on le lâchait après l'avoir soulevé. On sait que la locomotion aérienne exige une moindre disproportion de grandeur entre les deux régions droite et gauche de l'individu, que cela est nécessaire pour que la marche soit encore possible ; cela résulte du mécanisme si différent de ces deux opérations. En prenant des mesures sur l'exemplaire cité, on trouve : aile supérieure gauche, longueur maximum, 32 millim.; id. droite, 33 ; aile inférieure gauche, longueur maximum, 23, et hauteur mesurée parallèlement à l'axe du corps, 19 ; id. droite, 23,5 et 21. Il ne serait pas impossible que dans l'espèce en question, où les deux sexes sont pareils à l'extérieur, il n'y eût un hermaphrodisme bilatéral, assez fréquent, comme on sait, dans la limite de ce genre de monstruosité pour les Lépidoptères : une dissection interne aurait pu seule nous fixer. C'est peut-être une cause interne, de ce genre ou autre, qui empêchait le vol.

L'autre sujet est une femelle du *Satyrus mæra* Linné, prise aux environs de Paris. Ici c'est, au contraire, le côté droit où les aires des ailes, parfaitement conformées et complètes de chaque côté, sont plus petites

que du côté gauche, dans un rapport analogue à celui qu'offrait le précédent exemple. On voit assez souvent ces inégalités des ailes des deux côtés, sans avortement ni repli, dans les Chélonides (Lépid. Chalin. Nocturnes), surtout pour les sujets élevés en captivité. Les deux exemples ci-dessus appartiennent à des éclosions libres.

A propos de cette communication plusieurs membres font remarquer que la différence de surface des ailes de ces sujets n'est pas suffisante pour empêcher le vol. M. le docteur Laboulbène se rappelle avoir pris au vol un Vulcain dont les ailes avaient, de côté et d'autre, une différence notable. M. Goossens dit également avoir rencontré des exemples de ces différences laissant subsister le vol. M. Girard pense qu'il serait intéressant et facile d'étudier chez les insectes, au moyen d'altérations convenables des ailes d'un côté, comment le vol se modifie peu à peu et à quelle limite il commence à s'anéantir; il doit y avoir de grandes différences à cet égard suivant les types, car on sait combien le vol normal varie; il renvoie à ce sujet à ses expériences sur la fonction des ailes chez les insectes insérées dans les Annales, 1862, p. 153.

— M. H. Lucas lit l'extrait suivant d'une lettre que lui a adressée M. Sylvain Ebrard, relatif aux chrysalides des *Papilio Machaon* et *Podalirius :*

Puisque vous n'êtes pas bien sûr que la cause du changement de couleur dans les chrysalides des *Papilio Machaon* et *Podalirius* soit connue, je vais vous expliquer à peu près ce que je crois avoir trouvé et qui, selon moi, contribuerait à ces changements. L'année dernière, je récoltai une vingtaine de chenilles du *P. Machaon*, et pour les élever je les mis, les unes dans des pots en terre, les autres dans des boîtes en bois et en carton, le tout recouvert de toile métallique. Toutes les chenilles renfermées dans les pots en terre et les boîtes en carton me donnèrent sans exception des chrysalides grises et les autres d'un beau vert. Ne voulant pas m'arrêter à cette seule expérience, je l'ai renouvelée cette année, et le résultat a été le même que celui de l'année dernière. J'ai encore remarqué que toutes les chrysalides de cette espèce que j'ai récoltées dans les champs étaient vertes ou grises, vertes celles qui étaient attachées aux bois ou aux plantes, et grises celles fixées sur la pierre. Je vous ferai encore remarquer que je trouvai un jour une chenille attachée sur une pierre et prête à se chrysalider; je l'enlevai, la mis dans une boîte en carton, et la chrysalide obtenue fut grise. Je conclus donc de ces diverses remarques qu'il faut attribuer ce changement de couleur de la chrysalide du *Papilio Machaon* à la nature des objets sur lesquels la chenille s'attache pour se chrysalider ; mais vous dire pourquoi, je n'en sais rien.

Quant au *Papilio Podalirius,* vous savez que la chrysalide connue jusqu'à aujourd'hui a toujours été donnée de couleur jaune roussâtre ; eh bien, cette année, j'en ai eu une magnifique d'un beau vert pâle, si bien que je ne voulais pas croire que ce fût un *Podalirius* et que je ne l'aurais pas cru si je ne l'avais vu éclore sous mes yeux. Cette chenille s'est chrysalidée dans un pot en terre. Voilà maintenant ce que je ne puis m'expliquer : la pierre et le carton influeraient-ils sur la couleur de la chrysalide, qui le plus ordinairement est verte ? Je vais encore faire quelques essais l'année prochaine et je vous en ferai connaître le résultat.

Après cette lecture, M. Girard fait remarquer que dans le mémoire de M. Mac-Lachlan, traduit et annoté par lui et par M. Fallou (Annales, 2e et 3e trim. 1867), se trouvent discutés des faits analogues pour les variations de la couleur des chenilles.

Plusieurs membres prennent aussi la parole et paraissent peu disposés à accepter, sans expériences plus décisives, cette faculté de virement du pigmentum de la peau des chrysalides.

MM. les docteurs Gervais et Laboulbène désireraient, comme cela s'est fait pour le Caméléon, qui offre quelque chose d'analogue, une étude comparée de ce pigmentum, selon qu'il affecte l'une ou l'autre couleur.

M. Fallou cite les chenilles de *Vanessa Io* Linné, se chrysalidant ensemble sous la même cloche de fil métallique et dont les unes sont grises et les autres vertes.

M. Goossens ne croit pas à la cause indiquée pour ce changement de coloration. Il cite toutefois la chenille de la *Noctua neglecta* Hubn., qui, jeune, est verte comme les bruyères qu'elle habite, ce qui la dissimule à ses ennemis, et qui, plus âgée, à sa dernière mue, est brune comme le sol, alors qu'elle rampe sur les plantes basses ; il dit ne pas pouvoir donner de ce fait d'autre raison que la nécessité de se dissimuler à l'œil le mieux possible.

M. Girard fait remarquer que cette explication par les causes finales est donnée dans le mémoire dont il a parlé et se trouve discutée dans les notes.

— M. H. Lucas cite ce fait qu'il a trouvé des Acariens du genre *Gamasus* sur un petit Coléoptère, l'*Hylesinus fraxini,* très-abondamment répandu dans les bois qui entourent les Loges (Haute-Marne), et que ces Articulés étaient d'une petitesse appropriée à la taille de leurs porteurs, sans qu'il puisse dire encore s'il s'agit d'une espèce nouvelle ou d'un jeune âge, octopode cependant, du *Gamasus coleoptratorum* si connu.

— M. le docteur Laboulbène entretient la Société de sa dernière visite chez M. Pandellé et de l'examen de sa riche collection. Il a remarqué que les Coléoptères étaient présentés en dessus et en dessous, et M. Pandellé insistait avec raison sur ce fait que constamment l'étude des organes de la région ventrale offre d'excellents caractères pour distinguer des espèces entièrement voisines en dessus, surtout dans des genres difficiles comme ceux des *Homalota* et des *Rhagonycha.* Il ajoutait qu'on obtiendrait aussi de bons résultats pour l'étude des Lépidoptères si on ne se bornait pas seulement à étudier les écailles des ailes et du corps, c'est-à-dire le vêtement superficiel, mais si on les brossait pour l'enlever et examiner la structure des organes de la face ventrale ; on pourrait peut-être par ce moyen spécifier certains *Syrichthus* (Hespériens), genre si ardu.

M. Goossens dit que notre collègue M. P. Mabille est entré dans cette voie pour déterminer certaines *Eupithecia* (Phalénides), en les dépouillant des écailles pour rendre visible la nervulation des ailes.

On sait que, d'autre part, M. Mac-Lachlan recommande beaucoup les pièces génitales pour distinguer les Névroptères de la division des *Raphidia;* que c'est surtout par leur moyen qu'on spécifie les Libelluliens, et que, de son côté, M. le docteur Rambur dit qu'on peut tirer grand parti de leur examen pour les Lépidoptères.

M. Girard fait enfin remarquer que ce moyen est souvent bien difficile à appliquer sur des sujets secs, ce qui restreint beaucoup sa valeur.

Séance du 23 Octobre 1867.

Présidence de M. Paul GERVAIS, 2e Vice-Président.

MM. de Graslin, de Château-du-Loir ; Lallemant, de Jaulgonne ; de Saulcy, de Metz, et Weyers, de Bruxelles, assistent à la séance.

Communications. M. Reiche donne lecture d'une lettre de la sœur de M. Joseph Arias Teijeiro, annonçant la mort de ce collègue, décédé à la

Ramallosa en Galicie (Espagne), et offrant à la Société le travail de son frère relativement aux Tables des Annales.

La Société accepte cette offre et charge M. Reiche de donner pour les Annales une notice sur notre dévoué confrère et de transmettre à M[lle] Arias l'expression de ses profonds regrets, ainsi que de toute sa sympathie pour le malheur qui vient de la frapper.

— M. de Bonvouloir dit que les *Ptinus frigidus* Boieldieu et *submetallicus* Fairmaire, dont on a proposé la réunion en une seule espèce, constituent bien deux types spécifiques distincts, ainsi qu'il a pu s'en assurer d'une manière positive sur des individus du vrai *P. frigidus* pris par lui cette anuée en Suisse.

— Le même membre annonce qu'il a trouvé, également en Suisse, l'*Olistœrus substriatus,* le *Trechus Schaumii* Pandellé et l'*Otiorhynchus subcostatus* Stierl., espèces rares jusqu'ici dans les collections.

— M. Henri Deyrolle rappelle à la Société que M. Abeille de Perrin (Annales 1867, p. 69) propose de réunir le *Psiloptera Xerces* de Marseul au *Psiloptera chlorana* Castelnau, décrit précédemment. Mais notre collègue, ainsi qu'il a été à même de l'observer d'après des individus faisant partie de la collection de M. de Mniszech, pense que ces deux espèces sont distinctes et doivent dès lors être conservées.

— M. Lallemant met sous les yeux de ses collègues une série d'une vingtaine d'individus appartenant au genre *Prinobius* et offrant tous les passages aux prétendues espèces désignées sous les noms de *scutellaris*, *Germari*, *Myardi*, *cedri*, *lethifer*, *Atropos*, etc. Aussi, selon lui, d'après la conviction que l'examen de plus de cinq cents individus lui a donnée, et comme l'a déjà indiqué M. H. Lucas (Ann. Soc. entom. 1866, Bull., p. XLV, et Revue et Mag. de Zool., 1866, p. 441), il croit pouvoir affirmer qu'il n'existe jusqu'ici qu'une seule espèce de *Prinobius,* présentant seulement d'assez nombreuses variations qui montrent tous les passages de l'une à l'autre.

— M. le docteur Signoret adresse, par l'intermédiaire de M. le docteur Laboulbène, une galle qui se développe sur une espèce de Térébinthe et qui est produite par un Aphidien. Cette galle et son habitant, décrits par Linné et dont M. Passerini a fait plusieurs espèces, est très petite lorsqu'elle est fixée sur les feuilles du lentisque, et, au contraire, assez grande quand elle se trouve sur les bourgeons de la même plante. Elle

est remplie d'une quantité considérable d'insectes tassés les uns contre les autres; et, ce que l'on doit remarquer, c'est que dans chaque galle on trouve à la fois des Aphidiens ailés et non ailés, ainsi que des embryons que notre collègue appelle neutres et analogues au *Periphyllus.*

M. Lallemant dit qu'une galle analogue à celle qui vient d'être signalée se rencontre en Algérie; il ajoute que le pistachier de l'Atlas produit des galles différentes, petites, vésiculeuses, que les Arabes utilisent pour la confection d'une matière tinctoriale.

M. Abdullah-Bey rapporte qu'une galle assez semblable, quoique plus grande, à celle observée par M. le docteur Signoret, et qui provient d'un végétal appartenant probablement à la famille des Térébinthacées, se trouve dans le commerce en Turquie sous le nom de *Caraube* ou *Carroba de Judée.* Cette galle, qui a de 11 à 16 centimètres de longueur, est employée en Syrie pour faire des fumigations dans certains cas d'oppression de poitrine.

Lecture. Docteur Marmottan : Notice sur l'excursion de la Société en 1866 dans l'Alsace et dans les Vosges.

Séance du 13 Novembre 1867

Présidence de M. Maurice GIRARD.

La séance est tenue dans l'une des salles de la nouvelle mairie du 4e arrondissement, que M. le Préfet du département de la Seine a mise à notre disposition.

Communications. M. le docteur Grenier montre à la Société un individu du *Pachycerus basalis,* Coléoptère décrit par M. Chevrolat, qui le plaçait dans le genre *Larinus.* Ce Curculionite, qui n'avait pas encore été signalé comme propre à la faune française, provient de Béziers (Hérault).

— M. H. Lucas lit la note qui suit :

On peut dire que les *Mélasomes* de Latreille renferment actuellement

des insectes *leucosomes*, et comme exemple venant appuyer cette opinion, je citerai les *Adesmia candidipennis* et *marginipennis*, de M. de Brême, *Langii*, de M. Guérin-Méneville, ainsi que les espèces composant mon genre *Leucolæphus*, et que j'ai décrites sous les noms de *L. Perrisii*, *nigropunctatus* et *liliputanus*. Ces espèces sont toujours rares, et je ne sache pas qu'elles soient jusqu'à présent abondamment répandues dans les collections. Comme M. Guérin-Méneville l'a judicieusement fait observer, la couleur blanche des espèces que je viens de citer n'est due ni à une efflorescence, ni à un duvet, comme cela a lieu pour certaines *Adesmia*; ce blanc, au contraire, constitue la couleur propre des élytres, qui sont nues et dépourvues de tout corps étranger, au moins chez les *Adesmia* ci-dessus citées. A ce sujet, je ferai remarquer que, parmi ces *Adesmia*, il y a une espèce qui a été abondamment rencontrée au cap Negro par le R. P. Duparquet : c'est celle qui a été décrite et figurée par M. Guérin-Méneville, Mag. de Zool., 1844, I, 139, et qui porte le nom d'*A. Langii*.

Quand on étudie comparativement tous ces individus, ce qui frappe à première vue, c'est la dissemblance qui existe entre eux, et cela est surtout sensible dans la disposition et la forme des bandes noirâtres et rousses des carènes et des côtes qui parcourent les élytres. Si on ne possédait que quelques individus de cette remarquable *Adesmia*, on établirait sans aucun doute plusieurs espèces; mais si l'on en fait une étude comparative sérieuse, et surtout si l'on prend en considération les affinités zoologiques, on ne tarde pas à être conduit à considérer tous ces individus dissemblables comme ne devant former qu'une seule et même espèce.

— Le même membre présente également les remarques suivantes :

J'ai décrit, dit-il, dans nos Annales, 2e série, t. V, Bullet., p. XCIX (1847), une Ixode, que je me suis fait un plaisir de dédier à M. P. Gervais. Cette espèce, qui vit sur le *Python molure* de Gray, se plaît dans les interstices que laissent les écailles entre elles. Elle est voisine de l'*Ixodes flavo-maculatus* Luc., Ann. Soc. Ent., 2e série, t. IV, p. 56, pl. 1, fig. 1 (1846), et au sujet de cette espèce, dont je n'ai pas indiqué le sexe dans mon travail, je ferai remarquer que c'est un mâle que j'ai décrit et figuré. Maintenant, je reviens à l'*Ixodes Gervaisii*, et si j'en entretiens de nouveau la Société, c'est pour lui communiquer un fait que j'ai observé et qui me paraît fort curieux. Lorsque ces *Ixodes* ♂ et ♀, que je fais passer sous ses yeux, m'ont été remis, un des mâles avait son suçoir profondément enfoncé sur l'abdomen d'une femelle, de manière que celle-ci lui servait de nourriture. Maintenant ils sont détachés; mais si on observe les femelles qui ont servi de nourriture à leurs mâles, on verra facilement

avec l'aide d'une loupe les cicatrices transversales ou blessures faites par ces derniers au moyen de leur suçoir sur l'abdomen de leurs femelles. Je ne sache pas que cette observation ait été jusqu'à présent signalée par les auteurs; quant à moi, depuis trente ans que je m'occupe de l'étude des Arachnides, c'est la première fois que je remarque des femelles d'*Ixodes* servant de nourriture à leurs mâles.

— M. Coret communique les renseignements qui suivent sur diverses questions d'entomologie appliquée :

L'entomologie, dit notre collègue, ne doit pas s'occuper seulement de la classification exacte des insectes recueillis pour les collections, mais elle remplit un but plus important en étudiant les insectes qui nous rendent des services et en cherchant à bien connaître les mœurs de ceux qui sont les fléaux de l'agriculture et de l'horticulture; cette recherche permettra d'arriver à des moyens efficaces de destruction. La science appliquée préoccupe de plus en plus les esprits sérieux, et c'est dans cette intention d'utilité générale qu'il est bon de conserver toutes les remarques relatives à ce but pratique. Aussi est-il intéressant d'appeler l'attention sur quelques faits.

1° Il existe à Suresnes et au mont Valérien des routes plantées d'ormes qui furent ravagées en 1866 par les chenilles de *Liparis chrysorrhea,* ce qui tenait surtout à ce qu'elles étaient situées dans la zone des servitudes militaires et que la direction du Génie négligea de faire exécuter l'échenillage prescrit pour la destruction de cette espèce. Au printemps de 1867 les arbres étaient couverts des nids formés par de petits paquets de feuilles liées par des fils de soie et contenant les jeunes chenilles qui hivernent. Les cultivateurs du pays avaient de grandes craintes pour l'avenir. Les arbres furent d'abord atteints par la voracité des chenilles, mais ces dernières disparurent bientôt et ne donnèrent que très-peu d'insectes parfaits; de sorte que le danger fut écarté (1).

2° Les rosiers de toutes variétés qui sont cultivés à Puteaux en grande abondance sont attaqués, du mois d'avril au mois d'octobre, par un Puceron de couleur verte, l'*Aphis rosæ.* Pendant toute la belle saison il ne se rencontre que des femelles vivipares; mais au mois de novembre, quand

(1) M. Coret a attribué cette destruction des chenilles de *Liparis* aux oiseaux; mais ceux-ci sont malheureusement devenus rares près de Paris. Il est plus probable, comme le font observer plusieurs membres, que ces chenilles ont subi l'influence épidémique générale qui paraît s'être produite en 1867 sur les Lépidoptères et dont il est question dans la note sur la sériciculture publiée par M. Girard (Ann, Soc. ent., 1867, 3e trim., p. 381 et suiv.).

le froid devient plus intense, les mâles et les femelles ailées qui, comme on sait, paraissent alors, quittent les rosiers et se blottissent dans les crevasses des murs et à l'intérieur des maisons. Or, on cultive dans la localité les pommes de terre de la variété dite *Marjolaine,* qu'on vend à Paris au mois de mai. On est obligé, pour les conserver jusqu'à cette époque, de leur faire passer l'hiver dans des greniers et dans des chambres dont on laisse les fenêtres ouvertes tant que la température ne s'abaisse pas trop. Des Pucerons verts se développent en quantité énorme sur les bourgeons de ces tubercules et les mouillent d'un liquide sucré; puis bientôt les pommes de terre se gâtent, et par ce fait notre collègue en a perdu, l'année dernière, une quantité considérable. Il admet que ce sont les Pucerons chassés des champs de rosiers par le froid qui causent ces graves dommages. Il a essayé, pour arrêter ce fléau, l'emploi de l'acide provenant du soufre brûlé dans les chambres. Il crut d'abord avoir réussi à détruire les Pucerons; mais, au bout de quinze jours à un mois, il reconnut qu'il n'en était rien et que les pommes de terre étaient de nouveau couvertes de Pucerons et perdues. Il lui a paru que les effets de la fumigation avaient détruit les Pucerons aptères, mais que les Pucerons ailés n'en avaient pas souffert.

Une discussion s'élève à la suite de ces observations et à leur occasion:

M. Signoret dit que peut-être les femelles vivipares de Pucerons ont succombé sous l'action de la fumigation, mais que les embryons qu'elles renferment n'en ont point souffert et se sont développés ensuite. Peut-être aussi de nouveaux *Aphis* ailés se seraient-ils introduits après que l'action de l'acide sulfureux aurait fait périr les premiers. En outre, il serait très-important de savoir si c'est réellement l'*Aphis rosæ* qui peut attaquer les pommes de terre, ou, ce qui est plus probable, s'il s'agit d'une autre espèce. Pour résoudre cette question d'un grand intérêt pour l'horticulture, il invite M. Coret à lui présenter, si le fait qu'il a étudié l'année dernière se reproduit celle-ci, des pommes de terre avec leurs Pucerons, afin de les soumettre à une détermination scientifique rigoureuse. Notre collègue présente aussi quelques remarques importantes relativement à l'organisation des Pucerons, et il dit qu'il reviendra plus tard sur ce sujet.

M. le docteur Laboulbène parle des Pucerons qui, répandant sur les feuilles de diverses plantes une matière sucrée, y occasionnent un dépôt spécial permettant à de très-petits cryptogames de se développer en nombre immense et de former cette matière noirâtre parfois si abondante que l'on observe dans certaines circonstances sous les arbres et qui porte le nom de *fumagine*. Notre collègue a étudié des faits analogues à ceux

qu'il vient de signaler sur plusieurs points de la campagne, et, l'année dernière, dans les serres du jardin du Luxembourg. Expérimentalement il a pu s'assurer que la *fumagine* se développait sur des lames de verre mouillées du liquide sucré qui coule des cornicules anaux des Pucerons.

M. Guérin-Méneville dit qu'il a observé, il y a une quinzaine d'années, dans le midi de la France, la maladie des végétaux signalée par M. Laboulbène. Sur les oliviers, la *fumagine* ou le *noir* vient toujours après les années où les feuilles de l'arbre sont couvertes de miellat qui a attiré une foule de Mouches, de Guêpes, d'Abeilles, etc. Parfois cette matière noire et très-abondante est répandue en couche épaisse sur le sol : tout autour des arbres attaqués; les pierres, les poteaux en sont couverts, et notre collègue se rappelle un kiosque peint en gris qui était entièrement noirci par la *fumagine*. D'après lui, l'arbre malade appelle les parasites et ensuite les cryptogames qui se produisent sont en abondance.

Le même membre ajoute que M. Eugène Robert a montré à la Société impériale d'Agriculture des chicorées frisées qui, aux environs de Reims, étaient attaquées en grand nombre par des Aphidiens qui avaient sucé leurs racines; et lui-même a vu des laitues sauvages atteintes d'une manière semblable par des insectes appartenant encore à ce groupe naturel. Doit-on penser que chaque plante a son espèce parasite spéciale d'*Aphis*, ou faut-il croire, ce qui semble plus probable, que le même Puceron peut vivre indistinctement sur un ou plusieurs végétaux différents ?

— M. le docteur Giraud, à l'occasion des remarques précédentes, donne des détails intéressants sur les Aphidiens ainsi que sur leurs parasites :

Aux remarques de M. Coret sur l'*Aphis du rosier*, j'ajoute, dit-il, que le fait de la migration de plusieurs espèces d'*Aphis* ou de Pucerons d'une plante sur une autre est connu et a été constaté par plusieurs observateurs. Il faut, sans doute, chercher les causes de ce déplacement dans les altérations survenues dans la plante, soit par suite du dessèchement, soit par toute autre cause perturbatrice. Les espèces qui vivent sur le rosier sont au nombre de quatre ou cinq au moins, selon M. Walker. Les unes, d'après cet auteur, paraissent ne vivre que sur les rosiers de différentes espèces; les autres, au contraire, se transportent sur d'autres plantes, telles que plusieurs Graminées. Quoique l'histoire biologique des *Aphis* soit encore assez défectueuse et que plus d'un point réclame de nouvelles recherches, je ne pense pas qu'on ait besoin, pour expliquer leurs migrations, d'attribuer aux femelles, qui pour la plupart sont aptères, la singu-

lière faculté de se pourvoir d'ailes au moment du besoin. Cette idée, émise d'ailleurs sous toutes réserves par notre savant collègue M. le docteur Signoret, ne peut avoir, à défaut de preuves, que la valeur d'une simple hypothèse.

Tout le monde connaît les dégâts occasionnés aux plantes par les Pucerons, cette vermine qui fait surtout le désespoir des jardiniers. Le remède que la nature a opposé à la multiplication de ces infimes créatures est peu puissant, mais non sans valeur, et mérite d'être étudié. Le rôle de modérateur est dévolu aux insectes qui font des *Aphis* leur nourriture habituelle et aux parasites qui, logés dans leur corps, ne sont pas moins meurtriers. Parmi les premiers se trouvent les larves de quelques espèces de Syrphides, celles de la *Coccinella* 7-*punctata* et peut-être d'autres espèces du même genre, et enfin celles des *Hemerobius perla*, plus voraces et plus vagabondes que les autres. Les vrais parasites sont tous de l'ordre des Hyménoptères. J'ai observé les suivants :

1° Aphidius (tribu des *Braconides*). Presque toutes les espèces de ce genre, au nombre d'une vingtaine au moins, sont aphidivores. Leur évolution complète a lieu en quatre semaines d'après Bouché. Elles ont plusieurs générations. J'en ai observé une vivant parasite d'une Cécidomyie.

2° Allotria (*Xystus* Hart.). Genre hétérogène, comme son nom l'indique, qui se place entre les *Cynipsides* et les *Figitides*. Les espèces, au nombre de vingt-cinq environ, toutes de très-petite taille, paraissent vivre exclusivement de Pucerons. Ceux de la rose sont fréquentés par l'*Allotria victrix* Westw.

3° Encyrtus atheas Walk. Ce Ptéromalien, dont la taille est à peine de 1 millimètre, est assez fréquent dans les *Aphis* du *Carthamus tinctorius* et ceux des genres *Echinops*, *Silaus*, *Papaver*, *Scorzonera*, *Eryngium* et autres. L'exiguïté de sa taille lui permet de vivre en certain nombre dans le corps de la même victime.

4° Cyrtogaster vulgaris Walk. Parasite de plusieurs espèces, en particulier de celles du pin. Très-fréquent sur le *Pinus pumilio*.

5° Isocratus æneus (G. *Chrysolampus* Nees. = *Asaphes* Walk.). Abondant dans les *Aphis* du pavot (*Papaver somniferum*) et dans plusieurs autres espèces.

6° Isocratus vulgaris Walk. Avec le précédent.

7° Coryna clavata Walk. (G. *Pachycrepis* Först.). Des *Aphis* d'une espèce de *Turitis*. Rare.

8° Pachyneuron aphidiphagus Ratzb. (*Chrysolampus*). Chez la plupart des espèces d'*Aphis*.

Nota. Le *Pachyneuron formosum* Walk., que je crois identique avec *Chrysolampus syrphi* Ratzb., est parasite des Syrphides aphidivores. On en trouve plusieurs dans la même pupe.

Les quatre genres qui précèdent font partie de la petite famille des *Miscogastroidæ* Först. Ce sont des Ptéromaliens à abdomen brièvement pétiolé.

9° Megaspilus Carpenteri Walk. = *Ceraphron fuscipes* Ratzb. (non Nees.). Dans plusieurs espèces d'*Aphis*. Fréquent sur le chardon des foulonniers (*Dypsacus fullonum*).

Cette espèce, de la famille des *Ceraphronoidæ* Först., est remarquable en ce que le ♂ a ses antennes dentées en scie (G. *Lygocerus* Först.); mais la ♀ ne se distingue du genre *Megaspilus* par aucun caractère important.

Il est très-facile de reconnaître sur la plante les Pucerons attaqués par leurs parasites. Leur corps prend la forme d'une petite vessie très-gonflée et augmente souvent de volume. Les téguments de cette vessie ont une apparence parcheminée et sont souvent un peu luisants; leur couleur est grisâtre, rousse, brune ou de nuances variables, selon les espèces. Le Puceron, dans cet état, a cessé de vivre. Aucune modification bien appréciable ne trahit le genre de parasites qu'il peut renfermer.

A cette occasion, je cède au désir de signaler encore à la Société quelques parasites de formes très-intéressantes et d'une originalité exceptionnelle :

J'ai souvent trouvé dans les îles du Danube, près de Vienne, et sur les coteaux qui avoisinent cette capitale, sur une *Festuca* dont l'espèce ne m'est pas connue d'une manière certaine, mais que je présume être la *pratensis*, un *Kermès* placé habituellement à l'aisselle des feuilles et se présentant sous la forme de petits paquets ovoïdes ou en fuseau, de 5 à 8 millimètres de longueur, composés de filaments blancs très-fins, cotonneux et très-friables. L'insecte se trouvait entièrement caché sous cette espèce de fourrure. Ce *Kermès*, que je crois être le *Coccus festucæ* Fonscol., quoique je n'aie pas remarqué le point noir ni le prolongement caudal dont parle cet auteur, est attaqué par des parasites nombreux et souvent de formes singulières. J'ai obtenu : 1° *Megapelte cretacea* = *Eunotus cretaceus* Walk., Ptéromalien remarquable par sa forme courte et épaisse et par le grand développement du premier segment abdominal; 2° *Encyrtus cyaneus* Dalm.; 3° *Encyrtus longicornis* Dalm.; 4° *Encyrtus Schönheri* West.; 5° *Encyrtus pascuorum* Först., très-jolie espèce aptère; et trois

autres espèces du même genre que je n'ai pas pu déterminer et qui sont peut-être nouvelles; 6° *Cerapterocerus mirabilis* Westw. Cet insecte est des plus curieux et, n'était la petitesse de sa taille, un des plus beaux dans l'ordre des Hyménoptères. L'épaisseur considérable des antennes, qui sont en même temps très-aplaties dans toute leur longueur, forme le caractère le plus saillant de ce nouveau démembrement du genre *Encyrtus*. Les ailes de cette espèce sont ornées de dessins rappelant les plus jolis Diptères du genre *Trypeta*.

Une autre espèce non moins curieuse, mais de très-petite taille, est parasite d'une espèce de *Coccus* que je crois être l'*Aspidiotus quercicola* Bouché. C'est l'*Encyrtus nubilipennis* Walk., sur lequel M. Förster a établi le genre *Habrolepis*. Une particularité unique jusqu'à présent chez les Hyménoptères distingue l'*Habrolepis nubilicornis* de tous les Encyrtiens, déjà si riches en formes variées. L'extrémité de l'écusson porte deux écailles assez longues, plates et relevées perpendiculairement au corps. Il y a, de plus, de chaque côté de la nuque, une écaille plus petite, étroite, presque filiforme, également relevée. Les ailes sont parées d'un dessin brun. La taille ne dépasse pas 1 millimètre.

L'*Aspidiotus* dont cet insecte est parasite a été trouvé en Styrie, sur les rameaux et les tiges principales du chêne pédonculé, de l'âge de six à dix ans. Les carapaces en sont exactement testudiniformes, jaunâtres ou testacées, quelquefois avec des parties brunes, longues de 1 millimètre et demi environ, étroitement appliquées à la plante, très-pressées les unes près des autres et sans aucun duvet cotonneux. On ne voyait, avec le secours de la loupe, aucun vestige des organes de l'animal. Les jeunes arbres, infestés par des milliers d'*Aspidiotus*, étaient de mauvaise venue, évidemment souffrants, et leur écorce était froncée et flétrie sous les insectes. L'action pernicieuse de l'animal paraissait manifeste.

M. le colonel Goureau (séance du 27 novembre 1867) fait remarquer que, dans un mémoire sur les insectes des forêts qu'il vient de publier dans les Bulletins de la Société de l'Yonne, il donne, principalement d'après Ratzeburg, la liste des insectes parasites des Aphidiens.

— M. Léveillé entretient la Société de l'assertion suivante dont il aurait eu connaissance. Des accidents très-graves, une paralysie du côté atteint, seraient résultés chez une personne de la morsure d'un insecte à mandibules, qu'on a supposé être un Coléoptère, et qu'on aurait écrasé.

Comme presque toutes les communications de ce genre, celle-ci n'offre pas de garanties scientifiques suffisantes, et on peut ajouter que les faits analogues si fréquemment rapportés ne sont jamais accompagnés de

l'insecte, cause présumée du mal, attendu qu'on néglige toujours de le saisir pour le soumettre à un examen sérieux.

— M. H. Lucas annonce que M. le docteur Sichel a fait don au Muséum d'Histoire naturelle de sa riche collection d'Hyménoptères, et que plus tard il compte également donner au même établissement toute sa bibliothèque entomologique, dans laquelle se trouvent tant d'ouvrages et de mémoires hyménoptérologiques rares. Cette collection, l'une des plus importantes de cet ordre d'insectes, est disposée dans un local spécial, où les entomologistes sont à même de l'étudier.

Lectures. Piochard de la Brûlerie : Nouvelles espèces de Coléoptères de la famille des Carabiques, d'Espagne et des îles Baléares.

Voici les diagnoses latines de ces espèces :

1° Dromius Ramburii. — *Parvus, brevis; capite thoraceque lævissimis, piceis, hoc breviusculo, subtrapeziformi, posticè mediocriter angustato, lateribus anticè leviter rotundatis, basin versus vix sinuatis, angulis posticis obtusis, acuminatis, paululùm reflexis; elytris testaceis, in medio horum fasciâ communi, transversâ, latâ, nigro piceâ, latera attingente, anticè paululùm ad suturam, posticè vix aut minimè ad latera diffusâ; corpore subtùs brunneo; antennis, palpis, pedibusque pallidè testaceis.* — Long. 2 1/2 mill. — Sierra-Nevada.

2° Metabletus nitidulus. — *Nigro-æneus, subvirescens, nitidissimus; capite lævi, antennis nigro-æneis, gracilioribus; prothorace capite paulò latiore, subquadrato, paululùm cordato, anticè emarginato, posticè leviter coarctato, angulis posticis obtusis, paululùm reflexis, baseos mediâ parte posticè paululùm productâ; elytris convexiusculis ad humeros attenuatis, dein ampliatis, apice subobliquè subsinuatimque truncatis, striis lævibus, interioribus subdistinctis, exterioribus ferè aut omnino nullis; femoribus tarsisque nigro-æneis, tibiis brunneis.* — Long. 3 mill. — Guadarrama.

3° Broscus insularis. — *Niger, nitidus, subconvexus; prothorace lateribus parum rotundato, angulis posticis obsoletis, rotundatis, basi vix punctatâ; elytris oblongo-ovalis, parum convexis obsoletissimè striato punctatis; antennis, articulo primo testaceo, prothoracis basin paululùm superantibus.* — Long. 16 à 18 mill. — Ile Majorque.

4° Acinopus pilipes. — *Piceus, sat elongatus, subparallelus, subcylindricus, prothorace subquadrato, posticè subangustato, lateribus subrotun-*

datis, angulis posticis obtusis, apice rotundatis, posticè utrinque leviter uniimpressus, impunctatus, elytris striatis, posticè attenuatis, pectore abdomineque in medio punctis piligeris impressis, pedibus rufis, pube rufescente rigidâ indutis. — Long. 11 mill. — Ile Majorque.

5° STENOLOPHUS (ACUPALPUS) CANTABRICUS. — *Oblongus, sat elongatus, parallelus, nigro-brunneus, nitidus; prothorace latitudine suâ breviore, subquadrato, antice parùm emarginato, lateribus parùm rotundato, his posticè haud sinuatis, basin versùs parùm angustato, angulis posticis obtusis, apice rotundatis, foveolis duabus posticis magnis, rotundatis, fortiùs punctatis, baseos media parte rectè truncatâ, margine laterali reflexo, lineâ longitudinali tenuissimâ: elytris ferè parallelis posticè breviter rotundatis, subsinuatis, subtruncatisque, tenuiter striatis, striis impunctatis, margine epipleurali testaceo, maculâ humerali elongatâ, rufescente, obsoletissimâ; pedidus antennisque rufo-brunneis, harum duobus prioribus articulis ceteris vix pallidioribus.* — Long. 3 1/2 mill. — Reinosa.

6° FERONIA (ORTHOMUS) BALEARICA. — *Picea, complanata; thorace magno, subquadrato, antice parùm, postice minùs angustato, margine laterali crasso, sat fortiter reflexo, angulis anticis prominulis, parùm deflexis, posticis obtusis, apice paululum rotundatis; elytris subparallelis, sat fortiter striatis, striis impunctatis.* — Long. 12 à 13 1/2 mill. — Ile Majorque.

7° BEMBIDIUM IBERICUM. — *Æneo-nigrum, subvirescens, antennis omninò nigris; palporum maxillarium articulis basalibus obscuris, apicali solo testaceo; prothorace cordato, angulis posticis ferè prominulis, elytris sat elongatis, convexiusculis, singulo maculis duabus testaceis benè scriptis signato, alterâ antehumerali, minutâ, rotundatâ, alterâ anteapicali, paulò majore, obliquâ, subquadratâ, striis apice deletis, solùm usquè paulò antè medium elytri distinctè punctatis; femoribus tibiarumque basi æneo-nigris, his præterea flavescentibus, tarsis nigro-brunneis.* — Long. 4 mill. — Guadarrama et Reinosa.

— Maurice Girard : Notes sur la Sériciculture. (Voir Annales 1867, 3e trimestre, p. 381.)

Membre reçu. M. le docteur Léon Gage, à Paris, présenté par M. le docteur Laboulbène.

Séance du 27 Novembre 1867.

Présidence de M. Maurice GIRARD.

M. Dohrn, de Stettin, assiste à la séance.

Communications. M. de Bonvouloir dit que c'est par erreur qu'il a été annoncé dans le Bulletin des Annales (1867, p. XLII) que M. de Solsky réunissait les matériaux nécessaires pour composer une monographie des *Sagroïdes*. Une lettre de notre savant collègue de Saint-Pétersbourg lui fait savoir qu'il n'a jamais eu l'intention d'entreprendre un semblable travail.

— M. le docteur Grenier, en offrant à la Société la deuxième partie des Matériaux pour servir à la Faune des Coléoptères de France, qu'il vient de publier, donne des détails intéressants sur un travail de M. Pandellé, qui est inséré dans cet ouvrage :

Ce cahier renferme la description d'une quarantaine d'espèces complétement nouvelles, décrites par MM. Charles Brisout de Barneville, L. Pandellé et Félicien de Saulcy.

Il recommande surtout à l'attention des entomologistes un travail de M. Pandellé, la Monographie du genre *Trechus*, travail tout à fait original et remarquable par le soin avec lequel il a été fait.

M. Pandellé, qui est encore plus observateur que collectionneur, n'intercale jamais dans ses boîtes une espèce sans l'avoir auparavant consciencieusement étudiée sous toutes ses faces, sans s'être rendu un compte bien exact des caractères qui la séparent ou la rapprochent de ses voisines, et toujours le résultat de cet examen est consigné sur un registre spécial avec un numéro d'ordre qui lui permet de retrouver facilement, quand il en a besoin, les détails qu'il y a consignés.

Cette manière de travailler, que tous les entomologistes devraient adopter, a conduit M. Pandellé à la découverte de caractères qui, quoique assez délicats, peuvent cependant être assez facilement appréciés par quiconque a l'habitude d'examiner un insecte et de se servir de la loupe.

Ces nouveaux caractères sont au nombre de trois :

1° L'*intervalle post-oculaire*, qui existe en arrière de l'œil, ainsi que son nom l'indique, formé par les sillons longitudinaux qui longent les yeux et les contournent sans interruption en arrière;

2° Les *pores orbitaires*, au nombre de deux de chaque côté, l'un en dedans, l'autre en arrière de l'œil et plus ou moins en dehors, de sorte que si l'on mène par les deux pores de chaque côté une ligne droite qui les réunisse, tantôt elle paraîtra parallèle à sa symétrique et tantôt ces deux lignes prolongées en arrière paraîtront ou diverger ou converger;

3° L'*intervalle coxal*, qui est la portion la plus étroite de l'intervalle qui sépare la hanche intermédiaire de la postérieure. On le compare toujours à la plus grande largeur de la cuisse intermédiaire et à la plus grande longueur du pilier de la hanche postérieure.

Si notre collègue signale ici ces trois nouveaux caractères à l'aide desquels M. Pandellé a trouvé plus facile de différencier les nombreuses espèces de *Trechus*, c'est qu'il pense qu'ils pourront peut-être également servir pour l'étude de quelque autre genre de Carabiques, cette famille si difficile et qui lui paraît si désagréable, puisque jusqu'à présent les espèces ne sont guère séparées que par des *un peu plus* ou *un peu moins*.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

Je ne sache pas que l'on connaisse la larve du *Macrodontia cervicornis*, grande et belle espèce de la tribu des Prionides et qui a pour patrie Cayenne et le Brésil. La nymphe de ce Longicorne, que je suis heureux de pouvoir communiquer à la Société, mais que je rapporte cependant avec doute à cette espèce, a été rencontrée dans le pays de l'Amazone, et c'est à M. Baraquin que l'on en doit la découverte. Quand on examine cette nymphe, on peut dire qu'elle est gigantesque ; en effet, elle est beaucoup plus grande que tous les *Macrodontia cervicornis* à l'état parfait que possèdent les collections entomologiques du Muséum de Paris : en longueur elle mesure 20 centimètres, et sa largeur égale environ 45 millimètres. Elle est entièrement d'un jaune sale, et cette nymphe, lorsqu'on l'examine, donne une image aussi exacte que possible de l'insecte futur. A ce sujet, je ferai remarquer que de tous les organes qui acquièrent le moins de développement, on peut dire que ce sont les élytres et les ailes. En effet, si on compare ces organes du vol, soit aux mandibules, aux antennes ou aux pattes, on est surpris du peu de développement qu'ils prennent : ils sont pour ainsi dire rudimentaires, comparativement aux autres organes que je viens de citer. Quant à l'abdomen, qui, en dessus,

est caché par les élytres et les ailes, son développement est très-considérable, car en longueur il mesure 8 centimètres et n'a pas moins de 45 millimètres dans sa plus grande largeur.

M. Dohrn, au sujet de cette observation, dit qu'il s'est procuré à Hambourg des individus, à l'état parfait et à celui de larve, d'un Prionien nouveau de la taille du *Titanus giganteus,* qui provenaient des îles Witi. L'étude des larves qu'il compte faire pourra compléter les remarques de M. H. Lucas sur la nymphe qu'il vient de faire passer sous les yeux de ses collègues.

— M. le docteur V. Signoret dit qu'il a reçu, le 19 novembre, de M. Rouget, de Dijon, deux exemplaires d'un Homoptère (*Tettigometra læta* Her.-Schæff.) qu'il a pris sous une pierre, vivant avec le *Formica erratica.* Ayant écrit à ce sujet à M. Rouget pour lui indiquer le nom spécifique de la Tettigomètre et en même temps pour lui dire qu'il croyait que c'était pour se mettre à l'abri l'hiver que l'Hémiptère choisissait cette habitation, notre collègue lui a adressé une nouvelle lettre qu'il croit devoir soumettre à la Société :

Vous pensez, écrit M. Rouget, que la *Tettigometra læta* ne se trouve dans les fourmilières que pour se préserver du froid et en quelque sorte comme dans un abri. Permettez-moi, jusqu'à nouvel examen, de conserver l'opinion contraire que j'ai eue jusqu'ici, et en voici les raisons :

D'abord, en vous disant que j'avais trouvé l'insecte dans les fourmilières, je dois vous expliquer que c'est seulement sous la face inférieure de pierres recouvrant les fourmilières de l'espèce indiquée, mais au milieu des Fourmis souvent très-nombreuses.

Si l'Hémiptère n'était là que comme sous un abri :

1° Il se trouverait également sous les pierres environnantes, sous lesquelles il n'y a pas de Fourmis. Je ne l'ai pas observé ainsi.

2° Il se trouverait indifféremment avec toutes les espèces de Fourmis établissant leurs colonies sous les pierres dans les mêmes localités que celle avec laquelle je l'ai rencontré. Or, je ne l'ai pas rencontré avec d'autres espèces, pas même avec celles de même taille, dont une, *Tetramorium* (*Myrmica*) *cæspitum,* est peut-être cinquante fois plus commune dans la localité où j'ai trouvé la *Tettigometra* que le *Tapinoma* (*Formica*) *erraticum.*

3° Il se trouverait non au centre de la pierre là où est la plus grande masse de Fourmis, mais sur ses bords et pas en contact immédiat avec

elles. Il serait inquiet et chercherait à fuir lorsque les Fourmis sont en mouvement après que la pierre a été retournée. Au contraire, il est immobile au milieu d'elles, elles lui passent sur le corps sans qu'il paraisse s'en inquiéter ou les craindre, comme il ne manquerait pas de le faire s'il était un étranger pour elles, s'il n'était pas *de la maison*.

Je suis porté à croire qu'il subit ses métamorphoses dans la fourmilière, et que probablement, soit pendant ses premiers états, soit à l'état d'insecte parfait, il présente quelque avantage aux Fourmis, qui l'accueillent alors sans difficulté parmi elles.

Il y a là, au surplus, comme vous le dites, des faits à suivre comme étude d'habitat. Malheureusement l'insecte est peu commun et l'intérieur de la fourmilière bien difficile à observer. Je crains donc bien de ne pas pouvoir approfondir le sujet comme je le désirerais.

La couleur des élytres (vert clair, à peu près vert de feuille) que j'ai observée chez l'insecte vivant, comparée à celle de votre figure de la *Tett. læta*, ne viendrait-elle pas de l'*immaturité* lorsqu'il est encore dans la fourmilière ?

— M. le docteur V. Signoret montre :

1° Des *Encyrtus* dévorant des larves de l'*Aleurodes conchyformis* Geoffroy, espèce qu'il a trouvée sur le cornouiller sanguin (*Cornus sanguineus*) ;

2° Des *Aleurodes aceris* Bärensprung, attaquant des feuilles de l'*Acer pseudo-platanus*, et ressemblant à de petits *Lecanium* noirâtres, striés de brun ou de blanc, et d'où sont nés les Aleurodes.

— M. Bellier de la Chavignerie fait passer sous les yeux de ses collègues quelques-uns des insectes qu'il a recueillis pendant l'excursion entomologique de plusieurs mois qu'il vient d'entreprendre aux environs de Florence. En général on peut dire que la faune de cette région de l'Italie est très-pauvre, et produit excessivement peu d'espèces spéciales. Si quelques Coléoptères sont remarquables par leur rareté dans les collections, les Lépidoptères, au contraire, sont presque tous les mêmes que ceux que l'on rencontre auprès de Paris, à l'exception toutefois de la *Zygæna oxytropis*, qui est un type exclusivement italien. Notre collègue annonce qu'il fera, du reste, connaître en détail à la Société le résultat de ses chasses en Toscane.

— M. le colonel Goureau présente des notes sur quelques insectes :

1° Le Charançon de la patience (*Cryptorhynchus Lapathi* Schön.) peut

être regardé comme un insecte très-dangereux pour les pépinières de peupliers et pour les jeunes sujets plantés à demeure. Il se montre à la fin de juillet ou au commencement d'août, et la femelle, après avoir été fécondée, pond ses œufs à la partie inférieure des tiges. A cet effet, elle perce, avec son rostre allongé, l'écorce et le bois et pond un œuf dans la blessure. Elle répète plusieurs fois cette opération sur le même sujet, puis elle passe à un autre, sur lequel elle agit de même, et continue ainsi jusqu'à ce qu'elle ait achevé sa ponte. Les petites larves sorties des œufs cheminent d'abord près de l'écorce, se frayant un chemin avec leurs mandibules qui rongent le bois tendre, et laissent derrière elles leurs galeries remplies de vermoulure et de fibres hachées. Elles travaillent toujours en montant et conduisent leurs canaux tantôt dans l'axe médullaire, tantôt entre cet axe et l'écorce, tantôt sous l'écorce même, dans la couche la plus extérieure du bois; dans ce dernier cas l'écorce brunit sur leur chemin, se fissure, se gerce, et on aperçoit des fibres à travers ces crevasses qui indiquent la présence des insectes. Lorsque les larves deviennent grandes le dégât augmente considérablement; le bois percé longitudinalement par plusieurs galeries perd sa force, et le vent casse l'arbre. Cet accident ne nuit nullement aux larves, qui sont arrivées près du terme de leur croissance et qui l'achèvent, soit dans le tronc, soit dans la tige couchée à terre. Quand elles approchent de ce terme, elles ont soin de passer près de l'écorce et de s'enfoncer ensuite dans le bois où elles se creusent une cellule, qu'elles bourrent aux deux extrémités avec des fibres pressées; après quoi elles se retournent et attendent leurs transformations en chrysalides et en insectes parfaits. Ceux-ci restent dans leurs berceaux pendant plusieurs jours, et, lorsqu'ils se sentent assez forts, ils débourrent leurs galeries pour se rapprocher de l'écorce et pour prendre leur essor (1).

2° On peut mettre au nombre des ennemis les plus redoutables des Pucerons un petit Hémiptère-Hétéroptère du genre *Anthocoris*, l'*Anthocoris nemorum;* c'est surtout à l'état de larve qu'il leur est funeste et qu'il en détruit un grand nombre pour s'en nourrir. Il ne s'adresse pas

(1) M. Tappes confirme cette intéressante communication; il a remarqué, aux environs de Dijon, des *Cryptorhynchus Lapathi* se trouvant en abondance sur de jeunes peupliers.

M. Guérin-Méneville a vu le même insecte auprès de Sainte-Tulle, sur des aunes; il ajoute qu'il est indiqué par Ratzeburg comme nuisible à divers arbres.

M. le docteur Laboulbène rapporte aussi qu'il a observé la femelle de ce Curculionite au pied de saules dans le midi de la France, et que la larve a été décrite par M. Candèze.

aux Pucerons qui se tiennent sur les feuilles et les tiges des végétaux, mais à ceux qui se cachent dans des retraites obscures, comme les galles produites sur les feuilles et les bourgeons des peupliers par le *Pemphigus bursarius,* comme les vessies produites sur les feuilles de l'orme par les *Schizoneura lanuginosa* et *ulmi.* La larve et la nymphe de l'*Anthocoris* s'introduisent dans ces nids, percent les Pucerons avec leur bec, les sucent et détruisent en peu de temps la famille entière. Après cette exécution, elles passent à un autre nid, qu'elles dépeuplent de même et continuent ainsi jusqu'à ce qu'elles soient devenues insectes parfaits, ce qui arrive depuis le 24 juin environ jusqu'au 20 juillet. On voit les nymphes vers le 20 juin, et les petites larves se rencontrent au commencement de ce mois et peut-être plus tôt. Elles ne se contentent pas de Pucerons, elles font aussi la chasse aux larves de Psylles qui vivent à couvert, telles que celles de la *Psylla fraxini,* qui se tiennent sous le bord roulé d'une feuille de frêne ; ce rouleau est remarquable par sa couleur blanchâtre et son élégante réticulation violette; il cache cinq ou six larves de Psylles qui sont sucées dans un instant par l'Hémiptère, et l'on peut explorer quelquefois une centaine de ces nids sans y trouver une seule larve ou une seule nymphe de Psylles. L'*Anthocoris nemorum* est donc un insecte utile qui mérite d'être ménagé.

3° Un autre insecte de l'ordre des Diptères, de la tribu des Syrphides et du genre *Eumerus,* l'*Eumerus æneus* Macq., n'est guère moins funeste aux Pucerons de l'orme et du peuplier que ne l'est l'*Anthocoris* dont on vient de parler. Sa larve s'introduit dans les galles ou les vessies qui servent de demeure à ces petits Homoptères, et les dévore tous ; elle ne quitte le nid que quand il n'en reste plus un seul et passe alors dans un nid voisin, qu'elle traite de même. On trouve ces larves dans les galles du peuplier vers le 20 juin ; alors elles ont déjà acquis une partie de leur taille, et le 9 juillet leur croissance est achevée ; d'autres, plus tardives, n'arrivent à ce terme que vers le 6 août. Alors elles sortent de la dernière habitation qu'elles ont pillée et vont se choisir un emplacement convenable pour se changer en pupes.

Parvenues à toute leur taille elles ont 7 millimètres de long; elles sont vertes, ové-coniques allongées, molles, glabres, apodes, atténuées du côté de la tête, qui est conique et qui renferme un crochet noir fixé à la partie supérieure du tube buccal, dans lequel il peut se retirer. Le nombre des segments du corps est assez difficile à compter et paraît être de onze. Le dernier est terminé par un tube caudal court, un peu déprimé, rougeâtre au bout et percé de deux trous à l'extrémité; on dirait qu'il est formé de deux petits tubes réunis pressés l'un contre l'autre et soudés ensemble; ce sont les stigmates postérieurs. Je n'ai pas remarqué les stigmates antérieurs, qui sont ordinairement bien visibles sur les larves à tube caudal.

En approchant du moment de sa métamorphose, cette larve perd sa couleur verte et devient rougeâtre ; elle cherche alors un lieu propice à sa transformation. Dans les boîtes d'éducation elle se fixe dans un coin et se colle sur le fond. La pupe est longue de 5 à 6 millimètres (tube caudal compris), ovoïde, d'un blanc jaunâtre, arrondie au gros bout, atténuée à l'extrémité opposée, qui est terminée par le tube caudal un peu relevé et aplatie en dessous. L'insecte ne reste pas longtemps sous cette forme, car la larve du 6 juillet a donné son Diptère le 8 août, et celle du 6 août a produit le sien le 30 du même mois. Ce Diptère est la *Pipiza virens*, décrite par Macquart dans son Histoire naturelle des Diptères.

4° Les Diptères du genre *Subula* font partie de la tribu des Xylophagiens et de la famille des Notacanthes. Les larves de l'espèce appelée *marginata* vivent sous les vieilles écorces des peupliers morts ; elles se nourrissent des détritus de l'écorce interne et de la sanie végétale qui suinte entre elle et le bois. On les trouve vers la fin d'août, ayant déjà 5 à 6 millimètres de long. Elles sont alors blanchâtres ou brunâtres, de forme subconique déprimée, ayant la peau opaque et coriacée. Elles sont composées de onze segments, sans compter la tête, qui est conique, déprimée, terminée carrément en devant, de laquelle sort une pointe menue et courte. Les segments sont bien séparés et vont graduellement en s'élargissant du premier au dernier, qui est arrondi à l'extrémité ; chacun d'eux porte à son bord antérieur une rangée transversale de spinules noires qui servent à la reptation sous l'écorce. Ces larves grandissent jusqu'à la mi-septembre et acquièrent jusqu'à 8 millimètres de long ; leur peau brunit de plus en plus et devient coriace et chagrinée ; elle finit par être noirâtre, mais la tête conserve une couleur fauve-brun.

La pupe dans laquelle la larve se change ressemble à cette dernière par la forme et les dimensions ; sa peau est seulement plus dure et plus rugueuse ; la tête et les segments y sont aussi distincts ; mais on remarque au bord latéral de chacun d'eux un trait enfoncé oblique et profond qui forme un rebord. On voit encore à l'extrémité du onzième segment, qui est échancré, une sorte de petit segment anal très-court, plus étroit que le précédent, paraissant sortir d'entre les plaques anale et dorsale de ce segment. Cette pupe se trouve dans la terre, où la larve s'est réfugiée après avoir pris toute sa croissance sous l'écorce.

L'insecte parfait se montre vers le 10 juin de l'année suivante. Pour éclore, la chrysalide, cachée sous la peau de la pupe dont elle n'occupe qu'une partie, fend la peau de celle-ci du deuxième au cinquième segment et sort à moitié par l'ouverture ; alors le Diptère se dépouille de la fine enveloppe de chrysalide, qui reste dans le trou de sortie, et prend son essor librement.

Ce Diptère est la *Subula marginata*, décrite par Macquart dans l'Histoire naturelle des Diptères (1).

5° Les Pucerons qui s'attachent aux racines des plantes et qui se nourrissent de leurs sucs sont beaucoup moins nombreux que ceux qui vivent sur les tiges et les feuilles; au moins les espèces qui ont été décrites jusqu'à ce jour sont en petit nombre et ne comprennent pas celle dont il va être parlé, si je m'en rapporte à la liste qu'en donne M. le docteur Boisduval dans son Entomologie horticole.

Ce Puceron vit sur la carotte cultivée, non sur les feuilles, mais sur les racines. Il se tient en famille nombreuse dans les crevasses et les cavités que l'on voit quelquefois sur cette racine, et pompe, avec son petit bec, le suc dont il se nourrit, ce qui affaiblit la carotte, l'empêche de grossir et finit par la faire périr. Je l'ai observé le 12 octobre : à cette époque la famille se compose de quelques femelles aptères, d'une multitude de larves de différentes tailles, de couleur rougeâtre; de plusieurs nymphes reconnaissables aux reliefs de leur corselet, et d'un très-petit nombre d'individus ailés.

Ce Puceron vit en compagnie de la Fourmi jaune (*Formica flava*), qui le soigne avec une extrême sollicitude. La carotte qui en était chargée m'avait été apportée d'un village voisin, enveloppée dans une feuille de papier. En la développant, des Pucerons et des Fourmis se sont trouvés sur le papier; alors ces dernières ont saisi délicatement les Pucerons entre leurs mandibules et les ont transportés dans une caverne située au centre de la racine pour les cacher et les soustraire à la lumière. Toute la famille a vécu pendant l'automne sur la carotte conservée dans une boîte, et presque tous les jeunes ont grandi et ont fini par acquérir des ailes.

Les antennes de ce Puceron sont composées de six articles, dont les deux premiers gros et courts, le troisième très-long, cylindrique, crénelé tout alentour, les quatrième et cinquième petits, ovales, le sixième grêle, sétacé, plus long que les deux précédents réunis. L'abdomen est pourvu de cornicules. La nervure cubitale des ailes antérieures est deux fois fourchue. Ces caractères placent cette espèce dans le genre *Forda*. Je lui ai donné le nom de *Forda dauci*.

(1) M. le docteur Laboulbène rappelle, au sujet de cette communication, que Léon Dufour a donné, dans les Annales des Sciences naturelles, la description de la larve de la *Subula citripes*, qui se trouve dans la marmelade qui se forme sur les ulcères de l'orme. Il dit également qu'il a pu étudier, sous les écorces décomposées de peupliers, le *Subula marginata*, qui a été prise dans des conditions semblables à Bar-sur-Seine par notre collègue M. le docteur Cartereau.

FORDA DAUCI G. — *Ailé.* — Long. 1 2/3 mill. — Jaune-fauve. Antennes un peu plus longues que le corps, brunâtres. Tête et yeux noirs. Thorax d'un fauve brun, avec le dos et la poitrine noirâtres. Abdomen épais, de la longueur de la tête et du thorax, ovoïde, terminé en pointe obtuse, portant près de son extrémité deux cornicules courtes et noires. Pattes d'un blanc jaunâtre, ayant l'extrémité des cuisses noires sur une notable étendue. Ailes hyalines, à nervures et stigma cendrés, dépassant l'abdomen de plus d'une fois sa longueur.

Aptère. — Long. 2 mill. — Vert blanchâtre, pollineux, ovoïde, terminé en pointe obtuse. Base du troisième article des antennes pâle. Yeux noirâtres. Extrémité de l'abdomen rougissante ; cornicules moyennement longues. Extrémité des cuisses verte. Bec atteignant les hanches postérieures, d'un blanc verdâtre à extrémité noire.

Ce Puceron ayant des ailes peut se porter d'une plante sur une autre, et les Fourmis jaunes doivent aller à sa recherche.

— M. le docteur Laboulbène, pour montrer combien il faut prendre de précautions avant d'affirmer que des insectes ont pu se trouver dans le corps humain et y causer des accidents plus ou moins graves, cite le fait d'une jeune fille qui assurait avoir rendu un insecte à la suite de violents vomissements. Notre collègue fait voir que cet Articulé, qui était le *Geophilus electricus*, ne se trouvait dans le vase contenant les déjections de la malade que parce qu'il y était tombé du dehors.

Lecture. H. Lucas : Observations sur un nouveau genre d'Orthoptère sauteur (*Cosmoderus*), de la famille des Locustiens.

Séance du 11 Décembre 1867.

Présidence de M. MAURICE GIRARD.

Rapport. M. le docteur Laboulbène, au nom de la Commission administrative, donne lecture du rapport qui suit :

Vous avez chargé, Messieurs, votre Commission administrative de s'oc-

cuper d'une nouvelle édition du Règlement de notre Société, et de vous soumettre une proposition à cet égard dans le plus bref délai.

La Commission espérait vous faire son rapport dans la dernière séance; mais l'importance du travail dont elle devait s'occuper, le soin qu'elle a mis à l'approfondir, ne lui ont pas permis d'être en mesure avant aujourd'hui. Votre Commission s'est réunie deux fois, et après deux longues séances, ayant discuté article par article, souvent phrase par phrase et mot par mot, elle croit avoir rempli sa tâche en toute conscience.

La Commission administrative a non seulement étudié le Règlement en vigueur, mais elle a recouru aux éditions précédentes; elle a même remonté au Règlement fondamental (ou premier en date) de la Société, document extrêmement remarquable, et sous la forte impulsion duquel notre chère association a progressé et s'est développée.

Toutes les fois qu'une disposition en vigueur a paru ne pas remplir son but, nous sommes revenus aux dispositions primitives de l'ancien Règlement. M. le Secrétaire, M. le Trésorier et M. l'Archiviste nous ont puissamment aidés pour retrouver la raison d'être de certains articles. L'honorable et excellent M. Reiche, rapporteur du précédent Règlement, nous a signalé, avec l'autorité de son expérience, plusieurs articles qui ne répondaient plus au but de leur institution.

Malgré ces discussions, toujours indépendantes et libres, la Commission a eu la satisfaction de ne pas avoir beaucoup de changements à introduire. Le Règlement reste donc le même quant au fond et quant à la forme. Deux articles seulement ont été supprimés, comme tombés en désuétude, tout à fait inutiles, ou ne remplissant pas le but pour lequel ils ont été fondés.

Les autres articles modifiés l'ont été seulement dans la forme et non dans le fond.

Vous jugerez, du reste, en dernier ressort, par la lecture que je vais avoir l'honneur de vous faire, le Règlement que la Commission vous propose. J'aurai le soin d'appeler votre attention sur les articles modifiés, en les énonçant d'une manière spéciale.

M. le docteur Laboulbène donne ensuite lecture de l'ensemble du projet de Règlement.

Après avoir entendu cette lecture, la Société décide qu'elle passera immédiatement à la discussion. Chaque article est discuté et successivement adopté, puis l'ensemble du Règlement est mis aux voix et adopté. (Voir aux pages XCVII et suivantes du Bulletin.)

Communications. On annonce que notre collègue M. le docteur Sichel vient d'être présenté sur la liste des candidats pour une place d'associé libre de l'Académie des Sciences.

— M. Guérin-Méneville montre à la Société des cocons appartenant à une grande espèce de Psychides, voisine des *Oikcticus*, mais devant constituer un groupe nouveau, auquel il donne la dénomination de *Dipyle.* Ces cocons, dont un exemplaire lui a été montré par M. Sallé, et dont plusieurs autres lui ont été donnés par M. Boucard, proviennent du Mexique. Ils sont longs d'environ 35 millimètres, gris, ovalaires, plus de deux fois plus longs que larges, lisses, composés de deux parois soyeuses, entre lesquelles il y a une sorte de pâte de carton friable, ressemblant à de la fine sciure de bois comprimée et tassée; leurs deux extrémités sont prolongées et relevées comme celles d'une gondole vénitienne, et offrent, du côté de la partie interne de chacun de ces appendices, un large trou rond, nettement limité. Les cocons des Dipyles, surtout remarquables par leurs deux ouvertures, sont solidement attachés aux branches d'une espèce d'acacia par un de leurs appendices, qui est très-fort et analogue à celui qui fixe le cocon du *Bombyx Mylitta.* On trouve dans leur intérieur une chenille rabougrie qui, ne pouvant se fléchir à cause de la dessiccation, ne peut tomber par les trous ouverts, retenue par l'appendice relevé qui se trouve devant ces ouvertures, et qui probablement devait sortir entièrement de son fourreau pour aller manger. Notre collègue nomme *Dipyle Boucardi* l'espèce encore inconnue qui produit ce cocon.

— M. Achille Bonnaire annonce qu'il a trouvé à Fontenay-aux-Roses la *Myrmedonia bituberculata* C. Bris., décrite récemment, et qui n'avait encore été prise qu'aux environs de l'Escorial (Espagne).

Lectures. Docteur Signoret : Essai d'une Monographie des *Aleurodes.*

— Eugène Simon : Monographie des Arachnides de la division des *Attides.*

Séance du mardi 24 Décembre 1868.

Présidence de M. BERCE, 1er Vice-Président.

Communications. On annonce la mort de l'un de nos membres honoraires M. Alexandre-Louis Lefebvre, décédé à Bouchevilliers le 12 décembre. — La Société charge M. Percheron, l'un de ses anciens membres fondateurs, de donner pour les Annales une notice sur la vie et les travaux entomologiques de M. Lefebvre.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

M. H. de Saussure a décrit et figuré dans le tome VII, 4e série, p. 359, fig. 9, 9 *a* (1867), des Annales, un Hyménoptère excessivement curieux et auquel il a donné le nom de *Mutilla gloriosa.* Afin de mieux faire ressortir la fourrure épaisse composée de poils blancs dont cette remarquable espèce est entièrement couverte, cette Mutille est représentée de profil et sur un fond noir. Cette figure est aussi exacte que possible et donne une idée parfaite de la vestiture toute particulière de cette Mutille qui lui fait présenter un faciès tout particulier et unique dans son genre.

L'individu que je possède est un peu plus grand que celui décrit et figuré par M. de Saussure ; les yeux sont d'un noir brillant ; les antennes sont ferrugineuses, glabres, à l'exception cependant du premier article, qui est couvert de poils blancs ; les pattes sont ferrugineuses, avec les épines des tibias et des tarses, dans les seconde et troisième paires, d'un noir brillant ; les tibias de la première paire sont inermes, avec les épines des tarses ferrugineuses. Le pygidium est rougeâtre, chagriné ; l'aiguillon est entièrement d'un brun rougeâtre.

La première fois que j'ai examiné cette Mutille, j'ai cru avoir sous les yeux un individu couvert d'une moisissure exubérante ; l'ayant soumis à un ramollissage de quarante-huit heures, tous les poils blancs, qui étaient couchés, se sont redressés, et j'ai remarqué alors que cette soi-disant moisissure n'était autre chose que de longs cils très-abondants, rangés par zones. Ils sont surtout nombreux au pourtour du thorax ; sur les flancs, où ils forment un éventail qui garnit l'arête verticale des mésopleures ; puis sur la première moitié du deuxième segment abdominal, où ils représentent une auréole qui, vue de face, rappelle un peu, par sa disposition rayonnante, un éventail développé.

Cette remarquable espèce, dont la femelle seulement est connue et que je fais passer sous les yeux de la Société, habite la Californie, où elle a été rencontrée par M. Petit.

— Le même membre lit également la note suivante :

Je fais passer sous les yeux de la Société une *Anthia* qui a été rencontrée au cap Négro par le R. P. Duparquet, et qui vient se ranger dans le voisinage de l'*A. cinctipennis* de Lequien, Mag. de Zool., cl. IX, pl. 38. En effet, lorsqu'on étudie cette espèce, qui est nouvelle, et dont le Muséum possède les deux sexes, on remarque que le mâle diffère de celui de l'*A. cinctipennis* par son thorax qui, quoique prolongé, n'est point coupé carrément en arrière, mais excavé, avec une échancrure étroite et profonde dans son milieu ; par ses côtés latéro-antérieurs, qui sont tachés de blanc, et par ses élytres, qui sont ornées de chaque côté d'une tache humérale blanche. Chez la femelle, le thorax est cordiforme, et ses côtés latéro-antérieurs ne sont pas tachés de blanc. Dans les deux sexes les élytres ont une bordure longitudinale blanche, divisée par une strie fine et ponctuée ; de plus elles sont parcourues par des stries peu profondes, finement ponctuées, avec les intervalles assez saillants, irrégulièrement ponctués sur les côtés ; il est aussi à remarquer que de chacun de ces points, au moins chez le mâle, part un poil noir, court, couché et à direction postérieure. Chez les deux sexes le dessus est d'un noir légèrement luisant, avec le dessous d'un noir brillant.

C'est sous le nom d'*Anthia Duparqueti* que je propose de désigner cette espèce et dont voici les dimensions : ♂, long. 42 mill. ; lat. 12 mill. ; ♀, long. 40 mill. ; lat. 15 mill.

— M. Paul Gervais offre un exemplaire du *Rapport de la Commission de la Société d'acclimatation chargée de visiter l'établissement de pisciculture de M. le marquis de Selve, à Villiers, près la Ferté-Alais (Seine-et-Oise)*, rapport fait *par M. Wallut* et imprimé dans le *Bulletin de la Société d'acclimatation* pour le mois d'avril 1867. Il donne, à cette occasion, quelques détails personnels sur l'établissement de Villiers, en insistant sur la culture des Écrevisses :

M. de Selve a profité de la nature meuble et tourbeuse d'une partie de sa propriété pour y creuser des canaux dans lesquels il élève ces Crustacés. La longueur totale de ces canaux est de 12 kilomètres, et cependant ils n'occupent qu'une surface relativement assez restreinte, ce qui a été rendu possible par la disposition flexueuse et pour ainsi dire en méandres qu'on leur a donnée. Les frais d'installation ne se sont pas élevés à moins de 150,000 francs ; en outre, il faut compter une douzaine de milliers de francs d'entretien par an.

Les Écrevisses élevées dans ces canaux sont de la race ou espèce dite à pattes rouges, qui devient plus grosse que celle des Écrevisses ordinaires, appelées aussi Écrevisses à pattes grises. Ces Écrevisses sont surtout abondantes dans les eaux de l'Alsace et d'une partie de l'Allemagne, ainsi que dans celles de la Belgique et de la Hollande; il y en a aussi, mais en bien moindre quantité, dans la Seine et dans quelques autres rivières de nos environs; aussi la Halle les reçoit-elle, pour la plupart, des pays cités plus haut. C'est de ces différentes parties de l'Europe que M. de Selve a fait venir celles qu'il a placées dans ses canaux, et il n'en a pas reçu moins de 325,000.

La croissance des Écrevisses est lente; il leur faut de six à sept ans pour arriver à leur taille, et il sera par conséquent nécessaire d'attendre un pareil nombre d'années avant de vendre celles qui sont nées dans l'établissement dont nous parlons; mais la reproduction s'y accomplit avec régularité, et M. de Selve n'évalue pas à moins de 8 à 10 millions le nombre des individus de tout âge qu'il possède maintenant.

Déjà ce zélé praticien a pu envoyer à la Halle pour plusieurs milliers de francs d'Écrevisses, issues du Rhin, de la Moselle ou de la Meuse, qui avaient complété leur développement chez lui, et il est, dès à présent, en mesure d'en expédier pour des sommes considérables si la demande lui permet de faire ses envois dans des conditions avantageuses.

En terminant cette communication, M. Paul Gervais, qui a visité comme membre de la Commission nommée par la Société d'acclimatation le bel établissement de M. de Selve, en signale l'excellente disposition, et il fait remarquer combien de semblables entreprises sont dignes d'éloges.

M. H. Lucas, au sujet de cette communication, fait observer que si on étudiait zoologiquement ces Écrevisses, on trouverait probablement parmi elles les espèces décrites par M. Lereboullet (Description de deux nouvelles espèces d'Écrevisses de nos rivières) sous les noms d'*Astacus longicornis* (p. 2, pl. 1, fig. 1, ♂, fig. 2, ♀) et *pallipes* (p. 7, pl. 2, fig. 1, ♂, fig. 2, ♀). Ces deux espèces ne sont pas rares dans les cours d'eau aux environs de Strasbourg.

— M. Fumouze, en offrant à la Société un mémoire anatomique et zoologique sur les Acariens des genres *Cheyletus, Glyciphagus* et *Tyroglyphus* qu'il vient de publier en collaboration avec notre collègue M. le docteur Charles Robin, indique les divers faits qui sont signalés dans cet important travail.

— M. Claudon adresse une note relativement à un procédé qui lui a

réussi pour préserver les insectes en collection des ennemis qui les détruisent :

J'ai employé, écrit-il, l'essence d'amandes amères pour la conservation des insectes que l'on ne peut immerger dans l'alcool arsénié. Voici comment on doit procéder : on imbibe de cette essence un morceau d'éponge ou de coton que l'on fixe au sommet d'une épingle, piquée elle-même dans le carton renfermant les insectes délicats que l'on veut préserver. Tous les insectes nuisibles sont empoisonnés par l'acide prussique qui se trouve en grande quantité dans l'essence d'amandes amères.

M. Pélissier, pendant son séjour en Algérie, s'est servi avec succès, ajoute M. Claudon, de ce moyen conservateur.

— M. le Trésorier montre à la Société les photographies nouvelles, offertes dans le courant de l'année 1867, qui complètent son deuxième album et commencent son troisième. Comme précédemment, M. L. Buquet fait remarquer que nous sommes loin de posséder encore les portraits de tous nos collègues, et qu'il serait cependant important que l'on pût compléter autant que possible cette intéressante collection (1).

Membres reçus. MM. Sylvain Ebrard, employé aux aciéries d'Unieux (Loire), présenté par M. H. Lucas, et Duchamp, d'Autun, étudiant en médecine à Lyon, présenté par M. Fallou, au nom de M. Constant.

Membre démissionnaire pour 1868. M. Wailes, à Londres.

Nominations annuelles. Aux termes de son Règlement, et pour la trente-septième fois depuis sa fondation, la Société procède au renouvellement annuel des membres de son Bureau et de ses Commissions spéciales.

(1) Les portraits parvenus jusqu'ici à la Société sont au nombre de deux cent douze ; ce sont, outre les cent quatre-vingt-dix-sept dont les noms des entomologistes qu'ils représentent sont indiqués aux pages XI, XVIII, L et LI du Bulletin de 1863, LV du Bulletin de 1864, LXXI du Bulletin de 1865, et LXVII du Bulletin de 1866, ceux de MM. :

198. Albert Fauvel.
199. de Mora.
200. Dr Charlier.
201. Goulay.
202. Doüé.
203. Hampe.
204. Daube.
205. Dr Gustave Dufour.
206. Lareynie.
207. Claudon.
208. Garbiglietti.
209. Dr Marmottan.
210. Fuchs.
211. Preudhomme de Borre.
212. Abdulah-Bey.

Ont été nommés pour 1868 :

MEMBRES DU BUREAU.

Président	MM. BERCE.
Vice-président	Paul GERVAIS.
Secrétaire	Eugène DESMAREST.
Secrétaire-adjoint	Hippolyte LUCAS.
Trésorier	Lucien BUQUET.
Trésorier-adjoint	Léon FAIRMAIRE.
Archiviste	Achille DOÜÉ.
Archiviste-adjoint	Henri de BONVOULOIR.

COMMISSION ADMINISTRATIVE.

Outre les Secrétaire, Trésorier et Archiviste, qui en fout parfie de droit :

MM. Henri de BONVOULOIR.
Charles DELAMARCHE.
le docteur GRENIER.
Édouard GUÉRIN-MÉNEVILLE.

COMMISSION DE PUBLICATION.

Outre les membres titulaires du Bureau :

MM. Auguste CHEVROLAT.
Théodore GOOSSENS.
le docteur GRENIER.
Louis REICHE.
le docteur Victor SIGNORET.

COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE.

Outre les Président, Secrétaire, Trésorier et Archiviste :

MM. Léon FAIRMAIRE.
Charles DELAMARCHE.
Louis REICHE.



RÈGLEMENT

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

Révisé dans la séance du 11 Décembre 1867.



CHAPITRE Ier.

Constitution de la Société.

ARTICLE 1er. — La Société prend le titre de : *Société entomologique de France*.

ART. 2. — Son objet est de concourir aux progrès de l'Entomologie en général, et d'appliquer cette science à l'Agriculture, à l'Industrie et aux Arts.

ART. 3. — Le nombre des membres de la Société est illimité. Les Français et les Étrangers peuvent également en faire partie.

ART. 4. — Tout membre s'engage à payer une cotisation annuelle de vingt-quatre francs.

Le payement de la première année de cotisation effectué, le nouveau membre est inscrit sur la liste générale, reçoit son diplôme, un exemplaire du Règlement, et successivement les publications faites par la Société à partir du premier trimestre de l'année de sa réception.

Le diplôme est signé par le Président, le Secrétaire et le Trésorier. Celui-ci ne remet le diplôme qu'après l'acquittement de la cotisation annuelle, qui tient lieu de droit d'entrée.

Les membres domiciliés dans les départements ou à l'étranger ajoutent à leur cotisation la somme de deux francs pour l'envoi franco des Annales par la poste.

Chaque membre résidant peut payer sa cotisation par trimestre, mais d'avance.

Les membres non résidants doivent faire parvenir leur cotisation sans frais au Trésorier de la Société dans le mois de janvier de chaque année.

Art. 5. — Tout sociétaire peut se libérer de sa cotisation annuelle au moyen du versement, une fois fait, de la somme de trois cents francs.

Cette somme sera immédiatement immobilisée par les soins du Trésorier.

Passé le premier trimestre, la cotisation de l'année est due.

Art. 6. — Pour faire partie de la Société, il faut être présenté par un de ses membres. Le Bureau, sur cette présentation écrite, nomme deux commissaires pour faire un rapport dans la séance suivante sur le candidat.

Après la lecture de ce rapport, la Société se prononce au scrutin secret et à la majorité absolue des membres présents sur les conclusions proposées.

Art. 7. — La Société choisit des membres honoraires parmi les personnes qui ont rendu des services éminents à la science; leur nombre ne peut dépasser celui de douze, dont les deux tiers Français et un tiers Étrangers. Les membres honoraires ne sont astreints à aucune cotisation et reçoivent les diverses publications de la Société.

Art. 8. — Toute proposition tendant à l'élection d'un membre honoraire doit être signée de cinq membres au moins; elle est ensuite renvoyée à la Commission administrative, qui, dans la séance suivante, fait son rapport sur l'opportunité.

Après avoir entendu ce rapport, la Société, s'il y a lieu, nomme une commission de cinq membres chargée de présenter ultérieurement une liste de candidats, et procède enfin à l'élection conformément au 2e paragraphe de l'article 6.

Art. 9. — Tout membre résidant ou non a droit d'assister aux séances et de prendre part aux délibérations.

ART. 10. — La Société publie et édite elle-même un recueil de ses travaux sous le titre : *Annales de la Société entomologique de France*, recueil qui paraît par cahiers trimestriels.

CHAPITRE II.

Du Bureau et de l'administration de la Société.

ART. 11. — L'administration de la Société est confiée à un Bureau.

Le Bureau est choisi parmi les membres résidants, élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, il n'y a pas de majorité absolue, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les deux membres qui auront obtenu le plus de voix.

ART. 12. — Le Bureau se compose de quatre membres titulaires et de leurs adjoints, savoir :

Un Président et un Vice-Président,
Un Secrétaire et un Secrétaire-Adjoint,
Un Trésorier et un Trésorier-Adjoint,
Un Archiviste et un Archiviste-Adjoint.

ART. 13. — La Société peut nommer un Président honoraire.

ART. 14. — Le Bureau est renouvelé tous les ans dans la seconde séance de décembre ; il entre en fonctions à la première séance de janvier.

ART. 15. — Tous les membres du Bureau sont rééligibles, à l'exception du Président, qui ne peut être nommé deux années consécutives.

CHAPITRE III.

Des Fonctionnaires.

ART. 16. — Le Président dirige l'ordre des séances. Il nomme, de concert avec le Bureau, les commissions autres que celles indiquées aux articles 28, 29 et 33.

En son absence, le Vice-Président, et à défaut un des derniers Présidents ou enfin le doyen d'âge, occupe le fauteuil.

En cas de partage dans les votes, le Président a voix prépondérante.

Art. 17. — Le Secrétaire rédige le procès-verbal des séances. Il donne lecture de ce procès-verbal, de la correspondance scientifique, des mémoires adressés à la Société, etc. Il reçoit et inscrit les travaux qu'on lui présente, en dirige et en surveille l'impression, conjointement avec la Commission de publication.

En cas d'absence du Secrétaire et de son adjoint, le Bureau désigne un membre pour en remplir les fonctions.

Art. 18. — Le Trésorier est chargé de la correspondance administrative, du recouvrement des cotisations, du dépôt et de l'envoi des Annales aux membres de la Société.

Il est personnellement responsable des fonds et des valeurs qui lui sont confiés, et est tenu de présenter chaque année, à la première séance de janvier, son compte de recettes et de dépenses.

Les dépenses courantes sont payées par le Trésorier sans autorisation préalable. Les dépenses extraordinaires ne peuvent l'être qu'en vertu d'une délibération de la Société.

Il doit justifier des dépenses par pièces à l'appui.

Art. 19. — Une commission composée de trois membres est nommée chaque année à l'effet d'examiner les comptes du Trésorier, qui, tous les cinq ans, de concert avec l'Archiviste, doit présenter l'inventaire de toutes les propriétés de la Société, avec leur évaluation approximative.

Art. 20. — L'Archiviste a dans ses attributions la correspondance relative aux échanges de publications avec les Sociétés savantes françaises et étrangères, ainsi que l'envoi des Annales à ces Sociétés.

La conservation des livres, archives et manuscrits est confiée à sa garde ; il en est personnellement responsable. Il doit en donner communication aux membres de la Société qui lui en font la demande. En outre, il est chargé de la rédaction d'un Bulletin bibliographique annuel destiné à être imprimé dans les Annales.

CHAPITRE IV.

Ordre des Séances. Travaux.

Art. 21. — Les séances ordinaires de la Société ont lieu à Paris, à sept heures et demie du soir, les deuxième et quatrième mercredis de chaque mois.

Art. 22. — Les travaux de chaque séance ont lieu dans l'ordre suivant :

1° Lecture du procès-verbal de la séance précédente ;
2° Lecture de la correspondance ;
3° Présentation des ouvrages offerts ;
4° Rapports divers ;
5° Propositions de présentations et autres ;
6° Lecture des travaux écrits ;
7° Communications orales ;
8° Ordre du jour de la prochaine séance.

Les lectures sont faites par ordre d'inscription. En conséquence, tout membre qui a des rapports, propositions ou travaux à soumettre, doit en prévenir le Secrétaire avant la séance, pour qu'ils soient portés à l'ordre du jour. Celui-ci n'inscrit au procès-verbal que les communications dont il lui a été remis une note détaillée.

Art. 23. — Toute décision est prise par assis et levé, à moins que le scrutin secret ne soit demandé par trois membres au moins.

Art. 24. — Toute proposition tendant à modifier le Règlement, ou ayant pour objet de disposer des propriétés de la Société, doit être écrite, signée par son auteur et déposée en séance entre les mains du Président, qui, si elle est appuyée, la renvoie à l'examen de la Commission administrative. La Commission entend l'auteur de la proposition et fait un rapport dans la séance suivante. Cette proposition, après avoir été indiquée dans une lettre spéciale de convocation, est discutée en comité secret, s'il y a lieu. Il est procédé ensuite au vote.

Art. 25. — Lors du décès d'un sociétaire le Bureau désigne un membre pour faire une Notice nécrologique.

Art. 26. — Toute discussion étrangère aux sciences naturelles est sévèrement interdite.

Art. 27. — Tout membre peut amener aux séances une ou deux personnes étrangères à la Société. Il doit, en arrivant, les présenter au Président.

CHAPITRE V.

Des Commissions permanentes et des Publications.

Art. 28. — Une Commission est chargée de s'occuper des questions purement administratives qui lui sont soumises, soit par le Président, soit directement par quelqu'un des membres de la Société.

Cette Commission, dite *Commission administrative*, décide en premier ressort sur les affaires qui lui sont soumises; sauf recours, s'il y a lieu, devant la Société, qui seule est souveraine. Elle se compose de sept membres, savoir : le Secrétaire, le Trésorier, l'Archiviste, plus quatre membres élus en dehors de la présidence. C'est parmi ces quatre membres, élus annuellement et non rééligibles, qu'est choisi par la Commission son président, lequel a voix prépondérante en cas de partage.

Cette Commission est nommée chaque année, à l'époque des élections générales, au scrutin secret et à la majorité relative des suffrages.

Art. 29. — Une deuxième Commission, dite *Commission de publication*, composée des membres titulaires du Bureau, plus cinq membres nommés spécialement, est chargée de choisir parmi les mémoires ou travaux présentés ceux qui devront être proposés à la Société pour être publiés dans ses Annales.

Les cinq membres de la Commission de publication sont nommés chaque année et ne sont pas rééligibles.

Art. 30. — Aucun travail ne peut être imprimé dans les Annales s'il n'a été préalablement lu ou du moins communiqué par extraits à la Société.

Il porte, quelle que soit l'époque de sa publication, la date de la séance dans laquelle il a été présenté.

Art. 31. — Les auteurs des mémoires publiés dans les Annales ont droit, à titre gratuit, et s'ils en font la demande en temps utile, à un tirage à part de vingt exemplaires (texte et planches noires). Un tirage plus considérable, mais à leurs frais, peut être accordé (1).

Ils ne pourront, une fois leur manuscrit livré à l'impression, faire aucun changement sans être engagés par ce fait à payer la totalité des frais de remaniements qui en seront la conséquence.

Art. 32. — Les opinions émises dans les Annales sont exclusivement propres à leurs auteurs. La Société n'entend aucunement en assumer la responsabilité.

Art. 33. — Une troisième Commission, dite *Commission de la Bibliothèque*, composée de trois membres et des fonctionnaires du Bureau, est chargée de proposer l'emploi des fonds affectés à l'accroissement de la bibliothèque.

Art. 34. — Les membres de cette Commission sont seuls rééligibles chaque année.

CHAPITRE VI.

Des propriétés, revenus et dépenses de la Société.

Art. 35. — La Société forme une bibliothèque.

L'Archiviste tient un catalogue de tous les ouvrages et manuscrits qui la composent.

Art. 36. — Aucun ouvrage ne peut être prêté qu'aux membres résidants et sur un reçu donné à l'Archiviste.

Tout ouvrage prêté doit être rendu dans le délai d'un mois ; la même personne peut toutefois le conserver pendant un nouveau délai, mais à la condition que, dans l'intervalle, nul autre membre n'en aura fait la demande.

Tous les ouvrages prêtés doivent être réintégrés à la bibliothèque dans la dernière quinzaine de décembre, afin que l'Archiviste en

(1) Le prix des tirages à part supplémentaires est de cinq centimes par feuille d'impression (sans aucun remaniement), de dix centimes par planche noire et de trente centimes par planche coloriée. Toute demande de tirage ordinaire ou supplémentaire doit être adressée, soit au Secrétaire, soit au Trésorier de la Société, en même temps que son manuscrit.

constate l'état et en fasse, s'il y a lieu, son rapport à la Société dans la première séance de janvier.

Art. 37. — Les procès-verbaux, rapports et travaux quelconques de la Société sont déposés aux archives, ainsi que deux exemplaires imprimés de ses publications.

Art. 38. — Les manuscrits de tous les mémoires insérés dans les Annales restent acquis aux archives de la Société. Les dessins seuls sont remis aux auteurs qui en font la demande.

Art. 39. — La Société accepte, s'il y a lieu, les dons qui lui sont faits. Ils sont inscrits aux procès-verbaux des séances avec les noms des donateurs.

Art. 40. — Le timbre de la Société est apposé sur tous les objets qui sont susceptibles de le recevoir. Un timbre spécial est appliqué sur les ouvrages acquis au moyen des fonds donnés par M. Pierret père à la Société.

Art. 41. — Chaque année la liste alphabétique des membres est imprimée à la fin du recueil de la Société.

Art. 42. — Les décisions prises en séance sur quelque objet que ce soit obligent tous les membres présents ou absents à la délibération.

Art. 43. — Tout engagement contracté envers la Société par un de ses membres prend fin par suite de décès ou de démission.

La démission est constatée par le procès-verbal de la séance où elle a été donnée et acceptée.

Art. 44. — Celui qui refuse de se conformer au présent Règlement perd ses droits et sa qualité de membre de la Société, sans cesser d'être tenu de remplir ses obligations envers elle tant qu'il n'a pas donné sa démission ou qu'il n'a pas été rayé d'office de la liste des membres.

Art. 45. — Les membres démissionnaires sont tenus d'acquitter leurs cotisations arriérées et celle de l'année commencée.

Art. 46. — En cas de dissolution de la Société, tous les membres présents à Paris sont appelés à décider sur la destination à donner à ses propriétés.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

I.

LISTE DES OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

Ainsi que de ceux échangés contre les ANNALES

OU ACQUIS SUR LES FONDS PIERRET

pendant les trois derniers trimestres de 1867 (1)

ET

INDICATION SOMMAIRE DES TRAVAUX ENTOMOLOGIQUES

QUI Y SONT COMPRIS.

Académie des Curieux de la Nature. Mémoires (*Nova Acta Physico-Medica Academiæ Naturæ Curiosorum*). Tome XXXIII, 1866. 1 vol. in-4°, Dresde, 1867. — En échange des Annales.

Léonard Landois. Anatomie du *Pulex canis* Dugès. — Franz Leydig. Mémoire sur l'anatomie des Insectes. — Geinitz et Liebe. Sur des Annélides vivantes et fossiles. — Schaufuss. Monographie des *Scydmænides* (sous-genres et espèces nouveaux).

Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres d'Aix. Tome IX, 2e partie, 1866. 1 vol. in-8°.

(1) L'indication des ouvrages offerts, échangés ou acquis pendant le 1er trimestre de 1867 a été placée dans le Bulletin bibliographique de 1866.

Académie des Sciences de Chicago. Procès-verbaux. Vol. II, 1866 *(Proceedings of the Chicago Academy of Sciences)*. 1 vol. in-8°. — Par l'Institution Smitsonnienne.

Académie des Sciences naturelles de Philadelphie. 1° Mémoires *(Journal of the Academy of Natural Sciences of Philadelphia)*. Nouvelle série, volume VI, 1re partie, 1866. 1 vol. in-8°; 2° Procès-verbaux *(Proceedings of the Academy of Natural Sciences of Philadelphia)*. Années 1864, nos 1 et 2, 1866, nos 1 à 5. Br. in-8°. — Par l'Institution Smithsonienne.

Procès-verbaux. — Tryon Reakirt. Nouveaux Lépidoptères Diurnes américains. — Leconte. Coléoptères recueillis dans les montagnes du Lycoming et aux environs du fort Whipple. — Le même. Sur des Coléoptères des États-Unis, et Monographie des *Dasytini*. — Horn. Divers Coléoptères nouveaux, dont un de la famille des Cicindélètes.

Académie impériale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon. Années 1864 et 1865, 2e série, tomes XII et XIII. 2 vol. in-8°. Dijon, 1865-1866.

Académie impériale des Sciences de l'Institut de France. Comptes rendus hebdomadaires des séances par MM. les Secrétaires perpétuels. Tables du tome LXIII (2e semestre de 1866); tome LXIV (1er semestre de 1867), nos 1 à 26 et tables; et tome LXV (2e semestre de 1867), nos 1 à 27. Br. in-4°. — En échange des Annales.

Tome LXIV. N° 5. Landois. Loi du développement sexuel des Insectes (page 222). — N° 11. E. Blanchard. De l'accroissement de la taille chez les animaux à sang froid et principalement chez divers Crustacés (558). — Balbiani. Études sur la maladie psorospermique des Vers à soie; de la maladie observée dans l'œuf et chez l'embryon (574). — Chevreuil. Teinture de diverses soies (579). — Plateau. Observations sur l'*Argyrometra aquatica* (627). — N° 12. Guérin-Méneville. Sur des œufs de Vers à soie du mûrier qui n'éclosent dans notre hémisphère que la deuxième année après leur ponte (661). — N° 13. Balbiani. Études sur la maladie psorospermique des Vers à soie; de la maladie chez les jeunes Vers récemment éclos (691). — Guérin-Méneville. Faits relatifs à l'introduction et à l'ac-

climatation en Europe des Vers à soie du chêne (694). — N° 17. PASTEUR. Sur la nature des corpuscules des Vers à soie (838). — A. BÉCHAMP. Faits pour servir à l'histoire de la maladie parasitaire des Vers à soie appelée *pébrine*, et spécialement du développement des corpuscules vibrants (873). — N° 20. GUYON. Sur un phénomène produit par la piqûre du Scorpion (1001). — A. BÉCHAMP. Réponse à M. Pasteur au sujet de la nature des corpuscules des Vers à soie (1042). — BALBIANI. Sur la prétendue reproduction par sciscipartié des corpuscules ou psorospermes des Vers à soie (1045). — N° 22. PASTEUR. Lettres sur la maladie des Vers à soie (1109). — A. VASCO. Développement des Vers à soie; observations sur la disposition de la membrane dans l'œuf du Ver à soie (1145). — LE RICQUE DE MOUCHY, De l'utilité de la créosote dans les éducations du Ver à soie (1148). — N° 23. A. BÉCHAMP. Sur la transformation des corpuscules vibrants de la pébrine et sur la nature de la maladie des Vers dits *restés petits* (1185). — BROUZET. Note sur le traitement de la pébrine des Vers à soie par une solution de nitrate d'argent (1186). — N° 24. BALBIANI et SIGNORET. Sur le développement du Puceron brun de l'érable (1259).

Tome LXV. N° 1. BÉCHAMP. Sur la saccharification des corpuscules vibrants de la pébrine. — N° 6. TARGIONI-TOZZETTI. Sur la cire qu'on peut obtenir de la Cochenille du figuier (*Coccus cariæ*). — N° 18. CHEVREUL. Examen comparatif d'une soie d'origine française et d'une soie d'origine japonaise. — N° 22. LESPÈS. Recherches anatomiques sur quelques Coléoptères aveugles. — N° 23. GUÉRIN-MÉNEVILLE. Sur l'introduction et l'acclimatation du Ver à soie du chêne. — N° 24. ÉMILE BLANCHARD. Note sur son ouvrage sur les métamorphoses, mœurs et instincts des Insectes. — N° 26. ED. MORIN. Sur les ravages produits à l'île de la Réunion par des Insectes qui attaquent les cannes à sucre. — N° 27. J. REISET. Mémoire sur les dommages causés à l'agriculture par le Hanneton et sa larve; mesures à prendre pour la destruction de ces Insectes. — ÉMILE BLANCHARD. Remarques au sujet du mémoire de M. Reiset.

Académie impériale des Sciences de Vienne. Comptes rendus des séances (*Sitzungsberich der kaiserligen Akademie der Wissenschaften, Register et Fantes rerum austriacarum*), 1856 (19e volume) à 1867 (55e volume). Vol. in-4°. — En échange des Annales.

Des travaux entomologiques importants sont compris dans ce savant

recueil, que nous recevrons régulièrement à l'avenir. Quelques parties de volumes n'ont pu nous être données comme étant épuisées : telles sont les 1re et 2e parties du tome XLIII ; les trois premières parties du tome XLIV ; la 3e partie du tome XLVIII ; et les trois premières parties du tome XLIX.

Académie impériale des Sciences physiques, naturelles et mathématiques de Saint-Pétersbourg. 1° Mémoires des membres : années 1866, tome X, nos 3 et 16 ; 1867, tome XI, nos 1 à 8. Br. in-4° avec pl.; 2° Bulletins : années 1865, tome X, nos 1 à 4 ; 1866, tome XI, nos 1 à 4, et 1867, tome XII, n° 1. Br. in-4°. — En échange des Annales.

Bulletins. — Tome X. Brandt. Sur le cœur des Insectes et des Mollusques.

Académie royale des Sciences naturelles de Turin. 1° Mémoires pour l'année 1865, 2e série, tome XXII (*Memorie della Reale Academia delle Scienze di Torino*). 1 vol. in-4° avec pl., Turin, 1866 ; 2° Actes de la classe des Sciences physiques et mathématiques *(Atti delle Reale Academia delle Scienze di Torino. Classe di Scienze fisiche e matematiche)*. Volume I, nos 1 à 7. et volume II, nos 1, 2 et 3. Br. in-8°, Turin, 1867. — En échange des Annales.

Allard (Gaston). Description de nouvelles espèces de Lépidoptères de l'Algérie. Br. in-8° avec fig. col. extraite des Annales de la Société.

Annales des Sciences naturelles. Zoologie et Paléontologie, publiées sous la direction de M. H. Milne-Edwards. 5e série, tome VII, 1er semestre de 1867. 1 vol. in-8° avec pl., Paris, 1867. — Acquis sur les fonds Pierret.

Claparède. Note sur la reproduction des Pucerons. — Balbiani. Remarques sur le même sujet. — Félix Dujardin. Mémoire sur les yeux simples ou stommates des animaux articulés. — Hesse. Crustacés des côtes de France : espèces nouvelles trouvées sur des Balanes et des Anatifes. Genres nouveaux : *Oiceabathes* et *Upergeos,* et diverses espèces nouvelles de Crustacés inférieures. — Plateau. Sur l'*Argyronète aquatique.* — Humbert. Observations sur les *Glomeris.*

Annales religieuses et littéraires de la ville et du diocèse d'Orléans, VIIe volume, n° 9. Br. in-8°.

M. l'abbé Gélot a donné dans cette brochure une courte notice sur notre collègue le frère Milhau.

Bach. Kaferfauna fur Nord und Mitteldeutschland, mit besonderer Rüchsicht auf die Preussischen Rheinlande. 1851-1860. 4 vol. in-8°. — Acquis sur les fonds Pierret.

Bergsoë (V.). Philichsthys xiphiæ. Br. in-8°, 1865. — Offert par M. Schiödte.

Description du Crustacé parasite du *Xyphias gladius,* avec 1 pl.; extrait du *Naturshistorich Tidsschrift.*

Bergsoë et Meinert. Danmarks Geophiles. Br. in-8°, 1867. — Offert par M. Schiödte.

Histoire naturelle des Géophilides de Danemark; extrait du *Natursh. Tidssch.*

Blanchard (Émile). Discours prononcé à la réunion annuelle des délégués des Sociétés savantes à la Sorbonne (séance du 27 avril 1867). Br. in-8°, Paris, 1867, publiée par le Ministère de l'Instruction publique.

Nous dirons seulement que, pour des travaux scientifiques entrepris récemment, des récompenses ont été accordées à diverses personnes qui se sont occupées plus particulièrement d'entomologie. Tels sont MM. Hesse, pour ses mémoires sur les Crustacés inférieurs de nos côtes; notre collègue le père Montrouzier, pour ses recherches et travaux sur toutes les branches de la Zoologie et surtout sur les Insectes; le père Armand David; notre confrère M. Perez, etc.

Bogdanow. Matériaux pour servir à l'anthropologie de Moscou. Br. grand in-4° (en russe), Moscou 1867.

Brusina. Matériaux pour la faune des Mollusques de Dalmatie (*Contribuzione della Fauna dei Molluschi Dalmati per Spiridione Brusina*). Br. in-8°, Vienne, 1866.

Burmeister. Handbuch der Entomologie. Vol. III et IV et atlas. 2 vol. in-8°. — Acquis sur les fonds Pierret.

Charpentier (Toussaint). Orthopteræ et Libellulinæ Europæ. 2 vol. in-4° avec pl. — Acquis sur les fonds Pierret.

Chevrier (Frederic). 1° Description des Chrysides du bassin du lac Léman. Br. in-8°, Paris, 1862. 2° Essai monographique sur les *Nysson* du bassin du Léman, extrait du Recueil de l'Association zoologique du Léman, année 1866. Br. in-8°, Bâle et Genève, 1867.

Dans le premier de ces travaux, l'auteur donne la description de presque toutes les *Chrysides* propres à la Suisse, dont quelques-unes sont nouvelles; dans le second se trouve la description de onze espèces (*Nysson distinguendus* et *variabilis,* sp. nov.).

Clark (Hamelet). On the Mexican species of *Hydropori*. Br. in-8°, 1862. — Acquis sur les fonds Pierret.

Coléoptères français. Matériaux pour servir à leur faune publiés sous la direction de M. le docteur Grenier, 2e partie. Br. in-8°, Paris, 1867.

Une analyse de cet ouvrage a été donnée dans le Bulletin des séances de la Société.

Congrès scientifique de France, 33e session, Amiens, juin 1866. Br. in-4°, Amiens, 1867.

Couthouy (Joseph). Remarques sur les Polypiers du Pacifique (*Remarks upon Coral formations in the Pacific*). Br. in-8°. — Offert par l'Institution Smithsonienne.

Creutzer (Christian). Entomologie Versuche. Br. in-8°, Vienne, 1709. — Acquis sur les fonds Pierret.

Entomologische Hefte. Br. in-8°. — Acquis sur les fonds Pierret.

Entomologiste pratique (*The pratical Entomologist a Monthly. Bulletin*). Vol. 11, nos 1 et 2. Br. in-8°, Philadelphie, 1866.

Publication faite par la Société entomologique de Philadelphie.

Erichson. 1° Genera et Species *Staphylinorum*. 1 gros vol. in-8°. 2° Entomolographien, Untersuchungen in dem Gebiete der entomologie. Erster Heft. Br. in-8°, 1840. 3° Bericht, 1838 à 1847. Vol. in-8°. — Acquis sur les fonds Pierret.

Frauenfeld (Georg-Ritter Von). 1° Mélanges zoologiques (*Zoologische Miscellen*) : VII. Paludines du Chili ; VIII. Espèces de *Falco* et autres Oiseaux, *Hydrocena, Milvus, Thereva*, etc.; IX. Sur diverses espèces orientales, *Teichobia*, etc.; X. Description d'Insectes de Cafrerie des genres *Apion, Gymnetron, Baridius, Cyphon, Ceutorhynchus, Helomyza, Phora, Hydrellia, Corynoneura, Cheilosia, Halopogon, Psylla, Conchylis, Choreutis* ; et trois autres notes diverses (en allemand); 2° Ueber die bisher eingelangten diessjährigen Berichte von Landwirtschaftlichen Insectenschäden. Br. in-8°, 1866; 3° Weitere Miltheilung uber die Rapswespe. Br. in-8°, 1866.

Fumouze (docteur Armand). De la Cantharide officinale, thèse de pharmacie. Br. in-4° avec pl., Paris, 1867.

Fumouze et Ch. Robin. Notice anatomique et zoologique sur les Acariens des genres *Cheyletus*, *Glyciphagus* et *Tyroglyphus*. Br. in-8° avec pl., Paris, 1867.

Gage (Léon). Des animaux nuisibles à l'Homme et en particulier du *Pulex penetrans*, thèse pour le doctorat en médecine. Br. in-8° avec pl., Paris, 1867.

Gars (Ch.). Norges Ferskvaudskrebsdyr *Branchypoda*. I. *Cladocera Nemapoda*. Br. in-8°, 1867,

Germar. 1° Insectorum speciei novæ aut minus cognitæ Coleopterorum. 1 vol. in-8°; 2° Zeitschrift fur die Entomologie, nos 2, 3 et 4. 3 vol. in-8°. — Acquis sur les fonds Pierret.

Germar et Zincken. Magazin der Entomologie, tomes I à IV, 1815-1821. 4 vol. in-8°, Halle. — Acquis sur les fonds Pierret.

Gerstaeker (Dr). Bericht über die Entomologie, 6 années. Vol. in-8°. — Acquis sur les fonds Pierret.

Girard (Maurice). Exposition universelle de 1867. Entomologie appliquée. Les Insectes utiles (Vers à soie et Abeilles) et les Insectes nuisibles. Extrait des Bulletins d'une publication de la Société impériale zoologique d'Acclimatation. Br. in-8°, Paris, 1867.

Goureau (le colonel). Les Insectes nuisibles à l'homme, aux animaux et à l'économie domestique. 1 vol. in-8°, Paris, 1866.

Grandidier. Notice nécrologique sur Charles Coquerel. Br. in-8°, Paris, 1867.

Grote et Robinson. Descriptions de nouvelles espèces de Lépidoptères américains (*Description of American Lepidoptera*). Br. in-4° avec pl., Philadelphie, 1867.

Guérin-Méneville. Note sur les objets de Sériciculture comparée exposés dans les collections des produits du domaine de l'Empereur à l'Exposition universelle de 1867. Br. in-8°, Paris, 1867.

Hahn. 1° Die Arachniden. 3 vol. in-8°, 1831-1836; 2° Die Wanzenartigen Insecten, volumes I à III. Vol. in-8°, 1835-1838. — Acquis sur les fonds Pierret.

Hammerschmidt. 1° Sur une nouvelle espèce de Lépidoptères (*Zeuzera* (*Cossus*) *Redtenbacheri*) propre au Mexique (*Beschreibung eines neuen mexicanischen Schmetterlinges*). Br. grand in-4°; 2° Description des *Oxyuris brachyura, blattæ-orientalis, gracilis, dilatata* et *laticollis* (*Helminthologische beitræge. Beschreibungeinigen neuer in Insecten entdeckten Oxyuris-Arten*). Br. grand in-4°. — Offertes par le docteur Abdulah-Bey.

Hampe (docteur Clémens). 1° Einige neue käfer aus Croation und Siebenbürgen; 2° Quelques Coléoptères nouveaux de Croatie et de Transylvanie (*Athous proximus, Typhloporus novigus, Acalles validus, Nemosoma fascicolle, Bythinus armatus*); 3° Ein kleiner Beitrag zur gross-österreichischen; 4° Käferfauna, 1863 (genre *Pholeuon*); 5° Ein neuer Höhlenkafer, 1856; 6° Neue käfer Arten; 7° Ueber die Lebensweise der *Mœtæcus paradoxus* und *Attagenus pantherinus*; 8° Nachtrag zur beschreibung der neuen käfergattung *Pleganophorus* (genre nouveau). — Br. in-8° offertes par l'auteur.

Herrich-Schæffer. Continuation de l'ouvrage de Hahn : Die Wanzenartigen Insecten, volumes IV à IX. Vol. in-8°, 1839-1853. — Acquis sur les fonds Pierret.

Hewitson (Williams-C.). Descriptions et Illustrations de nouvelles espèces de Lépidoptères exotiques, parties 61 et 62 (*Exotic*

Butterflies, being Illustrations of new species, with coloured drawings und descriptions). Br. in-4° avec pl. col., Londres, 1867.

Descriptions de nombreuses espèces nouvelles des genres *Symmachia, Ismene, Ithomia, Heterochroa* et *Hesperia.*

Histoire naturelle des Animaux Articulés, par MM. de Castelnau, Brullé, Blanchard et Lucas. 4 vol. in-8° reliés, avec pl. col., 1840. — Acquis sur les fonds Pierret.

Histoire naturelle du Groënland (Matériaux pour servir à l') (*Naturhistorishe Bidrag til en beskrirelse of Grönland*). 1 vol. in-8°, 1857. — Offert par M. Schiödte.

Cet ouvrage est dû à MM. Rink, Luthen, Lange, Morch, Reinhardt et Schiödte. Ce dernier y donne (p. 50) une revue des animaux articulés terrestres et d'eau douce du Groënland.

Horn (docteur). Sur des Coléoptères de Californie (*Notes on the habits of a new California Coleoptera*) (*Amphizoa insolens*). Br. in-8°, 1867.

Illiger. Magazin für Insektenkunde. 6 vol. in-8°, 1801-1807. — Acquis sur les fonds Pierret.

Insectologie agricole, Journal traitant des Insectes utiles et de leurs produits, des Insectes nuisibles et de leurs dégâts et des moyens pratiques de les éviter. Nos 1, 3, 4, 5, 6, 7 et 8, 1867. Br. in-8° avec pl., Paris, 1867. — Par la Société d'Insectologie.

Des notices, dues à MM. Hamet, E. Deyrolle, Lavallette, Valserres, Guezon-Duval, Mégnin (nouvel *Ixode* parasite du cheval, avec pl.), Vaugelot, Crugy, Chatel, Dubois, Pellicot, Vogt, J. Kiener, Balbiani, Ysabeau, Boisduval, Lemaire, Girard, etc., sont insérées dans ce recueil, dont nous ne possédons pas le deuxième numéro.

Institution Smithsonienne : 1° Rapport annuel du conseil des régents de l'Institution Smithsonienne pour 1866 et 1867 (*Annual report of the Board of regents of the Smithsonian Institution for* 1866-1867). 2 vol. in-8°, Washington, 1867 ; 2° Mélanges relatifs aux collections de l'Institution Smithsonienne, volumes VI et VII (*Smithsonian Miscellaneous Collections*). 2 vol. in-8°, Washington, 1867. — En échange des Annales.

Kock. Die Aracniden (suite du travail de Hahn), volumes IV à XVI. Vol. in-4o, 1837-1850. — Acquis sur les fonds Pierret.

Kroyer (Henrik). Bidrag til kundskalom Snyltekrebsene. 1 vol. in-8o, 1863. — Offert par M. Schiödte.

Mémoire pour servir à l'histoire naturelle des Crustacés parasites, avec 18 planches ; tiré des Annales des Sciences naturelles du Danemark (*Naturhistorish Tidsschrift*).

Labram et Imhoff. Gattungen der Russel Kafer. Cahiers I à XIV. (Curculionides.) — Acquis sur les fonds Pierret.

Leconte (docteur John). Sur divers Coléoptères de l'Amérique du Nord (*Coleoptera of North America, prepared for the Smithsonian Institution*). Br. in-8o. — Offert par l'Institution Smithsonienne.

Leprieur. La chasse aux Coléoptères. Br. in-8o, Colmar, 1866.

Le Saint. 1er Rapport (de Marseille au Caire) sur son voyage dans l'Afrique équatoriale. Br. in-8o, Paris, 1867, publiée par la Société de géographie de Paris.

Mac-Lachlan. Monographie des Procides britanniques (*A Monograph on the british Procidæ*). Br. in-8o, faisant partie du *Montlhy Magasine.*

Magasin mensuel Entomologique de Londres (*The Entomologist's Monthly Magazine conducted by Knaggs, Mac-Lachlan, Rye, Stainton*). Tome IV, nos 37 à 43, juin à décembre 1867. Br. in-8o, Londres, 1868. — Offert par M. Stainton.

Un très-grand nombre de matériaux relatifs à la faune des Insectes du royaume de la Grande-Bretagne sont donnés dans ce recueil, qui comprend aussi beaucoup d'observations d'entomologie générale et de descriptions d'espèces nouvelles. Nous citerons principalement les travaux suivants :

Douglas et Scott. Additions et corrections au Catalogue des Hémiptères britanniques (p. 1, 45, 93). — Marshall. Sur les *Cynipidæ* anglais (p. 6, 101, 124, 146). — Zeller. Histoire naturelle du *Chrosis euphorbiana* (p. 9). — Healy. Métamorphoses de l'*Antispila Pfeifferella* (p. 10). — Bates. Longicornes nouveaux des bords de

l'Amazone : G. N. *Æchmotes, Pandrosos, Argyrodines, Chlorethe, Microspilomus, Atharsus, Terpnissa, Phrynocris, Zathecus, Aræotis, Pyrontes, Dodecosis, Niophis, Atenisus* (p. 22). — STAINTON. Observations sur la *Nepticula decentella* (p. 28). — DOUGLAS. Sur le développement des Hémiptères Hétéroptères (p. 30). — BATES. Insectes nouveaux de la province de Canturbury, à la Nouvelle-Zélande. Genres : *Chrysophanus, Cicindela, Ceratognathus, Sphallax* (g. n. de Carabiques), *Bembidium* (p. 52), *Coptodera, Metaglymma* (g. n. de Carabiques (p. 78). — ZELLER. Histoire naturelle de la *Lycæna Medon* (*Polyommatus agestis* Ochs.) (p. 73). — KNAGGS. Quatre nouvelles espèces de *Scoparia* de la Nouvelle-Zélande (p. 80). — MAC-LACHLAN. Addition au Catalogue des *Tenthredinidæ* d'Angleterre; espèces nouvelles, etc. (p. 102). — HEALY. Mœurs du *Phyllotoma aceris* (p. 105). — SHARP. Coléoptères du nord de l'Écosse (p. 107). — BUTLER. *Aulocera*, n. g. de Diurnes, créé aux dépens des *Satyrus*; type *A. Scylla*, du Sylhet (p. 121). — KNAGGS. *Coccyx vernata*, sp. n. (p. 122). — MAC-LACHLAN. Sur le *Phyllotoma aceris* (p. 123). — SNELLEN. Chenille de la *Depressaria ultimella* (p. 126). — WATERHOUSE. *Mélolontides* nouveaux : *Cyphochilus* (g. n.) et *Exopholis* Mots. (p. 141). — HEALY. Histoire naturelle de la *Gracillaria syringella* (p. 148). — MAC-LACHLAN. *Coniopteryx detrita*, sp. nov. d'Australie (p. 150). — BUCKLER. Sur la chenille de l'*Argynnis Aglaia* (p. 155).

Meigen. Description systématique des Diptères connus d'Europe. Traduction française de cet ouvrage par Audinet-Serville. 7 vol. reliés. — Manuscrit offert par M. le docteur Doumerc.

Meinert (Fr.). 1° Eudnu at pu ordom Miastor. Br. in-8°, 1865. 2° Miastor Metraloas. Br. in-8°, 1864. — Offert par M. Schiödte.

Recherches sur la génération des larves des *Cécidomyies*, et description d'un nouveau genre (*Oligarces*) ayant la même génération que les Cécidomyies, suivie de considérations sur la formation et le développement de l'œuf chez les animaux en général. C'est un extrait du *Naturh. Tidssch.*

Moore (Frederic). Lépidoptères asiatiques : 1° Description of new species of Bombyces from North Eastern India, 1865 ; 2° List of Lepidopterous collected in the Nord Western Himalaya, 1865 ; 3° On the Lepidopterous Insect of Bengal, 1re partie, 1855, 2e partie, 1867. — Offert par l'Institution Smithsonienne.

Musée public de Buénos-Ayres. Annales, 2e, 3e et 4e livraisons (*Annales del Museo publico de Buenos-Aires poco dar a conocer las objetas de la Historia naturel nuevas a poco conocidas observados on ate establissimento por German Burmeister*). Br. gr. in-4o. — En échange des Annales.

Muséum de Zoologie Comparée de Boston. Rapport annuel pour 1866 (*Annual report of the trustees of the Museum of Comparative-Zoology af Harward College in Cambridge* (*Boston*), 1866). Br. in-8o, Boston, 1866. — Offert par l'Institution Smithsonienne.

Muséum d'Histoire naturelle de Paris. Nouvelles archives, tome II, fascicules 1 à 4, et tome III, fascicules 1 et 2. Br. in-4o avec pl., Paris, 1866-1867. — Offert par le Ministre de l'Instruction publique.

Neilreich. Nachtrage zur Flora von Nieder-Oesterreich von Dr August Neilreich. Br. in-8o, Vienne, 1866.

Norguet (de). Supplément au Catalogue des Coléoptères du département du Nord. Br. in-8o, Lille, 1867.

Oulianine (Basile). Mémoires sur les Névroptères et les Orthoptères des environs de Moscou. Br. in-8o, avec carte géographique, Moscou, 1866 (en langue russe).

Packard. 1o Révision des diverses familles d'Hyménoptères de l'Amérique du Nord : *Crabronidæ* et *Nyssonidæ* (*Revision of the fossorial Hymenoptera of North America Crabronidæ and Nyssonidæ*). Br. in-8o ; 2o Lépidoptères du Labrador (*Wiew of the Lepidopterous Fauna of Labrador*). Br. in-8o, 1864. — Offert par l'Institution Smithsonienne.

Pascoe (Francis-P.). 1o Notices of new of little known genera and species of Coleoptera. 1 vol. in-8o ; 2o On the Longicornia of Australia, with list of all the described species. Br. in-8o avec pl.; 3o List of the Longicornia collected by the Bouchard, at Santa-Marta (Nouvelle-Grenade), 1866. Br. in-4o avec pl.; 4o Notes on *Spherion* and *Mallocera*, 1866. Br. in-8o ; 5o Characters of some new genera of the Coleopterous family *Cerambicidæ*, 1866. Br. in-8o; 6o Diagnostic characters of some new genera and species

of *Prionidæ*. Br. in-8°; 7° Catalogue of Longicorn Coleoptera collected on the Island of Penang by S. Lumb, part 1 et 2, 1860. Br. in-8°. — Offert par l'auteur.

Paykull. Monographia Histeridorum. Br. in-8°. — Acquis sur les fonds Pierret.

Petagna. Insecta alter Calabraria. 1 vol. in-8°. — Acquis sur les fonds Pierret.

Prévost (Florent). De la conservation des Oiseaux de proie nocturnes dans l'intérêt de l'Agriculture. Br. in-8° extraite des Mémoires de la Société impériale et centrale d'Agriculture de France, Paris, 1867.

Putzeys. Révision générale des Clivines. 1 vol. in-8°, Liége, 1867.

Recueil d'astronomie de l'observatoire du roi Alphonse de Castille, tome IV, 1866. 1 vol in-4°, Madrid, 1867.

Rosenhaüer. Insectorum Fauna, etc. Br. in-8°. — Acquis sur les fonds Pierret.

Saussure (Henri de). Notice sur la vie et les écrits de Alexandre Yersin. Br. in-8°, Schaffhouse, 1866.

Schaufuss. Monographie des *Sphodrus*, et divers autres travaux entomologiques. Br. in-4° extraites du journal l'*Isis*. — Offert par l'auteur.

Schiödte. 1° Matériaux pour servir à l'histoire naturelle du Groënland. Revue des Animaux articulés terrestres et d'eau douce du Groënland (*Naturhistoriches Bidrag nil en Beskivelse af Grönland*). 1 vol. in-8° extrait de l'ouvrage de Rink intitulé : Description géographique et statistique du Groënland, 1857; 2° *Corotaca* et *Spirachtha*, Staphylins vivipares. Br. in-8° avec pl., extraite des Mémoires de l'Abadémie des Sciences de Copenhague, 1854; 3° De metamorphosis Eleutheratorum observationes, fascicules 1 et 2, avec 20 planches. Br. in-8° extraite du *Naturhistorish Tidsschrift;* 4° Note sur une espèce nouvelle du genre *Niphargus* (Amphipodes), 1855. Br. in-8° ; 5° Note sur les genres *Miscodera* et *Broscosoma*. Br. in-8°, 1855 ; 6° Sur quelques caractères de grande valeur pour la classification natu-

relle des Coléoptères, tirés de la conformation des pièces thoraciques qui embrassent les hanches intermédiaires. Br. in-8° ; 7° Système nouveau de la famille des Carabiques. Br. in-8°, 1855 ; 8° Remarques sur le segment médiaire (Latreille) des Insectes (*segmentum mediale* Schiöd.), et critique des vues de Stein et d'Erichson. Br. in-8°, 1855, extraite des Comptes rendus de l'Académie des Sciences de Copenhague ; 9° Histoire naturelle des Cérambyciens de Danemark (*Danmarks Cerambyces*). Br. in-8° extraite du *Naturh. Tidssch.*, 1864 ; 10° Histoire naturelle des Buprestides et Élatérides du Danemark (*Danmarks Buprestes og Elateres*). Br. in-8°, avec pl., extraite du *Naturh. Tidssch.*, 1865 ; 11° Sur les genres fouisseurs *Bledius, Heterocerus* et *Dyschirus*, avec un aperçu des espèces du Danemark. Br. in-8° extraite du *Naturh. Tidssch.*, 1866 ; 12° Sur la conformation de la bouche chez les Crustacés suceurs, 1er mémoire : De la bouche des Cymothoadées. Br. in-8° avec pl., extraite du *Naturh. Tidssch.*

Remercions vivement M. Schiödte, l'habile directeur de la section entomologique du Musée d'Histoire naturelle de Copenhague, qui, quoique n'appartenant pas à notre Société, a bien voulu enrichir notre bibliothèque d'une grande partie de ses mémoires sur les Insectes et les Crustacés, ainsi que de quelques notices insérées dans le recueil scientifique qu'il dirige et appartenant à divers entomologistes.

Scudder (Samuel-H.). Observations sur des Névroptères fossiles de l'Amérique du Nord (*An inquiry into the zoological relations of the first discoveed of Fossils Nevropterous Insects North America*). Br. in-4°. — Offert par l'Institution Smithsonienne.

Sichel. Notice sur les travaux scientifiques de M. le docteur Sichel, candidat à la place vacante dans la classe des académiciens libres de l'Académie des Sciences. Br. in-4°, Paris, 1867.

Voir le quatrième paragraphe de ce travail, dans lequel sont indiqués, parfois d'une manière détaillée, les 23 mémoires ou notes que notre savant collègue a publiés sur les Insectes, principalement sur ceux de l'ordre des Hyménoptères.

Snellen van Vollenhoven. Essai d'une faune entomologique de

l'archipel indo-néerlandais. 1re monographie : famille des Scutellériens, 1863; 2e monographie : famille des Piérides, 1865. 2 br. in-4o avec pl.

Société aérostatique et météorologique de Paris, 18e année. Rapport pour 1866-1867. Br. in-8o, 1867.

Société d'Agriculture d'Albany. Mémoires pour 1866 (*Albany state Agricultural Society*). 1 vol. in-8o. — Offert par l'Institution Smithsonnienne.

Société d'Agriculture de l'Ohio. 10e rapport, 4e série, années 1865 et 1866 (*Ninth annual report on the Ohio state board of Agriculture*). 2 vol. in-8o (en allemand). Columbus, 1865-1866. — Offert par l'Institution Smithsonienne.

Société d'Agriculture, d'Industrie, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de la Loire. Annales, tome VIII, nos 3 et 4, 1864. Br. in-8o, Le Puy, 1864.

Société départementale d'Agriculture de la Drôme. Bulletins des travaux pour 1866, 2e série, nos 14 à 24. Br. in-8°, Valence, 1867.

De nombreuses notes sur la Sériciculture sont insérées dans ce recueil.

Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne. Bulletins, 21e volume, année 1867, 1er et 2e trimestre. 1 vol. in-8o, Auxerre, 1867. — En échange des Annales.

Ce volume est presque entièrement consacré à un mémoire de M. le colonel Goureau sur les Insectes nuisibles aux forêts et aux arbres d'avenues. Ce travail doit être fructueusement consulté par les entomologistes et les sylviculteurs ; il est terminé par une table des Insectes destructeurs ou protecteurs des arbres.

Société de statistique de Marseille. Répertoire publié sous la direction de M. le docteur Maurin, tome XXX, 5e de la 6e série. 1 vol. in-8o, Marseille, 1867. — Par M. le Ministre de l'Instruction publique.

Société d'Histoire naturelle de Boston. 1o Mémoires (*Memoirs of the Boston Society of natural History*), nouvelle série, volume I,

parties 1re et 2e, 1866-1867. Vol. in-4o; 2o Bulletins (*Boston Journal, Society of natural History*), volume I, nos 1, 2, 3 et 4; vol. II, nos 1, 2, 3 et 4; vol. III, nos 1, 2, 3 et 4; vol. IV, nos 1, 2, 3 et 4. Br. in-8o, Boston, 1866-1867; 3o Procès-verbaux (*Proceedings of the Boston Society of natural History*), vol. XI, feuilles 1 à 5. Br. in-8o, Boston, 1866-1867. — Offert par l'Institution Smithsonienne.

Société d'Histoire naturelle de Colmar. Bulletins, 6e et 7e année, 1865-1866. 1 vol. in-8o, Colmar, 1865. — En échange des Annales.

Leprieur. La chasse aux Coléoptères; notes sur la préparation, la conservation et la récolte des Insectes appartenant à cet ordre. — Le même. Sur quelques Coléoptères rares des environs de Colmar.

Société entomologique belge. Annales pour 1866, tome X. 1 vol. in-8o avec pl. col., Bruxelles, 1867. — En échange des Annales.

Annales. — Putzeys. Révision générale des *Clivinides.* — Roelofs. Notice sur un nouveau genre de Curculionides d'Australie, voisin des Gonipières (G. *Acroteriasus*); travail suivi de remarques par M. Lacordaire. — Roelofs. Genre nouveau de Curculionides de Montévidéo (*Georhynchus*). — De Selys-Longchamps. *Nemoptera Ledereri,* espèce nouvelle provenant de Smyrne.

Comptes rendus. — De Selys-Longchamps. Ravages de la *Noctua segetum.* — Capronier. Observations sur l'*Acherontia Atropos.*

Société entomologique de Berlin. Journal publié sous la direction de M. le docteur Kraatz, année 1867, tome XI, no 1 (*Berliner entomologische Zeitschrift; herausgegeben von dem Entomologischen Vereine in Berlin,* 1867). Br. in-8o avec pl. Berlin, 1867. — En échange des Annales.

Loew. Sur les *Empis ciliata, stercorea, chioptera,* etc. — Jaennicke. *Bombylidæ, Acroceridæ, Scenopinidæ, Therevidæ, Asilidæ* et *Leptidæ* d'Europe. — Hagens. *Formica sanguinea, Polyergus rufescens, Strongylognathus testaceus* et *Myrmica atratula.*—Kiesenwetter. Coléoptères d'Espagne. *Melyridæ :* espèces nouvelles des genres *Henicopus, Dasytes, Haplocnemus, Danacea, Amauronia*; et *Ptinidæ :* espèces nouvelles des genres *Ptinus* et *Niptus.* — Le même. Sur le *Ptinus coarticollis* Sturm.—Le même. Révision du genre *Dolichosoma,*

— JAENNICKE. Faune des Hyménoptères de Francfort. — LOEW. Nouvelles remarques sur les *Empis stercorea* et *chioptera.* — SEIDLITZ. Excursion entomologique de 1865 en Espagne, et descriptions d'espèces nouvelles des genres *Nebria, Dima, Strophosomus, Brachyderes, Scytropus, Thylacites, Phyllobius, Liosomus, Geranorhinus, Camptorhinus* et *Cryptocephalus.* — KAWALL. Sur le *Deilephila nerii.* JULIUS PFÜTZNER. Lépidoptères des environs de Berlin. — KRAATZ. Sur le genre *Oreina.* — JAENNICKE. *Ampulex europæa.*

Société entomologique de Londres. Mémoires (*The Transactions of the Entomological Society of London*), 3e série, tome III, partie 4; tome IV, partie 2; tome V, parties 5 et 6. Br. in-8o avec pl., Londres, 1867. — En échange des Annales.

Tome III. Partie 4e. Suite du Catalogue descriptif des Longicornes de l'archipel malais recueillis par M. Wallace : famille des *Lamiidæ, Cerambycidæ* et *Prionidæ.*

Tome IV. Partie 2e. Suite de la révision des *Phytophaga* recueillis par M. Wallace : *Eumolpidæ* et *Chrysomelidæ.*

Tome V. Partie 5e. Notice sur le *Bombyx Yama-mai.* — Partie 6e. SAUNDERS. Six nouveaux Buprestides de la tribu des Chalcophorides. — CROTCH et SHARP. Additions au Catalogue des Coléoptères britanniques. — ZELLER. Descriptions de *Crambina, Pterophorina* et *Alucitina* nouvelles, recueillies en Égypte en 1865 par M. Cambridge. — BUTLER. Monographie du genre *Hestia,* de la tribu des *Danaidæ.* — WALLACE. Sur diverses variétés du *Bombyx Cynthia* observées en 1866. — HAGEN. Note sur le genre *Raphidia.* — WESTWOOD. Descriptions de nouvelles espèces de *Mantispa* du Musée d'Oxford.

Société entomologique de Philadelphie. Procès-verbaux *(Proceedings of the Entomological Society of Philadelphia),* année 1865, tome IV et V ; année 1866, tome VI, no 1er. 6 br. in-8o avec pl. — En échange des Annales.

1865. Tome IV. CRESSON. Hyménoptères de l'île de Cuba : familles des *Tenthredinidæ, Uroceridæ, Cynipidæ, Evaniidæ, Ichneumonidæ, Chalcididæ, Chrysididæ, Mutillidæ, Scoliadæ, Pompilidæ, Sphegidæ, Larridæ, Bembecidæ, Nyssonidæ, Crabronidæ, Eumenidæ, Vespidæ, Andrenidæ, Apidæ;* espèces et genres nouveaux (p. 1 à 200). — EDWARDS. Lépidoptères américains nouveaux de la division des Diurnes (p. 201). — BATES. Variations de l'*Argynnis Diana* (p. 204).

— GROTE. *Parathyris angelica* (p. 207). — SCHIMER. *Chrysopa*, sp. nov. (p. 208). — BETHUNE. *Calpe canadensis, Homoptera nigricans* et *Saundersii,* esp. nouv. propres au Canada (p. 213). — TRYON-REAKIRT. *Leptalis Kollari* Bdv., *Colias Scudderii,* nouv. esp., et *C. Philodice* Godart (p. 216). — GROTE. *Citheronia sepulcralis* (esp. nouv.), et remarques sur l'*Anisota rubicunda* (p. 222). — OSTEN SACKEN. Espèces de *Limnobina* de l'Amérique du Nord : G. *Toxorhina, Cylindrotoma, Triogma, Phalacrocera,* g. n. (p. 224 à 242). — CRESSON. Hyménoptères de la province de Colorado; espèces nouvelles des genres *Schizocerus, Selandria, Tenthredo, Urocerus, Ichneumon, Stilpnus, Mesoleptus, Ctenicus, Trogus, Cryptus, Phytodietus, Mesochorus, Glypta, Lamponota, Pimpla, Ephialtes, Metopius, Bassus, Bauchus, Exetastes, Ceratosoma* (g. n.), *Campoplex, Anomalon, Trachynotus, Uremastus, Porizon, Xylonotus, Odontomerus, Tenthredoides* (g. n.), *Helion, Chelonus, Agathis, Microdus, Bracon, Omalus, Holopyga, Hedychrum, Chrysis* (p. 242 à 313). — BLAKE. *Papilio Grotei,* sp. nov. (p. 313). — GROTE. Lépidoptères du nord de l'Amérique : gen. nov., *Callalucia, Eupsychroma, Ciris, Ripogenus, Heliocheilus, Euleucyptera* et esp. nouv. (p. 318 à 360). — OSTEN-SACKEN. Cynipides des États-Unis d'Amérique : espèces et genres nouveaux (p. 331 à 380). — BLAND. Nouveaux Coléoptères de l'Amérique du Nord; genres *Pterostichus, Necrophorus, Agrilus, Nyctobates, Anthophylax, Leptura* (p. 381 à 384). — CRESSON. Sept nouvelles espèces de *Mutilla* de Californie (p. 385). — EDWARDS. *Saturnia Promethea* hermaphrodite (p. 390). — BLAND. *Staphylinidæ* de l'Amérique du Nord (p. 391 à 425). — CRESSON. Hyménoptères du Colorado; espèces nouvelles des genres *Formica, Myrmica, Mutilla, Myzine, Tiphia, Scolia, Sapyga, Pompilus, Ammophila, Sphex, Larrada, Astata, Bembex, Menedula, Gorytes, Mellinus, Oxybelus, Crabro, Pemphredon, Mimesa* (p. 426 à 488). — GROTE et ROBINSON. Lépidoptères nouveaux : *Datana perspicua, Agrotis quadridentata* et *cicatricosa; Anarta luteola, Syneda hudsonica* (p. 489 à 496).

1865. Tome V. SCUDDER. Révision des espèces de l'Amérique du Nord, du genre *Chionobas* (p. 1 à 28). — BRENDEL. Espèces nouvelles de Psélaphides de l'Amérique septentrionale; gen. nov. *Decarthron* (p. 28). — GROTE. Sphingides de l'île de Cuba, gen. nov. : *Lepisesia, Eupyrrhoglossum* et nombreuses espèces nouvelles (p. 33 à 84). — CRESSON. Monographie des *Philanthides* du nord de l'Amérique, gen. nov. : *Eucerceris* (p. 85 à 132). — BRACHENRIDGE CLEMENS. Microlépidoptères de l'Amérique du Nord, gen. nov. : *Leptoris, Eurypty-*

gia, Callimosema (p. 133 à 147). — EDWARDS. *Limenitis Proserpina*, esp. nov. des monts Catskill (p. 148). — GROTE et ROBINSON. *Sphingides* de l'Amérique du Nord, gen. nov. : *Hæmorrhagia, Euproserpinus, Cressonia, Diludia, Syzygia* (p. 149 à 193). — WALSH. Remarques sur les variations de couleurs chez les Insectes (p. 194 à 216). — TRYON BEAKIRT. Lépidoptères nouveaux des genres *Ithomia, Machanitis, Eresia* (p. 217). — GROTE. Notes sur les Bombycides de l'île de Cuba. Gen. nov. : *Ctenuchidia, Platysamia, Cytorus, Eupseudosoma, Robinsonia, Ennulisidota, Parenchætes, Hymenopsyche, Psychonoctua, Cerathis* (p. 224 à 255). — BRENDEL. Sur les *Psélaphiens* et espèces nouvelles (p. 255).

1866. Tome VI. N° 1er. GROTE et ROBINSON. Notes et descriptions de Lépidoptères nouveaux des genres *Aretia, Parorgyia, Adelocephala, Datana, Colodasys, Acronycta, Mamestra, Xylophasia, Anthæcia, Ædia, Catocala, Larentia, Heliomata*, g. n. (p. 1 à 30). — BRENDEL. Synopsis des genres et des espèces de *Psélaphiens* (p. 31). — PACKARD. Révision des Hyménoptères fouisseurs de l'Amérique du Nord; gen. nov. : *Anacrabro* (p. 39 à 115). — WALSH. Sur le professeur Dana (p. 116). — BEAKIRT. Sur la coloration des Lépidoptères et sur sa variabilité (p. 122 à 151). — BURKLEY. Formicides de l'Amérique du Nord (p. 152).

Société entomologique suisse, sous la direction de M. Stierlin. Mémoires *(Mittheilungen der Schweizerischen entomologischen Gesellschaft)*, volume II, nos 2 à 7 (mars 1866 à octobre 1867). Br. in-8o. — En échange des Annales.

IMHOFF (Ludw). Espèces suisses du genre *Andrena* (suite), avec un tableau synoptique des 37 espèces décrites; sp. nov., *A. senicata* et *lucens* (p. 49 à 74). — SAUSSURE (H. de). Notice sur Alexandre Yersin (p. 75). — GAUTIER DES COTTES. Espèces nouvelles de Carabiques méditerranéens (*Metabletus valladolensis*, de Valladolid; *Amblystomus escorialensis*, de l'Escorial; *Bembidium guadarramense*, du Guadarrama; *Nebria Vuillefroyi*, de La Granja; *Calathus intermedius*, de l'Escorial; *C. minutus* et *brevis*, de Galice; *C. depressus*, de l'Espagne méridionale; *Bembidium luridipes*, de Corse, et observations (p. 108). — Catalogue des Hémiptères suisses (suite) (p. 113). — WULLSCHLEGEL. Additions à l'histoire naturelle des Lépidoptères (p. 133). — FREY (H.). Microlépidoptères suisses : 2e partie, p. 136; 3e partie, p. 169, et 4e partie, p. 286. — STIERLIN (Dr). Rapport sur la réunion de Berne en 1866 (p. 147). — WULLSCHLEGEL. Éducation en Suisse du *Jama-*

maï en 1866 (p. 151). — Le même. Mœurs du *Cephus pygmæus* (p. 153). — Gautier des Cottes. Sur les Catalogues des Coléoptères du bassin méditerranéen et principalement sur celui de M. de Marseul (p. 155). — Le même. Sur le genre *Calathus;* sp. nov. : C. *algiricus* et *numidicus,* d'Algérie; *syriacus,* de Syrie; *hispanicus,* de l'Escorial; *bipunctatus,* de Galice; *Chevrolati* d'Espagne et de Suisse (p. 163 et 188). — Le même. Monographie du genre *Calathus,* etc.; sp. nov. : *C. orientalis, Tappesi, lævicollis, atticus* (*esturiensis*), *liotrachelus, Bellieri* (p. 235, 282, 285). — Voyage entomologique de Vogogna à Macugnaga et du Monte-Moro à Saas, avec le Catalogue des Coléoptères qui y ont été recueillis (p. 193). — Desbrochers des Loges. Diagnoses de nouvelles ou rares espèces d'*Apion : A. sareptanum,* de Sarepta; *robusticorne,* d'Algérie; *obtusum,* du mont Cenis; *tibiale* et *conspicuum,* de l'Allier. — Stierlin (Dr). Coléoptères nouveaux : *Platyprosopus bagdanensis,* de Bagdad; *Latrobium sareptanum,* de Sarepta; *Achenium pallidipenne,* de Sarepta; *Stenus siculus,* de Sicile; *Bledius crenulatus,* de Sarepta; *Silania ochracea,* de Sarepta; *Brachytarsus constrictus,* de Sarepta; *Gymnetron Pirazzolii,* de Domadarsola; *Galeruca turcica,* de Bagdad; *Psylliodes sicula,* de Sicile (p. 218). — Chevrier (F.). Hyménoptères nouveaux ou rares du bassin du Leman; sp. nov. : *Thynopus lactuarius; Trypoxylon scutatus* ♀ (p. 230).

Société entomologique de Russie. Recueil pour 1866-1867 *(Horæ Societatis Entomologicæ Rossicæ, variis sermonibus in Rossia usitatis editæ),* tome IV, nos 2, 3 et 4; tome V, nos 1 et 2. Br. in-8o, Moscou, 1867. — En échange des Annales.

Tome IV. Sievers. Catalogue des Lépidoptères du gouvernement de Saint-Pétersbourg (fin) (p. 65). — Solsky. Coléoptères de Russie nouveaux ou peu connus; sp. nov. : *Philonthus Linki, Latrobium gracile, Zonoptilus piceus, Paramecosoma Langii, Anthocomus sellatus, Anthicus thyreocephalus, Bruchus musculus* (p. 79 à 96). — Kuschakewitsch. Hémiptères nouveaux des genres *Pyrrhocoris* et *Cimex* (p. 97). — Le même. *Dorycephalus* : gen. nov. d'Homoptères; type *D. Baeri,* de Russie (p. 102). — Solsky. Deux nouveaux *Staphylins* du Mexique : les *Philothalpus Deyrollei* et *Pæderus rufitarsis* (p. 105).— Morawitz. *Odynerus* des gouvernements de Saratow et de Saint-Pétersbourg, et espèces nouvelles (p. 109 à 144). — Jakowiew. Hémiptères de la faune du Volga (p. 145 à 163). — Hüber. Lépidoptères de Russie (p. 165). — Solsky. Coléoptères de Russie remar-

quables ou nouveaux ; sp. nov. : *Æraphilus ruthenus, Rhæbus sagroïdes, Cryptocephalus tamaricis* (p. 179). — Le même. *Nabis amœnus*, Hétéroptère de Russie nouveau (p. 185). — Hübér. Note sur la faune des Lépidoptères de Saint-Pétersbourg (p. 189).

Tome V. Sievers. Lépidoptères de la Faune de Saint-Pétersbourg (p. 3). — Geruet. Descriptions et figures des larves des *Procerus tauricus, Loricera pilicornis, Sphodrus leucophthalmus, Haliplus lineolatus, Lampra conspersa, Monohammus sutor* (p. 7). — Solsky. Coléoptères nouveaux de Russie : *Haliplus Schaumi, Philonthus rubiginosus, Stenus pulchripes, Dasytes callosus, Dasytiscus posticus, Xyletinus tenebricosus, Pseudochina obscura* (p. 29). — Morawitz. Faune des Hémiptères des *Ober-Eugadins*; espèces nouvelles : *Halictoides paradoxus, Dufourea alpina, Panurginus montanus* Giraud, ♀, *Prosopis alpina, P. nivalis, P. angustata* Schenck, ♀, *P. gracilicornis, Osmia loti* (p. 39 à 71).

Société impériale des Naturalistes de Moscou. Bulletins, années 1865, n° 3 ; 1866, n°s 2, 3 et 4. Br. in-8° avec pl., Moscou, 1867. — En échange des Annales.

1866. N° 2e. Motschulsky. Essai d'un Catalogue des Insectes de l'île de Ceylan, genres et espèces nouveaux. — Radoschkovsky. Supplément aux descriptions des Mutilles russes. — N° 3e. Motschulsky. Catalogue des Lépidoptères rapportés des environs du fleuve Amour, depuis la Schilka jusqu'à Nikolaevsk : espèces nouvelles des genres *Argynnis* et *Fidonia*. — Le même. Énumération des espèces de Coléoptères rapportées de ses voyages. Genres nouveaux : *Latridicus, Metophthalmus, Permidius, Isidius, Aridius, Melanophthalma, Cortilena* et *Tacalium*. — Lindemann. Notes entomologiques.

Société impériale et royale zoologique et botanique de Vienne. Mémoires pour l'année 1866, tome XVI (*Verhandlungen der kaïserlich-königlichen Zoologisch-Botanischen Gesellschaft in Wien. Jahrgang*, 1866). 1 vol. in-8° avec 21 planches, Vienne, 1866. — En échange des Annales.

Grube. Annélides recueillies pendant l'expédition de la frégate *Novara*. Plusieurs genres nouveaux (p. 173 à 184). — Hagen. Synopsis synonymique des familles des *Psocina* et des *Embia* (Névroptères) (p. 201 à 222. — Mik. Faune des Diptères de « *Kustenlandes.* » Gen. nov. *Thaumastoptera*, et espèces nouvelles (p. 301 à 310). — Mann. Lépidoptères de Dobrudscha. Indication d'espèces, dont quel-

ques-unes nouvelles sont décrites (p. 321 à 360). — MAYR. Diagnoses de nouveaux Hémiptères : Gen. nov. *Oncocoris, Copeocoris,* parmi les Pentatomides; *Thelocoris* (*Stenopodida*) (p. 361 à 366). — MARTENS. Crustacés nouveaux (p. 379). — FRAUENFELD. Sur le genre *Thereva* (Diptères) (p. 447). — FIEBER. Sur les Homoptères : indication d'un grand nombre de genres nouveaux des familles des *Fulgoridæ, Paropidæ, Jassidæ,* et descriptions de nouvelles espèces (p. 497 à 516). — LE MÊME. Genres et espèces nouvelles de *Delphacini* (Hémiptères) (p. 517 à 534). — FRAUENFELD. Sur la *Teichobia verhnellella* (Diptères) (p. 552). BAÜER. Descriptions de nouvelles espèces exotiques de Libellulides (p. 563 à 570). — GRAFFE. Faune de l'île Viti. Quelques détails sur les Insectes et Crustacés (p. 585 à 596). — PRACH. Monographie des Thomicides (Arachnides) (p. 597 à 638). — BAÜER. Sur l'*Œstromyia leporina* (p. 647-648). — SCHINER. Indication d'espèces déjà connues, et descriptions de genres et espèces nouveaux de Diptères (p. 649 à 722). — HELLER. Faune carcinologique de la mer Adriatique. Genres et espèces nouveaux (p. 723 à 760). — MILLER. *Pterostichus* (*Stenochoromus*) *Haplocnemus* et *Coniatus* nouveaux (p. 817 à 820). — SCHINER. Suite de son travail sur les Asilides (p. 845 à 848). — BRAEÜR. Sur le *Pharyngobolus africanus* (Œstrides) (p. 879 à 884). — MAYR. Diagnoses de nouvelles espèces de Formicides, gen. nov., *Centromyrmex, Sphinctomyrmex* et *Pristomyrmex* (p. 885 à 908). — SCHINER. Diptères recueillis pendant l'expédition de la frégate *Novara* (p. 927 à 934). — LOEW. Notices zoologiques sur quelques Arachnides et Insectes (p. 943 à 956). — FRAUENFELD. Sur des espèces d'*Apion, Gymnetron, Baridius, Cyphus, Ceuthorhynchus, Helomyza, Phora, Hydrellia, Corynonema, Cheilosia, Holopogon, Psylla* (p. 961 à 982). — BRAÜER. Synopsis synonymique des Hémérobides (Névroptères). Indications et espèces nouvelles; gen. nov. *Myiodactylus* (p. 983 à 992). — DAMIANITSCH. *Cephus brachypterus* et *Erberi* (p. 993 à 996). — ROGENHOFER. Sur les Lépidoptères de la faune d'Australie (p. 999-1000).

Société Linnéenne de Londres. 1° Mémoires accompagnés d'un index général, volume XXV, partie 3, année 1866 *(The Transactions of the Linnean Society of London)*. 1 vol. in-4° avec pl.; 2° Journal : Zoologie, tome VIII, nos 34 et 35, 1866 ; Botanique, tome IX, nos 38 et 39, 1867 *(Journal of the proceedings of the Linnean Society)*. Br. in-8°. — En échange des Annales.

Journal. — BUTLER. Liste des Lépidoptères Diurnes recueillis

dans le nord du Japon par M. Whitely (p. 50). — Pascoe. Descriptions de Longicornes d'Australie (p. 80 à 142). — Thomas Edwards. Note sur des Crustacés de la tribu des *Hyperiidæ* (p. 143 à 166).

Société Linnéenne du nord de la France. Mémoires pour 1866, 1re année. 1 vol. in-8°, Amiens, 1867.

Dans ce recueil M. Ernest Cotty présente quelques observations sur le *Bombyx Cynthia*, et donne une relation de chasses sur les Coléoptères faites en Algérie ; il cite surtout une femelle de *Cebrio*, constituant probablement un type particulier, ainsi qu'un *Cleonus* décrit sous la dénomination de *fustulosus*.

Société médicale du 4e arrondissement. Comptes rendus des travaux de 1860 à 1866, par M. le docteur Alix. Br. in-8°, Paris, 1867.

Société physico-économique de Königsberg. Années 1865 et 1866 *(Schriten der Königlichen physikalich ökonomischen Gesellschaft zu Königsberg*, 1866*)*. 2 br. in-8° Königsberg, 1866-1867. — En échange des Annales.

Société zoologique de Londres. 1° Mémoires, volume VI, parties 1, 2 et 3, 1866 *(The Transactions of the scientific meetings of the Zoological Society of London)*. Br. in-8° avec pl.; 2° Procès-verbaux volume V, parties 1, 2 et 3, année 1866 (*Proceedings of the zoological Society of London*). Br. in-8° avec pl., Londres, 1867. — En échange des Annales.

Procès-verbaux. — Bates. Coléoptères de l'île de Formose (p. 339). — Butler. Description de Lépidoptères exotiques (p. 39). — Le même. Monographie du genre *Danais* (p. 43). — Le même. Sur le genre *Hypna* (p. 206). — Le même. Monographie du genre *Euphæa* (p. 268). — Le même. Monographie du genre *Euptychia* (p. 458). — Le même. Sur le genre *Catagramma* (p. 578). — Moore (Frederic) et Wallace. Lépidoptères de Takov et Formose (p. 355). — Pascoe. Catalogue des Longicornes d'Islande (p. 222 et 504).

Stainton. 1° Histoire naturelle des Tinéides, tome X, partie 2 : Des *Gelechia (The natural History of the Tineina, by H.-T. Stainton, assisted by professor Zeller, J.-W. Douglas and professeur Frey)*. 1 vol. in-8° cartonné, avec pl. col., Londres, 1867 ; 2° Tinéides de Syrie et de l'Asie-Mineure (*The Tineida of Syria*

and Asia Minor, by H.-T. Stainton). 1 vol. in-8° cartonné, Londres, 1867. — Offert par l'auteur.

Dans le premier de ces ouvrages notre collègue fait connaître d'une manière complète vingt-quatre espèces du genre *Gelechia* et leur consacre huit planches coloriées.

Dans le second il s'occupe de toutes les Tinéides de Syrie et d'Asie Mineure, et donne la description de vingt espèces nouvelles qui se rapportent aux genres : *Anehinia, Apiletria, Atychia, Bacculatrix, Butalis, Coleophora , Dasycera, Depressaria, Gelechia, Gracilaria, Hypatima, Micropteryx, Nemotois, Œcophora, Pleurota, Tinagma* et *Tinea*.

Thomson (James). 1° Systema Cerambycidorum ou Exposé de tous les genres compris dans la famille des Cérambycides et familles limitrophes. 1 vol. in-8°, Liége, 1864 ; 2° *Physis*, recueil d'histoire naturelle, 1re partie. Br. in-8°, Paris, 1867. — Offert par l'auteur.

Dans le Physis l'auteur donne : 1° une analyse critique de la classification des Cérambycides du Danemark que M. Schiödte vient de publier dans le *Naturhist. Tidsschrift*; 2° une révision de la sous-tribu des *Dorcadionites*, avec des descriptions d'espèces et de genres nouveaux ; et 3° la description d'un *Chelonarium* nouveau, propre à l'Amérique boréale (*C. Lecontei*).

Wallace et Moore (Frederic). List of Lepidopterous Insects collected at Takou Formosa by Robert Swinhoë. Br. in-8°, 1860.

Wallut (Charles). Rapport de la commission chargée ds visiter l'établissement de M. le marquis de Selve à Villiers, près La Ferté-Allais (Seine-et-Oise). Br. in-8°, Paris, 1867, extraite du Bulletin de la Société impériale d'acclimatation.

Notre collègue M. Paul Gervais a donné (Bulletin entomologique 1867, p. XCIII) une analyse de ce travail en ce qui concerne l'élevage des Écrevisses.

II.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ.

1° Annales de la Société entomologique de France, 4e série, tome VII, 1867. 1 volume in-8° de 53 feuilles 1/2 (856 pages) avec 14 planches (8 coloriées et 5 noires). Paris, 1867-1868. (Deux exemplaires pour la Bibliothèque.)

Le contenu et l'époque de la publication de chacun des quatre numéros trimestriels des Annales sont les suivants :

1er trimestre, comprenant : texte, pages 1 à 72; Bulletin des séances, pages I à XXIV (6 feuilles), et planches 1, 2 et 5. — Paru le 12 juin 1867.

2e trimestre : texte, pages 73 à 328; Bulletin, pages XXV à XLVIII (17 feuilles 1/2), et planches 3, 4, 6 et 7. — Paru le 15 octobre 1867.

3e trimestre : texte, pages 329 à 456; Bulletin, pages XLIX à LXIV (9 feuilles), et planches 8, 9, 10, 11 et 12. — Paru le 11 décembre 1867.

4e trimestre : texte, pages 457 à 680; Bulletin des séances, Règlement, Bulletin bibliographique, Liste des Membres en 1867 et Tables des matières et des auteurs, pages LXV à CLXXIII (21 feuilles), et planches 13 et 14. — Paru le 8 avril 1868.

2° Catalogue de la Bibliothèque (1832-1866), dressé par M. de Bonvouloir. — Paru le 12 juin 1867.

Ce Catalogue, comprenant 104 pages (6 feuilles 1/2), fait partie du 1er numéro de 1867; ce qui porte le volume des Annales à 970 pages ou 60 feuilles.

3° Tables générales alphabétiques et analytiques des Annales (1832-1860) rédigées par M. Paris. 2e livraison renfermant les ordres des Orthoptères, Hémiptères, Névroptères et Hyménoptères, et comprenant 112 pages (7 feuilles). — Paru le 15 août 1867.

III.

Si l'on parcourt la longue liste qui précède, ne comprenant cependant que neuf mois de l'année 1867, on peut s'assurer que notre Bibliothèque continue à s'enrichir d'un grand nombre d'ouvrages. C'est pour tous, compagnies savantes et naturalistes, un encouragement à continuer les dons généreux qui nous sont faits chaque jour. Car plus notre Bibliothèque entomologique sera considérable, ce que nous cherchons à obtenir par tous les moyens en notre pouvoir, plus elle viendra en aide aux travailleurs qui la consultent fréquemment.

Remercions donc vivement ceux qui nous ont envoyé leurs travaux ou les livres d'entomologie dont ils pouvaient disposer; prions-les de persévérer dans cette voie profitable pour la science, et aussi de compléter les collections que nous n'avons que partiellement.

Un article de notre nouveau règlement charge, à partir de 1868, l'Archiviste ou son Adjoint de continuer le travail d'analyse bibliographique dont j'avais dû m'occuper depuis une dizaine d'années comme Secrétaire. Je ne cesserai pas cette partie de mes anciennes fonctions sans adresser ici tous mes remercîments aux Archivistes, MM. Doüé et le vicomte Henri de Bonvouloir, aux Trésoriers MM. Lucien Buquet et Léon Fairmaire, au Secrétaire-Adjoint M. Lucas, et à plusieurs autres de nos collègues, surtout MM. Girard, Grenier, Reiche et Sallé, que j'ai toujours trouvés prêts à m'aider dans l'accomplissement de cette tâche ingrate et parfois difficile; tâche que j'ai remplie le mieux qu'il m'a été possible, tout en ne me dissimulant pas parfois mon insuffisance.

E. Desmarest.

Paris, le 1er avril 1868.

TROISIÈME PARTIE.

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

ANNÉE 1867. — Trente-sixième de sa fondation.

Nota. L'astérisque (*) indique les Membres fondateurs. Les noms en majuscules sont ceux des Membres honoraires.

MM.

1833-1867. Abdullah-Bey, médecin du Sultan, Pira, quartier Ferusa, 95, à Constantinople. — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes.*

1864. Abeille de Perrin (Elzear), rue Grignan, 7, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1853. Allard (Ernest), chef de bureau au chemin de fer d'Orléans, rue Paradis-Poissonnière, 1. — *Coléoptères d'Europe.*

1863. Allard (Gaston), route des Ponts-de-Cé, à la Maulevrie, près Angers (Maine-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe.*

1853. Amblard (Louis), docteur en médecine, rue Paulin, 14, à Agen (Lot-et-Garonne). — *Hyménoptères.*

1861. Ancey (Félix), rue Bel-Air, 3, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères.*

1857. André (Ernest), notaire, à Gray (Haute-Saône). — *Coléoptères d'Europe.*

* Aubé (Charles), docteur en médecine, rue de Tournon, 8. — *Coléoptères d'Europe.*

1859. Baer (Gustave-Adolphe), maison J.-G. Weiss, à Manille (îles Philippines), et à Paris, chez M. Léveillé, boulevard Magenta, 186. — *Coléoptères. Entomologie générale.*

1865. Balbiani, rue Jacob, 23. — *Entomologie générale et appliquée. Embryogénie entomologique.*

1860. Baly (Joseph-S.), docteur en médecine, 4, Francis terrace Kentish Town, Highgate road (N. W.), à Londres. — *Coléoptères (Chrysomélines exotiques).*

1854. Bar (Constant), propriétaire, à Cayenne. — *Entomologie générale.*

1866. Barbier-Dickens, à Saint-Quentin (Aisne), et à Paris, rue de Paradis-Poissonnière, 1 *bis.* — *Coléoptères d'Europe.*

1859. Bates (H.-W.), esq., 15, Whitehall place, S. W., à Londres. — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1846. Baudi de Selve (le chevalier), rue Charles-Albert, 44, à Turin. — *Coléoptères.*

1863. Bauduer (Paul), à Sos (Lot-et-Garonne). — *Coléoptères d'Europe.*

1861. Bavay (Arthur), pharmacien de la Marine, à la Nouvelle-Calédonie. — *Coléoptères.*

1851. Bazin (Stéphane), au Mesnil-Saint-Firmin, près Breteuil (Oise). — *Entomologie appliquée. Coléoptères.*

1867. Becquemont, ancien greffier de 1re instance, avenue de Neuilly, 89 (Seine). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1866. Bedel (Ernest), rue Garancière, 5. — *Coléoptères d'Europe.*

1857. Bellevoye, graveur, rue du Four-du-Cloître, à Metz (Moselle). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1845. Bellier de la Chavignerie, rue de Parme, 9. — *Lépidoptères et Coléoptères d'Europe.*

1835. Berce, rue du 29 Juillet, à Paris, et rue Damesme, 2, à Fontainebleau (Seine-et-Marne). — *Lépidoptères et Coléoptères d'Europe.*

1867. Bescher, graveur, rue Royale-Saint-Honoré, 8. — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1865. Bianconi (Jean-Antoine), docteur en mathématiques, à Bologne (Italie). — *Coléoptères d'Europe.*

1844. Bigot (Jacques), rue de Luxembourg, 27. — *Diptères.*

1863. Bigot (Just), rue des Bourdonnais, 17. — *Coléoptères de France.*

1859. Bischoff-Ehinger (André), négociant à Bâle (Suisse). — *Coléoptères.*

1837. Blanchard (Émile), ✻, membre de l'Institut, professeur d'entomologie au Muséum, rue de l'Université, 34. — *Entomologie générale. Anatomie.*

1832-1856. BOHEMAN, professeur au Musée de l'Académie royale des sciences de Suède, à Stockholm. — *Coléoptères.*

1851. Boieldieu (Anatole), attaché à la Chancellerie de la Légion d'honneur, boulevard de la Contrescarpe, 30. — *Coléoptères d'Europe.*

* 1866. BOISDUVAL, ✻, docteur en médecine, rue des Fossés-Saint-Jacques, 22. — *Lépidoptères.*

1842. Boisgiraud, ✻, doyen honoraire de la Faculté des sciences de Toulouse, à Gemozac (Charente-Inférieure). — *Coléoptères. Hyménoptères.*

1860. Bonnaire (Achille), rue Jacob, 40. — *Coléoptères d'Europe.*

1858. Bonneuil (le vicomte Roger de), rue Saint-Guillaume, 31. — *Coléoptères.*

1859. Bonvouloir (le vicomte Henri de), rue de l'Université, 15. — *Coléoptères.*

1863. Bouchand de Bussy (Paul), propriétaire, au château de Roussan, par Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1857. Boudier (Émile), pharmacien, à Montmorency (Seine-et-Oise). — *Coléoptères d'Europe.*

1852. Bouteillier (Ed.), professeur d'histoire naturelle au collége de Provins (Seine-et-Marne). — *Coléoptères.*

1855. Boyer (le baron), ✻. — *Coléoptères.*

1867. Brannan junior (Samuel), à San-Francisco (Californie). — *Entomologie générale.*

1859. Brisout de Barneville (Charles), rue de Pontoise, 15, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — *Coléoptères de France.*

1862. Brisout de Barneville (Henri), rue de Pontoise, 15, à Saint-Germain en Laye (Seine-et-Oise). — *Coléoptères d'Europe.*

1860. Bruck (Émile von), négociant, à Crefeld (Prusse-Rhénane). — *Coléoptères.*

1863. BRULERIE (Charles PIOCHARD DE LA), rue du Montparnasse, 41. — *Coléoptères d'Europe.*

1858. BRUN aîné (Pierre-Marie), avocat, ancien avoué, quai de l'Hôpital, 19, à Lyon (Rhône). — *Lépidoptères d'Europe.*

1832. BUGNION (Charles-Juste-Jean-Marie), à Lausanne (Suisse). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1833. BUQUET (Lucien), ✻, ancien chef de bureau au Ministère de la Marine, rue Saint-Placide, 50 (faub. St-Germain). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1852. BUREAU (Édouard), docteur en médecine, quai de Béthune, 34. — *Entomologie générale.*

1862. BURLE (Émile), négociant, rue Neuve, 41, à Gap (Hautes-Alpes). — *Coléoptères d'Europe.*

1867. BURMEISTER (Hermann), directeur du Musée d'Histoire naturelle de Buénos-Ayres. — *Entomologie générale.*

1863. CABARRUS (A.-V.), rue Judaïque, 93, à Bordeaux (Gironde). — *Coléoptères en général. Lépidoptères d'Europe.*

1856. CANDÈZE, docteur en médecine, à Glain-lès-Liége (Belgique). — *Lamellicornes. Larves de Coléoptères.*

1855. CAPIOMONT, ✻, pharmacien-major, attaché au Ministère de la Guerre, rue de Rennes, 156. — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1865. CARRADE, docteur en médecine, rue Lemercier, 52, à Batignolles-Paris. — *Coléoptères.*

1856. CARRERAS Y FERRER, professeur suppléant à l'Université de Barcelone (Espagne). — *Entomologie générale.*

1858. CARTEREAU, docteur en médecine, à Bar-sur-Seine (Aube). — *Coléoptères et Diptères d'Europe. Mœurs et métamorphoses des Insectes.*

1866. CARTERON (Anatole), ancien notaire, à Noidans-les-Vesoul (Haute-Saône). — *Lépidoptères de France.*

1867. CHARLIER (Eugène), docteur en médecine, faubourg Saint-Gilles, 19, à Liége (Belgique). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères et Lépidoptères.*

1834. CHAUDOIR (le baron Maximilien de), gentilhomme de la chambre de S. M. l'Empereur de Russie, faubourg Saint-Gilles, 19, à Bruxelles (Belgique). — *Coléoptères (Carabiques).*

* CHEVROLAT, rue Fontaine-Saint-Georges, 25. — *Coléoptères.*

1867. CLAUDON (Albert), à Colmar (Haut-Rhin). — *Coléoptères d'Europe.*

1860. COLBEAU (Jules), chaussée d'Etterbeck-lès-Bruxelles, 324. — *Entomologie générale.*

1839. COLIN, président de la section des sciences du Musée d'Arras (Pas-de-Calais). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1856. COMENDADOR (Antonio-Sanchez), professeur à l'Université de Barcelone (Espagne). — *Entomologie générale.*

1854. CONSTANT fils, banquier, à Autun (Saône-et-Loire). — *Lépidoptères d'Europe.*

1866. CORET (Paul), cultivateur, rue Malissier, 7, à Puteaux (Seine). — *Lépidoptères d'Europe. Entomologie appliquée à l'Agriculture.*

1841-1863. COSTA (Achille), directeur du Musée zoologique, via Santa Antonia alla Vicaria, 5, à Naples. — *Entomologie générale.*

1859. COTTY (Ernest-Paul), officier d'administration, comptable des subsistances militaires, à Tours (Indre-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1861. COYE, ✵, capitaine au dépôt de recrutement de l'Hérault, à Montpellier. — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1865. CROTCH (Georges-Robert), attaché à la bibliothèque de l'Université de Cambridge (Angleterre). — *Coléoptères d'Europe.*

1865. DAMIENS (Charles), avenue de Saxe, 12. — *Coléoptères et Hémiptères d'Europe.*

1836. DARDOUIN, peseur du commerce, rue Paradis, 47, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Lépidoptères d'Europe.*

1858. DAT (Charles), attaché à la navigation de la Loire, quai des Violettes, 4, à Amboise (Indre-et-Loire). — *Coléoptères.*

1832. DAUBE, naturaliste, faubourg de Nîmes, chemin des Aubes, 15, à Montpellier (Hérault). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1865. DAVAINE (Casimir), médecin par quartier de S. M. l'Empereur, rue Laffitte, 3. — *Entomologie générale. Helminthologie.*

1859. DELACOUR, juge en retraite, à Beauvais (Oise). — *Hyménoptères d'Europe.*

1855. DELAMAIN (Henri), à Jarnac (Charente). — *Lépidoptères.*

1856. DELAMARCHE (Charles), ✵, chef de bureau au Ministère de la Justice et des Cultes, rue Visconti, 18. — *Lépidoptères.*

1845. DEMOULIN (Gaspard), membre de la commission administrative du Musée d'histoire naturelle, rue de Nury, 46, à Mons (Belgique). — *Coléoptères. Hyménoptères. Diptères.*

1856. DEPUISET, entomologiste, rue des Saints-Pères, 17. — *Entomologie générale. Lépidoptères. Coléoptères.*

1859. DESBROCHERS DES LOGES, à Gannat (Allier). — *Coléoptères d'Europe. Mœurs des Insectes.*

1838. DESMAREST (Eugène), du laboratoire d'anatomie comparée au Muséum d'histoire naturelle, rue d'Alembert, 16, Montrouge-Paris. — *Entomologie générale.*

1859. DESMARTIS (Télèphe), docteur en médecine, rue Tustal, 13, à Bordeaux (Gironde). — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes. Applications.*

1863. DES MURS (A.-H.-Edme), rue de Turenne, 17. — *Coléoptères.*

1856. DEYROLLE (Henri), naturaliste, rue du Colysée, 27. — *Coléoptères. Lépidoptères exotiques.*

1866. DEYROLLE (Émile), naturaliste, rue de la Monnaie, 19. — *Entomologie générale.*

1866. DEYROLLE (Théophile), rue de la Monnaie, 19. — *Lépidoptères. Iconographie entomologique.*

1851. DOHRN (C.-A.), à Stettin (Prusse). — *Coléoptères.*

1861. DOLLÉ (Maurice), officier d'infanterie attaché à la mission de Valachie, à Laon (Aisne). — *Coléoptères.*

1859. DORIA (le marquis Jacques), via Nova, 6, à Gênes (Italie). — *Coléoptères.*

1845. DOUBLEDAY (H.), à Epping (Angleterre). — *Lépidoptères.*

1833. DOÜÉ, O ✻, ancien chef de bureau au Ministère de la Guerre, rue Hautefeuille, 19. — *Coléoptères.*

* DOUMERC, ✻, docteur en médecine, rue de Rennes, 113. — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes.*

1852. DOURS (Antoine), docteur en médecine, rue du Camp-des-Buttes, 22, à Amiens (Somme). — *Coléoptères. Hyménoptères.*

1834. DREWSEN, négociant à Strandsmollen, près Copenhague. — *Coléoptères. Hyménoptères.*

1867. DUCHAMP (G.), d'Autun, étudiant en médecine, rue de la Bourse, 37, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1864. DUCOUDRÉ, censeur des études au Lycée impérial, à Limoges (Haute-Vienne). — *Coléoptères d'Europe.*

1865. DUFOUR (Gustave), médecin-major de 1re classe, à Saint-Sever (Landes). — *Entomologie générale.*

1863. DUPARC (Georges), rue Saint-Hyacinthe-Saint-Honoré, 4. — *Coléoptères.*

1850. DUTREUX (Aug.), ✠, ancien receveur général, à Luxembourg. — *Lépidoptères européens. Diurnes exotiques.*

1858. DUVERGER (Joseph-Alexandre), à Dax (Landes). — *Lamellicornes. Longicornes. Libellulides. Orthoptères, Hémiptères et Lépidoptères d'Europe.*

1867. EBRARD (Sylvain), employé aux acieries, à Unieux (Loire). — *Lépidoptères d'Europe.*

1867. EMICH (Gustave d') fils, imprimeur à Pesth (Hongrie). — *Lépidoptères.*

1866. ERSCHOFF (Nicolas), Wassili Ostrow, 12e ligne, n° 15, à Saint-Pétersbourg. — *Lépidoptères.*

1866. EUSTACHE (Oscar), avoué près le tribunal, rue de Bonsi, 6, à Béziers (Hérault). — *Coléoptères d'Europe.*

1842. FAIRMAIRE (Léon), chef de bureau à l'administration de l'Assistance publique, rue Guy-de-Labrosse, 13. — *Coléoptères. Hyménoptères. Hémiptères.*

1858. FALLOU (Jules), rue Hautefeuille, 30. — *Lépidoptères d'Europe.*

1833. FAHRÆUS, chef du département de l'Intérieur en Suède, à Stockholm. — *Coléoptères.*

1861. FAUVEL (C.-A.), licencié en droit, rue Écuyère, 48, à Caen (Calvados). — *Entomologie générale de la Basse-Normandie. Coléoptères et Lépidoptères de France. Staphyliniens exotiques.*

1857. FELDER (Gaëtan), avocat, Kohlmarkt, n° 1149, à Vienne (Autriche). — *Lépidoptères.*

1864. FÉLIX (Eugène), négociant à Leipzig (Saxe). — *Coléoptères.*

1862. FETTIG (l'abbé), curé à Saint-Pierre-Bois, par Ville (Bas-Rhin). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1854. FITCH (Asa), docteur en médecine, à Salem (Massachusetts). — *Entomologie générale et appliquée.*

1856. Föerster (Arnold), professeur à l'École supérieure d'Aix-la-Chapelle.. — *Coléoptères. Hyménoptères.*

1863. Follias, rue Colbert, 16, à Reims (Marne). — *Coléoptères d'Europe.*

1860. Fournier (Pierre), major d'infanterie en retraite, à Cromary, par Voray (Haute-Saône). — *Lépidoptères.*

1862. Frauenfeld (von), conservateur-adjoint du Musée d'histoire naturelle de Vienne (Autriche). — *Coléoptères. Hyménoptères. Hémiptères. Diptères.*

1864. Frère (Louis), clerc de notaire, rue de l'Ange, à Perpignan (Pyrénées-Orientales). — *Coléoptères d'Europe.*

1858. Fridrici (Christian), professeur d'histoire naturelle aux écoles municipales, à Metz (Moselle). — *Entomologie générale française.*

1838-1861. Frivaldzsky, docteur en médecine, à Pesth (Hongrie). — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1867. Fuchs (Waldemar), Unter den Linden, 8, à Berlin; et rue Hariéna, 8, à Nice (Alpes-Maritimes). — *Coléoptères.*

1867. Fumouze, docteur en médecine, rue du Faubourg-Saint-Denis, 78. — *Entomologie appliquée à la Médecine.*

1866. Gabillot (Joseph), quai des Célestins, 5, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1867. Gage (Léon), docteur en médecine, rue de Grenelle-St-Germain, 13. — *Entomologie générale et appliquée à la Médecine.*

1857. Gandolphe (Paul), comptable militaire, rue Lemercier, 21, Batignolles-Paris. — *Coléoptères.*

1867. Garbiglietti (Antoine), agrégé de la Faculté royale de Médecine, rue de l'Académie Albertine, 5, à Turin (Italie). — *Coléoptères, Hyménoptères et Hémiptères.*

1867. Gary de Latour (Mme Louise), rue de la Croix-Verte, 19, à Alby (Tarn). — *Lépidoptères d'Europe.*

1851. Gautard (Victor de), à Vevey (Suisse). — *Coléoptères.*

1856. Gautier des Cottes (le baron), rue Soffroy, 5, à Batignolles-Paris. — *Coléoptères.*

1842. Géhin, pharmacien, place Saint-Louis, 8, à Metz (Moselle). — *Insectes nuisibles de tous les ordres et leurs produits.*

1858. Gerber (Armand), fabricant de couleurs, rue Horburg, 12, à Bâle (Suisse). — *Lépidoptères d'Europe.*

1861. Germiny (le comte Paul le Bègue de), rue de la Roche, 8, à Rouen (Seine-Inférieure). — *Coléoptères d'Europe.*

1841-1865. Gervais (Paul), professeur de zoologie et d'anatomie comparée à la Faculté des sciences, etc., rue Rollin, 31 (rue Neuve-Saint-Étienne-du-Mont). — *Entomologie générale. Myriapodes. Aptères.*

1859. Gervais d'Aldin, juge à Péronne (Somme). — *Coléoptères.*

1866. Gilnicki (Henri), rue des Marais Saint-Martin, 48. — *Coléoptères.*

1857. Girard (Maurice), professeur au collége municipal Rollin, rue de Fleurus, 23. — *Entomologie générale et appliquée. Physiologie.*

1852. Giraud (Joseph-Jules), docteur en médecine, rue de Turenne, 104. — *Hyménoptères.*

1859. Goossens (Th.), rue du Faubourg-Saint-Martin, 99. — *Lépidoptères, Chenilles préparées.*

1844. Goubert (Léon), ancien entreposeur des tabacs, rue de l'Abattoir, 5, à Strasbourg (Bas-Rhin). — *Coléoptères en général.*

* Gougelet, ancien employé à l'Administration de l'Octroi, rue de l'École-de-Médecine, 86. — *Coléoptères.*

1860. Gouley (Albert), rue Saint-Nicolas, 90, à Caen (Calvados). — *Lépidoptères d'Europe.*

1864. Gouré de Villemontée (Gustave), quai des Bateliers, 19, à Strasbourg (Bas-Rhin). — *Coléoptères de France.*

1835-1866. GOUREAU, O ✻, colonel du génie en retraite, place du Marché-Saint-Honoré, 26, et à Santigny, par Guillon (Yonne). — *Entomologie générale et appliquée. Mœurs des Insectes.*

1833. Graells (Mariano de la Paz), conseiller honoraire de l'Instruction publique, directeur et professeur d'anatomie comparée et de zoonomie au Musée d'histoire naturelle, traversia de Conquillo, 2, à Madrid. — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes et des Larves.*

1853. Grandin de l'Eprevier, ✻, chef d'escadron au 4e régiment de hussards, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères, principalement Ténébrionides.*

1832. Graslin (de), à Château-du-Loir (Sarthe). — *Lépidoptères d'Europe; étude de leurs mœurs et métamorphoses.*

1857. Gray (John), Wheatfield House new Bolton-le-Moors (Lancashire), Angleterre. — *Coléoptères.*

1857. Grenier, docteur en médecine, rue de Vaugirard, 63. — *Coléoptères de France.*

1866. Gronier, rue Sainte-Catherine, 11, à Saint-Quentin (Aisne). — *Lépidoptères d'Europe. Coléoptères du nord de la France.*

1860. Grube (Édouard), professeur de zoologie au Muséum d'histoire naturelle de l'Université, à Breslau (Prusse). — *Arachnides. Annélides.*

1836. Guéneau d'Aumont (Philibert), O ✻, s.-intendant militaire en retraite, rue Devosge, 43, à Dijon (Côte-d'Or). — *Coléoptères.*

1832. Guenée (Ach.), avocat, à Châteaudun (Eure-et-Loir). — *Lépidoptères.*

* 1866. GUÉRIN-MÉNEVILLE, ✻, membre de la Société impériale et centrale d'agriculture, rue Bonaparte, 31. — *Entomologie générale et appliquée.*

1846. Guernisac (le comte de), président de la Société d'horticulture, à Morlaix (Finistère). — *Lépidoptères.*

1865. Guichard (Joachim), rue d'Algérie, 22, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1858. Haag-Rutenberg (G.), docteur en philosophie, à Isenburg près Francfort-sur-le-Mein. — *Coléoptères.*

1856. Haliday (Alexandre-Henri), villa Pisani, presso de Lucques (Italie). — *Entomologie générale. Hyménoptères.*

1858. Hampe (Clémens), docteur en médecine, Barenmarkt, 587, à Vienne (Autriche). — *Coléoptères d'Europe.*

1858. Harold (le baron Edgard de), ✠, capitaine de la garde du roi de Bavière, Carlstrasse, 7, à Munich (Bavière). — *Coléoptères, spécialement Lamellicornes.*

1862. Hartog Heys van de Lier, à Delft (Hollande). — *Bibliographie entomologique.*

1861. Hémard (Hippolyte), employé à l'administration des Postes, boulevard du Prince-Eugène, 97. — *Lépidoptères d'Europe.*

1858. Hénon, ✻, interprète près le conseil de guerre, à Constantine (Algérie). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1835. Herrich-Schæffer, ✠, docteur en médecine, à Ratisbonne (Bavière). — *Coléoptères. Lépidoptères. Hémiptères.*

1852. Hewitson, Oatlands cottage on Thames Surrey, à Londres. — *Lépidoptères Diurnes exotiques.*

1866. Heyden (von), capitaine, Hochstrasse, 15, à Francfort-sur-le-Mein. — *Coléoptères.*

1857. Himmighoffen (Jacob), calle del Putchet, 25, Putchet, cerca de Barcelona (Espagne). — *Entomologie générale. Lépidoptères. Coléoptères. Diptères.*

1863. Hoffmansegg (le comte Conradin-Centurius de), Wiesenthrostrasse, 6, à Dresde (Saxe). — *Coléoptères.*

1866. Hue (l'abbé), précepteur, place Centrale, 3, à Fontainebleau (Seine-et-Marne). — *Entomologie générale.*

1854. Janson (Edward), Alma road, Highgate Hill (N.), 2, à Londres. — *Entomologie générale.*

1847. Javet, négociant, rue Geoffroy-Marie, 10. — *Coléoptères.*

1843. Jekel (Henri), naturaliste, cabinet entomologique, rue de Lille, 13. — *Coléoptères européens et exotiques; Curculionites.*

1858. Jourdheuil, juge, à Fontainebleau (Seine-et-Marne). — *Lépidoptères d'Europe.*

1850. Keferstein, conseiller de justice, à Erfurth, en Thuringe. — *Lépidoptères d'Europe.*

1849. Kiesenwetter (Hellmuth von), à Bautzen (Saxe). — *Coléoptères d'Europe.*

1857. Koechlin (Oscar), à Dornach (Haut-Rhin). — *Coléoptères.*

1858. Kohlmann (l'abbé), professeur de sciences au séminaire-collége de la Basse-Terre, à la Guadeloupe. — *Coléoptères.*

1855. Kraatz (G.), docteur en philosophie, Zimmerstrasse, 94, à Berlin. — *Coléoptères.*

1866. Kirsch, pharmacien, Grasse Planneschegaise, 13, à Dresde (Saxe). — *Coléoptères.*

1863. Künckel (Jules), boulevart Saint-Michel, 133. — *Entomologie générale. Anatomie.*

1846. Laboulbène (Alexandre), ✻, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, rue de Lille, 35. — *Entomologie française. Anatomie. Mœurs des Insectes.*

1857. Lacerda (Antonio de), à Bahia (Brésil). — *Entomologie générale.*

1832-1858. Lacordaire (Th.), ✻, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université, à Liége. — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1865. Lacour (Louis-Raoul), de Saint-Fargeau, étudiant en médecine, rue Mazagran, 18. — *Coléoptères d'Europe.*

1858. Lafaury (Clément), docteur en médecine, place de la Cathédrale, à Dax (Landes). — *Lépidoptères d'Europe.*

1837. Laferté-Sénectère (le marquis de), rue Nicolas-Simon, à Tours (Indre-et-Loire). — *Coléoptères.*

1853. Lafont, négociant, rue de l'Arbalète, 27. — *Coléoptères.*

1867. Lagarde (Jules), rue de Douai, 14. — *Lépidoptères d'Europe.*

1864. Lallemant, pharmacien, à Jaulgonne (Aisne). — *Coléoptères du nord de l'Afrique.*

1848. Lambert (Paul), docteur en médecine, à Saumur (Maine-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe.*

1848. Lamotte (Martial), professeur suppléant à l'École de médecine, barrière d'Issoire, maison Riveros, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — *Lépidoptères. Coléoptères.*

1861. Lansberge (J.-G. de), chef du cabinet aux affaires étrangères, à La Haye (Pays-Bas). — *Coléoptères.*

1855. Larralde (Martial), percepteur des contributions directes, à Labastide-Clairence, arrondissement de Bayonne (Basses-Pyrénées). — *Lépidoptères.*

1866. Lartigue (Henri), Grande-Rue, 66, à Passy-Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

1862. Lauzun (Philippe), rue du Roule, 8. — *Lépidoptères.*

1860. Lavergne de la Barrière, directeur particulier de la compagnie d'assurances l'ancienne Mutuelle, boulevart Saint-Michel, 63. — *Coléoptères d'Europe.*

1856. Leboutellier, pharmacien, rue des Charrettes, 125, à Rouen (Seine-Inférieure). — *Coléoptères de France.*

1855. Leconte (John-L.), docteur en médecine, à Philadelphie (Pensylvanie). — *Coléoptères de l'Amérique septentrionale.*

1858. Le Correur, rue du Soleil, 4, à Amiens (Somme). — *Coléoptères.*

1851. Lederer (Julius), Wipplinger Strasse, 394, à Vienne (Autriche). — *Lépidoptères. Coléoptères.*

1858. Lefranc, pharmacien en chef de la Garde de Paris, caserne des Célestins. — *Coléoptères.*

1859. Lejeune (L.-P.-D.), ✱, officier comptable des subsistances en retraite, à Alger (Algérie). — *Coléoptères en général.*

1863. LEMORO (Eugène), rue Guichard, 2, à Passy-Paris. — *Coléoptères de France.*

1837. LEPRIEUR (C.-E.), ✠, pharmacien-major à l'hôpital militaire, à Metz (Moselle). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1857. LESCHENAULT DU VILLARD (Louis), juge de paix, à Mielan (Gers). — *Lépidoptères.*

1853. LESPÈS, professeur à la Faculté des sciences, boulevard Longchamps, 160, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Entomologie générale.*

1857. LETHIERRY (Lucien), rue Blanche, à Saint-Maurice-lès-Lille (Nord). — *Coléoptères. Hémiptères.*

1860. LE VASSEUR (Benoîst), contrôleur des contributions directes, rue des Poulies, aux Andelys (Eure). — *Coléoptères.*

1867. LE VASSEUR (Henri), consul de France à Panama. — *Entomologie générale.*

1861. LÉVEILLÉ (Albert), boulevart Magenta, 186. — *Coléoptères d'Europe, d'Algérie et des îles Philippines.*

1864. LOEW, recteur et professeur, à Meseritz (duché de Posen). — *Diptères.*

1832. LUCAS (Hippolyte), ✠, aide-naturaliste d'Entomologie au Muséum d'histoire naturelle, rue Monsieur-le-Prince, 10, et au Muséum. — *Entomologie générale.*

1861. MABILLE (Paul), professeur au lycée impérial, à Bastia (Corse). — *Entomologie générale. Lépidoptères.*

1864. MAC-LACHLAN (Robert), Park road terrace Forest Hill, 1, à Londres. — *Névroptères.*

1864. MADON, avocat, rue Lafayette, 111, à Toulon (Var). — *Coléoptères d'Europe.*

1846. MANDERSTJERNA, ✠, général au service de S. M. l'Empereur de Russie, à Saint-Pétersbourg. — *Coléoptères.*

1863. MANÈS (Adolphe), ✠, capitaine d'infanterie, à Ajaccio (Corse). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1853. MANUEL (le comte Alfred de), à Albertville (Haute-Savoie). — *Coléoptères.*

1857. MANUEL, commis greffier près la Cour impériale, rue du Collége, 2, à Montpellier (Hérault). — *Lépidoptères.*

1864. Marcilly (Charles), à Bar-sur-Aube (Aube). — *Coléoptères.*

1858. Marmottan, docteur en médecine, rue Desbordes-Valmore, 4, à Passy-Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

1835. Marseul (l'abbé de), rue Demours, 18, aux Thernes-Paris. — *Coléoptères d'Europe et des pays circonvoisins, Hétéromères et Histérides exotiques.*

1855. Martin (Emmanuel), propriétaire, à Creil (Oise). — *Lépidoptères.*

1861. Martin (Henri-Charles), docteur en médecine, rue du Marché, 14, à Passy-Paris. — *Coléoptères.*

1860. Martinez y Saez (Francisco), professeur d'Institut, rue Mauzana, prin 13, à Madrid. — *Coléoptères.*

1860. Mathan (René de), employé des Douanes, à Marennes (Charente-Inférieure). — *Coléoptères d'Europe.*

1861. Mayet (Valéry), négociant, quai de Bosc, 43, à Cette (Hérault). — *Coléoptères d'Europe.*

1865. Mess, docteur en médecine, Ohlmuller strasse, 9, à Munich (Bavière). — *Coléoptères.*

1853. Migneaux (Jules), peintre d'histoire naturelle, rue du Sabot, 3. — *Iconographie entomologique.*

1851. Millière (Pierre), place Kléber, 2, à Lyon (Rhône); et, l'hiver, à Cannes (Alpes-Maritimes). — *Lépidoptères.*

* 1866. MILNE-EDWARDS (Henri), C ✻, membre de l'Institut, etc., rue Cuvier, 57. — *Entomologie générale. Crustacés. Anatomie.*

1862. Milne-Edwards (Alphonse), aide-naturaliste d'Entomologie au Muséum d'histoire naturelle, rue Cuvier, 57. — *Entomologie générale. Crustacés.*

1861. Mimont (de), au château de la Houssaye par Fontenay-Trésigny (Seine-et-Marne). — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1851. Mniszech (le comte G. de), rue Balzac, 22. — *Coléoptères.*

1844. Mocquerys (Émile), rue de la Préfecture, 28, à Évreux (Eure). — *Coléoptères d'Europe. Entomologie appliquée.*

1858. Monceaux (H.), pharmacien, à Auxerre (Yonne). — *Entomologie générale. Diptères.*

1866. Monnier (Frédéric), notaire, à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire). *Lépidoptères d'Europe.*

1854. Montagné fils (J.-B.), rue des Gravilliers, 7. — *Coléoptères.*

1865. Montillot (Anatole-Louis). — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*

1858. Montrouzier (le révérend père), missionnaire apostolique, à Lyon. — *Entomologie générale.*

1865. Mora (Manuel de), agriculteur, bachelier ès-arts, calle del Osario, 45, à Cordoue (Espagne). — *Coléoptères d'Europe.*

1853. Moritz, naturaliste-préparateur, rue de l'Arbre-Sec, 48. — *Entomologie générale.*

1859. Mors (Louis), ingénieur civil, rue de l'Abricot, 7, à Bruxelles (Belgique). — *Coléoptères d'Europe.*

1859. Müller (T.-A.-Clémens), mécanicien, Kl. Planneschegasse, 15, à Dresde (Saxe). — *Coléoptères.*

1850. Murray (Andrew), Kinsington gore (S. W.), à Londres. — *Coléoptères.*

1852. Narcillac (le comte de), rue de l'Université, 101. — *Entomologie générale et anatomique.*

1865. Naysser (Antoine-Barthélemy), naturaliste, rue Notre-Dame, 15, à Cannes (Alpes-Maritimes). — *Entomologie générale.*

1857. Nickerl, professeur de zoologie à l'Académie, à Prague (Bohême). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1860. Niéto (José-Apolinario), à Cordova. — *Entomologie générale.*

1858. Niviller (Charles), dessinateur, boulevard Richard-Lenoir, 134. — *Lépidoptères.*

1860. Norguet (de), rue de Jemmapes, 61, à Lille (Nord). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1861. Oberthür fils, imprimeur, faubourg de Paris, 20, à Rennes (Ille-et-Vilaine). — *Lépidoptères d'Europe.*

1859. Odier (James), banquier, Cité, 24, à Genève. — *Coléoptères d'Europe.*

1856. Ogier de Baulny (Fernand), à Coulommiers (Seine-et-Marne). — *Coléoptères, surtout Vésicants.*

1863. Olivier-Delamarche (G.), avocat, président de l'Académie d'Hippone, à Bône (Algérie). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères.*

1860. Orza (Paul de l'), naturaliste, rue Soufflot, 10. — *Lépidoptères. Coléoptères.*

1850. PANDELLÉ (Louis), à Tarbes (Hautes-Pyrénées. — *Coléoptères.*

1834. PARIS (Auguste-Simon), ancien notaire, rue Castellane, 9. — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1862. PASCOE (Frans.-P.), palace Garden Villas, Kinsington, 7, à Londres. — *Coléoptères* (*Longicornes*).

1857. PELLET (P.), avocat, grande rue de la Monnaie, 1, à Perpignan (Pyrénées-Orientales). — *Coléoptères du département des Pyrénées-Orientales.*

1860. PENGUILLY L'HARIDON, ✱, directeur du Musée d'artillerie, place Saint-Thomas-d'Aquin. — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes.*

1862. PERAGALLO (Al.), inspecteur des Contributions indirectes, place Cassini, 11, à Nice (Alpes-Maritimes). — *Coléoptères d'Europe.*

1862. PÉREZ, professeur à la Faculté des Sciences, rue Prosper, 7, à Bordeaux (Gironde). — *Entomologie générale. Anatomie.*

1850. PEREZ ARCAS (don Laureano), professeur de zoologie à la Faculté des Sciences, calle de las Huertas, 14, à Madrid. — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*

1838. PERRIS (Édouard), ✱, conseiller de préfecture, à Mont-de-Marsan (Landes). — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes.*

1851. PERROUD (Benoist-Philibert), quai Saint-Vincent, 43, à Lyon (Rhône), — *Coléoptères.*

1861. PERSONNAT (Eugène), à Condekerque-Branche (Nord). —*Coléoptères d'Europe.*

1866. PEYERIMHOFF (de), substitut du procureur impérial, à Saverne (Bas-Rhin). — *Lépidoptères d'Europe.*

1854. PEYRON (Edmond), négociant, à Beyrouth. — *Coléoptères.*

1857. PICCIOLI (Ferdinand), s.-inspecteur du Musée royal d'histoire naturelle, via Romana, 19, à Florence (Italie). — *Coléoptères. Hyménoptères.*

1833. PICTET, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université de Genève. — *Entomologie générale. Névroptères.*

1847-1866. PIETTE DE MONTESQUIEU, maître en pharmacie, rue des Filatiers, 29, à Toulouse (Haute-Garonne). — *Entomologie générale.*

1862. PISSOT, s.-inspecteur des forêts, conservateur du bois de Boulogne, à l'abbaye de Longchamps, par Neuilly (Seine). — *Entomologie appliquée à la Sylviculture et à l'Agriculture.*

* Poey, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université, calle Aquila, 157, à la Havane. — *Lépidoptères. Coléoptères.*

1865. Ponson fils, place Kléber, 2, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1857. Pradier (Ernest), C. ✵, colonel au 3e régiment des grenadiers de la garde impériale, rue de Moscou, 11. — *Coléoptères.*

1867. Présas (Manuel y), bachelier en médecine, à la Havane (Cuba). — *Entomologie générale.*

1867. Preudhomme de Borre (Alfred), ingénieur civil, faubourg Saint-Gilles, 274, à Liége (Belgique). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères Hétéromères.*

1867. Puls, membre de la Société entomologique belge, à Gand (Belgique). — *Hyménoptères et Diptères.*

1856. Puton (A.), docteur en médecine, à Remiremont (Vosges). — *Coléoptères et Hémiptères d'Europe.*

1865. Pyot (Victor), ex-contrôleur des contributions directes, à Gien (Loiret). — *Coléoptères de France.*

1860. Quétin (Eugène), rue de l'Abbé-de-l'Épée, 25, à Marseille (Bouches-du-Rhône. — *Coléoptères d'Europe.*

1862. Radoschkovski (Octave), colonel d'artillerie à cheval de la Garde impériale, à Saint-Pétersbourg. — *Hyménoptères.*

1867. Raffray (Achille), à Montreuil-Belfroy, par Angers (Maine-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe.*

* Rambur, docteur en médecine, aux Délices, 53, à Genève (Suisse). — *Coléoptères. Lépidoptères. Névroptères.*

1855. Rattet (Frédéric), vérificateur à la Banque de France, rue Montmartre, 59. — *Lépidoptères.*

* Reiche, négociant, rue du Vingt-Neuf-Juillet, 10. — *Coléoptères.*

1835. Reichenbach, directeur du Muséum royal d'histoire naturelle de Dresde (Saxe). — *Coléoptères.*

1860. Revelière (Jules), receveur de l'enregistrement, à Blain (Loire-Inférieure). — *Coléoptères.*

1865. Revelière (Eugène), naturaliste, à Porto-Vecchio (Corse). — *Coléoptères d'Europe.*

1856. Révérend, docteur en médecine, à Santa-Marta (Nouvelle-Grenade). — *Entomologie générale.*

1862. Ricchiero (Jean-Baptiste), horticulteur, à Sarria, près Barcelone. — *Entomologie appliquée à l'Agriculture.*

1863. Riom (Ludovic), rue des Saints-Pères, 49. — *Coléoptères de France.*

1866. Rizaucourt (Jean-Baptiste), rue de la Rotonde, 63, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1849. Robin (Charles), ✻, membre de l'Institut, professeur à l'École de Médecine de Paris, rue Hautefeuille, 19. — *Anatomie. Acariens. Annélides.*

1862. Romans (baron Fernand de), rue d'Orléans, 6, à Angers (Maine-et-Loire). — *Entomologie générale.*

1861. Rosales (Bernardo), perito agricola, calle de la Comedia, 8, à Cordoba (Espagne). — *Entomologie générale. Insectes nuisibles.*

1848. Rosenhaüer (W.-G.), professeur d'histoire naturelle à l'Université, à Erlangen (Bavière). — *Coléoptères.*

1841. Rouget (Auguste), rue de la Préfecture, 28, à Dijon (Côte-d'Or). — *Coléoptères, surtout européens. Mœurs des Insectes.*

1866. Saint-Pierre, négociant, à Cette (Hérault). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1852. Sallé (Auguste), naturaliste-voyageur, rue Guy-de-Labrosse, 13. — *Entomologie générale. Coléoptères d'Amérique.*

1866. Salvaire (Édouard), commis à la préfecture de la Seine, rue de l'Ouest, 72. — *Lépidoptères d'Europe.*

1855. Sand (Maurice), ✻, au château de Nohant, près La Châtre (Indre). — *Entomologie générale. Lépidoptères du centre de la France.*

1851. Saulcy (Félicien-Henry Caignart de), rue Chatillon, 3, à Metz (Moselle). — *Coléoptères d'Europe.*

1858. Saulcy (Félix Caignart de), O ✻, Sénateur, membre de l'Institut, rue du Cirque, 5. — *Entomologie générale.*

1835. Saunders (le chevalier Sidney-Smith), consul général de S. M. britannique aux îles Ioniennes, à Corfou (Grèce). — *Entomologie générale de la Grèce, spécialement Hyménoptères et Strepsiptères.*

1842. SAUNDERS (Williams-Wilson), Hillfead Reegate Surry, à Londres. — *Entomologie générale.*

1851. SAUSSURE (Henri de), ✱, licencié ès sciences, Cité 23, à Genève, et à Bonne-sur-Menage (Haute-Savoie). — *Entomologie générale. Hyménoptères.*

1861. SCHAUFUSS (L.-W.), docteur en philosophie, Stiftstrasse, 8, à Dresde (Saxe). — *Entomologie générale.*

1862. SCHLUMBERGER (Gustave), rue et hôtel Corneille. — *Coléoptères d'Europe.*

1867. SCHOENBACH, à Reiwiese, près Niedergrund-sur-l'Elbe (Hongrie). — *Coléoptères.*

1858. SCHUSTER (Maurice), à Saint-Louis (Missouri). — *Coléoptères.*

1864. SEIDLITZ (George), Chemnitzier Il, 2, à Dresde (Saxe). — *Coléoptères.*

1834. SELYS-LONGCHAMPS (Ed. de), ✠, membre de l'Académie royale des sciences de Belgique, sénateur, boulevard de la Sauvemière, 34, à Liége (Belgique). — *Névroptères.*

1860. SENAC (Hippolyte), docteur en médecine, à Ussel par Chantelle (Allier). — *Coléoptères.*

1860. SENNEVILLE (Gaston de), auditeur à la Cour des comptes, rue Jacob, 3. — *Coléoptères de France.*

1865. SHARP (David), Acacia road, 2, Saint-John's Wood, à Londres. — *Coléoptères britanniques.*

1851. SICHEL, O ✱, docteur en médecine, rue de l'Arcade, 12. — *Entomologie générale. Hyménoptères.*

1843. SIGNORET (Victor), docteur en médecine, pharmacien, rue de Seine, 51. — *Hémiptères.*

1863. SIMON (Eugène), rue Cassette, 24. — *Arachnides, surtout Aranéides d'Europe.*

1863. SOLSKY (Simon de), Wassili Ostraw, 2 ligne, 19, à Saint-Pétersbourg. — *Coléoptères.*

1834. SOMMER, négociant, à Altona près Hambourg (Holstein). — *Coléoptères.*

1860. STABLEAU, ancien employé de l'Octroi, rue Guilleminot, 29, à Plaisance-Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

1850. STAINTON, Mountsfield-Lewisham near London. — *Lépidoptères, spécialement Tinéites.*

1854. Stål (Charles), professeur d'Entomologie au Muséum, à Stockholm. — *Entomologie générale. Hémiptères.*

1858. Staudinger (Otto), docteur en philosophie, An der Bürgerwiese, 15, à Dresde (Saxe). — *Lépidoptères d'Europe et des pays limitrophes.*

1862. Stierlin, docteur en médecine, à Schauffausen (Suisse). — *Coléoptères.*

1860. Strauch, docteur en médecine, à Saint-Pétersbourg. — *Coléoptères.*

1856. Tappes (Gabriel), rue Blanche, 25. — *Coléoptères d'Europe. Cryptocéphalides exotiques.*

1846. Thibésard, rue Saint-Martin, 23, à Laon (Aisne). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1854. Thomsom (James), rue de l'Université, 23, à Paris, et rue Quinault, villa Elderslie, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — *Coléoptères.*

1858. Tournier (H.), négociant, à Genève (Suisse). — *Coléoptères d'Europe.*

1867. Uhagon (Serafin de), calle Carbon, 2, à Madrid. — *Coléoptères en général. Insectes d'Espagne spécialement.*

1856. Valdan (de), C ✱, colonel, chef d'état-major de la division de Constantine (Algérie). — *Coléoptères.*

1865. Varin (Théodore), ✱, ex-chirurgien major de la marine, Grande-Rue, 81, à Passy-Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

1855. Vesco, ✱, chirurgien de la Marine, rue Saint-Roch, 9, à Toulon (Var). — *Coléoptères.*

1867. Vilaro (Jean), bachelier en médecine, à la Havane (Cuba). — *Entomologie générale.*

1863. Vinson (Auguste), docteur en médecine, à Saint-Denis (île de la Réunion). — *Entomologie générale et appliquée. Arachnides.*

1862. Vuillefroy-Cassini (Félix de), boulevard de Clichy, 11. — *Coléoptères. Hémiptères.*

1836. Waga, professeur d'histoire naturelle, à Varsovie. — *Entomologie générale et appliquée.*

1865. WAGNER (Nicolas), professeur de zoologie à l'Université, à Kasan (Russie). — *Entomologie générale, principalement Anatomie entomologique.*

1865. WANKOWIEZ (Jean), à Minsk-Slessianka (Lithuanie). — *Coléoptères, principalement ceux de Pologne.*

1857. WENCKER, route de Navenne, 2, maison Dussellier, à Vesoul (Haute-Saône). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1834. WESTERMANN, négociant, à Copenhague (Danemarck). — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1856. WESTRING, employé supérieur des douanes, à Gothenbourg (Suède). — *Coléoptères.*

1833-1860. WESTWOOD, professeur à l'Université d'Oxford, Taylorian Institute. — *Entomologie générale.*

1865. WEYERS, secrétaire de la Société entomologique belge, rue du Persil, 2, à Bruxelles. — *Coléoptères, principalement Buprestides et Longicornes d'Europe.*

1849. WOLLASTON (T. Vernon), Barnepark terrace, Teignmouth, 1, Devonshire (Angleterre). — *Coléoptères.*

1833-1858. ZETTERSTEDT, professeur de zoologie, à Lund (Suède). — *Entomologie générale. Diptères.*

349.

MEMBRES DÉCÉDÉS EN 1867.

ARIAS TEIJEIRO, à la Ramallosa (Espagne).
CLARK (le révérend Hamelet), à Londres.
COQUEREL (Ch.), à Salasie (île de la Réunion).
LEFEBVRE (Alexandre), à Bouchevilliers (Eure).
MILHAU (le frère), à Orléans (Loiret).

MEMBRES DÉMISSIONNAIRES EN 1867.

MM.

BAKEWELL (Robert), à Londres.
CASSARD, à Passy-Paris.
COSTA DE BEAUREGARD (le comte Josselin), à Chambéry (Savoie).
DERT, à Bordeaux (Gironde).
DOR, de Vevey, à Berne (Suisse).
GARDEN, à Saint-Étienne (Loire).
GERMAIN, à Saint-Genis-Laval (Rhône).
GODELINAIS (l'abbé de la), à Rennes (Ille-et-Vilaine).
GUICHARD-CHOISITY, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
LINDER (Jules), à Barcelonette (Basses-Alpes).
MARTIN, à Perpignan (Pyrénées-Orientales).
MASSABIE (l'abbé), à Montfaucon-du-Lot (Lot).
REMQUET (Albert), à Brest (Finistère).
RYE (E.-C.). à Londres.
WAILES (Georges), à Londres.

QUATRIÈME PARTIE.

I.

TABLE ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME (1).

A.

(1) M. H. Lucas, secrétaire-adjoint, a bien voulu, comme les années précédentes, depuis 1850, se charger de dresser cette table ainsi que celle des Auteurs.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

L.

(1) Et non *carniola*, par erreur typographique.

M.

N.

O.

(1) Et non *Ophtalmosis*, par erreur typographique.

P.

(1) Et non *Peryphillus,* par erreur typographique.

Q.

R.

S.

T.

U.

V.

X.

Z.

(1) Et non *acuminatus*, par erreur typographique.

(1) Et non *curtus*, par erreur typographique.

(2) Comme il y a déjà une espèce qui porte le nom de *rotundata*, p. 104, 215, j'ai été obligé de changer cette dénomination. — H. L.

(3) Et non *Schœnherri*, par erreur typographique.

II.

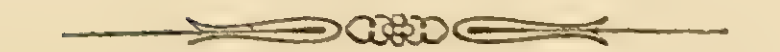
TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

DES

MÉMOIRES CONTENUS DANS CE VOLUME (1).

---

(1) Pour les noms d'auteurs des communications du Bulletin, nous renvoyons à la Table des matières.



BIBLIOTHÈQUE

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

CATALOGUE

1832-1866

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

Natura maximè miranda in minimis.

CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE

1832 — 1866

Dressé par HENRI DE BONVOULOIR,
Archiviste-Adjoint.



PARIS
AU BUREAU DU TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ,
M. LUCIEN BUQUET,
rue Neuve-Saint-Placide, 50 (Faub. St-Germain).

1867

Paris. — Typog. FÉLIX MALTESTE et Cie, rue des Deux-Portes-St-Sauveur, 22.

PRÉFACE

Les difficultés que l'on éprouve à se procurer les nombreux travaux publiés sur l'Entomologie sont souvent une entrave pour le travailleur et peuvent quelquefois même rebuter celui qui commence. Aussi, pour obvier à cet inconvénient, la Société a jugé utile de faire connaître à tous ses membres les richesses bibliographiques qu'elle tient à leur disposition et elle a décidé qu'il serait fait un Catalogue exact de sa Bibliothèque. C'est ce travail que j'ai l'honneur d'offrir aujourd'hui à mes collègues.

Si je ne me fais pas illusion, j'espère que cette publication pourra contribuer efficacement à l'augmentation de nos trésors scientifiques. C'est pour cela que j'engage tous mes collègues à ne négliger aucune occasion de nous faire connaître l'existence d'ouvrages qui nous manqueraient. Sachant maintenant ce que nous possédons, chaque fois que dans leur voisinage il y aura quelques ventes de livres d'histoire naturelle, il leur sera très-facile de vérifier si quelques-uns de ces ouvrages n'existent pas chez nous et je suis convaincu qu'ils s'empresseront de nous en avertir, afin de nous donner la possibilité d'en faire l'acquisition. Il faut que chacun contribue autant qu'il est en son pouvoir à la prospérité de notre Société. En travaillant pour les autres on travaille pour soi, et nous laisserons à ceux qui nous succéderont un bon exemple à suivre.

Malgré les soins minutieux que j'ai apportés à la confection de ce Catalogue, je crains bien que mon peu d'expérience m'ait entraîné à com-

mettre quelques fautes. Ma seule pensée, en entreprenant une tâche aussi aride, a été d'être utile à mes collègues; aussi j'espère qu'ils voudront bien m'en tenir compte et m'accorder toute leur indulgence.

Je ne veux point terminer ces quelques lignes sans remercier notre honorable archiviste, M. Doüé, pour ses conseils remplis d'expérience et surtout MM. Just Bigot et Künckel pour le zèle intelligent et la persévérance dévouée dont ils ont donné la preuve si convaincante pendant six mois sans interruption. Je dois l'avouer, sans l'actif concours de ces collègues ce travail serait aujourd'hui bien loin d'être terminé.

Ce 26 décembre 1866.

H. de Bonvouloir.

DIVISIONS.

BIBLIOTHÈQUE

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

CATALOGUE

I.

OUVRAGES GÉNÉRAUX OU TRAITANT DE PLUSIEURS ORDRES.

1. ENTOMOLOGIE GÉNÉRALE, ANATOMIE, MŒURS, ETC.

Agassiz. Nomenclator zoologicus : Arachnida, Coleoptera, Crustacea, Diptera, Epizoa, Hemiptera, Lepidoptera, Myriapoda, Nevroptera, Orthoptera, Strepsiptera, Thysanoptera, Thysanoura. — 1842-1847.

— Note sur la circulation des Fluides chez les Insectes. — 1851.

Anonyme. Notes entomologiques (manuscrit). 2 vol.

Badham (David). The question concerning the Sensibility, Intelligence and instinctive Actions of Insects. — 1837.

Baer (Carl Ernst von). Welche Auffassung der lebenden Natur ist die richtige? und wie ist diese Auffassung auf die Entomologie anzuwenden. — 1862.

Bassi (Carlo-Agostino). Rapporto alla sezione di Zoologia, Anatomia comparata, e Fisiologia del Congresso di Venezia, su'l passagio delle materie ingerite nel Sistema tracheale degli Insetti. — 1847.

Bianconi. Repertorio italiano per la Storia naturale. — 2 vol., 1853-54.

Blanchard (Émile). Histoire des Insectes, traitant de leurs mœurs et de leurs métamorphoses en général, et comprenant une classification fondée sur leurs rapports naturels. — 2 vol., 1845.

— De la Circulation dans les Insectes. — 1847.

— Du Système nerveux chez les Invertébrés dans ses rapports avec la Classification de ces Animaux. — 1849.

— Organisation du Règne animal. — Livraisons 1 à 38.

Bogdanow. Zoologie. Invertébrés (en langue russe). — 1862-65.

Boitard (Pierre). Nouveau Manuel d'Entomologie, ou Histoire naturelle des Insectes et des Myriapodes. — 3 vol., 1843.

Brandt (J.-F.). Bemerkungen über die Mundmagen, oder Eingeweidenerven (Nervus sympathicus seu Nervi reproductorii) der Evertebraten. — 1835.

Brême (F. de). Réflexions sur la Classification des Insectes selon la méthode naturelle. — 1842.

Brullé (Auguste). Sur quelques points de la Méthode en Histoire naturelle et en particulier sur les limites du Genre et de l'Espèce. — 1839.

Buffon. Œuvres complètes de Buffon, avec les suppléments; augmentés de la Classification de G. Cuvier. — 1836.

Buffon et **Daubenton.** Histoire naturelle générale et particulière, avec la Description du Cabinet du Roi. — 3 vol., 1749.

Burmeister. Handbuch der Entomologie. — Tomes I-V, Abbildungen zum ersten, zweiten und folgenden Theilen. — 1835-57.

— Bericht über die Fortschritte der Entomologie im Jahre 1834.

— Bericht über die Fortschritte der Entomologie im Jahre 1835.

Chenu. Encyclopédie d'Histoire naturelle, ou Traité complet de cette science, d'après les travaux des Naturalistes les plus éminents (Coléoptères, etc., par E. Desmarest.) — 14 vol., 1855-1858.

Costa (Achille). Memorie Entomologiche. — 1847.

Costa (Oronzio-Gabriel). Corrispondenza Zoologica destinata a diffondere nel regno delle Due Sicilie tutto cio che si va discuoprendo entro e fuori Europa (e vice versa) risguardanta la Zoologia in generale redatta. — 1839.

Creutzer (Christian). Entomologische Versuche. — 1799.

Dana (James D.). On Time-Boundaries in Geological History. — On the Homologies of Insects and Crustaceous. — 1863.

Deyrolle (Achille). Nouveau Guide de l'Amateur d'Insectes. — 1859.

Dor (H.). De la Vision chez les Arthropodes. — 1861.

Dufour (Léon). Recherches anatomiques et physiologiques sur les Orthoptères, les Hyménoptères et les Névroptères. — 1841.

— Explications, notes, errata et addenda concernant les Recherches anatomiques et physiologiques sur les Orthoptères, les Hyménoptères et les Névroptères. — 1841.

— Études anatomiques et physiologiques sur une Mouche, dans le but d'éclaircir l'histoire des Métamorphoses et de la prétendue Circulation dans les Insectes. — 1845.

— Sur la Circulation dans les Insectes. — 1849.

— De la Circulation du sang et de la Nutrition chez les Insectes. — 1851.

Duméril (André-Marie). Classification naturelle des Insectes d'après la méthode analytique. Tableau. — 1859.

— Entomologie analytique. Histoire générale, Classification naturelle et méthodique des Insectes à l'aide de tableaux synoptiques. — 2 vol., 1860.

Duponchel (P.-A.-J.). Mémoire sur quelques Insectes nouveaux ou peu connus (*Adelostoma sulcata*. — *Nymphalis sibylla*). — 1827.

— Réflexions sur l'usage des Antennes dans les Insectes. — 1840.

Eloffe (Arthur). Traité pratique du Naturaliste-Préparateur. — 1862.

Erichson (W.-F.). Entomographien, Untersuchungen in dem Gebiete der Entomologie. Erstes Heft. — 1840.

Fabricius. Systema Entomologiæ sistens Insectorum classes, ordines, genera, species, adjectis synonymis, locis, descriptionibus, observationibus. — 1775.

— Philosophia Entomologica, sistens scientiæ fundamenta adjectis definitionibus, exemplis, observationibus, adumbrationibus. — 1778.

— Species Insectorum, exhibentes eorum differentias specificas, synonyma auctorum, loca natalia, metamorphosin adjectis observationibus, descriptionibus. — Tomes I, II, 1781.

— Mantissa Insectorum, sistens eorum species nuper detectas, adjectis characteribus genericis, differentiis specificis, emendationibus, observationibus. — Tomes I, II, 1787.

— Entomologia systematica, emendata et aucta, secundum classes, ordines, genera, species, adjectis synonymis, locis, observationibus, descriptionibus. — Tomes I-IV, 1792-94.

— Index alphabeticus, in Entomologiam systematicam emendatam et auctam, ordines, genera et species continens. — 1796.

— Supplementum Entomologiæ systematicæ. — 1798.

— Epitome entomologiæ Fabricianæ, sive Nomenclator entomologicus emendatus sistens Fabriciani cum Linneano comparationem. — Edition 1797 ; autre édition 1810.

Fischer (Léopold-Henrich). Beiträge zur Naturgeschichte der Insecten von Prof. J. Géné. — 1849.

Fonscolombe (Boyer de). Entomologie élémentaire, ou Entretiens sur les Insectes, mis à la portée de tout le monde. — 1852.

Frauenfeld (G. Ritter von). Beobachtungen über Insecten-Metamorphosen. — 1855.

— Beitrag zur Kentniss der Insecten-Metamorphose (Diptera, etc.). — 1860.

— Beitrag sur Insectengeschichte aus dem Jahre 1861.

— Ueber einen bisher verkannten Lauf-Käfer, beschrieben von L. Miller; über einen neuen augenlosen Rüssel-Käfer, beschrieben von F. Schmidt; ferner, einige von Schmidt in Schiska neu entdeckte Höhlenthiere. — 1854.

Frauenfeld (G. Ritter von). Entomologische Fragmente. I. Ueber Scenopinus und Platypeza. — II. Besprechung eines seltenen Werkes über Pflanzenauswüchse. — 1864.

— Zoologische Miscellen. — II, III. 1864.

Geer (de). Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes. — Tomes I à VII, 1752-1778.

Geoffroy. Histoire abrégée des Insectes qui se trouvent aux environs de Paris. — 2 vol., 1762. (1re édition.)

Germar et **Zincken.** Magazin der Entomologie. — Tomes I-IV, 1813-1821.

Giorna (M.-E.). Calendario Entomologico, ossia osservazioni sulla stagione proprie all' Insetti nell' clima Piemontese e particolarmente ne' contorni di Torino. — 1791.

Girard (Maurice). Les Métamorphoses des Insectes. — 1866.

Gistel (Johannes). Pleroma zu den Mysterien der europäischen Insectenwelt. Mit einem systematischen Verzeichnisse der Schmetterlinge und Käfer Europas. — 1856.

Godron. De l'Espèce et des Races dans les êtres organisés de la période géologique actuelle. — 1848.

Gœdart. Metamorphosis et Historia naturalis Insectorum.—Pars 1, 2, 3, 1662-1668.

Goureau. Recherches sur les Insectes mentionnés dans la Bible. — 1861.

Graëlls. Memoria sobre la Influencia de una Temperatura baja en las Metamorfosis de los Insectos y por consiguente en su Aparicion. — 1841.

Gravenhorst. Das zoologische Museum der Universität Breslau. — 1832.

— Vergleichende Zoologie (Insecten, p. 164-345). — 1843.

— Das Thierreich nach den Verwandtschaften und Uebergängen in Klassen und Ordnungen getheilt. — 1845.

Grimaud de Caux. De la manière d'enseigner et d'étudier l'Histoire naturelle. — 1857.

Guenée (A). Des Noms en Entomologie. — 1850.

Guérin-Méneville ET **Percheron.** Genera des Insectes, ou exposition détaillée de tous les caractères propres à chacun des genres de cette classe d'animaux. — Livr. 1 à 5, 1835-1838.

Haldeman. On the arrangement of Insect cabinets, with a view to indicate the geographical position of the species by coloured labels. — 1844.

— On the impropriety of using vulgar names in Zoology.

Herrich-Schæffer. Nomenclator Entomologicus. — Heft. I-II, 1835-1840.

Illiger. Magazin für Insektenkunde. — Tomes I-VI, 1801-1807.

Jan. Ai cultori delle Scienze naturali; sopra il Museo di Storia naturale ed il nobile defunto G. de Cristofori. — 1838.

Keferstein. Die Ægyptischen Plagen.

Kirby. Centurie d'Insectes, contenant plusieurs genres nouveaux décrits dans sa Collection. — 1834. (Bibliothèque entomologique de Lequien.)

Kirby ET **Spence.** An Introduction to Entomology, or Elements of the Natural History. — Tomes I-IV, 1828.

Kleemann (C.-F.-C.). Beyträge zur Natür- und Insekten-Geschichte. — Tome I-II, 1792. (Complément de l'œuvre de Roesel.)

Klug (J.-C.-F.). Ueber das Verhalten der einfachen Stirn und Scheitelaugen bei den Insecten mit zusammengesetzten Seitenaugen. — 1831. (Traduction manuscrite par Doumerc : Mémoire sur le Rapport des yeux simples frontaux et verticaux avec les yeux composés latéraux chez les Insectes.)

— Jahrbücher der Insectenkunde, mit besonderer Rücksicht auf die Sammlung im Königl. Museum zu Berlin. — 1840.

Kolenati (F.-A.). Meletemata Entomologica. — Fasc. 1 à 5, 1845-46.

— Praktische Anleitung zur Erhaltung der Farben und Behandlung der Insecten auf Reisen. — 1846.

Laboulbène (Alex.). Recueil de ses divers travaux entomologiques. 1 vol., 1866.

Lacaze-Duthiers ET **Riche.** Mémoire sur l'alimentation de quelques Insectes Gallicolles, et sur la production de la graisse. — 1854.

Laporte (F.-L. DE). Traité élémentaire d'Entomologie. — 1839.

Latreille. Genera Crustaceorum et Insectorum secundum ordinem naturalem in familias disposita, iconibus exemplisque plurimis explicata. — Tomes I à IV. 1806-1809.

— Considérations générales sur l'ordre naturel des animaux composant les classes des Crustacés, des Arachnides et des Insectes, avec un tableau méthodique de leurs genres disposés en familles. — 1810.

— Introduction à la géographie générale des Arachnides et des Insectes, ou des climats propres à ces animaux. — 1815.

— Mémoire sur divers sujets de l'Histoire naturelle des Insectes, de géographie ancienne et de chronologie. — 1819.

— Familles naturelles du règne animal, exposées succinctement et dans un ordre analytique, avec l'indication de leurs genres. — 1825.

— Les Crustacés, les Arachnides et les Insectes, distribués en familles naturelles. (Ouvrage formant les Tomes IV et V de celui de M. le baron Cuvier sur le Règne animal.) — 2 vol. 1829.

Le Cointe de Lavaux. Considérations sur les principaux organes des Insectes. — 1832.

Lemarchand. (S.-V.). Quelques expériences physiologiques sur la Vitalité des Hannetons. — 1855-56.

Leuckart (R.). Ueber die Micropyle und den feinern Bau der Schalenhaut bei den Insecteneiern. — 1855.

Macquart. Facultés intérieures des Animaux invertébrés. — 1850.

— Catalogue du Musée d'Histoire naturelle de la ville de Lille. Animaux invertébrés. — 1850.

Mannerheim (VON). Observations critiques sur quelques ouvrages entomologiques (Monographie des Cétoines, par Gory et Percheron; Gistel, die jetzt lebenden Entomologen). — 1837.

Millet. Géographie Entomologique. Observations faites à ce sujet. — 1847.

Mulsant. Lettres à Julie sur l'Entomologie, suivies d'une description méthodique de la plus grande partie des Insectes de France. — 2 vol. 1830.

Murray (Andrew). On the Disguises of Nature; being an inquiry into the Laws which regulate external form and colour in Plants and Animals. — 1859.

— On Mr Darwin's Theory of the Origin of Species. — 1860.

Olivier. Encyclopédie méthodique. Histoire naturelle. Insectes. — Tomes IV-VII, 1789-1792.

Packard. Report on the collection of Insects (Museum of comparative Zoology, Boston). — 1864.

Perris (Edouard). Mémoire sur le siége de l'Odorat dans les articulés. — 1850.

— Histoire des Métamorphoses de divers Insectes. — 1855.

Petagna (Vincent). Specimen Insectorum ulterioris Calabriæ. — 1787.

Réaumur (de). Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes. — Tomes I à VI, 1734-1742.

Robin (Charles). Mémoires sur les objets qui peuvent être conservés en préparations microscopiques transparentes et opaques, classés d'après les divisions naturelles des trois Règnes de la nature. — 1856.

Roesel. Insecten belustigungen, etc. — Tomes I à IV, 1746-1761, complété par Kleeman. Voir ce nom.

Rojas (Marco-A.). El Reino animal, segun la clasificacion de Cuvier. — 1865.

Savigny (Lelorgue de). Mémoire sur les animaux sans vertèbres. — 1816.

Say (Thomas). Œuvres entomologiques, contenant tous les mémoires qu'il a publiés dans les journaux scientifiques des États-Unis sur l'Entomologie de l'Amérique du Nord ; rec. et trad. par Gory. — 1837.

Siebold (Carl-Th. von). Beiträge zur Naturgeschichte der Wirbellosen Thiere. Ueber Medusa, Cyclops, Loligo, Gregarina und Xenos. — 1839.

— Beitrage zur Fauna der Wirbellosen Thiere Preussens. Zwölfer Beitrag. — 1851.

Simon. Dieu et les mystères les plus remarquables du Règne animal. (Extraits de Lyonnet, Réaumur, etc.) — 1847.

Stevens ET **Haworth.** Catalogue of an extensive and valuable Collection of British and Foreign Insects. — 1834.

Swammerdam. The Book of Nature, or the History of Insects. — 1758.

Thomson (JAMES). Archives Entomologiques. — Vol. I et II, 1857-1858.

— Arcana Naturæ, ou Archives d'Histoire naturelle. — 1859.

Vallot (JEAN-NICOLAS). Observations d'Histoire naturelle (Sur diverses Tenthrèdes, sur la *Tipula Thomæ*). — 1848.

— Éclaircissements relatifs à plusieurs passages des Mémoires de Réaumur. — 1849.

Varney (WILLIAM). Notes on the habits of various Insects (Hymenoptera, Lepidoptera, Diptera). — 1852.

Verloren. On the comparative Influence of Periodicity and Temperature upon the Development of Insects. — 1860.

— Mémoire (couronné) en réponse à la question suivante : Éclaircir par des observations nouvelles le phénomène de la Circulation dans les Insectes, en recherchant si on peut le reconnaître dans les larves des différents ordres de ces animaux. — 1844.

Villa (ANTONIO). Note su alcuni Insetti osservati nel periodo dell' Eclisse del' 8 juglio 1842.

— Osservazioni entomologiche durante l'Eclisse del 9 ottobre 1847.

Villers (CHARLES-JOSEPH DE). Caroli Linnæi entomologia, faunæ suecicæ descriptionibus aucta, etc. — Vol. I-IV, 1789.

Westwood. On the metamorphoses of Insects. — 1861.

White (ADAM). Wonders on the Insect World. — 1845.

Wollaston (T. VERNON). Brief diagnostic characters of undescribed Madeiran Insects. — 1858.

Yersin. Recherches sur les fonctions du système nerveux dans les animaux articulés. — 1856-1857.

---

2. VOYAGES ET FAUNES (1).

Albin (Eleazar). A Natural History of English Insects. — 1720.

Anonyme. Note descriptive des Insectes que j'ai recueillis à l'île de France depuis le mois de juillet 1805 (manuscrit). — ?

Bianconi (Josephi). Specimina Zoologica Mosambicana. — Fasc. 1 à 14.

Blanchard et **Brullé.** Voyage dans l'Amérique méridionale de M. Alcide d'Orbigny. Insectes. — 1837-1843.

Boheman. Bidrag till Gottlands Insect-Fauna (Coléopt. Orthopt. Hémipt.). — 1850.

— Kongliga Svenska Fregatten *Eugenies* Resa omkring Jorden unter Befäll af C. A. Virgin (Coléoptères par Boheman; Lépidoptères par Wallengren; Hémiptères et Orthoptères, par Stal). — 1851-1853.

Boisduval (J.-A.). Faune entomologique de l'Océan Pacifique, avec l'illustration des Insectes nouveaux recueillis pendant le voyage de l'*Astrolabe*, sous le commandement du vice-amiral Dumont-d'Urville. — 1832-1835.

— Faune entomologique de Madagascar, Bourbon et Maurice; partie des Lépidoptères; avec des notes sur les métamorphoses par Sganzin. — 1834.

Brullé (Auguste). Coup d'œil sur l'Entomologie de la Morée. — 1831.

— Expédition scientifique de Morée : Animaux articulés (Crustacés par Guérin). — 1832.

— Voyage aux îles Canaries, de Webb et Berthelot. Crustacés et Insectes.

(1) Ce paragraphe contient l'énumération de tous les ouvrages d'Entomologie locale qui traitent de plusieurs ordres d'Insectes. Ceux dans lesquels il n'est parlé que d'un seul ordre sont indiqués à cet ordre.

Cederhielm (JOHANN). Faunæ Ingricæ Prodromus, exhibens methodicam descriptionem Insectorum agri Petropolensis. — 1798.

Companyo (Le Dr Louis). Histoire naturelle du département des Pyrénées-orientales.

Tome. 1. Règne minéral. — 1861.
» 2. Règne végétal. — 1864.
» 3. Règne animal. — 1863.

Coquerel (CHARLES). La Monandroptère Agrippante (*M. inuncans* Serv.). — La Mante pustulée (*M. pustulata* Stoll.) — Le Papillon Chrysippe (*Danais chrysippus* L.). — Le papillon Bolina (*Diodema Bolina* L.). — (Extr. de l'Album de la Réunion.)

— Liste des Coléoptères, Hémiptères et Diptères de Madagascar. (Extr. du Voyage à Madagascar par Vinson.) — 1864.

Costa (ACHILLE). Esposizione sommaria delle osservazioni raccolte durante anno 1842, intorno allo sviluppo ed apparizione successiva degli Insetti ne'contorni di Napoli. — 1843.

— Alcune notizie sull'entomologia dell'isola d'Ischia. — 1856.

— Ricerche entomologiche sopra i monte Partenii. — 1858.

Costa (ORONZIO GABRIEL). Fauna Vesuviana, ossia descrizione degli Insetti che vivone ne'Fumajoli del Cratere del Vesuvio. — 1826.

— Fauna di Aspromonte e sue adjacenze. — 1827.

— Degl'Insetti nuovi e rari della provincia di Terra d'Otranto. — 1827.

— Rapporto sulle escursioni fatte al Vesuvio in Agosto, Ottobre-Decembre 1827.

— Fauna del Regno di Napoli (Lepidotteri, Emitteri, Ortotteri). — 1832-1837.

— Statistica fisica ed economica dell'isola di Capri; Atlante. — 1840.

Dufour (LÉON). Lettre à M. le Dr Grateloup sur des excursions au Pic d'Anie, et au Pic d'Amoulat, dans les Pyrénées. — 1836.

— Excursion entomologique dans les montagnes de la vallée d'Ossau (Catalogue de 767 espèces de Coléoptères). — 1843.

— Des zones entomologiques de nos Pyrénées occidentales, et désignation des Insectes qui les habitent. — 1851.

Dufour (Léon). Excursion entomologique aux dunes de Biscarosse et d'Arcachon. — 1854.

— Madrid en 1808 et Madrid en 1854. Excursion dans les Castilles et les montagnes du Guadarrama. — 1856.

— Ma dernière ascension au Pic du Midi de Bagnères, et mon ultime adieu aux Pyrénées. — 1863.

Eichwald (Eduard von). Fauna Caspico Caucasica nonnullis observationibus novis illustrata. — 1841.

Fischer von **Waldheim**. Entomographie de la Russie et Genres des Insectes, avec un catalogue raisonné des espèces de la Russie. — Tomes I, II, III, V. 1820-1851.

Fitch (Asa). Winter Insects of Eastern New-York. — 1847.

Frauenfeld (G. Ritter von). Beitrag zur Insectengeschichte, aus der dalmatinischen Reise (Diptera). — 1855.

— Beitrag zur Fauna Dalmatiens. — 1856.

— Reise von Shanghai bis Sidney auf der k. k. Fregatte *Novara*. — 1859.

— Notizen über die Fauna Hongkong's und Shanghai's. — 1859.

— Diagnosen einiger neuen Insecten und Untersuchung mehrerer Sandproben verschiedener Küstenpunkte, gesammelt während der Reise sr. Majestät Fregatte *Novara*. — 1860.

— Weiterer Beitrag zur Fauna Dalmatiens. — 1860.

— Aufenthalt am Cap der guten Hoffnung. — 1860.

— Notizen gesammelt während meines Aufenthaltes auf Neuholland, Neuseeland, und Taïti. — 1860.

Girard (C.). Natural History of the Red river of Louisiana (Appendix F., Orthopterous Insects, Arachnidians, Myriapods). — 1853.

Graëlls. Descripcion de algunos Insectos nuevos pertenecientes a la Fauna central de España. — 1851.

— Catalogo metodico de los Insectos Coleopteros de los dos primeras familias, observados en España hasta el dia por el vocal de la seccion zoologica. — 1858.

Gronovius. Zoophilacii Gronoviani fasciculus secundus, exhibens enumerationem Insectorum. — 1764.

Guérin-Méneville. Insectes du « Voyage de la *Favorite* ». — 1839.

— Voyage en Abyssinie exécuté pendant les années 1839-1843 (par Th. Lefebvre). — Part. IV, tome VI, les Insectes.

Hagenbach. Symbola Faunæ Insectorum Helvetiæ. Fasc. I (25 spec.). — 1822.

Herrich-Schæffer. Faunæ Insectorum Germaniæ initia (voy. Panzer).

Kirby (William). Fauna boreali-americana, etc. Expedition of sir J. Franklin. — Part. IV, Insects. 1837.

Klug (I.-F.-C.). Symbolæ physicæ, seu Icones et descriptiones Insectorum quæ ex itinere per Africam borealem et Asiam Hemprich et Ehrenberg studio novæ aut illustratæ redierunt. — Fasc. I-V, 1834.

— Verzeichniss von Thieren und Pflanzen, welche auf einer Reise um die Erde gesammelt wurden, von A. Erman. Insecten (Coleoptera) beschrieben von Klug. — 1835.

Lefebvre (Alexandre). Description de divers Insectes inédits recueillis en Sicile. — 1827.

Lucas (Hippolyte). Arachnides, Myriapodes et Thysanoures du « Voyage aux îles Canaries » de Webb et Berthelot. — 1839.

— Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840-1841-1842. Histoire naturelle des Animaux articulés. — T. I-IV, 1849.

— Essai sur les Animaux articulés qui habitent la Crète. — 1853.

Maillard (L.). Notes sur l'île de la Réunion. Annexes F à N.

Annexe *F*. Faune carcinologique, par Alph. Milne-Edwards.
» *G*. Lépidoptères, par A. Guenée.
» *H*. Coléoptères, par A. Deyrolle.
» *I*. Orthoptères, par H. Lucas.
» *J*. Hémiptères, par V. Signoret.
» *K*. Névroptères, par C. de Selys-Longchamps.
» *L*. Hyménoptères, par Sichel.
» *M*. Diptères, par J. Bigot.
» *N*. Myriapodes, par H. Lucas.

Medici (GIUSEPPE). Saggio della Storia naturale del Monte Legnone e del Piano del Colico. — 1836.

Montrouzier. Essai sur la Faune entomologique de la Nouvelle-Calédonie (Balade), et des îles des Pins, Art, Lifu, etc. — 1858.

Mulsant. Souvenirs d'un voyage en Allemagne. — 1862.

Osten-Sacken. Aperçu de l'état actuel des connaissances que l'on a de la Faune entomologique des environs de Saint-Pétersbourg (en langue russe). — 1858.

Palisot de Beauvois. Insectes recueillis en Afrique et en Amérique, dans les royaumes d'Oware, à Saint-Domingue, et dans les États-Unis, pendant les années 1786-1797. — 1 vol. 1805.

Panzer. Faunæ Insectorum Germaniæ initia. Livr. 1 à 110, 1793-1816; Livr. 111 à 190, par HERRICH-SCHÆFFER, 1829-1844.

Perris (EDOUARD). Lettre sur une excursion dans les Grandes-Landes. — 1850.

— Seconde excursion dans les Grandes-Landes. — 1852.

— Nouvelles excursions dans les Grandes-Landes. — 1857.

Perty (MAXIMILIAN). Delectus animalium articulatorum quæ in itinere per Brasiliam annis 1817-1820 collegerunt Spix et Martius. — 1830-1834.

— De insectorum in America meridionali habitantium vitæ genere, moribus ac distributione geographica observationes nonnullæ. — 1833.

Poey (PHELIPE). Memorias sobre la Historia natural de la Isla de Cuba. — 1851.

Rambur. Faune entomologique de l'Andalousie. — 1842-1866.

Reiche. Les Insectes du Voyage en Abyssinie de FERRET et GALLINIER. — 1847.

Rossi (PETER). Fauna Etrusca, sistens Insecta quæ in provinciis Florentina et Pisana præsertim collegit. — Tomes I et II. 1790.

— Mantissa Insectorum, exhibens species nuper in Etruria collectas, adjectis Faunæ Etruscæ illustrationibus ac emendationibus. — Tomes I, II. 1792-1794.

Schiner. Fauna der Adelsberger-, Lueger-, und Magdalenen-Grotte. — 1853.

Schiœdte. Specimen Faunæ subterraneæ. Bidrag til den underjordiske Fauna. — 1849.

Scopoli. Entomologia Carniolica exhibens Insecta Carniolæ indigena et distributa in ordines, genera, species, varietales, methodo Linneana. — 1763.

Scudder (Samuel H.). Remarks on some characteristicts of the Insect-Fauna of the White Mountains. — 1863.

Snellen von Vollenhoven. Over eenige nieuwe soorten van Dagvlinders uit Oost-Indie. — 1860.

Stephens (James-Francis). A Systematical Catalogue of British Insects, etc. — 1829.

— Illustrations of British Entomology.

Haustellata, vol. I-IV. — 1828-1835.

Mandibulata, vol. III-VII. — 1830-1835.

Stierlin (G.). Beitrag zur Insecten-Fauna von Epirus. — 1861.

Wagner (Moritz). Bruchstücke zu einer Fauna der Berberei. — 1841.

— Atlas zu Moritz Wagner's Reisen in der Regentschaft Algier in den Jahren 1836-1838. — 1841.

Walckenaer. Faune parisienne, ou histoire abrégée des Insectes des environs de Paris. — Tomes I, II. 1802.

White (Adam). Notes on some Insects from King Georges Sound (Appendix to Captain Grey's Travels in N.-W. aud W. Australia). — 1841.

— Voyage of Erebus and Terror. Descriptions of Coleoptera and Orthoptera of New-Zealand. — 1846.

3. INSECTES UTILES ET NUISIBLES, VERS A SOIE, ENTOMOLOGIE APPLIQUÉE, ETC.

Anonyme (A. B...). Examen de la première livraison de « l'Histoire des Insectes nuisibles à la vigne » de VICTOR AUDOUIN. — 1841.

— Examen d'un rapport sur la Pyrale, lu à la Soc. d'Agr. de Lyon. — 1843.

— Tournées en avril, mai et juin 1842 dans les vignobles du Beaujolais et du Maconnais pour observer la Pyrale, et faire quelques recherches locales. — 1842.

Aubé (CHARLES). Considérations générales sur la gale et l'Insecte qui la produit. — 1836.

Audouin. Remarques sur la Cochenille du Nopal. — 1839.

Bazin. Maladies des plantes. — 1854.

Bernard-Durand. Méthode et instruction pratique pour l'extinction progressive de la Gattine et des autres maladies constitutionnelles et héréditaires qui peuvent en général frapper le Ver à Soie. — 1860.

Blanchard (ÉMILE). Des ravages occasionnés aux betteraves par la Noctuelle des moissons (*Noctua segetum*) dans le nord de la France, et en particulier dans l'arrondissement de Valenciennes. — 1865.

— La Zoologie agricole, ouvrage comprenant l'histoire entière des animaux utiles et des animaux nuisibles. — Livr. 1 à 15.

Blanchère (H. DE LA). Les Ravageurs des forêts, études sur les Insectes destructeurs des arbres. — 1866.

Blisson (J.-F.-J.). Mémoire sur la destruction des Fourmis, — 1846.

Boisduval. Essai sur l'Entomologie horticole. — 1 vol. 1866.

Bonafous (NORBERT). Notice sur la Mouche qui dévore les Oliviers. — 1862.

Bugnion, Blanchet ET **Forel.** Mémoire sur quelques Insectes qui nuisent à la vigne dans le canton de Vaud. — 1841.

Charrel (J.). Traité des Magnaneries. — 1848.

Chevandier (EUGÈNE). Note sur les ravages produits en 1848 par l'Orgyie pudibonde dans les forêts de hêtres du versant occidental des Vosges, entre Phalsbourg et Cirey. — 1849.

Corberon (DE). Les Hylophthires et leurs ennemis, ou description et iconographie des Insectes les plus nuisibles aux forêts, ainsi que des autres animaux qui font des dégâts dans les bois, avec une méthode pour apprendre à les détruire et à ménager ceux qui leur font la guerre. — 1842.

Costa (ACHILLE). Osservazioni sull' allevamento de' bachi da seta del seme chinese, portato in Italia dal Castellani. — 1860.

Curtis (JOHN). Sixteen reports on the Insects, etc., injurious to agriculture. — 1841-1857.

— Inorganic parts of Plants-Insects. — 1851.

— Farm Insects : being the natural history and economy of the Insects injurious to the field Crops of Great-Britain and Ireland, etc. — 1860.

Dagonet. Notice sur les dévastations opérées par divers Insectes. — 1838.

— Des Insectes nuisibles à l'agriculture observés pendant l'année 1839 (Rongeurs du Pin sylvestre, de la Vigne, des Céréales).

— Des Insectes nuisibles à l'agriculture observés pendant l'année 1840, et particulièrement des larves dévastatrices des céréales (*Oscinis pumilio*).

Debeauvoys (J.-B.). Guide de l'Apiculteur. — 1847.

Delacour (CH.). Essai sur les Insectes qui attaquent les arbres fruitiers. — 1850.

— Sur une Mouche à scie qui attaque les feuilles des poiriers, et sur une mouche voisine qui vit sur le rosier. — 1854.

Desmarest (EUGÈNE). Notice sur les Insectes qui attaquent les plaques métalliques. — 1844.

Doubleday (EDWARD). Note on the Insect forming the chinese galls. — 1848.

Dufour (Léon). Moyen de préserver les céréales des ravages des Insectes. — 1847.

Dumas et **Milne-Edwards.** Note sur la production de la cire des Abeilles. — 1843.

Dutrochet. Rapport sur divers travaux sur la Muscardine. — 1838.

Emmons (Ebenezer). The natural History of New-York. Agriculture. With descriptions of the more common and injurious Insects. — 1854.

Fitch (Asa). First and second, third, fourth and fifth Report on the noxious, beneficial and other Insects of the state of New-York.— — 1856-1859.

— Entomology. Insects injurious (Outlines of the first course of Yale agricultural lectures, by Olcott). — 1860.

— *Aphis tritici.* — 1861.

Fitch et **Harris.** Apple-Tree Pests. — 1853.

Frauenfeld (G. Ritter von). Die Gallen : Versuch die durch Insecten an den Pflanzen verursachten Auswüchse nach ihren Haupttypen und Wachsthumsverhältnissen naturgemäss zu gruppiren. — 1855.

— Die Linsengallen der österreichischen Eichen. Ein Versuch zur vergleichenden Beschreibung der Gallengebilde. — 1856.

— Ueber exotische Pflanzen-Auswüchse erzeugt von Insecten. — 1859.

— Ueber gallenbildende Insekten in Australia. — 1863.

— Das Vorkommen des Parasitismus im Thier und Pflanzenreiche. — 1864.

— Ueber einige Pflanzenverwüster eingesendet von Sr. Durchl. Fürst Colloredo-Mannsfeld. — 1864.

Géhin (J.-B.). Lettre sur la galle des feuilles du poirier. — 1856.

— Notes pour servir à l'histoire des Insectes nuisibles dans le département de la Moselle. — 1856-1860.

N° 1. Introduction. — N° 3. Insectes qul attaquent les Poiriers. 1re partie : Coléoptères. — N° 4. Quelques Insectes des Ormes et des Peupliers. — N° 5. Insectes qui attaquent les Poiriers. 2e partie : Orthoptères, Névroptères, Thysanoptères, Hyménoptères, Hémiptères, Homoptères et Diptères.

Goureau (Ch.). Les insectes nuisibles aux arbres fruitiers, aux plantes potagères, aux cérérales, et aux plantes fourragères. — 1862, supplément 1863.

Guérin-Méneville. Observations sur la Pyrale de la Vigne, et sur les moyens de préserver les vignobles de ses ravages. — 1837.

— Notice sur quelques Insectes nuisibles au Froment, au Seigle, à l'Orge et au Trèfle. — 1843.

— Rapport sur un mémoire de M. Blaud indiquant les moyens propres à détruire les Insectes qui attaquent l'Olivier. — 1844.

— Concours pour de bonnes observations sur les Insectes nuisibles à l'agriculture. — 1845.

— Note sur les Acariens, les Myriapodes, les Insectes, et les Helminthes observés jusqu'ici dans les pommes de terre malades. — 1845.

— Note sur le dommage causé en 1846 aux récoltes d'Olives par la larve du *Dacus Oleæ.* — 1847.

— Nécessité d'introduire l'étude de la Zoologie dans l'enseignement agricole. — 1847.

— De quelques Insectes nuisibles à la récolte de l'huile d'Olive. — 1847.

— Travaux sur la Muscardine. — 1847.

— Des Insectes destructeurs de la Betterave. — 1847.

— De la destruction des Insectes nuisibles au Blé et aux Olives (*Saperda gracilis*, *Dacus Oleæ*).

— Essai sur les Lépidoptères du genre Bombyx qui donnent ou qui donneront de la soie. — 1847.

— Muscardine. — 1848.

— Analyse des expériences sur la Muscardine, et les autres maladies des Vers à Soie en 1849.

— Études sur les maladies des Vers à Soie; observations sur la composition intime du sang chez les Insectes, et surtout chez les Vers à soie en santé et en maladie, et sur la transformation des éléments vivants des globules de ce sang en rudiments du végétal qui constitue la Muscardine. — 1849.

— Énumération des Insectes qui consomment les tabacs, et description du *Catorama Tabaci.* — 1850.

Guérin-Méneville. Extrait des matériaux recueillis à la Magnanerie expérimentale de Sainte-Tulle près Manosque pendant la campagne séricicole de 1850, sur les maladies des Vers à soie, et sur la recherche des moyens d'améliorer leur races. — 1850.

— Insectes nuisibles aux récoltes ; moyens d'arriver à leur destruction. — 1851.

— Observations théoriques et pratiques sur l'industrie de la soie. — 1853.

— Recherches sur les Vers à soie sauvages et domestiques. Dévidage des cocons du *Bombyx Cinthia.* — 1854.

— Situation, maladie, et amélioration des races du Ver à soie. — 1857.

— Note sur les éducations pour graine qu'il conviendrait de faire aujourd'hui pour atténuer les désastreux effets de l'épizootie des Vers à soie. — 1857.

— Moyens pratiques et rationnels de restaurer la graine de Vers à soie. — 1858.

— Rapport sur les expériences théoriques et pratiques de sériciculture faites en 1857 pour la Soc. imp. d'acclimatation à la Magnanerie expérimentale de Sainte-Tulle. — 1858.

— Rapport sur le projet de voyage en Chine de MM. le comte Castellani et Freschi, ayant pour objet d'étudier les Vers à soie dans ce pays et d'y faire de la graine. — 1858.

— Mélanges de Sériciculture : I. Introduction du Ver à soie du Vernis du Japon ; II. Éducation du Ver à soie ordinaire à Cayenne ; III. Épidémie des Vers à soie. — 1859.

— Rapport à S. M. l'Empereur sur les travaux entrepris par ses ordres pour introduire en France et en Algérie le Ver à soie de l'Ailante. — 1860.

— Sur les Vers à soie du Chêne et de l'Ailante. — 1861.

— Nouveaux Vers à soie. — *Saturnia insularis* par Snellen von Wollenhoven. — Notes additionnelles sur la *S. insularis,* par Guérin-Méneville. — *Bombyx Fleuriotii,* par Guérin-Méneville. — 1862.

Guérin-Méneville. Quelques nouvelles des expériences d'éducations agricoles du Ver à soie de l'Ailante faites en 1862.

— Revue de Sériciculture comparée. — 1863.

Guérin-Méneville ET **Perrottet.** Sur un Insecte et un Champignon qui ravagent les Caféiers aux Antilles (*Elachista Coffeella*). — 1842.

Guérin-Méneville ET **Robert.** Recherches sur la Muscardine faites à la Magnanerie de Sainte-Tulle.

— Études sur la Muscardine, maladie des Vers à soie, faites à la Magnanerie expérimentale de Sainte-Tulle. — 1848.

Harris (THADDEUS-WILLIAM). A Treatise on some of the Insects injurious to vegetation. — 1862.

Haberlandt. Ueber eine bisher wenig beobachtete Getreidemotte (*Tinea pyrophagella* Kllr.). — 1864.

— *Cecidomia destructor* Say. Weizengallmücke oder Weizenverwüster. — 1864.

Hammerschmidt. Observationes physiologico-pathologicæ de Plantarum Gallarum ortu, Insectisque excrescentia proferentibus. — 1832.

— De Insectis agriculturæ damnosis utilibusque. — 1832.

Hardy. Rapport sur l'industrie séricicole en Algérie. — 1851.

Héricart de Thury. Observations sur des Charançons qui ravagent des plantations de Pins dans le bois de Boulogne. — 1847.

Herpin. Mémoire sur divers Insectes nuisibles à l'agriculture et plus particulièrement au Froment, au Seigle, à l'Orge et au Trèfle (*Apion trifolii* ou *apricans*). — 1842.

Hombres-Firmas (D'). Recueil de mémoires et d'observations de physique, de météorologie, d'agriculture et d'histoire naturelle. (Ravages causés par les Sauterelles dans le territoire d'Arles en 1819. Sur les Charançons ou Calandres, et en particulier sur une Calandre observée dans le Riz de la Cochinchine.) — 1839-1842.

Julien (STANISLAS-AIGNAN). Résumé des principaux traités chinois sur la culture des Mûriers et l'éducation des Vers à soie. — 1837.

Kunstler (Gust.-Ad.). Ueber Getreideverwüster. — 1864.

Laharpe (de). Rapport présenté à la Société Vaudoise sur les renseignements qui lui sont parvenus au sujet de la destruction du Ver de la Vigne. — 1855.

Leclerc (L.-J.-F.). Essai sur les épispastiques. — 1835.

Levert (A.). Des Vers à soie d'automne. — 1859.

Loche (François de). Essai sur cette question : Quels sont les moyens les plus convenables pour propager la culture de l'Abeille dans les pays montueux tels que la Savoie ?. — 1801.

Loiseleur-Deslongchamps. Rapport sur la culture du Mûrier et les éducations des Vers à soie dans les environs de Paris.

Macquart. Conférences sur les applications de l'Entomologie à l'agriculture.

1re partie : Insectes nuisibles à l'agriculture.

2e partie : Insectes parasites des bestiaux. — 1849.

— Les arbres et arbrisseaux d'Europe et leurs Insectes. — 1852.

— Les plantes herbacées d'Europe et leurs Insectes; pour faire suite aux « Arbres, etc. ». — 1854.

Miot (Henri). Les Insectes auxiliaires et les Insectes utiles. — 1865.

Nourrigat (Émile). Notice sur la nécessité d'étendre la culture du Mûrier. — 1855.

— Nouvelles considérations sur la nécessité d'augmenter la production de la soie en France et sur les causes qui ont amené la maladie des Insectes et les moyens de la prévenir, etc. — 1858.

— De l'influence de la maladie végétale sur le Règne animal et plus particulièrement sur le Ver à soie. — 1859.

— Régénération des races de Vers à soie par les éducations automnales. — 1860.

— Tableau de Sériciculture. — 1854.

Paris. Exposé fait à la commission du Comité agricole de l'arrondissement de Reims relativement à la Pyrale de la Vigne. — 1858.

Passerini (Carlo). Osservazioni e notizie relative alle Larve pregiudicievoli alla planta del Gran Turco. — 1832.

— Osservazioni sopra alcune Larve e Tignole dell' Ulivo. — 1832.

Passerini (Carlo). Rapporto sopra l'Opuscolo del Dr. Pietro Nigra intitolato : « Memoria sopra el Bruco che in quest' anno devasta i seminati dei frumento delle provincie di Bologna, Romagna e Ferrara ». — 1833.

— Alcune notizie sopra una specie d'Insetto del gen. Thrips dannoso agli Ulivi nel territorio di Pietrasanta. — 1834.

— Sopra gli Insetti, e particolarmente sopra alcuni novici alle piante di Gran-Turco di Grano, di Anacio e di Barbietola. — 1837.

— Osservazioni sopra due Insetti nocivi al Solanum tuberosum ed al Morus multicaulis (*Lytta verticalis*, e *Apate sexdentata*). — 1840.

— Notizie relative a tre specie di Insetti novici all' Ulivo (il *Phloiotribus oleæ*, l'*Hylesinus adspersus*, ed una specie di *Coccus*). — 1843.

— Istoria dei Bruci o larve della *Lithosia caniola* communissimi in alcuni anni nella citta di Firenze. — 1844.

— Notizie relative ad Insetti Coleotteri dannosi, ed alcuni ospitanti delle piante del Fico carica. — 1851.

Porro (Charles). Sulla Pioggia animale di Castelvecchio. — 1836.

Prin, Sallé, Arnould, Copin et **Dagonet.** Notice sur les dégâts occasionnés dans le cours de l'année 1837 par quelques Insectes (principalement la Teigne de la Vigne). — 1838.

Robert (Eugène). Note sur les travaux séricicoles exécutés à la Magnanerie de Ste-Tulle. — 1850.

Robinet. Chronique séricicole. — Mars 1847.

Rouillé-Courbe. L'Aylantus glandulosa ou Vernis du Japon, et le *Bombyx Cynthia.* 1re éducation. — 1859.

Smée (Alfred). The Potatoe plant, with the cause of the présent malady (*aphis*). — 1846.

Tulasne (L.-R.). Note sur les Isaria et Sphæria entomogènes.

Vibert. Du Ver blanc, exposé de ses ravages et de la nécessité de le détruire; avec une notice sur le Charançon gris et celui de la Livèche. — 1827.

Villa (Antonio). Degli Insetti carnivori adoperati a distruggere le specie dannose all' agricoltura. — 1845.

— Utilita dei Boschi montani nella Lombardia, specialmente...... .... a difenderli dai guasti massime degli Insetti. — 1847.

4. INSECTES FOSSILES.

Berendt (George-Carl.). Die im Bernstein befindlichen organischen Reste der Vorwelt gesammelt. — 1845.

Brullé (Auguste). Sur le gisement des Insectes fossiles et sur les services que l'étude de ces animaux peut fournir à la géologie. — 1839.

Guérin-Méneville. Note sur la lettre de M. Maravigna sur des Insectes trouvés dans l'ambre de la Sicile. — 1838.

Heyden (Carl von). Fossile Insecten aus der Braunkohle von Sieblos (Coléoptères, Hémiptères, Hyménoptères, Diptères). — 1858.

— Fossile Insekten aus der Rheinischen Braunkohle. — 1859.

— Gliederthiere aus der Braunkohle des Niederrhein's der Wetterau und der Röhn. — 1862.

Heyden (Carl und Lucas von). Fossile Insekten aus der Braunkohle von Salzhausen.

— Bibioniden aus der Rheinischen Braunkohle von Rott.

— Käfer und Polypen aus der Braunkohle des Siebengebirges. — 1866.

Hoenninghaus. Observations sur une espèce fossile de Phrygane (*P. mombachiana*). — 1844.

Meyer (Hermann von). Paleoniscus obtusus, ein Isopode aus der Braunkohle von Sieblos.

Westwood. Contributions to fossil Entomology. — 1854.

II.

OUVRAGES SPÉCIAUX SUR UN SEUL ORDRE.

5. COLÉOPTÈRES.

Amyot (Ch.-J.-B.). *Moluris Pierreti.* — 1835.

Aragona (L.-Aloys). De quibusdam Insectis Italiæ novis aut rarioribus. — 1830.

Aubé (Charles). Pselaphorum monographia cum synonymia extricata. — 1834.

— Species général des Coléoptères de la collection de M. le comte Dejean. Tome VI, Hydrocanthares et Gyrinites. — 1838.

Audouin (Jean-Victor). Observations sur un Insecte Coléoptère qui passe en grande partie sa vie sous la mer (*Blemus fulvescens*). — 1833.

Audouin et **Brullé.** Description des espèces nouvelles ou peu connues de la famille des Cicindélites faisant partie de la collection du Musée. — 1839.

Bach. Käferfauna für Nord- und Mitteldeutschland mit besonderer Rücksicht auf die Preussischen Rheinlande. — Tome I à IV. 1851-1860.

Baudet-Lafarge. Essais sur l'Entomologie du département du Puy-de-Dôme. Monographie des Carabiques du Puy-de-Dôme. — — 1836.

Belval (Th.). Notices sur un Elatéride et sur un Ixode.

Bernard-Deschamps. Recherches microscopiques sur l'organisation des élytres des Coléoptères. — 2e éd., 1845.

Blanchard (Émile). Notice sur les métamorphoses des Coléoptères du genre Téléphore. — 1836.

— Description du *Staphylinus olens* F. — 1836.

— Catalogue de la collection entomologique du Muséum d'Histoire naturelle de Paris. Coléoptères Lamellicornes. — Livraisons 1-2. 1850.

Boheman (Carl-H.). Novæ Coleopterorum species. — 1829.

— Calodromus genus e familia Curculionidum adumbratum et descriptum.

— Insecta Caffrariæ, annis 1838-1845 a J. A. Wahlberg collecta. Part. 1-2. Coleoptera. — 1848-1857.

— Gottlands Insect-Fauna. — 1850.

— Scydmænii, Pselaphii, och Clavigeri funna i Sverige. — 1850.

— Monographia Cassididarum. — Tomes I à IV. 1850-1862.

— Entomologiska Anteckningar under en resa i Södra Sverige. — 1851.

Boisduval et **Lacordaire.** Faune entomologique des environs de Paris. Coléoptères. — 1835.

Bonvouloir (Henri de). Essai monographique sur la famille des Throscides. — 1859.

Brandt et **Erichson.** Monographia generis Meloes. — 1831.

Brême (F. de). Monographie de quelques genres de Coléoptères Hétéromères appartenant à la tribu des Blapsides. — 1842.

— Essai monographique et iconographique de la Tribu des Cossyphides. — Part. 1 et 2. 1842-1846.

Buquet (Lucien). Description de l'*Oxycheila acutipennis*. — 1835.

— Notice sur le genre *Sphenognathus* (*Orthognathus* Dej.) fondé sur une nouvelle espèce de Colombie, le *Prionoides* Buq. — 1839.

— Notice sur deux Coléoptères Longicornes de la tribu des Lamiaires et appartenant au genre *Phacellus* de Dejean. — 1839.

— Description d'un nouveau genre de Longicornes de la tribu des Prioniens. Genre *Stiphilus*. — 1840.

— Description du *Scarabæus Jupiter*. — 1840.

Buquet (Lucien). Espèce nouvelle du genre Hexodon (*H. Montandonii*). — 1840.

— *Calocomus Kreüchelyi* et *Lycius*. — 1840.

— Notes sur le genre Mecosarthron (*M. Buffalus*). — 1840.

— Descriptions de deux Longicornes nouveaux appartenant aux genres *Stenaspis* et *Galissus*. — 1841.

— Description de l'*Heteropalpus pretiosus*. — 1843.

— Sur le genre nouveau *Trestonia* (Longicornes). — 1860.

Burmeister (H.-C.-C.). Zur naturgeschichte der Gattung Calandra, nebst Beschreibung einer neuen art, *C. Sommeri*. — 1837.

Burmeister et **Schaum**. Kritische revision der Lamellicornia melitophila. — 1840.

— Observations sur les affinités naturelles de la famille des Paussidæ. — 1841.

Candèze (E.). Monographie des Elatérides. — Tomes I à IV. 1857-1863.

— Histoire des métamorphoses de quelques Coléoptères exotiques. — 1861.

— Élatérides nouveaux. — 1864.

Chapuis. Monographie des Platypides. — 1866.

Chapuis et **Candèze**. Catalogue des larves des Coléoptères connues jusqu'à ce jour, avec la description de plusieurs espèces nouvelles. — 1853.

Chaudoir (Maximilien de). Énumération des Carabiques et Hydrocanthares recueillis pendant un voyage au Caucase et dans les provinces transcaucasiennes (Hydrocanthares, par Hochhuth). — 1846.

— Descriptions sommaires d'espèces nouvelles de Cicindélètes et de Carabiques. — 1862.

— Descriptions de Cicindélètes et Carabiques nouveaux. — 1863.

— Note sur les genres *Dromica*, *Tricondyla* et *Collyris*. — 1864.

— Catalogue des Cicindélètes de sa collection. — 1865.

— Essai sur les Féronies de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. — 1865.

Chaudoir (Maximilien de). Description d'une *Anthia* inédite et de quatre nouvelles *Polyhirma*. — Supplément à la monographie du genre *Pelecium*. — 1866.

Chevrolat (Aug.). Doryphore (*D. 21-punctata*). — 1830.

— *Dryophilus* (*D. anobioides*). — 1832.

— Mémoire sur un nouveau genre de Coléoptères de la famille des Mélasomes (*Leptonychus*). — 1833.

— Coléoptères du Mexique. — 1834-1842.

— Coléoptères de Syrie. 1er mémoire. — 1854.

— Réflexions et notes synonymiques sur le travail de M. James Thomson sur les Cérambycides, avec descriptions de quelques espèces nouvelles. — 1861.

— Descriptions de Coléoptères nouveaux d'Algérie. — 1861.

— Clytides d'Asie et d'Océanie. — 1863.

— Descriptions de Coléoptères d'Espagne nouveaux ou peu connus. — 1865.

Christy (William). Remarks on a species of Calandra occurring in the stones of Tamarinds. — 1834.

Clark (Hamlet). Monograph of Halticidæ in the collection of the British Museum. — 1860.

— Catalogue of the Dytiscidæ and Gyrinidæ of Australasia with descriptions of new species. — 1862.

— On the Mexican species of Hydropori. — 1862.

— Catalogue of Halticidæ (being a continuation of the British Museum Catalogue). — 1863.

— A catalogue of Phytophaga. Part. I (1. Sagridæ, 2. Donacidæ, 3. Crioceridæ, 4. Megalopidæ). With an Appendix containing descriptions of new species, by Bates and Clark. — 1866.

Comolli (Antonio). De Coleopteris novis ac rarioribus minusve cognitis provinciæ Novocomi. — 1837.

Cristofori (Josephi de). Catalogus in IV sectiones divisus rerum naturalium in museo exstentium J. de Cristofori et G. Jan. — 1832-1833.

Crotch (G. R.). A catalogue of British Coleoptera. — 1863.

— Catalogue of British Coleoptera (second edition). — 1866.

Curtis (JOHN). Critical remarks upon the British Elateridæ, with descriptions of some of the species. — 1854.

— Remarks relative to the affinities and analogies of natural objects, more particularly of Hypocephalus, a genus of Coleoptera. — 1854.

Debey (M.). Beiträge zur Lebens- und Entwickelungsgeschichte der Rüsselkäfer aus der familie der Attelabiden. — Abth. I : Der Trichter Wickler *Rhynchites Betulæ* Gyll. — 1846.

Dejean. Species général des Coléoptères de sa collection. Carabiques. — 5 vol., 1825-1838.

— Catalogue des Coléoptères de sa collection. 3e édit., 22,399 esp. — 1837.

Dejean, Boisduval ET **Aubé.** Iconographie et Histoire naturelle des Coléoptères d'Europe. — 5 vol., 1829-1840,

Desmarest (ANSELME-GAETANO). Mémoire sur une espèce d'Insectes des environs de Paris dont le mâle et la femelle ont servi de type à deux genres différents (*Drilus*). — 1824.

— Observations sur les métamorphoses du Cochleoctone vorace. — 1824.

Deyrolle (HENRI). Description des Buprestides de la Malaisie, recueillis par M. Wallace pendant son voyage dans cet archipel. — 1864.

Dufour (LÉON). Mémoire sur les métamorphoses de la *Pyrochroa coccinea.* — 1840.

— Histoire des métamorphoses et de l'anatomie des Mordelles. — 1840.

— Histoire des métamorphoses de l'*Elater Rhombeus.* — 1840.

— Études sur la larve du *Potamophilus.* — 1861?

Dupont (H.). Description du genre Heterosternus (*H. buprestoides*). — 1832.

— Monographie des Trachydérides. — 1839.

Elditt (H.-L.). Die metamorphose des *Caryoborus* (*Bruchus*) *Gonagra* F. — 1860.

Entomologische Hefte. (Monograph. *Hister, Haltica, Dorcatoma*). — 1803.

Erichson (W.-F.). Genera Dyticeorum. — 1832.

— Die Käfer der Mark-Brandenburg. — 1837.

— Genera et species Staphylinorum. — 1840.

— Naturgeschichte der Insecten Deutschlands. Vol. III. — 1848.

Fabricius (J.-C.). Systema Eleutheratorum, secundum ordines, genera, species, etc. 2 vol. — 1801.

Fairmaire (Léon). Essai sur les Coléoptères de la Polynésie. — 1849.

Fairmaire et **Germain.** Coleoptera chilensia. I, II. — 1860-1861.

Fairmaire et **Laboulbène.** Faune entomologique française. Livr. 1, 2, 3. Coléoptères. — 1854-1856.

Faldermann (Franz). Species novæ Coleopterorum Mongoliæ et Siberiæ. — 1833.

— Coleopterorum ab ill. Bungio in China boreali, Mongolia, et montibus Atlaicis collectorum, necnon ab ill. Turczaninoffio et Stschukino e provincia Irkutzk missorum illustrationes. — 1835.

Fauvel (A.). Synopsis des espèces normandes du genre *Micropeplus* Latr. — 1861.

Ferté-Sénectère (de la). Description de dix Carabiques nouveaux du Texas, et d'une espèce nouvelle de Buprestide de France. — 1840.

— Monographie des *Anthicus* et genres voisins, Coléoptères Hétéromères de la tribu des Trachélides. — 1848.

Fischer von Waldheim. Spicilegium entomographiæ Rossicæ. — 1844.

Fischer (Léopold-Henri). Dissertatio inauguralis zoologica, sistens enumerationem Coleopterorum circa Friburgum Brisgauviæ indigenarum. — 1843.

— Microscopische Untersuchungen über die Käferschuppen. — 1846.

Fitch (Asa). Insects of Algiers from the Museum of natural history of Paris. — 1853.

Foudras. Altisides de « l'Histoire naturelle des Coléoptères de France par MULSANT ». — 1860.

Frauenfeld (G. RITTER VON). Ueber die ersten Stände von *Plinthus Megerlei* Pr. — 1854.

— Beitrag zur Metamorphosengeschichte. II. Die Rüsselkäfer. — 1863.

Garnier (J.). Essai sur les Carabiques du département de la Somme. — 1836.

— Entomologie du département de la Somme. 2ᵉ notice. Eupodes. — 1838.

Gebler. Coleopterorum species novæ a Dʳ Schrenk in deserto Kirgiso songorico anno 1843 detectæ. — 1860.

Gehin (J.-B.). Catalogue des Coléoptères de sa collection. I. Cicindéliens; II. Dytisciens, Gyriniens. — 1851-1852.

— Coléoptères nouveaux ou peu connus. Décade I. Buprestiens. — 1855.

— Catalogue synonymique des Coccinelliens observés dans le département de la Moselle. — 1855.

Gehin ET **Fournel.** Catalogue des Insectes Coléoptères des environs de Metz. — 1846.

Gemminger (MAX). Systematische Uebersicht der Käfer um München, ein Beitrag zu den Localfaunen Deutschlands. — 1851.

Géné (CARLO-GIUSEPPE). De quibusdam Insectis Sardiniæ novis aut minus cognitis. — 1839.

Germar (E.-F.). Insectorum species novæ aut minus cognitæ. Coleoptera. — 1824.

Gistel (JOHANNES). Enumeratio Coleopterorum agri Monacensis. — 1829.

— *Mesoclastus paradoxus*, eine neue Familie, Sippe und Gattung aus der Ordnung der Käfer. — 1836.

— Systema Insectorum, etc.; t. I. Coleoptera. Part. I. *Manticora-Dromica*; Part. II. *Dromica-Cymindis*. — 1837-1838.

— Achthundert und zwanzig neue oder unbeschriebene wirbellose Thiere. — 1857.

Godart (A.). Description d'un Coléoptère nouveau de la tribu des Brachélytres (*Staphylinus Mulsanti*). — 1850.

Godart (A.). Description d'une espèce nouvelle du genre Ammœcius — 1852.

Godelinais (DE LA). Catalogue des Coléoptères du département d'Ille-et-Vilaine. — 1865.

Gory (HIPP.-LOUIS). Monographie des Sisyphes. — 1833.

— Histoire naturelle et Iconographie des Insectes Coléoptères. T. III, Monographie des Clytus (pour le reste, voyez LAPORTE). — 1841.

Graëlls. Noticias sobre las larvas de las Agapantias, que podran utilizarse en la historia general de este genero. — 1850.

Gredler. Eine coleopterologische excursion auf die Stamser Alpe in Oberinnthale von Tirol. — 1863.

Grenier (A.). Catalogue des Coléoptères de France et matériaux pour la Faune française. — 1863.

Guérin-Méneville. Matériaux pour une classification des Mélasomes. — 1834.

— Description du genre Calognathus (*C. Chevrolati*). — 1836.

— Note sur des Insectes coléoptères du genre Anthrène. — 1838.

— Description d'une espèce aptère du genre Ptilium (*P. apterum*). — 1839.

— Monographie du genre Eupholus. — 1842.

— Monographie des genres Scirtes et Eucinetus. — 1843.

— Insectes nouveaux observés sur le plateau des Cordillières et dans les vallées chaudes de la Nouvelle-Grenade; avec des notes relatives à leurs mœurs par J. GOUDOT. — 1843.

— Genre Bradytoma (*B. aurita*). — 1843.

— Genre Octoglossa (*O. femoralis*). — 1843.

— Monographie du genre Elodes. — 1843.

— Monographie du genre Cladotoma. — 1843.

— Monographie du genre Selasia. — 1843.

— Monographie du genre Ptyocerus. — 1843.

— Monographie du genre Sandalus. — 1843.

— Monographie du genre Rhipicera. — 1843.

Guérin-Méneville. Description du genre Chamærhipis (*C. senegalensis*). — 1843.

— Description du genre Basodonta (*B. nigricornis*). — 1843.

— Description de quelques Coléoptères de la Nouvelle-Grenade. — 1844.

— Description de quelques-uns des Insectes les plus remarquables découverts par M. Delegorgue dans les pays des Boschimans, des Amazoulous, etc., pendant les années 1838-1844. — 1845.

— Décade entomologique (Coléoptères). — 1847.

— Catalogue des Insectes Coléoptères recueillis par M. Gaetano Osculati pendant son exploration de la région équatoriale sur les bords du Napo et de l'Amazone. — 1855.

— Études sur les Graphipterus. — 1859.

Gyllenhal. Insecta Suecica descripta. Classis I. Coleoptera sive Eleutherata. — Pars I-IV. 4 vol. 1808-1827.

Haan (DE). Mémoire sur les métamorphoses des Coléoptères. — 1836.

Haldeman. Materials towards a history of the Coleoptera Longicornia of the United States. — 1847.

— Corrections and additions to his paper on the Longicornia of the United States. — 1847.

— Descriptions of North American Coleoptera, chiefly in the cabinet of J.-L. Le Conte, with references to described species. — 1848.

— Cryptocephalinorum Borealis Americæ diagnoses, cum speciebus novis Musei Lecontiani. — 1849.

Hanbury (DANIEL). Notes on two Insects products from Persia (*Larinus maculatus* et *mellificus*). — 1859.

Harris (T.-W.). Remarks upon *Scarabæus Goliathus* and other African Beetles allied to it. — 1839.

Heeger. 1° Trente planches de Carabiques; 2° douze planches (8 Col., 2 Lépid., 2 Dipt.).

Heer. Geographische Verbreitung der Käfer in der Schweizer Alpen, besonders nach ihren Höhenverhältnissen. — 1834.

— Fauna Coleopterorum Helvetica. — 1841-1842.

Helmuth (C.-A.). New species of Mordellidæ collected in Illinois. — 1865.

Herbst. Natursystem aller bekannten in- und ausländischen Insecten; nach dem System des Ritters Carl von Linné bearbeitet (von C.-G. Jablonsky). Die Käfer. Tomes I-X et Atlas. — 1785-1806.

Heyden (L. von), Ueber *Calathus fulvipes* Gyll. und dessen vermeintliche varietät *C. Lasserrei* Heer.

Hope (F.-W.). Buprestidæ. — 1836.

— The Coleopterist's Manual. — Tomes I-III, 1837-1840.

— Observations sur les Érotyles, avec la description de plusieurs nouveaux genres et de quelques espèces inédites. — 1841.

— A Catalogue of the Lucanoid Coleoptera in the collection of the Rev. Hope, together with descriptions of the new species therein contained. — 1845.

Jacquelin du Val. Genera des Coléoptères d'Europe. Curculionides. Cicindélides et Carabiques. — 1854-1855.

Jekel (Henri). C. I. Schœnherr genera et species Curculionidum ab Jekel recensus et ordinatus. — 1849.

— Fabricia entomologica. Livr. 1. 2, 3. — 1854-1859.

— Insecta Saundersiana. Coleoptera. Curculionides. — 1855.

— Descriptions of new Curculionidous Beetles collected on the voyage of H. M. S. Herald. — 1858.

— Remarks on the pollinosity of the genera Lixus and Larinus. — 1860.

— Observations suggérées par les notes de M. Chevrolat sur les Cérambycides de M. Thomson. Lamiadæ. — 1861.

Kampmann. Catalogus Coleopterorum vallis rhenanæ alsatico badensis. — 1860.

Kiesenwetter (von). Naturgeschichte der Insecten Deutschlands. — Tome IV, 1863.

Klug (J.-C.-F.). Entomologische monographien. (Dessins originaux.) — 1824.

— Bericht über eine auf Madagascar veranstaltete Sammlung von Insecten aus der Ordnung Coleoptera. — 1833.

— Bestimmung dreier neuen Gattungen und Auseinandersetzung einiger verwandten Arten von Madagascar aus den Familien Cicindeletæ und Carabici. — 1835.

Kraatz. Naturgeschichte der Insecten Deutschlands. Vol. II. Staphylini. — 1858.

— Die Staphylinen Fauna von Ostindien, insbesondere der Insel Ceylon. — 1859.

Küster (H.-C.). Die Käfer Europa's. Livr. 1-23. — 1844-1852.

Laboulbène. Recherches sur les appareils de la digestion et de la reproduction du *Buprestis* (*Anthaxia*) *manca*. — 1857.

Labram ET **Imhoff.** Singulorum generum Curculionidum unam alteramve speciem additis iconibus a David Labram ad naturam delineatis illustravit L. Imhoff. — Die Gattungen der Rüsselkäfer. Liv. 1 à 14. — 1838-1845.

Lacordaire (TH.). Essai sur les Coléoptères de la Guyane française. — 1833.

— Monographie des Erotyliens, famille de l'ordre des Coléoptères. — 1842.

— Révision de la famille des Cicindélides, accompagnée de la description de quelques genres nouveaux. — 1842.

— Monographie des Coléoptères subpentamères de la famille des Phytophages. — Tomes I, II. 1848.

— Genera des Coléoptères, ou exposé méthodique et critique de tous les genres proposés jusqu'ici dans cet ordre d'Insectes. — Tomes I-VII. 1854-1860.

Laporte (F.-L. DE). Description de l'*Oplopus atriplicis*. — 1832.

— Description du *Pachydema nigricans*. — 1832.

— Études entomologiques, ou descriptions des insectes nouveaux, et observations sur leur synonymie (Carnassiers). — 1834.

Laporte ET **Gory.** Histoire naturelle et Iconographie des Insectes Coléoptères. Tomes I, II et IV. Buprestides. T. III, *Clytus*, voyez GORY. — 1837-1841.

Latreille. Distribution méthodique de la famille des Serricornes. (Ouvrage posthume.) — 1834.

Le Conte (JOHN L.). Revision of the Elateridæ of the United States. — 1853.

— Note on the Amaræ of the United States. — 1855.

Le Conte (JOHN L.). Analytical table of the species of Hydroporus found in the United States, with descriptions of new species. — 1855.

— Synopsis of the Hydrophilidæ of the United States. — 1855.

— Synopsis of the Lathridiides of the United States, and northern contiguous territories. — 1855.

— Synopsis of the Pyrochroides of the United States. — 1855.

— Revision of the Cicindelæ of the United States. — 1856.

— Synopsis of the Phalacridæ of the United States. — 1856.

— Analytical table of the species of Chlænius found in the United States. — 1856.

— Synopsis of the Mycetophagidæ of the United States. — 1856.

— Notice on three genera of Scarabeidæ found in the United States. — 1856.

— Note on the genus Lithodus Schönh. — 1856.

— Synopsis of the species Clivina and allied genera inhabiting the United States. — 1857.

— Catalogue of the species of Bembidium found in the United States, and contiguous northern regions. — 1857.

— Index to the Buprestidæ of the United States described in the work of Laporte et Gory, with notes. — 1857.

— Descriptions of new species of Coleoptera chiefly collected by the United States and Mexican Boundary commission, under major W. H. Emory. — 1858.

— The Coleoptera of Kansas and eastern New Mexico. — 1859.

— Classification of the Coleoptera of North America. — 1861-1862.

— List of the Coleoptera of North America. Part. I. — 1863.

— New species of North American Coleoptera. Part. I. — 1863.

— Note on the species of Myodites Latr. inhabiting the United States. — 1865.

— Note on the species of Harpalus inhabiting America, north of Mexico. — 1865.

Le Conte (John L.). On the species of Galeruca and allied genera inhabiting North America. — 1865.

— Prodromus of a monograph of the species of the Tribe Anobiini, of the family Ptinidæ, inhabiting North America. — 1865.

— List of the Coleoptera of North America. — 1866.

— New species of North American Coleoptera. — 1866.

Lefebvre (Alexandre). Insertion de deux pattes surnuméraires au trochanter de la patte supérieure gauche d'un *Scarite pyracmon.* — 1831.

— Description de la *Leptura Silbermanni.* — 1835.

Le Grand (Gustave). Liste des Coléoptères du département de l'Aube. — 1861.

Leprieur. Matériaux pour servir au complément de la faune Vogéso-Rhénane. Notes sur quelques Coléoptères des environs de Colmar. — 1865.

Lequien. Monographie du genre Anthia Weber. — 1832.

Lespès (Charles). Note sur quelques Insectes des grottes de l'Ariége. — 1857.

Levrat. Études entomologiques. Coléoptères. Cahier 1. — 1859.

Lucas (Hippolyte). Aperçu des espèces nouvelles d'Insectes qui se trouvent dans les possessions françaises du nord de l'Afrique. Décades 1e et 2e. — 1842.

— Observations sur les métamorphoses de la *Lachnæa vicina* Lacord. — 1851.

— Note sur un nouveau genre de la famille des Longicornes (*Sympiezocera*) qui habite les possessions françaises du nord de l'Afrique. — 1853.

Mac-Leay (Will.-Sharp.). Annulosa Javanica, ou description des Insectes de Java, précédés d'un extrait des Horæ entomologicæ. — 1833 (ed. Lequien).

Mæklin. Symbolæ ad cognitionem specierum Fennicarum generis Mycetopori. — 1847.

Mannerheim (von). Description de quarante nouvelles espèces de Scarabées du Brésil. — 1829.

Mannerheim (von). Mémoire sur quelques genres et espèces de Carabiques. — 1837.

— Énumération des Buprestides et description de quelques nouvelles espèces de cette tribu de la famille des Sternoxes de sa collection. — 1837.

— Mémoire sur un genre nouveau de Coléoptères du Mozambique (*Eupyga Besckii*). — 1838.

— Die Käfer der Mark Brandenburg, beschrieben von Erichson. Analyse. — 1840.

— Notice sur la collection de Coléoptères de M. le comte Dejean. — 1842.

— Beitrag zur Käferfauna der Aleutischen Inseln, der Insel Sitka und Neu-Californiens. — 1843. — Suppl. 1, 2, 3. 1846-1852-1853.

— Mémoire sur la récolte d'Insectes Coléoptères faite en 1842. — 1843.

— Mémoire sur la récolte d'Insectes Coléoptères faite en 1843. — 1844.

— Description de quelques nouvelles espèces de Coléoptères de Finlande. — 1844.

— Description de quelques autres nouvelles espèces de Coléoptères de Finlande. — 1844.

— Relation d'un voyage fait en 1844 en Suède, en Danemark, et dans le nord de l'Allemagne (Lettre à Fischer de Waldheim). — 1844.

— Versuch einer monographischen Darstellung der Käfergattungen Corticaria und Lathridius. — 1844.

— Observations critiques sur quelques espèces de Carabiques de Californie (Lettre à M. Menetriès). — 1845.

— Insectes Coléoptères de la Sibérie orientale nouveaux ou peu connus. 2 fasc. — 1849-1852.

Marseul (de). Catalogue des Coléoptères d'Europe. — 1857.

— Catalogue des Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée en Afrique et en Asie. — 1863.

Marshall. Corynodinorum recensio, a subfamily of the Eumolpidæ.

Melsheimer. Catalogue of the described Coleoptera of the United States.— 1853.

Menetriès. Catalogue d'Insectes recueillis entre Constantinople et le Balkan (235 Col., 2 Lépid.). — 1838.

— Essai d'une monographie du genre Anacolus, de la famille des Capricornes. — 1839.

— Monographie du genre Calisthenes. — 1843.

Mocquerys (Emile). Recueil de Coléoptères anormaux. N°s 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8. — 1856-1865.

— Énumération des Insectes Coléoptères observés jusqu'alors dans le département de la Seine-Inférieure, avec la manière de les chasser et le nom des plantes sur lesquelles on en rencontre plus particulièrement quelques-uns. — 1857.

Morawitz (Auguste). Vorläufige Diagnosen neuer Carabiciden aus Hakodade. — 1862.

— Vorläufige Diagnosen neuer Coleopteren aus Südost-Sibirien. — 1862.

Motschulsky (V. de). Note sur le genre Bryaxis. — 1836.

— Insectes de la Sibérie rapportés d'un voyage fait en 1839-1840. — 1842.

— Die Coleopterologischen Verhältnisse und die Käfer Russlands. — 1846.

— Remarques sur sa collection des Coléoptères russes. 3e article. — 1846.

— Antwort an Dr Gebler auf einige seiner Bemerkungen in der n° II des Bulletins, etc. — 1847.

— Études entomologiques. — Tomes I, II, III, XI. — 1853-1862.

— Essai d'un Catalogue des Insectes de l'île de Ceylan. Liv. I. — 1861.

Müller (Julius). Verzeichniss der bis jetzt in Mähren und Oesterr. Schlesien aufgefundenen Coleopteren. — 1863.

Mulsant (C.). Histoire naturelle des Coléoptères de France.

Longicornes. — 1839.

Lamellicornes. — 1842.

Palpicornes. — 1844.

Sulcicolles, Sécuripalpes. — 1846.

Latigènes. — 1854.

Pectinipèdes. — 1856.

Barbipalpes, Longipèdes. Latipennes. — 1856.

Vésicants. — 1857.

Angustipennes. — 1858.

Rostrifères. — 1859.

Altisides, par FOUDRAS. — 1860.

Mollipennes. — 1862.

Longicornes. — 1863.

Angusticolles, Diversipalpes. — 1864.

Térédiles. — 1864.

Colligères. — 1866.

Mulsant (C.). Dissertation sur le Cossus des anciens (Larve du *Cerambyx heros*). — 1841.

— Description de quelques Coléoptères inédits. — 1843.

— Essai monographique du genre Cyclonotum. — 1844.

— Note pour servir à l'histoire de l'*Akis punctata.* — 1844.

— Note pour servir à l'histoire des Donacies. — 1846.

— Opuscules entomologiques. Cahiers 1-4, 9-13. — 1852-1862.

Murray (ANDREW). Catalogue of the Coleoptera of Scotland. — 1853.

— On the genus Cercyon, with a short monographical synopsis of the British Sphæridiidæ. — 1853.

— Monograph of the genus Catops. — 1856.

— Descriptions of new Coleoptera from the Western Andes and the neighbourhood of Quito. — 1857.

— On the geographical relations of the Coleoptera of Old Calabar.

— Monograph of the family of Nitidulariæ. — 1864.

Narcillac (DE). Observations sur le trochanter dans la famille des Carabiques. — 1853.

Nordmann (VON). Symbolæ ad monographiam Staphylinorum. — 1837.

Ogier de Baulny. Notice sur quelques espèces de Coléoptères prises aux environs d'Auxerre et de Chatel-Censoir. — 1860.

Olivier. Entomologie, ou histoire naturelle des Insectes, avec leurs caractères génériques et spécifiques, leur description, leur synonymie, et leur figure enluminée (Coléoptères). 6 vol. texte et 2 vol. pl. — 1789-1808.

Panzer. Voets Beschreibungen und Abbildungen hartschaaliger Insecten Coleoptera Linn. — 1802.

Paykull (von). Monographia Staphylinorum Sueciæ. — 1789.

— Fauna Suecica. Insecta. Coleoptera. — Tomes I-III. 1798-1800.

— Monographia Histeroidum. — 1811.

Perez-Arcas. Insectos nuevos ò poco conocidos de la fauna española. Part. I et II. — 1865.

Perrier et **de Manuel.** Observations sur quelques Coléoptères de la Savoie. — 1855.

Perris (Édouard), Notes pour servir à l'histoire des Cionus. — 1849.

— Notes sur les métamorphoses de divers Agrilus, pour servir à l'histoire des Buprestides. — 1851.

— Notes pour servir à l'histoire des Phytonomus et des Phytobius. — 1851.

Perroud. Description de quelques Coléoptères nouveaux ou peu connus, tribu des Carabiques, famille des Troncatipennes, section des Anthiaires. — 1845.

— Mélanges entomologiques. Part. 2 et 3. — 1853-1855.

Pictet (François-Jules). Note sur les organes respiratoires des Capricornes. — 1836.

Putzeys (H.). Prémices entomologiques (Monographie du genre *Pasimachus*; 62 esp. nouv. de Cicindel. et Carabid.). — 1845.

— Monographie des Clivina et genres voisins, précédée d'un tableau synoptique des genres de la tribu des Scaritides. — 1845.

— Broscosoma Carabidum genus novum. — 1846.

— Révision des Clivines de l'Australie. — 1865.

— Étude sur les Amara de la collection de M. le baron de Chaudoir. — 1866.

— Note sur les Notiophilus. — 1866.

Reiche (L.). Note sur le genre Lamprima, et description d'une nouvelle espèce (*L. Micardi*). — 1840.

— Coléoptères de Colombie. Decas sexta. — 1843.

— Catalogue des espèces d'Insectes Coléoptères recueillies par M. F. de Saulcy pendant son voyage en Orient. — 1854.

— Nouvelles espèces des genres Lucanus et Onitis. — 1856.

Robineau-Desvoidy. Catalogue des Coléoptères du canton de Saint-Sauveur-en-Puysaye (Yonne). Longicornes. — 1853.

— Idem. Criocérides. — 1854.

Rogers (Frédérick). Synopsis of species of Chrysomela and allied genera inhabiting the United States. — 1856.

Rojas (de). Description de deux nouvelles espèces de Coléoptères provenant de la République de Venezuela (*Colobogaster Acostæ* et *Tæniotes Pazii*). — 1856.

Rosenhauer (W.-G.). Beiträge zur Insekten-fauna Europas. — Die Käfer Tyrols. — 1847.

Roth (Johann R.). Diagnosen neuer Coleoptera aus Abyssinien (100 spec.). — 1851.

Rouget (Auguste). Catalogue des Insectes Coléoptères du département de la Côte-d'Or. — 1854.

Roussel (C.). Recherches sur les organes génitaux des Insectes coléoptères de la famille des Scarabéides. — 1860.

Schaum. Naturgeschichte der Insecten Deutschlands. Vol. I (Carabiques). — 1860.

Schiœdte. Genera og species af Danmarks Eleutherata, at tjene som Fauna for denne orden og som indledning til dens anatomie og historie. Tome I, part. 1, 2. — 1841.

Schœnherr. Genera et species Curculionidum, etc. — 8 vol. 1833-44.

— Mantissa secunda familiæ Curculionidum, seu descriptio novorum quorumdam generum Curculionidum. — 1847.

Scriba (W.). Die Käfer im Grossherzogthum Hessen und seiner nächsten Umgebung. — 1863.

Seidlitz (G.). Monographie der Curculioniden-gattung Peritelus Germ. — 1865.

Silbermann. Note monographique sur le genre Odontopus. — 1834.

Solsky (Simon de). Description de quelques nouvelles espèces de Staphylinides. — 1864.

Spinola (Maximilien). Dei Prioniti e dei Coleotteri ad essi piu affini osservazioni. — 1843.

— Essai monographique sur les Clérites. — 1844.

Stephens. Manual of British Coleoptera or Beetles, etc. — 1839.

Strauch (Alexander). Catalogue de tous les Coléoptères décrits dans les Annales de la Société entomologique de France depuis 1832 jusqu'à 1859. — 1861.

Sturm (Jacob). Deutschlands Insecten. Käfer. Tomes I, XXI. — 1805-1851.

— Catalog der Käfersammlung von J. Sturm. — 1843.

Targioni Tozzetti (Adolfo). Come sia fatto l'organo che fa lume nella Lucciola volante dell' Italia centrale (*Luciola italica*) e come le fibre muscolari in questo ed altri Insetti ed artropodi. — 1866.

Tarnier (Frédéric). Coléoptères des îles Açores. — 1860.

Thomson (C.-G.). Öfversigt af de arter inom Insekt-familjen Cyphonidæ, som blifvit funna i Sverige. — 1855.

— Öfversigt af de arter inom familjen Dytisci, som blifvit anträffade på scandinaviska Halfön. — 1855.

— Öfversigt af de arter tillhörande Slägtet Oxypoda, som blifvit funna i Sverige. — 1855.

— Öfversigt af de arter tillhörande Insectfamiljen Trycholerygia, som blifvit funna i Sverige. — 1855.

— Några nya arter af Insekt-slägtet Homalota. — 1856.

Thomson (James). Description de quatre Lucanides nouveaux, d'une Cicindèle et de deux Longicornes, précédée du Catalogue des Coléoptères Lucanoïdes de Hope (1845) et de l'arrangement méthodique adopté par Lacordaire pour sa famille des Pectinicornes. — 1856.

— Description de dix Coléoptères. — 1856.

Thomson (James). Monographie des Cicindélides, ou exposé méthodique et critique des tribus, genres et espèces de cette famille. — 1857.

— Wallace, Voyage dans l'Asie orientale. Fragments entomologiques renfermant la description de Coléoptères nouveaux ou rares. — 1858.

— Essai d'une classification de la famille des Cérambycides et matériaux pour servir à une monographie de cette famille. — 1860.

— Musée scientifique, ou recueil d'Histoire naturelle (Coléoptères). Liv. 1-3. — 1860.

— Monographie du genre Mormolyce. — 1862.

Truqui (Eugen.). Amphicoma et Eulasia Insectorum Coleopterorum genera monographiæ disserta. — 1847.

— Anthicini Insulæ Cypri et Syriæ. — 1855.

Villa (Antonio). Catalogus A, continens illas species Coleopterorum a collectione Knœrleiniana quarum aut plura, aut permulta individua in duplo exstant. — 1832.

— Coleoptera Europæ dupleta in collectione Villæ. — 1833.

— Supplementum Coleopterorum Europæ dupletorum Catalogo. — 1835.

Villa (Antonio et Giovanni Battista). Catalogo dei Coleopteri della Lombardia. — 1844.

— Le Cetonie. — 1856.

Waterhouse. Description of the male of *Goliathus torquatus*, an Insect belonging to the order Coleoptera, and family Cetoniidæ. — 1838.

Wencker et **Silbermann.** Catalogue des Coléoptères de l'Alsace et des Vosges, suivi de descriptions d'espèces nouvelles par MM. Ch. Brisout de Barneville et Wencker. — 1866.

Wesmael. Sur un cas de renversement de jambe, compliqué de brièveté, chez un Coléoptère (*Platycerus parallelipipedus*). — 1838.

Westwood. Descriptions of some Coleopterous Insects from Tropical Africa, belonging to the section Heteromera. — 1841.

— On the Lamellicorn Beetles which possess exserted mandibles and labrum, and 10-jointed antennæ. — 1845.

Westwood. Descriptions of seventeen new species of the family Paussidæ; two from Australia. — 1849.

— Descriptions of three new genera of exotic Coleoptera. — 1851.

— Descriptions of some new species of the Coleopterous family Paussidæ, with a synopsis of the family. — 1852.

— On the Lamellicorn Beetles which possess exserted mandibles and labrum and 10-jointed antennæ; being a supplement to a precedent memoir. — 1852.

— Supplemental descriptions of species of African, Asiatic and Australian Cetoniidæ. — 1854.

— Description of a new genus of Coleopterous Insects inhabiting the interior of Ants nests in Brazil (*Gnostus*). — 1854.

— Descriptions of four new species of Beetles, belonging to the family Paussidæ. — 1854.

— Descriptions of new species of Cleridæ from Asia, Africa and Australia. — 1854.

— Descriptions of some new species of Cleridæ collected at Singapore by M. Wallace. — 1855.

— Descriptions of various species of the Coleopterous family Pselaphidæ, natives of new South Wales and South America. — 1855.

— Descriptions of some new species of exotic Lucanidæ. — 1855.

— Description of the species of the Australian Lamellicorn, genus Cryptodus. — 1856.

— Descriptions of some new exotic species of Lucanidæ. — 1861.

— Description and figures of a new genus and species of Gallerucidæ. — 1861.

White (Adam). Nomenclature of Coleopterous Insects in the collection of the British Museum. Part. I : Cetoniadæ. — 1847.

— Idem. Part. II. Hydrocanthari. — 1847.

— Description of *Teloccra Wollastoni*, an apparently unrecorded species of Longicorn Beetles from Australia. — 1858.

— Descriptions of *Monohammus Bowringii*, *Batocera Una*, and other Longicorn Coleoptera apparently as yet unrecorded. — 1858.

Wollaston (T. Vernon). Description of a new genus and species of British Curculionidæ (*Pentarthrum Huttoni*). — 1854.

— Insecta Maderensia. — 1854.

— A revision of the British Atomariæ, with observations on the genus. — 1857.

— Catalogue of the Coleopterous Insects of Madeira, in the collection of the British Museum. — 1857.

— Description of a Coleopterous Insect from the Canary Islands (*Coptostethus ? canariensis, Elater*). — 1858.

— On a new genus of European Coleoptera (Antidipnis). — 1858.

— On additions to the Madeiran Coleoptera. — 1858-1860.

— Descriptions of two Coleopterous Insects from the North of China (*Hoplia Paivæ* et *Languria Paivæ*). — 1859.

— On certain Coleopterons Insects from the Cape de Verde Islands.— 1858.

— On the Aphanarthra of the Canary Islands. — 1860.

— On the Halticidæ of the Canary Islands. — 1860.

— On certain musical Curculionidæ; with descriptions of two new Plinthi. — 1860.

— On the Coleoptera of the Salvages. — 1860.

— On the Anobiadæ of the Canary Islands. — 1861.

— On the Atlantic Cossonides. — 1861.

— On certain Coleopterous Insects of the Cape of Good Hope. — 1861.

— On certain Coleopterous Insects from the Island of Ascension. — 1861.

— On certain Coleoptera from the Island of Saint-Vincent. — 1861.

— On the Euphorbia-infesting Coleoptera of the Canary Islands. — 1861.

— On the Ptinidæ of the Canary Islands. — 1861.

— On certain Coleoptera from St-Helena. — 1861.

— Notes on Tarphii; with the description of an allied genus. — 1862.

— On the Calathi of the Canary Islands. — 1862.

— Brief diagnostic characters of new Canarian Coleoptera. — 1862.

— On the Canarian Malacoderms. — 1862.

Wollaston (T. Vernon). Diagnostic notices of new Canarian Coleoptera. — 1863.

— On the Canarian Longicorns. — 1863.

— Catalogue of the Coleopterous Insects of the Canaries, in the collection of the British Museum. — 1864.

Zimmermann. Monographie der Carabiden (Stück I, *Zabroida,* 22 esp.). — 1831.

6. LÉPIDOPTÈRES.

Bates (H.-W.). Contributions to an Insect fauna of the Amazon valley. Lépidoptera. Nymphalinæ. — 1864.

Bernard-Deschamps. Recherches microscopiques sur l'organisation des ailes des Lépidoptères. 1er et 2e édition. — 1835.

Blisson (J.-F.-F.). Essai sur une méthode propre à faciliter la recherche et l'étude des larves de Lépidoptères. — 1839.

Boisduval (Jean-Alph.) Genera et Index methodicus europæorum Lepidopterorum. Pars I, sistens Papiliones, Sphinges, Bombyces, Noctuas. — 1840.

Bonelli. Descrizione di sei nuovi specie d'Insetti, dell' ordine Lepidotteri diurni, raccolte in Sardegna dal cav. Alberto della Marmora. — 1824.

Bremer (Otto) et **Grey** (William). Beiträge zur Schmetterlings-Fauna des Nördlichen China. — 1853.

Bruand d'Uzelle. Notices sur quelques chenilles inédites ou peu connues. — 1844.

— Catalogue systématique et synonymique des Lépidoptères du département du Doubs. — 1845.

— Catalogue systématique et synonymique des Microlépidoptères du département du Doubs. — 1845.

— Monographie des Lépidoptères nuisibles à l'agriculture et à l'économie domestique. Livr. 4, 5, 6, 8. — 1847.

Bruand d'Uzelle. Classification de la famille des Phalénites, suivant la méthode naturelle. — 1851.

— Observations entomologiques faites en 1854.

— Observations entomologiques faites en 1855.

— Notice sur deux nouvelles espèces de Psychides (*Pontbriantella* et *maritimella*). — 1855.

— Lépidoptères recueillis de 1851 à 1854, à ajouter au catalogue du Doubs.

Cantener (L.-P.). Catalogue des Lépidoptères du département du Var. — 1833.

— Histoire naturelle des Lépidoptères Rhopalocères ou Papillons diurnes des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, de la Moselle, de la Meurthe et des Vosges. — 1834.

Clerck (Carl-Alex.). Icones Insectorum variorum cum nominibus eorum trivialibus locisque e C. Linnæi syst. nat. allegatis. — 1759-1764.

Constant (A.). Catalogue des Lépidoptères du département de Saône-et-Loire. — 1866.

Costa (Oronzio-Gabriel). Descrizione di una novella specie di Lepidottero notturno del genere Sericoris. — 1847.

Cramer (Pierre). Papillons exotiques des trois parties du monde, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique. Livr. IV et XI. — 1775-1777.

Delahaye. Iconographie des Lépidoptères, papillons de France. Liv. 1-8. — 1852.

Doubleday (Edw.). Notes on Lepidopterous Insects (*Heterusia risa, Edocla, Ædæa; Papilio turnus; Lobophora polycommata*).

— List of the specimens of Lepidopterous Insects in the collection of the British Museum. Appendix. — 1848.

Doubleday (Henri). A synonymic list of British Lepidoptera, including the names and synonymes of all these insects, excepting the family Tineidæ. — 1850.

Duponchel (P.-A.-J.). Notice sur une espèce de Tinéite dont la chenille vit et se métamorphose dans la résine du Pin sylvestre (*Tinea decursella*). — 1832.

Duponchel (P.-A.-J.). Supplément à l'Histoire naturelle des Lépidoptères d'Europe. Vol. I, II. — 1832-1835.

— Iconographie des Chenilles. Tome I, Livr. 1-20. — 1832-1842.

— Catalogue méthodique des Lépidoptères d'Europe. — 1844-1846.

Dutreux (Auguste). Index des Lépidoptères diurnes recueillis dans le Grand Duché de Luxembourg. — 1853.

Ernst et **Engramelle.** Papillons d'Europe peints d'après nature. Partie I : Les Chenilles, Chrysalides et Papillons de jour. 8 vol. — 1779-1793.

Esper. Die Europäischen Schmetterlinge in Abbildungen nach der Natur mit Beschreibungen. Part I-V, suppl., et 6 vol. pl. — 1777-1794.

— Die ausländischen Schmetterlinge in Abbildungen nach der Natur mit Beschreibungen, herausgeg. mit Zusätzen, und vorgesetzt von T. V. Charpentier. — ?

Eversmann (Eduard). Lepidopterorum species nonnullæ novæ Gubernium Orenburgense incolentes. — 1832.

Fehr (J.-G.). Alphabetisches Verzeichniss aller in Boisduvals System der Europäischen Schmetterlinge (Genera et Index, etc.) vorkommenden Gattungsnamen mit ihren synonymen. — 1842.

Feisthamel (de). Supplément à la zoologie du « Voyage de la Favorite », comprenant la description de Lépidoptères nouveaux. — 1839.

Felder (C. et R.). Lepidopterologische Fragmente. — 1859.

Fitch (Asa). The American Currant-Moth (*Abraxus? Ribearia*). — 1848.

Ghiliani (Victor). Materiali per servire alla compilazione della fauna entomologica Italiana, ossia elenco delle specie di Lepidotteri riconosciute esistenti negli Stati Sardi. — 1852.

Grote (H.-R.) et **Robinson** (C.-T.). Lepidopterological Notes and Descriptions. N° I, juin 1865 ; n° 2, mai 1866.

Guenée et **de Villiers.** Tableaux synoptiques des Lépidoptères d'Europe, contenant la description de tous les Lépidoptères connus jusqu'à ce jour. Tome I. Diurnes. — 1835.

Guenée (A.). Europæorum Microlepidopterorum index methodicus, etc. Pars I, sistens Tortrices, Phycidas, Crambidas, Tinearumque initium. — 1845.

Guillemot (Antoine). Catalogue des Lépidoptères du département du Puy-de-Dôme. — 1854. — 1er suppl. — 1858.

— Vingt-cinq jours de chasses aux Lépidoptères à Barcelonnette et à Larche. — 1856.

— Observations sur les Lépidoptères du printemps des environs d'Hyères, comparés à ceux de l'Auvergne. — 1856.

Harris (Thaddeus-William). Descriptive catalogue of the North American Insects belonging to the Linnean genus Sphinx in the cabinet of the author. — 1839.

Heeger (Ernst). Beitrage zur Schmetterlingskunde oder Abbildungen und Beschreibungen neuer Sicilianischen Schmetterlinge. — 1838.

— Saturnia Spini (*Attacus Pavonia* Linn.). Planche.

Herrich-Schæffer. Systematische Bearbeitung der Schmetterlinge von Europa, als text, revision und supplement zu J. Hubner's Sammlung europäischer Schmetterlinge. Tomes I et II, 1re part. — 1845-1847.

— Die geographische Verbreitung der Schmetterlinge Europas. — 1863.

— Schmetterlinge aus Cuba. — 1863.

— Systematisches Verzeichniss der Schmetterlinge von Europa. Dritte Auflage, mit Angabe des Vaterlandes. — 1864.

Hewitson. Exotic Butterflies, being illustrations of new species, selected chiefly from the collection of W. W. Saunders and W. C. Hewitson. — Part. 1-60. 1851-1866.

Horsfield (Thomas). Catalogue of the Lepidopterous Insects, in the East-India-Company's Museum. — 1857.

Hymmen (V.). Die Nahrhungsmittel sowie Angabe der auf oder in ihnen lebenden Raupen. — 1853.

Jourdheuil et **Ray.** Liste des Microlépidoptères recueillis dans le département de l'Aube. — 1865.

Klug (J.-C.-F.). Neue Schmetterlinge der Insecten-Sammlung des königl. zoolog. Mus. zu Berlin. — 1836.

Laharpe (DE). Faune suisse. Lépidoptères. IV[e] partie, Phalénides; V[e] part., Pyrales; VI[e] part., Tortricides. — 1853-1858.

— Catalogue des Phalénites suisses. — 1853,

— Notice sur quelques Pyrales suisses nouvelles ou peu connues. — 1854.

— Catalogue des Pyrales suisses. — 1854.

— Catalogue des Tortricides suisses. — 1856.

— Sur quelques Géomètres rares en Suisse, ou souvent méconnues. — 1857.

Laspeyres. Sesiæ Europæ iconibus et descriptionibus illustratæ. — 1801.

Lederer (JULIUS). Die Noctuinen Europas, mit Zuziehung einiger bisher meist dazu gezählten Arten des asiatischen Russlands, Kleinasiens, Syriens, und Labradors. — 1857.

Lefebvre (ALEXANDRE). Description de trois Papillons nouvellement observés. — 1826.

— *Satyrus anthelea.* — 1830.

— *Polyommatus ottomanus.* — 1830.

— *Fidonia Duponcheliaria.* — 1830.

— *Fidonia spodiaria.* — 1831.

— *Syntomis Khulweinii.* — 1831.

— Caractère distinctif entre quelques Satyres européens de la section des Leucomélaniens. — 1832.

— Communication verbale sur la ptérologie des Lépidoptères. — 1842.

Lucas (HIPPOLYTE). Observations sur la manière de vivre d'une nouvelle espèce de Carpocapsa, et remarques sur les mouvements que la chenille de ce lépidoptère imprime à des graines d'une Euphorbe du Mexique dans lesquelles elle se métamorphose. — 1858.

Menetriès. Enumeratio corporum animalium Musei imperialis Academiæ scientiarum Petropolitanæ. Classis Insectorum. Ordo Lepidopterorum. Pars I-II. — 1855-1857.

Menetriès. Descriptions des nouvelles espèces de Lépidoptères de la collection de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Petersbourg. 3ᵉ et dern. partie. — 1863.

Meyer-Dür. Verzeichniss der Schmetterlinge der Schweiz. Abth. I. Tagfalter; mit Berücksichtigung ihrer klimatischen Abweichungen nach horizontaler und vertikaler Verbreitung bearbeitet. — 1852.

Millière (Pierre). Création d'un genre nouveau, Apterona, et histoire des Insectes qui le composent. — 1857.

— Iconographie et description de Chenilles et Lépidoptères inédits. Livr. 1, 2. — 1859.

Minà-Palumbo. Storia naturale delle Madonie. Catalogo con appendice dei Lepidotteri diurni. — 1859.

Moore (Frédéric). Descriptions of some new species of Lepidopterous Insects from Northern India. — 1857.

— A monograph of the genus Adolias, a genus of diurnal Lepidoptera, belonging to the family of Nymphalidæ. — 1857.

— Monograph of the asiatic species of Neptis and Athyma, two genera of diurnal Lepidoptera belonging to the family Nymphalidæ. — 1858.

— Descriptions of some asiatic Lepidopterous Insects, belonging to the trib Bombyces. — 1859.

— Synopsis of the known asiatic species of Silk-producing Moths, with descriptions of some new species from India. — 1859.

— Catalogue of the described Lepidoptera of North America. — 1860.

— Synopsis of the described Lepidoptera of North America. — 1862.

Newman (Edward). *Sphinx vespiformis* an essay. — 1832.

Oberthür (Charles). Note pour servir à dresser la faune lépidoptérologique du département des Pyrénées-Orientales. — 1863.

— Catalogue des Lépidoptères du département d'Ille-et-Vilaine. — 1865.

Packard. Notes on the family Zygœnidæ. — 1864.

— Synopsis of the Bombycidæ of the United States. Part. I, II. — 1864.

Peyerimhoff. Catalogue des Lépidoptères d'Alsace. 1re publication : Diurnes, Sphinx, Bombyx, Noctuelles, Géomètres. 2e publication : Pyrales, Tordeuses. — 1862-1863.

Pierret (Alexandre). Description de trois nouvelles espèces de Lépidoptères (*Satyrus Abd-el-Kader, Argus Abencerragus, Xygæna Zuleima*). — 1836.

— Description d'une nouvelle espèce du genre Anthocharis (*Douei*). — 1836.

— Description de deux nouvelles espèces du genre Satyre Latr. (*Prieuri, arcanioides*). — 1837.

— Description d'une nouvelle espèce du genre Gortyna (*Borelii*). — 1837.

— Description d'une nouvelle espèce du genre Adena (*Latenai*). — 1837.

— Observations faites pendant les mois de juillet et août 1848 sur les Lépidoptères qui se trouvent aux environs de Gavarnie. — 1848.

Poey (Phelipe). Centurie de Lépidoptères de l'île de Cuba. — 1832.

Rambur. Description de plusieurs espèces inédites de Lépidoptères nocturnes du centre et du midi de la France (7 esp.). — 1834.

— Rectification d'une erreur commise à l'égard des chenilles des *Cucullia umbratica* et *lucifuga*. — 1834.

— Catalogue systématique des Lépidoptères de l'Andalousie. Part. I-II. — 1858-66.

Rosier. Manière de fixer sur le papier les ailes des Papillons et de les représenter au naturel. — 1771.

Schott (J.-J.). Raupenkalender, oder systematisches Verzeichniss aller Raupen, welche in Deutschland bekannt sind. — 1829.

Scudder (Samuel H.). A list of the Butterflies of New England. — 1862.

— On the genus Colias in North America. — 1862.

— Revision of the hitherto known species of the genus Chionobas in North America. — 1865.

Selys-Longchamps (de). Catalogue des Lépidoptères ou Papillons de la Belgique (précédé du tableau des Libellulines de ce pays). — 1837.

Selys-Longchamps (DE). Énumération des Insectes Lépidoptères de la Belgique. — 1844.

Snellen van Vollenhoven. Description du *Papilio Trogon;* enumération des espèces du genre Papilio du Musée Royal. — 1860.

Stainton. An attempt at a systematic catalogue of the British Tineidæ and Pterophoridæ. — 1849.

— List of the specimens of british animals in the collection of the British Museum. Part. XVI. Lepidoptera (completed). — 1854.

— The Entomologist's Companion, being a guide to the collection of Microlepidoptera, and comprising a calendar of the british Tineidæ. 2e éd. — 1854.

— Insecta Britannica. Lepidoptera. Tineina. — 1854.

— First annual supplement to « Insecta Britannica. Lepidoptera. Tineina. » — 1854.

— The natural history of the Tineina. — Tomes I-V, VII, VIII, 1855-1864.

Staudinger ET **Worke.** Catalogue des Lépidoptères d'Europe et des pays limitrophes (français-allemand). I. Macrolépidoptères, par O. STAUDINGER. II. Microlépidoptères, par M. WORKE. — 1861.

Stephens. List of the specimens of british animals in the collection of the British Museum. Part. V. Lepidoptera. — 1850. — Part. X. Lepidoptera (suite). — 1852.

Trimoulet. Catalogue des Lépidoptères de la Gironde. — 1858.

Villa (ANTONIO). Le Farfalle. — 1856.

— Sulla monografia del Bombice del Gelso, del dottor E. Cornalia. — 1857.

Wailes (GEORGE). A Catalogue of the Lepidoptera of Northumberland and Durham. — 1858.

Wallengren. Lepidoptera in K. Fregatten *Eugenies* Resa. — 1861.

Weidemeyer. Catalogue of North American Butterflies. — 1864.

Westwood. Monograph of the large African species of nocturnal Lepidoptera, belonging to, or allied to the genus Saturnia. — 1849.

— On the *Papilio Telamon* of Donovan, with description of two other eastern Butterflies. — 1851.

Westwood. Descriptions of some new species of exotic Moths mostly belonging or allied to the genus Saturnia. — 1853.

— Descriptions of some species of Lepidopterous Insects belonging to the genus Oiketicus. — 1854.

— On the oriental species of Butterflies related to the genus Morpho. — 1856.

— An accentuated List of the british Lepidoptera, with hints on the derivation of the names (published by the Entomological Societies of Oxford and Cambridge). — 1858.

7. HYMÉNOPTÈRES.

Burmeister (H.-C.-C.). Bemerkungen über den allgemeinen Bau und die Geschlechtsunterschiede bei den Arten der Gattung Scolia F. — 1854.

Costa (Achille). Storia della Tenthredine produttrice delle galle delle foglie del Salcio (Salix Russeliana). — 1852.

Dahlbom. Hymenoptera Europæa præcipue borealia, formis typicis nonnullis specierum generumve exoticorum aut extraneorum propter nexum systematicum associatis, etc. — 1843.

— Skandinavisk Hymenopter-Fauna. I. Gruppen Galläple Flugor. Figites. Eucoila. — 1846.

— Svenska Små-Ichneumonernas familjer och slägten. — 1857.

Dours. Catalogue raisonné des Hyménoptères du département de la Somme. Part. I. Mellifères. — 1861.

Dufour (Léon). Observations sur les métamorphoses du *Cerceris bupresticida*, et sur l'industrie et l'instinct entomologique de cet Hyménoptère. — 1841.

Fabricius. Systema Piezatorum secundum ordines, etc. — 2 vol. 1804.

— Index alphabeticus in systema Piezatorum genera et species continens. — 1804.

Fœrster. Hymenopterologische Studien. — 1856.

Fonscolombe (Boyer de). Monographia Chalciditum gallo provinciæ circa aquas sextias degentium. — 1832.

Giraud (Joseph). Signalement de quelques espèces nouvelles de Cynipides et de leurs galles. — 1860.

— Énumération des Figitides de l'Autriche. — 1860.

Gravenhorst. Monographia Ichneumonorum Pedemontanæ regionis. — 1819.

— Ichneumonologia Europæa. 3 vol. — 1829.

Guérin-Méneville. Prodrome d'une monographie des Myzines. — 1837.

Haldeman. Description of *Eriophilus mali*. — 1859.

Haliday. Note on a peculiar form of the ovaries observed in a Hymenopterous Insect, constituting a new genus and species of the family Diapriadæ. — 1857.

Holmgren (Aug.-Em.). Entomologiska Anteckningar under en Resa i södra sverige är 1854. — 1855.

— Monographia Tryphonidum Sueciæ. — 1856.

Latreille. Des Abeilles, et plus particulièrement des Insectes de la même famille qui sont propres à l'Amérique méridionale. — 1811.

Lepeletier de Saint-Fargeau. Monographia Tenthredinetarum, synonymia extricata. — 1823.

— Histoire naturelle des Insectes. Suites à Buffon. Hyménoptères. 4 vol. (Tome IV, par Brullé). — 1836-1846.

Lucas (Hyppolyte). Observations sur les Busileras, ou Fourmis à miel du Mexique (*Myrmecoystus melligerus*). — 1860.

Morawitz (Auguste). Ueber eine neue, oder vielmehr verkannte Form von Männchen unter den Mutillen, nebst einer Übersicht der in Europa beobachteten Arten. — 1864.

— Verzeichniss der um St-Petersburg auf gefundenen Crabroninen. — 1864.

Nees von Esenbeck. Hymenopterum Ichneumonibus affinium monographiæ, genera Europæa et species illustratæ. 2 vol. — 1834.

Norton (EDWARD). On the Hymenoptera of the genus Allantus in the United States (46 esp.). — 1860.

Nylander. Adnotationes in monographiam Formicarum borealium Europæ. — 1846.

— Adnotationes in expositionem monographicam Apum borealium. — 1847.

— Supplementum adnotationum in expositionem Apum borealium. — 1850.

— Revisio synoptica Apum borealium, comparatis speciebus Europæ mediæ. — 1851.

— Synopsis des Formicides de France et d'Algérie. — 1856.

— Genus familiæ Apidarum Heriades, quod synopsi monographica exposuit. — 1856.

Packard. The Humble Bees of New England and their parasits; with notices of a new species of Anthophorabia, and a new genus of Proctotrupidæ. — 1865.

Passerini (CARLO). Osservazioni sulle larve, ninfe ed abitudini della *Scolia flavifrons.* — 1840.

— Continuazone delle osservazioni sulle larve della *Scolia flavifrons.* — 1841.

Putnam (F.-W.). Notes on the habits of some species of Humble Bees, and on the Leaf-Cutting Bee. — 1865.

Radochkoffsky. Descriptions de quelques espèces d'Hyménoptères (Texte russe, diagnoses latines). — 1861.

— Description de Guêpes des environs de St-Pétersbourg (Texte russe, diagnoses latines). — 1861.

— Sur quelques Hyménoptères nouveaux ou peu connus (suite). — 1862.

Romand (DE). Tableau de l'aile supérieure des Hyménoptères. — 1839.

— Note sur le genre Pelecinus. — 1840.

— Notice sur divers Insectes Hyménoptères de la famille des Mellifères. — 1841.

Saussure (DE). Monographie des Guêpes solitaires, ou de la tribu des Euméniens, comprenant la classification et la description de toutes les espèces connues jusqu'à ce jour, et servant de complément au manuel de Lepelletier de Saint-Fargeau. — 1852.

— Études sur la famille des Vespides. Monographie des Guêpes sociales ou de la tribu des Vespiens. Ouvrage faisant suite à la monographie des Guêpes solitaires. — 1853.

— Nouvelles considérations sur la nidification des Guêpes. — 1855.

Saussure (DE) ET **Sichel.** Catalogus specierum generis Scolia. Pars I, II. — 1864.

Sichel. De la chasse des Hyménoptères. — 1859.

— Essai monographique sur le *Bombus montanus* et ses variétés. — 1865.

Siebold (C.-TH. VON). Sur les Abeilles hermaphrodites (Trad. par BLANCHARD). — 1864.

Smith (FRÉDÉRIC). Descriptions of british Wasps. — 1843,

Spinola (MAXIMILIEN). Note sur le genre Trigonalis (*T. Hahnii*). — 1840.

— Description de l'*Osprynchotus Capensis*. — 1841.

— Considerazioni sopra i costumi degli Imenotteri del genere Sirex Fab., e sopra il miglior posto dei Sireciti nel metodo razionale. — 1843.

— Compte rendu des Hyménoptères inédits provenant du voyage entomologique de M. Ghiliani dans le Para en 1846. — 1851.

Taschenberg (E.-L.). Die Hymenopteren Deutschlands. — 1866.

Vallot. Observations entomologiques. Sur les nids de plusieurs Insectes Hyménoptères. — 1841.

Walker (FRANCIS). Monographia Chalciditum. — 1839.

— List of the specimens of Hymenopterous Insects in the collection of the British Museum. Part. II. Chalcidites. — 1848.

Wesmaël. Monographie des Odynères de la Belgique (198 esp.). — 1833.

— Observations sur les espèces du genre Sphecodes. — 1835.

Wesmaël. Supplément à la monographie des Odynères. — 1836.

— Sur un Ichneumon gynandromorphe. — 1836.

— Monographie des Braconides de Belgique. 2e partie. — 1837.

— Notice sur une nouvelle espèce de Fourmi du Mexique (*Myrmecocystus mexicanus*). — 1838.

— Notice sur la synonymie de quelques Gorytes (Hyménoptères fouisseurs). — 1839.

— Notice sur les Chrysidides de Belgique. — 1839.

— Note sur les caractères d'Euceros Grav., genre d'Ichneumonides. — 1840.

— Revue critique des Hyménoptères fouisseurs de Belgique. — 1852.

— Remarques critiques sur diverses espèces d'Ichneumons de la collection de feu le professeur Gravenhorst, suivies d'un court appendice ichneumologique, — 1856.

Westwood. Description of some new species of exotic Hymenoptera belonging to Evania and the allied genera, being a supplement to a memoir on those Insects published in the 3d volume of the Transactions of the Entomological Society. — 1851.

8. HÉMIPTÈRES

Amyot ET **Audinet-Serville.** Histoire naturelle des Insectes Hémiptères. — 1843.

Bellevoye (AD.). Catalogue des Hémiptères du département de la Moselle. — 1866.

Boheman. Nya Svenska Homoptera descripta. — 1845.

— Nya Svenska Hemiptera. — 1852.

Brandt (I.-F.). Naturhistorische Bemerkungen über die Wurzelcochenille im Vergleich zur Mexicanischen. — 1833.

Costa (ACHILLE). Cimicum regni Neapolitani Centuriæ : I. Centuria prima. 1838. — II. Centuria secunda. Decas 1-5. 1843. — IV Centuria tertia et quartæ fragmentum. 1852.

Costa (Achille). Di una nuova specie di Henestaris (Emitt. eterotteri). — 1839.

— Ragguglio delle specie piu interessante di Emitteri eterotteri raccolte in Sicilia; e descrizione di alcune nuove specie de' contorni di Palermo. — 1842.

— Saggio d'una Monografia delle specie del genere Ophthalmicus (Emitt. eterotteri) indigene al regno di Napoli; con note su alcune altre di Europa. — 1843.

— Illustrazione di Taluni Emitteri stranieri all' Europa. Nota prima : sopra due Scutelleridei del gruppo degli Oxinotini. Nota secunda : Nuovi generi e nuove specie di Coreidei. — 1863.

Dufour (Léon). Recherches anatomiques et physiologiques sur les Hémiptères, accompagnées de considérations relatives à l'Histoire naturelle et à la classification de ces Insectes. — 1833.

— Sur une espèce nouvelle de Belostoma, et réflexions sur ce genre d'Hémiptères aquatiques. — 1855.

Fabricius (J.-C). Systema Rhyngotorum secundum ordines, etc. — 1803.

Fitch (Asa). A Catalogue with references and descriptions of the (Homopterous) Insects collected and arranged for the State Cabinet of natural history New-York. — 1851.

Gistel (Johannes). Systematische Uebersicht der Wanzen und Cicaden der Umgegend von München. — 1837.

Guérin-Méneville. Sur le genre Fulgore, et description d'une espèce nouvelle provenant du Mexique. — 1837.

Haldeman. Description of *Aphis* (*Pemphigus*) *stamineus.* — 1859.

Heyden (von). Entomologische Beiträge (*Aphidina*, 9 sp.; 6 gen.: *Vacuna, Forda, Trama, Paracletus, Eriosoma, Aphis*). — 1837.

Icery (E.). Mémoire sur le Pou à poche blanche. — 1864.

Kirby (William). The characters of Otiocerus and Anotia, two new genera of Hemipterous Insects belonging to the family Cicadiadæ; with a description of several species. — 1821.

Laporte (F.-L. de). Essai d'une classification systématique de l'ordre des Hémiptères (Hétéroptères). — 1832.

Lefebvre (Alexandre). Descriptions de *Pentatoma ægyptiaca*, et *Halys spinosula*. — 1830.

— Lettre à M. Audinet-Serville sur le *Canopus oblectus* F. — 1834.

Medici (Michele). Osservazioni analomiche e fisiologiche intorno l'apparecchio sonoro della Cicala. — 1846.

Passerini (Carlo). Gli Insetti autori delle galle del Terebentino e del Lentisco insieme ad alcuni specie congeneri. — 1856.

— Gli Afidi, con un prospetto dei generi ed alcune specie nuove italiane. — 1860.

— Aphididæ Italicæ hujusque observatæ. — 1863.

Percheron. Description et représentation du genre Derbe F. — 1832.

— Description du *Cephalelus infumatus* (Hémipt., Homopt.). — 1832.

Schaum. Artikel Fulgorellæ. — 1850.

Serville (Audinet). Description du genre Peirates de l'ordre des Hémiptères. — 1831.

Signoret (Victor). Revue critique du groupe des Tettigonides et de la tribu des Cercopides. — 1853.

Spinola (Maximilien). Essais sur les genres d'Insectes appartenant à l'ordre des Hémiptères Linn., ou Rhyngotes Fab. et à la section des Héteroptères Dufour. — 1837.

— Tavola sinottica dei generi spettanti alla classe degli Insetti arthrodignati Hemiptera Linn. Latr., Rhyngota Fabr., Rhynchota Burm. — 1850.

Stål (Carl.). Nya Hemiptera från Cafferlandet. — 1853.

— Nya Svenska Homoptera. — 1853.

— Kort öfversigt af sveriges Delphas-arter. — 1854.

— Nya Hemiptera. — 1854.

— Hemiptera från Cafferlandet. — 1855.

— Om *Cimex Stockerus* L. och *Cimex augur* Thb. — 1855.

— Hemipterologiska bidrag. 1856. — Idem. 1858.

— Hemiptera samlade af « Victorin » i Caplandet. — 1856.

— Om Derbides med tre oceller. — 1856.

— Description du genre Copicerus Swartz. — 1857.

Stål (Carl.). Orthoptera och Hemiptera från söda Afrika. — 1858.

— Nya svenska Hemiptera. — 1858.

— « Hemiptera » in kongl. svenska Fregatten Eugenies Resa. — 1858.

— Novæ quædam Fulgorinorum formæ speciesque insigniores. — 1859.

— Till kannedomen om Reduvini. — 1859.

— Till kannedomen om Coreida. — 1859.

— Nova methodus familias quasdam Hemipterorum disponendi. — 1861.

— Novæ vel minus cognitæ Homopterorum formæ et species. — 1862.

— Synopsis Coreidum et Lygæidum Sueciæ. — 1862.

— Synonymiska och systematiska anteckningar öfver Hemiptera. — 1862.

— Beitrag zur Kenntniss der Pyrrhocoriden. — 1863.

— Hemiptera nonnulla vel minus cognita. — 1864.

— Hemiptera Africana. — Tomes I, II, III, IV, 1864-1866.

— Homoptera nova vel minus cognita. — 1865.

Westwood. Descriptions of some new species of exotic Homopterous Insects. — 1851.

White (Adam). Descriptions of some Hemipterous Insects. — 1838.

9. NÉVROPTÈRES.

Charpentier (Toussaint de). Libellulinæ Europeæ. — 1840.

Curtis (John). Description of some nondescript British species of Mayflies of Anglers. — 1834.

Dufour (Léon). Description et anatomie d'une larve à branchies externes d'Hydropsyche. — 1847.

— Recherches anatomiques sur la larve à branchies extérieures du *Sialis lutarius*. — 1848.

Dufour (Léon). Études anatomiques et physiologiques, et observations sur les larves des Libellules. — 1852.

— Note sur l'absence, dans le *Nemoptera lusitanica*, d'un système nerveux appréciable. — 1855.

Hagen. Uebersicht der neueren Litteratur betreffend die Neuropteren Linné (Embiden, Psociden, Odonaten). — 1848.

— Ueber die Lebensweise der Termitten und ihre Verbreitung. — 1852.

— Synopsis of the Neuroptera of North America, with a list of the South American species, prepared for the Smithsonian Institution. — 1861.

Haldeman. History and transformations of *Corydalus cornutus*. — 1848.

Kolenati (F.-A.). Genera et species Trichopterorum. Pars prior, Heteropalpoidea. — 1848.

Lefebvre (Alexandre). Le genre Ascalaphus Fabr. (*Azesia Napolco*).— 1842.

Lespès (Charles). Recherches sur l'organisation et les mœurs du Termite lucifuge. — 1856.

Millet (P.-A.). Recherches sur les Odonates ou Libellulidées de Maine-et-Loire. — 1847.

Percheron. Mémoire sur les Raphidies. — 1833.

— Note sur la larve du *Myrméleon Libelluloides*. — 1833.

Pictet (Edouard). Synopsis des Névroptères d'Espagne. — 1865.

Pictet (François-Jules). Mémoire sur les larves des Némoures. — 1832.

— Recherches pour servir à l'histoire et à l'anatomie des Phryganides. — 1834.

— Description de quelques nouvelles espèces de Névroptères du Musée de Genève. — 1836.

— Description de quelques espèces nouvelles d'Insectes du bassin du Léman. Némoures. — 1836.

— Histoire naturelle générale et particulière des Insectes Névroptères, Première monographie : Famille des Perlides. Livr. I et II. — 1841.

Schneider (W.-G.). Symbolæ ad monographiam generis Chrysopæ Leach. — 1851.

Scudders (Samuel-H.). Notes upon some Odonata from the Isles of Pines. — Notes on some Odonata from the White Mountains of New-Hampshire.

Selys-Longchamps (de) et **Hagen.** Revue des Odonates ou Libellules d'Europe. — 1850.

— Synopsis des Caloptérygines. — 1853.

— Synopsis des Gomphines. — 1854.

— Monographie des Caloptérygines. — 1854.

— Monographie des Gomphines. — 1857.

— Additions au synopsis des Gomphines. — 1859.

— Additions au synopsis des Caloptérygines. — 1859.

— Synopsis des Agrionides. Première légion : *Pseudostigma.* — 1860.

— Synopsis des Agrionides. Seconde légion : *Lestes.* — 1862.

— Synopsis des Agrionides. Troisième légion : *Podagrion.* — 1862.

— Synopsis des Agrionides. Quatrième légion : *Platycnemis.* — 1863.

— Synopsis des Agrionides. Dernière légion : *Protoneura.* — 1860.

Villa (Antonio). Comparsa periodica delle Efimere nella brianza. — 1847.

Wesmaël. Notice sur les Hémérobides de Belgique. — 1840.

Westwood. Monograph of the genus Panorpa; with descriptions of some species belonging to others allied groups. — 1841.

10. ORTHOPTÈRES.

André. Les Sauterelles; étude d'Entomologie biblique. — 1863.

Blanchard (Emile). *Mantis chlorophæa.* — 1836.

Brunner von Wattenvyl. Ueber die von der K. K. fregatte *Novara* mitgebrachten Orthopteren. — 1862.

Charpentier (Toussaint de). Orthoptera. Fasc. 1 à 10. — 1841-1845.

Cornélius (C.). Beiträge zur näheren Kenntniss der *Periplaneta* (*Blatta*) *orientalis* Linn. Morgenländische Küchenschabe, auch Schwabe genannt. — 1853.

Eversmann. Addimenta quædam levia ad Fischeri de Waldheim Orthoptera Rossica. — 1847.

Fischer de Waldheim. Notice sur le Tettigopsis, nouveau genre d'Orthoptères de la Russie. — 1830.

— Notice sur le Phlocerus, genre nouveau d'Orthoptères de la Russie. — 1833.

Géné (Carlo-Giuseppe). Saggio di una monografia delle Forficule indigene. — 1832.

Gray (George-Robert). Synopsis of the species of Phasmidæ. — 1835.

Lefebvre (Alexandre). *Macrogaster ephippiger.* — 1830.

Le Guillou. Description de 23 espèces nouvelles d'Orthoptères recueillis pendant son voyage autour du monde sur la *Zélée*. — 1841.

Lespès (Charles). Mémoire sur les spermatophores des Grillons. — 1855.

Lucas (Hippolyte). Note sur une nouvelle espèce de Mantide (*Eremiaphila denticollis*) qui habite le sud des possessions françaises dans le Nord de l'Afrique, précédée de quelques remarques sur le nombre des espèces qui doivent composer le genre *Eremiaphila* de M. Alex. Lefebvre. — 1855.

Murray (Andrew). Notice on the Leaf-Insect (*Phyllium Scythe*) lately bred in the Royal Botanic Garden of Edinburgh, with remarks on its metamorphoses and grows. — 1856.

— On the metamorphoses of Orthopterous and Hemipterous Insects. — 1858.

— On the early development of Orthopterous Insects. — 1862.

Scudder (Samuel-H.). On the genus Rhaphidophora Serv. : with descriptions of four species from the caves of Kentucky, and from the Pacific Coasts. — 1861.

— Materials for a monograph of the North American Orthoptera. — 1862.

Selys-Longchamps (DE). Catalogue raisonné des Orthoptères de Belgique. — 1862.

Stål (C.). Orthoptera cursoria och Locustina från Cafferlandet. — 1856.

— Orthoptera och Hemiptera från Söda Afrika. — 1858.

— « Orthoptera » in K. Fregatten *Eugenies* Resa. — 1861.

Vacherot. Sauterelles apparues à Alger le 30 avril 1845. CRIQUET PÉLERIN de Cuvier (*Acridium peregrinum*) (Djerada des Arabes). Étude de cet Insecte depuis son éclosion jusqu'à l'état parfait. — 1845.

Villa (ANTONIO). Le Cavalette o Locuste. — 1856.

Westwood. On the genus Mantispa, with description of various new species. — 1852.

Yersin. Mémoire sur la stridulation des Orthoptères. — 1853.

— Sur quelques Orthoptères nouveaux ou peu connus du midi de la France. — 1854.

— Mémoire sur quelques faits relatifs à la stridulation des Orthoptères et à leur distribution géographique en Europe. Avec une planche de musique. — 1855.

— Observations microscopiques sur le vaisseau dorsal dans les Orthoptères. — 1857.

11. DIPTÈRES.

Bellardi. Saggio di Ditterologia Messicana. Pars. I. II, et appendice. — 1859-1862.

Bigot (JACQUES). Dipterorum aliquot nova genera. — 1859.

Brauer (FRIEDRICH). Monographie der Œstriden. — 1863.

Coquerel (CHARLES). Note sur des larves appartenant à une espèce nouvelle de Diptère (*Lucilia hominivorax*) développées dans les sinus frontaux de l'homme à Cayenne. — 1858.

Coquerel (Charles). Note sur une larve d'Œstride extraite du bras d'un homme à Cayenne. — 1859,

Costa (Achille). Storia completa dell' *Entomibia Apum* Costa (nuovo genere d'Insetti Ditteri) e su i danni che arreca alle api da miele. — 1846.

Dufour (Léon). Recherches sur les métamorphoses du genre Phora, et description de deux espèces nouvelles de ces Diptères. — 1841.

— Études anatomiques et physiologiques sur les Insectes Diptères de la famille des Pupipares. — 1845.

— Recherches anatomiques et physiologiques sur les Diptères. — 1850.

Egger et von Frauenfeld. Beobachtungen über die Entwicklungsgeschichte von *Chionea araneoides*. Anatomie, von Brauer. — 1854.

Fabricius. Systema Antliatorum, secundum ordines, etc. — 1805.

Fitch (Asa). An essay upon the Wheat Fly and some species allied to it. 1er éd., 1845. 2e éd., 1846.

— The Hessian Fly; its history, character, transformations, and habits. 1re éd., 1846; 2e éd., 1847.

Frauenfeld (G. Ritter von). Ueber eine neue Fliegengattung : Raymondia, aus der Familie der Coriaceen, nebst Beschreibung zweier Arten derselben. — 1856.

— Beiträge zur Naturgeschichte der Trypeten. — 1857.

— Ueber Raymondia Fr., Strebla Wd., und Brachytarsina Mcq. — 1857.

— Eine für Œsterreich neue Trypeta (*T. Blotii*). — 1861.

— Beitrag zur Metamorphosengeschichte. I. Die Trypeten. — 1862.

Haldeman. Description of several new and interesting animals (*Cecidomya Robinæ, Æonia ebonina, Apus affinis*). — 1847.

Haliday. On some remaining Blanks in the natural History of the native Diptera. — 1857.

Howship. Some account of two cases of inflammatory Tumour produced by the deposit of the larva of a large Fly (*Œstrus humanus*) beneath the cutis in the human subject, accompanied with drawings of the larva. — 1833.

Loew (Hermann). Dipterologische Beiträge (*Conops, Sapromyza*). — 1847.

— Neue Beiträge zur Kenntniss der Dipteren. Achter Beitrag. — 1861.

— Monographs of the Diptera of North America. Part. II. — 1864.

Macquart. Insectes Diptères du nord de la France (Athéricères, Créophiles, Œstrides, Myopaires, Conopsaires, Scenopiniens, Céphalopsides). — 1833.

— Description d'un nouveau genre d'Insectes Diptères de la famille des Notacanthes. — 1835.

— Description d'un nouveau genre d'Insectes Diptères de la famille des Créophiles, tribu des Tachinaires. — 1836.

— Diptères exotiques nouveaux ou peu connus. Tome I. Part. I, II. Tome II. Part. I et III. Suppléments 1, 2, 3 et 4. — 1838-1850.

— Suites à Buffon. Insectes Diptères. Planches. Livr. 1 et 2.

Osten-Sacken (von). Catalogue of the described Diptera of North America; prepared for the Smithsn Institution. — 1858.

Perris (Édouard). Histoire des métamorphoses de quelques Diptères.— 1850.

Robineau-Desvoidy. Diptères des environs de Paris. Famille des Myopaires. — 1853.

— Histoire naturelle des Diptères des environs de Paris. 2 vol. — 1863.

Rondani. Sopra una specie di Insetto Dittero (*Phlæobotomus*). Memoria prima, per servire alla Ditterologia Italiana. — 1840.

— Sopra alcuni nuovi generi d'Insetti Ditteri. Memoria seconda, etc. — 1840.

— Osservazioni sulle diversità sessuali di alcune specie di *Fasia* (*Phasia*). Memoria quarta, etc. — 1842.

— Quattro specie di Insetti Ditteri proposti come tipi di genere nuovi (*Spazigaster*, *Merodon*). Memoria sesta, etc. — 1843.

— Proposta delle formazione di un genere nuovo per due specie di Insetti Ditteri. Memoria nona, etc. — 1844.

Rondani. Sülle differenze sessuali delle Conopinæ e Myopinæ. Memoria undecima, etc. — 1845.

— Descrizione di due generi nuovi di Insetti Ditteri. Memoria duodecima, etc. — 1845.

— Genera Italica Conopinarum distincta et descripta ; fragmentum decimum tertium. — 1845.

— Sulle specie Italiane del genere Merodon : Memoria decima quarta, etc. — 1845.

— Nouveau genre de Diptères d'Italie (*Spazigaster*). — 1845.

— Dipterologiæ Italicæ prodromus. — Tome II, 1857.

Schiner. Diptera Austriaca. Aufzählung aller im Kaiserthum Oesterreich bisher aufgefundenen Zweiflügler. — 1854.

— Fauna Austriaca. Die Fliegen, Diptera. Nach der analytischen Methode bearbeitet. Cahiers 1 et 2. — 1860.

Schiner ET **Egger.** Dipterologische fragmente. — Tomes I, II, III, IV, 1853-1854.

Walker (FRANCIS). Insecta Saundersiana, or characters of undescribed Insects in the collection of W.-W. Saunders (Diptera). Part. 1-5. — 1850-1856.

Westwood. Diptera nonnulla exotica descripta. — 1850.

Wiedemann. Aussereuropäische zweiflügliche Insecten, als Fortsetzung des Meigen'schen Werkes. 2 vol. — 1828-1830.

Zetterstedt. Diptera Scandinaviæ disposita et descripta. Tomes I-XII. — 1842-1855.

12. THYSANOURES, THYSANOPTÈRES, STREPSIPTÈRES, MYRIAPODES, ETC.

Bourlet. Mémoire sur les Podures. — 1839.

— Mémoire sur les Podurelles. — 1843.

Coinde (Jean-Paul). Notes pour servir à l'histoire des Epizoïques. Description de quelques espèces nouvelles appartenant aux genres Docophorus, Nirmus, Lipeurus, etc. — 1860.

Denny (Henry). Monographia Anoplurorum Britanniæ, or an essay on the british species of parasitic Insects, etc. — 1842.

Gervais (Paul). Études pour servir à l'histoire des Myriapodes. — 1844.

Heeger. Monographie du genre Physapus (Thrips Linn.). 12 pl. de dessins originaux. — ? (antérieurs à 1841).

Kaiser (Raimund). Naturhistorische Notizen. Der Schnee floh *Podura similata*. — 1862.

Latreille. De l'organisation extérieure et comparée des Insectes de l'ordre des Thysanoures. — 1832.

Lucas (Hippolyte). Le Pou. Pediculus. 1834.

— Observations sur les Insectes myriapodes. — 1846.

— Observations sur un nouveau genre de la classe des Myriapodes appartenant à la famille des Iulites. — 1849.

Murray (Andrew.). On the Pediculi infesting the different races of Man. — 1861.

Waga. Observations sur les Myriapodes. — 1839.

Westwood. Notice of the occurrence of a Strepsipterous Insect, parasit on Ants, discovered in Ceylon by J. Nietner (*Myrmecolax Nietneri*). — 1858.

13. ARACHNIDES.

Audouin (Victor). Observations sur le nid d'une Araignée, construit en terre, et remarquable par une grande perfection de travail. — 1830.

— Lettres pour servir de matériaux à l'histoire des Insectes. Première lettre, contenant des recherches sur quelques Araignées parasites. — 1832.

Blainville (de). Rapport sur le Ciron de la gale (*Acarus scabiei*).

Blanchard (Émile). Observations sur l'organisation d'un type de la classe des Arachnides, le genre Galeodes Latr. — 1847.

Böck (Georg.). Vorläufige Uebersicht der während der Reise der K. Fregatte *Novara*, von den Herren Naturforschern gesammelten Spinnen. — 1861.

Clerck (C.). Aranei Suecici. — 1857.

Dufour (Léon). Histoire anatomique et physiologique des Scorpions. — 1856.

— Anatomie, Physiologie et Histoire naturelle des Galeodes. — 1861.

Haldeman. On some american species of Hydrachnidæ. — 1842.

Hasselt (van), Studiën over de Z. G. Curaçaosche Oranje-Spin, eine nog weinig bekende Latrodectus-scort. — 1860.

Hope (F.-W.). On a new Arachnide uniting the genera Gonyleptes and Phalangium. — 1834.

Koch (L.). Die europäischen Arten der Arachnidengattung Cheiracanthium (*C. nutrix*, *Mildei*, *carnifex*, *Seidlitzii*, *pelasgicum*). — 1864.

Latreille. Vues générales sur les Aranéides à quatre pneumobranchies, ou quadripulmonaires. — 1830.

Lepeletier. Extrait d'un mémoire sur les Araignées. — 1813.

Leroi et **Vandenhecke.** Recherches microscopiques sur l'*Acarus scabiei*, ou Insectè de la gale de l'homme. — 1835.

Lucas (Hippolyte). Description du *Scytodes rufipes*. — 1834.

— *Epeira Mexicana*. — 1834.

— *Galeodes limbata*. — 1834.

— *Galeodes Cubæ*. — 1835.

— *Attus venator*. — 1835.

— Essai sur une monographie du genre Telyphone. — 1835.

— Descriptions de Pachyloscelis. — 1835.

— Observations sur les Aranéides du genre Hersilia, et description de deux espèces nouvelles appartenant à ce genre. — 1836.

Lucas (Hipolyte). Description et figure d'une Aranéide nouvelle pour la faune parisienne (*Salticus formiceformis*). — 1850.

Nicolet. Histoire naturelle des Acariens qui se trouvent aux environs de Paris. — 1855.

Robin (Charles). Mémoire zoologique et anatomique sur diverses espèces d'Acariens de la famille des Sarcoptides. — 1860.

Schiœdte. Om en afvigende Slaegt af Spindlernes Orden (*Lipistius desultor*).

Simon (Eugène). Histoire naturelle des Araignées. Aranéides. — 1864.

Theis (de). Lettre adressée à M. Audouin sur quelques Arachnides des genres Hydrachna et Chelifer. — 1832.

Vinson (Aug.). Aranéides des îles de la Réunion, Maurice et Madagascar. — 1863.

Walckenaer (de). Histoire naturelle des Insectes. Suites à Buffon. Aptères. Tomes I-IV et atlas. — 1837-1847 (Tomes III et IV avec Paul Gervais).

— Les Aranéides de France. Pages 1 à 240.

Westring (N.). Araneæ Suecicæ. — 1861.

14. CRUSTACÉS.

Burmeister. Beschreibung einiger neuen oder weniger bekannten Schmarotzerkrebse. — 1833.

Costa (Achille). Di alcuni Crostacei dei Acalefi, e di un Distomideo parassito. — 1864.

— Di una seconda specie del genere Carcinoxiphias. — 1864.

— Sulla *Mustela Boccamela e vulgaris*. Sopra una specie Mediterranea del genere Lestrigonus. — 1865.

Dana et **Herrich.** Description of the *Argulus Calostomi*, a new parasitic crustaceous animal. — 1836.

Guérin-Méneville. Description de quelques genres nouveaux de Crustacés appartenant à la famille des Hypérines. — 1836.

— Note monographique sur le genre Limnadie et description d'une espèce nouvelle de ce genre. — 1837.

— Description d'une espèce nouvelle de Porcellion, et observations sur ce genre de Crustacés. — 1839.

— Description du genre Hypoconcha, nouveaux Crabes, faux Bernards-l'hermite, qui protégent leur corps avec la moitié d'une coquille bivalve. — 1854.

Heller. Neue Crustaceen gesammelt während der Weltumseglung der Fregatte *Novara.* — 1862.

Herklots. Addimenta ad Faunam Carcinologicam Africæ occidentalis. — 1851.

Latreille. Description d'un nouveau genre de Crustacé (Prosopistoma).

Lubbock. On two new species of Calanidæ, with descriptions of the spermatic tubes of Pontella, Diaptomus, etc. — 1853.

Milne-Edwards ET **Lucas.** Description des Crustacés nouveaux ou peu connus conservés dans la collection du Muséum d'Histoire naturelle. — 1849.

Rizza (ALESSANDRO). Descrizione di alcuni Crostacei nuovi del Golfo di Catania. — 1839.

III.

SOCIÉTÉS SAVANTES ET PUBLICATIONS PÉRIODIQUES.

AFRIQUE.

Académie d'Hippone. Bulletin de l'Académie. — Nos 1-2, 1865.

Société d'acclimatation et d'Histoire naturelle de l'île de la Réunion. Bulletin de la Société. — Tomes I, nos 1 à 4, 1863; II, n° 1, 1864.

ALLEMAGNE.

Academia Cæsarea Leopoldino-Carolina Naturæ Curiosorum.

Nova acta physico-medica Academiæ C. L. C. Naturæ Curiosorum. — Tomes X à XXXII, 1820-1865.

— Geschichte der kaiserlichen Leopoldino-Carolinischen deutschen Akademie der Naturforscher, vährend des zweiten Jahrhunderts ihres Bestehens (von J.-D.-F. Neigebaur). — 1860.

Akademie der Wissenschaften zu Berlin. Abhandlungen der Akademie, etc. — 1832-1834; 1836-1843; 1846-1853.

— Bericht über die zur Bekanntmachung geeigneten Verhandlungen der Königl. Preuss. Akad. der Wiss. — 1836-1854.

Bericht über die wissenschaftlichen Leistungen im Gebiete der Entomologie.

Erichson. — 1838-1847.

Schaum. — 1848-1852.

Gerstaeker. — 1853-1860.

Berliner entomologische Zeitschrift. — Années 1857-1866.

Germar. Zeitschrift für die Entomologie.

Tomes I, II, III, IV, V, 1839-1844.

Gravenhorst. Beiträge zur Entomologie besonders in Bezug auf die schlesische Fauna verfasst und herausgegeben von den Mitgliedern der entomologischen Section der schlesischen Gesellschaft für vaterländische Kultur. I heft. — 1829.

— Bericht über die Arbeiten der entomologischen Sektion des schlesischen Vereins für vaterländische Kultur. — 1850.

Isis von Oken. — 1817 à 1848.

Isis. Sitzungsberichte der naturwissenschaftlichen Gesellschaft Isis. — 1861 et 1863.

Landwirthschafts-Gesellschaft in Wien. Verhandlungen der K. K. Landwirths-Gesellschaft in Wien. — Tomes I-VI, 1816-1829.

Neue Folge : tomes I-II, IV-VI, VIII-XII, 1832-1843.

Zweite Folge : tomes I-III, IV, part. 2 ; V-VII, 1844-1851.

Verhandlungen, etc., als Beiblatt zur Allgemeinen Land-und Forstwirthschaftlichen Zeitung. — Tomes I-II, III, part. 1 ; IV, part. 2 ; V-VIII, 1851-1858.

Allgemeine Land-und Forstwirthschaftliche Zeitung (redigirt von Dr Arenstein). — Tomes IX-X, XII, 1859-1863.

— Niederösterreichisches Landwirthschaftliches Wochen-Blatt, redigirt von Dr Michael Stecker. 1 jahr. — 1845-1846.

Linnæa entomologica. (Zeitschrift herausgegeben von dem entomologischen Vereine in Stettin). — Tomes I-XVI, 1846-1866.

Der Naturforscher. — Tomes I-XXX, 1774-1799.

Physikalisch-Ökonomische Gesellschaft zu Königsberg. Schriften der königl. Physik. ökon. Gesells. zu Königsb. — Tomes I-V, 1860-1864.

Saxonia. Abhandlungen der Naturwissenschaftlichen Gesellschaft « Saxonia » zu Gröss-und Neueschönau (redigirt von med. Lincke). — Tome I, 1851-1852.

Stettiner entomologische Verein. Entomologische Zeitung. — Tomes I-XXVI, 1840-1865.

Verhandlungen des Naturforschenden Vereines in Brünn. — Tomes I, II, III, 1864.

Wiener entomologische Monatschrift. — 1857-1864.

Zeitschrift für die Gesammten Naturwissenschaften. Halle. — Tomes I-IV, 1853-1854.

Zoologisch-Botanische Verein in Wien. Verhandlungen. — Tomes I-XIV, 1851-1864.

— Bericht über die österreichische Literatur der Zoologie, Botanik und Paleontologie, aus den jahren 1850-1853.

AMÉRIQUE.

Academy of natural sciences of Philadelphia. Journal of the Academy. — Vol. VII, part. 1, 1834.

New series : tomes III, part. 1, 2, 3 ; IV-V, 1855-1863.

— Proceedings of the Academy. — Tomes I, III-IV, VI-VIII, 1842-1852. — Années 1858 à 1863, 1865.

— A notice of the origin, progress, and present condition of the Academy of natural sciences of Philadelphia, by W. S. W. Ruschenberger. — 1852.

Agriculture of the State of Ohio. Annual Report of the Board of agriculture of the State of Ohio. — 1 vol. 1856. Tomes XI-XVIII, 1856-1863 (1857-1858, 1862-1863, sous le titre allemand : « Ohio Ackerbau-Bericht. »)

Boston. Journal of natural History. — Tomes V, part. 1; VI, part. 1, 2, 3; VII, 1845-1863.

Boston Society of natural History. Proceedings of the Boston Society. — Tomes IV-V; VII-X, 1851-1865.

Entomological Society of Philadelphia. Proceedings of the entomological Society. — Vol. I, 1861-1863.

Lyceum of natural History of New-York. Annals of the Lyceum. — Tome IV, part. 5-12; tome V complet.

New-York State agricultural Society. Transactions of the N. Y. State Agr. Society. — Tome XVII, 1857.

Portland Society of natural History. Proceedings of the Portland Society. — Tome I, part. 1, 1862.

— Journal of the Portland Society. — Tome I, 1864.

Smithsonian Institution. Annual Report of the board of regents of the Smithsonian Institution. — 1849-1863.

— Catalogue of publications of the Smithsonian institution. — 1862.

United States Patent office. Report of the commissionners of Patents. — For the years 1854, 1855 and 1861.

Wisconsin State agricultural Society. Transactions. — Vol. I, 1852.

ANGLETERRE.

Dublin University Zoological and Botanical Association. Proceedings. — Tome I, 1858-1859.

Entomological Society of London. Transactions. — Vol. I, 1812 (seul paru).

— Transactions. — 1834-1865.

Linnean Society of London. Transactions. — Tomes XVII-XXIV, 1837-1863 ; tome XXV, part. 2, 1865.

— Proceedings. — Tomes I, II, 1838-1855.

— Journal of the Proceedings. Zoology. — Tomes I-VIII, 1856-1865.

The Naturalist, Journal of the West riding consolidated naturalists Society. — N° 1, 1864.

The natural history Review. London. — Tomes IV-VI, 1857-1859.

Royal Asiatic Society of Great-Britain and Ireland. The journal of the royal Asiatic Society, etc. — New series, Tome I, part. 2, 1865.

Royal physical Society of Edinburgh. Proceedings of the R. P. Society. — Tome II, 1859-1862.

Royal Society of London. Philosophical transactions of the Royal Society. — 1833-1858; 1864-1865; 1866, part. 1.

— Abstracts of the Papers printed in the Philosophical transactions of the royal Society; (et plus tard, à partir de 1856) : Proceedings of the royal Society. — Tomes I-XVI, 1800-1865.

Stainton. The entomologist's Annual. — 1855-1866; 12 vol.

— The entomologist's Monthly Magazine (conducted by Blackburn-Knaags, Mac Lachlan, Rye et Stainton). — Livr. 1 à 17, 1864-1865. Vol. III, nos 25 à 31, 1866.

— The entomologist's weekly Intelligencer. — X, and last; april-september 1861.

Zoological Society of London. Transactions of the zoological Society. — Tomes I-V, 1833-1866.

— Proceedings of the zoological Society. — 1860-1865; 6 vol.

The Zoologist (conducted by Ed. Newmann). — Nos 122 à 129, 131, 132, 135 et 141, 1853-1854.

AUSTRALIE.

Entomological Society of New South-Wales. The transactions of the entomological Society. — Vol. I, 1863-1865.

BELGIQUE.

Société entomologique belge. Annales de la Société. — Tomes I-VIII, 1857-1864.

ESPAGNE.

Real Academia de Ciencias de Madrid. Mémorias.

Tom. I, 1850,	3e série;	Ciencias	naturales;	tom.	I,	part.	1, 2, 3.
II, 1853,	1er »	»	exactas;	»	I,	»	1.
III, 1855,	2e »	»	fisicas;	»	I,	»	1, 2.
IV, 1856,	3e »	»	naturales;	»	II,	»	1, 3.
V, 1861,	2e »	»	»	»	III,	»	1.
VI, 1864,	2e »	»	fisicas;	»	II,	»	1, 2.

— Resumen de las Actas de l'Academia real de Ciencias exactas, fisicas y naturales de Madrid. — 1847-1860; el año Academico 1862-1863.

FRANCE.

Abeille (L'). Mémoires d'entomologie par DE MARSEUL. — Tome I, 1864.

Académie des Sciences (Institut de France). Comptes rendus hebdomadaires depuis 1839.

Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon. Mémoires de l'Académie. — 1837-1838.

2e série, tomes I, 1851; III-VII, 1854-1859; IX-XI, 1861-1863.

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon. Mémoires de l'Académie; classe des sciences. — Tomes I-IV, 1851-1854; VIII-IX, 1858-1859.

Académie de Stanislas. Voyez **Société des Sciences, Lettres et Arts de Nancy.**

Annales des Sciences naturelles. Cinquième série. Zoologie et Paléontologie, sous la direction de M. MILNE-EDWARDS. — Tome V, 1866; tome VI, nos 1 et 2, 1866.

Guérin-Méneville. Revue et Magasin de Zoologie.—2e série, tomes I-XVI, 1849-1865.

— **Revue de Séricicullure comparée.**—Années 1863, 1864, 1865; 1866, nos 1 à 8.

Institut (L'). Journal des Académies et Sociétés scientifiques de la France et de l'étranger. — 1833.

Muséum d'Histoire naturelle. Nouvelles archives. — Tome I, fasc. 1, 2, 3, 4, 1865.

Silbermann. Revue entomologique. — Tomes I-V, 1833-1837.

Société impériale zoologique d'acclimatation. Bulletin mensuel de la Société. —Tomes I-III, 1854-1856; IV, n° 1, 1857.

— Annuaire de la Société. — 1re année, 1863.

Société royale et centrale d'Agriculture. Mémoires publiés par la Sociéte. — 1846, 1re partie.

— Bulletin des Séances. Comptes rendus mensuels, rédigés par M. PAYEN.

2e série, tomes II (nos 1-3, 5-8); III (nos 1-2, 4-9); IV (nos 1-4, 6-7); V (nos 1-4); VI (nos 2-4, 7-9); VII (nos 1-2); 1846-1852.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers. Mémoires de la Société. — Tomes V, livr. 7, 1846; VI, 1849.

2e série, tomes I-III, 1850-1852; V-VIII, 1854-1857.

Nouv. période, tomes I-II, 1858-1859; III, cah. 2 et 3, 1860.

Société centrale d'Apiculture. Documents relatifs à l'exposition des Insectes tenue au palais de l'Industrie, à Paris, en 1865-1866.

Société impériale des Sciences naturelles de Cherbourg. Mémoires de la Société. — Tomes I, livr, 1, 3, 4, 1852-1853; II, 1854; V-VI, 1857-1859.

Société d'Histoire naturelle de Colmar. Bulletin de la Société. — Tomes I-V, 1860-1864,

— **d'Émulation du Doubs.** Mémoires et comptes rendus de la Société. — 1er vol., tomes I, II, III, 1841-1843; 2e vol., tomes I, II, 1844-1845; 3e vol., tomes I, II, III, 1847-1849; 2e série, vol. II-V, 1851-1854.

— **départementale d'Agriculture de la Drôme.** Bulletins des travaux de la Société. — 2e série, 1865, nos 1, 2, 3, 4; 1866, nos 7, 8, 9, 10, 11, 12.

— **d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure.** Recueil de la Société. — Tomes III-V, 1832-1834; VI, nos 21, 22, 23, 1835; VII, no 26, 1836; VIII, nos 29, 30, 32, 1837; IX, 1838.

— **entomologique de France.** Exemplaire complet. — 1832-66.

— **royale des Sciences, Agriculture et Arts de Lille.** Mémoires de la Société. — Années 1839, 2e part.; 1842-1843; 1850-1852.

— **agricole et industrielle du département du Lot.** Bulletin de la Société. — Années 1838-1839; 1840, nos 1 à 4, 11 et 12; 1841, nos 1 à 5 et 7.

— **impériale d'Agriculture de Lyon.** Annales des Sciences physiques et naturelles, d'Agriculture et d'Industrie, publiées par la Société, etc.

1re série, tomes I-VI, 1838-1843; IX-X, 1846-1847.

2e série, tomes I-VI, 1849-1854; VIII, 1856.

3e série, tomes I-III, 1857-1859; VI-VII, 1862-1863; IX, 1865.

— **Linnéenne de Lyon.** Comptes rendus. — 1839-1840-1842.

— — Annales de la Société. — 1847-1849.

Nouv. série : tomes I-IV, 1852-1857 ; VI, 1859; VIII-XI, 1861-1864; XII, 1866.

— **académique de Maine-et-Loire.** Mémoires de la Société. — Tomes I-II, 1857-1858.

Société Linnéenne de Maine-et-Loire. Annales de la Société. — 1re année 1862.

— **royale des Sciences, Lettres et Arts de Nancy.**

1° Précis des travaux de la Société, etc. Années 1829-1834.

2° Mémoires de la Société, etc. Années 1840 à 1843, 1845 à 1853 et 1855.

8° La suite sous le titre : Mémoires de l'**Académie de Stanislas.** Années 1859, tomes I-II, 1861, 1863.

— **Linnéenne de Normandie.** Bulletin de la Société. — Tome VII, 1861-1862.

— **philomathique de Paris.** — Années 1840 à 1851, 1853, 1855.

— **des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.** Bulletin de la Société. — Tomes V, 1851; VIII-IX, 1854-1855; X, 2e partie, 1858; XIII à XVIII, 1859-1864; XIX, 4e trimestre, 1865; XX, 1er et 2e trimestres, 1866.

HOLLANDE.

Société entomologique des Pays-Bas. Handelingen der Nederlandsche entomologische Vereeniging. — 1854, 1re partie.

— Tijdschrift voor entomologie. — Tomes I-VIII, années 1857-1864.

(Le vol. I a pour titre : « Mémoires d'Entomologie de la Société entomologique des Pays-Bas. »)

2e série, vol. I, part. 1, 2.

ITALIE.

Academia delle Scienze di Torino. Memorie della Reale Academia delle Scienze di Torino. —Tomes XXXVII-XL, 1834-1838.

Serie seconda, tomes I-XXI, 1839-1865.

— Atti della real Academia delle Scienze di Torino. — Vol. I, part. 1 et 2, 1866.

Academia della Scienze di Bologna. Nuovi annali delle Scienze naturali.

Série II, tomes I-X, 1844-1848; série III, I-X, 1850-1854.

Académie des Aspirants naturalistes de Naples. Esercitazione Academiche degli Aspiranti naturalisti, owera raccolta di memorie del Acad. di tal nome. — Tomes I-II, 1839-1840.

— Bulletin de l'Académie. N°s 1, 2, 3.

Il Propagatore agricola. — 1re année; 1851.

RUSSIE.

Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg. Bulletin de l'Académie. — Tomes I à IX, 1859-1865.

— Comptes rendus de l'Académie, de 1852 à 1857.

— Mémoires de l'Académie.

6e série : Tomes I-II-III, 1830-1834; IV, livr. 1 à 4; V, livr. 5 et 6; VI-VII, 1845-1848; VIII, livr. 3 à 6; IX-X, 1854-1858.

7e série : Tomes I-IX, 1858-1865; X, n°s 1, 2.

Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg. Mémoires des savants étrangers. — Tomes I-II, 1830-1833; III, livr. 1, 2; IV, livr. 3 à 6; V-IX et dernier, 1844-1859.

— Recueil des Actes de la Séance publique tenue le :

30 déc. 1836; 29 déc. 1840; 31 déc. 1841; 30 déc. 1842 et 12 janv. 1843; 29 déc. 1843; 29 déc. 1844; 28 déc. 1847; 29 déc. 1848.

Société impériale des Naturalistes de Moscou. Bulletin de la Société. — Tomes V-XXXVII, 1832 à 1864; 1865, n° 1.

— Jubilé semi-séculaire; séance solennelle du 28 décembre 1855.

— Nouveaux mémoires de la Société. — Tomes III-IV, 1834-1835; IX-XII, 1851-1860; XIII, livr. 1, 2.

— Rapport sur les travaux de la Société par G. Fischer de Waldheim. — 1832.

Société entomologique de Russie. Horæ Societatis entomologicæ Rossicæ, variis sermonibus in Rossia usitatis editæ. — Fasc. I, 1861; tome III, 1865; IV, n° 1.

SUÈDE.

Académie royale des Sciences de Suède. Kongliga Svenska Vetenskaps-Akademiens Handlingar. — Années 1833, 1836, 1838 à 1842, 1845, part. 1, 1846 à 1852, 1853, part. 1.

Ny följd : tomes I, part. 2, 1856; II-IV, 1857-1862; V, part. 1.

— Öfversigt af Kongl. Vetenskaps-Akademiens Förhandlingar. — Tomes I, 1844 (incomp.); II, 1845 (incomp.); III-IV, 1846-1847; V, 1848 (incomp.); VI, 1849; VII-XI, 1850-1854; XIV-XXI, 1857-1864.

SUISSE.

Société entomologique suisse. Mittheilungen der Schweizerischen entomologischen Gesellschaft. — Vol. I, N°s 1 à 10, 1862-1865; vol. II, N°s 1 à 4, 1866.

Société helvétique des Sciences naturelles. Nouveaux Mémoires de la Société. — Tomes VI-VII, 1842-1845.

— Actes de la Société helvétique (Verhandlungen der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft). Sessions : 17e, 1832 (français); 18e, 1833 (italien); 19e, 1834 (allemand); 25e, 1841 (français); 26e, 27e, 1841-1842 (allemand); 29e, 1844 (allemand).

Société des Naturalistes de Berne. Mittheilungen der naturforschenden Gesellschaft. — N°s 1 à 27, 1843-1844; n°s 39 à 56, 1845; n°s 63 à 93, 1846.

Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève. Mémoires de la Société. — Tomes VII-XVIII, 1836-1865.

IV.

BIBLIOGRAPHIE, NOTICES, DISCOURS, ETC.

Audouin (VICTOR). Discours prononcé sur la tombe de Latreille — 1833.

— Notice analytique des travaux de V. Audouin. — 1838.

Blanchard (ÉMILE). Notice sur la vie et les travaux d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. — 1864.

— Rapport sur les travaux des Sociétés savantes pendant l'année 1865. — 1866.

Boheman. Årsberättellse om Framstegen i Insekternas, Myriapodernas och Arachnidernas Naturalhistoria, under åren 1840-1856.

Brème (DE). Discours d'installation de la Société entomologique de France à l'Hôtel de Ville de Paris. — 1844.

Cruveilhier. Discours prononcé au nom de la Faculté de Médecine de Paris le 16 août 1860 sur la tombe de Duméril.

Desmartis (TÉLÈPHE). Résumé des travaux de la Commission entomologique pour l'année 1853 (Société Linnéenne de Bordeaux).

Doüé. Notice nécrologique sur A. Pierret. — 1850.

Duché (ÉMILE). Notice biographique sur le Dr Robineau-Desvoidy. — 1859.

Dunoyer (CH.), Notice sur la vie et les œuvres de Duméril. — 1860.

Dupont. Discours lu en 1833 à la Société entomologique de France.

Flourens. Éloge historique de Marie-Henri Ducrotay de Blainville. — 1854.

Freemann. Life of W. Kirby. — 1852.

Fries (B.-FR.). Årsberättellser om nyare zoologiska arbeten och Upptäckter, etc. — 1837.

Géné (CARLO-GIUSEPPE). Elogio storico di Franco Andrea Bonelli. — 1833.

Geoffroy Saint-Hilaire (IS.). Discours prononcé aux funérailles de Duméril. — 1860.

Girard (Maurice). F. Péron, voyageur aux terres Australes. — 1857.

Hagen. Bibliotheca entomologica. — Tomes I-II, 1862.

Kraatz. Necrolog von Dr C. von Heyden. — 1866.

Laboulbène. Paroles prononcées sur la tombe de Duméril. — 1860.

Leroux. L'art entomologique, poème didactique en six chants, avec des notes où les Insectes sont considérés relativement à leur utilité, aux traits particuliers de leur histoire, et à l'art de les recueillir, de les élever et de les conserver. — 1814.

Mannerheim. Notice sur le Dr Faldermann.

— Notice biographique sur C.-J. Schönherr. — 1849.

— Notice sur le Dr Gebler. — 1850.

Lovén (S.). Årsberättellse om Framstegen i Crustaceernas och de Lägre Skelett-Lösa Djurens Naturalhistoria, under åren 1840-1844.

Milne-Edwards. Discours prononcé aux funérailles de Duméril. — 1860.

Murray. Address to the Royal physical Society of Edinburgh at the opening of the session 1859-1860.

Percheron. Bibliographie entomologique. — Tomes I-II, 1837.

Pierret. Notice nécrologique sur Alex. Delamontagne.

Piorry. Discours prononcé au nom de l'Académie impériale de Médecine sur la tombe de Duméril. — 1860.

Sundewall (C.-J.). Årsberättellser om nyare Zoologiska Arbeten och Upptächer for åren 1837-1840.

— Årsberätellser om zoologiens Framsteg (vertebrata) under åren 1840-1844.

Valenciennes (A.). Discours prononcé aux funérailles de Duméril. — 1860.

Walckenaer. Discours sur l'inauguration du buste de Latreille. — 1835.

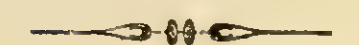
Westwood. Address on the recent progress and present state of Entomology. — 1835.

— Biography and Bibliographical memoir on Kirby. — 1850.

— Memoir of the late Rev. F.-W. Hope. — (1862).

TABLE DES NOMS D'AUTEURS

CITÉS DANS CE CATALOGUE.





SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

11e EXCURSION ANNUELLE (1868).

Excursion entomologique en Espagne.

Dans sa séance du 12 février dernier, la Société, conformément au désir exprimé par la majorité de ses membres, a décidé que l'Excursion entomologique de cette année aurait lieu en Espagne.

La Compagnie des chemins de fer du Nord de l'Espagne vient de nous avertir qu'elle accorde aux entomologistes qui voudront prendre part à ce voyage des billets donnant droit, pour l'aller et pour le retour, à une réduction de 50 °/₀ sur les prix ordinaires, et valables pendant trois mois. Toutefois, elle a limité à trente le nombre de ces billets.

Les Compagnies françaises des chemins de fer d'Orléans et du Midi nous ont aussi accordé la même faveur ; mais celle d'Orléans limitera peut-être la durée à deux mois et demi.

Les réductions de prix, en France comme en Espagne, porteront sur toutes les classes de voitures et seront applicables à tous les trains.

La Société entomologique a décidé que les réductions commenceraient à avoir cours à partir du 15 avril prochain, et finiraient suivant la durée que les Compagnies accorderaient (peut-être sur la ligne d'Orléans au 15 juillet comme peut-être aussi quinze jours plus tôt).

En conséquence, il sera délivré à MM. les membres de la Société qui en feront la demande des cartes leur donnant le droit :

1° D'aller à moitié prix, dans le délai fixé, de Paris ou d'une station quelconque du réseau d'Orléans à Bordeaux, et de revenir de Bordeaux à Paris ou à l'une de ces stations, mais sans avoir la faculté de s'arrêter en route à l'aller ni au retour ;

2° D'aller de Bordeaux, de Cette, ou d'une station quelconque du réseau du Midi, à Irun, et de revenir d'Irun à Bordeaux ou à l'une de ces stations, également sans avoir la faculté de scinder le parcours ;

3° D'aller d'Irun à Madrid, et de revenir de Madrid à Irun, avec faculté de s'arrêter aux stations les plus intéressantes de la ligne, stations dont le nom sera inscrit sur les cartes délivrées à cet effet.

Les demandes de cartes doivent être adressées, *par lettres affranchies,* d'ici au 20 avril, *terme de rigueur,* et plus tôt, si faire se peut, à M. Desmarest, Secrétaire de la Société entomologique, rue d'Alembert, 16, à Montrouge-Paris, ou à M. de Vuillefroy, boulevard de Clichy, 11. On devra désigner la station *située soit sur le réseau d'Orléans, soit sur celui du Midi,* d'où l'on compte partir. Ces indications sont absolument indispensables.

Dans le cas où un membre, ayant demandé un billet de parcours à moitié prix n'en pourrait faire usage, il devra renvoyer ce billet, au plus tard, le 15 juillet, au Secrétaire de la Société, qui le rendra à la Compagnie du chemin de fer. La réduction de prix ne nous a été accordée par MM. les administrateurs qu'à condition qu'on rapporterait les billets non utilisés.

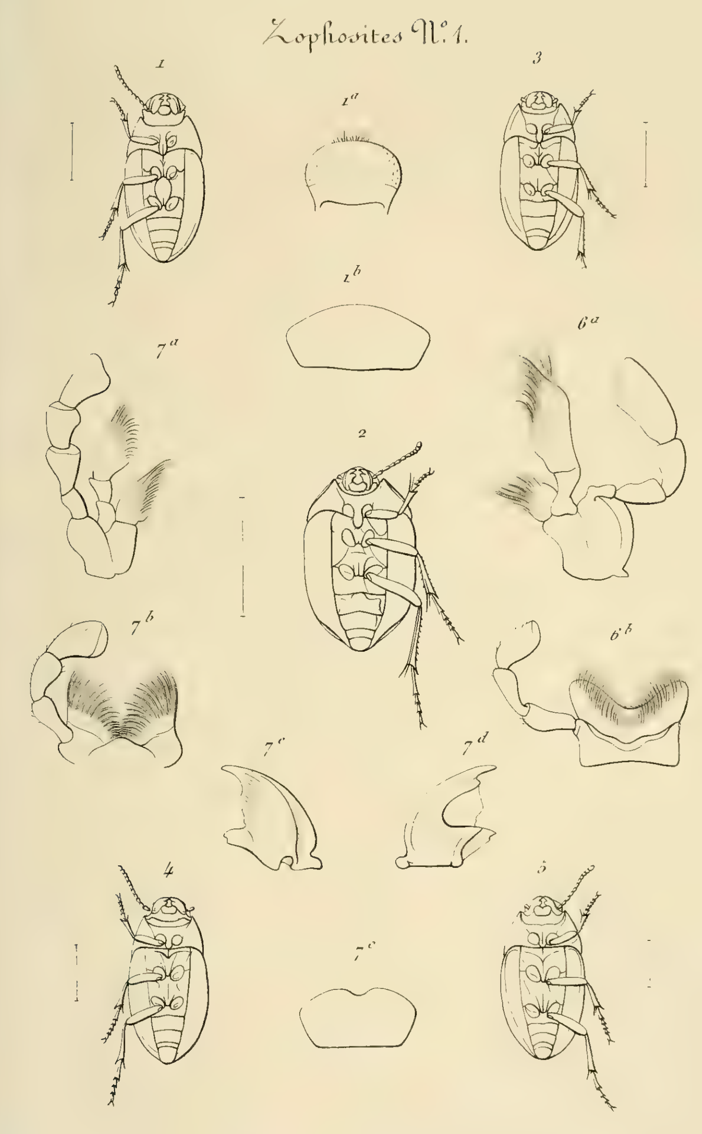
Une demande a aussi été adressée, au nom de la Société entomologique, à la Compagnie des chemins de fer du Midi de l'Espagne, dans le but d'obtenir, sur ce réseau, les mêmes facilités de parcours que sur les autres lignes. Cette demande a été accordée ; ceux de nos membres qui feront connaître avant le 20 avril leur intention de faire partie de l'expédition auront donc sur les lignes de Madrid à Alicante et Madrid à Cordoue la faculté de prendre à moitié prix des billets pour les stations où ils désireront se rendre.

Le succès de l'Excursion d'Espagne de 1865 fait espérer à la Société que celle de 1868 aura aussi de bons résultats. Les parties de la Péninsule qui se recommandent avec des titres égaux à la prédilection des chasseurs sont trop nombreuses pour qu'on ait pu choisir un lieu de rendez-vous, élire un président et tracer d'avance un itinéraire commun, comme on fait d'ordinaire pour les Excursions qui ont lieu en France. Cette fois-ci, comme en 1865, la plus entière liberté est laissée à l'initiative individuelle.

N. B. Vous être prié de faire connaître cette circulation aux entomologistes de votre voisinage.

Paris.- Imp. Malteste et Ce, rue des Deux-Portes-St-Sauveur, 22.

Zophosites N° 1.

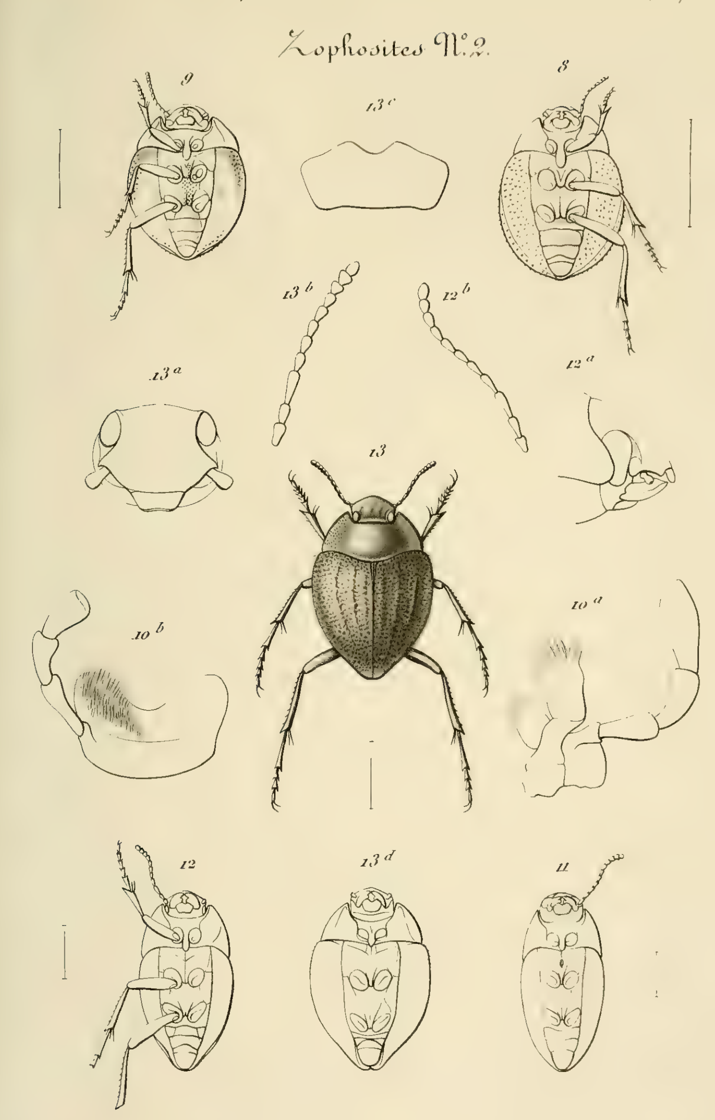


Th. Deyrolle del. Debray sc.

1. Hologenosis laceratus. 4. Zophosis crypticoides.
2. Zophosis testudinaria. 5. „ angolensis.
3. „ parallela. 6. „ submetallica
7. Zophosis quadrilineata.

Imp. Houiste, 5, r. Mignon, Paris

Zophosites N° 2.

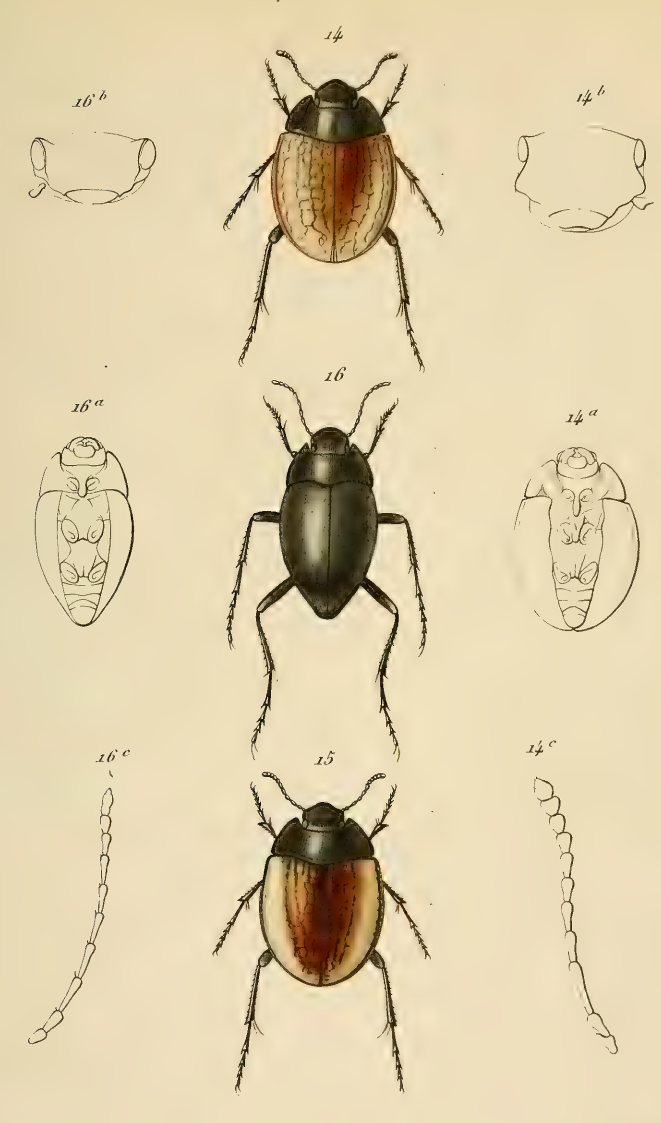


Th. Deyrolle del. Debray sc.

8. Zophosis muricata. 11. Zophosis elongata.
9. " orbicularis. 12. Cheirosis ovata.
10. " parallela. 13. Onychosis gracilipes.

Imp. Houiste, 5, r. Mignon, Paris

Zophosites N° 3.

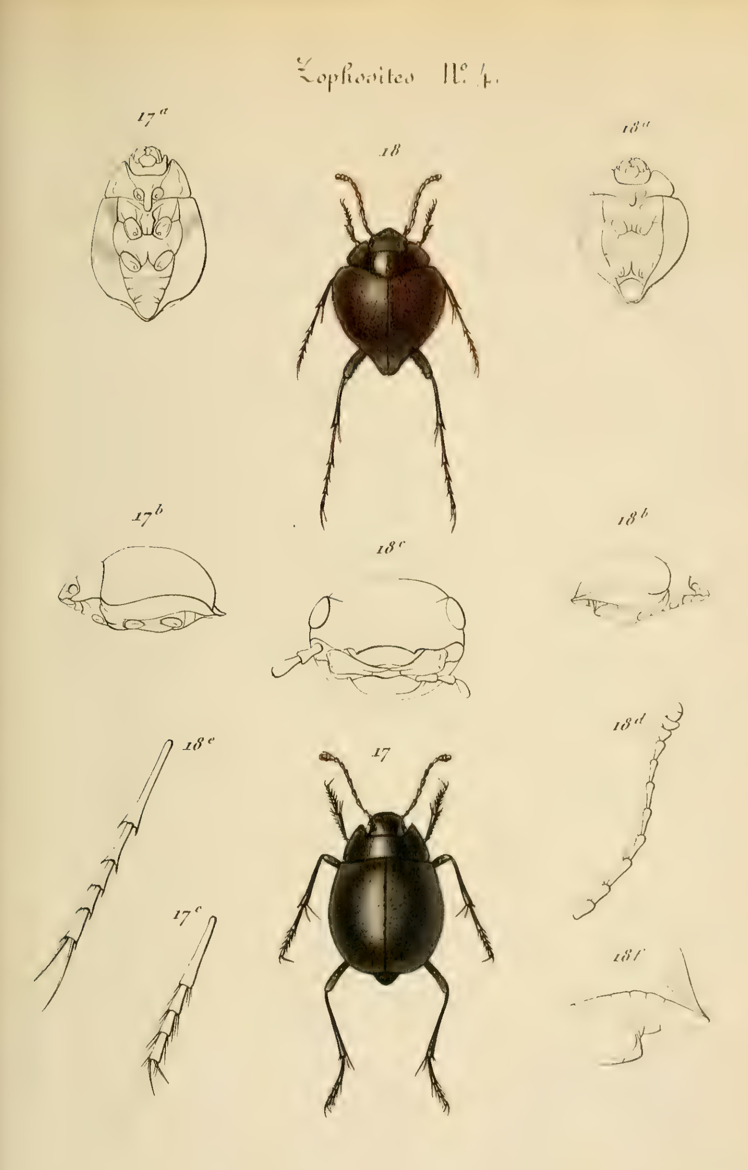


Th. Deyrolle pinx.

Debray sc.

14. *Calosis amabilis var.*
15. „ „ „
16. *Opthalmosis Longipes*

Imp. Houiste, 5, r. Mignon, Paris



Th. Deyrolle pinx. *Debr*

17. *Anisosis caudatus*
18. *Cardiosis Mouffleti.*



Dr A. Laboulbène pinx.

Teichomyza fusca

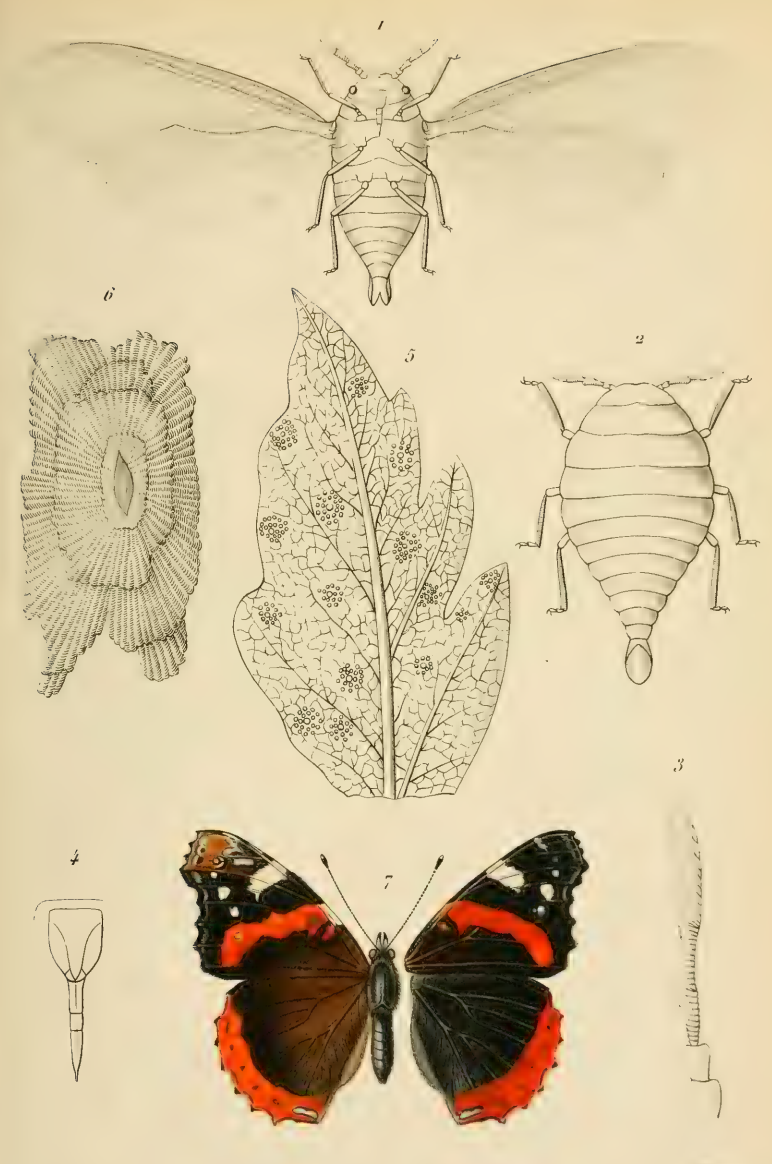
Imp. Houiste, 5, r. Mignon, Paris.



Poujade pinx. Debray sc.

1a 1b Anthocharis Falloui ♀ ♂ G. Allard.
2a 2b Lycæna Martinii ♀ G. Allard.
3a 3b Omia Oberthurii, G. Allard.
4a 4b Botys palealis, W. V. Var. algiralis, G. Allard.

Imp. Houiste, 5, r. Mignon, Paris.



Signoret del. Poujade pinx. — *Debray sc.*

1 à 5. *Phylloxera Quercus*, Fonscolombe.

6. *id.* *Scutifera*, Signoret.

7. Aberration de la *Pyrameis Atalanta*, Girard.

Imp. Houiste, 5, r. Mignon, Paris.

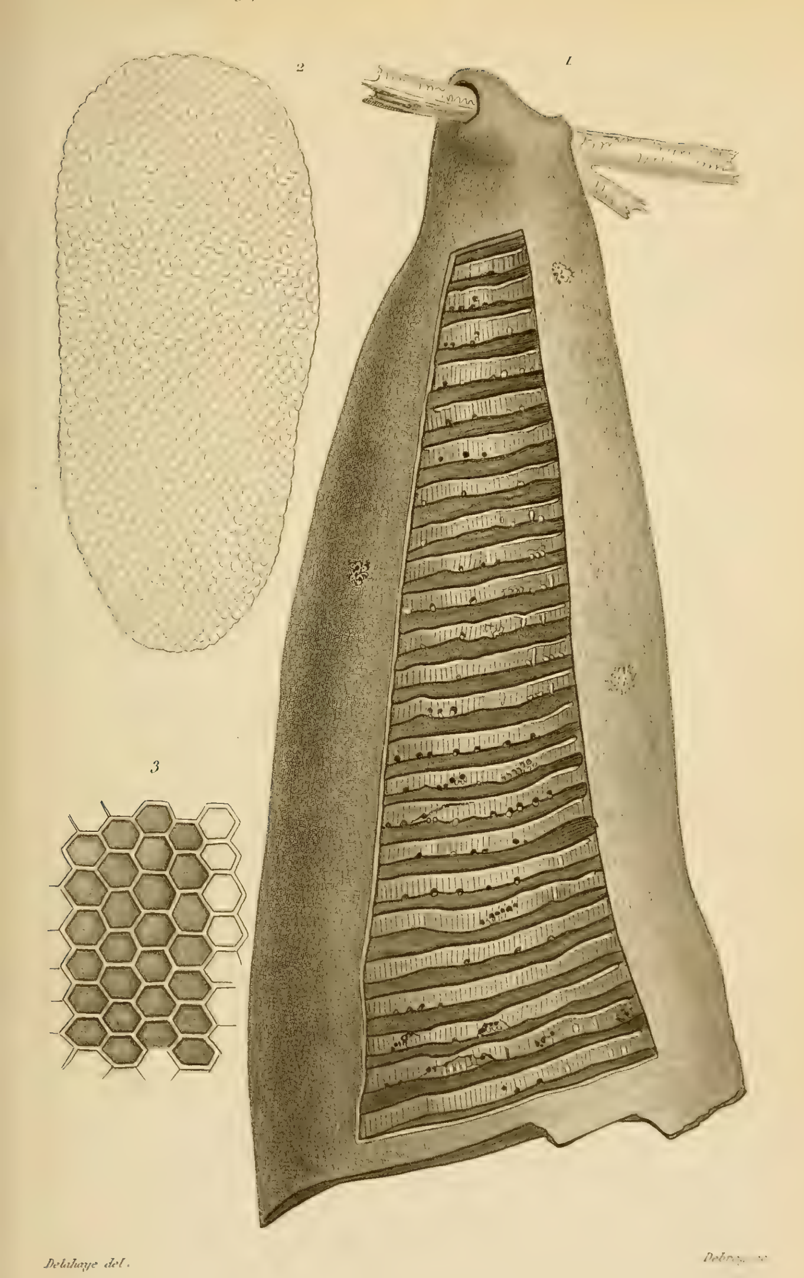


A. Lunel pinx. *Debra ..*

1. *Mutilla egregia, Saus.* ♀ 6. *Mutilla hexaops, Saus*
2. „ *Humbertiana, Saus.* : 7. . *Sumichrasti Saus*
3. „ *soror, Saus.* ♀ 8. „ *Sumichrasti. Sau.*
4. „ *bicincta, Saus.* ♀ 9. „ *gloriosa, Saus*
5. „ *ocellata, Saus.* ♀. 10. „ *Sicheliana, Saus*

11. *Mutilla holotricha, Saus.*

Imp. Houisle 5, r. Mignon ...

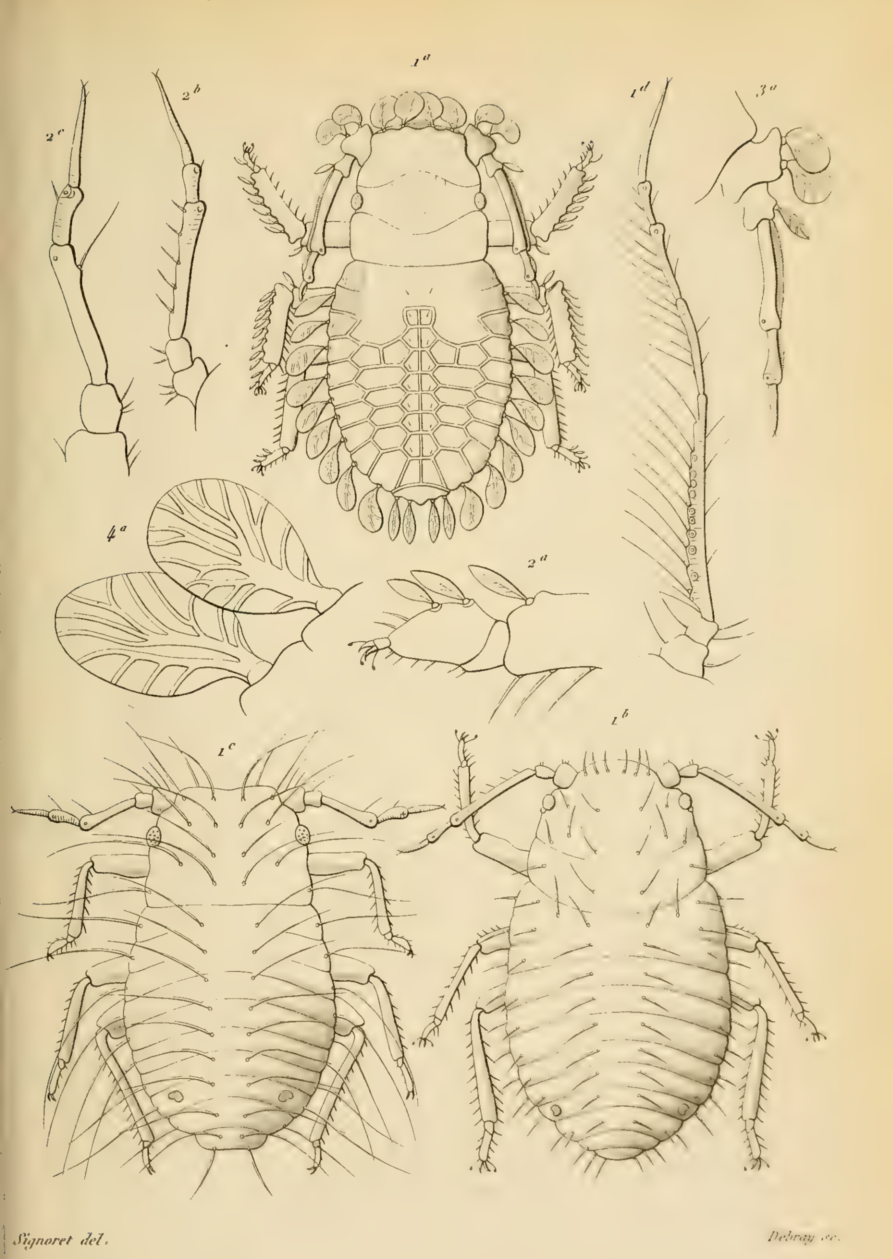


Delahaye del.

Debray sc.

Nid de la Polybia liliacea Fabr.

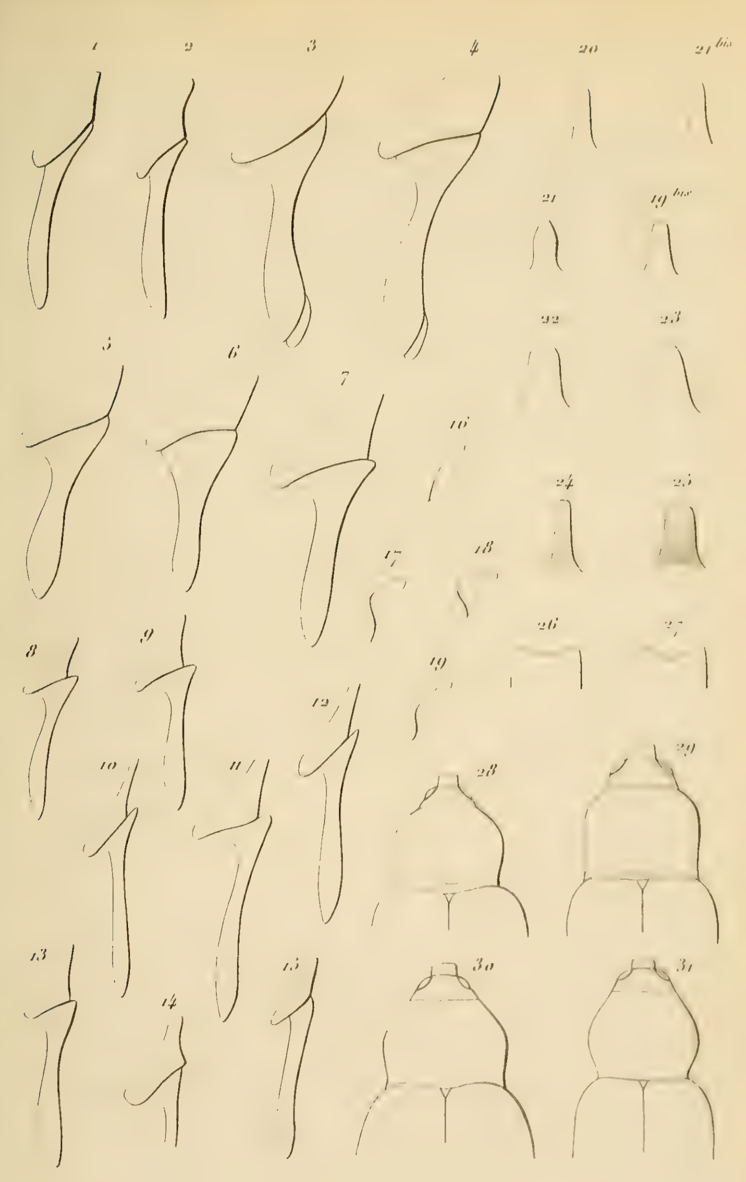
Imp. Houiste 5. r. Mignon. Paris.



Signoret del. Debray sc.

Periphyllus testudinatus

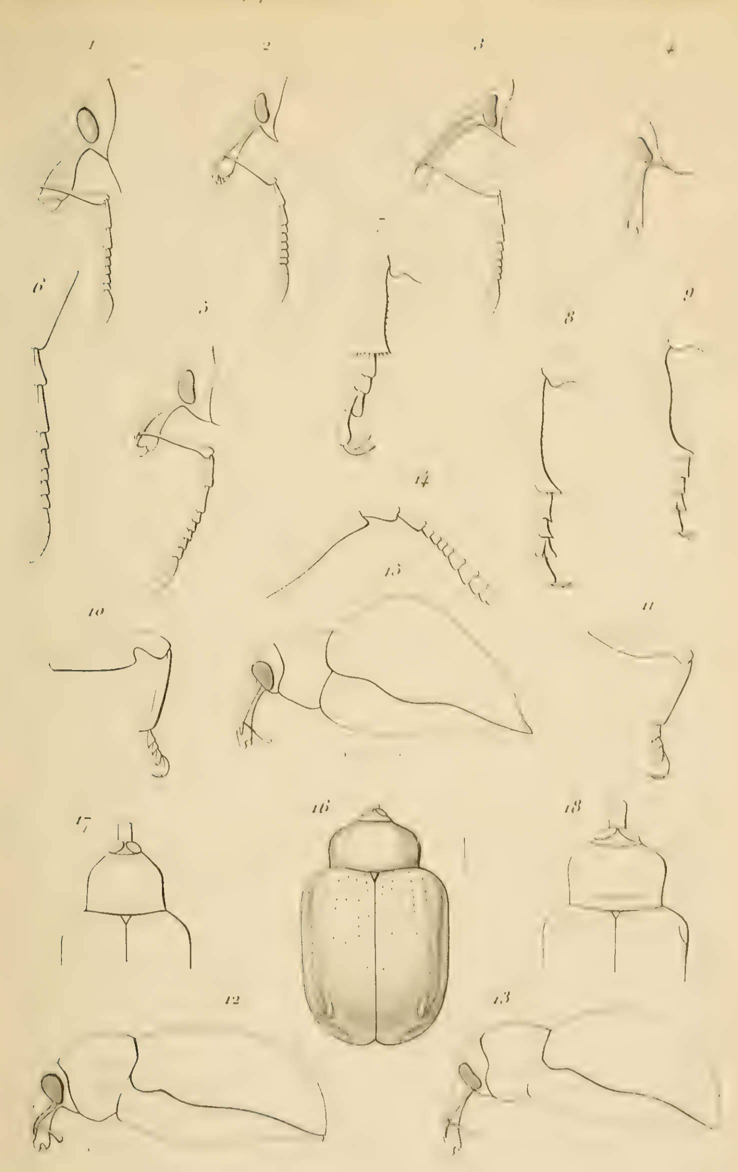
Imp. Houiste; 5, r. Mignon.



Capiomont del. Debray sc.

Hypérides. Pl. 1

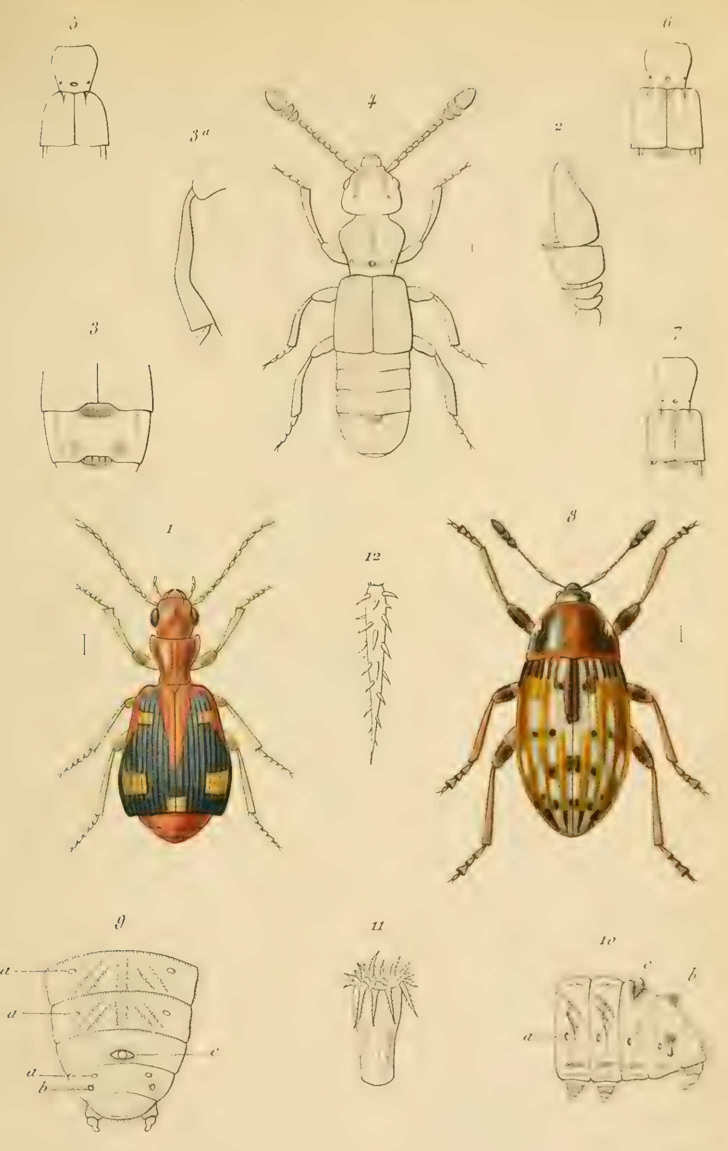
Imp. Houiste, 5, r. Mignon



Capiomont del. Debray sc.

Hypérides, Pl. II

Imp. Houiste, 3, r. Mignon



Tournier del et pinx. Debray sc.

1. *Mastax Parreyssii*, Chaudoir.
2. *Batrisus puncticollis*, Tourn.
3. *Bryaxis Aubei*, Tourn.
4. *Euplectus tuberculosus*, Tourn.
5. *Trimium brevicorne*, Reichenbach
6. id. *latipenne*, Tourn.
7. id. *Chevrieri*, Tourn.
8. *Nanophyes helveticus*, Tourn.

9 à 12. *Lycæna Baetica*.

Imp. Houiste, 5 r Mignon



1. *Nonagria (Sesamia) Cyrnæa*, P. Mabile.
2. *Eupithecia coccíferata* Millière Variété. *semitinctaria*, P. Mab.
3. id. *unedonata*, P. Mab. 4. *Eupithecia scopariata*, Rambur.

Imp. Houiste 5, r Mignon.

